BIBLIOTECA · PUBLICA · DE · OSUNA

8=3.1 5A=A

Sect. 210
nr 26

Hecho Indice de Monografias.

Z. 1142.
9.

Ant. Coypel inv. N. Vitau Effigiem Regis sculp. C. Simonneau Sculp.

BIBLIOTECA UNIVERSITARIA SEVILLA

HISTOIRE
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES,

AVEC

Les Mémoires de Littérature tirez des Regiſtres de cette Académie, depuis l'année M. DCCXXXI. juſques & compris l'année M. DCCXXXIII.

TOME NEUVIE'ME.

BIBLIOTECA

A PARIS,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE.

M. DCCXXXVI.

TABLE
POUR
L'HISTOIRE.

HISTOIRE

De l'Académie Royale des Inſcriptions & Belles Lettres, depuis l'année 1731. juſques & compris l'année 1733. *Page 1.*

CHangements arrivez dans la Liſte des Académiciens, depuis l'année 1731. juſques & compris l'année 1733. Page 4

HISTOIRE

Des Ouvrages de l'Académie depuis l'année 1731. juſques & compris l'année 1733.

De la Peur & de la Pâleur, Divinitez repréſentées ſur les Médailles Romaines. Page 9

Des Embraſements du Mont Véſuve. 15

Nouvelles Remarques ſur le Stade d'Olympie comparé aux Cirques de Rome. 22

Explication de quelques Paſſages d'anciens Auteurs. 28

Obſervations ſur le Texte de l'Andromaque d'Euripide. 36

Corrections de quelques Paſſages de la Tragédie de Rhéſus. 44

Argument & Précis du Dialogue de Platon, intitulé LE PHÉDRE. 49

Suite de la Notice de quelques Livres de la Bibliothéque du Roy, chargez de Notes manuſcrites. 57

Sur un Fragment de Tite-Live, envoyé à l'Académie. 67

Explication d'une Epigramme de Martial. 86

Sur les Années de Jeſus-Chriſt. 91

Nouvelles Remarques ſur le même ſujet. 102

Qu'anciennement la profeſſion de Virginité & la réception du Voile ſe faiſoient dans le même temps. 110

Sur la Queſtion, ſi avant Balbin & Puppien, quand il y a eu enſemble pluſieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui ait eſté Grand Pontife. 115

Obſervations ſur le nom du Général des troupes de Maxence. 124

*Remarques ſur le nom d'*Argentoratum. 129

Correction d'un Paſſage de Grégoire de Tours. 134

Explication de quelques Inſcriptions ſinguliéres, trouvées à Laugres pendant les deux derniers Siécles. 137

OBSERVATIONS SUR DIVERS MONUMENTS SINGULIERS.

Article Premier. *Sur un Siége de Marbre antique découvert à Rome.* 149

Article II. *Sur un* BOUCLIER VOTIF, *mis depuis peu au Cabinet du Roy.* 152

Article III. *Sur quelques Médailles Grecques, Latines & Phéniciennes, & en particulier ſur l'Etymologie du nom de Malte.* 157

Article IV. *Sur une Médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les Commentaires hiſtoriques de Triſtan.* 163

Article V. *Sur une Inſcription Grecque envoyée de Malte.* 167
Article VI. *Sur une Inſcription Latine découverte en Champagne.* 170
Article VII. *Sur une Pierre gravée antique, trouvée à Rome en 1733.* 172
Article VIII. *Sur une Couronne trouvée dans l'Iſle de Ré.* 376
Article IX. *Sur quelques Tombeaux trouvez dans l'Egliſe Paroiſſiale de Chaſtenay.* 179

Deſcription des Figures qui ſont ſur la façade de l'Egliſe de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Chaſteaudun. 181

Deſcription hiſtorique des principaux Monuments de l'Abbaye de Ciſteaux. 193

Explication d'un Almanach ſingulier. 233

Deviſes, Inſcriptions & Médailles faites par l'Académie. 243

ELOGES

Des Académiciens, morts depuis M. DCCXXXI. juſqu'en M. DCCXXXIII.

Eloge de M. l'Evêque de Metz. Page 247

Eloge de M. l'Evêque de Blois. 255

TABLE
POUR
LES MEMOIRES.

TOME NEUVIE'ME.

— *SENTIMENTS des anciens Philoſophes ſur la pluralité des Mondes.* Par M. BONAMY. Page 1

— *Memoire hiſtorique ſur les animaux reſpectez en Egypte.* Par M. BLANCHARD. 20

— *Remarques ſur l'antiquité & l'origine de la Cabale.* Par M. DE LA NAUZE. 37

— *Les Argonautes,* ou *Diſſertation ſur la conqueſte de la Toiſon d'or.* Par M. l'Abbé BANIER. 54

— *Les Argonautes,* ou *Diſſertation ſur la conqueſte de la Toiſon d'or. Seconde Partie.* Par M. l'Abbé BANIER. 72

— *Hiſtoire de la ſeconde guerre ſacrée. Premiére Partie.* Par M. DE VALOIS. 97

— *Recherches ſur l'Hiſtoire de Carie.* Par M. l'Abbé SEVIN. 113

— *Diſcours ſur les Sybarites.* Par M. BLANCHARD. 163

— *L'Hiſtoire de Dedale.* Par M. l'Abbé GEDOYN. 177

— *L'Hiſtoire de Phidias.* Par M. l'Abbé GEDOYN. 189

— *Premiére Diſſertation ſur l'origine & les progrès de la Rhetorique dans la Grece.* Par M. HARDION. 200

— *Seconde Diſſertation ſur l'origine & les progrès de la Rhetorique dans la Grece.* Par M. HARDION. 212

— *Diſcours ſur la Fable épique.* Par M. l'Abbé VATRY. 228

— *Premiére Diſſertation ſur le Poëme Epique, où l'on examine s'il eſt néceſſaire que l'action de ce Poëme ait rapport à une verité de Morale.* Par M. DE LA BARRE. 239

— *Seconde Diſſertation ſur le Poëme Epique, pour ſervir d'éclairciſſement à la précedente.* Par M. DE LA BARRE. 257

— *Réponſe à un Memoire qui a pour titre Diſſertation, où l'on examine s'il eſt néceſſaire que la fable du Poëme Epique ait rapport à une verité de Morale.* Par M. l'Abbé VATRY. 291

— *Diſcours ſur l'origine & le caractére de l'Epithalame.* Par M. l'Abbé SOUCHAY. 305

— *Premier Memoire ſur les Chanſons de l'ancienne Grece.* Par M. DE LA NAUZE. 320

— *Second Memoire ſur les Chanſons de l'ancienne Grece.* Par M. DE LA NAUZE. 347

— *Recherches ſur les courſes de Chevaux & les courſes de Chars, aux Jeux Olympiques.* Par M. l'Abbé GEDOYN. 360

— *Diſſertation ſur les Places deſtinées aux Jeux publics dans la*

Grece, & ſur les Courſes qu'on faiſoit dans ces Places. Par M. DE LA BARRE. 376

— *Diſſertation hiſtorique ſur la Bibliothéque d'Alexandrie.* Par M. BONAMY. 397

— *Deſcription de la Ville d'Alexandrie, telle qu'elle eſtoit du temps de Strabon.* Par M. BONAMY. 416

— *Explication topographique de la Guerre de Céſar dans Alexandrie, après la défaite de Pompée.* Par M. BONAMY. 432

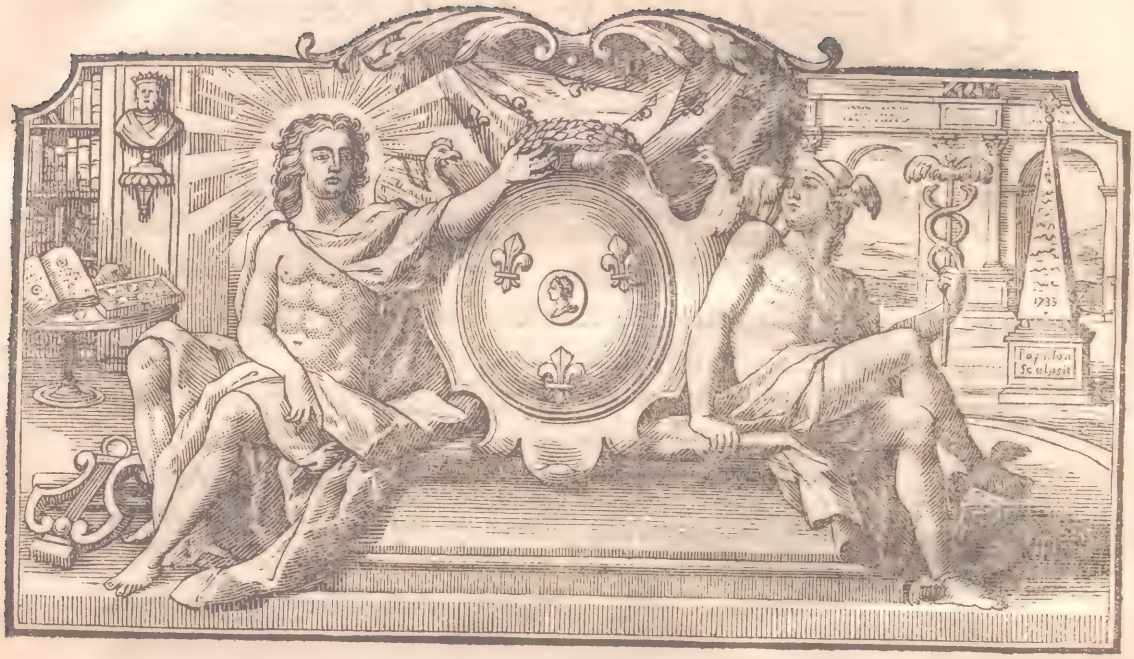

HISTOIRE
DE
L'ACADE'MIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

L'Académie des Belles Lettres se contentoit de remplir avec beaucoup d'exactitude ses anciens engagements, lorsque le zele d'un Magistrat luy en a fait contracter un nouveau, dont il est juste de rendre compte au public.

M. le Président Durey de Noinville, reconnoissant l'utilité des travaux de l'Académie, &, pour continuer à nous servir de ses propres termes, touché de l'honneur & des avantages qu'ils procurent journellement aux Sciences en général, & à

la Nation en particulier, forma le deſſein d'y contribuer par la fondation d'un Prix annuel de 400. livres pour l'Auteur, qui, au jugement de l'Académie, auroit le mieux réuſſi à traiter le ſujet qu'elle auroit propoſé pour le concours au Prix.

Cette propoſition fut faite à l'Académie dans la ſéance du 16. Decembre 1732. & on juge bien que l'intention & la généroſité du fondateur y furent infiniment louées; mais on s'étonneroit, ſans doute, que l'acceptation y eût ſouffert de grandes difficultez, ſi nous ne les rapportions icy en ſubſtance, pour donner, au moins, une idée de la circonſpection avec laquelle des Compagnies, déja aſſez occupées par elles-mêmes, doivent ſe charger de nouveaux ſoins, quelque ſpécieux, quelque utile même qu'en ſoit l'objet.

On repréſenta donc, Que ſi le choix des ſujets qu'on donneroit à traiter pour le concours au Prix, demandoit des recherches & de l'attention, il en faudroit beaucoup plus pour l'examen des piéces, dont le nombre augmenteroit probablement chaque année. Que cet examen, & moins encore le jugement, ne ſe pouvant faire ſur une ſimple lecture dans la Compagnie, elle ſeroit obligée de nommer des Commiſſaires, & de les choiſir entre les Académiciens les plus aſſidus, les plus intelligents & les plus laborieux; & que tandis qu'ils s'appliqueroient à cet examen, leurs travaux particuliers pour l'Académie ſeroient néceſſairement interrompus & reculez. Que la diverſité d'avis de la part des Commiſſaires, ſeroit quelquefois très-embarraſſante, & produiroit des inconvénients plus grands encore que la ceſſation du travail. Enfin, que quelque précaution que l'on prît pour juger en connoiſſance de cauſe, & dans les regles de la plus parfaite équité, les Auteurs mécontents, c'eſt-à-dire, plus foibles, ou plus malheureux, s'éleveroient ſans ménagement contre l'Académie, & traiteroient comme leurs adverſaires déclarez, ceux qu'ils auroient toûjours regardez comme leurs juges.

Aucune de ces raiſons ne prévalut ſur l'envie de hâter le progrès des Lettres, en excitant une nouvelle émulation entre ceux qui les cultivent. La propoſition de M. de Noinville fut

acceptée ſous le bon plaiſir du Roy, & Sa Majeſté l'ayant agréée, il fut unanimement arreſté,

Que le ſujet du Prix rouleroit toûjours ſur quelque point intéreſſant d'Hiſtoire ou de Littérature ancienne ou moderne, mais que de trois années l'une, il ſeroit particuliérement déterminé à quelque point de l'Hiſtoire de France.

Que pour écarter davantage l'idée d'une récompenſe mercénaire attachée au ſuccès, elle ſeroit convertie en une Médaille d'or de la même valeur, faite exprès, & chargée d'une inſcription propre à cet établiſſement.

Que le premier ſujet pour le concours au Prix ſeroit annoncé dans la prochaine Aſſemblée publique d'après Pâques, & le Prix diſtribué dans celle de l'année ſuivante.

Que toutes perſonnes, de tout pays & de toute condition, excepté celles qui compoſent l'Académie, ſeroient admiſes à concourir pour le Prix, & que leurs ouvrages pourroient eſtre écrits en François ou en Latin à leur choix, en obſervant ſeulement de les borner à une heure de lecture au plus.

Que les Auteurs mettroient ſimplement une Deviſe à leurs ouvrages, mais que pour ſe faire connoiſtre, ils y joindroient dans un papier cacheté, écrit de leur propre main, leur nom, demeure & qualitez, & que ce papier ne ſeroit ouvert qu'après l'adjudication du Prix.

Enfin, Que les piéces ſeroient remiſes entre les mains du Secretaire de l'Académie avant le 1.er Décembre de chaque année, afin qu'on eût tout le temps néceſſaire pour les examiner & les juger.

M. le Préſident de Noinville, qui par un ſentiment de modeſtie peu ordinaire aux fondateurs, auroit voulu n'eſtre pas nommé dans le titre même de la fondation, ſe réſerva ſeulement, & bien plus par amour pour les Lettres que par aucune vûë de ſupériorité, la liberté de pouvoir quelquefois venir luy-même propoſer dans des aſſemblées particuliéres, les ſujets qu'il auroit imaginez pour le concours au Prix, ſans exiger toutefois qu'on leur donnât jamais la préférence ſur d'autres à moins qu'on ne les jugeât en même temps plus convenables.

Quand M. le Duc d'Antin rendit compte au Roy du détail de cette fondation, il ne luy laiſſa pas ignorer le deſintéreſſement du fondateur, & S. M. luy aſſigna dès-lors dans l'Académie une place unique, ſous le titre d'*Aſſocié libre*, qui ſans l'engager à aucun travail, le mettoit à portée d'aſſiſter auſſi ſouvent que bon luy ſembleroit à des exercices pour leſquels il marquoit tant d'eſtime & tant de gouſt : l'Académie ajoûta à cette diſtinction, celle de faire ordinairement placer M. de Noinville ſur le même banc que ſes officiers & ſes Académiciens Honoraires.

Il nous reſte, avant que de paſſer aux changements particuliers arrivez à la Liſte des Académiciens, pendant les trois années dont nous donnons l'Hiſtoire & les Mémoires, à parler d'un autre fait qui regarde l'Académie en général.

Au mois de Juin 1733. le S.r Félibien qui avoit la garde des Antiques du Louvre, avec une gratification annuelle de 600. livres ſur l'état des Penſions de l'Académie, étant mort, le Roy fut ſupplié de vouloir bien réunir au corps de l'Académie, le titre de Garde des Antiques du Louvre, avec les appointements & gratification qui y eſtoient attachez, & d'agréer qu'elle joignît à ce recueil d'Antiques, celuy qui luy avoit été légué en 1722. par le S.r Baudelot, pour ne plus faire qu'un ſeul & même dépoſt, à la garde de tel Académicien qu'il plairoit à Sa Majeſté d'y commettre. Le Roy eut la bonté d'accorder à l'Académie tout ce qu'elle avoit pris la liberté de luy demander, & Sa Majeſté nomma à l'employ dont il s'agiſſoit, le S.r de Foncemagne Académicien Aſſocié.

CHANGEMENTS arrivez dans la Liſte des Académiciens, depuis l'année 1731. juſques & compris l'année 1733.

EN M. DCCXXXII.

M. le Duc de Coiſlin, Evêque de Metz, Académicien Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. le Duc de S.t Aignan.

EN M. DCCXXXIII.

M. l'Evêque de Blois, Académicien Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. l'Abbé de Rothelin.

M. l'Evêque de Langres, Académicien Honoraire, mourut, & fut remplacé par M. d'Argenſon l'aiſné, Conſeiller d'Eſtat.

La place d'Aſſocié qu'occupoit M. l'Abbé Paris, fut déclarée vacante, pour cauſe d'abſence, & M. l'Abbé du Reſnel y fut nommé.

Sur la fin de la même année, M. de Boullongne, premier Peintre du Roy & Deſſinateur de l'Académie, mourut : il n'eſtoit pas du nombre des Académiciens, mais ſon mérite perſonnel, joint au titre de premier Peintre du Roy, luy avoit fait accorder droit d'entrée & de ſéance dans la Compagnie, comme on l'avoit accordé à M. Coypel le Pere, ſon prédéceſſeur.

Le S.r Chaufournier fut nommé ſimplement Deſſinateur de l'Académie.

HISTOIRE
DES OUVRAGES
DE
L'ACADÉMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET
BELLES LETTRES.

DE LA

DE LA PEUR ET DE LA PALEUR,

DIVINITEZ REPRE'SENTE'ES SUR LES ME'DAILLES ROMAINES.

DEUX Médailles de la famille HOSTILIA, rapportées dans les Familles Romaines de Fulvius Urſinus, de Patin & de Vaillant, ont fourni à M. de Mautour le ſujet de quelques réflexions & recherches hiſtoriques. En 1732.

La premiére Médaille repréſente une tête avec des cheveux hériſſez, un viſage étonné, une bouche ouverte & un regard qui marque l'épouvente dans une occaſion périlleuſe.

La ſeconde Médaille offre une face maigre & allongée, les cheveux abbattus, & un regard fixe. On y reconnoît les mêmes traits qu'Ovide donne à l'Envie :

Pallor in ore ſedet, macies in corpore toto,
Nuſquam recta acies, &c. *Metam. lib. 2. Fab. 12.*

La pâleur eſt cependant l'effet de la peur, parce qu'alors le ſang & la couleur ſe retirent en dedans de nous; le viſage devient pâle & livide, comme le remarque Beroalde dans ſon Commentaire ſur les Metamorphoſes d'Apulée, lorſque Pſyché paroît troublée & agitée par les ſoins empreſſez d'un amant qu'elle ne connoît point :

Diriguere oculi, caliduſque è corpore ſanguis,
Inducto pallore, fugit, &c.

Ces deux Médailles ont eſté frappées par les ſoins de Lucius Hoſtilius Sacerna, dont elles portent le nom. C'eſt le même dont Céſar fait mention dans la guerre d'Afrique, & à qui il donna, avec ſix cohortes, le gouvernement de la ville de Lepti, qu'il deffendit vaillamment contre les troupes de Labienus.

Cet Hoſtilius eſt ſurnommé Sacerna, ſurnom dont l'explication ne ſe trouve pas dans le nombre de ceux qui ont eſté

citez par Onuphre dans ſon traité *De antiquis nominibus.* Sacerna deſcendoit du Roy Tullus Hoſtilius, & par ces deux Médailles, il a voulu renouveller la memoire d'un évenement ſingulier arrivé ſous le regne de Tullus, & décrit fort au long dans Tite-Live.

Lib. 1.

La ville d'Albe ayant eſté ſoûmiſe aux Romains par un traité fait après la victoire des Horaces, la paix ne fut pas de longue durée; elle fut rompue par la trahiſon du Dictateur Metius Suffetius, & par la revolte des Albains, qui attirérent dans leur parti les Fidénates & les Véïens.

Le Roy Tullus ayant pris la reſolution de les combattre, il s'apperçut au milieu du combat, qu'à la ſollicitation du Dictateur, les Albains, qui s'eſtoient d'abord declarez pour les Romains, tournérent leurs armes contr'eux. Tullus, pour prévenir l'épouvente qui pouvoit ſe répandre dans ſon armée, voua dans le moment, dit l'hiſtorien, douze Saliens & des temples à la Peur & à la Pâleur, *in re trepidâ duodecim vovit Salios, fanaque Pallori ac Pavori.* Ce vœu eut ſon effet, les troupes de Tullus défirent entiérement les ennemis, ils furent ſaiſis d'épouvente, Albe fut détruite, & Metius Suffetius fut écartelé, ſupplice dont Virgile fait mention dans la deſcription du Bouclier d'Enée,

Æneid. lib. 8.

Haud procul inde, citæ Metium in diverſa quadrigæ
Diſtulerant (at tu dictis Albane maneres)
Raptabatque viri mendacis viſcera Tullus
Per ſylvam, & ſparſi rorabant ſanguine vepres.

Denys d'Halicarnaſſe ne s'accorde pourtant pas avec Tite-Live ſur le temps & l'occaſion qui donnérent lieu à ce combat & à ce vœu des Romains; car au 3.e livre de ſes Antiquitez, il paroît que ce ne fut qu'après la deſtruction de la ville d'Albe, & dans une autre victoire que Tullus remporta ſur les Sabins, qu'il adreſſa ſa priére aux Dieux, & fit vœu d'augmenter de moitié le nombre des Saliens.

C'eſt ce qui fait la différence de ceux qui furent créez par Numa, d'avec ceux qui furent établis par Tullus. Les premiers

appellez *Palatini*, furent deſtinez au ſervice du Dieu Mars ſur le Mont Palatin, & ceux-cy furent appellez *Collini* ou *Collatini* & *Quirinales*, parce que leur autel eſtoit ſur le Mont Quirinal nommé ſimplement *Collis* par les Latins. Vigenere, dans ſes Commentaires, rapporte un paſſage de Servius ſur la difference de ces deux compagnies de Saliens, & remarque que ceux qui furent inſtituez par Tullus, furent encore appellez *Salii Pavorii*, & *Pallorii*.

Quoy qu'il en ſoit, ce ſont ces deux paſſions dont Lactance fait mention : *Pavorem Palloremque Tullus Hoſtilius figuravit & coluit*, & que Minutius Felix met au rang des cultes ſuperſtitieux qu'il reproche aux Romains : *Cloacinam Tatius invenit & coluit, Pallorem Hoſtilius atque Pavorem, mox à neſcio quo Febris dedicata, hæc alumna urbis iſtius ſuperſtitio.* *Cap. 20. de falſâ religione.*

En effet, ſi la ſuperſtition a produit un grand nombre de Divinitez, ou un peuple de Dieux, pour ſe ſervir des termes d'Arnobe, c'eſtoit communément par un ſentiment de reconnoiſſance pour les grands Capitaines, & pour ceux qui par la ſageſſe de leur gouvernement ou l'éclat de leurs actions, avoient procuré le bonheur & la gloire de la Patrie : mais d'ailleurs il eſt certain que la crainte n'eut pas moins de part à l'origine des Dieux, ſuivant le témoignage ſi connu de Petrone : *Contra gentes.*

Primus in orbe Deos fecit timor, ardua cælo
Fulmina dum caderent, diſcuſſaque mœnia flammis,
Atque ictus flagravit Athos, &c.

Des villes réduites en cendres par le feu du Ciel, le bruit du tonnerre, des montagnes frappées de la foudre, & d'autres évenements, dont les peuples ne connoiſſoient pas la cauſe, pouvoient bien exciter dans leur eſprit l'idée de quelque Divinité, & les déterminer à chercher dans le ciel ou ſur la terre des protecteurs pour les garantir des périls qui les menaçoient.

Ainſi, les hommes comblez des bienfaits de la nature, ou affligez par des calamitez publiques, apprirent à révérer ou à craindre une puiſſance cachée & ſecréte, qui leur envoyoit les

biens ou les maux, & n'ayant aucune idée du véritable culte, ils devinrent idolâtres.

De Civ. Dei, lib. 6. c. 10. S.t Auguſtin, parlant de la Peur & de la Pâleur, conſidére ces Divinitez du Paganiſme comme deux cruelles paſſions de l'homme, dont l'une fait impreſſion ſur l'ame, & l'autre ſur le corps : *Hoſtilius dedicavit Pallorem atque Pavorem, teterrimos hominis affectus, quorum alter mentis territæ motus eſt, alter corporis ne morbus quidem, ſed color;* & rien ne repréſente mieux l'effet que produit la crainte ou la douleur, que la maniere dont *Machab. l. 2. cap. 3. N. 16. & 17.* l'hiſtorien ſacré dépeint celle que reſſentit le Grand-Prêtre Onias, lorſqu'Heliodore entra dans le Temple pour en enlever le tréſor : *Facies enim & color immutatus declarabat internum animi dolorem; circumfuſa enim erat mœſtitia quædam viro, & horror corporis, per quem manifeſtus aſpicientibus dolor cordis ejus efficiebatur.*

L. 4. c. 23. Dans le même livre de la Cité de Dieu, S.t Auguſtin, parlant de la FELICITÉ que les Romains n'admirent que fort tard dans leur culte, s'étonne que Romulus, qui vouloit fonder le bonheur de ſa ville naiſſante, que Tatius & Numa, entre tant de Dieux & de Déeſſes qu'ils avoient déja établis, euſſent oublié la Felicité, & il remarque que ſi Tullus Hoſtilius l'avoit connuë, il ne ſe ſeroit pas aviſé de s'adreſſer à la Peur & à la Pâleur pour en faire de nouvelles Divinitez, puiſque quand on a la Felicité pour ſoy, l'on ne doit plus rien craindre. *Hoſtilius certè Rex, Deos & ipſe novos Pavorem atque Pallorem propitiandos non introduceret, ſi Deum iſtum noſſet & coleret; præſente quippe Felicitate, omnis Pavor & Pallor non propitiatus obſequeretur, ſed pulſus aufugeret.*

Quoyqu'il paroiſſe par l'hiſtoire Romaine que Tullus Hoſtilius fut le premier qui établit dans Rome le culte de la Peur & de la Pâleur, ces deux paſſions avoient déja eſté, pour ainſi dire, perſonifiées par les Poëtes & les Hiſtoriens Grecs. Ils ne croyoient pas que le courage & la vertu conſiſtaſſent à ne rien craindre, mais à éviter de ſouffrir quelque indignité. Ils penſoient que celuy qui craignoit d'offenſer & d'enfraindre les loix, eſtoit plus hardi & plus vertueux que celuy qui les

négligeoit ou les mépriſoit, & qu'enfin la crainte d'une mauvaiſe réputation rendoit ſeule l'homme plus diſpoſé à s'expoſer aux travaux & aux périls. *Nihil metuere niſi turpem famam,* diſoit Marius au Peuple Romain dans ſon diſcours rapporté par Salluſte.

La punition des crimes n'eſt pas moins de l'eſſence de la juſtice que la récompenſe des bonnes actions : c'eſt dans cette vûë que les Lacédémoniens, au rapport de Plutarque, avoient placé dans leur ville le temple de la Crainte auprès du tribunal des Ephores, parce qu'ils ne croyoient rien de ſi néceſſaire à la conſervation de l'Eſtat, que d'imprimer dans l'eſprit des méchants la crainte d'eſtre ſeverement punis.

Pour confirmer l'idée que les anciens avoient de cette paſſion, Héſiode, dans la deſcription du Bouclier d'Hercule, à l'imitation duquel Virgile a peint celuy d'Enée, repréſente le Dieu Mars dans ſon char accompagné de la Peur & de la Crainte.

——— ὣς δὲ Δεῖμός τε Φόβος τε V. 195.
Ἔστην.

Il dit dans ſa Théogonie que la Terreur & la Crainte eſtoient nées de Mars & de Venus.

——— Ἄρηϊ V. 933.
Ῥινοτόρῳ Κυθέρεια Φόβον Θ' Δεῖμον ἔπικτεν
Δεινοὺς, &c.

Pauſanias, dans ſes Corinthiaques, fait mention d'un ſepulcre de deux fils de Medée, Mermerus & Pherès, qui furent lapidez par les Corinthiens pour une cauſe injuſte, & il rapporte que cette injuſtice fut punie par une mortalité ſur les enfants en bas âge, qui dura juſqu'à ce que par ordre de l'Oracle on eut voué des ſacrifices annuels aux fils de Medée, & conſacré une ſtatue à la Peur. Lorſqu'Homére décrit les armes de Minerve allant au ſecours de Dioméde & des Grecs, il met ſur ſon égide la Peur, la Diſcorde, la Terreur & la Mort; & dans le même livre, lorſqu'il repréſente Hector qui joint Ménélas & Antiloque, il dit qu'il eſt ſuivi des redoutables troupes *Iliad. lib. 5.*

Troyennes qui ont à leur tête Mars & Bellone, & que celle-cy porte avec elle la crainte & l'effroy, car c'eſt ainſi que le Poëte donne aux armes de la Déeſſe les noms des paſſions qu'elle inſpire.

Dans le livre 11.e où il décrit le Bouclier d'Agamemnon qui ſe prépare au combat, il dit qu'au milieu de ce bouclier eſtoit gravée en relief l'épouventable Gorgone accompagnée de la Terreur & de la Fuite.

Dans le 13.e livre, il compare Idomenée & Méryon ſon Ecuyer, au Dieu Mars ſuivi de l'Epouvente & de la Fuite dont il eſt le pere.

Dans le 15.e lorſque Mars apprend par le récit de Junon que l'on a tué ſon fils Aſcalaphe, ce Dieu émû de colére, ordonne à la Terreur & à la Fuite d'atteler ſon char.

Ajoûtons que dans le 16.e livre de l'Iliade, où il eſt parlé du combat d'Ajax contre Hector, Homére, après avoir comparé la fuite des Troyens à un nuage noir & épais qui tombe & produit un furieux orage, il forme des troupes effrayées & miſes en déroute, deux perſonnages ſous les noms de la Peur & de la Fuite, qui s'élevant des vaiſſeaux des Grecs, courent du côté de Troye.

Eſchyle, dans ſa Tragédie des Sept devant Thébes, met la Peur au nombre des Divinitez par leſquelles ils ont fait leur ſerment.

Sur un bouclier noir ſept chefs impitoyables
Epouventent les Dieux de ſerments effroyables :
Près d'un taureau mourant qu'ils viennent d'égorger,
Tous la main dans le ſang, jurent de ſe venger.
Ils en jurent la Peur, le Dieu Mars & Bellone.

Telles ſont les réflexions que M. Moreau de Mautour a eu occaſion de faire ſur les deux Médailles de la famille *Hoſtilia*, qui repréſentent la *Peur* & la *Pâleur*. Il y en a peu qui juſtifient ainſi le culte des autres paſſions, ou infirmitez humaines, quoyqu'on pût également le prouver par le témoignage des plus grands Poëtes, & par l'autorité des plus graves hiſtoriens,

comme la Mort, l'Impudence, la Calomnie, la Fraude, la Pauvreté, la Diſcorde, &c. Il n'en eſt pas de même des vertus & des qualitez morales, comme l'Honneur, la Juſtice, la Clémence, la Pieté, la Conſtance, la Moderation; elles ſont le ſujet & le type le plus ordinaire des Médailles antiques, ſur-tout des Médailles Romaines.

DES EMBRASEMENTS DU MONT VE'SUVE.

UN endroit de la nouvelle Phyſique de M. Colonne, intitulée *Hiſtoire naturelle de l'Univers*, &c. fit naître à quelques perſonnes une difficulté qui fut propoſée à l'Académie par M. l'Abbé Souchay. L'Auteur dit, en parlant des embraſements du Mont Véſuve, qu'on n'en connoiſſoit point d'antérieur à celuy qui arriva du temps de l'Empereur Tite, & qu'on n'avoit point de preuve qu'il en fût arrivé auparavant. Il parut ſingulier, à ceux qui lûrent cet endroit, que cette montagne ſe fût enflammée pour la premiére fois d'une maniére ſi extraordinaire & ſi funeſte à tout le voiſinage; ils ſoupçonnérent qu'il devoit en eſtre du Véſuve comme de l'Etna & de quelques autres montagnes, dont les volcans ſont, pour ainſi dire, connus de tous les temps. M. l'Abbé Banier examina la queſtion, & chercha dans les anciens ce qu'on devoit penſer ſur ce ſujet. Le réſultat de ſes recherches fut, qu'il n'étoit pas douteux qu'on connoiſſoit avant le temps de Titus, que le mont Véſuve eſtoit ſujet à s'embraſer, mais qu'on ne trouvoit point dans les anciens, l'hiſtoire particuliére d'aucun de ces embraſements; que les auteurs Italiens qui ont parlé du Volcan du mont Véſuve, & que Récupitus entre autres, qui a fait un traité particulier de ſes incendies, n'a fait mention que de ceux qui ſont arrivez depuis celuy dont on vient de parler. En 1733. *De incendiis Montis Veſuvii.*

Pour prouver la premiére propoſition, car la ſeconde doit ſubſiſter juſqu'à ce qu'on produiſe une autorité qui la détruiſe,

M. l'Abbé Banier cite d'abord le témoignage de Strabon, qui
L. 5. p. 247. s'explique ainſi : « Au-deſſus de ces lieux eſt le mont Véſuve,
» extrêmement fertile, ſi vous exceptez ſon ſommet, qui eſt to-
» talement ſtérile, & qui paroît d'un terrein couleur de cendre;
» on y voit même des cavernes remplies de pierres de la même
» couleur, & comme ſi elles avoient eſté brûlées & calcinées
» par le feu, d'où l'on pourroit conjecturer que ces lieux ont
» eſté autrefois enflammez, & qu'il y avoit en cet endroit un
» volcan, qui n'a ceſſé que lorſque les matiéres inflammables ont
» eſté conſumées. Peut-eſtre que c'eſt cela même qui eſt la cauſe
» de la fertilité des lieux voiſins, comme on a dit des environs
» de Catane, que le terrein de ce lieu, mêlé des cendres du
» mont Etna, eſtoit devenu un excellent vignoble, car les ma-
» tiéres, pour eſtre ainſi enflammées, doivent avoir une graiſſe
» qui les rend propres à la production des fruits ». Ce paſſage d'un auteur auſſi exact que Strabon, & qui vivoit long-temps avant l'événement arrivé ſous l'empire de Titus, prouve deux choſes, l'une, qu'il eſtoit aiſé de reconnoître qu'il y avoit eu autrefois un volcan ſur le Véſuve, mais qui s'eſtoit éteint faute de matiére; l'autre, que ce ſçavant Géographe ignoroit en quel temps cette montagne avoit jetté des flammes, & ne ſçavoit rien de particulier d'aucun de ſes embraſements.

Lib. 4. Diodore de Sicile, qui auroit dû mieux connoître qu'aucun autre l'état du mont Véſuve, dit ſeulement que cette montagne laiſſe voir des marques d'anciens embraſements, ſans entrer ſur cet article dans aucun détail. Vitruve parle des pierres ponces que le Véſuve avoit jettées, ce qui prouve qu'il en connoiſſoit le volcan.

Pline, à qui l'embraſement du Véſuve fut ſi funeſte, parle
Page 154. de l'édit. in-fol.° deux fois de cette montagne, 1.° dans le livre 3. mais il ne s'agit en cet endroit que de ſa ſituation. 2.° Dans le livre 14.
Page 708. où parlant de la qualité des vins & des vignes, il dit : *Ex iis minor auſtro læditur, cæteris ventis alitur, ut in Veſuvio monte, Surrentiniſque collibus.* D'où il eſt aiſé de conclure que Pline ne connoiſſoit ni le volcan de cette montagne, ni la qualité ſulphureuſe de ſon terrein, qu'il auroit donnée comme Strabon;

pour

pour une des cauſes de la fertilité des vignes, ou du goût du vin qu'elles produiſoient. En effet, lorſqu'il a eu occaſion de parler du mont Etna (& il faut remarquer que c'eſt dans le même livre 3.) il ne manque pas de faire mention des feux qui en ſortoient, *nocturnis mirus incendiis*, &c. Le P. Hardouin, ſi étendu d'ailleurs dans ſes notes ſur Pline, n'en fait aucune ſur ces deux endroits.

Un paſſage de Corneille Tacite prouve que du temps de Tibére, les irruptions de cette montagne n'avoient encore cauſé aucun ravage dans les environs; car, parlant de l'iſle de Caprées, où cet Empereur s'eſtoit retiré, il dit que ce pays étoit charmant avant que les embraſements du Véſuve l'euſſent défiguré, *antequam Veſuvius mons ardeſcens faciem loci verteret:* d'où l'on doit conclure que les ravages que le feu du Véſuve cauſa dans le pays des environs, ſont poſtérieurs à la retraite de Tibére, & en même temps, que l'hiſtorien fait alluſion au célébre embraſement qui fit périr Pline, & dont il avoit demandé le détail à Pline le jeune pour ſçavoir les circonſtances de la mort de ſon oncle. La lettre qui contient le détail circonſtancié de cet événement, ne fait mention d'aucun autre embraſement antérieur, & ne donne aucune lumiére ſur la queſtion qu'on examine, ce qui fait juger que l'auteur ne ſçavoit pas que le Véſuve ſe fût allumé avant ce temps-là; non plus que Dion qui décrit ſi bien cet embraſement, ni Xiphilin qui en fait une deſcription pompeuſe, de même que de celuy qui arriva enſuite ſous l'empire de Septime Sévére.

Annal. lib. 4: cap. 67.

L. 6. Ep. 16.

Euſébe, dans ſa chronique, fait mention de l'embraſement arrivé ſous l'empire de Titus, mais il ne parle d'aucun autre qui ſoit antérieur à celuy-là, ce qu'il n'auroit pas manqué de faire s'il en avoit connu quelqu'un. Scaliger ne cite à cette occaſion que l'éruption des flammes du Véſuve arrivée l'an 472. qui fut ſi conſidérable, que les cendres furent, dit-on, portées par le vent juſqu'à Conſtantinople, & cauſérent une ſi grande conſternation dans cette ville, qu'on y inſtitua, en mémoire de cet événement, une feſte annuelle qui ſe célébroit le 8.me des ides, c'eſt-à-dire, le 6. de Novembre. Ce fait eſt rapporté

N.o 2095.

Indict. 10. par le Comte Marcellin ſous le Conſulat de Marcianus & de Feſtus ; mais on ne trouve l'hiſtoire de cette feſte dans aucun Ménologe des Grecs.

A ces autoritez tirées des hiſtoriens, M. l'Abbé Banier joint celles des poëtes. Il ne cite d'abord qu'avec quelque ſorte de peine le témoignage de Lucrece, parce que le vers 747. du livre 6. le ſeul où ce poëte faſſe mention du Véſuve, a ſouffert juſqu'à dix corrections pour pouvoir y mettre le mot de *Véſuve*, ſans lequel il n'avoit aucun ſens, ainſi qu'on peut le voir dans l'édition d'Havercamp ; le voicy dans ſon dernier eſtat.

Qualis apud Cumas locus eſt, montemque Veſuvum,
Oppleti calidis ubi fumant fontibus auctus...

Mais il paroît du moins que cet ancien Poëte connoiſſoit la qualité du terrein ſulphureux du Véſuve, & des fontaines chaudes des environs.

L'autorité de Valerius Flaccus eſt plus préciſe. Ce Poëte avoit dédié ſon ouvrage des Argonautiques à Veſpaſien pere de Titus, donc il écrivoit avant l'embraſement arrivé ſous ce dernier Empereur.

Argon. lib. 4. *Sic ubi prærupti tonuit cum forte Veſevi*
Heſperiæ lethalis apex.

Silius Italicus eſt encore plus ancien, puiſqu'il vivoit du temps de Neron, & ſon témoignage eſt par conſéquent plus déciſif ; voici comme il parle du mont Veſuve.

Sic ubi vi cæcâ tandem devictus, ad aſtra
Evomuit paſtos per ſæcla Veſuvius ignes,
Et pelago & terris fuſa eſt Vulcania peſtis.

Il paroît même par ces vers, que le Poëte ſçavoit que le Véſuve avoit cauſé quelquefois des ravages ſur mer & ſur terre.

On avoit regardé le ſilence de Virgile, comme une preuve que ce Poëte ne connoiſſoit point le Volcan du Véſuve, puiſqu'il n'en parloit point, luy qui avoit demeuré long-temps à Naples ; mais avec cette reſtriction, que la preuve n'eſtant

que négative, ne devoit rien conclurre : cependant M. l'Abbé Banier tire du même Virgile une induction qui perſuade que ce Poëte ignoroit réellement les embraſements de cette montagne ; car au ſecond livre de ſes Géorgiques, parlant d'une campagne fertile & très-bien cultivée, il ſe ſert de cette comparaiſon,

Talem dives arat Capua, & vicina Veſuvo
Ora jugo.

S'il avoit eu quelqu'idée de l'ancien Volcan, indépendamment des beautez qu'un pareil objet prête naturellement à la Poëſie, & dont Virgile ſçavoit bien tirer parti, il n'auroit pas manqué d'en parler au moins, comme d'un voiſinage quelquefois redoutable aux hommes, & de prévenir Strabon dans la remarque qu'il a faite ſur la principale cauſe de la fertilité du terroir des environs. Il n'eſt pas inutile d'obſerver à l'occaſion de ce vers, que Servius ſe trompe, en prétendant que le Poëte ne parle pas en cet endroit du Véſuve, mais du Véſule, montagne de Ligurie aux pieds des Alpes : quelle apparence que Virgile eût joint le Véſule à Capouë, qui eſt ſi proche du Véſuve ?

On ne cite point icy les vers Sibyllins qui ſont dans le 4.e livre, où il eſt parlé de l'embraſement du mont Véſuve, & où l'auteur, quel qu'il ſoit, fait une alluſion viſible à l'embraſement arrivé du temps de Titus, & ſemble avoir copié Xiphilin ; nouvelle preuve de la ſuppoſition récente de l'ouvrage, preuve à laquelle on n'avoit peut-eſtre pas fait attention. *V. 127. & ſuiv.*

De toutes ces autoritez M. l'Abbé Banier conclud trois choſes, la premiére, que le Véſuve avoit jetté des flammes dès les temps les plus reculez ; la ſeconde, que ſon Volcan s'eſtoit éteint ; la troiſiéme, que nous n'avons aucune époque fixe, ni l'hiſtoire d'aucun embraſement de cette montagne avant le temps de l'Empire de Titus, & que M. Colonne ne ſe ſeroit pas trompé s'il n'avoit voulu dire que cela.

Aux preuves rapportées par M. l'Abbé Banier, on peut joindre icy les remarques de M. Bianchini, que M. Freret ſe contenta d'indiquer *. Entre les différentes preuves que cet

* *Hiſtoria univerſale provata con monumenti e figurata con Simboli de gli Antichi. In Roma* M. DCXCIX. pag. 246. & ſuivantes.

auteur rapporte de l'époque du déluge, il employe les obſervations qui furent faites près du mont Véſuve en 1689. Comme on y fouilloit des terres, aux environs & à près d'un mille de la mer, on rapporta, dit-il, au maître du domaine de l'endroit où l'on creuſoit, qu'on y rencontroit différentes couches de terre poſées horiſontalement les unes ſur les autres, comme autant de pavez qu'on y auroit placez exprès ; il ordonna qu'on creuſât auſſi avant qu'on le pourroit. Quelques Inſcriptions antiques qu'on trouva, & qui faiſoient mention de la Ville de Pompée, qui avoit eſté en cet endroit-là ou aux environs, engagérent les travailleurs à continuer juſqu'à ce que l'eau, qui ſurvint en abondance, les obligea de diſcontinuer. Ces ouvriers avoient alors creuſé juſqu'à plus de 70. pieds de profondeur, & ils avoient toûjours rencontré différentes couches placées reguliérement les unes ſur les autres, d'abord de terre propre à eſtre cultivée, puis de pierres brûlées ou calcinées & vitrifiées. M. Bianchini informé que le *Signor Franceſco Pichetti* celébre Architecte de Naples, avoit tenu un Journal exact du progrès de cette découverte, le luy demanda pour le rapporter dans ſon hiſtoire, & le voicy.

On trouva d'abord une couche de bonne terre épaiſſe de douze palmes *, enſuite une couche épaiſſe de quatre palmes de pierres noires & vitrifiées, puis trois palmes de terre franche ; enſuite ſix palmes & demi de terre auſſi vitrifiée & calcinée, avec quelques charbons. Ce fut ſur cette couche que ſe trouvérent les Inſcriptions dont on a parlé ; puis dix palmes de terre franche, après cela deux palmes ſeulement de terre brûlée comme celle de l'autre couche, puis huit palmes d'une autre terre franche, enſuite quatre palmes de terre vitrifiée, mais plus legére que la premiére ; puis vingt-cinq palmes d'une terre encore plus franche que la précedente, & ſi dure qu'elle reſſembloit au tuf : après cette eſpéce de tuf, ſeize palmes de pierre brûlée, enfin douze palmes de tuf avant que de rencontrer l'eau douce, dont la quantité empêcha de pouvoir creuſer plus avant.

* Le Palme Romain en uſage dans toute l'Italie, a huit pouces trois lignes.

C'eſt ſur la profondeur de la couche dans laquelle furent trouvées les Inſcriptions qui regardent la ville de Pompée, que s'appuye M. Bianchini, pour prouver le temps des différentes éruptions du mont Véſuve; car ſans s'arrêter beaucoup à établir la veritable poſition de cette ville, au ſujet de laquelle il renvoye au Dictionnaire géographique de Baudrand, il eſt ſûr qu'elle eſtoit aux environs du mont Véſuve; & l'auteur ſuppoſant, ce qui eſt très-vrayſemblable, que ces Inſcriptions furent enſevelies en cet endroit au temps de l'embraſement qui arriva ſous l'Empire de Titus, par la profondeur de cette couche, & par celles qui y ont eſté adjoûtées dans l'eſpace de ſeize cens ans écoulez depuis le regne de Titus juſqu'à préſent, dans les embraſements qui ont ſuivi, & dont l'hiſtoire eſt connue, il conclud que la couche la plus profonde, c'eſt-à-dire, celle de tuf après laquelle on trouva l'eau douce, eſtoit celle-là même qui paroiſſoit après le déluge, & que la couche de terre brûlée au-deſſus de celle-là doit avoir eſté formée dans l'antiquité la plus reculée, & dans les temps qui ſuivirent de près l'inondation de la terre; de ſorte qu'on peut dire avec Silius Italicus, comme on l'a rapporté cy-deſſus:

Evomuit paſtos per ſæcla Veſuvius ignes.

Car tel eſt le raiſonnement de M. Bianchini. La nature ſuit à peu-près la même méthode dans ſes opérations, & il n'eſt pas douteux que le Véſuve ayant épuiſé dans un de ſes embraſements, les matiéres qui s'eſtoient enflammées, il faut un certain temps pour qu'il s'en raſſemble d'autres: or nous ne trouvons depuis ſeize cens ans que deux éruptions de cette montagne. L'auteur ne parle que de celles qui ont eſté aſſez abondantes pour former des couches ſenſibles ſur la terre, l'une en 472. celle-là même que rapporte le Comte Marcellin, & dont il a eſté parlé dans ce Mémoire; l'autre le 5. Decembre 1631. dont Calviſius a parlé dans ſa Chronique, & de laquelle on voit un détail plus étendu dans la lettre de Guillaume Berdiſi, que l'Abbé Nazari a inſerée dans ſon Journal littéraire. Ainſi, comme le Véſuve a mis ſeize cens ans à former ces deux couches, & qu'il y en a trois plus profondes, qui contiennent des

Ad ann. 1631.

Sur l'année 1674. *p.* 146.

pierres calcinées & vitrifiées, on doit conclurre que cette montagne a mis environ deux mille quatre cens ans, plus ou moins, à les former, ce qui va juſqu'à l'antiquité la plus reculée.

M. Bianchini rapporte dans la ſuite quelques autres obſervations ſur le même ſujet, & il paroît ſouhaiter qu'on fît près des autres montagnes où il y a des Volcans, les mêmes expériences qui ont eſté faites près du mont Véſuve, ce qui véritablement ſeroit digne de la curioſité des Sçavants & des Philoſophes.

NOUVELLES REMARQUES SUR LE STADE D'OLYMPIE

Comparé aux Cirques de Rome.

IL n'y a rien de plus célébre dans l'hiſtoire de l'ancienne Gréce, que la célébration des Jeux Olympiques, qui ſe renouvelloient au bout de quatre ans révolus, & c'eſt à l'inſtitution de ces Jeux, que la Chronologie Grecque eſt redevable de ſa premiére certitude. La pluſpart des anciens auteurs, & après eux quantité de modernes, ont parlé de ces jeux; leur multiplicité, leur ordre, les regles qui s'y obſervoient, les prix des vainqueurs, tout cela eſt expliqué dans un grand détail; mais nous avons moins de lumiéres ſur la topographie du lieu deſtiné aux différents exercices qui formoient ces jeux. Pauſanias qui en a parlé aſſez au long, s'eſt plus appliqué à rechercher l'hiſtoire moins connuë des monuments qui s'y rencontroient, qu'à donner une idée claire du lieu même, la deſcription qu'il fait du ſtade eſt très-obſcure, & l'on eſt obligé de convenir, que ni la traduction de M. l'Abbé Gedoyn, ni la Planche gravée par les ſoins de M. le Chevalier Follard, ne levoient pas les difficultez que l'on pouvoit former ſur cette deſcription.

In Eliac.

C'eſt pour les reſoudre enfin ces difficultez, s'il eſt poſſible,

que M. l'Abbé Gedoyn luy-même, qui a jugé cette matiére digne d'une nouvelle attention de ſa part, & ſucceſſivement M. de la Barre & M. l'Abbé Banier, ont lû à l'Académie trois Diſſertations qui n'ont de commun que l'objet auquel elles ſe rapportent. On trouvera les deux premiéres dans les Memoires, & nous allons rendre compte de la troiſiéme. En 1732. *Tome 9. page 360. & 376.*

Saumaiſe ſur le chapitre 46. de Solin, dans lequel à l'occaſion de la Cappadoce, l'auteur parle des chevaux & de leurs Ecuyers, fait un ample commentaire ſur ce ſujet, & rappelle tout ce qu'une vaſte érudition pouvoit fournir à un ſçavant comme luy, ſur les ſtades des anciens, ſur les mots *carceres, repagula*, & ſur pluſieurs autres circonſtances; mais il ne dit rien de particulier ſur le Stade d'Olympie, & ne touche en aucune maniére aux difficultez agitées dans l'Académie à l'occaſion de la deſcription de Pauſanias, non plus que Spon, qui dans ſes voyages parle aſſez au long des Stades d'Athénes & de Smyrne.

Panvini, qui a fait un ample traité ſur les Jeux du Cirque chez les Romains, avoit une belle occaſion de parler de ceux des Grecs, les auteurs des traitez particuliers font ſouvent des digreſſions moins néceſſaires; mais quoyque celuy-cy ne laiſſe rien à deſirer ſur les Cirques des Romains, tant ſur ceux qui exiſtoient de ſon temps en tout ou en partie, que ſur ceux qui ſont repréſentez ſur les Médailles, il ne dit rien de ceux des Grecs, & ſur-tout de celuy d'Olympie: malgré ſon ſilence ſur cet article, il eſt aiſé, dit M. l'Abbé Banier, de juger, en comparant la deſcription que Pauſanias fait de ce ſtade, avec les figures que Panvini a fait graver des différents Cirques des Romains & de l'Hippodrome de Conſtantinople, qui ſubſiſtoit en partie de ſon temps, qu'ils eſtoient tous faits ſur le plan & ſur le modéle de celuy-là. Ainſi, quoyque les ornements, les ſtatuës, les autels, & les autres monuments, qui avoient eſté placez dans les différents Cirques ou Hippodromes, fuſſent différents de ceux du ſtade d'Olympie, ſuivant le goût & la magnificence de ceux qui les avoient fait conſtruire, ou qui dans la ſuite des temps les firent réparer; il paroît que pour

l'eſſentiel ils eſtoient les mêmes. Ils eſtoient tous d'une certaine longueur, terminez aux deux bouts en demi-rond, ils repréſentoient ou le monde entier, ou quelque partie de la terre, ou la mer, & formoient une eſpéce de cercle, d'où les Latins ont fait le mot *Circus:* & c'eſt ainſi que, ſuivant les anciens, celuy de Conſtantinople repréſentoit l'Europe, & celuy d'Olympie la Mer Mediterranée, faite à peu près comme un vaiſſeau, dont la prouë, ſelon Pauſanias, eſtoit le modéle de la place qui précédoit la lice. Cet auteur ne parle pas du nombre des loges ou remiſes, où ſe tenoient avant la courſe les chars & les chevaux, mais les auteurs Latins diſent que dans les Cirques Romains il y en avoit douze pour marquer les douze ſignes du Zodiaque, ainſi qu'on peut le voir dans Panvini & dans Caſſiodore, que cet auteur a copié.

Dans les Cirques Romains, ces loges eſtoient diſpoſées de maniére qu'en lâchant les cordes qui y contenoient les chars, ils partoient en même temps, ſans avoir aucun avantage les uns ſur les autres, & couroient tout de ſuite. Les loges, ſelon Pauſanias, eſtoient diſpoſées plus irreguliérement dans le ſtade d'Olympie, ſoit qu'on eût eſté gêné par le terrein, ſoit qu'on ſe fût attaché à conſerver la figure de la prouë d'un vaiſſeau; ainſi, lorſque les cordes eſtoient lâchées, il falloit que les chars arrivaſſent en un certain endroit que Pauſanias nomme l'*éperon*, où l'on avoit ſoin, dit M. l'Abbé Banier, de les apparier pour conſerver l'égalité dans la courſe: & dès-là on ne voit pas trop ni à quoy ſervoient ces cordes, les Ecuyers eſtant bien capables de retenir leurs chevaux, ni pourquoy, ſuivant cet auteur, on tiroit les loges au ſort; car ſi on examine cette propoſition, elle ne peut recevoir que deux ſens. On pouvoit tirer les loges au ſort, ou parce qu'il y en avoit de plus avantageuſes les unes que les autres, vû leur figure irreguliére, ou parce que n'y en ayant pas un aſſez grand nombre pour les prétendants, on faiſoit une eſpéce de loterie compoſée d'autant de *numeros* qu'il y avoit de chars, & ſeulement d'autant de billets noirs qu'il y avoit de loges; & M. l'Abbé Banier croit que c'eſt dans ce dernier ſens qu'il faut entendre Pauſanias, puiſque l'idée de

l'avantage

l'avantage de quelques loges ſur les autres ne ſubſiſtoit pas, attendu que lorſque les chars en eſtoient ſortis, il falloit ſe former en un autre endroit pour y eſtre appariez, & entrer de-là dans la lice où ſe faiſoit la courſe.

Pour continuer de marquer la reſſemblance des Cirques Romains & du Stade d'Olympie, il faut penſer, adjoûte M. l'Abbé Banier, que dans les uns & les autres il y avoit au bout une borne autour de laquelle il falloit paſſer; & comme ceux qui en approchoient le plus près décrivoient un cercle moins grand que ceux qui en paſſoient plus loin, ils avoient de l'avantage ſur eux, mais auſſi on couroit le danger de la heurter & de briſer le chariot, & c'eſtoit en cet endroit principalement que paroiſſoit l'adreſſe de ceux qui conduiſoient les chars. Horace exprime cette adreſſe dans ce vers,

Metaque fervidis evitata rotis. *Ode 1.*

Dans les Cirques Romains & dans l'Hippodrome de Conſtantinople, il y avoit, comme dans celuy d'Olympie, des ſiéges & des loges tout du long, pour y placer les juges & les ſpectateurs diſtinguez, comme des Prêtreſſes ou des Veſtales, &c. Et ſi dans ce dernier, il n'y en avoit, ſelon Pauſanias, que d'un côté, c'eſt, à ce que croit M. l'Abbé Banier, parce qu'on avoit eſté gêné par le terrein ſitué au bas & tout le long d'une colline, où l'on avoit cependant ménagé des places, mais moins commodes pour le peuple qui accouroit en foule à ces jeux. Les Romains avoient choiſi des lieux plus dégagez, & dès-là leurs Cirques eſtoient plus reguliers, ainſi qu'on peut le voir dans les figures que Panvini en a fait graver, ſur-tout dans celle du grand Cirque.

Dans le Stade d'Olympie, on voyoit, ſelon le même Pauſanias, le tombeau d'Endymion, un temple de Cerès, la ſtatue d'Hippodamie, & quelques autres monuments; & comme ils n'ont aucun rapport eſſentiel avec les jeux qu'on y célébroit, il paroît qu'ils y eſtoient lorſqu'on fit ſervir ce lieu à former le Stade, ce qui apparemment avoit cauſé les irrégularitez qui s'y rencontroient. Les Romains, qui, comme on vient de le

EXPLICATION
DE QUELQUES PASSAGES D'ANCIENS AUTEURS.

ARTICLE PREMIER.

Sur le commencement du Poëme d'HÉSIODE, que l'on appelle le Bouclier d'HERCULE.

LEs premiers Vers du Poëme d'Héſiode, qui porte le nom de *Bouclier d'Hercule*, ont fait naître parmi les Sçavants
1732. des difficultez que M. de Chambort a jugé à propos d'examiner de nouveau.

Pour eſtre au fait de ces difficultez, il eſt néceſſaire de rapporter les trois premiers vers du Poëme dont il s'agit.

Ἢ οἵη περλιπροῦσα δόμους ἠδ' πατρίδα γαῖαν
Ἦλυθεν ἐς Θήβας, μετ' ἀρήϊον Ἀμφιτρύωνα,
Ἀλκμήνη θυγάτηρ λαοσόου Ἠλεκτρύωνος.

Les Interprétes Latins expliquent ordinairement ces mots ἢ οἵη qui forment la principale difficulté, par ceux de *aut qualis*, ce qui marqueroit qu'ils ne feroient pas le commencement du Poëme, mais que les premiers vers en auroient eſté perdus. En effet, Canterus qui les a ainſi interprétez, dit avoir appris de Jean Daurat, que le Poëme en queſtion faiſoit partie d'un autre plus conſidérable, qu'Héſiode avoit compoſé à la louange de pluſieurs femmes illuſtres, & que ce Poëme eſtoit intitulé
In Bœot. μεγάλαι ἠοίαι. Pauſanias, Athénée & les Interprétes de Pindare, de Sophocle & d'Apollonius, citent ces μεγάλαι ἠοίαι, & diſent que les louanges que ce Poëte donnoit à ces Dames illuſtres, eſtoient renfermées dans un certain nombre de vers, dans leſquels elles eſtoient comparées l'une avec l'autre; que cette idée de ſimilitude & de comparaiſon l'avoit obligé

d'employer ſouvent ces mots ἢ οἵη, *aut qualis,* ce qui fit donner au Poëme le titre que nous venons de rapporter. Herméſianax Poëte de Colophon, prétendoit même qu'Héſiode n'avoit ſi ſouvent répeté ces mots, que parce qu'ils eſtoient le nom de ſa maîtreſſe, qu'il avoit voulu rendre célébre. Ces autoritez ont engagé Canterus à conclurre que le titre de *Bouclier d'Hercule* que porte à préſent le Poëme en queſtion, ne doit pas nous empêcher de croire qu'il n'eſt qu'une partie d'un ouvrage plus étendu; de même que le Songe de Scipion fait un ouvrage à part parmi les œuvres de Ciceron, quoyqu'il ne ſoit qu'un fragment du ſixiéme livre de la République, compoſé par cet orateur: ainſi il croit qu'on doit traduire de cette ſorte les vers que nous venons de rapporter: *ou telle que fut Alcmene fille d'Electryon deffenſeur des peuples, lorſqu'après avoir quitté ſa maiſon & ſa patrie, elle vint à Thebes après le belliqueux Amphitryon.*

Tzetzès, au contraire, croit que le Poëme, tel que nous l'avons, eſt entier, & explique les mots ἡ οἵη par *qualis,* en diſant qu'il faut regarder l'ἡ comme l'article ἡ, non comme la particule disjonctive ἢ, qui ne peut pas naturellement ſe trouver à la tête d'un ouvrage; il adjoûte qu'on ne doit conſiderer le mot d'après que comme un terme d'admiration, le Poëte l'ayant ainſi placé en commençant l'éloge d'Alcméne, & il aſſure qu'il faut traduire ainſi: *Que de perfections avoit Alcméne fille d'Electryon,* & le reſte. Jean Diacre, autre ſcholiaſte Grec, ne prend cette expreſſion que comme une épithéte ſynonyme avec ὁποία, μεγάλη, & traduit, *la grande Alcméne, &c.* M. Guiet, autre critique, ne fait qu'un mot des deux, & prétend que c'eſt un adjectif féminin tiré d'ἠοῖος, qui ſignifie le temps du matin, & penſe qu'il faut rendre ainſi les vers en queſtion: *Alcméne arriva un matin à Thébes, &c.* *Notes ſur le Bouclier d'Hercule,*

M. de Chambort rejette ces quatre explications; le Poëme, ſelon luy, tel que nous l'avons, eſt complet, il eſt compoſé à la louange d'Hercule; & s'il y eſt parlé d'Alcméne, c'eſt qu'elle eſtoit mere de ce héros. Le ſcholiaſte de Pindare nous a conſervé les premiers vers de deux autres Poëmes d'Héſiode, qui commençoient auſſi par ces mots ἢ οἵη: le premier eſtoit à la

louange d'Euphémus célébre Argonaute fils de Neptune; le ſecond louoit Ariſtée fils d'Apollon: or il y a apparence que dans ces deux ouvrages le Poëte parlant de la naiſſance de ces deux héros, s'eſtoit ſervi de la même expreſſion. Il eſt étonnant, continue M. de Chambort, que l'opinion de Canterus, ſi peu fondée, ait eſté ſuivie par Heinſius, par M. le Clerc, par Caſaubon & par tant d'autres. Celle de Tzetzès ne mérite pas plus d'attention. Un Poëte comme Héſiode, qui a employé dans tous ſes ouvrages un ſtile ſimple & uni, auroit-il commencé celuy du Bouclier comme un écolier, par la figure de l'admiration? Selon luy, Jean Diacre n'a pas plus de droit de transformer ces deux mots en une épithete; M. Guiet a encore moins de raiſon de ne faire qu'un ſeul mot des deux, tous les manuſcrits & tous les imprimez les ſéparent, & il eſt ridicule de penſer que le Poëte ait voulu exprimer qu'Alcméne eſtoit arrivée *le matin.*

Toutes ces difficultez ſe ſeroient évanouies, dit M. de Chambort, ſi les interprétes d'Héſiode avoient fait réflexion que dans les bons auteurs Grecs le mot οἵη doit ſe rendre par *ſola,* en le prononçant avec un eſprit doux ſur la premiére ſyllabe, & que l'η eſt ſon article; expreſſion d'autant plus naturelle, qu'elle marque en quel état Alcméne arriva à Thebes après la mort de ſes freres, que ſon mari n'avoit pas encore vengée, & celle de ſon pere Electryon, auquel un accident imprévû avoit ôté la vie, comme le rapporte Apollodore. Ainſi, M. de Chambort ſoûtient que pour exprimer heureuſement ce qu'Héſiode a voulu dire, il faut traduire de cette ſorte les trois premiers vers de ſon Poëme: *Alcméne fille d'Electryon protecteur des peuples, ayant quitté ſa demeure, vint ſeule à Thebes après le brave Amphitryon.* Elle revenoit de Tirynthe, ville que ſon mari avoit eſté obligé de quitter pour ſe retirer à Thebes, après avoir malheureuſement tué Electryon.

Pour prouver que cette traduction exprime bien le ſens de ces vers, M. de Chambort ne ſe contente pas de renvoyer aux dictionnaires où l'on trouve le nom adjectif dont οἷος eſt le maſculin, οἵη le féminin, & οἷον le neutre; il le prouve encore

par trois paſſages d'Homére, où le même mot ſignifie *ſeul* ou *ſeule*. Le premier ſe trouve au vers 287. du 20.e livre de l'Iliade, où il eſt dit qu'Enée leva *ſeul*, οἷος, une pierre que deux hommes du temps de ce Poëte auroient eu de la peine à lever. Le ſecond eſt pris du premier livre de l'Odyſſée, vers 331. où Homére dit que Penélope ne voulut pas venir ſeule, σὺν οἵῃ, à la porte de la ſalle du banquet où eſtoient ſes amants. Le troiſiéme enfin ſe lit dans le 2.e livre de l'Iliade, vers 486. où le Poëte dans l'invocation des Muſes, à l'occaſion du dénombrement, s'exprime ainſi : *nous en avons entendu le ſeul bruit*, οἷον ἀκούομεν. Voilà trois exemples choiſis dans les trois genres de cet adjectif.

Les Interprétes, continue l'Académicien, n'expliquent pas plus heureuſement les derniers mots des trois vers en queſtion, en diſant : *ſecuta maritum Amphitryonem*, il faut traduire *poſt mavortium Amphitryonem :* la prépoſition μετὰ miſe avant un accuſatif ſignifie *après;* le mot ἀρῑῆϊον ne ſignifie pas *mari*, c'eſt une épithete qui marque la valeur d'Amphitryon, & qui eſt dérivée d'Ἄρης, nom du Dieu de la guerre.

M. de Chambort fait trois autres réflexions ſur ce paſſage d'Heſiode; la premiére, ſur la mere d'Alcméne, qu'Héſiode ne nomme point, & qu'il croit eſtre, non Anaxo, comme le dit Apollodore, ni Euryméde, comme le penſe Diodore de Sicile, mais Lyſidice fille de Pélops, comme l'a dit Plutarque, dont le ſentiment eſt confirmé par une ancienne Inſcription, qui marque qu'Hercule eſtoit petit-fils de Pélops. La ſeconde tombe ſur l'épithete λαοσσόος donnée à Electryon, qu'Heſychius prétend eſtre compoſée de λαὸς *populus*, & de σείω *agito, concutio*, ce qui marqueroit dans ce Prince un génie vif & remuant, pendant que d'autres la dérivent de λαὸς & σόω, *ſervo, conſervo*, ce qui eſt plus probable. La troiſiéme regarde le méchaniſme du troiſiéme vers, qui finit par le mot Ἠλεκτρύωνος; pour trouver un dactyle au cinquiéme pied de ce vers, il faut faire la ſeconde ſyllabe bréve, cependant elle eſt ſuivie de deux conſonnes : on ne gagne rien en diſant que le vers eſt ſpondaïque, car comment en faire quatre ſyllabes longues ? M. de Chambort a cru

y remédier, ou en retranchant le ϰ ou en le tranſpoſant, & le mettant avant le λ ou auprès; & il adopte ce retranchement, qui n'eſt pas ſans exemple dans Homére & dans les autres bons Poëtes.

ARTICLE II.

Sur un endroit de la XVIII.e Lettre de CICERON à ATTICUS.

UN Paſſage des Epîtres de Ciceron à Atticus a fourni au même Académicien pluſieurs réflexions critiques. Ce paſſage *Edit. de Græv.* eſt tiré de la Lettre 18.e du premier livre, dattée du 11.e jour avant les Kalendes de Février, ſous le Conſulat de Quintus Metellus & de Lucius Afranius, c'eſt-à-dire du 20. Janvier de l'an de Rome 694. le voici: *nihil mihi nunc ſcito tam deeſſe, quam hominem eum, quîcum omnia, quæ me curâ aliquâ afficiunt, una communicem, qui me amet, qui ſapiat, quîcum colloquar, nihil fingam, nihil diſſimulem, nihil obtegam: abeſt enim frater* ἀφελέσταϛος *& amantiſſimus: Metellus non homo, ſed littus atque aër & ſolitudo mera, &c.*

Ciceron ſe plaint à ſon ami de n'avoir perſonne de confiance à qui il pût s'ouvrir ſur l'état des affaires; mais il faut avouer que la maniére dont il s'exprime depuis les mots *abeſt enim frater* & le reſte, paroît fort obſcure. Les anciens éditeurs de Ciceron ponctuoient cette phraſe d'une autre maniére; ils liſoient le mot *amantiſſimus* avec le mot *Metellus,* après lequel ils mettoient un ou deux points: *abeſt enim frater* ἀφελέσταϛος, *& amantiſſimus Metellus, non homo, ſed littus atque aër & ſolitudo mera.* Paul Manuce a fort bien remarqué que l'épithete regarde le frere de Ciceron, & qu'ainſi il falloit placer la marque de la diviſion de la phraſe après le mot *amantiſſimus,* comme on l'a ponctué dans le paſſage; mais il reſtera toûjours à ſçavoir ce que veut dire Ciceron avec ces expreſſions, *Metellus non homo, ſed littus atque aër & ſolitudo mera!* parle-t-il de Q. Metellus alors Conſul? Mais il dit dans la même lettre, *Metellus eſt Conſul egregius & nos amat.*

Si on

Si on ſupprimoit le mot de *Metellus,* comme l'a prétendu Malaſpina, & qu'on mît à la place *mei,* en ſorte qu'on dût lire *abeſt frater . . . amantiſſimus mei,* en quoy il a eſté ſuivi dans pluſieurs éditions, on ne gagneroit rien par une correction ſi hardie & ſi peu fondée; car à qui attribueroit-on les paroles ſuivantes, *non homo, ſed littus, &c!* Ce ſeroit encore pis ſi on mettoit *meus* au lieu de *mei,* comme a fait Antoine Auguſtin, car la phraſe ne ſeroit pas latine. Paul Manuce applique les mots *non homo, &c.* à Metellus, lequel quoyqu'ami de Ciceron, ne penſoit pas comme luy ſur les affaires de la République, & qui d'ailleurs eſtoit peut-eſtre un homme triſte & taciturne; en ſorte qu'on eſtoit avec luy comme dans une ſolitude & au bord de la mer.

M. l'Abbé de S.t Real & M. l'Abbé Mongault ont traduit ainſi cet endroit: le premier, en diſant, *car mon frere à qui je pourrois m'ouvrir de mes plus ſecretes penſées avec autant de ſûreté qu'aux bois & aux rochers, qui m'aime tendrement, & qui eſt la ſimplicité même, n'eſt pas icy.* Le ſecond, *car je n'ay plus mon frere, qui eſt du meilleur caractére du monde, qui m'aime ſi tendrement, & à qui je pourrois m'ouvrir de mes plus ſecretes penſées avec autant de ſûreté qu'aux rochers & aux campagnes les plus déſertes.*

On voit bien que ces deux traducteurs ont ſuivi la correction de Malaſpina, qui ſupprime le nom de Metellus, & qu'ils n'ont pas traduit le mot *aër,* parce qu'il auroit eſté ridicule de dire que Ciceron pouvoit confier ſon ſecret à ſon frere avec autant de ſûreté qu'à l'air, aux rochers & aux campagnes les plus déſertes. Ils ont ſupprimé auſſi les mots *non homo,* parce qu'effectivement cette expreſſion ne convient point à la louange qu'ils croyent que l'orateur donne à ſon frere, ſur ſon ſecret & ſur ſes autres bonnes qualitez.

M. Rollin qui a fait cette réflexion & quelques autres ſur ces deux traductions, croit qu'il ne faut rien changer dans le texte, & que ſans ce retranchement, il a un fort beau ſens: en effet, Ciceron dit d'abord qu'il n'avoit près de luy perſonne avec qui il pût s'entretenir familiérement, ni s'ouvrir de ſes

Man. d'étudier & d'enſeigner les Lettres hum. to. 1. ch. 1. art. 2. de la 2.de édit.

peines pour en recevoir quelque ſoulagement; car, adjoûte-t-il, mon frere qui m'aime ſi tendrement n'eſt point icy: pour Metellus, ce n'eſt point un homme ordinaire, dont la converſation puiſſe m'eſtre d'aucun ſecours; ſa compagnie eſt pour moy comme la plus affreuſe ſolitude, où l'on ne voit que le Ciel & les rochers; mais vous, mon cher ami, dont les conſeils & l'entretien ont adouci tant de fois mes peines & mes chagrins..... où eſtes-vous à préſent? *tu autem qui.... ubinam es!*

M. de Chambort, qui loue M. Rollin à l'occaſion de ſes remarques critiques, ne croit pas, comme luy, qu'il n'y ait rien à changer dans le texte. Il n'eſt pas embarraſſé des qualifications que Ciceron donne icy à Metellus, *non homo, ſed littus, &c.* luy qui dans la même lettre & ailleurs luy donne des louanges, en diſant, *Metellus eſt Conſul egregius & nos amat;* mais des expreſſions *non homo* & le reſte, qu'il croit peu dignes de cet Orateur: en effet, il ſe delivre du premier embarras, en diſant que quoyque Ciceron vêcût bien en apparence avec Metellus, il ne devoit pas cependant avoir beaucoup de confiance en un homme qui eſtoit dévoué au parti de Clodius ſon ennemi déclaré; & il peut très-bien avoir dit dans ſa lettre, que c'eſtoit un bon Conſul, & qu'il en eſtoit aimé, ſans que pour cela il le regardât comme un homme à qui il pût s'ouvrir de ſes peines les plus ſecretes, & qu'ainſi il ſe trouvoit avec luy comme s'il eſtoit ſeul au milieu d'une ſolitude. Pour le ſecond article, M. de Chambort penſe que ces paroles *non homo, ſed littus, &c.* ſont une citation par laquelle Ciceron fait alluſion à quelques vers d'un Poëte tragique, *disjecti membra Poëtæ,* dont peut-eſtre luy & Atticus s'eſtoient ſouvent ſervis. Il arrive que des amis ſe diſent ou s'écrivent certains mots dont ils entendent toute l'alluſion, qui ſouvent n'eſt pas entenduë des autres; ce ſont de ces expreſſions de ſocieté dont il faut avoir l'intelligence pour s'en réjouir. D'abord M. de Chambort coupe en deux le mot de *Metellus,* & dit qu'il faut lire *me tellus,* & alors les mots *me tellus non homo* ſont la moitié d'un vers ïambe, & les ſuivants, *ſed littus atque aër, & ſolitudo mera,* en compoſent un entier; c'eſtoit, ajoûte-t-il, l'expreſſion dont quelque Poëte

tragique s'eſtoit ſervi pour marquer l'affreuſe ſolitude où ſe trouvoit quelque malheureux qui venoit s'en plaindre ſur le théatre : Philoctéte, par exemple, que les Grecs avoient abandonné dans l'iſle de Lemnos, & ſur lequel un Poëte latin avoit fait une Tragédie à l'imitation de celle de Sophocle. C'eſtoit ſans doute celle d'Accius que Ciceron loue dans pluſieurs endroits de ſes ouvrages ; ainſi il auroit, dit-il, traduit cet endroit de cette ſorte : d'abord il auroit mis dans le texte latin *me tellus, non homo*, en ſouſentendant *tenet* ou *habet*, & y ſuppoſant encore *adeſt;* enſuite il auroit mis le vers entier, *ſed littus atque aër, & ſolitudo mera,* & il les auroit rendus par ces deux vers françois, ou par quelques autres approchants.

De Haruſp. reſponſis.
De fin. bon. & mal. lib. 1. &
5. Tuſcul. lib. 2.

Je ſuis ſur terre, helas! mais ſans ſocieté,
Expoſé ſeul à l'air ſur un bord écarté.

On pourroit objecter que le prétendu vers ïambe dont on vient de parler, n'a pas la meſure convenable, à cauſe du mot *ſolitudo*, dont les trois derniéres ſyllabes doivent compoſer le cinquiéme pied. L'Académicien répond 1.° que les anciens Poëtes dramatiques, tels qu'eſtoit Accius auteur du Philoctéte, eſtoient peu exacts dans la ſtructure de leurs vers ïambes ; contents qu'ils fuſſent compoſez de ſix pieds, dont le dernier devoit eſtre un ïambe, ils employoient pour les autres cinq pieds des mots de deux ou de trois ſyllabes : or les trois derniéres ſyllabes du mot *ſolitudo* faiſoient un pied de trois ſyllabes, nommé *amphibrachys*, parce qu'il eſtoit compoſé d'une ſyllabe longue environnée de deux bréves, ce qui revenoit à un dactyle, ou à un anapeſte ; les fragments qui nous reſtent de ces anciens Poëtes nous en font voir pluſieurs exemples. 2.° On retranchoit peut-eſtre la derniére lettre du mot avec une apoſtrophe, *ſolitud'*, & alors le cinquiéme pied eſt un ïambe. Ces ſortes de retranchements eſtoient aſſez ordinaires aux anciens Poëtes. 3.° Accius avoit peut-eſtre mis *ſolitas*, qui eſtoit en uſage de ſon temps, au lieu de *ſolitudo*. Nonnius Marcellus cite ce même mot *ſolitas*, d'une Tragédie du même Accius, intitulée Euryſace. Cet Euryſace eſtoit fils d'Ajax.

Voy. le Comm. de Delrio ſur Seneque.

Ch. 11. n. 83.

OBSERVATIONS
SUR LE TEXTE
DE L'ANDROMAQUE D'EURIPIDE.

NOUS avons rapporté dans le VIII.e Tome des Memoires de l'Académie deux discours de M. Hardion sur l'Andromaque d'Euripide, dont le premier roule sur la constitution generale de cette ancienne Tragedie, & sur les allusions qu'Euripide paroît y avoir faites au gouvernement de la République d'Athénes; & le second, qui a pour titre, *Observations critiques & historiques sur le chœur de l'Andromaque d'Euripide,* est un examen du chœur de cette même Tragédie par rapport aux regles de la Poëtique, & par rapport aux discours que les personnes qui le composent, tiennent dans les scénes & dans les intermedes. L'auteur y a adjoûté depuis diverses observations sur le texte original de cette même piéce, & nous allons en rendre compte.

Pag. 264. *Pag. 276.* En 1731.

Ces observations consistent, pour la plus grande partie, en corrections de passages de la Tragedie d'Andromaque. M. Hardion les a toutes tirées, à l'exception d'une seule, d'un manuscrit de la Bibliotheque du Roy, N.° 2793. qui peut avoir environ 700. ans; il en a choisi avec soin les leçons qui luy ont paru ou nécessaires, ou du moins meilleures que celles des imprimez, & il les suit dans l'ordre même de la Tragédie, la seule liaison que l'on puisse donner à des observations de ce genre.

La premiére correction se présente au vers 62. Le texte porte dans les imprimez,

Δεινὰ γὰρ τοι βέλεται
Μενέλαος εἰς σέ.

Atrocia enim vult
Menelaus adversus te.

Il y a dans le manuſcrit,

Δεινὰ γὸ βελεύεται
Μενέλαος εἰς σέ.
Atrocia enim cogitat
Menelaus adverſus te.
Menelas forme contre vous un horrible deſſein.

On voit aiſément que le mot βελεύεται eſt plus propre que βέλεται, quoyque celuy-cy puiſſe, abſolument parlant, s'expliquer dans le même ſens : le vers conſerve ſa meſure, & paroît en même temps plus harmonieux.

Τί δρῶσι; ποίας μηχανὰς πλέκουσι νῦν; *Vers. 66.*
Quid agunt! quas nunc inſidias ſtruunt!

Il y a dans le manuſcrit,

Τί δρῶσι; ποίας μηχανὰς πλέκουσιν αὖ;
Que font-ils! que machinent-ils de nouveau contre moy!

La différence de ces deux leçons n'eſt pas conſidérable; mais la ſeconde eſt à préférer, en ce que le mot νῦν dans la premiére eſt inutile, & que la particule αὖ, qui ſignifie *rurſus*, fait un fort bon ſens. Andromaque avoit déja eſſuyé des perſecutions de la part d'Hermione & de Ménélas; & ſur ce qu'on luy annonce de nouveaux effets de leur fureur, elle dit: *Que font-ils! que machinent-ils de nouveau contre moy!* Τί δρῶσι; ποίας μηχανὰς πλέκουσιν αὖ?

Ἤν δ' οὖν Θεῶν τὶς σ', ἢ βροτῶν σῶσαι θέλῃ. *Vers 163.*
Si quis vero Deorum te aut hominum ſervare velit.

La gradation eſt obſervée dans la leçon du manuſcrit, où le vers eſt conſtruit de cette maniere.

Ἤν δ' οὖν βροτῶν τὶς σ', ἢ Θεῶν σῶσαι θέλῃ.
Si quis vero hominum aut Deorum te ſervare velit.
Si quelqu'homme ou quelque Dieu veut te ſauver.

Vers 198. Ὡς ἡ Λάκαινα τῶν Φρυγῶν μείων πόλις;
Τύχῃ δ' ὑφ' ἥσσων; καί μ' ἐλευθέραν ὁρᾷς;
Num quod Lacæna civitas Phrygum (urbe) ſit minor!
Fortunaque (eam) ſuperet, meque liberam videas!

Les critiques ont ſenti qu'il falloit corriger ce paſſage, mais le manuſcrit ne donne pour cela aucun ſecours. Andromaque répond ironiquement aux reproches que luy fait Hermione, de vouloir uſurper ſa place auprès de Néoptoléme. Sur quel fondement ſi ſolide entreprendrois-je, luy dit-elle, de vous chaſſer du lit de voſtre époux? Eſt-ce que la ville de Lacédémone eſt inférieure à celle de Troye? Eſt-ce qu'elle la ſurpaſſe en félicité? Eſt-ce parce que je ſuis libre, dans la fleur de l'âge, &c. Ces mots, *qu'elle la ſurpaſſe en félicité*, τύχῃ δ' ὑφ' ἥσσων, corrompent le ſens de tout le paſſage. Canterus liſoit,

Ὡς τῆς Λακαίνης ἡ Φρυγῶν μείων πόλις;
Eſt-ce que la ville de Troye eſt inférieure à celle de Lacédémone!

mais le ſens n'en devient pas meilleur, à moins qu'on ne liſe μείζων, *major*, au lieu de μείων, *minor*, comme Barnes le propoſe, ce qui feroit un ſens fort juſte; mais le texte ſouffriroit trop. Il ſeroit plus ſimple de lire ὑφ' ἥσσῳ au lieu d'ὑφ' ἥσσων. Ce changement eſt preſqu'imperceptible, & rétablit le ſens du texte, ſans qu'on ait beſoin de tranſpoſer ou de ſubſtituer aucun mot.

Ὡς ἡ Λάκαινα τῶν Φρυγῶν μείων πόλις;
Τύχῃ δ' ὑφ' ἥσσῳ; καί μ' ἐλευθέραν ὁρᾷς;

Seroit-ce que la ville de Lacédémone eſt moins conſidérable que celle de Troye! Seroit-ce que la fortune m'eſt plus favorable qu'à vous! que je ſuis libre, &c.

Vers 259. Σφάζ', αἱμάτου θεᾶς βωμὸν, ἣ μέτεισί σε.
Jugula, pollue ſanguine aram Deæ quæ te perſequetur.

Egorgez moy. Enſanglantez l'autel de la Déeſſe qui ſçaura vous punir.

Tous les textes avoient ἅμαζος au lieu d'αἱμάτου. Canterus propoſoit de corriger ainſi : σφαζ' ἅμα σφὸς βωμόν. Duportus a vû le premier qu'il falloit lire αἱμάτου ; & ſa correction a eſté ſuivie par Scaliger & Heinſius : elle eſt confirmée par le manuſcrit.

Σὺ μὴν γὰρ κὔχεις Θεᾶς βρέτας σῶσαι τόδε Vers 311.
Τῆσόν τε Ϲ κρύψαντας.

Tu enim gloriabaris hoc Deæ ſimulacrum ſervaturum & hunc & eos qui occultaverunt.

Tu te flattois que cette ſtatuë de la Déeſſe garantiroit ton fils & ceux qui l'ont caché.

Il y a dans le manuſcrit,

Σὲ μὴν γὰρ κὔχεις Θεᾶς βρέτας σῶσαι τόδε·
Τῆϲον ἢ, τοὺς κρύψαντας.

Te enim gloriabaris ab hoc Deæ ſimulacro ſervandam eſſe; hunc autem (ſcilicet filium) ab iis qui eum occultaverunt.

Cette leçon eſt ſans contredit la véritable. Andromaque s'eſtoit réfugiée auprès de l'autel de Thétis, dans l'eſpérance que ce ſeroit pour elle un aſyle inviolable ; d'un autre côté, elle avoit caché ſon fils dans une maiſon étrangére, où elle ſe perſuadoit qu'on ne le trouveroit pas. Ménélas, qui l'avoit découvert, dit à Andromaque ; Tu te flattois que cette ſtatuë de la Déeſſe te ſerviroit d'aſyle, & que ceux qui avoient caché ton fils, le déroberoient à mes perquiſitions :

Σὲ μὴν γὰρ κὔχεις Θεᾶς βρέτας σῶσαι τόδε·
Τῆσον ἢ, Ϲοὺς κρύψαντας.

Οὐ δῆτα τ' ἐμοῦ γ' εἵνεκ' ἀθλίου βίου. Vers 408.
Ἐν τῷδε μὴν γὰρ ἐλπὶς εἰ σωθήσεται.

Non certè propter miſeram meam vitam (eum cædent.) In hoc enim ſpes eſt ſi ſervetur.

On ne peut donner à ce paſſage un ſens raiſonnable, qu'à force de torture ; & pour en trouver un qui ſoit facile & net, il ne faut que ſuivre la ponctuation du manuſcrit, où il y a un

point ſuſpenſif après ὃ δῆτα· Ménélas avoit propoſé à Andromaque, ou de livrer ſon fils, à condition d'avoir la vie ſauve, ou de ſe livrer elle-même pour ſauver ſon fils. Elle ſe détermine à prendre ce dernier parti. Ce fils me reſtoit, dit-elle, & c'eſtoit ma ſeule eſpérance. Ils veulent qu'il périſſe. Non certes, je n'y conſentiray pas; la vie que je mene eſt trop malheureuſe pour que je veuille la conſerver par ce ſacrifice. Je n'ay de reſſource que dans la conſervation de ce fils.

Οὐ δῆτα· τ' ἐμοῦ γ' εἵνεκ' ἀθλίαν βίου.
Ἐν τῷδε μοὶ γὰρ ἐλπὶς εἰ σωθήσεται.
Non certè (eum cædent.) idque propter miſeram meam vitam.
In hoc enim ſpes eſt ſi ſervabitur.

Vers 423. Εἰς ξύμβασιν ᾧ χρή σε, κἀμὲ σὴν παῖδ' ἄγειν
Μενέλαε κἀτὼδε.
Oportet igitur te & tuam filiam in reconciliationem ducere,
Menelae, & iſtam.

Il y a une legére différence dans le manuſcrit, mais le ſens eſt le même.

Εἰς ξύμβασιν ᾧ χρήν σε σὴν παῖδ' ἐξάγειν
Μενέλαε, κἀτὼδε.
Oportet te in reconciliationem tuam filiam adducere,
Menelae, & iſtam.
Il vous convient, ô Ménélas, de réconcilier voſtre fille avec cette captive.

Vers 440. Ὅταν τάδ' ᾖ, τότ' εἰσομεθα.
Quando hæc erunt, tunc videbimus.
Quand ces choſes arriveront, alors nous verrons.

Il y a dans le manuſcrit,

Ὅτ' αὖ τόδ' ᾖ, τάδ' οἴσομεν.
Quando hoc evenerit, hæc feremus.
Quand cela ſera, nous ſubirons ces peines.

Ces

Ces paroles de Ménélas, ſont une réponſe à ce qu'Andromaque luy avoit dit : Regardez-vous la Divinité comme une chimére ? Croyez-vous que les Dieux n'exercent pas une ſévére juſtice ? Sur quoy il faut obſerver que le Scholiaſte avoit lû οἴσομεν, comme il eſt dans le manuſcrit, & qu'il l'explique par ὑποφέρομεν. Et on ne comprend pas comment le dernier commentateur d'Euripide a pû dire que le mot οἴσομεν ne faiſoit aucun ſens.

Τεκτόνοιν δ' ὕμνοισιν ἐργάταιν δυοῖν Vers 476.
Ἔριν Μῶσαι φίλουσι κραίνειν.
Fabroſque inter duos hymnorum artifices
Litem Muſæ ſolent excitare.
Les Muſes ont couſtume d'exciter la jalouſie entre deux ouvriers qui compoſent des hymnes.

Grotius a ſubſtitué ὕμνων à ὕμνοισιν, qu'on ne peut conſtruire réguliérement avec τεκτόνοιν ; & pour rétablir la meſure du vers par l'addition d'une ſyllabe en la place de celle qu'il retranche, il lit τεκτόνοιν ὕμνωντ' ἐν ἐργάταιν δυοῖν. Duportus lit τεκτόνοιν ὕμνε συνεργάταιν δυοῖν.

Il y a dans le manuſcrit,

Τεκτόνοιν ὕμνοιν ἐργάταιν δυοῖν.

L'expreſſion eſt réguliére, & afin que la meſure du vers ſoit exacte, on pourroit changer, avec Duportus, ἐργάταιν en συνεργάταιν. Il y a peu de différence entre la leçon ordinaire des imprimez, & celle que M. Hardion propoſe.

Τεκτόνοιν ὕμνοισιν ἐργάταιν δυοῖν.
Τεκτόνειν ὕμνοιν συνεργάταιν δυοῖν.

Τί ταῦτα ; πῶς ταῦτ' ; ἐκ τίνος λόγου νοσεῖ Vers 548.
Δόμος ;
Quid hæc ! quomodo hæc ! quam ob cauſam laborat domus !

Le manuſcrit porte,

Τί ταῦτα δ' πῶς ; κἀκ τίνος λόγου νοσεῖ
Δόμος ;
Quid hæc & quomodo ! quamque ob cauſam laborat domus !

Le ſens de ces deux leçons eſt le même ; mais dans la ſeconde, le vers paroît beaucoup plus harmonieux.

Vers 802. Une femme vient faire le récit du déſeſpoir d'Hermione qui veut ſe donner la mort, pour prévenir le châtiment qu'elle a lieu de craindre de la part de Néoptoléme. Dans les imprimez cette femme eſt déſignée par le mot θεράπαινα, une eſclave, au lieu que dans le manuſcrit c'eſt la nourrice d'Hermione, τροφός. Les diſcours qu'elle tient ne conviennent en effet qu'à la nourrice de cette Princeſſe, & l'on en peut juger par les mots ὦ τέκνον, ὦ παῖ, dont ſe ſert cette nourrice, lorſqu'elle parle à Hermione, & par ceux-cy d'Hermione, ὦ φίλη, lorſqu'elle luy répond. * Il n'eſt pas douteux que ſoit dans cette ſcéne, ſoit dans la ſuivante, il ne faille rétablir le mot τροφὸς en la place de θεράπαινα.

Vers 802. Ὡς κακὸν κακῶς διάδοχον.

Cantérus a vû qu'il devoit y avoir κακῷ au lieu de κακῶς, & le manuſcrit confirme cette leçon.

Vers 848. Πῇ δ' εἰς πέρας ἀερθῶ;
Ubi vero ad finem (ſcilicet vitæ) ſublimis ferar!

M. Hardion doute que le mot πέρας ſeul, & ſans ajoûter τῆς βίου, puiſſe ſignifier *le terme de la vie.* D'ailleurs, cette expreſſion πῆ εἰς πέρας ἀερθῶ; eſt très-bizarre. Il y a dans le manuſcrit πέτρας au lieu de πέρας, & il ſuffit de lire le paſſage, pour eſtre perſuadé que c'eſt la vraye leçon.

Πῇ δ' εἰς πέτρας ἀερθῶ;

C'eſt Hermione qui parle. *Où trouveray-je,* dit-elle, *des flammes qui puiſſent m'engloutir, où pourray-je m'élancer ſur le haut d'une roche, pour me précipiter dans la mer!*

Vers 1252. Παλλάδος προμηθία.
Palladis providentia.

Il y a dans le manuſcrit,

Παλλάδος προθυμία.
Palladis deſiderio.

* Le Scholiaſte dit ſur le vers 851. ἄμεινον τῆς τροφοῦ εἶναι τὸ πρόσωπον.

Le mot προθυμία eſt plus propre, & a plus de force que προμηθία. Le Poëte fait dire à Thétis que les Dieux prennent encore ſoin de Troye, quoyqu'elle ait eſté détruite par la paſſion de Pallas, Παλλάδος προθυμία: ce qui convient mieux que de dire qu'elle eſt tombée par la prévoyance de Pallas.

Καὶ γὰρ θεοῖσι κ' ἀπείνης μέλει,
Καίπερ πεσούσης Παλλάδος προθυμία.

M. Hardion obſerve en finiſſant, qu'Ariſtophane dans ſes Grenouilles, badine ſur une expreſſion qui vrayſemblablement eſtoit d'Euripide, & qui luy avoit paru ridicule.

Hercule dit à Bacchus, à l'occaſion d'une maxime qu'Euripide avoit miſe dans la bouche d'Hippolyte:

Ἦ μὰ πόβαλλά γ' ἔστιν, ὡς καί σοι δοκεῖ.
Ce ſentiment eſt déteſtable, comme vous le penſez vous-même.

Bacchus répond:

Μὴ τὸν ἐμὸν οἰκεῖ νοεῖ, ἔχεις γὰρ οἰκίαν.
Ne vous logez point dans ma penſée, car vous avez une maiſon où loger.

L'expreſſion ſignifioit dans Euripide, ne cherchez point à deviner ce que je penſe, à pénétrer dans ma penſée; & c'eſt ſur ce qu'Hercule a dit à Bacchus, ὡς καί σοι δοκεῖ, comme vous le penſez vous-même, que Bacchus emprunte pour répondre, l'expreſſion d'Euripide, μὴ τὸν ἐμὸν οἰκεῖ νοεῖ.

Le Scholiaſte d'Ariſtophane prétend que cette expreſſion eſt de l'Andromaque d'Euripide, & il en cite ce vers entier.

Μὴ τὸν ἐμὸν οἰκεῖ νοεῖ, ἐγὼ γὰρ ἀρκέσω.

Cependant on peut aſſûrer que ce vers n'eſt point de l'Andromaque, telle que nous l'avons aujourd'huy; mais il y en a un auquel le paſſage d'Ariſtophane pourroit eſtre une alluſion, quoyque le ſens n'en ſoit pas le même que dans l'expreſſion rapportée par Ariſtophane. C'eſt le vers 236. où

Hermione dit à Andromaque qui luy donne des leçons de modération,

Οὐ γὰς δ' ὁ σὸς μοι μὴ ξυνοικοίη, γύνη.
O mulier, ne mens tua mecum habitet.

Je ne ſouhaite point que voſtre raiſon loge chez moy, pour dire, *je ne vous envie point cette raiſon & cette ſageſſe dont vous faites parade.*

CORRECTIONS
DE QUELQUES PASSAGES
DE LA TRAGE'DIE DE RHE'SUS.

Memoires de l'Acad. Tom. X. pag. 323.

ON trouvera dans le Tome ſuivant une Diſſertation de M. Hardion ſur la Tragédie de Rhéſus, communément attribuée à Euripide, mais que quelques Sçavants donnent à Sophocle, & que l'auteur juge n'eſtre ni de l'un ni de l'autre. Quoy qu'il en ſoit, M. Hardion a fait à l'égard de cette piéce, ce que nous avons vû dans l'article précédent qu'il avoit fait pour celle d'Andromaque; il a conferé la Tragédie de Rhéſus,
1731. telle que nous l'avons dans les livres imprimez, avec deux manuſcrits de la Bibliothéque du Roy, N.° 3310. & 3519. Le ſecond, qui eſt le plus ancien, ne paroît pas avoir plus de 300. ans; cependant il a trouvé dans l'un & dans l'autre des leçons qui luy ont paru importantes: les voicy en ſubſtance.

Vers 116. Hector vouloit attaquer les Grecs pendant la nuit, Enée luy dit: mais lorſque vous ſerez entré dans les retranchements, ſi vous éprouvez de leur part une forte réſiſtance, comment voſtre armée pourra-t-elle, en cas de fuite, franchir les paliſſades pour regagner le camp?

Πῶς γὰρ φράσει σκόλοπας ἐν τροπῇ στρατός;
Quomodo enim tranſilies in fuga palos exercitus?

On lit ce vers autrement dans les deux manuſcrits,

Πῶς γὰρ φράσεις σκόλοπας ἐν τροπῇ δορός?
Quomodo enim tranſilies palos in exercitûs fuga!
Car comment franchirez-vous les paliſſades, ſi vous eſtes repouſſé!

Ces deux leçons reviennent au même pour le ſens; il faut ſeulement obſerver que cette expreſſion ἐν τροπῇ δορός, qui eſt plus poëtique que celle de la premiére leçon, ſe trouve dans un autre endroit de la Tragédie de Rhéſus, vers 82.

Hector ſe détermine par le conſeil d'Enée, à envoyer un eſpion dans le camp des Grecs. Qui d'entre les Troyens, dit-il, qui ſont préſents à ce Conſeil, veut aller reconnoître le camp des Grecs? *Vers 149.*

Τίς δῆτα Τρώων οἱ πάρεσιν ἐν λόγῳ
Θέλει κατόπτης ναῦς ἐπ' Ἀργείων μολεῖν?
Quis igitur Trojanorum qui huic ſermoni adſunt vult explorator ad naves Græcorum ire!

Les deux manuſcrits ont le mot λόχῳ au lieu de λόγῳ:

Τίς δῆτα Τρώων οἱ πάρεσιν ἐν λόχῳ
Θέλει κατόπτης ναυσὶ ἐπ' Ἀργείων μολεῖν;
Quis Trojanorum qui adſunt in hac cohorte vult, &c.
Qui d'entre les Troyens qui compoſent ce détachement, veut paſſer dans le camp ennemi!

Hector ne tenoit pas un Conſeil en forme, il déliberoit ſeulement avec le détachement qui compoſoit la garde, ſur la propoſition qu'Enée luy avoit faite; c'eſt pourquoy M. Hardion préfére le mot λόχῳ à celuy de λόγῳ, comme beaucoup plus propre en cet endroit.

Ἐπεὶ τίν' ἄλλην ἀντὶ τῆσδ' ἕξεις στολήν; *Vers 204.*
Sed quam aliam veſtem pro hac habebis!

La leçon des deux manuſcrits eſt plus conforme à l'idée que préſente tout le paſſage,

Εἶπ' ἢ πὶν ἄλλῳ ἀντὶ τῆσδ' ἕξῃς στολῷ;

Dic, num aliam veſtem pro hac habebis?

Dolon avoit dit: Je me vêtiray d'une maniére convenable à la commiſſion que je vais exécuter. Et le Chœur luy répond, *Dites-moy, eſt-ce que vous prendrez un autre habillement que celuy que vous portez?*

Vers 220. Σωθήσομαί τε κἀνὸν, Ὀδυσέως

Οἴσω κάρα σοι· σύμβολον δ' ἔχω σαφές·

Φήσεις Δόλωνα ναῦς ἐπ' Ἀργείων μολεῖν.

Salvus revertar, & occiſo Ulyſſe, caput ejus ad te afferam, ſignum autem manifeſtum habeo. Dices Dolonem ad naves Græcorum iviſſe.

Il n'eſt pas douteux que pour donner à ce paſſage un ſens raiſonnable, il faut lire dans le ſecond vers ἔχων pour ἔχω, comme dans les deux manuſcrits, & ôter le point après σαφές.

Σωθήσομαί τε κἀνὸν, Ὀδυσέως

Οἴσω κάρα σοι· σύμβολον δ' ἔχων σαφὲς,

Φήσεις Δόλωνα ναῦς ἐπ' Ἀργείων μολεῖν.

Salvus revertar, & occiſo Ulyſſe caput ejus ad te afferam. Signum autem habens manifeſtum, dices Dolonem ad naves Græcorum iviſſe.

Je reviendray ſain & ſauf, & je vous apporteray la tête d'Ulyſſe: lorſque vous aurez une preuve auſſi manifeſte que celle-là, vous ne pourrez pas nier que Dolon n'ait pénétré juſqu'aux vaiſſeaux des Grecs.

Vers 270. Οἷς χρὴ γεγωνεῖν.

Quibus oportet nuntiare.

Il y a dans les deux manuſcrits,

Οἷς χρὴ γεγωνεῖν σ'.

Quibus te oportet nuntiare.

A qui il faut que vous rendiez compte.

Il y a apparence que le pronom perſonnel σε, avoit échappé

aux copiſtes ; il rend la conſtruction plus réguliére, & il faudroit le rétablir dans le texte, ſur l'autorité des deux manuſcrits.

Σκαμοὶ βοτῆρες ἐσμὲν, οὐκ ἄλλως λέγω. *Vers 271.*
Inepti paſtores ſumus, non ſecus dico.

On trouve dans les deux manuſcrits λέγεις au lieu de λέγω.

Σκαμοὶ βοτῆρες ἐσμέν· οὐκ ἄλλως λέγεις.
Inepti paſtores ſumus, non temerè hoc dicis.
Nous ſommes des paſtres groſſiers, vous ne vous trompez pas.

De quelque maniére qu'on liſe ce paſſage, le ſens en eſt également bon.

Λόγου ὃ δὶς τόσον μ' ἐκὐφισας. *Vers 281.*
Sermone me bis tantùm levaſti.

Il y a δὶς τόσου dans les deux manuſcrits, & M. Hardion croit que c'eſt la vraye leçon.

Λόγου ὃ δὶς τόσου μ' ἐκὐφισας.
Sermone bis tanto me levaſti.

Il n'eſt guéres poſſible de rendre littéralement cette phraſe en françois, & un équivalent ne feroit pas bien ſentir la différence des deux leçons, mais on l'appercevra tout d'un coup en liſant le texte.

Πολίαρχον, *Civitatis Principem.* *Vers 381.*

Il paroît qu'il faut lire comme dans les deux manuſcrits, πολύαρχον, *multorum Principem.* Il s'agit de Rhéſus, que le Poëte déſigne par l'idée d'un Prince puiſſant, & qui regnoit ſur un grand nombre de peuples.

Κλύε δή. Il y a dans les deux manuſcrits κλύε δ', & c'eſt la vraye leçon, car il faut que le vers ſoit anapeſte. κλυε ὃ eſt un chorée ou tribraque, qui n'entre point dans la meſure des vers anapeſtiques. *Vers 383.*

Παντ' εἰργάσμεθα. *Omnia confecimus.* *Vers 481.*

M. Hardion liroit plus volontiers comme dans les deux manuſcrits, Παντ' εἰργάσμεθ' ἄν. *Omnia confecerimus.*

La particule ἂν qui eſt potentielle, comme diſent les Grammairiens, forme un ſens plus exact.

Vers 501. Εἶναξχος, *nuper.* Les deux manuſcrits ont Ἔννυχος, *nocturnus.* Hector parle des ſtratagêmes d'Ulyſſe. *Il eſt venu,* dit-il, *pendant la nuit enlever la ſtatuë de Minerve,* ce qui eſt plus naturel que de dire, *il eſt venu ces jours paſſez.*

Vers 672. Χωρεῦσ' ἐφ' ἡμᾶς· *Vadunt adverſus nos.*

Les deux manuſcrits ont χωρεῦσ' ἐφ' ὑμᾶς· *Vadunt adverſus vos.* C'eſt Minerve qui crie de loin à Dioméde & à Ulyſſe qui ſont dans le camp de Rhéſus: *les ennemis marchent à vous,* ce qui vaut beaucoup mieux que de dire, *les ennemis marchent à nous.*

Vers 936.

Ἥ τε μυρία γερουσία
Ἔπεισ' ἀνελθεῖν.
Et frequens legatio
Induxit ut venires.

Les deux manuſcrits portent,

Αἵ τε μυρίαι γερουσίαι
Ἔπεισαν ἐλθεῖν.
Et frequentes legationes
Induxerunt ut venires.

C'eſt le pluriel pour le ſingulier. Mais dans la leçon des imprimez, il faut que l'α dans μυρία devienne long pour la meſure du vers, ce qui eſt contre l'uſage le plus commun; au lieu que le ſens & la meſure s'accommodent également de la leçon des deux manuſcrits.

ARGUMENT

ARGUMENT ET PRECIS DU DIALOGUE DE PLATON, *Intitulé* LE PHÉDRE.

LE ſujet de ce Dialogue, dont M. l'Abbé Sallier a fait l'analyſe, eſt la Rhétorique, ou l'art de parler, &, ſelon luy, il n'y a rien dans tout ce que diſent les interlocuteurs, Phédre & Socrate, qui n'y ait directement rapport. En 1732.

Trois diſcours, dont l'un eſt de Lyſias, & les deux autres de Socrate, ſont comme la premiére partie de ce Dialogue. La ſeconde conſiſte dans l'expoſition des regles que Socrate croit que l'on doit obſerver pour arriver à la gloire de l'éloquence. Le début du dialogue en amène inſenſiblement le ſujet, & voicy quel en eſt le plan & l'ordonnance.

Phédre, jeune homme beau, ſpirituel, & touché de ce qui s'appelle ouvrage d'eſprit, ſort de chez Lyſias, un des plus grands orateurs de ſon ſiécle. Il en ſort avec toute l'émotion du plaiſir & du raviſſement que luy a cauſé un diſcours de cet orateur qu'il vient d'entendre, & qu'il a enſuite avidement ſaiſi & copié. Le ſujet eſtoit qu'en amour, ce n'eſt point pour l'amant qu'il faut avoir de la complaiſance, mais pour celuy qui ne l'eſt pas.

S'exercer ſur un ſujet auſſi frivole, & même auſſi contraire à la bienſéance & à l'honneſteté, c'eſt abuſer de l'eſprit & du pouvoir de l'éloquence: Lyſias cependant s'en eſtoit fait un plaiſir, & pour ſoûtenir ſon ſentiment, il avoit entaſſé raiſons ſur raiſons. L'éloquence de Lyſias ne reſſembloit * pas à ces grands fleuves dont le cours emporte ce qui s'oppoſe à leur paſſage, c'eſtoit pluſtôt une ſource pure & claire dont les eaux coulent ſans aucun effort. Ces raiſons, qui ne s'élevent pas juſqu'à la vrayſemblance, ne ſont dans le fond que des ſophiſmes; mais,

* *Puro fonti magis quàm flumini propior.* Quintil.

revêtuës de tours agréables, & enfermées dans des périodes arrondies & ajuſtées, elles avoient impoſé à Phédre juſqu'à l'enchantement. En cet eſtat, il rencontre Socrate, le tranſport du jeune homme ne luy permet pas de ſe taire ſur le diſcours de Lyſias; & Socrate, qui ſous l'aveu de ſon ignorance & le deſir apparent de s'inſtruire, cache par-tout le deſſein de gagner à la vérité & à la vertu ſes concitoyens, & particuliérement les jeunes gens, prend cette occaſion de lier un entretien avec Phédre, & obtient de luy qu'il ait la complaiſance de luy réciter ou de luy lire la piéce de Lyſias. La ſingularité du paradoxe qui en faiſoit le ſujet, la réputation de l'orateur, & la vive impreſſion dont Socrate voyoit que Phédre ſe ſentoit encore après ce diſcours, devoient naturellement exciter la curioſité de l'entendre.

Phédre & Socrate ſortent donc de la ville, & ſe retirent en un endroit écarté ſous un plane qui eſtoit près des bords de l'Iliſſus, là ils liſent l'ouvrage de Lyſias. Socrate y donne toute ſon attention, & obſerve, pour ainſi dire, tous les ſymptomes de l'enthouſiaſme que l'éloquence de Lyſias avoit excité dans Phédre. Il fait même ſemblant d'entrer dans ſes mouvements, & paroît auſſi ravi du diſcours que Phédre même, dont il ſouhaite rectifier les idées ſur l'éloquence.

Mais quand Phédre veut tirer des louanges de la bouche de Socrate, il ne trouve pas ce philoſophe auſſi charmé de l'orateur qu'il l'avoit d'abord voulu paroître. Au contraire, Socrate obligé de s'expliquer, fait du diſcours de Lyſias une critique rigoureuſe, & dont l'amour propre de Phédre a beaucoup à ſouffrir. Ce jeune homme eſt piqué au vif, & ſans plus ſonger à deffendre Lyſias qu'il admire, il attaque bruſquement Socrate, & luy fait un défi de mieux parler ſur le ſujet dont il s'agit. Socrate refuſe d'abord le défi, mais enfin il ſe rend aux priéres, aux inſtances, aux promeſſes & aux menaces de Phédre, car celuy-cy met tout en œuvre pour attirer ſon critique au combat, & le faire entrer en lice à ſon tour.

Socrate, quoyque dans une opinion contraire, adopte pour

un moment le ſentiment de Lyſias, le ſoûtient comme s'il en eſtoit perſuadé, mais en effet uniquement par point d'honneur, pour montrer à Phédre ce que Lyſias auroit dû faire; & feignant d'eſtre ſaiſi tout-à-coup d'une inſpiration divine, il fait une invocation aux Muſes pour pouvoir fournir quelque choſe ſur une matiére dont il avouë ne rien ſçavoir que par ouy-dire. Il veut qu'on attribuë à la puiſſance des Divinitez, maiſtreſſes du lieu qui leur ſert de retraite, l'abondance des penſées qu'il développe en traitant le paradoxe de Lyſias. Les regles que Socrate venoit d'inſinuer par la critique qui avoit offenſé Phédre, ſont fidélement obſervées dans le diſcours qu'il prononce, & le cenſeur a évité les fautes qu'il avoit repriſes dans la piéce qui avoit cauſé du trouble.

Auſſi Phédre, ne pouvant diſconvenir que Socrate a mieux réuſſi, commence-t-il à eſtre moins effarouché de ſa ſévérité contre Lyſias. Le tranſport où le jeune homme eſtoit d'abord n'eſt plus ſi vif, l'agitation ſe calme, & l'admiration diminuë, Phédre revient au vray, & il ceſſe d'eſtre l'apologiſte de celuy dont il eſtoit, il n'y a qu'un moment, le zélé partiſan.

Voilà donc Socrate qui a pleinement ſatisfait au défi, & qui l'a emporté ſur celuy avec qui il a couru la même carriére: mais cette premiére tentative ne peut pas luy ſuffire, & non content d'avoir déja retiré Phédre de ſa prévention outrée en faveur de Lyſias, il entreprend de luy montrer la fauſſeté de ſon paradoxe, de luy faire dédaigner la folle & timide maniére de cet orateur, de l'élever aux plus ſublimes ſpéculations, de le tourner à l'étude de la Philoſophie comme à la vraye ſource de la plus haute éloquence, & cela par un diſcours où regne la même régularité de compoſition que dans le premier qu'il vient de faire.

La néceſſité de chanter une Palinodie amene ce ſecond diſcours. Socrate, par complaiſance pour Phédre, a ſoûtenu un paradoxe très-injurieux au Dieu de l'amour, il craint le chaſtiment que mérite une ſi grave offenſe. L'exemple d'Homere & de Stéſichore l'effraye, il faut donc faire réparation d'honneur à la Divinité, & en faiſant ſon apologie contre le bizarre

ſentiment de l'orateur, offrir à ce Dieu un hymne qui luy ſoit agréable. Mais, en réfutant ce ſentiment de Lyſias, il eſt néceſſaire de prévenir les inconvénients que pourroit introduire la propoſition contraire. Ce ſont-là les points de vûë que Socrate a exactement ſuivis.

La Palinodie eſt un hymne qu'il chante à l'Amour, une ode pour expier un diſcours criminel. Les Muſes, les Nymphes, & les autres Divinitez du lieu où il s'eſt arreſté, l'inſpirent, & luy font ſentir leur préſence; il doit par conſéquent prendre un ſtyle plus grand, l'embellir à proportion du ſujet, l'accommoder à la dignité de la matiére, s'élever au deſſus de la proſe, & même de la poëſie commune, qui n'eſt poëſie que parce qu'elle eſt renfermée dans un certain nombre de pieds, en un mot faire entendre, non le langage d'un homme ordinaire, mais celuy d'un homme ſaiſi de l'eſprit divin.

Quintil. l. 10. cap. 1.

Auſſi donne-t-il l'eſſor à ſon imagination, & prenant ſon vol, il ſe tranſporte juſques dans le ſéjour des Dieux; c'eſt-là qu'il découvre la nature & les propriétez de l'ame, ſon immortalité, la vie qu'elle y mene à la ſuite des troupes céleſtes, la vérité qui luy ſert d'aliment dans ces régions ſupérieures, l'origine de ſes idées, de ſes ſentiments, & nommément celle de l'amour. Il a emprunté de la poëſie les fictions les plus fortes, les figures les plus hardies, les expreſſions les plus brillantes, pour frapper l'eſprit de ſes auditeurs par des images ſenſibles de ce qu'il vouloit leur faire entendre.

Mais en même temps que Socrate débite cette métaphyſique ſur la nature de l'ame tant divine qu'humaine, il s'aſſujettit ſcrupuleuſement aux regles qu'il croit qu'on doit ſuivre pour bien parler & pour bien écrire; il détermine avec préciſion la nature de ſon ſujet, il le diviſe en ſes parties, & toutes ſes idées ſe rangent avec ordre & lumiére : ainſi il ne propoſera pas de regles dont il n'ait par avance fait voir la pratique, & on trouveroit les préceptes dans les exemples que donne Socrate, quand même le détail de ces préceptes ne viendroit point à la ſuite du diſcours.

Quant aux précautions qu'il faut prendre contre les conſé-

quences qui pourroient naître de la réfutation du discours de Lysias, & de la proposition contraire à son sentiment, Socrate prémunit son auditeur par les principes qu'il établit.

En faisant connoistre à Phédre le premier estat de l'ame, il luy apprend que le corps est pour elle une prison; qu'elle n'y est précipitée que par un chastiment des Dieux; que demeurant dans les régions supérieures, elle ne porteroit pas les chaînes qui l'attachent au corps, si elle avoit conservé sa force naturelle; que le moment de sa délivrance sera celuy où elle aura repris ses aîles; qu'elle ne les recouvrera qu'en se conservant exempte des souillûres qu'il est dangereux de contracter dans le séjour du corps; que si elle est toûjours occupée, non des objets sensibles, mais de ces objets purs, simples, dont la vûe faisoit autrefois sa nourriture, de la verité, de la justice, de l'honnêteté, de la beauté céleste & essentielle, elle remontera par la force de son vol au lieu de son origine; que la beauté des corps doit servir uniquement à nous rappeller à la beauté divine, que nous ne voyons qu'à travers les voiles grossiers qui la cachent; & qu'à l'aide de ces images imparfaites, il faut s'élever à la contemplation de l'original.

Tel est l'usage que Socrate fait de l'éloquence. Elle devient en sa bouche l'organe de la raison & l'école de la vertu. Phédre n'en avoit pas cette idée, luy qui s'estoit laissé transporter à une sorte d'éloquence dont tout le mérite consiste, pour ainsi dire, à avoir placé des mots le compas à la main. Aussi maintenant avouë-t-il que les discours de Lysias vont luy paroître rampants en comparaison de celuy de Socrate.

A cette occasion le Philosophe luy découvre la source de la grande éloquence, & il luy conseille d'aller puiser dans la Philosophie même; c'est à elle qu'il appartient de nous donner la connoissance du vray, de la nature des choses; c'est par ces idées claires que nous nous rendons maîtres des esprits, & que nous les menons où nous voulons; c'est par elle que la raison s'éclaire, & que s'opére la persuasion. C'est encore la Philosophie qui apprend à distinguer les parties d'un sujet, à en faire une judicieuse distribution, & à les lier de maniére que le discours

ſoit, en quelque ſorte, un corps vivant & animé. Le vray Philoſophe ſera auſſi capable de faire le diſcernement des eſprits, il en connoîtra les différentes diſpoſitions, comme le Medecin doit connoître le tempérament de ſes malades; les endroits par où l'ame ſe peut prendre luy ſeront connus, & il ſçaura diſtinguer les temps où il faut ſe taire & ceux où il faut parler, eſtre concis ou diffus, employer la force ou la douceur, irriter les paſſions ou les modérer ſelon qu'il faut arrêter ou pouſſer les courages. C'eſt dans le commerce d'Anaxagore que Périclès acquit cette éloquence, qui agitoit l'ame & laiſſoit des aiguillons dans le cœur. Socrate ne renvoye Phédre à l'étude des régles de la Rhétorique, que pour y apprendre à revêtir du tour & des expreſſions les plus propres, les penſées que la Philoſophie ſeule peut faire naître.

Ces principes le guident dans l'examen critique des diſcours qui ont précédé, & c'eſt par-là même qu'il juge du prix & de l'utilité des préceptes qu'avoient donnez d'anciens Rhéteurs, ou que donnoient les Maîtres de ſon temps. Il fait voir que ces grands mots inventez pour exprimer tantoſt une figure, & tantoſt une autre, ne devoient pas impoſer; qu'ils eſtoient bons, tout au plus, à faire du bruit & à étourdir, mais qu'ils ne portoient à l'eſprit ni force ni lumiére; que ces vains ornements convenoient peu à la vérité ſi ſimple en elle-même, & que la gravité de l'éloquence dédaignoit cette parure affectée: qu'au reſte, quand même ces préceptes ſeroient au fond plus utiles, il ne falloit pas encore en faire un ſi grand cas, parce que le but d'un honnête homme, quand il parle, ne doit pas eſtre de flatter par des ſons harmonieux, les oreilles des autres hommes; que ce ſeroit un eſclave qui voudroit charmer d'autres eſclaves, tandis que nous devons nous étudier à plaire uniquement à des Maîtres ſouverainement bons.

Socrate finit ce dialogue par quelques avis ſur la demangeaiſon qu'il connoiſſoit à beaucoup d'auteurs d'écrire, & de laiſſer à la poſtérité des monuments de leur eſprit. Si les Ecrivains ne ſe propoſent dans ces productions autre choſe qu'un ſimple jeu d'eſprit, il leur paſſe cet amuſement; mais ſi

leur but eſtoit d'inſtruire à fond des plus importantes véritez de la Nature, de la juſtice, par exemple, il ſoûtient qu'un pareil moyen eſt peu propre à ce deſſein, & que ce n'eſt que de vive voix qu'il eſt poſſible au Philoſophe de produire dans l'eſprit des autres ces maximes & ces principes qui reparoiſſent dans toute la conduite de leur vie.

Voilà quel eſt le ſommaire, & quel eſt en gros le tiſſu du Dialogue de Phédre. M. l'Abbé Sallier s'eſt attaché à ſuivre l'auteur pas à pas en cet extrait, par la néceſſité qu'il y a de chercher avec ſoin, & de démêler la fin principale que Platon ſe propoſe en chacun de ſes dialogues, car il n'y en a point où il ne tende à un but; jamais écrivain n'a eſté plus grand compoſiteur, & c'eſt par ce tout enſemble, qui réſulte de l'union des parties qui compoſent ſes grands Traitez, qu'il plaît infiniment à l'eſprit, du moins quand on eſt touché de la beauté & de la correction du deſſein. Si l'on ſe méprend dans la connoiſſance de la fin que Platon a eûe dans un dialogue, on ne peut en embraſſer le ſyſtéme dans une vûe générale, ni découvrir l'enchaînement de ſes idées, la marche de ſon eſprit, ni le fil de ſes penſées. Il en eſt alors du dialogue comme de ces inſcriptions en vers que l'on mettoit autrefois ſur les tombeaux, & dont le dernier vers pouvoit eſtre à la place du premier ou de ceux du milieu. Quelques-uns ont appellé, par moquerie, ces inſcriptions *des Quarrez*, parce qu'il eſtoit indifférent par où on commençât à les lire, par le commencement ou par la fin, comme le quarré géométrique préſente, de quelque coſté qu'on le prenne, des lignes toûjours égales.

Quelque ſoin qu'ait pris M. l'Abbé Sallier pour ne point altérer l'œconomie du dialogue de Platon, & pour en rendre le ſens avec fidélité, il finit en priant ceux à qui il parle, de ne point oublier qu'il y auroit de l'injuſtice à mettre ſur le compte du Poëte, le défaut des Acteurs, & à imputer aux Héros les mauvais récits que font quelquefois leurs Envoyez. Il eſt cependant vray qu'il n'a pas, à beaucoup près, autant beſoin d'indulgence à cet égard que Marſile Ficin. Cet interpréte n'a rien oublié pour faciliter l'intelligence des écrits de Platon, & nous

profitons tous les jours de ſes lumiéres; mais s'il nous a procuré des ſecours pour pénétrer dans la Philoſophie de Platon, il nous en a auſſi obſcurci la doctrine, & c'eſt un guide très-ſouvent hors de la voye.

Quoyqu'il ſe piquât d'eſtre Philoſophe, & qu'à ce titre-là même il jouît d'une aſſez grande réputation, on peut aujourd'huy attaquer ſes titres & ſa gloire, ſi l'on veut juger de luy par ſes écrits. Il y paroît froid pour la ſimple vérité, & tranſporté pour le merveilleux. Le voile des allégories luy ſervoit preſque par-tout à embellir, c'eſt-à-dire, à défigurer les penſées de ſon auteur les plus naturelles & les plus convenables au ſujet qu'il avoit ſous les yeux. Il eſtoit perſuadé que Platon cachoit par-tout les myſtéres les plus profonds; que c'eſtoit-là ce qu'il falloit ſubſtituer aux idées que ſes paroles ſembloient préſenter; & qu'il n'auroit pas eſté nommé le divin Platon, s'il parloit quelquefois en homme. De là vient qu'au lieu de reconnoître en luy une ſcience purement humaine, il croit ſouvent y voir les plus grandes véritez de la Religion Chreſtienne, & que d'un Philoſophe il en fait un Théologien.

M. l'Abbé Sallier jugeant peut-eſtre qu'il y auroit de l'affectation à rechercher & à découvrir toutes les ſources de cet égarement, s'eſt contenté de rapporter ce que Marſile Ficin a dit ſur le Dialogue en queſtion.

« Platon, dit-il, plein de la fureur poëtique dont il a eſté atteint dès ſa plus tendre enfance, comme fils d'Apollon, a » produit pour premier fruit de cette inſpiration, le Dialogue » qu'il a appellé *le Phédre.* Dans le Banquet il traite de l'Amour, » & par une ſuite néceſſaire il parle de la Beauté; mais dans le » Phédre, il ne traite de l'Amour qu'à l'occaſion de la Beauté, » ſujet principal du Dialogue. Le diſcours de Lyſias n'y eſt pas » rapporté hors de propos. La beauté appartient à l'eſprit, à la » vûe, à l'ouïe; ainſi on a raiſon de faire entrer la beauté du » diſcours dans les recherches que l'on fait ſur la nature de la beauté en géneral. »

Il ſeroit inutile de faire un plus long extrait du diſcours préliminaire de Marſile Ficin, on peut juger par ce qu'on vient d'en

d'en voir, combien il eſt loin d'avoir connu le but que Platon s'eſtoit propoſé. Le Philoſophe Grec condamne la harangue de Lyſias, que Phédre regardoit comme un chef-d'œuvre, & il marque par quels endroits elle péche contre les régles. Il y trouve, à la vérité, de la fécondité dans les expreſſions, mais une grande ſtérilité de penſées, & beaucoup de deſordre. Sans changer de ſujet, il oppoſe une autre harangue à celle de Lyſias, & pour ſe rendre plus inſtructif, il obſerve les préceptes de l'art, & met ainſi le bon vis-à-vis du mauvais; mais comme le ſujet n'eſtoit pas de ſon goût, il fait une ſeconde harangue dans un ſens tout contraire, & laiſſant Lyſias marcher terre à terre, il s'éleve & plane dans les airs, en traitant dans ce ſecond Diſcours l'origine & la nature de l'Amour. Cette matiére devient par un pur hazard de converſation, le ſujet particulier du diſcours, mais elle eſt toûjours un point épiſodique, & nullement le grand, le véritable objet du Dialogue, que l'auteur termine par le détail de tout ce qui peut contribuer à la perfection de l'Orateur. Voilà le Phédre de Platon; Marſile Ficin prend une partie pour le tout, & de l'acceſſoire il en fait le principal.

SUITE DE LA NOTICE DE QUELQUES LIVRES DE LA BIBLIOTHEQUE DU ROY, Chargez de Notes Manuſcrites.

NOUS avons expoſé dans un des derniers volumes de l'Hiſtoire de l'Académie, l'utile projet qu'avoit formé M. l'Abbé Sallier de communiquer au public les Notes marginales, que quelques ſçavants ont adjoûtées de leur main à divers Livres qui leur ont appartenu, & qui par ſucceſſion de temps ont paſſé de leur cabinet à la Bibliothéque du Roy. 1731. *Tom. VII. pag.* 273.

Le premier compte que nous avons rendu de l'exécution

de ce projet, a dû faire sentir que l'auteur n'a pas simplement tenu parole, c'est-à-dire, qu'il ne s'est pas contenté de rapporter fidélement les Notes en question, qu'il a toûjours eu soin de les examiner auparavant en sage critique; de vérifier les autoritez qui leur servent de base, de conférer le texte des éditions sur lesquelles ces sçavants avoient travaillé, avec le texte des éditions qu'ils n'avoient peut-être pas vûës; de consulter surtout, les manuscrits particuliers dont vrayemblablement ils n'avoient eu aucune connoissance; enfin de comparer les endroits qu'ils ont prétendu corriger, proscrire ou restituer, avec les passages paralleles d'autres anciens auteurs, qui souvent donnent une nouvelle force à leurs remarques, d'autres fois les modifient, & quelquefois aussi les détruisent absolument, quelque spécieuses qu'elles paruissent d'abord.

C'est sur ce plan-là que nous avons déja rapporté d'après M. l'Abbé Sallier, une partie des observations & notes marginales dont feu M. de Meziriac, de l'Académie Françoise, avoit enrichi son exemplaire du Traité Περὶ Θαυμασίων ἀκουσμάτων attribué tantôt à Aristote, tantôt à Théophraste, mais qui pourroit bien n'estre qu'une simple compilation de diverses remarques sur l'histoire naturelle, faites par quelques disciples de l'un ou de l'autre. Quoy qu'il en soit, voicy celles dont nous sommes encore redevables à M. l'Abbé Sallier.

Edition de Paris de l'an 1557.

PREMIÉRE REMARQUE.

L'auteur du traité en question commence au chapitre 15.e à parler des miels de quelques pays, entr'autres de celuy qui naist dans l'isle de Mélos & dans l'isle de Cnide. Le miel de ces isles est d'un parfum très-agréable, mais ce parfum n'est pas de longue durée. Les passages que M. de Meziriac cite sur ce fait de l'histoire naturelle, en faisant appercevoir la faute qui est dans le texte Grec, fournissent en même temps le moyen de la corriger. Voicy ce texte, λέγεται δὲ ὑπὸ τινῶν μὲν τὸ καλούμενον ἄνθινον περὶ Μῆλον καὶ Κνίδον γίνεσθαι, διαδῆς μὲν τῇ ὀσμῇ, ὀλιγοχρόνιον δὲ καὶ τῷ ἐφιέναι. On voit aisément par le témoignage de Pline, auquel renvoye M. de Meziriac,

Cap. 15.

que le texte Grec doit eſtre ainſi rétabli, λέγεται δὲ ὑπὸ τινῶν μέλι τὸ καλούμενον ἄνθινον. Pline rapporte que l'on connoiſt trois eſpeces de miel; *Vernum*, dit-il, *ex floribus conſtructo favo, quod ideo vocatur anthinum.* Le premier eſt celuy que nous appellons miel de Printemps, pour le diſtinguer du miel d'été & du miel ſauvage. L'écrivain Grec s'eſtoit imaginé, peut-eſtre ſans beaucoup de fondement, que le miel de printemps avoit dans les iſles de Mélos & de Cnide, plus d'odeur qu'en d'autres lieux, & par conſéquent que les fleurs & les herbes dont les abeilles vont recueillir le ſuc pour leur miel, eſtoient dans ces iſles plus odoriférantes au printemps qu'elles ne l'eſtoient ailleurs. *Lib. 11. c. 14.*

II. REMARQUE.

L'auteur rapporte que dans la Lydie on recueille beaucoup de miel ſur les arbres, ὑπὸ τῶν δένδρων τὸ μέλι γίγνεσθαι πολύ; que les habitants du pays, ſans y employer la cire, en font de petites boules, & que quand ils veulent ſe ſervir de ce miel, il leur faut commencer par caſſer à force ces petites boules. Elien, que cite M. de Meziriac, a écrit le même fait, mais avec des circonſtances différentes. Il remarque que c'eſt dans la Médie que les arbres diſtillent ce miel. Quoyque l'auteur du traité attribuë à la Lydie ce qu'Elien attribuë à la Médie, M. l'Abbé Sallier ne croit pas qu'il ſoit néceſſaire, comme le penſe M. de Meziriac, de rien changer au texte de l'un ou de l'autre. *Cap. 18.* *Lib. 5. cap. 42.*

D'un côté Hérodote, parlant du paſſage de Xerxès par la Lydie, fait mention d'un miel naturel avec lequel les habitants du pays faiſoient une compoſition, & qu'ils recueilloient ſur des arbuſtes. *Lib. 7. cap. 31.*

D'ailleurs, ſelon Amyntas (auteur qui avoit écrit des différentes *Stations* de l'Aſie, & qui eſt cité par Athenée) ce n'eſtoit pas dans la Lydie ſeulement que ce miel qui dégoutoit des arbres ou des plantes, eſtoit connu, c'eſtoit dans toute l'Aſie; & Amyntas dit en géneral, que les peuples de ces contrées avoient coûtume de ramaſſer du miel ſur des feuilles qu'ils *Athen. lib. 11. pag. 500.*

arrachoient; qu'ils les mettoient les unes ſur les autres comme on arrange un cabas de figues, ou bien qu'ils en faiſoient une boule, & que quand ils vouloient prendre de ce miel, ils rompoient un morceau de la boule, le jettoient dans un gobelet de bois; qu'ils l'arroſoient enſuite, & que la liqueur qui en ſortoit avoit préciſément le goût du miel, & même un goût plus agréable.

Ces derniers témoignages confirment ſuffiſamment la vérité de ceux de l'auteur du Traité & d'Elien. Le récit de l'un de ces hiſtoriens eſt différent du récit de l'autre, mais ils ne ſont pas contraires.

La ſeule difficulté qui ſe préſente, conſiſte, ce ſemble, à ſçavoir préciſément qu'eſt-ce que les auteurs entendoient par cette ſorte de miel qui dégoutoit des arbres, ou qui ſe recueilloit ſur des feuilles. Amyntas nomme ἀεροµέλι ce que l'auteur du Traité & Elien appellent µέλι. Le mot ἀεροµέλι ſignifie proprement un miel qui tombe du Ciel comme une eſpéce de roſée. Les gouttes en ſont petites, rondes à peu-près comme les grains de grêle. Or telles ſont celles de la manne liquide ſi connue dans quelques endroits de la Perſe, aux environs du grand Caire, & dans le voiſinage d'Alep. Pierre Belon, dans ſes Obſervations, nous apprend qu'on va la ramaſſer dans des pots de terre, & qu'on en fait commerce dans le Levant. Cette ſorte de manne eſt différente de celle qui eſt une gomme, & qui coule d'elle-même ou par inciſion, des frênes tant ordinaires que ſauvages.

Avant que de finir cette ſeconde Remarque, M. l'Abbé Sallier adjoûte qu'il luy paroît très-vrayſemblable que c'eſt l'obſervation de ce Phénomene, qui a donné aux Poëtes l'idée de ces deſcriptions hardies qu'ils ont faites de quelques circonſtances des feſtes de Bacchus. Il n'y a rien qu'il ſoit plus naturel de concevoir par les expreſſions hyperboliques de ces Poëtes; & ſi l'on en rabbat ce qu'il en faut rabbatre, tout ce merveilleux ſe réduira au fait ſimple, tel qu'on vient de le rapporter. Il n'en a pas fallu davantage aux Poëtes en pluſieurs autres occaſions, pour laiſſer prendre l'eſſor à leur imagination: ainſi,

lorſqu'Euripide, peignant aux Athéniens Bacchus ſuivi ſur le Mont Cithæron d'une troupe de Bacchantes agitées, dit qu'un ruiſſeau de lait couloit ſur la terre, que le miel, ce nectar des abeilles, abbreuvoit la campagne; il ne faut imaginer autre choſe par ces deſcriptions, que quelqu'abondance de ce miel qui tomboit du Ciel en roſée ſur les arbres & ſur la terre: la blancheur de ces gouttes eſtoit pour une imagination emportée un peu au-delà des régles de la juſteſſe, un fondement ſuffiſant pour feindre des ruiſſeaux de lait. C'eſt à la ſimplicité de cette explication qu'il faut revenir pour entendre les vers ſuivants d'Horace, qui ne faiſoit qu'emprunter ſes idées des auteurs Grecs:

ῥεῖ δὲ γάλακτι πέδον· ῥεῖ δ'οἴνῳ· ῥεῖ δὲ μελισσῶν νέκταρ. vers. 142.

Fas pervicaces ſit mihi Thyadas
Vinique fontem, lactis & uberes
Cantare rivos, atque truncis
Lapſa cavis iterare mella. Lib. 2. Od. 19.

Euripide luy-même ſemble, dans la ſuite de la Tragedie des Bacchantes, avoir déterminé la véritable ſignification des premiéres paroles qu'on a rapportées de luy. Voicy ce qu'il met dans la bouche d'un meſſager. *Lorſque quelqu'une des Bacchantes déſiroit un breuvage de lait, elle n'avoit qu'à ſe baiſſer & porter la main ſur la ſurface de la terre, elle en puiſoit une quantité ſuffiſante: la douce liqueur du miel tomboit des branches de lierre qui leur ſervoient de thyrſes,* γλυκεῖαι μέλιτος ἔσταζον ῥοαί. Verſ. 710.

Enfin on peut tirer quelque induction des paroles d'Elien en faveur de la conjecture & de l'explication, que M. l'Abbé Sallier traite cependant de hazardée; car après avoir fait mention du miel qui dans la Médie dégoutoit des arbres, Elien adjoûte que c'eſt ainſi qu'Euripide aſſûre que la choſe arrivoit ſur le Mont Cithæron. On diroit qu'au lieu de l'exaggération où Euripide eſtoit tombé d'abord, Elien a préféré l'endroit où le Poëte conte ſimplement & ſans hyperbole ce qui eſt poſſible.

III. REMARQUE.

On ſçait combien la Theſſalie eſtoit redevable à la guerre que produit l'inimitié naturelle des cicognes contre les ſerpents; Cap. 24.

ſans cela, la prodigieuſe quantité de ces reptiles auroit fait déſerter le pays. Ils ſe multipliérent un jour à Lacédémone, dit l'auteur du Traité, au point que les Lacédémoniens s'en ſervirent pour leur nourriture, & furent appellez pour cette raiſon ὀφιόδηγοι. M. de Meziriac prétend, ſur la foy de Porphyre, que le temps où les Lacédémoniens furent réduits à cette extrémité, fut celuy du retour des Héraclides dans le Péloponneſe. Voilà ce que découvre la remarque de M. de Meziriac. M. l'Abbé Sallier adjoûte, que ſi l'on vouloit que l'autorité de Plutarque décidât en cette occaſion, il faudroit changer le mot ὀφιόδηγοι en celuy d'ὀφιόβοσοι, car c'eſt ce dernier nom que la Pythie donne aux Spartiates, ſelon cet auteur; mais quelque juſte que paroiſſe eſtre cette correction, M. l'Abbé Sallier ne la croit pas néceſſaire.

περὶ ἀποχῆς lib. 1.

Moral. p. 406.

IV. REMARQUE.

Cap. 27. Quand on va, dit l'auteur, de Suſes dans la Médie, on trouve à la ſeconde journée une ſi grande quantité de ſcorpions, que quand le Roy veut faire ce voyage, ὅτε διοδεύοι, il fait partir trois jours avant luy des gens qui vont rendre le paſſage ſûr, en tuant autant qu'ils peuvent de ces animaux; celuy qui en détruit le plus obtient une récompenſe. Elien conte la même choſe dans l'Hiſtoire des animaux, mais il dit τὴν Περσῶν βασιλέα ὁπότε δέοι, &c. Il n'eſt pas douteux que l'on ne doive ſubſtituer dans le paſſage d'Elien, ὁπότε διοδεύοι, comme le porte le texte de l'auteur du Traité, à la place de ceux-cy, ὁπότε δέοι. La correction n'eſt point forcée, & le ſens qu'elle amene eſt meilleur & plus net.

Lib. 15. c. 26.

V. REMARQUE.

Cap. 33. & ſeq. Quelques opérations ſurprenantes de la Nature dans certains endroits de la terre, ſont la matiére des remarques que fait l'auteur au chap. 33. Il y parle de l'éruption de ces exhalaiſons qui s'enflamment dans le ſein de la terre, & qui pour n'eſtre pas effrayantes comme des volcans entiérement formez, ſont néantmoins des ſecouſſes violentes dans le globe de la terre:

ainſi, dit-il, près des montagnes d'Apollonie autour de l'Atitanie, περὶ Ἀπολλωνίαν, ſe voit un rocher brûlant, ſans que le feu ſoit viſible, mais où la flamme s'éleve tout-à-coup pour peu qu'on jette d'huile deſſus. Strabon, Dion Caſſius & Elien ont donné le même détail, & même ils ont augmenté leur récit de circonſtances plus merveilleuſes. Il réſulte de la comparaiſon qu'on peut faire de ces hiſtoriens, qu'au lieu d'Ἀπολλωνία il faut corriger Ἀπολλωνία; & cette leçon autoriſée par Strabon, l'eſt encore par Eſtienne de Byzance & par Thucydide.

Strab. lib. 7: Dio, lib. 41: Ælian. Var. hiſt. lib. 13. cap. 16.

Lib. 2;

VI. REMARQUE.

Hiéronymus rapporte que dans le pays des Arabes Nabatéens eſt un lac où ni les poiſſons ni aucun autre animal aquatique ne peuvent vivre, & que les habitants en tirent ſeulement des morceaux de bitume. Vitruve parlant de la nature de quelques lacs, & nommant celuy dont il eſt icy queſtion, s'exprime ainſi: *Item Joppæ in Syria Arabiaque Numidarum.* M. l'Abbé Sallier ne doute pas qu'il ne faille lire ainſi: *Arabiaque Nabataeorum.* Diodore de Sicile, Strabon & Pline font mention de cette ſorte d'Arabes, ſans leur donner jamais le nom de *Numidæ: in Nabataeis qui ſunt ex Arabia contermini Syriæ.* Et ſuivant les deſcriptions que donnent les anciens Géographes, les Arabes *Numides* ou *Scenites* eſtoient à l'Orient, beaucoup plus reculez de la Syrie que les Nabatéens.

Ex Sotione;

VII. REMARQUE.

Il y a des Iſles flotantes, & que la moindre haleine de vent pouſſe tantoſt d'un coſté & tantoſt d'un autre. Voicy comme le rapporte l'auteur: ἔστι δὲ ἡ λάκκος Σάδα ἡ Ἄμμωνος καλουμένη λίμνη .... ἔχουσα νησία πλείονα πάσῃ πνοῇ μεταχωρέμενα. La vûe du paſſage de Pline rappelle bientoſt la véritable maniére de lire le texte Grec; ἔστι δὲ ἡ λάκκος ἡ Οὐαδίμωνος, &c. *in Vadimonis lacu*, dit Pline, *& ad Cutilias aquas opaca ſylva, quæ nunquam eodem loco viſitur.*

Lib. 2. c. 95;

La ſuite du diſcours de Pline conduit à une autre reſtitution, qui eſt également néceſſaire pour rectifier le texte de l'auteur

Grec: *in Lydia quæ vocantur Calaminæ non ventis ſolum, ſed etiam contis quo libeat impulſæ....* ἐν Λυδίᾳ ὅϛι λίμνη Ταλαμὼ καλουμένη. Il eſt évident qu'il faut mettre Καλαμίνη à la place de Ταλαμώ.

M. l'Abbé Sallier s'eſt arrêté en cet endroit des Notes manuſcrites de M. de Meziriac, perſuadé que ce qu'il en a recueilli & indiqué, eſt plus que ſuffiſant pour laiſſer entrevoir à ceux qui voudroient les conſulter, l'utilité qu'ils peuvent s'en promettre.

Parmi les autres volumes de la Bibliothéque du Roy, qu'il juge à propos d'annoncer & de faire connoître, il a choiſi celuy des Tragédies de Sophocle, accompagné de notes de Taneguy le Fevre. M. l'Abbé Sallier examine ces notes, non ſeulement ſur les régles ordinaires de la critique, mais encore ſur la collation d'un nouveau manuſcrit de Sophocle que le Roy vient d'acquérir, & qui eſt, en ſon genre, aſſez conſidérable pour mériter une deſcription particuliére.

Il eſt du nombre de ceux qui appartenoient autrefois à feu M. le Préſident de Meſmes, & qui ſont entrez depuis peu dans la Bibliothéque du Roy.

Il contient quelques Tragédies d'Euripide, toutes celles de Sophocle, & une partie des Comédies d'Ariſtophane.

Les Piéces d'Euripide ſont l'Hécube, l'Oreſte, les Phéniciennes, l'Andromaque, la Medée, l'Hippolyte.

Celles de Sophocle ſont rangées en cet ordre; l'Ajax, l'Electre, l'Œdipe Roy, l'Antigone, l'Œdipe Colone, les Trachiniennes, Philoctéte.

Voicy ce que le manuſcrit renferme des Comédies d'Ariſtophane, Plutus, les Nuées, les Grenouilles, les Chevaliers, les Oiſeaux, les Acharniens, & une partie de celle que l'on connoît ſous le nom de *Concionantes.*

Ce manuſcrit déja précieux par le grand nombre des ouvrages qu'il comprend, l'eſt encore plus par ſon antiquité. Il eſt très-rare d'en trouver de ſemblables dans cette ſorte de Littérature.

LES quatre premiers vers de l'Antigone renferment une contradiction, à les prendre comme ils ſont rapportez dans toutes les éditions de ces Tragédies. Voicy comment M. l'Abbé Sallier voudroit les traduire, en y faiſant un très-léger changement. « Chére Iſméne, depuis les malheurs arrivez à Œdipe, « quel torrent de maux Jupiter n'a-t-il pas verſé ſur nos teſtes? « Quelle douleur, quelle punition, quelle honte, quel mépris « luy reſte-t-il encore, dont il ne nous ait fait goûter à longs traits « toute l'amertume? » PREMIÉRE REMARQUE.

Οὐδὲν γὰρ ἔτ' ἀλγεινὸν, ἔτ' ἄτης ἄτερ,
Οὔτ' αἰσχρὸν, ἔτ' ἄτιμον, &c.

La contradiction eſt ſenſible dans la maniére de lire le premier vers, & les plus anciens Scholiaſtes l'ont remarquée auſſi bien que les derniers éditeurs; ἄτης ἄτερ n'eſt pas une expreſſion qui puiſſe convenir pour le ſens, avec les mots ἀλγεινὸν, αἰσχρὸν, ἄτιμον. Si on lit ἄτης ἄτῳ (*ſup.* ἐχόμενα) le vers n'a plus rien qui puiſſe arrêter: ἄτης ἄτῳ ſignifie les ſuites du crime, la punition. Le changement n'eſt pas forcé, & ſi on vouloit abſolument s'autoriſer pour cette conjecture, ſur la leçon du manuſcrit de la Bibliotheque du Roy, on trouveroit quelqu'eſpéce de fondement dans les traits de l'écriture qui forment ce mot; mais M. l'Abbé Sallier avoue de bonne foy, que la note qui eſt en marge détruiroit entiérement ce que l'on pourroit prétendre de ce côté-là. M. le Févre ne remarque rien au ſujet de ces vers.

DEPUIS la défaite de l'armée des Argiens, dit Iſméne, je n'ay rien appris de nouveau ſur le bien ou ſur le mal qui nous arrivent. II.de REMARQUE.

Οὐδὲν οἶδ' ὑπέρτερον *Verſ. 16.*
Οὔτ' εὐτυχοῦσα μᾶλλον, ἔτ' ἀτωμένη.

M. le Févre, qui n'avoit pas toûjours aſſez d'égard pour les leçons que portoient les manuſcrits, quoyqu'elles fuſſent

uniformes, voudroit changer ce dernier vers, & lire:

Εἴτ' εὐτυχήσω, εἴτε μὴ, ἀτεμβήσ.

On ne peut admettre ce changement, ſi l'on veut s'en rapporter au manuſcrit déja cité; & le tour de la phraſe n'eſt ni particulier à Sophocle, ni contraire à aucune régle, comme il ſeroit très-aiſé de le faire voir.

III.e REMARQUE. *Verſ. 140.*

LE Chœur ſe rappelle en cet endroit la défaite des troupes de Capanée, & la chûte de ce Capitaine, que Jupiter écraſa de ſa foudre. Le Souverain des Dieux, dit-il, n'entend qu'avec horreur les diſcours d'une langue ſuperbe.

Καὶ σφας εἰσιδὼν
Πολλῷ ῥόμβῳ θεομανισομένους
Χρυσοῦ καναχῆς ὑπερφίας,
Παλτῷ ῥιπτεῖ πυρὶ, &c.

Voicy les paroles de M. le Févre ſur ce paſſage. *Locus inexplicabilis: puto intelligi ſuperbiam ex ſtrepitu armorum aureorum.* Le manuſcrit du Roy fournit une voye ſimple pour lever la difficulté. 1.° La même main a adjoûté comme une Scholie, l'ellipſe de la prépoſition μετὰ à ces mots, χρυσοῦ καναχῆς. 2.° On voit au-deſſus du mot ὑπερφίας celuy d'ὑπερφάς. Il arrive quelquefois que les Poëtes, ſur-tout dans le lyrique, employent le nom de la forme pour exprimer le ſujet de cette forme, l'abſtrait pour le concret. Cela eſtant, voicy comment les vers doivent ſe rendre. *Jupiter voyant les ſoldats de Capanée aller à grands flots & avec bruit ébranler les portes de Thébes, courroucé de leur inſolence & de leur mépris pour les Dieux, a fait tomber ſur leur tête les feux de ſa colére.*

IV.e REMARQUE. *Verſ. 152.*

QUOYQUE l'arrangement des vers de la derniére antiſtrophe, tel qu'il eſt dans les imprimez, ſoit fondé ſur de bonnes raiſons, M. l'Abbé Sallier n'oublie pas d'avertir qu'il eſt très-différent dans le manuſcrit en queſtion quant aux quatre premiers vers. Il

adjoûte qu'au lieu de la leçon ordinaire, ὁ Θήβας δ' ἐλελίχθων, on trouve dans le manuscrit ὁ Θήβας ἐλελίζων, ce qui paroît d'autant plus préférable, que les anciens Commentateurs ont rapporté cette leçon, qu'il falloit bien qu'ils eussent trouvée dans leurs exemplaires. M. le Févre estoit tenté de l'adopter, en abandonnant celle des éditions.

SUR UN FRAGMENT DE TITE-LIVE, Envoyé à l'Académie.

TOUT le monde sçait en quel état l'Histoire de Tite-Live est venue jusqu'à nous, & que la partie de ses Décades qui nous reste, n'est presque rien en comparaison de celle qui nous manque. On a cru pendant quelque temps, sur la foy de Thomas Erpenius, qu'elles avoient esté conservées en entier par les Arabes; Pietro Della-Valle assûroit même que de son temps il y en avoit une traduction Arabe toute entiére dans la Bibliothéque de Constantinople: mais les offres d'une récompense considérable, faites autrefois par Louis XIV. & par le Grand Duc, à ceux qui apporteroient en Europe ce trésor littéraire, n'ont encore pû le faire découvrir. M. Chapelain racontoit qu'un de ses amis, homme de Lettres, avoit dans sa jeunesse, joué à la longue paume avec un battoir couvert d'un fragment de Tite-Live que nous n'avons plus; & il y a cent histoires semblables que l'on diroit faites exprès pour entretenir l'espérance publique, ou pour exciter davantage nos recherches à cet égard.

Au mois de Mars 1732. M. Schepflin Professeur en Histoire & Belles-Lettres à Strasbourg, & Associé Correspondant de l'Académie, écrivit à M. de Boze qu'il avoit trouvé dans les manuscrits d'un sçavant Allemand, nommé Math. Klockius, mort il y a environ cent ans, une feuille écrite de sa propre main, avec une note, où il est dit que c'est un fragment

du XVI.e Livre de Tite-Live, qu'il a tiré d'un manuſcrit de l'Abbaye de Salmanweyler en Suabe. Les Religieux de cette Abbaye ſont de l'Ordre de Ciſteaux; & le P. Mabillon y ayant paſſé dans ſon voyage d'Allemagne, dont nous avons la relation, en tira pluſieurs piéces ſinguliéres qu'il a inſerées dans ſes Analectes. Mais depuis ce temps-là, cette célébre Bibliotheque & l'Abbaye même furent entiérement conſumées par le feu. Voicy le fragment copié par Klockius.

FRAGMENTUM EX T. LIVII

Lib. 16. de primo Bello Punico, à Matthæo Klockio repertum in Monaſterio Salemitano.

AC neceſſarium ſibi ratus Meſſanam ſervare, ne à Cartaginenſibus undique Italia cingeretur: neu quaſi pontem quemdam ad invadendum haberent, auxiliandum Mamertinis decrevit. Cum igitur id placuiſſet, Appius Claudius traducere copias in Siciliam, & Mamertinis opem ferre juſſus, profectionem parabat. Mamertini autem de P. R. decreto certiores facti, Cartaginenſium Prefectum, qui in arce poſitus erat, incautum circumſiſtunt, eumque unà cum preſidio urbe dejiciunt. Poſt hec jam liberius Conſulem Romanum per crebras litteras nunctioſque vocant. At Cartaginenſes poſtquam intellexerunt preſidio eorum à Mamertinis pulſo, Romanos vocari, ira ſimul & indignatione accenſi Prefectum preſidii, qui ejus culpa atque ignavia arcem amiſiſſet, in crucem ſubſtulerunt: mox raptim coactis copiis, mari & terra Meſſanam agrediuntur. Claſſe quidem circa Pelorum ſtatione poſita, terreſtribus autem copiis haud procul Meſſana caſtrametati urbem premebant. Acceſſit quoque ad Cartaginenſium violentiam Hyeron Syracuſanus, qui tempus plane adeſſe ratus, quo Mamertini veteres hoſtes penitus delerentur, inito cum Cartaginenſibus fedære, ac ſocius belli factus, ſuo & ipſe milite ſuiſque caſtris alia ex parte Meſſanam obſedit. Ita binis per terram hoſtium caſtris, mari autem claſſe Mamertini obſidebantur. Inter hæc Appius Claudius Conſul ratibus ex Neapolitanis ac ceteris ſociorum maritimis

civitatibus (nondum enim P. R. classem ullam habebat.) ex plebiscito per silentium noctis exercitu impositio Messanam advehitur, trajectoque celeriter freto, incolumes omnes copias ante urbem exponit. Hec prima exercitus P. R. profectio extra Italiam fuit, primusque mari ingressus, cum ad eam diem cetera omnia bella intra Italiam gessisse quingentesimum jam post urbem conditam annum in Tuscis & Samnitibus, ceterisque finitimis populis domitandis occupatus. Expositis igitur in Sicilia copiis, & intra Messanam urbem inductis, Consul nec tutum sibi exercituique, nec satis è dignitate P. R. obsidionem perpeti ratus. quippe non terram modo verum etiam mare undique hostis habebat, urbique imminebat, commeatus omnes intercludebat, pace primo res componere si qua posset, ea vero si negaretur, ferro quam primùm decernere statuit. Maxime vero è P. R. dignitate visum est ante omnia de pace agere, nam federa cum Cartaginensibus sepius jam ad eam diem icta erant, extabant. per que etsi licebat P. R. Mamertinos in amicitiam fidemque suscepisse: tamen humanum videbatur, pacem, nichil presertim habituram nocumenti, offerre. Servata enim Mamertinorum libertate, Siracusanis item (Il y a sur *item* une marque d'abbréviation) *in suis consistentibus, minus erat P. R. Cartaginensium formidanda potentia. Missis igitur super his ad Cartaginenses Hyeronemque legatis, cum utique pacem aspernarentur, quod reliquum erat Consul milites cohortatus adversus Hyeronem & Siracusanos duxit. Nec Hyeron quidem detractavit certamen, sed obviam Consuli egressus acie instructa dimicavit. Pugnatum est aliquandiu equo Marte. Tandem vero prelii is exitus fuit, ut Romani victores magna parte hostium cesa, Regem nudatum pene omnibus copiis, usque in castra persequerentur. Hyeron autem metuens non castrensibus modo, verum etiam urbanis rebus, proxima nocte desertis castris Siracusas concessit. Cartaginenses quoque auxilio Hyeronis nudati, perculsisque metu militibus, & virtutem Romanorum plus equo formidantibus, soluta confestim obsidione, nec ultra castris fidere ausi, per Sicilie urbes, que ipsorum in fide erant, dividuntur. Consul paucis post diebus hostium agros cum legionibus ingressus, usque ad Siracusarum menia longè latèque populatus omnia, ubi obviam nemo procedit, Messanam copias reduxit. Hec ut gesta erant per licteras*

Conſulis Rome nunciata, majori ſpe patres plebemque impulêre ad bellum Sicilie capeſcendum. Itaque M. Valerium & C. Octacilium ſequentis anni Conſules cum duobus Conſularibus exercitibuſque, magniſque ſociorum auxiliis in Siciliam mittunt. Adventu Conſulum quum preter ſuperiorem victoriam dupplicatum P. R. exercitum, duoſque Conſules pro uno verſari in Sicilia conſpiciebant, plereque mediterranee civitates que in fide Cartaginenſium fuerant, ad Romanos defecêre. Hyeron autem Sicilie populos metu perculſos, & ſimul hoſtium vires adauctas cernens, multis rationibus preſtare duxit, ſi qua fieri poſſet, Romanorum patis (*patis,* avec une marque d'abbréviation ſur l'*a*) *ſectari. A qua conſideratione inductus, miſſa ad Conſules legatione agere de pace cepit. Conſuleſque omnes Sicilie portus Cartaginem.*

M. Schepflin jugeoit que ce fragment eſtoit très-authentique, il croyoit y reconnoître à chaque ligne le ſtile & le caractére de Tite-Live; il obſervoit ſeulement que n'y ayant point de diphthongues dans la copie exactement priſe ſur l'original, il falloit que le manuſcrit fût de la fin du IX.e ou du commencement du X.e ſiécle; & c'eſtoit, ſelon luy, une nouvelle preuve de ſon authenticité, parce que l'ignorance qui regnoit dans ces temps-là, & qui a duré juſqu'au milieu du XV.e ſiécle, ne permettoit pas de croire qu'on ſe fût aviſé de ſuppoſer rien de ſemblable: il adjoûtoit que Klockius eſtoit homme de goût, diſtingué parmi les ſçavants de ſon temps par un eſprit de critique encore peu commun, & ſur-tout par de très-laborieuſes recherches.

L'Académie ne porta pas de ce nouveau fragment, un jugement auſſi favorable que M. Schepflin. Après différentes obſervations faites de vive voix ſur ce que l'on y trouvoit de plus oppoſé au caractére, ou pluſtoſt à la maniére, au ſtile de Tite-Live, & même aux régles générales de la bonne latinité, M. l'Abbé Souchay ſe chargea de joindre à ces obſervations, celles qu'un examen plus particulier luy donneroit occaſion de faire, & nous allons en rendre compte.

REFLEXIONS

Sur le nouveau Fragment attribué à Tite-Live.

LA ſeconde Decade qui s'eſt perdue toute entiére, contenoit l'Hiſtoire de ce qui s'eſtoit paſſé dans l'eſpace de 70. ans, depuis l'an de Rome 461. juſqu'à l'an 531. c'eſt-à-dire, l'hiſtoire de la guerre de Tarente, de celle de Pyrrhus, de la premiére guerre Punique, de la guerre Liguſtique, de l'Illyrique & de la Gauloiſe.

On ſuppoſe que le fragment dont il eſt queſtion, fait partie du 6.e Livre de la ſeconde Decade, où Tite-Live racontoit ce qui regarde la premiére guerre Punique; en ſorte que la guerre de Tarente & celle de Pyrrhus occupoient les cinq premiers Livres de cette Decade, & que les cinq autres embraſſoient les événements arrivez juſqu'à la ſeconde guerre Punique, où commence la troiſiéme Decade que nous avons entiére.

Voicy quelle fut l'occaſion de la premiére guerre Punique. Les Mamertins avoient reçu pluſieurs échecs; ils eſtoient d'ailleurs affoiblis par la chûte des Rhégiens leurs alliez. En cet état, ils crurent devoir ſonger à leur ſûreté; mais les habitants de Meſſine s'eſtant diviſez, les uns livrérent la citadelle aux Carthaginois, les autres appellérent les Romains, dans le deſſein de leur livrer la ville. L'affaire fut miſe en délibération dans le Sénat, & c'eſt icy que commence le nouveau fragment: *Ac neceſſarium ſibi ratus*, &c. *Polyb. lib. 1.*

Or ce nouveau fragment eſt-il en effet de Tite-Live? Il y a tout lieu d'en douter, puiſqu'on y trouve deux marques de ſuppoſition qui paroiſſent indubitables; on n'y reconnoît ni la maniére de Tite-Live, ni ſon ſtile.

Premiére marque de ſuppoſition qui regarde la maniére.

1.° Tite-Live rend toûjours un compte exact des délibérations, & dans le cas de contrariété d'avis entre les Patriciens & les Plebéiens, il ne manque jamais d'en rapporter les motifs. Entre les différents exemples qu'on pourroit en produire, il

ſuffira d'indiquer l'affaire des Ardéates, parce qu'elle eſt de la même nature que celle des Mamertins, & que dans l'une & dans l'autre le Sénat fut contraint par le Peuple de ſacrifier à l'intéreſt, l'équité & l'honneur de la Nation.

Dans le fragment, il n'y a pas un mot de la délibération qu'occaſionna la demande des Mamertins; cependant ce détail
Lib. 1. que l'on peut voir dans Polybe, eſtoit important. Rome venoit de punir du dernier ſupplice trois cens de ſes citoyens, pour s'eſtre établis à Rhége d'une maniére également injuſte & cruelle; & la honte qu'il y avoit à prendre ouvertement la défenſe des Mamertins, qui, par rapport à la ville de Meſſine, eſtoient préciſément dans le même cas, empêcha le Sénat de ſe déclarer en leur faveur. Mais le Peuple l'emporta, comme il l'avoit emporté dans l'affaire des Ardéates.

2.° Tite-Live exalte par-tout la valeur Romaine, & il ſeroit difficile de trouver ailleurs que dans le nouveau fragment attribué à Tite-Live, cette penſée: qu'aucun ennemi des Romains ait jamais redouté leur valeur plus qu'il ne devoit, *virtutem Romanam plus æquo formidantibus.*

3.° Tite-Live admirateur paſſionné des Romains, juſqu'à rabaiſſer quelquefois injuſtement les autres Nations, n'a pas dû taire les événements qui eſtoient glorieux à celle-là, ſur-tout lorſqu'il avoit de ces ſortes d'événements un auſſi bon garant que Polybe. Or le fragment ne dit rien de la victoire qu'Appius remporta ſur les Carthaginois, après avoir battu l'armée d'Hiéron, qui, ligué avec ceux-cy, aſſiégeoit Meſſine. On y voit ſeulement qu'après la défaite d'Hiéron, les Carthaginois levent le ſiége, & qu'ils ſe diſperſent dans les villes de leur obéiſſance. *Cartaginenſes .... ſoluta confeſtim obſidione .... per Sicilie urbes que ipſorum in fide erant, dividuntur.*

Ibidem. Cependant on lit dans Polybe, que le lendemain de la défaite d'Hiéron, Appius Claudius attaqua les Carthaginois, qu'il en tailla en piéces un grand nombre, & que les autres s'eſtant ſauvez dans les villes voiſines, il ſe répandit dans les campagnes, qu'il ravagea.

Le fragment ne dit rien non plus de la maniére dont Appius Claudius

Claudius paſſa en Sicile, & de ce qui luy mérita le ſurnom de *Caudex*. C'eſtoit pourtant le lieu d'en parler icy; Tite-Live n'auroit certainement pas gardé le ſilence ſur une action auſſi hardie, & que Polybe a louée. Paſſons au ſtile du nouveau fragment.

Seconde marque de ſuppoſition, qui regarde le ſtile.

Le ſtile de Tite-Live eſt ſimple, mais toûjours ſoûtenu de beaucoup de force & de majeſté. Sa diction eſt d'une pureté & d'une netteté admirables; car on convient aſſez généralement que le reproche de Pollion, le reproche de *Patavinité*, tomboit ſur la prononciation de cet auteur, & non pas ſur ſa compoſition. On ne retrouve point ce caractére dans le ſtile du fragment. Il paroît barbare, & il ſe pourroit bien faire qu'une mauvaiſe traduction latine de Polybe fût l'original du fragment dont il s'agit. *Polyb. lib. 1.*

1.° Que le ſtile en ſoit barbare, il ne faut pour s'en convaincre, que jetter les yeux ſur ces expreſſions: *Cartaginenſes, poſtquam intellexerunt preſidio eorum pulſo,* &c. *Prefectum qui ejus culpâ arcem amiſiſſet,* &c. Dans quels auteurs des bons ſiécles trouveroit-on les génitifs du pronom *is* employez de la ſorte à la place du pronom réciproque? Trouveroit-on encore bien des exemples de ces mots, *per terram,* mis en oppoſition avec *mari autem!* De ceux-cy: *Syracuſanis in ſuis conſiſtentibus!* & de ces autres, *pontem habere ad invadendum; à qua conſideratione inductus!*

2.° Que penſer de ces mots: *nec ſatis è dignitate P. R.* &c. *maximè vero è P. R. dignitate,* &c. qui ſe touchent pour ainſi dire? Une pareille répétition n'eſt-elle pas indigne de Tite-Live, qui ſçait ſi bien varier ſes tours? Que penſer encore de ces particules explétives, *quidem, autem,* qui répondent au ὴ & au μὲν des Grecs, comme *eorum, ejus,* répondent à leur οὗ & à leur οὗτος? Que penſer enfin de ces autres particules: *ac, igitur, autem, poſthæc, jam, quippe, vero, ita, itaque,* qui lient entr'elles toutes les phraſes du fragment, & qui en général ne ſervent qu'à embarraſſer, & à faire languir la narration? On ne reconnoîtra pas icy le *mira in narrando jucunditas,* que Quintilien admire

dans Tite-Live ; auſſi ne trouvera-t-on rien de pareil dans tout ce que nous avons de cet excellent hiſtorien.

Mais indépendamment de la maniére & du ſtile, ce qui paroît déciſif, c'eſt que le fragment n'eſt qu'un abrégé, qu'une traduction littérale de la *Préparation* de Polybe. On n'ignore pas que l'hiſtorien Latin a pris beaucoup de choſes de l'hiſtorien Grec; mais dans les endroits mêmes que celuy-là ſemble avoir traduits, il eſt toûjours original, comme on peut s'en convain-
Lib. 3. cre, en comparant les endroits où Polybe parle de l'ambaſſade des Romains après la priſe de Sagunte, de la maniére dont Annibal fit paſſer le Rhône à ſes élephants, des diſcours qu'il tint à ſes ſoldats, lorſqu'il eſtoit ſur le ſommet des Alpes, avec
Lib. 21. les endroits où Tite-Live traite les mêmes choſes.

M. Schepflin, à qui M. de Boze communiqua toutes les obſervations académiques raſſemblées par M. l'Abbé Souchay, ne les laiſſa pas ſans réponſe; & perſuadé que la piéce dont il s'agit ne porte avec elle aucun caractére de ſuppoſition, il inſiſta de nouveau ſur ce qu'il y avoit cent ans que Klockius* l'avoit tranſcrite de ſa propre main dans l'Abbaye de Salmanweyler, autrefois fameuſe par une Bibliothéque riche & nombreuſe en vieux manuſcrits, dont pluſieurs ſçavants ont tiré de grands ſecours; ſur ce que l'original, ſur lequel Klockius a fait ſa copie, eſtoit un manuſcrit du moyen âge, & même poſtérieur au IX.e ſiécle, les diphthongues n'y eſtant point exprimées; ce qui lui donne une époque non ſuſpecte, & le fait néceſſairement remonter à quelque manuſcrit d'un auteur infiniment plus ancien, & dont le ſtile eſt marqué au coin de la belle antiquité. Seroit-ce Tite-Live lui-même? quelqu'un de ſes contemporains? ou quelqu'autre qui l'eût ſuivi de près?

La premiére objection qu'on a faite contre le ſentiment qui l'attribue à Tite-Live même, roule ſur la délibération qu'occaſionna à Rome la demande des Mamertins, dont ce

* Scheyhius, dans ſes Notes ſur Vell. Paterculus, *lib. 2. cap. 84.* l'appelle *acutiſſimi ingenii juvenem.*

fragment ne fait point mention. Le détail que l'on en trouve dans Polybe, dit la critique, eſtoit trop important pour que Tite-Live l'eût obmis. M. Schepflin répond à cette difficulté, que la piéce en queſtion eſtant tronquée au commencement, la délibération ne s'y trouve plus, & qu'on n'y lit que la réſolution priſe à Rome, après que la matiére eut eſté agitée pour & contre. La premiére période du fragment dit, *auxiliandum Mamertinis decrevit*, ſcilicet *populus Romanus*. Il eſt donc vrayſemblable que ce qui manque devoit contenir cette conteſtation entre le Senat & les Plébeïens, dont Polybe parle dans ſon premier livre. Mais Tite-Live, parlant de la fuite des Carthaginois, auroit-il voulu ſe ſervir de cette expreſſion, *virtutem Romanam plus æquo formidantibus*, luy qui par tout exalte ſi fort la valeur des Romains? C'eſt la ſeconde objection qui, ſelon M. Schepflin, perd beaucoup, dès qu'on ſe rappelle que les Carthaginois eſtoient dans ce temps-là un peuple puiſſant, maître d'une bonne partie de l'Afrique, de l'Eſpagne, & des Iſles de la Méditerranée; que les Romains au contraire renfermez alors dans l'enceinte de l'Italie, commencérent à les redouter, *Romanus & Pœnus paribus uterque votis ac viribus Imperium orbis agitabat*, dit Florus à l'occaſion de cette guerre. Qu'ainſi dans ces circonſtances Tite-Live, ſans déroger à l'idée de la grandeur des Romains qui ſe préſente dans tout ſon ouvrage, pouvoit ſe ſervir d'une expreſſion, qui réduite à ſa juſte valeur, ne veut dire autre choſe, ſinon que les Carthaginois, par des impreſſions de crainte outrée, avoient trop groſſi les objets, & regardé leurs ennemis comme invincibles, ce qui n'eſtoit pourtant point en effet, puiſque la ſeconde guerre Punique a fourni plus d'un exemple du contraire, au rapport du même hiſtorien: donc nul inconvénient à faire dire à cet auteur, *virtutem Romanam plus æquo formidantibus*. On objecte en troiſiéme lieu, que ce fragment ne dit rien de la victoire qu'Appius remporta ſur les Carthaginois, après la défaite d'Hieron, ce que Tite-Live, écrivain exact & admirateur paſſionné des Romains, ne pouvoit paſſer ſous ſilence. Mais défaire Hieron, n'eſtoit-ce

pas défaire les Carthaginois, puiſque liez d'un intéreſt commun, la fuite des uns entraînoit la perte des autres. D'ailleurs Florus, Aurelius Victor & l'Abbréviateur même de Tite-Live ne faiſant nulle mention d'une ſeconde bataille, il y a tout lieu de préſumer que cet événement n'eſtoit point regardé de leur temps comme bien avéré, ou bien important. Il y a plus, Philinus hiſtorien Carthaginois, au rapport de Polybe même, racontoit l'hiſtoire de la premiére guerre Punique d'une maniére toute différente, & oppoſée à celle de Fabius hiſtorien Romain, tant il regnoit de diverſité à cet égard parmi les hiſtoriens. M. Schepflin paroît plus touché de la remarque que l'on a faite ſur le ſilence du fragment, *par rapport à la maniére dont Appius Claudius paſſa en Sicile, & à ce qui luy mérita le ſurnom de* Caudex; *il avoue qu'il n'eſt pas naturel que Tite-Live ait gardé le ſilence ſur une action auſſi hardie, & que Polybe a extrêmement louée,* quoiqu'en le louant il ait renfermé tout l'éloge d'Appius dans le ſeul mot ἀνδρα-γόλως, ſans faire mention ni du ſurnom *Caudex,* ni de ce qui y a donné lieu: mais, dit-il, rien n'obligeoit Tite-Live à en parler pluſtoſt dans l'endroit qui compoſe le fragment en queſtion, que dans celuy où il avoit à parler de tout l'appareil du triomphe qu'on luy décerna, d'autant que c'eſtoit-là qu'on repréſentoit tout ce qui pouvoit y donner quelque relief; de même que les *naves caudicariæ,* qui donnérent lieu au ſurnom *Caudex.*

Lib. 2. cap. 2. De Viris illuſt. cap. 37.

Ce ſont-là les trois principaux points de la critique, qui regardent le génie & le caractére, ou comme on l'appelle, la maniére de l'hiſtorien. Reſte à parler du ſtile qu'on y qualifie de barbare; & l'on fait conſiſter le barbariſme dans l'expreſſion ſuivante: *Cartaginenſes poſtquam intellexerunt preſidio eorum pulſo,* &c. *Prefectum qui ejus culpa arcem amiſiſſet,* &c. On trouve dans ces paroles le pronom relatif deux fois, au lieu du pronom réciproque, contre le génie de la bonne latinité. Il eſt ſans difficulté, dit M. Schepflin, que cette ſeconde phraſe porteroit avec ſoy une note de réprobation, ſi elle eſtoit abſolument comme on le ſuppoſe. La vérité eſt que le manuſcrit

porte la lettre *q.* avec une marque d'abbréviation, qui dénote également le pronom *qui* & la conjonction *quod*, ſelon l'exigence de la ſuite du texte. Le mot *amiſiſſet* eſt pareillement marqué avec des traits qui font connoître l'abbréviation; & de là il eſt clair qu'eſtant régi par *Cartaginenſes*, & non point par *Prefectum*, il doit néceſſairement ſe lire au pluriel. Quoy de plus correct que cette maniére de s'exprimer, *quod ejus culpa atque ignavia arcem amiſiſſent*, ſans que le pronom *ejus* embarraſſe. A l'égard de l'autre pronom relatif, *eorum*, il ſemble qu'il eſt auſſi en ſa place. Si le fragment avoit l'arrangement ſuivant, *at Carthaginenſes, præſidio eorum à Mamertinis pulſo, poſtquam intellexerunt Romanos vocari, ira . . . accenſi præfectum præſidii . . . in crucem ſuſtulerunt*, on n'y trouveroit rien à redire; or les deux mots, *poſtquam intellexerunt*, eſtant mis avant ceux de *præſidio eorum*, ne changent point abſolument le pronom relatif en réciproque : l'un & l'autre préſentent le même ſens, & ils ne ſont point contraires à la bonne latinité.

Le mot *terra* mis en oppoſition avec *mari*, qui fait un autre objet de critique, n'eſt point étranger à Tite-Live; on lit au 24. liv. chap. 33. *Inde terra marique ſimul cœptæ oppugnari Syracuſæ : terra ab Hexapylo, mari ab Achradina.* D'ailleurs, comme Hiéron & les Carthaginois aſſiégeoient Meſſine d'un coſté par terre, & que d'un autre coſté ces derniers incommodoient les aſſiégez par leur flotte, l'hiſtorien n'eſtoit-il pas autoriſé, pouvoit-il même ſe diſpenſer de faire cette antithéſe, luy qui, au 26. liv. chap. 39. s'eſt auſſi ſervi de la même expreſſion : *Ita æquatæ res ad Tarentum, Romanis victoribus terra, Tarentinis mari!*

La phraſe, *Syracuſanis in* ſuis *conſiſtentibus*, n'a rien qui répugne à la bonne latinité, puiſque Cicéron luy-même n'a pas héſité de dire, *Ariarathes pedem ubi ponat in* ſuo *non habet.* Toute la différence eſt du ſingulier au pluriel. La figure que l'auteur du fragment employe en parlant des Carthaginois : *neu quaſi pontem quemdam ad invadendum haberent*, paroît très-belle; Polybe s'en eſt également aidé, μηδὲ ἐᾶσαι Καρχηδονίους οἱονεὶ γεφυρᾶσαι τὴν εἰς Ἰταλίαν αὐτοῖς ἄφοδον. La ſituation *Epiſt. ad Attic.*

de la Sicile eſtant telle qu'elle auroit pû ſervir comme de pont aux Carthaginois pour paſſer en Italie, & faire la guerre aux Romains mêmes.

M. Schepflin répond plus légérement à la critique qu'on a faite de ces termes, *à qua conſideratione inductus.* Si la prépoſition *à* eſtoit omiſe, cette expreſſion ne ſouffriroit, dit-il, point de difficulté. Les bons auteurs latins diſent, *ſpe, cogitatione, argumentis, ratione, oratione, ſtudio, affectu inductus, impulſus;* pourquoy ne diroit-on pas auſſi, *conſideratione inductus,* le mot *conſideratio* eſtant en luy-même très latin? La prépoſition a pû facilement eſtre adjoûtée par l'inadvertance des copiſtes; le manuſcrit de ce fragment ayant eſté très-fautif, ce qui paroît par la copie de Klockius, qui a exprimé avec ſoin juſqu'aux fautes mêmes de l'original, écrit dans un ſiécle barbare comme la pluſpart des anciens auteurs; ſujet ordinaire de l'embarras des critiques. Le reſte du fragment fait connoiſtre que ſon auteur eſtoit trop habile pour eſtre capable d'une faute lourde & groſſiére.

La répétition du mot *dignitas,* dans l'eſpace de cinq lignes, eſt une des derniéres objections formées contre la piéce en queſtion. Les excellents modéles de l'antiquité nous font connoiſtre, dit M. Schepflin, que les auteurs de ce temps-là eſtoient bien moins ſcrupuleux que nous ſur cet article. Tite-Live répéte le mot *injuria* trois fois en peu de lignes, *Legati ab Ardea Romam venerunt, ita de* injuria *querentes ut ſi demeretur ea, in fœdere atque amicitia manſuros reſtituto agro appareret. Ab Senatu reſponſum eſt, judicium Populi reſcindi ab Senatu non poſſe, præterquam quod nullo nec exemplo, nec jure fieret, concordiæ etiam ordinum cauſa. Si Ardeates ſua tempora expectare velint, arbitriumque Senatui levandæ* injuriæ *ſuæ permittant, fore, ut poſtmodum gaudeant ſe iræ moderatos: ſciantque patribus æque curæ fuiſſe, ne qua* injuria *in eos oriretur, ac ne orta diuturna eſſet.* La répétition des mots *terra marique,* ſe trouve au 26. livre, dans une auſſi petite diſtance que pourroit eſtre celle de *dignitas* dans la piéce conteſtée. Q. Curce, dans ſon premier chapitre, commence trois périodes par le mot *cæterum;*

Lib. 4. cap. 7

Cap. 43. & 44.

& T. Live s'en ſert deux fois preſque de ſuite. Il y a plus, l'auteur du fragment ſe trouvoit dans une eſpéce de néceſſité de ſe ſervir deux fois du mot de *dignitas*, par l'extrême difficulté de pouvoir le remplacer par un terme équipollent & auſſi expreſſif; outre que l'antithéſe qu'il y joint rend ſa narration plus élégante, *nec ſatis è dignitate Populi Romani: maximè vero è dignitate Populi Romani.* *Lib. 10. cap. 17. & 18.*

Les particules *quidem, autem, igitur, poſthæc, jam, quippe, verò, itaque, ita*, qui dans le fragment ne ſervent, dit-on, qu'à embarraſſer & à faire languir le diſcours, ſe trouvent dans la même abondance, & employées de la même façon dans le corps de l'ouvrage; ce qui, loin d'affoiblir le mérite du fragment, ſemble concourir à prouver ſon authenticité. La particule *quidem*, par exemple, eſt familiére à Tite-Live; il ſuffira d'en alléguer deux exemples du 27. livre: *Et Romæ* quidem *luctus ingens ex præterito*, &c. *Cap. 2.* *Et Conſul* quidem *quantis maximis poterat itineribus*, &c. *Cap. 43.* Dans l'endroit du fragment, où il dit, *Claſſe quidem circa Pelorum*, &c. cette conjonctive eſt en oppoſition à celle d'*autem;* ce que Cicéron luy-même ſemble avoir regardé comme une eſpéce d'élégance, il s'en ſert dans la ſixiéme lettre du ſeptiéme livre à Atticus, & dans ſes Offices, & dans ſon Brutus. Au dixiéme chapitre du ſecond livre de ſes Offices, il dit, *admirantur communiter illi* quidem *omnia, quæ magna animadvertunt, ſeparatim* autem *in ſingulis*, &c. *Lib. 1. c. 11. Capp. 29. & 30.* Dans ſon livre de la Vieilleſſe: *Et corpora* quidem *exercitatione & defatigatione ingraveſcunt, animi* autem *ſe exercendo levantur.* *Cap. 11.* Ce qui eſt dans un parfait parallèle avec l'expreſſion du fragment: *Claſſe* quidem *circa Pelorum ſtatione poſita, terreſtribus* autem *copiis. Poſthæc* ſe trouve d'abord aux chapp. 22. & 32. du 26. livre: *Poſthæc quum centuria frequens ſuccłamaſſet*, &c. *Poſthæc Conſul*, &c. *Inter hæc* n'eſt pas moins familier à l'auteur: *Inter hæc Annibal*, &c. *Cap. 16.* *Inter hæc Hiſpaniæ populi.* *Cap. 18.* Il y a parité de raiſon par rapport aux termes de *poſthæc* & d'*inter hæc.* Le *quippe* reçoit pluſieurs ſignifications; quelquefois on s'en ſert ironiquement; ſouvent au lieu des particules *certè, utpote, nam.* Tite-Live le prend au dernier de ces ſens, quand *Virgil. lib. 7. Æneid.* Quippe vetor fatis.

Lib. 10. cap. 41. il dit, *quippe in oculis erat omnis ille*, &c. de même que Cicéron. Il donne la même idée dans le fragment, qui ne ſe ſert qu'une ſeule fois de cette particule. Celle d'*ita* ne s'y trouve auſſi qu'une fois; elle y eſt priſe pour *itaque*, ou *atque ita*, ſens auquel Cicéron la prend très-ſouvent, auſſi-bien que Tite-Live; *Ita ſic armatus in Tiberim deſiluit.* Et dans un autre endroit, *Ita de tribus conſultatione data Juniores ſuffragium ineunt.* Et dans un autre, *Ita Senatus quum quid placeret magis oſtendiſſet quàm decreſſet, dimittitur.* Rien encore de plus familier à l'hiſtorien Romain que la particule *jam*, priſe dans le ſens même que préſente le fragment. Elle ſe rencontre juſqu'à cinq fois dans un même chapitre de ſon hiſtoire, pendant qu'elle n'eſt répétée qu'une fois dans la piéce qui fait l'objet de ces recherches. L'*itaque* eſt une des façons de lier qui plaît davantage à Tite-Live; quelquefois de trois périodes ſuivies, il en commence deux.

Phil. 2. 29. de Orat. 2. 54. pro Dom. 48.

Tuſcul. lib. 5. cap. 23. pro Quint. 2. Offic. l. 3. cc. 1. & 15. Lib. 2. c. 10. L. 26. c. 22. Ibid. cap. 29.

L. 28. c. 14.

L. 10. c. 21.

Après toutes ces réflexions, M. Schepflin s'étonne qu'au lieu d'attribuer ce fragment à Tite-Live, on oſe le qualifier d'*Abrégé de traduction littérale de la Préparation de Polybe*, & il adjoûte que l'on ſuppoſe apparemment l'alternative, puiſqu'*abrégé* & *traduction littérale* ſont incompatibles: mais, ſelon luy, il n'eſt ni l'un ni l'autre. Il n'eſt point *abrégé*, parce qu'il a pour le moins autant, ou peut-eſtre plus d'étendue que le récit de Polybe. D'ailleurs, il n'a rien de tout ce qui caractériſe un abrégé, qui ordinairement ſe borne à une indication ſommaire du fait, comme on le voit par Florus, Juſtin, & l'Epitomateur même de Tite-Live. Il n'eſt point *traduction littérale*, car bien qu'il ſemble renfermer à peu-près les mêmes circonſtances qu'a rapportées Polybe, ce n'eſt ni le même arrangement ni la même ſuite. Et la différence eſt au point que l'on n'a pas manqué de relever l'obmiſſion des circonſtances rapportées par Polybe, ce qui ne peut convenir à une traduction littérale. C'eſt donc, dit M. Schepflin, un récit tiré, pour la plus grande partie, de Polybe, & de la maniére que Tite-Live même a copié ou traduit cet auteur dans plus d'un endroit de ſon Hiſtoire.

CETTE

CETTE réponſe engagea l'Académie dans un nouvel examen du fragment, ſans néantmoins rien changer au premier jugement qu'elle en avoit d'abord porté, & auquel M. Schepflin s'eſtoit luy-même ſoumis d'avance dans les termes les plus formels & les plus polis; mais cette politeſſe même fut cauſe que M. l'Abbé Souchay, avec qui la conteſtation ſe lioit plus perſonnellement, ſe chargea de juſtifier par une replique, les premiéres réflexions de la Compagnie.

A la premiére lecture du Fragment attribué à Tite-Live, on jugea preſqu'unanimement, dit M. l'Abbé Souchay, qu'il n'eſtoit point de cet Ecrivain, & que l'on n'y reconnoiſſoit ni ſa maniére ni ſon ſtile. On dit la maniére & non pas le caractére, parce que la maniére n'en fait qu'une partie, & que le caractére eſtant proprement l'aſſemblage de tous les traits, il eſt impoſſible de les trouver dans un fragment ſi peu étendu. *Rapin, Comp. de Thucyd.*

C'eſt inutilement que l'on voudroit prouver l'ancienneté du Manuſcrit, il n'exiſte plus, & il n'en reſte que la copie d'un feuillet ou deux, faite par Klockius *qui vivoit il y a environ cent ans* : mais Klockius a-t-il donné la notice de l'Original? a-t-il figuré exactement ſa copie? n'a-t-il pas obmis les diphthongues à deſſein? Et comme c'eſtoit un jeune homme de beaucoup d'eſprit, *acutiſſimi ingenii juvenis*, n'eſt-il point l'auteur du fragment? Le fragment n'eſt-il point de quelqu'Ecrivain du IIIe ou du IVe ſiécle, ou, ſi l'on veut, de quelque ſiécle plus éloigné encore? voilà ce que nous ignorons. Il ſuffit, dit M. l'Abbé Souchay, qu'il ne ſoit point de Tite-Live, & que les difficultez les plus conſidérables ſubſiſtent en leur entier, même après les réponſes de M. Schepflin.

La premiére objection, par rapport à la maniére, a pour objet le ſilence du fragment ſur la délibération qu'occaſionna à Rome la demande des Mamertins. On répond que la premiére période commençant par ces mots, « *auxiliandum Mamertinis decrevit*, il eſt vrayſemblable que ce qui la précédoit « contenoit le détail de la conteſtation entre le Peuple & le « Sénat. » La réponſe avoit eſté prévûe; mais elle n'avoit point « frappé. En effet, ces mots *cum igitur id placuiſſet*, n'inſinuent-

ils pas aſſez que l'affaire avoit paſſé tout d'une voix? au lieu que Polybe nous apprend qu'elle ne paſſa qu'en vertu d'un Plebiſcite, & malgré le Sénat.

La ſeconde objection ſe tire de cette penſée: *virtutem Romanam plus æquo formidantibus.* On a beau repréſenter les Carthaginois extrêmement puiſſants, on croira difficilement que Tite-Live ſe ſoit exprimé de la ſorte en parlant des Romains, & dans quelles circonſtances? quand un Roy le plus puiſſant allié de leurs ennemis, vient d'eſtre défait. Un hiſtorien François dira bien, les François redoutérent trop en cette occaſion la valeur des Alliez, mais on doute que dans quelque ſuppoſition que ce ſoit, il diſe: les Alliez redoutérent trop la valeur Françoiſe.

La troiſiéme & la quatriéme objection ont pour objet le ſilence du fragment par rapport à la victoire qu'Appius remporta ſur les Carthaginois, après avoir battu l'armée d'Hiéron, & par rapport à la maniére dont Appius paſſa en Sicile.

» On répond au premier article que défaire Hiéron, « c'eſtoit » en même temps défaire les Carthaginois, puiſqu'ils eſtoient » alliez, & que la fuite de ceux-cy n'eſtoit qu'une ſuite de cette » bataille déciſive pour leurs intéreſts communs. D'ailleurs, que » Florus, Aurelius Victor & l'Abbréviateur même de Tite-Live, » ne parlant point d'une ſeconde action, on doit préſumer que ce » fait eſt incertain; & qu'en général Philinus & Fabius n'eſtoient » point d'accord ſur ce qui regarde la premiére guerre Punique. » Mais n'eſt-il queſtion icy que d'une ſimple fuite des Carthaginois? Polybe dit en termes formels que le lendemain de la défaite d'Hiéron, Appius pourſuivit les Carthaginois, qu'il les attaqua, qu'il en défit un grand nombre: πολλοὺς μὲν αὐτῶν ἀπέκτεινε. On convient que cette action eſt une ſuite de la précédente, mais en même temps on eſt bien éloigné de convenir que Tite-Live ait dû la paſſer ſous ſilence, d'autant mieux que dans Polybe ce ſont deux actions ſéparées; ni que du ſilence de quelques Abbréviateurs on puiſſe conclurre que le fait ſoit incertain. Il y a plus, quand il le ſeroit, Tite-Live n'auroit pas manqué d'en faire mention, de rapporter les différentes relations, &

même de les discuter : telle est sa maniére, comme on peut s'en convaincre, liv. XXI. ch. 38. *Quantæ copiæ transgresso in Italiam Annibali, nequaquam inter auctores constat,* &c. même liv. ch. 15. au sujet de Sagonte, & dans une infinité d'autres occasions moins importantes.

On répond au second article qui regarde Appius, « que Tite-Live en aura parlé, aussi-bien que du surnom de *Caudex*, en « décrivant le triomphe des Consuls. » Mais outre que les fastes Capitolins ne reconnoissent point ce triomphe, Tite-Live ne renvoye pas le détail des belles actions qui ont procuré un pareil honneur, à la description du triomphe même ; il les rapporte toûjours dans leur place naturelle. C'est ainsi qu'il en use par rapport au triomphe des Consuls Q. Fabius & L. Cornelius, de L. Valerius & de M. Horatius, &c. Il faut adjoûter à l'égard des surnoms, que Tite-Live n'attend pas la cérémonie du triomphe pour en parler : liv. XXI. chap. 46. *Is pavor perculit Romanos, auxitque pavorem Consulis vulnus, periculumque intercursu tum primum pubescentis filii propulsatum. Hic erit juvenis penes quem perfecti hujusce belli laus est, Africanus ob egregiam victoriam de Annibale Pœnisque appellatus.* Au reste, quoyque Polybe ait renfermé l'éloge d'Appius dans le seul mot θρασύλως, on peut dire qu'il l'avoit loué. Ce mot que les Léxiques rendent par *temerè, audacter, projecta audacia,* ne vaut-il pas seul un éloge plus étendu ?

Lib. 3. c. 24.
Lib. 3. c. 63.

Passant ensuite aux difficultez proposées sur le stile, M. l'Abbé Souchay s'attache à faire voir que presque tous les passages de l'apologie portent à faux.

Telle est sur-tout, dit-il, l'érudition employée pour justifier l'usage des particules qui servent à lier le discours : on les reconnoît toutes pour estre du bel usage ; on a prétendu, non qu'elles ne fussent pas latines, mais que Tite-Live n'avoit pas coûtume de les employer toutes dans une même page.

La répétition du mot *injuria* en peu de lignes, ne justifie point la répétition de cette phrase, *nec satis è P. R. dignitate,* &c. *maximè vero è P. R. dignitate,* &c. car il ne s'agit point icy d'un mot seul répété, comme on le dit dans la réponse.

Ariarathes pedem ubi ponat in ſuo non habet, ne prouve point que cette phraſe, que ce tour, *Syracuſanis in ſuis conſiſtentibus*, ſoit de la belle latinité.

Terra mis en oppoſition avec *mari*, n'autoriſe point cette expreſſion, *per terram, mari autem*, comme familiére à Tite-Live; & dans tous les exemples que l'on rapporte, il y a *terra... mari*, & non *per terram*. On pourroit aiſément ſe tirer d'affaire en diſant: Il n'y a dans le manuſcrit que la ſeule lettre *P.* cette lettre même a eſté adjoûtée par un copiſte; alors les paſſages alleguez auroient toute leur force, mais alors on n'auroit point relevé une expreſſion ſi latine & ſi connue.

C'eſt ainſi du moins que l'on répond aux difficultez faites ſur cette phraſe, *Prefectum qui ejus culpâ arcem amiſiſſet*. Vous liſez *qui*, & il faut, dit-on, lire *quod*. Volontiers, mais en ce cas, la difficulté ſubſiſte toûjours. On peut bien lire *quod*, parce qu'en effet le mot eſt abrégé; mais on ne ſçauroit lire *amiſiſſent* où il y a *amiſiſſet*, ſans aucun trait qui marque la moindre abbréviation: on eſt même en droit de ſuppoſer que l'auteur du fragment n'eſtoit pas plus habile que l'auteur de la vie de Virgile, qui a dit, en parlant de ce Poëte, *Voluit etiam ejus oſſa Neapolim transferri*. D'ailleurs, on dira bien: *culpâ ſuâ amiſit;* mais diroit-on également bien, *culpâ ejus amiſerunt!*

C'eſt ainſi encore que ne pouvant deffendre cette expreſſion, *à qua conſideratione inductus*, on s'en prend à l'inadvertance des copiſtes, qui ont adjoûté la prépoſition. Si Nodot avoit eu l'eſprit de rejetter ſur les copiſtes les fautes qu'on luy reprochoit, ou pluſtoſt s'il avoit ſçû les éviter, peut-eſtre auroit-il embarraſſé les critiques les plus éclairez, comme Muret embarraſſa, trompa même Joſeph Scaliger, en produiſant des vers de ſa compoſition ſous des noms de Poëtes anciens.

» Enfin l'Apologiſte ſe récrie ſur ce « qu'au lieu d'attribuer ce » lambeau à Tite-live, on croit pouvoir le qualifier d'abrégé de » traduction littérale de la Préparation de Polybe, & il dit que » l'on ſuppoſe apparemment l'alternative, puiſqu'abrégé & traduction littérale ſont incompatibles. »

M. l'Abbé Souchay que cette objection regarde plus parti-

culiérement, répond d'abord en général, qu'il ſuffiſoit d'avoir prouvé que le fragment dont il s'agit n'appartient point à Tite-Live, & que s'il a eſté plus loin, il n'a prétendu donner que des conjectures, qui à la vérité ont bien de la vrayſemblance. Enſuite il reprend ainſi l'objection en détail.

« *Au lieu d'attribuer ce lambeau à Tite-Live.* Je n'avois « garde de le luy attribuer, puiſque je croyois avoir prouvé qu'il « n'en eſtoit pas. «

Croit pouvoir le qualifier d'abrégé de traduction littérale de la « *Préparation de Polybe.* Ce n'eſt point ainſi que je me ſuis ex- « primé; j'ay dit: Le Fragment n'eſt qu'un abrégé, qu'une tra- « duction littérale. «

On ſuppoſe icy apparemment l'alternative. Non. J'admets les « deux propoſitions. Le Fragment eſt un abrégé, en ce ſens « qu'il obmet pluſieurs événements conſidérables rapportez par « Polybe dans ſa Préparation; & c'eſt une traduction littérale, « en ce ſens que les faits contenus dans le Fragment, paroiſſent « traduits littéralement d'après le grec de Polybe. »

M. Schepflin n'a rien oppoſé à ces ſecondes obſervations; & nous avons cru ne pouvoir donner un extrait trop détaillé de cette eſpéce de procès littéraire, où il eſt queſtion d'adopter ou de proſcrire un Fragment, qui, quoyque peu conſidérable par ſon étendue, ne laiſſeroit pas d'eſtre infiniment précieux, s'il eſtoit véritablement de Tite-Live.

EXPLICATION
D'UNE EPIGRAMME DE MARTIAL.

1732. M. DE LA BARRE, dans une Dissertation imprimée dans le huitiéme Volume des Mémoires de l'Académie, croit avoir suffisamment prouvé que la Livre Romaine estoit égale à douze onces & demie de la Livre de Paris, & qu'on y devoit compter 96. deniers Consulaires, de 75. grains chacun, au lieu que depuis près d'un siécle on n'y en comptoit que 84. qu'on supposoit même un peu plus foibles, à cause de quelques passages d'anciens Auteurs dont on n'avoit pas approfondi le sens. Quelques-unes des observations qu'il fit alors, peuvent servir à établir la vraye leçon, & le vray sens d'une Epigramme de Martial, au sujet de laquelle on est partagé, & que voicy.

Lib. 10. Epig. 24.

Natales mihi Martiæ Calendæ,
Lux formosior omnibus Calendis,
Quâ mittunt mihi munus & puellæ,
Quinquagesima liba septimamque
Vestris addimus hanc focis acerram.
His vos (si tamen expedit roganti)
* alit. ter. *Annos addite bis* precor novenos,*
Ut nondum nimiâ piger senectâ,
Sed vitæ tribus aureis peractis,
Lucos Elysiæ petam puellæ.
Post hæc tempora nec diem rogabo.

C'est-à-dire: « Calendes de Mars, jour marqué par ma naissance, & le plus beau pour moy de tous les jours, où les filles » elles-mêmes daignent m'envoyer des présents, vous me voyez » pour la cinquante-septiéme fois offrir des libations & de l'encens

à vos foyers. Mais à ce nombre d'années écoulées, ſi mes vœux ne ſont pas indiſcrets, adjoûtez en, je vous ſupplie, dix-huit autres, afin que je puiſſe arriver aux bocages où regne la Déeſſe Elyſienne, avant que d'eſtre trop appeſanti par la vieilleſſe, ayant ſeulement rempli un nombre d'années égal à celuy des piéces d'argent que l'on change contre trois piéces d'or. Après ce terme, je ne demanderay pas un jour de plus. »

Il n'y auroit rien, ce ſemble, d'embarraſſant dans cette Epigramme, ſi le ſeptiéme vers ne ſe trouvoit différemment dans les manuſcrits, ou du moins dans les imprimez. On lit dans les uns, comme fait M. de la Barre, *Annos addite bis precor novenos*, & ſuivant cette leçon Martial demandoit 75. années de vie: mais dans l'édition de Gryphe, & dans quelques autres, au lieu de *bis*, on lit *ter .... novenos;* ce qui obligeroit à dire que le Poëte, qui n'a prétendu faire que des vœux modérez, ſe contentoit de vivre 84. ans pour ne point ſouffrir les incommoditez de la vieilleſſe, mais qu'il n'en vouloit rien rabbattre, à moins qu'il n'eût à craindre d'autres maux que ceux qu'un grand âge traîne toûjours après ſoy.

La derniére leçon ayant eſté adoptée par l'auteur d'une Diſſertation imprimée dans le Journal de Trevoux du mois de May 1732. M. de la Barre ſe crut obligé de prendre la deffenſe de la premiére. L'auteur de la Diſſertation ſoûtient qu'il faut lire *ter novenos*, parce qu'il luy ſemble qu'on devoit donner 84. deniers d'argent pour trois deniers d'or; M. de la Barre, au contraire, croit que pour trois piéces d'or on ne donnoit que 75. piéces d'argent, & c'eſt en le prouvant qu'il ſoûtient la leçon *bis novenos*. *Art. XLV. pag. 875.* En 1732.

Il eſt conſtant d'abord que l'or & l'argent eſtoient anciennement l'un à l'autre comme 1. à 12. c'eſt-à-dire, que pour une piéce d'or qui auroit peſé 200. grains, par exemple, on devoit, ſuivant la Loy, donner un nombre de piéces d'argent juſqu'au poids de 2400. grains. Il eſt également certain que chez les Romains, comme parmi nous, l'échange de l'or & de l'argent ſe faiſoit en conſéquence des Loix qui déterminoient le poids que devoient avoir les monnoyes de l'un & de l'autre

métal. Ces deux principes doivent, dit-il, décider entre l'auteur de la Dissertation & luy, en y adjoûtant un fait qui ne souffre point de difficulté; sçavoir, que dès le temps du Triumvirat, ou plustost encore, on se fit une habitude d'affoiblir les especes, sans que leur affoiblissement pût introduire de nouveaux usages par rapport au change, parce qu'il étoit frauduleux, & contraire à la disposition des Ordonnances.

On sçait qu'il y a des deniers Consulaires du poids de 75. grains, & M. de la Barre s'est assûré d'ailleurs que c'estoit ce que devoient peser les deniers que les Officiers des monnoyes donnoient, au nombre de 84. pour une livre de matiéres d'argent qu'on leur avoit apportées. La Loy qui leur en avoit imposé l'obligation, subsistoit encore au temps de Pline; *cum justum sit* LXXXIV. *è libris signari:* mais inutilement chercheroit-on des deniers de ce poids sous les Empereurs; déja foibles du temps d'Auguste, ils le devinrent encore davantage dans la suite, & lorsque Pline écrivoit, ils ne pesoient plus que 65. grains, ce qui n'empêchoit pas qu'on ne les distribuât toûjours sur le même pied.

Lib. 33. c. 9.

Par le poids des deniers d'argent, nous pouvons découvrir le poids requis pour les deniers d'or: 84. multipliez par 75. donnent 6300. grains, & 6300. grains divisez par 40. en donnent 157. $\frac{1}{2}$; c'est donc ce que devoit peser le denier d'or, puisqu'on délivroit à la Monnoye 40. piéces de ce métal pour une livre de matiéres: *posthæc placuit* X. XL. *è libris signari.* Or si l'on trouve encore aujourd'huy des deniers de ce poids frappez du temps de la République, c'est ce que M. de la Barre ignore, mais il croit pouvoir assûrer qu'il n'y en a pas un seul au coin des Empereurs; ils eurent soin de les affoiblir, pour augmenter le profit des nouvelles fabrications, *paulatim principes imminuêre pondus:* jusqu'à ce qu'enfin Néron les mit au point qu'il en eût fallu donner 45. pour une livre de matieres, *minutissimè Nero ad* XLV. Ce que Pline dit ici est justifié par la pesée des Médailles; 6300. grains divisez par 45. en donnent 140. pour chaque denier d'or, & c'est le poids des Médailles de Néron, à deux grains près.

Plin. lib. 33. cap. 3.

M. de

M. de la Barre n'examine point ſi dans cet affoibliſſement des monnoyes qui ſe fit peu à peu, on garda toûjours fort exactement la même proportion entre les eſpéces d'or & d'argent: il eſt certain qu'elle n'y fut pas entiérement négligée, puiſqu'on affoibliſſoit en même-temps les unes & les autres; mais peut-eſtre n'y fut-on pas bien ſcrupuleux, & nous ne devons pas l'eſtre davantage dans nos recherches: il ne faut donc s'arrêter qu'aux deux points ſur leſquels on peut dire quelque choſe de précis.

Premiérement, les 157. grains & demi qu'il devoit y avoir au denier d'or avant qu'on l'affoiblît, multipliez par 12. nous donnent 1890. grains: or il en faut compter 1875. pour 25. deniers d'argent, tels qu'on les fabriquoit du temps de la République, avant qu'on ſe fût aviſé de diminuer de leur poids; donc on changeoit alors 25. deniers d'argent contre un denier d'or.

Mais en ſecond lieu, le denier d'or vint à eſtre affoibli de telle ſorte, qu'il ne falloit pas moins de 45. piéces pour en égaler 40. telles qu'on les avoit fabriquées anciennement; & la même proportion entre les eſpéces d'or & d'argent ſe retrouve encore alors: car les deniers d'argent du même temps, c'eſt-à-dire, du temps de Néron, peſant 65. grains, ou même un peu plus, il n'en falloit que 25. pour donner 1630. à 40. grains, qui eſt le nombre le plus approchant de 1656. à quoy montent 138. multipliez par 12.

Ces notions ſuppoſées, M. de la Barre prétend qu'il ne luy ſera pas malaiſé de découvrir l'inſuffiſance des obſervations ſur leſquelles l'auteur de la Diſſertation ſe fonde pour aſſûrer, comme il fait, qu'un denier d'or valoit 28. deniers d'argent. Il a, dit-il, dans ſon cabinet une médaille d'or de la premiére année du regne de Domitien, qui peſe 6. deniers 6. grains, & qui ſe trouve ainſi de 12. grains plus forte que les médailles frappées depuis Néron; or il eſt conſtant que pour avoir 12. fois le poids d'une pareille Médaille, il ne faut pas moins de 28. Médailles d'argent, telles qu'on les fabriquoit dans 150. grains.

ce ſiécle : voilà ſa premiere preuve. Il en trouve une ſeconde dans ces vers de Martial,

Aureolos ultrò quatuor ipſa petit,
Non dedimus : centum juſſit me mittere nummos,
Sed viſa eſt nobis hæc quoque ſumma gravis.

Car il prétend que le Poëte dit poſitivement en cet endroit, que cent Médailles d'argent valent moins que quatre Médailles d'or ; & comme il croit pouvoir à cent Médailles en adjoûter 12. pour faire les ſommes égales, il en conclud que, lorſque Martial demandoit que ſes années égalaſſent le compte de trois piéces d'or, il ſouhaitoit de vivre 84. ans.

C'eſt par la ſeconde obſervation que M. de la Barre commence, mais ſans s'y arrêter ; car il n'y a perſonne qui ne ſçache que dans le langage des anciens, *Nummus* n'eſt communément qu'un ſeſterce : & l'Auteur de la Diſſertation ne l'ignore pas ſans doute ; mais il n'y a pas fait attention. A l'égard de la Médaille d'or de Domitien, ce qu'on en peut inférer, c'eſt qu'on eut deſſein alors de rendre aux monnoyes une partie du poids qu'elles avoient perdu : mais pour en tirer quelque autre conſéquence, ne faudroit-il pas eſtre aſſûré que ce commencement de réformation n'eut lieu que pour les monnoyes d'or ? M. de la Barre vient de montrer que l'or & l'argent alloient de pair, s'il eſt permis de parler ainſi, & qu'on n'affoibliſſoit point l'un ſans diminuer l'autre ; il eſt donc à préſumer qu'on les augmenta en meſme temps : que ſi on l'a fait, c'eſt toûjours dans la même proportion dont il a produit des exemples, afin que 25. deniers d'argent valuſſent, comme de coûtume, un denier d'or ; & la comparaiſon de la Médaille de Domitien avec les Médailles d'argent de ſon ſiécle, qui eſtoient trop foibles à proportion, ne peut eſtre admiſe.

La pluſpart des Interprétes ont débité une érudition frivole, ou pluſtoſt d'extravagantes imaginations ſur le vers, *Sed vitæ tribus aureis peractis ;* l'Auteur de la Diſſertation a

très-bien réuſſi à les réfuter : il a d'ailleurs fait un uſage fort heureux de ſa Médaille pour fixer le ſens de trois ou quatre endroits où Martial a parlé des Monnoyes ; & M. de la Barre luy-meſme avouë qu'il a rempli à cet égard tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme d'eſprit, qui ne s'eſt pas engagé dans certaines recherches épineuſes, faute deſquelles on ne pouvoit guéres que multiplier les conjectures.

SUR LES ANNE'ES DE JESUS-CHRIST.

LE ſujet de la Diſſertation que M. de la Nauze a lûe à l'Académie ſur les années de Jeſus-Chriſt, a eſté ſouvent traité, & n'eſt pas encore totalement éclairci. Preſque tous les Interprétes de l'Ecriture ſainte & les plus célébres Chronologiſtes l'ont examiné avec ſoin, & ont employé pour le décider, ce qu'une connoiſſance exacte de l'Hiſtoire & de l'Aſtronomie leur fourniſſoit de lumiéres. M. Vaillant, & après luy M. l'Abbé de Fontenu, dans deux Diſſertations imprimées dans les Mémoires de l'Académie, ont cru en trouver une déciſion plus exacte dans les Médailles; & tous, excepté le Pere Hardouin, conviennent que l'ére vulgaire, qui n'a commencé à eſtre en uſage que vers le VI.e ſiécle, & dont Denys le Petit eſt le premier qui ſe ſoit ſervi, ne tombe pas préciſément ſur l'année de la naiſſance de J. C. Mais de combien d'années cette naiſſance a-t-elle précédé l'ére ſur laquelle nous comptons ? eſt-ce de deux, de trois, de quatre, ou même de ſept, comme le prétendoit M. Boivin l'aîné ? c'eſt de quoy on ne convient point, chaque ſçavant ayant pris le parti qu'il croyoit le plus convenable à ſa maniére d'arranger les événements qui la précédent ou qui la ſuivent. En 1731.

Tom. II. pag. 532. Tom. V. pag. 270.

Lorſque quelqu'Académicien entreprend de parler de ſujets qui ont déja eſté traitez, l'Académie exige, ou qu'il ait un nouveau ſyſteme à propoſer, ou qu'il joigne de nouvelles

preuves à celui auquel il donne la préférence, ou du moins qu'il y mette plus d'ordre & plus de méthode. Et c'eſt ſur ce plan que nous allons rendre compte de la nouvelle Diſſertation de M. de la Nauze.

Pour mieux éclaircir la difficulté, il examine 1.° l'année de la naiſſance de J. C. 2.° celle de ſon Baptême, 3.° celle de ſa Mort; & de cet examen, il conclud que la premiére année tombe en l'an VI. avant l'ére vulgaire, la ſeconde en l'an XXIV. de cette ére, & la troiſiéme en l'an XXVI.

Année de la Naiſſance de Jeſus-Chriſt.

Que la véritable époque de la naiſſance de J. C. ait précédé l'ére vulgaire de quelques années, rien ne le prouve mieux que la fin du regne & de la vie d'Hérode. Ce Prince vivoit encore lorſque le Meſſie vint au monde, & cependant il mourut la IV.e année avant noſtre ére. Ce Prince obtint du Sénat Romain la Couronne de Judée en la CLXXXIV.e Olympiade, ſous le Conſulat de Domitius Calvinus & d'Aſinius Pollion. Joſéphe l'aſſûre, & il eſt certain que ce Conſulat répond à l'an XL. avant l'ére vulgaire. Il mourut, ſuivant le même Hiſtorien, la XXXVII.e année depuis que les Romains luy avoient conféré la royauté; il mourut donc la IV.e année avant cette ére. Cette mort, ſelon le même Joſéphe, arriva la XXXIV.e année après la défaite d'Antigonus, qui eut la tête coupée à Antioche en la CLXXXV.e Olympiade, ſous le Conſulat de Marcus Agrippa & de Caninius Gallus, l'an XXXVII. avant l'ére vulgaire. Il mourut donc IV. ans avant l'ére ſur laquelle nous comptons.

Dion rapporte ſous le Conſulat d'Apuleïus & de Silius, qui tombe ſur l'an XX. avant noſtre ére, le voyage qu'Auguſte fit en Syrie, & pendant lequel il dépouilla Zénodore de la Tétrarchie de la Traconite, pour en revêtir Hérode. Joſéphe place ce même événement après XVII. ans révolus du regne de ce Roy des Juifs, c'eſt-à-dire, en la XVIII.e année depuis la défaite d'Antigonus. Or, ſi la XVIII.e année du regne de ce Prince concourt avec la XX.e avant l'ére vulgaire, il faut que la derniere de ce regne, qui eſt la XXXIVe. réponde à la IVe. avant cette même ére.

Archélaüs fils d'Hérode fut relégué à Vienne dans les Gaules;

ſuivant Joſéphe, la X.e année de ſa domination, & la XXXVII.e après la bataille d'Actium : cette bataille tombe à l'an XXXI. avant l'ére vulgaire ; la X.e année du regne d'Archélaüs ſe rapporte donc à l'an VI. de noſtre ére, & par conſéquent la premiére, qui eſt la derniére d'Hérode, à l'an IV. avant cette ére. Dion, parfaitement d'accord en cela avec Joſéphe, place l'exil d'Archélaüs, qu'il nomme Hérode de Paleſtine, ſous le Conſulat d'Emilius Lepidus & d'Aruntius. Ce Conſulat eſt celuy de l'an VI. de noſtre ére ; & de-là il s'enſuit que la premiére année du regne de ce Prince, qui concourt avec celle de la mort de ſon pere, tombe ſur l'an IV. avant noſtre ére.

Joſéphe compte XL. ans entre le commencement du regne d'Archélaüs & la premiére année de celuy de Caligula. Cet Empereur commença à regner le 17. Mars de l'an XXXVII. de noſtre ére ; donc la mort d'Hérode, à laquelle commença la domination d'Archélaüs, tombe ſur la IV.e année avant l'ére des Chreſtiens. Le même Hiſtorien dit que Philippe, à qui Hérode ſon pere avoit laiſſé la Traconite, mourut la XX.e année de Tibére, après XXXVII. ans de regne : or Tibére ſuccéda à Auguſte au mois d'Aouſt de l'an XIV. de l'ére vulgaire, ainſi la XX.e année du regne de Tibére comprend les derniers mois de l'an XXXIII. & les premiers de l'an XXXIV. de cette ére : c'eſtoit la XXXVIII.e du gouvernement de Philippe ; ſa premiére année, qui eſt la derniére d'Hérode, fut donc la IV.e avant l'ére vulgaire.

La fin du regne d'Hérode ſe trouve marquée dans Joſéphe par deux ſignes diſtinctifs, l'un eſt la feſte de Pâques, & l'autre une éclipſe de Lune. On trouve par le calcul Aſtronomique cette éclipſe fort remarquable pour la Judée, le 13. de Mars de l'an IV. avant noſtre ére, peu de jours avant la feſte de Pâques ; on a donc raiſon de placer la mort de ce Prince vers ce temps-là.

Enfin, M. de la Nauze tire ſa derniére preuve des Médailles ; mais comme cette même preuve eſt expoſée fort au long dans la Diſſertation de M. Vaillant, on y renvoye le Lecteur. *Tome II. des Mémoires de l'Academ. pag. 532.*

De toutes ces preuves réunies, il réſulte clairement que J. C. eſt né du moins IV. ans avant l'époque qui a fixé le temps de

ſa naiſſance ; mais comment trouver encore deux ans ? c'eſt le réſultat de pluſieurs autres faits. Hérode vivoit quand J. C. eſt né. A la naiſſance du Meſſie, une étoile apparut en Orient ; trois Rois qui l'apperçoivent, prennent la réſolution d'aller chercher celuy dont ils eſtoient perſuadez qu'elle annonçoit la naiſſance. Il leur fallut du temps pour les préparatifs de leur voyage, ils dûrent s'entrevoir tous trois, ou du moins ſe communiquer leur deſſein : il fallut du temps pour la marche : ſans chicanner icy ſur le lieu de leur réſidence, qu'on la mette en Arabie, ſi l'on veut, il ſe paſſera toûjours un temps conſidérable entre l'apparition de l'étoile & leur arrivée à Jéruſalem, & de-là à Bethléem. Hérode trompé par les Mages, prend la réſolution de faire périr tous les enfants de Bethléem, & du voiſinage ; & pour envelopper plus ſûrement J. C. dans ce maſſacre, il y renferme tous ceux qui eſtoient nez depuis deux ans, comme ſi véritablement il eût découvert par la converſation qu'il eut avec les Mages, qu'il y avoit environ ce temps-là que l'étoile leur eſtoit apparue. Ce ne fut qu'après ce maſſacre qu'Hérode mourut ; or il mourut IV. ans avant l'ére vulgaire, on l'a démontré : donc il ne mourut qu'environ deux ans après la naiſſance du Meſſie.

S. Luc. c. 1. 2. M. de la Nauze fait encore entrer dans ſes preuves le dénombrement qui donna occaſion à Joſeph & à Marie d'aller ſe faire inſcrire à Bethléem. Auguſte fit trois fois ce dénombrement, la 1.re & la 3.e avec un Collégue, & ſeul à la ſeconde fois. Le premier dénombrement fut ſous le Conſulat d'Auguſte & d'Agrippa, l'an XXVIII. avant l'ére vulgaire. Le ſecond ſous le Conſulat de Cenſorin & d'Aſinius, l'an VIII. avant cette ére ; & le troiſiéme ſous le Conſulat des deux Sextes, l'an XIV. de la même ére. Il eſt donc évident que S.t Luc parle du ſecond dénombrement, les deux autres en eſtant trop éloignez. Du projet à l'exécution, à la nomination des 40. Commiſſaires dont parle Suidas, à l'arrivée de ceux qui eſtoient deſtinez pour la Judée, ſi éloignée de Rome, il ſe ſera bien paſſé un an ou deux ; & de-là il réſulte que J. C. eſt né environ VI. ans avant l'ére qui porte ſon nom.

Suetone.

Tertullien après avoir dit que le régiſtre du dénombrement qui fixe la naiſſance de J. C. ſe trouvoit à Rome, adjoûte dans un autre endroit, que ce cens avoit eſté fait ſous Sentius Saturninus : or ſi on compare ce témoignage de Tertullien avec ce qu'on ſçait d'ailleurs au ſujet de Varus, qui ſuccéda à Saturninus dans le gouvernement de la Syrie, dont il eſtoit en poſſeſſion dès le mois de Septembre de la VI.e année avant l'ére Chreſtienne, J. C. eſtant né au temps du prédéceſſeur de Varus, il doit eſtre né avant le mois de Septembre de cette VI.e année. C'eſt Joſéphe qui aſſûre que Saturninus eut Varus pour ſucceſſeur, & M. Vaillant a démontré dans ſa Diſſertation que ce même Varus entra en poſſeſſion de ſon gouvernement au mois de Septembre de la VI.e année avant noſtre ére.

V. cet article dans la Diſſert. de M. Vaillant, déja citée.

La difficulté qu'on tire des paroles de S.t Luc, qui fait faire le dénombrement en queſtion par Cyrinus, ne fait pas changer de ſentiment à M. de la Nauze, le paſſage de cet Evangéliſte peut recevoir pluſieurs interprétations : *Ce fut le premier dénombrement fait par Cyrinus, qui fut enſuite Gouverneur de Judée*, où, *Ce dénombrement fut antérieur à celuy que Cyrinus Gouverneur de Judée fit enſuite*, ou enfin on peut penſer, comme l'ont remarqué pluſieurs ſçavants, que Cyrinus, qui eut enſuite le Gouvernement de la Judée, eſtoit au temps du dénombrement un des Commiſſaires nommez par Auguſte.

Cap. 2.

Après avoir ainſi déterminé l'année de la naiſſance de J. C. M. de la Nauze en cherche le temps précis. Le ſentiment de S.t Clement d'Alexandrie, un des plus ſçavants Peres de l'Egliſe, qui fait naître J. C. le 25. de May, luy paroît le plus vrayſemblable. La circonſtance de la veille des Paſteurs ſemble favoriſer ce ſentiment. Le terme même dont ſe ſert S.t Luc, ἀγραυλοῦντες, marque qu'ils parquoient à la campagne à la belle étoile, ce qui n'arrivoit pas en Judée au mois de Décembre. Il eſt vray que l'Egliſe célébre le jour de cette naiſſance le 25. de Décembre, mais cet uſage n'a pas toûjours eſté conſtant. Elle célébroit autrefois cette feſte le 6. de Janvier avec celle de l'Epiphanie & du Baptême de J. C. S.t Jean Chryſoſtome, vers l'an CCCLXXV. parloit de l'établiſſement de la feſte de la

Nativité au 25. de Décembre, comme d'un uſage qui ne faiſoit que commencer en Orient, où même il ne devint général que vers le VI.e ſiécle, par l'Ordonnance de l'Empereur Juſtin.

Année du Baptême de Jeſus-Chriſt.

Le temps de la naiſſance de J. C. peut ſervir à déterminer celuy de ſon Baptême. S.t Luc ne dit pas qu'il eût alors trente ans accomplis, mais ſeulement preſque commencez. Καὶ αὐτὸς ἦν ὁ Ἰησοῦς ὡσεὶ ἐτῶν τριάκοντα ἀρχόμενος. Ce dernier mot marque aſſez que les trente années n'eſtoient pas pleines & révoluës, & le mot ὡσεὶ, eſt là, comme ſouvent ailleurs, une reſtriction qui fait voir qu'elles n'eſtoient pas même encore tout-à-fait commencées. J. C. eſtant né au mois de May de la VI.e année avant l'ére vulgaire, dût avoir trente ans preſque commencez, ou vingt-neuf ans preſque accomplis vers les premiers mois de l'année XXIV.e de la même ére. En effet, il fut baptiſé le 6. de Janvier, & l'Egliſe n'a jamais varié ſur cette feſte. Les événements que l'Evangile rapporte entre le Baptême de J. C. & la feſte de Pâques, qui en l'année XXIV.e arriva le 11. ou le 12. Avril, ne demandent guéres plus qu'un intervalle de trois mois, c'eſt-à-dire, la retraite de J. C. dans le déſert, un jeûne de quarante jours, la premiére vocation d'André & de Pierre, les noces de Cana, un ſéjour fort court à Capharnaum & le voyage de Jéruſalem. D'ailleurs J. C. fut baptiſé dans le cours des prédications que S.t Jean commença à faire la XV.e année de l'Empire de Tibére. On peut donc regarder cette année comme une époque du Baptême de J. C. Et M. de la Nauze prétend qu'il y a une maniére de compter les années de cet Empereur, ſuivant laquelle le commencement de l'an XXIV. de l'ére vulgaire répond à la XV.e année de ſon regne.

Pour éclaircir ce point d'hiſtoire également embarraſſant dans tous les ſyſtemes, outre l'Empire abſolu de Tibére, qui commença lorſqu'il ſuccéda à Auguſte, l'an XIV. de l'ére Chreſtienne, il faut encore reconnoître avec pluſieurs ſçavants, ſon Empire Proconſulaire, qui commença quand il fut aſſocié par Auguſte à la ſouveraine puiſſance. Velleïus Paterculus, Tacite & Suétone parlent de cette aſſociation, elle n'eſt point douteuſe; & ſur ce fondement, on ne peut s'empêcher de diſtinguer deux

Cappel, Hervart, le P. Pagi, &c.

époques

époques dans l'Empire de Tibére, celle de ſon Empire abſolu & celle de ſon Empire Proconſulaire. C'eſt certainement de celuy-cy que prétend parler Clement d'Alexandrie, lorſqu'il dit que cet Empereur regna XXVI. ans, VI. mois & XXIX. jours, car ce Prince ne ſurvêcut à Auguſte que XXII. ans & VII. mois moins trois jours. Il eſt vray que les Chronologiſtes modernes ne mettent cette aſſociation qu'un ou deux ans plus tard; mais, outre que le témoignage du Pere qu'on vient de citer, doit l'emporter ſur eux, nous avons auſſi celuy des Hiſtoriens. En effet, l'année du Conſulat de C. Poppæus Sabinus & de Q. Sulpicius Camerinus, eſt célébre dans l'Hiſtoire par la défaite de Varus, & par la victoire de Tibére en Dalmatie : ſous le Conſulat ſuivant (c'eſtoit l'an X. de l'ére Chreſtienne) Tibére reçut les honneurs du triomphe, & fit la dédicace du Temple de la Concorde. Or, c'eſt immédiatement avant ces deux actions que Paterculus met l'aſſociation de Tibére ; donc il triompha & dédia le Temple de la Concorde, vers les derniers mois de l'année X.e de l'ére vulgaire, après avoir eſté aſſocié à l'Empire vers le mois d'Aouſt. Cette aſſociation s'eſtoit faite avant que Tibere revînt à Rome, Paterculus le fait entendre, & Tacite dit que ce Prince en recevant cet honneur fut montré à l'armée.

La XV.e année de Tibére que S. Luc fait concourir avec la XXX.e preſque commencée de J. C. ne ſçauroit convenir à l'Empire abſolu de ce Prince, qui commençoit à l'an XIV. de noſtre ére ; car ſi la XV.e de cet Empire eût concouru avec la XXX.e de J. C. le Sauveur ſeroit né vers le commencement de l'ére vulgaire, ce qu'on a prouvé ne pouvoir pas eſtre. Cette année doit donc appartenir à ſon Empire Proconſulaire. Il eſt vray que le temps du Baptême de J. C. que M. de la Nauze place au VI.e Janvier de l'an XXIV. de l'ére vulgaire, ſemble tomber par-là ſur la XIV.e & non pas ſur la XV.e du regne de Tibére, & cela eſt réellement vray : mais cette XIV.e année eſtoit comptée pour la XV.e parce que l'uſage d'anticiper ces années eſtoit ordinaire en ce temps-là, ſuivant la remarque du P. Petau. Ce que ce ſçavant Chronologiſte dit à cette occaſion, des Peres Grecs, qui commençoient à compter le temps de

l'Empire abſolu de Tibére, non pas du jour qu'il commença à ſuccéder à Auguſte, mais dès l'automne précédente, temps auquel commençoit leur année, M. de la Nauze prétend qu'il faut le dire auſſi de S.t Luc, par rapport à l'Empire Proconſulaire de ce même Prince: ainſi, comme les Grecs, dans la langue deſquels S.t Luc a écrit, ont compté les années de l'Empire abſolu, à commencer par l'automne qui avoit précédé de quelques mois le temps de la mort d'Auguſte, de même l'Evangeliſte avoit compté les années de la puiſſance Proconſulaire depuis l'automne qui précéda l'été auquel Tibére fut aſſocié à l'Empire, & dès-là il a dû placer le Baptême du Sauveur à l'an XV. de cet Empereur.

Le temps de la mort de Jeſus-Chriſt.

Ce que l'Evangile dit du Baptême de J. C. vers l'âge de trente ans, & des trois Pâques qui furent célébrées depuis ſon Baptême juſqu'à ſa mort, a fait croire aux Chronologiſtes qu'on s'eſtoit trompé autrefois lorſqu'on avoit aſſûré que J. C. eſtoit mort à l'âge de trente ans. Il eſt pourtant vray de dire qu'il n'y a dans les anciens Peres rien de plus unanime que cette tradition. Partagez ſur pluſieurs autres points Chronologiques de la vie de J. C. ils ſe réuniſſent preſque tous pour atteſter la verité de celuy-cy, ainſi que l'a remarqué le P. Honoré de S.te Marie, qui a examiné & prouvé cette tradition juſqu'au V.e ſiécle de l'Egliſe, le ſentiment contraire n'ayant commencé à eſtre en vogue qu'au ſiécle ſuivant. Voicy le fondement ſur lequel cette opinion fut établie. Selon S.t Luc, J. C. fut baptiſé vers l'âge de trente ans; il célébra trois Pâques avant ſa mort, il ne mourut donc qu'à l'âge de trente-trois ans. M. de la Nauze, qui admet tout le principe de ce raiſonnement, s'en tient cependant à la tradition des premiers Peres: car ſi J. C. eſt né, comme il croit l'avoir prouvé, au mois de May de l'an VI. avant l'ére vulgaire, s'il fut baptiſé au commencement de l'an XXIV. de cette même ére, & s'il mourut à la fin de Mars de l'an XXVI. il ſe trouve avoir eſté baptiſé en l'année XXX.e de ſon âge preſque commencée, ainſi que le rapporte S.t Luc; avoir célébré trois Pâques entre ſon Baptême & ſa Mort, & n'avoir vécu que trente ans & dix mois, ainſi que les Peres le diſent.

Reflex. crit. Tom. III.

Pour établir ce ſentiment, M. de la Nauze arrange ainſi les événements de la vie de J. C. Après la premiére Pâque, qui en l'an XXIV. arriva le 11. ou pluſtoſt le 12. Avril, le Sauveur demeure peu dans la Judée, en eſtant ſorti à la nouvelle de la priſon de S. Jean-Baptiſte; il inſtruit la Samaritaine quatre mois avant la derniére moiſſon, c'eſt-à-dire, vers la fin de Novembre, & y fait ſon ſecond miracle, après lequel il retourne à Jéruſalem vers la feſte des Encénies, qui cette année-là fut célébrée le 14. de Décembre; il guérit le Paralytique le jour du Sabbat ſuivant, c'eſtoit le 17.e du mois; il fait quelques inſtructions dans la Judée; retourne en Galilée au commencement de l'an XXV. y prêche; appelle pour la ſeconde fois André, Pierre & les autres Diſciples; fait pluſieurs miracles juſqu'à la ſeconde Pâque, qui fut célébrée le premier Avril; excuſe ſes Diſciples qui cueilloient des épics le jour du premier Sabbat du 2.e mois, c'eſtoit le 21. Avril; continue à opérer des merveilles dans la Galilée; va en Béthanie, & de-là à Jéruſalem; entre dans le Temple le 28. de Septembre, au milieu des ſept jours de la feſte des Tabernacles, qui avoit commencé le 25. ſe trouve encore dans la même ville le 4. Décembre, feſte des Encénies; ſe retire au-delà du Jourdain; reprend le chemin de Jeruſalem au commencement de l'an XXVI. prédit ſa paſſion; reſſuſcite Lazare aux approches de la troiſiéme Pâque, & eſt crucifié après l'avoir célébrée avec ſes Diſciples.

Il eſt vray que, ſuivant cet ordre, J. C. n'aura pas prêché trois ans depuis ſon Baptême juſqu'à ſa mort, ainſi qu'on le croit communément. M. de la Nauze juge qu'il n'y a pas d'inconvénient à croire que ce miniſtére public n'a pas duré trois ans entiers, & qu'il ſuffit de dire qu'il a prêché pendant quelques mois de l'an XXIV. toute l'année XXV. & le commencement de l'an XXVI. Car enfin il eſt conſtant que cette année XXVI. de l'ére vulgaire, eſt la XII.e de l'Empire abſolu de Tibére, & la XVI.e de ſa puiſſance Proconſulaire; nouvelle preuve que J. C. mourut cette année-là, comme le dit expreſſément Euſébe. Et ſi Clement d'Alexandrie, Tertullien, Jule-Africain, cité par

S.t Jérôme, Lactance & les autres, disent que ce fut la XV.e année de Tibére, c'est qu'ils ont compté l'année complette & révoluë.

On convient que quelques Peres Latins assûrent que J. C. mourut le 25. de Mars sous le Consulat des deux Géminus, ce qui revient à l'an XXIX. & non au XXVI. de l'ére vulgaire: mais outre que leur sentiment n'est pas généralement suivi, c'est que le 25. Mars de cette année là n'estoit pas un Vendredy de la pleine Lune de l'Equinoxe, comme il le faudroit, & comme il est aisé de le vérifier du 22. Mars de l'année XXVI.

Les Juifs modernes ne disconviennent pas que leur Calendrier a esté altéré depuis leur dispersion, par des méthodes plus embarrassantes que celles dont ils se servoient anciennement. 1.° Ils commençoient le jour vers les six heures du soir précédent; 2.° leurs mois estoient lunaires; 3.° le commencement du mois estoit déterminé, non par l'observation de la nouvelle Lune, ni par le calcul de la Lune véritable, mais par une supputation simple & facile de la nouvelle Lune moyenne. 4.° Leurs mois estoient alternativement de vingt-neuf ou de trente jours, & chaque mois commençoit vers les six heures du soir le plus proche de chaque nouvelle Lune moyenne. 5.° Le premier mois, du moins celuy qui régloit le cours de l'année, estoit ordinairement celuy dont la pleine Lune Paschale tomboit ordinairement d'abord après l'Equinoxe du Printemps. Tout cela est prouvé par l'Ecriture, par Joséphe, par Philon, & par l'usage constant de la nation. M. de la Nauze dit *ordinairement*, & non pas *toûjours*, parce que si la pleine Lune ne précédoit l'Equinoxe que d'un jour ou deux, elle estoit Paschale, & les Juifs n'en attendoient pas une autre, comme les Chrestiens. Cette exception est fondée sur des autoritez tirées des Canons Apostoliques, de S. Epiphane, & de l'Empereur Constantin, qui font voir que les Juifs célébroient quelquefois leur Pâque avant l'Equinoxe.

Selon ces régles, le premier jour du premier mois de l'an XXVI. dût estre le 8. Mars, en le commençant à six heures du soir précédent, parce qu'il y eut nouvelle Lune le 7. à 9. heures

du matin, & pleine Lune le 22. à trois ou quatre heures du matin, un jour ou deux avant l'Equinoxe; ainſi la manducation de la Pâque & le commencement de la feſte dûrent tomber le 21. au ſoir, & la ſolemnité le 22. Il eſt certain que J. C. fit la derniére Pâque la veille de ſa mort; que le jour de ſa mort eſtoit le jour de la préparation, c'eſt-à-dire, la veille du Sabbat, un vendredy; qu'il fut enſeveli le ſoir du même jour, quand la premiére veille du Samedy ſuivant commençoit déja; enfin que la réſurrection arriva le premier jour de la ſemaine après le Samedy paſſé. Or il eſt conſtant qu'en l'année XXVI. où il y avoit F. pour Lettre Dominicale, la manducation de la Pâque dût ſe faire le 21. Mars, le Jeudy; que la célébration de la feſte auroit dû arriver le lendemain 22. Mars, & que le troiſiéme jour après, qui eſtoit le 24. fut un Dimanche.

De-là cependant, il naît une grande difficulté. Si J. C. a célébré la Céne, ſuivant l'inſtitution de Moïſe, le lendemain eſtoit le jour de la grande ſolemnité de Pâques; comment eſt-ce que les Juifs ont ſollicité ſa mort, ou travaillé à ſon procès, & l'ont enfin fait crucifier? Il eſt certain d'ailleurs qu'ils célébrérent leur Pâque un jour plus tard, c'eſt-à-dire, le vendredy au ſoir. Pour répondre à cette difficulté, M. de la Nauze a recours à la régle *Badu*, en uſage dès le temps de J. C. Suivant cette régle, employée par pluſieurs ſçavants dans la même vûe, les Néoménies ou commencements des mois, qui tombent le Lundy, le Mercredy ou le Vendredy, ſont transférées au lendemain. Le 8. Mars de l'an XXVI. qui devoit naturellement commencer le mois, eſtoit un Vendredy; ainſi le mois n'aura dû commencer que le 9. la manducation de la Pâque ſe faire un jour plus tard que J. C. ne la fit, & la ſolemnité ſe célébrer le lendemain du jour qu'il fut mis à mort.

M. de la Nauze n'inſiſte point ſur ce que dit Phlegon de Tralles, d'une grande Eclipſe que les Peres ont cru eſtre celle dont parle l'Evangile, elle auroit dû arriver la premiére année de la CI.e Olympiade, & non la IV.e de la CII.e comme le dit l'Auteur payen, au rapport de Jule-Africain; car, ſoit que l'un

des deux ſe ſoit trompé, ſoit que cette époque ait eſté altérée dans Jule-Africain, comme le penſent pluſieurs ſçavants, il eſt toûjours prouvé, ſuivant M. de la Nauze, que J. C. n'eſt pas mort l'an XXXIII. de l'ére vulgaire.

NOUVELLES REMARQUES SUR LE MESME SUJET.

En 1731. M. DE LA BARRE, peu de jours après la Diſſertation de M. de la Nauze, communiqua à l'Académie les remarques ſuivantes, moins pour décider le fond de la queſtion, que pour mettre ſous le même point de vûe les principaux articles qui peuvent ſervir à ſa déciſion. Quatre véritez inconteſtables, qui ne doivent ſouffrir ni interprétation ni reſtriction, nous obligent, dit-il, à croire que Jeſus-Chriſt naquit dans le cours de la DCCXLIX.e année de Rome, Auguſte eſtant alors Conſul pour la douziéme fois, & ayant pour Collégue L. Cornelius Sylla: c'eſtoit le ſentiment du P. Deker Jéſuite, adopté par le P. Petau & par un très-grand nombre de ſçavants. La premiére de ces véritez, eſt que J. C. eſt né peu de temps avant la mort d'Hérode, & la ſeconde, que ce Prince mourut au Printemps de l'année DCCL. de Rome. Les preuves que les deux Auteurs qu'on vient de nommer employérent pour prouver ces deux faits, auroient dû convaincre tout le monde; du moins ceux qui refuſérent de s'y rendre, en doivent enfin eſtre convaincus par des monuments plus inconteſtables encore que l'hiſtoire, c'eſt-à-dire, par les Médailles, telles qu'on peut les voir dans les Diſſertations de M. Vaillant & de M. l'Abbé de Fontenu, dont on a parlé dans le Mémoire précédent.

Les deux autres véritez, ſont que l'on comptoit la XV.e année de l'Empire de Tibére, quand S. Jean commença à prêcher dans le déſert, & que quelques mois après J. C. fut baptiſé à l'âge de trente ans. Le premier article eſt décidé par S. Luc, le ſecond, c'eſt-à-dire, l'âge de J. C. au temps de ſon Baptême, doit l'eſtre de même. Car que veut dire S. Luc dans le

paſſage qu'on vient de rapporter dans l'article précédent, ſinon qu'il s'en falloit peu que le Seigneur n'eût trente ans, ou qu'il ne faiſoit que de les avoir? Ce Baptême ſe fit ou dans le cours de la XV.e ou au commencement de la XVI.e année de Tibére; ainſi, pour en découvrir le temps, il ne s'agit que de ſçavoir à quelle année de l'ére chreſtienne ou de Rome, ſe rapporte la XV.e de ce Prince.

Les années de ſon regne peuvent ſe compter de trois maniéres; la premiére du moment qu'il fut revêtu de la puiſſance Tribunicienne, ce qui, ſelon les Médailles, arriva l'an DCCL. de Rome; & de cette maniére, on comptoit la XVII.e de cet Empire lorſqu'Auguſte mourut en DCCLXVII. ou la XIV.e de l'ére vulgaire. La ſeconde, du moment qu'Auguſte mourut, c'eſt-à-dire, du 19. Aouſt de l'année DCCLXVII. & de cette maniére la XV.e année commence au même jour de l'an DCCLXXXI. Or il y avoit au commencement de cette année trente-un ans & quelques mois qu'Hérode eſtoit mort, ainſi en ſuppoſant J. C. né le 25. de Décembre qui précéda la mort de ce Roy, il avoit alors trente-un ans & huit mois; & quatre mois après, il entroit dans la XXXIII.e année de ſon âge. La troiſiéme enfin, depuis le temps qu'Auguſte aſſocia Tibére à l'Empire, c'eſt-à-dire, depuis le temps où à la puiſſance Tribunicienne dont il jouiſſoit à Rome, on joignit l'autorité Proconſulaire dans les provinces & les armées. Le jour en eſt connu, ce fut le 28. Aouſt; pour l'année, ce ſeroit la DCCLXIII.e de Rome, qui eſt la X.e de l'ére vulgaire, ſi on en croyoit Clement d'Alexandrie, qui prétend que Tibére avoit regné XXVI. ans VI. mois & quelques jours. Selon Suétone au contraire, ce ne fut qu'après le triomphe de cet Empereur, qu'il fut égalé à Auguſte. Or il ne triompha que l'an de Rome DCCLXV. Mais ſi on s'en rapporte à Velleïus Paterculus, dont le témoignage eſt d'un poids ſupérieur à celuy des deux autres, ce fut en l'an DCCLXIV. Cet Hiſtorien dit en effet que Tibére ayant achevé en DCCLXIII. la conquête de la Pannonie & de la Dalmatie, au lieu de retourner à Rome, il ſe rendit dans la Germanie, & ne mit les troupes en quartiers d'hyver, *in hyberna revertitur*, *Lib. 2.*

qu'après avoir remporté divers avantages sur les Germains. Il adjoûte que l'année suivante, qui est la DCCLXIV.e Tibére remporta de nouvelles victoires, *eadem virtus & fortuna subsequenti tempore*, & qu'après qu'il eut appaisé les troubles des Gaules, & en particulier ceux de la province Viennoise, le Sénat & le Peuple Romain ordonnérent, à la priére d'Auguste, qu'il auroit la même autorité dont jouissoit Auguste même, dans toutes les provinces & dans toutes les armées : *quum res Galliarum maximæ molis, accensaſque plebis Viennensium dissensiones . . . mollisset, & S. P. Q. R. postulante patre ejus, ut æquum ei jus in omnibus provinciis, exercitibusque esset, quàm erat ipsi, decreto complexus esset.* Voilà l'année de cet Empire Proconsulaire bien marquée. Velleïus dit enfin que Tibére retourna à Rome, & reçut les honneurs du triomphe, que la suite des guerres avoit obligé de différer : *in Urbem reversus, jampridem debitum, sed continuatione bellorum dilatum . . . . egit triumphum.*

Suivant cette maniére de compter cet Empire, qui est la seule qu'on puisse employer, il est nécessaire que S.t Jean ait commencé à prêcher entre le 28. Aoust de l'an DCCLXXVIII. de Rome, & pareil jour de l'année suivante, c'est-à-dire, ou à la fin de la XXV.e de l'ére Chrestienne, ou dans les huit premiers mois de la suivante, car c'est dans cet espace qu'est renfermée la XV.e de Tibére ; or quand cette XV.e année commença, il y avoit vingt-huit ans & quelques mois qu'Hérode estoit mort, & vingt-neuf ans & quelques mois, lorsque cette même année finit. On peut adjoûter, que dans le nombre presqu'infini de ceux qui se sont appliquez à marquer les festes de Pâques qui sont arrivées entre le Baptême de J. C. & la Pâque où il mourut, il y en a eu qui ont fait de grands efforts pour en trouver trois ; mais que le sentiment où l'on paroît se réunir, est que, suivant l'Evangile de S.t Jean, le Seigneur fut baptisé quelque temps avant Pâques, & que deux ans après avoir célébré cette feste pour la premiére fois depuis son Baptême, estant allé à Jérusalem pour l'y célébrer la III.e année, il y fut crucifié ; c'est ce que S.t Jérôme assûre : *juxtà Joannem Evangelistam per tria Paschata duos postea implevit annos.* S.t Epiphane dit la même chose.

In c. 9. Daniel.
In Hær. Alog.

En effet,

En effet, il eſt aiſé d'appercevoir ces deux feſtes de Pâques diſtinguées de celle où J. C. mourut. L'Évangéliſte ayant raconté le miracle des Noces de Cana, dit que le Seigneur alla enſuite à Capharnaum, mais qu'il y demeura peu, & que la feſte de Pâques eſtant proche, il alla à Jéruſalem. Voilà la premiére Paſque depuis ſon Baptême. La ſeconde précéda immédiatement la multiplication des pains. *Le jour de Pâques*, dit l'Évangéliſte, *qui eſt la grande feſte des Juifs, eſtoit proche.* Il ne dit point que J. C. fût allé cette fois à Jéruſalem, mais il eſt ſûr qu'il s'y rendit à la feſte des Tabernacles. Enfin la feſte de Pâques marquée enſuite, eſt celle où J. C. mourut.

Joan. cap. 2. verſ. 12. & 13.

Cap. 6. v. 4.

Cap. 7. v. 2.

On ne peut pas trouver dans S.t Jean une Pâque de plus, entre la premiére & celle que M. de la Barre regarde comme la ſeconde. Ceux qui croyent qu'il y en eut une autre, ne ſe fondent que ſur ce que l'Évangéliſte, après avoir parlé de la guériſon du fils de l'Officier de Capharnaum, dit : μετὰ ταῦτα ἦν ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων, & que J. C. ſe rendit à Jéruſalem. Or, il y a deux bonnes raiſons pour croire qu'il ne parle pas là de la feſte de Pâques. La premiére, que l'Évangéliſte dit expreſſément qu'après la célébration de cette feſte J. C. retourna en Galilée, que le peuple le ſuivit au-delà de la Mer de Tibériade, & qu'alors la feſte de Pâques eſtoit proche, de ſorte que toute une année ſe trouveroit remplie en ce peu de mots & d'actions. La ſeconde eſt que ces mots ἦν ἑορτὴ τῶν Ἰουδαίων ne ſignifient pas que c'eſtoit la feſte de Paſques, il faudroit y adjoûter ἡ ἑορτὴ, pour marquer la feſte par excellence, comme la nomme S.t Jean, article qui ne s'y trouve pas.

Joan. cap. 5. verſ. 1.

Cap. 6. v. 1. & 4.

Que la Feſte dont parle là l'Évangéliſte, ſoit celle de la Pentecoſte, comme S.t Cyrille & S.t Jean Chryſoſtome l'ont cru, ou celle des Tabernacles, ainſi que le penſe M. de la Barre, il eſt toûjours ſûr que ce n'eſtoit pas celle de Pâques, ἡ ἑορτὴ: or, de ce qu'il n'y a eu que deux Pâques entre le Baptême de J. C. & la Pâque où il mourut, il en réſulte, 1.° qu'il ne fut baptiſé qu'entre la Pâque de l'an DCCLXXIX. de Rome, & celle de l'an DCCLXXX. c'eſt-à-dire, à la fin de la quinziéme année de Tibére, ou dans les premiers mois de la ſeiziéme. 2.° Qu'il

eſtoit né dans le cours de la DCCXLIX.e puiſque de l'une à l'autre de ces deux années il y a trente ans. On conclud cette vérité de ce qu'on vient de prouver au ſujet du nombre des Pâques, parce que n'y ayant qu'une bonne maniére de compter les années de Tibére, ſuivant laquelle J. C. fut baptiſé à l'âge de trente ans; & eſtant vray qu'à ce compte J. C. a pû eſtre dans la XXXIII.e année de ſon âge, & ſouffrir la mort ſous le Conſulat des deux Geminus, c'eſt-à-dire, en l'an DCCLXXXII. de Rome, qui eſt le XXIX.e de l'Ere Chreſtienne, on doit croire que ce fut véritablement en cette année qu'il mourut.

L'antiquité, avant Euſébe, n'avoit point varié ſur cet article, & l'erreur de Clement d'Aléxandrie & de Tertullien, qui placent le Baptême & la Mort de J. C. dans la même année, ne ſert qu'à nous découvrir une tradition qui remonte au temps des Apoſtres; car ils ne ſont tombez dans cette erreur, qu'à cauſe que d'un coſté ils liſoient dans S.t Luc que J. C. avoit eſté baptiſé par S.t Jean, lequel, ſuivant le même Evangéliſte, n'avoit reçu ſa miſſion qu'à la quinziéme année de Tibére; & que de l'autre, ils avoient trouvé dans les anciens que la quinziéme année marquée par le Conſulat des deux Geminus, avoit eſté celle de la mort du Sauveur. En ne commençant à compter les années de Tibére que du jour de la mort d'Auguſte, ils ne pouvoient pas éviter de tomber dans cette mépriſe; & de plus, il falloit qu'ils différaſſent, comme ils ont fait, de deux ans le temps de la naiſſance de J. C. Mais ce qui montre en particulier que Tertullien connoiſſoit très-exactement le temps de la mort de J. C. & qu'il tenoit ce qu'il en a écrit, ou d'un auteur ancien & ſûr, ou du moins d'une tradition qui remontoit au temps des Apoſtres, c'eſt que luy qui n'eſtoit point Aſtronome, & du temps de qui on n'avoit point encore fait des comparaiſons de l'année Judaïque & de l'année Julienne, il avance que ce fut le 25. Mars que mourut le Sauveur, & ſous le Conſulat des deux Geminus; & la Pâque tomba effectivement ce jour-là en la XXIX.e année de l'Ere Chreſtienne, comme Samuel Petit s'en eſt aſſuré.

Adv. Jud. cap. 8.

Eclog. Chron. lib. 1. cap. 11.

A l'autorité de Tertullien, adjoûtez celle de Saint Jérôme,

Ep. 22.

celle de Lactance & celle de Sulpice Sevére, qui non-ſeulement a cru que J. C. avoit ſouffert la mort ſous le même Conſulat, mais encore que c'eſtoit la XVIII.e de Tibére, ce qui marque qu'il connoiſſoit l'époque de ſon Empire Proconſulaire: enfin la tradition univerſelle de tout l'Empire Romain, de l'Afrique, ſuivant Tertullien, de l'Egypte, ſelon Jule-Africain, & de l'Aſie Mineure & des Gaules, ſelon Saint Irenée. Ils peuvent tous s'eſtre mépris pour le temps de la naiſſance & du baptême de J. C. mais cette erreur n'a eſté fondée que ſur l'ignorance de l'Empire Proconſulaire de Tibére, ou du moins ſur le manque d'attention à cette époque, qui, à dire le vray, ne produiſit aucun changement réel dans le Gouvernement de l'Empire.

Lib. 4. div. inſtit. cc. 10. & 14.
Hiſt. Sac. l. 2.
Lib. 3. c. 25.

Ces époques ainſi établies, M. de la Barre ne s'oppoſe point à la raiſon qui a déterminé M. de la Nauze à fixer le temps de la naiſſance de J. C. au mois de May, parce que la ſaiſon eſtoit trop froide au 25. Decembre, pour que les Paſteurs fuſſent alors la nuit en pleine campagne; mais ſans rien déterminer ſur cette queſtion, il obſerve que la même raiſon prouveroit que J. C. ne fut pas baptiſé au 6. de Janvier, temps peu propre à ſe plonger dans une riviére: à quoy il adjoûte qu'il ſe paſſa en effet trop de choſes entre le temps du Baptême & la Pâque, pour n'y pas donner environ ſix ou ſept mois.

Voyez-en le détail dans l'art. précédent.

Mais, dira-t-on, il n'y eut point d'éclipſe de ſoleil l'année dans laquelle M. de la Barre prétend que mourut J. C. Il eſt vray, mais auſſi n'en trouvera-t-on point de naturelle dans toute autre année à la pleine lune. On objectera encore, & M. de la Nauze avoit en effet objecté, que ſi J. C. n'eſtoit né que peu de mois avant la mort d'Hérode, ce Prince n'auroit pas enveloppé dans le maſſacre qu'il ordonna, tous les enfants nez depuis deux ans; mais ne ſçait-on pas, dit M. de la Barre, que la tyrannie eſt timide, & qu'elle eſt également ſujette à prendre trop ou trop peu de précautions? Pourquoy Hérode immoloit-il à ſa ſûreté les enfants des environs de Béthléem? on luy avoit dit que c'eſtoit à Béthléem même que le Meſſie eſtoit né. Pourquoy au contraire n'y immoloit-il pas tous les enfants Juifs? car tout le peuple ayant eſté obligé d'aller ſe faire inſcrire dans le lieu de ſon origine,

combien d'autres que Joſeph allérent dans cette Ville, où les hôtelleries ſe trouvérent pleines? Et combien y en avoit-il au temps de l'Edit d'Hérode, qui s'en eſtoient retournez? Joſeph & Marie partirent de Béthléem pour ſe réfugier en Egypte, il n'y avoit donc que très-peu de temps, trois ou quatre mois au plus, que J. C. eſtoit né; car cette Ville n'eſtoit pas celle de leur demeure ordinaire, ils n'y eſtoient venus que pour obéir aux ordres de l'Empereur. On ſçait encore, s'objecte M. de la Barre, qu'il n'y a eu que trois dénombrements faits par ordre d'Auguſte, dans les années Juliennes XVIII.e XXXVIII.e & LIX.e & que de ces trois années, la ſeconde, qui eſt celle qu'il croit eſtre la plus proche du temps de la naiſſance de J. C. en eſt encore trop éloignée, y ayant entr'elles deux autres années entiéres. Mais il répond qu'on ſçait auſſi que ces trois dénombrements n'eſtoient que le *Cens* ordinaire, qui ne fut pas fait réguliérement ſous Auguſte, & que ce Prince les fit en qualité de Cenſeur. Au contraire, le dénombrement dont parle Saint Luc eſt extraordinaire, & ce fut en vertu de ſa puiſſance Proconſulaire, qu'Auguſte le fit faire, puiſqu'il y aſſujettit toutes ſortes de perſonnes, & ceux mêmes qui n'eſtoient pas ſujets immédiats de l'Empire. Il eſt vray que Tertullien a confondu le ſecond cens avec ce dénombrement, & c'eſt pour cela qu'il prétend qu'il fut fait ſous Sentius Saturninus Préſident ou Gouverneur de Syrie; mais ce ſynchroniſme n'eſtant appuyé ſur rien, peut n'eſtre regardé que comme une conjecture.

M. de la Barre ne connoît point d'autre difficulté qui combatte le ſentiment qu'il a embraſſé; car celle que l'on fait ſur l'endroit de S.t Luc, où il eſt dit que le dénombrement qui ſe fit au temps de la naiſſance de J. C. fut le premier, ἡγεμονεύοντος τῆς Συρίας Κυρηνίου, s'oppoſe également à tous les ſyſtemes; & dans tous les ſyſtemes auſſi, on peut également la réſoudre: cependant peu ſatisfait des ſolutions que donna à cette difficulté M. de la Nauze, voicy ce qu'il propoſe. Comme il y avoit un Roy en Judée au temps de ce dénombrement, Auguſte, par conſidération pour luy, ne jugea pas à propos d'y faire faire le dénombrement par le Magiſtrat ordinaire; il en donna la

commiſſion à Quirinus homme Conſulaire; & pour le décorer davantage, il luy conféra ce qu'on appelloit alors *Imperium*, qui eſtoit la plus belle partie de la Magiſtrature. Cela eſtant ainſi, on conviendra que S.t Luc a dû dire de Quirinus, ἡγεμόνευε τῆς Συρίας, puiſqu'il en dit autant de Pilate à l'égard de la Judée. *Cap. 3. verſ. 1.* Dix ans après, le même Quirinus eſtant le Magiſtrat ordinaire de Syrie, fit en Judée un ſecond dénombrement, dont les anciens font mention; ainſi les paroles de l'Evangéliſte, qu'on vient de rapporter, ſignifient que ce dénombrement fut le premier des deux qui ſe firent en Judée, Quirinus eſtant en autorité dans la Syrie. Il eſt vray que M. de la Nauze avoit apporté cette ſolution, mais il n'avoit point donné de raiſon probable du parti qu'avoit pris Auguſte, de faire faire ce dénombrement par Quirinus. Pour prévenir les difficultez qu'on pourroit faire à ce ſujet, M. de la Barre dit que quoyqu'Hérode fût alors Roy de Judée, Auguſte n'avoit pas moins de droit d'y ordonner le dénombrement que dans les autres provinces. On le faiſoit pour connoître les forces de l'Empire, & pour tirer le contingent de chaque pays ſoûmis aux Romains; les Rois établis par le Sénat y eſtoient ſoûmis comme les autres.

M. de la Barre adjoûte que S.t Clement d'Aléxandrie eſt le plus ancien auteur qui ait écrit que J. C. ſouffrit en la XIX.e année de Tibére. Ce Pere marque en même temps les années des Olympiades; mais il eſt bon d'obſerver que le P. Pagi prétend qu'il les comptoit autrement que nous, & que dès-là ſon ſentiment n'empêche pas de croire que ce qu'il appelle la XIX.e de Tibére, ne ſoit l'année même du Conſulat des deux Geminus, qui eſtoit réellement la XVIII.e L'opinion de ce critique n'eſt pas ſans fondement, car on a fait voir d'abord que Saint Clement avançoit cet Empire Proconſulaire d'une année; & d'ailleurs, on eſt aſſuré qu'il plaçoit la mort de J. C. ſous le Conſulat des Geminus, puiſqu'il prétend qu'il avoit vêcu XV. ans ſous Auguſte, & pareil nombre d'années ſous Tibére: mais on l'a entendu autrement, & on a ſuppoſé que la XIX.e dont il parloit, devoit ſe compter depuis la mort d'Auguſte. Cette mépriſe paſſa dans la Chronique d'Aléxandrie & dans celle *Strom. lib. 1. pag. 249.*

d'Euſébe, que la verſion de Saint Jerôme a généralement fait adopter; & elle a prévalu au point de donner la naiſſance à l'Ére vulgaire, parce que Denys le Petit & Bede ont ſuivi ces guides infidéles.

QU'ANCIENNEMENT LA PROFESSION De Virginité & la réception du Voile ſe faiſoient dans le même temps.

TOUT ce qui regarde l'Antiquité, ſoit ſacrée ſoit profane, eſt du reſſort de l'Académie; & quoyqu'elle s'abſtienne de traiter les matiéres purement Théologiques, elle ne refuſe pas de ſe prêter à la diſcuſſion des points de diſcipline, dont l'examen peut répandre des lumiéres ſur quelqu'endroit de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. C'eſt ce qui a engagé M. de Valois à examiner la queſtion que nous venons d'expoſer, & ſur laquelle il prend l'affirmative, quoyque dans la pratique moderne de l'Egliſe on prenne le Voile quelque temps avant que de faire la Profeſſion de virginité, pour mieux connoître les ſuites d'un engagement qui doit durer le reſte de la vie.

En 1731.

M. de Valois parcourt les quatre états de Filles vierges dont parlent les premiers Peres de l'Egliſe, & il n'y trouve aucun intervalle entre la réception du Voile & la Profeſſion.

Les Vierges de la premiére eſpéce, eſtoient celles qui, ſans faire de vœu public & ſolemnel, conſacroient à Dieu leur virginité dans le ſecret de leur cœur; elles ne ceſſoient point pour cela de demeurer dans le ſein de leur famille, & elles n'eſtoient diſtinguées des autres filles que par leur extrême modeſtie, ſoit dans leurs habits, ſoit dans leur maintien, & par la pratique conſtante des vertus chreſtiennes. Telles eſtoient les quatre filles de S.t Philippe, l'un des ſept premiers Diacres, dont il eſt parlé dans le chap. 21. des Actes des Apoſtres. Telles eſtoient encore les autres Vierges du temps de S.t Paul, & il ne paroît pas qu'il y eût alors de maiſons particuliéres pour les recevoir,

ce qui dura juſqu'au III.e ſiécle, vers le milieu duquel, comme les Monaſtéres d'hommes s'eſtoient fort multipliez, ſur-tout dans l'Orient, les Vierges, pour ſe diſtinguer des filles du monde, prirent un habit différent des leurs. Cet habit conſiſtoit en une tunique de laine brune & en un manteau noir, ainſi qu'on peut le prouver par la Lettre de Saint Jerôme à Gaudentius: *Solent quidam, cum futuram virginem ſpoponderint, pullâ tunicâ eam & furvo operire pallio*, &c. Le mot même de *quidam* prouve que cet uſage n'eſtoit pas général. Tel eſtoit encore dans le IV.e & dans le V.e ſiécles, l'eſtat des Vierges de la ſeconde eſpéce, qui ne ceſſoient pas pour cela de demeurer avec leurs parents.

Les Vierges de la troiſiéme eſpéce eſtoient celles qui faiſoient un vœu public & ſolemnel de Virginité, & recevoient le Voile de la main de leur Evêque, ce qui ſe faiſoit avec de grandes cérémonies, ou le jour de l'Epiphanie, ou la ſeconde feſte de Pâques, ou à la feſte de quelqu'Apoſtre: c'eſtoit pendant la Meſſe, au grand concours du peuple, que l'Evêque recevoit le vœu, & donnoit le voile, avec cette différence que pour les veuves qui ſe conſacroient à Dieu, la cérémonie ſe faiſoit dans la Sacriſtie, & avec moins de pompe. Cette cérémonie & toutes les circonſtances qu'on vient d'énoncer, ſe trouvent dans le Sacramentaire de Saint Grégoire le Grand, & dans le Livre qui porte le nom d'*Ordre Romain;* ſur quoy M. de Valois obſerve que Dom Hugues Menard, qui a donné l'édition des Œuvres de S.t Gregoire, a oublié de dire que cette cérémonie ſe faiſoit auſſi quelquefois le jour de Noël, comme il arriva à Sainte Marcelline ſœur de Saint Ambroiſe, à laquelle le Pape Libére donna ce jour-là le voile dans l'Egliſe du Vatican: ce qui engage ce Saint Docteur, qui a dédié à ſa ſœur ſes trois Livres *de Virginibus*, à luy en rappeller le ſouvenir, dans le premier chap. du III.e *Namque is (Liberius) cum Salvatoris natali ad Apoſtolum Petrum Virginitatis profeſſionem, veſtis quoque mutationem ſignares, quo enim melius die, quam quo Virgo poſteritatem adquiſivit*, & le reſte.

Ces trois ſortes de Vierges demeuroient dans le monde, ou

chez leurs parents, ou dans quelque maiſon particuliére qu'elles choiſiſſoient pour y vivre dans une plus grande retraite: c'eſt ce qu'on peut conclurre de différents endroits des Lettres de S. Jerôme, ſur-tout de celle qui a pour titre *de vitando ſuſpecto contubernio,* dans laquelle il expoſe aux Vierges avec combien de circonſpection elles doivent choiſir les compagnes de leur retraite. S.te Marcelline, après ſa conſécration, demeuroit à Rome avec une autre Vierge de ſes amies, à qui elle avoit donné un appartement. On trouve dans la vie de S.t Ambroiſe, compoſée par Paulin Prêtre de Milan, le diſcours même du Pape Libére à la reception du vœu de cette ſainte fille; le Pontife l'exhorte à éviter les aſſemblées publiques, ſur-tout les noces: donc ces Vierges demeuroient encore dans le monde, car on ne fait pas de telles exhortations à des filles cloîtrées.

De là M. de Valois infére que ſur la fin du IV.e ſiécle, & même au commencement du V.e temps auquel vivoit S.te Marcelline, les filles qui vouoient à Dieu leur virginité, ne laiſſoient pas de demeurer dans le monde. On ſçait d'ailleurs que
En 429. S.te Geneviéve, conſacrée dès l'âge de ſept ans par S.t Germain
En 439. Evêque d'Auxerre, & confirmée dans ſon état par l'Evêque de Paris, que M. Baillet nomme Felix, quoyque ſon nom ne ſe trouve point dans l'ancienne vie de S.te Geneviéve, imprimée dans les *Acta Sanctorum* de Bollandus: on ſçait, dit M. de Valois, que cette ſainte fille demeura dans le monde juſqu'au
En 512. temps de ſa mort. Le même fait, s'il avoit beſoin de nouvelles preuves, ſeroit encore établi par un paſſage d'Optat Evêque de Miléve, où ce Prélat parlant des Vierges d'Afrique, dit que la Mitre qu'elles portoient ſur la tête, & qui déſignoit leur état, ſervoit à les garantir contre les pourſuites de ceux qui auroient voulu les épouſer ou les enlever, ce qu'il n'auroit pas dit ſi ces filles avoient eſté enfermées. Ces Mitres que les Vierges d'Afrique portoient au lieu de voile, eſtoient de laine teinte en pourpre, & ſervoient à couvrir la tête & une partie des épaules, ainſi qu'on peut le conclurre des paroles du même auteur.

Contra Donatiſt. lib. 6.

Enfin, les Vierges de la quatriéme eſpéce eſtoient celles qui auſſi-toſt après leur profeſſion publique de virginité, ſe renfermoient

renfermoient dans un Monaſtére pour y vivre ſous la conduite d'une Supérieure, uſage qui s'établit dans l'Egliſe au commencement du IV.e ſiécle. En effet, S.t Baſile, dans ſes Aſcétiques, fait mention de Convents de filles, auſſi-bien que de Monaſtéres d'hommes; & S.te Macrine ſa ſœur fut Abbeſſe d'un Convent de filles qui eſtoit auprès de la ville de Céſarée en Cappadoce, dont ſon frere eſtoit Evêque. C'eſt un fait que nous apprend S.t Gregoire de Nyſſe, frere de ce S.t Docteur & de S.te Macrine, dans la vie de cette Abbeſſe; on le trouve encore dans les hiſtoires de Sozoméne & de Socrate, qui diſent que Macédonius Evêque de Conſtantinople, & Eleuſius Evêque de Cyzique, avoient fondé dans leurs Diocèſes pluſieurs Monaſtéres d'hommes & de filles.

Cet uſage de renfermer les filles conſacrées à Dieu, s'établit plus tard en Occident, ſur-tout en France, où les plus anciens Convents de Religieuſes qu'on connoiſſe, ſont ceux que fondérent S.t Eloy, en 632. à Paris, dans une belle maiſon que Dagobert luy avoit donnée, & où il raſſembla juſqu'à trois cens Religieuſes ſous la conduite de Sainte Aure qui en fut l'Abbeſſe; le Bienheureux Dadon frere aîné de Saint Ouën, à Jouarre, en 640. ſous le regne de Clotaire ſecond; & S.te Batilde femme de Clovis ſecond, à Chelles, en 656. ou 57.

Il eſt bon même de remarquer qu'après l'établiſſement de ces Monaſtéres, les filles qui avoient fait vœu ſolemnel de virginité, n'eſtoient point aſtraintes à s'y renfermer; rien ne le prouve plus clairement que l'ordonnance de Clotaire ſecond, qui ſe trouve dans la collection des Conciles de France, & dont voicy les termes: *Sanctimoniales, tam quæ in propriis domibus reſident, quam quæ in Monaſteriis poſitæ ſunt*, &c.

Ce ne fut donc que par la ſuite des temps, & pour prévenir les inconvénients qui pouvoient arriver, & qui arrivoient en effet quelquefois, que l'Egliſe ordonna à toutes les Vierges qui ſe conſacroient à Dieu, de ſe retirer dans des Monaſtéres.

Après avoir parcouru l'hiſtoire de ces quatre ſortes de Vierges, M. de Valois ſe borne à celles des deux derniéres claſſes, c'eſt-à-dire, celles qui demeuroient encore dans le monde après

leur vœu de Virginité, & celles qui entroient dans des Convents; & il croit pouvoir conclurre de tout ce qu'il a recueilli ſur cette matiére, que dans les IV.e V.e & VI.e ſiécles, le vœu public & ſolemnel de Virginité eſtoit toûjours accompagné de la réception du voile; on vient de le voir par l'hiſtoire de S.te Marcelline & par celle de S.te Geneviéve. L'auteur le prouve encore, 1.° par l'autorité de S.t Ambroiſe, *his, in illo tunc die conſecrationis tuæ dictis, & multis ſuper caſtitate tuâ præconiis, ſacro velamine tecta es. Omnis populus dotem tuam ſubſcribens, non atramento ſed ſpiritu, pariter clamavit, Amen.* 2.° Par le témoignage d'Optat, qui ſuppoſe le fait comme conſtant dans tout ſon 6.e livre contre les Donatiſtes. 3.° Enfin par la Nov. 8.e de l'Empereur Majorien, dans laquelle ce Prince deffend aux peres & aux meres d'uſer de leur autorité pour contraindre leurs filles à prendre le voile ſacré, & de permettre qu'elles le prennent de leur propre mouvement, avant l'âge de quarante ans; ordonnance qui ſuppoſe qu'il n'y avoit pas alors comme à préſent, l'intervalle du Noviciat, pendant lequel celles qui ont pris le voile n'ont contracté aucun engagement qu'elles ne puiſſent rompre.

Ad Virg. lapſ. cap. 5.

SUR LA QUESTION,

Si avant Balbin & Puppien, quand il y a eu enſemble pluſieurs Empereurs Romains, il n'y en a eu qu'un qui ait eſté Grand Pontife.

IL n'y a guéres eu de queſtion plus controverſée, entre ceux qui ont traité des Antiquitez Romaines, que celle de ſçavoir ſi tous ceux qui ont eſté élevez à la dignité d'Empereur, lorſqu'il y en avoit pluſieurs enſemble, ont eſté également revêtus de la dignité de Souverain Pontife. 1733.

Quelques Sçavants [a] ont ſoûtenu l'affirmative ſans aucune exception, perſuadez qu'auſſi-toſt qu'on eſtoit déclaré Empereur, on avoit droit de prendre le titre de Grand Pontife.

D'autres, d'un avis entiérement oppoſé, ont prétendu que quand il y avoit pluſieurs Empereurs enſemble, il n'y en avoit jamais qu'un qui eût le ſouverain Pontificat, & que ſes Collégues n'eſtoient que de ſimples Pontifes. Gutherius, *de Jur. Pontif. I. 15.*

Une troiſiéme opinion a eſté que cette réſerve de la qualité de Grand Pontife à un ſeul Empereur, n'avoit duré que juſqu'au Grand Conſtantin. Selden. *de Synedr. I. 10.*

Enfin la quatriéme, qui a eſté adoptée par les plus ſçavants hommes des derniers temps [b], & qui eſt aujourd'huy la plus commune, eſt que le titre de Grand Pontife n'a commencé à eſtre pris par pluſieurs Empereurs enſemble, que ſous Balbin & Puppien.

M. le Préſident Bouhier [c], homme auſſi reſpectable pour ſon érudition que pour ſes emplois & ſes qualitez perſonnelles,

[a] Roſin, *Antiq. Rom. III. 22.* Panvin. *de Civit. Rom. lib. 2. cap. De Pontif.* Bulenger. *de Imper. Rom. I. 13.*

[b] Boſius, *de Pontif. Max. cap. 2.* Spanheim, *de Præſt. Numiſm. Tom. 2. pag. 422.* Noris, *Cenot. Piſ. Diſſert. 2.ª cap. 7.* Pagi, *in Baron. Ann. 161. n.° 6.* Tillemont, *Hiſt. des Emper. Tom. 3. pag. 596.*

[c] Ancien Préſident à Mortier au Parlement de Dijon, & l'un des quarante de l'Académie Françoiſe.

ayant examiné avec ſoin ces divers ſentiments, voulut bien communiquer le réſultat de ſes réflexions à M. de Boze; & luy ayant laiſſé la liberté d'en faire part à l'Académie, elle jugea qu'il y auroit de l'injuſtice à en priver le Public.

Il penſe donc que de ces différents ſentiments, le ſecond & le troiſiéme ne ſont pas ſoûtenables, puiſque quand il n'y auroit que l'exemple de Balbin & de Puppien, il eſt certain, tant par leurs Médailles que par l'Hiſtoire, que ces deux Empereurs portérent enſemble la qualité de grands Pontifes.

Capitolin. *in Maxim. & Balbin. cap. 8.*

A l'égard de la quatriéme opinion, quelque reſpectable que ſoit l'autorité de ceux qui la ſoûtiennent, il croit pouvoir la combattre par des raiſons difficiles à ſurmonter; & il les rapporte ainſi.

V. Pagi, *in Baron. ann. 71. n. 3. & ſeq. Au Recueil de Mezzabarba.*

On ſçait que Tite fut aſſocié à l'Empire par Veſpaſien ſon pere, au mois de Mars de l'an 71. de J. C. Or il nous reſte treize Médailles de ce Prince, frappées les années ſuivantes, mais du vivant de ſon pere, où on luy donne la qualité de P. M. c'eſt-à-dire, *Pontifex Maximus.*

La premiére, qui a d'un côté la tête de Veſpaſien, & de l'autre celle de Tite, donne à ce dernier le titre de grand Pontife dans ſon ſecond Conſulat, qui eſt de l'an 72.

La ſeconde & la troiſiéme ſont datées de ſon Conſulat III. & par conſéquent de l'an 74. La quatriéme & la cinquiéme ſont de ſon Conſulat IV. qui eſt de l'année ſuivante. La ſixiéme eſt de l'an 77. ſous ſon Conſulat VI. Et les ſept autres, qui ſont datées de ſa puiſſance Tribunicienne VIII. & par conſéquent antérieures à la mort de Veſpaſien, luy donnent la même qualité.

Ch. Patin a donné le Type de l'une, *Not. ad Sueton. tit. 6.*

M. le Préſident Bouhier ne parle pas des Inſcriptions qui ſemblent confirmer ces Médailles, parce que Boſius luy paroît y avoir pertinemment répondu, mais ſes réponſes ne l'ont pas également ſatisfait à l'égard des Médailles.

Boſius, *de Pont. Max. cap. 2. n. 6. & 14. Ibid. n. 12. & 13.*

Il a combattu la premiére par des raiſons aſſez frivoles; elle luy a paru ſuſpecte, en ce que la Legende commence par IMP. mais c'eſt parce qu'il s'eſtoit fauſſement perſuadé que Tite n'eſtoit encore alors que Céſar, au lieu qu'il eſtoit Collégue de

ſon pere dès l'année précédente : & de dire que cette Médaille eſt ſuppoſée, c'eſt une mauvaiſe reſſource, car non ſeulement elle a eſté vûe par Occo, mais elle eſt encore citée par Mezzabarba, comme eſtant au Cabinet du Duc de Parme.

Boſius ne paroît pas avoir fait attention aux deux ſuivantes, quoyque la premiére fût déja dans l'édition qu'il cite ordinairement du recueil d'Occo. A l'égard de la ſeconde, elle pouvoit ne luy eſtre pas connue, car elle n'eſt que dans la deſcription du Cabinet du Roy de Pruſſe. On y voit d'un côté la tête de Tite, avec cette Legende, IMP. T. CAES. VESP. AVG. F. P. M. TR. P. COS. III. & au revers, la Providence préſentant un globe à ce Prince, avec ces mots, PROVIDENT. AVG. S. C. que peut-on oppoſer à des Monuments auſſi authentiques ?

Occo, *p. 162. édit. de 1600.*

Beger, *Theſ. Brandeburg. to. 2. pag. 635.*

Des deux du Conſulat IV. de Tite, Boſius n'en cite qu'une : & pour ſe tirer d'affaire, il croit qu'on y doit lire COS. VII. ou VIII. Il a encore propoſé le même expédient pour celle du Conſulat VI. M. le P. Bouhier demande ſi un pareil ſoupçon peut eſtre écouté dans la multitude de Médailles ſemblables, du nombre deſquelles ſont les ſept autres, qui ont eſté frappées ſous la huitiéme puiſſance Tribunicienne de Tite, comme il l'a déja obſervé.

Le doute de Boſius paroît mieux coloré à l'égard de L. Vérus ; ce n'eſt pas néantmoins parce que Capitolin, en parlant des titres que Marc-Auréle communiqua à ce Prince, n'a point fait mention du grand Pontificat, car il paroît l'avoir dit d'une maniére équivalente, non ſeulement par ces termes, *Ex eo cœperunt PARITER Remp. regere ;* & par ceux-cy, *In SIMILI, ac PARI Majeſtatis Imperio,* mais plus formellement encore par ce paſſage, *Marcus in eum OMNIA contulit :* une expreſſion auſſi générale ſemble renfermer la dignité de grand Pontife auſſi-bien que les autres. M. le P. Bouhier ne s'arrête pas non plus à un autre paſſage de Dion Caſſius, dont Boſius s'eſt prévalu, il en dira cy-aprés les raiſons ; mais ce qui eſt plus fort, c'eſt que ſur aucune des Médailles de L. Vérus, on ne trouve le titre de *Pontifex Maximus,* & il avoue que cet argument,

Boſius, *ibid. n. 15.*

Capitolin. *in Marco, cap. 7. Id. in Vero, c. 1. Ibid. cap. 3.*

quoyque négatif, ne laiſſe pas d'eſtre d'un grand poids.

Cependant cette difficulté paroît levée par trois Inſcriptions où ce titre eſt formellement donné à L. Vérus.

La premiére a eſté trouvée à Rome, en la Place qui porte le nom de Trajan, au-deſſous d'une belle corniche dont Boiſſard nous a donné le deſſein avec l'Inſcription, qu'il faut inſérer icy telle qu'il l'a rapportée, parce que ceux qui l'ont donnée depuis, ont changé la diſpoſition des lignes, quoyqu'elle ne ſoit pas indifférente.

Boiſſard, *Antiq. tom. 3. pag. 120.*

Gruter, *CCLVIII. 3.*

IMP. CAES. L. AVRELIO. VERO. AVG.
ARMENIAC. MED. PARTHIC. PONTIF.
MAXIM. TRIBVNIC. POTEST. VIII.
IMP. V. COS. III. P.P

Fulvius Urſinus, dont l'habileté eſt connue, l'avoit lûe de même, au rapport de Gruter, en ſorte qu'il ne ſembloit pas qu'on pût douter que cette copie ne fût très-fidéle.

Boſius, *dict. n. 15.*

Grut. *CCLIII. 2.*

Cependant Boſius a prétendu qu'il falloit en retrancher le mot MAXIM. ſe fondant ſur une autre copie de la même Inſcription, à ce qu'il croit, qui ſe trouve au recueil de Gruter, & où ce mot n'eſt pas, en quoy il a eſté ſuivi par l'Auteur des Notes qui ont eſté adjoûtées à la fin de la derniére édition de ce Recueil; mais M. le P. Bouhier a peine à ſe rendre à leur ſentiment.

1.° Parce que Gruter n'a point marqué d'où il avoit tiré cette copie; il ſemble d'abord que ce ſoit du recueil de Smetius, mais elle ne s'y trouve point, ainſi elle doit eſtre tenue pour très-ſuſpecte.

2.° Quand elle ſeroit vraye, il n'y a pas d'apparence qu'elle ſoit la même que la précédente, car cette derniére, ſuivant Gruter, a eſté lûe ſur un mur du Château S.t Ange, au lieu que l'autre a eſté trouvée en la Place de Trajan.

3.° A en juger par la diſpoſition des lignes de celle-cy, on n'a pû y adjoûter fauſſement le mot MAXIM. qui y paroît néceſſaire pour égaler cette ligne aux précédentes. Si donc il

faut corriger l'une des Inſcriptions par l'autre, c'eſt pluſtoſt en adjoûtant ce mot à la copie où il manque, ſuivant l'avis de Gudius en ſa petite Note.

4.° L'Inſcription de la Place de Trajan ſe trouve confirmée par les deux ſuivantes, qui en augmentent la certitude & l'autorité.

L'une eſt au recueil de Gruter, ſur les Mémoires du P. André Schott ſçavant Jéſuite, qui l'avoit vûe dans la ville de Portalégre en Eſpagne, & L. Vérus y eſt nettement appellé PONT. MAX. Boſius n'a pû imaginer d'autre réponſe à ce monument, ſinon que le titre de grand Pontife a eſté donné par erreur à cet Empereur, par des Eſpagnols qui n'avoient pas eſté bien inſtruits de ſes qualitez. Mais, reprend M. le P. Bouhier, y a-t-il la moindre apparence que dans une province qui avoit autant de relation avec la Capitale de l'Empire, & où il y avoit d'ailleurs un Gouverneur Romain, pluſieurs Légions, & tant de Romains conſidérables, on eût ignoré un fait de cette importance? *Grut. CCLVII. 11.*

L'autre Inſcription a eſté heureuſement trouvée en 1729. à Narbonne, ſur un marbre très-bien conſervé. Les ſçavants PP. Bénédictins qui la rapportent, atteſtent qu'*elle eſt auſſi nette & auſſi entiére que ſi elle venoit d'eſtre faite.* En voicy les termes. *Hiſt. nouv. de Langued. to. 1. Avertiſſem.*

IMP. CAESARI
DIVI. ANTONINI
PII. FIL. DIVI. HADRIANI
NEPOTI. DIVI. TRAIANI
PARTHICI. PRONEPOTI
DIVI. NERVAE. ABNEPOTI
L. AVRELIO. VERO. AVG. AR
MENIACO. PONT. MAXIM.
TRIBVNIC. POTESTAT. IIII.
IMP. II. COS. II. PROCOS
DECVMANI
NARBONESES

Que peut-on répondre à cette autorité? dira-t-on que dans

la province Narbonnoiſe on ignoroit les qualitez de L. Vérus à la quatriéme année de ſon regne? cela n'eſt pas propoſable. Soûtiendra-t-on qu'il y a faute ſur ce marbre, & qu'il y faut lire PART. MAXIM? outre que cela eſt démenti par le marbre même, qui eſt trop bien conſervé pour qu'on puiſſe s'y eſtre trompé, il faut obſerver que ce changement en entraîneroit néceſſairement pluſieurs autres, car par les Médailles de L. Verus, de même que par l'Hiſtoire, on voit qu'il ne prit le titre de *Parthicus* qu'en ſa cinquiéme puiſſance Tribunicienne, en laquelle il prenoit auſſi la qualité d'IMP. III. Si donc on liſoit ſur le marbre de Narbonne PART. MAX. il faudroit y lire en même temps, TRIBVNIC. POTESTAT. V. IMP. III. Tous ces changements n'eſtant ni recevables, ni poſſibles, ce ſeul exemple doit ſuffire pour détromper les partiſans de l'opinion contraire.

M. le P. Bouhier paſſe à Commode, qui fut aſſocié à l'Empire par Marc-Auréle ſon pere, l'an de J. C. 175. A ſon égard il trouve au recueil de Mezzabarba cinq de ſes Médailles frappées du vivant de ſon pere, l'une en l'an 177. & les quatre autres en l'an 179. où il a pris les titres de AUG. GERM. P. M.

Boſius paroît n'en avoir connu aucune; mais M. de Tillemont, qui eſtoit imbu des mêmes préjugez ſur le grand Pontificat, parlant de deux de ces Médailles (car il n'a pas cru qu'il y en eût davantage) s'eſt perſuadé qu'il y falloit corriger PON. au lieu de P. M. C'eſt tout au plus ce qu'on pourroit ſe permettre s'il n'y en avoit qu'une, laquelle même fût ſoupçonnée d'avoir eſté effacée ou altérée; au lieu qu'icy il y en a pluſieurs, de la ſincérité deſquelles il n'y a pas lieu de douter. On voit de plus par ce qui a eſté dit cy-deſſus, qu'elles n'ont rien que d'ordinaire par rapport au titre de grand Pontife.

Tillem. Hiſt. des Emper. tom. 3. pp. 596. 597.

Nous avons pluſieurs Médailles de l'Empereur Albin avec la qualité de *Pontifex maximus,* dans un temps où il ſembloit eſtre Collégue de Sévére. M. de Tillemont en a dit des raiſons qui ont paru aſſez bonnes à M. le P. Bouhier, pour l'empêcher de ſe prévaloir de cet exemple.

Idem, ibidem.

Mais

Mais que dira-t-on de la Médaille de Caracalle de l'an 207. où du vivant de ſon pere il a pris la même qualité? Que dira-t-on de cinq autres pareilles de Géta de l'an 210?

Boſius, qui n'avoit pas vû ces Médailles, n'en a pû rien dire. Mezzabarba ſoupçonne la premiére de ſuppoſition; forcé cependant de reconnoître la certitude des cinq autres, il s'écrie que c'eſt une énigme qu'il ne ſçauroit expliquer, *Ænigma Œdipo indigens :* mais l'obſcurité de cette prétendue énigme ne vient que du faux ſyſteme que les ſçavants ſe ſont fait ſur le grand Pontificat, & de ce qu'ils ont mal entendu un paſſage de Dion-Caſſius, qui fait le principal fondement de leur opinion.

Cet Hiſtorien parlant des prérogatives des Empereurs, & entre autres du grand Pontificat, dit que quand ils ſe trouvoient au nombre de deux ou trois, il y en avoit toûjours un d'eux qui eſtoit grand Pontife, Ἀρχιερέων τε πινὰ αὐτῶν ἦ, en quoy il a voulu dire ſeulement que depuis Auguſte les Empereurs n'avoient jamais laiſſé paſſer cette dignité en d'autres mains, & que quand ils s'eſtoient trouvez pluſieurs enſemble, il y avoit du moins l'un d'entre eux qui en eſtoit revêtu. *Dio Caſſius; lib. 53. p. 508.*

Dion avoit apparemment en vûe l'exemple de Tibére, qui quoiqu'aſſocié à l'Empire par Auguſte, ne le fut pas néantmoins au grand Pontificat, & qui n'eut pas même cette dignité incontinent après la mort de ſon pere adoptif; car quoyque cette mort fût arrivée au mois d'Aouſt de l'an 14. il ne fut pourtant créé grand Pontife que le 9. Mars de l'année ſuivante, comme il paroît par une belle inſcription de Florence, * & ce ne fut que dans ce temps-là qu'il en prit le titre ſur ſes Médailles. Il y eut ſans doute en cette conduite de la politique, tant de la part d'Auguſte, qui ne crut pas devoir changer ſur ce point l'uſage ancien, que de la part de Tibére, qui ne voulut pas paroître s'arroger de ſon chef cette dignité, jugeant bien que quand il auroit l'Empire, il auroit bien-toſt le reſte: mais ſes ſucceſſeurs n'eurent pas le même ſcrupule, ou du moins le

* Gruter, *CCXVIII. 8.* elle eſt plus entiére dans le P. de Montfaucon, *Diar. Ital. pag. 382.* & dans Gori, *Inſcript. Florent. pag. 316.*

Sénat alla au devant de leurs désirs, en leur donnant ce titre aussitoſt qu'ils furent reconnus Empereurs, ou peu de temps après.

Quoy qu'il en ſoit, on a fort mal pris la penſée de Dion, quand on luy a fait dire que *lors même qu'il y avoit pluſieurs Auguſtes enſemble, il n'y en avoit néantmoins qu'un qui prît le titre de grand Pontife.* C'eſt tourner en négative une propoſition affirmative, & par conſéquent luy donner une interprétation très-fauſſe. Un ſeul exemple ſuffiſoit pour engager Dion à parler comme il a fait, & peut-eſtre y en a-t-il eu plus d'un, car nous ne ſçavons pas aſſûrément ſi Tite, L. Verus, Commode, Caracalle & Géta, eurent le grand Pontificat auſſi-toſt qu'ils furent aſſociez à l'Empire: il ſe peut donc faire qu'il y ait eu quelqu'intervalle entre ces promotions, & c'en eſt aſſez pour juſtifier la propoſition de Dion.

Tillem. dict. pag. 596.

Une autre difficulté qui a fait de la peine aux Sçavants, c'eſt de voir que quelques-uns des aſſociez à l'Empire dont nous avons parlé, n'ont pris que le ſimple titre de *Pontifex*, même après le temps où M. le P. Bouhier ſuppoſe qu'ils ont eu la dignité de grands Pontifes; ce qui engage ces mêmes antiquaires à rejetter les Médailles, & les autres monuments où cette qualité eſt donnée à ces Princes.

Boſius, ibid. n. 16. Noris, loc. cit.

Mais ils auroient dû faire plus d'attention à une excellente remarque que M. Spanheim a faite le premier [a], ſçavoir que chez les Romains le mot *Pontifex* eſtoit ſouvent employé pour *Pontifex maximus.* Cette vérité a eſté reconnue depuis, non ſeulement par le ſçavant P. Pagi [b], mais encore par l'illuſtre M. Cuper [c], qui l'a fortifiée par de nouvelles preuves, & a fait voir que c'eſtoit la raiſon pour laquelle Géta eſt appellé ſur ſes Médailles tantoſt PONT. MAX. & tantoſt PONT. ſeulement: or on doit en dire autant des autres, & en conclurre avec M. le P. Bouhier, que le mot *Pontifex*, eſtant équivoque, on n'en peut tirer aucune conſéquence pour le fait dont il s'agit.

[a] Spanheim, *de Præſt. Numiſm. Tom. 2. pag. 84.*

[b] Pagi, *Diſſert. Hypat. Part. 1. cap. 1. n.° 6.*

[c] Cuper, *in Lactant. de Mortib. Perſecut. pag. 212.*

Il pourroit même entrer quelque raiſon de bienſéance ou de politique, dans l'uſage de ne donner ordinairement aux Princes aſſociez à l'Empire que le ſimple titre de *PONTIFEX;* car on comprend bien qu'encore que ces Princes euſſent celuy de grands Pontifes, ce n'eſtoit que par honneur, toute l'autorité de cette charge, ainſi que ſes fonctions, réſidant en la perſonne de celuy qui les avoit aſſociez. Ainſi l'on ne doit pas eſtre ſurpris que le principal Empereur eût ſur ce point quelque marque de diſtinction, ou que du moins ſes Collégues euſſent pour luy la déférence de ne ſe pas toûjours égaler à luy de tous points, à moins qu'il ne le déſirât luy-même, ou qu'il n'y en eût quelqu'autre raiſon particuliére. Voilà, ſelon M. le P. Bouhier, l'explication de l'énigme.

Il n'en conclud pas néantmoins avec les partiſans de la premiére opinion, que tous ceux qui ont eſté aſſociez à l'Empire ont eſté revêtus de la dignité de grand Pontife; le ſeul exemple de Tibére ſuffit pour les réfuter : il tient ſeulement que la pluſpart de ces Princes l'ont eſté avant Balbin & Puppien, à commencer par Tite, & de plus, que s'ils ont joui de cette prérogative, ce n'a pas eſté de plein droit en vertu de leur aſſociation, mais ſuivant qu'il a plû à l'Empereur qui a bien voulu ſe donner un ou pluſieurs Collégues. Ce ſyſteme applanit, ce ſemble, toutes les difficultez.

OBSERVATIONS
SUR LE NOM DU GE'NERAL DES TROUPES DE MAXENCE.

1731. ON ſçait que la grande victoire que Conſtantin remporta près de Rome ſur Maxence, avoit eſté précédée de la priſe de pluſieurs Villes, & du gain de trois batailles, où Conſtantin avoit défait les Généraux de ce même tyran. Ce fut l'an 312. & le v.e de ſon Empire, que Conſtantin commença cette guerre. Il paſſa en Italie avec une armée de quarante mille hommes; il s'empara d'abord de la ville de Suze au pied des Alpes, enſuite il tailla en piéces un corps de troupes de Maxence dans la plaine de Turin. De là s'avançant avec une extrême diligence du coſté de Milan, il ſoumit toutes les villes qui ſe trouvérent ſur ſon paſſage, & ayant tourné du coſté de Breſce, il y mit en déroute la meilleure partie de la Cavalerie ennemie, qui ſe retira précipitamment ſous Vérone, où les troupes de Maxence avoient ordre de ſe raſſembler. Ces troupes commandées par divers Officiers de réputation, avoient pour chef un Général très-expérimenté dans l'art de la guerre; & ce Général eſt nommé différemment par les deux ſeuls Auteurs qui ont prétendu nous conſerver ſon nom. Nazarius, dans ſa harangue à Conſtantin, l'appelle Ruricius. *Aderat quidem,* dit-il, *RURICIUS experientiſſimus belli, & Tyrannicorum ducum columen.* Ce Ruricius ſe renferma dans Vérone, Conſtantin l'y aſſiégea: il fit une ſortie, & fut repouſſé avec perte: enfin s'eſtant ſécrétement échapé de la ville, & ayant raſſemblé ce qui lui reſtoit encore de troupes au dehors, il revint ſur ſes pas dans l'eſpérance de faire lever le ſiége. Sur le premier avis qu'en eut Conſtantin, il alla au devant de luy, l'attaqua, le défit, & ce Général fut tué dans le combat.

Ce fait eſt rapporté par Euſébe & par Aurelius-Victor,

comme par Nazarius que nous avons déja cité ; mais de ces trois Auteurs, ce dernier eſt le ſeul qui ait nommé le Général, & il l'appelle *RURICIUS*. Ce même fait eſt raconté par un autre Panégyriſte anonyme, qui dans une ſemblable harangue adreſſée à Conſtantin, dit que Vérone eſtoit deffendue par une armée conſidérable, que cette armée avoit des chefs très-courageux, & le Géneral le plus déterminé, ou ſi l'on veut, le plus obſtiné à ſe deffendre ; il le nomme *POMPEIANUS*, & plaignant la deſtinée de Vérone, il dit, qu'après avoir eſté colonie du grand Pompée, il falloit qu'elle eût le malheur de ſe voir détruite par l'obſtination du Géneral *POMPEIANUS* : *Verona maximo hoſtium exercitu tenebatur, acerrimis Ducibus, pertinaciſſimo Præfecto, ſcilicet ut quam coloniam Cneius Pompeius aliquando deduxerat, POMPEIANUS everteret.*

M. Moreau de Mautour a fait part à l'Académie de ſes Réflexions ſur cette contrariété apparente, & ſur la maniére de la concilier.

Premiérement, il ne doute pas que le Géneral en queſtion ne s'appellât Ruricius, car outre que le témoignage de Nazarius, auteur connu, & du même temps que Conſtantin, doit eſtre préferé à celuy d'un auteur anonyme, les ſçavants n'ont point pris le change ; M. Spanheim, entre autres, dans ſes Notes ſur les Céſars de Julien, au commencement de la harangue où Conſtantin, pour ſe comparer, s'élever même au-deſſus d'Aléxandre, ſe vante d'avoir vaincu les Romains, & oppoſe leur valeur à la molleſſe des Perſes, a mis une note qui rappelle la victoire de cet Empereur, & la défaite entiére de *Ruricius*, qui commandoit les troupes de Maxence, troupes compoſées des plus belliqueuſes nations du monde.

D'un autre coſté, le panégyriſte anonyme n'a point imaginé le nom de *Pompeianus*, dans un temps où la mémoire des événements qu'il célébre eſtoit ſi récente ; & il eſt difficile de ſe perſuader qu'il ſe fût donné cette licence par le ſeul plaiſir de faire une alluſion, ou pluſtoſt une équivoque puérile entre le nom de Pompée reſtaurateur de Vérone, & celuy du Géneral qui avoit occaſionné ſa deſtruction.

De là M. Moreau de Mautour infére que ſi *Ruricius* eſtoit le véritable nom de ce Général, *Pompeianus* pouvoit eſtre également ſon ſurnom. M. de Tillemont, dans ſon hiſtoire des Empereurs, paroît avoir eu la même idée, puiſqu'il l'appelle *Ruricius Pompeianus,* mais il ne rapporte aucune raiſon pour l'établir; & c'eſt pour y ſuppléer que M. de Mautour penſe d'abord qu'il n'eſtoit pas impoſſible que ce Général dans ſa famille eût quelqu'alliance avec les deſcendants de Pompée, dont le nom eſtoit autrefois ſi répandu dans l'Italie, dans la Sicile, & même dans les Gaules, par le ſeul droit de patronage ou de clientele: mais, ſans trop inſiſter ſur cette idée, il s'attache à déterminer ce ſurnom par celuy du lieu d'où *Ruricius* tiroit ſon origine, & voicy comment il l'explique.

Dans l'Itinéraire maritime d'Antonin, qui contient les diſtances d'un port à l'autre, depuis la ville de Génes juſqu'à celle d'Arles, en remontant par le Rhône, l'on trouve: *ab Alconis* POMPEIANIS *portus millia paſſuum* XXX. *à* POMPEIANIS *Telonem Martium* (qui eſt Toulon) *millia paſſuum* XV.

Lib. 3. cap. 5. Pompéiana, autrement Meſé, eſt une petite Iſle que Pline place au rang des trois Iſles Stœchades, qui ſont Proté, Meſé & Hypæa, dans le voiſinage de Marſeille, *tres Stœchades à vicinis Maſſilienſibus dictæ per ordinem, quas item nominant ſingulis vocabulis, Proten & Meſen quæ & Pompeiana vocatur, tertia Hypæa.* Il faut lire *Pompeiana,* ſuivant l'ancienne leçon des manuſcrits, comme dans l'édition de 1587. & dans la Note de Dalechamp, à laquelle le P. Hardouin n'a pas fait attention, & non pas *Pomponiana,* qui ſe trouve dans quelques autres éditions. Quelques Géographes modernes croyent que cette Iſle eſt aujourd'huy celle de Pomegut, d'autres que c'eſt l'Iſle de Porqueyroles, ou qu'elle fait partie des Iſles d'Hiéres. Quoy qu'il en ſoit, il eſt certain, au rapport de Pline, qu'elle eſtoit du nombre des Iſles voiſines de la côte de Marſeille & de Toulon.

M. de Mautour eſt très porté à croire que *Ruricius* eſtoit natif ou originaire de cette Iſle *Pompeiana,* d'où il auroit eu le ſurnom de POMPEIANUS, & que l'Italie avec une partie des Gaules du côté des Alpes, s'eſtant déclarées en faveur de

Maxence, *Ruricius* avoit eu le commandement de ſes troupes à Vérone. D'ailleurs, M. de Tillemont, dans la vie de Conſtantin, qualifie *Ruricius* de Préfet du Prétoire de Maxence, qui probablement luy conféra ce titre dans quelque ville de cette partie de la Gaule qui s'eſtoit déclarée pour luy.

M. de Mautour prend cette occaſion de parler d'un autre Ruricius, connu dans l'Hiſtoire du même ſiécle, & qu'il juge avoir eſté de la même famille que le Géneral de Maxence.

Dans les premiéres années de l'Empire de Valentinien, c'eſt-à-dire, l'an 364. & 365. de l'ére chreſtienne, il y eut un événement conſidérable en Afrique. Les Auſturiens, peuples barbares voiſins de la Libye, accoûtumez aux rapines & aux meurtres, excitoient ſouvent des troubles dans la province; c'eſt ainſi qu'Ammian-Marcellin les dépeint: *Auſturiani his contermini partibus Barbari, in diſcurſus ſemper expediti veloces, vivereque adſueti rapinis & cædibus, pauliſper pacati in genuinos turbines revoluti ſunt.* *Lib. 28.*

Ces Barbares avoient commencé dès le temps de l'Empereur Jovien prédéceſſeur de Valentinien, à faire des courſes du côté de Lepti & d'Ea villes de la Libye Tripolitaine; ils pillérent ces deux villes, continuérent leurs ravages, & exercérent de grandes cruautez dans toute la province de Tripoli, dont Ruricius eſtoit pour lors Gouverneur. Ammian qui a fait le détail de tout ce qui arriva pour lors, rapporte que les habitants de Lepti & les autres Tripolitains envoyérent des députez à Valentinien, pour luy repréſenter l'état déplorable où ils eſtoient réduits, & pour obtenir du ſecours. Comme ils avoient pour ſuſpect un certain Romanus, homme dur & avare, qui avoit depuis peu le titre de Comte d'Afrique, ils demandérent à l'Empereur que Ruricius Gouverneur de la province, eût le ſoin de la milice & des troupes qui y eſtoient répandues, ce qui leur fut accordé; mais cet ordre fut bientoſt changé, & le ſoin des troupes fut transféré à Romanus: *negotiorum quoque & militarium cura Præſidi delata Ruricio, mox tranſlata eſt ad Romanum.* C'eſt ce qui dans la ſuite produiſit de grands déſordres; Ruricius avoit envoyé à l'Empereur une rélation des incurſions

des Barbares, de l'état malheureux des Tripolitains, & des délibérations ſécretes qu'on avoit priſes ; cependant il fut accuſé de mauvaiſe foy par les artifices de Romanus, qui de concert avec les Officiers de la Cour de l'Empereur, fomentoit les diviſions d'Afrique. L'on fit entendre à Valentinien qu'on l'avoit ſurpris & mal informé; on impliqua dans cette calomnie Jovinus, Ruricius & d'autres Officiers. Valentinien, cruel de ſon naturel, les condamna à mort ; on imputa ſur-tout à Ruricius le crime de n'avoir point expoſé la vérité, & d'avoir inſéré dans ſa relation des termes indiſcrets : *Valentinianus ad acerbitatem proclivior, præcepit Ruricium Præſidem ut mendacem morte mulctari, hoc quoque accedente quod in relatione ejus verba quædam, ut viſum eſt, immodica legebantur.* Il fut en effet exécuté à Sitipſis ou à Stophe, ville de la Mauritanie.

Par la conformité du nom de ce Ruricius avec le précédent, & par la différence ſeulement de 53. ou 54. années entre la mort de l'un & de l'autre, on peut conjecturer, dit M. de Mautour, que Ruricius *Præſes provinciæ Tripolitanæ,* cité par Ammian-Marcellin, & mort en Mauritanie en 365. ou 366. & dans une province ſoumiſe aux Romains, eſtoit de la famille, peut-eſtre même le fils de ce Ruricius Pompeianus qui commandoit les troupes de Maxence, & qui fut tué au combat de Vérone en 312.

REMARQUES

REMARQUES
*Sur le nom d'*ARGENTORATUM.

M. SCHEPFLIN, Aſſocié-Correſpondant de l'Académie des Belles-Lettres, eſtant venu y prendre place en 1731. marqua le jour de ſon entrée par la lecture d'une Diſſertation ſur un monument de la huitiéme Légion d'Auguſte, découvert depuis quelques années à Straſbourg, où il fait ſa réſidence ordinaire; & comme à la fin de cette Diſſertation, que l'on trouvera imprimée dans le Tome ſuivant, il paroît reconnoître l'ancien nom de Straſbourg *Argentoratum*, pour un nom Romain, M. Lancelot crut devoir oppoſer à ce ſentiment les remarques dont nous allons rendre compte. 1731. *Tom. X. pag.* 457.

Premiérement, dit M. Lancelot, aucune raiſon ſenſible ne détermine à faire venir le mot *Argentoratum* de celuy d'*Argentum;* aucun auteur ne nous apprend que la ville de Straſbourg ait eu des mines d'argent dans ſon territoire, qu'elle ait ſervi de dépoſt à la caiſſe militaire ou au tréſor public, ni que les officiers & les ouvriers qu'on nommoit *argentarii*, y ayent fait une réſidence particuliére.

En ſecond lieu, on ne ſçauroit donner de preuves poſitives que la ville de Straſbourg n'exiſtoit point, & qu'elle ne portoit pas le nom d'*Argentoratum,* avant que les Romains pénétraſſent dans le pays des Germains. Le ſilence de quelques auteurs ſuffit-il pour nier cette exiſtence? elle pouvoit exiſter ſans que Céſar, Strabon, Pline & Tacite en euſſent parlé; rien ne s'y eſtoit paſſé qui fût venu à leur connoiſſance, ou qui méritât d'eſtre tranſmis à la poſtérité.

On ne peut diſconvenir qu'elle ne fût conſidérable du temps de Ptolémée, puiſque cet auteur, qui ordinairement ne fait mention que des principales Villes, parle de celle-cy, & dit qu'elle eſtoit deſtinée à la huitiéme Légion: ſon accroiſſement auroit eſté très-prompt, ſi elle n'avoit dû ſon établiſſement qu'aux Romains.

3.° Ce n'eſt pas avancer un nouveau ſentiment, que de dire qu'elle eſt d'origine Germaine, pluſieurs auteurs le prétendent, Bebelius, Spener, &c. ce dernier dit même qu'on ne doit pas douter que ſon nom ne fût Germain : *Nomen urbis, ut ferè reliqua cis Rhenanorum, ex Germania fuiſſe nemo valdè dubitabit.* L'exact & judicieux M. Obrecht s'eſtoit propoſé de traiter ce point d'antiquité, dans l'ouvrage qu'il avoit promis de donner ſous le titre d'*Alſaticarum urbium origines;* & ce travail qu'il n'a pas eu le temps d'achever, ſeroit digne de l'auteur de la diſſertation ſur le monument trouvé à Straſbourg.

Not. German. antiq. l. 6. c. 5. §. 5.

Prodrom. rer. Alſat. cap. 4. §. 20.

4.° On doit établir pour maxime générale, qu'il faut chercher les noms des lieux dans la Langue primitive des Nations qui les ont habitez, avant que d'eſtre réduits à leur donner une origine étrangére, à moins que celle-cy ne fût établie ſur un point d'Hiſtoire indubitable.

Or, ſi on peut trouver le nom d'*Argentoratum* dans le Celtique ou le Germain, quelle néceſſité y a-t-il d'en faire un nom Latin? Quand on dit Celtique ou Germain, c'eſt qu'on ne peut douter de l'affinité, pour ne pas dire l'identité des deux Langues. Qu'*argento* ſoit un mot Celtique, les noms d'*Argentomagus,* d'*Argentomum,* d'*Argentogilum* le prouvent : on y peut joindre ceux d'*Argentouaria,* terme qui s'eſt inſenſiblement altéré en celuy d'*Argentoaria,* & depuis dans les ſiécles poſtérieurs, en *Argentaria,* d'*Argentoduplum* ou *Argentoduprum,* riviére de Languedoc qui ſe jette dans l'Aude ; peut-eſtre auſſi tous les noms d'*Argences,* d'*Argençon,* d'*Argentan,* qui ſont aſſez communs en France.

On ne peut nier qu'*Argentomagus* & *Argentogilum* ne ſoient des noms Gaulois, compoſez de celuy d'*argento,* & de ceux de *magus* & de *gilum :* ces deux derniers ſont inconteſtables.

De ce qu'ils ſont joints à celuy d'*argento,* on en doit conclurre que luy-même eſt auſſi Celtique. On ne trouvera point de noms Latins joints à des noms Celtiques, ſi on en excepte ceux que la flatterie ou la reconnoiſſance introduiſirent en faveur de Jules-Céſar & d'Auguſte. Le nom de ces deux Empereurs ſe trouve joint à des mots Celtiques dans ceux

d'*Auguſtodunum*, d'*Auguſtomagus*, d'*Auguſtonemetum*, d'*Auguſtoritum* ou *Auguſtoretum*, *Cæſarodunum*, *Cæſaromagus*, *Juliacum*, *Juliobona*. Mais on ſent bien qu'il eſtoit impoſſible de faire autrement; & ce qui acheve de le prouver, c'eſt que hors ces cas-là, on ne trouve aucun mêlange de termes Gaulois & Romains, ſur-tout pour des lieux ſituez dans les provinces ſeptentrionales des Gaulois ou Celtes. Si on objectoit à M. Lancelot le nom de Senlis, *Sylvanectes*, qui ſemble préſenter un mot latin, il répondroit que M. de Valois, dont le témoignage doit eſtre de quelque poids ſur cette matiére, prétend que ce nom eſt Gaulois; que d'ailleurs ces peuples n'ont point eſté appellez *Sylvanectes* dans les premiers ſiécles; que Pline les nomme *Ulbanectes*, de même que Ptoléméc, au rapport de Cluvier, & que ce n'eſt que dans les Notices de l'Empire qu'on trouve pour la premiére fois le nom de *Civitas Sylvanectum*: qu'au reſte il y a ſi peu de différence entre *Ulbanectes* & *Sylvanectes*, que l'un a pû eſtre ſubſtitué à l'autre, & que le pays de Senlis eſtant rempli de bois, on a cru dans les ſiécles ſuivants que *Sylvanectum* ne pouvoit venir que du latin *ſylva*.

S'il eſt donc établi que hors les cas que l'on vient d'expliquer, & qui ne forment tous enſemble qu'une exception bien legére à la régle génerale, on n'a jamais allié un nom Celtique à un nom Romain, il reſte pour conſtant que les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentogilum*, ſont compoſez de deux noms Gaulois : il y a même une obſervation à faire ſur le dernier. Le mot *gilum*, qui, à en juger par les noms qu'il termine, n'a eſté donné qu'à des lieux d'une plus petite conſidération que ceux qui ont le *magus*, le *dunum*, le *bona*, *&c.* n'a jamais mérité d'eſtre joint à ceux de Jules-Céſar & d'Auguſte, parce que ces Princes n'avoient porté ni leur attention ni leurs bienfaits ſur des lieux d'auſſi peu de conſéquence; & dès-là il eſt toûjours reſté joint à un autre nom Celtique, *Bonogilum*, *Brogilum*, *Diogilum*, *Nantogilum*, *Antogilum*, *Gargogilum*, *Caſſenogilum*, *Cantogilum*, *Vernogilum*, &c.

Or ſi *argento* eſt un mot Celtique dans les noms d'*Argentomagus*, d'*Argentogilum*, & dans ceux qu'on a indiquez cy deſſus, pourquoy ceſſera-t-il de l'eſtre dans *Argentoratum!* Pourquoy

ce nom ne ſera-t-il pas auſſi compoſé de deux autres Celtiques ou Germains, *argento* & *ratum*, qui peut eſtre le même que *retum*, *ritum* ou *ractum*! car toutes ces terminaiſons, qui doivent avoir une ſignification commune ou approchante, ſe trouvent dans *Corterate* [a], dans *Carpentoratum* [b] ou *Carpentoracte*, dans *Bibracte*, dans *Inſula Horata* [c], dans *Auguſtoretum* ou *Auguſtoritum* [d], dans *Anderitum* [e], &c.

S'il eſt naturel de demander ce que ſignifioient en Langue Celtique les mots *argento*, *argentum*, *argantum* [f], M. Obrecht que nous avons déja cité, & qui à l'occaſion du mot *Tribocci*, convient qu'il eſt Celtique, mais qu'il n'eſt pas facile d'en deviner la vraye ſignification, adjoûte qu'il eſt impoſſible de prononcer ſur l'origine d'un mot & ſur l'uſage d'une Langue, avant que d'avoir rien de certain ſur cette Langue & ſur ce mot. C'eſt le cas où nous ſommes à l'égard du Celtique; nous en connoiſſons beaucoup de termes, & nous en entendons quelques-uns, parce que d'anciens auteurs les ont expliquez; mais comme cela ne ſuffit pas pour trouver l'explication des autres, contentons-nous de travailler à reſtituer à cette Langue tous ceux qui peuvent luy appartenir.

Quand les Romains devenus maîtres ou alliez des Nations qui bordoient le Rhin, voulurent, ſuivant leur uſage, donner un nom latin à *Argentoratum*, la choſe leur fut aiſée; rapportant le premier mot qui le compoſoit à leur mot latin *argentum*, ils le conſervérent: ſupprimant le ſecond, *oratum*, *ratum*, ils y ſubſtituérent une de leurs terminaiſons favorites, *ina*, ce qui a formé leur *Argentina*.

Pour le nom moderne de Straſbourg, on s'apperçoit d'abord qu'il eſt compoſé de *ſtrata* & de *Burgus*. Pluſieurs voyes Romaines y paſſoient, & on ſçait que les grands chemins que les

[a] *Corterate*, Coutras.
[b] *Carpentoratum*, Carpentras.
[c] L'Iſle d'Houat ſur la côte de Vannes.
[d] *Auguſtoritum Pictonum*, Poitiers.
[e] *Anderitum Cabalorum*, Mende.
[f] *Argentogilum, vel Argantogilum à Gallis nuncupatum eſſe puto, nomine compoſito ex* argento, *aut* arganto *&* gilum, *vel* gelum, *quæ Gallica eſſe nomina, ſed ſignificationis ſolis noſtris Britannis ac Inſularibus notæ, non dubito.* Valeſ. Not. Gall. in voce *Argentogilum*, pag. 409. Col. 1.

Romains avoient conſtruits dans les pays où ils ſéjournoient, ou dont ils avoient fait la conquête, y introduiſirent le mot *ſtrata, via ſtrata;* & la pluſpart des Nations chez qui on trouve de ces chemins, ont adopté ce terme, dont l'uſage leur eſtoit ſi fréquent. De-là viennent l'*eſtrée* François, le *ſtret* Anglo-Saxon, le *ſtreet, ſtreat* Anglois, le *ſtraſſ* Alleman, le *ſtraede* Danois, le *ſtraet* Flamand; de-là viennent auſſi par conſéquent les noms d'*Erminſtreat,* de *Wattingſtreat* en Angleterre, de *Straſburgum,* &c. tous noms compoſez, non pas, à parler exactement, de deux Langues, mais d'une ſeule, puiſque le mot *ſtrata* luy-même eſtoit devenu François, Anglois, Alleman, parce que ces Nations ſe l'eſtoient approprié, & luy avoient donné chacune leur terminaiſon particuliére.

C'eſt par cette introduction de nouveaux termes, & par les autres changements que des invaſions ſubites, & quelquefois le ſimple commerce, occaſionnérent dans les Langues primitives, que les Langues modernes ſe ſont formées: celles-cy ont eſté appellées dans le moyen âge, *Langues ruſtiques,* c'eſt-à-dire, vulgaires, par oppoſition à la Langue Latine, qui eſtoit ſeule réſervée aux Sciences, & que l'Egliſe avoit conſacrée. C'eſt auſſi en ce ſens qu'il faut entendre le mot *ruſticè,* qui ſe trouve dans un Diplome de l'Empereur Othon ſecond, où parlant de Straſbourg, *Argentinenſem civitatem quæ ruſticè* STRAZBURG *vocatur alio nomine.* Noſtre François a eſté appellé de même *Lingua ruſtica,* lorſqu'il commençoit à ſe former.

Prodrom. rer. Alſat. p. 297.

CORRECTION

D'un paſſage de GRÉGOIRE *de Tours.*

1732. GRÉGOIRE de Tours dit au vingtiéme chapitre du livre ſecond de ſon hiſtoire, *Eurichus autem Gothorum rex Victorium ducem ſuper ſeptem civitates præpoſuit anno quarto-decimo regni ſui. Qui protinus Arvernis adveniens, &c. Fuit autem Arvernis annis novem, poſt cujus exceſſum regnavit Eurichus annos quatuor. Obiit autem anno regni ſui vigeſimo-ſeptimo.*

Ces derniéres lignes contiennent, ſelon M. de Mandajors, une erreur manifeſte ſur les années du regne d'Euric; Iſidore, Jornandes, Victor de Tunes, ne donnent tout au plus que dix-neuf ans de regne à Euric, dont ils placent la mort en 484. ou 485.

La préface du code Théodoſien, & les actes du Concile d'Agde, portent qu'Alaric fils & ſucceſſeur d'Euric, eſtoit dans la vingt-deuxiéme année de ſon regne le 2. Fevrier, & au mois de Septembre 506. Enfin Grégoire de Tours luy-même dit, que Siagrius ſe ſauva chez Alaric Roy des Viſigoths, après la bataille de Soiſſons, qui fut donnée en 486.

Il n'eſt donc pas douteux qu'il n'y ait erreur dans le texte de Grégoire de Tours, ſoit que cet hiſtorien ait fait la faute, ſoit que quelque copiſte ait alteré ſon ouvrage.

Mais, voicy une ſeconde erreur du même texte, que M. de Mandajors s'eſt appliqué à rendre ſenſible. Selon Grégoire de Tours, Victorius, Gouverneur de ſept Citez de la premiére Aquitaine, prit poſſeſſion de l'Auvergne la quatorziéme année d'Euric, qui tombe ſur l'an 480. Or, Victorius eſtoit en Auvergne avant l'an 477. Voicy comment M. de Mandajors le prouve.

Apollinaire Sidoine fait mention du même Victorius, comme eſtant déja en Auvergne, dans la lettre pénultiéme de ſon ſeptiéme livre: *Tum principaliter,* dit Sidoine, *ampliſſimi*

viri Victorii comitis devotione præventus, quem jure ſæculari patronum, jure eccleſiaſtico filium, excolo ut cliens, ut pater diligo.

Or, les ſept premiers livres de Sidoine qu'il adreſſa à Conſtance, furent publiez avant l'an 477. donc la lettre où il eſt fait mention de Victorius, avoit eſté écrite avant 477. & puiſque Victorius eſtoit déja en Auvergne quand cette lettre fut écrite, Victorius eſtoit en Auvergne avant la quatorziéme année d'Euric. Pour prouver que les ſept premiers livres des lettres de Sidoine avoient eſté publiez avant 477. M. de Mandajors employe l'onziéme lettre du neuviéme livre, adreſſée à S.t Loup Evêque de Troyes.

Cette lettre contient deux faits; le premier, que S.t Loup eſtoit alors dans la cinquantiéme année de ſon épiſcopat, car Sidoine luy dit: *Jam per quinquennia decem non æquævis ſacerdotibus tantum, verum & antiquis quoties collatus antelatuſque ſis, &c.* Et nous ſçavons d'ailleurs, que S.t Loup eſtoit Evêque depuis l'an 427. & qu'il alla en 429. dans la grande Bretagne avec S.t Germain, eſtant alors Evêque depuis deux ans, ce qui fixe l'époque de la lettre de Sidoine à l'année 477. *Fleury, Hiſt. Eccl. ann. 429.*

Le ſecond fait que cette lettre contient, c'eſt qu'il avoit auparavant envoyé un exemplaire de ſes lettres à S.t Loup, pour le faire tenir à un de ſes amis.

Or, cet exemplaire envoyé à S.t Loup en 477. contenoit la lettre où Sidoine fait mention de Victorius déja Gouverneur; d'où il s'enſuit que Victorius eſtoit en Auvergne, non-ſeulement avant l'an 477. mais encore avant que le premier recueil de Sidoine fût publié. Pour prouver enfin, que c'eſt de ce recueil dont il eſt queſtion dans la lettre de Sidoine à S.t Loup, M. de Mandajors obſerve que S.t Loup s'eſtoit plaint à Sidoine de la préférence qu'il avoit donnée à un autre, à qui il avoit envoyé ſon livre: *Propter libellum*, dit Sidoine, *quem non ad vos magis, quàm per vos miſſum putatis, epiſtolam veſtram, non ad me magis, quàm in me ſcriptam recepi.* Sidoine adjoûte: *quem prælatum ſuſpicabare unius epiſtolæ forma contentus abſceſſit. Tu qui quereris omiſſum, tribus loquaciſſimis paginis fatigatus.*

Or, on trouve juſtement trois lettres à S.t Loup, dans le ſixiéme livre qui eſt adreſſé aux Evêques. Enfin Sidoine fait remarquer à S.t Loup que ſon nom eſt le premier dans ce livre ſixiéme : *Sicut tu antiſtitum cæterorum cathedris, prior eſt tuus in libro titulus.* En effet, le ſixiéme livre commence par une lettre à S.t Loup; d'où il réſulte, que le livre dont il s'agit dans cette lettre écrite la cinquantiéme année du pontificat de S.t Loup, eſtoit le premier recueil des lettres de Sidoine, publié avant 477. dans lequel on trouve une lettre où il eſt fait mention de Victorius déja réſident en Auvergne. Il faut donc néceſſairement que Victorius fût arrivé en Auvergne avant la publication des lettres de Sidoine, c'eſt-à-dire, avant l'an 477. & comme ce fut en l'année 475. que l'Empereur Népos ceda l'Auvergne à Euric, il eſt très-vrayſemblable que Victorius, déja Gouverneur des ſept Citez de la premiére Aquitaine, vint la même année 475. prendre poſſeſſion de l'Auvergne, au moyen de quoy, ſon gouvernement s'étendit alors ſur les huit Citez de cette province.

EXPLICATION

EXPLICATION

DE QUELQUES INSCRIPTIONS SINGULIERES,

Trouvées à Langres pendant les deux derniers Siécles.

LES Villes ſe vantent de leur antiquité, comme les particuliers de leur nobleſſe; mais elles ne veillent pas toutes avec le même ſoin à la conſervation des titres qui illuſtrent leur origine. Les Inſcriptions, les bas reliefs, les ſtatuës, les fragments de colomnes, les ruines d'édifices, en un mot tout ce qui reſte des ouvrages de leurs premiers habitants, ſont autant de piéces qui ſervent à leur hiſtoire, & ſouvent elles en tirent les preuves d'une valeur, d'une ſageſſe, ou d'une induſtrie que leurs citoyens ſe glorifient de cultiver encore, comme un héritage de leurs ancêtres.

Langres eſt une des Villes de France qui peut tirer plus d'avantage de ces ſortes de Monuments; parmi ceux qui y ſubſiſtent encore, les uns ſont enchâſſez d'eſpace en eſpace dans le corps des murs qui luy tiennent lieu de remparts, les autres ſervent d'ornements à des jardins particuliers: il y en a que certaines familles regardent comme le Palladium de leurs maiſons. On en voit dans les villages circonvoiſins, & on ne creuſe guéres dans les fauxbourgs ſans y faire de nouvelles découvertes.

Mais comme le ſort de la pluſpart de ces morceaux antiques eſt d'eſtre enlevez de leur pays natal, s'il eſt permis de ſe ſervir de ce terme, pour aller groſſir les recueils qu'en font de curieux Etrangers; les Magiſtrats de la ville de Langres ſe ſont depuis long-temps précautionnez contre ces pertes, en marquant dans les regiſtres publics, non-ſeulement l'époque & les circonſtances de toutes les découvertes, mais encore en y adjoûtant le deſſein des bas reliefs & des ſtatuës, & la copie des Inſcriptions qu'on a ſucceſſivement déterrées.

Ces copies ayant eſté communiquées à l'Académie par M. l'Evêque de Langres, M. Mahudel ſe chargea d'accompagner

de remarques celles de ces Inſcriptions qui luy paroîtroient les plus propres à intéreſſer les gens de Lettres, ſoit par le rapport que les faits qu'elles contiennent ont avec l'Hiſtoire Romaine en géneral, ſoit par celuy qu'ils ont avec l'Hiſtoire particuliére de la ville de Langres; ne faiſant à cet égard aucune différence entre celles qui n'ont jamais eſté publiées, ou celles qui l'ont eſté par Gruter, par Reineſius & par Gautherot dans ſon *Anaſtaſe* de Langres, parce qu'il n'y en a preſqu'aucune qui n'y ait eſté mutilée ou défigurée; que d'ailleurs elles n'ont eſté expliquées par aucun de ces auteurs, & qu'elles ne pourroient l'eſtre ſolidement, ſans avoir eſté rétablies ſur des copies plus exactes.

I. LA premiére de ces Inſcriptions eſt ſur une colomne milliaire qui ſubſiſte encore, ſur la droite du grand chemin de Langres à Gray; elle a plus de deux pieds de diametre ſur dix de hauteur, dont il y en a ſix d'enterrez & quatre hors de terre: voicy la vraye diſpoſition des lignes & des mots gravez ſur la face de la colomne qui regarde le grand chemin.

TI. CLAVD. DRVSI. F.	*Tiberius Claudius Druſi filius*
CÆSA. AVG. GER.	*Cæſar Auguſtus Germanicus,*
MANIC. TN. P. MAX.	*Tiberii nepos, Pontifex Maximus, Tribunicia poteſtate tertium, Imperator Sextum, Pater Patriæ, Conſul tertium & deſignatus quartum.*
TRIB. POTEST. $\overline{III}$. IMP. VI.	
P.P. COS III. ET	
DESIGN. $\overline{IIII}$.	
AND. M. P.XXII.	*Andomatuno millia paſſ. XXII.*

Gruter qui rapporte cette Inſcription, ne l'a pas ſeulement donnée pleine de fautes, mais il a voulu les juſtifier par des explications qui ne peuvent s'accorder avec l'hiſtoire de l'Empereur Claude. Au lieu de *GERMANICUS,* ſurnom qui luy fut donné dès ſon bas âge, cet auteur lit *GERMANICI FRATER,* titre inutile, & qu'on ne trouve ſur aucun monument de cet Empereur: à P. MAX. il ſubſtitue ces lettres NIXXX. qui ne ſont aucun ſens; au lieu de TRIB. P. $\overline{III}$. il a écrit $\overline{IIII}$. au lieu d'IMP. VI. il lit P. M. III. comme ſi les anciens avoient

coûtume de compter par années du Pontificat des Empereurs. Au lieu de COS. III. il met COS. IX. nombre auquel l'Empereur Claude n'eſt jamais parvenu, puiſqu'il n'a eſté que quatre fois Conſul, & que la déſignation de ſon quatriéme Conſulat ſe trouve marquée ſur la colomne.

Cet Empereur traverſa deux fois les Gaules pour ſon expédition d'Angleterre, qui depuis le jour qu'il partit de Rome, juſqu'à celuy qu'il y rentra triomphant, ne dura que ſix mois; & Suetone remarque qu'il fit à pied le chemin de Marſeille à Calais, *à Maſſilia Geſſoriacum uſque pedeſtri itinere confecto indè tranſmiſit.* Comme il retournoit en conquérant, ce fut ſans doute avec plus de pompe; & ce fut vrayſemblablement une occaſion de réparer dans les Gaules les routes militaires qu'Auguſte y avoit établies, ou d'y adjoûter, pour la commodité des voyageurs, des colomnes milliaires qui marquoient la diſtance. Celle-cy ne fut pas la ſeule, il y en a deux autres qui ſubſiſtent encore, l'une entre Lyon & Vienne, & l'autre entre Niſmes & Montpellier, qui portent chacune le nom de cet Empereur, avec la même déſignation de ſon quatriéme Conſulat, & le même nombre de ſa puiſſance Tribunicienne.

In Claudio.

Sueton. in Aug. cap. 49.

AND. eſt l'abbréviation du mot *Andomatuno*, car *Andomatunum* eſt le nom que Ptolémée & tous les anciens Géographes donnent à la ville de Langres, Capitale des peuples de la Gaule Celtique, appellez *Lingones*. C'eſt de là que partoient beaucoup de grands chemins pavez, & conſtruits en forme de levées; il reſte encore des veſtiges de ceux qui conduiſoient aux villes de Lyon, de Toul & de Bezançon pour aller de celle-cy aux Alpes; & c'eſt ſur la route de la derniére de ces Villes, marquée par une de ces levées qui coupe la Saone, que ſe trouve la colomne dont il s'agit, à ſix grandes lieuës de Langres, ce qui revient aux vingt-deux mille pas dont la diſtance eſt exprimée.

Itiner. Antonin.

II.

LA ſeconde Inſcription eſt du nombre de celles que Gruter a rapportées. L'original n'en eſt plus à Langres, ce qui l'a rendue ſuſpecte à M. de Valois, mais un peu trop légérement, puiſqu'outre la citation de Gruter à qui le Préſident Rouſſat,

de Langres, en avoit envoyé la copie figurée, elle ſe trouve de même dans les regiſtres publics de ſon temps.

D. M.
MODERATO
LIBERTO
COLONIAE
LINGONVM

Ce que cette Inſcription a de remarquable pour l'hiſtoire des Gaules, & pour celle de Langres en particulier, c'eſt qu'elle nous apprend qu'il y a eu dans cette ville une Colonie Romaine. M. de Valois juge qu'elle ne peut y avoir eſté envoyée que depuis l'Empereur M. Aurele, parce que Ptolémée n'en a point parlé; preuve purement négative, & d'autant plus foible, ſelon M. Mahudel, que Ptolémée ne s'eſt pas toûjours aſſujetti à marquer le temps, ou même l'établiſſement des Colonies Romaines dans les lieux dont il parloit. Le ſçavant Columelle qui a écrit ſous l'Empire de Claude, portoit le nom de MODERATUS, qui dans cette Inſcription eſt donné à un affranchi.

Notit. Gall.

III. LA pierre ſur laquelle eſt gravée la troiſiéme Inſcription, fut trouvée en 1673. & placée au-deſſus d'une Fontaine qui eſt hors des murs de la Ville. Il paroît qu'elle a eſté originairement enchâſſée dans la muraille d'un temple d'Apollon, ou qu'elle a ſervi de face à la partie antérieure du pied d'eſtal d'une ſtatuë de ce Dieu; mais ce que l'Inſcription a de plus ſingulier, ſelon M. Mahudel, c'eſt la qualité qui y eſt donnée à celuy qui a accompli le vœu dont il y eſt fait mention.

APOLLINI IVLIA
BELLORIX
ABREX TVB
OGI. F. EX. VO
TO SVSCEPT
O

Le nom de Bellorix ſe fait connoître pour Celtique par ſa ſeule terminaiſon, qui adjoûtée à quelque nom propre Gaulois

que ce fût, ſervoit dans cette ancienne Langue à marquer un homme puiſſant & accrédité. Tous les Gaulois dont les noms rapportez dans les Commentaires de Céſar, ſe terminent de cette maniére, eſtoient conſidérables dans leurs cantons.

Bellorix eſtoit donc chez les Langrois un homme d'autorité; M. Mahudel croit qu'il avoit eſté un de leurs Rois, car il prétend que le mot *Abrex* marque qu'il avoit abdiqué la royauté, ſoit qu'elle fût annuelle & élective chez ces peuples comme parmi quelques autres des Gaules, ſoit qu'elle fût perpetuelle dans la perſonne de celuy qu'on avoit élû; car ſi ce n'eût pas eſté de ſon propre mouvement qu'il eût renoncé à cette dignité, mais qu'il l'eût quittée après l'expiration du terme, on auroit dit EXREX. Cependant toute cette prétention tomberoit, ſi on faiſoit du mot ABREX, comme de quantité d'autres, un ſimple ſurnom indépendant de tous les ſens qu'ils préſentent; & on ſe le perſuaderoit peut-eſtre d'autant plus volontiers, qu'on le trouve icy placé avant les mots de TVBOGI *Filius*, au lieu qu'il devroit naturellement eſtre mis après, s'il marquoit un titre acquis par l'abdication d'une couronne. *De Bello Gall. lib. 1.*

Au reſte, quel que ſoit ce *JULI-ANUS BELLORIX ABREX*, qui s'acquite d'un vœu fait à Apollon, c'eſt à ce Dieu que les Gaulois s'adreſſoient pour eſtre guéris ou préſervez des maladies: *habent opinionem Apollinem morbos pellere*, dit Céſar dans ſes Commentaires. *De Bello Gall. lib. 6.*

IV. La quatriéme Inſcription eſt au-deſſous de deux buſtes en bas relief, l'un d'un Mercure ayant des aîles à la tête, & l'autre d'une Fortune dont les cheveux ſont treſſez & nouez par derriére, le tout ſur une même pierre, qui de Langres où elle fut trouvée au commencement du dernier ſiécle, a eſté tranſportée à Reims où elle eſt actuellement: ſon plus grand mérite conſiſte dans l'épithete qui y eſt donnée à la Fortune.

DEO MERCVRIO
ET FORT. VERTE.
C. ANTIVS. TITI. FI.
EX VOTO

Il y a une différence entre la maniére dont M. Mahudel lit cette Inſcription, & celle dont Gruter la rapporte ; ce dernier a écrit POST. VERTE, épithete ſinguliére mais ſiniſtre, au lieu qu'en diſtinguant les lignes & les mots comme ils le ſont réellement ſur la pierre, on doit lire, ET FORT. VERTE, *ET FORTUNÆ VERTENTI*, eſpéce de ſynonyme de *REDUCI;* & ce ſens eſt plus clairement marqué dans une autre Inſcription où on lit *FORTUNÆ MELIORI.*

V. LA cinquiéme Inſcription découverte en 1642. dans les fondements des anciens murs de la Ville, eſt une conſécration que font de ce monument à Mercure ſurnommé *MOCCUS*, Lucius Maſculus & Sedatia Blandula ſa mere, pour l'accompliſſement d'un vœu.

IN H. DD.
DEO MERCVRIO MOCCO
L. MASCL. MASCVLVS ET
SEDATIA BLANDVLA MATER
EX VOTO

De pluſieurs ſens qu'on peut donner aux lettres IN. H. DD. qui forment la premiére ligne, M. Mahudel préfére celuy d'*Inſtituti hæredes dedicaverunt*, qui luy paroît plus uſité & plus naturel que *in honorem*, ou *in horto dedicaverunt.*

VI. LA ſixiéme Inſcription ſe trouve répetée ſur différentes pierres, & n'eſt compoſée que de cinq lettres initiales.

D. M.
S. Q. D.

qui s'expliquent ordinairement par ces mots DIS MANIBVS SACRVM QVE DITI, & confirment ce que Céſar dit de la vénération que les Gaulois avoient pour Pluton, dont ils croyoient tirer leur origine, & par rapport à laquelle ils comptoient par nuits, au lieu de compter par jours comme les autres peuples.

LA ſeptiéme conſiſte en ces deux lignes, VII.

QVINTVS. CASSIVS
CEN. MERCATVR

Le P. Vignier Jéſuite, qui s'eſt appliqué à la recherche des antiquitez de cette Ville, & Gautherot qui en a fait une ſorte d'hiſtoire aſſez mal digérée, au lieu de *mercatur*, ont lû *vergatur*, ne prenant pas garde que l'V eſt le milieu d'une M, dont les deux jambages d'à côté ſont un peu effacez. CEN. doit donc ſe lire icy par *Cenſor*, comme on le fait ordinairement dans les Inſcriptions, ou par *Cenſitor*, qui eſt un mot employé par Ulpien, pour exprimer un Eſtimateur ou Priſeur de marchandiſes.

Il ſuit de-là, ſuivant M. Mahudel, que ce *Quintus Caſſius* dont le nom eſt purement Romain, & d'une des plus illuſtres familles Conſulaires, s'eſtant trouvé à Langres, peut-eſtre du temps de la premiére Colonie, y auroit eſté fait Intendant ou Inſpecteur du commerce, charge qui, à la vérité, nous eſtoit inconnue ſous le nom de CENSOR MERCATVRÆ, mais dont l'éxiſtence ne laiſſe pas d'avoir quelque fondement à Langres, qui eſtoit alors une Ville beaucoup plus commerçante qu'elle ne l'eſt à préſent.

LA huitiéme Inſcription que Gruter a rapportée le plus correctement, parce qu'elle eſtoit très conſervée, nous apprend qu'il y a eu pendant très-long-temps à Langres un théatre public, & par conſéquent des ſpectacles réglez, comme dans les plus grandes Villes. VIII.

ATTIA SACRATA
C. FIL. PROSCENIVM
VETVSTATE CORRVPTVM
DE SVO RESTITVIT.

Lorſqu'au commencement du dernier ſiécle, on travailloit, par ordre de Henri IV. aux fortifications de la Ville, on découvrit en creuſant près d'une des Tours qui eſt à l'Orient, &

qu'on appelle la Tour de Saint Forgeul, les fondements d'un grand édifice qu'on crut eſtre les reſtes de ce théatre. L'expoſition en eſtoit d'autant plus avantageuſe pour les ſpectateurs, qu'ils s'y trouvoient à l'abri d'un vent de Nord qui eſt aſſez incommode à Langres.

IX. GRUTER, Reineſius & Gautherot ont tous donné la neuviéme Inſcription, mais ſi différemment, qu'on ne peut faire aucun fond ſur leurs copies; celle du regiſtre de l'Hôtel de Ville, au défaut de la pierre même qui n'eſt plus à Langres, paroît la plus correcte.

Q. SEDVLIVS FIL* * *filius.*
SEDVLI MAJOR
DIS MARIS AC
* *Auguſto.* AVG*. ARCVM.
STATVAS IDEM
M*. D. D. * *munus*, ou *municeps dedicavit.*

Gruter, au lieu de *DIS MARIS*, a écrit *DIS ILANIS*, qu'il prétend eſtre les Dieux de Troye. Reineſius, au lieu de *STATUAS* a mis *STATUAM;* Gautherot, au lieu de *IDEM*, a écrit *ALDEM*, on s'eſtonne qu'il n'ait pas pluſtoſt mis *ÆDEM*. Reineſius a mis *BASIDEM* pour expliquer l'M ſuivante par *marmoream*, ce qui conviendroit à ſa leçon précedente de *ſtatuam*, mais qui ne s'accorde pas avec ce qu'il dit, que M. Philibert de la Mare, qui luy avoit envoyé cette Inſcription, luy avoit marqué qu'elle avoit ſervi de baſe à deux Statuës qui furent découvertes en même temps, & au même endroit.

Le ſens de l'Inſcription, telle qu'on la trouve dans les archives de Langres, eſt que Quintus Sedulius fils aîné d'un autre Sedulius, avoit dédié aux Dieux de la mer & à Auguſte un arc & des ſtatuës. Quoyque les arcs ayent eſté des édifices, dont la ſtructure avoit eu pour premier & unique objet la gloire des héros, qui ayant mérité les honneurs du triomphe, eſtoient cenſez devoir paſſer, ou avoir paſſé ſous les portiques formez

formez par les arcs, nous ne laiſſons pas de trouver dans des Inſcriptions antiques, des exemples d'arcs dédiez aux Dieux, pour leur donner des marques de vénération; celle qui eſt auprès de la fontaine des eaux de Baden en Suiſſe, & que Gruter a publiée, porte que Tite fit élever en ce pays-là un de ces arcs aux Dieux Mars, Apollon & Minerve. Celuy qui eſt déſigné dans l'Inſcription dont il s'agit, de même que les ſtatuës dont il y eſt parlé, ſont dédiez aux Dieux de la mer & à Auguſte.

L'M de la derniére ligne de l'Inſcription, ſe peut expliquer par *Munus*, ou par *Municeps*, il y a des exemples de l'une & de l'autre de ces abbréviations.

X. LA pierre ſur laquelle ſe lit la dixiéme Inſcription, eſt un fragment de corniche & de frize, déterré en 1673. dans un chemin-couvert des anciennes fortifications, d'où il fut tranſporté dans la maiſon de feu M. le Préſident d'Hemery, qu'occupent aujourd'huy les Carmes Deſchauſſez, où on le voit encore.

L'Inſcription qui y eſt gravée, conſerve la mémoire d'un ouvrage qu'un nommé *Augurius Catulinus Urſarius* avoit fait conſtruire à Langres à ſes dépens.

OPVS QVADRATARIVM
AVGVRIVS CATVLINVS
VRSAR. D. S. P*. * *de ſuo poſuit.*

OPVS QVADRATARIVM ne peut pas s'expliquer par ouvrage quarré, on luy auroit donné un nom plus précis, ſoit que c'eût eſté une place publique quarrée, comme il y en avoit une à Rome appellée *quadrata*, ſoit que c'eût eſté un marché ou une maiſon publique quarrée, comme on en voit encore une de ce nom à Niſmes; dans tous ces cas, on auroit mis *quadratum*, au lieu de *quadratarium*. M. Mahudel croit que, comme il y avoit pluſieurs ſortes d'ornements d'architecture qualifiez du mot générique d'*opus*, comme *opus albarium*, *muſivum*, *teſſellatum*, *vermiculatum*, *opus quadratarium* en ſeroit un de ce genre.

La ſignification ordinaire de *quadratarius*, eſt un tailleur de pierre, un ouvrier qui équarrit de la pierre ou du marbre. Les *lapicidæ* & *quadratarii* ſont mis dans la même claſſe, *Loy premiére*, au code *de excuſationibus artificum*, mais en fait de pierre ou de marbre quarré, il s'en tailloit pour beaucoup d'autres ouvrages que pour le corps ſolide des bâtiments; on en ſcioit de diverſes couleurs, & l'on en formoit des quarrez plus ou moins grands, dont on revêtoit les murs, & dont on embelliſſoit par compartiments les pavez des temples, & d'autres édifices publics & particuliers.

L'art de tailler & d'employer ainſi ces pierres, eſtoit un mêtier tout autre que celuy d'équarriſſeur ordinaire, & s'appelloit *ars quadrataria*. Ce terme eſt employé dans une légende très-ancienne des quatre Couronnez qui furent martyriſez ſous Diocletien : *dum Diocletianus omnes metallicos congregaret, invenit Claudium, Caſtorium, Symphorianum & Nicoſtratum mirificos in* ARTE QUADRATARIA. Les ouvriers qui en faiſoient profeſſion s'appelloient *quadratarii*, & leur ouvrage *opus quadratarium*.

Du Cange, Gloſſ. med. Latinit.

XI. L'A onziéme Inſcription ſe voit encore ſur une pierre enchâſſée dans le parapet des murs de la ville, près de la porte appellée *Longe-porte;* c'eſt une eſpéce de Cenotaphe que Victoria femme de Victorin, & aïeule de Lucius Victorinus a conſacré aux Dieux Manes de ſon petit-fils, après avoir renouvellé, ſuivant le vœu qu'elle en avoit fait, une retribution de bled au peuple ou aux ſoldats.

DIS MANIBVS
L. VICTORINI. VICTORIA
PIISSIMA VICTORINI
VXOR RINOVATO
ex voto. E. V. FRVMENTO

Les perſonnes nommées dans cette Inſcription, ont joué un grand rôle dans les Gaules du temps de l'Empereur Gallien,

& une partie de la ſcéne s'eſt paſſée du côté de Langres, ou à Langres même: *Victoria* y a fait un long ſéjour, peut-eſtre même que Victorin & elle en eſtoient originaires.

Cette Héroïne, que Trebellius Pollio compare à Zénobie, fut mere de M. Aurele Victorin, que Poſtume appella à ſon ſecours contre Gallien, & qui reſta ſeul maître de l'Empire des Gaules, après la défaite de Poſtume & de Lollien.

Victoria mérita le ſurnom de *Mater Caſtrorum*, & c'eſtoit autant par ſes libéralitez que par ſon intelligence, qu'elle avoit gagné le cœur des ſoldats. *Treb. Poll. in Victoria.*

Ceux qui voudroient inférer de ces mots, DIS MANIBVS *Lucii* VICTORINI, que ce jeune Prince fut enterré à Langres, n'auroient pas fait attention aux circonſtances que Trebellius Pollio rapporte de ſa mort. Il dit que le pere & le fils ayant eſté tuez preſqu'en même temps à Cologne, leurs corps y furent inhumez ſous une petite tombe de marbre, ſur laquelle on mit cette Inſcription.

HIC DUO VICTORINI TYRANNI SITI SUNT.

Après leur mort, Victoria conſerva encore une telle autorité dans les Gaules, qu'elle paroiſſoit diſpoſer à ſon gré de l'élection du ſucceſſeur à l'Empire; ce fut elle qui détermina principalement celle de Tetricus, perſuadée que la ſouveraine puiſſance devoit pluſtoſt réſider dans la perſonne d'un homme que dans celle d'une femme, quoyque la monnoye que l'on frappoit à Tréves, & qui avoit le plus de cours dans les Gaules, fût toûjours marquée à ſon coin.

XII. LA pierre ſur laquelle ſe lit la douziéme Inſcription, a un pied cinq pouces de largeur, ſur deux pieds ſept pouces de hauteur; elle fut trouvée en 1642. dans les fondements de la partie des anciens murs de la ville de Langres, du côté de l'Orient, derriére le Palais Epiſcopal, & elle a eſté depuis enchâſſée dans le parapet de ces mêmes murs, lorſqu'on les rétablit.

DIS MANI
BVS LIVLI
CHI
CRESCENS
IVLIORVM
DISP. FIL
ET
VLLINVS
CONTRASCRIBA

Cette Epitaphe que Creſcent le fils, Œconome de la maiſon des Jules, & Ullinus, Controlleur, ont conſacrée aux Dieux Manes, & à la mémoire de Liulichius, nous apprend deux choſes.

La premiére, que depuis la conquête des Gaules, la famille des Jules avoit de grands établiſſements à Langres ou aux environs, & des maiſons compoſées de toutes ſortes d'Officiers, du nombre deſquels eſtoient des Œconomes & des Controlleurs.

La ſeconde, que parmi les Officiers des grandes maiſons des anciens, où il y avoit un œconome qu'ils appelloient *Diſpenſator,* il y avoit de plus un officier appellé *Contraſcriba,* dont le nom juſqu'icy ne nous avoit eſté connu ni par les Inſcriptions, ni même par les eſtats de la maiſon des Empereurs, dans le dénombrement & la notice que Gutieres & Pancirolle nous ont donnée des charges qui la compoſoient.

De Officiis domûs Auguſtæ.

La fonction de ce *Contraſcriba,* ſi nous la rapportons à celle de l'ἀντιγραφεὺς de Julius Pollux, eſtoit de recevoir les comptes de l'œconome, de les apoſtiller & de les corriger; fonction à laquelle répond celle de *reviſor rationum* d'Iſidore, & parmi nous celle de controlleur de la maiſon, de controlleur de la bouche, &c. officiers connus dans la baſſe latinité ſous le nom de *contrarotulatores,* chargez de l'examen des rolles.

SIEGE DE MARBRE ANTIQUE

Découvert à Rome en 1733.

Simonneau Sculp.

OBSERVATIONS SUR DIVERS MONUMENTS SINGULIERS.

ARTICLE PREMIER.

Sur un Siége de Marbre antique découvert à Rome.

CE Siége de marbre antique, orné de pluſieurs rangs de figures en bas relief, a deux palmes Romains de largeur, ſur quatre de hauteur : il fut trouvé à Rome au mois de Mars 1732. à près de vingt pieds de profondeur, en creuſant les fondations de la nouvelle Chapelle que le Pape faiſoit conſtruire dans un des côtez de S.t Jean de Latran ; & auſſi-toſt M. le Marquis Capponi, Grand Fourrier du Palais Apoſtolique, & l'un de nos Académiciens Honoraires-Etrangers, en envoya le deſſein à M. de Boze pour le communiquer à l'Académie, & ſçavoir ce qu'elle en penſeroit. 1732. *Le Palme Romain eſt de huit pouces & quelques lignes.*

Au premier coup d'œil, on jugea que ce monument devoit eſtre du v.e ou du vi.e ſiécle de la République, temps où la Sculpture eſtoit encore groſſiére, & où le goût Etruſque, que les Romains avoient d'abord adopté, ſubſiſtoit encore à Rome.

On reconnoît ce goût dans la conformité du deſſein des vaſes, des armes, des modes d'habillements, de même que dans le contour & le peu de correction de deſſein des figures d'hommes & d'animaux, qui ſont le ſujet principal des bas reliefs, comparez avec les monuments du même genre, qui ſe découvrent encore tous les jours dans la Toſcane.

D'ailleurs, la reſſemblance qu'ont les figures de ces bas reliefs avec celles des perſonnages de l'ancienne Comédie, telle qu'elle eſtoit du temps de Térence, & tels qu'ils ſont repréſentez d'après l'antique, dans les copies que nous en ont données l'Auteur du Traité *de Perſonis & Larvis*, & M.me Dacier,

ſera toûjours rapporter l'époque de cette ſculpture au temps qu'on luy aſſigne.

Quant à l'uſage d'un ſiége auſſi ſingulier que celuy-là, c'eſt ſa forme, ſa deſtination à eſtre fixe & ſtable dans un même endroit, marquée par la ſolidité de la matiére; c'eſt la beauté du marbre, & celle du travail pour le temps dont il eſt; enfin c'eſt le rapport des choſes repréſentées, qui doivent indiquer la perſonne qui pouvoit avoir droit de s'y aſſeoir: car premiérement, ce ne pouvoit eſtre une chaire conſacrée à aucune de ces Divinitez qui eſtoient repréſentées aſſiſes dans les temples, parce qu'outre que la figure ſe tailloit ordinairement avec le ſiége, & dans le même bloc de marbre, les bas reliefs intérieurs auroient eſté impraticables, ou du moins d'autant plus inutiles, que le corps & le vêtement de la Divinité éternellement aſſiſe, les auroient toûjours abſolument cachez.

En ſecond lieu, la difficulté de tranſporter une ſemblable chaire d'un lieu dans un autre, la dureté du marbre, les inégalitez du ſiége & du doſſier, cauſées par l'élevation & les angles des reliefs, ne permettent pas de la regarder comme ayant ſervi à un uſage de repos pour quelque particulier. Ce ne peut donc eſtre qu'une chaire de parade & de décoration pour quelque perſonne publique, comme eſtoient autrefois parmi nous ces chaires qui ſubſiſtent encore dans des Cours anciennes de Judicature, dans des Egliſes, dans des Chapitres & ſous des Cloîtres, pour ſervir certains jours ſeulement, aux Princes ſéant dans leurs tribunaux, à des Juges ſupérieurs, aux Evêques & aux Abbez.

Or la perſonne à qui, dans les temps de la République, un pareil ſiége convenoit par préférence, ou même par excluſion à tout autre, c'eſtoit ſans doute le grand Pontife; & il eſt auſſi aiſé de trouver un rapport intime entre les différents ſujets qui y ſont repréſentez & les fonctions de ce premier Magiſtrat, que de démontrer que ces différents ſujets ne peuvent former enſemble l'hiſtoire particuliére de quelqu'événement.

En prenant donc les bas reliefs par parties détachées, comme elles le ſont réellement, & commençant par la plus apparente,

c'eſt-à-dire, par celle du milieu, tout annonce les fonctions & l'autorité du grand Pontife. C'eſt un autel ſur lequel on voit un feu allumé, diſpoſé pour un ſacrifice, du genre de ceux où l'on immoloit un taureau. C'eſt l'arbre, qui marque les bois ſacrez au fond deſquels on ſacrifioit ordinairement aux Dieux.

L'appareil d'un grand ſacrifice eſt encore indiqué par le Victimaire qui amene le taureau, par le *Camille*, qui un fouet à la main droite, ſuit la victime pour la faire avancer, & tient de la gauche des fleurs pour la couronner; par deux autres Camilles, qui portent ſur leurs épaules un vaiſſeau pour les ablutions, les luſtrations & les aſperſions: le dernier tient encore à la main le vaſe appellé *ſimpulum*, deſtiné aux libations; ils ſont ſuivis d'une femme habillée en Veſtale, portant ſur ſa tête une eſpéce de diſque ou de corbeille platte qu'elle ſoûtient de ſa main gauche, & tenant de la droite le vaſe appellé *urceolus*, dont les uſages ſont ſi connus dans les ſacrifices. Cette marche eſt terminée par deux hommes qui repréſentent l'aſſiſtance.

L'homme à cheval, qui du côté oppoſé arrive au ſacrifice, paroît déſigner le Conſul ou le Général de l'armée Romaine, qui vient ou remercier les Dieux, ou implorer leur ſecours.

Tous ces actes de religion s'accompliſſoient par le miniſtére du grand Pontife: alors c'eſtoit luy qui ordonnoit, & les Ediles n'avoient qu'en ſouſordre la diſpoſition des feſtes publiques, qui accompagnoient les ſacrifices ſolemnels faits pour la gloire ou pour le ſalut de la République. Ainſi, le reſte des figures gravées en bas relief ſur le ſiége de marbre de ce premier Magiſtrat, exprime les chaſſes de l'amphithéatre, les jeux du Cirque, les combats de Gladiateurs, &c.

Les deux hommes qui ſe prennent par les mains, ſont des Lutteurs, qui commencent par eſſayer leurs forces, avant que de s'engager dans un combat réglé.

Celuy qui à l'oppoſite en a enlevé & renverſé un autre ſur une eſpéce de pied d'eſtal, paroît eſtre un athléte victorieux, qui attend le ſuffrage du peuple pour la vie ou pour la mort du vaincu; & le ſuffrage eſt pour la mort, ſi on en juge par l'attitude d'un troiſiéme, qui ſemble porter un coup de lance à celuy

qui eſt renverſé. Sans cette circonſtance, on ſeroit tenté de croire qu'on a ſeulement voulu repréſenter un de ces jeunes gens, qui pour faire parade de leur force & de leur adreſſe, ſaiſiſſoient à l'improviſte par le milieu du corps, des hommes extrémement gros, & beaucoup plus robuſtes qu'eux en apparence, & les tenant ainſi enlevez, les donnoient en ſpectacle à toute l'aſſemblée.

Les deux autres athlétes qui portent un caſque ſuſpendu par les aigrettes, ſemblent aller prendre ſur ſa deſtination, l'ordre des Agonothétes vers qui ils s'avancent. Ces Agonothétes ſont aſſis, c'eſt-à-dire, en fonction de Juges, & les javelots élevez devant eux, marquent tout à la fois leur autorité & le reſpect qui leur eſtoit dû.

La chaſſe repréſentée ſur la bande du bas du doſſier de la chaire, eſt encore une dépendance des jeux de l'amphithéatre; c'eſt une chaſſe aux ſangliers, attaquez de près avec la lance, & de loin avec les fléches.

Enfin, la marche d'une troupe de Cavalerie & d'Infanterie, marquée par le nombre de trois cavaliers & de quatre fantaſſins entremêlez, ſe rapporte de même au grand Pontife, qui s'intéreſſoit à la juſtice de la paix & de la guerre, qui donnoit la miſſion aux troupes, qui faiſoit des vœux, & rendoit des actions de grace pour la proſpérité des armes de la République.

Pour ce qui eſt du rinceau qui ſert de couronnement au bas relief du bas & du haut de la chaire, il eſt de la pure fantaiſie du Sculpteur, & n'a pas plus de rapport au ſujet, que de reſſemblance avec la nature; car ce n'eſt ni un ſep de vigne, ni un lierre, plantes qui s'étendent & qui tracent, mais un compoſé irrégulier de l'un & de l'autre.

ARTICLE II.

Sur un BOUCLIER VOTIF, mis depuis peu au Cabinet du Roy.

ON donne particuliérement le nom de *Bouclier Votif* à ces ſortes de Boucliers, qui par leur forme ou par leur grandeur, & plus

& plus encore par la richeſſe de leur matiére, paroiſſent n'avoir jamais eſté d'uſage dans les combats, mais avoir uniquement eſté faits dans l'intention de les offrir aux Dieux, & de les ſuſpendre dans leurs Temples. L'hiſtoire ancienne, les Inſcriptions & les Médailles nous fourniſſent quantité d'exemples de ces ſortes de conſécrations chez les Grecs & chez les Romains, dès les premiers temps de la République, & juſques ſous les derniers Empereurs. On trouvera dans le Tome 1. des Mémoires de l'Académie, une Diſſertation expreſſe ſur les Boucliers Votifs; nous y renvoyons le lecteur, & nous n'en rappellerons icy que ce qui eſt abſolument néceſſaire à l'intelligence du ſujet.

Tom. I. pag. 177. des Mémoires.

Numa Pompilius ayant perſuadé au peuple aſſemblé, qu'un Bouclier Ovale qu'il produiſit, eſtoit tombé du Ciel, & que le ſalut de Rome y eſtoit attaché, il le conſacra au Capitole, après l'avoir confondu avec onze autres tout ſemblables qu'il avoit fait faire exprès, pour déconcerter par un tel mélange les entrepriſes qu'on auroit pû former contre ce gage de la félicité publique. La ſuperſtition des Romains donna beaucoup d'étenduë à ce premier acte de religion ou de politique: ainſi, après une victoire remportée ſur les Carthaginois, on y dépoſa un bouclier d'argent du poids de cent trente-huit livres, qui ſe trouva parmi les dépouilles d'Aſdrubal de Barca, un de leurs plus grands Capitaines; & Titus-Quintius y envoya, après la défaite de Philippe de Macédoine pere de Démétrius, dix boucliers d'argent & un d'or maſſif, qui faiſoient partie du butin.

C'eſt préciſement la richeſſe de ces offrandes, quelque nombreuſes, quelque ſolides qu'elles fuſſent d'ailleurs, qui les a empêchées de parvenir juſqu'à nous. L'ignorance, l'avidité, le beſoin, l'eſprit d'œconomie, tout a concouru à faire diſparoître ces précieux reſtes d'antiquité; on n'a pû ſe réſoudre à laiſſer inutiles pendant pluſieurs ſiécles, des maſſes conſidérables d'un métal, dont les portions les plus légéres ſont d'un ſi grand uſage; & ce n'eſt que par un très-grand hazard, que l'on peut eſperer de découvrir des monuments de cette eſpéce.

Ce hazard s'eſt préſenté deux fois depuis environ un ſiécle,

& elles ont toutes deux tourné à l'enrichiſſement du cabinet du Roy.

La premiére fut en 1656. que des pêcheurs d'auprès d'Avignon, trouvérent dans le Rhône ce fameux Bouclier Votif, que M. Spon a fait graver dans ſes Recherches d'Antiquité, & ſur lequel eſt repréſentée une action mémorable de la continence du jeune Scipion, qui ne luy a pas fait moins d'honneur que toutes ſes conquêtes. Quand il eut pris d'aſſaut Carthage la Neuve, on luy amena parmi les captives une jeune perſonne d'une beauté extraordinaire; & quoyqu'il fût extrêmement ſenſible à cette ſorte de mérite, dès qu'il ſçut qu'elle eſtoit promiſe en mariage à un Seigneur du pays qu'elle aimoit, il reſpecta les prémices de leur union, & n'uſa des droits de la victoire, que pour joindre aux charmes, & à la dot de la Princeſſe, tout ce que ſes parents avoient apporté pour le prix de ſa rançon. Les peuples témoins d'une vertu ſi Romaine & ſi pure, la conſacrérent ſur un Bouclier Votif, & Scipion ne put refuſer ce monument de leur reconnoiſſance & de leur admiration, où la gloire même de Rome eſtoit intéreſſée. Il y a apparence qu'au retour de l'expédition, le bouclier de Scipion périt dans le paſſage du Rhône; mais ce qui eſt vray, c'eſt qu'il s'eſt plus ſûrement conſervé ſous le ſable du fleuve, qu'il ne l'auroit eſté dans aucun des Temples auquel il pouvoit eſtre deſtiné.

Ce bouclier eſt d'argent pur, il eſt parfaitement rond, il a vingt-ſix pouces de diametre, & peſe quarante-deux marcs. Comme il eſtoit couvert d'un limon endurci, qui l'avoit rendu extrêmement noir, les pêcheurs qui le trouvérent le crurent de fer; un orfévre à qui ils le firent voir, les entretint dans cette erreur pour en tirer un meilleur parti, & en effet, ils le luy donnérent pour peu de choſe. L'orfévre l'ayant nettoyé & poli, n'oſa le produire en entier, il le coupa en quatre, & fit paſſer chaque morceau en différentes villes; celuy qu'il envoya à Lyon, y fut porté à un curieux nommé M. Mey, qui fit revenir & ſouder les trois autres. Après la mort de M. Mey, le bouclier paſſa à ſon gendre fameux négociant de

BOUCLIER VOTIF D'ARGENT PUR.

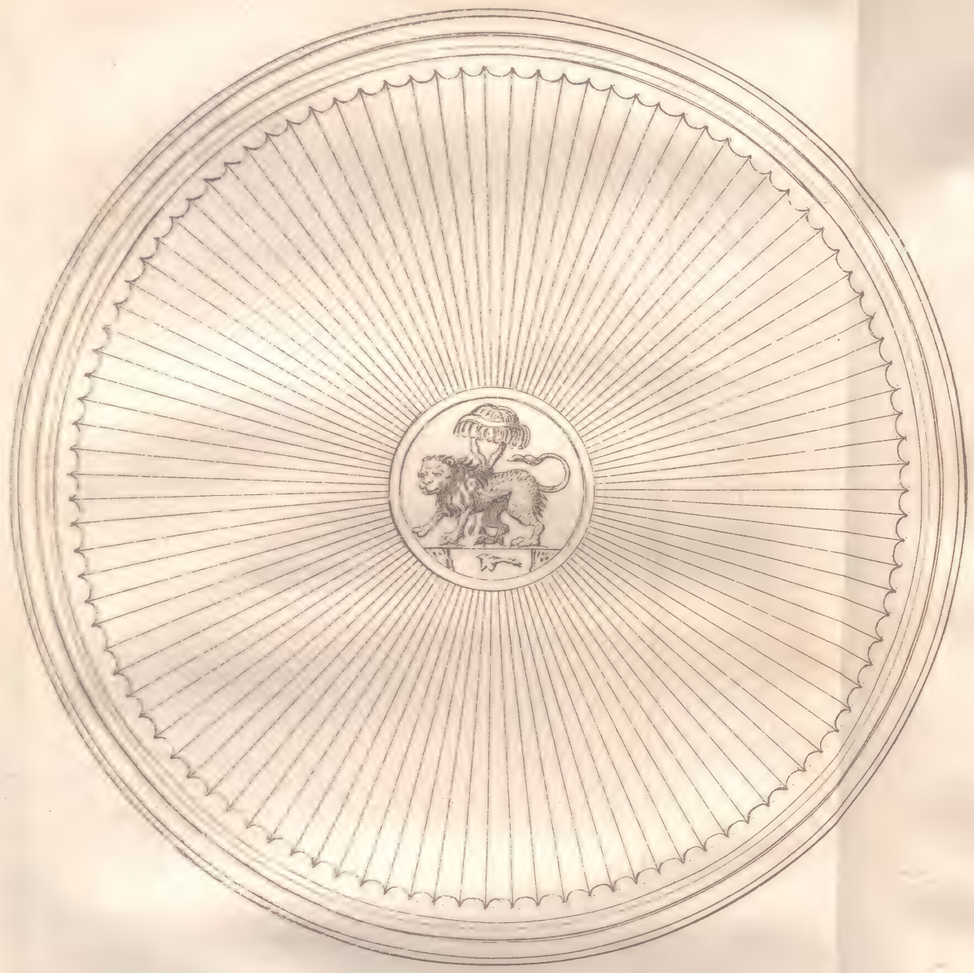

Antique du Cabinet du ROY.

Ce Boucher a 27 poulces de Diametre, et pesé 43 Marcs.

la même ville; mais, qui par la ſuite éprouva tant de diſgraces dans le commerce, que ce même bouclier, qu'on qualifioit alors de Médaillon, devint une de ſes plus grandes reſſources; il l'adreſſa au P. de la Chaize, qui le fit prendre au Roy, & juſqu'icy il avoit paſſé dans le cabinet de Sa Majeſté pour une piéce unique. En 1697.

Voilà l'hiſtoire de la premiére découverte d'un Bouclier Votif, venons à la ſeconde, qui donne lieu à cet article.

En 1714. un fermier de la Terre du Paſſage en Dauphiné, Diocèſe de Vienne, faiſant ſes labours au lever du Soleil, eut ſa charruë accrochée par une groſſe pierre, dont l'ébranlement rendit quelque ſon; il employa le reſte de la journée à l'enlever, & en eſtant enfin venu à bout, il trouva deſſous un grand bouclier d'argent, de vingt-ſept pouces de diametre, & du poids de quarante-trois marcs. M. Gallien de Chabons Seigneur du lieu, & Conſeiller au Parlement de Grenoble, eſtoit heureuſement alors au château du Paſſage; le fermier luy porta le ſoir même le bouclier, dont il fut ſi charmé, que ſur le champ il luy donna quittance d'une année entiére de ſa ferme, luy recommandant ſeulement le ſecret de la découverte & de la récompenſe; enſuite il renferma précieuſement ce bouclier, qu'il appelloit une *Table de Sacrifice,* dans une armoire de la Sacriſtie de ſa Chapelle, & l'on n'en eut connoiſſance qu'après ſa mort. Alors ſes héritiers apprirent toute l'hiſtoire par ſon livre de raiſon, où il avoit écrit que ſi jamais on ſe défaiſoit de cette antiquité, il falloit que ce fût pour avoir en échange un fonds capable d'entretenir honnêtement un Chapelain au château du Paſſage: ils réſolurent de ſuivre cette vûe; ils envoyérent le bouclier, toûjours appellé *Table de Sacrifice,* à M. de Boze, pour ſçavoir s'il conviendroit au Cabinet du Roy, Sa Majeſté l'agréa; Elle le fit payer le double de ſa valeur intrinſéque, & il fut placé à côté de celuy de Scipion.

Ce ſecond Bouclier votif, qui eſt très-entier & très conſervé, eſt de la même forme, c'eſt-à-dire, exactement rond, à peu-près de la même grandeur & du même poids que le précédent, mais il n'eſt pas à beaucoup près auſſi chargé de figures &

d'ornements. On y a ſeulement repréſenté au centre, un lion ſous un palmier, & au bas, dans une eſpéce d'Exergue, les membres épars de divers animaux, ſur-tout de ſangliers. De ce centre partent des rayons d'une cizelure ſimple & noble, qui s'élevant & s'élargiſſant dans une juſte proportion, viennent aboutir à la circonférence de tout le bouclier, & forment en ce genre un très-agréable coup d'œil.

M. de Boze l'ayant fait voir à l'Académie, on ne balança pas à y reconnoître un ouvrage Carthaginois; le rapport de la gravûre de ce bouclier avec celle des médailles de Carthage, l'auroit ſeul indiqué, mais le lion & le palmier, ſymboles ordinaires de cette Ville fameuſe, achevoient de le déterminer. De-là, les conjectures prenant leur eſſor, on alla juſqu'à ſoupçonner que le bouclier pourroit bien avoir appartenu à Annibal, & eſtre une offrande qu'il auroit faite après ſon paſſage du Rhône, à quelque Divinité des environs, comme à celle des Vocontiens, *DEA VOCONTIORUM,* ſi célébre dans l'Hiſtoire, & dont on trouve un ſi grand nombre de monuments en Dauphiné. On obſerva que ſon Temple eſtoit préciſément dans le canton où la découverte s'eſtoit faite, & que, ſuivant l'ancienne tradition du pays, la terre *du Paſſage* avoit retenu ce nom, du paſſage d'Annibal avec ſon armée, lorſqu'il la menoit en Italie: on adjoûta que ſi les Grecs & les Romains avoient coûtume d'offrir aux Dieux des Boucliers votifs pour leur demander des ſuccès ou pour les en remercier; cet uſage n'eſtoit pas moins ordinaire aux Carthaginois, comme on l'a déja vû par l'exemple d'Aſdrubal frere d'Annibal, dans les dépouilles de qui on trouva ce bouclier d'argent, du poids de cent trente-huit livres, qui fut mis au Capitole. On remarqua encore que ſi le lion eſtoit un des ſymboles de Carthage, il eſtoit devenu par excellence celuy d'Annibal, à qui on en avoit donné le ſurnom, & qu'Amilcar ſon pere avoit coûtume de dire de ſes enfants, que c'eſtoient des lions qu'il nourriſſoit pour la deſtruction de Rome & de ſes Alliez. Enfin, il parut très-ſingulier que deux monuments de cette eſpéce, ſi rares aujourd'huy, que ce ſont les deux ſeuls que l'on connoiſſe, deux

MEDAILLES DE COSSURA

MEDAILLES DE MALTE

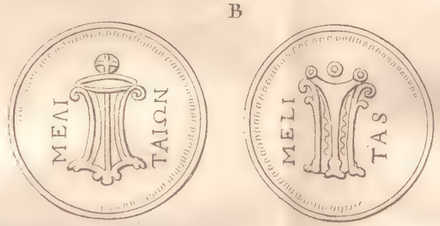

MEDAILLES D'ANTOINE ET DE CLEOPATRE
rapportée par Tristan Tom. I. Pag. 57.

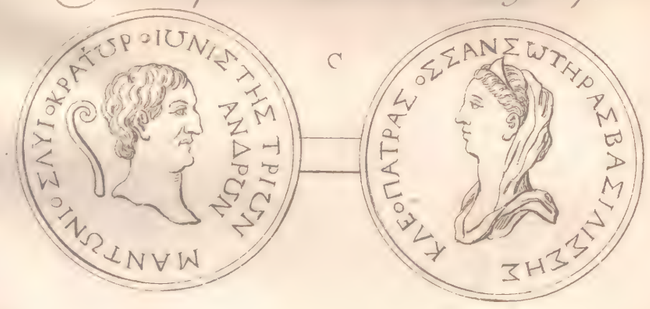

Simonneau Sculp.

monuments faits l'un en Afrique, l'autre en Eſpagne, l'un pour le plus redoutable des Carthaginois, l'autre pour le vainqueur de Carthage, ſe fuſſent comme raſſemblez dans un même canton des Gaules ſi éloigné, y euſſent eſté retrouvez au bout de près de deux mille ans, & euſſent paſſé dans un des Cabinets du monde le plus digne de les poſſeder, & le plus propre à les conſerver.

ARTICLE III.

Sur quelques Médailles Grecques, Latines & Phéniciennes, & en particulier ſur l'Etymologie du nom de Malte.

AU commencement de l'année 1731. M. de Boze communiqua à l'Académie les deſſeins de pluſieurs Médailles Grecques, Latines & Phéniciennes, qui luy avoient eſté envoyées de Province avec un Mémoire ſommaire & très-ſenſé pour leur explication: elles ſont toutes de bronze, mais de différent volume.

Les deux premiéres, & en même temps les deux plus grandes de ces Médailles, ſont de l'ancienne *COSSURA,* qu'on appelle aujourd'huy *la Pantalerie,* petite Iſle de la mer d'Afrique, ſituée entre la Sicile & la côte du Royaume de Tunis. *marquées A.*

L'auteur obſervoit judicieuſement que la comparaiſon de ces deux Médailles, dont les types ſont tout ſemblables, & dont nous donnons à noſtre tour la gravûre, prouvoit à n'en pouvoir douter,

1.° Que les caractéres Puniques de l'une répondoient aux caractéres Latins de l'autre, n'y ayant que cette ſeule différence entr'elles.

2.° Que la premiére de ces Médailles ou monnoyes, avoit eſté frappée par les habitants de l'Iſle, lorſqu'elle eſtoit ſoumiſe aux Carthaginois; & la ſeconde, après que les Romains eurent renverſé Carthage.

3.° Que les Grecs, qui ne connurent cette Iſle que longtemps après les Phéniciens, & qui peut-eſtre ne la connurent que par eux, luy continuérent vrayſemblablement, & par une

eſpéce de néceſſité, le même nom qu'ils luy avoient donné; qu'ainſi ils la nommérent Κόσυρα, & que les Romains qui ſuccedérent aux uns & aux autres, l'appellérent *COSSURA*, comme les Barbareſques du voiſinage l'appellent encore aujourd'huy *KOSRA*.

De ces obſervations, l'auteur concluoit qu'en comparant les caractéres inconnus de la premiére de ces deux Médailles avec les caractéres Latins de la ſeconde, il falloit néceſſairement y trouver le même nom; & que prenant ainſi les caractéres inconnus de la droite à la gauche, ſuivant l'uſage des Langues Orientales, le premier devoit eſtre, au moins en équivalent, un K, le ſecond un O, le troiſiéme une S, & les deux derniers des R R, auſquelles ſuppoſant une voyelle finale, ſuivant l'uſage des mêmes Langues, on formoit le nom primitif de *KOSRRA*.

Les Médailles que nous donnons à la ſuite de celles de *COSSURA*, ont toutes eſté frappées par les habitants de l'iſle
marquées B. de Malte, en différents temps, & ſous différentes dominations, comme le prouve la différence des caractéres dont elles ſont chargées, Phéniciens d'abord, enſuite Grecs, enfin Latins; & l'auteur en tiroit les mêmes conſéquences que nous avons déja expoſées en parlant des Médailles de *COSSURA;* mais voicy ce qu'il adjoûtoit de particulier pour y trouver de même l'ancien nom de Malte, & pour en déterminer la ſignification. Il prétendoit que les trois caractéres Phéniciens gravez ſur quelques-unes de ces Médailles, eſtoient un K, & les ſuivants deux R R, auſquelles ſuppléant les voyelles E & A, on avoit le mot K E R R A. Voulant enſuite donner à ce nom Punique, une ſignification d'autant plus raiſonnable, qu'elle ſe rapporteroit davantage à l'Hébreu, dont on ſçait que les Phéniciens avoient emprunté une bonne partie de leurs mots & de leurs caractéres, il ſuppoſoit avec aſſez de vrayſemblance, que les Phéniciens, qui les premiers avoient abordé à Malte, l'ayant trouvée deſerte, ou n'entendant point le langage de ceux qui l'habitoient, l'avoient de leur chef nommée *KERRA*, par la même raiſon qui engage tous les jours les Navigateurs à donner aux pays

inconnus qu'ils découvrent, des noms qui répondent à la premiére idée qu'ils s'en forment : c'eſt ainſi, pourſuivoit-il, que dans le XV.e ſiécle les Portugais appellérent *MADERE*, cette Iſle de la mer Atlantique qu'ils trouvérent toute couverte de bois. Il ſe pourroit bien faire que par une raiſon toute contraire, les Phéniciens à qui l'iſle de Malte ne s'eſtoit préſentée que comme un rocher aride & tout pelé, luy euſſent donné en leur langue le nom de KERRA, comme qui diroit en Italien *la Calva;* car ſuivant l'analogie & les rapports que tous les ſçavants admettent entre l'Hébreu & le Phénicien, קרח *Keréach* dans la Langue Sainte eſt ſynonyme de *Calvus.*

Après avoir loué l'application & la ſagacité de l'auteur, on examina de plus près les caractéres Phéniciens qui ſe trouvent ſur ces anciennes Médailles de l'iſle de Malte, & on fut d'autant plus curieux de s'en aider pour y trouver ſon nom primitif, que quoyque l'étymologie du nom de Malte paroiſſe fort aiſée à trouver, cependant il ſemble que perſonne ne l'ait encore donnée au juſte. Bochart avoit fait la même remarque; *Melita unde dicatur nondum indicavit quiſquam, licet res videatur eſſe obvia.* Mais lorſque l'on fait réflexion qu'il en donne luy-même trois, & que de ces trois il y en a deux qui ſont également appuyées, & ſur-tout lorſque l'on vient à examiner les Médailles de Malte, que l'on nous préſente avec le Μελιτῶων & les trois lettres Puniques ou Hébraïques רלל, la choſe paroît encore indéciſe. Que *Malte*, en Grec Μελίτη, ait eſté ainſi appellée du nom d'une Nymphe chérie d'Hercule & mere d'Hyllus, Bochart a raiſon de rejetter ces ſortes de fables trop ordinaires aux Grecs; mais qu'elle ait pris ſon nom de מלט *malath* נמלט *melath, ſe réfugier,* parce que, ſelon Diodore, c'eſtoit une Colonie de Phéniciens qui la regardoient comme un réfuge, & s'y réfugioient en effet très-ſouvent, καταφυγὴν εἶχον ὑλιμοῦντα, rien de plus vrayſemblable; cependant Bochart en rapporte une ſeconde étymologie à laquelle il ſe rend, qui eſt que מלט *Meleth eſt cæmentum ex arena,* que *Malta* ſignifie la même choſe dans Pline, dans Palladius, dans le vieil Interpréte de Juvenal, &c. & qu'enfin Diodore nous apprend

Lib. 5.

Jerem. 45. 9.
L. 36. c. 26.
Lib. 5.

qu'à *Malta* toutes les maiſons eſtoient incruſtées de ce ciment. Il ſe peut fort bien que ceux qui ont donné à Malte le nom de Μελίτη, n'ayent penſé ni au réfuge, ni au ciment qui dans la ſuite a eſté tiré de l'iſle de Malte; car qui devinera au juſte les vûes de ſes premiers habitants, ou de ceux qui luy ont donné le nom de Malte? Retenons donc ſeulement que Malte eſt une Colonie des Carthaginois ou Phéniciens, voilà un fait très atteſté: ce qui augmente icy la difficulté, c'eſt le nombre des Médailles de cette Iſle, avec l'Inſcription en lettres Grecques, en lettres Hébraïques ou Puniques.

M. Fourmont l'aîné s'eſtant chargé d'en rendre bon compte dès la ſéance ſuivante, le fit ainſi. Ces Médailles, dit-il, doivent avoir eſté frappées avant les guerres des Romains avec les Carthaginois, & lorſque les Grecs & les Carthaginois ſe diſputoient le gouvernement de ces Iſles. Alors les habitants de Malte n'eſtant pas en état de ſe défendre, ne ſçavoient à qui ſe donner, & probablement ils tâchoient de conſerver leur liberté dans l'intérieur de l'Iſle, & leur commerce au dehors avec les uns & les autres; ſans doute que par politique ils mettoient ou laiſſoient ſur leur monnoye les deux Inſcriptions en même temps, Μελιτῶων en lettres grecques, & le mot inconnu qu'il s'agit de déterminer.

Dans le Mémoire préſenté à l'Académie, on prétend que la premiére lettre du mot eſt un *Quof*, & les deux autres deux *Reſch;* d'où l'on conclut qu'il y a *Kerra*, & qu'il vient de l'Hebreu קרח *calvum eſſe*, parce qu'apparemment l'iſle de Malte, lorſqu'elle fut trouvée, eſtoit ſans arbres, & paroiſſoit un rocher *aride & tout pelé.*

Il y a là, ſelon M. Fourmont, bien des fautes grammaticales. 1.° En ſuppoſant, avec l'auteur du Mémoire, que la premiére lettre fût un *Quof*, il n'eſt pas évident que les deux autres ſoient deux *Reſch*, & au contraire on ne les prendra jamais que pour deux *Lamed*, les yeux le décident trop poſitivement.

2.° Quand ce ſeroit deux *Reſch*, comment pourroit-on tirer ce mot de l'Hebreu קרח *calvum eſſe!* qu'eſt devenu le *cheth* de קרח? de plus, ſi l'on croit qu'il a eſté obmis, ne ſçait-on

ſçait-on pas que les Phéniciens & les Hébreux ne doubloient jamais le *Reſch*, & que quand même ils les auroient doublez, comme les Arabes, c'eſt une regle de tous ces peuples de retrancher le premier.

3.° Ce que l'on pourroit dire de plus favorable à ce ſyſteme, c'eſt que ſans s'arreſter à קרח *calvum eſſe*, on peut tirer le *Kerra* de קרר *quarar*, qui entr'autres ſignifications, a celle de *quies*, & reviendroit par-là au κεφαλὴ, la premiére étymologie de Bochart.

Mais tout cela eſt peu vrayſemblable, parce qu'on demandera toûjours, pourquoy d'un côté, le Grec Μελιτάων, & de l'autre, le terme que l'on ſuppoſe inconnu.

Les réflexions particuliéres de M. Fourmont ſont à cet égard, 1.° Que le terme Hébreu ou Phénicien doit répondre à celuy de Μελιτάων; le bon ſens le dicte, & l'auteur du Mémoire en convient; il faut donc que ce ſoit le nom Phénicien des Maltois, mais un nom, qui par les lettres caractériſtiques, autant que par la prononciation, réponde le plus qu'il eſt poſſible à celuy que les Grecs & les Latins luy ont ſubſtitué.

2.° Que ce nom ne vient ni de נמלט מלט *Refugium refugere*, ni de מלט *meleth maltha* ou *cæmentum*, car de ce que Malte a pû eſtre un réfuge pour les vaiſſeaux des Carthaginois, ce n'eſt pas une conſéquence que l'Iſle en ait pris ſon nom, puiſque cela peut luy avoir eſté commun avec beaucoup d'autres. De même, il ne nie point que les noms des lieux ne leur ayent quelquefois eſté donnez à l'occaſion de quelque qualité naturelle qui les diſtingue des autres; mais il eſt clair, adjoûte-t-il, que celuy de מלט *meleth*, n'eſt que de conjecture; ſur quoy il obſerve, que les noms de qualitez ou propriétez intérieures, comme l'avantage de tirer du ciment, en ſuppoſent d'autres plus anciens, & qui ſont communément donnez à la premiére vûe d'une Iſle, & que puiſque les Médailles propoſées ſont véritables, au jugement des connoiſſeurs, elles doivent marquer le nom que les habitants de Malte donnérent eux-mêmes à leur Iſle, d'autant plus que M. Fourmont le trouve dans le mot Phénicien qui y eſt gravé.

3.° Que le nom grec Μελιτωῶν nous avertit que les trois lettres Puniques ſont ſeulement trois initiales & caractériſtiques du terme Phénicien מלליום *Melaliens* ou *Malthois*, & prouve que la véritable étymologie n'eſtoit pas encore connuë. La voicy donc, telle que M. Fourmont la donne par la ſimple explication de ces trois lettres.

Premiérement, les deux derniéres ſont deux *lamed*, on n'en peut pas douter à l'inſpection.

En ſecond lieu, la premiére eſt un *mem;* dans tous les manuſcrits vulgaires, ſur-tout ceux qui nous viennent de l'Afrique, la figure du *mem* s'eſt toûjours faite d'une façon fort approchante de celle du Φ grec. Dans un des manuſcrits d'Alphrag qui eſt à la Bibliothéque du Roy, dans le manuſcrit de la Grammaire de Juda-Hiug qui eſt à l'Oratoire, & dont il aida luy-même autrefois le P. le Long à déchiffrer l'alphabeth pour la liſte des Grammairiens Hébreux ; dans M. Simon, on trouve par-tout de ces *mem*, tout ſemblables au *quof :* c'eſt donc un fait certain, que la premiére lettre de ce mot Phénicien, eſt un *mem*, comme elle ne peut véritablement eſtre autre choſe, ſi l'on admet que ce terme correſpond au Μελιτωῶν. Ces trois lettres מלל ſont donc les trois initiales & caractériſtiques de מלליום, & ſi cela eſt, le nom original & primitif de l'Iſle de Malte eſt מלית *mallit* ou le *phatah* prononcé vers l'*é mellit*, d'où il eſt clair que les Grecs en négligeant la double *l*, ΜΑ, ont formé leur Μελίτη; mais que ſignifie מלית *mellit! circumciſa* de l'Hebreu מלל, de même que מול *moul circumcidere, cædere herbam excindere, folia excidere*, qui eſt un terme fort uſité dans l'écriture.

Or, l'iſle de Malte a eu ce nom de מלית *melalit, mallit*, pour deux raiſons, ou parce qu'elle ſe trouvoit nuë & ſans arbres, propre ſeulement à certains grains qu'elle produit en abondance, comme le millet, le bled de Turquie, &c. ou, ce qui eſt l'opinion de M. Fourmont, parce qu'eſtant une eſpéce de rocher eſcarpé, les Phéniciens à la premiére vûe, l'appellérent מלית *malleth circumciſa*, terme auſſi commun chez eux, que l'idée de la circonciſion dans toute la Phénicie.

Quoy qu'il en ſoit, la lecture des trois lettres Phéniciennes ſur ces médailles de Malte eſt juſte, & le patronymique מלי׳ט *mellit*, tiré de מלי *melali*, dont les trois initiales ſont ſur ces médailles, eſt ſelon toutes les regles grammaticales.

ARTICLE IV.

Sur une Médaille d'Antoine & de Cléopatre, rapportée dans les Commentaires hiſtoriques de Triſtan.

UNE épithete ſinguliére donnée à Cléopatre ſur une Médaille, où elle eſt repréſentée au revers de Marc-Antoine, ayant engagé M. le Préſident Bouhier à conſulter M. de Boze, celuy-cy crut devoir communiquer à l'Académie les difficultez de ce ſçavant Magiſtrat, avec la réponſe qu'il ſe propoſoit d'y faire; & cet article a paru mériter une place dans l'Hiſtoire littéraire. Voicy comment s'explique M. le Préſident Bouhier.

« Permettez-moy, Monſieur, de recourir à vous au ſujet « d'une Médaille de Marc-Antoine & de Cléopatre, ſur laquelle « s'eſt exercé autrefois Triſtan en ſes Commentaires hiſtoriques, « *Tom. I. pag. 57.* C'eſt par rapport au titre d'ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ qui s'y trouve adjoûté au nom de Cléopatre, & qui aſſûrément n'eſt pas aiſé à expliquer. Occo, *pag. 30.* de ſon Recueil « de l'édition de 1600. a rapporté cette Médaille de la même « maniére, & peu après, une ſeconde preſque conforme, en cette « ſorte: ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑ. « Scaliger en ſes Notes ſur Euſébe, *pag. 267. édit. de 1706.* « paroît avoir eu ces Médailles en vûe, quand il a dit, *Cleopatra,* « *quæ cognominata eſt Ægyptiacè* Ὀσανοσωτειρα. Juſques-là il n'y « avoit eu aucun doute parmi les Antiquaires, ſur la maniére de « lire cette Légende; mais M. Spanheim, en ſon excellent Traité « *de Uſu & præſt. Numiſm. pagg. 418. 419. Tom. I.* de l'édition « de Londres, a prétendu que juſqu'à préſent on s'eſtoit trompé « dans la lecture de la Médaille de Triſtan, & qu'il y avoit ΘΕΑΣ « ΝΕΩΤΕΡΑΣ, comme on pouvoit s'en convaincre par l'inſpection de la Médaille même, qui eſt aujourd'huy au Cabinet «

» du Roy, ce qu'il avance ſur la foy de feu M. Vaillant, en ſon
» hiſtoire des Ptolémées. Or, il me paroît bien extraordinaire
» que ce dernier ait eu de meilleurs yeux que tant de ſçavants
» Antiquaires qui ont eu cette Médaille entre les mains, & qui
» eſtoient intéreſſez à y regarder de près, par la difficulté qu'ils
» trouvoient en l'explication de cette Médaille: cela me ſurprend
» d'autant plus, que je vois une différence bien grande entre ces
» deux maniéres de lire, & qu'il ne paroît pas naturel qu'on s'y
» ſoit ſi long-temps trompé. De plus, M. Vaillant, ſuivant que
» j'en juge par le rapport de M. Spanheim, ne parle que d'une
» Médaille, & Occo en rapporte deux, qui concourent à con-
» firmer l'OΣΣAN ΣΩTHPA: ainſi, quand l'une tomberoit,
» l'autre ſubſiſteroit toûjours. Vous ſeul, Monſieur, pouvez
» diſſiper mes doutes, ſoit par vos propres lumiéres, ſoit par un
» nouvel examen de ces Médailles, ſi elles ſe trouvent chez le
» Roy. Par ce moyen vous nous fixerez ſur la véritable maniére
» de les lire, & peut-eſtre qu'en les conſidérant avec de meilleurs
» yeux que tous les autres, vous y découvrirez des choſes qui leur
» auront échapé. Quoy qu'il en ſoit, je ſuis toûjours charmé, &c.

La réponſe de M. de Boze contient en ſubſtance:

Qu'Occo, Scaliger & Triſtan, ne ſont pas les ſeuls qui citent ou qui rapportent la Médaille de Cléopatre dont l'Inſcription BAΣIΛIΣΣHΣ KΛEOΠATPAΣ OΣΣAN ΣΩTHPAΣ, fait une ſi juſte peine à M. le Préſident Bouhier, que Goltzius l'avoit donnée avant eux, & que Nonnius ſon commentateur en avoit auſſi fait mention; mais que Goltzius, Nonnius, Occo, Scaliger & Triſtan ne doivent eſtre comptez à cet égard que comme un ſeul & même témoignage, & comme un témoignage très-ſuſpect.

Goltzius, plus habile graveur que bon antiquaire, deſſinoit tout ce qu'on luy préſentoit, & en groſſiſſoit indifféremment ſes recueils. De ſon temps, on ne faiſoit qu'ébaucher l'étude des Médailles antiques; on n'avoit pas encore acquis l'habitude d'y reſſuſciter, en quelque ſorte, les caractéres les plus éteints, ni de reſtituer des légendes entiéres ſur les plus petits fragments, par la comparaiſon d'une infinité d'autres plus nettes & mieux

conſervées : il les mettoit donc telles qu'elles luy paroiſſoient au premier coup d'œil, ou telles qu'on l'aſſuroit qu'elles eſtoient. De plus, comme ce ne fut auſſi que de ſon temps, que d'habiles graveurs commencérent à faire ces faux coins, dont aujourd'huy les nouveaux curieux ſont encore ſouvent la dupe, il leur a donné une confiance aveugle, comme on l'a remarqué en vingt occaſions eſſentielles. Nonnius, qui ne ſe connoiſſoit point du tout au métal, c'eſt-à-dire, qui ne s'eſtoit point appliqué à diſtinguer l'antique du moderne, & les différentes eſpéces de faux contre leſquelles on doit toûjours eſtre en garde, s'eſt contenté d'illuſtrer les deſſeins de Goltzius d'un ſçavant commentaire, & plus il trouvoit dans ces deſſeins de bizarrerie ou de ſingularitez, plus il eſtoit charmé d'y meſurer la fécondité de ſon imagination. Pour Scaliger, il tiroit parti de tout ce qu'il trouvoit cité, le ſuppoſant bon & bien lû. Occo inſcrivoit dans ſon catalogue, & ſans aucun examen, tout ce qu'il voyoit gravé ou cité ; & quant à Triſtan, qui avoit à la vérité quelque connoiſſance de l'antique, mais qui en avoit cependant beaucoup moins que de demangeaiſon de débiter à ce ſujet tous les traits d'une érudition bourſouflée, il faut dans les Médailles qu'il rapporte, faire une grande différence entre celles qu'il dit avoir vûës & examinées par luy-même, & celles qu'il emprunte, pour ainſi dire, des auteurs qui l'avoient précédé ; & c'eſt dans cette derniére claſſe qu'on doit placer ſa Médaille de Cléopatre ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ. Il n'en détermine ni la grandeur ni le métal, il ne dit point qu'il l'ait vûë, il ne dit pas même d'où il l'a tirée, on entrevoit ſeulement qu'Occo & Nonnius ſont ſes garants : mais, à en juger par le ſeul goût de la gravûre qu'il a miſe à la tête de cet article, & qu'on a rapportée icy tout exprès, * on voit que c'eſt un de ces coins modernes, dont il reſte encore dans le monde des copies ſans nombre, qui ne font plus illuſion à perſonne. Quelquefois ces faux coins ont eſté faits d'après l'antique, mais le plus ſouvent les fauſſaires n'eſtoient pas aſſez habiles pour en bien déchiffrer les Inſcriptions, & ne cherchant qu'à les rendre plus liſibles dans leur ouvrage, ils gravoient fort diſtinctement

* *Voyez la Planche de la pag. 157. marquée C.*

dans l'un, ce qui n'eſtoit point du tout dans l'autre; quelquefois auſſi, pour rendre leur nouvelle production plus recherchée, ils y mettoient de leur chef des choſes ſinguliéres qu'ils n'entendoient pas eux-mêmes. Enfin, tout ce que l'on a dit pour juſtifier l'épithéte ΟΣΣΑΝ, eſt ſi peu fondé, ſi malheureuſement imaginé, qu'en ſuppoſant un moment qu'il ſe trouvât une Médaille de Cléopatre indubitablement antique & bien nette, avec l'inſcription que Triſtan rapporte & s'efforce d'expliquer, il faudroit ſans difficulté l'attribuer à l'ignorance ou à la mépriſe de quelque Monetaire Latin de la ſuite d'Antoine, qui gravant néceſſairement à rebours ſur ſon coin, une Inſcription en langue Grecque, qu'il entendoit peu, y auroit mis ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ pour ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ, ou ſi vous voulez, pour ΘΕΑΣ Νεωτέρας ΣΩΤΗΡΑΣ; car indépendamment de ce que le mot ΟΣΣΑΝ n'eſt point un mot grec, & que ſuppoſé encore qu'il le fût, il ne formeroit aucune conſtruction, aucun ſens raiſonnable, entre les génitifs, au milieu deſquels il eſt placé; il eſt bon d'obſerver premiérement, que l'Inſcription ordinaire ΘΕΑΣ ΝΕΩΤΕΡΑΣ ou ΘΕΑΣ Ν ΣΩΤΕΡΑΣ, eſt préciſément du même nombre de lettres que le prétendu ΟΣΣΑΝ ΣΩΤΗΡΑΣ; & en ſecond lieu, que ce qui a d'abord occaſionné la mépriſe, c'eſt que ſur les Médailles antiques de ces temps-là, le Θ n'eſt point diſtingué du ſimple Ο par la ligne tranſverſale, que le Σ & l'Ε s'y repréſentent de même, le plus ſouvent ainſi Ɛ. & que cela eſt ſi commun, ſi connu, qu'on ne s'aviſe pas ſeulement d'en faire la remarque.

Il ne reſte plus qu'à rendre compte des Médailles de Cléopatre qui ſont au cabinet du Roy. Il y en a douze bien comptées, de différentes grandeurs & de différents métaux, c'eſt-à-dire, d'argent & de bronze, car on n'en connoît point en or; & de ces douze, il n'y en a que deux qui adjoûtent quelqu'épithéte au nom de Cléopatre, & à ſon titre de Reine. Elles ſont toutes deux très-liſibles, & ne forment aucune difficulté à des yeux un peu exercez. La premiére, eſt un Médaillon d'argent; on y lit tout au long l'Inſcription ſuivante ſans aucun abrégé,

autour de la tête de Cléopatre ΒΑΣΙΛΙΣΣΑ ΚΛΕΟΠΑΤΡΑ ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ, & cette tête de Cléopatre eſt coëffée en cheveux, ſoûtenus par le ſimple bandeau royal, & nullement voilée, comme celle de Triſtan; ſur quoy il faut encore obſerver, qu'il n'y en a aucune dans aucun cabinet qui ſoit ainſi voilée, telles que le ſont communément les Arſinoë & les Bérénices, d'après leſquelles la Médaille rapportée par Triſtan, pourroit bien avoir eſté copiée. La ſeconde Médaille de Cléopatre, eſt de petit bronze; la tête de la Princeſſe eſt toute ſemblable à celle du Médaillon d'argent, mais elle eſt ſans Inſcription, & on lit autour de la tête d'Antoine ces mots ΑΥΤΟΚΡΑΤΩΡ. ΘΕΑ ΝΕΩΤΕΡΑ, qui ſe rapportent également aux deux têtes repréſentées au revers l'une de l'autre.

ARTICLE V.

Sur une Inſcription Grecque envoyée de Malte.

AU mois de Décembre 1733. on envoya à M. le Cardinal de Polignac, Préſident de l'Académie, le deſſein de pluſieurs Monuments antiques, trouvez depuis peu dans l'iſle de Malte, & S. E. les communiqua à la premiére Aſſemblée.

Le plus remarquable de ces monuments, eſtoit un vaſe d'une forme ſinguliére, terminé en pointe, orné de feuillages, & ayant au-deſſous une inſcription Phénicienne de quatre lignes: nous en parlerons probablement plus au long dans quelqu'un des Volumes ſuivants, car M. l'Abbé Fourmont, qui eſtoit ce jour-là à l'Académie, en ayant examiné les caractéres avec attention, promit de les expliquer, & adjoûta que par la ſeule comparaiſon qu'il en faiſoit en luy-même, avec les caractéres Hébreux auſquels ils répondent, il entrevoyoit déja qu'il s'y agiſſoit d'une pêche de Corail entrepriſe par les Tyriens, & dans laquelle ayant eſté troublez par les Lydiens, ils avoient remporté ſur eux un avantage conſidérable, ſuivi d'une pêche heureuſe & tranquille.

A la ſuite de cette inſcription Phénicienne, eſtoit une inſcription Grecque, qui eſt celle dont il s'agit aujourd'huy; & voicy comment elle eſt diſpoſée dans l'original.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ
ΑΠΙΟΝΟΙ ΣΑΡΑΠΙΟΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ
ΗΡΑΚΛΕΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ

Les difficultez qui ſe préſentérent d'abord dans l'explication de la premiére ligne, quelque ſimple qu'elle paroiſſe, empêchoient de trouver dans la ſeconde aucun ſens raiſonnable; & ces difficultez ſembloient augmenter à meſure qu'on vouloit les approfondir.

Quel que ſoit, diſoit-on, le ſiécle où cette inſcription a eſté faite, il doit répondre au temps de la République Romaine, ou à celuy des Empereurs; la forme des caractéres ne permet pas de remonter au-delà. Du temps de la République, nous ne connoiſſons que la ſeule famille des *Jules* qui ait porté le ſurnom de *Céſar;* ſurnom ſi particulier, que quelque communs que ſoient ſouvent les plus bizarres d'entr'eux, on ne le trouve cependant dans aucun monument de familles Grecques ou Romaines, donné à d'autres qu'à celle des Jules.

Si l'Inſcription eſt du temps des Empereurs Romains, du temps que le nom de *Céſar* eſtoit pour eux un titre de puiſſance & de dignité, & le terme général dont on ſe ſervoit pour annoncer l'une & l'autre; il n'y a dans toute la ſuite de ces Céſars ou Empereurs Romains, aucun *Dionyſius,* ni aucun de ces mêmes Empereurs à qui nous ſçachions que les Grecs ayent donné le ſurnom de ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ. D'ailleurs, les ſurnoms, quelqu'honorables, quelque fondez qu'ils fuſſent, ne faiſoient point diſparoître le véritable nom, & ce n'eſt pas le propre de l'eſtime ou de la reconnoiſſance d'en laiſſer l'objet inconnu; il n'y avoit que les cas où par un raffinement de délicateſſe, les peuples voulant paroître rendre à leurs Souverains un culte ſuprême, les repréſentoient ſous la figure, le nom & les attributs des Divinitez mêmes; mais ce cas n'a point d'application à l'eſpéce

à l'eſpéce préſente, où il s'agit d'un ſimple fait, d'une ſimple Inſcription, où ce *DIONYSIVS CESAR,* loin d'eſtre l'objet d'aucun culte, eſt au contraire celuy qui rend un hommage ou des actions de graces à Hercule ſurnommé *ARCHEGETES.*

Toutes ces difficultez s'évanouirent à la premiére propoſition que quelqu'un fit de paſſer plus avant, & d'examiner ſi le nouvel embarras qu'on trouvoit dans le ſens de la ſeconde ligne, n'influoit point ſur la premiére, & n'eſtoit point occaſionné dans l'une & dans l'autre, par la confuſion des lettres, le dérangement ou la tranſpoſition de quelques mots. Auſſi-toſt, d'un conſentement unanime, & preſqu'au même inſtant, chacun lut ainſi l'Inſcription de ſuite :

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ ΚΑΙ ΣΑΡΑΠΙΟΝ ΟΙ ΣΑΡΑΠΙΟΝΟΣ ΤΥΡΙΟΙ ΗΡΑΚΛΕΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ.

DIONYSIUS ET SERAPIO SERAPIONIS FILII TYRII HERCULI DUCI.

Ce n'eſt pas toûjours rendre aux gens de Lettres, un ſervice auſſi léger qu'on ſe l'imagineroit bien, que de leur mettre ainſi ſous les yeux ces bagatelles impatientantes*, capables de rebuter les meilleurs eſprits, capables de leur en impoſer; & ce qui eſt pis encore, de les piquer quelquefois, au point de vouloir établir ſur de ſi foibles fondements, les édifices ruineux d'une érudition immenſe.

Quoy qu'il en ſoit, après la lecture de cette Inſcription, dont le ſens n'avoit plus rien d'obſcur ou d'équivoque, on ſe contenta d'obſerver qu'il n'eſtoit pas étonnant qu'Hercule, la principale Divinité de Tyr, y eût par excellence le ſurnom d'ΑΡΧΗΓΕΤΗΣ, *DUX, PRINCEPS,* mais qu'il eſtoit ſingulier qu'aucun hiſtorien n'en eût parlé, & que ce fût le premier des monuments de ce Héros, de ce demi-Dieu, que l'on eût

* Voyez les Mém. de l'Académie, *Tom. I. pag. 289.* de l'Hiſtoire. | Ibid. *pag. 319. & Tom. V. pag. 344.*

découvert avec une ſemblable épithete, tandis que Thucydide nous apprend qu'Apollon avoit dans l'iſle de Naxe un autel & un culte, ſous le titre particulier d'APXHΓETHΣ; que nous voyons que les anciens habitants de Taormina, originaires de Naxe, des débris de laquelle leur Ville avoit eſté formée, mettoient ſur leur monnoye, d'un côté la tête d'Apollon avec ce mot unique, APXAΓETA, ſuivant leur dialecte, & de l'autre, leur nom, TAYPOMENITAN, autour d'une lyre; & que l'on trouve dans des Inſcriptions du même temps,

Liv. 6. Sect. 3.

Goltzii Sicilia, Tab. IV.

Spon, Voyage de Grece.

ΑΠΟΛΛΩΝΙ ΑΡΧΗΓΕΤΕΙ.

ARTICLE VI.

Sur une Inſcription Latine découverte en Champagne.

LA France eſt pleine de Monuments antiques, & on y en découvre tous les jours qu'on avoit négligez, ou qu'on n'avoit point encore apperçus: telle eſt l'Inſcription dont M. Moreau de Mautour a communiqué à l'Académie une copie figurée, qu'il avoit priſe ſur l'original même.

Au-deſſus du village de Fontaines, à deux lieuës de Joinville, en remontant la Marne, & à quatre lieuës de S.t Dizier, en la deſcendant, on voit une grande pierre perpendiculairement élevée, comme une eſpéce de pyramide, haute d'environ 24. pieds, large à ſa baſe de 8. à 9. & allant en diminuant juſqu'en haut, où elle n'a que deux pieds & demy; épaiſſe de deux pieds à ſa baſe, & d'un pied en haut.

Cette pierre paroît brute, & n'avoir jamais eſté taillée; elle eſt toute d'une piéce, il y a ſeulement un délit au haut, & il en eſt tombé un morceau de quatre pieds de long. Au milieu de la hauteur de cette pierre, on lit ces mots, qui ſont bien gravez, quoyque le fonds ne ſoit pas trop uni:

VIROMARUS
ISTAT IL IF

Mille gens parloient de cette pierre étonnante, mais perſonne ne s'aviſoit de penſer qu'elle fût chargée d'une Inſcription. M. Moreau de Mautour l'eſtant allé voir avec le Curé de Fontaines & celuy de Joinville, l'examina de plus près; il apperçut des caractéres, & s'en eſtant mieux aſſûré avec ſa lunette, il parvint, avec le ſecours d'une grande échelle, à les lire & à les copier, comme nous venons de le rapporter. Les conjectures ſuivirent de près la découverte; M. de Mautour penſa que le mot VIROMARUS, qu'on ne trouve nulle autre part, pouvoit eſtre l'abrégé du nom de VIRIDOMARUS Prince d'Autun, & dont Céſar fait mention dans le ſeptiéme livre de ſes Commentaires. Il y eut auſſi un Viridomarus Roy des Gaulois Inſubriens, qui ſont aujourd'huy les habitants du Milanois; Marcellus le tua, & conſacra ſes dépouilles à Jupiter Férétrien. Mais on juge bien que c'eſt à celuy d'Autun que s'arrête conſtamment M. de Mautour, & il ne faut pas oublier de dire que ce qui le perſuade encore plus que VIROMARUS eſt l'abrégé de ſon nom, c'eſt premiérement, que ce mot, en l'endroit où il eſt écrit, remplit toute la largeur de la pierre, de maniére qu'en conſervant la groſſeur des caractéres, il eût eſté impoſſible d'y mettre une ſeule lettre de plus; & en ſecond lieu, que l'O qui commence la ſeconde moitié du nom de VIRIDOMARUS, eſt beaucoup plus gros qu'aucune des autres lettres, ce qu'il préſume avoir eſté fait exprès pour déſigner l'abbréviation.

A l'égard des lettres ISTAT IL IF, comme elles ne ſignifient rien par elles-mêmes, il faut, dit M. de Mautour, qu'elles ſoient initiales, c'eſt-à-dire, des commencements de noms ou de mots abrégez; &, ſelon luy, elles doivent naturellement ſe rendre ainſi: *Jovi STATori Ingentem Lapidem Inſcribi Fecit.*

La ſeule objection que l'on crut pouvoir faire à M. de Mautour, c'eſt que le VIRIDOMARUS à qui il attribue l'Inſcription, eſtant un Prince des Gaules, du temps que Céſar en faiſoit la conquête, il paroît extraordinaire, non ſeulement de

luy voir élever un monument de cette eſpéce en langue Latine, mais encore le conſacrer à une Divinité abſolument inconnue en ſon pays, *JOVI STATORI,* à Jupiter *Stator,* dont le culte eſtoit tout particulier aux Romains. Il parut donc que pour faire ceſſer la difficulté, il n'y avoit qu'à donner une époque tant ſoit peu moins ancienne à l'Inſcription, & qu'en la rapportant ſans aucun changement ni abbréviation, à un VIROMARUS Chef des Gaulois du temps, où devenus alliez de l'Empire, ils joignoient à ſes armées des corps de troupes conſidérables qu'ils commandoient eux-mêmes; alors il pouvoit, à l'exemple des Romains, adreſſer des vœux ou des actions de graces à Jupiter *Stator,* JOVI STATORI, & à tous les autres Jupiters honorez dans Rome, *Jovi Liberatori, Jovi Feretrio;* car c'eſt ainſi que l'on pouvoit encore expliquer les quatre derniéres lettres IL. IF.

ARTICLE VII.

Sur une Pierre gravée antique, trouvée à Rome en 1733.

OUTRE le grand nombre de Divinitez que les Payens adoroient pour ainſi dire en commun, chaque famille avoit encore ſes Dieux particuliers, que l'on nommoit Dieux *Lares* ou *Penates.* Il n'eſt pas néceſſaire de s'étendre icy ſur l'introduction & la multitude de ces Dieux; pluſieurs Auteurs en
M. Baudelot. ont traité, & entr'autres un de nos Académiciens, dans l'ouvrage qu'il a publié ſous le titre d'*Utilité des Voyages.* Il ſuffit de remarquer qu'anciennement il eſtoit deffendu d'avoir & d'honorer chez ſoy des Divinitez dont la religion dominante n'admettoit pas le culte; que dans la ſuite, non ſeulement on ſouffrit l'introduction de ces Dieux particuliers, mais qu'elle fut encore autoriſée par le gouvernement politique, puiſqu'une Loy des XII. Tables enjoignoit de célébrer les ſacrifices des Dieux Pénates, & de les continuer ſans interruption dans chaque famille, ſuivant que les chefs de ces mêmes familles l'avoient preſcrit. On ſçait auſſi que lorſque par le titre & les

droits de l'adoption, quelqu'un paſſoit d'une famille dans une autre, le Magiſtrat avoit ſoin de pourvoir au culte des Dieux qu'abandonnoit la perſonne adoptée. De-là, ſans doute, ce nombre infini de Divinitez que Pline croyoit ſurpaſſer celuy des hommes vivants: *Major cælitum numerus quàm hominum*, parce que chaque particulier avoit la liberté d'en choiſir autant que bon luy ſembloit: *Cum ſinguli quoque ex ſemetipſis totidem Deos faciant, Junones, Genioſque, &c.*

Quand on eſtoit obligé de voyager, on portoit communément avec ſoy quelque Divinité favorite, témoin l'endroit d'Apulée, où il nous apprend qu'en quelqu'endroit qu'il allât, il portoit & cachoit toûjours dans ſes hardes la ſtatuë de quelque Dieu: *Nam morem mihi habeo, quoquò eam, ſimulacrum inter loculos conditum geſtare.* Et il falloit que Cicéron craignît de trop fatiguer ſa Minerve dans le voyage, puiſqu'avant que de partir pour ſon éxil, il alla la dépoſer au Capitole.

Comme l'homme eſt naturellement inquiet de l'avenir, & empreſſé de le connoître, il n'eſt pas douteux que parmi les dieux Penates, il y en avoit qui rendoient, ou que l'on ſuppoſoit rendre des Oracles. On n'eſtoit pas toûjours à portée de conſulter les Oracles publics, on ne les conſultoit même que pour des affaires importantes, & il falloit pour cela bien des préparatifs, des ſoins, & de la dépenſe; au lieu que dans ſon Oratoire particulier, on pouvoit à tout moment, pour le moindre ſujet & à très-peu de frais conſulter le dieu Lare, à qui on attribuoit la même faculté: & ſi nous n'avons point d'autorité préciſe qui nous atteſte cet uſage, c'eſt que ce ſont ſouvent les choſes les plus ordinaires & le plus generalement pratiquées, dont on a négligé de nous tranſmettre le détail. Ainſi, une Médaille, une Inſcription, une pierre gravée, nous apprennent tous les jours des faits communs dans l'antiquité, que nous aurions toûjours ignorez ſans un tel ſecours; & c'eſt le cas particulier où nous nous trouvons.

Voicy le deſſein d'une Cornaline antique gravée en creux, qui fut déterrée à Rome en 1733. & dont l'empreinte fut

auſſi-toſt envoyée à M. de Boze, par M. le Marquis Capponi Académicien Honoraire-Etranger.

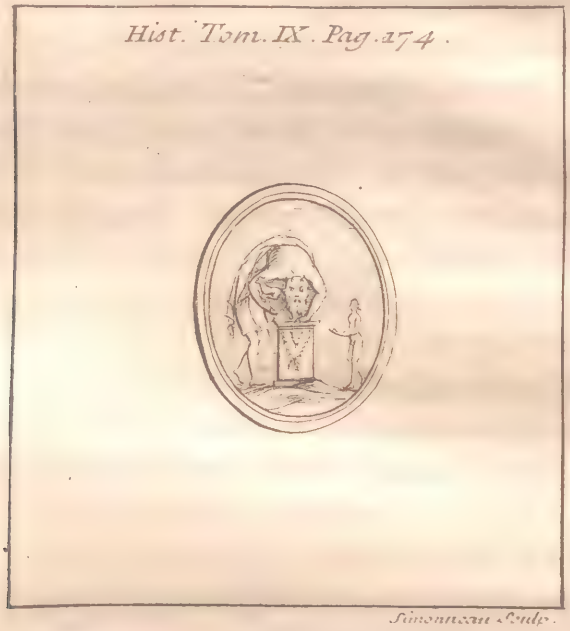

On y a repréſenté un autel, ſur lequel eſt une tête, ou pluſtoſt une eſpéce de maſque; plus loin, la figure d'un homme courbé, penchant & appuyant ſa tête, comme pour écouter, & tenant un petit animal, qui paroît un chevreau; ſur le devant, en face de l'autel, une femme debout.

Il eſt naturel de penſer que cette eſpéce de tête ou de maſque repréſente le Dieu qui eſtoit conſulté, & que l'homme que l'on voit dans l'attitude d'une perſonne qui écoute avec attention, eſt celuy qui attend la réponſe de l'Oracle. La femme qui ſe tient debout auprès de l'autel, paroît eſtre la conſultante. Le petit animal, quel qu'il ſoit, car il eſt aſſez difficile de le bien diſtinguer, eſt probablement la victime deſtinée à ce ſacrifice domeſtique. La femme tient encore à la main quelque choſe, que la petiteſſe de la pierre empêche de reconnoiſtre parfaitement; mais qui, ſelon toutes les apparences,

eſt quelqu'aromate ou matiére de ſuffumigation compoſée, qui entroit particuliérement dans les ſacrifices que l'on faiſoit pour l'interprétation des ſonges.

C'eſtoit auſſi principalement à l'occaſion des ſonges que l'on conſultoit les Oracles domeſtiques, non toutesfois, que ſelon l'importance de la matiére, ou la dignité des perſonnes, on ne conſultât ſouvent les Oracles publics; on peut lire ſur cela le ſeptiéme chapitre de Valére Maxime, qui ſemble y avoir voulu raſſembler la pluſpart des ſonges des perſonnages célébres, ſonges qui avoient tous eu leur accompliſſement, malgré les précautions qu'on avoit priſes pour l'éviter.

Les ſçavants n'ignorent pas qu'il y avoit des Dieux particuliers qui préſidoient aux ſonges, qu'on les appelloit *DII SOMNIALES*, & qu'il y avoit des miniſtres prépoſez pour leur culte. M. Spon dans ſes Mêlanges d'Antiquitez, rapporte une Inſcription qu'il avoit copiée à Florence, dans le Palais des Strozzi, où il eſt parlé du culte d'Hercule, comme d'un Dieu qui préſidoit au ſommeil, c'eſt-à-dire aux ſonges.

CVLTORES HERCVLIS SOMNIALIS.

Il eſt peut-eſtre difficile de déterminer par quelle raiſon les anciens croyoient qu'Hercule préſidoit au ſommeil ou aux ſonges; il n'en eſt pas moins certain qu'ils le croyoient, & qu'on envoyoit les malades dormir dans ſes temples, pour y avoir en ſonge quelqu'agréable préſage du reſtabliſſement de leur ſanté.

Quoyqu'on ait obſervé que la femme repréſentée ſur cette Cornaline, eſt la perſonne conſultante, & que l'homme attentif à recueillir la réponſe de l'Oracle, en eſtoit le miniſtre; rien n'empêcheroit de croire que c'eſt l'homme luy-même qui interroge le dieu Lare, & que la femme eſt celle qui luy preſcrit la nature & les cérémonies du ſacrifice; mais, à la ſeule exception des Veſtales, on ne trouve nulle part que les femmes fuſſent chargées d'aucune ſorte de miniſtére dans les choſes ſacrées.

Gabriel Simeoni, dans ſa Deſcription de la Limagne d'Auvergne, dit que de ſon temps on conſervoit encore au château de Polignac en Vélay, une tête de jeune homme couronnée de rayons, de quatre à cinq pieds de circonférence, en pierre bleuâtre, avec une grande bouche ouverte; ce qui le perſuade que ce n'eſt pas ſans fondement que la tradition du pays porte qu'elle a autrefois rendu des Oracles. Or, cette tête miſe ſur un autel, comme elle l'eſtoit ſans doute, reſſemble aſſez au maſque repréſenté ſur notre Cornaline, & en peut confirmer l'explication.

ARTICLE VIII.

Sur une Couronne trouvée dans l'Iſle de Ré.

AU mois de May 1731. M. Bompar, Médecin de l'hôpital royal militaire de l'Iſle de Ré, adreſſa à M. de la Barre, le deſſein d'une Couronne qu'on y avoit trouvée depuis peu en creuſant les fondements d'un bâtiment nouveau pour le Gouverneur de l'Iſle; qui avoit auſſi toſt envoyé la Couronne même à M. d'Angervilliers Miniſtre & Secretaire d'Eſtat. Elle n'eſt que de cuivre, mais on y remarque en quelques endroits les reſtes d'une aſſez belle dorure. Ses fleurons conſiſtent en quatre fleurs-de-lys, & quatre triangles renverſez, dont les trois lignes ſont un peu courbes en dedans; huit pierres enchâſſées ſous les fleurons, ornent le cercle, ſi néantmoins on peut donner le nom de cercle au corps de cette Couronne, qui conſiſte en deux lames convexes, & qui eſtant l'une & l'autre aſſez larges au centre, ſe rétréciſſent peu à peu juſqu'aux extrémitez où elles ſe joignent. La principale des huit pierres, eſtoit une turquoiſe enchâſſée au milieu qui poſoit ſur le front: les ſept autres n'eſtoient que des criſtaux fort gaſtez par la rouille, & M. Bompar avoit obſervé qu'une partie du crane du défunt, eſtoit comme maſtiquée au cercle de la Couronne qu'on luy avoit miſe après ſa mort.

M. de la Barre, en communiquant cette découverte à l'Académie,

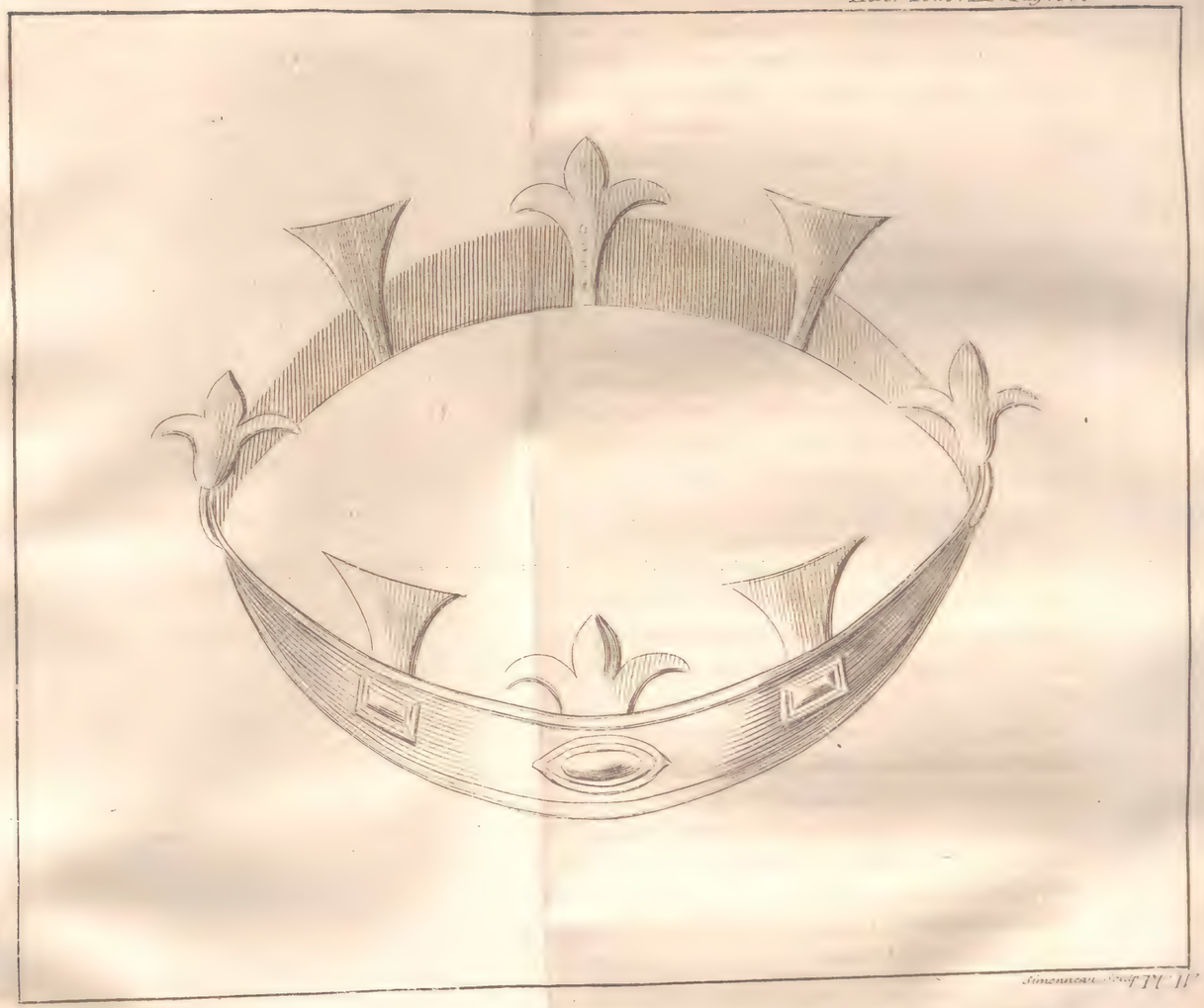

l'Académie, y joignit diverſes obſervations, dont quelques-unes ſont de M. Bompar, qui luy marquoit entr'autres, qu'un Officier de l'Eſtat-Major de l'Iſle de Ré, croyoit que c'eſtoit la couronne d'Hunold Duc d'Aquitaine, qui ſe retira l'an 745. dans l'Iſle de Ré, où il embraſſa l'état monaſtique, après avoir laiſſé le Duché à ſon fils Gaïfre jeune Prince de dix-huit à vingt ans. Cette retraite d'Hunold eſt avérée; mais on ſçait auſſi, remarque M. de la Barre, qu'après la mort de Gaïfre, arrivée en l'année 768. Hunold quitta ſon Monaſtére, & reprit le Duché; que l'année ſuivante Charlemagne ſe ſaiſit de ſa perſonne; qu'il s'échappa deux ans après, & que de Rome où il avoit fait quelque ſéjour, s'eſtant rendu auprès de Didier Roy des Lombards, il périt malheureuſement l'an 774. à Pavie, où le peuple le lapida quelque temps avant que cette ville ſe rendît à Charlemagne.

M. Bompar adjoûtoit, qu'un autre Officier diſtingué dans la Marine, jugeoit cette Couronne un peu plus ancienne, & la rapportoit à Eudes pere d'Hunold, mort paiſiblement l'an 735. & vrayſemblablement inhumé avec la Couronne qu'on a trouvée. M. de la Barre embraſſe ce dernier ſentiment, & le fortifie par les deux remarques ſuivantes.

Premiérement, il eſt certain qu'Eudes avoit fondé un Monaſtére dans l'Iſle de Ré, de concert avec Valtrude ſa femme, & qu'il y fut inhumé. Les PP. Benedictins, qui viennent de donner au public une nouvelle hiſtoire du Languedoc, ont rapporté dans les preuves pag. 86. une Charte de Charles le Chauve, de l'an 845. où on lit ces mots, *Monaſterium de Rodi Inſulâ, quod olim in honorem Beatæ Mariæ ædificavit* LUDO (c'eſt une faute du copiſte, qui devoit écrire EUDO) *Aquitaniæ Dux cum uxore ſuâ bonæ memoriæ Valtrudâ, Valchigiſi Ducis, de noſtrâ progenie, filiâ, & ubi prædictus* LUDO *ſepultus eſt.* EUDO

En ſecond lieu, il ſemble que bien qu'Eudes n'eût que le titre de Duc, on n'a pû ſe diſpenſer de l'inhumer avec une Couronne, dans un temps où l'on portoit juſques dans le tombeau les marques des dignitez dont on avoit eſté revêtu,

puiſqu'il avoit ſinguliérement le droit de porter la Couronne. Et à ce ſujet on peut rappeller ce qui a déja eſté dit dans le premier volume de l'Hiſtoire de l'Académie pag. 162. que Chilperic II. & Rainfroy Maire du Palais, envoyérent une couronne à Eudes avec d'autres préſents, pour l'engager à ſe joindre à eux contre Charles Martel.

On convint alors dans la Compagnie, que le mot *Regnum* employé par Frédégaire que l'on avoit cité, devoit ſe prendre pour une Couronne d'or ornée de pierres précieuſes, & l'on douta ſeulement ſi le préſent d'une Couronne eſtoit une reconnoiſſance de la ſouveraineté & de l'indépendance de celuy à qui on l'envoyoit. Tout ce qui avoit pû faire naître cette penſée, devoit en effet paroître bien équivoque; mais peut-eſtre trouvera-t-on que la ſouveraineté d'Eudes eſt un peu mieux prouvée par un endroit de la Charte déja citée, où Charles le Chauve ayant dit qu'Hunold & Gaïfre avoient joui du Duché d'Aquitaine après la mort d'Eudes, adjoûte cette eſpéce de réſerve, qu'ils en furent Ducs *nomine tamen Francorum Regum*, comme s'il avoit voulu dire qu'Eudes en avoit eſté Duc indépendant.

Si l'on admettoit cette conjecture, on n'auroit pas de peine à découvrir le motif de la guerre que Charles Martel ſe preſſa de porter en Aquitaine, dès qu'il ſçut qu'Eudes eſtoit mort. Il l'auroit fait pour obliger le nouveau Duc à reconnoiſtre la ſouveraineté de nos Rois, comme ſon pere l'avoit reconnue autrefois, avant que Chilperic luy envoyât une Couronne. Et ſi l'on demandoit pourquoy le même Charles avoit ſouffert qu'Eudes jouît d'une indépendance qu'il n'avoit acquiſe que dans un temps de troubles & de guerre civile, il ſeroit aiſé de répondre que ce Duc s'eſtoit détaché des intéreſts de Chilperic, & que par conſéquent il avoit traité avec Charles avant que Chilperic conſentît que le même Charles devînt Maire de ſon Palais. Les hiſtoriens diſent qu'Eudes avoit alors abandonné Chilperic.

On ne connoît point d'autre femme d'Eudes que Valtrude, qui eſtoit proche parente de Charles Martel; cependant elle

pouvoit n'eſtre que ſa ſeconde femme, & la mere d'Hatton ſeulement. Ce qu'il y a de certain, c'eſt qu'Hunold voulant recommencer la guerre en 745. fit crever les yeux à Hatton. Il ne ſeroit pas étonnant après cela, qu'en conſidération d'une nouvelle alliance avec Eudes, Charles Martel eût conſenti de luy laiſſer la Souveraineté, & qu'il n'eût pas voulu ſouffrir qu'Hunold en jouît après luy.

Quoy qu'il en ſoit, la Couronne, à l'occaſion de laquelle on a fait ces réflexions, ne reſſemble à aucune de celles que D. Bernard de Montfaucon a fait deſſiner, & que l'on trouve dans le premier volume des Monuments de la Monarchie Françoiſe; elles n'ont point comme celle-cy, les triangles renverſez, qui la rendent ſinguliére: mais on voit quatre fleurs-de-lys toutes ſemblables, à la Couronne de Frédegonde ſur ſon tombeau de l'Abbaye S.t Germain des Prez, qui, au ſentiment du même Pere, eſt un monument original & du temps.

ARTICLE IX.

Sur quelques Tombeaux trouvez dans l'Egliſe Paroiſſiale de Chaſtenay.

EN creuſant dans le Chœur de l'Egliſe Paroiſſiale de Chaſtenay ſous Baigneux près de Sceaux, on trouva dix à douze Tombeaux de plaſtre, dans chacun deſquels il y avoit au moins un pot de terre griſe à petites bandes rouges, rempli de cendres & de charbon; il y en avoit quelquefois trois ou quatre, & quelquefois auſſi une petite fiole. On trouva de ſemblables pots dans d'autres cercueils qui ſont dans l'ancien Cimetiére de la paroiſſe, éloigné du village d'environ un demy-quart de lieuë. M. de Clairambault Généalogiſte des Ordres du Roy, dont on connoît le goût pour tous les Monuments de noſtre Hiſtoire, communiqua à la Compagnie un de ces pots. Il y joignit une placque de cuivre avec ſa boucle, qu'on avoit trouvée ſur l'os d'un bras qu'elle avoit carié, & teint du vernis qui ſe forme ſur ce métal. Il a conſervé les deſſeins de toutes ces piéces, & les plans des

lieux où l'on a trouvé ces tombeaux. Il demandoit à quel uſage ces fioles & ces pots eſtoient deſtinez, à quel temps il falloit renvoyer cet uſage, & quand a commencé celuy d'enterrer dans les Egliſes indifféremment toutes ſortes de perſonnes. On répondit à ces différentes queſtions,

1.° Que Jean Beleth, qui vivoit dans le XII.e ſiécle, & dont on a un Traité ſur les cérémonies de l'Egliſe, parle de l'uſage de mettre de l'eau benite, du charbon & de l'encens dans les tombeaux, comme d'une choſe commune en ſon temps. Lorſque le corps du défunt a eſté mis dans la ſépulture, *iſthic*, dit cet auteur, *aqua apponitur benedicta, ac prunæ cum thure.* Il adjoûte que l'eau benite eſt pour empêcher que les demons n'approchent du corps; l'encens, pour en éloigner la mauvaiſe odeur, & les charbons, pour déſigner que ce terrein ne doit plus ſervir aux travaux ordinaires.

2.° Que cet uſage commençoit à ne plus eſtre ſi général du temps de Guillaume Durand Evêque de Mende, mort en 1286. puiſqu'il remarque qu'on ne l'obſervoit plus qu'en quelques lieux: *Deinde ponitur cadaver in ſpelunca, in qua in quibuſdam locis ponitur aqua benedicta, & prunæ cum thure.*

3.° Qu'il en eſt de même de la coûtume d'enterrer dans l'Egliſe ou dehors. J. Beleth décide abſolument qu'il n'y a que les corps ſaints, ou réputez tels, qui doivent eſtre enterrez dans l'Egliſe: *Certe nullum corpus in Eccleſia debet ſepeliri, niſi ſint corpora ſanctorum Patrum qui dicuntur Patroni, id eſt defenſores; ipſi enim meritis ſuis totam patriam defendunt. Sed cæteri circa Eccleſiam debent ſepeliri.*

Cap. 159.

3.° Que Guill. Durand a un peu plus étendu cette permiſſion: *Sane non debent paſſim omnes intra Eccleſiam ſepeliri;* & un peu plus bas, *Nullum ergo corpus debet in Eccleſia aut prope altare, ubi corpus Domini & ſanguis conficitur, ſepeliri, & niſi corpora ſanctorum Patrum qui dicuntur Patroni, id eſt defenſores, qui meritis ſuis totam defendunt patriam, & Epiſcopi, Abbates & digni Preſbyteri, & Laici ſummæ ſanctitatis .... Sed cuncti debent circa Eccleſiam ſepeliri, puta in atrio aut in porticu, aut exedris ſive voltis Eccleſiæ exterius adhærentibus, aut in cœmeterio.*

Durand, lib. 1. cap. 5. n.° 12.

FAÇADE DE L'EGLISE DE L'ABBAYE ROYALE
de la Madelaine de Chateaudun.

Simonneau Sculp

On peut conclurre de ces paſſages, que du temps de J. Beleth à celuy de G. Durand, c'eſt-à-dire, du XII.e ſiécle à la fin du XIII.e ces uſages de n'enterrer dans l'Egliſe que les corps des Saints, & de mettre dans les tombeaux des charbons & de l'encens, avoient déja un peu changé; mais que cependant ils ſubſiſtoient encore en partie. Ainſi, ſans eſtre obligé de remonter juſqu'aux premiers ſiécles du Chriſtianiſme, on peut dire que les pots dans leſquels on trouve des charbons & des reſtes d'aromates, peuvent eſtre d'un temps bien poſtérieur, même du XIII.e ou XIV.e ſiécle. Tels ſont ceux qui furent trouvez dans le Tombeau de Philippe fils de Louis le Gros, mort en 1161. dans l'Egliſe de N. Dame; ceux qu'on a trouvez à Cocherel près d'Evreux, & quantité d'autres.

Pour l'eſpéce de fermoir ou agraphe avec ſa boucle, il y a apparence que c'eſt un reſte de reliquaire mis au bras d'un Prêtre, ou peut-eſtre une portion de quelqu'un de ſes ornements ſacerdotaux.

DESCRIPTION

Des Figures qui ſont ſur la façade de l'Egliſe de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Chaſteaudun.

LA façade de l'Egliſe de l'Abbaye Royale de la Magdeleine de Chaſteaudun eſt ornée de ſtatuës anciennes, que la tradition du pays aſſûre eſtre du temps de Charlemagne. Il y avoit lieu d'eſpérer que le ſçavant & laborieux Auteur *des Monuments de la Monarchie Françoiſe*, les inſéreroit dans ſon ouvrage; mais il nous a aſſûrez que quelques inſtances qu'il ait faites pour qu'on luy envoyât les deſſeins de ces figures, l'impoſſibilité de trouver ſur les lieux quelqu'un d'aſſez intelligent, & plus encore l'état malheureux où cette Ville a eſté réduite par l'incendie qui la conſuma preſqu'entiérement en 1723. ont eſté cauſe qu'il n'a pû les donner au Public. Une nouvelle circonſtance engagea M. Lancelot à y faire un voyage exprès Au mois d'Avril 1733.

avec un Deſſinateur; on parloit de démolir la façade & une partie du bâtiment: il eſtoit même à craindre qu'avant le temps déterminé, une vieille tour qui eſt jointe & comme appuyée ſur cette façade, ne l'écrasât par ſa chûte.

On ne peut douter que Châteaudun ne ſoit une Ville très-ancienne; indépendamment des grands chemins ou voyes Romaines, qui venoient de Chartres & du Mans dans cette Ville, & dont les reſtes s'appellent encore *chemins de Céſar,* le nom Gaulois de *Dun* eſt une preuve de ſon antiquité, *Dunum, Dunenſe Caſtrum.*

Elle eſtoit conſidérable dans les premiers temps de noſtre Monarchie, puiſqu'elle fut honorée du titre de Siége Epiſcopal
En 497. ſur la fin du v.e ſiécle, conjointement avec Chartres. Saint Solenne élû Evêque de cette derniére Ville, s'eſtant retiré dans une ſolitude à la premiére nouvelle qu'il eut de ſon élection, S.t Aventin ſon frere fut mis à ſa place. Les peuples ayant enſuite découvert S.t Solenne dans ſa retraite, ils l'obligérent à venir prendre le gouvernement de ſon Egliſe, & S.t Aventin fut envoyé à Châteaudun pour y faire les fonctions d'Evêque. Cet établiſſement d'une eſpéce de Siége Epiſcopal à Châteaudun en la perſonne d'Aventin, ſervit dans la ſuite de prétexte à un certain Promotus pour ſe faire nommer à cet Evêché par le Roy Sigebert; mais Pappole Evêque de Chartres s'y oppoſa, & les Peres du Concile aſſemblé à Paris en 573. prononcérent qu'il ne devoit point y avoir d'Evêque particulier à Châteaudun.

On voit par pluſieurs paſſages de Grégoire de Tours & d'autres Hiſtoriens contemporains, que cette Ville avoit un Comte ou Gouverneur, qu'elle avoit donné ſon nom à un pays, *Pagus Duniſus,* & que ſes peuples eſtoient puiſſants. Lorſqu'en 587. Childebert ſecond & Gontran partagérent les Eſtats de Sigebert, les châteaux de Dun & de Vendôme, le tiers de la ville de Paris, avec des portions des pays d'Eſtampes & de Chartres, échûrent à Gontran. Childebert eut Meaux, deux parts de Senlis, Tours, Poitiers, Avranches, Aire, S.t Lizier de Conſerans, Bayonne & Albi. Tout cela prouve que Châteaudun figuroit avec les meilleures Villes du Royaume.

Sous la ſeconde Race, Châteaudun fut dans la même conſidération ; nous avons des monnoyes de Charles le Chauve, frappées à Châteaudun, *DUNO CASTRO*. Quand il ſe forma autant de Seigneurs dans le Royaume, qu'il ſe trouva de Gouverneurs aſſez puiſſants & aſſez accréditez pour s'emparer des Villes & des pays qui leur avoient eſté confiez, le nouveau Comte de Blois joignit à ſon Eſtat le Dunois & ſa Capitale. Thibauld le Tricheur y fit bâtir un château ; on voit encore une partie de ſon enceinte & de la fortereſſe qu'il y éleva. En même-temps le Vicomte ou Gouverneur de la Ville s'en appropria le domaine particulier. Le dernier incendie a renverſé le palais ou château de ces Vicomtes, qu'on appelloit la Vicomté. Ces Vicomtes ou Seigneurs de Châteaudun s'arrogérent auſſi le droit de battre monnoye ; *la monnoye Dunoiſe* eſt ſouvent citée dans les titres, & il s'eſt conſervé dans les cabinets pluſieurs piéces qui ont pour légende *CASTRI DUNI*, ou *VICECOMES CASTRI DUNI*.

Entre les différentes Egliſes que cette Ville renferme, la plus ancienne, ſans contredit, eſt celle de l'Abbaye Royale des Chanoines Réguliers. Il eſt très-vrayſemblable que c'eſtoit celle où S.t Aventin avoit établi ſon ſiége Epiſcopal. Elle a conſervé toutes les prérogatives ordinairement attachées à la principale Egliſe d'une Ville ; elle eſt encore la paroiſſe du château, quoyque depuis plus de cinq cens ans il ſe ſoit établi deux paroiſſes, ſur leſquelles il faut paſſer pour aller de l'Abbaye au château. M. Lancelot a vû un titre de 1148. par lequel Thibauld Comte de Blois confirme à cette Abbaye le privilége que ſes prédéceſſeurs luy avoient accordé, de pouvoir ſeule recevoir les ſerments qui ſe prêtoient ſur les Reliques, & les épreuves par l'eau & par le fer qui ſe faiſoient alors, excluſivement à toute autre Egliſe de la Ville. Elle fut premiérement dédiée à la Sainte Vierge, on pourroit en rapporter pluſieurs preuves ; mais on ne ſçait en quel ſiécle elle a changé cette premiére Patrone pour S.te Marie Magdeleine, dont à préſent elle porte le nom. On ſçait ſeulement que juſqu'en 1131. elle fut deſſervie par des Chanoines Séculiers, à qui le Pape Innocent II. ſubſtitua cette année-là

des Réguliers, qui s'y ſont maintenus avec édification depuis ſix cens ans.

Nous avons déja dit que la tradition veut que Charlemagne en ait eſté le reſtaurateur. Cette tradition ſe trouve confirmée non ſeulement par le témoignage de différents auteurs, mais encore par les armoiries de cette Egliſe, qui ſont une aigle à deux têtes, ou aigle Imperiale: non toutesfois que l'aigle Imperiale ou à deux têtes, ait eſté de tous les temps, ou, pour parler plus exactement, que dès l'introduction des armoiries, elle ait formé celles de l'Empire. Quelques auteurs veulent que ce ſoit Charles-Quint qui ait commencé à la prendre; ils ſe trompent, on la trouve ſur des ſceaux de l'Empereur Frederic IV. en 1459. & peut-eſtre même de l'Empereur Sigiſmond ſon prédéceſſeur: mais l'aigle Imperiale de l'Abbaye de la Magdeleine eſt encore inconteſtablement plus ancienne; M. Lancelot a vû l'original d'une tranſaction entre l'Abbé & les Chanoines de cette Egliſe, & le Maître & les Freres de la maiſon de Saint Lazare de la même Ville, où le ſceau de l'Abbaye eſt un Ecu chargé d'une aigle à deux têtes. Le P. Meneſtrier a fait mention de ce ſceau, & convient que *c'eſt la plus ancienne aigle à deux têtes qu'il ait vûe en armoiries.* Il adjoûte que *l'Abbaye de la Magdeleine eſt tenue fondée par Charlemagne, & qu'il y a ſur la porte des figures que l'on croit eſtre de cet Empereur,* &c. L'aigle Imperiale ſe voit encore ſur un ancien benitier, où ſont ſculptez des ornements qui paroiſſent avoir plus de trois cens ans; & on la retrouve en différents endroits des plus vieux bâtiments de la dépendance de l'Abbaye. Quelle autre raiſon en pourroit-on donner que la vérité de la tradition, qui porte que Charlemagne en eſt, ſinon le fondateur, du moins le reſtaurateur & le principal bienfaiteur? Elle ne peut avoir pris cette aigle ni des Comtes de Blois & de Champagne, ni de la maiſon de Châtillon ſur Marne qui leur a ſuccedé, ni de celle des Vicomtes de Châteaudun. Tous ces Seigneurs avoient des armes très-différentes.

Heineccius, de Sigill. pag. 1. cap. 9. p. 113.

Origine des ornements des Armoiries, ch. 17. pag. 428.

L'Egliſe de la Magdeleine de Châteaudun a ſouffert pluſieurs changements; elle avoit autrefois 15. à 20. toiſes de longueur

plus

Figures du Portail de l'Eglise de l'Abbaye Royale de la Madelaine de Châteaudun.

plus qu'à préſent. Le 22. Juillet 1500. il en tomba une moitié qui n'a eſté rétablie qu'en partie. Elle avoit une autre Egliſe ſoûterraine, que l'on croit avoir ſervi aux premiers Chreſtiens. On en découvrit en 1710. le rond-point avec des vitraux, à plus de 45. pieds ſous terre. Il n'en reſte plus qu'une Chapelle en état de ſervir, tout le reſte a eſté comblé. Ce qui s'eſt conſervé de plus entier de l'ancienne Egliſe ſupérieure, c'eſt la façade qui regarde le Nord: la plus grande partie du reſte a eſté rebâtie en différents temps. Cette façade a trois portes; le terrein des environs, qui s'eſt élevé par ſucceſſion de temps, en a enterré une partie. Il n'y a plus que la principale porte du milieu qui ſoit ouverte; elle eſt auſſi la ſeule qui ait un ceintre chargé de figures en petit. A droite en entrant, on a repréſenté le Paradis, où des Anges tranſportent des ames. A gauche, l'Enfer eſt déſigné par des dragons & différents monſtres hideux, qui tiennent dans leurs griffes ou dans leurs gueules d'autres figures.

C'eſt au-deſſus de cette porte principale & ſur les piliers, qui d'eſpace en eſpace ſoûtiennent cette façade de l'Egliſe, que ſe voyent les figures que M. Lancelot a fait deſſiner, & dont il a donné la deſcription à l'Académie. En 1733.

La premiére qui ſe trouve à côté du ceintre, à droite en entrant dans l'Egliſe, porte un ſceptre. Ce ſceptre n'eſt pas à ſimples tréfles, mais il eſt touffu comme celuy du Roy Childebert ſur le portail de l'Abbaye de S.t Germain des Prez. Elle a un bonnet aſſez ſemblable à celuy qu'on voit ſur des monnoyes de Charlemagne, & ſur des figures qui ſont aux portails de S.t Denys; elle a les cheveux longs, une *chlamyde* ou manteau retrouſſé ſur l'épaule droite. A ſa ceinture pend une épée à groſſe poignée, & dont le fourreau paroît garni d'ornements: enfin elle foule aux pieds un dragon. N.° 1. Le Blanc, *pag.* 92. Elle a 6. pieds 3. pouces de haut.

La figure qui eſt de l'autre côté du ceintre, porte auſſi un ſceptre dans ſa main droite, mais ce ſceptre eſt plus ſimple; c'eſt un ſimple fleuron à trois feuilles qui le termine, & ces feuilles ſont longues & étroites. Elle tient de la gauche ſon N.° 2.

épée dans son fourreau, la pointe embas. Sa *chlamyde* ou manteau est attachée par une boucle, & relevée sur les deux bras. Elle n'a pour tout ornement de tête que ses cheveux tressez, qui descendent par derriére sur ses épaules.

Elle a 5. pieds 9. pouces de haut.

N.° 3. Au-dessus de la plinthe qui coupe cette partie de la façade; sont placées quatre autres figures. Celle qui est numerotée 3. porte une couronne, sur laquelle on voit des tréfles. De sa main droite elle tient une épée nue la pointe en haut, & de la gauche, le fourreau. Elle a de longs cheveux qui flottent sur ses épaules, point de chlamyde, mais un habit serré comme une tunique, & dont les manches sont très-étroites. Elle a des éperons dont les molettes sont quarrées.

Elle a 7. pieds.

N.° 4. La quatriéme a un sceptre un peu moins touffu que la premiére, mais aussi plus garni que celuy de la seconde. Le dessus de la tête a esté endommagé par le temps. On n'y voit aucune trace de couronne, de diadéme ou de bonnet. Son habit n'est point fait en chlamyde, il est assez serré, les manches en sont cependant larges; elle a aussi des éperons.

Elle a 7. pieds 2. pouces.

N.° 5. La cinquiéme doit représenter un Evêque; on distingue facilement sa chasuble, son bâton pastoral qu'il tient de la main gauche, & dont il enfonce le bout dans la gueule d'un diable qu'il a sous ses pieds; la main droite est rompue: son ornement de tête ressembleroit plustost à un diadéme qu'à une mitre. M. Lancelot, qui l'a fort examiné, doute qu'il y ait jamais eu autre chose que ce qu'on y voit à présent; si c'est une mitre, il faut convenir qu'elle est singuliére.

Elle a 6. pieds 4. pouces.

N.° 6. La sixiéme figure représente un homme qui tient de ses deux mains une hache d'armes qu'il appuye sur l'épaule droite. Il a un bonnet bordé d'un ourlet, ressemblant assez à un diadéme. Il n'a point de chlamyde. Les manches de sa tunique sont un peu plus larges que celles de la quatriéme figure. Il porte aussi des éperons. Voilà donc trois de ces figures qui en ont. La mode s'estoit introduite dès la premiére Race, d'avoir des ceinturons & des fourreaux d'épées garnis d'or & de pierreries, des

Elle a 7. pieds 6. pouces.

éperons d'or, des habits riches & recherchez. Sous Charlemagne, ce luxe avoit paſſé juſqu'aux Eccléſiaſtiques. Louis le Débonnaire ayant travaillé à la réforme du Clergé, par les Reglements qui furent publiez dans l'Aſſemblée d'Aix-la-Chapelle, en 817. le Clergé ceſſa de porter ces parures étrangéres, comme le dit l'Aſtronome hiſtorien de ce Prince : *Denique tunc cœperunt deponi ab Epiſcopis & Clericis cingula balteis aureis & gemmeis cultris onerata, exquiſitæque veſtes, ſed & calcaria talos onerantia relinqui. Monſtro enim ſimile ducebatur, ſi Eccleſiaſticæ familiæ deputatus conaretur aſpirare ad ſecularis gloriæ ornamenta.* Les éperons qu'on voit aux trois figures numerotées 3. 4. & 6. ſont par leur forme & leur groſſeur, tels que ce paſſage les repréſente, propres à charger & à embarraſſer les talons.

Il reſte cinq autres figures appliquées ſur les cinq piliers, qui ſoûtiennent ce côté ſeptentrional de l'Egliſe de la Magdeleine.

Entre ces cinq figures, il y en a quatre de femmes. En 1654. elles eſtoient encore entiéres, du moins un deſſein de cette façade fait en cette année les repréſente telles. Les têtes de trois d'entr'elles ſont tombées. Celle qui eſt numerotée 7. tient à ſa main un rouleau déployé; en cela ſemblable à pluſieurs de celles qui ſont ſur les différents portails que Dom Bernard de Montfaucon a fait graver, entr'autres ſur celuy de S.t Germain des Prez, où les noms des Princes que ces figures repréſentent ſe trouvent écrits. M. Lancelot, qui a examiné avec beaucoup d'attention celuy de la Magdeleine de Châteaudun, n'y a trouvé aucunes traces de lettres; peut-eſtre ce rouleau déſigne-t-il une donation faite à l'Egliſe? Une autre ſingularité de cette figure, c'eſt d'avoir des ſouliers échancrez, comme ceux de Clovis au même portail de S.t Germain; c'eſt la ſeule qui en ait de cette façon. Ses manches ſont étroites, en cela encore différente des autres figures de femmes dont on va parler. Elle a une ceinture dont les bouts pendent juſqu'aux genoux. Il ne paroît point de traces de cheveux.

N.° 7.

Elle a 4. pieds 9. pouces de haut.

La huitiéme Figure a un manteau ou robe à manches très-larges, & ſes cheveux ſont treſſez.

N.° 8. Elle a 4 pieds 5. pouces.

N.° 9. Le manteau de la neuviéme figure eſt auſſi à manches larges. Les treſſes de ſes cheveux ſont très-longues; mais ce qui la diſtingue principalement, c'eſt le Sceptre qu'elle porte, le fleuron qui le termine a les feuilles longues & étroites.

Elle a 5. pieds de haut.

N.° 10. La dixiéme figure paroît repréſenter une jeune perſonne. Les treſſes de ſes cheveux qu'elle tient, deſcendent juſqu'aux genoux. Les manches de ſa robe ou manteau ſont larges; c'eſt la ſeule dont la tête ſe ſoit conſervée.

Elle a 4. pieds 7. pouces.

N.° 11. Enfin, la onziéme figure eſt celle d'un homme, qui de la main droite porte une épée nue la pointe en haut, & de la gauche un Sceptre, aſſez ſemblable à celuy de la quatriéme figure; le haut de la tête eſt rompu. M. Lancelot n'a pû découvrir s'il y avoit quelqu'ornement au-deſſus. Il n'a point de chlamyde. Il porte un ceinturon, auquel pend le fourreau de ſon épée.

Elle a 7. pieds de haut.

Il y a deux autres figures numerotées 12 & 13. mais elles ſont hors d'œuvre, appliquées dans l'angle du quatriéme pilier, & ne font par conſéquent point corps avec le reſte. Les habillements en ſont différents; elles pourroient avoir eſté faites après coup.

N.° 12. La premiére de ces figures eſt aſſiſe, & paroît écouter un homme debout. En 1654. on voyoit une autre figure étendue le long de la plinthe, dont la main portoit ſur le pied de la figure aſſiſe. Cette figure eſt tombée, & il n'en reſte plus que la main poſée ſur ce pied. A ces caractéres, il eſt aiſé de reconnoître Jeſus-Chriſt qui fait remarquer à Simon le Phariſien l'action de Marie Magdeleine, ou de la femme péchereſſe, qui vient de luy laver les pieds, & de répandre ſur luy des parfums.

La Figure aſſiſe a 4. pieds 8. pouces.

Celle qui eſt debout a 5. pieds 1. pouce.

Les onze principales figures que nous venons de décrire d'après M. Lancelot, ont eſté autrefois peintes en différentes couleurs, & il en a trouvé des traces ſur les figures numerotées 1. 2 & 5. A examiner leurs habillements, leurs ſceptres, leurs couronnes, leurs bonnets, on ne voit rien qui ne puiſſe convenir, ſinon aux derniers temps de la premiére race, du

moins aux commencements de la ſeconde. Elles n'ont aucun ornement qui ſoit particulier aux ſiécles poſtérieurs; ni écus, ni armoiries, ni eſcarcelle, ni oiſeaux ſur le poing, ni habits maillez, ni caſques, tels qu'on en trouve dans le XI.e & dans le XII.e ſiécles. Les ſceptres ſont terminez par des fleurons à feuilles étroites, aucune fleur-de-lys exactement marquée. Preſque toutes ont de longs cheveux; les femmes ont des treſſes qui deſcendent juſqu'à leurs genoux. Les manches de leurs robes ſont larges & pendantes. Tous ces caractéres ſe trouvent dans les monuments qui nous ſont reſtez des ſix premiers ſiécles de la Monarchie.

S'il falloit s'en rapporter à la tradition commune de Châteaudun, la figure qui porte une couronne, & qui eſt numerotée 3. eſt Charlemagne; la 4.e eſt Louis le Débonnaire, la 5.e eſt l'Archevêque Turpin, la 6.e eſt le prétendu Roland le Furieux, &c. Cette opinion a paſſé même juſques dans des ouvrages ſérieux. Bernier, Hiſtorien de la ville de Blois, l'a adoptée, & le P. Meneſtrier en a fait mention. Ce qui a le plus ſervi à donner cette idée, eſt la figure 6. que l'on ne pouvoit pas croire n'eſtre pas Roland. On prétendoit qu'il eſtoit inconteſtablement déſigné par le cor que l'on diſoit eſtre ſous ſes pieds. Ce cor ſi fameux dans le Roman du faux Turpin, & qui fut dépoſé avec ſon épée dans ſon tombeau: *Mucronemque ipſius ad caput, & tubam eburneam ad pedes.* Mais 1.° ce cor qui ſe voit dans un angle au-deſſous de la plinthe qui fait le prémier ordre de cette façade, eſt iſolé, & pourroit bien avoir eſté adjoûté dans des temps poſtérieurs; d'ailleurs, s'il devoit appartenir à quelqu'une des figures, ce ſeroit pluſtoſt à la deuxiéme, à côté de laquelle il eſt ſculpté, qu'à la ſixiéme, au-deſſous de laquelle il n'eſt point, & dont il eſt ſéparé par la plinthe. 2.° Pour que ceux qui ont fait ce portail euſſent pû repréſenter Roland, & le déſigner par ſon cor, il auroit fallu qu'ils euſſent tiré du Roman de Turpin, l'éxiſtence de ce preux imaginaire, & la circonſtance de ſon prétendu cor: or les plus habiles critiques conviennent que ce Roman n'a pû eſtre fait qu'après l'an mille.

Guy Allard, qui l'attribue à un Moine de Saint André de Vienne, on ne ſçait ſur quel fondement, le place encore plus tard, à l'an 1092. Ce ne pourroit donc eſtre que dans le XII.e ſiécle que ces figures auroient eſté faites, & on a déja remarqué qu'elles doivent eſtre antérieures; le goût des habillements & les attributs le démontrent. En vain voudroit-on adjoûter, pour prouver que cette figure repréſente Roland, qu'elle porte un bâton, & que ce bâton déſigne ſa prétendue qualité de Commandant ou Général des armées de Charlemagne: c'eſt ainſi que des gens peu inſtruits ont accoûtumé les habitants de Châteaudun à en parler, ſans avoir fait attention que les bâtons de commandement ne ſont que des derniers ſiécles; mais M. Lancelot ayant examiné ce que cette figure tient à la main, & ayant ôté la terre & les herbes qui couvroient la partie recourbée & appuyée ſur l'épaule gauche, il a découvert que c'eſtoit une hache, arme ſi uſitée dans les premiers ſiécles de notre Monarchie: ainſi ce prétendu bâton diſparoît, & avec luy l'erreur groſſiére que l'on débitoit à ſon occaſion.

Après avoir rejetté cette opinion, il conviendroit de rechercher quelles peuvent eſtre ces onze perſonnes ainſi repréſentées. M. Lancelot avoue de bonne foy, que plus il y a réfléchi, plus il a trouvé de difficulté à donner ſur cela quelque conjecture raiſonnable. Ces figures paroiſſent anciennes, tous les attributs, tous les ornements qu'on y diſtingue, portent à croire qu'elles ſont antérieures au X.e ſiécle; il n'y a cependant aucun caractére particulier; il n'y a aucune inſcription, pas une ſeule lettre qui puiſſe déterminer, il n'y a de même dans les archives & dans le cartulaire de l'Abbaye aucun titre ſur lequel on puiſſe aſſeoir un jugement; il vaut donc mieux le ſuſpendre, & ſe borner à quelques obſervations.

La premiére eſt que la tradition qui donne à Charlemagne le rétabliſſement de l'Abbaye de la Magdeleine de Châteaudun eſt très-ancienne, qu'elle a eſté adoptée par tous les Auteurs qui en ont parlé, & qu'en conſéquence cette maiſon jouit de

tous les temps des prééminences & prérogatives attachées aux fondations royales.

2.° Qu'on garde dans le tréſor de cette Abbaye un verre de neuf pouces de haut, & de cinq de diamétre, avec des compartiments d'émail ſéparez par des filets d'or, qui depuis un temps immémorial porte le nom de *Verre de Charlemagne*, & que l'on dit avoir eſté un des préſents qu'Aaron Roy de Perſe envoya à ce Prince. Il y a autour d'anciens caractéres Arabes, que Frédéric Morel Profeſſeur Royal interpréta au commencement du dernier ſiécle par ces mots: *Majeſtas perpetua, vita longæva ac ſana, fortuna aſcendens, tempus adjuvans, imperium perfectum*, & que d'autres ont traduit par ceux-cy: *Bona vita, felix regnum, æterna majeſtas, ſumma gloria.* Bernier a fait mention de ce verre, mais la tradition auroit beſoin d'une preuve plus démonſtrative. Ce verre peut eſtre d'un temps fort poſtérieur à Charlemagne; d'ailleurs le Roy de Perſe luy envoya-t-il de pareils préſents?

3.° M. Lancelot s'eſt déterminé à donner la premiére place à la figure qui eſt à côté du ceintre de la principale porte à droite en entrant dans l'Egliſe, parce qu'il luy a paru qu'elle eſtoit placée dans la place la plus honorable; elle ſe trouve par cette ſituation la premiére du côté où le Paradis eſt repréſenté dans le ceintre. Cette figure pourroit bien eſtre Charlemagne luy-même, ſon ſceptre eſt plus touffu que les autres, ſon bonnet paroît aſſez ſemblable à celuy qu'on voit ſur ſes monnoyes. Il foule aux pieds un dragon, pour repréſenter les différents exploits de ce Prince, dans la défenſe & la propagation de la Religion Chreſtienne, c'eſt la ſeule figure qui ait cet attribut. La figure qui eſt à ſa gauche pourroit eſtre Louis le Débonnaire. Par le cor qui eſt ſur ce même plan, peut-eſtre a-t-on voulu marquer la paſſion que ces Princes avoient pour la chaſſe. Eginhard dit que Charlemagne s'y exerçoit continuellement, *quod illi gentilitium erat, quia vix ulla in terris natio invenitur quæ in hac arte Francis poſſit æquari.* Le Dunois, dans lequel on trouve pluſieurs forêts conſidérables,

& où il y en avoit encore apparemment davantage dans ces temps reculez, eſtoit un pays propre pour cet exercice. On a déja obſervé qu'il n'y a que ces deux premiéres figures où la chlamyde ſoit bien marquée.

4.° Il ſemble que Charles le Chauve a eu quelque prédilection pour Châteaudun, c'eſt ſeulement ſous ſon regne qu'on trouve le Dunois, *Pagus Duniſus*, entre les pays où les Commiſſaires *miſſi dominici* devoient ſe rendre. C'eſt ſous ſon regne qu'on voit des monnoyes frappées à Châteaudun, *DUNO*, *DUNIS CASTRO*. Seroit-ce luy qui, pendant quelque ſéjour qu'il auroit fait en cette Ville, auroit fait achever la façade de l'Egliſe commencée ſous Charlemagne, & qui y auroit fait placer les figures qui ſubſiſtent encore?

DESCRIPTION HISTORIQUE
DES PRINCIPAUX MONUMENTS
DE L'ABBAYE DE CISTEAUX.

C'EST avec raiſon que pluſieurs de nos Hiſtoriens ont nommé l'Abbaye de Ciſteaux *le Mauſolée des Ducs de Bourgogne*. Ceux de la premiére race y ont tous eſté inhumez, à la ſeule exception de Robert & de Hugues, premiers du nom.

M. Moreau de Mautour en a entrepris la deſcription, comme il s'y eſtoit en quelque ſorte engagé, lorſqu'il donna au Public celle des Tombeaux des Ducs de Bourgogne de la ſeconde race, qui ſont à la Chartreuſe de Dijon; & cet engagement, que l'amour de la Patrie luy rendoit toûjours précieux, luy a paru néceſſaire & ſacré, quand il a vû que quelques voyageurs s'eſtoient efforcez de le prévenir, mais par des relations peu exactes. 1731.

Pour mieux juger de celle que M. de Mautour a donnée à l'Académie, il faut ſe rappeller quelques circonſtances de l'Hiſtoire, & l'ordre de ſucceſſion de ces Ducs de la premiére race.

Robert, troiſiéme fils de Robert Roy de France, & petit-fils de Hugues Capet, fut, à proprement parler, le premier Duc de Bourgogne. Il eut de Hélie de Semur ſa femme, quatre fils & deux filles; Hugues, Henry, Robert & Simon, Conſtance & Adelaïde.

Henry, quoyque mort avant ſon pere Robert, fut le ſeul de ces quatre fils qui continua la race des Ducs de Bourgogne; il laiſſa pluſieurs enfants de ſon mariage avec Sibylle fille de Renaud Comte de Bourgogne, Hugues I. Duc de Bourgogne, Eudes qui luy ſucceda, & fonda l'Abbaye de Ciſteaux; Robert Evêque de Langres, & Henry, qui ſe rendit célébre par ſes victoires ſur les Maures & les Saraſins, qui épouſa Théréſe de Caſtille, & fut la tige des Rois de Portugal. Du Cheſne fait

mention d'un cinquiéme fils nommé Renaud, qui fut Abbé de Flavigny.

Hugues premier du nom, ayant perdu en 1078. Yoland de Nevers ſa femme, dont il n'avoit point eu d'enfants, ſe retira dans l'Abbaye de Cluny, où il fit profeſſion entre les mains de Saint Hugues ſon parrain, qui en eſtoit Abbé, & il remit à ſon frere Eudes le Duché de Bourgogne, qu'il n'avoit gardé qu'environ trois ans.

Ces deux premiers Ducs ne furent pas inhumez dans l'Abbaye de Ciſteaux, elle n'éxiſtoit pas encore; mais leurs ſucceſſeurs, leurs femmes, leurs enfants y ont tous leur ſépulture à droite & à gauche du Parvis, à l'entrée de l'Egliſe ou dans l'Egliſe même, & dans le Sanctuaire, ce qui a déterminé M. de Mautour à ne ſuivre dans la deſcription de ces différents tombeaux, d'autre ordre que celuy dans lequel ils ſe préſentent naturellement. Pour nous, voulant ſoulager encore, autant qu'il nous eſt poſſible, les curieux à qui il ſert de guide, nous allons d'avance mettre icy une table chronologique de ces Ducs de Bourgogne, qui depuis Eudes premier ſe ſuccédérent tous de pere en fils, juſqu'à l'extinction de la premiére race, qui ſubſiſta plus de trois ſiécles.

Eudes premier du nom, fondateur de l'Abbaye de Ciſteaux, devenu Duc de Bourgogne en 1078. par la retraite & la démiſſion de ſon frere Hugues premier, mourut en 1103. & eut pour fils & ſucceſſeur,

HUGUES II. qui mourut en 1142.
EUDES II. fils de Hugues II. mourut en 1162.
HUGUES III. fils d'Eudes II. mourut en 1192.
EUDES III. fils de Hugues III. mourut en 1218.
HUGUES IV. fils d'Eudes III. mourut en 1272.
ROBERT II. fils de Hugues IV. mourut en 1309.
HUGUES V. fils de Robert II. mourut en 1315.
EUDES IV. ſecond fils de Robert II. mourut en 1349.

Son fils, nommé Philippe, eſtoit mort trois ans auparavant,

Fig. 1

Fig. 2

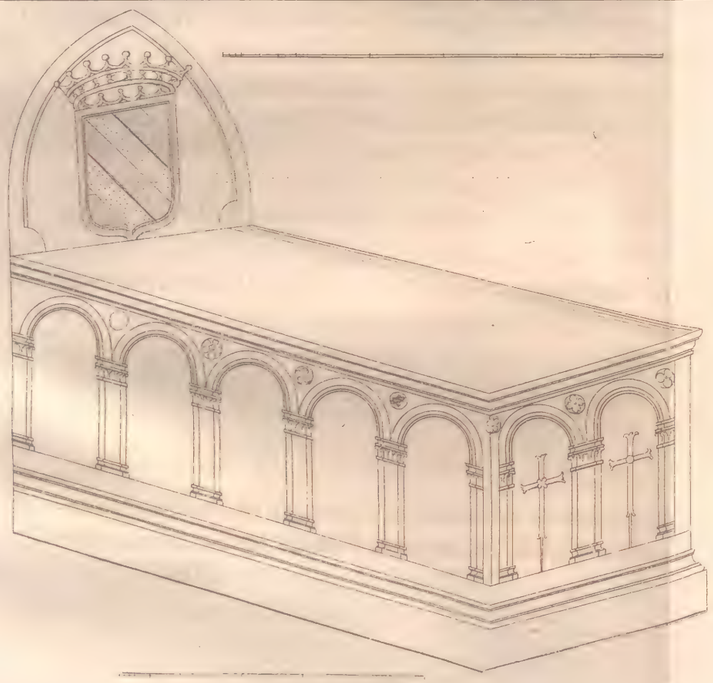

Simonneau Sculp.

mais comme il avoit laiſſé de ſon mariage avec Jeanne de Boulogne, un fils auſſi nommé Philippe, & ſurnommé Philippe de Rouvre, parce qu'il eſtoit né au château de Rouvre, à deux lieuës de Dijon; ce Philippe, premier du nom, petit-fils d'Eudes IV. ſuccéda à ſon aïeul, & mourut en 1361. à l'âge de ſeize ans, ſans poſtérité; & c'eſt en ſa perſonne que finit la premiére race des Ducs de Bourgogne.

Enfin, avant que de ſuivre M. de Mautour dans l'ample deſcription qu'il a faite à pluſieurs repriſes, des monuments de l'Abbaye de Ciſteaux, nous devons avertir qu'il ne s'eſt pas borné à ceux des Ducs de Bourgogne de la premiére race, dont nous venons d'expoſer la ſuite; qu'il a de même décrit, & quelquefois plus au long, les tombeaux d'autres perſonnes de diſtinction qui ſe trouvent inhumées au même lieu, & que ce n'eſt pas la partie la moins curieuſe de ſon ouvrage, toûjours liée d'ailleurs, à l'hiſtoire de l'Abbaye de Ciſteaux, à celle des Ducs ou du Duché de Bourgogne.

PREMIER TOMBEAU. Fig. 1.

LE premier Tombeau que l'on voit à l'entrée de l'Egliſe de l'Abbaye de Ciſteaux, dans une Chapelle fermée, ſous le portail à main droite, & que l'on appelle *la Chapelle des Ducs,* eſt pratiqué dans l'épaiſſeur du mur; il eſt élevé à la hauteur de quatre pieds ſous une arcade de pierre; & l'épitaphe gravée ſur la friſe de la Tombe, ne contient preſque que les noms des trois premiers Ducs qui y ſont inhumez. Cette épitaphe eſt rapportée par quelques auteurs, mais avec des différences; elle doit eſtre lûe ainſi:

HIC JACENT TRES ILLUSTRISSIMI BURGUNDIÆ DUCES. ODO FUNDATOR HUJUS MONASTERII, QUI OBIIT ANNO 1102. HUGO FILIUS EJUS, QUI OBIIT ANNO 1142. ODO FILIUS DICTI HUGONIS, QUI OBIIT ANNO 1162.

ANIMÆ EORUM REQUIESCANT IN PACE. AMEN.

Il y a apparence que cette inſcription n'a eſté miſe que longtemps après la mort de ces trois Princes, qui y eſt marquée

conformément à la chronique de S.t Benigne de Dijon, & à celle de Vezelay, citées par André du Chesne; & M. de Mautour observe que le lieu de ce tombeau, où il y a une chapelle & un autel, a esté renfermé dans le parvis de l'Eglise par Nicolas Boucherat premier du nom, Abbé de Cisteaux, qui fit élever le mur de séparation en 1584.

Eudes I.er

Eudes premier du nom, Duc de Bourgogne, & le premier désigné dans cette épitaphe, avoit environ vingt-six ans quand le Duché luy échut. Il avoit épousé Mahault ou Mathilde fille de Guillaume II. surnommé *Teste-hardie*, Comte de Bourgogne, de Vienne & de Mascon. Il eut peine à obtenir une dispense de Rome, parce que Mathilde estoit sa cousine germaine, & que dans ce temps-là les dispenses de mariages entre proches s'accordoient plus difficilement.

Ce Prince signala sa pieté par la fondation de l'Abbaye de Cisteaux en 1098. & par son voyage de la Terre-Sainte, où il passa à la tête de cent mille Croisez. Il mourut dans la ville de Tarse en Cilicie, le 23. Mars 1103. que l'on comptoit encore 1102. Son corps fut apporté à Cisteaux pour y estre inhumé, comme il l'avoit ordonné avant son départ. On le mit d'abord dans le cimetiére des Religieux, d'où on le transporta dans le tombeau que l'on vient de décrire. Ce Prince posseda le Duché de Bourgogne pendant vingt-quatre ans. On célébre tous les ans avant le Dimanche de la Passion, un anniversaire pour le repos de son ame & de celle de ses fils, dans l'Eglise de Cisteaux.

La Duchesse Mahault sa veuve se fit Religieuse à Fontevrauld, qui estoit une nouvelle Institution de filles, formée sous la conduite du bienheureux Robert d'Arbrissel. Il resta de ce mariage deux fils, Hugues, qui succéda au Duché de Bourgogne, & Henry, qui fut Religieux à Cisteaux, & deux filles, Alix ou Adéle, qui épousa en premiéres noces Bertrand Comte de Toulouse & de Tripoli, & en secondes, Guillaume Comte de Ponthieu & d'Alençon. L'autre fille, qui se nommoit Fleurine, fit le voyage de la Terre-Sainte, où elle mourut. M.rs de S.te Marthe n'en ont fait aucune mention, mais elle n'a pas esté

Selon du Chesne & le P. Labbe.

oubliée par le P. Labbe, ni dans l'Hiſtoire des grands Officiers de la Couronne.

Hugues ſecond du nom, Duc de Bourgogne, qui eſt auſſi compris dans la premiére épitaphe, eut le ſurnom de *Pacifique*, parce que dans tout le cours de ſon regne, qui fut de près de quarante ans, il maintint toûjours la paix dans ſes Eſtats. M. de Mautour rapporte un autre trait de ſa vie, qui juſtifie encore mieux ce ſurnom; c'eſt la grace qu'il accorda à un de ſes ſujets, que les Juges ordinaires avoient condamné à la mort, pour raiſon des menaces & des paroles outrageuſes qui luy eſtoient échappées contre ce Prince. Hugues II.

Il avoit eſté élevé dans ſa jeuneſſe par les ſoins de Jarenton, un des plus grands hommes de ſon ſiécle, & qui joignoit beaucoup de pieté, de prudence & de ſageſſe à beaucoup d'éloquence; c'eſt ainſi qu'en parle une ancienne chronique de Saint Benigne de Dijon. Jarenton voyant ſon diſciple en état de gouverner par luy-même, alla ſe rendre Moine à Cluny; mais le Prince, pour le rapprocher de ſa perſonne, le fit élire Abbé de Saint Benigne de Dijon: il en fut le 47.e Abbé, & il y mourut en 1105. trois ans après que Hugues eut ſuccedé au Duché de Bourgogne. *Profundus ſcientiâ & eloquio, prudens conſilio.*

Hugues avoit épouſé Mahault ou Mathilde, fille de Bozon premier du nom, Vicomte de Turenne, ſelon du Cheſne. Il fut recommandable par ſes grandes qualitez; il fut libéral, magnifique, ſçavant & pieux, grand ami de Saint Bernard, comme on le voit dans le recueil de ſes Lettres, où il rapporte celles que ce Prince écrivit luy-même à Guillaume Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou, pour l'engager à ſe ſoumettre au Pape, & à ſe retirer du ſchiſme de Pierre de Léon.

Le feu du Ciel ayant détruit en 1137. preſque tout Dijon, qui n'eſtoit qu'un fort château bâti par les Romains du temps de Marc-Auréle, & n'ayant laiſſé que les murailles, Hugues les fit démolir, & employer les matériaux à l'enceinte d'une Ville du même nom; ainſi, Dijon doit à ce Prince ſon commencement, tel qu'on le voit dans le plan rapporté dans l'hiſtoire de S.t Eſtienne de Dijon, imprimée en 1696.

Hugues ſecond, âgé de 65. ans, mourut en 1142. comme il eſt marqué dans l'épitaphe, de même que dans les chroniques de S.t Benigne de Dijon, & non en 1141. comme le diſent celles de Vezelay.

M.rs de S.te Marthe n'en citent que cinq.

Il eut de Mathilde de Turenne ſa femme, dix enfants, ſix fils & quatre filles. L'aîné fut Eudes II. du nom, qui ſuccéda au Duché de Bourgogne. Le ſecond fut Raimond de Bourgogne, qui mourut le 28. Juin 1158. & fut inhumé à Ciſteaux avec Agnès de Montpenſier ſa femme, Hugues leur fils, mort en bas âge, & une fille nommée Mahault. Le troiſiéme fils fut Hugues ſurnommé le Roux, qui mourut le 23. Avril 1172. & fut inhumé à Ciſteaux avec ſa femme & Sibylle leur fille, qui avoit épouſé Anſeric de Montréal. Le quatriéme fils fut Robert de Bourgogne Evêque d'Autun, qui mourut en 1140. l'année même de ſon ſacre. Le cinquiéme fut Henry, auſſi Evêque d'Autun, inhumé à Ciſteaux, & dont il ſera parlé dans la ſuite. Le ſixiéme fut Gaultier, qui après avoir abdiqué l'Archevêché de Beſançon, parce qu'il avoit quitté le parti de Frederic engagé dans le ſchiſme, fut élû Evêque de Langres; il mourut en 1179. ainſi qu'il eſt marqué dans un ancien Nécrologe de S.t Eſtienne de Dijon, dont il avoit eſté Doyen: il fut inhumé dans la Chartreuſe de Jugny, qu'il avoit fondée. La premiére des filles, qui ſe nommoit Sibylle, fut mariée à Roger premier du nom, Roy de Sicile, & mourut à Salerne peu d'années après ſon mariage. La ſeconde fut Mahault, qui épouſa Guillaume de Montpellier. La troiſiéme nommée Aigeline, fut mariée à Hugues Comte de Vaudemont. La quatriéme fut Aremburge, Religieuſe au Monaſtére de Larrey près de Dijon, qui depuis a eſté ſécariſé, & uni à l'Abbaye de Saint Benigne. Saint Eſtienne troiſiéme Abbé de Ciſteaux, & Saint Bernard alors premier Abbé de Clairvaux, aſſiſtérent à la cérémonie de ſa Profeſſion. La Ducheſſe Mahault veuve de Hugues II. mourut le 16. Juillet 1147. ſon corps fut apporté à Ciſteaux, & mis auprès de celuy du Duc ſon mari.

Eudes II.

Eudes ſecond du nom, & troiſiéme Duc de Bourgogne, compris avec les deux précédents dans la premiére épitaphe,

fut le fils aîné & le ſucceſſeur de Hugues ſecond; il alla au ſecours d'Alfonſe premier du nom, Roy de Portugal, qui eſtoit ſon couſin, & fils de Henry de Bourgogne, tige des Rois de Portugal.

Ce fut auſſi à ſa ſollicitation qu'en 1158. après avoir obligé les Maures à lever le ſiége de Calatrava, les Chevaliers de cet ordre furent ſoûmis à la régle, & comme unis à l'ordre de Ciſteaux.

Eudes mourut le 26. Septembre 1162. âgé de 61. ans. Il laiſſa de Marie de Champagne, fille de Thibauld quatriéme du nom, Comte de Champagne, ſurnommé *le Grand*, un fils nommé Hugues qui luy ſuccéda, & deux filles, Mahault, mariée à Robert Comte d'Auvergne & de Clermont, & Aiix qui épouſa Archambaud de Bourbon ſeptiéme du nom. A l'égard de la Ducheſſe leur mere, le Martyrologe de l'Abbaye de Fontevrauld, cité par M.rs de S.te Marthe, marque qu'après la mort du Duc ſon mari, elle prit l'habit de Religieuſe dans ce Monaſtére, & qu'elle en fut Abbeſſe. *Gall. Chriſt. Tom. 4.*

II.me TOMBEAU. Fig. 2.

Sous le même portail de l'Egliſe, l'on voit à main gauche en entrant, un tombeau élevé de terre d'environ cinq pieds, avec l'épitaphe ſuivante gravée ſur la friſe de la tombe.

HIC JACET SERENISSIMUS DUX BURGUNDIÆ HUGO III. FILIUS ODONIS II. QUI GLORIOSA MORTE OCCUBUIT IN EXPEDITIONE ORIENTALI CONTRA INFIDELES ANNO 1192. FUNDAVERAT SACRAM DIVIONENSEM CAPELLAM ANNO 1172.

VIVAT IN CŒLIS PERENNITER. AMEN.

Hugues III,

Le Roy Philippe-Auguſte, obligé de repaſſer en France, laiſſa Hugues à la tête de ſon armée, & l'en déclara Généraliſſime; il s'eſtoit flatté de reprendre Jéruſalem ſur les Infidéles, mais il mourut peu de temps après le départ du Roy en 1192. comme il eſt marqué dans ſon épitaphe: on devoit ſeulement y adjoûter, que c'eſtoit à ſa ſeconde expédition de la Terre-

A Tyr, ou dans Acre, ſelon le P. Maimbourg.

Sainte, car le premier voyage qu'il y fit fut en 1170. Avant que de partir il alla à Ciſteaux, dans le temps d'un Chapitre général, il s'y recommanda aux priéres de l'Ordre, & demanda d'eſtre aſſocié à ſes ſuffrages. Guichard Archevêque de Lyon, Pierre Archevêque de Tarentaiſe, & le Bienheureux Aléxandre, pour lors Abbé de Ciſteaux, le préſentérent au Chapitre aſſemblé, qui luy accorda tout ce qu'il ſouhaitoit. Hugues par reconnoiſſance exempta de tous droits d'entrées & de péages, non ſeulement la maiſon de Ciſteaux, mais tous les Religieux de l'Ordre qui paſſeroient dans ſes Etats. Enſuite, ce Prince s'eſtant embarqué, eſſuya une violente tempête, pendant laquelle il fit vœu de bâtir dans la ville de Dijon, une Egliſe en l'honneur de la Vierge & de S.t Jean l'Evangéliſte. Il l'accomplit à ſon retour en 1172. & c'eſt à ſa piété que la ville de Dijon doit le ſuperbe édifice qu'on y nomme la S.te Chapelle. En 1179. il fit don à Gautier de Bourgogne ſon oncle Evêque de Langres, & aux Evêques ſes ſucceſſeurs, du Comté de Langres, qu'il avoit acquis par échange de Guy de Saulx.

Hugues eſtant mort en 1192. dans ſon ſecond voyage en Orient, ſon corps fut embaumé, & enſeveli dans pluſieurs étoffes de ſoye, de damas noir & de moire blanche, mis dans une biére de bois de cédre, remplie d'aromates, & apporté à Ciſteaux, où il fut inhumé dans le tombeau que la Ducheſſe ſa veuve luy avoit fait élever.

Il avoit eu deux femmes, la premiére fut Alix de Lorraine, fille du Duc Matthieu premier du nom, & qui dans la ſuite fut répudiée. La ſeconde fut Béatrix, fille de Guigue Dauphin de Viennois. De la premiére, il eut Eudes troiſiéme du nom, qui luy ſuccéda au Duché de Bourgogne, & Aléxandre de Bourgogne, tige des Seigneurs de Montaigu, au Bailliage de Châlon-ſur-Saone, bienfaicteurs de l'Abbaye de Maiziéres, où ils ont leur ſépulture. De Béatrix, il eut Guigue-André de Bourgogne qui fit ſouche dans la ſeconde race des Dauphins de Viennois, & qui fut inhumé dans l'Egliſe de S.t André de Grenoble.

Hugues eut encore de Béatrix ſa ſeconde femme, une fille nommée

Fig. 3

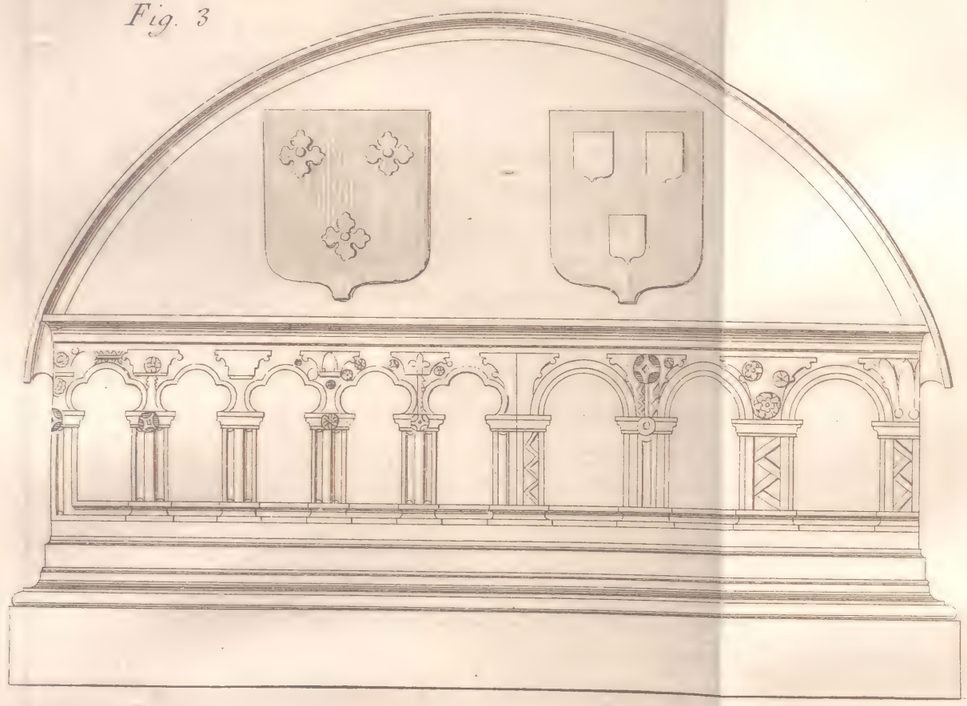

Fig. 4

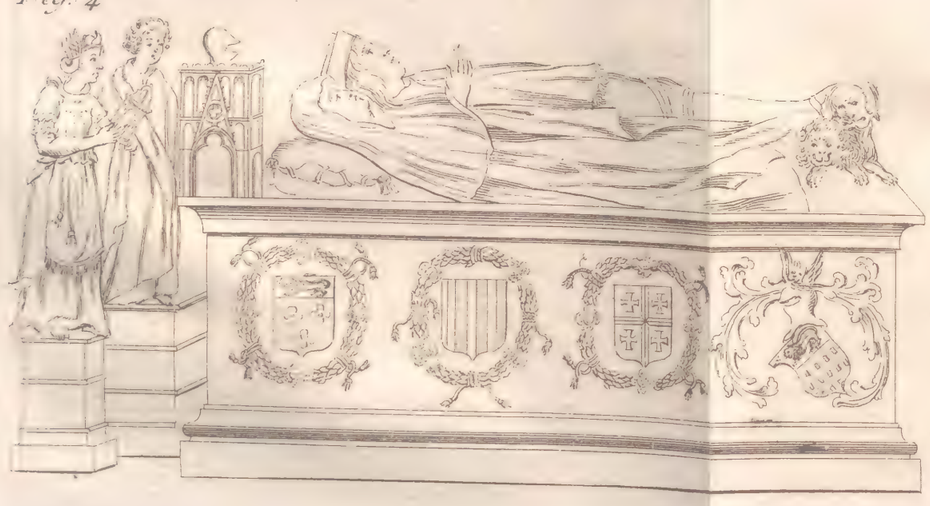

Simonneau Sculp.

nommée Mahault, qui épouſa Jean Comte de Bourgogne & de Châlon, qui eut d'elle un fils nommé Hugues de Châlon, mari d'Alix de Méranie Comteſſe Palatine de Bourgogne. Ces Princes & Princeſſes inhumez dans Ciſteaux, ont fait pluſieurs donations à cette Abbaye.

A l'égard des deux Ducheſſes femmes du Duc Hugues, la premiére n'a point eu ſa ſépulture dans Ciſteaux; l'autre, qui eſtoit Béatrix, fut miſe auprès de ſon mari dans le même tombeau, & enſevelie dans des étoffes de ſoye & de ſerge noire & blanche, de la même maniére qu'elle avoit pris ſoin de faire enſevelir le corps du Duc ſon mari.

III.me TOMBEAU. Fig. 3.

SANS ſortir du même lieu, c'eſt-à-dire, du Parvis de l'Egliſe, on voit un autre tombeau encore à main gauche, élevé de terre à la même hauteur que le précédent, ſous une arcade de pierre pratiquée dans l'épaiſſeur du mur: c'eſt la ſépulture de quatre Seigneurs de Vergy, dont l'écuſſon eſt peint contre le mur ſous l'arcade, & d'une Dame de Vergy, que l'on croit eſtre Elizabeth Dame de Vergy, mariée à Hugues de Mont-Saint-Jean. Dans ce même tombeau ſont deux Seigneurs de Mont-Saint-Jean, dont l'épitaphe fait mention.

4. Seigneurs de Vergy.

De gueules à trois quinte feuilles d'or.

HIC JACENT QUATUOR ILLUSTRES DOMINI ET UNA DOMINA DE VERGIACO. ATQUE DUO DYNASTÆ DE MONTE SANCTI JOANNIS. IN PACE QUIESCANT. AMEN.

Le premier eſt Savari Seigneur de Vergy; le ſecond, Guillaume de Vergy ſon fils, tous deux bienfaicteurs de Ciſteaux, & de plus fondateurs de l'Abbaye de la Ferté, premiére fille de Ciſteaux; le troiſiéme Seigneur de Vergy inhumé dans le même tombeau, eſt Hugues pere de la Ducheſſe Alix de Vergy, femme d'Eudes Duc de Bourgogne, troiſiéme du nom. Le quatriéme eſt Guillaume III. de Vergy, Seigneur de Mirebeau, Séneſchal de Bourgogne, & frere de la Ducheſſe.

En 1113.

Les deux Seigneurs de Mont-Saint-Jean, ſont Hugues ſecond du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean, qui avoit épouſé

Ils portoient pour armes de gueules à trois écuſſons d'or.

Elizabeth de Vergy, fille de Hervé de Vergy, l'un des fils de Savari; le second, Guillaume troiſiéme du nom, Seigneur de Mont-Saint-Jean, qui avoit épouſé Marguerite de Bourgogne, fille du Duc Hugues IV. & qui mourut ſans enfants en 1240. Ces Seigneurs de Vergy ont fait de grands biens à l'Abbaye de Ciſteaux.

Selon du Cheſne.

Les dates rapportées dans ces épitaphes, indiquent en même-temps l'uſage qu'on obſervoit alors à l'égard des Grands & des Souverains mêmes, de les inhumer hors des Egliſes, à l'entrée ou dans le Parvis.

IV.me TOMBEAU. Fig. 4.

APRES avoir traverſé la nef de l'Egliſe de Ciſteaux, on trouve à main droite du chœur, derriére les ſtalles, un tombeau de marbre noir & blanc, élevé de terre d'environ trois pieds. C'eſt celuy de Guy de Rochefort Chancelier de France, & de Marie Chambellan ſa ſeconde femme; ils y ſont repréſentez en marbre, avec l'épitaphe ſuivante gravée ſur la friſe.

Guy de Rochefort.

HIC JACET DOMINUS GUIDO DE ROCHEFORT INTEGERRIMUS FRANCIÆ CANCELLARIUS, QUI OBIIT 15. JANUARII 1507. ET ILLUSTRISSIMA DOMINA MARIA DE CHAMBELLAN UXOR EJUS, CUJUS FIDEI TUTELÆ AC REGIMINI CREDITA EST JUVENILIS ÆTAS SERENISSIMÆ PRINCIPIS DOMINÆ CLAUDIÆ A FRANCIA MAJORIS NATU E FILIABUS PIISSIMI REGIS LUDOVICI XII.

Guy de Rochefort naquit au Château de Rochefort, ſitué dans le Comté de Bourgogne. Il s'appliqua dans ſa jeuneſſe à l'étude du Droit, où il fit de grands progrès; mais ayant pris le parti des armes, il ſuivit le Prince Charles Duc de Bourgogne, ſurnommé *le Guerrier*, qui le fit Chevalier d'Armes, puis ſon Conſeiller ès Parlements de Beaune & de S.t Laurent, & Chambellan de la Princeſſe Marie ſa fille. Cette Princeſſe, après la mort du Duc ſon pere, envoya Guy de Rochefort à Arras pour recevoir le ſerment de fidélité de ſes ſujets des

Comtez de Flandres & d'Artois. Peu de temps après, Guy s'attacha au ſervice de Louis XI. qui le fit d'abord Conſeiller au Parlement de Dijon, & luy donna en 1482. la Charge de Premier Préſident au même Parlement. Guillaume ſon frere aîné fut fait Chancelier de France l'année ſuivante.

Guy poſſédoit beaucoup de terres en Bourgogne, Pleuvaut, Flagey, Cuiſſeaux, Labergement, Foucheran, & Rouvray ou Rouvres, au Bailliage d'Arnay le-Duc. Ce fut dans ce lieu * qu'un parti vint l'enlever, & le conduiſit à Morigny, & de-là à Salins en Franche-Comté, d'où il ſe ſauva après ſept mois de priſon.

Quoyque par le Traité fait entre Louis XI. & Maximilien, qui avoit épouſé Marie héritiere de Bourgogne, le Duché de Bourgogne fût demeuré à la France, & le Comté à Maximilien, ces deux Princes ne laiſſérent pas d'eſtre en garde l'un contre l'autre, & de commettre des actes d'hoſtilité; ce qui avoit donné occaſion aux Comtois d'enlever Guy de Rochefort. Il fut fait auſſi Chancelier de France en 1497. après Robert Briçonnet, & il exerça cette Charge avec tant de droiture & d'intégrité durant le regne de Charles VIII. que Louis XII. dans la ſuite, non ſeulement le confirma dans cette même Charge, mais luy confia encore l'adminiſtration du Royaume, & le commit pour aller recevoir en ſon nom en la ville d'Arras, l'hommage que Philippe Archiduc d'Autriche fils de Maximilien, eſtoit obligé de rendre au Roy pour les Pairies & Comtez de Flandres & d'Artois, & pour le Comté de Charollois.

Ce Magiſtrat mourut fort âgé, en 1507. comme il eſt marqué dans ſon épitaphe: ſes armes, gravées ſur ſon tombeau, ſont d'azur, ſemé de billettes d'or, au chef d'argent chargé d'un lion léopardé de gueules, pour cimier une tête de lion ſupportée d'un vol.

Marie Chambellan ſa femme fut Gouvernante de Madame

* Au rapport de Gollut dans ſes Mémoires de la Franche Comté; mais il ſe trompe, quand il confond ce lieu de Rouvres avec celuy de Rouvre à trois lieuës de Dijon, demeure des anciens Ducs de Bourgogne.

Claude de France, l'aînée des filles de Louis XII. juſqu'au mariage de cette Princeſſe avec François I.er Cet honneur ne luy fut déferé qu'après la mort du Chancelier ſon mari.

Elle eſtoit fille de Henry Chambellan, Vicomte Mayeur de Dijon, Général des Monnoyes & des Finances du Duché de Bourgogne, Maître de la Chambre des Comptes. Il avoit épouſé Alix de Berbizy, dite Berey, ſurnommée *la Belle*.

Au-deſſus du tombeau de Guy de Rochefort & de Marie Chambellan, il y avoit pour l'un & pour l'autre une grande épitaphe en vers Gaulois, écrite ſur du vélin en quatre colomnes, & enchâſſée dans une bordure de bois. L'une eſtoit de cent vingt vers, qui compoſoient dix ſtances, de douze vers chacune, & l'autre de cent ſeize vers. Le Pere Martene les a rapportées toutes deux d'après Palliot, car il y a long-temps qu'elles n'exiſtent plus, ſur quoy M. de Mautour obſerve que l'exceſſive longueur de ces épitaphes eſtoit ſeule capable d'étouffer la curioſité des voyageurs; & il eſt vray que ces ſortes d'ouvrages, pour eſtre lûs, & encore plus pour eſtre appris & retenus, ne ſçauroient eſtre trop courts: il a cependant jugé à propos d'en rappeller quelques endroits, ſur tout le commencement.

Dans ſon Hiſt. du Parlement de Dijon.

Cy giſt la fleur, le titre & l'excellence,
Le parangon, la haute précellence,
L'honneur, le prix, le parfait des humains,
Le vray miroir de prouëſſe & vaillance,
Le grand ruiſſeau & fleuve d'éloquence,
Le bien public, excedant les Romains,
Saige, diſcret, mettant par-tout les mains,
Sans épargner puiſſant, foible ni fort;
Pour le nommer, c'eſt Guy de Rochefort,
Le plus exquis qui de ſon temps regna. Et le reſte.

Ce grand éloge finit par les vers ſuivants.

Mais Atropos, qui tout homme décrie,
Eut contre luy une mortelle envie,

Et luy livra très-cruelle bataille
Par accident qui toſt luy euſt ravie
Force & vigueur, & luy oſta la vie,
En le frappant & d'eſtoc & de taille,
Qui au grand Roy eſt allé rendre compte;
Celuy duquel j'ay fait icy mon compte,
Et dont le corps giſt deſſous cette lame:
Prions à Dieu que point ne ſe méconte,
Ains en repos veuille mettre ſon ame.
Amen.

L'épitaphe de Marie Chambellan commençoit ainſi:

Cy giſt auſſi ſous cette Sepulture
Un autre corps, comme la Portraiture
Démontre à tous, d'une excellente Dame:
Oncques ne fut de long-temps créature
Créée de Dieu, ni formée par nature,
Mieux accomplie, voire de corps & d'ame;
En gloire, en los, en bon renom & fame,
Et en vertu, je luy donne ce titre
Parquoy raiſon m'a commencé luy titre
Son Epitaphe pour donner connoiſſance
De ſon haut nom, qui tout temps adminiſtre
Bruit & honneur à ceux de ſa naiſſance.
Et tout premier convient que je déſigne
Comme à Dijon elle prit origine,
Et fut extraite de noble geniture, &c.

La fin répond à un ſi beau prélude.

Mort éverſant ſes criminaux excès,
Deux ans après le trepas & decès
De ce Seigneur dont icy giſt le corps,

Auprès de luy donna lieu & accès
A ſa Compagne dont cy je tiens procès,
L'an mil cinq cent & neuf, j'en ſuis raccord.
Vingt & deux ans ſans debat ni diſcord
Avoient vêcu en loyal mariage,
Et avec deux qu'elle fut en veuvage,
Compris les quinze qu'elle avoit deivendit,
Trente & neuf ans elle avoit endroit l'âge.
Or prions Dieu qu'il luy doint Paradis.
AMEN.

Il y a encore une ſemblable épitaphe en trente-quatre vers françois, gravez ſur une placque de cuivre à l'endroit où eſtoit le cœur de Rochefort; elle eſt attachée à un pillier de la Nef de l'Egliſe, le plus proche du milieu du Chœur.

V.me TOMBEAU. Deux Evêques.

LE cinquiéme Tombeau eſt contre le pignon de la croiſée de l'Egliſe, du côté du midy, & renferme les corps de deux Evêques contemporains, l'un d'Autun, & l'autre de Châlon ſur Saone. On apprend ſeulement leurs noms par deux Inſcriptions peintes en caractéres Gothiques ſur le mur, au-deſſus du tombeau.

HIC DUO PONTIFICES, SERVI VERI SALOMONIS
Pauſant Henricus Eduæ, Petrus Cabilonis.

Henry de Bourgogne fils du Duc Hugues ſecond & de Mathilde de Turenne, & petit-fils d'Eudes premier du nom, fondateur de Ciſteaux, fut le 53.e Evêque d'Autun; il gouverna ſon Diocèſe avec une grande édification, & contracta une ſi étroite amitié avec Pierre de Branges ou Branion, Evêque de Châlon, qu'ils deſirérent eſtre inhumez dans le même tombeau.

En 1148. Henry reçut dans Ciſteaux le Pallium des mains du Pape Eugéne III. qui eſtoit pour lors en France, & qui honora de ſa préſence le Chapitre général tenu à Ciſteaux cette même année.

Pierre fut le 40.e Evêque de Châlon. Il avoit auparavant

Fig. 6

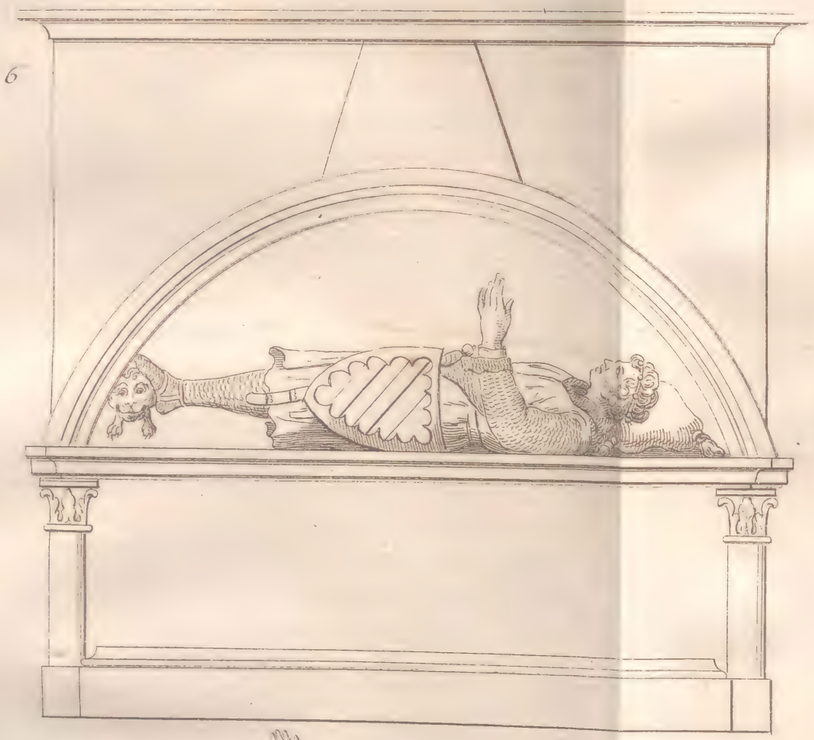

Fig. 5

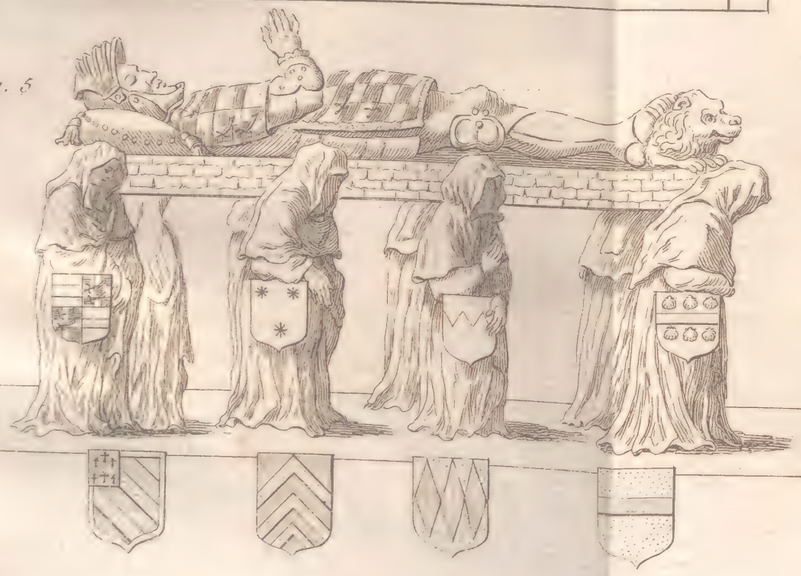

Simonneau Sculp.

eſté Religieux de Ciſteaux, à ce qu'on croit. Louis le Jeune ſe ſervit utilement de luy, pour arrêter les brigandages d'un certain Joſſerand Seigneur de Briançon, qui pilloit également les biens des particuliers & ceux de l'Egliſe. Pierre mourut fort regretté de ſon peuple, en 1178. & M. Moreau de Mautour croit que Henry de Bourgogne ſon intime ami, mourut auſſi la même année; on en voit la preuve, dit-il, dans l'épitaphe gravée ſur la friſe de leur tombeau commun.

HIC JACENT DUO ILLUSTRISSIMI PRÆSULES HENRICUS EPISCOPUS ÆDUENSIS, FILIUS HUGONIS II. BURGUNDIÆ DUCIS, ET PETRUS CABILONENSIS EPISCOPUS EX MONACHO HUJUS CŒNOBII. AMBO OBIERUNT ANNO M. C. LXXVIII.

Mais comme il eſt conſtant d'ailleurs, & qu'on a démontré qu'Eſtienne avoit ſuccédé à Henry dans l'Evêché d'Autun, dès l'an 1171. on ne peut ſe diſpenſer de reconnoître que l'épitaphe eſt plus moderne, & qu'on ne ſçauroit en faire aucun uſage.

Gallia Chriſt. ſecundæ Edit. tom. 4. p. 397.

VI.me TOMBEAU. Fig. 5. Philippe Pot.

DANS la Chapelle de S.t Jean-Baptiſte, ſe voit un magnifique Tombeau, qui eſt celuy de Philippe Pot repréſenté armé de pied en cap, & vêtu d'une cotte d'armes, couché ſur une tombe élevée d'environ ſix pieds, & ſoûtenue par huit *deuils* ou *pleureux*, portant chacun au bras un écuſſon de ſes alliances. Le premier écuſſon repréſente les armes pleines de la maiſon de Pot, qui ſont d'or à la face d'azur. Le ſecond écuſſon des mêmes armes eſt écartelé de celles de la maiſon de Courtjambe, alliance de celle de Pot. Dans les autres, on remarque les alliances de Vergy, de Blaiſy, de Montagu Sombernon du Blé, de Nagu, de Varennes & de Vaudrey.

Philippe Pot, fils de René Pot Seigneur de la Roche, &c. fut fait grand Sénéſchal de Bourgogne, Chevalier de la Toiſon d'or par le Duc Philippe le Bon, & enſuite Chevalier de l'Ordre de S.t Michel par le Roy Louis XI. premier Conſeiller & Chambellan de S. M. Chevalier d'honneur du Parlement de Bourgogne, & Gouverneur de la province. En 1477.

Il naquit en 1428. & fut tenu sur les fonts de Baptême par le Duc Philippe le Bon. Dès qu'il fut en âge de porter les armes, ce Duc le fit Chevalier d'armes; il l'honora ensuite de plusieurs commissions importantes: il l'employa entr'autres à la conclusion des différents mariages du Comte de Charollois, qui fut marié trois fois. La premiére, à Catherine fille du Roy Charles VII. la seconde, à Isabelle de Bourbon fille de Charles premier, Duc de Bourbon; & la troisiéme, à Marguerite d'Yorck sœur d'Edouard IV. Roy d'Angleterre, & fille de Richard Duc d'Yorck.

Le Roy Charles VIII. successeur de Louis XI. eut dessein de supprimer le Parlement de Dijon, & de le réunir à celuy de Paris. Philippe Pot fut député du Parlement de Dijon, pour solliciter la révocation de l'Edit, & il y réussit. Le Roy connoissant sa fidélité, le continua dans son gouvernement du Duché de Bourgogne, car le Comté de Bourgogne venoit d'estre cedé à Maximilien d'Autriche, qui fut depuis Empereur.

En 1494. Philippe Pot mourut âgé de 66. ans; & comme il avoit une dévotion particuliére à la Vierge, il voulut estre inhumé dans l'Eglise de Cisteaux, qui luy est dédiée. On voit à un pillier qui soûtient la voute de la Chapelle où est son tombeau, une épitaphe latine de 44. vers; Palliot & le P. Martene l'ont rapportée, elle commence ainsi:

Quem rapuit è medio mors impia plange Philippum
Nomine Pot, cujus fama perennis erit.

En voicy la fin.

Mille quadringento nonageno ter & uno
Septembris mense huic membra dedit loculo.

Le corps de l'épitaphe nous apprend que Philippe le Bon luy avoit encore donné le gouvernement des villes de Lille en Flandres, de Douay & d'Orchies; c'est ce qui est confirmé par une autre épitaphe en prose françoise, que le P. Martene n'a pas rapportée, quoyqu'elle nous apprenne beaucoup de particularitez de sa vie: cette seconde épitaphe est conçue en ces termes.

TANT

TANT L. VAUT.

Cy giſt Meſſire Philippes Pot Chevalier, Seigneur de la Roche, Nolay de Châteauneuf en Auxois, & de Genvray en Charolois pour la plus grande part, Grand Séneſchal de Bourgoigne, Seigneur de Thorey ſur Oiſche & de S.t Romain, qui fut nourry en l'hoſtel de feu Monſeigneur le bon Duc Philippes de Bourgoigne trépaſſé que Dieu abſolve, lequel le fit Chevalier, fut ſon parrain, & par l'élection des Chevaliers de l'Ordre de la Toiſon d'or, la li donna & mit au col, lui fit de grands biens & honneurs en pluſieurs maniéres & en divers eſtats, ſelon l'aige qui le ſervit, & tant qu'environ deux ou trois ans avant ſon trepas, il fut en l'eſtat de premier Chambellan, ly donna les Capitaineries du Chaſtel & des Villes de Lille, Douay & Orchies. Après la mort de ſondit maiſtre fut reſervé par Monſieur le Duc Charles ſon fils en ſon ſervice, l'un de ſes principaux Chambellans, & généralement ly laiſſa tous les offices dont il le trouva en poſſeſſion, auquel ſervice il demeura la vie durant de ſondit Seigneur & maiſtre, après la mort duquel par ceux de ladite Ville de Lille, tant Officiers comme tous autres, il fut mis hors du Chaſtel & d'icelle Ville par le commandement de Mademoiſelle de Bourgoigne qui pour lors eſtoit Dame deſdits lieux, & ly fit force de ſoy retirer à Tournay, où pour le temps d'adonc les gens du Roy & de mad.e Demoiſelle alloint & venoint, & par le conſentement des ſuſdits Seigneur & Dame, auquel lieu le Roy envoya querre ledit Seigneur de la Roche, le voulut avoir à ſon ſervice, lui fit de grands biens, ly oſta ladite Ordre qu'il portoit, & ly fit cet honneur que de luy laiſſer la ſienne, & le créa grand Séneſchal de Bourgoigne.

Il paroît par cette inſcription, que Marie de Bourgogne, fille & unique héritiére du Duc Charles, eſtant en différend avec Louis XI. pour la ſucceſſion de ſon pere, & la prétention du Roy ſur le Duché & Comté de Bourgogne, ſoupçonna Philippe Pot d'intelligence avec le Roy, & le diſgracia, ce qui luy fit quitter ſon ſervice pour s'attacher à celuy de la France.

A l'égard de la deviſe, *TANT L. VAUT*, on prétend qu'elle doit ſon origine à une aventure de Philippe Pot dans la Paleſtine,

où ayant eſté fait priſonnier, Bajazet II. ne luy laiſſa que l'alternative de changer de Religion ou de vaincre un lion furieux. Au fort du combat, le Chevalier chreſtien ſe voua à la Vierge, tua le lion, & s'écria *TANT ELLE VAUT!* dont il fit enſuite le cri de ſes armes. On adjoûte que le Sultan frappé d'admiration, luy rendit la liberté, & luy fit préſent de ſon propre ſabre, ce qui le détermina encore à écarteler ſes armes de deux cimeterres, qu'en termes de blaſon on appelle des *Badolaires;* mais il y a bien plus d'apparence que c'eſt une alliance de l'ancienne maiſon de Courtjambe, qui portoit préciſément les mêmes armes: & pour ce qui eſt de l'aventure de la Terre-Sainte, où il n'eſt point du tout prouvé que Philippe Pot ait jamais eſté, il ſeroit fort naturel de rapporter ſa dévotion & ſa reconnoiſſance pour la Sainte Vierge, aux ſecours qu'il en avoit reçus pendant la perſécution de Marie de Bourgogne, car on a conſervé long-temps dans la Sacriſtie de l'Egliſe de N. Dame à Dijon, un tableau où il eſtoit peint à genoux devant une image de la Vierge, à qui il adreſſoit ces vers:

Sauve-moy, Dame très-heureuſe,
De la priſon tant rigoureuſe
Où l'on ne voit que cruauté:
Garde-moy d'y eſtre bouté,
Car à chacun tu es piteuſe,
Mere de Dieu.
TANT L. VAUT ET A VALU
A celuy qui a recouru
A celle pour qui diſt ce mot,
Te ſuppliant, Philippes Pot,
Qui de tout mal l'a ſecouru.
TANT L. VAUT.

VII.me TOMBEAU. Fig. 6 Robert Comte de Tonnerre.

LE ſeptiéme Tombeau, qui eſt celuy de Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, eſt de marbre noir, avec la figure de ce Prince en marbre blanc; il eſt placé dans le chœur de l'Egliſe du côté de l'Epître: on lit au-deſſus cette Inſcription.

*CY GIST MONSEIGNEUR ROBERT DE BOURGOGNE COMTE DE TONNERRE, JADIS FILS DE MONSEIGNEUR ROBERT DUC DE BOURGOGNE ET DE MADAME AGNES JADIS FILLE DE MONSEIGNEUR SAINCT LOUIS ROY DE FRANCE, LEQUEL TRÉPASSA LE SAMEDY VEILLE DE SAINT LUC DE L'AN DE GRACE 1334.**

Ce Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, eſtoit le cinquiéme des fils de Robert ſecond du nom, Duc de Bourgogne. Il eut le Comté de Tonnerre par ſa femme Jeanne de Châlon, fille de Guillaume de Châlon, Comte d'Auxerre & de Tonnerre, & d'Eléonor de Savoye; il ne laiſſa point de poſtérité.

Le Comte Robert, ayant voulu ſecourir Edouard Comte de Savoye, dans la guerre qu'il eut contre Guigue ſixiéme du nom, Dauphin de Viennois, au ſujet des limites de leurs Eſtats; Robert fut fait priſonnier dans une rencontre où il courut riſque de la vie. Le Dauphin exigea 200000. livres pour ſa rançon; & comme Robert n'eſtoit pas en eſtat de payer cette ſomme, Eudes IV. ſon frere, Duc de Bourgogne, le Comte de Flandres, les Comtes d'Eu & de Vendôme, le Seigneur de Joinville & quelques autres, luy ſervirent de caution pour cette ſomme, qui cependant ne fut point payée dans le temps convenu, comme on le voit par le Traité fait à ce ſujet le 29. Janvier 1325. rapporté dans du Cheſne, & dans les Mémoires de l'hiſtoire du Dauphiné, par M. le Préſident de Valbonnays. *Selon du Cheſne.*

VIII.me TOMBEAU.

LE tombeau ſuivant, qui ſe voit au même côté du chœur, & qui eſt plus élevé que celuy du Comte de Tonnerre, eſt le tombeau de deux Prélats morts en odeur de ſainteté: on croit que le premier eſt le Bienheureux Pierre, qui fut d'abord Abbé de Pontigny, puis Abbé de Ciſteaux, & enſuite Evêque d'Arras; il mourut, dit-on, en 1203. mais comme, ſuivant la Chronique

Deux Abbez de Ciſteaux.
En 1179.
En 1184.

* Comme la veille de Saint Luc tomba au lundy en 1334. on ne ſçauroit douter que cette épitaphe ne ſoit moderne; on le reconnoît d'ailleurs au ſtile.

d'Alberic, l'Evêque d'Arras qui mourut en 1203. fut inhumé à Pontigny, il y a lieu de croire qu'on a confondu deux Evêques d'Arras du même nom, dont l'un, qui avoit esté Abbé de Cisteaux, mourut le 18. Decembre 1185. & l'autre fut son successeur immédiat.

V. Gall. Christ. 2.de edit. to. 3. pag. 328. & to. 4. p. 988.

On croit aussi que le second Prélat est le Cardinal Robert, qui fut honoré de la pourpre par le Pape Celestin V. l'an 1294. Il se trouva à Rome pendant les différends de Philippe le Bel avec Boniface VIII. & c'est de luy que M. Baillet fait mention, à l'occasion d'une lettre qu'il écrivit à Robert Duc de Bourgogne, au sujet de ce différend. Ce Cardinal avoit esté le quinziéme Abbé de Pontigny, d'où il fut tiré en 1293. pour estre le vingt-huitiéme Abbé de Cisteaux. Il mourut à Parme l'an 1305. dans le Monastére de S.t Martin du même Ordre: d'où les Religieux envoyérent son corps à Cisteaux, pour y estre inhumé, ainsi qu'il l'avoit ordonné en mourant. Dom Martene rapporte leurs épitaphes, mais il n'y a dans Cisteaux aucun vestige de celle de Pierre, & celle de Robert se trouve seulement dans le *Gallia Christiana*, & dans les Annales de Cisteaux, où on lit ce qui suit:

ROBERTUS MORTUUS PARMÆ 1305. MENSE AUGUSTO, AB ECCLESIA SANCTI MARTINI TRANSLATUS IN CHORO SUÆ BASILICÆ AD SINISTRAM MAJORIS ALTARIS TUMULATUS.

IX.me TOMBEAU. Calixte II.

DERRIÉRE le grand autel de l'Eglise, on voit une espéce de châsse, qui renferme le cœur du Pape Calixte second, avec cette Inscription:

ECCE HIC EST COR NOBILE DOMINI CALIXTI PAPÆ.

Il y a sur la châsse deux clefs posées en sautoir, & au bas deux mitres, dont l'une est traversée par une crosse, & l'autre par une croix Patriarchale. Calixte II. fut créé Pape en 1119. & mourut le 12. Decembre 1124. Son cœur fut apporté à Cisteaux du temps de S.t Estienne, qui en estoit le 3.e Abbé.

Ce Pape, dont le nom eſtoit Guy de Bourgogne, fut oncle de Hugues III. Duc de Bourgogne, & cinquiéme fils de Guillaume, ſurnommé *le Grand*, Comte de Bourgogne, & de Gertrude Comteſſe de Vienne. Eſtant Archevêque de Vienne, il fonda & bâtit l'Abbaye de Bonnevaux en Dauphiné; & ce fut en ce lieu, que revenant d'un Concile aſſemblé à Dijon, où il avoit aſſiſté comme Légat du S.t Siége, il amena S.t Eſtienne Abbé de Ciſteaux. Il continua les fonctions de Légat ſous les Papes Paſcal ſecond, & Gelaſe ſecond, à qui il ſuccéda. Il y avoit alors plus de cinquante ans que l'Egliſe eſtoit troublée par les Schiſmes que fomentoient les Empereurs d'Allemagne; il eut le bonheur de rendre la paix à l'Egliſe. L'Antipape Maurice Bourdin, qui s'eſtoit fait appeller Gregoire VIII. fut pris & dépoſé; & l'Empereur Henry V. redoutant la puiſſance, & reſpectant la vertu de Calixte, ſe reconcilia avec luy. 1083. 1117.

Dans le même lieu ſe voit un ſépulcre de pierre qui renferme les corps de deux autres Prélats célébres; le premier, eſt celuy de Waldemar Evêque de Sleſwick, ville du Duché d'Holſtein en Dannemark, & depuis Archevêque de Breme, fils du Roy Canut. Ce Prélat, après avoir renoncé à ſes dignitez, ſe fit Religieux de Ciſteaux, & y mourut; l'autre, eſt Albert Patriarche d'Antioche: leurs épitaphes en Latin ſont rapportées dans le Voyage Littéraire de D. Martene. Deux Prélats. En 1226.

Le Patriarche Albert vint avec Innocent IV. au Concile de Lyon, où l'Empereur Fréderic II. fut excommunié. Albert y mourut, & choiſit ſa ſépulture dans l'Egliſe de Ciſteaux. 1245.

A l'égard de Waldemar Evêque de Sleſwick, après la mort du Roy Canut cinquiéme du nom, que ſon frere avoit fait aſſaſſiner, ce Prélat, neveu du feu Roy, voulut diſputer la Couronne à Canut ſon couſin germain, qui s'en eſtoit déclaré héritier; mais Canut ſe ſaiſit de ſa perſonne, & ne luy rendit la liberté qu'à condition de renoncer à ſon Evêché. Il paſſa en Italie, & s'arrêta à Boulogne, où il s'appliqua pendant deux ans à l'étude de l'Ecriture Sainte & des Peres de l'Egliſe. L'Archevêché de Breme eſtant venu à vaquer, il ſe fit élire

Archevêque par le Chapitre; & dès que les Députez luy en eurent apporté la nouvelle, il se rendit avec eux à Rome, pour solliciter ses Bulles: mais le Chancelier de Dannemark, qui arriva en même-temps, y forma opposition au nom du Roy son maître. L'affaire traînant en longueur, Waldemar sortit brusquement de Rome, à l'insçû du Pape, & se rendit à Breme, où de son chef il se mit en possession de l'Archevêché. Le Pape le menaça, l'excommunia même; rien ne put le démouvoir, parce qu'il estoit tellement soûtenu du peuple, que ni le Pape ni le Roy de Dannemark, ne trouvérent personne pour luy signifier la Sentence d'excommunication: enfin, au bout de six à sept ans, Waldemar tomba dangereusement malade, & touché par les remords de sa conscience, il envoya chercher l'Abbé du Monastére de Likia, Ordre de Cisteaux, situé dans la basse Saxe, sur les frontiéres du Duché de Breme. Waldemar, s'estant confessé à luy, & ayant promis que si Dieu luy conservoit la vie, non seulement il se démettroit de son Archevêché, mais encore qu'il se feroit Religieux de l'ordre de Cisteaux, l'Abbé luy donna l'absolution. Waldemar recouvra sa santé, & tint parole; il alla à Rome, où le Pape Honorius III. successeur d'Innocent III. le reçut à pénitence, leva son excommunication, & le renvoya au Bienheureux Gautier, pour lors Abbé de Cisteaux, qui l'admit dans son Ordre. Il y passa le reste de ses jours dans la piété la plus fervente, & mourut le 18. Aoust 1226. ainsi qu'il est marqué dans son épitaphe. Les autres événements de sa vie sont rapportez par Jean-Isaac Pontanus dans son histoire de Dannemark, & par Albert Krantz dans sa chronique Danoise.

X.me TOMBEAU. Deux des onze mille Vierges.

L'EXACTITUDE de M. de Mautour ne luy a pas permis d'oublier dans la description des Monuments de Cisteaux, un autre tombeau en forme de châsse, qui est derriére le chœur du côté de l'Evangile, & dont l'Inscription qui est au-dessus en caractéres gothiques, marque que ce sont les corps de Sainte Palladie & de Sainte Samnie, deux des onze mille Vierges.

HIC JACENT CORPORA SANCTARUM PALLADIÆ ET SAMNIÆ, QUÆ SUNT DE NUMERO UNDECIM MILLIUM VIRGINUM.

Mais il s'abſtient à cet égard des réflexions & des détails hiſtoriques, dont il a accompagné la deſcription de toutes les autres ſépultures.

XI.me TOMBEAU. Quatre Prélats.

APRES celle-cy, on voit dans l'épaiſſeur du mur, du côté de l'Evangile, un tombeau qui renferme les corps de quatre Prélats, un Archevêque, & trois Evêques.

Le premier eſt Donat Onolargau, onziéme Archevêque de Cashel en Irlande, où l'on prétend que ſa famille ſubſiſte encore aujourd'huy. Après avoir poſſedé cet Archevêché pendant onze années, il vint en 1223. ſe faire Religieux à Ciſteaux, & il y mourut en 1232.

Les trois Evêques ſont, 1.° Pierre, Evêque du Puy en Velay, qui ayant eſté auparavant Religieux à Ciſteaux, voulut y eſtre inhumé. Il mourut fort âgé, il avoit gouverné ſon Egliſe pendant trente ans, & ce fut entre ſes mains que le Roy Louis VII. dit le jeune, fit dans l'Egliſe de Nôtre-Dame de Paris, le vœu de paſſer dans la Terre-Sainte, pour y combattre les Infidéles. En 1189.

2.° Robert de Châtillon, de l'ancienne maiſon des Seigneurs de Châtillon-ſur-Seine, Evêque de Langres; il donna à ſon Evêché le Chef de S.t Mammet Martyr, qui luy fut envoyé de Conſtantinople, par Guy de Dampierre Chanoine de Langres & Evêque de Damas. Robert mourut le 20. Mars 1209. & fut inhumé dans l'Egliſe de Ciſteaux. M. de Mautour obſerve que ſa ſépulture n'eſtant plus en vûe à cauſe du nouvel Autel que l'on a conſtruit en 1667. on l'a en quelque maniére remplacée par une grande Inſcription Latine appliquée à un pillier, & qu'elle eſt rapportée dans le Voyage Littéraire de Dom Martene.

3.° Un autre Robert Evêque de Châlon-ſur-Saone, qui, ayant conſacré l'Egliſe de Ciſteaux au mois d'Octobre 1193.

y choiſit ſa ſépulture; il mourut le 12. Janvier 1215 ou 16. & l'épitaphe de ces Prélats, mal copiée dans le Voyage Littéraire, eſt écrite en lettres gothiques, & conçue en ces termes:

HIC DUO ROBERTI LINGONENSIS CABILONENSIS PONTIFICES PAUSANT SIMUL ET PETRUS PODIENSIS.

HIS EST DONATUS CASFELENSIS SOCIATUS PRÆSUL HONORATUS, NOSTRISQUE COMES MONACHATUS.

XII.me TOMBEAU. Guy Paré.

DE ce onziéme tombeau, M. de Mautour paſſe à celuy du Bienheureux Guy Paré quinziéme Abbé de Ciſteaux, & auparavant Abbé du Val, au Diocèſe de Paris, l'un des plus grands hommes de ſon ſiécle. Le Pape Innocent III.* le nomma Evêque de Préneſte & Cardinal. Il fut élû en 1203. Archevêque de Rheims. Le Pape luy confirma, & à ſes ſucceſſeurs, le privilége de ſacrer les Rois. Guy Paré eſtoit François de nation, & le Pape l'avoit tiré de Ciſteaux pour l'élever à la dignité d'Evêque-Cardinal, « parce qu'il l'avoit reconnu pour » homme puiſſant en œuvres & en paroles, pour convertir les » pécheurs les plus endurcis, par ſes prédications vives & touchantes ». Il compoſa une Somme de Théologie, dont le manuſcrit eſt dans la Bibliothéque de S.t Victor à Paris; il compoſa encore un Traité des nouvelles Conſtitutions, pour les Chevaliers de Calatrava, que D. Henriquez a publiées en 1630.

* Et non Celeſtin III. comme il eſt dit dans Morery.

Un ancien manuſcrit Latin de la Bibliothéque de Ciſteaux, porte que lorſqu'il en eſtoit Abbé, il conſulta une ſainte Religieuſe de ſon Ordre qui avoit de fréquentes révélations, pour apprendre d'elle ſi le premier eſprit de l'Ordre y regnoit dans toute ſa pureté, & qu'elle luy répondit que trois choſes y déplaiſoient infiniment à Dieu; ſçavoir, le grand nombre de poſſeſſions, la ſuperfluité des bâtiments, la négligence du chant monachal *.

* *Sciatis, Domine Pater, tria eſſe in Ordine noſtro quæ ſpecialiter oculos ſummæ Majeſtatis offendunt; multiplicatio agrorum, ſuperfluitas ædificiorum, & vocum laſcivia.*

Guy

Guy Paré fit bâtir en partie l'Eglise de Cisteaux, & la fit consacrer en 1193. par Robert Evêque de Châlon-sur-Saone, comme on l'a déja observé. Il refusa généreusement, lors d'un Chapitre général où il présidoit, trois mille marcs d'argent que l'Empereur Henry V. luy envoyoit, soit pour l'engager dans son schisme, soit pour le dédommager des pillages faits dans les Monastéres de l'Ordre. Ce refus donna à Guy Paré une grande réputation, & Baronius en a fait la remarque sous l'an 1194.

Il rejetta encore avec plus de fermeté les taxes que le Pape Innocent III. avoit imposées sur tous les biens d'Eglise, & en particulier sur ceux de Cisteaux, parce que ces taxes luy paroissoient blesser les droits d'exemptions accordées à l'Ordre. Le Pape, après beaucoup de menaces & de poursuites, se rendit enfin aux remontrances & aux priéres de Guy; & touché de sa fermeté, ainsi que de sa vertu, il révoqua les taxes, l'honora du chapeau de Cardinal, & le nomma son Légat en Allemagne. Ce fut en cette qualité qu'il ordonna qu'à l'élévation de l'Hostie & du Calice à la Messe, on sonneroit une petite cloche pour rendre le peuple plus attentif, & qu'on en useroit de même quand on porteroit le Saint Sacrement aux malades; ce qui s'est depuis toûjours pratiqué dans l'Eglise.

Il fut attaqué de la peste pendant sa Légation à Gand en Flandres, & il en mourut le 30. Juillet 1206. Son corps fut apporté à Cisteaux, où on lit l'épitaphe suivante dans un rouleau.

NOBIS DONATUS DE CULMINE PONTIFICATUS RHEMIS TRANSLATUS JACET HIC VIR GUIDO BEATUS.

Et cette autre encore gravée sur la frise de son tombeau.

CORPUS BEATI GUIDONIS DE PARÉ, QUONDAM CARDINALIS ET LEGATI IN GERMANIA EX MONACHO ET ABBATE HUJUS CŒNOBII ASSUMPTI IN ARCHIEPISCOPUM RHEMENSEM; OBIIT GANDAVI ANNO M. CCVI.

XIII.me TOMBEAU. Fig. 7. Le B. Arnaud.

Dans le Sanctuaire, du côté de l'Évangile, eſt le tombeau du bienheureux Arnaud Amalric, qui, après avoir eſté pendant dix ans Abbé de Ciſteaux, fut élû Archevêque de Narbonne en 1212. Il eſtoit de la famille des Vicomtes de Narbonne. Il fut d'abord Abbé de Poplet en Catalogne, puis de Grandſelve au Diocèſe de Toulouſe, & enfin le 17.e Abbé de Ciſteaux. Il fut enſuite Légat du Saint Siége, & premier Inquiſiteur de la Foy contre les Albigeois. Il mourut en odeur de ſainteté au mois de Septembre 1225. deux ans avant que Saint Dominique allât à Rome pour faire agréer ſon Inſtitut au Pape. Il avoit rempli pendant treize ans le Siége de Narbonne. Son corps fut apporté & inhumé à Ciſteaux, où on luy éleva un mauſolée où il eſt repréſenté revêtu de ſes habits Pontificaux, avec la mitre & la croſſe, ayant en haut deux figures d'Evêques, & à ſes pieds deux autres Abbez aſſiſtants. Au bas du même mauſolée, mais ſur une autre tombe, on voit encore un Abbé ayant la mitre en tête, peut-eſtre pour repréſenter Arnaud ſous les différentes dignitez qu'il avoit remplies. On prétend que ſon épitaphe, qui auroit ſervi d'inſtruction, fut enlevée en 1356. par des ſoldats pendant les guerres du Roy Jean. Cet article, dont il n'eſt rien dit dans le Voyage littéraire, a paru à M. de Mautour digne de quelque diſcuſſion, qui puiſſe ſuppléer au défaut de l'épitaphe. Henriquez de Burgos auteur des Annales de l'Ordre de Ciſteaux, & M.rs de S.te Marthe, diſent qu'Arnaud a eſté inhumé à Ciſteaux, ſans indiquer poſitivement l'endroit de ſa ſépulture. Mais Henriquez, *pag. 480.* & M.rs de S.te Marthe, *pag. 248.* diſent auſſi que Robert Abbé de Pontigny, enſuite 28.e Abbé de Ciſteaux, puis Cardinal, eſt inhumé dans l'endroit où l'on croit qu'Arnaud l'a eſté; & ils en rapportent une épitaphe en vers latins, qui fut trouvée du temps de Dom Vauſſin Abbé de Ciſteaux, écrite ſur du velin dans l'intérieur du tombeau. Cette épitaphe marque la mort de Robert à Parme, en 1305. c'eſt préciſément celle que le P. Martene rapporte, *pag. 208.* qu'il n'a pû voir ſur les lieux, mais ſeulement copier d'après André du Cheſne dans ſon Hiſtoire des Cardinaux.

Tom. 1, pag. 476. *Tom. 4. du Gallia Chriſt.*

Fig. 7

Il eſt vray que lorſqu'en 1666. l'Abbé Vauſſin fit conſtruire à neuf le rétable du Maître Autel, comme on le voit aujourd'huy, on fut obligé de retrancher quelques tombeaux; mais on eut ſoin d'en conſerver les inſcriptions & les épitaphes, telles que ſont celles du Pape Calixte II. du Patriarche d'Antioche, de l'Archevêque de Cashel, des Evêques du Puy, de Langres & de Châlon, dont les tombeaux ne ſubſiſtent plus, & dont les épitaphes furent tranſcrites & peintes contre le mur extérieur du Sanctuaire, & renouvellées en 1686. On peut obſerver encore que la figure du Prélat que l'on voit ſur ce tombeau, la mitre en tête, les mains jointes, & ayant à ſes pieds une petite figure tenant un livre à la main, pourroit déſigner cet Arnaud, d'autant plus vrayſemblablement, qu'au rapport de Ciaconius, le Cardinal Robert ne fut point Evêque, mais ſeulement Cardinal-prêtre du titre de Sainte Pudentiane; ainſi rien n'empêcheroit de croire que ce monument a eſté érigé à la mémoire de ces deux grands hommes inhumez dans Ciſteaux, & réunis, quoyqu'en différents temps, dans un même mauſolée.

XIV.me TOMBEAU.

Au bas du tombeau du bienheureux Arnaud, & ſous une même tombe de cuivre, ſont inhumez les corps de Nicolas Boucherat premier du nom, Abbé de Ciſteaux, & de Nicolas Boucherat ſon neveu, auſſi Abbé de Ciſteaux; on y lit une grande épitaphe latine du premier, gravée ſur une table de cuivre avec ſes armoiries appliquées contre le mur, dont le P. Martene n'a point fait mention dans ſon Voyage littéraire. Cette table fut ſubſtituée le 2. May 1601. par Edme de la Croix ſon ſucceſſeur, à la figure de bronze de grandeur naturelle de Boucherat premier, qui fut enlevée pendant le pillage de 1589. avec tout le métal qui eſtoit dans l'Egliſe, peſant plus de trente-cinq milliers; & d'une partie de ce métal, le Comte de Tavannes en fit fondre deux canons, qui ſont actuellement au château de Dijon, comme il paroît par les procès-verbaux qui en furent dreſſez par ordre du Mareſchal de Biron, & qui ſont conſervez dans les archives de Ciſteaux.

On apprend par cette épitaphe, que Nicolas Boucherat

premier du nom, natif de Troyes en Champagne, fut Religieux profès de l'Abbaye du Reclus, Docteur de Sorbonne, & Procureur général de son Ordre en 1540. qu'il assista en cette qualité au Concile de Trente, où il soûtint avec beaucoup de fermeté & d'éloquence, les priviléges de son Ordre, comme il le fit encore dans la suite à Rome auprès des Papes Pie V. & Grégoire XIII. Ce fut en 1571. qu'il fut élû Abbé & Général de Cisteaux; en 1578. il fut député de la province de Bourgogne, comme un des plus éloquents hommes de son siécle, pour représenter au Roy Henry III. qui avoit convoqué une assemblée du Clergé & de la Noblesse à Rouen, l'état malheureux où la Bourgogne estoit réduite, & l'impossibilité où elle se trouvoit de fournir les sommes qu'on luy avoit imposées. Sa harangue est conservée manuscrite dans la Bibliothéque de Cisteaux, écrite de sa main. Il prêcha deux Carêmes dans la S.te Chapelle de Dijon. Pendant qu'il estoit Abbé, il se fit confirmer dans la charge de premier Conseiller-né au Parlement de Bourgogne, pour luy & ses successeurs, par Lettres patentes du 11. Janvier 1578. Il mourut le 22. Mars 1586. deux ans après s'estre démis de son Abbaye, à cause de son grand âge; sa démission agréée du Roy, fut en faveur de Dom Edme de la Croix Profès de Clairvaux, qui luy succeda, & qui dans sa visite des Monastéres en Aragon & en Catalogne, mourut à Barcelone, & fut inhumé dans l'Eglise de l'Abbaye de Poplet de son Ordre, où on luy a élevé un magnifique tombeau.

Le second Nicolas Boucherat, dit le Jeune, & neveu de Nicolas premier, naquit à Pont-sur-Seine, & prit l'habit de Religieux dans Cisteaux du vivant de son oncle. Il fut Docteur de Sorbonne, Abbé de Vaucelles, Diocèse de Cambray, & dans la suite élû Abbé de Cisteaux. Il fit la visite de tous les Monastéres de son Ordre, dans les provinces de Franche-Comté & de Touraine, dans la Suisse, la haute & basse Allemagne, dans les Royaumes de Bohéme, de Pologne, de Hongrie, dans la Flandre & dans les Pays-bas. Il assista aux Estats généraux du Royaume, & aux Estats de Bourgogne. Il fut plusieurs fois député du Clergé auprès des Rois Henry IV. &

Louis XIII. & mourut à Dijon le 8. May 1625. à l'âge de ſoixante-trois ans.

XV.me TOMBEAU.

JOIGNANT le tombeau des deux Boucherat, on voit en marbre noir celuy de D. Claude Vauſſin Abbé de Ciſteaux, avec une épitaphe latine dont il n'eſt point parlé dans le Voyage littéraire. On apprend par cette épitaphe, que cet Abbé fut deux fois député du Clergé aux Eſtats de la province de Bourgogne, & qu'il fut honoré du titre de Conſeiller d'Eſtat; qu'il viſita les Monaſtéres de ſon Ordre en France, en Allemagne, dans les Pays-bas, en Italie & en Eſpagne, qu'il fit deux voyages à Rome pour les affaires de ſon Ordre, & qu'il mourut le premier Février 1670. âgé de 63. ans.

XVI.me TOMBEAU. Sept Ducs & Ducheſſes de Bourgogne.

DANS le Sanctuaire de l'Egliſe, ſont inhumez ſept Ducs ou Ducheſſes de Bourgogne, Princes & Princeſſes de leur ſang. Voicy leur épitaphe telle qu'on la lit au-deſſus du tableau :

Cy-devant le grand Autel, entre les places des Diacres & Sous-diacres, gizent très-illuſtres Princes & Ducs de Bourgogne ODO III. *de ce nom, lequel deceda l'an 1218.* PHILIPPE FILS D'ODO IV. *Duc de Bourgogne, qui mourut avant ſon pere en l'an 1346. &* PHILIPPE *fils dudit* PHILIPPE, *qui trepaſſa à Rouvre en l'âge de 15. ans l'an 1361. auquel la ligne Royale maſculine du grand Roy* HUGUES CAPET *fut interrompue en cette haute maiſon de Bourgogne.*

On lit encore ce qui ſuit : *Voicy les noms des femmes & filles deſdits Ducs.* ALIX DE VERGY, *femme de* ODO III. *qui deceda à Lyon l'an 1218. laquelle mourut le 3. May 1251.* ALIX DE BOURGOGNE *leur fille, qui mourut l'an 1266. ſans avoir eſté mariée.* YOLAND DE DREUX, *premiere femme de* HUGUES IV. *fils dudit* EUDES *ou* ODO III. *Duc de Bourgogne, qui mourut l'an 1272. & eſt inhumé au meſme lieu avec ladite* YOLAND *ſon épouſe morte avant luy l'an 1255.*

Les noms de ces Princeſſes inhumées dans ce même tombeau, & dont M. de Mautour a tiré les preuves des anciens

cartulaires de l'Abbaye, l'ont engagé dans beaucoup de recherches hiſtoriques ſur le même ſujet.

Eudes III. Eudes ou *Odo III.* du nom eſtoit fils aîné de Hugues III. & d'Alix de Lorraine. Il épouſa d'abord Mahault de Portugal, fille d'Alfonſe Roy de Portugal, veuve de Philippe d'Alſace Comte de Flandres tué au ſiége d'Acre dans la Paleſtine; mais ce mariage fut diſſous à cauſe de la grande proximité du ſang, car Mahault eſtoit petite fille de Henry de Bourgogne premier Roy de Portugal.

Eudes épouſa enſuite Alix de Vergy. Il fit la guerre aux Albigeois à la ſollicitation du bienheureux Arnaud Abbé de Ciſteaux, & dans cette expédition, qui eſt de l'an 1209. il refuſa généreuſement les Seigneuries des villes de Carcaſſonne & de Beziers, que les Princes & les Barons croiſez luy avoient offertes, & il contribua à les faire donner à Simon Comte de Monfort. M. de Mautour a trouvé dans un ancien regiſtre de la Chambre des Comptes, les hommages, ſerments de fidélité, ceſſions, tranſports & autres actes paſſez en ce temps-là par les Vaſſaux, Evêques, Seigneurs & habitants des villes & châteaux de la province de Languedoc en faveur de Simon de Montfort.

En 1213. Eudes fit une ſeconde expédition contre les Albigeois, après quoy il marcha au ſecours du Roy Philippe Auguſte contre l'Empereur Othon IV. & ſe diſtingua extrémement à la bataille de Bovines, où il commandoit l'avant-garde de l'armée Françoiſe.

En 1218. il partit à la teſte de 25000. Croiſez pour aller renforcer les Chrêtiens dans la Paleſtine, mais en arrivant à Lyon, il tomba malade & y mourut le 6. Juillet de la même année.

Ce Prince eut quatre enfants d'Alix de Vergy ſa femme, ſçavoir, Hugues IV. qui luy ſuccéda au Duché; Jeanne de Bourgogne, qui épouſa Raoul ſecond du nom, Comte d'Eu; elle mourut ſans poſtérité, & fut inhumée dans l'Egliſe de l'Abbaye de Foucarmont. Béatrix de Bourgogne, qui eut pour mari Humbert Seigneur de Thoiré & de Villars, inhumée à Ciſteaux, & Alix qui mourut ſans alliance en 1266.

citée dans M.rs de S.te Marthe, & qui eſt inhumée dans le Sanctuaire de l'Egliſe.

A l'égard de la Ducheſſe Alix de Vergy, qui fut une des plus grandes bienfaictrices de Ciſteaux, elle vêcut en viduité pendant 33. ans, & du conſentement du Duc Hugues IV. ſon fils, elle fonda à Dijon le Convent des Freres Preſcheurs, & fit beaucoup de bien à pluſieurs maiſons Religieuſes. Elle mourut le 3. May 1251. âgée de 72. ans, & fut inhumée à Ciſteaux auprès du Duc ſon mari.

Hugues IV. fils unique d'Eudes III. luy ſuccéda au Duché de Bourgogne, à l'âge de ſix ans, ſous la tutéle de ſa mere. Il épouſa en 1229. Yoland de Dreux fille de Robert III. du nom, Comte de Dreux, & de Léonore de Saint Valery. Il ſe trouva en 1230. à l'aſſemblée des Nobles, convoquée par Saint Louis à Melun, où Hugues jura & fit ſerment de faire obſerver dans ſes Eſtats l'Edit publié contre les Juifs. Hugues IV.

En 1237. il acquit de Jean Comte de Châlon & de Bourgogne, la moitié du Comté de Châlon-ſur-Saone avec ſes dépendances, l'autre moitié ayant eſté venduë l'an 1098. par Geoffroy de Donzy à Gauthier Evêque de Châlon. Il acquit encore pluſieurs autres Seigneuries. Enſuite il fit hommage au Roy Saint Louis des Comtez & Châtellenies de Charolles & du Mont Saint Vincent, qui faiſoient pour lors partie du Comté de Châlon; & ſuivant le témoignage de Joinville, il ſe croiſa pour accompagner Saint Louis en la Terre-Sainte.

La Ducheſſe Yoland de Dreux mourut l'an 1236. Deux ans après ſa mort, Hugues épouſa Béatrix de Champagne fille de Thibaud VI. du nom, Comte de Champagne & de Brie, Roy de Navarre, & de Marie de Bourbon. Béatrix luy apporta en dot la ſomme de 200000. livres & la chaſtellenie de Liſle ſous Montreal. Le Duc ſon mari luy aſſigna pour ſon douaire 14000. livres de rente à prendre ſur la ville de Châtillon-ſur-Seine. Il eut de cette ſeconde femme un fils & quatre filles. Enfin, en 1272. il mourut âgé de 60. ans, & ſon corps fut mis auprès de celuy d'Yoland ſa premiére femme.

Il avoit eu de celle-cy, Eudes & Jean de Bourgogne qui

épouſérent les deux ſœurs, Mathilde ou Mahault, & Agnès de Bourbon filles & ſeules héritiéres d'Archambaud dernier Sire de Bourbon, & un troiſiéme fils Robert II. Duc de Bourgogne.

Eudes de Bourgogne Comte de Nevers, du chef de Mathilde ſa femme, en eut quatre filles, elle mourut en 1262. & fut inhumée dans la Chapelle de Saint Georges à Ciſteaux.

De ces quatre filles, la premiére fut Yoland de Bourgogne qui épouſa Robert III. Comte de Flandres, elle eſt inhumée dans l'Egliſe des Cordeliers de Nevers. La ſeconde fut Marguerite de Bourgogne, ſeconde femme de Charles de France, Comte d'Anjou, Roy de Jéruſalem & de Sicile, frere de Saint Louis. Elle mourut en odeur de ſainteté l'an 1308. & fut inhumée dans l'hôpital de Tonnerre qu'elle avoit fondé. La troiſiéme fut Alix, femme de Jean de Châlon Seigneur de Salins & de Rochefort, inhumée avec ſon mari dans la Chapelle de Saint Georges à Ciſteaux. La quatriéme & derniére, fut Jeanne de Bourgogne, morte ſans alliance, & enterrée à Ciſteaux dans la même Chapelle. Eudes leur pere ayant entrepris le voyage de la Terre-Sainte, y mourut l'an 1268. ſuivant le Nécrologe de Saint Eſtienne de Dijon. Jean de Bourgogne ſon frere, ſecond fils de Hugues IV. mourut au commencement de la même année 1268. & fut inhumé à Ciſteaux.

Quand M. de Mautour parle de la Chapelle de Saint Georges, hors de l'Egliſe de Ciſteaux, & derriére le Chœur, il ne manque pas de faire obſerver que cette Chapelle où il y avoit pluſieurs monuments des Princes ou Princeſſes de la Maiſon de Bourgogne, fut entiérement démolie en 1589. par les troupes du Comte de Tavannes, frere du Vicomte de Tavannes, qui commandoit dans Dijon pour le Duc de Mayenne, en ſorte qu'il ne ſubſiſte plus aucun des monuments de cette Chapelle, & que l'on n'en peut indiquer les ſépultures que par les archives mêmes de Ciſteaux, ou par les hiſtoriens qu'il a ſoigneuſement conſultez.

Pour revenir aux autres enfants que Hugues IV. Duc de Bourgogne

Bourgogne eut d'Yolande de Dreux ſa premiére femme, le troiſiéme de ſes fils fut Robert II. Duc de Bourgogne.

Des deux autres filles, l'une fut Alix mariée avec Henry troiſiéme du nom, Duc de Brabant, & inhumée à Louvain dans l'Egliſe des Freres Preſcheurs, qu'elle & ſon mari avoient fait baſtir. Cette Princeſſe avoit chéri & protégé cet Ordre, c'eſt ce qui engagea Saint Thomas d'Aquin à luy dédier ſon livre du gouvernement des Princes.

La ſeconde fille ſe nomma Marguerite de Bourgogne; elle fut mariée en premiéres noces à Guillaume troiſiéme du nom, Seigneur de Mont-Saint Jean, en ſecondes à Guy IV. Vicomte de Limoges, elle mourut en 1263.

Le même Duc Hugues IV. eut de Béatrix de Champagne ſa ſeconde femme cinq enfants, un fils & quatre filles. Le fils fut Hugues de Bourgogne, qui eut de Marguerite de Châlon ſa femme, une fille nommée Béatrix, qui mourut en 1291. & ils ſont tous trois inhumez à Ciſteaux.

Les quatre filles furent, premiérement, une autre Béatrix de Bourgogne, qui épouſa Hugues de Luſignan, dit le Brun, Comte de la Marche & d'Angouleſme. Elle mourut à Cognac l'an 1298. & eut ſa ſépulture dans l'Egliſe des Cordeliers d'Angouleſme. La ſeconde fille, fut Iſabeau femme de Pierre de Chambly Seigneur de Neaufles. Elle mourut l'an 1323. & fut inhumée dans l'Egliſe des Auguſtins de Paris. La troiſiéme, ſelon du Tillet, fut Marguerite femme de Jean de Châlon, fils de Guillaume Comte de Bourgogne & de Châlon. C'eſt d'eux que ſont iſſus les Seigneurs d'Arlay au Comté de Bourgogne. Marguerite fit de grands biens à l'Abbaye de Ciſteaux, où elle fut inhumée avec ſa fille nommée Iſabeau, & morte ſans alliance. La quatriéme enfin, fut Jeanne de Bourgogne, qui mourut jeune, & qui eſt inhumée dans la Chapelle des Ducs à Ciſteaux.

Pour Robert II. du nom, fils de ce même Duc Hugues IV. il luy ſuccéda dans tous ſes Eſtats l'an 1272. Robert II.

Il avoit épouſé du vivant de ſon pere Agnès de France,

cinquiéme fille du Roy Saint Louis, & il en eut dix enfants. Il mourut le 9. Octobre 1309. La Ducheſſe ſa veuve luy ſurvêcut dix-huit ans, & fut inhumée auprès de luy à Ciſteaux dans la Chapelle des Ducs.

Le premier de leurs enfants fut Jean de Bourgogne mort en 1276. à l'âge de 23. ans: ſa femme, Alix de Bourgogne, fille & unique héritiére d'Othon Comte de Bourgogne, mourut avant ſon mari d'une fauſſe couche. Tous deux ſont enterrez à Ciſteaux.

Le ſecond fils fut Hugues V. du nom, qui ſuccéda aux Eſtats de Bourgogne. Le troiſiéme fut Eudes IV. qui ſuccéda à ſon frere, & continua la lignée. Le quatriéme fut Louis de Bourgogne, qui épouſa Mahault de Hainault fille unique de Florent de Hainault, & d'Iſabeau de Ville-Hardouin. Ils moururent ſans poſtérité, & furent inhumez à Ciſteaux. Le cinquiéme fut Robert de Bourgogne Comte de Tonnerre, dont nous avons déja fait mention. Le ſixiéme fut Blanche de Bourgogne, qui épouſa Edouard Comte de Savoye, tous deux inhumez dans l'Egliſe des Cordeliers de Dijon. Le ſeptiéme fut Marguerite de Bourgogne, premiére femme de Louis Hutin, depuis Roy de France, qui ayant eſté confinée à Châteaugaillard ſur Seine en Normandie, y mourut en 1313. & fut inhumée dans l'Egliſe de Saint François de Vernon. Le huitiéme fut Jeanne de Bourgogne, mariée à Philippe de Valois, depuis Roy de France: elle mourut en odeur de ſainteté l'an 1348. ſon corps fut porté à Saint Denys en France, & ſon cœur à Ciſteaux, où il fut dépoſé auprès du corps du Duc Robert ſon pere. Le neuviéme fut Marie, qui épouſa Edouard premier du nom, Comte de Bar. Le dixiéme & dernier, fut Alix de Bourgogne, mariée à Jean de Bourgogne Seigneur de Montaigu au Comté de Bourgogne, inhumé avec elle à Ciſteaux.

Hugues V. Hugues V. du nom, ſecond fils de Robert, luy ſuccéda au Duché de Bourgogne, de même qu'au Royaume de Theſſalonique qu'il avoit acquis. Il en céda néantmoins le titre à ſon frere puiſné Louis de Bourgogne, en faveur de ſon mariage

avec Mahault de Hainault Princeſſe d'Achaïe & de la Morée. Le Traité s'en fit à Poitiers en préſence du Pape Clément V. & du Roy Philippe le Bel, en 1312.

Hugues fut fiancé deux fois; la premiére, avec Catherine de Valois, fille de Charles de France Comte de Valois, ce qui n'eut point de ſuite. La ſeconde, avec Jeanne de France fille aînée du Roy Philippe le Long, alors Comte de Poitiers, mais il mourut avant la célébration de ce mariage, & il fut inhumé à Ciſteaux dans la Chapelle des Ducs ſes prédéceſſeurs. En 1315.

Eudes IV. le troiſiéme des fils du Duc Robert II. ſuccéda à Hugues V. ſon frere. Il épouſa avec diſpenſe du Pape la même Princeſſe Jeanne de France, qui luy apporta en mariage les Comtez de Bourgogne & d'Artois, & la Seigneurie de Salins. Deux ans après, Eudes vendit à Louis Comte de Clermont Seigneur de Bourbon, le droit qu'il avoit ſur le Royaume de Theſſalonique, ſur la Principauté d'Achaïe & celle de la Morée, qui luy appartenoient par la ſucceſſion de Louis de Bourgogne ſon frere. Il fonda & bâtit la Chartreuſe de Beaune. Il aida de ſes troupes & de ſa perſonne Philippe de Valois ſon beau-frere dans preſque toutes les guerres, & il mourut en 1349. comme le dit ſon épitaphe: Eudes IV. En 1318.

L'an mil trois cent neuf & quarante,
De la mort accomplit la rente.

Il avoit ordonné par ſon teſtament que ſon corps ſeroit inhumé à Ciſteaux dans la Chapelle de Saint Georges, ſon cœur dépoſé à la Chartreuſe de Beaune, & ſes entrailles à la Sainte Chapelle de Dijon, ce qui fut executé.

Il eut deux enfants de Jeanne de France ſa femme, ſçavoir Philippe & Jean de Bourgogne. Jean mourut en bas âge, & fut inhumé à Ciſteaux. Philippe épouſa en 1338. Jeanne de Boulogne, fille & héritiére de Guillaume III. du nom, Comte de Boulogne & d'Auvergne, & de Marguerite d'Evreux: il en eut un fils & deux filles, & il mourut en 1346. le 22.

Septembre d'une chûte de cheval au siége d'Aiguillon. Il fut inhumé au milieu du chœur de l'Eglise de Cisteaux.

Jeanne de France femme d'Eudes IV. mourut en 1346. & fut inhumée à Cisteaux dans la Chapelle des Ducs.

Philippe de Rouvre.

Les trois enfants que Philippe de Bourgogne fils aîné d'Eudes IV. eut de Jeanne de Boulogne sa femme, furent Philippe surnommé de Rouvre, qui fut le dernier des Ducs de Bourgogne de la premiére race. Il avoit perdu son pere en fort bas âge, & il n'avoit que trois ans & quelques mois quand son aïeul Eudes IV. mourut. Ce Philippe devint très-puissant par les alliances & les successions, car la Duchesse Jeanne de France son aïeule, luy avoit laissé le Comté de Bourgogne & celuy d'Artois, & il avoit hérité de sa mere, Jeanne de Boulogne, des Comtez d'Auvergne & de Boulogne. Ces Estats, joints au Duché de Bourgogne & à d'autres Seigneuries, le rendoient déja un des plus riches Princes de l'Europe. Le mariage de ce jeune Prince avoit esté arresté le 12. Mars 1356. avec Marguerite de Flandres, héritiére des Comtez de Flandres, de Nevers & de Rhetel; mais il n'avoit encore pû estre célébré, & ce Prince n'estoit que dans sa quinziéme année, lorsqu'en 1361. la mort l'enleva au Château de Rouvre où il estoit né. La Branche Royale des Ducs de Bourgogne de la premiére race finit en sa personne, & il fut inhumé à Cisteaux, lieu ordinaire de la sépulture des Princes de sa Maison.

Philippe de Rouvre, dernier Duc de Bourgogne, avoit deux sœurs, Jeanne & Marguerite de Bourgogne, toutes deux mortes jeunes & sans postérité. Jeanne avoit esté promise à Amé VI. Comte de Savoye. Elles sont l'une & l'autre inhumées à Cisteaux, où l'on trouve ainsi soixante tant Ducs que Duchesses, Princes ou Princesses de Bourgogne.

XVII.me TOMBEAU. Fig. 8. Philippe de Vienne.

Le dix-septiéme Tombeau que décrit M. de Mautour, est dans la Chapelle de tous les Saints; il est élevé de terre environ de trois pieds: c'est celuy de Philippe de Vienne Seigneur de Pagney, & de Jeanne sa femme, fille du Comte de Genéve,

Fig. 8.

Fig. 9

Simoneau Sculp.

tous deux alliez à la maiſon de Vergy. Ils ſont repréſentez en figures de pierre, couchez ſur leur tombe, où on lit cette Epitaphe gravée ſur la friſe.

HIC JACENT DOMINUS PHILIPPUS DE VIENNA DOMINUS DE PAGNEY, ET DOMINA JOHANNA UXOR EJUS, FILIA COMITIS GEBENNENSIS. REQUIESCANT IN PACE. AMEN.

Ce Philippe de Vienne donna à l'Abbaye de Ciſteaux les Villages de Changey, Maiſon-Dieu & Fauxbourg de Laone. Il mourut l'an 1303. La Maiſon de Vienne, qui ſubſiſte encore aujourd'huy, eſt une des plus anciennes & des plus illuſtres de la Bourgogne. Elle tire ſon origine d'un cadet des Comtes de Bourgogne, dont il eſt fait mention dans les Commentaires de Louis Gollut.

XVIII.me TOMBEAU. S.t Eſtienne, Abbé.

LE dix-huitiéme Tombeau renferme le corps de Saint Eſtienne, troiſiéme Abbé de Ciſteaux, mort en 1134. & ceux de pluſieurs autres Abbez tranſportez au même endroit après la conſécration de l'Egliſe, faite en 1193. par Robert Evêque de Châlon. On y a dreſſé un Autel dédié à Noſtre-Dame Patrone de l'Ordre. L'on voit ce Tombeau à la ſortie de l'Egliſe en deſcendant au Cloiſtre. On lit dans un Tableau appliqué contre le mur les noms de ces Abbez, marquez chacun par un chiffre numéral.

Beati ac venerabiles Patres Abbates Monaſterii & Ordinis Ciſtercienſis fundatores & ampliatores hic ſimul ſunt. Ces noms ſont rapportez dans le voyage Littéraire, & n'apprennent rien de plus.

XIX.me TOMBEAU. Fig. 9. Le B. Alain.

NOUS voicy au Tombeau du Bienheureux Alain, Frere Convers de la Maiſon de Ciſteaux, & ſurnommé *le Docteur univerſel.* Ce Tombeau eſt placé dans le Cloiſtre, près de celuy dont on vient de parler. Alain fut très-ſçavant dans les langues Hébraïque, Grecque & Latine. Il eſtoit contemporain de Saint Thomas, de Saint Bonaventure, d'Albert le Grand, & d'autres

célébres Docteurs dont il égala la ſcience. Il excella en Poëſie, il fut un des plus habiles Interprétes de l'Ecriture Sainte, grand Prédicateur, ſubtil Philoſophe, profond Théologien, & le deffenſeur de la foy contre les héretiques. Il naquit à Lille en Flandres, & vint ſe retirer ſous le ſimple habit de Convers à Ciſteaux, où il mourut en 1294. âgé de 116. ans, du temps de Robert II. Abbé de Ciſteaux & Cardinal.

L'ancienne Epitaphe latine d'Alain, eſt celle qui ſe lit gravée en lettres gothiques au bas de ſon Tombeau ſur une pierre d'environ deux pieds en quarré, ſur laquelle ces deux vers ſont décrits :

Alanum brevis hora, brevi tumulo ſepelivit:
Qui duo, qui ſeptem, qui totum ſcibile ſcivit.

Tout le reſte qui eſt rapporté dans le Voyage littéraire, avec pluſieurs paſſages & inſcriptions accompagnées de figures en bas reliefs, a eſté adjoûté en 1482. par Dom Jean de Cirey Abbé de Ciſteaux, qui érigea ce monument tel qu'on le voit aujourd'huy. Alain eſt repréſenté ſur ſa Tombe en habit de Frere Convers, tenant à la main un grand chapelet, & ayant des moutons à ſes pieds, conformément à ce qui eſt marqué dans la grande Inſcription moderne :

Intus converſus gregibus commiſſus alendis.

Le P. Martene a cité une autre épitaphe françoiſe d'Alain qui ne ſubſiſte plus, parce qu'en 1712. lorſque l'on fit blanchir ce Cloiſtre, elle fut effacée & ſupprimée.

Voilà les Tombeaux & les Monuments les plus conſidérables de l'Abbaye de Ciſteaux. On y voit d'ailleurs un grand nombre de Tombes à fleur de terre, avec des Epitaphes répanduës dans d'autres Chapelles de l'Egliſe, dans le Chapitre & dans les Cloiſtres, de pluſieurs Abbez, Prieurs & Religieux de l'Ordre, & même de pluſieurs ſéculiers. M. de Mautour, content de les indiquer, termine ſa deſcription par celle de pluſieurs portraits peints à freſque dans la Chapelle à droite, ſous le portail de l'Egliſe.

Au-dessus de l'Autel sont représentez le Duc Eudes fondateur de Cisteaux, ayant à ses côtez la Ducheſſe Mahault sa femme, Hugues second leur fils, & Eudes troisiéme leur petit-fils, dans leur habit Ducal. On lit cette Inscription au bas, *Odoni, Mathildi dulciſſimæ & ſuaviſſimæ conjugi, Hugoni & Odoni amantiſſimis filio & nepoti inclytis Burgundiæ Ducibus, quorum pietate & largitate Monaſterium Ciſtercii fundatum fuit & erectum.* Du côté de l'Epître, on voit S.t Robert premier Abbé de l'Ordre vêtu de noir, & trois autres Abbez vêtus de blanc, qui sont Alberic, second Abbé, Estienne, Anglois de nation, troisiéme Abbé, & S.t Bernard, premier Abbé de Clairvaux.

Au-dessus de l'arcade qui renferme les corps des trois Ducs dont on vient de parler, l'on voit de suite cinq Abbez de Cisteaux peints au naturel & à genoux, chacun avec une inscription latine qui marque leurs noms, leurs qualitez, le temps de leur mort, sçavoir, Jean-Baptiste Loysier, élû en 1540. mort en 1559. Louis de Baissey, élû en 1560. mort au retour du Concile de Trente, en 1564. Jerôme de la Souchiere, élû en la même année, & depuis Cardinal, mort à Rome en 1571. Nicolas Boucherat, élû la même année, & Edme de la Croix son successeur.

La derniére observation de M. de Mautour, est que dans le chœur de l'Eglise, & au-dessus des stalles, on voyoit autrefois les armoiries & écussons des Chevaliers de l'Ordre de Saint Michel, créez par François premier, qui, au mois de Juin 1521. en fit une grande promotion dans cette Eglise, où il se rendit exprès avec Louise de Savoye sa mere. Ces écussons, du côté de l'Abbé, à droite, estoient ceux du Roy, du Dauphin François son fils aîné, âgé de quinze ans, & mort à dix-neuf; celuy du Roy de Navarre, Henry d'Albret second du nom, qui avoit épousé Marguerite de Valois sœur de François premier; celuy du Prince de Dannemarck, Frederic, qui fut depuis Roy. L'écusson de Claude de Lorraine Duc de Guise, fils de René II. Duc de Lorraine. Plus, ceux de Robert de la Mark Comte de la Mark, Seigneur & Prince de Sedan; celuy de

Chevaliers de l'Ordre de S.t Michel.

Claude Gouffier Comte de Caravas, qui fut depuis Duc de Roanez & grand Ecuyer de France. L'écuſſon de Charles Chabot Seigneur de Jarnac, qui eſtoit fils de Jacques Chabot & de Marguerite de Luxembourg.

Du côté du Prieur, à gauche, eſtoient les écuſſons de l'Empereur Charles-Quint, du Roy d'Angleterre, qui eſtoit Henry VIII. de Claude d'Annebault Amiral de France, de François de Lorraine Comte d'Aumale, de Louis de Beuil Comte de Sancerre, qui fut depuis grand Echanſon de France en 1533. de Jean d'Albon Comte de Saint André, qui fut depuis Gouverneur du Lyonnois, & pere du Mareſchal de Saint André; de Nicolas de Boſſut Seigneur de Longueval; de Guy de Maugiron Seigneur de Dampierre, Gouverneur du Dauphiné: & enfin l'écuſſon de l'Abbaye de Ciſteaux, qui porte ſemé de France, & en cœur un écuſſon de Bourgogne ancien, bandé d'or & d'azur de ſix piéces à la bordure de gueules.

EXPLICATION

Pl. XIII.

ANCIEN ALMANACH DE BOIS.

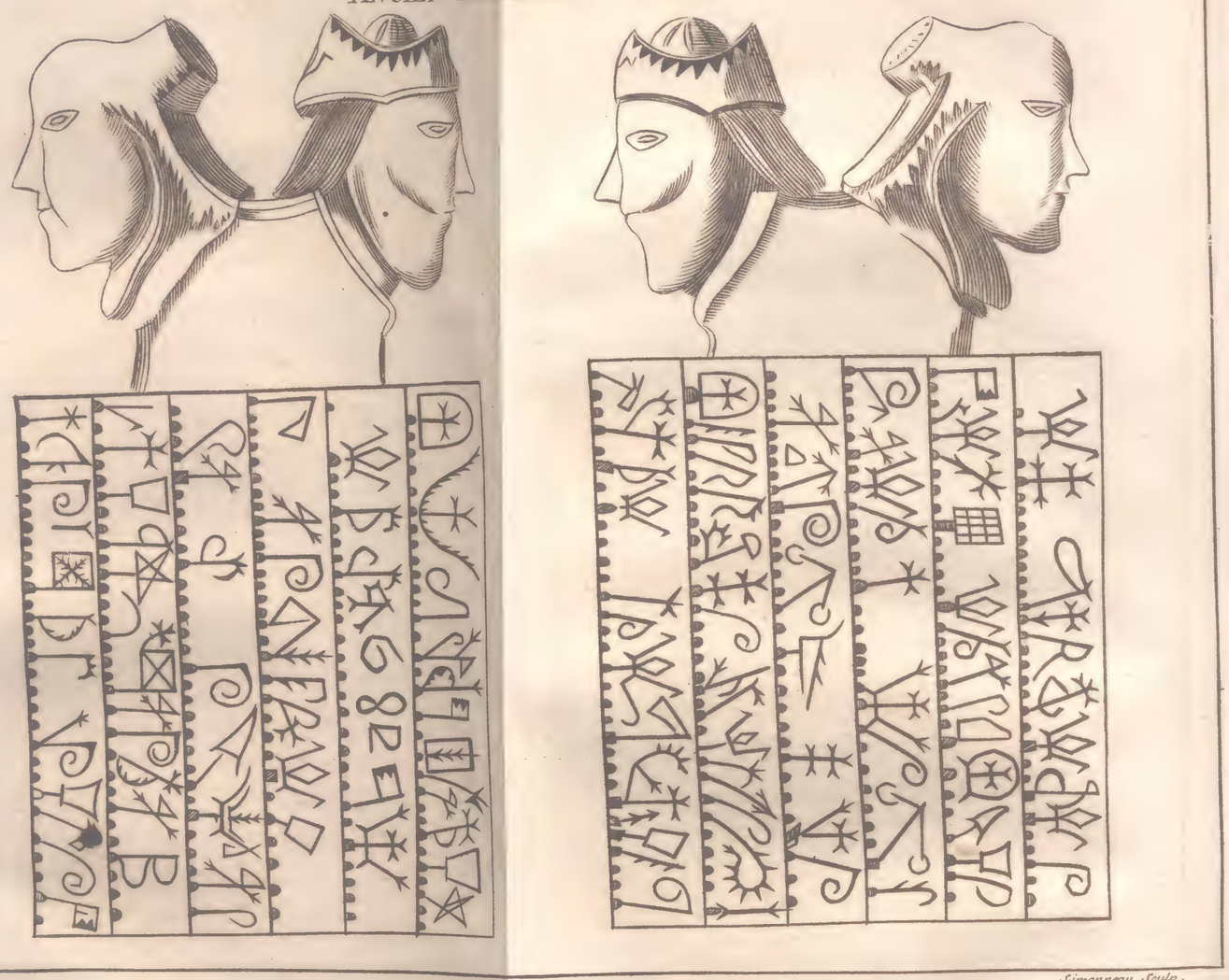

Simonneau Sculp.

EXPLICATION D'UN ALMANACH SINGULIER.

EN démoliſſant un des pignons du château de Coëdic en Bretagne, les ouvriers qui travailloient à cette démolition, trouvérent dans un quarré de maçonnerie qui ſembloit avoir eſté ménagé exprès, les débris d'un pot de terre, & un morceau de bois d'environ cinq pouces & demy de long ſur trois de large, & de ſix lignes d'épaiſſeur. Il eſtoit chargé ſur les deux faces, de points, de caractéres & de figures ſi extraordinaires, que tous ceux à qui on le fit voir jugérent, malgré la pieuſe inſcription qui regne autour, les uns que c'eſtoit une table deſtinée à tirer l'horoſcope, ou à dire la bonne fortune; d'autres un Taliſman, d'autres enfin une eſpéce de cédule diabolique propre à faire des évocations, des enchantements & autres opérations magiques, d'où ils concluoient également qu'on ne pouvoit trop toſt le jetter au feu.

Le Seigneur du lieu, plus fatigué des contes ridicules qu'il entendoit, que des ſcrupules & des idées de ſuperſtition qu'on vouloit luy faire naître à ce ſujet, prit le parti d'envoyer à un Académicien de ſes amis, le morceau de bois en queſtion. Nous l'avons fait graver pour ſa ſingularité; & ſi la gravûre en paroît groſſiére, c'eſt qu'elle repréſente parfaitement l'original. *M. de la Curne de S.te Palaye,*

Au premier aſpect, divers Académiciens reconnurent que cette piéce, qui avoit fait tant de bruit, & allarmé la pieté de tant de perſonnes, eſtoit un ſimple almanach, de l'invention particuliére de quelque curieux ou Moine oiſif; & M. Lancelot ſe chargea d'en donner une explication détaillée, autant pour ſatisfaire l'impatience du poſſeſſeur, que pour détruire de plus en plus les préventions du vulgaire ſur les choſes qui ſont tant ſoit peu hors de ſa portée, & aider en même-temps les gens ſenſez à reconnoître ces ſortes d'ouvrages, s'il s'en trouvoit encore quelques-uns en France, comme on en trouve aſſez communément 1732.

dans le Nord, en Moſcovie, & chez les Grecs Schiſmatiques.

Cet almanach ou calendrier a deux faces, qui ont chacune ſix diviſions, & répondent ainſi aux douze mois de l'année. Les ſix premiers rempliſſent la partie au-deſſus de laquelle on voit deux têtes, l'une d'homme, l'autre de femme; les ſix derniers ſont au revers: chaque ligne ou diviſion a autant de points que le mois qu'elle renferme a de jours, & ces points ſont quelquefois accompagnez de caractéres ou de marques qui indiquent les principales feſtes de l'année, ou celles pour leſquelles celuy qui l'a fait avoit plus de vénération. Toutes les feſtes ainſi déſignées ſont des feſtes fixes, il n'y en a aucune de mobiles; il auroit fallu renouveller l'almanach tous les ans, & ce n'eſtoit pas l'intention de l'auteur, qui d'ailleurs n'a employé à cette déſignation ni noms ni portraits; en quoy ſon calendrier différe des diptyques anciens, & de ces calendriers Grecs & Ruſſiens, que les ſçavants auteurs des Actes des Saints, qui s'impriment à Anvers, ont publiez à la tête du premier volume du mois de May, & a bien plus de rapport à ces anciens calendriers de Norvége appellez *Primſtafs*, qui ſervoient de faſtes aux peuples de ce pays-là, & où les feſtes principales n'eſtoient de même déſignées que par des traits & des points, qui ſouvent n'avoient entr'eux qu'une legére différence.

V. Olaüs Rudbeck, dans ſon Atlantiq. to. 2.

Il n'y a de marques ou ſignes, qu'aux jours où l'auteur a voulu déſigner des Saints, & il s'en faut beaucoup que chaque point ou jour ſoit accompagné d'un ſigne; par exemple, il n'y en a aucun depuis le 1.er de Janvier, jour de la Circonciſion, juſqu'au 6. du même mois, feſte de l'Epiphanie.

Dans le nombre de ces feſtes indiquées par des ſignes, l'auteur a encore trouvé moyen d'en caractériſer quelques-unes, ſoit comme feſtes chommées, ſoit comme feſtes qu'il vouloit diſtinguer des autres. Il a mis à ces jours-là une petite pointe de fer ou de cuivre; dans tout le mois de Janvier, il n'y en a que deux, le premier jour de l'an & celuy des Rois; en Février, la Chandeleur & Saint Mathias; en Mars, Saint Joſeph & l'Annonciation; en Avril, le 5. Saint Vincent Ferrier, le 16. Saint Patern, & le 25. Saint Marc: en May, le premier,

Saint Jacques, le 19. Saint Yves, & le 21. la Tranſlation de Saint Patern, &c.

Toutes les figures ou ſignes de ce calendrier ſont de l'imagination de l'auteur; il les a faits les plus ſimples qu'il a pû, pour menager l'eſpace, & malgré cette attention, il s'eſt trouvé aſſez ſouvent contraint. Quelquefois il n'a donné que la moitié de ces ſignes, d'autres fois il les a tournez de différentes façons; une partie qui dans un endroit eſtoit à droite, a eſté miſe à gauche dans un autre; ce qui eſtoit en haut a eſté mis embas, ſuivant que les ſignes voiſins l'ont éxigé: il a auſſi eſté obligé de combiner ces ſignes, quand il s'eſt trouvé deux Saints dans un même jour.

Ces figures ont ordinairement quelque fondement, ou réel ou allégorique; ainſi une croix repréſente les Myſtéres de J. C. l'auteur l'a variée dans les accompagnements. On la trouve au premier Janvier, jour de la Circonciſion, & au 6. du même mois, pour l'Epiphanie; au 3. May, pour l'Invention de S.te Croix; au 6. d'Aouſt, pour la Tranſfiguration; au 14. Septembre, pour l'Exaltation de S.te Croix, & au 25. Décembre, pour le jour de Noël. L'auteur l'a auſſi employée pour la Touſſaints le premier Novembre; il l'a miſe encore aux feſtes de pluſieurs Apôtres, pour leſquels il n'a pas jugé à propos d'imaginer des marques particuliéres; ainſi elle eſt au 25. Janvier pour la Converſion de S.t Paul, au 24. Février pour Saint Mathias, au 21. de Septembre pour Saint Matthieu, au 28. Octobre pour S.t Simon: elle luy a auſſi ſervi pour les feſtes de S.t Henry Empereur, au 14. de Juillet, & de Saint Louis au 25. d'Aouſt, deux ſaints Monarques infiniment zélez pour la propagation de la Religion chreſtienne.

Toutes les feſtes de la Vierge ſont déſignées par une fleur de lys; ainſi il y en a une à la Chandeleur ou Purification, le 2. de Février, à l'Annonciation le 25. de Mars, à la Viſitation le 2. de Juillet, à N. Dame des Neiges, ou Dédicace de S.te Marie Majeure, le 5. d'Aouſt; à l'Aſſomption le 15. du même mois, à la Nativité le 8. de Septembre, à la Préſentation le 21. de Novembre, & à la Conception le 8. de Décembre.

Elle a auſſi eſté employée pour marquer la feſte de S.te Marie-Magdeleine, 22. Juillet, parce qu'elle s'appelloit Marie, & celle de Sainte Anne, 26. du même mois, parce qu'elle eſtoit mere de la Sainte Vierge. On en trouve auſſi une au 17. Décembre feſte de Saint Lazare, ſans doute comme frere de la Magdeleine, ou peut-eſtre pour indiquer une autre feſte de la Vierge, appellée l'*Expectation*, que les uns mettent au 16. de Décembre, les autres au 18. & que l'auteur a voulu concilier, en la plaçant au 17.

Toutes les feſtes de S.t Jean ont de même une marque uniforme; on ſçait que Saint Jean l'Evangéliſte eſt ordinairement repréſenté avec un calice, cela a ſuffi à l'auteur du calendrier, pour marquer de ce ſigne tous les jours où l'on célébre la feſte d'un Saint Jean; tels ſont le 27. Janvier pour Saint Jean Chryſoſtome, le 27. Mars pour Saint Jean l'Hermite, le 6. May pour Saint Jean Porte-Latine, le 24. Juin pour Saint Jean-Baptiſte, le 29. Aouſt pour la Décollation du même Saint, & le 27. de Décembre pour Saint Jean l'Evangéliſte.

On trouve de même une clef à toutes les feſtes de S.t Pierre à Rome & à Antioche, le 29. Juin pour la feſte de ce Saint Apôtre, & le premier d'Aouſt pour Saint Pierre ès liens.

Les deux feſtes de Saint Eloy, 25. de Juin & premier de Décembre, ont un marteau d'orfévre. Saint Laurent, 10. d'Aouſt, a un gril; Saint Barthelemy, 24. d'Aouſt, a un inſtrument tranchant d'un côté, & aſſez ſemblable à ceux dont on ſe ſert pour la préparation des peaux. Il y a apparence que l'auteur a voulu repréſenter des fléches au 20. de Janvier, feſte de Saint Sebaſtien.

Les Saintes Vierges & Martyres ont une eſpéce de hache, avec une couronne formée de trois traits ou pointes. On voit cette marque au 21. de Janvier pour Sainte Agnès, au 5. de Février pour Sainte Agathe, au 9. du même mois pour Sainte Apolline, au 16. de Juin pour Sainte Julitte, au 22. de Novembre pour Sainte Cecile, au 4. de Décembre pour Sainte Barbe, & au 13. du même mois pour Sainte Luce.

Les Saints Papes & Evêques ſont ordinairement déſignez

par une croſſe ; on la voit au 12. de Mars feſte de Saint Paul premier Evêque de Léon, au 16. d'Avril feſte de Saint Patern premier Evêque de Vannes, au 30. du même mois pour Saint Brieux, dont la feſte ſe célébre ce jour-là en quelques Diocèſes de Bretagne, parce que le lendemain, qui eſt le jour de ſa mort, eſt rempli par Saint Jacques & Saint Philippe ; au 21. de May pour la Tranſlation de Saint Patern, au 29. de Juillet pour la feſte de Saint Guillaume Evêque de Saint Brieux, au premier de Septembre pour Saint Leu, au 10. d'Octobre pour Saint Clair Evêque de Nantes, au 12. de Décembre pour S.t René, & au 31. du même mois pour Saint Silveſtre.

Les Saints Prêtres & Abbez ont auſſi une croſſe, mais le plus ſouvent différente de celle des Evêques, en ce qu'elle eſt plus ſimple & moins recourbée. Telle eſt celle du 21. Juin pour Saint Meen Abbé du Diocèſe de Saint Malo, celles du 26. du même mois pour Saint Babolin Abbé, du 22. d'Aouſt pour Saint Philbert Abbé de Jumiéges, du 22. de Septembre pour Saint Florent revéré dans le Diocèſe de Rennes, du 30. du même mois pour Saint Jérôme ; & pour Saint Lery Abbé du Diocèſe de Vannes, &c.

M. Lancelot rapporte à la même eſpéce de marque, quelques autres qui en approchent beaucoup ; telle eſt celle du 13. de Janvier pour Saint Hilaire de Poitiers, elle eſt recourbée à contre-ſens ; celle du 4. d'Avril, qui indique apparemment Saint Gonery Prêtre du Diocèſe de Vannes, celle du 3. Novembre pour Saint Guenau Abbé, & celle du 4. du même mois pour Saint Melaine Evêque de Rennes, &c.

Il y a cependant quelques Prélats à qui l'auteur a donné d'autres marques qu'une croſſe ; les deux feſtes de Saint Martin, l'une le 4. de Juillet, l'autre le 11. de Novembre, ſont déſignées par une croix Epiſcopale. La même croix ſe trouve au 24. d'Octobre pour la feſte de Saint Magloire Evêque ou Archevêque de Dol. Celles de S.t Nicolas, du 9. May & du 6. Décembre, ont une figure qui reſſemble aſſez à un b ordinaire, celle de Saint Germain de Paris a un B majuſcule.

Il ſeroit difficile de rendre raiſon de ces figures ; l'auteur qui

les avoit imaginées, en ſçavoit ſeul l'application. Il en eſt de même de celles dont il s'eſt ſervi pour déſigner les ſaints Moines & Religieux; ceux des Ordres de Saint François & de Saint Dominique ont une figure qui reſſemble à un 4. en chiffre Arabe, accompagné de deux traits, ſe terminant chacun par trois pointes. L'auteur auroit-il voulu repréſenter un capuchon & des diſciplines? Ces marques ſont au 9. de Mars jour de Sainte Françoiſe, que les Franciſcains ont adoptée quoyqu'elle ne fût pas de leur Ordre. Au 5. d'Avril feſte de Saint Vincent Ferrier Jacobin, pour lequel la Bretagne, & en particulier le Diocèſe de Vannes où il eſt mort, a une très-grande dévotion. Au 29. d'Avril pour Saint Pierre Martyr, auſſi Jacobin; au 20. May pour Saint Bernardin de Sienne, Franciſcain, au 25. du même mois pour la Tranſlation de Saint François, au 6. Septembre pour la Tranſlation de Saint Vincent Ferrier, & au 4. d'Octobre pour la feſte de Saint François.

Il y a au 4. Aouſt jour de Saint Dominique, une marque approchant de celles que l'on vient d'obſerver; c'eſt le défaut de place qui a empêché de la mettre toute entiére.

Saint Maur Abbé, au 15. Janvier, & Saint Bernard, au 20. Aouſt, ont la même marque, avec cette différence, que l'eſpéce de capuchon n'a qu'un trait, auſſi terminé par trois pointes.

Pour les deux S.ts Antoines, l'Abbé au 17. de Janvier, & celuy de Padouë au 13. de Juin, ils ont une marque qui leur eſt particuliére, c'eſt une eſpéce de b garni de pointes en dedans.

Les deux feſtes ou Apparitions de Saint Michel au Mont Gargan le 29. Septembre, & au Mont Saint Michel le 16. Octobre, ont une figure encore plus ſinguliére; c'eſt un trait allongé, qui vers le ſommet a deux autres traits pendants à droite & à gauche, terminez par deux petits cercles ou anneaux: c'eſtoit pour repréſenter des aîles, ou pour figurer une balance, en faiſant alluſion à la fonction que quelques Peintres & Sculpteurs ont attribuée à ce Saint Archange, de peſer les ames. On ne peut douter que l'auteur n'ait ſouvent fait uſage de ces ſortes d'idées. Au 18. d'Octobre jour de Saint Luc, il paroît qu'il a

voulu mettre la figure d'un oiſeau, pour répondre à la qualification d'oiſeau de Saint Luc, que le bas peuple employe encore aujourd'huy en parlant des gens peſants & groſſiers.

Le 23. d'Avril la feſte de Saint Georges, fameux par la défaite du Dragon, a pour ſigne repréſentatif le bout d'une lance. Saint Samſon de Dol, 28. Aouſt, à qui les Légendaires attribuent la gloire d'avoir auſſi défait quatre dragons, a la même figure.

De ce que Saint Vincent Ferrier, comme Jacobin, a la marque affectée à ſon Ordre, Saint Vincent Martyr, 22. de Janvier, portant le même nom, a auſſi cette eſpéce de capuchon, accompagné d'un ſeul trait, comme Saint Maur & Saint Bernard.

Le même ſigne qui ſert à marquer le jour des Morts, qui eſt une ligne à pluſieurs pointes ou hachûres, eſt auſſi employé pour le jour des Innocents.

Saint Gildas, ſurnommé le Sage, Abbé de Ruiz Diocèſe de Vannes, dont la feſte ſe célébre le 29. Janvier, & la Tranſlation le 11. May, a pour caractére particulier une étoile en ces deux endroits.

Il eſt inutile d'expliquer pluſieurs autres figures de ce calendrier; on voit, par exemple, au premier Mars, feſte de Saint Aubin Evêque d'Angers, une eſpéce d'inſtrument propre à remuer la terre, ou peut-eſtre un outil de charpentier. Ce même inſtrument eſt encore au 19. Mars, jour de S.t Joſeph, & au 21. Décembre, jour de Saint Thomas.

La figure qui ſe trouve au 25. Avril, jour de Saint Marc, ou de la Litanie majeure, eſt très compoſée; il ſemble qu'on ait voulu y raſſembler la plus grande partie de ce qui concerne la culture des champs. L'outil dont on vient de parler en fait partie; on y apperçoit encore un ſoc de charrue, un ſep de vigne, &c. au 15. May, autre figure approchante. Le 3. Juin, jour de Saint Liphard, a une faulx. Au-deſſus du 7. du même mois, feſte de Saint Meriadec Evêque de Vannes, eſt une marque qui reſſemble à une fourche, & cette marque n'eſt appliquée à aucun jour. Au 13. Juillet, feſte de Saint Thuriau

Evêque de Dol, on voit une eſpéce de fleau à battre le bled. Au-deſſus du 6. Octobre, feſte de Saint Bruno, autre marque iſolée n'appartenant à aucun jour, & reſſemblant aſſez à un bonnet. Il ſemble que ce bonnet ſoit répété au 10. Novembre (jour de Saint Gobrien, ſuivant le Breviaire de Vannes.)

Le peu de rapport de ces marques avec les feſtes auſquelles elles ſont appliquées, fait juger que l'auteur les a miſes pour déſigner les ſaiſons & les différents travaux des champs, ou pour marquer des feſtes particuliéres au lieu qu'il habitoit. Celle de la Dédicace de ſon Egliſe, eſt vrayſemblablement indiquée par la banniére qui ſe trouve au 11. Juin.

Il réſulte de tout cet examen, que le morceau de bois dont il s'agit, n'eſt qu'un calendrier, imaginé & exécuté avec plus de peine & de recherches que d'utilité.

On ne peut méconnoître la province de ſon auteur; quand même ſon ouvrage ne ſe ſeroit pas trouvé dans les fondements du château de Coëdic dans le Diocèſe de Vannes, il y auroit aſſez d'autres preuves,

1.° Qu'il eſtoit Breton; l'attention qu'il a eue à n'oublier preſqu'aucun des Saints révérez particuliérement dans cette province, ne permet pas d'en douter. Tels ſont Saint Samſon de Dol, Saint Patern de Vannes, Saint Gildas de Ruiz, Saint Paul de Léon, Saint Meen, Saint Melaine, Saint Guenau, Saint Clair de Nantes, Saint Brieux, Saint Vincent Ferrier, &c. Saint Yves, un des plus célébres parmi les Bretons, a ſa feſte principale marquée le 19. de May, par une banniére accompagnée d'une croix. Saint Martin, Métropolitain de la même province, en qualité d'Evêque ou Archevêque de Tours, & Saint Magloire, en qualité d'Evêque ou Archevêque de Dol, ont une croix diſtinguée des autres par un double croiſon, &c.

2.° Que ce calendrier a eſté fait pour le Diocèſe de Vannes; c'eſt ce que prouvent d'une maniére ſenſible certaines feſtes particuliéres à ce Diocèſe, qui ſont marquées avec la note caractériſtique des feſtes chommées, c'eſt-à-dire, avec la petite pointe de fer; ainſi, Saint Vincent Ferrier, le 5. Avril, eſt pointé dans ce calendrier: de même Saint Patern, qui vient le 16.

le 16. du même mois, & sa Translation le 21. May. La Translation de Saint Vincent Ferrier le 6. Septembre, Saint Guenau Abbé de Landevenec, & un des patrons de la Cathédrale de Vannes, le 3. de Novembre; or toutes ces festes qui sont marquées doubles dans le Bréviaire de cet Evêché, sont les seules festes particuliéres de la province, qui soient pointées dans ce calendrier: les autres qui ont cette marque, sont des festes chommées par toute l'Eglise.

Il ne paroît pas aussi aisé de déterminer le temps où cet ouvrage a esté fait; on croyoit l'avoir trouvé dans les chiffres qui sont au-dessus du mois de Février, dans un espace vuide depuis le 11. jusqu'au 22. où il semble qu'il y ait 1468. en supposant que le premier caractére est composé de deux chiffres, d'un 4. & d'un 1. qui le tranche. Cette date paroissoit conforme au temps où les plus récents des Saints qui y sont désignez, ont vêcu, ou ont esté canonisez. Les moins anciens sont Saint Bernardin de Sienne, canonisé en 1450. Saint Vincent Ferrier, canonisé cinq ans après. Et à la difficulté que l'on auroit pû faire, sur ce que l'on trouvoit au 9. Mars Sainte Françoise, quoyqu'elle n'ait esté canonisée qu'en 1608. date bien postérieure à celle de 1468. M. Lancelot répondoit que cette sainte Veuve estant morte en 1440. l'Ordre de Saint François, auquel il soupçonne que l'auteur du calendrier estoit attaché, sollicita sa canonisation, & qu'on travailla aux informations & procédures nécessaires pour cette cérémonie, immédiatement après sa mort; que son culte fut même permis longtemps avant qu'elle fût canonisée: il adjoûtoit une remarque digne de quelqu'attention, c'est que quoyque les deux derniers siécles ayent esté féconds en Saints nouveaux, il n'en paroissoit dans ce calendrier aucun, de quelqu'Ordre ou de quelque Societé que ce fût, ce qui luy faisoit conclurre, avec une sorte de sécurité, qu'il devoit estre du XV.e siécle, & de l'année 1468. Les circonstances de sa découverte dans les débris d'un pignon du château de Coëdic, qui tomboit, dit-on, par vétusté, sembloient appuyer encore sa conjoncture; mais la translation de S.t Vincent Ferrier la dérange fort: on ne peut méconnoître

cette tranſlation aux deux caractéres qui la diſtinguent. Au 6. Septembre, on trouve la marque affectée à l'Ordre de Saint Dominique, & la même qui eſt au 5. Avril, feſte du même Saint Vincent, & ce 6. Septembre eſt pointé, comme dénotant une feſte chommée; or la tranſlation de ce Saint, qui eſt une feſte des plus célébres du Diocèſe de Vannes, ne doit ſon origine qu'à la découverte que Meſſire Sebaſtien de Roſmadec Evêque de Vannes, fit des Reliques de ce Saint, le 6. Septembre 1637. Ainſi, ſi cette feſte n'a point eſté adjoûtée au calendrier, comme il n'y a guéres d'apparence qu'elle l'ait eſté, il faut qu'il ſoit d'un temps bien poſtérieur. D'ailleurs, la ſentence ou priére qui ſe lit dans le contour de ſon épaiſſeur, ne paroît point eſtre du ſtile ni de l'orthographe du XV.e ſiécle, non plus que les ornements des têtes qui ſont au-deſſus.

DEVISES, INSCRIPTIONS ET MEDAILLES FAITES PAR L'ACADÉMIE.

LE public eſt ſuffiſamment prévenu que l'Académie fournit tous les ans de nouveaux ſujets de Jettons, pour la Maiſon de la Reine, pour les Départements de l'ordinaire & de l'extraordinaire des guerres, de la Marine, & des Galeres, du Tréſor Royal, des Parties Caſuelles, & des Bâtiments du Roy.

Outre ce travail ordinaire, l'Académie fit en 1731. une Inſcription & une Médaille, qui luy furent demandées par M. le Cardinal de Fleury, au nom de M.rs les Jurats de Bordeaux, à l'occaſion de la figure équeſtre du Roy, qu'ils venoient d'y faire élever dans une grande place ornée de bâtiments réguliers, & conſtruite exprès en face du port.

Dans la même année, on travailla à quelques épitaphes particuliéres demandées à l'Académie, & on en réforma quelques autres, ſur leſquelles on l'avoit conſultée.

On fournit encore des Deviſes à diverſes Compagnies & Communautez, qui depuis que le goût & la connoiſſance, peut-eſtre auſſi le luxe de l'eſprit ſe ſont multipliez, veulent avoir des jettons particuliers, pour leur ſervir d'honoraire ou de droit de préſence, aux réceptions, aux changements d'Officiers, & autres occaſions ſemblables. Les Huiſſiers-priſeurs, les Officiers des ports, & quelques autres en demandérent.

En 1732. l'Académie fit une Inſcription, & donna le ſujet d'un bas-relief pour la décoration d'une Fontaine publique, que M.rs les Maire & Eſchevins de Rouen y faiſoient conſtruire.

M.rs les Premiers Chirurgiens du Roy, par les ſoins de qui s'eſt formée depuis peu, avec l'agrément de Sa Majeſté, une Societé ou Académie de Chirurgie, demandérent un ſujet de Médaille pour le prix qu'ils ont deſſein de diſtribuer tous les ans à ceux de leur profeſſion, qui ſe trouveront avoir le mieux

traité les queſtions de leur art, qui auront eſté propoſées pour le concours au prix; & on leur donna ce ſujet de Médaille.

On fit auſſi pour le Roy deux nouvelles Médailles; l'une ſur les fortifications de Metz, l'autre ſur l'acquiſition de plus de dix mille manuſcrits pour la Bibliothéque Royale, tant de ceux qui compoſoient l'immenſe recueil de M. Colbert, que de ceux que Sa Majeſté avoit fait venir du Levant.

En 1733. on donna de nouveaux ſujets de Jettons pour quelques Compagnies, entr'autres pour les Officiers du Guet à cheval, dont les Commiſſions venoient d'eſtre miſes en Charge.

On travailla à de nouvelles Inſcriptions pour la Tour de Cordouan.

On en fit une pour la principale face de l'Obéliſque élevé au milieu de la grande route du nouveau bois de Vincennes.

On donna à la Compagnie des Indes le ſujet d'une Médaille, pour mettre dans les fondations du Magaſin général qu'elle ſe diſpoſoit à bâtir au port de l'Orient.

Enfin, l'Académie fit deux nouvelles Médailles pour le Roy, l'une à l'occaſion des camps, l'autre ſur la conſtruction, les réparations ou l'embelliſſement de preſque tous les grands chemins du Royaume.

ELOGES
DES
ACADÉMICIENS,
MORTS
DEPUIS L'ANNÉE M. DCCXXXI.
JUSQU'EN M. DCCXXXIII.

ELOGE
DE M. L'EVESQUE DE METZ.

HENRY CHARLES DU CAMBOUT, Duc de Coiſlin, Pair de France, Evêque de Metz, Commandeur de l'Ordre du S.t Eſprit, & premier Aumônier du Roy, naquit à Paris le 15.e Septembre 1664. d'Armand du Cambout premier Duc de Coiſlin, & de Magdeleine du Halgoët, héritiére d'une grande Maiſon de Bretagne. 1733. Aſſemblée publique d'après Pâques.

De ſix enfants nez de ce mariage, & tous morts ſans poſtérité, il y avoit cinq garçons, dont M. l'Evêque de Metz eſtoit le dernier, & une fille qui a eſté la Ducheſſe de Sully, morte au mois de Janvier 1721.

De ces cinq garçons, deux moururent en bas âge, les trois autres furent mis en penſion au Collége de Navarre, où il en mourut encore un, qui eſtoit le ſecond, & qui portoit le petit collet. M. de Metz, alors Chevalier de Malte, quitta la Croix de l'Ordre, & ſe deſtina à l'Egliſe, autant par les mouvements d'une pieté déja déclarée, que par les eſpérances que luy donnoient le crédit & l'amitié de l'Evêque d'Orléans ſon oncle, qui eſtoit premier Aumônier du Roy, & qui a eſté depuis le Cardinal de Coiſlin.

Ce Prélat ſe chargea preſqu'auſſi-toſt de l'éducation de ſon neveu, & s'en chargea de maniére à n'en pas négliger les moindres détails. Aux exercices publics qu'il luy faiſoit faire réguliérement tous les trois mois, ſur les différentes parties des Belles Lettres qu'on luy enſeignoit, il joignit des conférences particuliéres beaucoup plus fréquentes, ſur les mœurs, la politeſſe, & les ſentiments qui devoient eſtre un jour la baſe la plus ſolide de ſa fortune ou de ſa réputation; & cet aſſemblage, loin de nuire au progrès de ſes études ordinaires, les fortifioit de tout ce que la raiſon plus dévcloppée peut adjoûter à l'eſprit

naturel. Auſſi, ne fut-il pas obligé d'attendre la fin de ces mêmes études, pour le produire à la Cour, il oſa l'y mener jeune encore, & il eut tout lieu de s'en applaudir; complaiſant, empreſſé, poli ſans affectation & ſans baſſeſſe; plus exact que recherché dans ſes expreſſions, ſon enjouëment & ſa vivacité y conſervérent ces graces naïves, qui ſe perdent ſouvent par la ſeule tentation de les embellir. Enfin, il y fut généralement goûté, & il avoit à peine 21. ans, quand le Roy luy donna la ſurvivance de la Charge de Premier Aumônier.

D'un autre côté, les agréments, les faveurs de la Cour, ſi capables de ſéduire, même dans l'âge le plus avancé, ne le détachérent pas un inſtant des études ſéches & auſtéres qui devoient l'occuper encore; il continua ſon cours de Théologie avec la même application, il ſoûtint avec éclat ſes Théſes de licence, & ce ne fut qu'à titre de capacité qu'on le diſpenſa d'y garder les interſtices preſcrits par les Reglements.

Il ne luy reſtoit, ſuivant l'uſage, qu'à prendre tout de ſuite le bonnet de Docteur, qui eſt pluſtoſt une derniére cérémonie qu'une nouvelle épreuve. Mais il eut la délicateſſe de vouloir s'en rendre véritablement digne, & de ne le recevoir qu'aprés avoir employé cinq années entiéres à lire aſſiduëment les Peres Grecs & Latins, & à s'inſtruire à fond des maximes de la diſcipline Eccléſiaſtique: il en paſſa trois autres à ſoulager l'Evêque d'Orléans ſon oncle, dans l'adminiſtration de ſon Diocèſe, ou à le remplacer dans les fonctions de Premier Aumônier; & ce fut alors que le Roy, confirmé avec plaiſir dans l'idée avantageuſe qu'il avoit toûjours euë de l'Abbé de Coiſlin, luy donna l'Abbaye de S.t George de Boſcherville au pays de Caux, le nomma à l'Evêché de Metz, & l'honora d'une place de Commandeur de l'Ordre du S.t Eſprit.

Il ſoûtint ſans faſte des honneurs pour leſquels il eſtoit né, & n'admettant aucune diſtinction entre les devoirs & les prérogatives des places, il commença par fixer ſa réſidence à Metz, d'où il viſita toutes les parties de ſon Diocèſe, qui paſſoit pour un des plus difficiles à gouverner. Il y trouva effectivement un grand nombre d'abus, que le temps avoit en

quelque

quelque ſorte conſacrez, & que ſes prédéceſſeurs avoient inutilement entrepris de réformer. Leur exemple ne le découragea point, il l'entreprit à ſon tour, & il y réuſſit : les eſprits les moins diſpoſez à reconnoître le caractére de l'autorité, eurent honte de réſiſter à la voix d'un Paſteur qui les aimoit.

Les Orateurs Chreſtiens, qui à la face des Autels [a], & juſques dans le Sanctuaire des Muſes [b], ont fait l'éloge des vertus épiſcopales de M. de Metz, les ont doublement garanties de la perte qu'elles couroient riſque de faire en paſſant par une bouche profane, & ne nous ont laiſſé à relever qu'une circonſtance hiſtorique, qui nous ſemble appartenir de bien près à ces mêmes vertus : c'eſt que pendant le cours de 35. années d'Epiſcopat, il n'a pas eu, non un procès, ou une diſcuſſion d'éclat, mais la moindre difficulté, ni avec ſon Chapitre, ni avec aucune autre Egliſe.

On luy en ſuſcita une d'une eſpéce fort délicate, à la mort du Duc de Coiſlin ſon frere, dont il eſtoit ſeul & unique héritier. On inſinua au Roy qu'il eſtoit également contre l'eſprit de l'Egliſe & contre l'eſprit du Gouvernement, qu'un Eccléſiaſtique, Prêtre, Evêque, ſuccédât à la dignité de Pair Laïque. L'exemple du Cardinal de Richelieu, & celuy du Cardinal Mazarin, qui d'ailleurs avoient eſté faits Ducs, & ne l'eſtoient pas devenus par ſucceſſion, furent citez comme des exceptions qui devoient d'autant moins tirer à conſéquence, qu'on ſçavoit en même-temps qu'ils avoient eſté ſouverainement maîtres des graces les plus ſinguliéres. Enfin, comme la queſtion ne s'eſtoit pas encore préſentée, on cherchoit à la rendre auſſi épineuſe qu'elle eſtoit nouvelle. M. l'Evêque de Metz ſe garda bien de la compromettre par des Mémoires, qui n'auroient peut-eſtre ſervi qu'à en attirer d'autres; il porta directement au Roy les Lettres d'érection du Duché de Coiſlin en faveur de ſon pere & de ſes deſcendants mâles nez en légitime mariage, & ſe contenta de luy repréſenter que ſi les Eccléſiaſtiques en devoient eſtre exclus, leur excluſion ſe

[a] Oraiſon Funebre prononcée dans l'Egliſe Cathedrale de Metz.

[b] Diſcours de M. l'Evêque de Vence à l'Académie Françoiſe.

trouveroit écrite dans les Lettres de Coiſlin, ou dans celles de quelqu'autre Duché, au lieu qu'il n'en eſtoit fait mention nulle part; & que plus les Cardinaux de Richelieu & Mazarin avoient eſté maîtres des graces, moins ils auroient manqué à faire ſpécialement déroger à une loy, qui, ſi elle eût exiſté, pouvoit dans la ſuite des temps, faire déclarer vicieux le plus beau titre de leur maiſon. Le Roy, qui avoit l'eſprit juſte, ſentit la force de ce raiſonnement, tous les obſtacles furent levez; M. de Metz prêta le ſerment ordinaire, & prit ſéance au Parlement le 31. Mars 1711.

M. l'Evêque de Metz recueillit avec le titre de Duc & Pair, tous les biens, les honneurs & les tréſors littéraires qui s'eſtoient perpétuez dans ſa maiſon, & dont il luy eſtoit réſervé de faire un uſage digne du dernier des Coiſlins.

D'abord, il remplaça ſon frere dans l'Académie Françoiſe, comme ſon frere y avoit luy-même remplacé le Duc de Coiſlin leur pere, qui petit-neveu du Cardinal de Richelieu, & petit-fils du Chancelier Seguier, eſtoit dans cette Compagnie le gage le plus cher de la tendreſſe de ſes premiers protecteurs.

Il ſongea enſuite à mettre en ordre, & à rendre utile au public la fameuſe collection de Manuſcrits que le Chancelier Seguier ſon biſaïeul avoit faite, avec une dépenſe & des peines infinies, & qui depuis ſa mort, avoit eſté conſervée avec des ſoins & une ſorte de reſpect, qui, en la rendant preſqu'inacceſſible, l'avoient auſſi preſque fait oublier.

Ces Manuſcrits, de toutes langues & de toutes ſciences, tirez pour la plûpart du fond de l'Orient, eſtoient au nombre de quatre mille, & avant que de les pouvoir communiquer aux perſonnes qui ſeroient à portée de s'en ſervir, il falloit au moins en avoir un bon Catalogue: ce fut par-là qu'il commença; mais, perſuadé que les manuſcrits Grecs, qui faiſoient la portion la plus précieuſe & la plus intéreſſante de ce grand recueil, demandoient d'autres ſoins; & déterminé à ne rien épargner, ſoit pour le travail, ſoit pour les frais de l'impreſſion, il engagea un Sçavant du premier ordre, déja connu par diverſes éditions des Peres, plus célébre encore par un ouvrage immenſe ſur

l'origine & les progrès de la Littérature Grecque, à publier la notice de ces Manuſcrits, à y marquer, ſuivant les régles de la Palæographie, l'âge de chacun, à le confirmer par des échantillons gravez du caractére ſingulier dans lequel ils eſtoient quelquefois écrits, à en faire imprimer les piéces ou les fragments anecdotes, à en recueillir toutes les variantes, qui pouvoient former des différences plus ou moins eſſentielles, & à pouſſer l'exactitude, au point d'avertir des moindres lacunes, afin que ceux qui ſe propoſeroient de donner une nouvelle édition de quelqu'ancien Auteur Grec, fuſſent auſſi ſûrement guidez par cette Notice, qu'ils auroient pû l'eſtre par les Manuſcrits originaux qu'elle repréſentoit.

Dom Bernard de Montfaucon.

Le fécond & laborieux Académicien, ſur qui il s'eſtoit repoſé de l'execution de ce projet, le remplit avec un empreſſement qui donna bien-toſt en ce genre à la Bibliothéque de *Coiſlin* ou de *Seguier*, car elle porte & mérite également les deux noms, le même avantage que la ſeule Bibliothéque Imperiale avoit reçû des Commentaires de Lambécius.

Cette Académie uſa du droit qu'elle avoit de ſe charger de la plus grande partie de la reconnoiſſance que la République des Lettres devoit à M. l'Evêque de Metz pour un tel bienfait. Elle le nomma à une place d'Académicien Honoraire, & le Roy, en approuvant notre choix, eut la bonté d'adjoûter qu'il eſtoit à ſouhaiter qu'il pût ſe trouver auſſi ſouvent à nos Aſſemblées, qu'il y ſeroit utile par ſon goût & par ſes talents.

Plus nous en eſtions convaincus nous-mêmes, & plus le temps que nous en avons joui nous a paru court : le ſéjour qu'il faiſoit à Metz, ne nous laiſſoit l'eſpérance de le voir à l'Académie que dans le petit intervalle de ſes voyages; & cette eſpérance n'a jamais eſté trompée qu'avec celle du public, lorſque ſa derniére maladie l'ayant amené à Paris, il y vêcut dans une retraite qui annonçoit le triſte événenement qui l'a ſuivie.

Il eſt vray auſſi qu'en quelque lieu qu'il ſe trouvât, ſon amour pour les Lettres l'excitoit aſſez à les cultiver. On ſçait, qu'indépendamment de cette grande collection de Manuſcrits

dont nous avons parlé, & qu'il avoit toûjours laiſſée à Paris comme au centre de la Littérature, il avoit à Metz une bibliothéque de dix à douze mille volumes, une autre dans ſon château de Freſcati, & qu'elles n'y reſtoient point oiſives; il les exerçoit par luy-même, autant & plus qu'aucun de ceux à qui il y donnoit une libre entrée, & ſi ce n'eſtoit pas toûjours par ce que nous appellons des ouvrages, des travaux particuliers, c'eſtoit au moins par ces lectures ſuivies & réglées, qui ſont les véritables compoſitions des perſonnes d'un certain eſtat. On ſçait encore, qu'il avoit mis dans chacun de ſes Séminaires, un fonds de Livres convenables; que d'ailleurs il en envoyoit tous les ans à divers Curez de campagne, & qu'enfin, il y en avoit dans ſa principale Bibliothéque un bon nombre de doubles & de triples, pour eſtre plus facilement prêtez aux Eccléſiaſtiques du Diocèſe, ou aux Sçavants de la Province, qui pouvoient en avoir beſoin.

Nous devions ce détail de l'uſage que M. de Metz faiſoit de ſes tréſors littéraires, au public ébloui du ſeul uſage qu'il a fait des biens de la fortune; & il nous ſera permis de paſſer légerement ſur ce dernier article, qui déja porté au-delà de toutes les bornes de la vrayſemblance, nous ne diſons pas dans les Oraiſons Funébres & les Diſcours Académiques dont il a eſté l'objet, mais juſques dans les converſations familiéres, doit cependant toûjours reſter au-deſſous de l'exacte vérité, par l'extrême attention qu'avoit M. l'Evêque de Metz à cacher toutes les eſpéces de libéralité qui ne ſe déceloient pas néceſſairement elles-mêmes. Tels que les Séminaires qu'il a bâtis & dotez, les Hôpitaux qu'il a fondez ou enrichis, les Temples & les Monaſtéres qu'il a édifiez ou rétablis. Telles ſont encore ces Caſernes ſuperbes, qui, entrepriſes pour la tranquillité des Citoyens & la commodité des ſoldats, ne ſemblent élevées que pour l'ornement de la Ville; & ce qu'on ſera peut-eſtre ſurpris de nous voir mettre au rang de ſes pieuſes & éclatantes libéralitez, le château même & les jardins de Freſcati, dont il ne conçût le deſſein qu'à la vûe des miſéres où l'affreuſe diſette de l'année 1709. avoit plongé une multitude innombrable

d'ouvriers. Ce qui, dans ſon principe, eſtoit une œuvre de charité, devenoit aiſément entre ſes mains un ouvrage de magnificence; & la deſtination qu'il en faiſoit dès-lors aux Evêques de Metz ſes ſucceſſeurs, luy paroiſſoit ſeule éxiger un air de grandeur, qui répondît à la dignité d'un Siége auſſi reſpectable.

Mais, né grand & magnifique, il n'en eſtoit ni moins ſimple, ni moins acceſſible. Somptueux, libéral, prodigue même dans les occaſions où il s'agiſſoit de ſoûtenir l'honneur de ſa place, ou celuy de la Nation; il eſtoit ſobre, œconome, & réglé dans ſa dépenſe ordinaire, qui eût eſté moindre encore, ſi un dévouement marqué pour tout ce qui avoit quelque rapport au ſervice du Roy, ne l'avoit engagé à recevoir journellement à ſa table les principaux Officiers de ſes troupes. Il les connoiſſoit preſque toutes par une longue habitude, & quand il en devoit venir qui n'avoient pas encore paſſé à Metz, ou qu'il n'avoit pas vûes ailleurs, il s'informoit ſi exactement de tout ce qui les compoſoit, qu'à leur arrivée, les Officiers, ſurpris & charmez de trouver dans ſon accueil des diſtinctions perſonnelles, luy vouoient d'abord un ſincére attachement, & n'héſitoient point à luy demander des conſeils ſur leur propre eſtat. Il eût eſté luy-même un militaire vertueux, autant par ſon zéle pour la Patrie que par l'activité de ſon tempérament, & par ſon infléxible probité.

Sa converſation eſtoit vive & brillante. Il donnoit un tour propre & particulier à tout ce qu'il diſoit, ſoit qu'il traitât un ſujet de morale ou de politique, ſoit qu'il débitât ſimplement une nouvelle du temps, ou qu'il contât une hiſtoire de l'ancienne Cour; & comme il n'ennuyoit point, il n'aimoit pas non plus à eſtre ennuyé: les malheureux avoient ſeuls le privilége, lors même qu'il avoit ſoulagé leur miſére, de pouvoir le ſurcharger encore de longs & inutiles détails.

On commença à ſoupçonner quelqu'altération dans ſa ſanté, dès qu'on ne luy vit plus le même feu & la même gayeté. Inſenſiblement il eut moins de monde à la ville & à la campagne, il ſe retrancha tous les exercices de plaiſir ou d'amuſement, &

une vie ſi différente de celle qu'il avoit menée juſques-là, luy échauffa & luy corrompit le ſang. Il ne s'en apperçut que par une petite douleur qu'il reſſentit au bout du poulce de la main droite, il l'irrita en voulant la ſonder avec une plume; il fallut appeller les Chirurgiens, qui, jugeant le mal ſérieux, ouvrirent plus méthodiquement le poulce malade, & luy en firent tomber les deux phalanges. Sa derniére reſſource fut de venir à Paris, où il ne trouva pas plus de ſoulagement, & où ſes forces diminuant de jour à autre, il mourut dans un épuiſement total le 28.e Novembre dernier, âgé de 68. ans accomplis.

Sans avoir jamais paru craindre ce moment fatal, il en avoit prévenu, & pour ainſi dire illuſtré les ſuites, par des arrangements qui ne reſpirent que prudence & ſageſſe, religion & grandeur d'ame. Il n'a laiſſé aucune ſorte de ſervices ſans une récompenſe proportionnée à la maniére dont il ſçavoit les ſentir; il a ſplendidement pourvû à l'entretien & à l'augmentation des pieux établiſſements qu'il avoit faits dans ſon Diocèſe; il a voulu que le Château de Freſcati, avec toutes ſes dépendances & embelliſſements, paſſât à ſes ſucceſſeurs à l'Evêché de Metz, comme le ſeul lieu de plaiſance dont ils pouvoient jouir avec quelque dignité, ſans abandonner le ſoin, & preſque la vûe de leur Egliſe; il a légué la collection entiére de ſes Manuſcrits à l'Abbaye de S.t Germain des Prez, où il l'avoit placée depuis long-temps, comme dans un des plus commodes & des plus ſûrs dépôts de la République des Lettres. Enfin, loin d'exercer aucune de ces préférences ſi naturelles entre des héritiers collatéraux, il leur a laiſſé, dans l'ordre commun des ſucceſſions, tous les biens dont il eſtoit le plus maître de diſpoſer.

ELOGE
DE M. L'EVESQUE DE BLOIS.

JEAN-FRANÇOIS-PAUL LE FÉVRE DE CAUMARTIN Evêque de Blois, naquit le 16. Décembre 1668. à Châlons en Champagne, où M. de Caumartin ſon pere eſtoit alors Intendant. Ce Magiſtrat, petit-fils d'un Garde des Sceaux, & digne luy-même des premiers honneurs de la Magiſtrature, avoit eſté marié deux fois; d'abord à Marie-Urbaine de Sainte-Marthe, de qui il n'eut qu'un fils, enſuite à Catherine-Magdeleine de Verthamont, de qui il eut cinq filles & quatre garçons, dont l'Evêque de Blois fut le ſecond. 1733. Aſſemblée publique d'après la Saint Martin.

Le Cardinal de Retz, allié & ami intime de M.rs de Caumartin, vint exprès à Châlons pour le tenir ſur les fonts de baptême; & ſur ce que l'on parloit d'en faire un Chevalier de Malte, il obtint un Bref du Pape pour l'y faire recevoir dès le berceau. Mais il n'avoit pas encore ſept ans, que ce Cardinal changea luy-même ſa deſtination, en luy remettant, avec l'agrément du Roy, une Abbaye conſidérable qu'il avoit en Bretagne, l'Abbaye de Buzay Ordre de Ciſteaux; & cette démiſſion produiſit bientoſt un événement ſingulier dans la vie du jeune Abbé de Caumartin. M. ſon pere, qui venoit de quitter l'Intendance de Châlons, fut nommé Commiſſaire du Roy pour la tenue des Eſtats de Bretagne; il y mena le nouvel Abbé de Buzay, qui en cette qualité, jouit non-ſeulement de l'entrée aux Eſtats, mais y eut encore la Préſidence d'une Commiſſion d'uſage, dont il remplit les fonctions en Camail & en Rochet, & à l'occaſion de laquelle il fit pluſieurs diſcours, que nous ne ſuppoſerons pas, avec quelques perſonnes, avoir eſté l'ouvrage d'un enfant de ſept à huit ans, mais que nous aſſurerons, après des témoins dignes de foy, qu'il prononça

avec toute la grace & toute la préſence d'eſprit qui pouvoient les luy rendre propres ; de ſorte que le petit Préſident, car c'eſt ainſi qu'on le nommoit, fut la merveille de l'Aſſemblée, l'entretien de toute la Province, & une nouvelle à la Cour.

Ce ſuccès influa beaucoup ſur les ſuites de ſon éducation. Au retour des Eſtats de Bretagne, on ne crut pas qu'il fût convenable de réduire à l'obſcurité du Collége, un jeune homme qui annonçoit des progrès ſi rapides, & qui avoit déja comme fait ſon entrée dans le monde. On luy loua une maiſon particuliére au Fauxbourg Saint Jacques, où il avoit une table entretenue pour les gens de Lettres que ſes Maîtres jugeoient à propos d'y appeller, afin de donner à cette éducation privée, tous les avantages de l'éducation publique. Ses premiers maîtres furent un M. Lenglet, qui ſe fit enſuite une grande réputation dans l'Univerſité, & un M. Labbé, qui après l'avoir élevé, ſe conſacra aux Miſſions de la Chine, où il eſt mort revêtu du titre d'Evêque de Tillopolis.

Avec un tel ſecours, il fournit en peu d'années la carriére ordinaire des claſſes, & il prit tout de ſuite pour les Langues ſçavantes, un goût qui dans les meilleurs eſprits, ne ſe déclare communément que long-temps après.

Trois hommes célébres, tous trois morts Profeſſeurs du Collége Royal & Penſionnaires de cette Académie, ſe firent un plaiſir de cultiver en luy ce goût naiſſant. M. Couture le forma aux beautez de l'Eloquence latine, M. Boivin le cadet lût avec luy les plus excellents Auteurs Grecs, & M. Pouchard luy enſeigna l'Hébreu.

Il fallut encore que l'étude de l'Hiſtoire & des Mathématiques ſuccedât à celle des Langues, pour luy faire gagner inſenſiblement l'âge néceſſaire à ceux qui commencent leur cours de Théologie ; & quand il y fut parvenu, il y parut avec d'autant plus de ſupériorité, qu'il s'eſtoit attaché d'avance, par les nœuds de l'amitié la plus ſolide, un Docteur également ſage & éclairé, M. l'Abbé de Gouay, petit neveu du Cardinal du Perron.

Cependant

Cependant M. l'Abbé de Caumartin, distingué d'ailleurs par des mœurs douces & polies, & par une heureuse facilité à s'exprimer, estoit déja, malgré sa jeunesse, un sujet que la voix publique destinoit à l'Académie Françoise. Il y fut reçu en 1694. n'ayant pas encore vingt-six ans accomplis; & quelques mois après, il s'y trouva luy-même chargé d'une réception d'éclat, où par une fatalité, dont il seroit difficile de rendre d'autre raison que la malignité naturelle du cœur humain, il vit le Public tourner en une critique amére, les louanges qu'il croyoit avoir le plus délicatement traitées. Il sacrifia sans peine à cette prévention tumultueuse, tout l'honneur qu'il pouvoit espérer d'un discours brillant; & il aima mieux le refuser à l'impression, que d'en laisser plus long-temps soupçonner la sincérité.

M. l'Evêque de Noyon, Clermont-Tonnerre.

La fortune littéraire, aussi capricieuse peut-estre qu'aucune autre sorte de fortune, se contenta de ce sacrifice, & n'éprouva plus son courage que par des applaudissements, il en reçut toutes les fois qu'il eut à parler au Public; & en 1726. l'Académie Françoise elle-même justifia l'idée avantageuse qu'elle en avoit, par une distinction jusques-là sans exemple. Il s'agissoit d'y recevoir M. le Duc de S.t Aignan, le jour de sa réception estoit indiqué, M. l'Abbé de Caumartin, alors Evêque de Blois & Directeur de l'Académie, devoit en faire les honneurs, & son discours estoit tout prêt, quand il eut une attaque d'apopléxie qui fit craindre pour sa vie. Il fallut nécessairement attendre que l'on eût d'autres Officiers; mais dans cet intervalle, l'Académie arrêta que, quel que fût le nouveau Directeur nommé par le sort, il ne pourroit répondre au Duc de Saint Aignan, que par le discours préparé par l'Evêque de Blois. La loy fut suivie, & louée par celuy même qu'elle sembloit priver d'une de ses plus agréables fonctions.

L'Académie des Belles-Lettres, dont il estoit un des premiers Honoraires, l'a aussi vû souvent présider à ses Assemblées publiques & particuliéres, y résumer, suivant l'ancien usage, les Dissertations les plus abstraites; & de l'aveu des Auteurs

mêmes, leur donner ſur le champ un nouveau prix par l'élégance du ſtile & la ſolidité des réflexions.

Les différentes Egliſes qu'il a ſucceſſivement ſervies ou gouvernées, l'ont vû joindre à ces talents Académiques, les connoiſſances & les qualitez les plus reſpectables : elles en parlent comme d'un excellent Canoniſte & d'un Théologien profond, qui ayant acquis le droit de mépriſer les queſtions frivoles de la Scholaſtique, n'en ſupportoit pas moins patiemment les plus longues diſcuſſions ; comme d'un Prélat zélé, attentif & heureux à perfectionner le bien, ou à réformer les abus par la ſeule voye de la perſuaſion ; comme d'un génie vif & fécond en reſſources de toute eſpéce, mais qui ne s'attachoit jamais qu'à celles que la modération & l'amour de la paix inſpirent.

M. le Cardinal de Noailles, à ſon avénement à l'Archevêché de Paris, l'avoit utilement employé à la viſite & à d'autres parties de l'adminiſtration de ſon Diocèſe. Il avoit eſté ſous ſes yeux Supérieur du Séminaire des Irlandois & de la Communauté des Trente-trois. En 1714. le Chapitre de Tours l'avoit élû Doyen de l'Egliſe Métropolitaine, & enſuite premier Grand Vicaire pendant la vacance du Siége. En 1717. il fut nommé Evêque de Vannes ; & s'eſtant fait ſacrer à Nantes pendant la tenue des Eſtats, ils aſſiſtérent en corps à la cérémonie de ſon Sacre. Enfin, l'année ſuivante, il fut transféré à Blois, où juſqu'à la fin de ſes jours il a exercé en Prélat aimable & vertueux, un miniſtére plein de douceur, de ſageſſe & d'utilité.

M. Berthier, premier Evêque de Blois, avoit trouvé dans les portions de Diocèſe dont le ſien avoit eſté formé, un Clergé ſi réglé, que rien ne luy parut plus preſſant que la conſtruction d'un Palais épiſcopal, qui manquoit abſolument à ce nouveau Siége. M. de Caumartin ſon ſucceſſeur, commença ſes fonctions épiſcopales par la dédicace de la Cathédrale, qui n'avoit pas encore eſté faite ; il aſſembla auſſi le premier Synode qui eût eſté tenu dans le Diocèſe ; il y publia des Statuts, des Ordonnances & des Lettres paſtorales. Il fit enſuite imprimer

deux Catéchiſmes, l'un pour les commençants, l'autre pour les perſonnes plus avancées; ces deux Catéchiſmes furent ſuivis d'un Rituel, où joignant à des inſtructions claires & préciſes, tout ce que les Loix civiles & canoniques preſcrivent ſur la forme & la validité des Sacrements, il découvre aux Miniſtres de ſon Egliſe les fautes les plus legéres, & les met à couvert des moindres conteſtations. A ce Rituel devoit ſucceder un nouveau Bréviaire, qui eſt très avancé, & une Hiſtoire topographique du Diocèſe de Blois, dont il ne reſte plus que les Cartes à graver.

Il allioit à la ſainteté de ſes devoirs, le charme d'une érudition peu commune, dont les recherches rempliſſoient une partie de ſon loiſir, & dont le fruit paſſoit ſans faſte dans ſes converſations: tout y eſtoit de ſon reſſort, hiſtoire, critique, généalogies, ſyſtemes, découvertes; & pour ſatisfaire plus aiſément un goût que le ſéjour de la province ne pouvoit diminuer, il acquit en arrivant à Blois la bibliothéque de ſon prédéceſſeur, quoyqu'il en eût déja une très-nombreuſe à Paris. Il cultivoit par une étude aſſidue la connoiſſance des Langues ſçavantes, dont il avoit eſté imbu dans ſa jeuneſſe, & cette connoiſſance luy avoit donné une telle facilité pour les Langues vivantes, qu'il s'eſtoit preſque mis au fait du Polonois, pour l'avoir ſeulement entendu prêcher quelquefois à Chambort.

Nous avons déja dit qu'en 1726. M. de Blois eut une attaque d'apopléxie qui fit craindre pour ſa vie; nous adjoûterons que, quelque ſoin que l'on eût pris de luy déguiſer la nature du mal, il s'en eſtoit défié, & plus encore des remédes; & que pour s'aſſûrer intérieurement de leur effet, il ſe propoſa à luy-même dans les premiers jours de ſa convaleſcence, des épreuves dont peu de gens de ſon état & de ſon âge euſſent eſté capables; il fit de grands calculs d'Arithmétique & d'Algébre, & récita par cœur un chapitre entier d'Iſaye, & un des plus longs Pſeaumes de David en Hébreu.

Ç'en eſtoit bien aſſez pour ſe convaincre qu'il n'avoit rien perdu du côté de l'eſprit & de la mémoire, mais non pour ſe

garantir des retours d'une maladie que l'on voit presque toûjours exécuter à plusieurs repriſes ce qu'elle a manqué du premier coup. Cependant, au régime près, il ne vouloit entendre parler d'aucune précaution aſſujettiſſante; il eut de nouveaux accidents, il diſſimula les moins marquez, il ne fit ou ne laiſſa faire pour les autres, que les remédes les plus indiſpenſables. Enfin, il ſuccomba le 30. Aouſt dernier, à une attaque ſubite & violente qu'il eut à Blois au ſortir de la Meſſe, & dans la Chapelle même de ſon Palais Epiſcopal. Il eſtoit âgé de 65. ans moins quelques mois.

BIBLIOTHEQUE ROYALE

MEMOIRES
DE LITTERATURE,
TIREZ DES REGISTRES
DE L'ACADEMIE ROYALE
DES INSCRIPTIONS
ET BELLES LETTRES.

DEPUIS L'ANNE'E M. DCCXXXI.
JUSQU'EN L'ANNE'E M. DCCXXXIII.

Tome IX. Page 260. de l'Hiſtoire.

MEMOIRES

MEMOIRES
DE
LITTERATURE,

Tirez des Regiſtres de l'ACADÉMIE ROYALE des Inſcriptions & Belles Lettres.

SENTIMENTS
Des anciens Philoſophes ſur la pluralité des Mondes.

Par M. BONAMY.

LEs idées que l'Aſtronomie nous donne de l'eſtenduë preſqu'infinie de l'Univers, & de la grandeur demeſurée de tant d'Aſtres que nous n'appercevons que comme des étincelles, étourdiſſent notre imagination. Que devient la terre comparée avec la diſtance de ces Aſtres? diſtance qui ſe compte par des millions de lieuës, & dans le calcul de laquelle, l'erreur de trois ou quatre

Aſſemblée publique 14. d'Avril 1733.

millions ne mérite preſque point qu'on y faſſe attention: mais il n'importe, nôtre curioſité veut pénétrer dans ces eſpaces immenſes,& ſçavoir ce qui s'y paſſe. C'eſt ce que Pline appelloit une folie, & ce qu'il reprochoit à quelques Philoſophes, qui avoient voulu déterminer la meſure du Monde, & qui avoient eu, diſoit-il, la hardieſſe de publier leur ſentiment dans des Ecrits, *prodere auſos*. D'autres avoient pris de là occaſion de dire qu'il y avoit des Mondes innombrables, enſorte que, ſelon eux, il falloit croire qu'il y avoit autant de Natures, ou que ſi une ſeule Nature animoit tous ces Mondes, il falloit néantmoins admettre une infinité de Soleils, de Lunes & d'autres Aſtres, *alios rurſus occaſione hinc ſumpta aut his data innumerabiles tradidiſſe Mundos, ut totidem rerum naturas credi oporteret: aut ſi una incubaret omnes, totidem tamen Soles, totidemque Lunas & cætera etiam in uno & immenſa & innumerabilia Sidera.* Ouy, ajoûtoit cet Auteur, c'eſt une folie de ſortir de ce monde pour examiner ceux qui peuvent eſtre au-delà, comme ſi nous connoiſſions parfaitement celuy dans lequel nous ſommes renfermez; *furor eſt, profectò furor, egredi ex eo, & tamquam interna ejus planè ſint nota, ita ſcrutari extera.*

Hiſt Nat. cap. 1. lib. 1.

Ibid.

Ibid.

Quoy qu'il en ſoit, l'opinion de la pluralité des mondes a eu des partiſans dans tous les temps, & ſi on a lû d'abord l'ouvrage dans lequel un illuſtre Auteur de nos jours l'a fait revivre, comme un badinage ingenieux haſardé pour égayer une converſation, les impreſſions qu'on a rapportées de cette lecture, ont fait regarder enſuite les choſes plus ſérieuſement. Il ſemble que le ſuffrage que d'habiles Aſtronomes ont donné au ſyſteme de la pluralité des Mondes, mette en droit de ſoupçonner qu'il pourroit bien n'eſtre pas abſolument faux.

Ce n'eſt point, après tout, de la verité de ce ſentiment qu'il s'agit dans ma diſſertation; j'ai ſeulement entrepris de faire voir que d'anciens Philoſophes l'ont enſeigné.

Je n'entreray point dans le détail des ſyſtemes de ces Philoſophes ſur l'arrangement de l'Univers; outre que cela eſt étranger à mon diſcours, ce que les Auteurs en ont rapporté eſt quelquefois ſi obſcur, & contient ſouvent des contradictions ſi

manifeſtes, qu'il n'eſt pas aiſé d'en former des ſyſtemes ſuivis; ſoit parce que ces Auteurs ne les ont pas compris eux-mêmes, ſoit parce que la brieveté avec laquelle ils ſe ſont exprimez en les décrivant, nous empêche de les comprendre.

Ce que nous en pouvons ſçavoir en general, c'eſt qu'on retrouve dans ce qui nous reſte de leurs opinions, les conjectures de nos plus habiles Philoſophes modernes ſur le ſyſteme de l'univers. On y voit que les [a] Pythagoriciens croyoient que notre terre & les planetes tournoient autour d'un centre commun, & ſur elles-mêmes; que [b] Cleanthes [c] & Icetas de Syracuſe expliquoient par ce mouvement de rotation de la terre, les mouvements apparents des aſtres & du ciel. [d] Platon, ſelon quelques-uns, diſoit la même choſe dans ſon Timée, mais d'une maniére plus obſcure. [e] D'autres, parmi leſquels il faut mettre Ariſtarque, croyoient que le ſoleil eſtoit dans le centre du monde, & immobile, & que les étoiles fixes eſtoient autant de ſoleils. Quelques Philoſophes Pythagoriciens [f] leur attribuoient un mouvement ſur elles-mêmes, enſorte que tout l'univers reſtant dans la même place, il n'y avoit de mouvement qu'autour de chaque étoile; & je ne ſçais ſi ce n'eſt pas dans ce ſens qu'il faudroit entendre ce que [g] Stobée dit d'Anaximenes, Ἀναξιμένης πυρινὴν μὲν τὴν φύσιν τῶν ἄστρων φησὶ, παρέχειν δέ τινα καὶ γεώδη σώματα συμπεριφερόμενα τούτοις, ἀόρατα. Les tourbillons de Deſcartes, comme l'a remarqué [h] M. Huet, n'eſtoient pas inconnus à Leucippe [i] & à Démocrite, & ce dernier regardoit la voye lactée [k] comme un amas de petites étoiles: enfin, les Chaldéens enſeignoient que les cometes eſtoient des planetes que nous voyions lorſqu'elles

a *Ariſtot. lib. 2. de cælo, cap. 13.*
Plutarch. de placit. Philoſ. lib. 3. cap. 11.
Achilles Tat. Iſagoge ad Arati phænomena cap. 10.
b *Plutarch. de facie in orbe lunæ.*
c *Cicero quæſt. Academic. lib. 4.*
d *Id. ibid.*
e *Stobæi lib. 1. Eclog. phyſic.*
Plutarch. de placitis Philoſoph. lib. 2. cap. 24.
Id. ibid. lib. 4. cap. 15.
f *Achilles Tatius Iſagoge ad Arati phæn. cap. 10 & 18.*
g *Lib. 1. Eclog. phyſic.*
h *Cenſura Philoſ. Carteſianæ cap. 8.*
i *Diogen. Laert. vita Leucippi & Democriti.*
k *Plutarch. de placitis Philoſoph. lib. 3. cap. 1.*

s'approchoient de nous, & qui disparoissoient lorsqu'elles s'enfonçoient dans l'immensité de l'Ether, comme un poisson échappe à nos yeux lorsqu'il se plonge dans la profondeur de la Mer.

Ce peu que je rapporte suffit pour faire connoître que les Anciens estoient capables de former aussi des systemes, mais je laisse à ceux qui font une étude particuliére de l'Astronomie, le soin de développer leurs idées; je m'en tiendrai à l'historique du systeme de la pluralité des Mondes.

Nous entendons par le terme *Monde*, ou simplement la terre que nous habitons, ou bien l'assemblage des corps planetaires qui sont emportez dans ce fluide auquel le soleil, selon Descartes, donne le mouvement, & cette voute azurée semée d'étoiles, que nous nommons ciel: ainsi, quand je dis que dans l'antiquité il y a eu des Philosophes qui ont cru plusieurs mondes, je ne prétends pas dire qu'ils ayent tous esté dans le même sentiment; car les uns en deffendant l'unité de nostre monde, ont cru que les planetes, ou au moins la lune, estoient habitées comme nostre terre, & c'est dans ce sens que je dis qu'ils ont admis plusieurs mondes. D'autres prenant ce mot pour le ciel & la terre, ont dit qu'il y en avoit une infinité, ou un certain nombre défini, & par consequent ils ont prétendu qu'il y avoit infinité ou pluralité de terres, de soleils, de lunes & d'autres astres. C'est pourquoy je partage en trois Classes les Philosophes qui ont cru que nostre terre n'estoit pas seule habitée. Je mets dans la premiére, les deffenseurs de la pluralité des Mondes. Dans la seconde, ceux qui les ont cru infinis en nombre; & dans la troisiéme enfin, ceux qui soûtenant l'unité de nostre monde, ont cru que la lune avoit ses habitants.

PREMIE'RE CLASSE,

Des Philosophes qui ont admis la pluralité des Mondes.

[a] *De placit. Philos. lib. 2. cap. 13.*
[b] *Præparat. Evang. lib. 15. cap. 30.*
[c] *Lib. 1. Eclog. Physic.*

Si les poësies citées sous le nom d'Orphée estoient de luy, on le pourroit compter pour le premier qui a enseigné la pluralité des Mondes; car [a] Plutarque, [b] Eusebe & [c] Stobée nous apprennent qu'on trouvoit cette opinion dans les Orphiques,

& en particulier, que chaque étoile eſtoit un monde. τοῦτο δὲ τὸ δόγμα ἐν τοῖς Ὀρφικοῖς φέρεται· κοσμοποιοῦσι γὰρ ἕκαστον τῶν ἀστέρων, *hæc opinio in Orphicis perhibetur, nam faciunt mundum unamquamque ſtellam.*

Proclus [a] nous a auſſi conſervé des Vers dans leſquels on voit que l'Auteur des Orphiques mettoit des montagnes, des hommes & des villes bien bâties dans la lune.

[a] *Lib. 4. in Timæum pag. 283. In-fol.*

Μήσατο δ' ἄλλην γαῖαν ἀπείρατον, ἣν τε Σελήνην
Ἀθάνατοι καλέουσιν, ἐπιχθόνιοι δέ τε Μήνην,
Ἣ πολλ' ὄρη ἔχει, πολλ' ἄστεα, πολλὰ μέλαθρα.

Altera terra vaga eſt quam ſtruxit, quamque Selenem
Dii vocitant, nobis nota eſt ſub nomine lunæ:
Hæc montes habet, ac urbes, ædeſque ſuperbas.

Mais nous ne ſçavons pas ſi les vers qui contenoient le ſyſteme de la pluralité des mondes, eſtoient véritablement d'Orphée. Les Pythagoriciens & Pythagore luy-même ſont accuſez d'en avoir compoſé pluſieurs, je n'ai lû cependant dans aucun Auteur, que Pythagore ait eſté de ce ſentiment : Stobée, au contraire, le met avec Thalès, Ariſtote, Platon & les autres qui ont ſoûtenu l'unité de noſtre monde, ainſi j'aimerois mieux croire que Cercops Pythagoricien eſt l'auteur des Orphiques, qui contenoient le ſyſteme de la pluralité des mondes que les Pythagoriciens embraſſérent, *Orphicum carmen* [b], dit Ciceron, *Pythagorici ferunt cujuſdam fuiſſe Cercopis.*

[b] *Lib. 1. de Nat. Deor.*

Mais, ſoit que les Philoſophes Pythagoriciens [c], comme Philolaüs, Icetas, Héraclides & les autres ayent pris d'Orphée ce ſentiment, ſoit qu'ils en ſoient les inventeurs, il eſt certain qu'ils enſeignoient que chaque étoile eſtoit un monde qui renfermoit une terre, un air & un éther. Ἡράκλειδης καὶ οἱ Πυθαγόρειοι, ἕκαστον τῶν ἀστέρων κόσμον ὑπάρχειν, γῆν περιέχοντα ἀέρα τε καὶ αἰθέρα ἐν τῷ ἀπείρῳ αἰθέρι. *Heraclides & Pythagorei unamquamque ſtellam dixerunt eſſe mundum in æthere infinito, qui terram, aërem, ætheremque contineat.* Il y a apparence

[c] *Plutarch. de placit. Philoſoph. lib 2. cap. 13.*

que ces Philoſophes mettoient dans ces mondes tout ce qui eſt dans celuy-cy, puiſqu'ils croyoient qu'ils eſtoient tous ſemblables. Or voicy ce qu'ils penſoient du noſtre. Ils diſoient que le feu eſtoit au centre, & par ce feu ils entendoient le ſoleil primitif autour duquel tournoient le ciel, les planétes, le ſoleil qui nous éclaire, la lune, la terre & l'antichthon ou terre oppoſée, περὶ δὲ τοῦτο (πῦρ) δέκα σώματα θεῖα χορεύειν, οὐρανὸν, πλανήτας, μεθ' οὓς ἥλιον, ὑφ' ᾧ σελήνην, ὑφ' ἣ τὴν γῆν, ὑφ' ἣ τὴν ἀντίχθονα, μεθ' ἃ σύμπαντα τὸ πῦρ ἑστίας ὅπι τὰ κέντρα τάξιν ἐπέχον. *Circa hunc (ignem) decem corpora cœleſtia volvi, cœlum, planetas, ſolem, lunam, terram, iterumque terram oppoſitam, & deinde hunc ignem veſtæ aut foci locum tenentem.* On peut voir dans l'hiſtoire de la Philoſophie attribuée à Galien, de quelle maniere il faut entendre ce double ſoleil des Pythagoriciens; il ſuffit de dire icy que le ſoleil qui nous éclaire eſtoit comme un miroir qui réfléchiſſoit vers noſtre terre la lumiere du feu central. ὥστε τρόπον τινὰ δισσοὺς ἡλίους γίγνεσθαι, τό τε ἐν τῷ οὐρανῷ πυροειδὲς, καὶ τὸ ἀπ' αὐτοῦ πυροειδὲς καὶ τὸ ἐσοπτροειδές. *Sic ut duo quodam modo ſint ſoles, nempe cœleſtis ignis, & qui inde tamquam in ſpeculum transfunditur.* Ils avoient encore imaginé une autre terre, qu'ils appelloient terre oppoſée, en grec ἀντίχθων, à laquelle ils donnoient auſſi des habitants; mais ceux qui eſtoient ſur noſtre terre ne pouvoient les appercevoir, parce qu'en tournant autour de l'antichthon, nous luy eſtions toûjours oppoſez; δευτέραν δὲ τὴν ἀντίχθονα, τρίτην δὲ ἣν οἰκοῦμεν γῆν ἐξ ἐναντίας κειμένην τε καὶ περιφερομένην τῇ ἀντίχθονι· παρ' ὃ καὶ μὴ δεῖσθαι ὑπὸ τῶν ἐν τῇδε εἶναι ἐν ἐκείνῃ. *Secundum (locum tribuit Philolaus) Antichthoni, tertium ei in qua nos degimus terræ, ſitæ ex adverſo & circumvectæ Antichthoni. Quare eos qui in ea habitant non videri ab iis qui in noſtra ſunt terra.*

Stobæi Eclog. phyſic. lib. 1. cap. de Mundi ordine.

Plutarch. vit. Numæ.

Cap. 50. de Iole.

Philolaus apud Stobæum lib. 1. Eclog. phyſic. cap. de ſolis natura.

Id. apud Plutarchum de Placit. Philoſoph. lib. 3. cap. 11.

On me diſpenſera de faire voir icy comment cette Antichthon abſolument détachée de noſtre terre, nous eſtoit inviſible, malgré l'hypothéſe des Pythagoriciens, qui croyoient que les planétes tournoient, non-ſeulement autour du feu central, mais encore ſur elles-mêmes.

Achilles Tatius Iſag. ad Arati phænom. cap. 19.

Ce n'eſtoit pas ſeulement à l'Antichthon qu'ils donnoient des habitants, ils accordoient encore cet avantage à la lune : elle paroiſſoit une terre comme la noſtre, parce qu'elle eſtoit, diſoient-ils, auſſi habitée ; mais les animaux qu'elle nourriſſoit eſtoient bien au-deſſus des noſtres par la beauté & la grandeur, puiſqu'ils eſtoient quinze fois plus grands. οἱ Πυθαγόρειοι γεώδη φαίνεσθαι τὴν σελήνην, ἀφ' ὁμοιότητος ταύτην καθ' ἣν τὴν παρ' ἡμῖν γῆν, μείζοσι ζώοις καὶ κυήσεσι καλλίοσιν. ᾧ γὰρ πεντεκαιδεκαπλασίονα τὰ ἐπ' αὐτῆς ζῶα τῇ δυνάμει. *Pythagorei terreſtrem dicunt apparere lunam, quia ſicut & terra noſtra habitatur, majoribus quidem & pulchrioribus animalibus, quinquies decies noſtrorum quantitatem continentibus.* C'eſt ſans doute pour cette raiſon que quelques-uns contoient que le fameux Lion de la foreſt de Nemée eſtoit tombé de la lune dans le Péloponnéſe ; & Héraclides, qui aimoit le merveilleux, comme luy a réproché Timée, aſſûroit auſſi qu'il en eſtoit tombé un homme. Quant aux autres planétes, je ne vois point que les Pythagoriciens les ayent cru peuplées, quoyqu'ils prétendiſſent que c'eſtoient des terres auſſi-bien que la lune, & je n'ai point lû qu'ils ayent admis des mondes à l'infini, quoyqu'ils n'en ayent point limité le nombre.

Plutarch. de placitis Philoſoph. lib. 2. cap. 30.

Stob. Eclog. phyſ. lib. 1.

Achilles Tatius, ut ſupra.

Plutarch. de facie in orbe lunæ.

Diogen. Laert. vita Empedoclis.

Petron d'Himere en Sicile, dont Hippis de Rege, Poëte & Hiſtorien du temps de Xerxès faiſoit mention, avoit compoſé un livre dans lequel il ſoûtenoit qu'il y avoit cent quatre-vingt-trois mondes. Ce livre ne ſe trouvoit plus du temps de Plutarque, ainſi nous ne pouvons ſçavoir les raiſons que Petron avoit de n'admettre préciſément que cent quatre-vingt-trois mondes.

Plutarch. de Oraculor. defectu pag. 422.

Mais, s'il en faut croire Plutarque, cette opinion avoit paſſé de Sicile juſqu'à la mer des Indes ; un homme miraculeux l'y enſeignoit. C'eſtoit un vénérable vieillard qui employoit tout ſon temps à la contemplation de l'univers, & qui, comme il le diſoit luy-même, après avoir demeuré dans la compagnie des Nymphes & des Génies, ſe trouvoit enfin un ſeul jour de l'année ſur les bords de la mer Erythréene, où les Princes & les Secretaires des Rois le venoient écouter & conſulter. Cleombrote, un des Interlocuteurs du Traité de la ceſſation des

Ibid. pag. 420.

Oracles de Plutarque, chercha long-temps, & à grands frais, ce Philoſophe barbare, & c'eſt de luy qu'il apprit qu'il y avoit, non un ſeul monde, comme on diſoit que Platon l'avoit cru, ni une infinité, mais cent quatre-vingt-trois. Ces mondes eſtoient rangez en forme de triangle, enſorte que ſoixante mondes occupoient chaque coſté, & il y en avoit un à chaque angle. Ils tournoient tous en rond, comme dans une danſe. L'aire du triangle eſtoit le foyer commun de toutes choſes, & la demeure de la vérité: là eſtoient auſſi les raiſons, les idées & les exemplaires de tout ce qui avoit eſté fait & de tout ce qui ſe fera; c'eſtoit dans quelques-uns de ces mondes qu'Apollon, Saturne, Typhon & d'autres s'eſtoient réfugiez après le meurtre de Python & la mutilation d'Ouranos & d'Oſiris. Le Philoſophe Erythréen ne donnoit ni raiſons ni preuves de ce qu'il avançoit, auſſi Cleombrote l'écoutoit-il, ſelon Plutarque, avec la même docilité qu'éxigeoient les Prêtres qui expliquoient les myſtéres & les cérémonies des ſacrifices.

Ibid. pag. 421.

Ibid.

C'eſt à l'occaſion de ce ſyſteme que Plutarque fait de longs raiſonnements pour prouver la pluralité des mondes: il en rejettoit l'infinité, qui luy paroiſſoit détruire l'idée de Dieu, & donner tout au hazard & au deſtin; mais il trouvoit aſſez raiſonnable de ſuppoſer pluſieurs mondes ſéparez les uns des autres, avec les parties qui les compoſent; chacun d'eux, diſoit-il, aura une terre, une mer & un ciel, τὸ δ' οὐ πλείονας ποιοῦντας χωρὶς ἀλλήλων κόσμους, ἅμα τοῖς ὅλοις τὰ μέρη συναφορίζειν καὶ συνδιαιρεῖν οὐκ ἄτοπον· ἡ γὰρ ἐν ἑκάστῳ γῆ καὶ θάλασσα καὶ οὐρανὸς κείσεται κατὰ φύσιν ὡς πεφύκασι. *Sed plures à ſe invicem mundos ſeparatos ſtatuere, & unà cum totis partes ſegregare & dividere non eſt alienum à ratione, unius enim cujuſque mundi terra, mare, cœlum, ſecundum ſuam naturam erunt collocata.*

Ibid. pag. 425.

SECONDE CLASSE,

De ceux qui ont cru les Mondes infinis en nombre.

Le ſyſteme d'un nombre défini de mondes ne contentoit pas les eſprits curieux, qui vouloient ſçavoir ce qui eſtoit au-delà.

On

On avoit beau les multiplier, on en revenoit toûjours à demander ce qui terminoit les derniers mondes; car, ſelon Lucrece,

Lib. 2. v. 1043.

Quærit . . . ratione animus cùm ſumma loci ſit
Infinita foris hæc extra mœnia mundi,
Quid ſit ibi porro, quo proſpicere uſque velit mens,
Atque animi jactus liber quo pervolet ipſe.

Ceux qui en admettoient une infinité ſe débarraſſoient tout d'un coup de cette difficulté, & répondoient par là à toutes les queſtions qu'on leur faiſoit ſur le commencement, le milieu & la fin de l'univers.

Les deffenſeurs de l'opinion des mondes infinis en nombre, poſoient donc pour premier principe, que les cauſes eſtant infinies dans la nature, les mondes devoient l'eſtre auſſi: la matiére & le lieu ne manquoient pas non plus pour les compoſer & les placer. De là Lucréce concluoit qu'il y avoit un nombre innombrable de terres, de ſoleils, de lunes, & de toutes les choſes, en un mot, qui compoſent noſtre monde.

Plutarch de placitis Philoſoph. lib. 1. cap. 5. Lucret. lib. 2.

Nunc & ſeminibus ſi tanta'ſt copia, quantam *Verſ. 1069.*
Enumerare ætas animantum non queat omnis,
Viſque eadem & natura manet, quæ ſemina rerum
Conjicere in loca quæque queat, ſimili ratione
Atque huc conjecta: neceſſe eſt confiteare
Eſſe alios aliis terrarum in partibus orbeis,
Et varias hominum gentes & ſecla ferarum,
. . . . . .
Quapropter cœlum ſimili ratione fatendum eſt
Terramque & ſolem, lunam, mare, cætera quæ ſunt,
Non eſſe unica, ſed numero magis innumerali. *Id. lib. 2. v. 1076.*

Les Epicuriens convenoient encore de ce principe avec ceux qui croyoient la pluralité des mondes, que n'y ayant dans *Plutarch. de Oracul. defectu, pag. 423.*

ce monde aucune choſe qui n'ait ſon genre auquel elle ſe rapporte, & des qualitez particuliéres qui la diſtinguent d'une autre choſe; il devoit donc y avoir, non un ſeul monde, mais pluſieurs, comme il n'y avoit pas un ſeul homme, un cheval, un aſtre, mais pluſieurs.

Il ne faut pas s'étonner après cela, ſi [a] Metrodore trouvoit qu'il eſtoit auſſi abſurde de ne mettre qu'un ſeul monde dans le vuide infini, que de dire qu'il ne pouvoit croître qu'un ſeul eſpi de bled dans une vaſte campagne.

Dans le nombre de ceux qui ont ſoûtenu l'infinité des mondes, on peut compter [b] Archelaüs & [c] Diogénes d'Apollonie, qui croyoient d'ailleurs qu'une intelligence divine préſidoit à la compoſition & à l'arrangement des corps; [d] Xenophanes & [e] Zenon d'Elée, qui reconnoiſſoient auſſi un eſprit dans la nature, mais dont l'opinion ne différoit peut-eſtre pas du Spinoſiſme; enfin [f] Anaximenes, [g] Anaximandre, [h] Leucippe, [i] Démocrite, [k] Epicure, [l] Metrodore, [m] Lucréce & tous les Epicuriens, qui eſtoient de véritables athées; car s'ils admettoient des dieux, ils ne les diſtinguoient point [n] des parties de l'univers; c'eſtoit, ſelon eux, des facultez & des propriétez des corps qui ſe détruiſoient avec eux, mais ils ne croyoient point qu'il y eût des Eſtres intelligents qui gouvernaſſent les mondes: c'eſt ce que [o] Lucréce exprimoit ainſi:

Quæ bene cognita ſi teneas: natura videtur
Libera continuò dominis privata ſuperbis,
Ipſa ſuâ per ſe ſponte omnia Diis agere expers.

[a] *Plutarch. de placitis Philoſoph. cap. 5. lib. 1.*
[b] *Stobæi Eclog. phyſic. lib. 1.*
[c] *Diogen. Laert. vit. Diog. Apolloniat.*
[d] *Id. vit. Xenophanis.*
[e] *Id. vit. Zenonis Eleat.*
[f] *Stob. lib. 1. Eclog. phyſic.*
[g] *Id. ibid.*
[h] *Stob. l. 1. Eclog. phyſic. Diogen. Laert.*
[i] *Plutarch. de placit. Philoſoph. lib. 2. cap. 1.*
Stob. ut ſupra.
[k] *Id. ibid.*
[l] *Plutarch. de placitis Philoſoph. lib. 1, cap. 5. & lib. 2. cap. 1.*
[m] *Lib. 2. & ſparſim.*
[n] *Cic. lib. 1. de Nat. Deor.*
S. Aug. lib. 8. de Civit. Dei cap. 2.
Tatian. Orat. contra Græcos.
[o] *Lucret. lib. 2. v. 1089.*

Tous ces Philoſophes, qui ſe réüniſſoient dans le ſentiment de l'infinité des mondes, ne penſoient pas la même choſe quant à l'arrangement des parties de chaque monde, & leurs ſyſtemes eſtoient differents; c'eſt ce qu'on peut voir dans Ciceron, Plutarque, Diogéne Laërce, Stobée & d'autres auteurs. Outre cela, les uns, comme Anaximandre, diſoient que ces mondes eſtoient dans une égale diſtance les uns des autres; Epicure le nioit. Démocrite & ſes ſectateurs croyoient que les mondes eſtoient ſujets à la corruption & au changement, enſorte que la deſtruction d'un monde eſtoit ou l'origine ou l'accroiſſement d'un autre; ils adjoûtoient que l'écoulement des corps étrangers dans les mondes, y cauſoit ſouvent la peſte & des maladies inconnuës: au lieu que Xenophanes ſoûtenoit que les mondes ne ſouffroient point d'altération, & qu'ils perſévéroient conſtamment dans leur eſtat primitif. Enfin quelques-uns diſoient que ces mondes eſtoient diſſemblables, ſoit par rapport à l'arrangement des parties, ſoit par rapport à certaines choſes qui ſe trouvoient dans les uns, & n'eſtoient pas dans les autres. Démocrite, au contraire, croyoit leur reſſemblance ſi parfaite, qu'il vouloit qu'il y eût une infinité d'hommes qui ſe reſſemblaſſent, ou pluſtoſt qui fuſſent les meſmes que ceux de noſtre terre; c'eſt au moins le ſentiment que Ciceron attribuë à ce Philoſophe, & il apporte pour exemple Quintus Luctatius Catulus, qui eſtoit multiplié à l'infini dans l'infinité des mondes, *in reliquis mundis & in his quidem innumerabilibus innumerabiles Quinti Luctatii non modo poſſint eſſe, ſed etiam ſint.*

Stob. Eclog. phyſic. lib. 1.

Plutarch. lib. 8. Sympoſiac. c. 9. p. 733.

Diog. Laert. vit. Xenoph.

Id. vit. Epic.

Acad. quæſt. lib. 4.

Id. ibid.

TROISIE'ME CLASSE,

Des Philoſophes qui croyoient l'unité de noſtre Monde.

On peut mettre Anaxagore à la teſte de ceux [a] qui, en ſoûtenant que noſtre monde eſtoit unique, donnoient des habitants à la lune. Ce Philoſophe [b] croyoit l'infinité de la matiére, mais il eſt le premier à qui on attribuë la gloire d'avoir [c]

[a] *Macrob. in ſomnium Scipion. l. 1. c. 11.*
[b] *Cicer. lib. 4. Acad. quæſt.*
[c] *Cicer. lib. 1. de Nat. Deor.* *Id. quæſt. Acad. lib. 2.* *Plutarch. vit. Peric.* *Simplicius comment. in lib. Ariſtot. cap. 7.*

reconnu la néceſſité d'un Eſtre intelligent dans la compoſition & l'arrangement des parties de l'univers. Démocrite l'accuſoit de n'avoir embraſſé ce ſentiment que par jalouſie [a] contre luy, & de luy avoir dérobé ſon ſyſteme ſur le ſoleil & la lune. Anaxagore faiſoit [b] cette planéte auſſi grande que le Peloponneſe. Je ne vois point cependant comment on peut allier le ſyſteme de la lune habitée avec ce que ces deux Philoſophes diſoient, [c] que c'eſtoit une maſſe enflammée, σφαιρωμα διαπυρον, à moins qu'ils n'ayent entendu par là une grande lumiére qui environnoit ſa ſuperficie: dans ce cas, il ne ſeroit pas incroyable, ſelon Plutarque [d], que la lune jouiſſant d'une lumiére pure, & eſtant pleine d'une chaleur, non d'un feu brûlant & aſpre, mais doux & moderé, elle eût des lieux agréables.

[a] *Diog. Laert. vit. Democriti.*

[b] *Plutarch. de facie in orbe lunæ.*

Diog. Laert. vit. Anaxag.

[c] *Plutarch. de placit. Philoſ. lib. 2. cap. 25.*

Plat. Apolog. Socr. cap. 10.

[d] *Plut. de facie in orbe lunæ.*

Il ſemble que la lune ait eſté la planéte favorite des Anciens; ceux qui ont cru l'infinité des mondes, comme ceux qui en ont cru la pluralité, luy ont donné des habitants; on les appelloit peuples lunaires, & la lune, terre celeſte, ce que les Phyſiciens, dit Macrobe, s'efforçoient d'eſtablir par un grand nombre de preuves qu'il ſeroit trop long de rapporter. *Illam (lunam) ætheream terram Phyſici vocaverunt, & habitatores ejus lunares populos nuncupaverunt, quod ita eſſe plurimis argumentis, quæ longum eſt enumerare, docuerunt.* Ce que l'on dit aujourd'huy des taches de la lune, que les Aſtronomes ſoupçonnent eſtre des mers ou de profondes vallées, on le diſoit auſſi du temps de Plutarque; mais afin que rien ne manquât à la lune pour reſſembler à noſtre terre, on y mettoit des fleuves, des bocages & des foreſts où Diane s'exerçoit à la chaſſe. On a déja vû ce qu'Orphée & les Pythagoriciens diſoient de ſes montagnes & de ſes villes; Xenophanes y en mettoit auſſi un grand nombre, & croyoit qu'on y menoit la même vie que nous menons ſur la terre. Lactance s'eſt exprimé, par rapport au ſentiment de Xenophanes, d'une maniére qui a fait douter à M. Bayle que cet auteur chreſtien eût bien compris ce que vouloit dire Xenophanes: *dixit (Xenophanes)* ce ſont les termes de Lactance, *intra concavum lunæ ſinum eſſe aliam terram; & ibi aliud genus hominum, ſimili modo vivere quo nos in hac*

Lib. 1. cap. 11. in ſomn. Scipionis.

Procl. lib. 5. Plut. de facie in orbe lunæ.

Cicer. lib. 4. Acad. quæſt.

Au mot *Xenophanes.*

Lib. 3. c. 22.

terra vivimus. Mais il eſt aiſé de ſe convaincre par ce qu'adjoûte Lactance, qu'il n'a pas cru que Xenophanes ait voulu dire que les hommes lunaires fuſſent renfermez dans le ſein de cette planéte, mais ſeulement dans de vaſtes & profondes vallées: ſi Lactance avoit pris autrement ſa penſée, comment auroit-il pû luy oppoſer, comme il a fait, que ces hommes lunaires ont donc une autre lune qui les éclaire la nuit, de même que la lune nous éclaire, & que noſtre terre eſt peut-eſtre la lune d'une terre plus baſſe? *Habent igitur illi lunatici homines alteram lunam quæ illis nocturnum lumen exhibeat, ſicut hæc exhibet nobis, & fortaſſe noſter hic orbis alterius inferioris terræ luna ſit.* *Id. ibid.*

Xenophanes n'auroit certainement pas nié la conſéquence que Lactance tiroit de ſon ſentiment, & M. Bayle aſſure que de fort grands Philoſophes de ce dernier ſiécle ſe ſeroient mocquez de ce que Lactance s'en eſt mocqué. *Ut ſupra.*

La lune n'eſtoit pas ſeulement la demeure des hommes, elle l'eſtoit encore des ames; c'eſtoit de là qu'elles deſcendoient pour animer les corps de noſtre terre, Τὰς μὲν σελήνης, ἢ ἐν τῷ ὑπὸ σελήνην ἀέρι λέγειν αὐτὰς κατοικεῖν, καὶ ἀπ' αὐτῆς κάτω χωρεῖν εἰς τὴν μείγεον γένεσιν, *aliis quidem videtur animas habitare circum lunam vel ſub luna, atque inde ad ortum terrenum deſcendere.* Et c'eſtoit dans la lune auſſi que les ames des hommes pieux alloient faire leur ſéjour après la mort; les champs Elyſées y eſtoient. *Stob. lib. 1. Eclog. phyſic. Macrob. l. 1. c. 11. in ſomn. Scipionis.* *Stob. ibid.*

Je ne compte point Lucien au nombre des Auteurs qui ont cru la lune habitée; il faudroit mettre auſſi parmi nos modernes, l'Arioſte & Cyrano de Bergerac. *Lib. de vera hiſt.*

Ceux qui voudront ſçavoir plus en détail ce que les Anciens penſoient de l'eſtat de la lune, comment les hommes y pouvoient vivre, & ce qui y donnoit la nourriture aux arbres & aux plantes, pourront lire le Traité de Plutarque, intitulé *Des apparences de la Lune;* on y remarquera que les Philoſophes de l'antiquité eſtoient auſſi féconds que nous en conjectures, & qu'une des difficultez qu'on propoſoit contre l'habitation de cette planéte, eſtoit le défaut d'atmoſphére. Les réponſes

de Plutarque à ces difficultez, nous font voir combien les Anciens s'accordent avec les Modernes dans des choſes auſquelles ſouvent nous ne ſoupçonnons pas même qu'ils ayent penſé; mais ce n'eſt pas icy le lieu de faire un parallele: je me contenterai de rapporter les principales objections qu'on faiſoit contre le ſyſteme de la pluralité des mondes.

Plutarch. de Oracul. defectu, pag. 424. S'il y avoit pluſieurs mondes, diſoient ceux qui combattoient ce ſentiment, les mondes qui ſeroient au-delà du noſtre troubleroient l'arrangement de ſes parties par leur réſiſtance, & par les chocs & les ſecouſſes qu'ils luy donneroient; Ϛ μὴν ὅγε μάλιστα φοβηθέντες ἔνιοι καταναλίσκεσιν τὴν ὕλην εἰς τὸν κόσμον ἅπασαν, ὡς μηδὲν ὑπολειπόμενον ἐκτὸς ἐνστάσεσιν ἢ πληγῆς διατάραττον τὴν τοῦδε σύστασιν, σὺν ὀρθῶς ἔδεισαν. *Porro quod nonnulli univerſam materiam uni mundo impendunt, maxime id metuentes ne ſi quid extra ipſum relinqueretur, id alliſionibus atque ictibus hujuſmodi compagem diſturbaret: inanis eſt metus.*

Id. ibid. 2.° Chaque corps ayant ſon lieu qui luy eſt propre, il eſt néceſſaire que la terre tende de tous coſtez vers le milieu, que l'eau ſoit au-deſſus, & que l'une & l'autre ſervent comme de fondement aux choſes plus legéres: or, diſoient les Péripatéticiens, comment cela ſe pourroit-il faire s'il y avoit pluſieurs mondes? car il arriveroit que la terre ſeroit, à l'égard de pluſieurs mondes, ſupérieure au feu & à l'air qui y ſont contenus, & elle leur ſeroit auſſi inférieure; αὖ οἷον πλείονες ὦσι κόσμοι, συμβήσεται τὴν γῆν πολλαχοῦ μὲν ἐπάνω τοῦ πυρὸς Ϛ τοῦ ἀέρος εἶναι, πολλαχοῦ δ' ὑποκάτω. *Ergo ſi plures ſint mundi, eveniet ut terra multifariam igne & aëre ſuperior, itemque multifariam exſtet inferior.*

3.° S'il y avoit pluſieurs mondes, il n'y auroit point un milieu ou centre, qui éxiſte cependant néceſſairement dans la nature, ou s'il y avoit pluſieurs milieux, ils tendroient tous vers un ſeul; & par conſéquent, les terres qui ſeroient dans les autres mondes, emportées par leur poids, tomberoient dans le noſtre.

Id. ibid. Les deffenſeurs de la pluralité des mondes répondoient, que les chocs & les ſecouſſes des mondes qui nous environnent ne

devoient pas cauſer dans noſtre monde le dérangement qu'on s'imaginoit, puiſque chaque monde eſtant renfermé dans une certaine quantité de matiére qui luy eſt propre & particuliére, les parties qui ſont aux extremitez n'en ſortent point comme quelque choſe de ſuperflu, & que cette matiére eſtant fixe & déterminée, s'émeut par des mouvements reglez dans le monde dont elle fait partie : ou bien, que s'il ſe faiſoit, comme le prétendoient les Epicuriens, des écoulements réciproques des parties d'un monde dans un autre, ils n'y cauſoient aucun déſordre, parce que ces parties de la matiére eſtoient analogues à la nature des mondes dans leſquels elles entroient. πλειόνων γὰρ ὄντων κόσμων, ἰδία δ' ἑκάστου συμμέτρου οὐσία καὶ ὕλη μέτρον ὡρισμένον, οἷον ἀφέλωμα λειφθήσεται περίττωμα ἔξωθεν· ὁ γὰρ ἀεὶ ἕκαστον λόγον ἐγκρατὴς ὢν τῆς συνειλημμένης ὕλης οὐδὲν ἔκφορον ἐάσει καὶ πλανώμενον ἐμπεσεῖν εἰς ἄλλον, οὐδὲ εἰς ἑαυτὸν ἐξ ἄλλου. *Cum enim ſint plures mundi, quorum quiſque continetur ſubſtantia atque materia certam ac definitam menſuram habente, quæ extremitas ordinis exſors & incompoſita tamquam excrementum prolapſa foras & extra relinquetur! Unius enim cujuſque mundi forma materiam ſibi deſtinatam continens, nihil patietur temerario motu citatum in alium mundum decidere, vel ex alio in ſe.*

Plut. lib. 8. Sympoſ. cap. 9.

Quant à l'objection du milieu, que faiſoient les Péripateticiens & les Stoïciens, on leur demandoit à quelle choſe ce milieu eſtoit relatif; car, dit Plutarque, ou il n'y a rien au-delà de ce monde, ſelon le ſentiment d'Ariſtote, qui n'admettoit ni vuide ni infinité dans la nature, ou noſtre monde nage, pour ainſi dire, dans un vuide infini, comme le vouloient les Stoïciens : or dans l'une & l'autre hypothéſe, il n'y a point de milieu, parce que le néant & l'infinité excluent également les idées de milieu, de fin & de commencement. Ainſi, concluoient les deffenſeurs de la pluralité des mondes, le milieu ou le centre devant s'entendre non d'un lieu abſolu, mais d'un corps, par rapport à d'autres corps qui l'environnent, rien n'empêche d'admettre pluſieurs milieux, ſuivant le ſyſteme de la pluralité des mondes : car chaque monde aura alors ſon

Idem de Oracul. defect. pag. 424.

Stob. Eclog. lib. 1.

centre & ſon mouvement particulier pour porter les corps vers le milieu, les faire tourner autour, ou les en éloigner, comme il arrive dans ce monde, où la différence des corps occaſionne des mouvements différents.

Plutarch. de Oracul. defectu, pag. 425.

Ceux donc, dit Plutarque, qui croiroient qu'en admettant la pluralité des mondes, il faudroit auſſi admettre la tendance de tous les corps vers un ſeul milieu, demandent une choſe auſſi abſurde, que s'ils diſoient qu'il eſt néceſſaire que le ſang de tous les hommes ſe réuniſſe dans une ſeule veine. ὁ δὲ ἀξιῶν, πολλῶν μέσων ὄντων, ἐφ' ἓν μόνον ὠθεῖσθαι τὰ βάρη πανταχόθεν, ὡδὲν διαφέρῃ τοῦ, πολλῶν ὄντων ἀνθρώπων ἀξιοῦντος εἰς μίαν φλέβα πανταχόθεν αἷμα συῤῥεῖν. *Qui autem propoſita mediorum pluralitate contendit omnia gravia ad unum medium compelli, is perinde facit, ac ſi poſtulet omnium hominum ſanguinem in unam aliquam venam confluere.*

Ibid. p. 425.

Mais il eſt raiſonnable de ſuppoſer pluſieurs mondes diſtinguez les uns des autres, & ayant chacun une terre, un ciel & le reſte, comme dans noſtre monde; & pour ce qui eſt du haut, du bas, du contour & du milieu, ce ſeront des termes relatifs, non à un autre monde, mais aux corps de celuy dans lequel ils ſeront contenus; τὸ τε ἄνω & κάτω, & κύκλῳ, & μέσον ὐ πρὸς ἄλλον, ὐδ' ὁμοῖος, ἀλλ' ἐν ἑαυτῷ & πρὸς ἑαυτὸν ἕξει τῶν κόσμων ἕκαστος. *Quivis mundus ſuperiora, inferiora, circulo ambientia, centrum habebit non alterius ſed ſui ipſius, partiumque inter ſe ſuarum reſpectu, intrà non extrà ſe.*

Et il eſt aiſé par là de répondre à ceux qui demandent ce que deviendroit une pierre placée au-delà de noſtre monde: il eſt certain, dit Plutarque, qu'elle ne tomberoit pas dans le noſtre, puiſqu'elle n'en fait point partie: & c'eſt pour la même raiſon qu'il ne faut point craindre qu'une terre renfermée dans un autre monde puiſſe eſtre détachée de ſa place, & paſſer dans le noſtre, emportée par ſa maſſe, τὴν [γῆν] δ' ἐν ἑτέρῳ κόσμῳ περιεχομένην & συνδεδεμένην οὐκ ἔδει διαπορεῖν ὅπως οὐκ ἐνταῦθα μεταχωρεῖ λαβὰ βάρος ὑποῤῥαγεῖσα τοῦ ὅλου, τὴν φύσιν ὁρῶντας καὶ τὸν τόνον ὑφ' οὗ συνέχεται τῶν μερῶν ἕκαστον. *De terra autem in altero contenta mundo atque devincta non erat*

erat neceſſe ſollicitum eſſe quomodo non avulſa pondere ſuo ab univerſo in hunc mundum tranſiret, cum videamus naturam ſuo quaſque partes loco cohibere.

Si les Phyſiciens faiſoient des objections contre la pluralité des mondes, les Théologiens du Paganiſme faiſoient auſſi les leurs; ils ne pouvoient concilier ce ſyſteme avec l'unité de leurs Dieux, c'eſt-à-dire, que s'il y avoit plus d'un monde, il falloit auſſi, ſelon eux, qu'il y eût plus d'un Jupiter pour les gouverner. C'eſtoit principalement les Stoïciens qui faiſoient cette difficulté, & qui croyoient que la pluralité des mondes auroit cauſé trop d'embarras au deſtin, & à la providence d'un ſeul Jupiter, ἢ μὴν τά γε ἄλλα τῶν Στοϊκῶν τίς ἂν φοβηθείη, πυνθανομένων πῶς εἱμαρμένη μία μένῃ, καὶ πρόνοια, ἢ δὲ πολλοὶ Δίες ἢ Ζῆνες ἔσονται πλειόνων ὄντων κόσμων. *Reliqua Stoïcorum interrogata quis timeat! dum quærunt quomodo unum fatum & una providentia maneat, ac non plures ſint Joves, ſi plures ſint mundi.* Mais quelle néceſſité, leur diſoit-on, y a-t-il de mettre pluſieurs Jupiters, s'il y a pluſieurs mondes, & qui oblige à croire que chacun de ces mondes n'eſt pas régi par un premier Dieu de tout l'Univers, doué d'intelligence & de raiſon, tel qu'eſt celuy que nous nommons le Seigneur & le Pere de toutes choſes; ou qui empêche enfin que tous ces mondes ne ſoient ſoumis à Jupiter, qui les gouvernera & les dirigera par ſa providence? ἔπειτα τίς ἀνάγκη πολλοὺς εἶναι Δίας ἀλλὰ πλείονες ὦσι κόσμοι, ἢ μὴ καθ' ἕκαστον ἄρχοντα θεῖον καὶ ἡγεμόνα τοῦ ὅλου θεὸν ἔχοντα καὶ νοῦν καὶ λόγον, οἷος ὁ παρ' ἡμῖν κύριος ἁπάντων καὶ πατὴρ ἐπονομαζόμενος; ἢ τί κωλύσει τῆς τοῦ Διὸς εἱμαρμένης καὶ προνοίας ὑπηκόους πάντας εἶναι, καὶ ζῆν ἐφορᾶν ἐν μέρει καὶ κατευθύνειν, ἐνιδιδόντα πᾶσιν ἀρχὰς καὶ σπέρματα καὶ λόγους τῶν περαινομένων. *Quæ neceſſitas cogit multos eſſe Joves, ſi plures ſint mundi, & non ſingulis præeſſe principem univerſi Deum mente & ratione præditum, qualis eſt qui à nobis Dominus omnium ac pater cognominatur! aut quid obſtabit quin Jovis fato ac providentiæ omnes ii obediant, iſque ſingula inſpiciat, dirigat, &c.* Il en ſera alors de ces mondes & des Dieux qui les gouvernent, comme d'une aſſemblée, d'une armée ou d'un chœur de danſe;

Plutarch. de oracul. defectu pag. 425.

Id. ibid.

car chaque individu qui les compoſe éxiſte avec ſes propriétez, indépendamment d'un autre, il vit, il conçoit, il ſent par luy-même ; mais l'aſſemblage de tous ces individus eſt mû & dirigé par un ſeul : il n'eſt donc point impoſſible, conclut Plutarque, qu'il y ait dans l'univers, dix, cinquante ou cent mondes, qui ſoient gouvernez par une même raiſon, & qui ſoient ſubordonnez à un ſeul principe. Cela n'empêchoit pas, au reſte, qu'il n'y eût des Génies ou Dieux ſubalternes dans ces mondes, dont le gouvernement leur procuroit le plaiſir de ſe voir & d'eſtre en relation ; car ces Dieux, ainſi que le croyent les Stoïciens, n'eſtoient point comme des ſtatuës poſées ſur leurs baſes.

Telles eſtoient les réponſes que Plutarque faiſoit aux objections contre la pluralité des mondes, & il eſtoit perſuadé qu'il n'y avoit rien dans ce ſyſteme qui fût abſurde, ni impoſſible, ni fabuleux, & que le gouvernement de tant de mondes n'eſtoit point pénible à la Divinité. ἀδύνατον γὰρ ἐστὶν ὅσα λέγω, ἄθεμιτον ἐστὶν ἢ μυθῶδες ἢ παράλογον ... ἔμοιγε δοκεῖ μηδὲν ἔχειν ἀσεμνότερον, μήτ' ὑπερφυέστερον. *Horum omnium quæ dixi, nihil nefas eſt, nihil fabuloſum, nihil rationi adverſum, &c.*

Id. ibid. pag. 424. & 426.

Il ne ſeroit pas difficile de faire voir par une eſpéce de tradition de plus de deux mille ans, qu'il y a eu de temps en temps des hommes qui ne ſe ſont pas éloignez du ſentiment de Plutarque, même dans les premiers temps du Chriſtianiſme. Le ſçavant M. Fabricius, qui m'a indiqué les ſources où j'ay pris ce que je viens de dire, pourroit eſtre d'une grande utilité pour cet ouvrage. Il a donné une liſte de ceux qui ont ſoûtenu ce ſyſteme, dans le premier Volume de ſa Bibliothéque Grecque, chap. 20. & on pourroit y en adjoûter un grand nombre d'autres. S.t Irenée croyoit que les Valentiniens, ſous leurs noms myſtérieux de Bythos & d'Eones, enſeignoient le ſyſteme d'Anaximandre ſur l'infinité des mondes, & Philaſtre Evêque de Breſce, Auteur du quatriéme Siécle de l'Egliſe, a mis cette opinion au nombre des héréſies.

Lib. 2. contra Hæreſes.

Hæreſ. 65. Tom. 2. Bibl. PP. edit. Lugd.

Tout le monde ſçait que la pluralité des mondes eſtoit une des erreurs qu'on reprochoit à Origénes : il eſt vray qu'il croyoit

cette pluralité ſucceſſive & non coéxiſtante, mais du reſte il ne croyoit pas impoſſible qu'il y eût pluſieurs mondes à la fois, & en cela, il ne penſoit pas autrement que S. Athanaſe a penſé depuis; car quoyque ce Pere enſeigne que Dieu a créé un ſeul monde, afin que nous crûſſions ſon unité, il ne veut pas cependant qu'on concluë qu'il n'y a qu'un monde, de ce qu'il n'y a qu'un ſeul Dieu Auteur de toutes choſes: car Dieu auroit pû, dit-il, faire d'autres mondes que celuy que nous habitons. Ἀλλὰ πάντα μὲν ὁ αὐτὸς ὁ δημιουργὸς ἕνα τὸν σύμπαντα κόσμον πεποίηκεν, ἵνα μὴ τῇ τῶν πολλῶν οὐσίᾳ, πολλοὶ καὶ δημιουργοὶ νομίζοιντο· ἀλλ' ἑνὸς ὄντος τοῦ ποιήματος, εἷς καὶ ὁ τούτου ποιητὴς πιστεύηται· καὶ οὐκ ὅτι εἷς ἐστιν ὁ δημιουργὸς, ἀλλὰ τοῦτο καὶ εἷς ἐστιν ὁ κόσμος, ἐδύνατο μὲν καὶ ἄλλους κόσμους ποιῆσαι ὁ θεός. *Ipſe opifex univerſum mundum unum fecit ut ne multis conſtructis, multi quoque opifices putarentur, ſed uno opere exiſtente unus quoque ejus autor crederetur. Nec tamen quia unus eſt effector, unus quoque eſt mundus, nam alios etiam mundos Deus fabricari poterat.* Mais s'il faut convenir avec Plutarque, que le ſyſteme de la pluralité des mondes n'eſt ni abſurde ni impoſſible, il faut avouer auſſi que nous pourrons toûjours dire de ceux qui le ſoûtiennent, ce que Ciceron diſoit de Xenophanes au ſujet des habitants qu'il donnoit à la lune. *Sed tamen neque ille qui dixit jurare poſſet ita ſe rem habere, neque ego.*

Athanaſ. lib. contra Gentes, pag. 38. tom. 1. edit. Benedictin.

Acad. quæſt. lib. 4. pag. 34. edit. Lambin. In-fol.

MEMOIRE HISTORIQUE. SUR LES ANIMAUX RESPECTEZ EN EGYPTE.

Par M. BLANCHARD.

7. de Juillet 1733.

LE Titre que je donne à ce diſcours me diſpenſe de répéter les obſervations qui ont eſté faites ſur l'aveuglement des Egyptiens. Non contents de marquer du reſpect pour la mémoire de quelques hommes qui s'eſtoient deshonorez par leur débauche pendant leur vie, ils ont porté leur culte religieux juſqu'aux animaux. Cet égarement a eſté fréquemment relevé par les Hiſtoriens, par les Mythologues, par les déclamations des Orateurs, & par les peintures que les Poëtes en ont faites, qui ont paſſé parmi nous pour des proverbes. C'eſtoit cependant en Egypte que les plus ſages d'entre les Philoſophes & d'entre les Légiſlateurs alloient chercher à ſe perfectionner.

Lib. 2. pag. 50. Hérodote remarque que les Egyptiens ont porté la ſuperſtition dans toutes les parties de leur religion. L'Egypte, dit-il, quoyque voiſine de la Libye, n'abonde pas en animaux; & la pluſpart de ceux qu'elle voit naiſtre, ſoit animaux domeſtiques, ſoit ſauvages, ſont ménagez & même conſervez avec plus ou moins de reſpect.

Lib. 1. de Nat. Deorum. Ciceron dit que les Egyptiens n'ont marqué du reſpect pour aucun des animaux, que pour ceux dont ils avoient tiré quelque ſecours, & cela par principe de reconnoiſſance, vertu que les Egyptiens ont étenduë fort loin envers les Princes dont ils ont eu à ſe louer. Ils les ont crus eſtablis au-deſſus d'eux par la providence, & les ont regardez comme des Dieux, à cauſe des grands biens qu'ils pouvoient leur faire. Ils ont eu auſſi à peu-près les mêmes égards pour les particuliers leurs bienfaiteurs, perſuadez que c'eſtoit un moyen bien puiſſant pour s'attirer de nouvelles faveurs.

Strab. 17. pag. 565.

Les Egyptiens, hommes & femmes, eſtoient chargez d'entretenir certains animaux aux dépens du public. Le pere en faiſoit paſſer la fonction à ſon fils. Tous les habitants offroient des preſents aux animaux conſacrez à la Divinité à laquelle ils adreſſoient leurs prieres, & eſperoient de ſe la rendre plus favorable par cette offrande. Les particuliers avoient auſſi chez eux, comme des Dieux domeſtiques, de ces animaux, dont ils avoient un grand ſoin. Avant que de paſſer plus loin, je nommerai icy les Auteurs dont j'ay fait uſage pour la matiére de ce diſcours, Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon & Pline; il faudroit les citer trop ſouvent, & preſque tous en même-temps, pour quelque légére différence qui ſe trouveroit dans leur récit.

On peut juger de l'impreſſion que faiſoit ſur ce peuple idolâtre le culte des animaux ſacrez, par l'inclination que les Iſraëlites, peuple inſtruit de Dieu, marquérent au Déſert pour l'adoration du Veau d'or. Ils avoient eſté témoins en Egypte des cérémonies du culte d'Apis, & malgré toutes les merveilles que Dieu avoit operées en leur faveur, ſoit pour leur délivrance, ſoit pour leur ſubſiſtance, ils demandérent à Aaron un Dieu dont ils puſſent s'approcher. Cette prévarication & ſa punition ſont connuës de tout le monde, & ne ſont de mon ſujet qu'autant qu'elles me font entrer dans l'hiſtoire d'Apis.

Le Taureau, nommé vulgairement le Bœuf Apis, appellé par les Grecs *Epaphus*, eſtoit, ſelon Porphyre, conſacré au ſoleil & à la lune. Le poil noir, qui eſtoit le dominant en luy, eſtoit le ſymbole par où il appartenoit au ſoleil, dont l'ardeur rend les corps noirs. La tache blanche quarrée qu'il avoit au front appartenoit à la lune, ainſi que le croiſſant blanc qu'il portoit ſur le coſté droit, comme on le voit repréſenté ſur la Médaille d'Antonin; il avoit un nœud ſous la langue, de la figure de l'eſcarbot. C'eſtoit à ces marques extérieures qu'on le reconnoiſſoit, lorſqu'il eſtoit queſtion de le ſubſtituer à celuy à qui il devoit ſucceder. Il avoit ſur le dos la repréſentation d'une aigle. La geniſſe qui l'avoit porté n'eſtoit plus livrée au taureau; apparemment que l'ordre en venoit de la part des *De abſtin.*

Prêtres deſtinez au ſervice d'Apis, après que ſur l'avertiſſement qu'ils avoient eu de ſa naiſſance, ils avoient envoyé pour obſerver s'il avoit toutes les qualitez requiſes; c'eſtoit cette notion venuë aux Prêtres, qui régloit la durée des années de la vie du Taureau ſacré. Alors il eſtoit étouffé dans la fontaine deſtinée à l'uſage des Prêtres. Après ſa mort, ou violente ou naturelle, les Prêtres ſe mettoient en deuil, & ſe raſoient la tête juſqu'à ce qu'ils en euſſent rencontré un tel qu'il le falloit, ce qui n'eſtoit jamais de longue attente, après ce que nous venons de dire; le peuple prenoit auſſi le deuil. Après la découverte du ſucceſſeur, les Prêtres l'amenoient d'abord dans la ville du Nil, où ils le nourriſſoient pendant quarante jours. Les femmes ſeules avoient la liberté de le voir pendant ce temps-là, & ſe préſentoient devant luy dans un eſtat fort indécent. Ce temps écoulé, elles ne pouvoient plus le voir. Pendant cette quarantaine, on préparoit un bateau, dans lequel eſtoit une niche dorée pour luy ſervir de retraite pendant le trajet. De là on le conduiſoit à Memphis dans le bois conſacré à Vulcain. Le Palais où il eſtoit enfermé dans cette ville eſtoit entouré de colomnes & de ſtatuës, & les colomnes eſtoient des coloſſes de douze coudées. Il y avoit deux retraites où les peuples venoient le conſulter, dont les entrées eſtoient voiſines. Lorſqu'il entroit dans l'une, tout ſe préparoit à un heureux événement; mais s'il entroit dans l'autre, on ne s'attendoit qu'à des malheurs. Il donnoit ſes réponſes aux particuliers, en prenant dans leurs mains les nourritures qui luy eſtoient préſentées: il refuſa celles que luy offrit Germanicus, & ce Prince mourut peu de temps après.

Lib. 8. Pauſanias dit que ceux qui venoient le conſulter brûloient ſur le ſoir de l'encens ſur un autel, rempliſſoient les lampes d'huile, les allumoient, & mettoient ſur l'autel, à la droite de la ſtatuë, une piéce de la monnoye de cuivre du pays, & approchoient leur bouche de l'oreille du Dieu, pour l'interroger ſur ce qui les intéreſſoit; qu'au ſortir de cette enceinte ils ſe bouchoient les oreilles pour ne rien entendre juſqu'à ce qu'ils en fuſſent abſolument dehors, & que la premiére choſe qu'ils

entendoient après cette cérémonie, eſtoit reçûë avec le même reſpect que mérite la réponſe d'un oracle. On en uſoit de même à l'oracle de Mercure.

Avant cette enceinte, dont nous venons de parler, on trouvoit une eſpéce de Preau, qui ſervoit de retraite à la mere d'Apis, tant qu'elle vivoit.

Ce taureau eſtoit le plus ordinairement renfermé, il ne ſortoit qu'eſcorté d'officiers qui éloignoient la foule, & précédé & accompagné de jeunes enfants qui chantoient des vers à ſa louange. Il ſembloit ſe connoiſtre & ſe complaire dans les honneurs qu'on luy rendoit. On luy préſentoit une fois l'année une geniſſe, qui avoit auſſi des taches extérieures qui la caractériſoient pour mériter cet honneur. On dit qu'on la trouvoit le même jour, & qu'elle périſſoit le même jour.

On lâchoit quelquefois le bœuf Apis dans un preau qui eſtoit entre la retraite de ſa mere & les ſiennes, pour le faire voir aux eſtrangers. Le reſte du temps on ne le montroit que par une feneſtre qui avoit la vûë ſur ſon enceinte, d'où il ne ſortoit que pour peu de temps, & après une courte promenade, on le faiſoit rentrer.

Strabon dit que ce taureau, qui eſtoit appellé Apis à Memphis, eſtoit appellé Mnevis à Heliopolis; dans le Delta, il eſtoit regardé comme un Dieu, hors du Delta, ce n'eſtoit plus qu'un animal ſacré. 17.

Les Egyptiens traitoient ainſi ce taureau, parce qu'ils croyoient que l'ame d'Oſiris avoit paſſé dans le corps d'un animal de cette eſpéce, marqué comme celuy qu'ils entretenoient, & qu'elle ne ceſſoit de paſſer dans ſon ſemblable, tant qu'il s'en trouvoit de moucheté, comme nous l'avons dit.

Quelques-uns croyoient que les membres d'Oſiris tué par Typhon, avoient eſté mis par Iſis dans une vache de bois couverte de lin, & que c'eſtoit de là que la ville de Buſiris avoit pris ſon nom, & qu'il n'y avoit jamais eu de Roy dans l'Egypte qui eût porté ce nom. C'eſtoit une ville où eſtoit le tombeau d'Oſiris; & comme on immoloit à ce tombeau les hommes de couleur rouſſe, qui ſont rares en Egypte, *Diod.* 1.

les Grecs avoient imaginé la fable de Buſiris, qui faiſoit maſſacrer cruellement les eſtrangers.

Il eſtoit permis en Egypte d'immoler les bœufs fauves ou roux, à cauſe que c'eſtoit la couleur de Typhon, qui avoit maſſacré Oſiris, & qu'Iſis fit punir. Rien n'eſtoit épargné aux funérailles du taureau Apis. Du temps de Ptolemée fils de Lagus, ce taureau mourut de vieilleſſe à Memphis. Celuy qui eſtoit commis à ſa garde & à ſon entretien dépenſa tout ce qu'il avoit de bien, & emprunta cinquante talents du Roy Ptolemée, pour acquitter les frais de ces obſéques.

Strab. 17. Les Momemphites adoroient la Déeſſe Vénus, & nourriſſoient aux dépens du public, une geniſſe qui luy eſtoit conſacrée.

Les plus raiſonnables croyoient que le bœuf avoit eſté conſacré par Oſiris, en conſidération de l'agriculture, & afin de faire paſſer à la poſterité le ſouvenir du mérite de celuy qui avoit introduit l'uſage de ſemer du grain.

Il y avoit près de Memphis un lieu dans le Nil, auquel ſa figure avoit fait donner le nom de Phiala. On y jettoit tous les ans, pendant les jours deſtinez à célébrer la naiſſance d'Apis, deux bouteilles, une d'or, l'autre d'argent. On obſervoit que pendant les ſept jours que duroit cette feſte, perſonne n'eſtoit attaqué par les crocodiles, mais que le huitiéme jour, après la ſixiéme heure, la férocité revenoit à cet animal, qui eſtoit en vénération dans une grande partie de l'Egypte. Il a quatre pieds, & vit également dans l'eau & ſur la terre. Il paſſe *Ariſtot. hiſt. anim. 8. 15.* les quatre mois de l'hyver ſans manger ; il fait ſes œufs dans le ſable, au nombre d'environ ſoixante, & laiſſe au ſoleil le ſoin de *Id. lib. 11. 20.* les échauffer pour les faire éclorre. Il paſſe la plus grande partie du jour ſur la terre, & la nuit entiére dans le fleuve, où il ſe trouve plus à ſon aiſe & plus chaudement qu'au ſerein. Ses œufs ne ſont pas beaucoup plus gros que ceux de nos oyes, mais il croiſt auſſi long-temps qu'il vit, & cela va ordinairement juſqu'à dix-ſept ou dix-huit coudées. Il a des yeux ſemblables à ceux du cochon, il n'en fait aucun uſage dans l'eau, hors du fleuve, ſa vûë eſt très-perçante ; ſes dents ſont proportionnées à la grandeur

grandeur de ſon corps; deux de ſes dents ſont plus longues & plus ſaillantes que les autres. Elles ſont formées en ſcies; il dévore non-ſeulement les hommes, mais encore tous les animaux qui s'approchent du Nil: ſes morſures ſont cruelles, & ſes ongles luy ſervent auſſi à déchirer, toutes les playes qu'il fait ſont incurables; il ne fait aucun uſage de ſa langue, qui eſt adhérante à ſon palais. Sa mâchoire inférieure n'a point de mouvement, la ſupérieure eſt très-active; ſes griffes ſont très-fortes, la peau de ſon dos, qui eſt armée de plus de très-fortes écailles, eſt fort dure à percer. Le temps qu'il paſſe dans l'eau la gueule béante pour ſe nourrir, fait qu'il a le palais & les gencives toutes garnies de ſangſues qui ne laiſſent pas de l'incommoder. Tous les autres animaux le craignent & le fuyent, le Trochile ſeul, appellé *rex avium*, le roitelet, vit en paix avec luy, & luy rend ſervice; lorſque le crocodile eſt à terre, il ouvre la gueule pour ſe preſter au raffraichiſſement du zéphyr, le trochile entre dans ce gouffre, & dévore les ſangſues: le plaiſir que le crocodile ſent à cette opération, qui ne ſe fait point ſans chatouillement, l'endort, & laiſſe au petit oiſeau le temps de luy nettoyer les dents; mais comme la retraite n'eſt pas ſûre, la nature a donné aux plumes du petit oiſeau, ſoit ſur le dos, ſoit au bout des aîles, une roideur qui picoteroit durement les parties charnuës de la gueule du crocodile, s'il vouloit la fermer. Nous verrons dans la ſuite que quelquefois ce plaiſir coûte la vie au crocodile.

Ariſt. hiſt. anim. 1. 2. 3. 7. 4. 11.

Plin. 8. Ariſt. hiſt. anim. 9. 6.

Le reſpect pour cet animal n'eſtoit pas univerſel dans toute l'Egypte, puiſqu'il y avoit des cantons où on luy faiſoit la guerre. Il eſtoit reſpecté à Thébes & aux environs du Lac Mœris: Arſinoë eſtoit le nom de la ville des crocodiles; ils eſtoient ſinguliérement reſpectez dans toute l'eſtenduë de cette Préfecture. Il y en avoit un à qui on donnoit le nom de Suchus, apprivoiſé par les Prêtres, qui eſtoit nourri du pain, de la viande & du vin que luy offroient les eſtrangers, qui accouroient en foule pour le voir; il ſe laiſſoit manier, on attachoit des pendants d'or & de pierreries à ſes ouyes, & une chaîne à ſes pieds de devant.

Strabon raconte que ſon hoſte, homme de conſidération, l'y conduiſit avec ſes compagnons de voyage, & qu'eſtant arrivez au lac où il eſtoit entretenu, ils le trouvérent au bord; que l'un de ceux qui eſtoient prépoſez à ſa garde & à ſon entretien, luy mit un gaſteau dans la gueule, un autre de la chair, & qu'un troiſiéme luy verſa du vin; qu'après ce repas, le crocodile paſſa à l'autre bord, qu'une nouvelle troupe de voyageurs eſtant arrivée, on alla l'y joindre, & que les nouveaux venus luy préſentérent leur offrande de la même maniére. On en avoit grand ſoin pendant ſa vie, qui eſt de plus longue durée que celle de l'homme; & après ſa mort, on le ſaloit, & on l'enfermoit dans un cercueil ſacré: mais ceux qui habitoient la ville Elephantis, mangeoient la chair des crocodiles, & leur faiſoient la guerre pour s'en nourrir; ils ne les appelloient pas du même nom, mais *Champſæ*. Entre les autres maniéres de les prendre, Hérodote en dit une qu'il juge ſeule digne d'eſtre rapportée. Le pêcheur jettoit au milieu du fleuve un jambon attaché à un hameçon, pendant qu'il tenoit ſur le bord un jeune porc qu'il picquoit pour le faire crier. Le crocodile accouroit au bruit, & chemin faiſant, avaloit jambon & hameçon; le pêcheur l'attiroit à luy, luy couvroit les yeux de bouë, & s'en rendoit ainſi le maiſtre, ce qu'il n'auroit pû faire autrement. On les prenoit encore dans des filets proportionnez à leur grandeur & à leur force, & quelquefois avec des dards bien acerez & bien pointus, lancez avec force de deſſus des bateaux, & arreſtez à une corde que le moulinet donnoit à l'animal auſſi loin qu'il traînoit le dard dont il devoit recevoir la mort. Les Dauphins ont ſur le dos une arête tranchante en forme de couteau, & diſputent la proye aux crocodiles, qui ſe regardent comme les maiſtres du Nil; mais comme les dauphins ne ſont pas ſi forts que les crocodiles, ils les attaquent par la ruſe. Ces animaux, dit Pline, connoiſſent non-ſeulement leurs avantages, mais encore le foible de leurs ennemis; ils ſçavent de quelles armes la nature les a douez, ils connoiſſent que la peau du crocodile eſt très-mince ſous le ventre: comme s'ils avoient peur, ils fuyent, plongent, & ſe coulent ſous le ventre du

crocodile avec violence, & le luy déchirent avec cette arête.

Ils ne ſont pas encore les plus dangereux ennemis des crocodiles, les Tentyrites, peuples de très-petite ſtature, mais très-adroits, eſtoient déclarez contre les crocodiles, ils leur faiſoient la guerre, & en détruiſoient un grand nombre. Quelques naturaliſtes donnoient à ce peuple contre le crocodile, la même vertu que l'on accordoit aux Pſylles de la Cyrenaïque contre les ſerpents; ils n'en eſtoient jamais bleſſez, eux ſeuls oſoient plonger dans le Nil & le traverſer à la nage, & lorſqu'on fit venir à Rome des crocodiles, ſous l'Edilité de Marcus Emilius Scaurus, pour les donner en ſpectacle au peuple Romain, des Tentyrites furent choiſis pour les ſuivre & en avoir ſoin. On fit une eſpece de lac, à un des coſtez duquel eſtoit une ouverture par où les Tentyrites faiſoient ſortir les crocodiles pour leur faire prendre l'air, & jouir du ſoleil à terre, & même pour les faire voir à ceux que la ſeule curioſité y attiroit. *Strab. 17. Plin. 8.*

Le Potamogeiton eſtoit encore un préſervatif contre les crocodiles. Ceux qui alloient pour leur donner la chaſſe, portoient de cette herbe, & en faiſoient des bottes qu'ils attachoient au bout d'une perche, & l'inſinuoient dans la gueule du crocodile; comme la racine de la Viperina virginiana préſentée de même, endort les Bouciningues, ces ſerpents dont les écailles font un bruit qui ſe fait entendre lorſqu'ils ſe remuent, & qui leur a fait donner le nom de ſerpents à ſonnettes.

Ainſi la nature & l'art ont concouru à garantir l'homme d'un animal que ſon agilité & ſa force rendent ſi dangereux; cependant il eſtoit honoré dans beaucoup de villes de l'Egypte, voiſines des endroits qui avoient eſté, par le ſecours des crocodiles, mis à couvert des incurſions que l'on avoit tenté de faire par le Nil, du coſté de l'Arabie & de l'Afrique.

Il s'eſtoit outre cela répandu une tradition, que Menès, un des anciens Rois, pourſuivi par ſes chiens, s'eſtoit jetté dans le lac Mœris; qu'un crocodile le délivra du danger où il ſe trouvoit, en le portant ſur ſon dos à l'autre bord. Ce ſervice rendu ſi à propos, détermina ce Prince à baſtir une ville à *Diod. 1.*

laquelle il donna le nom de l'animal auquel il crut devoir la vie. Il fit rendre des reſpects aux crocodiles, leur abandonna le produit du lac pour leur entretien, & y fit élever ſon tombeau, avec une pyramide quarrée & un labyrinthe qui a fait long-temps l'admiration des voyageurs.

Entre tous les animaux ennemis décidez du crocodile, il n'en eſt point de plus dangereux ni de plus pernicieux que l'Ichneumon. C'eſt une eſpéce de petit chien formé comme un furet, qui parcourt tous les bords du Nil où le crocodile a mis bas ſes œufs, qui ſont, en ſortant de l'ovaire, attachez les uns aux autres comme nos grains de chapelets ſont enfilez. Ce petit animal caſſe les œufs ſans en profiter en rien, ſans les manger; hors d'intéreſt, il agit par un inſtinct, pour délivrer, autant qu'il eſt en ſa nature, l'homme des dangers auſquels l'expoſeroit la multiplication de ces animaux, ſi tous ces œufs venoient à bien.

Dans la ville d'Hercule, capitale de la Préfecture Héracleotique, on reſpectoit les Ichneumons, comme les plus puiſſants ennemis des crocodiles & des aſpics. Ce petit animal ſe couvre de bouë pour ſe garantir de la picquure ou morſure des aſpics & des ſerpents, & les prenant par la teſte ou par la queuë, les traîne au fleuve, où il les étouffe en les noyant.

Nous avons vû cy-deſſus que le crocodile s'endormoit au chatouillement du roitelet qui le délivroit des ſangſues; l'ichneumon profite de la ſituation & de l'aſſoupiſſement du crocodile, il ſe lance dans ſa gueule ouverte, ſe gliſſe & pénétre dans ſes entrailles, qu'il déchire pour en ſortir, après avoir rongé la peau du crocodile, qui eſt fort déliée ſous le ventre.

Voicy une nouvelle eſpéce d'animaux qui ſont une nouvelle eſpéce de Divinité fort chére aux Egyptiens. L'Ibis eſt un oiſeau de la figure & de la groſſeur de la cigogne, on en diſtingue deux eſpéces; l'une qui a le plumage de la cigogne, l'autre eſt toute noire, ſes pattes ſont comme celles de la gruë, ſon bec eſt fort aigu; ce ſont les ibis noires qui chaſſent les ſerpents aîlez: l'autre eſpéce a les pieds taillez comme les pieds humains, la teſte & le col mincés & déliez, des aîles blanches,

excepté aux extrémitez; la teſte, le col & l'extrémité du dos d'un autre plumage, les pattes comme l'eſpéce noire, le bec de même; les aîles des ſerpents auſquels elles font la guerre ſont comme celles des chauve-ſouris, des membranes cartilagineuſes.

Auprès de la ville de Butus du côté de l'Arabie, où l'on avoit dit à Hérodote qu'il y avoit des ſerpents aîlez, il trouva effectivement des os de ſerpents, & des épines de leurs dos, d'une longueur qui paſſe toute croyance, raſſemblez en grande quantité, les uns plus gros & les autres plus petits. Ce charnier eſtoit dans une plaine bordée de montagnes qui confinent à l'Egypte. Les habitants du pays luy dirent qu'au printemps il venoit de l'Arabie des ſerpents aîlez dont les ibis empêchoient l'entrée dans l'Egypte, en leur faiſant une guerre très-ſanglante; non-ſeulement elles tuoient ces ſerpents, mais elles en mangeoient la chair, d'où il arrivoit qu'ils ne pouvoient nuire par leur morſure eſtant en vie, ni par l'infection qui ſeroit ſortie de leurs corps après leur mort. Cet office donnoit aux Egyptiens beaucoup de reſpect pour les ibis, & ce reſpect eſtoit porté ſi loin, que la mort procurée volontairement à une ibis, eſtoit toûjours vengée par la mort de celuy qui l'avoit tuée. Si c'eſtoit involontairement, & ſi l'auteur de cette mort en marquoit ſon repentir & ſa douleur, la peine eſtoit arbitrée par les Prêtres à une amende pécuniaire fort haute.

Méla dit que ces ſerpents, qui eſtoient très-petits, & dont le poiſon eſtoit très-préſent, naiſſoient en certains temps de l'année, de la bouë des marais, & prenoient leur vol du coſté de l'Egypte, où les vents qui regnent en cette ſaiſon les chaſſent, & que les ibis en délivroient le pays. Je ne ſçais comment le P. Hardouin a pû dire que Méla avoit copié Hérodote; cette deſcription de Méla ne s'accorde pas avec la grandeur des os dont Hérodote parle comme témoin oculaire. 3. 8.

Pline dit que l'ibis a appris aux Egyptiens la maniére de prendre les ſecours qui vont au ſoulagement des entrailles trop chargées de nourriture, la longueur de ſon bec luy ſervant de canule pour porter du raffraichiſſement dans les premiéres voyes. *Lib. 8.*

Les ruës eſtoient autrefois pleines d'ibis à Alexandrie, elles y mangeoient les ſerpents qui y eſtoient fréquents, & avaloient toutes les ordures des marchez; mais elles ſont très-mal-propres & fort gourmandes.

Les Egyptiens entretenoient peu d'animaux domeſtiques, ſur tout de ceux qui ne s'accordent pas avec les chats. On obſerve que les chattes pleines rebutent le mâle; ceux-cy rejettez, & connoiſſant la tendreſſe des chattes pour leurs petits, cherchent le lieu où elles les ont mis bas, enlevent & étranglent toute la portée, & les meres, dans le gouſt qu'elles ont d'élever des petits, courent de nouveau les thuiles. Dans les incendies, les Egyptiens eſtoient fort occupez à garder les chats, parce que ces animaux ſe gliſſoient au milieu d'eux, & quand ils ne pouvoient autrement, ils paſſoient par-deſſus leurs teſtes, & ſe jettoient dans les flammes, ce qui eſtoit l'occaſion d'un grand deuil parmi ces peuples. Si un chat mouroit dans une maiſon, tous ceux qui l'habitoient ſe raſoient les ſourcils. On ſaloit les chats après leur mort, & on les portoit dans un temple à la ville de Bubaſte, pour les y enterrer. Si un chat avoit eſté tué à deſſein ou par hazard, le procès n'en eſtoit point inſtruit contre celuy qui l'avoit tué, mais le peuple entier en pourſuivoit la vengeance, & ne ſuſpendoit ſon reſſentiment qu'après la mort du coupable; ce qui eſtoit cauſe que ceux qui pouvoient en eſtre ſoupçonnez, ne s'en tiroient qu'en diſant qu'ils avoient trouvé cet animal mort, & en faiſant toutes les démonſtrations pour en marquer leur douleur.

Le reſpect eſtoit ſi grand pour les chats, que Diodore raconte qu'eſtant en Egypte avant que le Roy Ptolémée eût eſté déclaré ami du Peuple Romain, ce Prince ne put, ni par ſon autorité, ni par l'entremiſe des Grands, empêcher que le peuple ne mît à mort un Romain qui avoit tué un chat, quoyque dans ce temps-là ce Prince & tout ſon Conſeil reconnût qu'il eſtoit de ſon intéreſt de ménager les Romains.

L'Hippopotame ou cheval de fleuve ſe trouvoit près de la coſte de Papremis; c'eſt un animal amphibie qui croiſt à la longueur de cinq coudées, d'une hauteur proportionnée. Il a

de chaque coſté de la bouche, trois dents plus ſaillantes que les deffenſes du ſanglier. La maſſe de ſon corps reſſemble à celle de l'élephant; ſa peau eſt plus dure que celle de tous les autres animaux. On la fait ſécher, après l'avoir découpée, pour en faire des traits. Semblable au bœuf, il a la ſole fenduë, le nez écaché, du crin comme le cheval; il paſſe les jours dans le fleuve, & la nuit il va chercher à terre de quoy ſe nourrir. Si cet animal eſtoit plus fécond & portoit tous les ans, les terres labourées voiſines de cette plage ſeroient déſolées. La preuve qu'ils ne ſont reſpectez qu'en certains cantons, ſe tire de ce qu'on les chaſſe lorſqu'ils s'élevent ſur l'eau, en les dardant avec des harpons, comme les Bayonnois chaſſent la baleine, en donnant aux dards qu'on lance ſur eux autant de corde que l'animal bleſſé en entraîne en fuyant, juſqu'à ce que s'affoibliſſant par la perte du ſang qui coule de ſa bleſſure, il vienne expirer à fleur d'eau. La chair en eſt dure & de difficile digeſtion. Pline obſerve que l'hippopotame nous a enſeigné l'art de la ſaignée; chargé de trop de ſang, il vient ſur les bords du fleuve où l'on a coupé des roſeaux ſecs, appuye une veine de l'une de ſes jambes ſur l'entaille la plus pointuë de quelque roſeau, laiſſe couler autant de ſang qu'il en faut pour ſentir du ſoulagement, & ſe fait une compreſſe avec du limon.

Les chiens de chaſſe & les limiers eſtoient encore en grande vénération en Egypte, & ſur-tout dans la Préfecture Cynopolitaine, qui en tenoit ſon nom. Anubis y eſtoit adoré ſous la forme d'un chien, tenant un ſiſtre Egyptien ou une palme d'une main, & un caducée de l'autre, comme on le voit dans la Médaille de Marc-Aurele & de Fauſtine. On ſçait qu'Anubis avoit un temple à Rome, & que Mundus corrompit les Prêtres pour abuſer de Pauline femme de Saturnin, ſous le nom d'Anubis. Les Prêtres furent chaſſez, & le temple fut raſé. Les Mythologues s'accordent aſſez à reconnoiſtre Mercure ſous le nom d'Anubis. Le reſpect pour les chiens paroît fondé ſur ce qu'Oſiris & Iſis avoient un chien employé à leur garde. D'autres rapportent qu'après que Typhon eut aſſaſſiné Oſiris,

ce fut un chien qui garda le cadavre, & qui conduisit Isis jusqu'au lieu où le meurtrier l'avoit caché; & c'estoit pour faire passer à la postérité la mémoire de la fidélité de cet animal, qu'aux cérémonies célébrées à l'honneur d'Isis, les chiens marchoient à la teste.

La Préfecture Oxyrinchienne respectoit le poisson Oxyrinchus, qui estoit aussi dans la même vénération par toute l'Egypte.

Le Lepidotus, ou poisson écaillé, y estoit aussi en grande considération, comme le Latus, autre poisson du Nil, qui avoit donné son nom au Nome Latopolitain.

Les Lycopolitains avoient beaucoup de respect pour les loups d'une espéce qui n'est pas plus haute que le renard parmi nous, peut-estre parce qu'il ressemble au chien, & qu'ils s'accouplent ensemble: ils en racontent une autre raison fabuleuse; c'est qu'Osiris, sous la forme d'un loup, vint au secours d'Isis sa femme & d'Orus son fils, au moment qu'on livra bataille à Typhon. Quelques autres prétendent que les Ethiopiens, qui estoient venus fondre sur l'Egypte, en furent chassez par des troupeaux de loups, qui ne cessérent de les harceler tant qu'ils restérent dans le pays.

A Saïs & à Thébes, on respectoit la brebis, à cause des différents secours qu'on en tiroit; elle portoit des agneaux deux fois l'année. Son lait entroit dans les nourritures du peuple, & sa toison servoit à faire des habillements.

Le Cynocephale avoit ses autels dans la province des Hermopolitains.

Les Babyloniens les plus voisins de Memphis respectoient le κεῖπος, κῆπος ou κῆβος, car il est connu également sous ces trois articulations. C'est un animal qui a la teste d'un satyre, du reste il ressemble à l'ours & au chien; il prend naissance en Ethiopie.

Strab. 17. *Diod. 1.* Les Thébains respectoient l'aigle, les Leontopolitains le lion, les Mendesiens la chévre & le bouc, pour la même raison qui a fait respecter ailleurs le dieu Priape, & les Atribites le musaragne.

L'épervier,

L'épervier, qui ne reſſemble point au noſtre, qui eſt bien plus gros & tout autrement figuré, eſtoit ſinguliérement reſpecté à Philes. Il l'eſtoit auſſi dans toute l'Egypte, & ſa mort eſtoit très-ſévérement punie, ſi celuy qui la luy avoit procurée venoit à eſtre découvert. Il délivroit le pays des ſcorpions, des ſerpents cornus & d'autres reptiles, dont la morſure & la picquure eſtoient dangereuſes. Quelques-uns prétendent de plus, que ce fut un épervier qui apporta à Thébes un livre attaché avec du fil rouge, dans lequel eſtoient décrites les cérémonies du culte des dieux, & que c'eſt en mémoire de cet événement que les dépoſitaires des regiſtres des temples portoient ſur leur teſte un ruban rouge & un bout d'aîle d'épervier.

Après avoir parlé ſi ſouvent des différentes Préfectures ou Nomes, il eſt à propos de dire ce que Diodore rapporte de leur origine. Il dit que le peuple du pays, peu docile & porté à la révolte, fut diſtribué par un des anciens Rois en différentes Préfectures, dans chacune deſquelles il eſtablit le culte de quelqu'animal, & en deffendit l'uſage pour la nourriture, afin que chacune de ces Préfectures enteſtée de ſon culte, mépriſât celuy de ſon voiſin, & trouvât un motif pour s'irriter contre luy par la profanation de l'animal qui chez l'un eſtoit reſpecté, & deſtiné à la nourriture chez l'autre. Cette oppoſition eut l'effet qu'il en attendoit, perſonne ne penſa plus à s'unir pour ſe révolter. On ne ſçait que trop juſqu'à quelle extrémité ſe portent les haines fomentées par la différence des cultes & des ſentiments ſur la religion. Chacun des animaux reſpectez en Egypte, dont nous venons de parler, avoit un fonds deſtiné à ſon entretien. Le reſpect pour eux s'étendoit juſqu'après leur mort. Lorſque les Egyptiens alloient rendre graces aux dieux dont ils avoient imploré l'aſſiſtance dans les maladies de leurs enfants ou de leurs proches, ils coupoient les cheveux des convaleſcents, & donnoient à ceux qui avoient ſoin des animaux conſacrez à cette divinité, un poids d'or ou d'argent égal à celuy des cheveux. Ils appelloient les éperviers, & leur jettoient, pour les attirer, des morceaux de chair. Ils jettoient aux chats & aux ichneumons des pains

trempez dans le lait, ou des morceaux de poiſſons qu'ils avoient pêchez dans le Nil. Le ſoin qu'ils en avoient eſtoit au-delà de tout ce qu'on en peut croire; ils eſtoient entretenus à grands frais dans des parcs ſacrez, des perſonnes deſtinées à cette fonction les nourriſſoient de pâtes très-fines, délayées dans le lait avec du miel, & de la chair de canards bouillis ou roſtis. Les animaux qui vivent de chair cruë eſtoient nourris des oiſeaux que les oiſeleurs prenoient; ils faiſoient la dépenſe de les baigner à l'eau chaude, & de leur fournir des parfums. Leur retraite eſtoit bien garnie, & proprement meublée de ce qui leur eſtoit néceſſaire. Ils avoient grand ſoin de leur fournir les moyens de perpétuer leur eſpéce, & à cet effet ils entretenoient des femelles les plus aimables. Si quelqu'animal mouroit, on le regrettoit comme on regretteroit l'enfant le plus chéri, & on l'enterroit avec une pompe qui eſtoit ſouvent au-deſſus des facultez.

Diodore dit que de ſon temps ceux qui avoient ſoin des animaux entretenus aux dépens du public, y avoient employé juſqu'à cent talents dans une ſeule année. Ceux qui eſtoient chargez de cette fonction eſtoient bien venus par tout, & loin de rougir de leur employ, ils portoient des marques qui caractériſoient les ſortes d'animaux dont ils avoient ſoin, & ils eſtoient même reſpectez juſqu'à la génuflexion lorſqu'on les rencontroit.

Si quelqu'un de ces animaux mouroit, on eſtoit dans l'affliction, & on les portoit chez ceux qui faiſoient la fonction de les embaumer d'huile de cédre & de tous les parfums les plus propres à conſerver les corps après la mort, pour les porter enſuite dans les lieux deſtinez à la ſépulture.

Ceux qui eſtoient à la guerre en terre eſtrangére, rapportoient en Egypte les chats & les éperviers morts, ſouvent expoſez au hazard de n'avoir pas de quoy s'entretenir eux-mêmes. Ce trait n'eſt rien, la famine affligeant l'Egypte, & le peuple s'eſtant porté juſqu'à vivre de chair humaine, perſonne n'oſa toucher à celle des animaux ſacrez. Si quelque chien ſe trouvoit mort dans les maiſons des particuliers, tous les domeſtiques

ſe faiſoient raſer, & en marquoient leur deuil. Si même, lors de la mort de quelqu'animal dans une maiſon, il ſe trouvoit du bled ou quelqu'autre des choſes néceſſaires à la vie, on ſe faiſoit ſcrupule d'en faire uſage.

On ne finiroit point, ſi on vouloit rapporter en détail tout ce qui regarde le nombre des animaux reſpectez en Egypte. La vénération pour le phénix eſtoit fondée ſur l'honneur qu'il faiſoit, à ce qu'on diſoit, aux Egyptiens de choiſir la ville du ſoleil pour le dépoſt des cendres de ſon pere. Hérodote dit qu'il n'en a vû qu'en peinture. Les habitants d'Héliopolis diſoient qu'il ne venoit chez eux que tous les cinq cens ans après la mort de ſon pere, que ſes aîles eſtoient de couleur d'or & rouge, qu'il eſtoit de la groſſeur de l'aigle, & luy reſſembloit pour la figure; ils adjoûtoient que cet oiſeau venoit de l'Arabie, d'où il apportoit ſon pere enveloppé dans de la myrrhe, pour l'enterrer dans le temple du ſoleil; que pour eſſayer le poids qu'il pouvoit porter, il faiſoit un œuf de myrrhe, qu'il proportionnoit à ſa force; qu'après cet eſſai, il creuſoit cet œuf, & en tiroit ce qu'il falloit pour trouver de la place aux cendres de ſon pere, & qu'il couvroit de myrrhe l'ouverture par où il les avoit inſinuées dans l'œuf, pour les porter à Héliopolis.

Les Prêtres Egyptiens cachoient avec grand ſoin les raiſons qu'ils avoient pour entretenir le peuple dans le reſpect pour les animaux ſacrez. On croiroit ſans peine qu'Hérodote s'eſtoit lié par ſerment auprès d'eux, pour tirer leur ſecret, puiſque toutes les fois que l'occaſion ſe préſente de le réveler, il évite ſoigneuſement de le faire, & d'en laiſſer rien entrevoir. Diodore & Strabon ſont auſſi ſcrupuleux ſur cet article, & feroient aiſément croire qu'ils ne parlent que d'après Hérodote, qu'ils copient ſouvent ſur ce chef.

Diſons au moins les raiſons qui en eſtoient répanduës parmi le peuple. La premiére eſt toute fabuleuſe, & ſe reſſent de l'ancienne ſimplicité. Les dieux dans les commencements eſtant en petit nombre, furent obligez de ceder à la violence & au nombre des hommes ſortis de la terre, & ſe revêtirent de la figure des beſtes, pour ſe mettre à couvert de leur cruauté.

Devenus enſuite les plus forts & les maiſtres, pour marquer leur reconnoiſſance, ils contraignirent les hommes à prendre ſoin des beſtes pendant qu'elles vivoient, & à les enterrer religieuſement après qu'elles ſeroient mortes.

La ſeconde raiſon eſt, diſoient-ils, que dans les premiers temps, les hommes ſe dévoroient les uns les autres, & les plus forts ſoûmettoient les plus foibles, qui eſtant ſouvent battus à la guerre par leurs ennemis, faute d'avoir des eſtendards pour ſe rallier dans les mêlées, firent porter au haut de quelques perches des repréſentations d'animaux. Que cet expédient ayant eu un heureux ſuccès, non-ſeulement ils avoient deffendu de tuer aucun de ces animaux, mais avoient même ordonné d'en prendre ſoin, & de les reſpecter comme les auteurs de leur ſalut.

La troiſiéme raiſon eſt le ſecours qu'ils tiroient de ces animaux pour les différents uſages de la vie, comme nous l'avons développé dans ce diſcours. Ces raiſons ont paru ſi frivoles & ſi ridicules, qu'Antiphane ſe mocque des Egyptiens, qui paſſoient pour un peuple ſage & éclairé, à cauſe du reſpect qu'ils avoient pour l'anguille, dont ils n'oſoient manger, & dont il faiſoit ſes délices. Anaxandride, dans le même Athenée, dit qu'il ne peut ſe réſoudre à porter les armes avec les Egyptiens, à cauſe de la différence qui ſe trouve entre leurs mœurs & celles de ſon pays. « Vous adorez, dit-il, le bœuf que je préſente aux » dieux comme une victime agréable; vous prenez l'anguille pour » une grande divinité, elle eſt pour moy un mets délicieux. Vous » vous abſtenez de manger de la chair de porc que j'aime beaucoup. Vous reſpectez le chien, que je chaſtie lorſqu'il me dérobe quelque choſe que je puis manger. Vous pleurez ſi un » chat eſt malade, & moy je le fais écorcher pour avoir ſa peau. » Je ne fais aucun cas du muſaragne que vous eſtimez tant. Nous » choiſiſſons les hommes les plus parfaits pour eſtre attachez au » ſervice des dieux, & vous les mettez hors d'eſtat de paſſer » même pour des hommes.

Athen. 7. 83.

REMARQUES SUR L'ANTIQUITE' ET L'ORIGINE DE LA CABALE.

Par M. DE LA NAUZE.

7. de Décembre 1731.

LA Cabale des Juifs eſtoit une doctrine merveilleuſe, qui dévoiloit, à ce qu'on diſoit, les ſecrets de la Religion, & même ceux de la Nature. Jamais ſcience ne fit eſpérer à ſes partiſans de plus grands avantages; elle promettoit de les affranchir de l'erreur & des foibleſſes de l'humanité, de les conduire dans des routes pleines de lumiére, de leur procurer les biens ſurnaturels & les commoditez de la vie, de leur rendre familier le commerce des intelligences ſpirituelles, de les unir étroitement avec Dieu, de leur communiquer le don des Langues, l'eſprit de prophétie & le pouvoir de faire des prodiges. Telles eſtoient les prétentions de ceux qui ſuivoient l'étude de la Cabale dans toute ſon eſtenduë. Pluſieurs n'en embraſſoient qu'une partie, négligeant ou même condamnant quelquefois le reſte. L'un ſe livroit à des idées abſtraites, & ne cherchoit que des connoiſſances purement ſpéculatives; l'autre s'attachoit dans ſes opérations, à produire des effets ſenſibles: l'un ſe flattoit de trouver dans les Livres ſaints tous les ſecrets qu'il vouloit ſçavoir; l'autre liſoit l'hiſtoire de l'univers dans les aſtres: chacun, ſelon ſon goût, ou ſuivant le dégré d'intelligence qu'il pouvoit avoir.

Les moyens dont on ſe ſervoit pour acquerir tant de ſublimes connoiſſances, n'eſtoient pas des moyens ordinaires. Les ſciences humaines roulent toutes ſur l'expérience ou ſur le raiſonnement; celle-cy n'employoit qu'une combinaiſon de lettres, de nombres, ou de quelques autres ſymboles.

Il ſemble d'abord qu'une telle méthode eſt arbitraire, & qu'elle n'a point de liaiſon avec la fin que ſe propoſoient les Cabaliſtes. Mais ils en jugeoient autrement; ils ſoûtenoient qu'elle

eſt fondée & ſur la nature des choſes, & ſur la révélation divine, parce que Dieu, diſoient-ils, a eſtabli différents degrez d'analogie & de ſubordination entre luy & les Anges, entre les Anges & les aſtres, & entre les aſtres & les corps ſublunaires, qu'il a imprimé les caractéres de ce rapport ſur les lettres, ſur les nombres & ſur les ſymboles, & qu'il a révélé la maniére de conſulter ces ſymboles, pour y trouver le rapport de tous les Eſtres réels. De ce principe naiſſent les opinions des Cabaliſtes ſur les mots, ſur les lettres, ſur les nombres, ſur la diverſité des ſens des Livres ſacrez, ſur l'influence des aſtres, ſur le commerce des eſprits, & généralement ſur toutes les vertus ſecretes des Eſtres réels & ſymboliques.

La pluſpart de ces points de doctrine, dont l'union forme le corps de la Cabale, ſe retrouvent ſouvent ailleurs diſperſez & ſéparez les uns des autres. Vous n'attendez pas, Meſſieurs, que je faſſe l'hiſtoire de ces ſentiments particuliers, dont on voit tant de traces dans les Philoſophes & dans le vulgaire. L'ouvrage ſeroit immenſe, ce ſeroit l'hiſtoire de preſque tout ce que le goût du merveilleux a fait faire à l'eſprit humain; car il n'y a ni ſiécle ni pays où la religion & la ſuperſtition, la ſcience & l'ignorance n'ayent rendu quelques idées des Cabaliſtes aſſez communes.

Il s'agit uniquement de faire voir en quel temps on a formé de ces opinions un corps de doctrine méthodique & ſuivi, par quels commencements elles ont eſté peu à peu réduites en art ou en ſcience, & comment ainſi réunies ſous un point de vûë, elles ont eu cours principalement dans la nation Juive.

Quelques-uns de ceux qui ſe ſont le plus déclarez en faveur de cette ſcience, la font auſſi ancienne que le monde. A les entendre, Dieu luy-même la découvrit aux Anges, les Anges en inſtruiſirent le premier Homme & les Patriarches, ceux-cy la communiquérent à leur nation dans des écoles deſtinées à cet uſage, & une tradition fidéle fit paſſer à la poſtérité ce précieux dépoſt. Quelques autres veulent qu'en même-temps que Dieu donna la Loy à Moyſe ſur le Mont Sinaï, il luy en ait auſſi révélé la véritable explication, & qu'il luy ait fait part

d'une foule de ſecrets & de myſtéres cachez ſous l'écorce des paroles dont il ſe ſervoit. De là une double Loy; l'une ſelon la lettre, & c'eſt celle que Moyſe écrivit en faveur du peuple; l'autre ſelon l'eſprit, & c'eſt la Cabale, qui ne fut communiquée qu'aux ſoixante-dix Sages d'Iſraël, avec ordre de la tranſmettre de vive voix à leurs ſucceſſeurs.

Ces deux opinions différentes s'accordent à donner une origine céleſte à la Cabale. Mais il eſt évident que la Cabale ne porte point avec ſoy le caractére de la ſageſſe divine; on ne ſent que trop qu'elle eſt l'ouvrage des hommes. Principes faux ou incertains, maximes ſuperſtitieuſes, interprétations arbitraires, allégories forcées, abus manifeſte des Livres ſaints, myſtéres recherchez dans les événements, dans les objets réels & dans les ſymboles, vertus attribuées à des jeux d'imagination ſur les mots, ſur les lettres & ſur les nombres, attention à conſulter les aſtres, commerce prétendu avec les eſprits, récits fabuleux, hiſtoires ridicules; tout y reſpire l'impoſture & la ſéduction, tout nous y avertit que cette doctrine ne vient pas du Ciel.

Il ne faut pas même s'imaginer que ſon antiquité puiſſe l'approcher des temps des Patriarches ou des Prophetes. Quoy qu'on en diſe, Abraham, Moyſe, Salomon, Elie & Daniel ne l'ont point connuë.

Abraham l'auroit-il apportée en Egypte avec les autres ſciences des Chaldéens? Pluſieurs ſçavants l'ont cru. Kircher en particulier, condamnant les excès de la Cabale, ſemble en adopter les principes, & il penſe que les Egyptiens les ont reçus de la propre bouche des Patriarches. On n'en donne cependant aucune preuve, ou du moins on ne cite que le livre *Jetzira* ou *de la formation*, attribué à Abraham par des Cabaliſtes, qui prétendent y trouver toute leur doctrine. Mais nous verrons bientoſt que c'eſt un livre moderne, & qu'il n'eſt pas certain que ce ſoit un livre de Cabale.

Parce que Moyſe eſtoit verſé dans les ſciences des Egyptiens, & que les miracles qu'il fit l'emportoient ſur les preſtiges des magiciens d'Egypte, on veut qu'il ait eſté Cabaliſte. Mais on n'a pas plus de raiſon d'en tirer cette conſéquence, que

Reyher en a eu d'en conclurre que ce Légiſlateur eſtoit Mathématicien, Dickinſon qu'il eſtoit Phyſicien, Robert Flud qu'il eſtoit Philoſophe. Quel fond peut-on faire ſur des hypotheſes, où faute de monuments qui puiſſent garantir la vérité d'un fait, on ne laiſſe pas de l'eſtablir ſuivant ſon goût pour le genre d'étude que l'on cultive?

C'eſt par la Cabale, adjoûte-t-on, que Salomon devint le plus ſage de tous les hommes, c'eſt par elle qu'Elie fit tomber le feu du Ciel, & que Daniel échappa à la fureur des lions. Ainſi parlent des Ecrivains aſſez modernes, tandis que les Auteurs anciens qui ont fait le premier récit de ces événements, les ont regardez & les ont repréſentez comme les effets miraculeux d'une providence particuliére. Je ne vois donc aucun veſtige de la Cabale dans les écrits des Patriarches & des Prophetes.

Les Juifs alléguent en vain leur tradition prétenduë. Une tradition qu'on fait remonter à pluſieurs milliers d'années, eſt ſuſpecte, quand elle n'eſt appuyée d'aucun monument, & ceux qui la produiſent les premiers, peuvent eſtre cenſez toucher de près à ſon origine. Qu'on ne diſe point, avec les Cabaliſtes, qu'ils eſtoient obligez de cacher leurs myſtéres, de peur qu'on ne les prophanât. Si la défaite avoit lieu, elle autoriſeroit toutes les abſurditez. Reuchlin ſentoit ſi-bien que ſon opinion n'eſtoit point à l'épreuve d'une diſcuſſion éxacte, qu'il demandoit qu'on crût ſur ſa parole l'excellence & l'antiquité de la Cabale, par la raiſon qu'il faut s'en rapporter aux habiles gens dans les choſes qui regardent leur meſtier. *Credamus*, diſoit-il, *unicuique in arte ſua perito.*

Quand il n'y auroit que les divers changements arrivez de l'aveu même des Juifs, aux lettres de leur alphabet, c'en ſeroit aſſez pour renverſer leur ſyſteme ſur l'antiquité de la Cabale. Les opérations de cette ſcience roulent eſſentiellement ſur un arrangement fixe, & ſur une figure déterminée des lettres hébraïques, ſur la variété des traits droits ou courbes, horizontaux ou perpendiculaires, ſur les couronnes & ſur les points dont les lettres ſont accompagnées. Cette forme de caractéres

regle

regle l'explication des noms de Dieu & des Anges, celle des trente-deux voyes de la ſageſſe, & des cinquante portes de la juſtice, qui ſont les fondements invariables de la Cabale. Il eſt pourtant certain que ces caractéres ont eſté dérangez, qu'ils ont même totalement changé avec le temps. Par conſéquent, la Cabale, qui eſt conforme aux lettres des derniers ſiécles, n'avoit pas lieu dans les ſiécles éloignez.

On voit des ſçavants ramener l'antiquité de la Cabale à l'eſtabliſſement général des ſciences dans les différentes parties du monde. C'eſt une grande difficulté de ſçavoir ſi les Egyptiens & les Grecs les ont empruntées des Hébreux, ou ſi les Hébreux leur en ſont redevables, ou enfin, ſi les uns & les autres ne ſe ſont pas rencontrez dans pluſieurs idées ſans ſe les eſtre communiquées. Quoy qu'il en ſoit de cette queſtion qui partage les ſçavants, faire ſuivre à la Cabale le même cours qu'aux autres ſciences, & alléguer ſans ceſſe la Cabale des Orientaux, la Cabale des Egyptiens, la Cabale des Grecs, comme on parle de celle des Juifs, c'eſt introduire peu à peu un nouveau langage, & qui plus eſt, de nouvelles opinions. Dans cette hypothéſe, on prétend que les Théologiens, les Philoſophes & les Poëtes de l'antiquité ont caché leurs ſecrets ſous des ſymboles, & ont donné à cet uſage ſymbolique le nom de Cabale. Il ſemble au contraire, que les anciens auteurs dont on parle ne firent jamais ſervir les ſymboles à déguiſer leur doctrine, & que quand même ils l'auroient fait, ce ne ſeroit point encore là ce que nous entendons par la Cabale. Suivons en peu de mots ces deux réflexions.

Non, ce n'eſtoit point pour ſe cacher, c'eſtoit pluſtoſt pour ſe faire mieux entendre, que les Orientaux employoient leur ſtyle figuré, les Egyptiens leurs hiéroglyphes, les Poëtes leurs images, & les Philoſophes la ſingularité de leurs diſcours. Nous trouvons dans le témoignage des Ecrivains, les raiſons naturelles de ces façons de parler, qui mal à propos nous paroiſſent remplies de myſtére. Les Orientaux parloient & parlent encore aujourd'huy un langage figuré, parce que c'eſt leur langage ordinaire; le climat qu'ils habitent tournant leur génie &

leur gouſt du coſté de l'allégorie & de la parabole. Les Egyptiens employérent les hiéroglyphes pour repréſenter leurs idées indépendamment de la parole, & pour rendre leurs ſciences & leurs découvertes d'un uſage plus général dans des lieux & dans des temps où leur langue auroit pû n'eſtre point entenduë. Le langage des Poëtes eſt, dans ſon origine, une maniére agréable d'inſtruire le peuple, & de luy faciliter par des images, l'intelligence de la Religion, de la Morale & de l'Hiſtoire. Les Philoſophes uſoient auſſi de ſymboles pour mieux approfondir la Religion & la Nature, & pour les expliquer enſuite aux autres d'une maniére plus ſenſible. On eſtoit donc bien éloigné de faire ſervir les ſymboles à tenir les ſciences dans l'obſcurité. Alors, comme aujourd'huy, le ſilence eſtoit deſtiné à voiler les ſecrets, mais le ſymbole eſtoit fait pour les publier.

En ſuppoſant même dans ces temps reculez une ſcience ſymbolique qui, réſervée à un petit nombre de perſonnes, auroit eſté interdite au reſte du monde, ce ne ſeroit point encore là la Cabale dont nous cherchons l'origine, cette Cabale, dont le caractére particulier n'eſtoit pas tant de demeurer cachée à la faveur de quelques ſymboles, que de faire réſider dans ces ſymboles-mêmes, dans des lettres & dans des nombres, une multitude de myſtéres & de vertus ſecretes. Or, c'eſt-là une doctrine que l'antiquité ne vit jamais réduite en principes & en méthode.

Mercure, ou Hermès Triſmégiſte, uſa de ſymboles en apprenant aux Egyptiens de grands myſtéres; mais il n'eſt point dit qu'il ait reconnu dans ces ſymboles rien qui puiſſe le faire regarder comme un Cabaliſte.

Orphée produiſit des changements merveilleux par le moyen de quelques ſymboles qu'il avoit apportez d'Egypte, c'eſt-à-dire, qu'il employa avec ſuccès la poëſie & la muſique pour adoucir des hommes féroces. De tels ſymboles ne ſont point ceux qui caractériſent la Cabale.

Les anciens Poëtes ont pû quelquefois ſuppoſer l'opinion populaire, qui attribuë des effets ſinguliers à l'uſage de certaines

paroles ou de certains nombres; mais c'eſtoit alors, comme aujourd'huy, une de ces opinions particuliéres qui ne dépendent d'aucun corps de doctrine, & qui par conſéquent ne ſont point du reſſort de la Cabale.

Pythagore, il eſt vray, traitoit fort au long des nombres & de leurs propriétez; mais bien loin de les employer comme des caractéres cabaliſtiques, il ne s'en ſervoit, de l'aveu des ſçavants, que comme d'autant d'emblêmes ou de comparaiſons pour découvrir des véritez de Théologie, de Morale ou de Phyſique.

On prétend auſſi que Zoroaſtre, quel qu'il ſoit, a fait de grandes découvertes dans l'Aſtronomie & dans l'Hiſtoire naturelle, ou, ſi l'on veut, dans l'Aſtrologie & dans la Magie. Ces deux derniéres ſciences peuvent avoir quelque choſe de commun avec la Cabale, mais elles en ſont très-différentes dans leur méthode & dans leurs principes, comme nous le dirons plus bas.

Socrate & Platon ont enſeigné le commerce des hommes mortels avec les eſprits. D'autres ont eſtabli la doctrine des preſtiges & des enchantements. En un mot, toute l'antiquité nous préſente des idées qui reviennent à celles de la Cabale. Mais, je l'ay déja dit, ce ſont toûjours ou des points iſolez & indépendants de tout principe ſuivi, ou des opinions eſtrangéres à la Cabale, qui ne roulent point, comme elle, ſur les propriétez merveilleuſes des ſymboles.

Si l'hiſtoire de la converſion d'Ariſtote à la religion Judaïque n'eſtoit pas une fable groſſiére, comme elle l'eſt viſiblement, il faudroit avouer que la Cabale eſtoit en vogue dans le temps de ce Philoſophe, parce que les motifs qu'il cite de ſon changement dans une prétenduë Lettre à Alexandre le Grand, paroiſſent tirez des merveilles frappantes de la Cabale. *A la fin de mes jours*, dit-il, entre autres choſes, *j'ay diſputé avec un ſage d'Iſraël, & il m'a gagné en faveur de ſa Loy, après m'avoir montré les prodiges ſenſibles & inconteſtables qu'il opéroit en vertu des noms de la ſainteté.* Cette Lettre ſortie de la main d'un Rabbin, n'a paru que 1850 ans après la mort d'Ariſtote. Jugez, Meſſieurs, ce qu'il en faut penſer.

M. Baſnage eſt un de ceux qui prodiguent le plus facilement le nom de Cabale à tout ce qui préſente quelqu'air de ſymbole ou de myſtére. La Cabale des Egyptiens, celle des premiers Chreſtiens, ſont célébres dans ſon hiſtoire des Juifs; & pour en venir à celle des Hébreux, les Eſſéniens, Juifs eſtablis en Egypte ſous le regne des Ptolémées, luy paroiſſent les premiers Cabaliſtes de leur nation, parce qu'ils furent les premiers qui tournant l'Ecriture Sainte en allégories, en outrérent le ſens figuré. Sur ce fondement, l'Egypte, dit-il, eſt le berceau de la Cabale des Juifs; & il en fixe l'eſtabliſſement parmi eux, dans les ſiécles qui précédérent le Chriſtianiſme. Il convient cependant qu'on n'en trouve aucune idée ni dans la Paraphraſe Chaldaïque faite peu de temps avant Jeſus-Chriſt, ni dans les Livres du Nouveau Teſtament. Il répond même ſçavamment aux difficultez de ceux qui croyent en voir quelques veſtiges dans l'Evangile, & dans les Epiſtres de S.t Paul. Pour ce qui regarde Philon Juif, qui vers le temps de Jeſus-Chriſt, donna dans l'excès des interprétations myſtiques, Origéne qui ſuivit la même route, & preſque tous les Peres de l'Egliſe qui ont aimé les allégories, il les met, par la même raiſon que les Eſſéniens, au rang des Cabaliſtes, comme ſi la Cabale conſiſtoit à ſubſtituer le ſens myſtique au littéral, & non pas pluſtoſt à tout confondre & à tout renverſer par une combinaiſon arbitraire de mots, de nombres & de lettres. C'eſt à cet uſage ſymbolique de mots, de lettres & de nombres qu'il faut s'arreſter. A-t-il eſté ſuivi dans les premiers ſiécles de l'Egliſe par les Payens, par les Hérétiques, par les Saints Peres ou par les Juifs? c'eſt ce qu'il faut éxaminer.

La Philoſophie dégénéra ſous les Empereurs Romains, en une curioſité ſuperſtitieuſe pour tout ce qu'il y avoit d'extraordinaire & de frappant dans la nature. Anaxilaüs & Nigidius Figulus accuſez de magie, furent éxilez par Auguſte. Néron, au contraire, fit venir à Rome des Philoſophes Arabes, qui avoient la réputation de magiciens. Dans la ſuite, Philoſtrate parmi les Grecs, Apulée parmi les Latins, & pluſieurs autres qu'il ſeroit trop long de rapporter, donnérent cours à ce nouveau

genre de Philoſophie. Mais comme la magie embraſſoit une infinité de moyens différents dans ſes opérations, & qu'elle n'y faiſoit entrer les lettres & les nombres qu'en paſſant & dans des vûës prophanes, il ne faut pas la confondre avec la Cabale, dont la méthode ſe réduiſoit preſque uniquement à ce peu de ſymboles, & dont le principe eſtoit d'ailleurs divin & ſacré dans l'idée de ſes partiſans.

On accuſe les premiers hérétiques, tels que les Gnoſtiques & les diſciples de Baſilide & de Valentin, d'avoir ſuivi les viſions de la Cabale ſur les nombres, ſur les taliſmans, & ſur les émanations de la divinité. Il eſt vray qu'ils ont quelquefois remarqué je ne ſçais quelle analogie entre certains nombres & certains points de croyance, rapportant, par éxemple, leurs trente Eones aux trente années de la Vie de Jeſus-Chriſt. Mais on ne voit pas qu'ils ayent attaché rien de merveilleux aux nombres & aux lettres, & moins encore qu'ils en ayent fait une méthode générale & ſuivie. L'Abraxas de leurs taliſmans n'eſtoit autre choſe, ſuivant M. Baſnage même, que le nombre 365. dont ils ſe ſervoient pour marquer ſimplement leur opinion ſur le nombre des 365. cieux, égal à celuy des jours de l'année; opinion expreſſément rapportée par S.t Irenée. Enfin les émanations de leurs Eones reſſemblent encore moins aux Sephiroth de la Cabale qu'aux générations divines de Sanchoniaton, & aux perfections que les Philoſophes Grecs faiſoient couler de l'eſſence de Dieu. On ne ſçauroit donc rien conclurre d'une telle reſſemblance.

Les Peres de l'Egliſe ont fait quelquefois ſervir les nombres & les lettres à développer les myſtéres de la Religion. Ce n'eſt pas à dire qu'ils fuſſent Cabaliſtes. Ces ſymboles n'eſtoient dans leurs vûës ni des preuves déciſives de la doctrine, ni des moyens eſtablis pour aller à de nouvelles découvertes, mais des images pour rendre leurs paroles plus ſenſibles, des comparaiſons pour enrichir leurs diſcours, des tours ingénieux pour attirer l'attention de ceux qu'on vouloit inſtruire; en un mot, des façons de parler où l'on ſuivoit le gouſt du ſiécle, & l'uſage des lieux où l'on vivoit. Il reſtoit même, il n'y a pas plus d'un

ſiécle, dans l'éloquence de la Chaire, quelques veſtiges de ces applications ſymboliques, qu'on ne regardoit point comme des productions de la Cabale.

Saint Jérôme n'a guéres employé cette ſorte d'idées que dans une Lettre, où il donne une explication myſtique de l'alphabet Hébreu. Il prend les lettres en particulier, il forme un mot de chacune, & rapprochant tous ces mots enſemble par un rapport qu'il leur imagine, il en fait une ſuite de penſées édifiantes ſur la Religion. Il ne paroît pourtant reconnoiſtre d'autre myſtére dans ces lettres, que de pouvoir ſervir d'occaſion à une perſonne dévote de faire de pieuſes réfléxions.

Il eſt encore moins Cabaliſte en d'autres endroits, qu'on a coutume de citer pour prouver que les combinaiſons que la Cabale fait des lettres ne luy eſtoient pas inconnuës. Ces combinaiſons de lettres employées par la Cabale, ſe réduiſent à trois ſortes d'opérations. La premiére eſt la tranſpoſition des lettres d'un mot, pour y trouver un autre mot compoſé des mêmes lettres, ce que nous appellons Anagramme. La ſeconde eſt de prendre les lettres d'un mot pour en faire les lettres initiales d'autant de mots différents, ce qui revient à nos Acroſtiches. La troiſiéme eſt le changement des lettres priſes les unes pour les autres, ſuivant différentes maniéres d'en faire la ſubſtitution, ce qui ſera, quand on le voudra, une maniére de chiffre ou d'écriture cachée. Telles ſont les trois ſortes de combinaiſons de lettres en uſage dans la Cabale. Elles pourroient, ſi l'on veut, avoir eſté en vogue depuis le commencement du monde, ſans que la Cabale en fût plus ancienne, parce qu'elles ne deviennent cabaliſtiques qu'autant qu'on les fait ſervir à trouver des myſtéres cachez ou des vertus ſecretes. Saint Jerôme dit que David employa contre Semeï un terme dont chaque lettre ſignifioit un nouveau terme injurieux; c'eſt un acroſtiche. Il dit encore que Jérémie, dans ſes Prophéties, écrivoit Seſac au lieu de Babel, pour n'eſtre point entendu de tout le monde; c'eſt un chiffre qui avoit beſoin de clef. Dans ces deux exemples, il n'y a pas l'ombre de la Cabale.

Il ne paroît pas même que cette doctrine ait eſté connuë

des Juifs dans les premiers siécles de l'Eglise. Bartolocci, à la vérité, assûre que Néchunias écrivit sur les noms cabalistiques peu avant la destruction du temple; il se fonde sur un livre qui luy est attribué. Mais comme il ne reste presque de ce livre que le seul titre, qui est *de l'Eclatant* ou *du Merveilleux*, cela ne suffit pas pour en faire aujourd'huy un livre de Cabale.

On écrivoit en ce temps-là contre les Juifs des volumes considérables, ils en ont eux-mêmes composé pour lors que nous avons encore, & on n'y découvre aucun vestige de la Cabale. Dans le Talmud est le dénombrement des Docteurs Hébreux, distinguez en six classes, suivant leur genre d'étude ou leur maniére de vie. Ils s'attachoient, dit-on, les uns à la Bible, à la Misnach, à la Gémare, ou aux allégories, & les autres à l'observation des préceptes, ou à la pratique des bonnes œuvres. Abulfarage réduit aussi les sectes des Juifs à six, & il nomme les Rabbins, les Lévites, les Pharisiens, les Saducéens, les Baptistes & les Religieux. S.t Jean de Damas en compte sept, les Scribes, les Pharisiens, les Saducéens, les Héméro-baptistes, les Esséniens, les Nazaréens & les Hérodiens. Jamais il n'est question de Cabalistes.

On voit pourtant dans le Talmud des allusions mystérieuses aux mots, aux lettres & aux nombres. Tantost on raconte que les lettres de l'alphabet demandent à Dieu d'estre employées comme instrument de la création du monde. Tantost on remarque que les lettres qui forment le nom de Satan, font le nombre de 364. pour marquer le pouvoir qu'a Satan d'exercer son ministére 364. jours de l'année, n'ayant les mains liées que le seul jour de l'expiation. Icy le nom de Dieu est gravé sur des chaînes dont on veut lier Asmodée; là ce même nom est écrit sur un test qui doit fermer un abysme. En un mot, le Talmud est plein d'idées extraordinaires qui semblent approcher de la Cabale; mais à les éxaminer de près, elles en sont très-éloignées: les unes sont visiblement des paraboles ou des allégories qu'on ne sçauroit prendre à la lettre; les autres sont des opinions populaires qui ne font partie d'aucun corps de doctrine, & la plupart retombent dans le cas des prestiges,

des opérations magiques ou des événements merveilleux, que nous avons ſi ſouvent diſtinguez de la Cabale.

L'Alcoran eſt écrit dans le même goût & vers le même temps que le Talmud; & ſur la matiére préſente, il en faut porter le même jugement.

Ce ne fut qu'après ces deux ouvrages que parut le livre *Jetzira*, ou *de la Formation*, que les Cabaliſtes attribuent au Patriarche Abraham, & où ils prétendent qu'eſt renfermée en ſubſtance toute leur doctrine.

Poſtel, qui a donné une verſion latine de ce livre, en fait même remonter l'antiquité juſqu'à la naiſſance du monde. Il dit que dès lors cet ouvrage vola de bouche en bouche, qu'Abraham le mit au jour; que pendant trois mille ans après il ne s'eſt trouvé perſonne en eſtat de le publier, que Jérémie l'avoit étudié avec ſoin, qu'il a demeuré caché parmi les Juifs, tandis que Platon, Pythagore & Cicéron en ont dévoilé les myſtéres qui regardoient la nature & ce monde viſible; que quoyqu'il cite des ouvrages fort poſtérieurs au ſiécle d'Abraham, il ne laiſſe pas d'eſtre du temps d'Adam & des premiers Patriarches; qu'il en eſt du livre de la Formation & de celuy de la Genéſe, comme de l'idée de l'ouvrage & de l'ouvrage-même; que l'ouvrage ne peut venir qu'après l'idée, & que par conſéquent il n'y auroit jamais eu un livre de la Genéſe, ſi celuy de la Formation ne l'eût précédé. Ainſi parloit Poſtel à l'âge de ſix mois de ſa véritable vie, comme il le déclare luy-même, ſuivant l'idée de je ne ſçais quel rajeuniſſement cabaliſtique, qu'il s'imaginoit avoir eſté fait en ſa perſonne. Je crois que vous me diſpenſez, Meſſieurs, de répondre ſérieuſement à ces viſions. Il ſuffit d'oppoſer à Poſtel l'aveu qu'il eſt obligé de faire, qu'il y a dans ce livre des choſes poſtérieures à Abraham. Il veut parler ſans doute des couronnes adjoûtées aux lettres de la diviſion du Zodiaque en douze Signes, des noms Arabes donnez aux planétes, & des noms des mois, que les Juifs ont empruntez des peuples eſtrangers qui les avoient réduits en ſervitude.

Auſſi pluſieurs Cabaliſtes prétendent-ils que l'ouvrage a eſté compilé par Akiba, fameux Juif que l'Empereur Hadrien fit mourir

mourir l'an 120. de l'Ere Chreſtienne, & auquel ils attribuent encore une petite feuille avec le titre de *Lettres* ou *Alphabet d'Akiba.* Mais ni le Talmud qui fait mention de ce Rabbin, ni aucun autre ancien monument ne diſent rien de l'alphabet non plus que du livre Jetzira.

Quand même ces deux ouvrages ſeroient auſſi anciens qu'on le prétend, ils n'annoncent point la Cabale auſſi clairement qu'on voudroit le faire croire. L'alphabet n'eſt compoſé que de quelques réfléxions morales & allégoriques ſur la figure particuliére des caractéres Hébreux, & ſur les couronnes qui les accompagnent. Le livre Jetzira commence par les trente-deux voyes, ou pluſtoſt ne roule que ſur elles. Les dix premiéres voyes qui ſont les ſephiroth, autrement les dix ſplendeurs, y ſont rapportées en ſi peu de mots & d'une maniére ſi obſcure, qu'on ne ſçauroit deviner de quoy il y eſt parlé. On en fait l'application à une choſe ou à pluſieurs, comme on le juge à propos. On y a trouvé juſqu'icy dix noms de Dieu, dix perfections divines, dix Ordres d'Anges ou d'Eſprits, dix ſphéres céleſtes, dix membres de l'homme, les dix préceptes de la Loy, les dix catégories d'Ariſtote, les nombres en général, & ſur-tout le nombre de dix célébré par Pythagore; la ſubordination des effets naturels à leurs véritables cauſes, enfin le chœur d'Apollon & des neuf Muſes. Des trente-deux voyes dont Dieu s'eſt ſervi pour former le monde, voilà, ſelon le livre Jetzira, quelles ſont les dix premiéres. Les vingt-deux autres ſont expliquées plus au long & plus clairement. Ce ſont les vingt-deux lettres de l'alphabet Hébreu. On les prend ſéparément pour autant de lettres initiales d'un grand nombre de mots différents; elles ſervent auſſi à diſtinguer pluſieurs eſtres naturels avec leurs propriétez, dont on fait des deſcriptions aſſez peu raiſonnées. C'eſt-là, autant que j'ay pû le comprendre, la maniére dont l'auteur prétend que les lettres ont concouru à la formation de l'univers, idée ſinguliére & bizarre, mais toûjours fort éloignée des prétentions des Cabaliſtes.

Le Rabbin Haï Gahon, qui mourut en 1037 ou 1038. eſt le premier Ecrivain connu qui ait parlé du livre Jetzira, &

il eſt en même-temps auteur des premiers ouvrages que nous ayons, où la Cabale des Juifs ſoit clairement énoncée. On peut donc conclurre que l'époque du livre Jetzira, & celle de la Cabale des Juifs, tombent vray-ſemblablement l'une & l'autre vers le dixiéme ſiécle de l'Egliſe. Avant ces temps, on ne voit pas même le nom de Cabale employé dans le ſens qu'il a eu depuis.

Le livre intitulé *Johar* ou *Splendeur*, eſt un de ceux dont les Cabaliſtes vantent le plus l'excellence & l'antiquité. Ils diſent communément que Simeon Jochaïde & ſon fils Eléazar le publiérent dans les commencements du Chriſtianiſme, & on accompagne cette publication de pluſieurs prodiges. Mais il eſt évident que ce n'eſt pas un ouvrage de ces temps reculez, puiſqu'on y parle des points de la Maſore, qui ſont une invention du dixiéme ou du onziéme ſiécle. D'ailleurs, le Talmud qui cite fort ſouvent Jochaïde, ne fait point mention de ce livre. Enfin, un des principaux auteurs Juifs aſſûre qu'on diſoit en 1290. peu de temps après la publication du Johar en Occident, que tout ce qu'il contenoit n'eſtoit point de Simeon, qu'un nouveau Compilateur y avoit mis la main, & que ce livre ayant eſté trouvé en Orient par Moyſe fils de Rachman, avoit eſté envoyé en Eſpagne, où Moyſe de Leon l'avoit publié en 1253. Il eſt à croire qu'il n'éxiſtoit point encore dans le temps de la révolution, qui, après la mort de Haï Gahon, obligea pluſieurs Juifs d'Orient de paſſer en Eſpagne. On ne ſçauroit donc en tirer aucune conſéquence en faveur de l'antiquité de la Cabale des Juifs. Mais revenons à ce qui a pû donner occaſion à ſon eſtabliſſement vers le dixiéme ſiécle de l'Egliſe.

Les malheurs qui avoient deſolé l'Empire Romain quelques ſiécles auparavant, y avoient entraîné la décadence des Lettres, des Arts & des Sciences. La Philoſophie, en particulier, ne jouiſſant plus du loiſir & de la protection néceſſaires pour la ſoûtenir, eſtoit peu à peu tombée dans l'obſcurité. Bientoſt on perdit de vûë l'ancienne doctrine; les ſymboles de Pythagore & les allégories de Platon ne furent plus que des énigmes, & à l'étude ſérieuſe de la Religion & de la Nature, ſuccédérent

les ſuperſtitions, les viſions, l'amour du merveilleux, & tout ce qui pouvoit en même-temps flatter l'ignorance & la curioſité. Quelques-uns prétendent que la Cabale ſe forma de ce reſte impur de Philoſophes Grecs & Latins; mais je crois que leur philoſophie paſſa encore dans un nouveau canal, avant que de donner naiſſance à la Cabale. En voicy la preuve dans le ſimple précis de ce qui ſe paſſa ſur ce ſujet entre les Saraſins & les Juifs, aux 7. 8. 9. & 10.me ſiécles de l'Egliſe.

Les Saraſins donnérent retraite aux Lettres chaſſées de Rome & d'Athénes; ils envoyérent même chercher juſqu'au fond de la Grece, les ouvrages des anciens Philoſophes. Iſaac Voſſius croit que les Arabes avoient juſques alors vêcu dans l'ignorance; Hottinger & Stanley ſoûtiennent le contraire. Comment, en effet, Néron auroit-il envoyé chercher des Philoſophes magiciens en Arabie, ſi les ſciences y avoient eſté tout-à-fait inconnuës? Quoy qu'il en ſoit, cette Nation ne ſongea pas pluſtoſt à devenir la maiſtreſſe du monde, qu'à l'éxemple des autres qui avant elle en avoient fait la conqueſte, elle ſe déclara d'une maniére particuliére en faveur des ſciences.

On cultiva donc la Philoſophie avec ſoin dans les Académies du Caire, de Conſtantine, de Sigilſmeſe, de Baſora, d'Hubbede, de Fez, de Maroc, de Tunis, de Tripoli, d'Alexandrie & de Coufah. Malheureuſement les Saraſins l'avoient reçûë fort altérée des mains des derniers Interprétes, & ils n'eſtoient point en eſtat de la rétablir dans ſon véritable ſens. Ils y trouvoient trop d'obſtacles, & dans leur Langue, qui leur rendoit le tour des Langues eſtrangéres difficile à entendre, & dans le caractére de leur génie, plus propre à courir après le merveilleux ou à approfondir des ſubtilitez, qu'à s'arreſter à des véritez ſolides. Leur Théologie rouloit ſur des idées abſtraites; ils ſe perdoient dans leurs recherches profondes ſur les noms de Dieu & des Anges: ſouvent il ne s'agiſſoit dans leur Philoſophie que de queſtions frivoles; ils tournoient en Aſtrologie judiciaire, la connoiſſance qu'ils avoient du Ciel: enfin, attachant des myſtéres & des ſecrets à de ſimples ſymboles, ils croyoient poſſeder l'art de venir à bout de leurs

deſſeins par un uſage arbitraire de lettres ou de nombres.

Tels furent les fondements de la Cabale, jettez par les Saraſins dans le temps que les Juifs vivoient en Orient ſous leur domination. Perſécutez par tout ailleurs, ils avoient une reſſource dans la bonté des Caliphes, ſoit que les Mahometans uſaſſent de cette indulgence en conſidération de ce que leur Prophéte s'eſtoit ſervi d'un Juif pour rédiger l'Alcoran, ſoit que ce fût un effet de la politeſſe & de la douceur qu'inſpire naturellement l'amour des Lettres. Les Princes Saraſins ayant quitté le ſéjour de Damas, tinrent ſucceſſivement le Siége de leur Empire à Coufah & à Bagdat; & c'eſt au voiſinage de ces villes que les Juifs avoient leurs Académies de Fora & de Pundébita. Ils ſe rendirent peu à peu conſidérables dans l'Eſtat. David Ganz aſſûre qu'ils y occupérent des poſtes importants dans la police, dans la juſtice & dans les finances, & qu'il y eut telle ville où l'on comptoit neuf cens mille perſonnes de leur nation. L'éxagération eſt forte ſans doute, mais on peut toûjours en conclurre que les Juifs ſe reſſentoient moins là qu'ailleurs des malheurs de leur diſperſion. Ils devinrent encore plus puiſſants, lorſque les révolutions, inévitables aux grands Empires, eurent affoibli l'autorité des Caliphes. Les Chefs des Académies Juives ſe comportérent en Princes de leur nation, & firent ſervir le crédit qu'ils avoient au rétabliſſement de leurs Académies.

Les Juifs avoient auparavant négligé les ſciences eſtrangéres, pour ne s'attacher qu'à l'étude de la Religion. Ils avoient même autrefois lancé des malédictions contre ceux de leurs freres qui s'adonneroient aux Lettres profanes de la Grece. Mais ſous le joug des Saraſins, ils ſurmontérent cette vaine délicateſſe. D'abord ils empruntérent de leurs nouveaux maiſtres l'uſage de la Grammaire, pour réduire en préceptes la façon d'apprendre la Langue ſainte. Les Sçavants en conviennent, ſuivant la remarque de Loſius. M. Simon adjoûte qu'ils n'employérent alors la Maſore même qu'à l'éxemple des Saraſins, qui avoient adjoûté des points à l'Alcoran du tems d'Omar. Enfin les Juifs commencérent à inonder le monde de leurs livres, écrits pour la

pluſpart dans le goût des Arabes, ſuivant la coûtume qu'ont les peuples vaincus, de prendre les mœurs & les opinions de leurs conquérants. On peut même remarquer dans la Bibliothéque des Rabbins, que leurs livres les plus anciens ſur les ſciences, ſont des traductions de livres Arabes. Les Saraſins aimoient ſur-tout l'Aſtronomie & la Médecine; les Juifs s'appliquérent avec ſuccès à ces deux ſciences, qui ont eſté ſouvent depuis une ſource de gloire & de richeſſes pour pluſieurs particuliers de cette nation, & même le ſalut du peuple entier dans des occaſions critiques.

Mais pour dire quelque choſe qui vienne plus directement à la queſtion, les Saraſins eſtoient Cabaliſtes, & les Juifs le furent auſſi. Le paralléle de l'une & de l'autre Cabale a eſté fait par Kircher, dans le ſecond Tome de ſon Œdipe Egyptien. Comme on ne peut rien adjoûter à ce que ce Sçavant en a écrit, je me contente de remarquer en finiſſant, que le P. Kircher, prévenu en faveur de l'antiquité de cette ſcience, qu'il voyoit eſtre la même chez les Juifs & chez les Saraſins, a ſuppoſé que ces derniers l'avoient priſe des autres, au lieu de reconnoître qu'ils en eſtoient les premiers auteurs.

LES ARGONAUTES, OU DISSERTATION SUR LA CONQUESTE DE LA TOISON D'OR.

Par M. l'Abbé BANIER.

22. de Juin 1731.

L'HISTOIRE ancienne de la Grece préſente peu de ſujets plus célébres que la Conqueſte de la Toiſon d'Or par les Argonautes ; mais il n'en eſt point en même-temps qui ſoit rempli de plus de fictions. Si nous avions le Poëme d'Orphée, qui aſſiſta luy-même à cette expédition, nous y apprendrions les véritables aventures des Argonautes ; peut-eſtre même que cet événement y eſtoit raconté d'une maniére ſimple & naturelle, & que ce n'eſt que dans la ſuite qu'on y a mêlé toutes les fables qu'on y trouve aujourd'huy. Du moins j'ay cette idée, que plus un auteur eſt ancien, plus on y rencontre de ce naturel & de cette ſimplicité qui accompagnent ordinairement la vérité. Mais enfin nous n'avons plus cet ouvrage, & les Poëtes qui ſont venus depuis, ont cherché à faire d'un événement ordinaire, & peut-eſtre peu conſidérable, un ſujet brillant & magnifique, & en même-temps une énigme preſque impénétrable. J'ay dit peut-eſtre peu conſidérable en luy-même, du moins ſeroit-il regardé comme tel aujourd'huy ; & par le grand nombre de fictions dont on a affecté de le charger, je ſuis perſuadé qu'il a eſté regardé de même par ceux qui l'ont raconté, & auſquels toutes ces fables ont paru néceſſaires pour le ſoûtenir. Cependant cet événement ſe trouve lié avec l'hiſtoire ancienne de la Grece, il ne peut en eſtre détaché ſans renverſer preſque toutes les généalogies de ces temps-là ; bien developpé, il ſert à éclaircir les antiquitez des ſiécles héroïques : enfin il y a peu d'auteurs anciens qui n'en parlent ; & j'ay cru qu'en raſſemblant

ce qui s'en trouve épars dans leurs ouvrages, je pourrois contribuer en quelque ſorte à éclaircir l'hiſtoire d'un ſiécle dont l'étude eſt accompagnée de beaucoup de difficultez.

Quoyque nous n'ayons plus ni le poëme du véritable Orphée, ni celuy d'Epiménide de l'iſle de Crete, qui, ſuivant Diogene Laerce, avoit compoſé vers la 47.me Olympiade, environ ſix cens ans avant l'Ere Chreſtienne, un poëme de ſix mille ſix cens vers ſur cette expédition, nous ne manquons pas cependant de ſecours. Parmi les Hiſtoriens, Diodore de Sicile, Apollodore, Strabon, Trogue Pompée, ſans nommer les autres, ſont ceux qui en ont parlé avec le plus d'eſtenduë: je ne cite point icy Hérodote, parce qu'il n'en dit qu'un mot en paſſant; mais des preuves indirectes tirées de ce même Auteur, me ſerviront beaucoup dans la ſuite. Il ſeroit inutile de nommer icy les Poëtes anciens, ils en parlent preſque tous. Nous avons encore trois poëmes ſur cette expédition; celuy d'Onomacrite, qui porte le nom d'Orphée, & qui fut compoſé du temps de Piſiſtrate vers la 55.me Olympiade, environ 550. ans avant l'Ere Chreſtienne; celuy d'Apollonius de Rhodes, compoſé vers le temps des premiers Ptolémées; & celuy de Valerius Flaccus, qui écrivoit ſous le regne de Veſpaſien, & dont l'ouvrage, demeuré imparfait, finit vers le milieu du 8.me Livre. La pluſpart des autres Poëtes font de fréquentes alluſions à cette conqueſte; Pindare, ſur-tout, en parle fort en détail dans la 4.me Olympique & dans la 3.me Iſthmique. Homére, à la vérité, le plus ancien de tous ceux qui nous reſtent, n'en dit qu'un mot, mais ce qu'il en dit nous en donne une idée juſte, quoyque générale, & telle, qu'elle regnera dans toute cette diſſertation: c'eſt dans le 12.me livre de l'Odyſſée, où Circé prédiſant à Ulyſſe les dangers qu'il aura à courir ſur la mer, luy parle des roches errantes qu'elle dit eſtre dans le détroit qui ſépare la Sicile de l'Italie, & où, adjoûte-t-elle, paſſa la navire Argo. *Il n'y a jamais eu*, dit Circé, *qu'un ſeul vaiſſeau qui ſe ſoit tiré de ces abyſmes; c'eſt la célébre navire Argo, qui, chargée de la fleur des Héros de la Grece, paſſa par là en revenant de la Colchide, où regnoit le Roy Æetes; & il ne faut pas douter*

Vie de ce Philoſ.

Odyſſ. l. 12.

que les courants ne l'eûſſent portée contre ces rochers, ſi Junon ne l'eût conduite elle-même, & ne l'eût fait paſſer ſans danger, parce qu'elle aimoit & protégeoit Jaſon. C'eſt dans ces ſources que j'ay puiſé l'hiſtoire qui fait le ſujet de cette diſſertation, ſans toutefois avoir négligé ceux des modernes qui en ont expliqué quelques circonſtances, comme Bochart & M. le Clerc; & c'eſt auſſi dans ces mêmes ſources qu'il faut prendre la véritable idée de cet événement, qui certainement n'eſt ni le myſtére du grand œuvre, comme l'ont cru quelques Philoſophes chimiſtes; ni un ſimple voyage de marchands Grecs, qui entreprirent de trafiquer ſur les coſtes Orientales du Pont-Euxin, ainſi que l'a prétendu M. le Clerc, lequel cependant, aidé des lumiéres du ſçavant Bochart, a très-heureuſement expliqué quelques aventures de la navigation des Argonautes; ni enfin l'hiſtoire d'Abraham, d'Agar & de Sara, de Moyſe & de Joſué, comme a entrepris de le prouver depuis peu un Auteur, qui, ſur le plan du P. Thomaſſin, de M. Huet, & de quelques autres ſçavants du dernier ſiécle, veut ramener la pluſpart des fables anciennes à l'Ecriture ſainte mal interprétée par les Payens. Les paralléles forcez qu'on eſt obligé de faire pour ſoûtenir de pareilles prétentions, ſont un écueil où ſe trouveront toûjours arreſtez ceux qui voudront ramener à un ſyſteme ſuivi & médité par les anciens, l'introduction des fables dans leur religion & dans leur hiſtoire; introduction arrivée en différents temps, en différents pays, & dont la véritable cauſe, ſans rapporter icy celles dont j'ay parlé fort au long dans mon explication des fables, n'a eſté que le penchant qu'ont toûjours eu les hommes pour le ſublime & le merveilleux.

Bib. Univ. tom. 6.

Conference de la Fable & de l'Ecrit. ſainte, tom. 1.

Tom. 1.

Pour donner quelque ordre à cette diſſertation, je la diviſe en quatre parties. Dans la premiére, je parleray du ſujet qui donna lieu au voyage des Argonautes; je rapporteray ce qui ſe paſſa dans la Grece à cette occaſion, juſqu'à l'embarquement, & je feray connoiſtre tous les Capitaines qui prirent parti dans cette expédition. Dans la ſeconde, je raconteray & j'expliqueray les aventures qui leur arrivérent pendant le cours de leur navigation. La troiſiéme renfermera l'hiſtoire de ce qui

qui ſe paſſa dans la Colchide. Et dans la quatriéme enfin, après avoir parlé de leur retour dans la Grece, je tâcheray de fixer l'époque de cette expédition; époque qui répandroit beaucoup de lumiére ſur toute l'hiſtoire des temps héroïques de la Grece, ſi on pouvoit s'en aſſûrer. Comme cette matiére demande beaucoup de détails pour eſtre traitée d'une maniére digne de cette Académie, permettez-moy, Meſſieurs, d'en faire le ſujet de pluſieurs lectures.

PREMIE'RE PARTIE.

Pour bien entendre ce qui donna lieu au voyage des Argonautes, il faut prendre la choſe dans ſon origine. Athamas fils d'Eolus, petit-fils d'Hellen, & arriére-petit-fils de Deucalion, eſtoit Roy de Thébes dans la Béotie. Ce Prince eut deux femmes, Ino fille de Cadmus, qu'il répudia quelque temps après pour épouſer Nephelé, dont il eut Phrixus & Hellé. C'eſt ainſi que Sophocle appelle la ſeconde femme d'Athamas, que Pindare nomme Démotice, & Phérécyde, Themiſto. Comme elle eſtoit ſujette à quelques accès de folie, il en fut bien-toſt dégouſté, & reprit Ino qui luy donna deux fils, Léarque & Mélicerte. Ino ſe voyant mere de deux enfants, prit beaucoup d'empire ſur l'eſprit de ſon époux, & haïſſant mortellement les enfants de ſa rivale, qui, eſtant les aiſnez, devoient ſuccéder à leur pere à l'excluſion des ſiens, elle chercha tous les moyens de les faire périr. Pour réuſſir plus ſûrement dans ſon entrepriſe, elle en fit une affaire de religion. La ville de Thébes eſtoit déſolée par une cruelle famine, dont on prétend qu'elle eſtoit elle-même la cauſe. Elle avoit empoiſonné le grain qui avoit eſté ſemé l'année précédente, ou, ſi nous en croyons Hygin, elle l'avoit fait mettre dans de l'eau bouillante pour en brûler le germe. On ne manquoit jamais dans les calamitez publiques, d'aller à l'Oracle. Les Prêtres eſtoient gagnez par la Reine, & leur réponſe fut, que pour faire ceſſer la déſolation, il falloit immoler aux dieux les enfants de Nephelé. Ces barbares ſacrifices n'eſtoient pas inconnus dans un pays où Cadmus avoit apporté le culte religieux des Phéniciens, qui

Apoll. l. 1.

Olymp.

Lib. 1. Fab. 11.

offroient avec tant d'appareil de ſemblables victimes à Moloch. Phrixus averti par ſon gouverneur, ſi l'on en croit Diodore de Sicile, ou par un des Prêtres de l'oracle, qui, ſelon Hérodote, luy découvrit ce complot, fit ſécretement équiper un vaiſſeau; & ayant enlevé une partie des tréſors de ſon pere, il s'embarqua avec ſa ſœur Hellé, pour aller chercher un aſyle chez Æetes ſon parent, qui regnoit dans la Colchide. La jeune Hellé fatiguée des incommoditez du voyage, mourut en chemin, ou, comme le raconte Diodore, eſtant montée ſur le tillac du vaiſſeau pour vomir, elle tomba dans la mer, & ſe noya. On ſçait que ce fut elle qui donna ſon nom à cette partie de l'Archipel, qu'on appella après cette aventure, l'Helleſpont ou la mer d'Hellé. Comme on ne s'éloignoit pas beaucoup alors des coſtes, Phrixus prit terre pour y enſevelir ſa ſœur; & après luy avoir rendu les derniers devoirs, il ſe rembarqua, & arriva heureuſement dans la Colchide, où Æetes le reçut avec bonté, & luy donna quelque temps après en mariage Calciope ſa fille.

Lib. 4. *Lib. 7.* *Lib. cit.*

4. Pyth. Remarquons en paſſant, que Pindare donne un autre motif aux perſécutions d'Ino, un amour mépriſé. Cette Princeſſe, dit-il, aimoit Phrixus, & le trouvant inſenſible à ſa paſſion, elle prit la réſolution de le faire périr. Quoy qu'il en ſoit, (car c'eſt toûjours l'amour ou l'intéreſt qui gouvernent les hommes) les premiers ſoins de Phrixus, après ſon arrivée, furent de remercier les dieux de l'heureux ſuccès de ſa navigation, & il conſacra la prouë de ſon vaiſſeau ou à Neptune, ou à Mars, ou, ſi nous en croyons l'ancien ſcholiaſte de Pindare, à Jupiter Phrixius ou le conſervateur.

Sur la 4. Pyth.

Ce fait, qui, comme on vient de le voir, eſt fort ſimple & fort naturel, ſe trouve orné dans les Poëtes de pluſieurs circonſtances fabuleuſes qu'il eſt néceſſaire d'expliquer avant que de paſſer outre. On dit qu'un belier à la toiſon d'or, qui avoit des aîles, & qui poſſédoit même le don de la parole, avoit averti Phrixus & Hellé des mauvais deſſeins de leur belle-mere, ou, ſelon une autre tradition, que les voyant près de l'autel ſur lequel ils devoient eſtre immolez, il les avoit chargez ſur

ſon dos & les avoit enlevez; que Phrixus à ſon arrivée dans la Colchide, oubliant le ſervice important que le belier luy avoit rendu, l'avoit immolé à Jupiter, & en avoit conſacré la peau dans ſon temple, & que ce fut cette précieuſe toiſon, l'objet de la cupidité des Grecs, qui avoit donné lieu dans la ſuite au voyage des Argonautes. Les Poëtes même allérent juſqu'à faire la généalogie de ce belier, & ils publiérent qu'il eſtoit fils de Neptune & de Théophane, que ce dieu, pour mieux cacher ſon intrigue, avoit changée en brebis, s'eſtant luy-même métamorphoſé en belier. Pour expliquer des circonſtances ſi viſiblement fauſſes, les anciens Mythologues inventérent une nouvelle fable, & dirent que le gouverneur de Phrixus ſe nommoit *Crios, le mouton*, ou *Chryſomalle, la toiſon d'or;* mais je crois qu'il vaut mieux dire ſimplement, avec Diodore de Sicile, Euſebe, & l'ancien ſcholiaſte d'Apollonius, que le vaiſſeau que monta Phrixus ſe nommoit le belier ou la toiſon d'or, parce qu'il en portoit la repréſentation: j'adjoûte que ce vaiſſeau eſtant fort léger, avoit volé, pour ainſi dire, de la Grece dans la Colchide, & que Phrixus, ſelon la couſtume de ces temps-là, en avoit conſacré la proüe au dieu de la mer. On voit bien même par cette explication, dans quel ſens on pouvoit avoir dit que le belier à la toiſon d'or eſtoit fils de Neptune.

Diod. lib. 4.

Apollonius de Rhodes adjoûte à la fable que je viens d'expliquer, que ce fut Nephelé elle-même qui, s'eſtant changée en nuée, enveloppa ſes deux enfants preſts à eſtre immolez, & les chargea ſur le dos du mouton à la toiſon d'or; mais il eſt aiſé de voir que cette fiction n'eſt fondée que ſur le nom de cette Princeſſe, qui veut dire une *Nuée.* Les premiéres années du mariage de Phrixus & de Calciope furent fort heureuſes, & il en eut quatre fils, Argos, Phrontis, Melas & Cylindus; mais Æetes qui envioit les tréſors de ſon gendre, le fit mourir. Calciope, pour dérober ſes enfants à la fureur de leur grand-pere, qui ſans doute ne les auroit pas épargnez, les fit embarquer ſécretement pour les faire conduire dans la Grece, eſpérant qu'Ino dont elle avoit appris la mort, n'eſtant plus en eſtat de les perſécuter, Athamas les recevroit favorablement; mais ils

Diod.

Lib. cit. firent naufrage dans une Iſle, où, ſelon Diodore de Sicile, ils demeurérent juſqu'à l'arrivée de Jaſon, qui les ramena dans la Colchide, & les rendit à leur mere, laquelle, adjoûte le même Hiſtorien, pour reconnoiſtre un ſervice ſi important, fit tout ce qui fut en ſon pouvoir pour favoriſer la paſſion de ce Prince pour Medée ſa ſœur, ainſi que j'auray occaſion de le dire dans la ſuite.

Pendant ce temps-là, Pelias parent d'Athamas, par Eolus, dont ils deſcendoient l'un & l'autre, comme on peut le voir *Lib. 1.* dans Apollodore, gouvernoit une partie de la Theſſalie; Va- *Argon. l. 1.* lerius Flaccus prétend même qu'il eſtoit le maiſtre de toute cette belle partie de la Grece; & s'en exprimant d'une maniére poëtique, il dit que les fleuves & les montagnes de cette contrée luy obéiſſoient.

. . . . . *illius amnes*
Ionium quicumque petunt: ille Othryn & Hæmum
Atque imum felix verſabat vomere Olympum.

Ce Prince avoit uſurpé la couronne ſur ſon frere Eſon à qui elle appartenoit légitimement, & une longue tyrannie l'avoit rendu l'horreur de ſon peuple: *jam gravis & longus populis metus,* *Lib. 1.* ainſi que le dit le Poëte que je viens de citer. Pour bien entendre cette hiſtoire, il eſt bon de ſçavoir que Tyro fille du célébre Sal- *Apoll. l. 1.* monée, avoit eu de Neptune Nelée & Pelias; mais comme ces *Diod. &c.* ſortes de galanteries n'effrayoient pas alors les prétendants, elle ne laiſſa pas enſuite d'épouſer Cretheus de la race des Eolides, & elle en eut trois fils, Eſon, Phéres & Amythaon. Cretheus bâtit dans la Theſſalie la ville d'Iolchos, dont il fit la capitale de ſes Eſtats, & laiſſa, en mourant, la couronne à Eſon qui eſtoit l'aîné, donnant d'autres eſtabliſſements à Phéres pere d'Admete, & à Amythaon, ſans ſonger à Pelias qui ne luy appartenoit pas: celuy-cy, après la mort de Cretheus, ſe rendit puiſſant & détrôna Eſon, l'obligeant de vivre en ſimple particulier, ſans oſer le chaſſer d'Iolchos: cependant pour s'aſſûrer la couronne, lorſqu'il apprit qu'Alciméde femme d'Eſon *,

* Quoyque les Anciens varient beaucoup ſur le nom de la mere de Jaſon, ainſi qu'on peut le voir dans le Commentaire de Meziriac ſur l'Epitre d'Hypſipyle à Jaſon, le grand nombre la nomme Alciméde.

venoit d'accoucher d'un fils, il chercha tous les moyens de le faire périr, parce que l'oracle qu'il avoit conſulté après ſon uſurpation, luy avoit prédit qu'il ſeroit détrôné par un Prince de la race des Eolides. Eſon & Alciméde, qui pénétrérent les mauvais deſſeins du tyran, firent courir le bruit que le jeune Dioméde, c'eſtoit le premier nom de Jaſon, eſtoit dangereuſement malade, & peu de jours après ils publiérent ſa mort. On fit même tous les appreſts des funérailles, mais au lieu de l'enterrer, ſa mere le porta ſécretement ſur le mont Pelion, où Chiron, l'homme le plus ſage & le plus habile de ſon temps, prit ſoin de ſon éducation. D'autres auteurs diſent, car il y a beaucoup de variété ſur ces anciennes hiſtoires, que Pelias n'apprit qu'Eſon avoit un fils, que lorſqu'il avoit déja quelques années, & que pour le faire périr, il le fit embarquer ſur un mauvais vaiſſeau; mais que s'eſtant heureuſement ſauvé, Chiron le cacha dans ſon antre. Pindare, qui convient dans le fond de cette narration, ſuppoſe que Pelias ignoroit qu'Eſon eût un fils, parce qu'Alciméde, qui avoit caché ſa groſſeſſe, l'avoit envoyé d'abord après ſa naiſſance dans l'antre de Chiron avec beaucoup de ſoin. Tous les anciens conviennent que Jaſon fut élevé par Chiron, & le ſcholiaſte de Pindare rapporte encore pour le prouver, deux vers d'Héſiode, qui le dit formellement. Ce Centaure luy apprit les ſciences dont il faiſoit luy-même profeſſion, ſur-tout la Médecine, & luy donna le nom de Jaſon, au lieu de celuy de Dioméde qu'il portoit auparavant, comme le dit l'ancien ſcholiaſte de Pindare. Ce jeune Prince, âgé d'environ vingt ans, alla conſulter l'oracle, qui luy ordonna de ſe veſtir à la maniére des Magneſiens, de joindre à cet habillement une peau de léopard, ſemblable à celle que portoit Chiron, de ſe munir de deux lances, & d'aller dans cet équipage à la Cour d'Iolchos, ce qu'il executa de point en point. Pour aller du mont Pelion dans cette ville, il falloit paſſer l'Anaure, fleuve inconnu aux Géographes, mais qui eſt ainſi nommé par Apollonius de Rhodes & par Lucain. L'ancien ſcholiaſte du premier des deux Poëtes que je viens de nommer, a raiſon de dire qu'il n'y eut jamais dans la Theſſalie de fleuve de ce nom;

Voyez Apoll. Valer. Flaccus, & ſur-tout Pindare Pyth. 4.

4. Pyth. & 3. Némée. Tzetzès chil. 6. hiſt. 76.

Sur la 4. Pyth.

Argon. l. 1. Pharſ. lib. 3.

auſſi n'eſt-ce qu'une appellation de proprieté, qui veut dire ſans vents & ſans exhalaiſons. Valerius Flaccus nomme ce fleuve Enipée, & Hygin, Evenus; mais c'eſt certainement une faute dans cet auteur. Quoy qu'il en ſoit, ce fleuve, ou pluſtoſt ce torrent ſe trouvant alors débordé, Jaſon rencontra heureuſement ſur les bords une vieille femme, c'eſtoit Junon, qui s'offrit de le paſſer ſur ſes épaules. Dans le trajet, le jeune Prince perdit un de ſes ſouliers; c'eſt Diodore de Sicile qui rapporte cette circonſtance. L'oracle qui avoit prédit à Pelias qu'il ſeroit détrôné par un Prince du ſang des Eolides, avoit adjoûté qu'il ſe donnât de garde d'un homme qui paroîtroit devant luy un pied nud, l'autre chauſſé. Pindare adjoûte que Jaſon eſtant arrivé au milieu de la place d'Iolchos, dans l'équipage que l'oracle luy avoit preſcrit, attira l'attention de toute la ville : on eſtoit étonné de voir un jeune homme ſi bien fait, & dans un habillement ſi extraordinaire. Pelias averti de l'arrivée de cet eſtranger, alla luy-même dans le lieu où il eſtoit, & remarquant qu'il n'avoit qu'un ſoulier, il ne douta point que ce ne fût-là celuy dont l'oracle l'avoit menacé. Cependant il diſſimula ſa ſurpriſe, & demanda à l'eſtranger qui il eſtoit. Jaſon, ſans s'effrayer du danger qu'il y avoit à déclarer la vérité, luy dit hardiment qu'il eſtoit fils d'Eſon, & luy conta de quelle maniére il avoit eſté élevé dans l'antre de Chiron; enſuite s'eſtant adreſſé aux principaux de l'aſſemblée, il leur demanda où demeuroit ſon pere, s'y fit conduire, & y fut reconnu, ſans que le tyran qui avoit remarqué l'intéreſt qu'on avoit pris à ce Prince, oſât rien entreprendre contre luy.

Lib. 4.

Apoll. l. 1. Tzetzès ſur Lycophron, & le ſchol. de Pindare ſur la 4. Pyth.

Phéres, Roy d'une partie de la Theſſalie, averti de l'arrivée de ſon neveu, vint à Iolchos, accompagné de ſon fils Admete, & on envoya chercher Amythaon, qui s'eſtoit eſtabli dans la Meſſenie, avec Nelée qui eſtoit auſſi ſon frere. Lorſque les trois freres furent aſſemblez, on employa cinq jours à ſe rejouir; le ſixiéme, dès le matin, Jaſon eut un entretien avec ſon pere & ſes oncles, & ils prirent enſemble des meſures pour détrôner Pelias. Après différents avis, il fut arreſté qu'ils iroient tous chez luy, & lorſqu'ils furent au Palais, Jaſon parla à ſon oncle

Find. lib. cit.

avec beaucoup de hardieſſe & de force, luy demanda la couronne qu'il avoit uſurpée, luy reprocha l'injuſtice de ſon procedé, & l'exhorta à terminer leurs différends à l'amiable, l'aſſûrant que peu avide des biens dont il s'eſtoit mis en poſſeſſion, il ne luy demandoit que la couronne, & qu'il conſentoit à luy abandonner tout, pourvû qu'il conſentît à ſon tour à le laiſſer regner en ſa place.

Pelias eſtoit vieux, & haï de ſon peuple. Un diſcours ſi hardi l'étonna, & il ne douta pas que ſes ſujets, charmez de la bonne mine de Jaſon, ne le ſoûtinſſent de toutes leurs forces. Peut-eſtre même, car la tyrannie eſt toûjours timide, crut-il qu'il y avoit déja un parti formé contre luy; ainſi, ſans oſer refuſer ouvertement une propoſition ſi raiſonnable, il chercha à l'éluder. Jaſon eſtoit dans l'âge où l'on aime la gloire, & Pelias crut qu'il l'éloigneroit d'Iolchos, en luy procurant les occaſions d'en acquerir. Il eſpéra même pouvoir luy propoſer quelqu'entrepriſe dangereuſe, dans laquelle il périroit ſans qu'on pût le ſoupçonner d'avoir voulu s'en défaire. *Apoll. l. 1.*

Cependant la Grece eſtoit en paix, & n'avoit plus alors de monſtres contre leſquels il pût l'expoſer: c'eſt la remarque de Valerius Flaccus (car tout le reſte de cette narration eſt tiré de Pindare) Hercule avoit détruit les brigands & les monſtres, qui avant luy infeſtoient ce beau pays. *Argon. l. 1.*

Sed neque bella videt, Graïas neque monſtra per urbes *Lib. 1. v. 34.*
Ulla. Cleonæo jam tempora cluſus hiatu
Alcides, &c.

Ainſi le tyran ſongea à l'engager à une expédition qui alors eſtoit regardée comme très-périlleuſe; le Pont-Euxin ſur lequel il reſolut de l'envoyer, eſtant, ſuivant la remarque de Diodore de Sicile, rempli de corſaires, & la navigation en eſtant difficile par les écueils qui s'y rencontroient. Un jour Pelias ayant fait venir Jaſon dans ſon palais, luy dit que l'infortuné Phrixus leur parent, & deſcendant comme eux d'Eolus, avoit eſté maſſacré dans la Colchide, & que ſon ombre luy eſtoit apparuë pour l'exhorter à le venger & à ſauver ſes enfants, qui eſtoient *Lib. 4.* *Pind. l. cit.*

expoſez chaque jour à l'avarice inſatiable du tyran qui les retenoit à ſa cour. Il adjoûta qu'il eſtoit bien diſpoſé à luy ceder la couronne qui luy appartenoit légitimement; mais que comme un devoir de religion l'engageoit au voyage de la Colchide, qu'il n'eſtoit pas en eſtat de faire, il eſpéroit qu'il voudroit bien s'en acquitter pour luy, & ſatisfaire les manes irritez d'un parent, qui demandoit vengeance. Pour faire mieux gouſter cette propoſition à Jaſon, & luy donner plus d'envie d'entreprendre le voyage, il luy apprit que Phrixus, lorſqu'il avoit eſté obligé d'abandonner Thébes, avoit emporté avec luy une toiſon précieuſe, dont la conqueſte l'enrichiroit en même-temps qu'elle le combleroit de gloire. *Fatigué par des ſonges effrayants,* adjoûta enfin Pelias, *j'ay fait conſulter l'oracle d'Apollon, & j'ay appris qu'il falloit néceſſairement appaiſer les manes de Phrixus, & les ramener dans la Grece.* (C'eſtoit une opinion commune en ce temps-là, que les manes de ceux qui eſtoient morts dans une terre eſtrangére, erroient & cherchoient à retourner dans leur pays: le ſcholiaſte de Pindare pour confirmer cette opinion, cite deux vers d'Homére) *mais mon grand âge eſt un obſtacle à un ſi long voyage: vous qui eſtes dans la fleur de la jeuneſſe, vous eſtes en eſtat de l'entreprendre; voſtre devoir vous y engage, la gloire vous y appelle, vous ſatisfaites par là à un devoir dont je ne peux m'acquitter; & je jure par Jupiter de qui vous & moy nous tirons noſtre origine, que dès que vous ſerez de retour, je vous placeray ſur le trône qui vous appartient.* Cette propoſition fut fort du goût de Jaſon, elle fut approuvée de tout le Conſeil; & le jeune Prince s'eſtant retiré pour en conférer avec ſon pere & ſes oncles, ils réſolurent d'un commun accord de la faire publier dans toute la Grece, pour inviter la jeuneſſe à ſe joindre avec Jaſon dans une expédition ſi glorieuſe & ſi utile. Mais avant que de paſſer outre, il faut rapporter les différentes traditions qui nous ont conſervé cette hiſtoire. Tous les anciens conviennent bien que Pelias fit à Jaſon la propoſition de la conqueſte de la toiſon d'or, mais ils ne racontent pas tous comme Pindare l'arrivée de ce Prince à la Cour d'Iolchos. Voicy, ſelon Apollodore [a], Tzetzès [b] & Zenobius,

Pind. l. cit.

[a] *Lib. 1.*
[b] *Sur Lycoph.*

Zenobius, l'occaſion qui l'y amena. Pelias voulant faire à Neptune un ſacrifice ſolemnel ſur le bord de la mer, il invita à cette cérémonie pluſieurs de ſes amis, & manda à Jaſon, qui menoit une vie retirée à la campagne, de s'y trouver. Comme il paſſoit le fleuve Anaure, il perdit un de ſes ſouliers, & ſe préſenta devant ſon oncle, n'ayant qu'un pied chauſſé. Pelias, à cette vûë, ſe reſſouvenant de l'oracle, tira Jaſon à part, & luy demanda ce qu'il feroit s'il eſtoit Roy, & qu'il connût un homme qui devoit le détrôner. Jaſon, ſoit par hazard, ſoit par une inſpiration de Junon qui l'aimoit, & qui haïſſoit Pelias, parce qu'il ne l'honoroit pas comme les autres divinitez, répondit ſur le champ qu'il envoyeroit cet homme-là à la conqueſte de la toiſon d'or : là deſſus Pelias luy apprit la réponſe de l'oracle, & dit qu'il ne pouvoit plus s'empêcher de ſubir l'arreſt qu'il avoit luy-même dicté, ce qu'il accepta de bonne grace. *Cent. 4. prov. 92.*

A ce récit, les anciens ont mêlé la fable des amours de Junon & de Jaſon. Le ſcholiaſte de Pindare dit, *que Jaſon ait eſté doué d'une grande beauté, la choſe n'eſt pas douteuſe, puiſque pluſieurs auteurs ont écrit que Junon fut paſſionnément amoureuſe de luy.* Servius dit ſeulement que cette déeſſe l'aimoit, parce que s'eſtant préſentée à luy ſous la figure d'une vieille femme, & l'ayant prié de la paſſer au-delà du fleuve Anaure, ce jeune Prince, ſans ſçavoir que c'eſtoit Junon, luy avoit rendu ce ſervice, qu'elle n'avoit jamais oublié. En quoy Servius différe des autres anciens, qui diſent que ce fut Junon qui prit Jaſon ſur ſes épaules pour luy faire paſſer ce fleuve. D'autres auteurs enfin prétendent que Junon n'avoit de l'affection pour Jaſon, que parce qu'elle le regardoit comme un homme qui devoit un jour la venger de Pelias qu'elle haïſſoit; encore n'eſt-on pas d'accord ſur la cauſe de la haine qu'elle luy portoit. Hygin veut que ce ſoit parce que ce Prince avoit interrompu quelques ſacrifices qu'il avoit coûtume de luy offrir, & on n'ignore pas à quel point les dieux eſtoient ſenſibles à cet affront; mais je croirois plus volontiers, avec le ſçavant Meziriac, que le ſujet de cette haine venoit du meurtre de la maraſtre de *Sur la 4. Pyth.* *Sur la 4. Ecl. de Virgile.* *Ch. 13.* *Sur l'Epître d'Hyp. à Jaſon.*

Tyro, que Pelias tua dans le temple & ſur l'autel même de Junon, où, ſelon Apollodore & Tzetzès, elle s'eſtoit retirée. Pour entendre cette hiſtoire, il faut ſçavoir qu'Alcidice, la premiére femme de Salmonée eſtant morte, il épouſa en ſecondes nôces Sidero, c'eſt le nom que luy donne Diodore de Sicile. Cette Princeſſe haïſſoit les enfants du premier lit, & principalement ſa belle-fille Tyro, qu'elle maltraitoit cruellement. Julius Pollux rapporte que Tyro eſt repréſentée par Sophocle, ayant les jouës plombées des coups qu'elle recevoit de ſa maraſtre. Il y a même des auteurs qui diſent qu'elle la tenoit étroitement enfermée dans une priſon. Ce fut pour venger ſa mere, que Pelias tua cette cruelle maraſtre dans le temple de Junon, dont il s'attira la haine par cette action. Les anciens varient encore beaucoup au ſujet d'Eſon pere de Jaſon. Le ſcholiaſte d'Homére dit ſur l'autorité de Phérécyde, qu'Eſon avoit poſſedé tranquillement la couronne, & qu'en mourant il avoit eſtabli Pelias tuteur de ſon fils Jaſon, à condition qu'il luy remettroit la puiſſance ſouveraine lorſqu'il ſeroit en âge de regner; mais qu'Alciméde, qui connoiſſoit l'ambition de ſon beau-frere, avoit enlevé ſecretement ſon fils, pour le porter dans l'antre de Chiron. Suivant cette opinion, Eſon ſeroit mort long-temps avant l'expédition des Argonautes. Valerius Flaccus dit que Jaſon ayant emmené avec luy Acaſte fils de Pelias, ſans le conſentement de ce Prince, il entra dans une telle fureur, qu'il reſolut de tuer Eſon, Alciméde, & un autre enfant qu'ils avoient; mais que les deux époux prévinrent le tyran, en bûvant le ſang d'un taureau qu'ils venoient d'immoler, & qu'il exerça toute ſa rage contre l'enfant, qu'il fit cruellement mourir. Diodore de Sicile qui avoit raconté cette aventure à peu-près de même que Valerius Flaccus, dit que ce ne fut que quelque temps après le départ de Jaſon, & lorſque le bruit s'eſtoit répandu qu'il avoit fait naufrage, & eſtoit péri avec tous ceux qui s'eſtoient embarquez avec luy, que Pelias outré de douleur de la mort d'Acaſte, avoit obligé Eſon à boire du ſang de taureau, tué ſon fils, & fait chercher la mere pour l'immoler à ſa fureur; mais que cette Princeſſe s'eſtoit percée

Lib. 1.

Diod. lib. 4.

Lib. 4. cap. 19. ſect. 3.

Dans une Epig. de l'Anthologie.

Sur le 12. de l'Od.

Lib. 1.

Lib. 4.

le ſein pour ne point tomber entre les mains du tyran ; ou, ſuivant Apollodore & Tzetzès, elle ſe pendit de déſeſpoir. Enfin une quatriéme opinion, & celle qu'Ovide a ſuivie après Euripide, fait vivre Eſon juſqu'au retour des Argonautes, & à l'arrivée de Medée, qui le rajeunit de la maniére dont je le conterai dans la ſuite. *Met. lib. 4. Tragedie de Medée.*

Quoy qu'il en ſoit, car tous les anciens conviennent du fond de cette hiſtoire; tandis que l'élite de la jeuneſſe Grecque s'aſſembloit dans la Theſſalie pour accompagner Jaſon, on eſtoit occupé à conſtruire un vaiſſeau propre à un voyage de ſi long cours. C'eſt la célébre navire Argo, ſur laquelle on a débité tant de fables. Comme perſonne ne les a mieux expliquées que Bochart, c'eſt de luy que je tirerai en partie ce que j'ay à dire ſur cet article, après que j'aurai rapporté ce que les anciens en ont dit eux-mêmes. D'abord il y a quatre opinions ſur le nom d'Argo qu'on donna à ce navire. Apollonius, Diodore de Sicile [a], Apollodore [b], Ptolemée Epheſtion dans Photius [c], Servius & quelques autres, prétendent qu'il luy fut donné à cauſe d'Argus : qui en propoſa le deſſein; encore varie-t-on beaucoup ſur cet Argus, qui certainement ne peut pas eſtre celuy que Junon employa à la garde d'Io, dont le temps a précédé celuy des Argonautes de huit ou neuf générations; ſur quoy on doit conſulter Meziriac, qui a fort bien remarqué qu'il faut mettre dans Apollonius de Rhodes, *Argus fils d'Alector*, au lieu de fils d'Areſtor, qui eſtoit le pere de l'ancien Argus. Alector, Theſpien d'origine, vivoit au temps des Argonautes, & la pluſpart des anciens conviennent que ce fut ſon fils qui conſtruiſit la navire Argo, & qui en prit ſoin pendant tout le voyage; car on doit rejetter l'opinion de Ptolemée Epheſtion, qui diſoit, au rapport de Photius, qu'Hercule luy-même avoit conſtruit le vaiſſeau, & luy avoit donné le nom d'Argo, du nom d'un fils de Jaſon qu'il aimoit, puiſque, ſelon Pindare & le plus grand nombre des auteurs, Jaſon n'avoit luy-même au plus que vingt ans lorſqu'il entreprit le voyage. La ſeconde opinion eſt celle de Diodore de Sicile [a], de Servius [b], & du ſcholiaſte d'Euripide [c], qui prétendent que le nom d'Argo fut donné à ce

Chan. lib. 2. cap. 11.

Lib. 1.

[a] *Lib. 4.*
[b] *Lib. 1.*
[c] *Eglog. 4.*

Sur l'Epître d'Hypſ. à Jaſ.

[a] *Lib. 4.*
[b] *Sur la 4. Eglog..*
[c] *Sur la Trag. de Medée.*

bâtiment à cauſe de ſa vîteſſe, le mot ἀῤγὸς ſignifiant *vîte, leger.* Suivant la troiſiéme opinion, qui eſt celle de Tzetzès, c'eſt parce qu'il fut fabriqué à Argos, ou pluſtoſt parce qu'il fut fait ſur le modéle de celuy de Danaüs Roy d'Argos, & que Germanicus, dans ſes commentaires ſur Aratus, prétend avoir eſté nommé Argo. Enfin Ciceron rapporte deux vers qui ſemblent indiquer que ce vaiſſeau ne fut nommé Argo, que parce qu'il portoit les Grecs, *Argivos.*

Tuſcul.

Argo, quia Argivi in ea delecti viri
Vecti, petebant pellem inauratam arietis.

Ces vers ſont d'Ennius, qui avoit traduit la Medée d'Euripide; cependant Euripide ne dit pas cela tout-à-fait.

Les mêmes anciens ne varient pas moins ſur la qualité du bois qui ſervit à la conſtruction de ce vaiſſeau; je n'entrerai ſur cela dans aucun détail: je dirai ſeulement qu'il fut conſtruit, ſuivant Euripide dans ſa Medée, & preſque tous les autres anciens, du bois du mont Pelion, ce qui luy a fait donner l'épithéte de πηλιὰς, & en latin *Peliaca,* & que ce fut dans un lieu de la Magnéſie, qui depuis fut nommé *Pagazæ* du mot grec πηγνυμι, qui entr'autres choſes ſignifie *fabriquer.* Le ſçavant ſcholiaſte d'Apollonius le dit poſitivement; *Pagazé eſt un cap de la Magnéſie, ainſi nommé de ce que la navire Argo y fut conſtruite.* Il y avoit en cet endroit-là un temple d'Apollon, qui a fait donner par Héſiode à ce dieu le nom de Pagaſéen: ce fut là auſſi que les Argonautes s'embarquérent, & le lieu où ſe fit l'embarquement a depuis porté le nom *d'Aphetæ,* ainſi que le diſent poſitivement Strabon & Stephanus, qui citent pour cette opinion Hellanicus. N'oublions pas de dire qu'on employa dans la conſtruction de ce vaiſſeau, un chêne de la foreſt de Dodone, qu'on mit à la prouë, & que c'eſt de là ſans doute qu'eſt venuë la tradition, qui portoit qu'il rendoit des oracles, & répondoit à ceux qui le conſultoient, comme on peut le voir dans Apollodore, dans Apollonius, dans Lycophron, &c. ce qui luy a fait donner l'épithéte de *loquax* & de *ſacra.* Valerius Flaccus place ce chêne ſur la pouppe, & Apollonius de Rhodes dit qu'il ſervit de maſt.

Sur le l. 1. des Argon.

Boucl. d'Hercule.

Lib. 9.

Lib. 1.

Pour ce qui regarde la forme de ce vaiſſeau, il eſt certain par tous les anciens, dont il eſt inutile de citer icy les autoritez, qu'il eſtoit long, à peu-près de la figure de nos galéres, au lieu que ceux dont les Grecs ſe ſervoient auparavant eſtoient ronds : ce qui fait dire à Pline, *longa nave Jaſonem primum navigaſſe, Philoſtephanus autor eſt.* Il eſt bon de remarquer en paſſant, que par les vaiſſeaux longs, les Grecs entendoient les vaiſſeaux de guerre, & par les ronds, ceux qui ſervoient aux marchands ; Ulpien en a fait la remarque, *un vaiſſeau rond*, dit-il, *c'eſt-à-dire, un vaiſſeau marchand, car les vaiſſeaux de guerre s'appellent des vaiſſeaux longs.* C'eſt ſuivant la même idée que le ſcholiaſte d'Ariſtophane explique ces mots νᾶῦς μακραὶ, *navires longs*, par ceux-cy νᾶῦς πολεμικὰς, *vaiſſeaux de guerre :* & cette ſeule remarque détruit le ſentiment de M. le Clerc, qui prétend que l'expédition des Argonautes n'eſtoit qu'une entrepriſe de marchands, ainſi que je l'ay déja dit au commencement de cette diſſertation. Il y avoit même, ſuivant Clidemus cité par Plutarque, une ordonnance générale pour toute la Grece, qui deffendoit aux marchands de faire voile avec un vaiſſeau qui pût contenir plus de cent perſonnes.

Lib. 1.

Lib. 7. cap. 56.

Sur l'Oraiſon à Leptines.

Sur la Comed. des Chevaliers.

Vie de Theſée.

J'ay promis qu'après avoir rapporté les opinions des anciens ſur la navire Argo, je dirois ce qu'en penſe Bochart, & je vais ſatisfaire à cet engagement. Les Grecs, dit ce ſçavant homme, parmi bien d'autres choſes avoient appris l'art de la navigation des Phéniciens, que Cadmus avoit conduits dans la Grece. Les Phéniciens ſe ſervoient de deux ſortes de vaiſſeaux, de ronds, qu'ils nommoient *Gaules*, & de longs, qu'ils appelloient *Arco ;* d'où les Grecs ont fait *Argo*, en changeant le C en G, comme de Cneius & Caïus ils ont fait Gneius & Gaïus. Juſqu'au temps des Argonautes, tous les bâtiments dont les Grecs ſe ſervoient pour la navigation, eſtoient ronds, & la galére qu'ils conſtruiſirent pour leur voyage, fut la premiére de figure longue qu'ils employérent, comme je l'ay remarqué ſur l'autorité de Philoſtephanus, rapportée par Pline. Apollodore dit qu'elle eſtoit de cinquante rames, & la nomme πεντηκόντορον νᾶῦν, ainſi, continuë noſtre ſçavant auteur, on

Chan. lib. 2. cap. 11.

Lib. 1.

peut conjecturer qu'elle avoit vingt-cinq rames de chaque côté, & cinquante coudées de longueur. Si on s'en rapporte même à Théocrite, qui en parle à l'occaſion du jeune Hylas, elle eſtoit longue de dix coudées de plus, ayant ſelon luy trente rameurs de chaque coté. Ainſi, conclud ce ſçavant homme, ce n'eſt ni de ſa légéreté, ni de ſa vîteſſe, comme l'ont imaginé les anciens, ni parce qu'elle a eſté conſtruite par Argus, quel qu'il ſoit, ni parce qu'elle fut faite près d'Argos, ni enfin parce qu'elle devoit porter les Grecs ou Argiens, que cette galére fut nommée Argo, mais à cauſe de ſa figure longue, comme les vaiſſeaux ronds eſtoient nommez γαυλοὶ, ainſi que les appelle Epicharme dans Athenée; & il n'eſt pas étonnant que les Grecs, qui avoient pris la forme de leurs vaiſſeaux ſur celle des Phéniciens, en ayent encore emprunté les noms: or il eſt certain, c'eſt toûjours le même auteur qui parle, que ces deux dénominations ſont Phéniciennes. Ce qui autoriſe cette conjecture, c'eſt que, ſi on en croit les anciens, Ancée après la mort de Tiphys, prit le gouvernail de ce bâtiment; or cet Ancée eſtoit originaire de Phénicie, & deſcendoit par Aſtypalée ſa mere, de Phenix frere de Cadmus.

In Hyla.

Liv. 10. ch. 25.

C'eſt ſuivant ces mêmes idées que Bochart explique les autres fables qu'on a débitées au ſujet de ce vaiſſeau. On publioit qu'il avoit le don de la parole, & qu'il rendoit des oracles. Pour donner cours à cette fiction, on diſoit que Minerve avoit employé pour le gouvernail, un chêne de la foreſt de Dodone; mais tout cela n'eſt fondé que ſur quelques équivoques de la Langue Hébraïque, qui peuvent ſignifier également parler ou gouverner: le mot *dotera*, ſi c'eſt un participe, veut dire *parlant*, ſi c'eſt un nom, il veut dire *un navire*. Ainſi, au lieu d'un bois parlant, il auroit fallu dire *un timon qui gouverne un vaiſſeau.*

Bochart ſe fait icy une objection qu'il ne luy eſt pas difficile de réſoudre. Le gouvernail eſt à la pouppe des vaiſſeaux, & Apollodore dit que Minerve avoit placé à la proüe de la navire Argo, le chêne de la foreſt de Dodone: mais les fables ne ſe ſoûtiennent pas, & on trouve des témoignages pour & contre.

Lib. 1.

On peut en effet oppoſer à Apollodore, Valerius Flaccus, qui dit que c'eſtoit à la pouppe que ſe rendoient les oracles. *Argon. l. 2.*

Viſa coronatæ fulgens tutela carinæ
Vocibus his inſtare duci: Dodonida quercum
Chaoniique vides famulam Jovis, &c.

Or il eſt certain que c'eſtoit ſur la pouppe qu'eſtoient les figures des dieux protecteurs des vaiſſeaux.

Ingentes de puppe dii.——— *Perſ. Sat. 6.*
Accipit & pictos puppis adunca deos. *Ovid. Ep. Paridis.*

Il ſeroit inutile de citer un plus grand nombre d'autoritez pour une choſe ſi connuë; & Valerius Flaccus luy-même dit poſitivement, que la navire Argo avoit ſur la pouppe derriére le Pilote, pour divinité tutélaire, la figure dorée de Minerve.

Puppe procul ſumma, vigilis poſt terga magiſtri, *Lib. 8.*
Hæſerat auratæ genibus Medea Minervæ.

Ce qui eſt peut-eſtre tout le fondement de la fable que j'explique icy. Un vaiſſeau ſi ſpacieux & ſi bien fait pour ce temps-là, paſſa pour l'ouvrage de Minerve, qui en avoit donné le deſſein, ou qui l'avoit conſtruit elle-même, comme le prétendent Orphée & Apollonius de Rhodes; & il n'eſt pas difficile de comprendre la raiſon pourquoy on attribuoit à la déeſſe des Arts tout ce qui avoit quelque perfection.

Lorſque le vaiſſeau fut équipé, & que les Héros de la Grece furent aſſemblez, on ſe prépara à s'embarquer, & ce ſont ces préparatifs, avec les noms de ceux qui accompagnérent Jaſon, qui feront la matiére d'une ſeconde lecture.

LES ARGONAUTES, OU DISSERTATION SUR LA CONQUESTE DE LA TOISON D'OR.

Par M. l'Abbé BANIER.

SECONDE PARTIE.

15. de May 1733. MALGRÉ les dangers d'une navigation auſſi périlleuſe que l'eſtoit, du moins dans l'opinion des Grecs, celle du Pont-Euxin, dans un temps où l'on croyoit que cette mer eſtoit remplie d'écueils & de Corſaires, tous les Princes qui eſtoient en eſtat de faire le voyage auquel Jaſon les avoit invitez, vinrent dans la Theſſalie pour s'embarquer avec luy. La pluſpart eſtoient ſes parents, puiſque les deſcendants d'Éolus, dont il tiroit lui-même ſon origine, regnoient alors dans preſque toute la Grece. Avec ces Princes, ſe trouvérent des Prêtres conſacrez au ſervice des Dieux, des Devins qu'on croyoit pénétrer dans l'avenir, de vaillants guerriers, un Lyncée dont la vûë perçante diſtinguoit les objets juſques dans les entrailles de la terre, Orphée, dont le chant melodieux adouciſſoit les animaux les plus féroces, & rendoit ſenſibles les arbres & les rochers, d'autres perſonnages enfin, habiles en toutes ſortes d'arts, & d'une prudence conſommée, tous enfants des Dieux, ou leurs deſcendants.

D'abord on ſongea à nommer le chef de cette entrepriſe; & quoyqu'Hercule, & par ſa reputation, & par ſes exploits, eût pû le diſputer à tous, & à Jaſon lui-même, il voulut bien cependant luy en déférer l'honneur, comme à celuy que cette expédition regardoit de plus près, eſtant proche parent de Phrixus, & comme à celuy à qui Pelias l'avoit ordonnée. On nomma

nomma enſuite le pilote du vaiſſeau, & cet employ fut donné à Tiphys qui paſſoit pour eſtre le fils de Neptune, c'eſt-à-dire qui eſtoit un habile navigateur.

Comme les anciens varient beaucoup ſur le nom & ſur le nombre des Argonautes, qui, ſuivant Valerius Flaccus, eſtoit de cinquante, ſelon Onomacrite, de cinquante-deux, & ſelon Diodore de Sicile & Apollonius de Rhodes, de cinquante-quatre, je les nommeray tous, en faiſant remarquer dans quel auteur ils ſe trouvent; & ſur l'article de chacun d'eux, je feray quelques obſervations ſur la famille & les aventures de ces héros, afin que cette liſte ſoit en même temps complette & inſtructive, & ſerve non ſeulement à éclaircir l'hiſtoire de ce temps-là, mais encore à fixer dans la ſuite l'époque de cet événement. J'ay lieu d'eſpérer qu'on me pardonnera la ſechereſſe de cette partie de ma Diſſertation, dans laquelle je me vois obligé de parler de perſonnages ſouvent peu connus, en faveur de l'utilité qu'on pourra en retirer. Le ſecond livre de l'Iliade, par une ſemblable énumeration, fut pour les Grecs le titre le plus ſouvent conſulté en matiére de généalogies & de géographie. *Lib. 7.*

Jaſon, comme chef de l'entrepriſe, devroit paroître le premier à la teſte de mon catalogue, mais ce que j'en ay déja dit, & ce que je feray obligé d'en dire dans la ſuite, le fera aſſez connoître. Ce que je dois dire d'Hercule que je nomme immédiatement après Jaſon, ne roulera que ſur ce qui regarde cette entrepriſe, à laquelle même quelques anciens prétendent qu'il n'eut aucune part; tous les autres cependant conviennent qu'il s'embarqua avec les Argonautes, quoyque, pour me ſervir de l'expreſſion d'Onomacrite, il fût reglé dans les deſtinées, qu'il ne verroit jamais les rivages de la Colchide & du Phaſe. Apollonius de Rhodes le fait aller du moins à Lemnos, & dit que ce fut luy qui engagea les autres Argonautes à en ſortir, malgré les efforts que faiſoient les femmes de cette iſle pour les y retenir. Le même auteur aſſûre qu'il vainquit des Géants dans une autre iſle, où la navire Argo aborda, ainſi que je le diray, lorſque je rapporteray les aventures de ce voyage. Diodore de Sicile, & Antoninus Liberalis adjoûtent même qu'il *Argon. l. 1.* *Lib. 1.* *Lib. 4. Chap. 26.*

fut nommé chef de cette expédition, & que Jaſon ne le devint qu'après qu'Hercule eut eſté abandonné par les autres Argonautes, quoyqu'Onomacrite & Hygin aſſûrent, ainſi que je l'ay déja dit, qu'il avoit conſenti que cet honneur fût déféré à Jaſon. Ariſtote, tant il y a ſur cet article de varieté dans les anciens, dit qu'Hercule n'avoit pas voulu obéir à Jaſon, & que ce fut pour cela qu'il ſe retira. Il eſt bien ſûr qu'il n'alla pas dans la Colchide, & les anciens conviennent aſſez unanimement qu'eſtant deſcendu à terre dans la Troade pour aller chercher Hylas, les autres Argonautes continuérent leur voyage, & que ce fut dans cette occaſion qu'avec Télamon il délivra Héſione, & ſaccagea la ville de Troye, dont il laiſſa la royauté à Priam.

Liv. 1. v. 233.

Pol. lib. 3.

Cet Hylas, au reſte, qui s'eſtoit embarqué avec Hercule, eſtoit, ſelon l'opinion la plus commune, fils de Theodamas & de Menodice fille d'Orion. Anton. Liberalis eſt le ſeul qui luy donne Ceyx pour pere, & en ce cas-là il auroit eſté couſin d'Hercule, puiſque Ceyx, ſuivant l'ancien ſcholiaſte d'Apollonius, eſtoit fils du frere d'Amphitryon. Revenons à Hercule. Hérodote & Phérécyde citez par Apollodore, aſſûrent que ce héros n'alla pas juſqu'en Aſie, & qu'il débarqua ſur les côtes de Theſſalie dans le golfe de Magnéſie, où les Argonautes s'eſtoient arreſtez pour faire de l'eau, & que ce lieu avoit eſté appellé depuis *aphétes,* ou lieu d'abandonnement: cependant Strabon & Eſtienne de Byzance, ſur l'autorité d'Hellanicus, diſent que ce fut dans ce golfe même que les Argonautes s'embarquérent, & qu'*aphétes* veut dire lieu de départ. Si Hercule n'alla pas juſques ſur les côtes d'Aſie, ce fut dans une autre occaſion, & peut-être, comme le dit M. Freret dans une diſſertation imprimée dans nos Memoires, à ſon retour de Lydie, qu'il prit la ville de Troye: mais ce qui forme une difficulté contre cette opinion, c'eſt que dans l'expédition de Troye, ce héros eſtoit accompagné de Télamon, à qui il donna Héſione en mariage, & on ne voit pas comment ce Prince ſe ſeroit trouvé alors ſur les côtes de Phrygie.

Lib. 7.

Lib. 1.

Tome 5.

Parlons maintenant des autres chefs de cette expédition, ſuivant que leurs noms ſe préſenteront. Apollonius de Rhodes,

Valerius Flaccus & Hygin mettent au nombre de ces Capitaines, Acaſte fils de Pelias & d'Anaxibie; il eſtoit couſin germain de Jaſon, & il eſt connu par les anciens comme un célébre chaſſeur qui tiroit bien de l'arc, ainſi que le remarque Ovide : *Fab. 14.* *Metam. lib. 8.*

Jaculoque inſignis Acaſtus.

L'aventure qui luy arriva au retour de la Colchide, merite d'eſtre rapportée; ſa femme Cretheis, que d'autres nomment Hippolyte, eſtant devenuë amoureuſe de Pelée, le trouva inſenſible, & l'accuſa à ſon mari d'avoir voulu la ſéduire. Acaſte fit une partie de chaſſe dans les montagnes avec Pelée, qu'il laiſſa ſeul & ſans armes expoſé aux bêtes féroces; Chiron qui le rencontra, le ſecourut; & Pelée de retour au palais d'Acaſte le tua avec ſa femme. Horace, qui parle de cette aventure après Pindare, dit *L. 3. Od. 7.*

Narrat pene datum Pelea Tartaro,
Magneſſam Hippolyten dum fugit abſtinens.

Les jeux funébres qu'Acaſte avoit fait célébrer à ſon retour de la Colchide en l'honneur de ſon pere, font un article que je réſerve pour la quatriéme partie de cette Diſſertation.

Apollonius & Hygin ſont les ſeuls qui mettent Actor au nombre des Argonautes. Il y a eu pluſieurs princes de ce nom, l'un compagnon d'Hercule, qui ayant eſté bleſſé dans le combat que ce héros livra aux Amazones, mourut en retournant dans ſes Eſtats. Un autre, fils de Neptune & d'Agamede fille d'Augée; un troiſiéme, fils de Déjonée Roy de Phocide, & de Diomeda fille de Xuthus & frere de Céphale; un quatriéme, fils d'Hippaſus, qui regnoit dans une partie du Peloponnéſe; un cinquiéme enfin, que je crois eſtre l'Argonaute, & qui eſtoit fils du fameux Euryte. Ovide le fait paroître dans le combat des Centaures & des Lapithes avec ſon pere, & dans la chaſſe de Calydon. Ces trois évenements arrivérent aſſez près l'un de l'autre, pour que le même homme ait pû s'y trouver, ainſi que je le prouveray ailleurs. *Metamor. Lib. 11.*

Onomacrite met auſſi au nombre des Argonautes Actorides,

mais, comme c'eſt un nom patronymique, il y a apparence qu'il veut parler de Menœtius fils d'Actor, & pere de Patrocle, & les temps y conviennent aſſez : Patrocle luy-même petit-fils d'Actor, eſt nommé par Ovide Actorides :

Met. l. 13.

Reppulit Actorides ſub imagine tutus Achillis
Troas ab arſuris cum defenſore carinis.

Je penſe auſſi qu'Onomacrite a cherché à groſſir ſa liſte en nommant Actorion, perſonnage inconnu. Admete Roy de Theſſalie eſt plus célébre, auſſi eſt-il mis par tous les anciens au nombre des Argonautes. Il eſtoit fils de Pherès, & petit-fils de Cretheus. Sa mere, au rapport d'Hygin, s'appelloit Periclymene, & ſon épouſe eſtoit la tendre Alceſte dont l'hiſtoire eſt ſi connuë. Æthalide fils de Mercure & d'Eupolemie originaire de Lariſſe, célébre par ſon adreſſe à tirer de l'arc, n'eſt que dans la liſte de Valerius Flaccus, & dans celle d'Apollonius, qui dit qu'il avoit obtenu de ſon pere Mercure deux graces, l'une que vif ou mort il ſeroit toûjours informé de ce qui ſe faiſoit dans le monde, l'autre qu'il ſeroit comme luy la moitié du temps parmi les vivants, & l'autre moitié parmi les morts : fables fondées peut-eſtre ſur ce qu'il eſtoit le héraut des Argonautes, fonction qui le rendoit ſouvent préſent & ſouvent abſent de l'armée, & l'obligeoit à eſtre exactement informé de ce qui ſe paſſoit. Pythagore, au rapport de Diogene Laërce, ſe vantoit dans l'hiſtoire de ſa métempſycoſe d'avoir eſté cet Æthalide. Diſons, en paſſant, qu'il eſtoit auſſi par ſa mere du ſang des Eolides, puiſqu'elle eſtoit fille de Piſidice ſœur de Cretheus. Apollodore eſt le ſeul qui nomme Alménus, perſonnage tout-à-fait inconnu aux autres anciens. On ſçait ſeulement par Eſtienne de Byzance, qu'il y avoit ſur les côtes du Pont-Euxin une ville nommée Alméné, & c'eſt peut-eſtre d'un habitant de cette ville, lequel s'embarqua avec les Argonautes, qu'Apollodore a voulu parler ; auſſi cet auteur, qui ſans doute le connoiſſoit peu, luy donne Mars pour pere, ce qui convenoit aſſez à un Thrace. Il eſt plus étonnant qu'Apollodore ſoit le ſeul qui mette le célébre Amphiaraüs parmi les Argonautes,

Lib. 2.
Lib. 1.
Lib. 8. cap. 4.

car il peut très-bien eſtre arrivé qu'il ſe ſoit trouvé à l'expédition de la Colchide, & au ſiege de Thebes où il mourut, ainſi que je le feray voir dans la ſuite, par le peu de temps qui s'écoula entre ces deux évenements. Qu'Amphiaraüs au reſte ait aſſiſté dans ſa jeuneſſe à la conqueſte de la Toiſon d'or, c'eſt ce qu'on peut prouver par un paſſage bien entendu de Stace : *Lib. 3. v. 516.*

Equidem, variis, pater, omina Phœbi
Sæpe tuli, jam tum prima cum pube virentem
Semideos inter pinus me Theſſala reges
Duceret. Hic caſus terræque mariſque canentem
Obſtupuere duces : nec me ventura locuto
Sæpius in dubiis auditus Jaſone Mopſus.

Car c'eſt certainement Amphiaraüs qui parle de lui-même dans cet endroit de Stace, & qui inſtruit Melampe, ainſi que l'a très-bien obſervé Perizonius, & non pas Melampe lui-même, comme l'avoit cru Lutatius. J'ay une edition de Stace de Jean Petit, & qui ne porte point de date. A la marge il y a une note de Gilles de Mezieres, *Ægidii de Maiſeriis,* qui pourroit bien avoir déterminé Perizonius; la voicy, *dat intelligere Amphiaraüs Melampodi avium volatus.*

Si Apollodore eſt le ſeul qui ait nommé Amphiaraüs, auſſi eſt-il le ſeul qui ait oublié Amphidamas Arcadien, fils d'Aleus & de Cléobule, & frere de Lycurgue & de Céphée, qui ſe trouve dans toutes les autres liſtes, ainſi qu'Amphion fils d'Hypérafius, & frere d'Aſterius originaire de Pallene en Arcadie, dont ſon pere eſtoit Roy ſuivant l'ancien ſcholiaſte d'Apollonius. Il ne faut pas au reſte confondre cet Amphion avec le Roy de Thébes qui portoit le même nom, & qui eſtoit mort avant l'expédition de la Colchide. Apollonius le ſuppoſe, puiſqu'il raconte que Jaſon, eſtant dans l'iſle de Lemnos, fit preſent à Hypſipyle fille de Thoas, d'un voile ſur lequel eſtoit en broderie l'hiſtoire d'Amphion, & de ſon frere Zethus. *Lib. 1. v. 736.*

Tous les anciens de concert nomment parmi les Argonautes le pilote Tiphys; il eſtoit, ſelon Pauſanias, de la petite ville de Tipha dans le fond de la Bœotie ſur le bord de la mer, où l'on diſoit que la navire Argo, à ſon retour de la Colchide, avoit abordé. Les habitants de Tipha, au rapport du même auteur, ſe vantoient d'eſtre d'habiles marins. Hygin, qui le croit Bœotien, ainſi que Pauſanias, le fait fils de Phorbas & d'Hymané, contre le ſentiment d'Apollodore & de Valerius Flaccus, qui luy donnent pour pere Hanginus ou Hagnius, ſans nous apprendre de quel pays il eſtoit. Les auteurs anciens conviennent tous qu'il eſtoit le pilote des Argonautes; il mourut de maladie à la Cour de Lycus dans le pays des Mariandyniens, & on mit à ſa place le célébre Ancée, à qui on donne Neptune pour pere; ſa mere ſe nommoit Aſtypalée fille de Phœnix ſelon Pauſanias, Hygin & le ſcholiaſte d'Apollonius. A ſon retour de la Colchide, Ancée s'appliqua à faire fleurir l'agriculture, & prit grand ſoin de ſes vignobles. Comme il preſſoit trop ſes vignerons, & qu'il les maltraitoit, il y en eut un qui luy dit qu'il ne boiroit jamais du vin de la vigne dans laquelle il faiſoit travailler alors. Le temps de la vendange eſtant arrivé, il fit promptement remplir un gobelet du premier jus qu'on put exprimer du raiſin, & regardant celuy qui luy avoit fait la prédiction, il luy reprochoit ſon peu d'habileté, lorſque l'ouvrier luy répondit qu'il arrivoit ſouvent bien des choſes entre un gobelet plein & le temps de le boire. En effet, dans l'inſtant qu'il le portoit à la bouche, on vint l'avertir qu'un Sanglier monſtrueux ravageoit ſa vigne, il quitta le gobelet, prit ſes armes, & en pourſuivant le Sanglier il en fut bleſſé, & mourut de ſa bleſſure. Ce qu'avoit répondu le domeſtique d'Ancée, devint un proverbe que Caton tourne ainſi en Latin, *multum intereſt inter os & offam*, quoyque le ſens des paroles du proverbe Grec ſoit, *Multa cadunt inter calicem ſupremaque labra.*

In Bœot. cap. 32.

Fab. 14. 18.

Lib. 2. Argon. l. 1.

De agric. 1.

Il ne faut pas confondre cet Ancée avec un autre de même nom, que tous les anciens mettent auſſi au nombre des Argonautes. Celuy-cy, ſelon Hygin, eſtoit fils de Lycurgue Roy

des Tegeates dans l'Arcadie, qui l'envoya à ſa place dans la Colchide, parce qu'il ne voulut pas lui-même abandonner Aleus ſon pere, dont le grand âge & les infirmitez demandoient la préſence de ſon fils. Le ſcholiaſte d'Apollonius a confondu ce Lycurgue pere d'Ancée, avec le Roy de Thrace de même nom, dont les cruautez ſont ſi connuës, & qui vivoit à peu près dans le même temps. Ce Scholiaſte avoit eſté induit dans cette erreur par le vers 134. de l'Iliade, qu'Euſtathe a très-bien expliqué de Lycurgue Arcadien. Ce qui peut avoir donné lieu à l'erreur, c'eſt que ce dernier Ancée fut tué à la chaſſe du Sanglier de Calydon, & le même genre de mort peut avoir fait confondre ces deux Princes; cependant Ovide dit ailleurs que celuy qui fut tué à cette chaſſe eſtoit Arcadien :

Sur le 2. de l'Iliade.

Met. lib. 8. fab. 4. v. 315.

Penelopeſque ſocer, cum Parrhaſio Ancæo.

Onomacrite parle auſſi d'un autre Ancée de la ville de Pleuron dans l'Etolie, qu'il nomme parmi les Argonautes; mais la liſte de cet ancien auteur eſt la moins fidéle de toutes, car il y met un Anciſtée qu'on ne connoît point, à moins qu'on ne croye avec Canterus & Gerard Voſſius, qu'il avoit écrit Acaſte fils de Pelias, dont il ne fait aucune mention ailleurs, & qui, de l'aveu de tous les anciens, fut du nombre des Argonautes. Cet auteur nomme auſſi un Areus, ce qui eſt pluſtoſt une épithéte ſouvent employée par Homére, qu'un nom propre. C'eſtoit en effet un uſage commun dans les anciens Poëtes, de donner le nom de Mars, ou de fils de Mars, aux guerriers célébres par leurs exploits.

Lib. 6. v. 140.

Ce même auteur ne parle pas auſſi de deux Argus, que tous les autres mettent au nombre des Argonautes. Comme il y a eu pluſieurs perſonnes de ce nom, il n'eſt pas aiſé de les diſtinguer. On convient cependant aſſez communément, que l'un de ces Argus eſtoit celuy-là-même qui conſtruiſit la navire Argo, & que Valerius Flaccus dit avoir eu pour pere Alector Theſpien d'origine, & non pas Areſtor, ainſi qu'on lit dans Apollonius de Rhodes, ſelon la remarque du ſçavant

Sur la 3.e Heroïde d'Ovide. Meziriac; l'autre Argonaute de même nom eſtoit ce fils de Phrixus dont j'ay parlé dans la premiére partie, & qui ayant fait naufrage en revenant de la Colchide, s'eſtoit arreſté dans une iſle, d'où Jaſon le ramena à ſa mere avec Melas, Cytiſore & Phlegius ſes freres, qu'on met auſſi au nombre des Argonautes.

Lib. 42. On connoît peu un Arménius que Juſtin met au nombre de ces chefs, & que Strabon qui dit auſſi qu'il avoit accompagné Jaſon, nomme Arménus, d'une ville de ce nom qui eſtoit ſituée entre Phéres & Lariſſe. Caſaubon, ſur l'autorité d'Euſtathe, donne le nom d'Orméne à cette ville, & on pourroit bien avoir donné le nom de la ville à l'Argonaute, ou lui-même l'avoir donné à la ville dont il fut peut-eſtre le fondateur.

Ad Dionyſ. perieg. v. 694.

Lib. 1. Apollodore eſt le ſeul qui mette au rang de ces héros Aſcalaphe & Almenus, ou pluſtoſt Jalménus, ainſi qu'il le nomme ailleurs, & comme il eſt en effet nommé par Homére, tous deux enfants de Mars. Ce qu'il y a icy de ſingulier, c'eſt que le même Apollodore dans le livre 3. met ces deux Princes au nombre des amants d'Hélene qui ſe préſentérent à Sparte pour la demander en mariage, avec des Princes dont la pluſpart aſſiſtérent au ſiege de Troye. Ils y aſſiſtérent eux-mêmes ſelon Homére, dont voicy le paſſage de la traduction de Madame Dacier : *Mais les Bœotiens d'Aſpledon & d'Orchomene ville de Minyas, eſtoient conduits par Aſcalaphe & par Jalmenus, que le dieu Mars eut de la belle Aſtyoché, car cette belle fille n'avoit pû reſiſter à la force de ce Dieu qui l'avoit ſurpriſe dans ſon appartement au palais de ſon pere Actor fils d'Azeus. Ces deux chefs avoient trente vaiſſeaux.* Ce qui prouve encore que le temps de la guerre de Troye n'eſt pas ſi éloigné qu'on le croit de la conqueſte des Argonautes, comme j'eſpere le prouver dans la derniére partie de cette Diſſertation.

Lib. 3.

Iliad. lib. 2. v. 511.

Si Eſculape a aſſiſté à la conqueſte des Argonautes, il eſt étonnant qu'il ne ſe trouve que dans la liſte d'Hygin. Il eſt bien vray que Clement d'Alexandrie le nomme auſſi avec Caſtor & Pollux, ſur l'autorité d'Apollonius de Rhodes, & que ceux

Strom. pag. 325. edit. d'Anglet.

qui

qui ont donné l'édition d'Angleterre de ce Pere de l'Egliſe, renvoyent au livre 1.er d'Apollonius verſ. 146. mais on n'y trouve que les deux Dioſcures, ſans qu'il y ſoit fait mention d'Aſclépius ou d'Eſculape. Pour Caſtor & Pollux, il n'y a aucun ancien qui les ait oubliez; j'en diray icy peu de choſe, parce qu'ils ſont trop connus, & que j'auray occaſion d'en parler dans l'hiſtoire de ce voyage: je feray remarquer ſeulement ce que dit Pauſanias, que ces deux Princes avoient apporté dans la Laconie à leur retour de la Colchide, la ſtatuë de Mars, ſurnommé *Theritas,* du nom de Thero nourrice de ce dieu, comme le croyoient les Spartiates. Quoyque cet auteur ne convienne pas de l'étymologie de ce nom de Theritas, & qu'il croye que ce ſurnom n'a eſté donné à Mars que parce qu'un guerrier doit avoir l'air terrible, il aſſûre cependant que cette ſtatuë eſtoit le plus ancien monument de la Laconie. Comme Caſtor & Pollux ne moururent qu'au commencement de la guerre de Troye, & qu'ils auroient pû y aſſiſter, eſtant morts aſſez jeunes, c'eſt encore une nouvelle preuve de la proximité des deux grands événements du ſiécle dont je parle.

In Lacon.

Aſterion, quoyque peu connu d'ailleurs, eſt cependant nommé parmi les Argonautes par quatre auteurs anciens, Hygin, Apollonius de Rhodes [a], Valerius Flaccus [b] & Pauſanias [c], qui conviennent qu'il eſtoit fils de Cométes. Le premier de ces quatre auteurs luy donne pour mere Antigone fille de Pherès, & comme Pherès eſtoit frere de Cretheus fils d'Eolus, Aſterion eſtoit couſin de Jaſon. Valerius Flaccus donne à Cométes l'épithéte de *Criſtatus:*

[a] *Lib. 1.*
[b] *Lib. 1. v. 355.*
[c] *Eliac. l. 1. cap. 17.*

Loco cit.

Celer Aſterion, quem matre cadentem
Criſtatus gemino fovit pater amne Cometes.

L'interpréte Carrion croit que le Poëte a voulu faire par là alluſion au mot *Cometa,* & l'explique par cet endroit de Pline, *Cometas Græci vocant, noſtri crinitas ſtellas horrentes crine ſanguineo:* & comme cette leçon n'a pas eſté du goût des autres Commentateurs, Maſier a prétendu qu'il falloit lire *Cenæus,* épithéte convenable à Cométes, qui habitoit près d'un

Promontoire de ce nom, duquel Strabon parle Livre 10. mais comme les meilleurs manuſcrits portent *Crethæus,* il faut croire que c'eſt la leçon qu'on doit ſuivre. Cométes pouvoit eſtre, auſſi-bien que ſa femme, de la race des Eolides. Je crois qu'il ne faut pas confondre, comme l'a fait Apollodore, cet Aſterion avec Aſterius fils de Nelée & frere de Neſtor, qui, ſuivant l'ancien ſcholiaſte d'Apollonius, fut auſſi du nombre des Argonautes. Le même Apollodore & Diodore de Sicile ſe ſont auſſi trompez, lorſqu'ils ont avancé qu'Atalante s'eſtoit embarquée avec ces Capitaines ; car quelle apparence qu'une fille ſeule eût voulu ſe trouver à cette expédition parmi tous ces Héros ?

[a] *Vers 212.* [b] *Liv. 1.*

Onomacrite [a], Apollonius [b], Hygin & Apollodore mettent auſſi dans leur liſte Augée fils du Soleil, ou pluſtoſt de Phorbas Roy d'Elide, celuy-là même dont Hercule nettoya les étables, Valerius Flaccus l'a oublié dans la ſienne. Euphémus eſt connu ſur-tout par Pindare & par Pauſanias. Ce dernier auteur dans la deſcription des monuments gravez ſur le coffre des Cypſelides, à l'endroit où il parle des jeux funébres qu'Acaſte fit célébrer à ſon retour de la Colchide en l'honneur de Pelias, dit « Pollux, Admète & Euphémus diſputent le même prix. Si l'on en croit les » Poëtes, cet Euphémus eſtoit fils de Neptune, & il accompagna » Jaſon à l'expédition de la Colchide; quoy qu'il en ſoit, on voit » que c'eſt luy qui remporte la victoire [c]. En parlant des autres Argonautes qui aſſiſtérent à ces jeux, il en nomme quelques-uns qui ſont peu connus aux autres anciens. *Eurybote,* dit-il, *eſt dans la poſture d'un homme qui jette ſon palet, cet Eurybote, quel qu'il ſoit,* continuë-t-il, *s'eſt rendu célébre dans cette ſorte de combat.* Apollonius, Valerius Flaccus & Hygin diſent qu'il eſtoit fils de Teleon, & qu'il avoit gueri la playe qu'Oïlée avoit reçûë en donnant la chaſſe avec Hercule aux oiſeaux du Lac Stymphale. Pauſanias adjoûte enſuite que Melanion, Néothée, Phalarée, Argius & Iphiclus ſont les cinq qui paroiſſent avoir diſputé le prix de la courſe à pied; Iphiclus * remporte le prix, & Acaſte

Eliac. c. 17.

[c] *Voyez ce qu'on en dit cy-deſſous d'après Pindare.*

* Iphiclus eſtoit pere de Proteſilas qui fut tué ſur le rivage de Troye à la deſcente des Grecs. On parle encore dans la ſuite du même Iphiclus.

luy met une couronne ſur la teſte. A la reſerve de ce dernier, les autres ne ſont pas nommez parmi les Argonautes par les autres anciens. Selon le même auteur, Iolaüs le compagnon volontaire des travaux d'Hercule remporte le prix de la courſe du char à quatre chevaux; & comme il y a apparence qu'on n'admit à ces jeux que ceux qui avoient accompagné Jaſon, on peut conclurre qu'Iolaüs avoit abandonné Hercule comme les autres Argonautes, & avoit eſté avec eux dans la Colchide.

Calaïs & Zethus enfants de Borée & d'Orithye fille d'Erechthée Roy d'Athénes, ſont trop célébres dans cette expédition pour avoir eſté oubliez. Je parleray de leurs aventures dans l'hiſtoire de la navigation qui fera la matiére d'une autre lecture. Canthus fils d'Abas * eſt nommé par Onomacrite & par Apollonius, qui dit qu'il périt dans la Libye, apparemment lorſque la navire Argo, au retour de la Colchide, s'arrêta ſur les côtes d'Afrique. Apollodore eſt le ſeul qui mette parmi ces chefs Autolycus ce célébre voleur, qui eſtoit fils de Mercure & de Chione fille de Dédalion ; mais il y a apparence qu'il a confondu cet Autolycus trop éloigné du temps de cette expédition, avec un autre Prince de même nom, qui, ſelon Apollonius [a] & Valerius Flaccus [b] ſe joignit aux autres Argonautes près de la ville de Sinope avec ſes deux freres Deileon & Phlogius. Le premier eſtoit triſaïeul d'Ulyſſe ; en voicy la généalogie : Autolycus eſtoit pere de Siſyphe, Siſyphe pere d'Autolycus II. du nom, celuy-cy pere de Laërte, & Laërte pere d'Ulyſſe, ce qui m'a fait dire qu'il eſtoit trop éloigné du temps de cette expédition. On ne trouve pas en effet tant de générations entre l'expédition de la Colchide & la guerre de Troye.

[a] *Liv. 11.*
[b] *Liv. 1. v. 115.*

Je ne feray que nommer un Azorus, oublié par tous les anciens, ſi on excepte Héſychius, qui dit qu'il avoit tenu pendant un temps le gouvernail de la navire Argo. Stephanus parle d'une ville de la Pelagonie, qu'il nomme Azorus, peut-eſtre que le pilote dont parle Heſychius, eſtoit de cette ville.

* Il y a des Auteurs qui le font fils de Cométes, & petit-fils d'Abas qui regnoit dans l'Aulide.

Je ne devrois pas nommer même Buphagus, quoyque Carrion, dans le catalogue qu'il a dreſſé d'après Onomacrite, le mette au nombre des Argonautes, puiſqu'on a déja reproché plus d'une fois à cet auteur, qu'il avoit perſonnifié l'épithéte qu'on donnoit à Hercule, parce qu'il conſumoit tous les vivres des Argonautes; ce qui ne fut peut-eſtre pas une des moindres raiſons qui les obligérent à l'abandonner dans la Troade.

Le brave Cenée fils d'Elatus, ſi célébre dans le combat des Centaures & des Lapithes, où, ſelon Ovide, il ſe diſtingua ſi fort, n'eſt nommé parmi les compagnons de Jaſon que par le ſeul Hygin. Son fils Coronus, qui aſſiſta auſſi à la même expédition, ſe trouve dans les liſtes d'Onomacrite, d'Apollonius & d'Apollodore. Céphée Arcadien, frere de Lycurgue & fils d'Aleus, ſe trouve dans tous les anciens.

Met. l. 13.

Quoyque Cius ne ſoit nommé par aucun de ceux qui ont écrit ſur l'expédition de Jaſon, cependant l'autorité de Strabon m'a paru ſuffiſante pour le mettre au nombre des Argonautes; cet auteur parlant de la ville de Pruſe dans la Bithynie, rebâtie par Pruſias, dit qu'elle ſe nommoit autrefois Cius du nom de ſon fondateur, qui l'avoit bâtie à ſon retour de la Colchide, ce qui eſt confirmé par Euſtathe dans ſon commentaire ſur Denys Periegete.

Liv. 12. p. 564.

Vers 806.

Apollonius eſt le ſeul qui nomme Clytus & Iphitus fils d'Euryte & d'Antiope, venus l'un & l'autre de l'Oecalie, où regnoit leur pere. Hygin eſt auſſi le ſeul qui faſſe mention d'Eumedon fils de Bacchus & d'Ariane: le nom de Clyménus frere d'Iphiclus, & oncle de Proteſilas, ne ſe trouve que dans Valerius Flaccus.

Liv. 1. v. 86.

Liv. 1.

Comme il y a eu pluſieurs Deucalions, on a bien de la peine à déterminer quel eſt celuy dont Hygin & Valerius Flaccus ont parlé; on peut cependant croire avec beaucoup de vrayſemblance, qu'ils ont mis au nombre des Argonautes, ou le fils de Minos premier, ou le fils de Melampe parent de Jaſon par Eolus, qui ont porté l'un & l'autre le nom de Deucalion, & qui ont vêcu au temps de cette expédition. Il n'eſt pas difficile non plus de déterminer quel a eſté l'Echion que

tous les anciens disent avoir accompagné Jason. C'estoit, sans doute, celuy qu'on disoit estre fils de Mercure & d'Antianire : celuy qui vivoit du temps de Cadmus, & dont Penthée estoit fils, vivoit long-temps avant le voyage de Colchide. L'Argonaute Echion estoit un homme fin & rusé, c'est ce qui avoit fait dire qu'il estoit fils de Mercure *. Erginus autre célébre Argonaute, & qui partagea la fonction de pilote avec Tiphys, n'a passé, sans doute, pour estre le fils de Neptune que parce qu'il estoit habile dans la navigation : on doit penser la même chose d'Euphémus qu'on disoit aussi estre fils de Neptune & de Mécionisse, & qui, après la mort de Tiphys, prit le gouvernail de la navire Argo : tous ceux qui ont parlé des Argonautes, en ont fait mention ; mais celuy de tous les anciens qui en parle le plus, c'est Pindare, & son scholiaste après luy. *Pyth. 4.* Arcesilas Libyen avoit remporté le prix aux jeux Pythiens, Arcesilas descendoit de Battus qui avoit conduit une colonie dans la Libye, & Battus estoit le 17.e descendant de l'Argonaute Euphémus. Il y avoit une tradition qui portoit que les Argonautes estoient arrivez dans ce pays; & Pindare pour louer Arcesilas, prend le sujet de son ode dans cette tradition, & fait tout de suite l'histoire de Jason & de la conqueste de la toison d'or; mais je reserve ce qui regarde l'aventure d'Euphémus dans la Libye, pour la 4.me partie de cette dissertation.

Apollonius de Rhodes, au rapport de Pausanias, met au *Corint. c. 12.* nombre des Argonautes, Phlias, qui donna son nom à cette petite contrée qui est près de Sicyone, c'est la Phliasie, & qui est arrosée par le fleuve Asope. Voicy ce que dit Pausanias au sujet de cet Argonaute. « Phlias fut le troisiéme qui donna « son nom à cette contrée. Je ne puis croire qu'il ait eu pour « pere Cesus fils de Téménus, comme le dit l'histoire des Ar- « giens, car je sçais qu'il passoit pour le fils de Bacchus, & qu'il « fut un de ceux qui s'embarquérent sur la navire Argo : le « Poëte de Rhodes en rend témoignage par ces vers, «

Phlias l'illustre fils du puissant dieu Bacchus, «
Plein d'ardeur accourut des rives d'Asopus. «

* Les Argonautes le firent servir d'espion pendant leur voyage.

» Je ſuis perſuadé auſſi, continuë-t-il, que ſa mere fut Arethy-
» rée & non Cthonophyle, qui eſtoit pluſtoſt ſa femme, & dont
» il eut un fils nommé Androdamas.

Euryalus fils de Meciſtée, petit-fils de Talaüs, & arriére-petit-fils d'Amythaon, qui eut pour pere Cretheus, n'eſt mis au rang des Argonautes que par le ſeul Apollodore; on trouve ce même Prince au ſiege de Troye. Je dis ce même Prince; *Iliad. lib. 2.* car Homére, qui dit qu'il conduiſoit les Argiens avec Diomède, en fait la même généalogie que celle que je viens de rapporter; & je feray voir dans la ſuite par d'autres exemples encore, qu'il n'eſt pas impoſſible qu'une même perſonne ſe ſoit trouvée à ces deux expéditions. Apollodore même, après avoir dit dans le chap. 26. du liv. 1.er en faiſant la généalogie des Eolides, que Meciſtée eut pour fils Euryalus qui alla avec les Argiens à la guerre de Troye, adjoûte, en nommant les Argonautes au chap. 27. qu'Euryalus fils de Meciſtée en fut du nombre.

Eurydamas fils d'Irus & de Demonaſſe, n'eſt nommé que *Loco cit.* par le ſeul Hygin, quoyque ſon frere Eurytion ſe trouve dans *Lib 1. v. 378.* la liſte d'Apollonius & dans celle de Valerius Flaccus: pluſieurs anciens ont confondu cet Eurytion avec Eurytus, mais je crois qu'il faut les diſtinguer, & faire de celuy-cy un troiſiéme Argonaute, qu'aucun des auteurs qui ont parlé de cette expédi- *Verſ. 153.* tion n'a oublié. Il eſt vray que dans Onomacrite, dans Apol- [a] *Lib 1. v. 52.* lonius [a] & dans Pindare [b], on ne trouve qu'Eurytus; mais [b] *4. Pyth.* comme ces trois auteurs conviennent qu'il eſtoit fils de Mercure & d'Antianire, & frere de cet Echion dont j'ay parlé il y a un moment, il faut en conclurre 1.° que c'eſt d'Eurytus qu'ils ont voulu parler, 2.° que cet Eurytus n'eſt pas le même qu'Euryte Roy d'Oecalie, à qui Hercule ôta la vie, & dont les deux fils Iphitus & Clytius furent du nombre des Argonautes.

Lib. 7. c. 12. Poſidius, auteur ancien cité par Athenée, met au nombre des Argonautes Glaucus, ſans nous en rien dire davantage; a-t-il voulu parler de Glaucus de la ville d'Anthedon, ce célébre *Met. l. 10.* pêcheur, qui fut changé en dieu de la mer, ſelon Ovide, &

lequel, suivant Apollonius, sortit du fond des eaux pour annoncer aux Argonautes que le destin s'opposoit au voyage d'Hercule dans la Colchide, & qu'on avoit bien fait de l'abandonner? c'est ce qu'on ne sçauroit penser; ainsi je crois qu'il a voulu nommer le Glaucus fils de Sisyphe, petit-fils d'Eolus & parent de Jason, quoyqu'aucun autre auteur ne le mette au rang des Argonautes. *Lib. 1. v. 1310.*

Idas, Messenien & frere de Lyncée, selon Hygin, se trouve dans toutes les énumérations des Argonautes. Il estoit, comme Jason, du sang d'Eolus, puisque son pere Apharée estoit, selon Apollodore, fils de Perieres, dont Eolus estoit le grand-pere. Arane sa mere fille d'Oebalus, donna son nom à une ville de la Messenie. Idmon est nommé aussi par tous les anciens, si on excepte le seul Apollodore. Comme c'estoit un célébre devin, on luy donna Apollon pour pere; mais Hygin sur d'anciennes autoritez, assûre qu'il estoit fils d'Abas, & qu'Argos estoit sa patrie. Il y a des anciens qui ont confondu Idmon avec Mopsus; mais Valerius Flaccus & Clement d'Alexandrie les distinguent. Le premier de ces deux auteurs dit que Mopsus plein du dieu qui l'agitoit, avoit le regard sombre & farouche, & qu'Idmon doux & paisible, prédisoit l'avenir avec plus de tranquillité. Quoyqu'Idmon eût prévu par les principes de la divination, qu'il périroit dans ce voyage, il ne laissa pas de s'embarquer: il y mourut en effet, soit de maladie, comme le prétend Valerius Flaccus, soit d'une blessure qu'il avoit reçûë à la chasse d'un sanglier dans le pays des Mariandyniens, selon Hygin [a], Ovide [b] & Apollonius [c]. Iolaüs fils d'Iphiclus & neveu d'Hercule, n'est nommé parmi les Argonautes que par le seul Hygin. Ovide dit qu'il assista à la chasse de Calydon, & il peut fort bien s'estre trouvé à l'un & à l'autre de ces deux exploits. La tradition fabuleuse rapportée par le même Ovide, suppose qu'Hebé l'avoit rajeuni à la priere d'Hercule, ce qui veut dire que ce Prince déja avancé en âge, avoit retrouvé toute la vigueur de la jeunesse lorsqu'il tua Eurysthée, qui, après la mort d'Hercule, avoit déclaré la guerre aux Athéniens, pour les obliger à luy livrer les Heraclides, qui *Fab. 14.* *Lib. 1. c. 9.* *Lib. 1. vers. 228.* *Strom. pag. 334.* [a] *Fab. 14.* [b] *In Ibin vers. 508.* [c] *Lib. 11. v. 807.* *Met. lib. 8. 16.*

s'eſtoient jettez entre leurs bras pour ſe mettre à couvert des perſécutions de cet ennemi. Au reſte, Iolaüs fut honoré après ſa mort comme un dieu, non-ſeulement par les Thébains, au rapport d'Arrien, mais auſſi dans la Sicile & dans la Sardaigne, comme nous l'apprenons de Diodore.

De Rep. Alex. lib. 1.
Lib. 4.

On nomme auſſi parmi les Argonautes deux Iphiclus, l'un fils de Theſtius & frere d'Althée mere de Meleagre, ainſi que le rapportent Apollonius & Hygin; l'autre fils de Phylacus & pere de Proteſilas. Valerius Flaccus eſt le ſeul qui mette de ce nombre Iphis, lequel, ſelon Pauſanias, eſtoit fils d'Alector; & il n'y a qu'Hygin qui nomme Ixition de la ville de Corinthe. Munkerus croit même qu'il y a faute dans le texte de cet auteur, & qu'il faut lire Canthus au lieu d'Ixition; j'ay déja parlé de ce Canthus.

Lib. 1. Cap. 14.

Iphitus fils d'Eurytus Roy d'Oecalie eſt plus connu, auſſi eſt-il nommé par tous les anciens qui ont parlé des Argonautes. C'eſt ce même Iphitus qu'Hercule, au rapport de Diodore de Sicile, précipita du haut d'une tour, & luy ôta cet arc qui luy devint à luy-même ſi funeſte dans la ſuite, lorſqu'il s'en ſervit contre ſes enfants. L'ancien ſcholiaſte de Sophocle dit qu'Iphitus ne mourut pas de ſa chûte, & qu'il ſe retira dans l'iſle d'Eubée. Ce fut là apparemment qu'il s'embarqua avec les Argonautes. Il y a des auteurs qui ont confondu cet Iphitus avec celuy qui eſtoit fils de Naubolus Roy d'Elide; mais ce reſtaurateur des jeux Olympiques eſtoit poſtérieur à la conqueſte de la toiſon d'or.

Lib. 4.
Ad Trach. v. 355.

Si Laërte fils d'Arceſius & pere d'Ulyſſe fut du nombre des Argonautes, il eſt étonnant qu'il ne ſoit nommé que par le ſeul Apollodore. Ce qu'on peut dire pour juſtifier cet auteur, eſt que Laërte eſtoit contemporain de Jaſon, & ſon parent par les Eolides, & c'eſt peut-eſtre la raiſon pour laquelle il l'a inſeré dans ſa liſte, dans laquelle il a oublié Leodacus fils de Bias, frere de Talaüs & d'Aréius, trois Argonautes nommez par Apollonius & par Valerius Flaccus.

Mezir. ſur la 1.e Heroïde d'Ovide.

On n'a pas oublié le célébre Lyncée fils d'Apharée & frere d'Idas, qu'il ne faut pas confondre avec le fils d'Epytus qui portoit

portoit le même nom. Tous les anciens conviennent que l'Argonaute Lyncée avoit la vûë ſi bonne, qu'il voyoit à travers les entrailles de la terre, hyperbole ſous laquelle on déſignoit un homme habile dans la connoiſſance & la recherche des métaux, comme on le croit communément.

Méléagre fils d'Oenée Roy de Calydon, eſt trop connu, pour qu'il ſoit néceſſaire de s'étendre icy ſur ce qui le regarde. Je diray ſeulement que comme il périt après la chaſſe du ſanglier, de la maniére que chacun ſçait, il eſt évident que cet événement n'arriva qu'après la conqueſte de la toiſon d'or, à laquelle il aſſiſta ſuivant tous les anciens; il falloit même qu'il fût fort jeune lorſqu'il s'embarqua pour cette expédition avec Tydée ſon frere de pere, puiſqu'Oenée luy donna pour gouverneur Leodacus ſon frére naturel, qu'Apollonius de Rhodes & Hygin mettent auſſi au nombre des Argonautes.

Le célébre devin Mopſus eſt mis par tous les anciens au nombre de ces héros, mais ils ſont partagez ſur le lieu de ſa naiſſance; quelques-uns croyent qu'il eſtoit d'Œchalie, cependant la plus commune opinion eſt qu'il eſtoit Theſſalien, de la ville de Titarene, laquelle avoit pris ſon nom du fleuve Titareſe, ainſi qu'on l'apprend d'Eſtienne de Byzance; & c'eſt pour cela que Mopſus eſt nommé Τιτάρεσσος par Apollonius de Rhodes, & Τιτάρηνος par Lycophron. Je crois qu'il ne faut pas confondre l'Argonaute Mopſus avec un autre devin de même nom; le premier eſtoit fils d'Ampycus & de Chloris *; le ſecond avoit pour pere Tireſias: le premier fit la fonction de devin pendant le voyage de la Colchide, comme le dit Stace:

Theb. lib. 3, verſ. 520.

Nec me ventura locuto
Sæpius in dubiis auditus Jaſone Mopſus.

Le ſecond ſe rendit célébre au ſiege de Troye. Fort honorez l'un & l'autre après leur mort, ils eurent des oracles qui furent *Strab. l. 14.*

* Ce qui luy a fait donner par Apollonius, liv. 4. & par Ovide, Met. liv. 12. le ſurnom *d'Ampycides.*

ſouvent conſultez. Celuy qui eſtoit conſacré à Mopſus fils de Tireſias, eſtoit dans la Cilicie. Celuy de l'Argonaute eſtoit
Lib. 14. dans l'Afrique, où il mourut au retour de la Colchide, comme le remarque Ammian Marcellin, qui ſe trompe cependant en diſant que l'oracle de Mopſus eſtoit dans la Cilicie; & je penſe qu'il vaut mieux s'en rapporter à Apulée né en Afrique, homme très verſé dans la connoiſſance des oracles, qui aſſûre que celuy de ce Mopſus eſtoit en Afrique, entre la Cyrénaïque & la Mauritanie.

L'Athenien Butès ſe trouve dans tous les auteurs qui ont parlé des Argonautes. Pauſanias qui en fait auſſi mention dans ſes Attiques, dit que les Athéniens l'honoroient comme un héros, & qu'il avoit un autel dans le temple d'Erecthée à côté de ceux de Neptune & de Vulcain. Il adjoûte que ſes aventures eſtoient peintes à freſque ſur les murailles de ce temple; mais cet auteur qui ne manque guéres l'occaſion de nous inſtruire de ces ſortes de ſujets, n'eſt entré icy dans aucun détail. Il ne dit pas même que ce Butès ait eſté du nombre des Argonautes, mais nous avons, pour le prouver, le témoignage d'Onomacrite, d'Apollonius, d'Apollodore, d'Hygin & de Valerius Flaccus, qui le nomment tous parmi les compagnons de Jaſon. Nauplius fils de Neptune & d'Amymone fille de Danaüs, ſe trouve auſſi dans toutes les liſtes, ſi on excepte celle d'Apollodore: aucun des anciens n'a oublié Menœtius fils d'Actor & d'Ægine, & pere du célébre Patrocle. Il eſtoit du ſang des Eolides, puiſqu'Actor eſtoit fils de Deionée qui avoit pour pere Eolus.

J'ay dit dans la premiére lecture, que Nelée pere de Pelias avoit quitté la Theſſalie pour aller s'eſtablir à Pylos dans le fond du Peloponnéſe; c'eſt de-là qu'il vint s'embarquer avec Jaſon, puiſqu'Hygin & Apollodore le nomment parmi les Argonautes, ainſi que Periclymene ſon fils, celuy-là même qu'Ovide dit qui ſe métamorphoſa en aigle, & qu'Hercule tua d'un coup de fléche: d'où l'on doit conclurre en paſſant, que l'incurſion de ce héros dans le Peloponnéſe, durant

laquelle il ôta la vie à tous les enfants de Nelée, excepté à Neſtor, doit eſtre reculée après le voyage des Argonautes. Valerius Flaccus fait auſſi aller Neſtor à la conqueſte de la toiſon d'or. *Lib. 1. & lib. 6.*

Te quoque Theſſalicæ, Neſtor, rapit in freta puppis
Fama, Myceneis olim qui candida velis
Æquora, nec ſtantes mirabere mille magiſtros. *Lib. 1. verſ. 380.*

Et dans le livre 6.e il luy fait tuer Helix d'un coup de lance:

Neſtoris haſtæ
Immoritur primævus Helix.

Cependant cet auteur eſt le ſeul qui mette ce Prince au nombre des Argonautes, & quoyqu'abſolument parlant, il ait pû faire le voyage avec eux, & s'eſtre trouvé auſſi au ſiége de Troye, je crois cependant qu'il ne doit pas eſtre mis dans cette liſte; car luy, qui dans l'Iliade parle ſouvent des exploits de ſa jeuneſſe, ne dit pas qu'il ait eſté avec Jaſon dans la Colchide. On ne peut pas nier cependant qu'il ne ſe ſoit trouvé à la chaſſe de Calydon qui ſe fit au retour des Argonautes; Ovide dit même, qu'il n'auroit jamais aſſiſté au ſiége de Troye, ſi pour éviter la fureur du ſanglier qui venoit d'eſtre bleſſé, il ne fût monté ſur un arbre d'où il regarda cette chaſſe: *Met. lib. 8.*

Forſitan & Pylius citra Trojana periſſet
Tempora, ſed ſumpto poſitâ conamine ab haſtâ *Verſ. 365.*
Arboris inſiluit, quæ ſtabat proxima, ramis:
Deſpexitque, loco tutus, quem fugerat hoſtem.

S'il falloit lire dans Ovide au commencement de la relation qu'il fait de cette chaſſe,

Et primis etiamnum Neſtor in armis, *Verſ. 313.*

comme l'ont corrigé quelques critiques, il ſeroit clair que ce Prince n'auroit point fait le voyage de la Colchide; mais je

crois qu'il faut laiſſer l'ancienne leçon *primis in annis*, dans ſa jeuneſſe, car il eſt ſûr, comme on le voit dans l'Iliade, que Neſtor s'eſtoit trouvé aux noces de Pirithoüs, puiſqu'il y raconte, comme témoin oculaire, le combat des Centaures & des Lapithes, ainſi qu'Ovide le dit après le Poëte Grec. Or je crois, pour de bonnes raiſons, que cet évenement précéda la chaſſe de Calydon. Quoy qu'il en ſoit, il eſt ſûr que Neſtor a pû ſe trouver à toutes ces expéditions, comme je le prouveray dans la ſuite.

Met. l. 12.

Nous n'avons qu'Apollodore qui nomme Palémon, il eſtoit fils d'Etolus Calydonien d'origine, & arriére-petit-fils d'Eolus par Calyce ſa grande-mere qui eſtoit fille de ce Prince. Hygin eſt auſſi le ſeul qui parle d'Oïlée, pere de cet Ajax qui fit violence à Caſſandre. Il n'en eſt pas de même de Pelée fils d'Eacus & pere d'Achille, dont le nom ſe trouve avec celuy de Télamon ſon frere dans toutes les liſtes. Ces deux Princes ſont trop connus pour en parler icy avec plus de détail, je remarqueray ſeulement, 1.° que Stace nomme Hercule, Pelée & Télamon comme les trois principaux chefs de cette expédition : 2.° qu'il y a apparence qu'Apollonius de Rhodes & Valerius Flaccus ſe trompent, lorſqu'ils avancent qu'Achille eſtoit né avant cette expédition, & que Chiron le porta entre ſes bras dans le temps qu'il alla prendre congé de Jaſon. Car, quoyque je ſois perſuadé, comme j'eſpére le prouver dans la ſuite, que la diſtance entre la conqueſte de la toiſon d'or & la ſeconde guerre de Troye n'eſt pas auſſi grande qu'on le croit communément, cependant Achille eſtoit trop jeune lorſqu'il aſſiſta à cette guerre, pour eſtre né avant le voyage des Argonautes ; ainſi je penſe qu'il faut reculer le mariage de Pelée avec Thétis juſqu'après le retour de la Colchide.

Theb. lib. 5. v. 378.

Penelée fils d'Hippalme, Staphylus, Phanus & Phalére fils d'Alcon Athénien, ſont peu connus. Le nom des trois premiers ne ſe trouve que dans Apollodore, mais celuy du quatriéme eſt dans toutes les liſtes. Philammon fils d'Apollon & de Chione célébre dans les Metamorphoſes d'Ovide, n'eſt

Lib. 11.

nommé parmi les Argonautes que par le ſeul Hygin. Le même auteur & Valerius Flaccus mettent au nombre de ces capitaines Philoctete fils de Pean, compagnon d'Hercule, & l'héritier de ſes fleches, celuy-là même qui aſſiſta à la priſe de Troye, après avoir demeuré neuf ans dans l'iſle de Lemnos où les Capitaines Grecs l'avoient laiſſé. *Lib. 1. verſ. 391.*

Phocus fils du Lapithe Cenée de la ville de Magnéſie, n'eſt nommé que par Hygin, ainſi que ſon frere Priaſus & ſon couſin Polypheme fils du Theſſalien Elatus frere de Cenée. Que doit-on penſer d'un Therſanon fils du Soleil, & de Leucothoé fille d'Orcame Roy de Perſe, qu'Hygin nomme parmi les Argonautes? Dirons-nous avec Cheffer, qu'il y a faute dans le texte, & qu'il faut lire Philammon? mais peut-on ſe permettre ces corrections, qui ne doivent pas avoir lieu lorſque le nom qu'on croit corrompu ſe trouve joint à une généalogie qui ne convient pas à celuy qu'on y ſubſtituë. J'abandonne auſſi à Munkerus le Theſſalus qu'il a mis dans le catalogue qu'il a dreſſé ſur cet auteur; n'auroit-il pas pris pour un Argonaute le pays où eſtoient nez la pluſpart de ces Capitaines? Je ne penſe pas de même de Theſtor pere du célébre Calchas, puiſque l'ancien ſcholiaſte d'Apollonius dit que quelques anciens l'avoient mis au nombre des compagnons de Jaſon. *Lib. 1.*

J'avois reſervé pour la fin de cette diſſertation, l'article de Theſée & de ſon ami Pirithoüs, parce que j'avois cru pouvoir rencontrer de nouvelles autoritez pour décider s'ils ſe trouvérent à la conqueſte de la toiſon d'or; ils ne ſont nommez parmi les Argonautes que par Hygin & par Apollodore. Plutarque qui a écrit avec un grand détail la vie & les actions du premier de ces deux héros, ne fait aucune mention du voyage de la Colchide; & Meurſius ne rapporte pour le prouver, que l'autorité des deux auteurs que je viens de nommer. Tout le monde convient que Theſée aſſiſta aux noces de Pirithoüs & au combat des Centaures; il eſt célébre auſſi dans la chaſſe de Calydon: tous les anciens en conviennent, ſans faire mention de ſon voyage dans la Colchide. Dirons-nous avec Apollonius *Lib. 1.* *Lib. 1. verſ. 203.*

de Rhodes, qu'il eſtoit alors dans les priſons d'Aidonée Roy d'Epire, dont Pirithoüs avoit entrepris d'enlever la fille, ou enfin qu'il n'eſtoit pas encore parti de Trezene? L'hiſtoire du ſiécle dont je parle eſt remplie de difficultez pour la chronologie, & la vie de Theſée en fait une des plus conſidérables. Les uns le font trop jeune au temps de la conqueſte des Argonautes, les autres le font trop vieux. S'il falloit même faire quelqu'attention aux généalogies de ce temps-là, Theſée auroit eſté extrêmement vieux, & peut-eſtre mort lorſque les Argonautes s'embarquérent, puiſque Hypſipyle eſtoit fille de Thoas, & Thoas fils de cette même Ariane que Theſée avoit abandonnée dans l'iſle de Naxe. Auſſi voyons-nous dans Apollonius & dans Valerius Flaccus, que Jaſon raconte à Medée l'hiſtoire de Theſée & d'Ariane. D'un autre coſté, on ſçait que ce Héros, plus jeune que ſon couſin Hercule, vêcut juſqu'au temps de la guerre de Troye. Tout bien examiné, je penche à croire qu'il ne doit point eſtre mis au nombre des Argonautes; & ce qui m'y détermine, c'eſt que l'arrivée de Theſée à Athénes, après eſtre ſorti de Trezene, eſt bien marquée dans Diodore, dans Plutarque & dans Pauſanias: il eſtoit alors fort jeune, & en habit de fille pour n'eſtre pas reconnu, & tous les auteurs diſent que c'eſtoit dans le temps qu'Egée ſon pere venoit d'épouſer Medée, & par conſéquent long-temps après l'expédition de Jaſon. Mais ces autoritez-là mêmes jettent de nouvelles difficultez ſur le temps de la guerre des Centaures & de la chaſſe de Calydon; ainſi je ne m'étendray pas davantage ſur ce ſujet.

Lib. 3. verſ. 996.

Lib. 6. verſ. 90.

Lib. 4. In Theſeo.

Tels eſtoient les héros qui aſſiſtérent à la conqueſte de la toiſon d'or, c'eſt-à-dire, tout ce qu'il y avoit alors dans la Grece de plus diſtingué par la naiſſance & par la valeur. On a pû remarquer que la pluſpart eſtoient parents de Jaſon, parce que dans ce temps-là toute la Grece, ſi on excepte une partie du Péloponnéſe, eſtoit peuplée des deſcendants de Deucalion, dont il tiroit ſon origine.

Comme l'art de la navigation eſtoit peu connu, qu'on ne

s'éloignoit guéres des coſtes, & qu'on prévit bien qu'on ſeroit peut-eſtre obligé de les perdre ſouvent de vûë, on s'adreſſa à Chiron pour dreſſer un nouveau calendrier, & reformer l'ancien peu ſûr en ce temps-là, parce que comme on ne connoiſſoit point les rétrogradations, les équinoxes & les ſolſtices arrivoient dans des temps éloignez des points où ils avoient eſté fixez. Chiron redreſſa le calendrier, & en fit un propre à diriger la navigation de ces Princes. C'eſt l'idée qu'on peut prendre d'un paſſage de la Gigantomachie, rapporté par Clement d'Alexandrie : de ſçavoir maintenant dans quel point du ciel il fixa les points des équinoxes & des ſolſtices, c'eſt ce qui eſt inutile à mon ſujet ; je laiſſe cet article à ceux qui ont attaqué ou deffendu le célébre M. Newton, qui fait de ce point le fondement de ſa nouvelle chronologie. Je remarqueray ſeulement que le calendrier de Chiron devoit avoir d'autres noms pour la pluſpart des conſtellations, que ceux qui parurent dans les calendriers qui eurent cours dans la ſuite, puiſque l'expédition des Argonautes s'y trouve marquée par pluſieurs traces : il s'y trouve même des noms qui la ſuppoſent faite, comme celuy de la coupe de Medée, & celuy de Chiron luy-même.

Strom. l. 1. Pag. 306. 352.

Lorſque tout fut preſt pour le voyage, avant que de mettre à la voile, Jaſon, comme le dit Apollonius, ordonna un ſacrifice ſolemnel au dieu auteur de ſa race, & à toutes les divinitez qu'il crut pouvoir eſtre favorables à la navigation. Chacun s'empreſſa à apporter des pierres pour élever l'autel, qu'on couvrit de branches d'olivier. Après les ablutions ordinaires, le Prêtre répandit deſſus de la fleur de farine mêlée avec du miel & de l'huile, immola deux bœufs aux dieux en l'honneur deſquels ſe faiſoit le ſacrifice, & les pria de détourner les dangers de la navigation. Le ſouverain dieu du ciel, adjoûte Apollonius après Pindare, promit, par la voix du tonnerre, ſon ſecours à cette troupe heroïque, qui s'embarqua après le ſacrifice.

Apoll. l. 4.

4. Pyth.

Les Argonautes eſtoient déja dans le vaiſſeau, lorſque Chiron arriva pour prendre congé de ſon cher Jaſon. Après l'avoir

tendrement embraſſé, ainſi que les autres Chefs, il leur donna des avis pour leur voyage, anima leur courage, & fit des vœux pour l'heureux ſuccès de leur entrepriſe. Ceux qui eſtoient accourus ſur le rivage de la mer paroiſſoient conſternez, & ne voyoient qu'avec peine, ainſi que le dit Apollonius, tant de héros leurs parents ou leurs amis, s'éloigner de la Grece, & la laiſſer preſque ſans deffenſe. Enfin, le vent eſtant favorable, le vaiſſeau ſortit du port, & ce ſera l'hiſtoire de cette navigation juſqu'à Colchos, & les aventures qui arrivérent aux Argonautes, qui feront la matiére d'une troiſiéme lecture.

Loco cit.

HISTOIRE
DE LA SECONDE GUERRE SACRE'E.

Par M. DE VALOIS.

PREMIÉRE PARTIE.

LE châtiment rigoureux des Criſſéens avoit dû, ce ſemble, imprimer une telle crainte dans l'eſprit des peuples de la Grece, que le Senat des Amphictyons n'avoit pas lieu de préſumer qu'il ſe trouveroit quelque jour dans l'obligation de ſévir de nouveau contre un pareil attentat. Cependant, comme il eſt aſſez ordinaire que les grands exemples de ſéverité, à meſure qu'ils s'éloignent de nous, s'évanouiſſent peu à peu, & à la fin ſe perdent même entiérement de vûë, le même malheur arriva aux Phocéens. La cupidité effrenée, qui dans ſes projets ſe flatte toûjours d'une impunité que le ciel accorde rarement aux forfaits, aveugla ce peuple à un tel point, qu'au mépris des loix, il oſa cultiver à ſon profit la meilleure partie de la terre ſacrée, connuë anciennement ſous le nom de *territoire Cirrhéen.* Pour cet attentat les Phocéens furent citez au tribunal des Amphictyons, & furent condamnez à payer à Apollon Delphien une amende de pluſieurs talents; mais, loin de ſatisfaire promptement aux termes de l'Arreſt, & par-là réparer en quelque ſorte leur faute, ils refuſérent de payer l'amende à laquelle ils avoient eſté condamnez, & ils crurent pouvoir éluder ce jugement, en criant bien haut contre la prétenduë injuſtice des Amphictyons, qui les condamnoient, diſoient-ils, à une ſomme exorbitante, pendant que la petite étenduë du terrein ſacré qu'ils avoient cultivée n'avoit pû leur procurer qu'un profit très-mediocre. C'eſt ce refus opiniâtre des Phocéens qui donna lieu à la ſeconde guerre ſacrée dont il s'agit. Comme Diodore de Sicile & Pauſanias ont décrit l'un & l'autre avec exactitude, les différentes

16. de Juin 1733.

particularitez de cette guerre, c'eſt auſſi principalement dans ces deux ſources que j'ay puiſé ce qui m'a paru le plus capable d'en donner une juſte idée : je m'attacheray néantmoins dans la narration, à ſuivre plus ſcrupuleuſement Diodore de Sicile, comme celuy qui s'eſt beaucoup plus étendu ſur ce ſujet ; & s'il ſe trouve quelques contrarietez entre ces deux célébres écrivains, je me reſerve à examiner à la fin de mon diſcours, ſelon les regles de la bonne critique, à laquelle des deux autoritez on doit s'en tenir.

Selon Diodore de Sicile, la ſeconde guerre ſacrée prit naiſſance ſous l'Archontat de Calliſtrate à Athénes, & ſous le Conſulat de Marcus Fabius & de Caïus Plotius, c'eſt-à-dire, la ſeconde année de la 106.e Olympiade, ou, ce qui eſt le même, la 399.e année de la fondation de Rome, & elle dura neuf années entiéres.

Quand les Phocéens furent condamnez à l'amende pour s'eſtre approprié une portion du terrein ſacré, il n'y avoit que fort peu de temps que les Thébains, qui venoient de vaincre les Lacédémoniens dans le fameux combat de Leuctres, avoient porté leurs plaintes contr'eux au Senat des Amphictyons, & avoient ſupplié ces Juges ſouverains de la Grece de condamner les Lacédémoniens à leur payer cinq cens talents, pour les dédommager du tort que leur avoit fait la priſe de *Cadmea*, citadelle de leur ville de Thébes. La demande des Thébains parut juſte aux Amphictyons, & ils leur accordérent ce qu'ils demandoient ; mais comme les Lacédémoniens & les Phocéens ne ſe preſſoient pas plus les uns que les autres d'executer ce qui leur avoit eſté enjoint, on commença par attaquer les Phocéens comme les plus criminels ; & les Hieromnemons leur ayant pour la ſeconde fois fait ſignifier leur arreſt, priérent le Senat des Amphictyons d'ordonner que faute par ces rebelles de payer l'amende à laquelle ils les avoient condamnez, leur pays demeureroit de plein droit conſacré au dieu qu'ils avoient offenſé. Ils adjoûtérent qu'à l'égard des Lacédémoniens, il leur paroiſſoit à propos d'en uſer par la ſuite avec eux de la même maniére, c'eſt-à-dire, que s'ils perſiſtoient

dans le refus d'obéïr, ils ne devoient plus estre regardez qu'avec horreur, comme réfractaires aux loix les plus sacrées de la Grece, & les ennemis déclarez de leur patrie.

Ce décret Amphictyonique ayant passé tout d'une voix, & les Phocéens estant à la veille de voir leur territoire entier consacré à Apollon, Philomélus, le plus qualifié d'entre les Phocéens, homme hardi, audacieux, & capable de former & de mettre à exécution les projets les plus criminels, n'eut garde de laisser échapper une occasion si favorable de s'aggrandir encore. Il estoit né avec cette éloquence insinuante qui remuë les auditeurs, & qui sçait les entraîner où il luy plaist. Avec de tels talents on est toûjours sûr de réussir: il fit donc une harangue aux Phocéens, dans laquelle il se servit avec adresse de tout l'empire qu'il s'estoit acquis sur leur esprit; & pour les amener mieux au point qu'il desiroit, il commença par leur dire qu'il estoit bien éloigné de penser qu'ils fussent jamais assez lâches pour payer l'amende à laquelle les Amphictyons venoient de les condamner, parce que s'ils le faisoient, ils alloient s'imprimer eux-mêmes une tache dont la nation ne se pourroit jamais laver; que courageux comme ils l'estoient, ils devoient s'exposer à toutes choses plustost que de se couvrir d'un si grand deshonneur; que d'ailleurs la somme qu'on leur demandoit estoit si excessive, que quand bien même ils le voudroient, ils ne se trouvoient point alors en estat de la payer. A ce sujet, il leur éxaggera l'injustice du jugement Amphictyonique, qui éxigeoit d'eux une amende si considérable pour un aussi petit espace de terre, & dont ils n'avoient pas même joui trop longtemps; que d'un autre costé s'ils estoient assez patients pour souffrir que faute du payement de l'amende l'on dévouât le pays Phocéen à Apollon, & qu'on le réunît à l'ancien patrimoine sacré de ce dieu, outre que ce seroit pour eux le comble de l'ignominie, la perte de leur liberté & celle de leur vie même suivroit infailliblement de près la perte de leur pays: que c'estoit avec la plus vive douleur qu'il s'imaginoit déja voir ses chers concitoyens les uns vendus honteusement à l'encan & réduits à l'esclavage, & les autres expirant sous le glaive vengeur de

leurs ennemis: qu'il enviſageoit pourtant encore un moyen d'obvier aux maux qui les menaçoient; que s'ils vouloient bien luy confier le commandement de leur armée, avec un pouvoir abſolu d'agir ſuivant qu'il le jugeroit à propos, il ſe faiſoit fort de les tirer bientoſt d'embarras, & qu'ils pouvoient d'avance s'aſſûrer d'un heureux ſuccès: enfin, pour leur enfler le cœur, il adjoûta à toutes les raiſons précédentes, qu'ils devoient ſe reſſouvenir de leur dignité & de leurs prérogatives; que de toute antiquité le temple de Delphes & ſon oracle avoient eſté ſous la protection des Phocéens, ce qu'il appuyoit du témoignage d'Homére le plus ancien & le plus grand des Poëtes; qu'il falloit donc, à la pointe de l'épée, ſe maintenir dans la poſſeſſion d'une dignité qui leur avoit eſté tranſmiſe de main en main par leurs anceſtres.

Les Phocéens, effrayez d'un coſté par les menaces des Amphictyons, & de l'autre encouragez par le diſcours artificieux que Philomélus venoit de leur faire, luy accordent tout ce qu'il avoit demandé, & le créent leur Généraliſſime. Celui-cy, pour faire ſuccéder de près les effets aux promeſſes, part promptement pour Sparte, & a dans cette ville une conférence ſecrete avec le Roy Archidame. Il fait entendre à ce Prince qu'il n'eſt pas moins de ſon intéreſt que de celuy des Phocéens, d'empêcher que les décrets rendus contr'eux ne ſoient executez, puiſque l'arreſt qui condamne les Lacédémoniens eſt auſſi injuſte & auſſi criant que celuy qui condamne les Phocéens. Il découvre enfin confidemment à Archidame que ſon deſſein eſt d'aller d'abord s'emparer de Delphes, & que dès qu'il aura recouvré, les armes à la main, le droit de *Patronage* de cette ville, du temple & de l'oracle, ſon premier ſoin ſera de caſſer & annuller les décrets des Amphictyons.

Ce plan de Philomélus s'eſtant trouvé du goût d'Archidame, ce Prince luy dit qu'il eſtoit bien fâché de ne pouvoir pour lors l'aider ouvertement de tous les ſecours qu'il auroit pû ſouhaiter, mais qu'en revanche il luy promettoit de luy fournir ſecretement & argent & ſoldats même, qui ſeroient à la ſolde des Phocéens; & pour luy faire voir que la

promeſſe qu'il luy faiſoit, n'eſtoit pas une promeſſe vague, il commença par luy donner quinze talents, auſquels Philomélus en ayant adjoûté quinze autres du ſien, il ramaſſa en diligence de tous côtez un grand nombre de ſoldats étrangers, à qui il donna une forte paye pour les encourager à le mieux ſervir.

Enſuite, il tira de l'armée Phocéenne un corps de mille hommes, tous gens d'élite, auſquels il donna le nom de πελτασταὶ, à cauſe de la forme de leurs boucliers qui reſſembloient à une demi-pleine lune, & ces mille hommes furent deſtinez pour l'accompagner & le deffendre dans toutes les occaſions où ſa perſonne ſe trouveroit en danger.

Pendant que Philomélus faiſoit tous ces préparatifs, le Senat des Amphictyons aſſemblé extraordinairement pour délibérer ſur ce qu'il y avoit à faire dans la conjoncture préſente, après une ſage & mûre délibération, avoit uſé du pouvoir ſouverain dont il eſtoit revêtu, en déclarant la guerre aux Phocéens, & en ordonnant à tous les Grecs de leur courir ſus, comme à des ennemis declarez des Dieux & des hommes.

Cependant Philomélus, après avoir en peu de temps mis ſur pied une armée conſidérable, prend la route de Delphes, & s'empare à main armée du temple d'Apollon. A la vérité quelques Delphiens qui portoient le nom de *Thracides,* vinrent audevant de luy en armes pour s'oppoſer à ſon paſſage, mais ils furent tous tuez, & Philomélus abandonna leurs biens au pillage. Un pareil debut ayant jetté la terreur dans l'eſprit des autres habitants de Delphes, & Philomélus s'en eſtant apperçû, il les raſſûra en les exhortant à prendre courage, & à eſtre perſuadez qu'il n'eſtoit point entré dans leur ville avec intention de leur faire aucun mal.

Déja le bruit de la priſe du temple de Delphes s'eſtoit répandu de toutes parts, lorſque ceux d'entre les Locriens qui habitoient les campagnes les plus voiſines de Delphes, mettent promptement des troupes ſur pied, rencontrent Philomélus auprès de Delphes, & luy préſentent la bataille; mais, ayant eſté vaincus, ils ſe trouvent forcez de prendre la fuite, & de

ſe retirer dans leur pays après avoir perdu la plus grande partie de leurs ſoldats.

Philomélus encouragé par cette victoire, qui luy paroiſſoit eſtre d'un heureux préſage, porte la hardieſſe juſqu'à aller effacer de deſſus les colomnes les décrets des Amphictyons qui y eſtoient gravez, & il fait fondre les tables d'airain qui contenoient les condamnations des Phocéens & des Lacédémoniens. Il prend ſoin en même temps de faire répandre partout des bruits avantageux ſur ſon ſujet. Par ſon ordre on ſeme dans toute la Grece, qu'il n'a jamais eu intention de piller le temple de Delphes, ni de commettre aucune autre mauvaiſe action; qu'il s'eſtoit emparé de la ville de Delphes uniquement pour conſerver aux Phocéens une prérogative qui leur avoit eſté tranſmiſe par leurs ancêtres, & pour tâcher en même temps d'annuller les decrets injuſtes que les Amphictyons venoient de fulminer contre les Lacédémoniens & contre les Phocéens; qu'après tout, s'il avoit pris les armes, ce n'avoit eſté que dans la vûë de pouvoir & plus utilement & plus ſûrement deffendre les droits de ſes compatriotes, droits qu'ils regardoient tous comme la portion la plus prétieuſe de leur patrimoine.

Nous venons de voir que les Locriens, les plus proches de Delphes, furent les premiers à prendre les armes contre les Phocéens, & à executer à cet égard les ordres des Amphictyons, mais qu'ils eurent le malheur de ne ſe pas trouver les plus forts. Les Bœotiens à leur tour ſuivirent de près le bon exemple des Locriens, & levérent auſſi à la hâte une armée conſidérable pour voler au ſecours du temple, & venger la majeſté du dieu offenſé. De ſon coſté Philomélus informé que l'on armoit contre luy, entoure le temple d'une forte muraille, leve de nouvelles troupes qu'il incorpore dans les vieux corps, & ayant augmenté la paye à toute ſon armée, il ſe voit en fort peu de temps à la teſte de cinq mille hommes choiſis, & par ce moyen il trouve le ſecret & de n'avoir plus rien à craindre de la part de l'ennemi, & de ſe rendre même formidable à quiconque oſeroit venir l'attaquer.

Les affaires eſtoient en cet eſtat, lorſque Philomélus, pour ne point perdre de temps, après avoir laiſſé les troupes néceſſaires pour la garde des avenuës de Delphes, entre avec ſon armée dans le pays des Locriens, dont il pille pluſieurs places, & va enſuite camper le long d'une riviére qui couloit au pied d'un château extrêmement fortifié. Il aſſiége ce château, l'attaque vivement à pluſieurs repriſes; puis reconnoiſſant que ſon aſſiette avantageuſe le rendoit imprenable, il en abandonne le ſiége, va chercher l'armée des Locriens, & en vient aux mains avec eux. Il perd dans le combat vingt hommes, dont il tâche de recouvrer les corps l'épée à la main; mais n'ayant pû venir à bout de les ravoir de cette maniére, il eſt contraint d'envoyer un Héraut aux Locriens pour les prier de les luy rendre. Les Locriens refuſent de le faire, & répondent au Héraut que ſon Général devoit ſçavoir que c'eſtoit une loy commune à tous les peuples de la Grece, que les corps des ſacriléges reſtaſſent ſans ſépulture. Philomélus auſſi picqué de la raiſon du refus que du refus même, prend tout d'un coup ſon parti; il livre un ſecond combat aux Locriens, & il apporte tous ſes ſoins à ſe rendre maître des corps des ennemis qui y périroient, l'expédient luy réuſſit, & il force par-là les Locriens à en venir avec luy à un échange.

Ce combat ainſi terminé, Philomélus, après avoir fait un dégaſt effroyable dans la plus grande partie de la Locride, retourna comme triomphant à Delphes avec ſes ſoldats chargez d'un très-grand butin. La premiére choſe qu'il fit à ſon arrivée en cette ville, ce fut de faire ſemblant d'aller conſulter l'oracle d'Apollon ſur l'iſſuë de cette guerre, je dis qu'il fit le ſemblant de conſulter l'oracle, parce qu'en effet il n'avoit garde de le conſulter ſérieuſement. Il ſçavoit trop bien que ç'auroit eſté s'expoſer de gayeté de cœur à s'attirer des marques certaines de l'indignation du dieu, qui ne pouvoit que deſapprouver ſon entrepriſe ſacrilege, (ſi tant eſt néantmoins que de ſemblables Dieux ſoient ſenſibles aux outrages qu'on leur fait) auſſi ne donna-t-il pas à Apollon le temps de s'expliquer librement, il employa les menaces pour contraindre la Pythie de monter

ſur le trépied ſacré, & cette femme indignée d'un procédé ſi violent, luy dit avec une eſpéce d'enthouſiaſme que luy inſpiroit la colére, qu'il luy eſtoit permis de faire ce qu'il luy plairoit.

Ce prétendu oracle cauſa à Philomélus une grande joye; il fut charmé d'avoir une réponſe qui flattoit ſi fort ſes vûës, & qui ſembloit autoriſer ſon entrepriſe. Et comme il eſtoit de ſon intereſt que le peuple fût promptement informé de la réponſe que la Pythie luy avoit donnée, il la fit ſur le champ graver ſur une petite table d'airain qu'il expoſa en public, afin que perſonne ne pût ignorer que le Dieu luy avoit accordé la permiſſion de faire tout ce qu'il jugeroit à propos. Enſuite, ayant convoqué une aſſemblée du peuple, il expoſa à cette multitude le ſens de l'oracle tel qu'il le voulut, & il les exhorta tous à demeurer fermes dans un parti, en faveur duquel Apollon luy-même venoit de ſe déclarer ſi ouvertement : après cela il ſe remit tout de nouveau au train des affaires de la guerre. Dans le même temps il arriva un prodige dans le temple d'Apollon Delphien, dont Philomélus ſçut encore bien tirer avantage. Un aigle qui voloit au-deſſus du temple, s'abbattit tout-à-coup, & entrant dans le temple, ſe mit à pourſuivre des colombes que l'on y nourriſſoit, & s'acharna ſi vivement après elles, qu'il en tua quelques-unes juſques ſur l'autel. Les devins & les augures ne manquérent pas de publier hautement qu'un tel prodige annonçoit à Philomélus & aux Phocéens la ſouveraine puiſſance dans Delphes. Et il eſt plus que probable qu'ils eſtoient bien payez pour débiter de pareilles prédictions.

Enflé de toutes ces idées chimeriques qui flatoient ſon ambition, Philomélus fit un choix de ceux d'entre ſes amis qui luy parurent les plus propres aux négociations & aux ambaſſades, & il en envoya les uns à Athénes, les autres à Lacédémone, d'autres enfin à Thébes. Il n'oublia pas d'en uſer de la même maniere à l'égard des autres villes conſidérables de la Grece, qu'il envoya auſſi aſſûrer de ſa part de la droiture de ſes intentions. Il leur fit dire entr'autres choſes, que s'il s'eſtoit rendu

maître

maître de Delphes, ce n'avoit point eſté à deſſein d'enlever les tréſors ſacrez du temple, mais ſeulement pour maintenir les Phocéens ſes compatriotes, dans l'ancienne poſſeſſion où ils eſtoient de deffendre & de proteger le temple & ſon oracle; que cela eſtoit ſi vray, qu'il eſtoit tout prêt à rendre compte à tous les Grecs, de l'or & de l'argent monnoyé qui eſtoit conſervé dans le temple; qu'il promettoit de fournir à quiconque le demanderoit, un eſtat en bonne forme tant des ſommes d'or & d'argent, que de toutes les autres riches offrandes qui eſtoient renfermées dans le temple; qu'il offroit même pour plus grande ſûrcté, de ſpécifier dans cet eſtat, la forme, la figure, le nombre, & le poids de chacune de ces offrandes en particulier; enfin il prioit les divers peuples de la Grece, ou de ſe joindre à luy, ou de vouloir bien au moins reſter neutres, s'ils avoient quelque raiſon qui les empêchât de prendre ſon parti.

Les ambaſſadeurs de Philomélus s'acquittérent parfaitement bien de leur commiſſion, & pluſieurs même eurent le bonheur d'obtenir ce qu'ils demandoient. En effet, les Athéniens, les Lacédémoniens, & quelques autres peuples, ayant fait un traité d'alliance avec Philomélus, s'engagérent à luy fournir tous les ſecours qu'il pouvoit eſpérer de leur part. Pour ce qui eſt des Bœotiens, des Locriens, & de pluſieurs autres encore, bien-loin de ſuivre l'exemple des premiers, ils declarérent franchement à ceux que Philomélus leur avoit envoyez, qu'il n'avoit rien à attendre de leur part qu'une juſte inimitié, qu'actuellement ils armoient contre luy & les Phocéens, & qu'ils ſe préparoient à leur aller faire une cruelle guerre, pour venger la majeſté du Dieu qu'ils avoient offenſé par leur entrepriſe ſacrilege.

Tels furent les troubles qui agitérent la Grece pendant le cours de la premiére année de la ſeconde guerre ſacrée. Nous allons voir maintenant ce qui ſe paſſa dans la ſeconde année de cette même guerre : année que Diodore de Sicile date par l'archontat de Diotime à Athénes, & par le conſulat de Caïus Marcius & de Cneïus Manlius à Rome. On ſçait que ces magiſtratures tombent en la 3.e année de la CVI.e olympiade, & en la 400.e année de la fondation de Rome.

Au commencement de cette ſeconde année, continuë Diodore de Sicile, Philomélus, ſentant déja tout le poids de ſon entrepriſe, & prévoyant bien quelle affreuſe tempeſte alloit fondre ſur luy de toutes parts, travailla ſérieuſement à faire de nouvelles levées de troupes auxiliaires, auſquelles il joignit tous ceux d'entre les Phocéens, qui, ſans avoir encore eſté dans le ſervice, eſtoient néantmoins propres à porter les armes; mais, comme il luy falloit de très-groſſes ſommes d'argent pour ſoûtenir une pareille guerre, & que la politique ne vouloit pas qu'il portât encore ſes mains ſacriléges ſur les treſors du temple, il imagina un moyen moins criant pour ſe procurer de l'argent; ce fut de taxer tous les Delphiens qu'il connoiſſoit pour les plus riches, & de les obliger à luy fournir les fonds néceſſaires pour la paye de tous les ſoldats étrangers qu'il avoit à ſa ſolde; & ayant de cette maniere compoſé une armée fort conſidérable pour ces temps-là, il ſe mit en campagne afin de faire voir qu'il eſtoit tout preſt à en venir aux mains avec le premier ennemi des Phocéens qu'il rencontreroit. Alors les Locriens venoient à luy en armes à même intention, ils ſe joignirent bientoſt, le combat ſe donna auprès de certains rochers appellez par les Grecs *les Roches Phædriades*. On ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de chaleur; mais, malgré toute leur bravoure, les Locriens y furent vaincus. Philomélus en tua un grand nombre, en contraignit pluſieurs de ſe précipiter eux-mêmes du haut de ces rochers, & fit beaucoup de priſonniers. L'heureux ſuccès de ce combat enfla le cœur des Phocéens, & jetta les Locriens dans la conſternation & dans l'abbattement. Ce fut auſſi la raiſon qui détermina ces derniers à envoyer promptement des députez aux Thébains, pour les prier de ſe hâter de venir au ſecours du Dieu, & au leur. Les Bœotiens de leur côté avoient une double raiſon de ſe joindre aux Locriens, parce qu'en premier lieu ils eſtoient bien-aiſes de donner par-là une marque publique & éclatante de leur pieté envers les Dieux, & que d'ailleurs ils avoient en particulier un très-grand intereſt à maintenir les decrets des Amphictyons dans toute leur vigueur. Auſſi ne manquérent-ils pas d'envoyer à

leur tour des députez vers les Theſſaliens, & les autres peuples de la Grece qui avoient le droit d'Amphictyonie, dans la vûë de les exhorter à ſe liguer tous enſemble avec eux, pour faire la guerre aux Phocéens.

Il ne ſera pas hors de propos de remarquer icy, qu'auſſi-toſt que les Amphictyons eurent rendu l'arreſt qui ordonnoit la guerre contre les Phocéens, toute la Grece ſe trouva agitée de divers mouvements, & comme diviſée en deux principaux partis. Les uns, & ceux-cy eſtoient le plus grand nombre, eſtant d'avis qu'il falloit aller au ſecours du dieu, & faire une cruelle guerre aux Phocéens pour tirer vengeance de leur crime. Les autres au contraire ſe trouvant portez d'inclination à prendre la deffenſe des Phocéens, qu'ils enviſageoient comme des hommes opprimez qui s'eſtoient trouvez forcez à prendre un parti de déſeſpoir. Pendant donc que toute la Grece enviſageoit l'entrepriſe de Philomélus ſous ces deux différentes faces, les Bœotiens, les Locriens, les Theſſaliens, les Perrhæbes, & avec eux les Doriens, les Dolopes, les Athamanes, les Achéens, les Phthiotes, les Magneſiens, les Aenianes & quelques autres encore, s'armérent pour aller tirer vengeance de l'entrepriſe criminelle des Phocéens. Au contraire, les Athéniens, les Lacédémoniens & quelques-uns d'entre les peuples du Peloponnéſe embraſſérent la querelle de Philomélus, & ſe préparérent à joindre leurs troupes aux ſiennes; mais parmi ceux qui prirent ce mauvais parti, aucuns ne s'y portérent de meilleur cœur que les Lacédémoniens, auſſi avoient-ils pour cela leurs raiſons particuliéres. J'ay déja obſervé plus haut que les Amphictyons les avoient condamnez à payer une amende de cinq cens talents aux Thébains, à cauſe de *Cadmea* citadelle de Thébes, dont Phœbidas Capitaine Lacédémonien s'eſtoit emparé. Je ne dois pas omettre maintenant que les Lacédémoniens ayant laiſſé paſſer le temps preſcrit par les loix, ſans payer cette amende, les Thébains intentérent contr'eux une nouvelle action, pour le tort conſidérable que leur cauſoit un ſi long retardement, tort qu'ils faiſoient monter au double de la ſomme portée par la premiére condamnation, c'eſt-à-dire, à mille talents. Or ce

grand procès ayant esté porté au tribunal des Amphictyons, & les deux parties ayant esté ouïes dans leurs demandes & deffenses respectives, les Lacédémoniens furent condamnez à payer aux Thébains les mille talents qu'ils demandoient.

Une pareille amende n'estoit pas alors aisée à payer; car à n'évaluer chaque talent que sur le pied de quinze cens livres de nostre monnoye, à raison de vingt-huit francs le marc, cela montoit à un million cinq cens mille livres, somme exorbitante pour ces temps-là.

Cependant les Lacédémoniens sentoient bien que toute exorbitante qu'elle estoit, il falloit ou la payer ou s'exposer à toute la rigueur des loix. Dans une conjoncture si délicate, ils s'imaginérent qu'il n'y avoit pour eux qu'un seul moyen de parer le coup, c'estoit d'employer le même prétexte dont les Phocéens se servoient, de se plaindre hautement comme eux, de l'injustice de l'arrest des Amphictyons. D'un autre costé, ils comprirent parfaitement encore que pour réussir dans une pareille démarche, il falloit avoir les armes à la main; mais il falloit donc les prendre ces armes, & sous quel prétexte? à titre de condamnez par un arrest injuste des Amphictyons? ç'auroit esté se mettre toute la Grece à dos, & s'attirer la haine & l'indignation publique; au contraire, si à titre d'alliez & de deffenseurs des Phocéens, ils pouvoient conjointement avec eux, parvenir à faire casser les décrets des Amphictyons, ils avoient ce qu'ils demandoient; & ils en estoient venus à bout par un moyen plus honorable en apparence pour eux, puisque tout l'odieux de la rebellion rouloit sur le compte seul des Phocéens qui avoient pris les armes les premiers, au lieu qu'eux Lacédémoniens ne les avoient prises qu'en second, & par un mouvement de commisération pour des alliez qu'ils voyoient à deux doigts de leur perte.

Par ce que je viens de dire, il est aisé de voir que l'envie d'annuller le décret Amphictyonique, qui leur tenoit au cœur, fut le principal motif qui détermina les Lacédémoniens à prendre le parti des Phocéens: ils embrassérent même ce parti avec d'autant plus de chaleur, qu'ils y estoient encore animez par

une autre vûë d'intéreſt, c'eſtoit de profiter de l'eſtat d'impuiſſance où ſe trouvoient réduits les Phocéens, pour les dépouiller du droit de patronage du temple, & ſe l'approprier. Voilà à quoy aboutiſſent aſſez ſouvent les ſervices de ceux qui ont la puiſſance en main. Quel compoſé bizarre, quel monſtrueux aſſemblage d'une apparence d'humanité d'un coſté, & de l'autre d'un réel & véritable brigandage! Mais tel a eſté le monde dès les premiers temps, & tel il ſera probablement juſqu'à la fin des ſiécles.

Les choſes eſtoient en cet eſtat, lorſque le bruit ſe répandit que les Thébains venoient avec une groſſe armée contre les Phocéens. Philomélus vit bien d'abord qu'il luy eſtoit de la derniére conſéquence de renforcer ſon armée par de groſſes recruës; mais comme il avoit beſoin pour cela de grandes ſommes d'argent, & que les ſources d'où il en avoit tiré juſqu'alors eſtoient épuiſées, il ne fit plus ſcrupule de porter ſes mains ſacriléges ſur les tréſors & ſur les riches offrandes du temple, & après en avoir pillé tout ce qu'il jugea à propos, & en aſſez grande quantité pour ſubvenir aiſément à tous les frais de la guerre, il ſe trouva en eſtat de donner, ſuivant qu'il l'avoit promis, à tous les ſoldats eſtrangers qui ſervoient dans ſon armée, outre la paye ordinaire, une demi-paye encore par-deſſus. Une ſolde ſi forte luy attira bientoſt de toutes parts une quantité prodigieuſe de ſoldats, qui, à l'envi l'un de l'autre, s'empreſſoient à ſervir ſous ſes ordres. A la vérité Diodore de Sicile obſerve que dans cette foule d'hommes qui venoient s'offrir au Général Phocéen, il ne ſe trouva pas un ſeul homme d'honneur qui voulût s'inſcrire dans une telle milice, qui ne pouvoit s'accorder avec la pieté envers les dieux. Au contraire, les vagabonds les plus décidez, toutes ces ſortes de gens qui n'ayant que du mépris pour les dieux, volent toûjours avidement au-devant du gain, de quelque part qu'il vienne, accoururent par troupes vers Philomélus, dans le deſſein d'avoir part à ſes pillages: d'ailleurs l'abondance de toutes choſes, dans laquelle ſe trouvoit alors Philomélus, fut cauſe que dans un eſpace de temps aſſez court il eut le plaiſir de ſe voir à la teſte d'une

armée très-forte & très-nombreuſe, puiſqu'elle eſtoit de dix mille hommes & plus, tant Cavalerie qu'Infanterie. Voulant donc faire eſſai de ſes forces, il entra avec ſon armée dans le pays des Locriens; il fut bientoſt rencontré par ces peuples, qui venoient au-devant de luy, accompagnez des troupes Bœotiennes qui s'eſtoient jointes à eux: la Cavalerie engagea le combat, dans lequel les Phocéens eurent encore tout l'avantage.

Sur ces entrefaites, les Theſſaliens avec les troupes auxiliaires des peuples de leur voiſinage, ayant compoſé un corps d'armée de ſix mille hommes, deſcendent dans la Locride, rencontrent les Phocéens au pied d'une colline nommée *Argolas,* où ils leur livrent la bataille, & ſont défaits. Cependant les Bœotiens eſtant alors ſurvenus avec treize mille hommes pour combattre contre les Phocéens, & quelques Achéens au nombre de quinze cens hommes, eſtant en même-temps arrivez du Peloponnéſe au ſecours de ces ſacriléges, toutes ces troupes ſe raſſemblérent dans la même plaine, & campérent en face les unes des autres, les Bœotiens d'un coſté, & de l'autre les Achéens dans le camp de Philomélus.

Pendant que les armées ennemies eſtoient ainſi campées en préſence, il arriva que les Bœotiens allant un jour au fourrage, enlevérent un aſſez bon nombre de ſoldats eſtrangers qui eſtoient à la ſolde de Philomélus; & après avoir fait conduire ces priſonniers juſqu'au pied des murailles de la ville, ils firent crier à haute voix par un héraut, que le Senat des Amphictyons avoit condamné à mort tous ceux qui prêtoient ſecours aux ſacriléges. L'exécution ſuivit de près l'arreſt qui venoit de leur eſtre prononcé, & ſur le champ ils furent tous mis à mort à coups de traits. Les ſoldats eſtrangers qui eſtoient à la paye des Phocéens, indignez du traitement qui venoit d'eſtre fait à leurs compagnons, demandérent à Philomélus, avec de grandes inſtances, qu'il eût à les venger bientoſt, & qu'il fît traiter de même ceux des ennemis qui tomberoient entre leurs mains. En effet, à quelques jours de là ayant rencontré pluſieurs ſoldats de l'armée Amphictyonique répandus par la campagne & peu

ſur leurs gardes, ils les prirent & les amenérent à Philomélus, qui ordonna auſſi-toſt à ſes ſoldats de les tuer. De ſi bruſques repreſailles produiſirent l'effet qu'elles devoient naturellement produire; & l'armée Amphictyonique ſentit elle-même toute la cruauté qu'il y avoit à punir ſi rigoureuſement des priſonniers de guerre.

Peu de temps après, les deux armées décampérent en même-temps, & ſe mirent en marche l'une à coſté de l'autre pour aller camper dans quelqu'autre canton de la Locride où il y eût abondance de fourrage; mais comme il falloit néceſſairement qu'elles priſſent la même route, ſans pouvoir s'étendre ni ſur la droite ni ſur la gauche, elles ſe trouvérent inſenſiblement engagées dans des bois & dans des ſentiers rabotteux, difficiles, & par conſéquent très-peu propres à la marche d'une armée. Ce fut au milieu de ces bois que les deux avant-gardes s'avancérent l'une contre l'autre, & commencérent une legére eſcarmouche, mais qui ſe changea bientoſt en un combat des plus ſérieux & des plus vifs, dans lequel les Bœotiens, fort ſupérieurs en nombre, taillérent en piéces preſque toute l'avant-garde de l'armée Phocéenne. Cette défaite ayant jetté l'épouvante & la conſternation dans l'eſprit des Phocéens, leur armée ſe mit à fuir; mais comme elle eſtoit obligée de ſe faire paſſage à travers des ſentiers étroits & remplis d'épaiſſes brouſſailles, d'où il luy eſtoit très-mal-aiſé de ſe tirer; ſur-tout eſtant pourſuivie, elle eſſuya dans cette marche forcée toute la furie du ſoldat victorieux, qui la harceloit de près, & qui fit encore en cet endroit-là un grand carnage tant des Phocéens naturels que de leurs troupes auxiliaires.

Dans cette fâcheuſe extrémité, Philomélus faiſant des efforts prodigieux pour ſauver les reſtes de ſon armée, & quoyque percé déja de pluſieurs coups, combattant toûjours avec toute la bravoure poſſible & en déſeſperé, il ſe vit, au moment qu'il y penſoit le moins, entouré, & repouſſé ſur une hauteur fort eſcarpée, d'où il luy eſtoit abſolument impoſſible d'échapper à l'ennemi. Alors ne voyant plus aucun moyen de ſe tirer de ce mauvais pas, & pénétré d'ailleurs de la juſte crainte des

tourments qui l'attendoient, s'il tomboit vif entre les mains du vainqueur; il prit ſur le champ ſon parti, & ſe précipita du haut d'un rocher. C'eſt ainſi que Philomélus termina ſes jours, & que de ſon propre mouvement il s'infligea la peine qui eſtoit dûë à ſon action ſacrilége.

Cependant Onomarchus frere & collegue de Philomélus, prend d'abord le commandement en chef, & ayant ramaſſé à la hâte les débris de l'armée Phocéenne, qui avoient échappé à la défaite générale, & tenu tête à l'ennemi, il court au-devant des fuyards qui ſe ſauvoient par pelotons, les uns d'un coſté, les autres de l'autre, & il les rallie tous en un corps, dans l'intention de les mettre hors de toute inſulte, & de les reconduire dans peu dans la Phocide. Ce fut par cette victoire conſidérable remportée ſur les Phocéens, & par la mort de Philomélus leur Général, que ſe termina la ſeconde année de la ſeconde guerre ſacrée.

RECHERCHES SUR L'HISTOIRE DE CARIE.

Par M. l'Abbé SEVIN.

ON tenteroit vainement de remonter juſques à l'origine des peuples de la Carie. Ils ont cela de commun avec la pluſpart des nations, dont les écrivains ſacrez ne marquent point les fondateurs. On ne ſçait point aujourd'huy quels ont eſté les premiers habitants de la contrée depuis ſi connuë ſous ce nom. Elle a porté celuy de Phénicie pendant quelques ſiécles, du moins ſi l'on en croit Corinne & Bacchylide. Quelques critiques fondez ſur le témoignage de ces deux auteurs, ont ſoûtenu que les Phéniciens avoient fait des eſtabliſſements conſidérables dans la Carie; & on ne ſçauroit nier que le grand nombre de leurs colonies ne donne beaucoup de vrayſemblance à ce ſentiment. Sçavoir maintenant ſi les Phéniciens & les Cariens ſont préciſément le même peuple, ou non, c'eſt une de ces queſtions que la diſette des anciens monuments nous met hors d'eſtat de décider. Il paroît cependant, que les naturels du pays tenoient pour la négative; Hérodote ſera mon garant: les Cariens, au rapport de cet hiſtorien, ſe prétendoient nez dans la province même, & deſcendus de Car frere de Lydus & de Myſus; généalogie dont ils prétendoient que la vérité eſtoit plus que ſuffiſamment confirmée par l'ancienneté du temple de Jupiter Carien bâti à Mylaſes. Là de temps immémorial s'aſſembloient conjointement avec eux les Lydiens & les Myſiens. Un uſage ſi conſtamment obſervé, prouvoit invinciblement, ſelon eux, que les ancêtres de ces peuples & les leurs eſtoient abſolument les mêmes. Il eſt certain néantmoins, que quelques écrivains ne ſe ſont pas fait un ſcrupule de rejetter cette conſéquence. Je ne l'avance que d'après

24. de Juillet 1733.

Corin. & Bacch. apud Athen. p. 174.

Herod. p. 69.

Pomponius Mela : les uns, à ce qu'il dit, rapportoient l'origine des Cariens aux Pélaſges, & les autres aux Cretois ; il y a bien de l'apparence que la conformité du nom de Car Crétois d'origine, avec celuy de la nation, a donné naiſſance à l'opinion des derniers ; Ælien a cru devoir l'adopter. Mais ſi de ſemblables arguments eſtoient de quelque poids, ne pourroit-on pas dire avec un égal degré de vrayſemblance, que les Cariens eſtoient deſcendants de Car, fils de Phoronée ; ce qui néantmoins ſe concilieroit mal-aiſément avec le récit de Pauſanias : il aſſûre en termes formels, que le Car dont il s'agit icy faiſoit ſon ſéjour à Megare, que la citadelle eſtoit ſon ouvrage, & que les habitants de la Mégaride montroient de ſon temps aux eſtrangers le tombeau de cet ancien héros. Ce qu'il y a de vray, c'eſt que les Cariens ne vouloient reconnoître ni le Car de Crete, ni celuy de Mégare pour les fondateurs de leur nation ; ils en faiſoient honneur au Car, dont Hérodote nous a conſervé le ſouvenir ; il eſtoit petit-fils de Manès, & frere de Lydus & de Myſus. Les pays qui dans les ſiécles ſuivants compoſérent le royaume de Carie, luy échûrent en partage, il bâtit près de Mylaſes le temple de Jupiter Carien, & dans la vûë de gagner la confiance de ſes ſujets, il eut l'adreſſe de leur perſuader que les Dieux par une protection ſinguliére, à la faveur du vol des oiſeaux, luy avoient accordé le don de percer dans les ténébres les plus épaiſſes de l'avenir. Les autres particularitez qui rendirent memorable le regne de ce Prince, ne ſont point venuës juſques à nous ; on lit ſeulement dans Eſtienne de Byzance, que les habitants de Syagela ſe faiſoient gloire de conſerver ſon tombeau dans le ſein de leur ville. Il laiſſa trois enfants de Callirhoé ſa femme, fille du fleuve Méandre, ſçavoir Alabandus, Cryaſus & Idricus, qui ſe mirent chacun en poſſeſſion de la portion du Royaume qui leur avoit eſté deſtinée. Des trois freres, Alabandus fut le plus illuſtre, il fit ſon ſéjour à Alabanda, ville dont il avoit jetté les fondements. Le fait paroît inconteſtable, du moins eſt-il eſtabli ſur les témoignages précis de Ciceron & d'Eſtienne de Byzance. Ce Géographe, à la vérité, diſtingue deux places de

Ælia. hiſt. varia. p. 261.

Pauſan. pag. 97.

Plin. Ta. 2. pag. 416.

Steph. p. 84.

Cic. lib. 3. de Nat. Deor. pag. 296.

ce nom dans la Carie, l'une bâtie par Alabandus fils de Car, & l'autre par Alabandus fils d'Evhippus. Mais comment accorder ce ſentiment avec les écrits des anciens, dans leſquels on ne découvre pas le moindre veſtige de ces deux Alabanda? Il ſeroit inutile d'objecter icy un paſſage d'Hérodote, où il eſt dit que le Roy de Perſe fit preſent à Butares, d'Alabanda ville conſidérable de Phrygie, πολις μεγάλη. L'Alabanda de cet auteur a-t-elle quelque choſe de commun avec l'Alabanda dont parle Eſtienne; la ſituation n'en eſt-elle pas abſolument différente! D'ailleurs, ne ſeroit-on pas en droit de répondre que les confins de la Phrygie & de la Carie ayant changé en différents temps, Alabanda eſtoit au ſiécle d'Hérodote, du département de la derniére? Ne ſe pourroit-il pas faire encore que dans le texte de cet hiſtorien, les copiſtes euſſent ſubſtitué le nom de la Phrygie à celuy de la Carie? je ne ſerois pas éloigné de le penſer. Hérodote, ainſi qu'on le vient de remarquer, met Alabanda au nombre des grandes villes; deſcription qui ne ſçauroit guéres tomber que ſur l'Alabanda de Carie, également célébre par les richeſſes & par le luxe de ſes habitants. Or l'opulence & les plaiſirs ſont rarement le partage des villes médiocres. Il reſte maintenant à examiner auquel des deux Alabandus l'Alabanda dont il s'agit devoit ſon origine. Si l'on s'en rapporte au ſçavant Holſtenius, la difficulté ſera bientoſt levée; l'Alabandus fils d'Evhippus n'éxiſta jamais, & les mots Αλαβαίδου Εὐίππου ſignifient ſeulement qu'Alabandus manioit les chevaux avec beaucoup de dexterité, ce qui quadre parfaitement avec la ſuite du diſcours d'Eſtienne de Byzance; il prétend que le terme Carien Αλάβανδος répond à celuy d'Ἱππόνικος, vainqueur à la courſe des chevaux. Il s'enſuivroit de là que ce Prince avoit remporté quelques victoires de cette eſpéce, qui, ſoûtenuës par des qualitez perſonnelles peu ordinaires, luy gagnérent entiérement le cœur de ſes ſujets; il en fut tendrement aimé, & ils ne balancérent point après ſa mort à luy déférer les honneurs divins. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que du temps même de Ciceron, les Alabandiens le plaçoient au-deſſus des dieux du paganiſme les plus reſpectez. Voicy ſes

Steph. ver. Αλαβ.

Herod. pag. 403.

Steph. ibid.

paroles, *Alabandenſes quidem ſanctius Alabandum colunt, à quo eſt urbs illa condita, quam quemquam nobilium deorum, apud quos non inurbane Stratonicus, ut multa, cum quidam ei moleſtus Alabandum deum eſſe confirmaret, Herculem negaret; ergo mihi, inquit, Alabandus, tibi Hercules ſit iratus.* Les peuples que gouvernérent Cryaſus & Idrieus ſes freres, ne portérent pas ſi loin la reconnoiſſance à l'égard de ces Princes; à peine leurs noms ont-ils paſſé juſques à la poſtérité. Cryaſus fonda la ville de Cryaſa, qui tenoit un rang peu important parmi les villes de Carie. Il eſt appellé fils de Carès dans les imprimez d'Eſtienne de Byzance: Καρὸς, ſi je ne me trompe, eſt la véritable leçon; Car eſtoit vrayſemblablement ſon pere. Il l'eſtoit auſſi d'Idrieus, qui s'établit à Idrias, dont il fit la capitale de ſon petit Empire. Alors, ſi l'on en croit le Géographe allegué cy-deſſus, elle ſe nommoit Chryſaoris; il en réſulte que la Carie avoit eu des Rois ou contemporains de Car, ou même qui luy eſtoient anterieurs, mais Eſtienne n'eſt pas toûjours un garant bien ſûr; Chryſaoris, ſelon luy, eſt l'ouvrage de Chryſaor, & Chryſaor eſtoit petit-fils de Siſyphe, qui ne ſçauroit avoir vècu que pluſieurs années après Idrieus. On ignore aujourd'huy ſi les trois enfants de Car tranſmirent le Royaume de Carie à leurs deſcendants. Ceux d'Alabandus & de Cryaſus ſont demeurez enſevelis dans les ténébres de l'oubli. Cependant Eſtienne de Byzance a eu ſoin de nous apprendre que Idrieus laiſſa ſes Eſtats à ſon fils. Il bâtit la ville d'Euromus, qui donna ſon nom à une province de Carie, qui le conſervoit encore du temps de Polybe & de Tite-Live. En vain chercheroit-on les ſucceſſeurs de ce Prince, on ne les voit nulle part. On ne voit pas non plus ſous lequel de ces premiers Rois de Carie Ninus en fit la conqueſte, ſi tant eſt que les armes victorieuſes des Aſſyriens ayent jamais pénétré juſques là. La raiſon d'en douter eſt que perſonne, ſi vous en exceptez Dio-
Diod. p. 94. dore, ne fait mention de ce fameux événement. Quoy qu'il en ſoit, les Cariens, ſous le gouvernement paiſible des deſcendants de Car, ſe multipliérent extrêmement. Le pays quoyque fertile, n'eſtoit point en eſtat de fournir aux beſoins d'un peuple

ſi nombreux; ils furent donc obligez de former des établiſſements dans les iſles voiſines du continent. Rhodes fut attaqué. Les Pheniciens en eſtoient les maiſtres, & ils ne reſiſtérent point à des armées que la faim rendoit invincibles. Ces premiers ſuccès ouvrirent aux Cariens le chemin des autres iſles de la mer Egée, qui, ſuivant les témoignages de Conon & de Thucydide, ſuccombérent la pluſpart ſous les efforts de cette nation guerriére. Le dernier Ecrivain, en homme exact & qui ne vouloit point eſtre cru ſur ſa parole, confirme la vérité de ce fait par une preuve également ſolide & convaincante. Il rapporte que les Athéniens dans les commencements de la guerre du Peloponnéſe, firent exhumer les corps enterrez à Délos en différents temps, & on jugea par la poſition de ces corps & par l'examen des armes enfermées dans les tombeaux, que preſque tous les cadavres eſtoient des cadavres de Cariens. Il paroît que ces peuplades précédérent de pluſieurs années le regne de Minos Roy de Crete; car on lit dans le même Thucydide, que ce Prince chaſſa les Cariens des Cyclades, & que dans la vûë de s'en aſſûrer la poſſeſſion, il donna à ſes enfants le commandement de ces iſles nouvellement conquiſes. La mer où elles eſtoient ſituées avoit eſté connuë autrefois ſous le nom de mer de Carie, particularité qui n'eſt venuë juſqu'à nous, que par le canal du ſcholiaſte de cet Ecrivain. Au reſte, ſi le récit de Thucydide eſt véritable, il faudra, d'après les marbres d'Arondel, placer cette conqueſte de Minos cent ans ou environ avant le ſiége de Troye. Je dis ſi le récit de Thucydide eſt véritable; en effet, comment ne pas ſuſpendre ſon jugement, quand on conſidere qu'Hérodote n'eſt point d'accord avec luy ſur la maniére dont le Roy de Crete traita les Cariens. Il prétend que ce Prince ne les dépouilla point de la poſſeſſion des iſles; ils eurent la liberté de les cultiver comme par le paſſé; & exempts de tout tribut, ils s'engagérent ſeulement de joindre un certain nombre de vaiſſeaux aux flottes que Minos jugeroit à propos d'équiper. A laquelle de ces deux narrations donner la préference? Deux raiſons ſemblent devoir faire pancher la balance en faveur d'Hérodote: la premiére ſe

Con. p. 294.
Thucyd. p. 8.
Herod. p. 68.

tire du lieu de ſa naiſſance]; il eſtoit d'Halicarnaſſe, Carien par conſéquent, & dès lors plus à portée que Thucydide de s'inſtruire à fond des antiquitez de cette nation. Voicy la ſeconde raiſon, c'eſt le texte même de cet hiſtorien qui la fournit: à l'entendre parler, il ne s'eſt déterminé ſur le fait en queſtion, qu'après un examen fort ſcrupuleux; il aſſûre que ſes recherches ont eſté portées auſſi loin qu'il luy avoit eſté poſſible. *Pauſan. pag. 429.* Adjoûtons à cela le témoignage de Pauſanias; il inſinuë que les Cariens traitérent avec Minos d'égal à égal, ce qui doit s'entendre des Cariens établis dans les iſles, & non de ceux du continent, autrement cet Ecrivain ſe contrediroit luy-même. Miletus, ſelon luy, vint chercher un aſyle dans la Carie: or Miletus eſtoit ſujet de Minos, & forcé d'abandonner ſa patrie par des motifs qui ne font point honneur à la mémoire du Roy de Crete: il aborda dans la contrée où depuis fut bâtie la ville de Milet; le pays alors appartenoit aux Cariens, qui reçurent parfaitement bien Miletus & ſes compagnons de voyage. *Nican. apud Anton. lib. nar. 30.* Il y a plus, c'eſt qu'au rapport de Nicandre, il épouſa Eidothée fille d'Eurytus Roy de Carie, ou pluſtoſt du territoire de Milet & de ſes environs. Les enfants qui naquirent de ce mariage furent Caunus & Byblis. *Parth. p. 366.* Parthenius nomme leur mere Tragaſia, & le ſcholiaſte de Théocrite *Schol. Theoc. Idyll. 7.* Arcia. L'amour cauſa toutes les diſgraces qui déſolérent cette famille. Je n'entreray dans aucun détail là-deſſus. Quoy de plus ſouvent repeté dans les écrits des Poëtes, que la tendreſſe criminelle du frere & de la ſœur. *Non. Dion. pag. 384.* Elle n'avoit point encore éclatté, lorſque Caunus à la tête des Cariens, ſuivit Bacchus à la conqueſte des Indes. De retour dans ſa patrie, il eut le malheur d'allumer dans le cœur de Byblis des feux auſquels elle refuſa conſtamment de répondre. Le ſejour de Milet luy devint odieux, & il ſe retira dans une province de Carie, où il jetta les fondements de la ville de *Parth. pag. 366.* Caunus. C'eſt ainſi que le rapporte Parthenius d'après Nicænetus auteur ancien, mais il ſeroit mal-aiſé de marquer au juſte quel eſtoit le véritable ſentiment de cet Ecrivain. En effet, Ptolémée Hephæſtion avance ſur la foy du même Nicænetus, que Lyrcus fils d'Inachus ſe retira à Caunus ſous le regne

d'Arbiclas. La ville de Caunus exiſtoit donc pluſieurs années avant le fils de Miletus. Dans ce temps-là à peu près, Bargaſus commandoit dans un coin de la Lydie; il eſtoit fils d'Hercule & de la Nymphe Barga. Bargaſa, que Strabon qualifie de bourgade, eſt regardée comme ſon ouvrage. L'ambition de Lamus fils d'Hercule & d'Omphale, ne luy permit point de jouir tranquillement de ſes petits Eſtats; moins puiſſant, ou moins heureux que ſon ennemi, il fut obligé de ſe ſauver en Carie, où Cuardus un de ſes enfants, bâtit la ville de Cuarda. Je ne dois point oublier icy Amiſodarus; Euſtathe & Didyme le mettent au nombre des Rois de Carie. Cependant la pluſpart des anciens diſent en termes formels, que les Lyciens eſtoient ſes ſujets; il faut néantmoins en excepter Palæphate, dont le ſentiment peut en quelque maniére ſe concilier avec celuy du ſcholiaſte d'Homere. Il ſoûtient que ce Prince habitoit les rives du Xanthe près du mont Telmiſſus. Or Ciceron, Clement d'Alexandrie & pluſieurs autres Ecrivains, placent la ville de Telmiſſus dans le Royaume de Carie. On ne ſçauroit nier pourtant, que ſuivant l'opinion la plus généralement reçuë, Telmiſſus n'appartînt aux Lyciens. Il ſe pourroit bien faire que ces peuples, ſous la conduite de Bellerophon, euſſent conquis quelque canton de la Carie; ce qu'il y a de certain, c'eſt que Udyſſus ſon petit-fils y fonda une ville, qui longtemps après portoit encore ſon nom. Un de ſes oncles luy avoit ouvert l'entrée de cette province; c'eſt la conſéquence que préſente naturellement un paſſage d'Eſtienne de Byzance. Glaucus y eſt appellé pere de Chryſaor, il l'eſtoit auſſi de Bellerophon, & dès lors il n'y a guéres lieu de douter que luy & Chryſaor ne fuſſent freres; & à qui avec plus de probabilité, attribuer la fondation de Chryſaoris ville de Carie? Qu'on ne m'objecte point que dans Apollonius, la conſtruction de cette place eſtoit miſe ſur le compte des Lyciens, les deux récits n'ont rien de contraire, & la conqueſte dont il s'agit ſera toûjours l'ouvrage de Bellerophon, qui n'a pû l'entreprendre & l'executer qu'à l'aide des troupes Lyciennes, dont Sobatès ſon beau-pere luy avoit confié le commandement. Il y

Steph. pag. 210.

Strab. pag. 646.

Didy. Il. π. verſ. 328.

Palæph. pag. 36.

Steph. pag. 571.

Apoll. apud Steph. p. 759.

a beaucoup d'apparence que cette place, dès ſon origine, a eſté très-conſidérable; le ſurnom de Chryſaorie commun à toute la Carie, ſelon Epaphroditus [a] & Pauſanias [b], eſt une preuve qui ne ſouffre point de replique. Cette place fut depuis célébre ſous la dénomination de Stratonicée. C'eſtoit dans ſon territoire que ſe tenoient les aſſemblées générales des Cariens. On y regloit & les ſacrifices publics & les affaires qui regardoient le corps de la nation. Quoyque les Stratonicéens ne fuſſent point Cariens d'origine, ils eſtoient néantmoins admis à ces aſſemblées, par rapport aux fonds de terre qui leur appartenoient dans la province. Plus une ville en poſſedoit, & plus elle avoit de ſuffrages dans la Diete, ce qui devoit donner une grande ſupériorité aux villes riches & opulentes. Mylaſa eſtoit de ce nombre; Eſtienne de Byzance en rapporte la fondation à Mylaſus fils de Chryſaor. Il eſt très-vray-ſemblable que ce Prince vivoit encore, lorſque Melanippus fils de Theſée conduiſit en Carie une colonie de Grecs. Plutarque eſt le ſeul qui ait eu l'attention de nous inſtruire de cette particularité; mais il ne marque point en quel endroit de la Carie Melanippus fixa ſa demeure. Les ſuccès dont fut accompagnée l'expédition de cet Athénien, encouragérent quelques autres Grecs à former de pareilles entrepriſes. Racius fils de Lebès ſortit des ports de Crete avec une flotte nombreuſe; l'auteur de la Thebaïde dans Pauſanias, le fait aborder aux environs de Colophon, dont il s'empara, malgré la réſiſtance des Cariens maiſtres de la contrée. Il y fut joint par quelques captifs Grecs, qui luy préſentérent Manto fille de Tireſias; il l'épouſa. Les Cariens chaſſez de tant d'endroits, ſe jettérent ſur l'iſle de Chio, qui leur fut vainement diſputée par les anciens habitants. Pauſanias place cet événement ſous le regne d'Oenopion fils de Bacchus & d'Ariadne, événement qui nous mene preſque juſqu'au temps que les Grecs vinrent aſſiéger la fameuſe Troye. Les Cariens alors accoururent au ſecours de Priam; ils combattoient ſous les eſtendards d'Amphimachus & de Naſtès fils de Nomion: ces deux Généraux y périrent glorieuſement, l'un & l'autre furent tuez de la main d'Ajax. Il n'eſt point à préſumer que

[a] *Epaph. apud Steph. p. 759.*
[b] *Pauſan. pag. 432.*
Strab. pag. 660.
Plut. tom. 1. pag. 114.
Pauſan. pag. 422.
Pauſan. pag. 432.
Hom. Il. 6 Dares p. 42.

toute

toute la Carie n'obéît à Nomion leur pere, autrement il faudra dire que ce Prince, mort avant la priſe de Troye, avoit déclaré Damætus ſon ſucceſſeur à la couronne: il eſtoit ſur le trône lorſque Podalire, un des Capitaines Grecs, fut jetté par la tempête ſur les coſtes de Carie. Un berger luy ſauva la vie, & le conduiſit à la cour de Damætus, dont la fille eſtoit malheureuſement tombée du haut de ſon Palais. Podalire la fit ſaigner des deux bras, & la Princeſſe recouvra la ſanté. Le Roy, en reconnoiſſance de ce bienfait, luy donna Syrna en mariage, & pour dot la Cherſonéſe province de Carie. Il y bâtit deux villes, dont l'une fut appellée Syrna du nom de ſa femme, & l'autre porta celuy du berger, auquel il avoit de ſi grandes obligations. Pauſanias n'eſt pas tout-à-fait d'accord avec Eſtienne de Byzance: il dit que Podalire ayant perdu ſa route, alla s'établir à Syros ville du continent de Carie. Syrna eſt la véritable leçon. La même migration eſt rapportée par Ariſtote, mais il prétend que Podalire, avant que d'habiter la Carie, établit des colonies dans la Myſie & dans l'iſle de Cos. De toutes ces narrations, Tzetzès n'en ſuit aucune: Podalire, ſi on l'en croit, revint à Argos, & là il reçut ordre de l'oracle de peupler la Cherſonéſe de Carie. Il eſt fait mention de cette Cherſonéſe dans le ſcholiaſte d'Apollonius, mais ni luy ni les autres ne marquent point ſi la poſtérité de Podalire conſerva long-temps la ſouveraineté de ce pays. Les étrangers avoient juſques-là médiocrement troublé la tranquillité de la Carie; on en va voir arriver dans ce Royaume des eſſains, qui en changérent entiérement la face. Telle fut l'expédition de Nelée fils de Codrus, que les uns font poſtérieure de 130. ans au ſiége de Troye, & les autres de 140. Ce Prince ennuyé de mener une vie privée dans le ſein de ſa patrie, raſſembla ceux des Grecs que leur indigence obligeoit à chercher fortune ailleurs; il ſe mit en mer à la tête d'une jeuneſſe floriſſante, & prit terre dans le territoire de Milet, que les Cariens & les deſcendants de Miletus habitoient en commun, & diviſez par bourgades. Nelée les défit, & dans la crainte que les naturels du pays ne devinſſent un jour les plus forts, il reſolut de les

Steph. pag. 686.

Pauſan. pag. 278.

Ariſt. p. 43.

Schol. Apoll. pag. 95.

Con. narr. 2.

ſacrifier tous à la ſûreté de ſa colonie; le projet fut executé, & ſes ſoldats épouſérent les femmes de ceux qu'on avoit impitoyablement maſſacrez. Un traitement ſi barbare irrita les Mileſiennes; elles s'engagérent de concert à ne point manger avec leurs maris, & à ne les appeller jamais par leur propre nom. Cependant Androclus frere de Nelée emporta la ville d'Epheſe, dont les Cariens, au rapport de Phérécyde, eſtoient les maîtres; ils l'eſtoient auſſi de Myus & de Priene, qui leur furent pareillement enlevées. Ce n'eſt pas que les Cariens ne fuſſent une nation brave & valeureuſe, mais on les attaquoit de toutes parts, & il ne leur eſtoit guéres poſſible de mettre ſur pied des armées capables de réſiſter aux Ioniens & aux Doriens. Ces derniers, dans le même temps, faiſoient de puiſſantes diverſions, & la pluſpart des places conſidérables de la Carie ſe virent forcées de ſubir le joug du vainqueur. Il paroît que les Doriens ſe partagérent en trois corps. Le premier s'établit en Crete, le ſecond à Rhodes, & le troiſiéme commandé par Anthès, s'empara du territoire d'Halicarnaſſe. Voicy comment en parle Strabon. *Trœzen & Pittheus fils de Pelops, ayant abandonné la contrée de Piſe, le premier bâtit une ville à laquelle il donna ſon nom, & Pittheus prit les reſnes du gouvernement. Anthès, qui regnoit avant ſon arrivée, quitta le pays, & jetta les fondements de la ville d'Halicarnaſſe.* Ce qui ne ſçauroit, en façon du monde, ſe concilier avec un texte de ce Géographe, dans lequel il aſſûre poſitivement qu'Halicarnaſſe & Cnide ſont poſtérieurs au ſiécle d'Homere: il s'enſuit de là, que la premiére de ces villes n'a pû eſtre bâtie par Anthès, qui, ſuivant luy, eſtoit contemporain de Pittheus, & par conſéquent d'Ægée pere de Theſée. D'ailleurs, il eſt réfuté par Pauſanias, qui fixe l'arrivée de Trœzen & de Pittheus ſous le regne d'Ætius fils d'Anthès: il adjoûte que pluſieurs années après, les deſcendants de cet Ætius fondérent Halicarnaſſe & Myndus, villes de Carie. Cet auteur auroit dû ne point omettre les noms de ces Princes; mais Eſtienne de Byzance ſupplée en quelque maniére à ce défaut. Il aſſûre que les Doriens, ſous les ordres d'Anthès, élevérent les murs d'Halicarnaſſe: Strabon,

Herod. pag. 60.

Pherec. apud Strab. p. 682.

Strab. pag. 374.

Pauſan. pag. 189.

Steph. p. 99.

vray-ſemblablement, a confondu ces deux Anthès. Tant de colonies remplirent preſque tout le continent de la Carie; les Ioniens néantmoins ne jouiſſoient pas tranquillement du fruit de leurs conqueſtes. Une armée de Cariens vint mettre le ſiége devant Priene, Androclus courut au ſecours de la place. On ſe battit de part & d'autre avec beaucoup de valeur; les Cariens perdirent la bataille, & les Grecs leur Général. Les premiers, à en juger par un fait rapporté dans Plutarque, employérent plus d'une fois contre ces nouveaux venus les voyes de la perfidie. Il nous apprend que les Meliens réduits à une extrême miſére par le trop grand nombre de leurs habitants, exhortérent la jeuneſſe de l'iſle à s'établir dans quelqu'autre contrée. Nymphæus, qui à une beauté parfaite joignoit la bravoure & l'intrepidité, ſe chargea du commandement. La navigation ne fut pas heureuſe, une affreuſe tempête les jetta ſur les coſtes de Carie. Les Cryaſſiens touchez de la triſte ſituation où ſe trouvoient ces eſtrangers, partagérent avec eux & leurs maiſons & leur territoire. Bien-toſt à la compaſſion ſuccedérent des mouvements de crainte & d'inquiétude; les Meliens ſe multiplioient de jour en jour, & les Cariens peu en eſtat de réſiſter, formérent la réſolution de ſe défaire de ces hoſtes incommodes. On prit les meſures les plus propres à faire réuſſir ce noir complot. Les Meliens furent invitez à un feſtin ſolemnel. Cephene qui eſtoit épriſe des charmes de Nymphæus, ſenſiblement touchée de voir que ſon amant alloit eſtre ſacrifié à de ſi injuſtes ſoupçons, ne balança point à l'avertir du danger qui le menaçoit. Cependant les Cariens vinrent ſupplier les Grecs d'honorer la fête de leur préſence; les femmes Grecques, répondit Nymphæus, ſuivant l'uſage reçû dans la nation, accompagnent toûjours leurs maris à ces ſortes d'aſſemblées. A la bonne heure, repartirent les autres. Les eſtrangers vinrent donc à la ſalle du feſtin ſans armes, leurs femmes les avoient cachées ſous leurs habits. Au ſignal dont eſtoient convenus les Cariens, les Grecs ſe levérent, ſe ſaiſirent de leurs eſpées, & firent main baſſe ſur des gens qui reſpectoient ſi peu les droits de l'hoſpitalité. On raſa la ville, & à ſa place on en bâtit

Pauſan. pag. 526.

Plut. tom. 2. pag. 246.

une autre, qui fut appellée Cryaſſa la neuve. Enſuite Nymphæus épouſa Cephene, & les Grecs, à l'envi, la comblérent d'honneurs & de biens. La même hiſtoire ſe lit dans Polyænus, & avec les mêmes circonſtances. Ces fréquentes migrations reſſerrérent extrêmement les bornes des Cariens; dans le deſſein de ſe garantir à l'avenir de ſemblables invaſions, ils prirent le parti de ſe retirer ſur les montagnes, & d'y élever des forteresſes, qui, par leur ſituation naturelle, rendroient inutiles les efforts de l'ennemi. Je n'avance rien que d'après Ariſtophane, qui, dans la Comédie des oiſeaux, fait alluſion à cette couſtume des Cariens, de n'habiter que les montagnes. Un terrein ſi ſtérile les jetta dans la pauvreté, & la pauvreté réveilla le courage de la nation, que tant de diſgraces avoient abbattuë. Ils conſtruiſirent des vaiſſeaux, coururent la mer, & leur puiſſance s'accrut à tel point, que quelques Ecrivains les mettent au nombre de ceux qui ont poſſedé l'Empire maritime. Euſebe le fait commencer à la 11.e Olympiade, & finir à la 27.e Il y a des auteurs qui remontent bien plus haut. Caſtor, par exemple, rapporte aux temps qui ſuivirent la mort de Minos, les grands progrès que les Cariens firent ſur la mer. Quant à Diodore, il en fixe l'époque immédiatement après la priſe de Troye, & prétend que ces peuples, à la faveur de leurs vaiſſeaux, s'emparérent de l'iſle de Leſbos. Les mêmes raiſons qui les avoient obligez à exercer la piraterie, les engagérent à combattre ſous les eſtendards des Republiques & des Princes eſtrangers. Ils voloient au ſecours de celuy qui payoit le mieux; avidité dont les hiſtoriens Grecs parlent avec le dernier mépris. Il eſtoit difficile que des peuples qui avoient toûjours les armes à la main, n'acquiſſent des lumiéres & de l'habileté, & on voit dans Hérodote, qu'ils contribuérent beaucoup à perfectionner l'art militaire, par des inventions utiles & ingénieuſes. Il eſt conſtant que les troupes Cariennes eſtoient fort eſtimées; on en trouve la preuve dans Plutarque: Gygès, à ce qu'il dit, ayant ſecoué le joug de Candaule ſon légitime ſouverain, implora le ſecours d'Arſelis: cet Arſelis eſtoit de Mylaſa, ville conſidérable de Carie; il tua de ſa propre main Candaule, &

Polyæn. pag. 820.

Ariſtoph. opv. verſ. 294.

Plut. tom. 2. pag. 301.

l'Ecuyer auquel il avoit confié la hache d'Hercule. Ce Héros, dans ſon expédition contre les Amazones, l'enleva à leur Reine Hippolyte, & en fit preſent à Omphale. Depuis ce temps-là les Rois de Lydie ſucceſſeurs de cette Princeſſe, la portérent toûjours eux-mêmes dans les combats, & Candaule ne viola pas impunément une couſtume que la religion avoit en quelque ſorte conſacrée. Gygès qui ſe croyoit redevable de la victoire à la valeur d'Arſelis, luy abandonna la poſſeſſion de cette hache, & ce Général, plein du deſir de tranſmettre à la poſterité la mémoire de ſes belles actions, fit élever une ſtatuë de Jupiter, qui portoit dans une de ſes mains la hache dont il s'agit. De là le temple où l'on poſa la ſtatuë, fut ſurnommé le temple de Jupiter Labradée; la raiſon en eſt, que le mot λαβρυς en Carien ſignifie une hache. Cependant Ælien prétend que le Jupiter dont nous parlons tenoit une épée dans ſa main, & que l'épithéte de Labradée ne luy avoit eſté donnée que par rapport à la violence des pluyes qui tomboient dans ce canton-là. Dès lors Jupiter Labradée ne ſera autre choſe, ſelon luy, que Jupiter le pluvieux. Ne vaudroit-il pas mieux dériver ce nom du bourg même où l'on adoroit cette divinité; il s'appelloit Labrada. Cet auteur le place à 70. ſtades de Mylaſa. Il eſtoit très-ancien, à ce que dit Strabon, & ſitué ſur une montagne. Si l'on en croit Hérodote, cet édifice ne le cedoit en grandeur à aucun des plus ſuperbes bâtiments de l'Aſie. Cet hiſtorien aſſûre que dans un bois de planes, au milieu duquel eſtoit le temple, couloit une fontaine remplie de poiſſons familiers, ornez de colliers & de boucles d'oreilles. C'eſtoit des anguilles, ſuivant le témoignage de Pline. Le Jupiter honoré dans ce temple, portoit le ſurnom de στράτιος, ou Jupiter le guerrier. Les paſſages de Strabon & d'Hérodote ſont clairs & précis, & ils doivent eſtre écoutez l'un & l'autre préférablement à Ælien, qui ſoûtient que ce même Jupiter eſtoit connu ſous la dénomination de Jupiter Carien. Il ſe trompe, Strabon le diſtingue formellement du guerrier; & de plus, Hérodote, très au fait de l'hiſtoire de ce Royaume, inſinuë que le temple de Jupiter Carien faiſoit un des plus beaux ornements de Mylaſa.

Ælian. hiſt. anim. pag. 76.

Idem p. 26.

Strab. p. 974.

Herod. pag. 330.

Strab. pag. 974.

Herod. pag. 330.

Herod. p. 69.

Lact. pag. 130. Je ne dois pas oublier icy que dans Lactance il eſt fait mention d'un certain Labradus, qui reçut Jupiter dans ſa maiſon, & l'accompagna dans toutes ſes expéditions militaires; Atabyrius ſon frere & luy bâtirent un temple à ce dieu, qui, du nom de ſon fondateur, fut ſurnommé Labradée. Retournons aux autres expéditions des Cariens. Celle d'Egypte eſt ſans contredit une des plus mémorables. Pſammetique chaſſé par les onze Princes qui partageoient avec luy la ſouveraineté de ce Royaume, avoit eſté contraint de ſe retirer dans des marais, que la nature des lieux rendoit impraticables. Moins occupé de ſes malheurs que du deſir de la vengeance, il envoya conſulter l'oracle de Latone, infiniment reſpecté parmi les Egyptiens. La déeſſe répondit que des hommes de cuivre ſortis de la mer, le rétabliroient ſur le trône. Les Cariens alors tenoient la Mediterranée avec une flotte conſidérable, à laquelle s'eſtoient joints pluſieurs des habitants de l'Ionie; il paroît que dans ce temps-là les Ioniens, moins délicats que les autres Grecs, ne ſe faiſoient pas un ſcrupule d'exercer la piraterie, & de combattre à la ſolde des Princes eſtrangers. La tempête les ſurprit au milieu de leur navigation, & ils furent obligez de relâcher en Egypte. L'eſpoir du butin leur inſpira la hardieſſe de tenter une deſcente; le debarquement ſe fit près des lieux où Pſammetique s'eſtoit refugié. Un Egyptien ſaiſi de crainte, vint luy apprendre que des hommes de cuivre déſoloient la campagne. Les ténébres qui juſques-là luy avoient dérobé le ſens de l'oracle, ſe diſſipérent tout à coup; il implora le ſecours des Cariens, que de magnifiques promeſſes déterminérent bien-toſt à ſeconder ſes projets. Le traité conclu, les eſtrangers, & les Egyptiens qui n'avoient point abandonné Pſammetique dans ſa diſgrace, marchérent à l'ennemi: il fut entiérement défait, & ce Prince réunit en ſa perſonne toute la monarchie de l'Egypte. Touché des ſervices des Cariens, & peut-eſtre encore plus des avantages que pouvoit luy procurer leur ſéjour en Egypte, il leur offrit des terres dans une contrée riche & abondante. Ces terres ſituées près de Peluſe, s'étendoient ſur l'une & l'autre rive du Nil. Voilà la maniére dont

Herod. pag. 148.

Hérodote raconte ce fameux événement. Diodore ne parle ni de la réponſe de l'oracle, ni de la retraite de Pſammetique dans les marais, il s'eſt contenté de dire que ce Prince attaqué par les Rois qui luy avoient eſté aſſociez au gouvernement de l'Egypte, raſſembla une armée nombreuſe, compoſée de Cariens, d'Ioniens & d'Arabes: fortifié de ces troupes auxiliaires, il battit ſes concurrents, dont les uns furent tuez, & les autres ſe ſauvérent en Libye. Si le fait eſt véritable, les Arabes n'eurent pas moins de part que les Cariens & les Ioniens, à la gloire de cette journée. Je ne ſçais dans quelles ſources Polyænus a puiſé la même hiſtoire, tant ſon récit eſt différent de celuy de ces deux Ecrivains. Il veut que Tementhès Roy d'Egypte, inquiet du ſuccès de la guerre qui s'eſtoit élevée entre Pſammetique & luy, interrogea l'oracle de Jupiter, & que l'oracle l'avertit de ſe donner de garde des coqs. On fit à la Cour de Pſammetique pluſieurs raiſonnements ſur la prédiction, & Pigrès, Carien, ayant dit par hazard que ſes compatriotes avoient introduit l'uſage de porter des plumes ſur leurs caſques, ce Prince comprit aiſément le ſens de l'oracle, & leva des troupes en Carie, qui taillérent en piéces celles de Tementhès ſon ennemi. Polyænus adjoûte que les Cariens, à la ſollicitation de Pſammetique, s'établirent à Memphis, & que de là ils furent appellez Caromemphites. Il ſe trompe, ce fut Amaſis qui tranſporta les Cariens à Memphis. Senſibles aux bienfaits dont les avoit comblez Pſammetique, ils demeurérent inviolablement attachez à ſa maiſon. Lors donc que l'Egypte ſecoua le joug d'Apriès le dernier de ſes deſcendants, les Cariens coururent au ſecours de ce Prince: le nombre des Egyptiens ne les effraya pas, & malgré la défection totale de ceux qui combattoient ſous les eſtendards d'Apriès, ils ſoûtinrent avec une poignée de monde, les efforts de tant d'ennemis. Cependant Apriès périt dans la mêlée, & les Cariens n'eurent point d'autre parti à prendre que celuy de ſe ſoûmettre au vainqueur. Amaſis reſolut, à quelque prix que ce fût, d'attirer à ſon ſervice des ſoldats dont il jugea ſagement que la bravoure & la fidélité ſeroient déſormais le plus ferme appui

Diod. pag. 142.

Polyæn. pag. 609.

de ſa couronne. Il leur aſſigna des terres dans le diſtrict de Memphis capitale de ſes Eſtats. Pſammenite fils & ſucceſſeur de ce Prince, ne les traita pas avec moins de diſtinction; & de leur coſté, ils luy donnérent les preuves les plus éclatantes de zéle & de dévouëment. Phanès natif d'Halicarnaſſe, homme de cœur & de tête, mécontent de Pſammenite, engagea Cambyſe par ſes conſeils, à entreprendre la conqueſte de l'Egypte. Les Perſes entrérent donc dans ce Royaume avec une armée formidable, & Pſammenite, averti de leur marche, vint à la rencontre de Cambyſe. Lorſque les deux nations furent en preſence, les Cariens outrez de la perfidie de leur compatriote, en tirérent une vengeance dont le récit ſeul fait horreur. Phanès, dans la vûë de cacher ſa fuite, avoit laiſſé ſes enfants en Egypte: les Cariens les ayant conduits à la tête du camp, y firent apporter un vaſe, dans lequel, aux yeux du pere, on reçut le ſang de ces victimes infortunées; on le remplit d'eau & de vin, & les Cariens en burent chacun à leur tour. Bien-toſt après on en vint aux mains, & malgré la valeur des Cariens, la victoire ſe déclara pour les Perſes, qui en furent uniquement redevables à la ſupériorité du nombre & à la lâcheté des Egyptiens. A en juger par les apparences, ceux qui pûrent échapper à la fureur de Cambyſe, ſe retirérent dans leur patrie. Elle avoit eu depuis leur départ, de cruelles guerres à ſoûtenir contre les Rois de Lydie. Les ſucceſſeurs immédiats de Gygès, ſoit reconnoiſſance des bienfaits d'Arſelis, ſoit crainte de ſe commettre avec une nation belliqueuſe, ne troublérent point la tranquillité de la Carie, du moins on n'en apperçoit pas le moindre veſtige dans l'hiſtoire. Halyattes fut le premier qui forma le projet de les aſſujettir à ſa domination. Il avoit confié aux plus âgez de ſes enfants le gouvernement des provinces qui luy obéiſſoient. Chacun d'eux reçut ordre de faire de puiſſantes levées dans l'eſtenduë de ſon département: un commandement ſi précis jetta Crœſus dans de terribles embarras; les plaiſirs auſquels il ſe livroit ſans reſerve, avoient épuiſé ſes revenus. Dans ce beſoin preſſant, il va trouver un nommé Sadyattes le particulier le plus opulent de la Lydie. Il eſtoit au bain;

Nicol. Dam. pag. 453.

bain; on luy annonça l'arrivée du Prince, auquel il fit dire qu'il pouvoit l'attendre; Sadyattes parut à la fin, & Crœsus luy ayant exposé la fâcheuse situation dans laquelle il se rencontroit, Halyattes a un grand nombre d'enfants, répondit-il, & si j'estois obligé de les secourir tous, il n'est point de tresors qui pûssent y suffire. Un refus si mortifiant picqua Crœsus jusqu'au vif; & dans le moment même, il fit un vœu à Diane, si jamais il montoit sur le trône, de luy consacrer les biens de cet imprudent Lydien. Mais le crédit de ce Prince estoit si mal establi, que malgré les efforts les plus empressez, il eut beaucoup de peine à recouvrer mille piéces d'or. Theocharides Ephésien, les luy prêta, & il ne le fit qu'à l'instante sollicitation de Pamphaès son fils, qui s'estoit insinué fort avant dans les bonnes graces de Crœsus. Quelque modique que fût cette somme, il vint à bout néantmoins de rassembler de très-belles troupes, & de devancer tous ses freres au rendez-vous, que l'on avoit indiqué à Sardis. Halyattes extrêmement satisfait de son zéle & de son activité, entra avec luy dans le pays des Cariens. Nicolas de Damas, le seul qui fasse mention de ce point d'histoire, ne marque point quel fut le succès de l'expédition des Lydiens. Il y a lieu de penser que ces peuples ne furent point subjuguez alors, & cela avec d'autant plus de fondement, qu'Hérodote compte la Carie parmi les provinces que les armes de Crœsus avoient adjoûtées à l'Empire de Lydie. *Herod. p. 11.*
Il ne jouit pas long-temps de cette conqueste; Cyrus, quelques années après, s'empara de la ville de Sardis, & les provinces dépendantes du Royaume de Lydie subirent le joug du vainqueur. Je ne doute pas que les Cariens n'ayent esté depuis assujettis à la même forme de gouvernement que Cyrus avoit jugé à propos d'introduire dans l'Ionie, & dans les contrées voisines. Persuadé que les Grecs saisiroient avidement toutes les occasions de se soustraire à la domination Persane, il establit des tyrans dans les villes les plus opulentes & les plus peuplées. Ces tyrans estoient chargez du soin d'imposer les tributs, de les envoyer, & de commander les troupes qui leur seroient demandées. Quoyque maîtres absolus dans leur canton, ils

reconnoiſſoient néantmoins en quelque façon l'autorité des Satrapes. Les Rois de Perſe avoient ſagement prévû que ces petits ſouverains ſe rendroient odieux à la multitude, & que par là ils ſe trouveroient dans la néceſſité de ménager la ſeule puiſſance, qui pouvoit les garantir du reſſentiment de leurs citoyens. Ils avoient encore prévû que ſi l'amour de l'indépendance les engageoit dans quelque conſpiration, les ennemis dont ils eſtoient environnez ne manqueroient pas d'en avertir les gouverneurs Perſans, toûjours en eſtat, & par le voiſinage & par la ſupériorité des troupes, d'arreſter le mal & de chaſtier les coupables: des méſures ſi bien priſes continrent les Grecs & les Cariens dans le devoir pendant les regnes de Cyrus & de Cambyſes. Mais le mauvais ſuccès des armes de Darius en Scythie, & les ſollicitations d'Hiſtiæus, reveillérent dans l'eſprit des Mileſiens, le deſir preſque éteint de recouvrer leur liberté. Bien-toſt après, les autres Grecs & les Cariens, ſéduits par les mêmes eſpérances, ſe revoltérent ouvertement. Les nouvelles du ſoulévement de ces derniers vinrent aux oreilles de Dorisès, général de l'armée que Darius employoit à réduire les villes de l'Helleſpont; il en leva le ſiége, & s'avança à grandes journées du coſté de la Carie. Les Cariens avertis de la marche de Dorisès, s'aſſemblérent dans un lieu qu'on nommoit les Colomnes blanches, près du fleuve Marſyas. On délibera dans cet endroit ſur les différents partis qui paroiſſoient convenir davantage à la ſituation préſente des affaires. De tous les avis qui furent propoſez alors, le plus judicieux, au ſentiment d'Hérodote, eſtoit celuy de Pixodare fils de Mauſole: mettez le Meandre derriére vous, leur dit-il, les ſoldats, lorſqu'ils ne verront aucun jour à la fuite, en combattront avec plus de courage & avec plus de fermeté. Les conſeils ſenſez ne ſont pas toûjours ceux qui l'emportent dans les aſſemblées nombreuſes. Les Cariens abandonnérent aux Perſes un poſte dont Pixodare avoit ſi bien connu l'importance; la raiſon des Cariens eſtoit, que l'ennemi ſe trouvant enfermé entre leur armée & le fleuve, aucun d'eux n'échapperoit à leur juſte vengeance. Mais la fortune ne ſeconda pas de ſi beaux projets, les Perſes gagnérent

Herod. pág. 330.

la bataille, il leur en coûta deux mille hommes ; les Cariens en perdirent dix mille : les fuyards ſe retirérent dans le temple de Jupiter Labradée. Dans de ſi triſtes conjonctures, il ne leur reſtoit que deux partis à prendre, ou d'abandonner l'Aſie, ou d'avoir recours à la clemence du vainqueur. C'eſtoit le ſujet ſur lequel rouloient les delibérations, lorſque les Mileſiens & les autres conféderez parurent à la vûë du temple. Les Cariens reſolurent de tenter une ſeconde fois le ſort des armes. On ſe mêla de part & d'autre avec une égale furie ; cependant les Perſes, après des efforts incroyables, triomphérent de la valeur des Cariens : les Mileſiens furent extrêmement maltraitez dans ce combat. De là, à ce que prétendent quelques auteurs, eſt né le proverbe, *les Mileſiens furent autrefois braves :* il ſe lit dans le Plutus d'Ariſtophane. Son ſcholiaſte remarque à cette occaſion, que les Cariens, las de ſe voir aſſervis à une puiſſance eſtrangére, refuſérent de payer à Darius les tributs accoûtumez ; & que dans le deſſein de luy faire la guerre avec plus d'avantage, ils voulurent engager les Mileſiens dans leur querelle. Ceux-cy leur repréſentérent qu'avec des forces telles que les leurs, ils ne ſeroient point en eſtat de réſiſter aux armées innombrables du Roy de Perſe. Les Cariens, dans cette extremité, s'adreſſérent à l'oracle, qui ſe contenta de prononcer les vers dont on vient de parler ; ils coururent dans toutes les villes Aſiatiques. Les Mileſiens, auſquels la réponſe du dieu ne faiſoit pas beaucoup d'honneur, publiérent que la prêtreſſe avoit eſté gagnée par de riches preſents, & ne balancérent plus à ſigner le traité, dont les ſuites ne furent point heureuſes. Les Perſes battirent les troupes de ces deux nations, dont les chaînes par cette défaite devinrent de jour en jour plus peſantes. C'eſt ainſi que les choſes ſe paſſérent, au rapport du commentateur d'Ariſtophane, dont le récit, ſuivant les apparences, n'aura pas beaucoup de partiſans. Les anciens, d'accord enſemble, font les Mileſiens auteurs du ſoulévement ; leur exemple & leurs conſeils entraînérent les Cariens, dont deux batailles perduës preſque coup ſur coup ne ralentirent pas le courage. Les Perſes maîtres de la campagne, ſongeoient à faire des ſiéges ; & comme

Ariſtop. Pluti. verſ. 1003.

dans les bons ſuccès les regles de la diſcipline militaire ne ſont pas toûjours ſcrupuleuſement obſervées, les Cariens ſe ſaiſirent habilement des défilez qui conduiſoient à Pedaſa. Dorisès & Amorgès, qui s'imaginoient n'avoir rien à craindre d'un ennemi tant de fois battu, tombérent imprudemment dans l'embuſcade qui leur avoit eſté dreſſée; ces deux Généraux y furent tuez, & les Perſes ſuccombérent ſous les efforts des Cariens, commandez par Heraclides fils d'Ibanolis. Ces peuples néantmoins ſe virent contraints, après la priſe de Milet, de rentrer dans l'eſclavage. Les Perſes entreprirent différents ſiéges; la pluſpart des villes ſe rendirent volontairement, d'autres aimérent mieux deffendre leur liberté juſqu'au dernier ſoupir. Hérodote eſt celuy des hiſtoriens Grecs qui a décrit avec le plus d'étenduë les divers mouvements arrivez dans la Carie ſous le regne de Darius. Il inſinuë en quelques endroits, que la revolte de cette province ne fut pas générale. Ce n'eſt pas que tous les Cariens n'euſſent ſecoué volontiers le joug de la Perſe; mais les tyrans, que des vûës d'intéreſt attachoient à cette Cour, furent les plus forts dans quelques places. Cependant Pixodare ne balança point à ſacrifier ſa propre grandeur au bien de la patrie; je dis ſa propre grandeur, parce que les paroles d'Hérodote menent naturellement à croire que Pixodare eſtoit un de ceux que les Perſes avoient honorez du titre de Roy. Il eſtoit gendre de Syennesis Roy de Cilicie; & on ne ſe perſuadera pas aiſément que ce Prince eût donné ſa fille à un ſimple particulier. Il eſt à préſumer que Darius, après la reduction de la Carie, y rétablit la forme de gouvernement que les Rois ſes prédeceſſeurs avoient ſagement imaginée; les places les plus importantes furent de nouveau confiées à des tyrans. Le fait paroît d'autant moins douteux, que peu d'années après pluſieurs de ces tyrans ſuivirent Xerxès ſucceſſeur de Darius, dans ſon expédition contre la Grece. Hérodote fait mention de trois; ſçavoir, d'Aridolis, de Damaſithymus & d'Artemiſe: Aridolis eſtoit tyran d'Alabanda, Damaſithymus de Calydna, & Artemiſe commandoit dans Halicarnaſſe. Cet hiſtorien adjoûte que les vaiſſeaux des Cariens qui ſe joignirent alors à

Herod. pag. 331.

l'armée navale des Perſes, montoient au nombre de ſoixante-dix; Diodore en compte quatre-vingt. Ils eſtoient diviſez en pluſieurs eſcadres, dont chacune avoit à ſa tête le Prince qui les avoit fournies.

Artemiſe donna dans cette guerre des preuves éclatantes de ſa prudence, & de ſon intrepidité. Lygdamis pere de cette Princeſſe deſcendoit des anciens habitants d'Halicarnaſſe; il l'avoit euë de ſon mariage avec une femme Crétoiſe d'origine, & peut-eſtre ſortie de ces Crétois qui vinrent & avant, & après la priſe de Troye s'eſtablir en Carie. Il eſt aſſez vrayſemblable, que Lygdamis tenoit un rang conſidérable dans ſa patrie. Je ne voudrois pas néantmoins aſſûrer, que les Perſes luy en euſſent déféré la ſouveraineté, principalement ſi ce que dit Suidas eſt véritable. Pigrès ſelon luy, eſtoit fils de Lygdamis, & frere d'Artemiſe; & dans les regles la Couronne devoit luy appartenir. Cependant on pourroit répondre deux choſes à cette objection; la premiére, que Pigrès eſtoit en bas âge lors de la mort de ſon pere, & que Lygdamis, dans des conjonctures ſi fâcheuſes, avoit diſpoſé de ſes eſtats en faveur d'Artemiſe; la ſeconde, que l'authorité de Suidas ne ſçauroit entrer en parallele avec celle de Plutarque, dans les écrits duquel il eſt appellé Πίγρης ὁ Αρτεμισίας, mots qui naturellement doivent eſtre rendus par ceux-cy, *Pigrès fils d'Artemiſe;* auquel cas plus de difficulté. Elle n'avoit point de freres qui puſſent luy conteſter la ſucceſſion de Lygdamis. Elle & ſon mari, obtinrent de la Cour de Perſe l'inveſtiture d'Halicarnaſſe, il ceſſa de vivre peu de temps après, & cette Princeſſe prit les reſnes du gouvernement. On ne lit nulle part que ſes enfants luy ayent diſputé la Couronne; elle en jouit paiſiblement juſqu'à ſa mort, ce qui prouve en quelque maniére que ce Royaume luy venoit de ſon chef; autrement l'aîné de ſes fils auroit eſté en droit, la tutele expirée, de luy redemander un bien ſur lequel elle n'avoit aucunes prétentions légitimes. Quoy qu'il en ſoit, les Eſtats d'Artemiſe eſtoient renfermez dans des bornes fort eſtroites. Halicarnaſſe, Cos, Niſyros & Calydna, eſtoient les ſeuls endroits de la Carie qui obéïſſoient à ſes ordres; & il

Herod. pag. 411.

s'en falloit bien qu'Halicarnaſſe, dans ce temps là, fût parvenuë à ce haut point de grandeur & de magnificence, où les Rois de Carie la portérent depuis. Quant à Cos, Niſyros & Calydna, c'eſtoient des iſles médiocres & peu importantes; auſſi ne ſe trouva-t-elle pas en eſtat de joindre plus de cinq vaiſſeaux à l'armée de Xerxès. En revanche il n'y en avoit pas de mieux équippez dans toute la flotte. Artemiſe voulut les commander en perſonne. Son courage & ſa conduite brillérent également au combat d'Artemiſium. Le ſuccès en fut douteux, cependant les Capitaines de Xerxès perſuadez que le nombre des navires devoit enfin décider de la victoire, luy propoſérent de tenter une ſeconde fois le ſort des armes. Ils ſe conformoient en cela à la volonté du Roy, que les courtiſans ſçavent toûjours aiſément démeſler. La conqueſte de la Grece dépendoit du gain de la bataille. Ce Prince ſouhaita que dans une conjoncture ſi délicate, les principaux officiers de ſa flotte fuſſent conſultez, on les aſſembla; & en gens uniquement occupez du ſoin de faire leur cour, ils conclurent tous qu'il falloit ſans différer attaquer les ennemis. Artemiſe plus ſincére & plus éclairée que tous ces Capitaines, oſa ſeule réſiſter au torrent, & s'adreſſant à Mardonius qui préſidoit à ce Conſeil: *Dites au Roy, voicy quel eſt l'avis d'Artemiſe, qui dans l'action de l'Eubée ne l'a cedé en valeur à aucun des autres generaux. Il eſt juſte, Seigneur, que je vous expoſe ſans déguiſement ce que je penſe convenir le plus à vos intéreſts, ménagez vos vaiſſeaux, & n'en venez point aux mains avec un ennemi, qui, en fait de marine, a autant de ſupériorité ſur vos ſoldats, que les hommes en ont ſur les femmes. A quoy bon courir les riſques d'un combat naval! N'eſtes-vous pas le maiſtre d'Athénes, dont la priſe faiſoit le principal objet de vos déſirs! N'eſtes-vous pas maiſtre de la Grece! rien ne s'oppoſe au progrès de vos armes victorieuſes, & ceux qui s'y ſont oppoſez, n'en ont-ils pas reçû le châtiment que méritoit leur témérité! Je m'en vais maintenant vous expliquer comment, ſelon mes conjectures, tourneront les affaires de la Grece. Si demeurant icy près de vos vaiſſeaux, vous ne vous hâtez point de donner la bataille, ou même ſi vous marchez du coſté du Peloponnéſe, vos projets*

réuſſiront ſans peine. Les Grecs ne ſont point en eſtat de tenir long-temps la campagne, ils ſe diſſiperont, & chacun ſe retirera dans ſa patrie, car ils n'ont dans cette iſle, comme je l'apprends, ni maiſons ni proviſions. Si vous entrez dans le Peloponnéſe, y a-t-il la moindre apparence que les troupes de ce pays-là veuillent reſter à Salamine ! Elles ſe ſoucieront médiocrement de ſe battre en faveur des Athéniens. Que ſi vous allez attaquer les Grecs, j'appréhende que la défaite de voſtre flotte n'entraîne celle de l'armée de terre. De plus, Seigneur, faites une réflexion, c'eſt que les bons maiſtres ont ordinairement de mauvais eſclaves, & les mauvais eſclaves de bons maiſtres ; vous eſtes le meilleur des Princes, & rien de moins affectionné que vos ſujets. D'ailleurs, quoy de plus mépriſable que les E'gyptiens, les Cypriens, les Ciliciens & les Pamphyliens, qui vous ſuivent en qualité de troupes auxiliaires. Un diſcours prononcé avec tant de liberté, excita divers mouvements dans les eſprits. Ceux des Commandants qui portoient envie à la gloire d'Artemiſe, crurent ſa perte inévitable, & s'en réjouiſſoient en ſecret. Les autres touchez de ſon mérite, trembloient à la vûë du danger qui la menaçoit. Il eſtoit dangereux de donner des conſeils aux Rois de Perſe, & encore plus de leur dire la vérité : en eſt-il une preuve plus convaincante que ces paroles de Xerxès, *ne viderer meo tantummodo uſus conſilio, vos contraxi, cæterum mementote parendum magis vobis eſſe quam ſuadendum.* Ce Prince néantmoins contre l'attente de tout le monde, écouta avec plaiſir le rapport que luy fit Mardonius du ſentiment d'Artemiſe, il loua ſon zele, & applaudit à ſes réflexions. Quoiqu'il en entreviſt toute la ſolidité, l'unanimité des ſuffrages, le trop de confiance dans la multitude de ſes ſoldats concourant à le ſeduire, ne luy laiſſérent pas la force de déférer à des avis qui luy aſſûroient l'Empire de la Grece. Il s'eſtoit imaginé que ſon abſence luy avoit arraché la victoire des mains, à la journée d'Artemiſium ; & dans la crainte que celle-cy ne demeuraſt encore indéciſe, il prit ſon poſte ſur une éminence d'où il pouvoit aiſément découvrir tous les mouvements de ſon armée : les deux flottes ſe meſlérent avec une égale furie, l'honneur de combattre ſous

les yeux du Roy, ſoûtint pendant quelque temps le courage des Perſes : ils furent enfin contraints de plier devant un ennemi qui ne leur cédoit point en bravoure, & qui les ſurpaſſoit de beaucoup dans la connoiſſance de la marine. Ce fut dans ce déſordre général qu'Artemiſe eut beſoin de toute ſon habileté. Un vaiſſeau Athénien s'eſtoit attaché à la pourſuivre, & elle en ſeroit infailliblement devenuë la proye, ſi ſon genie fécond en reſſources, ne luy eût ſuggeré un expédient qui produiſit l'effet que naturellement elle devoit en attendre. Le navire du Roy des Calyndiens eſtoit à portée du ſien, elle tomba deſſus, & le coula à fond. L'Athénien dans le moment tourna d'un autre coſté, il ne doutoit pas que ce vaiſſeau ne fût un de ces vaiſſeaux Ioniens ou Cariens, que Thémiſtocle avoit invitez par des billets, à prendre la deffenſe de la Grece leur commune patrie. Artemiſe tira deux avantages de ce hardi ſtratagême ; elle ſe garantit d'une mort certaine, & fit périr Damaſithymus, avec lequel elle avoit eu de violents démeſlez : heureuſement ceux qui montoient le vaiſſeau de ſon ennemi, furent tous enſevelis dans les flots, & comme ſi la fortune euſt voulu la combler de ſes faveurs, celuy qui rendoit compte à Xerxès de ce qui ſe paſſoit dans le combat, luy fit remarquer l'action héroïque de cette Princeſſe ; eſt-elle véritablement d'Artemiſe ? dit le Roy, & cet homme luy ayant répondu qu'il eſtoit aiſé de la diſtinguer à ſon pavillon, il s'écria, les hommes aujourd'huy ſe ſont comportez en femmes, & les femmes en hommes. On lit dans Ptolémée Hephæſtion, que celuy qui avoit le ſoin d'informer Xerxès de tous ces détails, ſe nommoit Draco, il eſtoit fils d'Eupompus, Samien de naiſſance. On raconte que ce Draco avoit la vûë extrêmement perçante, & qu'à la diſtance de 20. ſtades, il diſcernoit clairement les objets. Le Roy de Perſe, à qui un ſi merveilleux talent pouvoit eſtre utile, ſouhaita que Draco l'accompagnât dans ſon expédition contre la Grece ; & il eut lieu de ſe louer de la généroſité de ce Prince, qui luy fit preſent de mille talents. Les Monarques Perſans recompenſoient libéralement juſqu'aux plus petits ſervices : & il y a bien de l'apparence

Ptol. Heph. pag. 314.

que

que Xerxès combla Artemiſe de ſes bienfaits. On n'en trouve cependant aucun veſtige dans Hérodote, à la narration duquel Polyænus adjoûte quelques circonſtances dont on pourroit juſtement conteſter la certitude. Si on l'en croit, la Reine d'Halicarnaſſe qui preſſentoit les ſuites funeſtes de cette guerre, avoit eu la précaution de ſe fournir de deux pavillons, l'un Perſan, & l'autre Grec : s'eſtant apperçuë du déſordre qui commençoit à ſe mettre dans la flotte des Perſes, elle arbora ſur le champ le pavillon ennemi. Qu'il me ſoit permis de révoquer ce fait en doute ; il ne ſemble guéres répondre à la haute idée que nous avons d'après les anciens, de la ſage politique d'Artemiſe. Les tyrans des villes eſtoient environnez de jaloux, & le mérite de cette Princeſſe ne la garantiſſoit pas de la mauvaiſe volonté des délateurs : ces deux pavillons auroient ouvert une ample carriére à leurs accuſations. Les Rois de Perſe portoient la défiance juſqu'à l'excès, & Xerxès auroit ſacrifié Artemiſe à des ſoupçons encore moins fondez. Elle ne pouvoit ignorer les maximes de cette Cour, & elle n'avoit garde, par une prévoyance hors de ſaiſon, de ſe livrer imprudemment & à la malice de ſes envieux, & à la credulité de ſon maiſtre ; je dis par une prévoyance hors de ſaiſon, la raiſon en eſt que ce changement de pavillon devenoit entiérement inutile à ſes deſſeins ; il eſtoit queſtion d'éviter la mort ou la captivité, & il luy ſuffiſoit, en ce cas-là, de courir ſur un vaiſſeau Perſan : les Grecs ſe flatoient que quelques navires Ioniens & Cariens abandonneroient le parti du Roy dans le fort de la mêlée, & la manœuvre que pratiqua Artemiſe eſtoit la ſeule à laquelle ils puſſent reconnoître ceux qui ſe déclaroient en faveur de la Grece, autrement on ſera obligé de ſoûtenir que les Ioniens avoient deux pavillons, & que dans ces temps-là comme aujourd'huy, on faiſoit uſage de différents pavillons, lorſque les occaſions paroiſſoient le demander. Or le paſſage de Polyænus ſuppoſe abſolument le contraire ; mais ſuivons cet auteur dans ſon récit : il aſſûre que Xerxès charmé de la valeur d'Artemiſe, & irrité contre la poltronnerie du Général de ſa flotte, envoya des armes grecques à celle-cy, & à celuy-là une quenouille. *Polyæn. pag. 804.*

Eſt-il probable qu'une choſe ſi digne de mémoire par ſa ſingularité, ne ſe trouvât ni dans Hérodote ni dans les autres hiſtoriens, ſoit Grecs ſoit Latins. Je ne ſçais pas même trop comment concilier tout cecy avec le texte d'Hérodote; il inſinuë qu'Ariabignès d'abord Général des ſeuls Ioniens, eut depuis le commandement de toute l'armée navale, & Ariabignès, ſuivant le témoignage de cet Ecrivain, fut tué à la bataille de Salamine. Les Perſes y furent entiérement défaits. Xerxès accablé de cette diſgrace, ſongea tout de bon à repaſſer en Aſie; cependant il diſſimula ſes frayeurs, & s'efforça de perſuader aux courtiſans que ſon deſſein eſtoit de ne point ſortir de la Grece, que les peuples qui l'habitoient ne fuſſent ſoumis à ſon obéiſſance. Les diſcours du Roy n'en impoſérent point à Mardonius; il avoit eſté l'auteur de cette malheureuſe expédition, & dans la crainte que toute la haine n'en retombât ſur luy, il ſupplia Xerxès de le charger du ſoin de continuer la guerre. Je vous rendray maître de la Grece, luy dit-il, la ſeule grace que je vous demande, c'eſt de me laiſſer le maître de choiſir trois cens mille hommes parmi ce grand nombre de troupes qui vous accompagnent. La propoſition luy plut infiniment; il ſe contenta néantmoins de répondre que dans peu il luy feroit ſçavoir ſes intentions. Artemiſe fut appellée au conſeil qui ſe tint à cette occaſion; l'événement avoit juſtifié ſes réflexions ſur le combat naval, & il admiroit l'étenduë des lumiéres de cette Princeſſe. Lorſqu'elle eut pris ſa place dans le conſeil, Xerxès fit retirer tout le monde; alors il luy dit, *Artemiſe, Mardonius me conſeille de reſter icy, & de tenter l'attaque du Peloponnéſe; il prétend que la perte de la flotte ne doit pas eſtre imputée aux Perſes, & que je puis les mettre à de nouvelles épreuves; tel eſt l'avis de Mardonius: que ſi je ne veux pas y déférer, il s'engage, en luy abandonnant le choix de trois cens mille combattants, à ranger la Grece ſous mes loix, & m'exhorte à retourner dans mes Eſtats avec le reſte de l'armée. Vous, Artemiſe, qui avez opiné ſi ſenſément au ſujet de la derniére bataille, dont vous jugiez que je ne devois pas courir les riſques, que penſez-vous maintenant de la propoſition de Mardonius! & des*

Herod. pag. 487.

deux partis qu'il propoſe, lequel vous paroît le plus conforme à mes intéreſts? Il eſt mal-aiſé, Seigneur, luy repartit cette Princeſſe, de frapper toûjours au but, lorſqu'on ſe méle de donner des conſeils; il me ſemble néantmoins que dans la ſituation préſente des affaires, vous ne devez point balancer à vous retirer en Aſie; & puiſque Mardonius veut bien prendre ſur luy la conqueſte de la Grece, accordez-luy ce qu'il demande. Si vos ennemis ſont ſubjuguez, & que la fortune le ſerve au gré de ſes deſirs, la gloire du ſuccès, Seigneur, vous appartiendra en entier; car le tout aura eſté l'ouvrage de vos eſclaves: que ſi au contraire les projets de Mardonius échouent, le malheur ſera mediocre, puiſqu'il n'enveloppera ni voſtre perſonne ni voſtre maiſon. Les Grecs auront, dans ce cas-là, toûjours de nouveaux combats à ſoûtenir pour la deffenſe de leur liberté. Si Mardonius vient à périr, ſa perte n'eſt d'aucune conſéquence, & le ſeul avantage que vos ennemis tireront de leur victoire, ſera d'avoir ôté la vie à un de vos eſclaves. Quant à vous, Seigneur, vous ne repaſſez en Aſie qu'après avoir brûlé Athenes, le ſeul objet de cet armement. Xerxès eſtoit abſolument déterminé à ne pas faire un plus long ſéjour dans la Grece; ſes frayeurs augmentoient à tous les inſtants. Artemiſe qui l'avoit bien compris, ſçut adroitement flater le penchant de ce Prince; il la combla d'éloges, & lors de ſon départ, il la pria de conduire ſes enfants juſqu'à Ephéſe, marque de confiance dont il crut devoir récompenſer ſon attachement à la maiſon Royale. Il luy avoit fait mépriſer la mort à la bataille de Salamine; Plutarque ſera mon garant: Artemiſe, à ce qu'il prétend, eut le courage d'aller à travers mille dangers, arracher des mains de l'ennemi le corps d'Ariamenès frere de Xerxès, & cet auteur ne ſçauroit eſtre ſuſpect ſur le chapitre de cette Princeſſe. Selon luy, Hérodote eſt un panegyriſte outré; il ne peut ſouffrir que dans ſon récit il luy faſſe jouer un rôle & plus grand & plus noble que celuy de Themiſtocle même. Voicy ſur quoy eſt appuyé ce premier chef d'accuſation. Xerxès conſulte Artemiſe, qui veut le diſſuader d'en venir aux mains avec la flotte des ennemis. Sa raiſon eſtoit que les Grecs avertis de la marche de l'armée Perſane vers le Peloponnéſe, ſe

Plut. tom. 2. pag. 269.

diſſiperoient à l'inſtant, & que chacun d'eux ſe hâteroit d'aller au ſecours de ſa patrie. Quoy de plus prudent & de plus ſage, dit Plutarque. J'en conviens avec luy, mais y a-t-il rien dans ce conſeil qui ſoit au-deſſus de la portée d'une perſonne inſtruite, & de l'eſtat de la Grece, & du peu de courage des troupes que Xerxès traînoit à ſa ſuite? Pourquoy donc reprocher à Hérodote que d'Artemiſe il ait fait une Sibylle? ne pouvoit-elle pas prévoir ce qui devoit arriver en pareil cas, ſans avoir le don de prophétie, & falloit-il avoir recours à l'oracle d'Apollon, pour apprendre de luy que diviſer les forces de l'ennemi, c'eſt un moyen preſque ſûr de le vaincre? Dans le fond, tout le raiſonnement d'Artemiſe ſe reduit à faire uſage de la maxime du monde la plus ſimple & la plus ordinaire. Comment inferer de cela ſeul, que l'intention d'Hérodote a eſté d'élever la gloire de cette Princeſſe ſur les ruines de celle de Themiſtocle. Je ne crains pas d'avancer que les divers endroits où il en parle, ſont autant de preuves du contraire. Cet hiſtorien le repréſente par-tout comme le libérateur de la Grece. C'eſt Themiſtocle qui développe le ſens de l'oracle, c'eſt luy qui fait ſentir aux Athéniens que le nombre & la force des vaiſſeaux pouvoient ſeuls les dérober à la vengeance de Xerxès. Les Grecs veulent éviter le combat par une fuite honteuſe, & il les oblige, contre leur gré, de gagner une victoire à laquelle ils furent redevables de leur liberté. Le ſéjour du Roy de Perſe dans la Grece l'expoſoit à de grands dangers; que fait Themiſtocle, il jette la frayeur dans l'ame de ce Prince par de faux avis; il quitte la partie, & ſe retire précipitamment dans le cœur de ſes Eſtats. De bonne foy, eſt-ce-là le langage d'un auteur qui ſe propoſe de donner la ſupériorité à la Reine de Carie? Les autres objections de Plutarque ne ſont guéres mieux fondées. Xerxès, continuë-t-il, remet ſes enfants entre les mains d'Artemiſe; avoit-il donc oublié de mener des femmes de l'Aſie? Mais a-t-il oublié luy-même que les Grecs eſtoient alors les maîtres de la mer, & que dans ces fâcheuſes circonſtances, Artemiſe eſtoit la ſeule perſonne ſur qui il pût ſe repoſer de la conſervation de ſes enfants? il avoit eſté témoin de ſes belles

actions, & il admiroit ſa pénétration & ſa rare prudence. Plutarque finit par blâmer Hérodote de s'eſtre beaucoup plus étendu ſur les louanges de cette Princeſſe que ſur le détail de la célébre bataille de Salamine; la réponſe ſera courte, & je me contenteray de renvoyer à la narration même, dans laquelle, ſi je ne me trompe, des lecteurs équitables ne trouveront rien à deſirer. Artemiſe n'y eſt point oubliée, & ne devoit pas l'eſtre, puiſque ſa valeur & ſa conduite ce jour-là, l'égalérent aux plus fameux Capitaines. Mais afin de faire mieux connoître combien les reproches de Plutarque ſont injuſtes, il n'eſt point inutile de remarquer que de tout temps les Grecs ont eu une haute idée du mérite d'Artemiſe. Si les Atheniens l'avoient moins redoutée, ils ne ſe ſeroient point aviſez de promettre de magnifiques recompenſes à celuy de leurs citoyens qui la tuëroit de ſa propre main, ou qui la feroit priſonniére. Le fait eſt rapporté dans Hérodote, trop circonſpect pour hazarder pareille choſe, dans un ſiécle où chaque Athenien pouvoit le convaincre de fauſſeté. La ſtatuë que les Lacédémoniens érigérent à la Reine de Carie, ne fait pas moins d'honneur à ſa mémoire. Ecoutons Pauſanias; *on voit ſur des colomnes de marbre blanc, les ſtatuës de pluſieurs Perſes, & de Mardonius entr'autres; on y voit auſſi celle d'Artemiſe fille de Lygdamis, Reine d'Halicarnaſſe. On raconte qu'elle accompagna volontairement Xerxès dans ſon expédition contre la Grece, & qu'à la bataille de Salamine, elle ſe ſignala par des actions héroïques.* Sans doute que les Lacédémoniens crurent relever par ce monument l'éclat d'une victoire, que les conſeils & la valeur de cette Princeſſe leur avoient preſque arrachée des mains. Les ſiécles ſuivants ne luy rendirent pas moins de juſtice, témoin le chœur des Vieillards, qui, dans la Lyſiſtrate d'Ariſtophane, exhortent les Atheniens à ſecouer le joug imperieux des femmes, & qui leur annoncent les malheurs où les expoſera la hardieſſe avec laquelle elles oſent ſe mêler des affaires du gouvernement. *Elles conſtruiront des vaiſſeaux*, diſent-ils, *combattront ſur mer, & navigueront contre nous à l'exemple d'Artemiſe.* Ce témoignage & ceux qui précedent, montrent clairement que la Reine de Carie n'eſtoit

Pauſan. pag. 234.

point indigne des louanges que luy donne Hérodote; il ne marque pas ſi les ſervices qu'elle avoit rendus à Xerxès excitérent ſa reconnoiſſance. Maître de la Carie & des pays voiſins, il luy eſtoit aiſé de ſatisfaire l'ambition d'Artemiſe, qui, de retour à Halicarnaſſe, embraſſa toutes les occaſions qui ſe préſentérent d'étendre les bornes de ſes petits Eſtats. La défaite des Perſes avoit engagé la pluſpart des Grecs de l'Aſie Mineure à briſer leurs chaînes. De ce nombre furent les Latmiens; Xerxès ſe repoſa ſur cette Princeſſe du ſoin de les punir: il ne luy eſtoit point indifférent de ſoûmettre une ville, qui, par ſa ſituation près de Milet, pouvoit luy frayer le chemin à des conqueſtes plus importantes. Elle forma donc le ſiége de Latmos; les habitants le ſoûtinrent courageuſement. Ennuyée de le voir traîner en longueur, elle s'aviſa d'un de ces ſtratagémes que la politique autoriſe, & que l'honneur & la probité condamnent très-juſtement. Il y avoit à ſept ſtades de Latmos, un bois conſacré à la mere des dieux, la ſuperſtition y attiroit des eſtrangers de toutes parts; Artemiſe, à l'ombre d'un traité, obtint la permiſſion de porter elle-même ſes offrandes à la déeſſe. Les troupes Cariennes, ſous prétexte de lever le ſiége, occupérent les endroits les plus propres à couvrir une embuſcade. Il ne reſta auprès de la Reine que des femmes & des muſiciens qui l'accompagnérent dans ce bois; les Latmiens cedant à la curioſité, accoururent en foule à ce ſpectacle. Artemiſe avoit prévû ce qui devoit arriver, ſon armée, au ſignal dont on eſtoit convenu, marcha droit à la ville, & s'empara ſans peine d'une place que ſes deffenſeurs avoient imprudemment abandonnée. La maniére dont Polyænus raconte cette expédition eſt un peu confuſe, & il a fallu néceſſairement ſuppléer à ce qui y manquoit, par de légéres additions que la liaiſon des faits ſembloit demander. Artemiſe, juſqu'à preſent, a paru égaler les plus illuſtres perſonnages de l'antiquité; malheureuſement la fin de ſa vie ne répondit pas à de ſi beaux commencements. Dans un âge où la raiſon doit eſtre la plus forte, elle devint éperduëment amoureuſe d'un jeune homme d'Abydos nommé Dardanus. Les priéres & les promeſſes furent vaine-

Polyæn. pag. 804.

ment employées, Dardanus ne voulut rien écouter. Artemiſe guidée par la rage & le déſeſpoir, entra dans ſa chambre lorſqu'il dormoit le plus profondement, & luy creva les yeux. Une action ſi barbare luy fit horreur à elle-même preſque dans le moment même, & ſes feux ſe rallumérent avec plus de violence que jamais : accablée de tant de maux, elle fit le ſaut de Leucade, & périt miſerablement. Un récit ſi injurieux à la réputation d'Artemiſe ne doit pas eſtre adopté avec trop de précipitation ; il eſt uniquement appuyé ſur le témoignage de Ptolémée Hephæſtion, & dans les fragments qui reſtent de luy, on apperçoit un deſſein formé de picquer la curioſité du lecteur par des faits extraordinaires & ſinguliers ; l'autorité de tels écrivains n'eſt pas infiniment reſpectable. Mais ni Hephæſtion ni les autres auteurs ne marquent point en quelle année arriva la mort de cette Princeſſe, qui cependant, à en juger par le regne de ſes ſucceſſeurs, doit eſtre placée dans la 79. ou dans la 80.e olympiade : ils ne marquent pas non plus quel fut le nom de ſon mari ; il eſt déſigné par celuy de Mauſole dans Suidas, qui confond viſiblement la ſeconde Artemiſe avec la premiére. Autre mépriſe de ce Grammairien, c'eſt que, ſuivant luy, Pigrès eſtoit frere de cette Reine : peut-eſtre a-t-il eſté trompé par le texte d'Hérodote, qui compte Pigrès parmi les Capitaines Cariens qui accompagnérent Xerxès dans ſon expédition ; un peu d'attention auroit garanti Suidas de cette erreur, car Pigrès eſt nommé dans cet endroit-là même fils de Seldomus, & Artemiſe, de l'aveu de tous les hiſtoriens, eſtoit fille de Lygdamis. Elle fut mere de Pigrès, à ce que rapporte Plutarque, qui ne dit pas un mot non plus que les autres anciens, de la portion du Royaume qui luy échut en partage. Ils ſe ſont contentez de nous apprendre que ſes ouvrages de poëſie luy avoient acquis beaucoup de reputation. Suidas le fait auteur de la Batrachomyomachie, & du Poëme connu autrefois ſous le titre de Μαργίτης ; il aſſûre encore que Pigrès avoit mis l'Iliade en vers Elegiaques. Malgré ſon attachement aux intéreſts de la Perſe, dont Plutarque luy fait un crime, Piſindelis ſon frere, & vrayſemblablement ſon aîné, obtint le Royaume d'Halicarnaſſe,

Ptol. Hephæſt. pag. 337.

Suid. tom. 3. pag. 112.

Suid. tom. 3. pag. 76.

il ne le poſſeda pas long-temps. Lygdamis ſon fils eſtoit déja ſur le trône, lorſqu'Hérodote, l'an 3. de la 83.e olympiade, alla s'eſtablir en Italie. L'amour de la liberté l'avoit obligé à quitter ſa patrie, qui gemiſſoit dans l'eſclavage; il ſe retira à Athénes, y fit quelque ſéjour, & avant que de s'embarquer pour Thurium, il récita ſon hiſtoire à l'aſſemblée des Jeux Olympiques. Ces divers événements fixent à peu-près le commencement du regne de Lygdamis; il le deshonora par la mort de Panyaſis, auquel ſes poëſies & ſon habileté dans l'explication des prodiges attiroient une grande conſidération de la part de ſes citoyens. Ceux qui ſe mêlent de pénétrer dans les ſecrets de l'avenir ſont toûjours ſuſpects aux tyrans, & celuy-cy ne ſe fit point un ſcrupule d'immoler à ſa ſûreté un homme qui pouvoit, à la faveur de prédictions hazardées, exciter des mouvements dans l'Eſtat. L'hiſtoire ne marque pas ſi les enfants de ce Prince luy ſuccedérent. Hécatomnus paroît immédiatement après Lygdamis dans la ſuite des Rois de Carie, & il pourroit eſtre ſon fils, à ne conſulter que le temps de ſon avénement à la couronne. J'ay de la peine cependant à me perſuader qu'Hécatomnus ſoit un des deſcendants d'Artemiſe, voicy pourquoy: il eſt inconteſtable que cette Reine & ſes ſucceſſeurs avoient eſtabli le ſiége de leur Empire dans la ville d'Halicarnaſſe, & Hécatomnus faiſoit ſon ſéjour à Mylaſa; Strabon ſoûtient de plus, que ce Prince y avoit pris naiſſance. Que ſi néantmoins malgré une autorité ſi préciſe, on veut que Lygdamis ſoit ſon pere, il faudra dire que les Perſes ſenſibles aux bienfaits d'Artemiſe, joignirent Mylaſa à ſon ancien domaine, & que Lygdamis y réſida depuis quelquefois. Hécatomnus en fit la capitale de ſon Royaume; deux choſes l'y déterminérent, l'amour de la patrie, & la prodigieuſe fertilité du terroir de Mylaſa. D'ailleurs, il n'y avoit point de ville dans toute la Carie qui fût plus décorée de temples, de portiques & d'autres édifices publics, & rien de plus aiſé que d'y adjoûter de nouveaux embelliſſements, à l'aide d'une carriére de très-beau marbre blanc, ſituée dans le voiſinage. Il eſt fait mention de cet Hécatomnus dans Iſocrate, qui l'appelle Καείας ὑπίσαθμον, & le

Strab. pag. 974.

Iſoc. p. 74.

& le dernier de ces mots, à ce que prétendent Harpocration & Suidas, répond à celuy de Satrape. Je ne condamne point l'explication de ces Grammairiens; il eſt vray pourtant que Strabon & Diodore, écrivains très-ſupérieurs à l'un & à l'autre en tout genre, n'héſitent point à l'honorer du titre de Roy, & il ne luy eſtoit pas moins dû qu'à ſes prédeceſſeurs, auſquels Hérodote donne la même qualité en différents endroits de ſon hiſtoire. En effet, on voit pendant ſon regne Hécatomnus exercer des actes qui ſemblent inſéparables de la ſouveraineté. Il faiſoit frapper à ſon coin des monnoyes, dont quelques-unes ſe conſervent encore aujourd'huy dans les cabinets des curieux: or il n'eſt point de Satrape qui jouît de cette prérogative. Nous en avons un exemple mémorable dans la perſonne d'Aryandès gouverneur d'Egypte; on y fabriqua par ſes ordres, des monnoyes d'argent, ſur leſquelles ſon nom eſtoit gravé. Une entrepriſe ſi hardie excita toute la colere de Darius, & il traita Aryandès en criminel de leſe-Majeſté; d'où il reſulte que les Princes de Carie, en qualité de Rois, jouiſſoient de certains priviléges qui n'eſtoient point accordez aux Satrapes. Il y a plus, ces mêmes Princes faiſoient de leur propre autorité, des traitez avec les divers Eſtats de la Grece, dont la pluſpart eſtoient ennemis déclarez du Perſan. Quelque préjudiciables que fuſſent de pareils engagements aux intéreſts de l'Empire, le Roy de Perſe diſſimuloit ſagement. Un éclat de ſa part auroit obligé les Cariens de ſecouer le joug; les Grecs ſeroient venus au ſecours de leurs allicz, & il eſtoit à craindre que la perte de la Carie n'entraînât celle des provinces voiſines. C'eſt ainſi qu'Hécatomnus, en politique habile, força les Perſans à le ménager, & dans la vûë de ſe faire également conſiderer d'eux & des Grecs, il eſtoit toûjours preſt à ſigner des traitez, & à les rompre lorſque le bien de ſes affaires le demandoit; conſéquence qui ſort naturellement de ces paroles d'Iſocrate: *Hecatomnus Roy de Carie,* dit-il, *nous a abandonnez depuis long-temps, mais il s'unira de nouveau avec la République, toutes & quantes fois qu'elle le ſouhaitera.* Quoyque le mot ἀφέστηκεν dont ſe ſert ce Rheteur, ſignifie d'ordinaire ſe revolter,

Harp. v. ἔπαρχος. *Suid. v.* ἔπαρχος. *Strab. pag.* 970. *Diod. pag.* 311. *Herod. pag.* 276. *Iſocr. p.* 14.

cependant ſa véritable ſignification dans cet endroit, eſt ſe détacher de quelqu'un & l'abandonner, en renonçant à ſes premiers engagements; car on ne trouve nulle part que les Rois de Carie fuſſent tributaires d'Athénes. Ils en cultivoient l'amitié; mais ces liaiſons, que la meſintelligence qui regnoit alors parmi les Grecs rendoit infructueuſes, n'empêchérent point Hécatomnus d'avoir des égards pour la couronne de Perſe; en voicy la preuve. Evagoras dans la 97.e olympiade, s'empara de Salamine, & en chaſſa Abdémon, auquel Artaxerxès en avoit confié le gouvernement; la pluſpart des villes de l'iſle, qui formoient preſque autant de Royaumes, ſe ſoûmirent au vainqueur. Il eſtoit à craindre que les forces maritimes de Cypre réunies ſous un chef entreprenant, & fortifiées des ſecours de la Grece, ne luy enlevaſſent pluſieurs autres provinces. Artaxerxès prévit les conſéquences de cette revolte, & penſa ſérieuſement à rétablir Abdémon; Hécatomnus fut chargé de cette importante commiſſion. Diodore de Sicile le fait marcher ſeul à la teſte des troupes qui devoient attaquer Salamine; en cela différent de Théopompe, qui luy donne pour adjoint Autophradates Satrape de Lydie: l'un commandoit la flotte, & l'autre les forces de terre. De ſi grands préparatifs devinrent inutiles par les artifices d'Hécatomnus; il apprehendoit avec raiſon, que les Perſes après la défaite d'Evagoras & la conqueſte de Cypre, ne travaillaſſent à reſtablir leur autorité dans les autres Royaumes tributaires. Les mauvais ſuccès de cette guerre firent enfin ouvrir les yeux à Artaxerxès; il rappella Hécatomnus, qui depuis fut encore plus attentif à empêcher la ruine d'Evagoras. Son armée eſtoit preſque toute compoſée de troupes eſtrangéres; l'intéreſt plus que le zéle, les attachoit à ſa fortune, & il en auroit eſté abandonné, ſans de puiſſants ſecours d'argent que le Roy de Carie luy envoya ſecrettement. Ce Prince tint à peu-près la même conduite, lorſque les Lacédémoniens portérent la guerre dans les provinces de l'Aſie. Les armées en vinrent ſouvent aux mains, & dans ces combats divers, il n'eſt pas dit un ſeul mot d'Hécatomnus; on a beau déſoler la Carie, il ne ſe joint point à Tiſſapherne. En effet,

Diod. pag. 311.

Theop. apud Phot. p. 385.

Xenophon & Cornélius-Népos insinuent que les incursions des Grecs ne tombérent que sur les cantons de cette province, soumis au général Persan; Hécatomnus ne la possedoit point en entier, & il avoit eu l'habileté par ses intelligences avec les Lacédémoniens, de conjurer un orage qui auroit entiérement détruit les pays de sa domination. Il estoit difficile que la Cour de Perse ne démêlât toutes ses intrigues; elle le laissa néantmoins jouir paisiblement du Royaume de Carie jusqu'à sa mort, arrivée vers la fin de la 99.e olympiade, ou au commencement de la 100.e Ce calcul est fondé sur différents passages de Diodore, dont il resulte que les enfants d'Hécatomnus regnérent l'espace de 42. ans, & ces 42. ans nous conduisent au restablissement d'Ada, sœur d'Artemise seconde du nom. Elle estoit fille d'Hécatomnus, qui, outre ces deux Princesses, laissa trois garçons, sçavoir, Mausole, Idrieus & Pixodare. Mausole fut son successeur immédiat, & le plus puissant des Rois qui jusques alors fussent montez sur le trône de Carie. Lucien en parle comme du Prince le plus beau & le mieux fait de son siécle: il épousa Artemise quoyque sa sœur. *Lucien tom. 1. pag. 287.* Ces sortes de mariages criminels aux yeux de la plusspart des autres peuples, ne l'estoient point en Carie; Arrien prétend que la coustume les autorisoit. *Arrien p. 991* Les Rois prédécesseurs de Mausole avoient establi leur séjour à Mylasa; il luy préféra Halicarnasse: il n'y avoit guéres de villes dans ses Estats qui l'égalassent, & bien-tost elle les surpassa toutes par la magnificence des palais & de divers monuments publics dont ce Prince eut soin de l'embellir. Il y transfera, suivant le témoignage de Strabon, les habitants de six places voisines d'Halicarnasse, & que les Leleges avoient autrefois occupées. *Strab. pag. 409.* Ce canton vrayssemblablement appartenoit aux successeurs de Lygdamis, qui peut-estre en furent dépouillez par Mausole; peut-estre aussi que les Perses, dans la vûë de s'attacher de plus en plus un Prince dont ils redoutoient la valeur, luy firent present d'Halicarnasse & de son territoire. Ce nouveau degré de puissance luy fraya le chemin à des conquestes plus importantes. Non content de s'estre emparé de toute la Carie, il attaqua les

Ioniens, les Lydiens & les Lyciens, & la pluſpart de ces peuples ſe virent contraints de ſubir le joug du vainqueur. Un Empire ſi floriſſant ne remplit pas ſon ambition; il forma des deſſeins ſur Milet: mais ayant parfaitement compris que la richeſſe & le nombre des habitants feroient échouer l'entrepriſe, il eut recours à l'artifice. Dans les Républiques il y a toûjours des mécontents, & Mauſole trouva ſans peine des traîtres qui s'engagérent à luy livrer leur patrie. Les correſpondances bien eſtablies, Æpytus un des courtiſans de ce Prince, eut ordre d'aller à Milet, & de s'aboucher avec les principaux des conjurez. Cependant la trahiſon fut découverte; alors Æpytus s'eſtant apperçu qu'on vouloit l'arreſter, ſe retira au plus vîte dans ſon vaiſſeau. Ceux qui devoient ſe ſaiſir de ſa perſonne l'attendoient à la marine, & il eut le bonheur de leur échapper. Dans la crainte néantmoins qu'on ne le forçât dans ſon navire, ou qu'on ne le ſuivît de trop près, il fit mettre un de ſes gens à terre; va chercher Æpytus, luy cria le Pilote, les vents ſont favorables, & il faut ſe hâter de ſortir du port. A ces mots les gardes courent avertir le Magiſtrat qu'Æpytus eſtoit dans la ville. Le ruſé Carien profite de leur abſence, fait couper le cable, & met à la voile. La perfidie de Mauſole auroit dû rendre les Latmiens plus attentifs à leur conſervation. Ils avoient autrefois fait partie du Royaume d'Halicarnaſſe, la mort d'Artemiſe & les expéditions des Grecs dans l'Aſie, fournirent à cette ville les moyens de recouvrer ſon ancienne liberté; il eſtoit queſtion de la deffendre contre les attaques de Mauſole. Jaloux de réunir à la Carie les places dont ſes prédéceſſeurs avoient eſté en poſſeſſion, il exhorta les Latmiens à reconnoître ſa ſouveraineté; on n'écouta ni les promeſſes ni les menaces, & il fut obligé de les aſſiéger. La ſituation de Latmos & le courage des habitants luy ayant ôté l'eſpérance de les réduire par la force, il entama avec eux une négociation qui les conduiſit inſenſiblement à leur perte. Idrieus frere de ce Prince, avoit pendant le cours de cette guerre, enlevé pluſieurs effets précieux, il les reſtitua tous, & ne voulut garder aucun des ôtages qui luy avoient eſté donnez; ces marques

Polyæn. pag. 561.

d'humanité commencérent à diſſiper les ombrages des Latmiens, & il acheva de les gagner par ſes bienfaits. Pluſieurs d'entr'eux prirent parti dans ſes gardes, & à l'extérieur il les traitoit comme les ſeuls dont la fidélité ne luy fût pas ſuſpecte. Enfin, lorſque les choſes furent parvenuës au point où il déſiroit les amener, il feignit que des affaires importantes l'appelloient à Pygela, & ſous le prétexte que ſa marche pouvoit eſtre traverſée par Prophytus d'Ephéſe, il pria les Latmiens de luy envoyer trois cens hommes d'élite : on les luy accorda. Arrivé près de Latmos, les habitants ſortirent en foule, les uns par curioſité, les autres pour faire leur cour au Roy de Carie. Mauſole qui comptoit ſur la ſécurité des Latmiens, avoit mis en embuſcade quelques corps de troupes, & il ne leur fut pas mal-aiſé de s'emparer d'une ville reſtée ſans deffenſeurs, & dont les portes eſtoient ouvertes. Il eſt à préſumer que ces différentes expéditions ſe firent de concert avec la Cour de Perſe. La pluſpart des colonies Grecques avoient briſé leurs chaînes à la faveur des armes de Lacédémone; & à tout prendre, il eſtoit avantageux aux Perſes de les voir ſoumiſes à la domination d'un Prince vaſſal & tributaire de la Couronne. Ce n'eſt pas qu'ils jugeaſſent plus favorablement de l'attachement de Mauſole que de celuy de ſes prédéceſſeurs; mais en même-temps ils eſtoient convaincus que les Rois de Carie ne renonceroient jamais volontairement à une protection qui faiſoit le plus ferme appui de leur trône. La politique de ces Princes ne leur permettoit pas de trop contribuer à l'aggrandiſſement des Grecs; les villes d'Aſie auroient ſecoué le joug, & elles auroient eſté puiſſamment appuyées par les Lacédémoniens & par les Athéniens, dont les anceſtres les avoient fondées. Hécatomnus avoit ſuivi ces maximes, & Mauſole, à ſon exemple, garda toûjours de grandes meſures avec les Perſes. On l'employa contre Ariobarzane, qui avoit ſurpris les villes d'Aſſos & de Seſtos; la premiére fut aſſiégée peu de temps après par Cotys, & la ſeconde par Autophradates: le Roy de Perſe qui vouloit, à quelque prix que ce fût, en chaſſer le rebelle, chargea Mauſole du ſoin d'empêcher qu'on n'y jettât aucun ſecours du côté

de la mer. Heureuſement pour Ariobarzane, Ageſilaüs Roy des Lacédémoniens, dont il eſtoit allié, vint en ces quartiers, & à ſon approche, Autophradates & Cotys levérent le ſiege d'Aſſos & de Seſtos. Mais il eſtoit plus difficile d'intimider le Roy de Carie; Ariobarzane n'avoit point de flotte, & Ageſilaüs fut obligé de recourir à la négociation & aux priéres. *Xenoph. pag. 663.* On apprend de Xenophon que l'interceſſion de ce fameux Général produiſit tout ſon effet auprès de Mauſole; il fut bien aiſe ſans doute de mériter les bonnes graces d'Ageſilaüs & des Lacédémoniens, dont le nom ſeul faiſoit trembler les Perſes. D'ailleurs, ce Prince eſtoit hôte de Mauſole, qui le combla de preſents, & le fit eſcorter juſqu'à Sparte par un corps de troupes aſſez conſidérable. Diodore place ces événements à la fin de la 103.e olympiade. La troiſiéme année de la 104.e les Lacédémoniens ſe déclarérent en faveur de Tachos Roy d'Egypte, & dans la vûë de porter les derniers coups à la monarchie Perſane, ils ſignérent un traité de ligue avec pluſieurs Satrapes mécontents d'Artaxerxès. Mauſole vivement ſollicité, ne balança point à entrer dans les mêmes engagements; ſon deſſein n'eſtoit pas néantmoins de ſeconder bien ſincérement les efforts des confédérez: il prévoyoit que la Cour de Perſe viendroit aiſément à bout de les deſunir, & que de tous ces alliez, il n'y en avoit point qui fût plus à portée que luy d'obtenir des conditions avantageuſes. La ſuite des affaires juſtifia ſes conjectures. Artaxerxès redoutoit ſon habileté; on luy fit de ſa part des propoſitions qui le déterminérent bien-toſt à ſe détacher du parti des rebelles, & peut-eſtre même, malgré la foy des traitez, entretenoit-il des intelligences dans la Cour de Perſe. Mauſole n'eſtoit point ſcrupuleux en matiére d'engagements, & il n'en eſt point qu'il n'eût ſacrifiez au deſir de s'aggrandir. Les habitants de Byzance, de Chio, de Cos & de Rhodes en firent une triſte épreuve. Ces peuples que les mauvais traitements des Athéniens avoient irritez, s'unirent enſemble, & ſe fortifiérent de l'alliance du Roy de Carie; le zéle avec lequel il *Demoſt. de Rhod. lib. pag. 144.* s'intéreſſa dans leur querelle, luy acquit beaucoup de partiſans dans ces Républiques. Le gouvernement populaire y eſtoit

eſtabli, & tandis qu'il ſubſiſteroit, Mauſole ne pouvoit point eſperer de les aſſujettir à ſa domination. Des eſprits remuants & ambitieux, de concert avec luy, ôtérent au peuple le maniement des affaires; les poſtes importants ne furent plus remplis que des créatures de ce Prince, & depuis ce temps-là, il commanda preſque en ſouverain dans les villes alliées. Il en coûta cher aux Rhodiens principalement; ils furent la victime des artifices de Mauſole, dont toutes les careſſes, comme le remarque Libanius, ne tendoient qu'à les tromper plus ſûrement. *Les Rhodiens voiſins de la Carie*, dit-il, *s'imaginoient eſtre fort avant dans les bonnes graces de Mauſole; mais eſtant parvenu à s'attirer toute leur confiance, il fit un complot contre le peuple, le dépouilla du gouvernement, & l'aſſervit à un petit nombre de gens riches & puiſſants.* Hegéſilochus fut un de ceux qui travailla le plus efficacement à la ruine de ſa patrie; les débauches honteuſes auſquelles il ſe livroit ſans reſerve luy faiſoient apprehender la ſévérité des loix, qu'on ne viole pas toûjours impunément dans les Démocraties. Luy & ſes amis entreprirent de la détruire, ils communiquérent leur deſſein à Mauſole, qui ſaiſit avidement une occaſion qui luy frayoit le chemin à la conqueſte de Rhodes. Aidé de ſes tréſors, Hegéſilochus & ſes partiſans s'emparérent de toute l'autorité; mais dans l'impoſſibilité de s'y maintenir autrement que par la violence, ils demandérent des troupes au Roy de Carie. On les logea dans la citadelle, & les malheureux Rhodiens, d'alliez qu'ils eſtoient de Mauſole, devinrent ſes ſujets. C'eſt ainſi que Théopompe raconte la choſe, & ſa narration jette beaucoup de jour ſur un endroit de Demoſthéne, dans lequel il eſt dit que les Rhodiens ont perdu leur liberté, & que maintenant ils obéiſſent à des barbares & à des eſclaves qu'ils avoient reçus dans leur citadelle. Des entrepriſes qui ſe ſuccedoient les unes aux autres devoient épuiſer les finances de Mauſole, & il n'eſt point étonnant qu'il fût continuellement occupé du ſoin de remplir ſes coffres. On lit dans Harpocration & dans Suidas, & cela ſur le témoignage de Théopompe, que ce Prince ne rebutoit aucun des expédients qui pouvoient luy procurer de l'argent; il n'eſt point

Demoſt. pag. 63.

Ariſt. Polit. 249. d'extorſions qu'il n'imaginât. Ariſtote en fournit un exemple; voicy ſes paroles. *Mauſole tyran de Carie, preſſé par le Roy de Perſe de payer le tribut ordinaire, fit aſſembler les plus riches de ſes ſujets, leur expoſa & les ordres qu'on luy avoit envoyez, & l'épuiſement de ſes finances. Quelques perſonnes d'intelligence avec luy ſe cotiſérent ſur le champ: le reſte de l'aſſemblée, les uns par honte, & les autres par crainte, promirent des ſommes encore plus conſidérables, & les firent porter au tréſor. Une autre fois,* adjoûte Ariſtote, *Mauſole ſe trouvant ſans argent, convoqua les habitants de Mylaſes, auſquels il repréſenta que leur ville, quoyque la capitale du Royaume, n'eſtoit point enceinte de murailles; les troupes de Perſe, leur dit-il, ſe préparent à en venir faire le ſiege: abandonnez-moy une partie de vos richeſſes, & je vous réponds de mettre le reſte à couvert des inſultes de l'ennemi. Les Mylaſiens ſe hâtérent de contribuer, mais quand l'argent fut entre ſes mains, il les aſſûra que les dieux luy avoient ordonné de ſuſpendre la conſtruction des murs.* Ce Prince ne ſe contentoit pas de demander par luy-même; il paroît que ſes Miniſtres le ſervoient, quant à cet article, au gré de ſes deſirs. Aucun cependant ne porta les choſes auſſi loin que Condalus gouverneur de Lycie,

Ariſt. ibid. dont Ariſtote fait mention en ces termes. *Dans les tournées que faiſoit Condalus un des Prefets de Mauſole, on luy apportoit en preſent des brebis & des veaux; il écrivoit & le jour & le nom de celuy qui les luy donnoit, en le priant de les nourrir juſqu'à ſon retour. Après un certain temps écoulé, il ſupputoit la valeur actuelle de l'animal & les produits, & il éxigeoit l'un & l'autre. Ce même homme s'approprioit le fruit des arbres dont les branches tomboient ſur les grands chemins. Que ſi quelque ſoldat venoit à mourir, la permiſſion de lever le cadavre eſtoit fixée à une drachme, & il arrivoit de là qu'il tiroit de l'argent, & que les Capitaines, lors de la mort de leurs ſoldats, ne pouvoient pas le tromper.* Voicy un autre ſtratagéme de ſa façon. Sçachant que les Lyciens aimoient à porter une longue chevelure, il feignit d'avoir reçu des lettres de Mauſole, qui luy commandoient de la part du Roy de Perſe, de raſſembler le plus de cheveux qu'il ſeroit poſſible, pour en compoſer des garnitures; que ſi néantmoins

ils

ils vouloient ſe cotiſer, il envoyeroit chercher en Grece la quantité de cheveux qui luy eſtoit demandée. Les Lyciens acceptérent avec joye la propoſition, & cet article produiſit à Condalus des ſommes très-conſidérables. C'eſt ainſi que les miniſtres Cariens rempliſſoient à l'envi les coffres de Mauſole; il fut le Prince de ſon ſiécle le plus opulent, & ſes richeſſes ſont miſes en parallele, par Maxime de Tyr, avec celles du fameux Crœſus. Alexandre, à ce que prétend cet Ecrivain, reſolut de paſſer en Aſie, perſuadé que la felicité avoit eſtabli ſon ſéjour dans les murs de Sardis, & dans les tréſors de Mauſole. Il en conſacra une partie à la conſtruction de ces ſuperbes édifices dont on trouve la deſcription dans les ouvrages de Vitruve. Voicy comment M. Perrault a traduit l'endroit de ce célébre architecte. *En la ville d'Halicarnaſſe, le Palais du puiſſant Roy Mauſole a des murailles de brique, quoyqu'il ſoit par-tout orné de marbre de Proconéſe; & on voit encore aujourd'huy ces murailles fort belles & fort entiéres, couvertes d'un enduit ſi poli, qu'il reſſemble à du verre: cependant on ne peut pas dire que ce Roy n'ait eu le moyen de faire des murailles d'une matiére plus riche, luy qui eſtoit ſi puiſſant, & qui commandoit à toute la Carie. On ne peut pas dire auſſi que ce ſoit faute de connoiſſance de la belle architecture, ſi on conſidére les bâtiments qu'il a faits; car ce Roy, quoyqu'il fût né à Mylaſe, ſe reſolut d'aller demeurer à Halicarnaſſe, voyant que c'eſtoit une place d'une aſſiette fort avantageuſe, & très-conſidérable pour le commerce, ayant un fort bon port. Ce lieu eſtoit courbé en forme de théatre; il en deſtina le bas, qui approchoit du port, pour faire la place publique: au milieu de la pente de cette colline, il fit une grande & large ruë, où fut bâti cet excellent ouvrage qu'on nomme Mauſolée, & qui eſt l'une des ſept merveilles du monde. Au haut du château qui eſtoit au milieu de la ville, il édifia le temple de Mars, où eſtoit une ſtatuë coloſſale nommée Acrolibas, qui fut faite par l'excellent ouvrier Telocharès, & comme quelques-uns eſtiment, par Timothée. En la pointe droite de la colline, il bâtit le temple de Venus & de Mercure, auprès de la fontaine de Salmacis, qu'on dit rendre malades d'amour ceux qui boivent de*

Max. Tyr. p. 120.

Vitr. p. 29.

ſon eau. Pour retourner à l'explication des bâtiments de Mauſole, adjoûte le même auteur quelques lignes plus bas, *je dis que de même qu'au côté droit il y a le temple de Venus & la fontaine dont nous avons parlé, il y a auſſi à l'autre coin, qui eſt à gauche, le Palais, que ce Roy avoit diſpoſé comme il avoit jugé à propos. Ce Palais eſt diſpoſé en ſorte, qu'il a vûë vers la droite ſur la place publique & ſur le port, & généralement ſur tous les remparts de la ville. A la gauche il regarde ſur un autre port qui eſt caché de la montagne, en ſorte qu'on ne voit point ce qui s'y fait. Le Roy ſeul de ſon Palais, peut donner les ordres aux ſoldats & aux matelots, ſans qu'on en ſçache rien.* La pluſpart de ces monuments, qui ſubſiſtoient encore du temps de Pline, montrent juſqu'à quel degré Mauſole avoit porté la magnificence. Diodore qui luy donne vingt-quatre ans de regne, rapporte ſa mort à la quatriéme année de la 106.e olympiade; Pline la place dans le cours de la ſeconde, & cette ſeconde année, ſuivant certains manuſcrits de cet écrivain, concourt avec l'an de Rome 402. on lit 404. dans quelques autres. Ces différences que préſentent les anciens exemplaires, me feroient ſoupçonner que le texte eſt corrompu. Ne pourroit-on pas le reformer ainſi; *is obiit olympiadis 106. anno quarto, urbis Romæ anno 400.* Cette reſtitution poſée, Diodore & Pline ſont parfaitement d'accord enſemble. D'ailleurs, depuis la mort de Mauſole juſqu'au paſſage d'Alexandre en Aſie, on compte 18. ans, & par conſéquent quatre olympiades & demi, qui, adjoûtées aux ſix autres, nous conduiſent à la ſeconde année de la 111.e olympiade; or Alexandre entra dans les Eſtats du Roy de Perſe au commencement de la ſuivante, dès lors plus de difficulté. Mais que penſer de la correction que le P. Hardouin a imaginée? la voicy: *is obiit olympiadis 110. anno ſecundo, urbis Romæ anno 400.* il reſulte de ce calcul, que les quatre ſucceſſeurs de Mauſole, ſçavoir, Artemiſe, Idrieus, Ada & Pixodarus, n'ont occupé le trône de Carie que l'eſpace de quatre ans, ce qui ne ſçauroit, en façon du monde, ſe concilier ni avec le témoignage de Diodore, ni avec ceux de divers hiſtoriens qui ont tranſmis à la

Plin. tom. 2. pag. 714. Diod. p. 431.

Plin. tom. 2. pag. 735.

poſtérité les actions de ces Princes. Mais je ne dois pas oublier icy une particularité qui ne fait pas moins d'honneur à la mémoire de Mauſole, que ces bâtiments ſi renommez dans les écrits des anciens ; c'eſt la bonté avec laquelle il reçut les Sçavants qui ſe retirérent à ſa Cour. Eudoxe y fit quelque ſéjour, au rapport de Diogéne Laerce, & on voit dans Philoſtrate, que l'orateur Æſchine prononça un diſcours à la louange de ce Prince : il eſtoit alors à Rhodes, & il le ſuivit en Carie, peut-eſtre par un ordre précis des Athéniens, qui vouloient empêcher que Mauſole ne ſecourût les Rhodiens, qui avoient ſecoué le joug trop peſant de leur domination. Quoy qu'il en ſoit, le regne de ce Prince fut très-glorieux, & de là eſt venu apparemment que les Grecs ont quelquefois deſigné les Cariens par l'épithéte de μαυσωλὸς. Le fait eſt atteſté par Demoſthéne dans ſon hiſtoire de Bithynie, dont il ne reſte aujourd'huy que des fragments. Artemiſe ſa femme & ſa ſœur luy ſucceda, l'autorité ſouveraine dont elle ſe trouvoit revêtuë, & les ſoins inſéparables du trône ne diminuérent point la vive douleur que luy avoit cauſée la mort d'un mari qu'elle aimoit tendrement ; livrée au deſir ſeul d'immortaliſer & ſes regrets & la mémoire de Mauſole, elle propoſa des prix conſidérables à ceux des Grecs qui compoſeroient avec le plus de ſuccès un diſcours à la louange de ſon époux. Iſocrate, Théodecte, Nancratès & Théopompe, les écrivains les plus célébres de leur ſiécle, furent les principaux tenants dans ce combat litteraire. Si l'on en croit Aulu-Gelle, ils firent le voyage d'Halicarnaſſe, & récitérent leurs ouvrages à la dédicace du Mauſolée, en quoy il n'eſt pas d'accord avec la pluſpart des anciens, qui déclarent en termes poſitifs qu'Artemiſe ne mit pas la derniére main à ce ſuperbe monument. Le même auteur adjoûte que les juges prononcérent en faveur du diſcours de Théopompe ; il paroît néantmoins que la tradition ſur cet article n'eſtoit point uniforme ; car Suidas avance que, ſelon d'autres écrivains, Théodecte eſtoit demeuré maître du champ de bataille. Il ne ſeroit cependant pas impoſſible de lever la difficulté ; tout ſe reduit à ſuppoſer qu'Artemiſe avoit deſtiné des prix particuliers

Diog. Laer. pag. 545. Philoſt. pag. 485.

Demoſt. apud Steph. p. 541.

Aulu-Gell. p. 494.

à la proſe & aux vers, que Théopompe avoit remporté le premier de ces prix, & Théodecte le ſecond. En effet, la piéce de cet auteur, qui fut couronnée, eſtoit une Tragédie intitulée Mauſole. Il avoit auſſi publié en proſe une Oraiſon funébre à l'honneur de ce Prince; mais Hygin témoigne que cette piéce n'avoit point eu l'approbation des auditeurs. Quant à l'Iſocrate dont il eſt icy queſtion, il ne faut pas le confondre avec le rheteur du même nom, ſi connu par les excellents ouvrages qui éxiſtent encore aujourd'huy. Celuy-cy eſtoit ſon diſciple, & natif de Phaſelis, comme l'aſſûre Suidas, qui place dans la 103.e olympiade, le récit de ces Oraiſons funébres. Il ſe trompe, elles ne ſçauroient avoir eſté prononcées pluſtoſt que la 107.e Ce fut dans ce temps-là qu'Artemiſe jetta les fondements du Mauſolée; la revolte des Rhodiens n'en interrompit pas la conſtruction. Ces peuples dont la mort de Mauſole avoit reveillé les eſpérances, coururent aux armes, chaſſérent les partiſans des Cariens, & rétablirent la Démocratie. Fiers de ces premiers ſuccès, ils équipérent une puiſſante flotte, & cinglérent droit à Halicarnaſſe. *Mais Artemiſe en eſtant avertie*, ce ſont les paroles de Vitruve, traduit par M. Perrault, *donna ordre qu'il y eût une armée navale cachée dans le port, avec les forçats & les gens de guerre qui ont accoûtumé de combattre ſur mer, & que le reſte parût ſur les remparts : alors les Rhodiens ayant fait approcher leur armée navale bien équipée, comme elle eſtoit près d'entrer dans le grand port, la Reine fit donner un ſignal de deſſus les murailles, comme pour faire entendre que la ville vouloit ſe rendre. Les Rhodiens eſtant ſortis de leurs vaiſſeaux pour entrer dans la ville, Artemiſe fit incontinent ouvrir le petit port, d'où ſortit ſon armée navale, qui entra dans le grand port où eſtoient les vaiſſeaux des Rhodiens vuides, qu'elle emmena en pleine mer garnis de matelots & de ſoldats, & en même temps les Rhodiens n'ayant aucun moyen de ſe retirer, furent tous tuez dans la place publique où ils ſe trouvérent enfermez. Cependant la Reine, avec les navires des Rhodiens, ſur leſquels elle avoit mis de ſes ſoldats & de ſes matelots, alla droit à l'iſle de Rhodes. Les habitants voyant venir leurs vaiſſeaux couronnez de laurier,*

Hyg. apud Aulu-Gell. pag. 494.

reçurent leurs ennemis, croyant que c'eſtoit leurs gens qui revenoient victorieux. Alors Artemiſe après avoir pris Rhodes & tué tous les principaux de cette iſle, éleva un trophée dans la ville, avec deux ſtatuës de bronze, dont l'une repréſentoit la ville de Rhodes, l'autre eſtoit ſon image, qui imprimoit ſur le front de celle qui repréſentoit la ville, les ſtigmates qui marquent la ſervitude. Longtemps après les Rhodiens faiſant ſcrupule d'abattre ces ſtatuës, parce qu'il n'eſt pas permis d'ôter les trophées qui ont eſté dediez en quelque lieu, s'aviſérent, pour en ôter la vûë, de bâtir tout autour un édifice fort élevé, à la mode des Grecs, qu'ils appellérent Abaton. A en juger par ce paſſage, il eſt difficile de ne pas ſe former une grande idée de l'habileté & du courage d'Artemiſe; elle ſurprend la flotte des Rhodiens, monte ſur leurs vaiſſeaux, & va porter le fer & le feu dans le ſein d'une ville qui avoit oſé ſe ſouſtraire à ſa domination. Les habitants de Cos avoient ſuivi l'exemple de leurs voiſins; elle les obligea à rentrer dans le devoir. Démoſthene inſinuë du moins, que la Reine de Carie avoit fait la conqueſte de ces deux iſles, & Ulpien ſon commentateur, remarque que cette Princeſſe, en conſéquence des ordres de la cour de Perſe, avoit mis les riches en poſſeſſion du gouvernement de Rhodes, & que le peuple opprimé s'eſtoit adreſſé aux Athéniens, protecteurs zélez de la Démocratie. Cependant, malgré ce dévouëment d'Artemiſe aux volontez du Roy de Perſe, il eſt viſible par quelques endroits de Démoſthene, que conformément aux maximes de ſes prédéceſſeurs, elle regloit ſon obéiſſance ſur les proſpéritez ou ſur les adverſitez de ce Monarque. De ſi heureux commencements ne calmérent point ſa douleur, & elle pleura Mauſole juſqu'aux derniers moments. Théopompe auteur contemporain, & Ciceron après luy, la font mourir de phthiſie. Il y a quelque choſe de plus merveilleux, & dès lors de moins croyable dans le récit de Valere Maxime & d'Aulu-Gelle. Selon eux, elle but les cendres de ſon mari, ainſi que ſes os broyez avec des perles, & jettez confuſément dans un vaſe rempli d'eau. Le regne de cette Princeſſe fut de deux ans, & dans un intervalle ſi court, elle ne jouit pas du plaiſir de voir le

Demoſt. pag. 147.

Theop. apud Harpoc. p. 78.

Valer. Max. pag. 385. Gell. p. 494.

Diod. p. 435. & 443.

Mauſolée conduit à ſa perfection; Idrieus eut probablement la gloire de l'achever. Ce monument, l'une des ſept merveilles du monde, faiſoit le plus bel ornement de la ville d'Halicarnaſſe. Les Grecs & les Romains ne ſe laſſoient point de l'admirer. Il a ſubſiſté pluſieurs ſiécles, & Pline en a laiſſé une deſcription dont la vérité ne ſçauroit eſtre conteſtée. Je rapporteray le paſſage en latin; la traduction demanderoit une connoiſſance approfondie des regles de l'architecture, & j'avouë de bonne foy mon ignorance ſur ce chapitre. *Scopas,* dit cet écrivain, *habuit æmulos eadem ætate Bryaxim & Timotheum, & Leocharem, de quibus ſimul dicendum eſt, quoniam pariter cælavere Mauſolo Cariæ Regulo, qui obiit olympiadis centeſimæ ſextæ anno ſecundo. Opus ut id eſſet inter ſeptem miracula, ii maximè artifices fecere. Patet ab auſtro & ſeptentrione ſexagenos ternos pedes, brevius à frontibus. Toto circuitu pedes quadringentos undecim. Attollitur in altitudinem viginti-quinque cubitis, cingitur columnis triginta-ſex. Pteron vocavere. Ab oriente cælavit Scopas, à ſeptentrione Bryaxis, à meridie Timotheus, ab occaſu Leochares. Priuſque quam perageret, Regina Artemiſia quæ mariti memoriæ id opus exſtrui juſſerat, obiit. Non tamen receſſerunt niſi abſoluto jam, id gloriæ ipſorum artiſque monumentum judicantes, hodieque certant manus. Acceſſit & quintus artifex. Namque ſupra Pteron Pyramis altitudine inferiorem æquavit, viginti-quatuor gradibus in metæ cacumen ſe contrahens. In ſummo eſt quadriga marmorea quam fecit Pythis, hæc adjecta centum quadraginta pedum altitudine totum opus includit.* Vitruve met Praxitele au nombre des Sculpteurs qu'Artemiſe employa à la conſtruction de cet édifice. *De Mauſoleo Satyrus & Pytheus, quibus vere felicitas ſummum maximumque contulit munus; quorum enim artes ævo perpetuo nobiliſſimas laudes & ſempiterno florentes habere judicantur, & cogitatis egregias operas præſtiterunt. Namque ſingulis frontibus ſinguli artifices ſumpſerunt certatim partes ad ornandum & probandum; Leochares, Bryaxis, Scopas, Praxiteles, nonnulli etiam putant Timotheum, quorum artis eminens excellentia coegit ad ſeptem ſpectaculorum ejus operis pervenire famam.* De la maniére dont s'exprime icy Vitruve, je ſerois tenté de croire que Satyrus

Pline tom. 2. pag. 728.

Vitruv. pag. 125.

& Pitheus avoient expliqué dans des Traitez faits exprès, la ſtructure du Mauſolée. Il eſt fâcheux que l'injure du temps nous ait enlevé des ouvrages qui contribuëroient infiniment à la perfection des Arts. Idrieus prit les reſnes du gouvernement après la mort d'Artemiſe, c'eſt-à-dire, ſur la fin de la ſeconde année de la 107.e olympiade. Ce Prince avoit commandé les armées du vivant de ſon frere, ſous les ordres duquel il fit le ſiége de Latmos. Dépoſitaire des ſecrets de Mauſole, il conſerva toûjours de grands égards pour les Lacédémoniens; j'en juge par une lettre que luy écrivit Ageſilaüs en faveur d'un certain Nicias; le ſtile en eſt très laconique: la voicy. *Si Nicias n'eſt point criminel, renvoyez-le abſous, s'il l'eſt, renvoyez-le toûjours.* Quelque étroites que fuſſent ſes intelligences avec cette nation, Idrieus ſervit très-utilement les Perſes dans la guerre de Chypre. Les divers Princes qui y regnoient s'eſtoient joints aux Pheniciens, qui venoient de remporter des avantages conſidérables ſur les généraux d'Artaxerxès. Les Miniſtres de Perſe, que ce trait de perfidie avoit irritez au dernier point, chargérent Idrieus du ſoin de punir les rebelles. Il équipa ſur le champ une flotte de quarante vaiſſeaux, & fit paſſer dans l'iſle un corps de huit mille hommes, à la tête deſquels eſtoient Phocion & Evagoras. L'opulence des habitants & l'eſpoir du butin groſſirent en peu de temps l'armée de ces deux Capitaines. Ils ſe virent par là en eſtat d'aſſiéger Salamine, qui fut enfin obligée à recevoir la loy du vainqueur; & à ſon exemple, les autres places de l'iſle rentrérent dans l'obéiſſance. Un ſervice ſi important ne garantit point Idrieus des jalouſies & des ſoupçons d'Artaxerxès. On en trouve la preuve dans ces paroles d'Iſocrate. *Idrieus le plus riche Prince du continent, doit eſtre plus animé contre le Roy de Perſe qu'aucun de ceux qui luy font maintenant la guerre; il ſeroit le plus mépriſable de tous les hommes, s'il ne ſouhaitoit pas ardemment la deſtruction d'une puiſſance qui a cruellement maltraité ſon frere, qui luy a fait la guerre, & qui ne ceſſe de luy dreſſer des embûches, dans la vûë de s'emparer & de ſa perſonne & de ſes richeſſes. Tant de ſujets de crainte le forcent à faire baſſement ſa cour à*

Plut. tom. 2. pag. 209.

Iſocr. orat. ad Phil. p. 102.

Artaxerxès, & à luy envoyer tous les ans une partie de ſes tré-
Cic. de orat. cap. 52. *ſors.* Il ne ſera point inutile d'obſerver en paſſant, que Ciceron & Plutarque ont eu tort d'avancer que le diſcours d'Iſocrate à Philippe, dont cet endroit eſt emprunté, n'a eſté compoſé
Diod. pag. 463. que très-peu de temps avant la mort de ce Rheteur. L'époque en eſt ſûre; elle concourt avec la troiſiéme année de la 111.e olympiade, & Idrieus ceſſa de vivre la premiére année de la 109.e. Celuy de ſes freres que la Cour de Perſe avoit ſi indignement traité, à ce que dit Iſocrate, ne ſçauroit eſtre différent de Pixodarus, le plus jeune des enfants d'Hécatomnus. Les Cariens, conformément aux derniéres volontez d'Idrieus, déférérent la couronne à la Princeſſe Ada ſa ſœur & ſa femme. Quelque temps après Pixodarus reſolut de la chaſſer du trône; l'entrepriſe eſtoit difficile, & la tendreſſe des peuples pour leur Reine, mettoit un obſtacle invincible à ſes ambitieux projets.
Arr. p. 49. Le ſeul moyen qui luy reſtât de parvenir à ſes fins, eſtoit d'engager dans ſes intéreſts quelque favori du Roy de Perſe; il s'aboucha donc avec Orontobatès, & le fit aiſément entrer dans ſes vûës. Pixodarus avoit eu d'Aphneis ſa femme, Cappadocienne de naiſſance, une fille qui ſe nommoit Ada; il la donna en mariage au Satrape, & la Cour de Perſe accorda au beau-pere
Diod. pag. 463. l'inveſtiture du Royaume de Carie. Ada le deffendit avec courage; enfin dépouillée de ſes Eſtats, après les avoir gouvernez l'eſpace de quatre ans, elle ſe retira dans la forteresſe d'Alinda, où elle ſe maintint juſqu'au paſſage d'Alexandre en Aſie. C'eſt de ce
Epig. apud Ath. p. 472. Pixodarus, ſi je ne me trompe, que parloit le Poëte Epigenes dans une de ſes Comédies; auquel cas ce Prince auroit fait un voyage à Athénes du vivant de ſes freres. Ils avoient toûjours entretenu, comme on l'a déja remarqué, des correſpondances avec la Grece, & Pixodarus, malgré les obligations qu'il avoit à
Plut. tom. 1. pag. 669. la Perſe, ne s'écarta point des maximes de ſa maiſon. A peine la couronne eſtoit-elle affermie ſur ſa tête, qu'il entama avec Philippe de Macedoine des négociations très-préjudiciables aux intéreſts de la Perſe; elles furent pouſſées très-loin, & Pixodarus, afin d'en hâter la concluſion, offrit d'unir ſa fille avec Aridée fils naturel du Macédonien. La propoſition fut infiniment agréable

agréable à Philippe ; l'établiſſement eſtoit conſidérable, & il luy importoit beaucoup de ſe lier étroitement avec un Prince, dont les Eſtats & les richeſſes luy frayoient le chemin à la conqueſte de l'Aſie ; il dépêcha donc Ariſtocritus à la Cour du Roy de Carie. Quelque ſecretes que fuſſent les inſtructions de l'ambaſſadeur, Olympias vint à bout de les pénétrer ; elle & les amis d'Alexandre en conçurent de violents ſoupçons, & tous de concert firent entendre à ce jeune Prince qu'une pareille alliance tendoit à luy enlever la couronne, que les forces & les tréſors de Pixodarus mettroient Aridée en eſtat de luy diſputer : après bien des delibérations, on envoya Theſſalus en Carie ; il avoit ordre de repréſenter à Pixodarus, que l'imbecillité & le défaut de naiſſance rendoient Aridée indigne d'un ſi haut parti ; il avoit ordre encore de demander la Princeſſe pour Alexandre même, autant ſupérieur à ſon rival par la grandeur du rang, que par les qualitez perſonnelles. On juge bien que le Roy de Carie ne tint point contre des offres ſi avantageuſes ; il luy eſtoit glorieux de placer ſa fille ſur le trône de Macédoine. Mais Philippe fut averti à temps de ce qui ſe paſſoit à Halicarnaſſe ; outré de colere, il mande Alexandre, luy reproche avec aigreur l'indignité d'un pareil choix, & luy fait ſentir combien il eſtoit honteux à l'heritier préſomptif du Royaume de Macédoine de vouloir devenir le gendre d'un Carien, vil eſclave des Rois de Perſe. Non content de cette reprimande, il bannit les confidents de ſon fils, & obligea les Corinthiens à luy livrer Theſſalus pieds & mains liées. Ainſi échouérent les eſpérances de Pixodarus ; la mort l'enleva après un regne de cinq ans. Il eut pour ſucceſſeur Orontobatès ſon gendre, qui ne jouit pas long-temps d'un Royaume qui appartenoit legitimement à l'épouſe d'Idricus. Lorſqu'Alexandre, victorieux des Perſes à la bataille du Granique, pénétra dans la Carie, Ada vint à ſa rencontre, luy repréſenta les droits qu'elle avoit à la couronne, & afin de l'engager à luy eſtre favorable de plus en plus, elle l'aſſûra que les Cariens ſouhaitoient ſon rétabliſſement avec paſſion. Alexandre eſtoit naturellement généreux ; les malheurs d'Ada le touchérent, & il luy promit de punir

Diod. p. 466.

Diod. p. 505.

l'uſurpateur. L'exécution ſuivit de près, & les places devant leſquelles il ſe préſenta, remplies encore des créatures de la Reine, ouvrirent les portes à ce conquérant. Halicarnaſſe fut la ſeule qui oſa faire reſiſtance; Orontobatès la deffendoit en perſonne, & malgré tous ſes efforts, elle tomba entre les mains d'Alexandre. On ne ſçait point ce que devint Orontobatès; les hiſtoriens ſe ſont contentez de nous apprendre, que le vainqueur remit Ada en poſſeſſion du Royaume dont on l'avoit ſi injuſtement dépouillée. Senſible à tant de bienfaits, elle l'adopta, & cela dans la vûë de l'établir ſon héritier. Mais Plutarque n'eſt point d'accord là-deſſus avec Arrien. Le premier ſoûtient au contraire, que l'adoption fut faite par Alexandre, qui depuis l'appella toûjours ſa mere. Pendant le ſéjour que ce Prince fit en Carie, elle eut le ſoin de luy envoyer les mets les plus délicatement apprêtez, & lorſque ſes affaires l'obligérent à quitter cette province, elle luy fit preſent de cuiſiniers & de pâtiſſiers excellents en leur art. Alexandre s'excuſa de les accepter, en diſant que Léonidas ſon précepteur luy en avoit donné de beaucoup plus habiles; que les marches de nuit le préparoient au dîner, & qu'un dîner leger aſſaiſonnoit le ſouper.

Arr. p. 49.

Plut. tom. 1. pag. 667. & tom. 2. p. 180.

DISCOURS SUR LES SYBARITES.

Par M. BLANCHARD.

LE Peuple dont j'ay l'honneur de vous entretenir, n'eſt ſorti de l'obſcurité qu'il méritoit, que par la réputation que luy attirérent ſon luxe & ſa molleſſe. Preſque tous les auteurs qui en ont parlé ne l'ont fait qu'avec une ſorte de mépris, & s'en ſont ſervis comme d'une piéce de comparaiſon. S'ils ont voulu s'élever contre les mœurs corrompuës, ou contre la diſſolution de quelque peuple ou de quelque perſonnage, ils leur ont appliqué les proverbes, auſquels la vie molle des Sybarites avoit donné naiſſance. Une table trop recherchée, ſoit pour les mets, ſoit pour une propreté affectée, eſtoit une table de Sybarite. Une démarche trop fiére ou trop compoſée, un diſcours affété ou efféminé, eſtoient la démarche ou le diſcours d'un Sybarite. Les Grammairiens par le verbe συβαρίζειν entendent eſtre livré pleinement au luxe & à la débauche, & pour caractériſer un débauché parfait, Philoſtrate employe l'expreſſion de Συβάριδος μεσός.

Aſſemblée publique 14. de Novembre 1732.

Eraſme.

Suidas, Pollux.

A peine même l'hiſtoire a-t-elle daigné faire paſſer juſqu'à nous les noms de quelques-uns des hommes qui ont habité l'ancienne ville de Sybaris. Il ne nous reſte d'eux d'autres monuments, que celuy dont Pauſanias fait mention. C'eſt le tréſor qu'ils avoient à Delphes près de celuy des Epidamniens, & une monnoye avec la teſte de Mars caſquée & couronnée, & un bœuf au revers. Pas un des citoyens de cette Ville ne s'eſt fait connoître par les voyes qui peuvent faire honneur à la mémoire des hommes, les armes ou les lettres. Aucun d'eux ne s'eſt élevé au-deſſus du malheur d'une éducation voluptueuſe.

Goltz. tom. 4. Tab. 35. ΣΥΒΑ.

Il n'eſt pas aiſé de ſuppléer au ſilence des hiſtoriens ſur le gouvernement politique d'un peuple qui ouvroit la porte à

tous les vices, & qui ne recompenſoit que ceux, qui occupez à perfectionner le rafinement ſur la bonne chere avoient inventé quelque mets, dont pendant une année entiére, perſonne n'oſoit faire uſage qu'en l'achetant de l'inventeur, qui s'enrichiſſoit à la faveur de ſon privilége excluſif, & animoit l'induſtrie des autres à eſpérer la même fortune à leur tour, s'ils faiſoient quelque découverte auſſi utile.

Les Sybarites n'eſtimoient d'entre les peuples de l'Italie que les Tyrrheniens, & de la Grece que les Ioniens; ces deux peuples leur paroiſſoient approcher de plus près de leur genre de vie. Ils voyageoient peu, & toûjours en voiture, & pour ne point ébranler leur teſte foible, ils employoient trois jours à faire le chemin, que tout autre auroit pû faire ſans peine en un ſeul jour. L'un d'entr'eux arriva à Sparte : il fut invité à un de ces repas que les anciens éditeurs de Xénophon ont appellé φιλίπα, mais qui pour leur frugalité ſont conſtamment appellez ailleurs φειδίτια. Il n'y trouva que des bancs pour tous les conviez, de quelqu'ordre qu'ils fuſſent. La frugalité du repas, les diſcours ſérieux qui s'y tenoient, la dureté des ſiéges lui firent dire, qu'il ne s'étonnoit plus de la bravoure des Lacédémoniens : quel regret en effet pourroient-ils avoir de perdre une vie qu'ils paſſent ſi durement?

Athen. 12. 518.

Lib. 6. 182.

Strabon, dans la deſcription de l'Italie, dit que la ville de Sybaris eſtoit à deux cens ſtades de Crotone, qu'elle a eſté bâtie par les Achéens, & qu'elle eſt ſituée entre deux rivieres, le Sybaris qui luy a donné ſon nom & le Crathis. Le Sybaris maintenant appellé Cochilé, rendoit, ſi l'on en croit Pline, ceux qui bûvoient de ſes eaux, d'une compléxion plus robuſte & d'un teint plus noir que les autres, elles faiſoient même crêper leurs cheveux : elles rendoient auſſi les chevaux ombrageux παρπικοὺς ou pluſtoſt πυρπικοὺς, ce qui obligeoit les habitants voiſins de cette riviere, d'abreuver leurs troupeaux ailleurs, parce qu'ils étoient ſaiſis d'éternuments violents s'ils uſoient des eaux du Sybaris.

Le Crathis qui a gardé le nom de Crate, rendoit ceux qui en bûvoient plus blancs, & d'une compléxion plus foible.

Le même Strabon nomme le fondateur de Sybaris Iſeliceus, qui la ſitua près de l'embouchure du Sybaris ſur la coſte du golfe de Tarente; il adjoûte qu'elle s'éleva à un tel point de grandeur qu'elle commandoit à quatre Nations voiſines, qu'elle avoit l'empire ſur vingt-cinq Villes, qu'elle occupoit cinquante ſtades de territoire couvert de ſes habitations, & qu'elle ſe vit en état de mettre trois cens mille hommes ſous les armes, pour demander aux Crotoniates raiſon de ce qu'ils avoient donné retraite à cinq cens Sybarites, qui avoient eſté prendre habitation chez eux. Diodore de Sicile raconte ainſi le fait. *Lib. 12.*

Thelys un de leurs Généraux perſuada au peuple de chaſſer de la Ville cinq cens d'entre les plus riches citoyens, & de vendre leurs biens pour eſtre diſtribuez au peuple. Cette propoſition fut écoutée, & les proſcrits ſe retirérent à Crotone, où ils ſe réfugiérent autour des autels qui eſtoient dans la place publique. Thelys inſtruit de leur marche, envoya des Ambaſſadeurs chargez de les redemander; & en cas de refus, de déclarer la guerre. Le Sénat embaraſſé, fit aſſembler le peuple qui panchoit à livrer les éxilez, dans la crainte d'avoir à ſoûtenir la guerre contre un peuple qui paroiſſoit plus puiſſant. Le Philoſophe Pythagore ayant pris la parole, les ramena à la pitié pour ces infortunez.

Heraclide de Pont rapporte que les Sybarites ayant pénétré les deſſeins de Thelys, ſécouérent le joug de ſa tyrannie, & maſſacrérent juſqu'au pied des autels ceux qui avoient eu quelque part à ſon gouvernement; que la ſtatuë de Junon détourna les yeux de ce ſpectacle, & qu'une ſource de ſang ſortit de ſon temple ſi abondante, que l'on fut obligé de murer les portes & les fenêtres des lieux voiſins.

Il n'eſt pas aiſé de fixer les époques de pareils faits, entaſſez ou ſemez de coſté & d'autre, ſur-tout ſous la conduite d'Athenée, toûjours curieux de rapporter ce qui reſſemble au ſujet qu'il traite, de quelque pays qu'il vienne, ſans aucun égard pour la chronologie.

Les Sybarites, au temps de leur plus grande proſpérité, avoient envoyé à Delphes conſulter l'oracle ſur la

durée de leur bonheur. L'un des députez eſtoit Iſamyris, Amyris ou Thamyris. La Pythie leur répondit que leur puiſſance dureroit auſſi long-temps que leur reſpect pour les dieux ne cederoit point au reſpect pour les hommes. Cette réponſe fut entenduë avec une ſatisfaction univerſelle ; elle ſembloit promettre une durée éternelle. Comment imaginer que des hommes, s'ils eſtoient raiſonnables, ſe porteroient à un excès d'impieté aſſez grand, pour donner aux hommes la préference ſur les dieux? Peut-eſtre même que l'interprétation de cet oracle, dont ils ne croyoient l'accompliſſement poſſible que lorſque le corps entier de la nation ſe porteroit à cet excès, contribua à les tromper. Ils ne pouvoient croire que la faute d'un particulier pût entraîner la ruine de tout l'Eſtat. Thamyris ſeul en comprit le ſens, il en avoit eſté frappé; il s'en eſtoit occupé. Un Sybarite mécontent d'un de ſes eſclaves, le pourſuivit juſques dans un temple, où la ſainteté de l'aſyle ne l'empêcha pas de continuer à le maltraiter. Ce malheureux eſpera d'adoucir la colere de ſon maître, & de trouver quelque ſoulagement en ſe réfugiant ſur le tombeau du pere de ſon maître. Il ne ſe trompa point; ſon maître s'attendrit, & ceſſa de le châtier. Thamyris fit ſes réflexions ſur cet événement; il vendit tout le bien qu'il avoit à Sybaris, & alla porter ſa fortune ailleurs. Sa conduite parut inſenſée, & donna naiſſance au proverbe, *Thamyris eſt fol.* Nous verrons bien-toſt avec quelle juſteſſe l'événement juſtifia ſa conduite.

Athenée adjoûte aux autres incidents par leſquels les dieux s'expliquérent ſur la ruine de Sybaris, que les Crotoniates y ayant envoyé une ambaſſade de trente de leurs citoyens, ils les maſſacrérent, & jettérent leurs corps du haut des murailles de la ville dans les foſſez, & les laiſſérent dévorer par les bêtes. Il adjoûte que dans cette même nuit, la déeſſe Junon apparut à tous les Magiſtrats, ſaiſie de grands maux de cœur, dans la place publique de Sybaris, marquant la juſte indignation qu'elle avoit conçuë d'une action ſi barbare, & ſi oppoſée à toute juſtice publique & particuliére.

La punition ſuivit de près. Milon, ce fameux athlete, qui

joignoit à une force extraordinaire du corps une bravoure propre à la bien ſoûtenir, fut nommé général de l'armée des Crotoniates. Le nombre de ſes ennemis ne fit aucune impreſſion ſur luy ; il ſçavoit qu'un peuple ſi jaloux de ſon repos, qu'il ne ſouffroit pas qu'on élevât des coqs dans la ville, ni qu'on y entretînt les profeſſions qui ne peuvent s'exercer ſans faire un bruit qui troubleroit la tranquillité de la nuit, ſeroit peu propre à ſouffrir les fatigues de la guerre. En effet, que pouvoit-on avoir à craindre d'un peuple, dont la plus grande partie n'avoit jamais oſé ſe préſenter au ſoleil levant ni au ſoleil couchant, ſoit parce que la ſituation de la ville entre deux riviéres, & non loin des bords de la mer, en rendoit l'air trop aigre à ces heures de la journée, ou que l'intemperance de leurs repas, commencez avant le coucher du ſoleil, & pouſſez bien avant dans la nuit, les empêchât de retourner de bon matin à leurs fonctions, s'ils vouloient, diſoient-ils, vivre âge d'hommes.

Tous ces avantages ſur ſes ennemis n'empêchérent pas que Milon, qui avoit à vaincre dans l'eſprit des Crotoniates, l'impreſſion qu'auroit pû faire l'idée de la puiſſance des Sybarites & la ſupériorité du nombre des combattants, n'envoyât des eſpions à Sybaris. Ils s'eſtoient trouvez aux repas publics, & entre les autres ſingularitez, ils y avoient obſervé que les chevaux, au ſon des inſtruments, & ſur-tout à de certains airs, ſe levoient ſur les pieds de derriére, & formoient une eſpéce de danſe. Les armées furent donc rangées en bataille, ſans que l'hiſtoire nous diſe ſi les Sybarites eſtoient campez dans une plaine où ils puſſent faire uſage de trois cens mille hommes, & ſi Milon, qui avoit eſté ſix fois victorieux aux jeux olympiques, & qui ſe préſenta orné de ſes ſix couronnes à la tête de cent mille Crotoniates qu'il commandoit, ne choiſit point entr'autres ſtratagémes, un terrein où le front de ſon armée pût eſtre auſſi ouvert que celuy de ſes ennemis, & ne rendit point par cette prudence, leur nombre ſupérieur inutile à cette journée.

Les cinq mille chevaux que les Sybarites entretenoient pour l'exercice dont nous avons parlé, montez par des Cavaliers

habillez de cuiraſſes garnies de franges, & pluſtoſt armez pour la pompe que pour l'uſage de la guerre, eſtoient à la tête de l'armée. Milon fit ſonner la charge, après avoir fait publier dans ſon camp que l'on ne fiſt grace à aucun Sybarite, ſoit dans la mêlée, ſoit dans la fuite. Les inſtruments entonnérent les airs deſtinez à la danſe des chevaux, qui mirent le deſordre dans l'armée des Sybarites, & vinrent, comme des déſerteurs, ſe rendre au camp des Crotoniates, attirez par les airs qui y retentiſſoient. Milon profita de ce deſordre, mit les Sybarites en déroute, les battit, les pourſuivit & les repouſſa juſques dans leur ville capitale, dont il forma le ſiége. Il s'en rendit maître au bout de deux mois & demi, & l'enſevelit ſous les eaux de ſes deux riviéres, qu'il attira par des ſaignées ſur ſes ruines.

Ælian. 9. 24. Suid. V. Sybaris.

Telle fut la fin de cette République, devenuë fameuſe par ſon luxe & par ſa molleſſe. L'hiſtoire nous a conſervé la mémoire des richeſſes d'un de ſes citoyens. Cliſthenes tyran de Sicyone, vainqueur au quadrige, fit publier qu'à certain jour marqué il feroit choix d'un époux pour ſa fille, Princeſſe d'une grande beauté; que tous ceux qui auroient confiance en leur mérite, & qui viendroient ſe préſenter, ſeroient reçus à faire valoir leurs avantages. Mindyrides ou Smindyrides, Sybarite, s'embarqua ſur une galére avec cinquante rameurs tirez d'entre les pêcheurs & les oiſeleurs qu'il avoit à ſon ſervice: il ſurpaſſa par la magnificence de ſon équipage & par la ſomptuoſité, non-ſeulement tous ſes concurrents, mais le tyran luy-même, quoyque les Sicyoniens ſe fuſſent empreſſez de luy fournir & d'imaginer tout ce qui pourroit contribuer à relever l'éclat de ſa feſte. Le jour de ſon arrivée, Smindyrides s'eſtant préſenté au repas que Cliſthenes avoit préparé à ſes hôtes, ne voulut point permettre que perſonne ſe mît à table près de luy, diſant qu'il n'y pouvoit ſouffrir que la Princeſſe pour laquelle il eſtoit venu. C'eſt dommage que la même hiſtoire ne nous ait pas inſtruit du ſuccès de cette haute prétention.

C'eſtoit-là un des dignes fruits d'une enfance paſſée dans les délices & dans la molleſſe. Athenée obſerve qu'ils habilloient de pourpre

de pourpre leurs enfants, & leur garniſſoient les cheveux de rubans tiſſus d'or. Nulle mention d'exercices propres à cultiver l'eſprit ou le corps. On nous fait bien obſerver qu'ils avoient des grottes arroſées de fontaines, où les jeunes gens ſe retiroient pendant la chaleur du jour, livrez à toutes ſortes de plaiſirs; & que l'un d'eux ayant vû les mouvements que ſe donnoit un eſclave qui travailloit à la terre, en fut auſſi émû que ſi on luy avoit déchiré quelques fibres, & qu'il donna un grand mal de côté à celuy à qui il rendoit compte de l'impreſſion que ce ſpectacle avoit faite ſur luy.

Les Sybarites furent les premiers qui menérent aux bains des eſclaves enchaînez, pour eſtre les maîtres de les punir s'ils donnoient l'eau trop chaude, ou s'ils ne les parfumoient pas à leur gré. C'eſtoit au ſortir de ces bains qu'ils alloient s'enfoncer dans des lits jonchez de roſes, où ils ſe trouvoient incommodez ſi elles venoient à ſe ſecher ou à ſe rouler ſous leurs corps. Ils portoient auſſi aux bains, & menoient par-tout où ils alloient, des petits chiens de Malte dont ils eſtoient fort curieux.

Ils aimoient beaucoup les Nains, qu'ils appelloient Σκωπάρους, connus chez les anciens ſous le nom de Στίλπωνας, du nom du Philoſophe Stilpon. Ils faiſoient chercher des ſinges à grands frais. Leurs marchands eſtant pour cette ſorte d'emplette, dans les Eſtats du Roy des Mauruſiens, ce Prince qui aimoit beaucoup les petits enfants, & qui faiſoit élever ſous ſes yeux ceux de ſes fils & de ſes filles dans ſon palais, juſqu'à ce qu'il fût temps de les livrer à une éducation plus ſérieuſe, dont il fixoit le commencement à l'âge de trois ans, fit venir ces marchands, & leur demanda ſi les femmes eſtoient ſtériles en leur pays.

Ils avoient auſſi un grand nombre d'Eunuques parmi leurs eſclaves. L'uſage des laines de Milet, les plus fines dans ces temps-là, qui entroient dans les habillements, les avoit liez avec les Miléſiens.

Athenée obſerve qu'ils avoient grand ſoin d'aller à leurs campagnes, en ſe garantiſſant de l'ardeur du ſoleil, ſans nous dire s'ils ſe contentoient d'aller ſous des avenuës, ou s'ils avoient imaginé quelque ſorte d'imperiale ſur les voitures.

Leurs celliers eſtoient aux environs de la côte de la mer; & il paroît qu'ils faiſoient leurs vins comme ſe font encore les vins du Rhin & ceux de quelques autres climats. Les cuves ne ſe vuident preſque jamais; la vendange de l'année qui court ſe jette ſur ce qui reſte des années précédentes, & on en tire au beſoin par des cannelles. Les Sybarites, par ces cannelles allongées qui eſtoient de cuivre, conduiſoient leurs vins juſqu'aux vaſes qui eſtoient dans les bâtiments deſtinez au tranſport, ſoit pour l'uſage de Sybaris où ils eſtoient conduits, en remontant depuis l'embouchure de la riviére la plus proche de leurs celliers.

Ceux des Sybarites qui avoient donné des repas publics plus ſomptueux que les autres, eſtoient récompenſez de couronnes d'or qui leur eſtoient décernées. Leurs noms eſtoient publiez avec éloge par les héraults, dans les aſſemblées de religion & de jeux publics.

Les femmes qui eſtoient invitées aux feſtins publics, en eſtoient averties un an auparavant, pour avoir le temps de ſe préparer à y paroître avec tout l'éclat qu'elles pourroient tirer de leur beauté & de leur parure.

Les pêcheurs & les marchands d'anguilles eſtoient exemts de toute impoſition publique, auſſi-bien que ceux qui pêchoient, qui vendoient & qui mettoient en œuvre pour la teinture de la pourpre, l'eſpéce d'huître ou de poiſſon dont les anciens faiſoient uſage pour cet effet.

Ils avoient pour leurs repas des ſalles ſoûterraines, où ils ſe garantiſſoient du froid. Ils avoient auſſi des poeſles.

Ils regardoient avec mepris ceux qui avoient voyagé, & ſe faiſoient honneur d'avoir vieilli ſur les ponts de leurs riviéres.

Ils faiſoient grand fond ſur un oracle qui les exhortoit à ſe livrer au plaiſir, ſans écouter aucune regle de modération, dans un pays qui n'avoit rien d'extraordinaire pour la fertilité; où le port, qui n'eſtoit pas fort commode pour le commerce, devenoit inutile par l'indolence des habitants, où la ſenſualité conſumoit la plus grande partie des fruits de la terre, où l'air n'eſtoit pas trop ſalutaire, à cauſe de la ſituation de la ville.

Eſt-il poſſible qu'un peuple livré à une vie ſi oiſive, ait eſté jaloux de la gloire de la ville d'Olympie, & que les Sybarites ayent eſperé de faire tomber les jeux olympiques! Ils en établirent chez eux qui ſe célébroient au temps de ceux de la Grece; ils propoſérent des prix ſi conſidérables, qu'ils les crurent capables d'intéreſſer à quitter, pour ceux de leur ville, des jeux qui avoient merité depuis ſi long-temps l'attention de tous les peuples curieux de gloire.

Nous avons vû en quel état les Crotoniates laiſſérent l'ancienne Sybaris; elle demeura enſevelie ſous ſes ruines pendant cinquante-huit ans; mais ſous l'archontat de Callimaque à Athénes, les anciens habitants diſperſez, qui reſtoient après cette déroute, ſe joignirent à quelques Theſſaliens, avec le ſecours deſquels ils entreprirent de rebâtir leur ville ſur ſes anciens débris, & de ſes démolitions; mais les Crotoniates en prirent ombrage, & les en chaſſérent au bout de cinq ans. Ainſi fut détruite, & ſans retour, cette ville qui avoit eſté ſi long-temps le ſcandale de l'univers par ſon luxe.

Quelque temps après, Lampon & Xenocrite fondérent à quelque diſtance de l'ancienne Sybaris, la ville de Thurium. Diodore de Sicile en parle à peu-près en ces termes, Liv. 12. Les Sybarites qui avoient eſté chaſſez de la ville qu'ils vouloient rétablir, envoyérent des Ambaſſadeurs à Lacédémone & à Athénes, pour demander les ſecours dont ils avoient beſoin pour retourner en leur pays, & offrirent des habitations à ceux qui voudroient les y ſuivre. Les Lacédémoniens n'eurent aucun égard à cette demande; mais les Athéniens firent armer dix vaiſſeaux ſous la conduite de Lampon & de Xenocrite. On fit encore publier l'offre des terres dans tout le Peloponnéſe, ce qui attira beaucoup de monde; mais le plus grand nombre eſtoit des Achéens & des Trezeniens, qui ſe laiſſoient aller aux promeſſes d'un oracle qui avoit ordonné de poſer les fondements de leur ville dans le lieu où ils trouveroient autant d'eau qu'il en faudroit pour leur uſage, mais où la terre leur aſſûreroit du bled ſans meſure.

Cette flotte paſſa en Italie, aborda auprès du terrein où

eſtoit Sybaris, & chercha le lieu que l'oracle ſembloit avoir indiqué. Non loin de l'ancienne Sybaris ſe trouva la fontaine Thuria, dont les eaux eſtoient conduites dans des tuyaux de cuivre. Ils crurent que c'eſtoit à cet endroit que le dieu les adreſſoit; ils formérent l'enceinte d'une ville, & du nom de la fontaine, ils l'appellérent Thurium. Elle fut partagée dans ſa longueur, en quatre quartiers. L'un fut appellé le quartier d'Hercule, le ſecond celuy de Venus, le troiſiéme celuy d'Olympie, & le quatriéme celuy de Bacchus. Dans ſa largeur, elle fut encore coupée en trois quartiers; l'un fut appellé le quartier des Héros, le ſecond celuy de Thurium, & le troiſiéme Thurinum. Toute cette enceinte ſe remplit de maiſons bien bâties, bien diſtribuées, & qui formérent un corps de ville commode & agréable.

Il n'eſtoit guéres poſſible qu'un peuple compoſé de nations ſi différentes ſe maintînt long-temps en repos. Les Sybarites, comme anciens propriétaires du terrein qui avoit eſté diſtribué aux citoyens qu'ils avoient aſſociez, s'attribuérent les premiéres places dans le gouvernement, & ne laiſſérent que les emplois ſubalternes aux autres. Ils donnérent aux femmes des anciens habitants du pays, les premiéres places dans les cérémonies publiques de la religion. Ils prirent pour eux les terres que le voiſinage de la ville rendoit plus aiſées à exploiter. Toutes ces diſtinctions irritérent ceux qui crurent avoir ſujet de ſe plaindre d'avoir eſté maltraitez. Comme ils eſtoient en plus grand nombre & plus aguerris, ils en vinrent à une ſédition ouverte, & maſſacrérent preſque tout ce qui reſtoit des anciens Sybarites. Ariſtote rapporte ce trait dans un chapitre de ſa République, où il fait ſes obſervations ſur les ſéditions que fait naître preſque toûjours le mêlange des peuples de différentes nations, établis dans un même Eſtat, & plus ordinairement encore dans une même ville. Mais une pareille expédition laiſſoit beaucoup de terres d'un bon rapport à diſtribuer. Ils firent venir de la Grece des habitants à qui ils donnérent, par la voye du ſort, des maiſons dans la ville pour les habiter, & des terres à mettre en valeur à la campagne. Cette ville devint riche & puiſſante,

& fit alliance avec les Crotoniates; & s'eſtant formé un gouvernement democratique, elle diſtribua ſes habitants en dix tribus, dont les trois venuës du Peloponnéſe furent appellées l'Arcadienne, l'Achéenne & l'Eléotique; les trois compoſées des peuples venus de plus loin, furent appellées la Beotique, l'Amphictyonique & la Dorienne: les quatre autres furent l'Ionienne, l'Athénienne, l'Eubéenne & l'Inſulaire.

Ce ſage arrangement fut ſuivi du choix de Charondas qui s'y eſtoit fait connoître & diſtinguer, pour former un corps de loix qui puſſent ſervir à entretenir le bon ordre dans une ville compoſée d'eſprits ſi différents & de mœurs toutes ſinguliéres. Il y travailla utilement, & fit un triage de toutes les loix qu'il crut les plus ſages & les plus néceſſaires d'entre celles qui eſtoient en vigueur parmi les nations les plus policées. Il y en adjoûta quelques-unes que nous allons rapporter après Diodore de Sicile.

Il déclara incapables d'avoir part à l'adminiſtration des affaires publiques, ceux qui après avoir eu des enfants d'une premiére femme, paſſeroient après ſa mort à de ſecondes noces, ſi les enfants eſtoient vivants. Pouvoit-on, adjoûte-t-il, en effet attendre que des hommes qui prenoient un parti ſi peu avantageux pour leurs enfants, fuſſent en état de donner de ſages conſeils pour la conduite de leur patrie; & s'ils avoient eu lieu d'eſtre ſatisfaits d'un premier mariage, ne devoit-il pas leur ſuffire, ſans eſtre ſi téméraires que de s'expoſer aux hazards d'un ſecond engagement?

Il condamnoit les calomniateurs atteints & convaincus, à n'oſer paroître en public qu'avec une couronne de bruyere, qui préſentoit à tous ceux qui les rencontroient la noirceur de leur crime. Pluſieurs ne purent ſurvivre à cette infamie, & ſe donnérent la mort; & ceux qui avoient fondé leur fortune ſur cette déteſtable manœuvre, ſe retiroient d'une ſocieté où la ſévérité des loix les obligeoit à aller faire valoir ailleurs ce malheureux talent, & à y porter cette maladie contagieuſe qui n'a que trop infecté le monde dans tous les temps.

Charondas avoit mieux ſenti que tous les Legiſlateurs qui

l'avoient précédé, de quelle importance il eſtoit de prendre des meſures pour empêcher que les vicieux ne ſéduiſiſſent ceux avec qui ils vivoient, par l'attrait de la volupté. Il donna action contre eux à ceux qui eſtoient intéreſſez à prévenir la corruption de leurs enfants ou de leurs parents; & l'amende eſtoit ſi forte & ſi ſévérement éxigible, que tous craignoient de l'encourir.

Mais pour attaquer ce mal dans ſon principe, il penſa ſérieuſement aux avantages d'une bonne éducation, & ne laiſſa à perſonne, de quelque état qu'il fût, le prétexte de la negliger. Il établit des écoles publiques, dont les maîtres eſtoient entretenus aux dépens de l'Eſtat. Là ſe formoit la jeuneſſe à la vertu, & de là naiſſoit l'eſpérance d'une République bien policée.

Par une autre loy bien ſage, Charondas donnoit l'adminiſtration des biens des orphelins aux parents paternels, & la garde de la perſonne du pupille aux parents du côté de la mere. Les premiers, qui eſtoient appellez à l'héritage au cas du décès du mineur, faiſoient, pour leur propre intéreſt, valoir ſon bien, & par la vigilance des autres, ils ne pouvoient, ſans expoſer leur vie & leur honneur, ſuivre les mouvements de la cupidité, en attentant à ſa vie.

Les autres Legiſlateurs ordonnoient la peine de mort contre ceux qui refuſoient de ſervir à la guerre, ou qui déſertoient; Charondas ordonna qu'ils reſteroient trois jours expoſez dans la place publique en habit de femme, perſuadé que cette ignominie rendroit les exemples fort rares, & que ceux qui ſurvivroient à cette infamie, n'oſeroient pas dans les beſoins de l'Eſtat s'y expoſer une ſeconde fois, & laveroient cette premiére tache dans toutes les reſſources que leur pourroit fournir une bravoure de commande.

La ſageſſe de ces loix maintint les Thuriens en honneur, & ſoûtint leur République dans la ſplendeur. Mais le Legiſlateur ne crut cependant pas qu'elles ne dûſſent ſouffrir aucun changement. Certaines circonſtances que la prudence humaine ne peut pas prévoir, y peuvent déterminer. Mais pour aller au-devant des altérations que l'amour de la nouveauté pourroit y introduire, il ordonna que ceux qui auroient à ſe plaindre

de quelque loy, & qui voudroient demander la reforme ou l'abrogation de quelqu'une, ſeroient obligez de faire leur repréſentation en preſence de tout le peuple, la corde au cou, & ayant à leur côté l'exécuteur de la juſtice prêt à faire ſa fonction, ſi l'aſſemblée n'entroit pas dans leurs vûës, & déclaroit leur prétention injuſte.

Cette précaution fit que ſes loix furent long-temps ſans atteinte, & au rapport de Diodore de Sicile, il n'y a jamais eſté dérogé que trois fois. Un borgne eut l'œil qui luy reſtoit, crevé. La loy qui décernoit la peine d'œil pour œil, ne privoit pas de la lumiére celuy qui avoit fait le coup. L'aveugle porta ſa plainte devant le peuple, qui ſubſtitua une interprétation pour un cas pareil qui arriveroit, & le renvoya.

Le divorce eſtoit permis au mari & à la femme. Un vieillard abandonné de la ſienne qui eſtoit jeune, ſe plaignit de la liberté que celuy qui ſe ſéparoit avoit d'épouſer qui il luy plairoit; il propoſa pour ôter toute idée de libertinage, de ne permettre au demandeur en action de divorce, que d'épouſer une perſonne du même âge que celle qu'il quittoit. Son obſervation parut juſte; il évita la peine, & chacun garda dans la ſuite ce qu'il avoit, de peur de rencontrer pis.

La troiſiéme loy qui ſouffrit quelque changement, fut celle qui ordonnoit que les biens d'une famille ne paſſeroient point dans une autre, tant qu'il reſteroit quelqu'un de cette famille que le dernier héritier de l'un ou de l'autre ſexe pourroit épouſer. S'il en reſtoit une fille, l'héritier qui ne vouloit pas la prendre en mariage eſtoit obligé de luy donner cinq cens drachmes par forme de dédommagement. Le cas arriva; une fille de bonne famille, mais très-pauvre, ſe voyant negligée par le ſeul & dernier héritier de ſon nom, ſe plaignit dans une aſſemblée indiquée à ce ſujet, dans la forme preſcrite par la loy, de la mediocrité de la ſomme, qui ne luy conſtituoit qu'une dot très-foible, & qui ne pouvoit la tirer de la miſére, ni la faire entrer dans quelque famille qui convînt à ſa naiſſance. Le peuple fut attendri ſur le danger qu'elle couroit ſi ſa demande eſtoit rejettée; la loy fut reformée, & l'héritier fut obligé à l'épouſer.

Des loix ſi ſages furent ſcellées du ſang du Legiſlateur. Quelques affaires le menérent à la campagne armé de ſon épée, pour ſe deffendre contre des brigands qui attaquoient les voyageurs. Comme il rentroit dans la ville, il apprit qu'il ſe tenoit alors une aſſemblée où le peuple eſtoit dans une grande agitation. Il ne fit pas attention qu'il avoit fait une loy qui deffendoit expreſſément à toutes perſonnes de quelque eſtat qu'elles fuſſent, de s'y trouver en armes. Quelques mal intentionnez virent ſon épée, & luy reprochérent qu'il eſtoit le premier qui eût oſé violer la loy qu'il avoit faite. Vous allez voir, leur dit-il, combien je la juge néceſſaire, & combien je la reſpecte. Il tira ſon épée, & ſe perça le ſein.

Je pourrois marcher plus ſûrement à preſent, & avec plus d'ordre, ſous la conduite des hiſtoriens qui ont détaillé la fortune des Thuriens depuis ce dernier établiſſement formé des débris, & fondé, pour ainſi dire, ſur les ruines de Sybaris, qui eut auſſi plus de conſiſtance & fut plus long-temps floriſſant, juſqu'à ce que la molleſſe ayant repris le deſſus, les Thuriens furent fort maltraitez par les Bruttiens, les Lucaniens & les Tarentins, ſous l'oppreſſion deſquels ils gémiſſoient depuis long-temps, lorſqu'ils ſe ſoumirent aux Romains. Ceux-cy trouvant le pays épuiſé d'hommes, y envoyérent une colonie, & donnérent à la ville qu'elle habita le nom de *Copia*, comme il paroît par la monnoye qui nous en reſte, avec une tête de Mars & une corne d'abondance au revers, & pour inſcription *Copia*.

L'HISTOIRE DE DEDALE.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

10. de Juin 1732.

LEs plus fameux perſonnages de l'antiquité ne ſont pas aujourd'huy les plus connus; témoin Dédale, dont le nom a tant fait de bruit dans le monde, & qui n'eſt plus guéres connu que d'un petit nombre de gens, qui liſent encore les anciens livres. A dire le vray, ſi d'un coſté de très-graves auteurs ont eu ſoin de nous tranſmettre ſa vie & ſes aventures, de l'autre, pour ſe conformer à la tradition reçûë de leur temps, ils ont meſlé à ces aventures tant de fables, & un merveilleux ſi peu vray-ſemblable, que le fond des choſes en eſt décrédité, & que la vérité ne ſe découvre pas aiſément à travers ces nuages. Ce merveilleux néantmoins & ces fables ſeront peut-eſtre un ornement pour la matiére que je veux traiter. L'explication que j'en donneray d'après de ſçavants Ecrivains, inſtruira les perſonnes qui ne ſont pas fort verſées dans l'étude de la Mythologie, & par ce moyen, l'utile & l'agréable pourront ſe trouver enſemble dans ce morceau d'hiſtoire. Diodore de Sicile & Pauſanias ſont les deux auteurs qui nous ont appris le plus de particularitez de la vie de Dedale, & c'eſt d'eux auſſi que je tireray une bonne partie de ce diſcours, ſans pourtant negliger les autres témoignages.

Selon Diodore, Dedale, Athénien de naiſſance, eſtoit fils de Metion, petit-fils d'Eupalamus, & arriére-petit-fils d'Erecthée, mais ſelon Platon, il eut Metion pour pere, & Pauſanias dit *Palamaon;* comme il eſt le ſeul qui le nomme ainſi, c'eſt ſans doute *Eupalamus* qu'il faut lire dans le texte. Entre *Palamaon* & *Eupalamus* il y a aſſez d'affinité pour faire ſoupçonner une mépriſe de copiſte. L'origine de Dedale eſtant prouvée par le témoignage unanime de tous les anciens écrivains qui en ont parlé, je ne vois pas ſur quel fondement Socrate a pû dire que ce célébre artiſan deſcendoit de Vulcain, & que luy Socrate

descendoit de Dedale ; je me persuade que cela est dit dans Platon non historiquement, mais dans un sens allegorique, & avec cette ironie qui estoit si familiére à Socrate. Quoy qu'il en soit, Dedale estoit certainement petit-fils ou arriére-petit-fils d'Erecthée sixiéme Roy d'Athénes. Voilà, comme vous voyez, un artisan de bonne maison ; il ne faut pas s'en étonner, Dedale vivoit dans ces temps héroïques où les grands hommes n'avoient d'autre ambition que de se rendre utiles à leurs compatriotes. Purger la Grece des monstres qui l'infestoient, exterminer les bandits & les scélérats, procurer le repos & la sûreté publique, ce fut la gloire d'Hercule & de Thesée; inventer les Arts, les perfectionner & les cultiver, ce fut celle de Dedale.

Dans le premier Alcibiade.

Depuis le déluge de Deucalion jusqu'à Dedale, on ne compte guéres que cent cinquante ou soixante ans. Les Arts ensevelis avec les hommes dans cette calamité, n'avoient pas encore eu le temps de renaître en Grece; il falloit de nouveaux inventeurs. La nature qui n'est jamais avare, fournissoit des materiaux abondamment, mais on ne les pouvoit mettre en œuvre faute d'outils & d'instruments nécessaires. Dedale inventa la hache, le vilebrequin, ce que les Latins ont appellé *perpendiculum*, & que nous appellons nous *le niveau*, la colle-forte, l'usage de la colle de poisson, peut-estre aussi la scie ; je dis peut-estre, car les uns en donnent l'honneur à son neveu, & les autres à luy-même. Avec ces secours, doué d'un heureux génie & d'une adresse merveilleuse, il fit des ouvrages de sculpture & de serrurerie qui parurent des prodiges aux Grecs d'alors :

Plin. liv. 7. chap. 56.

Dædalus ingenio fabræ celeberrimus artis.

Ovid. Met. liv. 8.

Aux Grecs d'alors, je veux dire aux Grecs encore ignorants & grossiers. Avant luy les statuës Grecques avoient les yeux fermez, les bras pendants & comme collez le long du corps, les pieds joints, rien d'animé, nulle attitude, nul geste; c'estoient pour la plusparт des figures quarrées & informes qui se terminoient en gaisne. Dedale donna aux siennes des yeux, des pieds & des mains, il y mit en quelque façon de l'ame & de la vie; les unes sembloient marcher, les autres s'élancer, les autres

courir. Auſſi-toſt la renommée publia que Dedale faiſoit des ſtatuës étonnantes qui eſtoient animées, qui marchoient; & dix ſiécles après luy, on parloit encore de ſes ouvrages comme d'effets les plus ſurprenants de l'induſtrie humaine; τὰ τῦ θαυμαζομενου Δαιδάλου πεπράγματα, & σοφίσματα. C'eſt auſſi l'idée que nous en donnent Platon & Ariſtote; au rapport de l'un dans ſes Politiques livre premier, les ſtatuës de Dedale alloient & venoient, & au rapport de l'autre, dans ſon Menon, il y en avoit de deux ſortes, les unes qui s'enfuyoient ſi elles n'eſtoient attachées, les autres qui demeuroient en place. Les fuyardes, adjoûte-t-il, ſemblables à de mauvais eſclaves, coûtoient moins, les autres eſtoient & plus eſtimées & plus chéres. Tout cela veut dire au moins, que ſoit par des reſſorts cachez, ſoit par le moyen d'un peu de vif argent coulé dans la tête & dans les pieds de ſes ſtatuës, Dedale les rendoit ſuſceptibles de quelque mouvement; mais après tout, c'eſtoient-là des jeux d'enfants, que les ſtatuaires qui vinrent enſuite mépriſérent avec raiſon. Nous ne voyons point que ni Phidias, ni Praxitéle, ni Lyſippe, pour faire admirer leurs ouvrages, ayent eu recours à ce badinage, qui peut en impoſer aux ſimples, mais qui eſt incompatible avec le beau & le noble auquel tout grand artiſan doit aſpirer. Je ſuis donc perſuadé que Dedale dut une bonne partie de ſa reputation à la groſſiéreté de ſon ſiécle, & que ſes ſtatuës, dont les Grecs ſe montrérent ſi jaloux dans la ſuite, eſtoient moins recommandables par leur beauté que par leur antiquité; car ſur bien des choſes, l'antiquité nous fait illuſion. D'ailleurs, ces premiers monuments d'un art ſi admirable eſtoient en effet très-curieux, & il y avoit du plaiſir à voir par quels degrez la ſculpture avoit paſſé de ſi foibles commencements à une ſi haute perfection. Au reſte, Platon luy-même a porté le même jugement de Dedale; nos ſtatuaires, diſoit-il, ſe rendroient ridicules s'ils faiſoient aujourd'huy des ſtatuës comme celles de Dedale: & Pauſanias qui en avoit vû *Lib. 2.* pluſieurs dans ſes voyages, avouë qu'elles eſtoient choquantes, quoyqu'elles euſſent quelque choſe qui frappoit, & qui ſentoit l'homme inſpiré.

Cependant on ne peut diſconvenir que Dedale n'ait eſté l'auteur & le fondateur de l'école d'Athénes, école qui dans la ſuite devint ſi ſçavante, ſi célébre, & qui fut pour la Grece comme une pepiniére d'excellents ouvriers ; car Dipœne & Scyllis les premiers diſciples de Dedale, & peut-eſtre ſes fils, eurent des éléves qui ſurpaſſérent de beaucoup leurs maîtres, & qui furent ſurpaſſez à leur tour par leurs propres diſciples: ainſi les Phidias, les Alcamenes, les Scopas, les Praxitéles, les Lyſippes, tant d'autres grands ſtatuaires qui remplirent la Grece de ſtatuës admirables, deſcendoient, pour ainſi dire, de Dedale par une eſpéce de filiation, c'eſt-à-dire, que de maître en maître ils faiſoient remonter leur art juſqu'à luy. Dipœne & Scyllis laiſſérent après eux un grand nombre d'ouvrages, dont il faut porter à peu-près le même jugement que de ceux de Dedale. Pour luy, il ne put pas enrichir ſa patrie de beaucoup de monuments, parce qu'ayant commis un crime capital, il fut obligé de ſe ſauver, & d'aller chercher ſa ſûreté dans une terre étrangére; voicy quel fut ſon crime.

Il avoit parmi ſes éléves ſon propre neveu, fils de Perdix ſa ſœur; on le nommoit Calus, ou Talus, ou Attalus, ou même Perdix comme ſa mere, car les auteurs varient ſur ſon nom. Ce jeune homme marquoit encore plus d'eſprit & d'induſtrie que ſon maître. A l'âge de douze ans, ayant conſideré la mâchoire d'un ſerpent qu'il avoit tué, & s'en eſtant ſervi avec ſuccès à ſcier un morceau de bois, il s'aviſa de donner à une lame de fer ces petites dents courtes & ſerrées qu'il avoit vûës dans le reptile; par ce moyen il inventa la ſcie. On luy attribuë encore l'invention du compas, du tour & de la rouë du potier. De tout temps une baſſe jalouſie a eſté le vice des artiſans, même de ceux qui font profeſſion des arts les plus nobles; j'en pourrois citer pluſieurs exemples en France comme ailleurs. Dedale n'en fut pas exempt; il craignit que le diſciple n'effaçât le maître, & pour ſe défaire d'un rival qui obſcurciſſoit déja ſa gloire, il le précipita du haut de la citadelle d'Athénes en bas, & voulut faire accroire qu'il eſtoit tombé; mais perſonne n'y fut trompé. Ovide dans le 8.e livre de ſes Metamorphoſes, a

décrit la malheureuſe aventure de Calus, qu'il a mieux aimé nommer Perdix, apparemment parce que ce nom luy fourniſſoit l'idée de la metamorphoſe de ce jeune homme en perdrix, oiſeau, dit-il, qui ſous ſon plumage conſerve encore le même nom qu'il a eu autrefois ſous une forme humaine, avec cette différence que la force & la vivacité de ſon eſprit ont paſſé dans ſes aîles & dans ſes pieds.

Sed vigor ingenii quondam velocis, in alas *Metam. lib. 8.*
Inque pedes abiit: nomen quod & ante remanſit.

Revenons à Dedale: une action ſi noire, un meurtre de cette eſpéce ne pouvoit pas demeurer impuni dans un Eſtat où pour donner plus d'horreur de l'homicide, on faiſoit le procès aux choſes même inanimées, quand elles avoient occaſionné la mort d'un homme. Dedale atteint & convaincu d'un crime ſi énorme, fut condamné par arreſt de l'Aréopage, à perdre la vie. Il ſe déroba à la juſtice, en ſe tenant caché dans une bourgade de l'Attique de la tribu de Cécrops, qui du nom de cet illuſtre fugitif, fut appellée Dedalide; mais ne s'y croyant pas en ſûreté, il paſſa en Crete. La renommée avoit préparé les eſprits en ſa faveur; on fut charmé de voir un homme d'un ſi rare mérite, & Minos qui regnoit dans cette iſle, compta bien de mettre à profit les talents de cet habile ouvrier, qui de ſon côté répondit à l'attente qu'on avoit de luy. Minos avoit deux filles, Phédre & Ariadne; Dedale fit leurs ſtatuës en bois; il fit auſſi celle d'une divinité qui eſtoit chére aux Cretois, on la nommoit dans la langue du pays *Britomartis*, comme qui diroit *la douce Vierge*. Ce fut encore en ce temps-là qu'il fit pour Ariadne ce bas relief de marbre blanc, qui repréſentoit ces danſes legéres & cette eſpéce de branle dont parle Homére dans le 18.e livre de l'Iliade. Juſques-là il n'avoit guéres eſté que ſtatuaire, dans la ſuite il ſe montra grand architecte; ce ne fut pourtant, ſelon toute apparence, & au jugement de Pline, qu'après avoir voyagé en Egypte, où ayant conſideré ces énormes pyramides qui bravent encore aujourd'huy l'injure des temps, & ſur-tout la ſépulture ou le labyrinthe

du Roy Mandès, ouvrage immenſe que Pline appelle *portentoſiſſimum humani ingenii opus,* l'ouvrage le plus étonnant qu'ait jamais produit l'eſprit humain; de retour en Crete, il y fit un labyrinthe ſemblable, mais en petit, car le labyrinthe de Crete n'eſtoit qu'à la centiéme partie de celuy d'Egypte; & ce fut là, dit-on, que Minos renferma ce monſtre ſi connu ſous le nom du Minotaure, digne fruit de l'union la plus bizarre & la plus honteuſe dont il ſoit parlé dans la fable & dans l'hiſtoire; car, s'il en faut croire les Poëtes & les Mythologues, ce Minos dont il s'agit icy, petit-fils d'un autre Minos qui donna des loix ſi ſages aux Cretois, fut fort différent de ſon aïeul. Il avoit dans ſes troupeaux un taureau d'une beauté extraordinaire, & qu'il aimoit fort. Selon la coutume du pays, il devoit le conſacrer à Neptune, & enſuite le luy immoler; mais à cette victime que demandoit le dieu des mers, il en ſubſtitua une autre: le dieu, pour ſe venger de cette impieté, inſpira à Paſiphaé femme de Minos un amour encore plus inſenſé pour ce même taureau. Dedale confident de la Reine, voulut ſervir ſa paſſion; il imagina de faire une vache d'airain, & la fit ſi reſſemblante à une véritable, que Paſiphaé ſçut en profiter; de là ce monſtre moitié taureau & moitié homme, qui eut le labyrinthe pour repaire, & qui dévoroit tous les ans ces malheureuſes victimes que les Athéniens envoyoient à Minos, en ſatisfaction de la mort de ſon fils Androgée, qu'il leur imputoit peut-eſtre injuſtement. Minos ſentit un opprobre qui rejailliſſoit ſur luy, & réſolu d'en punir l'auteur, il renferma Dedale dans une étroite priſon, où il ne luy laiſſa d'autre eſpérance que celle de finir bien-toſt ſa vie par le dernier ſupplice. Icare ſon fils compagnon de ſon infortune, l'augmentoit encore; ce fut alors, dit-on, que l'ingénieux Dedale mettant en uſage toute ſon induſtrie, trouva le moyen de ſe faire des aîles, de ſe les attacher avec de la cire, & d'en attacher de ſemblables à ſon fils, après quoy la terre & la mer eſtant fermées pour eux, en dépit de la nature, ils tentérent de ſe faire un chemin dans les airs.

Expertus vacuum Dædalus aëra
Pennis non homini datis,

dit Horace. Icare prit l'eſſor en jeune homme; il oublia les ſages conſeils de ſon pere, vola trop haut, ſes aîles ſe fondirent à la chaleur du ſoleil, & n'eſtant plus ſoûtenu, il tomba dans une mer qui, depuis cette aventure, porta le nom du malheureux Icare, devenu le ſymbole éternel de tous les audacieux, qui entreprennent au-delà de leurs forces. Pour Dedale, plus prudent, il ſçut tenir un juſte milieu, & gagna heureuſement la Sicile, où, après s'eſtre repoſé quelque temps, il alla offrir ſes ſervices à Cocalus qui regnoit à Inyque. Ariſtote dans ſon livre des Récits merveilleux, ſi néantmoins cet ouvrage eſt de luy, a ſuivi une tradition particuliére; car il dit que Dedale, avant que d'aller en Sicile, deſcendit aux iſles Electrides, ſituées dans le Golfe Adriatique, & que là, voulant laiſſer un monument de ſa fuite & de ſes malheurs, il fit deux ſtatuës, l'une d'étain, l'autre de bronze, l'une qui repréſentoit Icare, l'autre qui le repréſentoit luy-même. Eſtienne de Byzance, au mot *Electride*, rapporte la même choſe, apparemment d'après Ariſtote; mais il faut mettre ce fait au nombre des fables dont on a rempli l'hiſtoire de Dedale, fables après tout ſi groſſiéres, qu'elles ne peuvent tromper que ceux qui veulent bien y eſtre trompez. En effet, cette vache d'airain faite par Dedale, eſt un conte qui porte avec luy le caractére de fauſſeté: les Grecs n'ont connu l'airain ni l'art de fondre le métal & de le jetter en moule, que pluſieurs ſiécles après la priſe de Troye; les premiers fondeurs qu'ils ayent eus ont eſté Rhœcus & Théodore, qui vivoient du temps de Polycrate tyran de Samos; ainſi la fable de Paſiphaé n'a pû avoir cours en Grece que plus de cinq cens ans après Dedale. Cette Reine avoit pris de l'inclination pour Taurus, que quelques-uns font l'un des ſecretaires de Minos, & d'autres l'un de ſes lieutenants généraux; Dedale favoriſa leurs amours, il leur procura la liberté de ſe voir, il leur prêta même ſa maiſon. Paſiphaé eſtant accouchée d'un fils que quelques auteurs nomment Aſterius ou Aſterion, comme le pere en eſtoit incertain, & qu'on pouvoit le croire de Taurus auſſi bien que de Minos, on l'appella Minotaure. Dedale complice des amours de la Reine, encourut l'indignation

Palephate. Hygin.

de Minos, qui le fit mettre en priſon : Paſiphaé l'en tira, en luy faiſant donner un vaiſſeau, où Dedale s'eſtant embarqué pour échapper à la colere du Roy & à la flotte qui le pourſuivoit, il s'aviſa de mettre une voile & des vergues ou antennes au bout d'un maſt; Icare ſur un autre bâtiment, ne ſçut pas le gouverner, il fit naufrage, & fit ſi bien naufrage, que le flot ayant porté ſon corps dans une iſle proche de Samos, Hercule qui s'y trouva par hazard, luy donna la ſépulture. Voilà, Meſſieurs, tout le fondement de la fable de Paſiphaé, qui s'enferme dans une vache d'airain pour avoir commerce avec un taureau, de la naiſſance de ce monſtre qui a fait tant de bruit ſous le nom de Minotaure, & du prétendu ſecret que trouva Dedale de fendre l'air avec des aîles comme un oiſeau. Cinq ou ſix ſiécles après l'aventure arrivée, il plut aux Grecs de la traveſtir, en la peignant avec les couleurs les plus noires. La mémoire de Minos devoit eſtre odieuſe ſur-tout aux Athéniens, à cauſe du tribut également cruel & humiliant qu'il leur avoit impoſé. Ils s'en vengérent ſelon toute apparence, en inventant cette fable ou en luy donnant cours. Les poëtes enſuite ne manquérent pas de l'employer comme une matiére qui pouvoit leur fournir de belles peintures & même de grands ſentiments, témoins ces vers de Virgile.

Æn. lib. 6.

Hic crudelis amor tauri, ſuppoſtaque furto
Paſiphae, miſtumque genus, proleſque biformis
Minotaurus ineſt, Veneris monimenta nefandæ:

Et ces autres où il parle d'Icare.

Tu quoque magnam
Partem opere in tanto, ſineret dolor, Icare haberes.
Bis conatus erat caſus effingere in auro,
Bis patriæ cecidere manus.

pour ne rien dire des ingénieuſes deſcriptions d'Ovide; car en dépit de quelques modernes, la fable, la fiction & tout ce qui eſt du reſſort de l'imagination, ſera toûjours l'ame de la poëſie.

Le

Le prétendu eſprit philoſophique dont quelques-uns s'applaudiſſent tant aujourd'huy, a beau rejetter ces ornements, ils ſeront toûjours précieux aux grands Poëtes, & ceux qui veulent qu'en vers la raiſon parle à la raiſon, montrent par là même qu'ils n'ont ni le goût ni le talent de la vraye poëſie. Les innocents menſonges dont Homere, Virgile, le Taſſe & l'Arioſte ont rempli leurs poëmes, plaiſent à tous ceux qui ont quelque beauté d'eſprit, & ne trompent perſonne, parce qu'on doit les regarder comme autant d'allegories ou d'emblémes qui cachent tantoſt un fait hiſtorique, & tantoſt une vérité morale.

Le doux charme de maint ſonge
Par leur bel art inventé,
Sous les habits du menſonge
Nous offre la vérité,

dit quelque part le plus ſpirituel & le plus aimable de tous nos poëtes; mais revenons à l'hiſtoire de Dedale, qui ne contient plus rien que de ſimple & de vray-ſemblable.

Comme les Romains ont cru ſe faire une origine plus ancienne & plus illuſtre en ſe faiſant deſcendre des Troyens, auſſi leurs poëtes, pour rendre quelques monuments de l'Italie plus recommandables, ont ſuppoſé, non ſans quelqu'apparence de vérité, que Dedale en eſtoit l'auteur; de là ces vers de Virgile.

Dædalus, ut fama eſt, fugiens Minoïa regna,
Præpetibus pennis auſus ſe credere cœlo,
Inſuetum per iter gelidas enavit ad Arctos,
Chalcidicaque levis tandem ſuper aſtitit arce.
Redditus his primùm terris, tibi Phœbe, ſacravit
Remigium alarum, poſuitque immania templa.

Car c'eſt le temple d'Apollon à Cumes, qui eſt déſigné en cet endroit; mais l'autorité des hiſtoriens Grecs eſt préférable à celle des poëtes Latins, particuliérement ſur ce point. Or Diodore & Pauſanias nous apprennent tous deux que Dedale

aborda en Sicile, & qu'il ſe réfugia auprès de Cocalus Roy de Camique ou d'Inyque, qui, ſelon quelques Géographes, eſt aujourd'huy *Siculiano*. Ce Prince le reçut avec humanité; bientoſt après, d'autant plus diſpoſé à l'admirer qu'il regnoit ſur des barbares, il le prit en amitié, & luy fit toutes ſortes de bons traitements. Cependant Minos outré de l'évaſion de ſon priſonnier, fit équiper une flotte pour le pourſuivre juſques dans ſon aſyle. Maître de la mer & de la terre, & d'une nombreuſe armée navale, il vint le redemander à Cocalus, qui, nullement en eſtat de réſiſter à un ſi puiſſant ennemi, prit le parti de l'attirer dans ſon palais, pour tâcher de l'adoucir par l'hoſpitalité la plus officieuſe; mais les filles de Cocalus, encore plus touchées du mérite de Dedale, concertérent de luy ſauver la vie aux dépens de celle de Minos. Un jour que ce Prince eſtoit dans le bain, elles luy firent donner l'eau ſi chaude qu'il y fut ſuffoqué; ſa mort paſſa pour naturelle, Cocalus rendit ſon corps aux Crétois, qui s'en retournérent dans leur iſle, & il n'en fut pas autre choſe. Dedale delivré de cette perſécution, ne ſongea plus qu'à marquer ſa reconnoiſſance à ſon libérateur; il bâtit une fortereſſe ſur la cime d'un rocher, dont l'accès eſtoit ſi difficile, qu'une poignée de gens pouvoit le deffendre contre toute une armée. Cocalus y fit bâtir un palais, & s'y retira avec toutes ſes richeſſes. Diodore parle de pluſieurs autres ouvrages faits par Dedale dans ce petit canton de la Sicile, & dont quelques-uns ſubſiſtoient encore de ſon temps, entre autres d'une eſpéce de réſervoir ou baſſin, d'où ſortoit un grand fleuve qui alloit ſe rendre à la mer. Le mont Eryx, célébre par un temple de Venus Erycine, eſtoit extrêmement eſcarpé & bordé de précipices; l'incommodité du lieu réfroidiſſoit fort la dévotion des peuples: Dedale entoura ce mont d'une muraille, puis il en élargit le terre-plain, & par ce moyen, le temple de la déeſſe devint très frequenté. Il y a apparence que pluſieurs autres Princes d'Italie ſe ſervirent de Dedale pour divers travaux. Environ ce temps-là, Iolas neveu d'Hercule, chef d'une colonie Grecque, la conduiſit en Sardaigne; il n'y fut pas long-temps ſans apprendre que Dedale eſtoit dans ſon

Lib. 4.

Pauſan. l. 9.

voiſinage: auſſi-toſt il l'envoya prier de le venir voir, & l'on peut juger de quel ſecours luy fut, pour ſon nouvel établiſſement, un homme qui eſtoit tout à la fois Ingénieur, Architecte & Statuaire. Quelques auteurs ont prétendu qu'Ariſtée, autre chef d'une autre colonie Grecque plus ancienne, avoit eu le même avantage, mais ils ſe ſont trompez: Pauſanias a fort bien remarqué que les temps ne quadrent point. On ne me perſuadera pas, dit-il, qu'Ariſtée, qui avoit épouſé Autonoé fille de Cadmus, ait pû eſtre aidé dans aucune entrepriſe par Dedale, qui vivoit dans le temps qu'Œdipe regnoit à Thébes. *Dans ſes Phociques ch. 17.*

Voilà, Meſſieurs, à peu-près tout ce que j'ay pû recueillir des anciens monuments où il eſt parlé de Dedale. Il laiſſa un fils que l'on appelloit Iapyx, & qui donna ſon nom à une contrée d'Italie. Aucun Ecrivain ne nous a appris en quel temps mourut Dedale, & le ſilence des Hiſtoriens Grecs ſur ce point, eſt une marque qu'ils n'en eſtoient pas eux-mêmes inſtruits, ce qui me porte à croire qu'il paſſa encore une fois en Egypte, & qu'il y finit ſes jours. C'eſt un ſentiment qui ne paroîtra pas douteux, ſi l'on conſidére ce que rapporte Diodore de Sicile, que Dedale, en qualité d'architecte, bâtit le veſtibule de ce magnifique temple que Vulcain avoit à Memphis, que l'on y plaça ſa propre ſtatuë faite de ſa main, & que dans une iſle proche de cette grande ville, les Egyptiens luy conſacrérent à luy-même un temple où l'on luy rendoit les honneurs divins. A l'égard des Grecs, leur vénération pour Dedale n'alla jamais ſi loin, & Junius ſe trompe groſſiérement, quand il parle des grands & des petits Dedales, comme d'une fête inſtituée à l'honneur de ce célébre ſtatuaire; c'eſtoit Junon qui en avoit tout l'honneur, & cette fête eſtoit appellée *les Dedales,* non à cauſe du ſtatuaire, mais parce qu'anciennement, & avant luy, tout morceau de bois poli & artiſtement travaillé, s'appelloit δαίδαλον, & luy-même avoit pris de là ſon nom. *Strabon liv. 6.*

Au reſte, il eſt néceſſaire d'obſerver qu'il y a eu trois Dedales, tous trois ſtatuaires; le premier, Athénien, dont je viens

d'écrire l'hiſtoire, le ſecond, Sicyonien, qui a enrichi la Grece de bon nombre de ſtatuës, & le troiſiéme de Bithynie, dont parle Arrien, & qui eſtoit connu par une ſtatuë de Jupiter *Stratius*, ou *dieu des armées*. Les Grecs ont ſouvent confondu l'un avec l'autre, ou par ignorance, ou pluſtoſt par l'envie de donner plus de prix à leurs monuments, en les faiſant plus anciens qu'ils n'eſtoient; & Pauſanias luy-même eſt quelquefois tombé dans cette mépriſe, comme je l'ay obſervé dans quelques-unes de mes remarques ſur cet auteur. Pour n'y eſtre pas trompé, il faut ſe ſouvenir que l'ancien Dedale vivoit du temps d'Hercule, de Theſée & d'Œdipe, quelques trente ou quarante ans avant la guerre de Troye.

L'HISTOIRE DE PHIDIAS.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

L'HISTOIRE de Dédale, que j'ay luë à la Compagnie, me conduit assez naturellement à celle de Phidias. Dans l'une, vous avez vû, Messieurs, les commencements de cet art admirable qui sçait animer la pierre, le marbre & le bronze, & dont les productions sont si durables; dans l'autre, vous verrez ce même art porté à la plus haute perfection. Ce n'est plus un peuple grossier qui admire des figures hardies, mais sans goût, ou de petits automates, c'est-à-dire, des jouets d'enfants, de petites statuës, qui, par le moyen d'un ressort caché, sembloient se mouvoir d'elles-mêmes; c'est une nation sçavante & polie, accoutumée au grand & au beau, qui tire du pair un excellent ouvrier pour en faire le principal objet de son admiration; car Phidias ne dut pas, comme Dedale, sa réputation à l'ignorance de son siécle : on ne sçait pas précisément en quelle année il naquit, mais nous sçavons certainement qu'il florissoit dans la 83.e olympiade, environ l'an 300. de Rome. Il estoit Athénien, fils de Charmidas & non de Charminus, comme il se lit dans Strabon, par une mépriſe de copiſte. Il eut pour maîtres Eladas d'Argos & Hippias, plus connus tous deux par l'honneur d'avoir eu un tel disciple, que par leurs propres ouvrages. Pline, liv. 34. chap. 8. nous apprend que Phidias eut de célébres statuaires pour contemporains & pour rivaux, entr'autres Alcamene, Critias, Nestoclès & Hegias. *Phidias Athenienſis floruit olymp. 83. circiter trecenteſimo noſtræ urbis anno, quo eodem tempore æmuli ejus fuere Alcamenes, Critias, Neſtocles, Hegias, &c.* mais vous remarquerez en passant, qu'il y a dans ce texte de Pline une faute considérable que le sçavant P. Hardouin n'a pas relevée. Il dit bonnement que le statuaire Nestoclès ne luy estoit pas connu. Lucien pouvoit luy apprendre qu'au lieu de Critias & Nestoclès, il faut lire

3. de Mars 1733.

Critias Neſiotès, ſans virgule, ἐν οἷς ἃ τὰ Κειτίου τῦ Νησιώτου πλάσματα ἔστηκεν. On appelloit ce Critias *Neſiotès, l'Inſulaire*, pour le diſtinguer d'un autre Critias d'Athénes qui avoit eſté ſtatuaire auſſi. Pline adjoûte que Phidias fut le premier qui trouva l'art de tourner avec goût, & que Polycléte acheva de le perfectionner; *primuſque artem toreuticen aperuiſſe atque demonſtraſſe judicatur, Polycletus conſummaſſe.* Je crois que ce jugement ne ſignifie autre choſe, ſinon que les ouvrages de Polycléte avoient je ne ſçais quoy de plus recherché, de plus élegant, de plus fini: auſſi Phidias excelloit-il ſur-tout à bien repréſenter les dieux, parce que les ſtatuës de cette eſpéce demandent, non de l'élégance & de la délicateſſe, mais de la grandeur, de la nobleſſe & de la dignité, qualitez qui eſtoient proprement le caractére de Phidias; encore pourroit-on douter de cette prétenduë ſupériorité de Polycléte dans les petits ouvrages, ſi l'on vouloit oppoſer témoignage à témoignage; car Phidias avoit fait en bronze une abeille, une cigale & une mouche, que l'antiquité a extrêmement vantées, *Phidias ſapiens non ex illo ſolum ſimulacro quod in Olympia aut Athenis videbatur, celebrem adeptus eſt famam, verum etiam in exigua ſculptura magnæ artis opus includens. Talem perhibent ejus cicadam, atque apem fuiſſe, muſcam quoque, ſi lubet, quorum unumquodque licet naturâ factum ſit æneum, arte tamen animatur.* On pourroit encore ſe prévaloir en ſa faveur, d'une épigramme de Martial, où il ſemble luy attribuer des poiſſons qui n'attendoient, dit-il, que de l'eau pour nager.

Jul. Imperat. Epiſt. 8.ª

Artis Phidiacæ toreuma clarum
Piſces aſpicis: adde aquam, natabunt.

Mais, pour dire la vérité, je crois qu'en cet endroit, par *Artis Phidiacæ toreuma clarum*, il faut pluſtoſt entendre l'art en général, que la main de Phidias. Quoy qu'il en ſoit, ce grand ſtatuaire parut dans un temps qui eſtoit tout propre à faire éclater ſes merveilleux talents. La Grece, après s'eſtre vûë menacée de l'invaſion des Perſes, commençoit enfin à reſpirer; elle s'en eſtoit ſauvée comme par miracle, ou pluſtoſt par un

de ces coups extraordinaires de la fortune, dont il y a des exemples dans preſque tous les Empires. La paix donc avoit ſuccedé à une guerre formidable, qui intéreſſoit tout le corps de la nation Grecque. L'abondance, fille de la paix & mere des beaux Arts, & ſur-tout de ceux qui n'ont que l'agrément pour objet, faiſoit éclorre divers talents, qui, réunis par un ſeul homme dans un même point de vûë, pouvoient tous concourir à la ſplendeur de l'Eſtat. Periclès, dont on connoît les grandes qualitez, gouvernoit alors la République d'Athénes, & ſon unique ambition eſtoit de rendre cette ville la plus ſuperbe ville du monde. Il ſongea d'abord à faire fleurir le commerce, qui eſt l'ame d'un Eſtat. Bientoſt les Athéniens eurent trois cens galéres qui firent leur ſûreté, & dont pluſieurs leur apportoient ſans ceſſe les richeſſes des Indes, l'or, l'argent & l'yvoire, preſqu'auſſi précieux en ces temps-là que l'or & l'argent. Il y avoit dans le temple d'Apollon à Délos, un riche tréſor, groſſi par les contributions des divers peuples de la Grece, & que l'on pouvoit regarder comme une reſſource dans les preſſants beſoins de la nation. Periclès, ſous le prétexte des grands ſervices que les Athéniens avoient rendus aux Grecs, fit tranſporter ce tréſor à Athénes, non pour ſe l'approprier, il eut toûjours les mains pures, mais pour en employer une partie à des édifices publics qui embellîſſent Athénes, & fiſſent de cette ville comme l'œil & la lumiére de la Grece. Il entreprit de bâtir ce que l'on appella dans la ſuite la grande muraille, le temple de Minerve, autrement dit le Parthenon, un théatre pour la muſique, & ces magnifiques veſtibules ſi connus depuis ſous le nom de Propylées, travaux immenſes qui ſembloient demander un ſiécle, & dont la pluſpart furent achevez en cinq ans; car des ouvriers de toute eſpéce, qui ſans luy auroient langui dans l'obſcurité, s'évertuérent auſſi-toſt, & ſecondérent, à l'envi les uns des autres, & ſon goût & ſon zéle. Il avoit pour architectes Ictinus & Callicrate, pour peintres Paucnus, Pliſtenete, Parrhaſius & Zeuxis, pour graveur le célébre Mys, & pour ſculpteur Phidias, entre les mains de qui l'yvoire, le marbre & le bronze prenoient telle forme, telle

reſſemblance qu'il vouloit : mais Phidias n'eſtoit pas de ces artiſans qui ne ſçavent que manier les inſtruments de leur art; il avoit l'eſprit orné de toutes les connoiſſances qui pouvoient eſtre utiles à un homme de ſa profeſſion. L'hiſtoire, les poëtes, la religion de ſon pays, même ces traditions qui eſtoient regardées alors comme reſpectables, & que nous avons juſtement appréciées, en leur donnant le nom de fables; il avoit étudié tout cela, & plus encore, l'Optique & la Géometrie, qui ſeules auroient pû le mettre au-deſſus de tous les autres ſtatuaires. On raconte de ſa capacité dans ces deux ſciences, quelques traits ſinguliers qui meritent d'eſtre rapportez. Un jour on luy montra l'ongle d'un lion; à la ſeule inſpection, il jugea de quelle grandeur eſtoit cet animal, d'où vient peut-eſtre le proverbe ſi connu, *ex ungue leonem.* Alcaméne & luy furent chargez de faire chacun une ſtatuë de Minerve, afin que l'on pût choiſir la plus belle des deux, que l'on vouloit placer ſur une colomne fort haute; on les expoſa aux yeux du public. La Minerve d'Alcaméne, vûë de près, parut admirable, & eut tous les ſuffrages. Celle de Phidias, au contraire, fut trouvée hideuſe; une grande bouche ouverte, des narines qui ſembloient ſe retirer, je ne ſçais quoy de rude & de groſſier dans le viſage: on ſe mocqua de Phidias & de ſa ſtatuë. *Placez-les,* dit-il, *à l'endroit où elles doivent eſtre.* On les y plaça l'une après l'autre; alors la Minerve d'Alcaméne ne parut plus rien, au lieu que celle de Phidias frappoit par un air de grandeur & de majeſté qu'on ne pouvoit ſe laſſer d'admirer; on rendit à Phidias l'approbation que ſon rival avoit ſurpriſe, & le pauvre Alcaméne ſe retira honteux & confus: non qu'Alcaméne ne fût un excellent ſculpteur, mais il ignoroit les regles de l'Optique.

La ſculpture, ou, pour parler ſans équivoque, l'art du ſtatuaire avoit commencé en Grece preſque avec les olympiades. On y conſervoit précieuſement des ſtatuës de Dipœne & de Scyllis, fameux ouvriers Cretois, qui, ſelon Pline & Pauſanias, avoient eu Dedale pour maître; circonſtance pourtant qui ne quadre guéres avec les temps : on en conſervoit auſſi de Byzès, d'Anthermus, de Bupalus & de quelques autres anciens ſculpteurs; cependant,

cependant, pour dire le vray, ces ſtatuës eſtoient plus recommandables par leur antiquité que par leur mérite. Phidias donna le premier aux Grecs le goût de la belle nature, & leur apprit à l'imiter. Ce qui eſt étonnant, ce n'eſt pas qu'il ait fait des ſtatuës admirables, c'eſt qu'il en ait pû faire un ſi grand nombre; car dans le temple d'Apollon à Delphes, autour d'un cheval de bronze fait à l'imitation du cheval de Troye, on voyoit, outre un Apollon & une Diane, dix ou douze ſtatuës de héros Grecs, qui eſtoient auſſi en bronze, & tous de ſa main. Adjoûtez à cela ſa Venus Uranie, ſa Rhéa, ſon Apollon Parthenopius, une Minerve en marbre qu'il avoit faite pour les Thébains, cette déeſſe Nemeſis faite du même bloc de marbre que les Perſes, qui ſe tenoient ſûrs de la victoire, avoient déja débarqué à Marathon, pour en faire un trophée; une ſtatuë de Periclès, une du jeune Pantarcès, qui, ſelon les apparences, n'eſtoit pas la moins travaillée, quatre Minerves d'une grandeur prodigieuſe, l'une dite Minerve Poliade, en bronze, ſi haute, que l'aigrette de ſon caſque & le bout de ſa picque ſe faiſoient voir de quatre lieuës loin; l'autre Lemnienne, auſſi en bronze, que pluſieurs ont regardée comme ſon chef-d'œuvre, ainſi appellée, parce que c'eſtoient les habitants de Lemnos qui l'avoient conſacrée à la déeſſe dans un de ſes temples à Athénes; la troiſiéme d'or & d'yvoire, pour les habitants de Pellene, la quatriéme en bois & en marbre, pour les Platéens, ſans compter ſa Minerve d'Athénes & ſon Jupiter Olympien, dont je feray une mention à part. Vous conviendrez que cet illuſtre artiſan eſt peut-eſtre le ſeul homme qui ait joint tant de facilité à tant de perfection; car il faut rejetter tous les témoignages de l'antiquité, ou demeurer d'accord qu'il ne ſortoit rien de ſes mains qui ne fût d'une rare beauté. Ciceron voulant donner une grande idée d'Hortenſius, diſoit que cet Orateur, dès ſa premiére jeuneſſe, n'avoit pas pluſtoſt paru dans le monde, que, comme les ſtatuës de Phidias, il avoit eſté admiré & goûté. *Quinti Hortenſii admodum adoleſcentis ingenium, ut Phidiæ ſignum, ſimul aſpectum & probatum eſt.* J'ay déja dit que ſon grand talent eſtoit de bien repréſenter les dieux, & au rapport

de Ciceron, il n'alloit pas chercher leurs traits & leur reſſemblance dans quelque objet viſible; mais par la force de ſon génie, il s'eſtoit fait une idée du vray beau, à laquelle il avoit ſans ceſſe l'eſprit attaché, & qui devenoit ſa regle & ſon modéle. *Phidias cum faceret Jovis formam aut Minervæ, non contemplabatur aliquem à quo ſimilitudinem duceret, ſed ipſius in mente inſidebat ſpecies pulchritudinis eximia quædam, quam intuens, in eaque defixus, ad illius ſimilitudinem artem & manum dirigebat.* *De Perf. Orat.* Auſſi Periclès, qui s'en fioit plus à luy qu'à tous les architectes, l'avoit-il fait directeur, & comme ſur-intendant des bâtiments de la République. Quand le Parthenon fut achevé, ce magnifique temple de Minerve, dont quelques reſtes aſſez bien conſervez, charment encore aujourd'huy les voyageurs, il ſongea à en faire la dédicace, qui conſiſtoit à y mettre une ſtatuë de la déeſſe. Phidias fut chargé de l'ouvrage, & ce fut alors qu'il ſe ſurpaſſa luy-même: il fit une ſtatuë d'or & d'yvoire haute de vingt-ſix coudées, les Athéniens voulurent de l'yvoire, parce qu'alors l'yvoire eſtoit beaucoup plus précieux que le plus beau marbre. Quelque riche que fût cette prodigieuſe ſtatuë, l'art y ſurpaſſoit infiniment la matiére. Phidias avoit gravé ſur la partie convexe du bouclier de Minerve, le combat des Athéniens contre les Amazones, ſur la partie concave, le combat des Géants contre les Dieux, ſur la chauſſure de la déeſſe, le combat des Centaures & des Lapithes, ſur le piedeſtal, la naiſſance de Pandore & tout ce qu'en dit la fable. Ciceron, Pline, Plutarque, Pauſanias & pluſieurs autres grands écrivains de l'antiquité, tous connoiſſeurs, tous témoins oculaires, ont parlé de cette ſtatuë. Sur leur témoignage, on ne peut pas douter que ce ne fût en effet un des plus beaux ouvrages, & des plus étonnants qu'il y eût dans le monde. Il eſt aiſé de juger quel éclat de gloire & de reputation un tel ſuccès dut attirer à Phidias; cependant cet ouvrage ſi admiré, ſi vanté, fut fatal à ſon ouvrier. Ce que dit Horace de l'envie toûjours attachée à la vertu, ſe trouve vray en tout pays; mais il l'eſtoit à Athénes encore plus qu'ailleurs: *virtutem incolumem odimus, ſublatam ex oculis quærimus invidi.* Une grande

ſupériorité de mérite, en quelque genre que ce fût, ne plaiſoit pas long-temps aux Athéniens; Themiſtocle, Miltiade, Alcibiade, Socrate, Demoſthene, en ſont autant de preuves. Phidias l'éprouva auſſi; l'éclat de ſa gloire & la faveur de Periclès luy attirérent des envieux, ſorte d'ennemis plus couverts que les autres, mais plus dangereux: d'ailleurs, on commençoit à ſe laſſer de l'adminiſtration douce & moderée de Periclès. Les avantages chimeriques de la nouveauté dégoûtent ſouvent des avantages réels du gouvernement preſent. On voulut donc éprouver en la perſonne de Phidias, quelle eſtoit la diſpoſition du peuple à l'égard de Periclès même, & l'on entreprit de perdre le favori, pour humilier en même-temps ſon protecteur.

Quelques-uns aſſûrent, dit Plutarque, *que Phidias avoit mis ſon nom au piedeſtal de ſa Minerve d'Athénes.* Cette circonſtance n'eſt point marquée dans Pauſanias, & ſe trouve démentie par Ciceron, qui dit poſitivement que Phidias n'ayant pas eu la liberté de mettre ſon nom à ſa ſtatuë de Minerve, il avoit gravé ſon portrait ſur le bouclier de la déeſſe; *Phidias ſui ſimilem ſpeciem incluſit in clypeo Minervæ, cum inſcribere non liceret.* *Tuſcul. lib. 1.*
Plutarque adjoûte que Phidias s'eſtoit repréſenté luy-même ſous la forme d'un vieillard tout chauve, qui leve une groſſe pierre de ſes deux mains, & qu'il avoit auſſi repréſenté Periclès combattant contre une Amazone, mais dans une telle attitude, que ſa main qu'il étendoit pour lancer un javelot, luy cachoit une partie du viſage. On luy fit un crime de ces deux portraits, qui choquoient en effet la vérité de l'hiſtoire, mais on n'en demeura pas là; Menon, un de ſes éleves, demanda à eſtre entendu, & ſe fit ſon dénonciateur. Il l'accuſa d'avoir détourné à ſon profit une partie des quarante-quatre talents d'or qu'il devoit employer à la ſtatuë de Minerve. Periclès avoit eu un preſſentiment de ce qui devoit arriver, & par ſon conſeil, Phidias avoit tellement appliqué l'or à ſa Minerve, qu'on pouvoit l'ôter aiſément & le peſer; l'or fut donc peſé, & à la honte de l'accuſateur, on y retrouva les quarante-quatre talents.

Phidias eſtoit encore ſoupçonné d'attirer chez luy les plus belles femmes d'Athénes, pour donner à Periclès le moyen de

les voir plus commodément, & à dire le vray, ce ſoupçon n'eſtoit pas mal fondé. Aſpaſie, la célébre maîtreſſe de Periclès, & enſuite ſa femme, eſtoit devenuë vieille, & Periclès, dans un âge avancé, avoit encore les inclinations d'un jeune homme. Quoy qu'il en ſoit, le dénonciateur de Phidias fut recompenſé, & Phidias ſe vit traîné en priſon, où il mourut de maladie, ſelon quelques-uns, & de poiſon ſelon d'autres. Pour moy je défére plus à l'autorité d'un ancien ſcholiaſte d'Ariſtophane que cite Meurſius*, & qui dit que Phidias ſe voyant en danger d'eſtre condamné, prit la fuite, & ſe retira en Elide. Ce ſentiment me paroît plus probable, par la raiſon que le Jupiter Olympien de Phidias eſt certainement poſtérieur à ſa Minerve. Il y a bien de l'apparence que picqué contre les Athéniens, il réſolut de ſe venger de l'affront qu'il en avoit reçu, & qu'animé par cet eſprit de vengeance, il employa toute ſon induſtrie à faire pour les Eléens, une ſtatuë qui pût effacer cette Minerve, que les Athéniens regardoient comme ſon chef-d'œuvre. Il y réuſſit, ſon Jupiter Olympien fut un prodige de l'art, & ſi bien un prodige, que pour l'eſtimer ſa juſte valeur, on crut le devoir mettre au nombre des ſept merveilles du monde. Cette ſtatuë d'or & d'yvoire, haute de ſoixante pieds, & d'une groſſeur proportionnée, fit le déſeſpoir de tous les grands ſtatuaires qui vinrent après; aucun d'eux n'eut la préſomption de penſer ſeulement à l'imiter: *præter Jovem Olympium quem nemo æmulatur,* dit Pline. Selon Quintilien, la majeſté de l'ouvrage égaloit le dieu, & adjoûtoit encore à la religion des peuples; *cujus pulchritudo adjeciſſe aliquid etiam receptæ religioni videtur, adeo majeſtas operis deum æquavit.* Auſſi les Grecs & les Romains regardoient-ils comme un malheur de mourir ſans avoir vû ce merveilleux ouvrage, *ad Olympia proficiſcimini ut Phidiæ opus videatis, & in malis quiſque ſuis numerat, horum inſcium mori,* dit Epictéte dans Arrien; & ceux qui le voyoient, ſaiſis d'étonnement, demandoient comment l'ouvrier avoit pû faire pour repréſenter ainſi Jupiter dans toute ſa majeſté. Le dieu eſt-il deſcendu du ciel pour ſe faire voir à Phidias, ou Phidias a-t-il eſté tranſporté au ciel pour contempler le dieu?

* *Dans ſes Archontes d'Athénes, l. 3. c. 4.*

Jupiter ad terras, an ad æthera Phidia venit
Ut viſo fieret talis imago deo!

C'eſt ainſi que Grotius a rendu une épigramme grecque qui ſe lit au 4.e livre de l'Anthologie; mais Phidias interrogé luy-même où il avoit pris l'idée de ſon Jupiter Olympien, répondit en citant ces beaux vers d'Homére,

Η, ῥ' κυανέῃσιν ἐπ' ὀφρύσι νεῦσε Κρονίων,
Ἀμβρόσιαι δ' ἄρα χαῖται ἐπερρώσαντο ἄνακτος
Κρατὸς ἀπ' ἀθανάτοιο, μέγαν δ' ἐλέλιξεν Ὄλυμπον.

voulant donner à entendre que c'eſtoit le génie d'Homére qui l'avoit inſpiré. En effet, quoyque Jupiter fût repréſenté aſſis, ſa tête touchoit preſque à la voute du temple, & il ſembloit que pour peu que le dieu ſe fût remué, il auroit ébranlé tout l'édifice. Pauſanias qui avoit vû cette ſtatuë, & l'avoit ſoigneuſement examinée, nous en a laiſſé une deſcription qui me paroît curieuſe, parce qu'elle eſt unique, ſans compter qu'elle peut nous ſervir d'inſtruction, en faiſant connoître quel fond de religion avoient ces peuples, tout plongez qu'ils eſtoient dans les ténébres du paganiſme, & juſqu'où ils portoient leur zéle & leur profuſion, quand il s'agiſſoit de décorer les temples de leurs divinitez.

Le dieu, dit cet auteur, eſt repréſenté aſſis ſur un trône; il eſt d'or & d'yvoire, & il a ſur la tête une couronne qui imite la feuille d'olivier; de la main droite il tient une Victoire qui eſt elle-même d'or & d'yvoire, ornée de bandelettes, & couronnée; de la gauche, un ſceptre d'une extrême délicateſſe, & où reluiſent toutes ſortes de métaux. L'oiſeau qui repoſe ſur le bout de ſon ſceptre eſt un aigle. La chauſſure & le manteau du dieu ſont auſſi d'or: ſur le manteau ſont gravez toutes ſortes d'animaux, toutes ſortes de fleurs, & particuliérement des lys. Le trône du dieu eſt tout brillant d'or & de pierres précieuſes; l'yvoire & l'ébene y font par leur mêlange une agréable varieté. La peinture y a mêlé auſſi divers animaux & d'autres ornements; aux quatre coins il y a quatre Victoires qui ſemblent ſe

donner la main pour danſer, & deux autres aux pieds de Jupiter. Les pieds du trône, par-devant, ſont ornez de Sphinx, qui arrachent de tendres enfants du ſein des Thebaines, & au-deſſous des Sphinx, c'eſt Apollon & Diane, qui tuent à coups de fleches les enfants de Niobé. Entre les pieds du trône, il y a quatre traverſes qui vont d'un bout à l'autre; la premiére, & celle que l'on voit en entrant, eſt chargée de ſept figures, il y en avoit une huitiéme, mais on ne ſçait ce qu'elle eſt devenuë. Ces figures ſont une repréſentation des anciens jeux olympiques. Sur les autres traverſes, on voit Hercule avec ſa troupe, prêt à combattre contre les Amazones; le nombre des combattants de part & d'autre eſt de vingt-neuf, & Theſée ſe fait remarquer parmi les compagnons d'Hercule. Ce ne ſont pas ſeulement les pieds du trône qui le ſoûtiennent; on y a adjoûté, de diſtance en diſtance, des colomnes pareilles en hauteur, & le trône porte auſſi deſſus.... A l'endroit le plus élevé du trône, au-deſſus de la tête de Jupiter, Phidias a placé d'un côté les Graces, & de l'autre les Heures, les unes & les autres au nombre de trois; ſur la baſe qui eſt au-deſſous des pieds du dieu, vous voyez des lions dorez, & le combat de Theſée contre les Amazones. Le piedeſtal ou ſcabelon qui ſoûtient toute cette maſſe, eſt enrichi de divers ornements, qui donnent encore de l'éclat à cette ſtatuë. Phidias y a gravé ſur or, d'un côté, le ſoleil conduiſant ſon char, de l'autre, Jupiter & Junon; à côté de Jupiter eſt une des Graces, après elle c'eſt Minerve, & Veſta enſuite. Venus paroît ſortir du ſein de la mer, elle eſt reçuë par l'Amour, & couronnée par la déeſſe Pitho, &c.

Je ſçais, continuë l'auteur, que pluſieurs ont donné les dimenſions de cette ſtatuë, mais il ne faut pas s'en rapporter à eux; car on trouve la hauteur & la largeur bien au-deſſus de leur eſtimation, quand on en juge par ſes propres yeux.

Cet ouvrage étonnant mit le comble à la gloire de Phidias, & luy aſſûra une reputation que deux mille ans ne luy ont pas ravie. Ce fut par ce grand chef-d'œuvre qu'il termina ſes travaux. Long-temps après luy, on conſervoit encore ſon attelier, & les voyageurs l'alloient voir par curioſité. Il avoit deux freres,

Pananus & Pliſteucte, qui tous deux excellérent en peinture. Ses principaux éleves furent Alcamene, Agoracrite & Colotès. Les Eléens, pour faire honneur à ſa mémoire, créérent, en faveur de ſes deſcendants, une charge, dont toute la fonction conſiſtoit à nettoyer cette magnifique ſtatuë, & à la tenir toûjours propre; ils eſtoient appellez Φαιδρύνται du mot Φαιδρύνω, qui ſignifie *fourbir, éclaircir.* Ils commençoient par faire un ſacrifice à Minerve Ergané, & enſuite ils ſe mettoient à l'ouvrage. Pauſanias remarque qu'aux pieds de Jupiter, ſur la baſe, on liſoit cette inſcription. Φειδίας τῦ Χαρμίδου γὸς Αθηναῖός μ' ἐποίησε, *Phidias, fils de Charmidès, Athénien, m'a fait.* D'où l'on peut juger que ce qui eſtoit deffendu à Athénes, ne l'eſtoit pas à Olympie; je ne crois pas même qu'il le fût dans le reſte de la Grece. En effet, je vois par la lecture de ce voyageur, que preſque toutes les ſtatuës dont le bois ſacré de Jupiter à Olympie eſtoit orné, & que la pluſpart des autres dont il parle, portoient le nom de leur ouvrier: comme donc de toutes les ſtatuës antiques qui nous reſtent, & qui ſont répanduës dans l'Europe, ſoit à Rome, ſoit dans le Palais du Grand Duc, ſoit en France, il n'y en a, je crois, que deux ou trois où l'ouvrier ait mis ſon nom; quelqu'eſtimables que ſoient les autres, je ſuis tenté de croire qu'elles ne ſont point du temps de la bonne ſculpture en Grece, mais du temps que des Grecs venoient exercer les Arts à Rome, ſur la fin de la République, ou ſous les premiers Empereurs.

PREMIE'RE DISSERTATION SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE LA RHETORIQUE DANS LA GRECE.

Par M. HARDION.

Assemblée publique 14. de Novembre 1732.

L'ELOQUENCE considerée en général, embrasse toutes les matiéres qui peuvent estre l'objet de nos discours, & n'appartient pas plus particuliérement à la prose qu'à la poësie. Elle consiste à découvrir, dans quelque sujet que ce soit, les choses qu'il faut dire, à les placer dans l'ordre qui leur convient, & à les revêtir des ornements dont elles sont susceptibles. C'est par elle que le Théologien, le Philosophe, l'Historien, l'Orateur & le Poëte sçavent se rendre maistres des esprits de ceux qui les écoutent, & soûmettre leurs volontez. Les premiers Législateurs de la Grece eussent peut-estre travaillé inutilement à establir dans leur patrie des loix & une religion, si, pour vaincre l'indocilité naturelle aux hommes, ils n'eussent employé la force & les charmes de l'éloquence, & même, s'ils ne se fussent aidez de l'harmonie des vers, comme du plus sûr moyen que l'art de parler pût mettre en œuvre pour parvenir à son but. Platon instruit par Socrate, propose un nouveau systeme de Logique, de Politique & de Morale. Quelque sublimes que fussent ses idées, on peut douter qu'il eût acquis le surnom de Divin, s'il les eût exposées d'une maniére séche & ennuyeuse, & s'il n'eût esté aussi grand Orateur, & peut-estre aussi grand Poëte, qu'il estoit grand Philosophe.

Que diray-je de Thalès, d'Empedocle, de Parmenide, de Lucréce & de plusieurs autres Philosophes? Les matiéres qu'ils avoient entrepris de traiter, estoient obscures & difficiles, mais ils sçûrent en cacher les épines sous les fleurs qu'ils allérent cueillir dans le jardin des Muses, & imitérent le Medecin, qui, pour faire

faire boire à un enfant malade le ſuc amer de l'abſynthe, arroſe de miel les bords du vaſe, & par cette innocente tromperie, l'invite à prendre le breuvage qui doit le guérir. C'eſt ainſi que l'éloquence s'applique à parer la vérité, pour luy ôter ce qu'elle a de triſte & d'auſtere; elle cherche à s'inſinuer dans les cœurs, en flatant l'oreille, dont le jugement ſuperbe & délicat n'admet que ce qui eſt aſſaiſonné de douceur & d'agrément.

Mais cette éloquence eſt-elle néceſſairement un don de la nature, & peut-elle ſe paſſer de regles & de préceptes? Je répondray que l'étude ſeule, ſans le ſecours d'un génie riche & fécond, ne peut rien produire que de mediocre & d'imparfait; mais que d'un autre côté, l'on ne doit attendre du génie le plus heureux, qu'une abondance ſterile & une aveugle impétuoſité, s'il n'eſt nourri de connoiſſances ſolides, & dirigé par les préceptes de l'art. Il y a un art pour l'éloquence, il n'en faut point douter; & cet art n'eſt autre choſe qu'un recueil d'obſervations, que des hommes d'eſprit & de bon ſens ont faites d'après ceux qui parloient ou qui écrivoient bien. Leurs remarques ont ſervi de regles pour bien penſer & pour bien parler, & ces remarques raſſemblées & miſes en ordre, ont formé la Rhetorique.

Horat. art. poet.

Cic. de Orat. lib. 1. ch. 23. N.° 109.

Pour en découvrir l'origine dans la Grece, il faut remonter juſqu'au temps où les Grecs commencérent à cultiver leur Langue, & à faire cas des talents de l'eſprit. Il ne ſera pas inutile d'entendre les récits qu'ils nous ont laiſſez ſur la maniére dont ils avoient imaginé que la Rhetorique leur avoit eſté envoyée du ciel. Car ils ne pouvoient ſe perſuader qu'un art ſi utile & ſi merveilleux fût une invention humaine, & ils le regardoient comme le plus riche preſent qu'ils euſſent pû recevoir des dieux. Ils contoient qu'au commencement, les hommes vivoient épars dans les campagnes, broutant l'herbe comme les bêtes ſauvages, & ſe retirant comme elles, dans des cavernes, ou dans le fond des foreſts. La raiſon ne les éclairoit pas aſſez, pour leur faire connoître l'avantage qu'ils trouveroient à former entr'eux des ſocietez; ils ſe faiſoient, au contraire, une guerre cruelle, & combattoient ſans ceſſe, ou pour le gland dont ils ſe nourriſſoient, ou pour les objets de leurs paſſions. Les plus

Ariſtide 1.er diſcours ſur la Rhetorique contre le Gorgias de Platon.

Eſchyle dans le Promethée.

foibles eſtoient opprimez par les plus forts, & ceux-cy l'eſtoient à leur tour par les autres animaux que la nature avoit munis de fortes armes, tandis que les hommes n'avoient contr'eux aucune ſorte de deffenſe.

Les oiſeaux de proye, qui les ſurpaſſoient en vîteſſe, les attaquoient avec le même avantage que les gruës, ſelon Homere, attaquoient les Pygmées. Les lions, les tigres & les ours les pourſuivoient ſans relâche; leur condition eſtoit même plus miſerable que celle de ces foibles animaux qui ont ou des coquilles qui leur ſervent de retraite & d'abri, ou une toiſon qui les garantit des injures du temps. Dépourvûs de tout ſecours, & attaquez de tous côtez, ils périſſoient dans un ſtupide ſilence; & c'eſtoit fait de la race humaine, ſi Promethée ne ſe fût rendu ſon interceſſeur auprès de Jupiter. Il luy expoſe dans les termes les plus pathetiques, la miſere & les beſoins des hommes. Le ſouverain des dieux eſt touché de compaſſion, & après avoir deliberé quelque temps ſur les différents moyens de les ſoulager, il ſe détermine à leur envoyer la Rhetorique. Son premier effet devoit eſtre de leur perſuader de s'unir pour leur deffenſe commune, & de leur inſpirer l'amour de la juſtice, qui ſeule pouvoit eſtablir parmi eux une ſocieté durable. Jupiter, après cette delibération, appelle Mercure l'un de ſes fils, & luy ordonne de porter la Rhetorique aux hommes, non pour leur eſtre donnée à tous généralement, car il n'eſtoit pas néceſſaire qu'ils euſſent tous une portion de ce préſent; mais ſon intention eſtoit qu'il choiſiſt ceux qui, par leurs diſpoſitions naturelles, ſeroient les plus capables d'en faire un bon uſage, ſoit pour leur propre conſervation, ſoit pour celle de leurs ſemblables. Mercure exécute les ordres de Jupiter, & à peine la Rhetorique ſe fut-elle montrée aux hommes, qu'ils ouvrirent les yeux ſur leur miſére, & eurent honte de cette vie brutale qu'ils paſſoient au milieu des animaux. Ils ceſſent de ſe faire la guerre, & ſe rapprochent peu à peu les uns des autres; bientoſt ils deſcendent des montagnes, & s'aſſemblent par troupes en différents cantons. Ils ne parviennent pas tout d'un coup à ſe conſtruire des logements, mais leurs idées ſe developpent, & leur induſtrie

s'augmente à meſure que la Rhetorique leur fait entendre ſa voix. Ils bâtiſſent des villes, & en partagent les habitants en pluſieurs claſſes. Ils eſtabliſſent des loix ſous l'autorité deſquelles ils puiſſent vivre en ſûreté, & nomment des Magiſtrats pour les faire obſerver. Enſuite refléchiſſant ſur l'heureux changement de leur condition, ils levent les yeux au ciel, d'où leur vient un ſi grand bien, & pénétrez de la plus vive reconnoiſſance envers les dieux, ils leur offrent dans des cantiques d'actions de graces, les prémices de l'art de parler. C'eſt ainſi que l'homme ſort de ſa ſtupidité, & s'éleve à la grandeur ſouveraine; c'eſt ainſi qu'avec les ſeules armes de la Rhetorique, il ceſſe d'eſtre le jouet des autres animaux, & devient le maiſtre abſolu de tout ce qui reſpire ſur la terre.

En dépouillant ce récit de ce que la fable y a mêlé de circonſtances merveilleuſes, on y retrouve une éxacte & fidéle peinture de l'eſtat où, ſelon les anciennes traditions, la Gréce s'eſtoit trouvée avant que l'éloquence en eût chaſſé la barbarie; car quoyque les Ecrivains qui nous ont conſervé ces traditions, parlent de tous les hommes en général, & de tous les pays, il eſt certain qu'ils ont eu principalement en vûë les habitants de la Grece. Diodore de Sicile avoit appris dans les plus anciens monuments de l'hiſtoire Grecque, que les premiers hommes n'avoient aucune idée de loix, de police, ni de gouvernement; qu'ils alloient çà & là chercher leur pâture, & qu'ils ſe nourriſſoient, comme les bêtes, d'herbes & de fruits ſauvages. On trouve dans un fragment attribué à Orphée*, qu'ils vivoient même de carnage, & que les plus forts attaquoient les plus foibles pour les dévorer. Que ne devons-nous pas, dit Euripide, à celuy d'entre les dieux qui a eſtabli une police parmi les hommes, & qui les a retirez de la barbarie où ils eſtoient plongez? Il a d'abord éclairé leur raiſon, & leur a enſuite donné la faculté de ſe ſervir de la parole, pour ſe communiquer leurs penſées. Iſocrate reconnoît qu'auſſi-toſt que l'art de perſuader ſe fut introduit parmi les hommes, non-ſeulement ils ceſſérent

Lib. 1. pag. 8.

Dans les Suppliantes, verſ. 201.

Orat. 3.ª ad Nicoclem.

* Ὦ χρόνος ἡνίκα φῶτες ἀπ' ἀλλήλων βίον εἶχον σαρκοδακῆ κρείσσων δὲ νὺν ἥπλονα φῶτα δαίζει. *Apud Sext. Empir. adverſ. Rhetor. pag. 295.*

de vivre comme les bêtes brutes, mais qu'ils se rassemblérent entr'eux, qu'ils bâtirent des villes, & y establirent des loix.

Cic. de Orat. de Invent. &c. Horat. l. 1. satir. 3. Lucret. &c.

Je pourrois rapporter plusieurs autres témoignages d'écrivains Grecs, & y joindre ceux d'un grand nombre d'auteurs Latins, qui avoient puisé les mêmes traditions dans les sources les plus anciennes. Les uns & les autres conviennent presque unanimement que les Grecs ont dû principalement à l'éloquence, l'establissement des premiéres societez, celuy des loix & du culte des dieux, l'invention des arts utiles, la politesse des mœurs & du langage. Mais il y a eu des Philosophes qui ont prétendu que toutes les merveilles dont on a fait honneur à l'éloquence, estoient bien plustost l'ouvrage de la prudence & du sçavoir des premiers Legislateurs. Il est vray que cette prudence & ce sçavoir estoient principalement nécessaires, & que le discours le plus orné n'est qu'un vain & ridicule jargon, s'il n'est soûtenu par la solidité des pensées. Mais il n'est pas moins vray que si la science de ces premiers Legislateurs eût esté muette, ou dépourvuë d'éloquence, c'eût esté un bien sterile pour eux, & pour les peuples qu'ils vouloient instruire. Car il faut convenir que pour rassembler des hommes dispersez dans les campagnes & dans les forests, pour les porter à l'union & à l'humanité, & les faire passer subitement à un genre de vie dont la nouveauté devoit les effaroucher, il ne suffisoit pas de dire des choses raisonnables, mais qu'il falloit les faire comprendre, les faire sentir; en un mot, il falloit parler à ces hommes sauvages d'une maniére capable de les attacher, de les remuer & de les persuader.

Cic. de Orat. lib. 1.

Lorsqu'ils eurent bâti des villes, ne dut-on pas leur faire connoître que sans la justice & la bonne foy, ils ne pouvoient esperer de vivre ensemble tranquillement ; leur apprendre à obéir à leurs semblables volontairement & sans contrainte; leur faire trouver de la gloire, & même du plaisir, non-seulement à entreprendre les plus grands travaux, mais même à sacrifier leurs vies pour l'avantage commun de leurs concitoyens? Croira-t-on que sans l'éloquence on eût pû leur insinuer des maximes si opposées à leurs préjugez, si contraires à leurs

anciennes habitudes & à leur liberté naturelle? Je demande encore s'il ne fallut pas employer la force du raiſonnement & les charmes de la perſuaſion, pour amener volontairement ſous le joug de la loy, & ſoûmettre à l'autorité d'un tribunal, ceux qui par la ſupériorité de leurs forces, pouvoient ne reconnoître d'autre tribunal que leur volonté, d'autres juges que leurs paſſions; & les faire conſentir à n'eſtre que les égaux de ceux qui, par leur foibleſſe, devoient naturellement les regarder comme leurs maiſtres?

Mais venons à l'application de ces principes, & voyons ſi c'eſt effectivement par l'éloquence, que les Grecs ont eſté civiliſez. Ils ne peuvent s'empêcher d'avouer eux-mêmes qu'ils ont vêcu dans l'ignorance & dans la barbarie, juſqu'au temps où les Egyptiens amenérent des colonies dans la Grece, & y apportérent leurs ſciences, leurs arts, leur religion & leurs loix. [a] Lorſque les paſteurs ſe furent rendus maiſtres de l'Egypte, les plus conſiderables habitants de ce Royaume, & ſur-tout les Preſtres, furent obligez d'aller chercher en différentes contrées de nouvelles habitations. Cecrops paſſa dans la Grece ſur des vaiſſeaux Phéniciens, & s'arreſta dans l'Attique. Il y trouva des peuples vagabonds, & auſſi farouches que les animaux parmi leſquels ils paiſſoient. Son premier ſoin fut de les inviter à ſe raſſembler pour vivre en ſocieté. Il les diſtribua en douze bourgs ou villages, dont il compoſa le Royaume d'Athénes. [b] Il leur enſeigna la religion de ſon pays, & leur donna des loix, dont la principale eut pour objet l'inſtitution du mariage; car ils n'avoient aucune idée d'union conjugale. Ils aſſouviſſoient indiſtinctement leur brutalité, & les enfants ne connoiſſoient point leurs peres. Doutera-t-on qu'un tel changement ne ſoit l'ouvrage de la perſuaſion?

[c] Deucalion fils de Promethée, qui eſtoit Egyptien, vint peu

[a] *Joan. Marsham in Can. Chron.*
Euſeb. Chron. lib. 1.
Tzetzès chil. 5. chap. 8.
Syncellus pag. 153.
Strab. lib. 9. pag. 397.
[b] *Euſeb. in Chron.*
Id. in Præpar. Evang. lib. 10. cap. 9.
Athenæus lib. 13.
[c] *Epoch. 2.ª marmoris Oxonienſis. vide Notas hiſtoricas.*
Diod. Sicul. lib. 1.
Euſeb. Chron. lib. 2.
Strab. lib. 9.

de temps après s'eſtablir d'abord dans la Phocide, & enſuite dans la Theſſalie. Il eſt à préſumer qu'il avoit eſté inſtruit dans les mêmes ſciences que ſon pere, & voicy ce qu'Eſchyle fait dire à Promethée, ſur les connoiſſances dont il avoit fait part aux hommes. « De ſtupides qu'ils eſtoient, je les ay rendu capables de penſer & de raiſonner. Ils ouvroient les yeux, & » ne voyoient rien; les oreilles, & n'entendoient point. Tels » que ces phantômes qui apparoiſſent en ſonge, ils n'eurent long- » temps que des idées vagues & confuſes. Ils ne ſçavoient ni pré- » parer la brique, ni façonner le bois pour ſe conſtruire des loge- » ments. Ils habitoient ſous terre, ou dans le fond ténébreux des » cavernes, & s'y enterroient comme les fourmis. Ils ne con- » noiſſoient aucun des ſignes qui annoncent ou les glaces de » l'hyver, ou la ſaiſon qui fait éclorre les fleurs, ou celle qui » enfante les fruits. Enfin ils n'avoient encore fait aucun uſage » de leur raiſon, lorſque je vins leur enſeigner les temps du lever » & du coucher des Aſtres, les calculs arithmetiques, la Gram- » maire & l'art de la mémoire, mere de l'éloquence & de tous » les Arts.

In Prometheo Vincto. v. 442.

Joan. Marsh. can. chron.

Enfin Cadmus amena dans la Grece une nouvelle colonie d'Egyptiens & de Phéniciens, environ cinquante ans après l'arrivée de Cecrops dans l'Attique. Il fit ſon eſtabliſſement dans la Bœotie, & y bâtit la ville de Thébes. Il communiqua aux peuples qui ſe rangérent ſous ſon gouvernement, la religion, les loix & les connoiſſances des Egyptiens. Il leur enſeigna l'art de l'écriture, & les initia au culte de Mercure, d'Apollon & des Muſes, divinitez tutelaires de ceux qui s'exerçoient dans l'art de parler; car les Orateurs, comme les Poëtes, eſtoient ſous leur protection. Mercure eſtoit honoré en Egypte, comme l'inventeur des Lettres, & le dieu de l'éloquence. Apollon & les Muſes avoient appris de luy la ſcience de l'harmonie. * Les Grecs commencérent à les invoquer, & les premiers qui ſe diſtinguérent par l'éloquence furent regardez comme les fils, ou comme les diſciples ſoit de Mercure, ſoit d'Apollon, ſoit

Herod. l. 5. Diod. Sic. lib. 4.

Ariſtid. orat. contra Gorgiam Platonis.

Dion. Hal. de Arte Rhet. cap. 1.

Homer. hym. in Mercurium.

* Socrate dans le Phedrus, invoque les Muſes à la tête d'un Diſcours oratoire.

de quelqu'une des Muſes. Linus, le plus ancien que l'on connoiſſe, & qui eſtoit de Thébes, ſe ſignala par l'invention du Rythme, d'où s'eſt formé ce que les Rheteurs appellent le nombre Oratoire. Orphée fut, ſelon quelques-uns, ſon diſciple, & paſſa pour le fils de la Muſe Calliope, qui préſidoit particuliérement à l'éloquence. Il entreprit de dompter la férocité des Odryſiens, peuple ſauvage des environs du mont Pangée dans la Thrace. La douceur & l'inſinuation furent les ſeules armes dont il ſe ſervit; il en vint à bout, & ce miracle parut auſſi grand que s'il eût adouci la fureur des tigres & des lions. On alla même juſqu'à dire que les foreſts ſenſibles aux accents de ſa voix, l'avoient ſuivi pour l'entendre. Le miracle d'Amphion ne fut pas moins célébre. Il conſcilla aux Thébains d'environner leur ville de murs. Le diſcours qu'il leur tint fit tant d'effet ſur eux, que tous à l'envi voulurent avoir part au travail, & l'ouvrage fut pouſſé ſi vivement, qu'on dit que les pierres animées par les ſons de ſa lyre, eſtoient venuës d'elles-mêmes ſe placer les unes ſur les autres.

Diod. Sic. l. 3.

Max. Tyrius λόγῳ κα.

Hor. art. poet.

Il faut remarquer que cette lyre miraculeuſe d'Amphion, de même que celle d'Orphée, n'eſtoit pas différente de celle dont Themiſtocle ſe ſervit depuis, lorſque pour ſouſtraire les Athéniens au joug des Perſes, il leur perſuada de quitter leur ville, leurs femmes, leurs enfants, leurs dieux, pour s'embarquer ſur leurs vaiſſeaux, & s'abandonner aux caprices des vents & de la fortune. Mais quoy! l'éloquence d'Orphée & d'Amphion eſtoit-elle donc ſi parfaite, & n'y a-t-il point d'hyperbole dans ce que l'antiquité nous en a voulu faire entendre? Je crois ſans peine qu'il y a de l'hyperbole, & je ne prétends point élever cette éloquence au-deſſus de ce qu'elle pouvoit eſtre alors; mais quelqu'imparfaite qu'on la ſuppoſe dans ces commencements, elle put ſurprendre par ſa nouveauté des peuples encore ſimples & groſſiers, & faire ſur leur eſprit de plus vives impreſſions, que dans des ſiécles éclairez n'en feroit l'éloquence des plus grands Poëtes & des plus grands Orateurs. C'eſt pour cela que ceux qui les premiers la cultivérent, furent regardez comme des hommes extraordinaires. On les crut

Max. Tyr. ibid.

inſpirez par les dieux, & les honneurs qu'on leur rendit excitérent l'émulation de tous ceux qui ſe ſentirent capables de les imiter.

Il ne faut pas chercher d'autre cauſe des progrès qu'elle dut faire, parce que dès qu'on attachera de la gloire & de l'utilité à cultiver les arts, on peut eſtre aſſûré qu'ils marcheront rapidement à leur perfection. Il fut glorieux & utile d'eſtre éloquent; on eut par conſéquent de l'ardeur pour le devenir, & je ne dois pas craindre qu'on m'accuſe d'avancer un paradoxe, lorſque je diray que dès le temps du ſiége de Troye l'éloquence avoit déja fait de grands progrès dans la Grece. Ciceron remarque fort judicieuſement qu'Homere n'eût pas tant vanté l'éloquence d'Ulyſſe & de Neſtor, ſi dans les temps héroïques, l'art de parler n'eût déja eſté dans une grande conſidération. On voit dans Homere & dans Héſiode, que long temps avant eux, il eſtoit le principal objet de l'éducation des Princes, qui par leur eſtat eſtoient deſtinez à gouverner les hommes, & à conduire de grandes entrepriſes. C'eſtoit ce qu'on recherchoit, & ce qu'on admiroit le plus en eux. Les qualitez du corps ne tenoient que le ſecond rang, & quelque cas qu'on fiſt de la valeur militaire, l'eloquence avoit ſur elle la préférence dans l'eſtime des hommes.

In Bruto cap. 20. n.° 40.

Phœnix avoit eſté envoyé à Troye avec Achille, en qualité de gouverneur, premiérement pour luy apprendre à bien parler, & en ſecond lieu pour luy apprendre à bien combattre.

Il. ι. v. 443. Μύθων τε ῥητῆρ' ἐμμεναι, πρηκτῆρά τε ἔργων.

Ce Prince avoit eſté remis ſi jeune entre les mains de Phœnix, qu'il n'avoit aucune connoiſſance ni de la guerre, ni des conſeils où les hommes brillent avec tant d'éclat.

Il. ι. v. 440. Νήπιον, οὔπω οἰδὸς ὁμοίϊος πολέμοιο,
Οὐδ' ἀγορέων ἵνα τ' ἄνδρες ἀριπρεπέες τελέθουσι.

Le même Achille irrité contre Agamemnon, ſe retire dans ſa tente, & ne ſe trouve plus aux delibérations, où l'on acquiert de la gloire & de la réputation.

Il. α. v. 490. Οὔτε ποτ' εἰς ἀγορὴν πολέσιν κυδιανείρην.

Ulyſſe

Ulyſſe avoit, au jugement d'Agamemnon, & le mérite de ſçavoir propoſer un bon avis, & celuy de bien conduire des troupes au combat.

Βουλάς τ' ἐξάρχων ἀγαθὰς, πόλεμόν τε κορύσσων. Il. C. v. 273.

Homere parlant de Thoas le plus brave des Etoliens, adjoûte à l'éloge qu'il fait de ſa valeur, qu'il y avoit peu de Grecs qui luy fuſſent ſupérieurs dans les aſſemblées où les jeunes gens ſe diſputoient le prix de l'éloquence.

Ἀγορῇ δέ ἑ παῖδες Ἀχαιῶν Il. O. v. 283.
Νίκων, ὅππότε παῖδες ἐείσαιεν πρὶν μύθων.

Neſtor, au commencement de l'Iliade, eſt déſigné par le titre d'Orateur des Pyliens, pluſtoſt que par celuy de Roy de Pylos, comme ſi le premier eût eſté plus honorable que le ſecond. « Neſtor ſe leve, dit Homere, cet éloquent Orateur des Py- «
liens, dont les diſcours avoient plus de douceur que le miel. «

Τοῖσι δ' ἦρχε Νέστωρ Il. A. v. 247.
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής·
Τοῦ δ' ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Je ne finirois point ſi je voulois rapporter icy tous les endroits où Homere fait mention de l'éloquence de ſes héros, & de l'extrême conſidération qu'elle leur procuroit; mais le plus remarquable de tous, eſt celuy où Agamemnon charmé d'une harangue dans laquelle Neſtor venoit de propoſer un nouvel ordre de bataille, s'écrie avec tranſport: Sage vieillard, vous ſurpaſſez certainement tous les Grecs en éloquence. O Jupiter, ô Minerve, ô Apollon, que n'ay-je dans mon armée dix hommes auſſi capables que vous de parler dans un conſeil; bien-toſt la ville de Priam, reduite en noſtre puiſſance, tomberoit ſous l'effort de nos bras.

Ἦ μὰν αὖτ' ἀγορῇ νικᾷς, γέρον, υἷας Ἀχαιῶν. Il. C. v. 371.
Αἲ γὰρ, Ζεῦ τε πάτερ, καὶ Ἀθηναίη, καὶ Ἄπολλον,
Τοιοῦτοι δέκα μοι συμφράδμονες εἶεν Ἀχαιῶν.
Τῷ κε τάχ' ἠμύσσοι πόλις Πριάμοιο ἄνακτος
Χερσὶν ὑφ' ἡμετέρῃσιν ἁλοῦσά τε περθομένη τε.

Agamemnon avoit dans ſon armée un grand nombre de chefs d'une valeur diſtinguée; mais il devoit tirer plus de ſervice du ſçavoir & de l'éloquence d'un ſeul homme, que de la bravoure de tout ce qu'il avoit d'ailleurs d'intrepides guerriers.

C'eſt dans le même ſens qu'Ulyſſe dit à Néoptoleme, dans le Philoctéte de Sophocle, que lorſqu'il eſtoit jeune, il croyoit comme luy, que le talent de la parole eſtoit inutile, & que le bras devoit tout exécuter; mais qu'il a reconnu par l'expérience, que c'eſt la langue & non la main, qui gouverne tout parmi les hommes.

Verſ. 99. Νῦν δ' εἰς ἔλεγχον ἔρχομαι, δεῖν βεβώτοις
Τὴν γλῶσσαν, ἢ τἄρ' ἔργα πάντ' ἠνύμεν μόνω.

A ces témoignages ſi précis que je viens de tirer d'Homere, je joindray un paſſage d'Héſiode, qui achevera de démontrer que dans ces temps reculez, l'éloquence eſtoit regardée comme le plus précieux ornement des Rois, & comme la qualité la plus néceſſaire pour bien regner. Calliope eſtoit la Muſe de l'éloquence, & ſelon Héſiode, elle tenoit le premier rang entre les autres Muſes, parce que c'eſt elle qui accompagne les Rois, & qui les fait reſpecter de leurs peuples. Heureux le Roy que les Muſes deſtinent à la gloire, & qu'elles favoriſent à ſa naiſſance d'un regard bienfaiſant. Elles répandent ſur ſa langue une douce harmonie, & les paroles qui ſortent de ſa bouche enchantent les oreilles. Tout le peuple a les yeux attachez ſur luy, lorſqu'il prononce ſes arreſts toûjours dictez par l'équité. Il parle avec aſſûrance, & ſçait terminer habilement les affaires les plus difficiles.

In Theogonia verſ. 79.

Voyez de plus un paſſage de l'Odyſſée d'Homere, &. verſ. 168.

Les Rois, adjoûte-t-il, acquiérent la réputation de prudence & d'habileté, lorſqu'au milieu de leurs peuples aſſemblez, ils ſçavent par des diſcours tendres & conſolants, leur faire oublier en un moment les maux qu'ils ont ſoufferts. S'ils marchent par la ville, ils ſe font aiſément diſtinguer dans la foule qui les environne; tous avec reſpect leur adreſſent des vœux comme à des divinitez: tel eſt le préſent que les Muſes font aux hommes, en la perſonne des Rois qu'elles prennent ſoin d'inſtruire.....

Quel bonheur pour un Roy d'eſtre aimé des Muſes! il ſort de ſa bouche une voix qui charme par ſa douceur.

S'il eſt donc vray, comme il ſemble qu'on n'en peut pas douter, que l'on ait commencé peu de temps après l'arrivée de Cadmus, à cultiver l'éloquence dans la Grece, & que depuis ce temps-là juſqu'à la priſe de Troye on ne l'ait pas negligée, parce qu'il eſtoit utile de s'y appliquer; on peut juger qu'on avoit fait des obſervations ſur la bonne & ſur la mauvaiſe maniére de parler, & qu'en conſéquence de ces obſervations, on avoit eſtabli des regles & une méthode pour bien parler. Si Phœnix inſtruit Achille dans l'éloquence, il l'inſtruit certainement par des préceptes; ſi de jeunes guerriers font briller à l'envi dans une aſſemblée, leur talent pour la parole, ils aſpirent à une ſupériorité qu'on ne peut adjuger à l'un d'eux, que ſur des principes qui puiſſent déterminer les juges de la diſpute. Il y avoit donc dans ces temps-là des principes, des regles, & une méthode pour bien parler, & de là je conclus que dans ces temps-là, il y avoit une Rhetorique. On a dit que Pitthée aïeul maternel de Theſée, en avoit donné le premier des leçons publiques à Trezene, dans un temple conſacré aux Muſes, & même qu'il en avoit compoſé un Traité, qu'un habitant d'Epidaure avoit mis au jour. Le fait eſt non-ſeulement poſſible, mais de plus très-vray-ſemblable; & je puis en inferer qu'il ne doit point paroître étonnant qu'au moins du temps d'Homere, la Rhetorique fût déja parvenuë à un grand point de perfection. C'eſt ce que je tâcheray de faire voir dans une ſeconde Diſſertation, après quoy je continuëray de ſuivre l'hiſtoire des progrès de la Rhetorique dans la Grece, juſqu'au temps de ſa décadence ſous les ſucceſſeurs d'Alexandre le Grand.

Pauſan. in Corinth. p. 184.

Pauſanias dit qu'il a lû ce Traité.

SECONDE DISSERTATION SUR L'ORIGINE ET LES PROGRÈS DE LA RHETORIQUE DANS LA GRECE.

Par M. HARDION.

14. d'Aouſt 1733.

ON a prétendu que juſqu'au temps d'Homere, les Grecs n'avoient eu aucune idée ni de la belle poëſie, ni de la vraye éloquence; qu'il a inventé & perfectionné le Poëme Epique, & qu'avant luy, il n'y a eu perſonne qui pût luy ſervir de modéle. Cette opinion n'a jamais eu d'autre fondement qu'un excès d'admiration pour les poëmes d'Homere; mais on n'a pas pris garde qu'en voulant l'élever trop haut, on donnoit aux envieux de ſa gloire, un ſûr moyen de le rabaiſſer dans l'eſprit de ceux qui ne ſe ſeroient pas mis en eſtat de le bien connoître.

Vell. Paterc. lib. 1. cap. 5.

Si les arts les plus faciles & les plus frivoles ont eu leur commencement, leurs progrès, & ne ſont arrivez que par degrez à leur perfection, pourra-t-on ſe perſuader qu'il n'y ait eu aucun intervalle entre l'invention & la perfection du Poëme Epique, c'eſt-à-dire, d'un genre d'ouvrage qui, par rapport au fonds, demande les connoiſſances les plus profondes, les plus étenduës & les plus variées; & par rapport à la forme, un art infini dans l'ordonnance & dans la diſtribution des parties, & tous les ornements d'une élocution douce & ſimple, brillante & fleurie, magnifique & ſublime, toûjours convenable aux caractéres des perſonnes qui parlent, aux mœurs qu'il faut exprimer, & aux diverſes paſſions qu'il faut repréſenter.

On a bien voulu paſſer à Homere d'eſtre l'inventeur du Poëme Epique. Dans cette ſuppoſition, on a conclu qu'il n'a pû en donner que des ébauches très-informes, & que malgré la ſupériorité de ſes talents, il luy a manqué de vivre dans un ſiécle plus poli & plus éclairé que celuy où il a vêcu.

Mais que devient ce raiſonnement, s'il eſt vray qu'Homere n'a pas inventé le Poëme Epique, & qu'avant luy pluſieurs poëtes s'eſtoient exercez dans le même genre de poëſie? S'il eſt vray que l'éloquence eſtoit depuis long-temps la principale étude de la jeuneſſe, & l'objet eſſentiel de ſon éducation? C'eſt ce que je crois avoir ſuffiſamment prouvé dans ma premiére Diſſertation.

Je me propoſe de rendre compte dans celle-cy, des progrès que l'éloquence & la Rhetorique avoient faits du temps d'Homere. Pour en bien juger, il faut conſiderer d'abord l'eſtat de la Langue Grecque dans les deux poëmes de l'Iliade & de l'Odyſſée. On ne peut diſconvenir qu'elle n'eût déja tous les caractéres d'une Langue riche, polie, reguliére, capable de prendre toutes ſortes de formes, & de ſe prêter à tous les genres d'écrire. Elle n'a rien acquis depuis Homere, du coſté de la douceur, de la nobleſſe & de l'harmonie. Il eſt même facile de comprendre par les différentes inflexions de ſes noms & de ſes verbes, & par le grand nombre de ceux qu'on appelle irreguliers, juſqu'à quel point les Grecs avoient déja travaillé à la polir, en ôtant aux mots primitifs ce qu'ils avoient originairement de rudeſſe & de dureté.

La Grammaire eſtoit donc alors dans ſa perfection, & il en faut dire autant de la poëtique; du moins en ce qui regarde d'une part, le plan, l'ordonnance & la conduite de l'Epopée; & de l'autre, la méchanique des vers, & les divers ornements de l'élocution. Ariſtote & Horace ne propoſent ſur toutes ces parties, d'autres regles que celles qu'Homere a obſervées; & les poëtes qui ſont venus après luy, n'ont acquis d'eſtime qu'autant qu'ils ont pû approcher de ce grand modéle.

Or, dès que nous avouërons que du temps d'Homere, la Grammaire & la poëtique eſtoient déja dans leur perfection, nous ne pouvons nous diſpenſer de reconnoître que la Rhetorique avoit fait les mêmes progrès, parce que ſes préceptes ſont renfermez dans ceux de la Grammaire & de la poëtique. La premiére luy communique les regles pour parler purement, nettement & correctement; la ſeconde fournit à l'Orateur les

ornements qui constituent essentiellement l'éloquence. Quelque jaloux que soit Ciceron d'élever la profession de l'Orateur, même au-dessus de celle du Poëte, il ne peut s'empêcher de convenir que l'une & l'autre ont entr'elles beaucoup de ressemblance. « [a] Il y a, dit-il, une grande affinité entre le Poëte & » l'Orateur. Le premier est un peu plus gêné dans le nombre & » dans la mesure, mais il a plus de liberté dans l'expression. Ils » ont en commun plusieurs espéces d'ornements, & à cet égard, » il est difficile de les distinguer; mais en quoy ils sont presque » les mêmes, c'est que leur talent n'est renfermé dans aucunes » bornes, & qu'ils peuvent à leur gré, verser sur toutes sortes de » sujets, leurs richesses & leur abondance. [b] Nous faisons, dit-il » ailleurs, la même chose que les Poëtes, non-seulement par » rapport aux nombres & aux mesures, mais encore par rapport » à tous les autres ornements du discours. [c] Aussi le Poëte est-il, » selon le même Ciceron, d'autant plus louable, qu'estant plus » contraint par la mesure de ses vers, il sçait pourtant s'approprier » toutes les vertus de l'Orateur.

On a observé, d'un autre costé, qu'il falloit pour la prose comme pour la poësie, une espéce de fureur, & que sans l'enthousiasme, l'Orateur ne pouvoit rien faire de grand; [d] qu'en examinant Démosthene à costé d'Homere, on trouvoit que leurs génies s'estoient rencontrez en mille endroits; qu'ils employoient les mêmes passions, les mêmes mouvements, la même adresse à varier leurs tours, pour attacher de plus en plus l'auditeur; la même élegance & la même facilité.

Cette ressemblance qui se trouve entre le Poëte & l'Orateur, est encore plus sensible dans le Poëme Epique, que dans les

[a] *Est enim finitimus Oratori Poëta, numeris adstrictior paulo, verborum autem licentia liberior; multis vero ornandi generibus socius ac pene par; in hoc certè prope idem, nullis ut terminis circumscribat ac definiat jus suum, quominus ei liceat eadem illa facultate & copia vagari qua libeat.* Lib. 1. de Orat. cap. 16.

[b] *Nec in numeris magis quam in reliquis ornamentis Orationis, eadem cum faciamus quæ poëtæ, effugimus tamen in oratione poëmatis similitudinem.* Orat. cap. 59.

[c] *Poëta est eo laudabilior, quod virtutes Oratoris persequitur, cum versu sit adstrictior.* Orat. cap. 20.

[d] Dans le Dialogue de la louange de Démosthene parmi les Œuvres de Lucien.

autres genres de poëſie. Le poëte paroît peu dans l'Epopée ; ce ſont ſes perſonnages qui parlent & qui agiſſent preſque par-tout. Soit que dans un conſeil, on delibére ſur ce qu'il faut faire ou éviter, ſoit que dans le cours de l'action épique, on ait occaſion d'accuſer ou de deffendre, de louer ou de blâmer, de prier, de menacer, d'exhorter, de conſoler ; ceux qui tiennent ces diſcours ont pour objet de perſuader, & il faut qu'ils employent, ſuivant les circonſtances des temps, & les différents caractéres des perſonnes, les moyens propres pour perſuader. Les poëmes d'Homere fourniſſent des exemples de toutes ces ſortes de diſcours ; & ſi l'on y trouve une exacte obſervation des regles qu'enſeigne la Rhetorique, n'y aura-t-il pas lieu de croire que ces regles eſtoient connuës du temps d'Homere ?

Il y a trois choſes à conſidérer dans tout diſcours oratoire, l'invention, la diſpoſition & l'élocution. * L'invention ne conſiſte pas ſeulement à trouver facilement les penſées qui peuvent entrer dans un diſcours ; cette facilité ne manque à perſonne, pour peu qu'on ait l'eſprit cultivé par la lecture, & l'on péche beaucoup plus ſouvent par excès que par défaut d'abondance : il y a même une dangereuſe fertilité, qu'on décore mal-à-propos du nom de génie, qui ne ſert qu'à étouffer le bonnes ſemences par le mêlange des mauvaiſes herbes, & à rendre l'eſprit ſtérile en penſées juſtes & raiſonnables.

Le vray génie, l'invention proprement dite, conſiſte à choiſir entre les penſées qui ſe préſentent, celles qui ſont les plus convenables au ſujet que l'on traite, les plus nobles & les plus ſolides ; à retrancher celles qui ſont ou fauſſes, ou frivoles ou triviales ; à conſiderer le temps, le lieu où l'on parle, ce qu'on ſe doit à ſoy-même, & ce qu'on doit à ceux qui écoutent ; en un mot, à dire ce qu'il faut, & ce que demande la bienſéance. *Cic. in Orat. cap. 22.*

Je ne ſerois pas en peine de prouver, s'il en eſtoit beſoin,

* *Nec inveniet ſolum quid dicat, ſed etiam expendet. Nihil eſt enim feracius ingeniis, iis præſertim quæ diſciplinis exculta ſunt. Sed ut ſegetes fecundæ & uberes, non ſolum fruges, verum herbas etiam effundunt inimiciſſimas frugibus, ſic interdum ex illis locis, aut levia quædam aut cauſis aliena, aut non utilia gignuntur, quorum ab Oratoris judicio delectus magnus adhibebitur.* Cic. Orat. cap. 15.

la ſupériorité d'Homere ſur tout ce qu'il y a eu de poëtes & d'orateurs, en ce qui regarde la richeſſe & la fécondité de l'invention. Il me ſemble que perſonne ne luy conteſte cette ſupériorité; mais quelques Ecrivains modernes ne luy accordent pas de même la juſteſſe & la bienſéance dans le choix des penſées. Je pourrois me contenter de leur oppoſer les critiques du premier ordre de tous les temps & de tous les pays. Tous, ſans exception, reconnoiſſent qu'Homere ne dit rien mal-à-propos, & qui ne ſoit dans les regles de l'exacte bienſéance; *qui nil molitur inepté.* Tous reconnoiſſent qu'il choiſit bien ſes penſées, & qu'il rejette celles qu'il ne pourroit eſperer de bien mettre en œuvre; *& quæ deſperat tractata niteſcere poſſe, relinquit.* On peut juger du cas qu'il faiſoit de la juſteſſe & de la bienſéance, par l'éloge des diſcours où ſe trouvent ces deux qualitez. Il les déſigne communément par le mot πυκνός. πυκνὴ βελὴ, πυκινὸν ἔπος, *diſcours plein de ſens, & où il n'y a rien d'inutile.* Je n'ay point encore acquis, dit Telemaque, la prudence & la juſteſſe néceſſaires pour bien parler.

Horat. in Arte poëtica.

Idem.

Il. B. *verſ.* 55. H. *verſ.* 375. Λ. 787. Ω. 75. 744.

Od. Γ. *verſ.* 23.

Οὐδέ τί πω μύθοισι πεπείρημαι πυκινοῖσι.

Homere caractériſe le bon Orateur, en diſant qu'il parle avec juſteſſe, qu'il ne ſe méprend point à ce qu'il doit dire, & qu'il aſſaiſonne ſes diſcours d'un air de douceur & de modeſtie qui le fait admirer de ceux qui l'écoutent.

Od. Θ. *verſ.* 171.

Οἳ δ' ἀσφαλέως ἀγορεύῃ
Αἰδοῖ μειλιχίῃ, μετὰ δὲ πρέπει ἀγρομένοισιν.

Il caractériſe ailleurs le mauvais Orateur par les vices contraires, lorſqu'il dit à l'occaſion de Therſite, que c'eſtoit un diſcoureur importun, qui parloit ſans meſure, ſans diſcretion, ſans retenuë, & qui ne connoiſſoit aucune bienſéance.

Il. B. *verſ.* 212.

Θερσίτης δ' ἔτι μοῦνος ἀμετροεπὴς ἐκολῴα,
Ὅς ῥ' ἔπεα φρεσὶν ἦσιν ἀκοσμά τε πολλά τε ἤδη,
Μάψ, ἀτὰρ οὐ κατὰ κόσμον.

Faut-il, pour achever la preuve de ce que je viens d'eſtablir, rapporter

rapporter quelque diſcours d'Homere ! Outre l'embarras de choiſir dans le grand nombre de ceux qui ſont répandus dans ſes poëmes, il eſt difficile d'en connoître la juſteſſe, ſi on ne les voit dans leurs places, avec les circonſtances qui les accompagnent, ou de les bien goûter, s'ils ſont dépouillez des ornements qui donnent aux penſées leur véritable valeur. Cependant je hazarderay de traduire icy le diſcours d'Ulyſſe à Nauſicaa, dans le 6.e Livre de l'Odyſſée. Je m'attache principalement à ce diſcours, premiérement parce qu'il eſt court, & que dans ſa briéveté il contient les parties eſſentielles du diſcours oratoire. En ſecond lieu, parce qu'on a dit que tout cet endroit d'Homere eſtoit contraire à l'honneſteté, & que ſur ce principe, on a décidé que de ſon temps les mœurs n'eſtoient pas encore formées.

Verſu 149.

Le P. Rapin, Comparaiſon d'Homere & de Virgile.

Ulyſſe, après avoir eſté pendant vingt jours le jouet d'une mer irritée, arrive, à force de nager, en l'iſle des Phéaciens. Accablé de fatigue & d'inquiétude, il ſuccombe au ſommeil, & ne ſe reveille que le lendemain. Il entend un bruit de femmes; c'eſtoit Nauſicaa fille du Roy des Phéaciens, & une troupe de jeunes filles qui l'avoient accompagnée. Il eſtoit nud, réduit par la faim à la plus cruelle extrémité, & ne ſçavoit en quel pays il ſe trouvoit; ſi le peuple en eſtoit cruel & ſauvage, ou s'il eſtoit ſenſible à la pitié. Pour s'en éclaircir, il prend la réſolution d'aborder ces femmes, & après avoir coupé une branche d'olivier garnie de feuilles, pour couvrir ſa nudité, il ſort d'un épais buiſſon où il s'eſtoit caché. Tel qu'un lion qui a longtemps ſouffert de la pluye & des vents, court de tous coſtez pour chercher quelque proye qu'il puiſſe dévorer; ſes yeux étincellent, & la faim le preſſe ſi cruellement, que pour l'aſſouvir il ne craint point de s'enfermer dans une bergerie. Tel Ulyſſe ſort pour aborder ces jeunes filles, tout nud qu'il eſtoit; car, dit Homere, il y eſtoit forcé par la néceſſité. Son corps tout flétri, & comme maceré par l'eau de la mer, leur fit horreur à voir.

Σμερδαλέος δ' αὐτῇσι φάνη πεπαλαιωμένος ἁλμῃ. *Od. Z. verſ. 137.*

Elles prirent toutes la fuite, mais Nauſicaa reſta ſeule, par

l'inſpiration de Minerve. Ulyſſe délibére s'il ira embraſſer ſes genoux, ou s'il luy parlera de loin. Ce ſecond parti luy paroît le meilleur; il avoit à craindre que s'il s'approchoit, elle ne s'en offensât: il luy adreſſe donc de loin la parole, & luy tient, dit Homere, un diſcours flatteur, inſinuant, plein d'adreſſe & de douceur.

Ibid. v. 148. Αὐτίκα μειλίχον ἔπος πρὸς μῦθον.

» Je me jette à vos pieds, grande Reine, ſoit que vous ſoyez » une déeſſe, ſoit que vous ſoyez née d'un pere mortel. Si vous » eſtes une des déeſſes qui font leur ſéjour dans les vaſtes palais du » ciel, à conſidérer votre taille, votre air & la beauté de votre » viſage, c'eſt Diane que je vois, c'eſt la fille du grand Jupiter. » Si vous eſtes du nombre des mortelles qui habitent la terre, ô » trois fois heureux ceux qui vous ont donné le jour! O trois » fois heureux les freres qui ont le bonheur d'avoir une ſœur » telle que vous! leurs cœurs ſont ſans ceſſe pénétrez d'une douce » joye, lorſqu'ils vous voyent faire le plus brillant ornement des » aſſemblées; mais celuy-là ſera au comble de la felicité, qui, » par d'immenſes richeſſes, pourra mériter de vous avoir pour » épouſe. Jamais objet plus charmant ne s'offrit à mes yeux, & » j'en ſuis ſaiſi d'étonnement & d'admiration. J'ay vû autrefois » à Delos un jeune palmier miraculeuſement ſorti de terre près » de l'autel d'Apollon, car j'ay eſté dans cette iſle; j'eſtois ſuivi » d'un peuple nombreux, & c'eſt dans ce voyage qu'a commencé » le funeſte enchaînement de mes malheurs. A la vûë de ce jeune » palmier, je fus long-temps dans l'admiration, car jamais la terre » n'en produiſit un plus beau. Tel eſt, en vous voyant, grande » Reine, ma ſurpriſe & mon raviſſement; la crainte & le reſpect » me retiennent, & m'empêchent d'embraſſer vos genoux. Vous » voyez un homme plongé dans un abyſme de douleurs. J'eſtois » parti de l'iſle d'Ogygie, & depuis ce fatal moment, j'ay erré » pendant vingt jours entiers au gré d'une mer affreuſe, en bute » à toute la fureur des vents & des eaux. Je me ſauvay hier par la » faveur d'un dieu, qui me jetta ſur cette coſte, où j'auray peut-» eſtre encore d'autres maux à ſouffrir; car je ne puis me flatter

de voir ceſſer mon malheur, & que les dieux ne m'ayent pas « préparé de nouveaux tourments. Mais vous, ô grande Reine, « ayez pitié de mon eſtat; conſiderez que dans mon déſaſtre, « vous eſtes la premiére dont j'ay imploré le ſecours. Je n'ay « encore vû aucun des habitants de cette contrée, indiquez moy « la route qui mene à la ville; & ſi vous avez apporté en venant « icy quelque voile inutile, daignez me le donner pour me cou- « vrir. Puiſſent les juſtes dieux vous accorder pour recompenſe, « tout ce qui peut combler vos deſirs, un époux digne de vous, « une maiſon opulente, & les douceurs d'une union inaltérable. « La paix que produit dans une maiſon la conformité de ſenti- « ments entre deux époux, eſt le plus précieux & le plus deſi- « rable de tous les biens; elle fait le déſeſpoir de leurs ennemis, « la joye de leurs amis, & c'eſt ſur-tout pour eux-mêmes une « ſource intariſſable de gloire & de délices. «

Ulyſſe, pour gagner la bienveillance de Nauſicaa, débute par un éloge flateur de ſa perſonne & de ſa beauté; il attire ſon attention par la maniére adroite dont il luy fait entendre, comme ſans deſſein, que dans un voyage qu'il a fait à Delos, il eſtoit ſuivi d'un peuple nombreux. Lorſque par l'artifice de cet éxorde, il s'eſt, pour ainſi dire, emparé de ſes oreilles, il luy repréſente d'une maniére touchante & pathétique, l'eſtat où il ſe trouve, & luy demande les ſecours dont il a beſoin. Enfin, il termine ſon diſcours par une peroraiſon noble & pleine de dignité, capable de faire une forte impreſſion, par le grand ſens qu'elle renferme, & de laiſſer, comme on l'a dit de l'éloquence de Periclès, un aiguillon dans l'ame de celle qui l'écoute. C'eſt auſſi l'effet qu'elle produit; elle inſpire à Nauſicaa un grand fond d'eſtime pour cet inconnu, tout difforme & tout hideux qu'il eſtoit, & un grand empreſſement à le ſecourir; elle juge qu'il n'eſt ni d'une condition mépriſable, ni un homme dépourvû de raiſon & de ſentiments.

Ξεῖν', ἐπεὶ ἤτε πατρὸς, ἔτ' ἄφρονι φωτὶ ἐοικας.

Je crois qu'il n'y a perſonne qui n'ait apperçu dans ce diſcours d'Ulyſſe, une grande juſteſſe dans le choix des penſées,

& ſur-tout beaucoup de bienſéance, ſoit qu'on entende celle qui a rapport aux mœurs, & qui fait eſtimer l'orateur, ſoit celle qui conſiſte à dire ce qui convient aux temps, aux lieux & aux perſonnes; enfin, on y peut remarquer d'un bout à l'autre, ce ſentiment qui touche, qui perſuade par le caractére de vérité qu'il imprime à tout ce qu'on dit, & dont il faut que l'éloquence ſoit, s'il m'eſt permis de le dire, toute pénétrée & toute imbibée, *ſenſu tincta.*

Cic. de Orat. lib. 2. cap. 43. lib. 3. cap. 25. Quintil. l. 4. cap. 2.

Mais il ne ſuffit pas que les penſées ſoient bien choiſies, il faut encore ſçavoir les mettre en place, pour leur donner le degré de lumiéres qu'elles doivent avoir, & faire en ſorte, à l'exemple d'Homere, que le commencement, le milieu & la fin d'un diſcours ſe répondent exactement.

Horat. in Arte poëtica.

Atque ita mentitur, ſic veris falſa remiſcet,
Primo ne medium, medio ne diſcrepet imum.

C'eſt la regle générale de la diſpoſition oratoire; les préceptes particuliers regardent l'éxorde, la narration, les preuves & la peroraiſon. Pour ne me pas jetter dans un détail qui me meneroit trop loin, je me contenteray d'obſerver que les Rheteurs n'ont donné aucunes regles pour les différentes eſpéces d'éxordes, de narrations & de peroraiſons, qu'Homere n'ait pratiquées, & dont on ne puiſſe trouver dans ſes poëmes des exemples d'une beauté parfaite. Pour ce qui concerne l'art de diſtribuer & de placer les preuves, je vais tâcher d'en donner quelqu'idée, dans une courte analyſe de trois diſcours du 9.e Livre de l'Iliade.

Voyez Quintilien, livre 10. chap. 1.

Les Troyens avoient repouſſé les Grecs juſques ſur leurs vaiſſeaux, Agamemnon ſentit qu'il ne pouvoit ſe paſſer du ſecours d'Achille; mais après l'outrage qu'il luy avoit fait, pouvoit-il eſperer de fléchir un homme ſi fier & ſi inexorable? Ulyſſe, Phœnix & Ajax ſe chargent de la commiſſion; Agamemnon conſent qu'ils luy offrent en ſon nom de luy rendre Briſeïs, de luy envoyer de magnifiques préſents, & de luy donner pour épouſe la plus belle de ſes filles. Il faut remarquer que dans ce temps-là les préſents eſtoient une grande marque

d'honneur, car ſans cela, il eût paru ridicule qu'on eût tenté par des moyens de cette eſpéce, un homme qui n'eſtoit avide que de gloire & de diſtinctions. Ulyſſe parle le premier. Il ſe garde bien de luy propoſer d'abord les offres d'Agamemnon, un nom ſi odieux l'eût révolté dans ce premier inſtant, où ſa colere eſtoit encore dans toute ſa force. Il s'attache dans l'éxorde à luy inſpirer des ſentiments de compaſſion pour les Grecs, qui alloient tous ſuccomber à la valeur d'Hector, & luy repréſente que pour peu qu'il différe, il ne ſera plus en ſon pouvoir de les ſauver. Il luy rappelle enſuite les ſages conſeils que Pelée ſon pere luy avoit donnez lorſqu'il partit pour venir à Troye. C'eſt une leçon indirecte qui l'eût offenſé, s'il la luy eût faite comme de luy-même; mais elle doit faire une vive impreſſion, lorſque par une magnifique proſopopée, il le met en preſence de ſon pere, qui l'exhorte avec un ton de douceur & d'autorité, à moderer ſon impétuoſité, & à réprimer les emportements de ſa colere. Lorſqu'après l'avoir ainſi préparé, il a lieu de le croire plus calme, il luy parle des offres d'Agamemnon, & luy en étale la magnificence. Il revient, dans la peroraiſon, à de nouvelles prieres en faveur des Grecs; il convient qu'il eſt juſtement irrité contre Agamemnon, mais quelle offenſe a-t-il reçuë des Grecs qui périſſent, & quel honneur ne ſeroit-ce pas pour luy de les ſauver de la furie des Troyens? Il finit par un trait capable de picquer Achille, & de tourner toute ſa colere contre Hector. « Vous pourriez, luy dit-il, dans ce moment même, triompher du ſuperbe fils de Priam. Tranſporté « d'une fureur téméraire, il s'eſt trop avancé, & il ſe vante que de « tous les Grecs qui ſont venus icy, il n'y en a aucun qui puiſſe « ſoûtenir ſes efforts. «

Ce diſcours, quelqu'adroit & quelqu'éloquent qu'il ſoit, ne perſuade point Achille, & il ne convenoit pas que cet homme infléxible ſe rendît à la premiére attaque. Il déclare qu'il s'embarquera dès le lendemain pour retourner dans ſa patrie; il invite Phœnix à paſſer la nuit dans ſa tente, & à partir avec luy, s'il le veut, dès qu'il ſera jour. A ces mots, Phœnix fond en larmes, & paroiſſant ſe preſter à l'idée qu'avoit Achille de

l'emmener, il luy fait enviſager ce qu'il y auroit de douloureux dans leur ſéparation, après avoir vêcu enſemble ſans ſe perdre de vûë, depuis que dans ſon enfance Pelée le luy avoit confié pour l'élever & pour le former, ſoit à l'éloquence, ſoit au meſtier des armes; il luy rappelle toutes les peines qu'il a eſſuyées auprès de luy dans une enfance difficile, ſes ſoins, ſa tendreſſe, ſon attachement. Il luy fait ſentir qu'il eſt beau de pardonner à un ennemi qui reconnoît ſon tort, qui luy fait des préſents, qui luy envoye pour ambaſſadeurs les chefs de ſon armée les plus diſtinguez; que luy Phœnix merite perſonnellement des égards de ſa part, comme ſon guide, comme ſon gouverneur; que s'il laiſſe échapper cette occaſion, il aura lieu de s'en repentir toute ſa vie: il luy allégue ſur cela l'exemple de Méléagre, qui, dans des circonſtances à peu-près pareilles, ayant refuſé long-temps de ſecourir ſa patrie, y fut forcé à la fin par la néceſſité, & perdit ainſi le mérite & le fruit de l'avoir deffenduë.

A ce ſecond diſcours, Achille paroît s'ébranler; il n'eſt plus ſi ferme dans la réſolution qu'il avoit priſe de s'embarquer dès le lendemain. Il engage Phœnix à demeurer avec luy, & ils délibereront enſemble s'il doit partir ou reſter. Ajax ſe leve, & avec une fierté dédaigneuſe, il adreſſe d'abord la parole à Ulyſſe, puis ſe retournant vers Achille, il luy fait les plus vifs reproches ſur ſon orgueil; mais pour ne pas trop l'aigrir, il les tempere, en finiſſant par une exhortation pathétique & pleine de fermeté. Cette liberté généreuſe d'Ajax étonne & déconcerte Achille; il ſe croit obligé de juſtifier ſa colere, il ne penſe plus à partir, mais il ne peut ſe réſoudre à retourner ſur le champ au ſecours des Grecs. « Portez aux Grecs, leur dit-il, pour toute » réponſe, que je ne prendray les armes que lorſqu'Hector, après » avoir mis le feu à leurs vaiſſeaux, viendra menacer les tentes & » les vaiſſeaux des Theſſaliens, car pour ce qui eſt de ma tente » & de mon vaiſſeau, quelque violent, quelqu'audacieux que ſoit » Hector, je ſçauray bien l'empêcher d'en approcher.

Quintil. pref. du livre 8. Je paſſe maintenant à l'élocution, qui eſt le troiſiéme objet des préceptes de la Rhetorique, mais qui en eſt l'objet le plus

important ; c'eſt principalement par l'élocution que les penſées acquiérent de la force, de la douceur, du brillant, de la magnificence ; c'eſt par le choix des mots, par leur induſtrieux arrangement, & par les divers genres d'harmonie qui en naiſſent, que l'orateur, tantoſt ſe répandant comme une douce roſée, pénétre, amollit, & s'ouvre inſenſiblement le chemin du cœur ; tantoſt ſe repliant, pour ainſi dire, ſur luy-même, & ramaſſant tout ce qu'il a de forces, les déploye tout à coup, & tel que la foudre, frappe & renverſe par ſa violence, en même-temps qu'il éblouit par ſes éclairs ; c'eſt par les différents tours d'expreſſion, & par les différentes figures, que l'orateur attache l'auditeur, qu'il l'échauffe, qu'il l'amuſe, qu'il le remuë, qu'il enleve ſon admiration : enfin, ſans l'élocution, le mérite de l'invention & de la diſpoſition diſparoît preſqu'entiérement. Les meilleures penſées ſont comme l'épée renfermée dans le fourreau ; & l'on ne tient aucun compte à l'orateur de l'ordre le plus regulier, parce qu'il ne paroît demander ni un grand talent, ni un grand ſçavoir.

Inventio cum imperitis ſæpe communis, diſpoſitio modicæ doctrinæ credi poteſt. Quintil. liv. 8. chap. 3. *Voyez auſſi la Preface de ce même livre.*

Pourroit-on diſputer à Homere la gloire d'effacer par l'élocution les meilleurs poëtes & les meilleurs orateurs ? Ceux d'entre les modernes qui ſe ſont le plus attachez à le décrier, & à nous en dégoûter, n'ont pû reſiſter à la foule des témoignages qui luy ont eſté unanimement rendus dans tous les temps, ſur la magnificence, la douceur, l'élegance, l'agrément & l'admirable varieté de ſon expreſſion. Il ſeroit inutile d'en rapporter des exemples pour ceux qui ſont accouſtumez à le lire dans ſa langue ; les autres n'en pourroient juger que ſur des traductions, qui ne feroient connoître tout au plus que le ſtyle des traducteurs : mais je ne dois pas négliger de faire remarquer, par rapport à l'objet de cette Diſſertation, qu'on avoit déja parfaitement démêlé du temps d'Homere, les trois genres d'élocution que l'orateur doit employer, ſuivant la nature des penſées qu'il ſe propoſe de mettre en œuvre ; car il faut chercher dans les mots & dans les tours d'expreſſion, la même juſteſſe & la même bienſéance que dans les penſées ; il faut que le tout ſoit dans une exacte proportion, & peſé en quelque ſorte dans la même balance.

Eſt autem quid deceat Oratori videndum, non in ſententiis ſolum, ſed etiam in verbis. Cic. in orat. c. 21.

Le premier genre eſt ſimple, naïf & concis, la clarté & la netteté en ſont le principal mérite; il évite de paroître nombreux, & s'il employe quelques ornements, c'eſt toûjours avec beaucoup de retenuë & de modeſtie. Il a un air de négligence qui luy ſied, & qui eſt le fruit d'une grande attention. Enfin, on pourroit le comparer à ces tables frugales, où l'œil n'eſt ébloui par aucune ſorte de magnificence, mais où regnent l'élegance & la propreté. Lyſias eſt cité par les Rheteurs, comme un excellent modéle de ce genre d'écrire; Homere l'avoit auparavant attribué à Menelas: il fait dire par Antenor, dans le 3.e livre de l'Iliade, que l'éloquence de Menelas eſtoit conciſe, mais pleine d'agréments; qu'il ne perdoit point ſon ſujet de vûë, qu'il le ſuivoit ſans s'arreſter ni s'égarer, & ne s'embarraſſoit jamais dans un long circuit de paroles.

Il. Γ. 213. Ἦ τοι μὲν Μενέλαος ὑπερφιάλην ἀγόρευε
Παῦρα μέν, ἀλλὰ μάλα λιγέως· ἐπεὶ οὐ πολύμυθος,
Οὐδ' ἀφαμαρτοεπής.

Ce qui eſt digne de remarque, c'eſt qu'Homere obſerve exactement de rendre tous les diſcours qu'il fait tenir à Menelas, conformes à ce caractére qu'il avoit donné de ſon éloquence.

Le ſecond genre eſt plus abondant, plus nourri & plus élevé. Il ne ſe refuſe ni aux figures brillantes, ni aux cadences nombreuſes; ſon but eſt d'attirer les regards par une parure bien entenduë, & de s'inſinuer dans les cœurs par la douceur. Telle eſt dans l'Iliade & dans l'Odyſſée, l'éloquence de Neſtor; tel eſt
Il. A. 247. le caractére qu'Homere en donne dans le premier livre de l'Iliade, lorſqu'il dit qu'il parloit avec une douceur charmante, & que les paroles qui ſortoient de ſa bouche avoient quelque choſe de plus agréable & de plus flateur que le miel même.

Τοῖσι δ' Νέστωρ
Ἡδυεπὴς ἀνόρουσε, λιγὺς Πυλίων ἀγορητής·
Τοῦ δ' ἀπὸ γλώσσης μέλιτος γλυκίων ῥέεν αὐδή.

Telle eſt auſſi, généralement parlant, l'éloquence d'Iſocrate, ſi vantée pour ſa douceur & pour ſes graces.

Enfin,

Enfin, le troiſiéme genre eſt ſublime & magnifique; il a un ton de grandeur & de majeſté qui impoſe, & ſes mouvements toûjours animez d'une noble audace, tendent à ſoumettre les eſprits & les cœurs. Il faut que tout cede à ſa fécondité, à ſa force, à ſon adreſſe, à ſa promptitude & à ſa véhemence.

Démoſthene, qui parmi les Athéniens avoit porté ce troiſiéme genre à ſon plus haut point, ſemble s'eſtre propoſé d'imiter l'Ulyſſe d'Homere, & l'on découvre aiſément la reſſemblance qu'ils ont entr'eux. Lorſqu'Ulyſſe alla en ambaſſade à Troye, & qu'il ſe leva pour parler dans l'aſſemblée des Troyens, il ſe tint pendant quelque temps les yeux baiſſez & comme attachez à terre; ſon ſceptre immobile dans ſes mains, ne panchoit d'aucun coſté, un morne ſilence l'eût fait prendre pour un homme peu inſtruit à parler, & vous euſſiez dit qu'il renfermoit dans ſon cœur un courroux qui luy oſtoit l'uſage de ſon eſprit: mais lorſqu'il fit entendre ſa voix grande & éclatante, * & que ſes paroles ſortirent en foule, comme un torrent formé par les neiges tombées pendant l'hyver, alors nul mortel n'eût oſé lutter contre luy. Les Troyens éblouis & frappez par ſon éloquence, n'admiroient plus en luy cet air noble & ſévére qui les avoit d'abord occupez.

Α᾽λλ᾽ ὅτε δὴ πολύμητις ἀναΐξειεν Ὀδυσεὺς, *Il.* τ. 216.
Στάσκεν, ὑπαὶ ὄ ἴδεσκε, κὺ χθόνος ὄμματα πήξας,
Σκῆπτρον δ᾽ ὔτ᾽ ὀπίσω, ὅτε τοῦ παρὰ νῆας ἐνώμα,
Α᾽λλ᾽ ἀσεμφὲς ἔχεσκεν, ἀϊδρεῖ φωτὶ ἐοικώς·
Φαίης κὲν ζάκοτόν τινα ἔμμεναι ἄφρονά θ᾽ ἅπτως·
Α᾽λλ᾽ ὅτε δὴ ῥ᾽ ὄπα τε μεγάλλιν ἐκ στήθεος ἵῃ
Καί ῥ᾽ ἔπεα νιφάδεσσιν ἐοικότα χειμερίῃσιν,
Οὐκ ἂν ἔπειτ᾽ Ὀδυσῆί γ᾽ ἐρίσσειε βροτὸς ἄλλος·
Οὐ τότε γ᾽ ὧδ᾽ Ὀδυσῆος ἀγασσάμεθ᾽ εἶδος ἰδόντες.

Ce même Ulyſſe, ou pour mieux dire, Homere qui eſt ſi

* *Cui orationem (Homerus) nivibus hibernis & copia verborum atque impetu parem tribuit.* Quintil. liv. 12. chap. 10.

admirable dans les paſſions violentes, ne l'eſt pas moins dans l'art d'employer à propos, & ſelon que l'éxige la nature de ſes ſujets, les autres caractéres de l'élocution. Il poſſéde ſouverainement le talent de les mêler adroitement quand il le faut, de varier ſans ceſſe, de retrouver toûjours de nouvelles graces, & d'attacher par tout ſes lecteurs ſans jamais les laſſer.

Je demande maintenant, car il eſt temps de conclure, s'il eſt poſſible que tant de juſteſſe dans l'invention, tant de regularité dans l'ordonnance, tant de beauté & tant de fineſſe dans l'élocution, ſoient ſeulement l'ouvrage de la nature, & que l'art ni les préceptes n'y ayent aucune part? Si le ſublime, dont la nature eſt la baſe & le principal fondement, a pourtant beſoin, comme Longin l'a prouvé, d'eſtre dirigé par une méthode, il eſt bien plus néceſſaire que dans les autres parties de l'éloquence, il y ait une méthode, pour apprendre à l'orateur à ne dire que ce qu'il faut, à le dire en ſa place, & à le dire comme il faut. La nature, comme l'obſerve Longin, eſt une aveugle qui ne ſçait où elle va, ſi on ne prend ſoin de la conduire: les vaiſſeaux ſont en danger de périr, ſi on les abandonne à leur ſeule legereté; il en eſt de même de l'éloquence, ſi on l'abandonne à la ſeule impétuoſité d'une nature ignorante & téméraire.

Traité du Sublime, chap. 2.

Convenons donc que du temps d'Homere, la Rhetorique avoit déja eſté réduite en art, & diſons de plus, que cet art avoit toute ſon eſtenduë & toute ſa perfection. Les Rheteurs tirent d'Homere ſeul plus d'exemples pour appuyer leurs préceptes, que de tous les autres orateurs enſemble. * Denys d'Halicarnaſſe a employé une partie conſidérable d'un de ſes Traitez à faire voir en détail, qu'il n'y avoit aucune figure de Rhetorique dont Homere ne ſe fût ſervi. Il s'attache dans un autre Traité, à examiner les fineſſes particuliéres de quelques-uns de ſes diſcours oratoires. Hermogéne, Rheteur ſubtil & profond, déclare qu'Homere eſt le plus parfait des orateurs, comme il eſt le plus parfait des poëtes. Enfin, Quintilien, l'un des plus grands critiques de l'antiquité, & le plus ſçavant des Rheteurs, le

In arte Rhetorica, cap. 9. & 10.

περὶ ἰδεῶν. lib. 2. c. 10.

Lib. 10. cap. 1. & lib. 12. cap. 10.

* *Dans le Traité περὶ τῆς Ὁμήρου ποιήσεως, attribué à Denys d'Halicarnaſſe.*

propoſe comme le plus parfait modéle que puiſſent imiter ceux qui aſpirent à l'éloquence. « De même, dit-il, que les fleuves « & les fontaines tirent leur origine de l'Océan, ainſi Homere « eſt la ſource & le modéle de tous les genres d'éloquence; « perſonne ne le ſurpaſſera jamais en ſublimité dans les grands « ſujets, ni en juſteſſe dans les petits. Il eſt tout à la fois étendu « & concis, plein de force & de douceur, également admirable « par ſon abondance & par ſa briéveté: enfin il poſſede éminem- « ment toutes les vertus, non-ſeulement du poëte, mais de l'ora- « teur. Si on le conſidére dans les penſées, dans l'expreſſion, dans « les figures, dans la diſpoſition, ne trouvera-t-on pas qu'il paſſe « les bornes de l'eſprit humain? en ſorte qu'il faudroit eſtre un « grand homme, je ne dis pas pour atteindre à ſes perfections, car « cela n'eſt pas poſſible, mais ſeulement pour les comprendre. Il « a laiſſé, ſans contredit, tous les autres bien loin derriére luy en « tout genre d'éloquence..... Il n'y aura donc perſonne qui « oſe luy diſputer le premier rang, & il faut que tous les hommes « le regardent comme un dieu. «

DISCOURS SUR LA FABLE EPIQUE.

Par M. l'Abbé VATRY.

24. d'Avril 1731.

TOUS ceux qui ont donné des regles de l'Epopée, ou qui ont commenté la poëtique d'Ariſtote, ont regardé la Fable Epique comme ce qu'il y a de principal dans le Poëme, & comme ce qui en eſt l'ame, pour ainſi dire, & ils en ont traité fort au long. Preſque tous nous diſent que la Fable Epique n'eſt que l'action du poëme, diſpoſée ſuivant certaines regles. Pour me ſervir des termes du P. Manbrun, le ſujet d'un poëme en fait la matiére, qui devient une fable par la forme que le poëte luy donne; ſelon ce ſçavant Jéſuite, la Fable Epique a toutes ſes perfections, lorſque l'action eſt une & entiére, lorſqu'elle eſt grande, & lorſque ſur-tout elle eſt racontée ſans ſuivre exactement l'ordre des temps; car c'eſt en quoy il penſe qu'elle différe principalement de l'hiſtoire en vers. Ce ſentiment du P. Manbrun eſt celuy du Taſſe, de Caſtelvétro, de Victorius & de beaucoup d'autres.

Le P. le Boſſu, ſans s'arreſter aux critiques modernes, & ne conſultant que les excellents ouvrages de l'antiquité, nous a donné de la Fable Epique toute une autre idée; il penſe qu'il luy eſt eſſentiel, comme à toute autre fable, d'eſtre une allégorie qui cache quelque vérité, & à ſon avis, la Fable Epique eſt une fable de même nature que celle d'Eſope, quoyque d'une autre eſpéce: elle différe en ce que la fable d'Eſope ſe conte en deux mots, & qu'elle introduit tous les Eſtres animez & inanimez, au lieu que la Fable Epique employe des longs diſcours, & ne fait parler & agir que des dieux & des héros; mais toutes deux conviennent, en ce qu'elles ont le même but, qui eſt d'inſtruire par le moyen d'une allégorie. Le P. le Boſſu avouë que la fable eſt une action, & que cette action doit avoir

tous les caractéres que luy attribuë le P. Manbrun; mais il ſoûtient de plus, qu'il doit réſulter de cette action une moralité; c'eſt ce que le P. Manbrun, le Taſſe & les autres paroiſſent avoir ignoré.

Le P. le Boſſu eſtablit ſon ſentiment ſur les exemples d'Homere & de Virgile, & ſur les préceptes d'Ariſtote & d'Horace; il a expliqué les uns & les autres avec toute la netteté & toute la juſteſſe imaginable, mais il n'a pas pouſſé plus loin ſes recherches; & perſuadé peut-eſtre, avec raiſon, que le ſuccès de l'Iliade, de l'Odyſſée & de l'Enéide, juſtifioit pleinement les regles qu'on y avoit ſuivies, il ne s'eſt pas mis en peine d'en rechercher les cauſes, & d'en prouver la néceſſité.

Ce ſont ces vûës, que le P. le Boſſu a négligées, que j'ay faiſies dans ce diſcours; je n'y examine point les fables de l'Iliade, de l'Odyſſée & de l'Enéide, je n'aurois pû rien adjoûter à ce que le P. le Boſſu en a dit; j'eſſaye ſeulement de trouver les raiſons qui ont pû engager Homere & Virgile à faire de leurs poëmes de véritables apologues: & conſidérant le poëme épique indépendamment de toute autorité, je tâcheray de faire voir par le raiſonnement ſeul, qu'il doit eſtre néceſſairement une action allégorique qui enſeigne une vérité; j'adjoûteray quelques réflexions ſur les caractéres que doit avoir cette vérité.

Le plus grand mérite de la poëſie en général, & de la poëſie épique en particulier, c'eſt de donner aux hommes les plus importantes leçons, en ne ſe propoſant en apparence que de les divertir, par les charmes qu'elle répand ſur tout ce qu'elle traite. Elle donne à ſes récits un agrément que ne peut jamais avoir la proſe, mais c'eſt par l'inſtruction ſeule, cachée ſous les fictions les plus riantes, qu'elle eſt ſupérieure à tous les autres arts, qu'elle eſt préférable à la Philoſophie, ou pluſtoſt qu'elle eſt le chef-d'œuvre de la plus ſublime Philoſophie. Si vous ôtez à la poëſie l'avantage de l'inſtruction, & ſi vous la bornez à n'eſtre qu'un amuſement agréable, propre à délaſſer d'occupations plus ſérieuſes, vous la dégradez, ce n'eſt plus un art divin, ce n'eſt plus qu'un jeu d'eſprit futile; elle ne mérite pas que des perſonnes ſages y donnent une application ſérieuſe; un homme ſenſé ne

peut guéres eſtimer un bel eſprit qui ne ſe propoſe dans un ouvrage que de divertir ſon lecteur, ſans chercher à luy eſtre utile : ces ouvrages où l'agréable ſeul ſe trouve, ſans eſtre joint au ſolide, ne plaiſent pas long-temps : ſemblables à ces mets faits pour le ſeul plaiſir du goût, mais qui ne le picquent que pour un moment, & dont on ſe laſſe bientoſt. Le vray & l'honneſte ont des charmes pour les lecteurs les plus dépravez, & un poëte ne manquera pas d'en embellir ſes compoſitions, s'il entend bien ſon art. L'épopée l'éxige encore plus que tout autre ouvrage; ce poëme noble & majeſtueux eſt ſur-tout ennemi du frivole, & les récits qu'il employe n'ont la dignité qui leur convient, que par les moralitez qu'ils renferment.

Que ſeroit le récit d'une action paſſée entre un loup & un agneau, s'il eſt nud & dépourvû d'inſtructions ? rien de plus mépriſable; mais ſi par ce récit on me donne une leçon utile, ſi l'on m'apprend, par exemple, qu'il faut éviter d'avoir affaire à plus puiſſant que ſoy, alors ce récit n'eſt plus pour moy un conte d'enfants, je le trouve un diſcours plein de ſageſſe, qui mérite toute mon attention, & je vois qu'il n'y a pas de comparaiſon à faire entre un ſemblable apologue & un conte de peau d'aſne. Un poëme dont le but eſt d'inſtruire par une allégorie, aura la même ſupériorité ſur un poëme où l'on chercheroit uniquement à plaire. Agamemnon commande à tous les Rois de la Grece; Achille eſt un demi-dieu dont la valeur n'a point d'égale, & le ſuccès d'une grande entrepriſe eſt attaché à ſes deſtinées. On pouvoit faire, à ce qu'il paroît, une hiſtoire en vers aſſez intéreſſante des démêlez de ces deux héros; mais ce qui rendra l'ouvrage d'Homere infiniment ſupérieur à une pareille hiſtoire, c'eſt qu'Agamemnon & qu'Achille ne ſoient dans l'Iliade que ce que ſont le loup & l'agneau dans une fable d'Eſope; leur querelle ne ſera bien digne de l'épopée, que lorſqu'elle inſtruira la Grece de la maxime la plus importante à ſa conſervation.

Si l'on m'avouë que l'inſtruction met le poëme épique au-deſſus de l'hiſtoire en vers, (& je ne crois pas qu'on le puiſſe nier,) dès lors l'inſtruction eſt néceſſaire à l'œconomie de ce

poëme, car un poëte eſt dans l'obligation indiſpenſable de donner à ſon ouvrage tout le grand & tout le ſublime dont il eſt ſuſceptible; s'il pouvoit négliger d'annoblir ſon poëme par l'inſtruction, ce ne pourroit eſtre que parce que cette inſtruction ſeroit incompatible avec quelques autres plus grands ornements: mais un poëme, pour eſtre allégorique, n'exclut aucune des beautez que peut admettre tout autre poëme. Les deſcriptions ne ſeront ni moins naturelles, ni moins riantes, ni moins variées: les caractéres y ſeront peints avec des couleurs auſſi vives, & les paſſions y ſeront maniées avec autant de force & autant de grace; & même ſi l'inſtruction ſe réduit à une ſeule maxime qui reſulte de tout le poëme, elle ne ſervira pas peu à le rendre plus regulier, ce qui eſt un autre avantage très-conſiderable.

Un poëme, pour eſtre regulier, doit eſtre un ſeul tout, compoſé à la vérité de pluſieurs parties, mais qui ayent entre elles un rapport néceſſaire, & telles que l'ont les membres d'un même corps. Ceci eſt fondé ſur ce que rien n'égale la ſatisfaction d'un lecteur, qui peut ſaiſir, comme d'un coup d'œil, tout un poëme, en voir d'abord toute l'ordonnance, & en conſerver aiſément l'idée: or rien ne produit mieux cet effet qu'une moralité qui reſulte de tout l'ouvrage; elle fixe les eſprits, en leur découvrant quel eſt préciſément le but que le poëte ſe propoſe, elle met en évidence toute la diſpoſition du poëme, elle eſt comme le nœud qui en embraſſe toutes les différentes parties, qui les lie les unes aux autres néceſſairement, & d'une maniére également aiſée à appercevoir & à retenir: en un mot, c'eſt par cette moralité que l'action eſt vrayement iſolée, & qu'elle ne demande rien ni devant, ni après elle.

Par exemple, l'intention d'Homere dans l'Iliade, eſt de perſuader aux Grecs de ſe tenir inviolablement unis; il eſt aiſé de voir que de cette moralité dépend toute l'ordonnance de ce poëme: l'action s'ouvre par une querelle entre Achille & Agamemnon. Achille ſe tient renfermé dans ſa tente, & ne veut plus combattre; depuis ce moment, les Grecs éprouvent malheurs ſur malheurs. La mort de Patrocle ramene Achille contre les Troyens, bientoſt Hector eſt tué, c'eſt-à-dire, Troye

perd tout ce qui pouvoit retarder ſa ruine: alors l'objet d'Homere eſt rempli, ſa fable a toute ſa perfection; on n'y rencontre rien qui ne tende ou à faire ſentir les inconvenients de la diſcorde entre les chefs, ou à montrer les heureuſes ſuites de leur bonne intelligence, & tout s'y rapporte, d'une maniére ſimple & facile, à la fin générale qu'il s'eſtoit propoſée.

Il n'en eſt pas ainſi du ſimple récit de quelqu'action que ce ſoit; ce ne peut jamais eſtre un ſeul tout que fort improprement. Par exemple, ſi c'eſt le récit d'un ſiége, ce ſiége a un rapport eſſentiel à la guerre, dont il n'eſt qu'une circonſtance; une guerre entiére tient elle-même à pluſieurs événements qui l'ont précédée & qui en ſont les cauſes. Un poëme qui raconte cette guerre ou ce ſiége, n'eſt veritablement qu'une hiſtoire particuliére qui fait partie d'une hiſtoire plus générale, & dès lors ce n'eſt plus un tout.

Dans une hiſtoire en vers, un poëte n'eſt conduit ou que par les événements tels qu'ils ſont arrivez, ou que par ſa fantaiſie, qui les diſpoſe comme il luy plaît; ainſi il marche à l'aventure, s'égare ſouvent, & fait que ſon lecteur s'égare avec luy, au lieu qu'un poëte que dirige ſa fable ſçait toûjours à coup ſûr par où il doit commencer, où il doit s'arreſter, & quand il doit finir; il n'eſt jamais embarraſſé: ſon nœud, ſon dénouëment ſe préſentent d'eux-mêmes.

C'eſt dommage que le Taſſe n'ait point ſenti la néceſſité de rendre ſon action une véritable fable; il le pouvoit aiſément ſans changer ſon ſujet; ſon poëme en eût eſté infiniment plus regulier, plus noble & plus intéreſſant. Lorſqu'il le compoſa, il n'y avoit pas long-temps que les Turcs avoient pris Conſtantinople, & fait pluſieurs autres conqueſtes qui devoient allarmer toute la Chreſtienté; il pouvoit y avoir quelqu'apparence que les Princes de l'Europe ſe réuniroient pour s'oppoſer à une puiſſance ſi formidable: le Taſſe luy-même ſemble en inſinuer quelque choſe au commencement de ſon poëme; mais on devoit apprehender pour une telle ligue, l'écueil ordinaire de toutes les ligues; c'eſt que tant de Princes, de caractéres, d'intéreſts, de ſentiments ſi oppoſez ne ſeroient pas long-temps d'accord,

d'accord; ce qu'il importoit le plus de leur perſuader, eſtoit de prendre toutes ſortes de meſures pour empêcher leur meſintelligence. Le poëte pouvoit leur en ſuggerer un moyen très-naturel, en les exhortant de choiſir un d'entr'eux pour leur chef, & d'avoir pour luy une obéiſſance parfaite juſqu'à la fin de la guerre. Cette vérité réſultoit naturellement de ſon ſujet; s'il eût voulu le diſpoſer de cette ſorte, il devoit repréſenter les Princes croiſez arreſtez dans leur expédition, tant qu'ils ſont ſans Général, & tout cédant à leurs armes dès qu'ils ſe ſont ſoûmis aux ordres de Godefroy de Bouillon.

Il pouvoit, comme il a fort bien fait, commencer par l'élection de ſon héros pour Général, & les ſix années qu'il dit qu'avoit déja duré la guerre, luy auroient fourni pluſieurs épiſodes, où il ſe ſeroit attaché à faire ſentir tous les inconvénients de l'Anarchie, en même-temps que la conqueſte de Jéruſalem rendoit palpable l'utilité qu'il y a de ſe réunir ſous un ſeul chef. Son ſujet eſt grand par luy-même; s'il l'eût diſpoſé en apologue, il devenoit plus fécond, & capable d'intéreſſer toute l'Europe, eſtant traité ſur-tout par un poëte qui avoit d'auſſi grands talents que le Taſſe. En voyant les beautez infinies qui ſont répanduës dans cet ouvrage, on ne ſçauroit s'empêcher de regretter qu'il n'ait pas ſuivi à cet égard l'éxemple d'Homere & de Virgile.

Dans ſon ſçavant Traité du Poëme Epique.

Pluſieurs Ecrivains habiles, & le Taſſe entr'autres, ont démontré que l'action du poëme épique doit eſtre une; les mêmes raiſons prouvent que la vérité figurée par l'action doit auſſi eſtre une: un ſeul corps ne doit avoir qu'une ſeule ame, & de même qu'un palais regulier l'emporte infiniment ſur un amas confus de maiſons, l'épopée formée par une ſeule fable, plaira infiniment plus que ces poëmes qui ſont des tiſſus de fables, ainſi que ſont les Metamorphoſes d'Ovide, ou même quelqu'autre poëme où on entreprendroit de former un jeune Prince par des inſtructions déguiſées ſous les aventures de quelque héros, comme Cyrus ou Telemaque.

Celuy qui traite de quelque matiére de Philoſophie, donne d'abord des définitions, fait enſuite des diviſions, & s'aſſervit à une methode exacte. Quoyque l'orateur cache un peu plus ſon

art, il ne laiſſe pas de ſuivre à peu-près le même ordre que le Philoſophe; ſans ce ſecours, comment viendroient-ils à bout l'un & l'autre de faire concevoir & retenir ce qu'ils diſent? Cette methode ne peut eſtre employée par le poëte; elle découvriroit trop ſon intention, & toute ſon adreſſe conſiſte à la bien déguiſer: il veut donner des leçons, mais il feint de ne vouloir que divertir; il faut cependant qu'il s'explique avec la même clarté, & que ſes diſcours ayent le même enchaînement, qui fait qu'on ne les oublie pas: tout ſon ſujet n'eſtant qu'un ſeul apologue, les différentes inſtructions répanduës dans ſon poëme auront cette liaiſon & cette dépendance les unes des autres, qui eſt néceſſaire; & un tel apologue ſuppléera à la methode du Philoſophe & à l'ordre de l'Orateur, parce qu'il n'y aura rien dans tout le poëme qui n'ait rapport à la vérité qui en eſt le but.

Néantmoins, pour n'embraſſer qu'une ſeule vérité générale, un poëme ne ſera ni moins inſtructif, ni moins ſuſceptible de varieté, ſi le poëte entend bien ſon art. Cette vérité ne doit point eſtre aſſûrément une de ces moralitez qui n'ont leur uſage que dans quelques occaſions ſinguliéres, ou qui ne conviennent qu'à des particuliers, telles que ſont la pluſpart des inſtructions que nous donnent les fables d'Eſope; c'eſt au commun des hommes qu'elles s'adreſſent, c'eſt le commun des hommes qu'elles inſtruiſent, par rapport à quelques circonſtances particuliéres où quelques-uns d'eux peuvent ſe trouver; une ſemblable inſtruction ſeroit trop peu de choſe pour un poëme auſſi conſidérable que l'épopée. Il ſeroit ridicule de faire quinze ou vingt mille vers, d'étaler tout ce que la poëſie a de ſublime & de merveilleux, & de faire intervenir le miniſtére des dieux, pour faire voir ou qu'un flateur vit aux dépens de celuy qui l'écoute, ou que chacun doit vivre conformément à ſa condition. Un petit apologue ſuffit pour prouver de telles maximes; il faut que l'importance de la moralité qui fait le fond de l'épopée, réponde à la majeſté d'un tel poëme, & par conſéquent, il faut que cette moralité intéreſſe des nations entiéres; un moindre objet eſt indigne d'un ſi grand ouvrage.

Res geſtæ Regumque Ducumque & triſtia bella.

On peut voir dans le Traité du P. le Boſſu, comment Homere & Virgile ſont entrez dans cette vûë; s'ils n'ont propoſé à leur lecteur qu'un ſeul objet, ce n'a eſté que pour éviter l'embarras & la confuſion, & ce ſeul objet bien conçu, leur a eſté plus que ſuffiſant pour promener leurs lecteurs de merveilles en merveilles, & pour les inſtruire ſans-ceſſe en les charmant toûjours.

Il paroît encore qu'il convient qu'un poëte faſſe une attention particuliére aux temps & aux lieux, en choiſiſſant l'inſtruction qu'il veut donner. Il faut qu'elle ait rapport aux événements publics de ſon ſiécle, qu'elle ſemble demandée par les conjonctures préſentes, & qu'elle y faſſe alluſion ſans-ceſſe; la raiſon en eſt, que le meilleur moyen d'intéreſſer ſes lecteurs, eſt de ne les entretenir que des mêmes choſes dont ils ont déja l'eſprit frappé. Une autre raiſon, c'eſt que le poëte luy-même, en ne s'attachant qu'aux objets qu'il a ſous les yeux, les rendra avec bien plus de force & d'énergie, & qu'il ſera bien plus propre à inſpirer de grandes paſſions, s'il les reſſent luy-même. Démoſthene & Ciceron euſſent eu bien moins de véhémence, ſi Philippe ou Catilina euſſent eſté des perſonnages imaginaires.

Le ſujet qu'a choiſi Chapelain auroit fort convenu dans des temps où quelque Prince étranger eût entrepris de s'emparer de la Couronne de France, au préjudice du legitime héritier; car alors la France conquiſe ſur les Anglois par Charles VII. eſtoit une action fort propre à faire la matiére d'un poëme épique. La moralité de ce poëme eût eſté que nous ne devons jamais nous départir des loix eſtablies en France pour la ſucceſſion à la Couronne. Qu'on me permette de ſuivre en peu de mots ce projet de poëme épique, il ſervira à éclaircir ce que j'ay avancé juſqu'à preſent.

Voicy donc quelle auroit eſté la fable de ce poëme. Un de nos Rois tomba en démence; la Reine ſa femme l'engagea par mille intrigues à mettre ſur ſon trône le mari de ſa fille, au préjudice de ſon propre fils. Ce Roy inſenſé introduiſit luy-même l'eſtranger dans ſes Eſtats, l'en mit en poſſeſſion, & l'y eſtablit ſi-bien, qu'à ſa mort ſon fils comptoit à peine deux ou

trois places qui le reconnuſſent : cependant ni les Seigneurs, ni le reſte de la nation ne purent ſouffrir ce renverſement des loix; ils ſe réunirent, & le Ciel faiſant des miracles en leur faveur, ils chaſſérent l'uſurpateur, & reſtablirent leur Roy véritable.

Combien un tel ſujet ne ſeroit-il pas fécond? Le poëte y décriroit tous les déſordres de ſon temps, en feignant de raconter ceux d'autrefois ; & pour rendre odieuſe à ſa nation toute puiſſance étrangére, il éxagereroit la mauvaiſe foy, l'inſolence & les cruautez des Anglois; il ne faudroit pas qu'il s'embarraſſât de la vérité de l'hiſtoire; en repréſentant dans ſon poëme tous les différents ordres de l'Eſtat, il leur donneroit à tous les inſtructions qui leur conviennent. Le peuple opprimé par les Anglois, y apprendroit que pour luy le plus grand de tous les malheurs eſt de tomber ſous une autre domination que celle de ſes Princes. Le Comte de Dunois & les autres Seigneurs François preſcriroient à noſtre Nobleſſe ce qu'elle doit faire en de telles conjonctures, ſi elle entend bien ſes intéreſts; le Roy luy-même y recevroit plus d'une inſtruction : il verroit par l'exemple de Charles VII. qu'en quelque ſituation qu'il ſe puiſſe trouver, il ne doit jamais déſeſpérer de ſa fortune, & qu'il y a pour luy une néceſſité indiſpenſable de ſoûtenir les droits de ſa naiſſance, au péril même de ſa vie. L'épiſode de la Pucelle repréſenteroit le Ciel veillant d'une façon toute particuliére à la conſervation de la France & au maintien de ſes loix, & fourniroit le merveilleux, tandis que l'hiſtoire de la belle Agnès donneroit lieu aux récits les plus riants, & aux peintures les plus agréables & les plus touchantes. Il n'y a rien d'honorable à noſtre nation, d'éclatant dans noſtre hiſtoire, de ſingulier dans nos régions, qui n'y trouvât ſa place; aucune de nos Maiſons illuſtres n'y ſeroit oubliée : le Guerrier, l'Eccleſiaſtique, le Magiſtrat, le Négociant, l'homme de Lettres, l'Artiſan même y rencontreroit, chacun ce qui peut les intéreſſer davantage : les maximes de la plus ſaine politique, & les plus convenables à noſtre génie & à nos inclinations, ſeroient miſes dans tout leur jour, & d'autant mieux, qu'elles n'auroient pas ſouvent l'air de maximes, & que ce ſeroit pluſtoſt des faits mêmes qu'on les recueilleroit, que des réflexions

de l'Ecrivain. Un tel poëme, dont un habile homme trouveroit encore un plan bien plus vaſte, bien plus varié, & bien mieux conçu que celuy que je viens de donner, exécuté par un excellent poëte, pourroit bien faire ceſſer le doute où l'on eſt, s'il eſt poſſible de faire un bon poëme épique en François. L'auteur pourroit auſſi rendre par là un grand ſervice à ſon Roy; car je doute qu'un Manifeſte, quelqu'éloquent qu'il fût, pût produire d'auſſi grands effets.

Que l'antiquité ait mis la poëſie au nombre des moyens utiles dont elle pouvoit ſe ſervir par rapport à la politique, non-ſeulement Homere en fait foy, mais encore toutes les Tragédies des Grecs; leurs Comédies mêmes en ſont une preuve manifeſte. A Athénes, le poëte ne ſe croyoit pas moins propre que l'orateur, à inſpirer à ſes concitoyens ce qu'il falloit qu'ils penſaſſent ſur les affaires publiques. Euripide, par exemple, n'a fait les Suppliantes, que pour exciter contre ceux d'Argos la haine des Athéniens.

On dira peut-eſtre qu'un tel uſage de la poëſie pouvoit avoir lieu dans un eſtat populaire, où tout le monde indifféremment eſtoit bien reçu à donner ſon avis ſur le gouvernement; qu'il n'en eſt pas de même dans une Monarchie ou dans une Ariſtocratie, où le miniſtére eſt renfermé dans un petit nombre de perſonnes. Mais ſi un poëte ne travaille que par les ordres de ſon Prince, & conformément aux ordres qu'on luy preſcrit, qu'aura-t-on à luy dire? Dans une Monarchie, comme dans tout autre gouvernement, il n'eſt pas poſſible que des ouvrages compoſez avec tout le feu & l'agrément imaginables, ſe répandent chez toute une nation, s'y faſſent lire, goûter & applaudir, & ne produiſent ſur elle aucune impreſſion: or, j'oſe avancer qu'il peut eſtre très-utile de ſe ſervir de ce pouvoir de la poëſie, pour inſpirer au peuple les ſentiments ou les paſſions qu'il eſt avantageux qu'il ait, & que c'eſt le plus noble & le plus digne uſage qu'un grand poëte puiſſe faire de ſes talents.

Virgile ne s'eſt point propoſé dans l'Enéide, une autre fin que de perſuader aux Romains qu'ils devoient ſe ſoûmettre à la famille des Jules, & Auguſte n'a pas mépriſé ce moyen de

ramener au gouvernement monarchique, les eſprits les plus républicains qu'il y ait jamais eu.

Nous ſommes bien éloignez aujourd'huy d'attribuer à la poëſie d'auſſi grandes vûës, nous qui ne la regardons que comme un amuſement de gens oiſifs; mais, me permettra-t-on de le dire, nous ne reſſemblons peut-eſtre pas mal en cela à des gens aſſez peu éclairez, pour penſer que la Géométrie ſoit bornée à la connoiſſance ſtérile des rapports des différentes figures, & pour ſe moquer de ceux qui leur diroient que cette ſcience eſt le fondement des arts les plus néceſſaires aux beſoins de la vie.

Je finis, en rappellant en deux mots ce que contient ce diſcours. Le poëme épique n'eſt point une fable, parce qu'il eſt rempli d'hiſtoires fabuleuſes de dieux ou de héros, mais parce que c'eſt un véritable apologue de même nature, quoyque d'eſpéce différente de ceux d'Eſope; d'où réſulte une inſtruction générale à laquelle ſe rapportent pluſieurs allégories, comme parties d'un ſeul & même tout. Nos raiſons, pour penſer ainſi, ſont qu'il n'y a qu'une fable ainſi conſtituée, qui donne à l'épopée ſa forme reguliére, & que c'eſt par l'inſtruction ſeule que le poëme épique s'éleve à la nobleſſe & à la dignité qui doit faire ſon véritable caractére. De plus, cette inſtruction générale doit eſtre une vérité, & une vérité politique, accommodée aux temps & aux lieux, parce que ce n'eſt que de cette ſorte que le poëme devient intéreſſant, & par conſéquent utile, ce qui fait la perfection de tous les ouvrages d'eſprit.

PREMIE'RE DISSERTATION SUR LE POEME E'PIQUE,

Où l'on examine s'il eſt néceſſaire que l'action de ce Poëme ait rapport à une vérité de Morale.

Par M. DE LA BARRE.

QUOYQUE les premiers Poëmes Epiques ne ſoient pas parvenus juſqu'à nous, Meſſieurs, comme les inventions de l'eſprit humain ſont toûjours imparfaites dans leur naiſſance, nous pouvons aſſûrer qu'ils ne parurent bons, qu'autant qu'il n'y en eut point de meilleurs. Ils ne furent pas entierement dépourvûs de beautez, car la ſeule entrepriſe d'un Poëme Epique dans un temps où il n'y en avoit point d'exemple, decele un génie fort au-deſſus du mediocre; mais il s'y trouva beaucoup de défauts, parce que l'eſprit le plus droit eſt ſujet à s'égarer, quand il n'a point d'autre guide que luy-même. On en remarqua les beautez pour les imiter, les défauts pour les éviter, & peu à peu l'on vint à faire une compoſition plus réguliére & plus noble. Enfin parut Homére, c'eſt-à-dire, un des plus beaux génies qu'il y ait jamais eu. Il donna au Poëme Epique une perfection que l'on avoit ignorée juſqu'alors, & à laquelle peu de perſonnes ont atteint après luy. La gloire d'avoir le premier connu l'art luy appartient ainſi toute entiére. Mais ce même art demeura comme enſeveli pendant pluſieurs ſiécles dans l'Iliade & dans l'Odyſſée. Ce fut Ariſtote qui l'y déterra: épris de la beauté de l'eſprit d'Homére, peut-eſtre auſſi prévenu par l'eſtime que les perſonnes de goût montroient pour ſes Poëmes, il en étudia la conduite avec un ſuccès dont il n'y avoit qu'un profond génie qui fût capable; & cette conduite luy parut ſi bien entenduë, que tout ce qu'Homére avoit exécuté, tant par rapport à l'invention & à l'ordonnance de ſon action, que pour ſon étenduë & ſa durée, il le regarda comme autant de regles dont on ne pouvoit s'écarter.

22. de May 1731.

Nous n'aurions peut-eſtre pas beaucoup de choſes à faire après luy, s'il avoit eu autant d'attention à dire tout clairement, qu'à ne rien dire que de juſte. Mais ſon extrême brieveté, jointe à la nouveauté des ſens qu'il fut obligé de donner à une partie des expreſſions qu'il employa, le rendant obſcur, la peine qu'on avoit à deviner ſes penſées fit entreprendre à divers Sçavants de l'éclaircir par des commentaires: & vous ſçavez qu'il eſt difficile que les Commentateurs ne confondent quelquefois leurs idées avec celles de l'Auteur qu'ils ſe propoſent d'expliquer. Auſſi eſt-ce d'eux qu'eſt venuë la regle de la Moralité, c'eſt-à-dire, l'obligation impoſée aux Poëtes de choiſir une verité morale, & d'y rapporter l'action du Poëme. Ils ont prétendu qu'Ariſtote avoit établi cette regle, qu'Homére l'avoit marquée par ſon exemple, & qu'indépendamment de toute autre conſidération la raiſon en montroit la néceſſité. Il me ſemble au contraire qu'on ne la trouve point dans Ariſtote, qu'Homére n'a point eu les vûës qu'on luy attribuë, & que rien ne peut obliger un Poëte à s'impoſer une pareille loy. C'eſt la matiére de ce Diſcours.

I.re PROPOSITION. On ne trouve point la Regle de la Moralité dans Ariſtote.

On ne trouve point la regle dont il eſt queſtion dans Ariſtote, voilà ma premiére Propoſition. La diſcuſſion en ſera d'autant moins longue & moins difficile, que l'action de l'Epopée conſiſtant, ſelon ce Philoſophe, en une fable & des épiſodes, il ſuffit d'examiner ce qu'il a dit de la fable, qui en eſt la principale partie.

Il s'en faut beaucoup que le nom de fable, quand on l'employe en parlant du Poëme épique ou du Poëme dramatique, ne ſignifie la même choſe que dans l'uſage commun. Nous entendons ordinairement par ce nom une fiction de la nature des Apologues, qui ne ſont ni poſſibles ni vrayſemblables *; au lieu qu'il eſt eſſentiel à la fable des deux Poëmes d'eſtre vrayſemblable & poſſible. *La fable eſt l'imitation d'une action*, dit Ariſtote: & comme cette acception du nom de fable eſtoit nouvelle, il adjoûte pour ceux qu'elle auroit pû embarraſſer: *car je donne ce nom de fable à la compoſition des choſes*, λέγω γὰρ μῦθον τοῦτον, τὴν σύνθεσιν τῶν πραγμάτων. Ce que nous

* *Voy. la Diſſert. ſuiv. à la fin de la 1.re Partie.*

Poët. chap. 6.

ne

ne pouvons mieux rendre, ce ſemble, qu'en diſant que la fable eſt le fond du Poëme, & ce qui raſſemble & unit les choſes qui le compoſent. Cette interpretation, qui n'eſt peut-eſtre pas bien différente de celle de M. Dacier, decouvre la liaiſon, que ſans elle on ne ſçauroit voir, dans les penſées d'Ariſtote; car ce Philoſophe venoit de dire qu'il y a deux cauſes des actions, ſçavoir, les mœurs ou caractéres, & les ſentiments. Nous voyons en effet que les hommes penſent dans les occaſions différemment les uns des autres, ſuivant la différence de leurs diſpoſitions habituelles, & qu'ils agiſſent auſſi conformément à ces diſpoſitions, & aux penſées qu'elles ont produites: ce qui montre que les ſentiments & les caractéres ſont eſſentiels à l'action du Poëme. Mais comme l'Art peut ſéparer les choſes les plus inſéparables pour les conſidérer à part, quand Ariſtote vient à marquer les différentes parties du Poëme, il nomme la fable, les caractéres & les ſentiments, comme trois choſes diſtinctes, & comme les trois parties de l'action, dont la fable eſt la principale, en tant que c'eſt celle où les deux autres ſe réuniſſent.

Perſuadé que la Poëſie devoit ſa naiſſance au penchant qu'ont tous les hommes pour l'imitation, le Philoſophe avoit obſervé auparavant que le Poëme épique & le Poëme dramatique imitoient des actions, & que cette imitation eſtoit ce qu'il y avoit en eux de principal. Il avoit reconnu auſſi que pour réuſſir dans l'un & dans l'autre, on devoit moins ſe propoſer des actions vrayes que des actions vrayſemblables. Sur ce principe, il donna le nom de fable à l'imitation dont il alloit décrire les qualitez, & vous voyez, Meſſieurs, qu'il luy convient aſſez bien, puiſque ce n'eſt pas à la verité des événements, mais uniquement à leur vray-ſemblance que le Poëte doit avoir égard. Mais ce que vous entrevoyez en même temps, & qui mérite icy voſtre attention, c'eſt que tout ce qu'il y a d'eſſentiel dans la fable, & tout ce que ſa définition renferme, conſiſtant, ſelon Ariſtote, à décrire une action poſſible & vrayſemblable, on n'a pû, ſans ſe meprendre, luy attribuer la regle que j'examine, puiſque la moralité ſeroit de l'eſſence de la fable, ſi la fable devoit eſtre fondée ſur la moralité & la renfermer, comme l'on prétend.

Ce n'eſt en effet que pour avoir detourné le ſens de ce que je viens de rapporter d'Ariſtote, qu'on s'eſt imaginé y decouvrir cette regle. Le P. le Boſſu n'ayant commencé à étudier ſa Poëtique, qu'après avoir connu les Fables d'Eſope, n'y vit pas pluſtoſt le nom de fable donné à l'action du Poëme, qu'il conçut que cette action devoit, comme les Apologues, avoir deux parties eſſentielles, ſçavoir une fiction & une verité morale. Il chercha cela dans ſon auteur, & de la maniére dont il s'y prit, il n'eut pas beaucoup de peine à l'y trouver; il detacha de ſa place ce qu'Ariſtote avoit adjoûté comme un éclairciſſement à la définition de la fable, il le conſidéra ſéparément, ſans égard à ce qui précedoit ou qui ſuivoit; & par là il vint à faire dire au Philoſophe, que la fable eſtoit le mêlange de la fiction & de la verité. La *compoſition des choſes* peut en effet ſignifier cela dans noſtre langue, auſſi-bien que tel autre mêlange que l'on voudra; mais elle ne le ſignifie pas dans l'endroit dont il eſt queſtion, puiſqu'il ne s'y agit que de la liaiſon des choſes qui entrent néceſſairement dans l'action du Poëme, je veux dire, des caractéres & des ſentiments. Outre que le terme de *mêlange*, qui eſt propre à l'uſage que l'Interprete en a fait, préſente une idée très-différente de celle qui eſt attachée au mot συνθεσις, dont Ariſtote s'eſt ſervi.

Traité du Poëme Ep. liv. 1. chap. 6.

Auroit-on penſé qu'une pareille mepriſe dût avoir les ſuites que vous ſçavez qu'elle a euës? Rien n'a fait plus d'honneur au P. le Boſſu que la nouvelle regle, & l'application qu'il en a faite aux trois Poëmes que l'Antiquité a comblez d'éloges. Tous les Sçavants de ſon temps ont cru après luy, qu'Homére avoit compoſé l'Iliade pour faire ſentir aux Grecs les avantages de l'union, & le reſte que vous avez vû dans ſon Traité du Poëme Epique. On l'a répeté en vers & en proſe, & M. Dacier luy-même en a parlé comme les autres, quoyqu'il eût fort bien relevé la mepriſe du P. le Boſſu.

Je ne craindrois pas de dire avec cet Auteur, qu'il y a de la fiction & de la verité dans la fable du Poëme épique ou dramatique; mais je n'y puis reconnoître celles qu'il a prétendu y trouver. La fable de ces Poëmes peut eſtre regardée comme

une fiction, lors même qu'elle ne contient rien que de vray, parce que le propre du Poëte n'eſt pas de dire les choſes comme elles ſont arrivées, mais de les dire comme elles ont pû ou dû arriver, néceſſairement ou vrayſemblablement. Cette même fable eſt accompagnée de verité, lors même que tout ce qu'elle contient eſt de l'invention du Poëte, parce que les incidents dont elle eſt compoſée ſont toûjours poſſibles & vrayſemblables. C'eſt la doctrine d'Ariſtote, & l'explication de la définition qu'il a donnée de la fable, où il n'a rien fait entrer de plus. Il ne la conſidere jamais que comme l'imitation d'une action, c'eſt à cela qu'il rapporte tout ce qu'il en dit, & la vrayſemblance qu'il y demande, eſt le fondement de la diſtinction qu'il établit entre l'Hiſtorien & le Poëte. « Le premier, dit-il, écrit ce qui eſt arrivé, le ſecond ce qui a pû ou dû arriver. Si vous mettiez en vers l'hiſtoire d'Hérodote, ce ſeroit toûjours une Hiſtoire, & non pas un Poëme. » Il adjoûte que la Poëſie eſt plus philoſophique & plus morale que l'Hiſtoire, parce qu'elle dit les choſes generales; & ce qu'il appelle choſes generales, c'eſt « ce que tout homme d'un certain caractére a dû dire ou faire néceſſairement, ou vrayſemblablement, ce qui eſt le but de la Poëſie, lors même qu'elle donne des noms à ſes perſonnages. » *Poët. chap. 9.*

Les obſervations qu'il fait enſuite ſur l'uſage des Poëtes comiques & tragiques par rapport aux noms, ont le même objet. Les premiers, dit-il, ayant imaginé un ſujet ſur la vrayſemblance, donnent à leurs perſonnages les noms qu'il leur plaît: à l'égard des autres, ils ſe ſervent communément de vrais noms, mais il leur arrive ſouvent de ſe contenter d'un ou de deux noms connus, & d'inventer tous les autres; on a vû même réuſſir une Tragedie, où tous les noms eſtoient inventez, comme les choſes. Il conclud de là, qu'il n'eſt pas néceſſaire de s'attacher ſcrupuleuſement à ſuivre des fables reçuës, & voicy la raiſon qu'il en donne: « ce qui eſt connu, dit-il, l'eſt ordinairement de peu de perſonnes, & ne laiſſe pas de *divertir* également tout le monde. » Comment a-t-on pû lire cet endroit, & ne pas voir qu'Ariſtote eſtoit perſuadé que l'objet du Poëme n'eſtoit pas d'inſtruire, mais de plaire?

Ce n'eſt pas que ce Philoſophe s'imaginât que le Poëme ne renfermoit aucune inſtruction. Il en avoit ſans doute une idée plus juſte, puiſqu'il a dit en particulier de la Tragedie, que par le moyen de la compaſſion & de la terreur, elle acheve de purger en nous ces ſortes de paſſions, & toutes les autres ſemblables. Mais il ſçavoit que cette heureuſe purgation, s'il eſt permis de parler ainſi, & tous les autres avantages que l'on peut retirer de la Poëſie pour la Morale, ſont les ſuites de cet Art merveilleux ſans en eſtre la fin. Et cette réflexion me conduit naturellement à ma ſeconde propoſition, c'eſt-à-dire, à montrer qu'Homére n'a point marqué par ſon exemple la regle de la Moralité, ce que je ne puis faire, qu'après avoir démêlé l'équivoque de l'inſtruction conſiderée comme l'effet ou comme la fin de l'Epopée.

II.de PROPOSITION. Homére n'a point marqué par ſon exemple la regle de la Moralité.

Il y a cette différence entre l'Hiſtorien & le Poëte, que celuy-cy eſt maître de ſon ſujet; il en peut choiſir un entierement feint, ou en embellir un par des fictions: mais comme il eſt de l'eſſence de l'action épique d'eſtre poſſible & vrayſemblable, elle ne ſera pas moins inſtructive que l'Hiſtoire, & je ne ſçais même ſi elle ne le ſera pas davantage. Car ſi on ne penſe dans la compoſition qu'à la poſſibilité & à la vrayſemblance, c'eſt uniquement pour donner à la fiction un air de verité, que la verité elle-même n'a pas toûjours. L'art cache la fiction, le Poëte ſe ſaiſit de l'eſprit du lecteur, & luy fait croire tout ce qu'il veut. Or tout ce que nous voyons arriver à d'autres hommes nous inſtruit, & pour peu que nous y faſſions de nous-mêmes, ou qu'on nous y faſſe faire d'attention, nous y decouvrons des maximes de conduite, auſquelles nous nous attachons tout autrement que ſi on nous les propoſoit dans un Traité de Morale, avec tout l'appareil de la raiſon.

Je ſuis donc bien éloigné de penſer que les Poëmes d'Homére ne contiennent point d'inſtructions. Ses fables ont le caractére de poſſibilité & de vrayſemblance qu'Ariſtote exige; car il écrivoit pour des hommes, à qui tout ce que l'on diſoit des Dieux paroiſſoit vray. Ils n'avoient pas de peine à croire, par exemple, que Neptune eût perſecuté Ulyſſe, & fait périr

tous ſes compagnons. Ils eſtoient perſuadez que Jupiter, ce Maître ſouverain du ciel & de la terre, ce Pere des Dieux & des hommes, avoit aimé des femmes mortelles; on en doutoit ſi peu, qu'il y avoit parmi eux des hommes qui paſſoient pour en deſcendre, & à qui cette origine attiroit de la conſidération. On croyoit avec la même facilité toutes les autres extravagances du paganiſme: & de là vient qu'Ariſtote obſervant qu'un Poëte à qui on reprocheroit de n'avoir écrit les choſes, ni comme elles ont eſté, ni comme elles ont dû eſtre, peut ſe deffendre ſur ce que l'opinion commune en publie; il donne pour exemple *ce qu'on raconte des Dieux, dont la plus grande partie*, adjoûte-t-il, *eſt contraire à la verité.* Je conviens donc que les fables d'Homére ſont inſtructives, & ſi l'on veut, je conviendray encore qu'on peut appercevoir en quelque façon dans l'Iliade cette verité dont on a tant parlé, que la bonne intelligence fait réuſſir les grandes entrepriſes, & que la meſintelligence les fait échouer. Mais je ſoûtiens qu'Homére ne ſe la propoſa pas dans la compoſition de ſon Poëme, parce qu'on ne l'y trouve point comme elle devroit y eſtre s'il avoit compoſé ce Poëme pour l'établir. *Chap. 25.*

En effet, pour y eſtre de cette maniére, il faudroit, & qu'elle ſe préſentât d'elle-même dans la fable dégagée des épiſodes, & qu'il ne s'y en préſentât point d'autre. Si je ne la vois pas clairement dans la fable, comme c'eſt ce qu'il y a de plus ſimple, & que le génie le plus mediocre en inventera aiſément une qui ſe rapporte à l'inſtruction qu'il aura en vûë, on ne me perſuadera pas qu'un eſprit ſublime & juſte ſe la ſoit propoſée. Que ſi je l'y vois, mais qu'en même-temps j'y en voye une autre qui y convienne également, ou même davantage, je m'aſſûreray alors, non que le Poëte a penſé à l'une pluſtoſt qu'à l'autre, mais qu'elles s'y trouvent l'une & l'autre ſans ſa participation, ſi l'on peut parler ainſi, & ſeulement parce que tout ce qui eſt poſſible, & dans l'ordre des évenements où les paſſions des hommes ont part, eſt inſtructif, & renferme des maximes de conduite.

Quelle eſt donc la fable de l'Iliade? car c'eſt à ce Poëme comme plus connu que je m'attache. Ariſtote nous a appris par deux exemples à diſtinguer la fable des épiſodes, & je vais les

copier l'un & l'autre, afin que vous puiſſiez mieux juger ſi je m'écarte de ſa methode.

Dans le premier exemple, ce Philoſophe rapporte le ſujet de » la Tragedie d'Iphigenie en ces termes. « Une jeune Princeſſe » eſt miſe ſur un autel pour eſtre ſacrifiée; mais elle diſparoît tout » à coup aux yeux des ſacrificateurs, & eſt portée dans un pays » où l'on a coûtume de ſacrifier les étrangers à la Déeſſe qui y » préſide. On l'y établit Prêtreſſe de la Déeſſe. Quelques années » après le frere de cette Princeſſe arrive au même lieu. Pourquoy » y vient-il? pour obéir à un Oracle. Pourquoy cet Oracle? cela » eſt hors du la fable génerale. Qu'y vient-il faire? c'eſt une choſe » hors du ſujet. Il n'eſt pas pluſtoſt arrivé qu'on l'arrête. Il eſt ſur » le point d'eſtre ſacrifié: mais la reconnoiſſance ſe fait dans ce » moment, ou de la maniére qu'Euripide l'a imaginée, ou ſelon » la vrayſemblance que Polyides a très-bien gardée, en faiſant » dire par ce Prince: *Ce n'eſt donc pas aſſez que ma ſœur ait eſté* » *ſacrifiée, il faut que je le ſois auſſi;* & c'eſt ce qui le ſauve: » » Ariſtote adjoûte: « Cette fable eſtant faite, on donne les noms » aux perſonnages, & l'on épiſodie l'action. »

Ne vous eſtes-vous pas dit, Meſſieurs, en entendant cette fable, que vous n'y voyez point de moralité ou d'inſtruction? ſûrement elle n'en renferme aucune: cependant ſelon les principes que j'examine, la moralité ne ſeroit pas moins eſſentielle à la Tragedie qu'à l'Epopée. Mais vous n'en trouverez pas beaucoup davantage dans le ſecond exemple, qui contient la fable de l'Odyſſée, car voicy comment Ariſtote l'a conçûë.

» « Un homme eſt, dit-il, éloigné de ſon pays pendant plu- » ſieurs années. Neptune le perſecute, & fait périr tous ſes com- » pagnons, de ſorte qu'il reſte ſeul. D'un autre côté tout eſt en » deſordre dans ſa famille; les amants de ſa femme diſſipent ſon » bien, & dreſſent des embûches à ſon fils. Enfin après avoir » eſſuié pluſieurs tempêtes, il arrive chez luy, reconnoît quel- » ques-uns des ſiens, trompe les autres, rétablit ſes affaires, & » tuë ſes ennemis. Voilà, continuë Ariſtote, ce qui eſt propre; » le reſte, ce ſont des épiſodes. » Il faut avoir bien envie de trouver de la moralité dans cette fable, pour y voir, comme

a fait le P. le Boſſu, « qu'un Prince doit eſtre ſage & prudent, afin de donner de bons ordres ; & réſider dans ſon Eſtat, afin de veiller à l'execution des ordres qu'il a donnez. » Mais cet auteur fait plus ; & quoyque les différentes maniéres dont périſſent les compagnons d'Ulyſſe ne ſoient que des épiſodes, il les fait entrer dans la fable, pour y pouvoir trouver encore, « que les ſujets doivent obéir & ſe laiſſer conduire, quelque raiſon qui leur paroiſſe contraire aux ordres qu'ils ont reçûs : » de ſorte que cette fable devient entre ſes mains comme l'abrégé & le ſommaire d'un Traité de Morale pour le Prince & pour les ſujets. *Liv. 1. ch. 9.*

Tâchons maintenant à dreſſer la fable de l'Iliade ſur les deux modéles de l'Iphigenie & de l'Odyſſée.

De pluſieurs Princes qui s'eſtoient unis pour une entrepriſe, il y en a un qui, juſtement irrité de l'affront qu'il a reçû du Chef, ſe retire, & prend la réſolution de ne plus combattre pour la cauſe commune. Jupiter voulant venger ce Prince, & le faire regretter par celuy qui a commis l'injuſtice, releve le courage de l'ennemi, qui remporte de ſi grands avantages, que les confederez ſont près d'abandonner honteuſement leur entrepriſe. On eſt contraint d'implorer le ſecours du Prince offenſé, mais il s'opiniâtre dans ſon reſſentiment ; enfin il permet à ſon ami d'aller au combat. Celuy-cy eſt tué : pour venger ſa mort, le Prince mécontent ſe réconcilie avec le Chef, va aux ennemis, rend la victoire aux ſiens, & tuë de ſa main celuy qui avoit donné la mort à ſon ami.

Telle eſt la fable du Poëme dont il eſt queſtion, car on n'en peut retrancher ce que j'ay dit de Jupiter, ſans l'altérer, puiſque la part que ce Dieu prend à l'injure faite au Prince, eſt ce qui produit les grands évenements. Si nos Auteurs l'ont cru épiſodique, ce n'eſt que pour n'avoir pas fait attention aux ſentiments d'Homére, ou de ceux pour qui il compoſoit ſon Poëme, par rapport à la religion. Toutefois il eſtoit aiſé de voir que le perſonnage de Jupiter n'eſt pas moins eſſentiel à la fable de l'Iliade, que celuy de Neptune à la fable de l'Odyſſée. Ulyſſe eſt longtemps éloigné de ſon pays, parce que Neptune le perſecute : les

Grecs ſont battus, parce que Jupiter eſt en colére contre eux à cauſe de l'injuſtice que leur Chef a commiſe. Toutes choſes ſont égales : & le manque de poſſibilité que nous trouvons dans ce qu'on fait faire à Neptune ou à Jupiter, n'eſt pas une raiſon pour le placer au nombre des épiſodes, puiſque les épiſodes ne doivent eſtre ni moins poſſibles, ni moins vrayſemblables que la fable.

Or je veux bien accorder qu'on voit en quelque ſorte dans cette fable ce que l'on veut qui y ſoit, c'eſt à ſçavoir que la bonne intelligence fait réuſſir les grandes entrepriſes, & que la meſintelligence les fait échouer. Je pourrois dire qu'il y auroit des actions auſquelles cette verité ſe rapporteroit avec plus de juſteſſe ; car dans le cas d'une armée où il y a pluſieurs Princes très-vaillants, il eſt moralement peu croyable que la retraite d'un ſeul, qui a fort peu de troupes, ait de ſi grandes ſuites, & celle d'Achille ne les a en effet, qu'à cauſe que Jupiter veut le venger. Mais enfin, que l'on y trouve cette verité, puiſque l'on y eſt accoûtumé, j'y conſens ; & ſeulement pour faire voir qu'Homére ne ſe l'eſt pas propoſée, & que ce n'eſt pas pour elle qu'il a compoſé ſon Poëme, je dis que la plus grande partie de la fable en contient une autre, qui y convient infiniment mieux.

En effet, ce qu'on y voit d'abord, & ce qu'Homére a voulu qui frappât davantage, c'eſt la colere d'Achille, cauſée par l'injuſtice d'Agamemnon : on voit après les ſuites de cette colere telles que je les ay decrites, & l'on y trouve ſans effort d'eſprit cette verité : « Que le Maître des Dieux s'intéreſſe en faveur » de ceux qui ont ſouffert quelqu'injuſtice ; mais que leur reſſen- » timent doit avoir des bornes, & ceder à l'amour de la Patrie, » s'ils ne veulent attirer ſur eux quelque malheur, comme Achille » qui perdit ſon ami, pour s'eſtre opiniâtré dans ſa colere. »

Voilà donc tout à la fois deux veritez dans une même fable. La premiére y convient, mais d'une maniére d'autant plus équivoque, que le Prince offenſé n'eſt point un Chef, qui partage l'autorité ou les troupes avec celuy qui a fait l'offenſe, & que ſa retraite ne cauſe point de meſintelligence entre le Chef

&

& les autres Princes; tout demeure au même état dans le Camp des Grecs. La ſeconde y convient mieux, mais non pas peut-eſtre à la fable entiére; car il ſemble qu'elle ſoit étrangére à ce qui ſuit la réconciliation d'Achille & d'Agamemnon, je veux dire à la mort d'Hector, qui eſt un des plus grands évenements du Poëme. Ne faut-il pas convenir après cela, qu'Homére n'a compoſé l'Iliade pour aucune des deux, & qu'il a eu quelque autre vûë dans cette entrepriſe?

Mais je parle de deux veritez, comme ſi l'on n'en voyoit pas davantage dans l'action de l'Iliade. Ne trouve-t-on donc pas, quand on a lû le Poëme entier, que cette action contient le plus magnifique tableau de l'amitié? Achille, homme colére, voit les malheurs de ſa Nation ſans en eſtre touché, ou pour mieux dire, il les voit avec une maligne joye, parce qu'elle ſera forcée de ſentir le beſoin qu'elle a de ſon bras. Il eſt irrité contre tous les Grecs, à cauſe qu'il a reçû un affront de celuy à qui ils doivent l'obéiſſance & le reſpect, comme il les doit luy-même: les priéres des Princes pour qui il a le plus d'eſtime ne le peuvent changer. Mais il voit répandre des larmes à ſon ami; ſon cœur eſt émû: il luy permet d'aller au combat, & s'oubliant en quelque ſorte luy-même pour celuy qui a toute ſon affection, il luy confie ſon char, ſes chevaux, ſes armes, tous les inſtruments de ſa valeur. Quels tranſports enſuite quand il apprend ſa mort! Il déteſte ſa colére, il veut aller avec des armes communes combattre le plus vaillant des hommes après luy, & qui s'eſt revêtu de ſes propres armes: il ne veut plus vivre que pour venger ſon ami, & enviſage avec aſſûrance la mort qui ſuivra de près ſa vengeance. Il ſe preſſe de déclarer ſes ſentiments dans l'aſſemblée des Grecs, ſans penſer davantage à la réparation de l'injure pour laquelle il avoit montré tant de dureté à leur égard. Hector meurt de ſa main, & l'idée de Patrocle toûjours préſente à ſon eſprit, l'irrite tellement contre ce Héros, qu'il inſulte même à ſon corps. Enfin, il donne, autant qu'il peut, l'immortalité à ſon ami, en faiſant célebrer à toute la Nation des Jeux en ſon honneur.

Suſpendez, je vous prie Meſſieurs, vos réflexions ſur cette

moralité, comme ſur les autres que je dois expoſer. Si je veux trouver les devoirs des Princes dans la même action de l'Iliade, je n'auray pas de peine à y voir à peu-près la même choſe qu'Horace y a vûë :

Quidquid delirant Reges, plectuntur Achivi.

» Les Rois ſont d'autant plus obligez de prendre la raiſon pour » guide, & de vaincre leurs paſſions, que les ſuites de leurs fautes » ſont funeſtes à plus de perſonnes. » C'eſt l'injuſtice d'Agamemnon qui a mis les Grecs en danger, ils ſont victorieux dès que cette injuſtice eſt réparée.

Mais ſi Homére s'eſtoit propoſé de compoſer un Poëme pour donner une parfaite image du pouvoir ſouverain, du droit qui y eſt attaché de n'eſtre reſponſable de ſes actions qu'à Dieu ſeul & des ſuites de ce droit, des bienſéances propres à ceux qui en ſont revêtus, du reſpect & de l'obéiſſance qui leur ſont dûs par tous ceux qui leur ſont ſoumis, n'auroit-il pas rempli ſon deſſein par l'action de l'Iliade ? L'injuſtice d'Agamemnon eſt ſans contredit l'action d'un Prince qui ſent trop que tout luy eſt permis. Le Ciel l'en punit, mais les ſujets continuent de s'acquitter à ſon égard des mêmes devoirs qu'auparavant. Ils le ſçavent coupable, ils ſont perſuadez que la faute eſt la cauſe de leurs malheurs ; elle les a privez de celuy qu'ils regardoient comme leur plus puiſſant appuy, & avec qui ils avoient accoutumé de vaincre. Quel reſpect cependant pour luy ! quelle ſoumiſſion à ſes ordres !

Οὐκ ἀγαθὸν πολυκοιρανίη, εἷς κοίρανος ἔστω.

C'eſt ainſi qu'Homére les fait parler : la multitude des Chefs ſeroit un mal, nous n'en avons qu'un ſeul, ſous les ordres duquel nous devons vaincre ou mourir. Il conſerve toûjours ſa dignité dans les Conſeils, & ceux qui y ont entrée ne manquent jamais aux égards qu'ils luy doivent. Mais ce qui frappe ſur-tout, c'eſt que le ſeul qui s'eſt ſouſtrait à l'obéiſſance qu'il luy avoit promiſe, quelque juſte que puiſſe eſtre ſon reſſentiment, en eſt puni par la plus grande perte qu'il pût faire, je

veux dire par la mort d'un fidéle ami. Il n'y a rien que d'odieux dans ſa conduite depuis le moment où il a oublié ſon devoir; mais quand un malheur l'a forcé de rentrer dans l'ordre, il redevient ce qu'il eſtoit auparavant, l'honneur & l'appuy de ſa Nation. Enfin Agamemnon paroît oublier ſon rang, quand il veut prendre part aux Jeux que l'on célebre en l'honneur de Patrocle: mais Achille l'en fait ſouvenir, & rend l'honneur dû à ce rang, en luy adjugeant un prix pour lequel il ne l'a pas laiſſé combattre.

Ce ne ſeroit peut-eſtre pas aſſez menager les préjugez, que d'aſſûrer de chacun de ces tableaux qu'il eſt auſſi parfait & auſſi conforme au plan de l'Iliade, que celuy des effets de la meſintelligence. Toutefois ce que j'ay déja obſervé de celuy-cy, autoriſeroit à dire qu'ils ſont tous, ſinon plus conformes à ce plan, du moins beaucoup plus exacts en eux-mêmes. Je ne ſçais d'ailleurs ſi on ne trouveroit pas dans les divers évenements dont Homére a formé ſon action, & dans les réflexions qu'il prête à ſes acteurs, des raiſons très-plauſibles pour montrer qu'il s'y eſt propoſé d'établir le dogme d'une deſtinée qui gouverne le monde, & dont le pouvoir abſolu s'étend non-ſeulement ſur ce que nous appellons purs accidents, mais ſur la conduite des hommes, qui ſont à ſon gré ſages & penetrants, ou étourdis & aveugles. Mais je ſçais bien qu'en ſuppoſant qu'il n'a pas eu cette vûë, & qu'il a connu la liberté de l'homme, on trouvera dans toute la conduite d'Achille, dans tout ce qu'on raconte de luy quand il eſt dans l'inaction, & par conſéquent dans tout le Poëme dont il eſt le Héros, que les hommes extraordinaires par leurs grandes qualitez, le ſont auſſi par leurs défauts & leurs inégalitez: ce qui renferme un excellent avis pour ceux que de rares vertus élevent au-deſſus des autres hommes. Et je ſçais encore qu'on y trouvera avec la même facilité, que la gloire & le ſalut d'une Nation entiere dépendent quelquefois d'un ſeul homme, à qui la fortune s'eſt attachée, ce qui oblige le Prince à menager tous ceux que des ſervices rendus à l'Eſtat luy ont fait connoître, parce qu'ils y ſeront peut-eſtre néceſſaires.

Enfin l'action de l'Iliade renferme une foule de moralitez

qui ſe préſenteront à l'eſprit, & y feront différentes impreſſions, ſuivant les diſpoſitions où l'on ſera en liſant ce Poëme, mais qu'un lecteur prévenu de paſſions oppoſées ne fera tout au plus qu'entrevoir; le propre de l'Epopée n'eſtant pas d'émouvoir puiſſamment l'ame, comme fait la Tragedie, mais de la tenir dans une admiration continuelle par un enchaînement d'évenements ſurprenants, quoyque poſſibles & vrayſemblables, qui l'élevent, s'il eſt permis de le dire, au-deſſus d'elle-même.

Et l'on ne doit point, dans la vûë de donner une eſpéce de ſupériorité à la moralité de la meſintelligence, m'oppoſer que ce que j'ay obſervé de l'amitié, par exemple, ne commence pas avec l'action. Il eſt vray qu'on ne s'en apperçoit que fort tard, mais auſſi quand Homére a une fois ébauché ce magnifique tableau, il ne le quitte point qu'il ne luy ait donné ſon entiére perfection; toutes les autres moralitez ſont effacées par celle-là, le Poëte ne nous occupe plus que de l'amitié d'Achille pour Patrocle, & c'eſt la derniére impreſſion qu'il laiſſe dans nos eſprits. On ſe méprendroit également, ſi on vouloit oppoſer à quelques autres moralitez, qu'elles finiſſent avant l'action; car tout ce qu'on en pourroit conclure, c'eſt qu'elles rendroient le Poëme défectueux, ſi l'on devoit y obſerver la regle que j'examine: mais en ce cas le même Poëme ſeroit plus vicieux encore, s'il s'y trouvoit des veritez qui embraſſaſſent une grande partie de l'action, mêlées avec une autre verité que le Poëte ſe ſeroit propoſé d'établir; car ces veritez moins generales pourroient frapper aſſez vivement le lecteur, pour luy faire perdre de vûë ce qu'on auroit voulu luy perſuader. Quand on a penetré les myſteres de l'art, & qu'on n'étouffe pas ſes lumiéres en liſant un Poëme, ſi l'on veut parler ſincérement, on n'eſt guéres plus ſenſible à l'une des veritez qui y ſont répandues qu'à l'autre: mais pour le commun des hommes, qui ignorent l'art, & à qui le Poëte doit le cacher, ce n'eſt pas le plus ou moins d'étendue donnée aux différentes veritez, c'eſt la maniére dont elles ſont traitées, jointe à la diſpoſition des lecteurs, qui fait que les unes ſont pluſtoſt apperçûes, & font plus d'impreſſion que les autres.

III.me PROPOSITION. Rien n'oblige un Poëte à s'aſſujettir à la Regle de la Moralité.

Il eſt donc prouvé qu'Ariſtote n'a point connu la regle de la Moralité, & qu'Homére ne l'a pas miſe en pratique; s'il faut montrer enſuite que rien ne peut obliger un Poëte à s'y aſſervir, cela ne ſera pas difficile.

Si nous examinons la nature de l'Epopée, nous n'y trouverons qu'un récit harmonieux d'évenements grands tout à la fois & vrayſemblables, qui par leur liaiſon font un ſeul tout. Or ni l'idée de l'harmonie, ni celles de la grandeur & de la vrayſemblance n'ont de rapport aux veritez de morale, qu'à cauſe qu'une partie des évenements eſtant, comme je l'ay obſervé, dans l'ordre de ceux où les paſſions des hommes ont part, ils peuvent nous eſtre, & nous ſont même ſouvent une occaſion de réflexions utiles pour noſtre conduite, de même que les évenements dont l'hiſtoire fait le récit.

Une mépriſe en entraîne preſque toûjours une autre. De la comparaiſon qu'on a faite entre l'Apologue & l'Epopée, on a conclu la néceſſité de la moralité dans l'Epopée comme dans l'Apologue: & l'on ne s'eſt pas apperçû que dans celuy-cy la moralité n'eſt qu'une invention humaine, qui veritablement n'eſt pas oppoſée à la nature, mais que la nature pourtant n'exige point; puiſque l'idée d'un récit, ſoit qu'on la conſidere ſeule, ou qu'on y joigne les idées de vray, de fabuleux, ou de vrayſemblable, ne renferme jamais celle d'une moralité.

La Moralité n'eſt devenue eſſentielle à l'Apologue, qu'à cauſe que les Apologues d'Eſope, de Phedre, de la Fontaine, & des autres contiennent toûjours une Moralité qui ſert de fond à la fiction. Qu'on nous faſſe voir la même choſe dans les Poëmes d'Homére, de Virgile, du Taſſe, & s'il en eſt quelques autres de ce rang; & nous conviendrons que l'on doit ſe conformer à ces grands modéles.

Mais comment nous y montreroit-on une choſe ſi incompatible avec l'action du Poëme? Car je ne veux pas nier qu'un Poëte s'eſtant propoſé de faire une certaine impreſſion ſur l'eſprit de ſes lecteurs, n'y réuſſiſſe par les récits de ſon Poëme, & que de pluſieurs veritez que ces récits pourront rappeller, il ne puiſſe y en avoir une qui les frappera davantage, comme il

l'aura ſouhaité. Mais ce n'eſt pas de quoy il s'agit, quand on ſoûtient que la moralité eſt de l'eſſence de l'action, & doit en eſtre le fondement. Il faut alors que la moralité ſoit une comme l'action. Or afin de trouver une vraye unité dans l'action, il eſt néceſſaire que les épiſodes ſoient tirez du plan & du fond de l'action même, que non-ſeulement il y ait de la liaiſon entre eux, mais que l'un ſuive néceſſairement ou vrayſemblablement de l'autre, & qu'ils ne ſoient chacun en particulier que les parties non entiéres & non achevées de l'action, qui eſt ſeule entiére & achevée. C'eſt ainſi qu'Homére & Virgile ont conſervé l'unité d'action; & les veritez particulieres qu'on trouvera dans le Poëme doivent avoir les mêmes conditions, ſans quoy l'unité de moralité ne ſubſiſtera point. Mais n'eſt-il pas viſible qu'il ne ſçauroit y avoir rien de pareil dans la morale qui reſulte des récits où il entre divers incidents?

Perſonne n'ignore qu'en adjoûtant une ou deux circonſtances, même légeres, à un fait unique, on le change entiérement par rapport à la morale, & que non-ſeulement il ne ſe regle plus par la même verité, mais qu'il ſe regle quelquefois par une verité oppoſée. Combien donc de maximes indépendantes les unes des autres, auſſi bien que de la verité principale, & qui n'ont aucune liaiſon entr'elles, dans cette foule d'évenements qui ſe ſuccedent, où l'on voit regner toutes les paſſions tour à tour, où tous les perſonnages ont des caractéres & des ſentiments différents, où ils tiennent tous une différente conduite.

Suppoſons, pour en donner un exemple, que la moralité de la meſintelligence eſt auſſi préciſe dans l'action de l'Iliade, qu'elle me paroît équivoque, & voyons ce que fait Patrocle dans ce Poëme. Il s'attendrit ſur les malheurs de ſa Nation, & par là il m'intéreſſe d'autant plus en ſa faveur, que ſes ſentiments & ſa conduite retracent plus fortement la maxime de l'amour de la patrie, que l'on doit préferer à toutes les conſidérations de l'amitié. Lorſqu'il m'a ainſi attaché à luy, il n'y a plus rien d'indifférent pour moy dans ce qui le regarde. Je le ſuis au combat, & je le vois inſpirer la terreur aux Troyens ſous les armes d'Achille, avec un plaiſir qui me fait admirer les

effets de l'opinion. Mais quand je vois que ſes premiers avantages luy ont enflé le cœur, & qu'oubliant qu'il n'a que l'apparence d'Achille, qui en luy prêtant ſes armes, ne luy a communiqué ni ſa force & ſon adreſſe, ni ſon bonheur, il oſe combattre Hector, & tombe ſous ſes coups, touché de ſon infortune, en même temps qu'inſtruit par ſon exemple, je me ſens vivement frappé des funeſtes effets de la préſomption. Or ces réflexions morales qui ſe préſentent à moy, ſont-elles liées enſemble comme les faits qui les rappellent? l'une ſuit-elle néceſſairement ou probablement de l'autre? ne ſont-ce enfin que des parties non achevées de cette verité: *Que la meſintelligence fait échouer les grandes entrepriſes!* S'il n'eſt rien de tout cela, que les partiſans de la moralité retranchent donc cet incident du Poëme; ou pluſtoſt qu'ils avouent que l'on trouveroit dans tout autre incident qu'on voudroit ſubſtituer à celuy-cy, des choſes également contraires à leur ſyſteme, parce que la vrayſemblance requiſe dans l'Epopée demande, pour produire le changement d'Achille, un évenement grand en luy-même & par ſes principales circonſtances, qui doivent toutes intéreſſer, & faire différentes impreſſions, ſans quoy l'admiration ne ſeroit pas ſoûtenuë.

Concluſion.

Je n'avois deſſein que de combattre la regle de la moralité, comme on doit la concevoir, quand on ſuppoſe qu'une verité de morale doit ſervir de fond à l'action du Poëme: je crois avoir prouvé de plus, qu'on ne peut exiger des Poëtes qu'ils établiſſent une certaine verité d'une maniére, qui la rende ſupérieure à toutes les autres veritez auſquelles les incidents de leurs Poëmes pourront faire penſer; car Homére ne s'eſtant point impoſé cette loy, par quel droit l'impoſeroit-on à ceux qui le choiſiſſent pour modéle?

Je craindrois d'ailleurs que l'attention à marquer cette verité principale, ne les refroidît ſur tout le reſte, & ne produiſît dans leurs ouvrages un mêlange choquant de traits lumineux avec des traits foibles & languiſſants, ou du moins une ennuieuſe monotonie. Et ce n'eſt peut-eſtre pas encore ce qu'il y auroit à craindre davantage, mais le manque d'art, ne pouvant y en

avoir, qu'autant que le Poëte tiendroit ſes vûës cachées, & qu'un lecteur ſeroit pénetré & intimement convaincu d'une verité, ſans s'appercevoir du deſſein qu'on auroit eu de l'imprimer dans ſon eſprit. Quoy qu'il en ſoit, on devoit d'autant moins penſer à l'une ou à l'autre de ces regles, qu'elles ne contribueroient pas davantage à rendre le Poëme utile, qu'à l'embellir. Car à parler en general, il eſt indifférent pour ſon utilité, que le Poëte ſe propoſe d'inſtruire ſes lecteurs, ou qu'il ait quelqu'autre deſſein, pourvû qu'il les inſtruiſe en effet; & vous avez vû qu'il ne manque jamais de le faire. Mais ſi on approfondit la matiere, & qu'on examine, comme on le doit, la nature de l'eſprit humain & le caractére propre de l'Epopée, on reconnoîtra, ſi je ne me trompe, que le Poëte ſe rendra d'autant plus utile, qu'il aura moins ſongé à l'eſtre par l'établiſſement d'une verité particuliére; parce que ſon eſprit eſtant moins contraint & moins ſerré, enfantera, pour parler comme un de nos Poëtes, plus de merveilles, & qu'il donnera plus d'ame & plus d'action à ſes tableaux.

SECONDE

SECONDE DISSERTATION SUR LE POEME EPIQUE,

Pour ſervir d'éclairciſſement à la précedente.

Par M. DE LA BARRE.

C'EST pour ſatisfaire à ce que vous avez paru ſouhaiter, Meſſieurs, que j'entreprends d'examiner une ſeconde fois s'il eſt néceſſaire que l'action du Poëme épique ait rapport à une verité de Morale. Cette queſtion n'a rien en elle-même d'embarraſſant, mais elle tient à quelques autres qui n'ont pas encore eſté traitées de la maniére qu'elles doivent l'eſtre, ce qui a pû repandre quelque obſcurité ſur ma Diſſertation précedente. J'eſpere que celle-cy n'en laiſſera point. J'y reprendray mes premiéres obſervations, pour réunir celles dont on n'apperçoit pas aſſez la liaiſon, pour en ſéparer d'autres qu'on pourroit confondre, & pour y en adjoûter quelques-unes qui peuvent ſervir à mieux connoître la nature & les proprietez de l'Epopée. Ce ſera le même ordre que dans le premier Diſcours, & ce ſeront ſouvent les mêmes choſes, mais expoſées avec plus d'étendue; il y en aura d'ailleurs un aſſez grand nombre de nouvelles. 4. de Septembre 1731.

PREMIE'RE PARTIE.

Je me ſuis propoſé de prouver d'abord, qu'Ariſtote n'a jamais ſongé à la regle de la moralité; & dans cette vûë, premiérement j'ay rapporté la définition que ce Philoſophe a donnée de la fable: j'ay montré enſuite que le P. le Boſſu, qui le premier de tous ceux qui ont traité de la Poëtique, a inventé cette regle, ne l'a fait que pour avoir mal pris le ſens de deux mots à la ſuite de la même définition: enfin voulant prévenir les difficultez à l'occaſion de quelques réflexions d'Ariſtote, auſquelles on peut donner à peu-près tel ſens que l'on veut en

les écartant les unes des autres, je les ay réunies, parce que de cette maniére elles ne ſont ſuſceptibles que d'un ſens, qui ne peut convenir à l'opinion que je combats. Reprenons toutes ces choſes par ordre.

I. Quelque différence qu'il y ait entre le Poëme épique & le Poëme dramatique, ils ont cela de commun, que l'action de l'un & de l'autre conſiſte en une fable & des épiſodes, avec des caractéres & des ſentiments. Le ſujet du Poëme, le fond de la narration, ce que le Poëte invente d'abord, c'eſt ce qu'on nomme la fable; elle ne contient qu'un petit nombre de faits qui ſe réduiſent à un évenement unique, auquel un ſeul homme a la principale part. Les épiſodes qu'on y joint enſuite, ſont des circonſtances qui embelliſſent le ſujet, & qui luy donnent de la grandeur. Mais la fable & les épiſodes ne conſiſtant qu'en une ſuite d'actions, reſſemblent à un corps inanimé, auquel on donne la vie en y adjoûtant des ſentiments & des caractéres, comme les cauſes de ces mêmes actions: & par ces dégrez le ſujet du Poëme reçoit la perfection qui luy convient.

Poët. ch. 9. Telle eſt ſans contredit la doctrine d'Ariſtote; car il dit nettement dans un endroit, que le Poëte doit dreſſer le plan de la fable, avant que d'épiſodier l'action, & de l'étendre par des *Chap. 6.* circonſtances; & dans un autre endroit il aſſûre, que le Poëme n'agit point pour imiter les caractéres, mais qu'il les adjoûte à cauſe des actions: d'où il conclud avec raiſon, que la fable eſt ce qu'il y a de principal dans le Poëme. Mais on en doit tirer encore une autre conſéquence également néceſſaire; ſçavoir, que la moralité ne ſçauroit eſtre eſſentielle à l'Epopée, ſans l'eſtre à la fable, parce qu'au cas que l'Epopée ne pût ſe paſſer de moralité, le Poëte n'inventeroit la fable que pour établir une verité morale, qu'il auroit préſente à l'eſprit.

Maintenant il n'eſt pas mal-aiſé de montrer, qu'Ariſtote n'a pas cru que la moralité fût eſſentielle à la fable, puiſqu'il n'y a vû autre choſe que *l'imitation d'une action.* C'eſt icy, Meſſieurs, une définition reguliére, dans laquelle le Philoſophe a voulu marquer préciſément ce qui fait l'eſſence de la fable; il faut adjoûter ſeulement que cette imitation ſe fait par la parole, ce

qu'il a cru avec raiſon qu'on entendroit ſans qu'il le dît, ſurtout ayant prévenu là-deſſus dès le commencement de ſa Poëtique. L'imitation eſt le genre, car on peut imiter par la parole tout ce qui exiſte dans la nature, ou qui eſt poſſible; & l'action, qui eſt la ſeule choſe que la fable imite, eſt la différence. Or l'imitation de quelqu'action que ce ſoit, pour eſtre parfaite, n'a pas plus beſoin d'avoir une inſtruction pour objet quand elle ſe fait par la parole, que lorſqu'elle ſe fait avec le pinceau & les couleurs, ou avec le ciſeau; & par conſéquent cet objet n'y eſt aucunement eſſentiel. La queſtion eſt decidée par là, ce me ſemble, & ſi l'on devoit y adjoûter quelque choſe, ce ne ſeroit que pour obſerver, que le Philoſophe a eſté ſi éloigné d'impoſer au Poëte l'obligation de s'attacher à une certaine inſtruction dans la compoſition de la fable, qu'ayant dreſſé le plan de deux fables pour laiſſer des modéles aux Poëtes futurs *, il n'y a pas mis un ſeul mot qui pût faire ſonger à la moralité.

* *Voyez cy-deſſus, pag. 246.*

II.

Comme cependant le P. le Boſſu a conſervé dans ce ſiécle une partie de la réputation qu'il avoit acquiſe dans le précedent par ſon Traité du Poëme épique, j'ay apprehendé que la verité ne parût ſolidement établie, qu'autant que j'aurois détruit le fondement de l'opinion qu'il a introduite. Et ce fondement n'eſtant autre choſe qu'un mauvais ſens donné à ces paroles d'Ariſtote, *Car j'appelle fable la compoſition des choſes*, j'en ay développé le vray ſens, & fait voir que le P. le Boſſu n'y avoit apperçû ſon prétendu mêlange de fiction hiſtorique & de verité morale, que pour les avoir conſidérées hors de leur place, ſans égard à ce qui précedoit & qui ſuivoit, & même ſans égard à leur ſignification propre.

De deux maniéres dont on peut faire connoître les choſes, la plus ſçavante & la plus digne d'un Philoſophe, eſt de remarquer ce qui fait leur eſſence: auſſi eſt-ce à quoy Ariſtote s'eſt attaché d'abord en parlant de la fable. Mais il faut quelque choſe de plus quand on ſe propoſe de traiter des arts, & ſi l'on veut ſe faire entendre, on doit montrer comme au doigt le dehors de chaque choſe dont on parle: ce que le même Ariſtote a ſi bien compris, que c'eſt ce qui luy a fait adjoûter à la

définition de la fable, que ce qu'il appelloit de ce nom, c'eſtoit la compoſition des choſes.

Les choſes dont le Philoſophe aſſûre que la fable eſt la compoſition, c'eſt-à-dire, que la fable raſſemble, ſont les actions, les caractéres & les ſentiments: les actions, comme choſe principale, & ſans quoy il n'y auroit point de narration; les caractéres, pour marquer les qualitez de ceux qui agiſſent, & les ſentiments, pour découvrir leurs penſées. Il venoit de dire que les caractéres & les ſentiments ſont les cauſes des actions: premiérement, parce que le Poëte fait agir ſes perſonnages conformément au caractére qu'il leur attribue, louable comme celuy d'Ulyſſe, ou vicieux en luy-même, comme celuy d'Achille: en ſecond lieu, parce que ce caractére les détermine à penſer d'une certaine façon dans les circonſtances où le Poëte les met: troiſiémement enfin, parce que leurs actions ſont des ſuites de leurs penſées, & des réſolutions qu'elles ont produites. Il ſépare enſuite la fable, les ſentiments & les caractéres, comme trois choſes différentes, parce que la fable qui les raſſemble ne les a pas d'abord toutes trois: c'eſt bien aſſez que le Poëte invente en commençant une action toute nue, s'il eſt permis de parler ainſi; il n'auroit même que trop à faire, ſi on l'obligeoit à l'imaginer d'abord avec les circonſtances néceſſaires pour la rendre grande & intéreſſante. Il dreſſe le plan de ſa fable, il y adjoûte des circonſtances, il apporte à certains caractéres la conduite de ceux qu'il fait agir, il leur fait tenir des diſcours convenables à ces caractéres, & aux actions qui en naiſſent comme les effets de leur cauſe: tout cela ſucceſſivement. Et comme chacune de ces choſes eſt aſſujettie à certaines regles, qui conviennent à l'une ſans pouvoir eſtre appliquées à l'autre, l'Art ne peut ſe diſpenſer de les conſidérer ſéparément, comme autant de différentes parties de l'action où elles ſe réuniſſent. Cet endroit de la Poëtique eſt très-clair, quoyqu'Ariſtote ne ſe ſoit peut-eſtre pas exprimé auſſi nettement que s'il eût écrit en notre langue: ce qui m'a fait dire, qu'afin de trouver un mêlange de fiction & de verité dans la compoſition des choſes dont le Philoſophe a parlé, il falloit que le P. le Boſſu n'eût

pas fait la moindre attention à ce qui précedoit ou qui ſuivoit ces paroles.

Et qu'eſt-ce en effet que ces mots, *la compoſition des choſes*, par leſquels cet Auteur entend un mêlange de fiction & de verité? c'eſt une définition de la fable, ſi on l'en croit. Mais une même choſe eſt-elle ſuſceptible de deux définitions différentes, & peut-elle avoir deux eſſences? La nature de la fable eſt d'imiter une action, Ariſtote venoit de le dire; le P. le Boſſu devoit donc voir que la fable eſt parfaite, & que rien ne luy manque, quand une action eſt parfaitement imitée; il devoit donc voir qu'elle n'a pas beſoin d'avoir une verité pour objet, puiſqu'on imite une action ſans avoir un pareil objet, auſſi bien qu'en l'ayant. Je crains de m'arrêter trop en une choſe ſi claire; mais je ne puis me diſpenſer de vous dire, que ſi l'on ne voit pas ſur quoy le P. le Boſſu s'eſt fondé pour aſſûrer que le mot συνθεσις dont Ariſtote s'eſt ſervi, & qu'on rend communément par celuy de *compoſition*, ſignifioit un mêlange; on conçoit encore moins qu'il ait pû s'imaginer, que les *choſes* dont la fable eſt la compoſition, fuſſent une fiction & une verité morale, Ariſtote n'ayant pas dit un ſeul mot de cette verité dans ſa Poëtique, où il a pourtant traité de la fable, & de toutes ſes parties, avec aſſez d'étendue pour ne nous rien laiſſer à déſirer, quand nous l'entendrons bien.

C'eſt icy la troiſiéme choſe ſur laquelle je dois entrer dans un plus grand détail que je n'ay fait dans le diſcours précedent. Je ne vous préviendray point, en remarquant le peu d'apparence qu'il y a qu'Ariſtote ait inſinué quelque part une regle, que la définition même de la fable exclud abſolument. Quelque idée qu'on ait de luy, on convient du moins qu'il eſt ferme dans ſes principes, qu'il ne s'en écarte jamais, & même qu'il en ſçait tirer toutes les conſéquences poſſibles avec une habileté peu commune: c'eſt le témoignage que luy rendent les perſonnes les moins favorables à ſa doctrine. Je veux bien néantmoins ſuppoſer pour un moment, que ſemblable à tant d'autres Ecrivains, il a pû oublier ce qu'il avoit dit, & charger ſa Poëtique de maximes oppoſées les unes aux autres. C'eſt dans cet eſprit III.

que je vais examiner les paſſages que le P. le Boſſu a alleguez.

Premiérement donc, Ariſtote ayant écrit que la Poëſie eſt plus philoſophique & plus morale que l'Hiſtoire, on pourroit croire en conſidérant cela ſéparément, que l'avantage qu'on y accorde à la Poëſie conſiſte en ce qu'elle ſe propoſe une inſtruction, que l'Hiſtoire ne ſe propoſe pas. Mais il eſt aiſé de ſe convaincre que ce n'eſt pas en cela qu'il conſiſte, Ariſtote nous » ayant appris luy-même ce qu'il entendoit. « La Poëſie, dit-il, » eſt plus philoſophique & plus morale que l'Hiſtoire, parce que » la Poëſie dit les choſes générales, au lieu que l'Hiſtoire ne dit » que les choſes particuliéres. » Et pour s'expliquer, il adjoûte: » « Une choſe particuliére, c'eſt ce qu'Alcibiade, par exemple, a » fait; une choſe générale, c'eſt ce qu'un homme d'un certain » caractére doit faire néceſſairement ou vrayſemblablement. » Vous voyez que c'eſt comme s'il avoit dit, que la Poëſie repréſente les caractéres plus parfaitement que ne fait l'Hiſtoire. Il n'eſt point d'homme qui n'ait ſon caractére propre, c'eſt-à-dire, qui ne ſoit né avec une inclination prédominante; mais il n'en eſt point non plus dont cette inclination regle toûjours la conduite: les préjugez de l'éducation, les égards pour les jugements d'autruy, les loix & les uſages des pays où nous vivons, l'impreſſion que certaines maximes ont faite ſur noſtre eſprit, nos paſſions, nos beſoins réels ou imaginaires, tout ce qui nous environne contribue ſouvent à nous rendre très-différents de nous-mêmes. Or l'Hiſtoire s'attache à décrire fidélement les actions des hommes, & quelquefois les motifs particuliers de leur conduite en certaines conjonctures, ſans pénetrer plus avant, de ſorte qu'on n'y voit peut-eſtre pas un ſeul caractére qui ne ſe dementе jamais: au lieu que la Poëſie fait agir les hommes conformément aux caractéres qu'elle attribue à chacun d'eux, & ſe fait une loy de ne laiſſer rien voir dans leur conduite qui ne s'allie vrayſemblablement avec ces caractéres: loy qui, pour le dire en paſſant, l'oblige à ne les faire agir que pendant un certain eſpace de temps, où ces caractéres puiſſent probablement ſe ſoûtenir. Après cela, je ne vois rien d'embarraſſant dans le paſſage dont il eſt queſtion, Ariſtote ayant fort

bien expliqué ce que c'eſt que les choſes générales que dit la Poëſie. Ce qu'un homme violent & emporté, mais en même-temps magnanime *, fait vrayſemblablement quand on l'irrite, voilà une choſe générale. Ce portrait peut eſtre inſtructif, je conviens même qu'il l'eſt toûjours, quand il eſt bien fait, & j'adjoûteray ſi l'on veut, qu'en ſuppoſant qu'une perſonne ignore que c'eſt une fiction, il fera ſur elle une plus forte impreſſion que la pluſpart des portraits hiſtoriques, parce qu'il eſt plus exact & plus travaillé. Mais ſi l'on conſidére qu'il n'y a point de Poëme qui ne renferme pluſieurs portraits avec les mêmes qualitez, on ſe gardera bien de croire qu'en attribuant à la Poëſie la proprieté de dire des choſes générales, Ariſtote ait voulu inſinuer que le Poëme doit avoir pour objet une inſtruction particuliére, puiſque chacun de ſes portraits renferme des inſtructions différentes. Et comment le Poëme auroit-il un pareil objet, ou comment s'occuperoit-il du ſoin d'établir telle ou telle verité, luy qui a ſi peu d'égard aux inſtructions, quoyqu'inſéparables de ſes portraits, qu'il n'a point d'autre deſſein que de plaire en les compoſant.

* *Voyez cy-deſſous, de la bonté des Caract.*

A cette occaſion, Meſſieurs, je pourrois dire avec un de nos plus illuſtres prédeceſſeurs dans cette Compagnie, « que la Poëſie, fille du plaiſir, comme la Peinture, n'a, comme elle, pour objet que le plaiſir même; & que cet objet n'eſt pas indigne d'elle, parce que le beſoin du plaiſir n'eſt pas moins fort, ni moins efficace dans nos ames, que ce qui s'appelle beſoin dans une acception moins noble & plus préciſe de ce mot. » Mais dans un endroit uniquement deſtiné à développer la doctrine d'Ariſtote, je ne dois faire attention qu'à ce qu'il a dit, ou que l'on conclud néceſſairement des principes qu'il a établis. Je ne dois pas même ſaiſir indifféremment tout ce que l'on pourroit trouver là-deſſus dans ſa Poëtique, ſi je veux conſerver de l'ordre dans ce diſcours; il s'agit icy des caractéres, ou, ce qui vient au même, des portraits, c'eſt à quoy doivent ſe rapporter préſentement mes réflexions. Je ſoûtiens donc qu'en les compoſant la Poëſie n'a point d'autre vûë que de plaire, & vous conviendrez que c'eſt la penſée d'Ariſtote, ſi vous voulez bien

M. l'Abbé Fraguier, Hiſt. de l'Acad. des Inſcr. tom. 1. pag. 76.

» faire attention à ce que j'en ay déja rapporté; ſçavoir, « que la » Poëſie n'agit pas pour imiter les caractéres, mais qu'elle adjoûte » les caractéres à cauſe des actions ». Si ces paroles ont quelque ſens, il faut que la Poëſie ſe propoſe principalement les actions, & que les caractéres n'y entrent avec les ſentiments, pour ainſi dire, qu'en ſecond: auſſi eſt-ce préciſément ce que le Philoſophe » en conclud: « de ſorte, adjoûte-t-il, que les actions, & la fable » qui les comprend, ſont la fin de la Poëſie ». Il veut dire, la fin prochaine ou immédiate. Or la fin éloignée d'un récit d'actions, n'eſt autre que le plaiſir d'entendre conter, auquel les hommes ont toûjours eſté ſi ſenſibles. C'eſt donc auſſi la fin des caractéres, que l'on n'adjoûte qu'à cauſe des actions; car l'acceſſoire n'a point d'autre fin que le principal. C'eſt à dire, qu'en géneral on conte pour plaire, mais qu'un ſimple récit d'actions ne pouvant manquer de languir & d'ennuier, quand il eſt un peu long, quelque bien imaginé qu'il puiſſe eſtre, on eſt obligé pour rendre plus vif, pour ſoûtenir le plaiſir, de donner à ceux que l'on fait agir de ces qualitez qui fixent toûjours l'attention, quand elles ſont bien repréſentées, & de les faire parler pour montrer de la joye, de l'eſpérance, de la crainte, de la douleur, & tous les autres ſentiments qui conviennent aux actions qu'on leur attribue, & aux conjonctures où on les ſuppoſe.

Voyez le chap. 4. de la Poët.

Et n'eſt-ce pas uniquement le même deſſein de plaire qui a inventé les différentes eſpeces de Poëſies? La Tragedie nous plaît en remuant nos paſſions; le Poëme épique, en élevant noſtre ame, & en la tenant dans une admiration continuelle; l'Elegie en nous inſpirant à la vûë des malheurs d'autruy une triſteſſe, qui nous diſpoſe à eſtre moins ſenſibles à nos propres malheurs; la Comedie, en favoriſant le penchant que nous avons tous à rire de ce qu'il y a de ridicule dans nos mœurs; l'Ode enfin, en faiſant ſur nous d'une maniére prompte & inattendue, les différentes impreſſions qui ont beſoin de préparations dans les grands Poëmes. Ce n'eſt pas par tout le même plaiſir: mais nous ſçavons auſſi bon gré au Poëte qui émeut en nous les paſſions triſtes & rêveuſes, qu'à celuy qui nous inſpire la joye, & nous aimons ſur-tout qu'on nous étonne,

&

& qu'on nous faſſe ſortir en quelque ſorte hors de nous-mêmes.

Maintenant s'il peut reſter encore quelque doute, ce n'eſt qu'à cauſe de l'ordre qu'Ariſtote preſcrit pour dreſſer le ſujet du Poëme. Car il veut qu'on invente la fable en géneral, & qu'on donne enſuite les noms à ceux qu'on fait agir; or le P. le Boſſu eſt perſuadé que l'obligation de compoſer de cette façon la fable du Poëme, ne ſçauroit venir que de la reſſemblance qu'il doit y avoir par rapport à la moralité entre cette fable & l'apologue, avec laquelle il ne ceſſe de la comparer. Mais faut-il creuſer beaucoup pour découvrir le fondement de la methode que le Philoſophe a propoſée aux Poëtes? Il la leur a propoſée, premiérement, parce qu'il connoiſſoit les bornes de l'eſprit humain, & en ſecond lieu, parce qu'ayant fait attention aux ſujets que l'on choiſiſſoit ordinairement, il avoit remarqué que les grands Poëtes avoient toûjours préferé les évenements hiſtoriques à des faits entiérement controuvez, que ce choix avoit plû, qu'on ne pouvoit preſque pas eſpérer de plaire en faiſant un autre choix, & que ces évenements n'eſtoient pourtant guéres propres, ni pour l'Epopée, ni pour la Tragedie. Je parle des évenements hiſtoriques en géneral, ſans diſtinguer l'hiſtoire fabuleuſe de celle qui porte plus préciſément le nom d'Hiſtoire; à cauſe qu'on peut avoir recours indifféremment à l'une ou à l'autre, & que ni l'une ni l'autre ne fourniſſent des évenements aſſez appropriez à la Poëſie, pour les employer ſans y faire des changements conſidérables. Si le Poëte s'eſtant déterminé d'abord pour tel ou tel évenement hiſtorique, ne le perd pas de vûe pendant quelque temps pour inventer ſon ſujet, il eſt certain qu'il ſe trouvera arrêté à tout moment par les circonſtances de cet évenement qui luy paroîtront contraires à la regularité du Poëme, & qui ne ceſſeront de l'importuner, en ſe préſentant continuellement à luy; il marchera, pour ainſi dire, à tâtons, & ce ſera merveille, ſi à la fin d'un travail opiniâtre il ne rencontre pas une derniére difficulté, qui le force de renoncer à ce qui luy a tant coûté. Combien donc eſt-il plus avantageux de n'avoir d'abord rien que de géneral dans l'eſprit? Il n'y a guéres

de plaiſir plus ſéduiſant que celuy de l'invention, & par là on a ce plaiſir tout entier; le Poëte ſe ſent animé à perfectionner ce qu'il a créé; les évenements de l'hiſtoire fabuleuſe ou veritable qui s'y rapportent, viennent ſe préſenter à luy comme d'eux-mêmes, il les regarde comme ſon bien propre & en diſpoſe à ſon gré, il y adjoûte ce qui luy eſt néceſſaire, il en écarte ce qui l'incommode: heureuſes ſuites d'une liberté dont Ariſtote connoiſſoit le prix. On ne doit pas demander après cela ce que voudroit dire une fable iſolée, qui n'auroit aucun rapport à un Héros particulier, qui ne retraceroit aucun fait connu, & qui ne contiendroit aucun évenement merveilleux. En parlant ainſi, on veut faire entendre que la fable ne diſant preſque rien en cet état, elle ne ſçauroit eſtre ce qu'il y a de principal dans le Poëme, comme Ariſtote aſſûre qu'elle eſt, à moins qu'elle n'ait pour fond une verité morale. Mais Ariſtote luy-même nous empêche de donner dans cette penſée, lorſqu'il déclare que ce qui fait que la fable eſt la principale partie, c'eſt qu'il faut que les actions ſoient inventées pour donner des qualitez aux perſonnages que l'on fait agir. J'ay rapporté déja deux fois ſes paroles. Ce n'eſt pas comme plus noble que la fable eſt principale, c'eſt comme néceſſaire aux autres parties, qui ne ſçauroient exiſter ſans elle. Seule elle paroît peu de choſe, mais que ne ſera-t-elle pas, quand on en aura fait l'application à quelque Héros célebre, qu'on y aura joint toutes les circonſtances qui peuvent y entrer naturellement, que l'on aura animé les caractéres de tous ceux qui auront part à l'action, que toutes leurs paſſions, leurs affections, leurs penſées ſeront exprimées dans les diſcours qu'on leur fera tenir. Elle ſera pour lors une des plus magnifiques productions de l'eſprit humain, & noſtre ame ravie n'y deſirera ſûrement pas une inſtruction particuliére.

Je devrois terminer icy la premiére Partie de ce diſcours, ſi vous n'aviez paru ſouhaiter que je développaſſe deux obſervations que j'ay faites en paſſant, & qui peuvent paroître paradoxes à des perſonnes moins éclairées que vous. Car en comparant dans ma premiére diſſertation la fable du Poëme épique ou dramatique avec l'Apologue, j'ay dit que celuy-cy n'eſtoit

ni poſſible ni vrayſemblable; & dans cette Diſſertation cy-même en parlant des caractéres, j'y ay ſuppoſé néceſſaire une ſorte de bonté qu'on ne croit pas communément qui y ſoit requiſe, car ſi on repréſente un homme violent & emporté, j'ay adjoûté qu'il devoit eſtre en même-temps magnanime. Il n'y a par rapport à l'Apologue, que deux mots à dire.

De l'Apologue.

J'entends par ce mot la ſorte de fables où l'on fait parler & agir des animaux, des plantes, &c. pour les diſtinguer de celles où parlent & agiſſent des hommes: comme ces deux eſpéces ſont aſſujetties à différentes regles, on doit leur donner différents noms; or la ſeconde eſpéce a ſinguliérement le nom de Conte. C'eſt donc uniquement de la premiére que j'ay avancé qu'elle n'eſt ni poſſible ni vrayſemblable, & cela n'a pas beſoin d'eſtre prouvé; mais quand on voudroit que le nom d'Apologue convînt à tout ce qu'on appelle fable dans l'uſage ordinaire, il ne ſeroit pas moins vray de dire que l'Apologue en géneral, & conſideré dans toute ſon étendue, n'a ni poſſibilité ni ce qu'on nomme proprèment vrayſemblance, puiſque la poſſibilité & la vrayſemblance proprement dite manquent à une de ſes eſpéces. Car je n'ignore pas qu'on y demande communément une ſorte de vrayſemblance; on n'y doit pas ſuppoſer que le chêne ſoit plus petit que l'hyſſope, ni le gland plus gros que la citrouille; & l'on ſe moqueroit avec raiſon d'un Fabuliſte qui donneroit au lion la timidité en partage, la douceur au loup, la ſtupidité au renard, la valeur ou la ferocité à l'agneau. Mais ce n'eſt pas aſſez que les Fables ne choquent pas la vrayſemblance en certaines choſes, pour aſſûrer qu'elles ſont vrayſemblables; elles ne le ſont pas, puiſqu'on y donne aux animaux & aux plantes des vertus & des vices, dont ils n'ont pas même toûjours les dehors. Quand on n'y feroit que prêter la parole à des êtres qui ne l'ont pas, c'en ſeroit aſſez: or on ne ſe contente pas de les faire parler ſur ce qu'on ſuppoſe qui s'eſt paſſé entre eux, on les fait agir quelquefois en conſéquence des diſcours qu'ils ſe ſont tenus les uns aux autres. Et, ce qu'il y a de remarquable, on eſt ſi peu attaché à la ſorte de vrayſemblance que j'y ay reconnue, on l'exige avec ſi peu de rigueur, qu'on l'y

voit manquer à certain point ſans en eſtre choqué: comme dans la fable où l'on repréſente le lion faiſant une ſocieté de chaſſe avec trois animaux qui ne ſe trouvent jamais volontiers en ſa compagnie, & qui ne ſont ni carnaſſiers ni chaſſeurs;

Vacca, & capella, & patiens ovis injuriæ, &c.

De ſorte qu'on pourroit dire qu'on n'y demande proprement qu'une autre eſpéce de vrayſemblance, qui conſiſte, dans la fable du loup & de l'agneau par exemple, en ce qu'on leur fait dire ce que diroient ceux dont ils ne ſont que les images. Car il eſt vray que celle-cy n'y ſçauroit jamais manquer, mais il eſt également vray qu'elle n'appartient pas à la fable conſiderée ſeule & dans ſa nature; c'eſt le rapport de la fable avec une choſe vraye ou poſſible, qui luy donne cette vrayſemblance: ce qu'on peut rendre d'une autre façon, en diſant qu'elle eſt vrayſemblable comme image, ſans l'eſtre en elle-même. Voilà ce que j'avois à dire de l'Apologue: le ſecond éclairciſſement ſera plus long, parce que je ne ſçaurois le donner, qu'en expliquant un paſſage de la Poëtique d'Ariſtote qui n'a point encore eſté entendu, quoyqu'il y en ait peu qu'il ſoit plus important de bien entendre.

De la bonté des caractéres.

* Il y a quatre choſes, dit le Philoſophe, à obſerver par rapport aux mœurs, dont la premiére & la plus importante eſt » qu'elles ſoient bonnes. Il y a des mœurs dans un diſcours ou » dans une action, lorſque l'un ou l'autre font connoître l'inclination ou la réſolution telle qu'elle eſt: ce ſont de mauvaiſes » mœurs, ſi l'inclination eſt mauvaiſe; ſi elle eſt bonne au contraire, ce ſont de bonnes mœurs. Et ces ſortes de choſes ſe » trouvent dans toutes les conditions, car une femme peut eſtre » bonne, quoyqu'elles ſoient communément pluſtoſt mauvaiſes » que bonnes, & un valet peut eſtre bon, quoyqu'on puiſſe » dire en géneral qu'ils ſont abſolument méchants. » Ariſtote

* *Poët. chap. 15.* Περὶ δὲ τὰ ἤθη πέντε ἐστὶ ὧν δεῖ στοχάζεσθαι· ἓν μὲν καὶ πρῶτον, ὅπως χρηστὰ ᾖ. ἔξει δὲ ἦθος μέν, ἐὰν, ὥσπερ ἐλέχθη, ποιῇ φανερὸν ὁ λόγος ἢ ἡ πρᾶξις, προαίρεσίν τινα· φαῦλον μέν, ἐὰν φαύλη· χρηστὸν δὲ, ἐὰν χρηστή. ἔστι δὲ ἐν ἑκάστῳ γένει· καὶ γὰρ γυνὴ χρηστή ἐστι καὶ δοῦλος. καὶ πίσως ἴσως πούτων, τὸ μὲν χεῖρον, τὸ δὲ ὅλως φαῦλον.

exige enſuite trois autres conditions dans les mœurs, ſçavoir, qu'elles ſoient convenables à la condition, à l'âge, au ſexe; que ſi l'on fait agir des perſonnages connus, on les repréſente tels qu'ils ſont en effet, ce qu'il exprime en diſant que les mœurs doivent eſtre ſemblables; enfin qu'elles ſoient égales, & que ſi l'on veut repréſenter un homme inégal dans ſes mœurs, on le faſſe par-tout également inégal. Il dit encore qu'on peche contre la bonté des mœurs, quand elles ne ſont pas néceſſaires *, & vous voyez, Meſſieurs, qu'il n'y a pas ombre de difficulté dans ce qui regarde la convenance, la reſſemblance & l'égalité des mœurs, ou des caractéres, mais vous me prévenez ſans doute ſur ce qu'Ariſtote a obſervé de leur bonté; car vous vous rappellez en ce moment ce que vous ſçavez ſi bien de l'eſtime qu'il avoit conçûe pour les Poëmes d'Homére, où il y a ſûrement plus d'un caractére vicieux. Vous vous rappellez encore ce que vous avez lû dans la Poëtique même, & qui ſe trouve quelques lignes au-deſſous de ce que je viens de rapporter, ſçavoir, qu'on peut repréſenter des hommes violents & emportez; & vous en concluez avec beaucoup de raiſon, qu'il y a peu d'apparence qu'Ariſtote ait prétendu exiger que tous les caractéres fuſſent vertueux, quoyqu'il ſe ſoit exprimé, qu'il ait raiſonné même d'une maniére toute propre à le faire croire.

* Ἔστι δὲ παράδειγμα, πονηρίας μὲν ἤθους, τὸ μὴ ἀναγκαῖον.

Les premiers Commentateurs de la Poëtique, moins occupez du ſoin d'approfondir le ſens de leur Auteur, que de compoſer des diſcours d'une longueur ennuyeuſe ſur ce qu'il avoit dit en peu de mots, n'ont rien vû en cet endroit au-delà du ſens que les paroles du texte paroiſſent préſenter d'abord : mais on a reconnu depuis, qu'il eſtoit néceſſaire de chercher une bonté qui fût compatible avec des mœurs moralement mauvaiſes, comme avec des mœurs moralement bonnes, & cette découverte a produit deux explications très-différentes. L'une eſt de l'aîné des Corneilles, qui a cru que par la bonté dont parloit Ariſtote, on devoit entendre « le caractére brillant & « élevé d'une habitude vertueuſe ou criminelle, ſelon qu'elle eſt « propre & convenable à la perſonne qu'on introduit. » Brillant, « élevation qui plaiſoient infiniment au grand Corneille, il les

donnoit à tous les caractéres, & perſonne ne les leur a donnez mieux que luy; je ne m'étonne pas qu'il ſe ſoit aiſément perſuadé que la choſe en quoy il excelloit, avoit eſté miſe au premier rang, & regardée comme la plus importante de toutes par le premier maître de l'Art. M. Dacier qui vint enſuite, entreprit de deſabuſer ceux que l'autorité de ce grand Poëte auroit pû ſeduire; il obſerva qu'on ne trouve pas toûjours cette élevation dans les caractéres que les anciens Poëtes ont repréſentez; & après avoir adjoûté qu'elle ne conviendroit pas par tout avec deux autres qualitez requiſes, ſçavoir, avec la reſſemblance & la convenance, il decida qu'Ariſtote avoit voulu dire, que ſoit qu'on introduisît un perſonnage moralement vicieux, ou un perſonnage moralement bon, il falloit toûjours que les caractéres fuſſent *bien marquez*. Ce qui, à dire le vray, m'a extrêmement ſurpris, car ſon explication a préciſément le même défaut que celle du grand Corneille, qu'il attaque d'ailleurs aſſez mal, je veux dire qu'elles ſont l'une & l'autre également oppoſées à la ſignification propre des termes employez par Ariſtote. En effet, perſonne n'ignore que le mot χρηστὸς ne ſe dit jamais que de ce qui eſt bon d'une bonté morale, & ſi l'on doutoit qu'Ariſtote l'eût employé en ce ſens, on n'avoit qu'à continuer à lire, car il eſt certain qu'il ne parle que de qualitez morales, lorſque voulant expliquer ce qu'il entendoit par de bonnes mœurs, il adjoûte que les mœurs qu'on met dans une action ſont mauvaiſes ſi l'inclination eſt mauvaiſe, φαῦλον μὲν, ἐὰν φαύλη, au lieu que ſi la réſolution eſt bonne, les mœurs le ſont auſſi, χρηστὸν δὲ, ἐὰν χρηστή. Il eſt également certain que la méchanceté que le Philoſophe impute aux valets, τὸ δὲ ὅλως φαῦλον, eſt une méchanceté morale; d'où l'on conclud néceſſairement que la bonté qu'il luy oppoſe eſt du même genre. L'explication de M. Dacier a d'ailleurs un défaut qui luy eſt propre; car vous avez vû que la quatriéme regle qu'Ariſtote preſcrit par rapport aux mœurs, eſt qu'elles ſoient égales, c'eſt-à-dire, que chaque perſonnage doit eſtre juſqu'à la fin ce qu'il a paru d'abord, ſans ſe dementir jamais. Or ce n'eſt qu'en conſervant par tout cette égalité des caractéres qu'on les

marque bien, ce qui montre que des mœurs bien marquées & des mœurs égales ne ſont qu'une ſeule & même choſe. De ſorte qu'il ne tient pas à M. Dacier qu'on ne croye qu'Ariſtote a fait ſi peu d'attention à ce qu'il écrivoit, & qu'il s'eſt ſi peu entendu luy-même, qu'il n'a donné que trois regles pour les mœurs, quoyqu'il s'imaginât en donner quatre fort différentes.

Mais comment peut-il eſtre queſtion en cet endroit d'une bonté morale? Diſons mieux, comment Ariſtote a-t-il prétendu que la bonté morale eſtoit ce qu'il y avoit de plus eſſentiel dans les mœurs, & comment a-t-il voulu qu'elle ſe trouvât dans tous les caractéres, luy qui approuvoit qu'on en repréſentât de vicieux? C'eſt-là ce qui a paru difficile, & qui ne l'eſt point, car le Philoſophe a voulu faire entendre une choſe qu'on ne ſçauroit trop recommender aux Poëtes, & qu'il ſeroit infiniment à ſouhaiter que les noſtres eûſſent toûjours devant les yeux, mais que quelques-uns d'eux paroiſſent avoir ignorée entiérement; c'eſt à ſçavoir, qu'en repréſentant quelque caractére que ce ſoit, on doit principalement s'attacher à y mettre toute la bonté dont ce caractére peut eſtre accompagné. En attribuant la colére à un de vos perſonnages, ne luy faites commettre d'actions blâmables, qu'autant que la colére devra les produire vrayſemblablement de la part d'une perſonne qui a de la grandeur d'ame & les vertus humaines, & n'allez pas luy prêter des vices odieux, comme la trahiſon, ou des ſentiments déteſtables, comme le blaſphême. On peut eſtre emporté, ſans eſtre ni traître ni impie; ce ne ſont pas des affections naturelles de l'ame, mais de funeſtes ſuites de ſon extrême dépravation. Que l'homme violent que vous ferez agir ſoit donc fidéle ami, & ennemi génereux; qu'il reſpecte les Dieux, & qu'en un mot il ait toutes les vertus qui peuvent embellir le portrait que vous vous eſtes propoſé d'en faire. Tout de même ſi vous imitez les actions d'une femme, gardez-vous de luy attribuer les vices ordinaires aux perſonnes de ſon ſexe: quelque communs que l'on ſuppoſe ces vices, toutes les femmes ne les ont pas: exemptez-en celle que vous dépeignez, & à l'exception de ce qui convient à ſon caractére, qu'elle ne faſſe rien voir en elle que

de grand & de louable. Uſez-en de même à l'égard des valets; n'en faites point des ennemis de leurs maîtres, quoyqu'ils le ſoient preſque tous, donnez-leur au contraire de l'affection pour eux, de la fidélité, & la plus ſcrupuleuſe attention dans l'exécution de leurs ordres. Ils ne doivent égaler ceux qu'ils ſervent, ni par la grandeur des actions, ni par la nobleſſe des ſentiments, cela ne convient pas à leur état, mais ils ne doivent pas non plus montrer de baſſeſſe, & leurs actions doivent les élever au-deſſus des perſonnes de leur condition, autant que les actions des Héros les élevent au-deſſus des autres hommes. Voilà ce qu'Ariſtote a voulu dire, & ce qu'il inſinue encore, quand il adjoûte, qu'on pecheroit contre la bonté des mœurs, ſi l'on y faiſoit entrer quelque choſe qui ne fût pas néceſſaire: ἔστι δὲ πρᾶγμα, πονηρίας μὲν ἧθος, τὸ μὴ ἀναγκαῖον. Ce que M. Dacier a écrit là-deſſus n'eſt qu'un tiſſu de mepriſes, qui aboutiſſent à une maxime également fauſſe, & propre, ſi on l'adoptoit, à gâter un Poëme épique ou dramatique; car il s'eſt imaginé que la néceſſité requiſe dans les caractéres conſiſte à les repréſenter de telle ſorte, que l'on prévoye les réſolutions que prendront les perſonnages à qui on les attribue. Mais il eſt temps de revenir à mon ſujet.

SECONDE PARTIE.

Prouver qu'Ariſtote n'a point impoſé au Poëte l'obligation d'inventer le ſujet de ſon Poëme pour établir une verité morale, c'eſt prouver en quelque ſorte qu'Homére n'a pas eu deſſein d'établir de pareilles veritez par la compoſition de l'Iliade & de l'Odyſſée. Ce Poëte eſtoit trop habile, pour inſinuer d'une maniére obſcure ou équivoque des maximes qu'il auroit eu toûjours préſentes à l'eſprit; & le Philoſophe qui a regardé ſes Ouvrages comme les modéles du Poëme épique, eſtoit en même-temps trop éclairé pour n'y pas découvrir ce qui s'y trouveroit marqué nettement, & trop attaché à ce qu'il y avoit de plus parfait, pour diſpenſer les Poëtes futurs d'une loy qu'Homére ſe ſeroit impoſée, & qui donneroit ſans contredit un objet plus noble à l'Epopée. Ainſi l'on pourroit ſatisfaire en deux

deux mots les partiſans de la moralité, par rapport à Homére; il n'y auroit qu'à raiſonner ſur un principe certain, comme ils ont fait ſur une ſuppoſition fauſſe. Vous avez cherché, leur diroit-on, les regles de l'Epopée dans la Poëtique d'Ariſtote, & parce que vous avez cru y découvrir que le Poëte devoit avoir une certaine verité en vûe dans la compoſition de ſon Poëme, vous vous eſtes appliquez à déterrer cette verité dans l'Iliade. Il ſeroit étonnant qu'avec cette prévention vous ne l'y euſſiez pas trouvée: quoy de plus naturel en voyant les triſtes effets d'une meſintelligence entre deux Princes Grecs, que de s'imaginer qu'Homére les a décrits pour faire comprendre aux Grecs combien il leur importoit de demeurer unis, afin de pouvoir repouſſer les ennemis de la Nation. Cette découverte eſtoit trop ſéduiſante pour ſonger à l'approfondir; vous l'avez ſaiſie avec empreſſement, & dans la diſpoſition où vous eſtiez, ſi quelqu'un eſtoit venu vous prouver qu'il y a pourtant dans l'action de l'Iliade quelques particularitez qui ne permettent pas d'attribuer une pareille vûe au Poëte, vous auriez répondu que s'il ne l'a pas eûe, du moins il a dû l'avoir. Voilà où vous a conduits l'autorité d'Ariſtote. Maintenant la même autorité doit faire ſur vous une impreſſion toute oppoſée, & comme vous avez cru qu'il devoit y avoir une moralité dans l'Iliade, parce que vous vous imaginiez qu'Ariſtote y en avoit vû une, vous devez croire qu'elle n'y eſt pas, puiſqu'Ariſtote ne l'y a pas vûe.

Ces réflexions devroient ſuffire pour les perſonnes qui font profeſſion de demeurer attachez à la doctrine de ce Philoſophe: mais ce ſeroit trop peu pour les autres, qui ſont peut-eſtre le plus grand nombre. Auſſi n'ay-je obmis aucune des preuves que l'action même de l'Iliade me pouvoit fournir, pour faire voir qu'elle n'a pas eſté compoſée dans la vûe d'inſinuer une verité pluſtoſt qu'une autre; & voicy l'ordre que j'ay ſuivi. J'ay obſervé d'abord, qu'on ne pouvoit raiſonnablement douter que les Poëmes d'Homére ne fuſſent très-inſtructifs. J'ay dreſſé enſuite le plan de l'Iliade ſur le modéle de celuy de l'Odyſſée, qu'Ariſtote nous a laiſſé dans ſa Poëtique; & j'ay fait voir que

la moralité qui auroit dû ſervir de fond à ce plan, ſi on en croyoit le P. le Boſſu, ne s'y trouve que de la maniére du monde la moins nette, & la plus équivoque. Tout cela eſt ſuivi d'une expoſition plus ou moins détaillée des différentes inſtructions que l'on decouvre dans l'Iliade; la pluſpart ont à peu-près la même étendue que l'action du Poëme, il y en a d'autres qui finiſſent avant cette action, & une autre qui n'y paroît que fort tard, mais qui nous occupe tellement juſqu'à la fin, qu'elle ne nous permet preſque pas de penſer à autre choſe. Les réflexions qu'elles ont fait naître ſont très-ſimples, elles ſont toutes fondées ſur la nature de l'Epopée, & ſur nos diſpoſitions ordinaires. Ces réflexions m'ont enfin conduit à inſinuer, que le Poëme épique n'eſtoit nullement propre à produire l'effet, pour lequel on veut qu'Homére ait compoſé l'Iliade.

I. Je ne répeteray point icy le plan de ce Poëme, que vous avez vû dans la Diſſertation précedente; ſi l'on eſt ſurpris d'y voir jouer un rolle à Jupiter, l'étonnement ceſſe quand on fait attention à la religion d'Homére & des Grecs pour qui il compoſoit. Ce n'eſt point un rolle épiſodique, il fait partie du premier plan, de la fable telle qu'Homére l'a imaginée d'abord; & pour le faire voir, il ſuffit d'obſerver, combien la part que Jupiter prend à la querelle d'Achille & d'Agamemnon influe ſur les plus grands évenements, je veux dire, ſur les malheurs dont les Grecs ſont près d'eſtre accablez. Elle y influe tellement, que ſans cela il n'arriveroit rien de ce qui arrive. Les victoires des Troyens ne ſont-elles pas en effet des ſuites néceſſaires du ſonge trompeur que Jupiter a envoyé à Agamemnon, des avis qu'il a fait donner à Hector, & de la crainte que ſes menaces ont inſpirée aux Dieux protecteurs des Grecs, qui ſont contraints d'abandonner une Nation chérie au fort de ſes diſgraces? Ce Dieu, dont le pouvoir eſt abſolu par rapport à un certain ordre d'évenements, mais que l'on peut ſurprendre, ſe laiſſe tromper par Junon: Neptune vient auſſi-toſt ſe joindre aux Grecs, & la victoire ſe range du côté de ceux que l'on voyoit fuir un moment auparavant; mais le reveil de Jupiter va remettre les choſes au premier état: il fait donner ordre à Neptune

de ſe retirer, il envoye Apollon au ſecours d'Hector, & ce Dieu préſentant aux Grecs une égide, les met en fuite.

Il eſt aiſé de voir après cela quel jugement l'on doit porter d'un plan, tel que celuy du P. le Boſſu, & s'il y en a quelque autre ſemblable, où le rolle de Jupiter eſt entiérement oublié. Ce n'eſt pas ſeulement un plan imparfait, il faut dire qu'il eſt abſolument faux, parce qu'en ſupprimant ce rolle, on fait croire aux perſonnes qui n'ont pas étudié l'Iliade avec aſſez d'attention, qu'Homére a eu des vûes qui ne peuvent s'ajuſter au véritable plan de ce Poëme. Jupiter prend part au reſſentiment d'Achille, parce que ce Héros a eſté offenſé par Agamemnon : ce n'eſt donc pas la meſintelligence des deux Princes, mais l'injuſtice que l'un d'eux a commiſe envers l'autre, qui eſt la premiére cauſe & la ſource de tous les malheurs des Grecs.

Vous pourriez, Meſſieurs, me reprocher icy la facilité avec laquelle j'ay accordé, que l'on voyoit en quelque ſorte la moralité de la meſintelligence dans l'Iliade, ſi je n'y avois eſté engagé par des motifs aſſez forts. Cette matiere eſtoit trop vaſte pour une ſeule Diſſertation, & il eſt des choſes ſur leſquelles il faut laiſſer croire qu'on penſe comme les autres, quand on ne peut rendre raiſon de ce que l'on penſe, ſans s'écarter de ce qu'on s'eſt principalement propoſé d'établir. Ce qui a trompé le P. le Boſſu, & tant d'autres après luy, c'eſt qu'il n'a conſideré dans l'Iliade que ce qui peut nous paroître vrayſemblable, au lieu qu'il devoit ſe mettre dans la ſituation d'un Grec qui auroit vêcu du temps d'Homére, & qui auroit eu les mêmes idées de la divinité que le commun des Grecs en avoit alors, & même long-temps après. Il eſt vray que s'il ſe trouvoit quelqu'un aujourd'huy qui fiſt agir & parler les Dieux dans un Poëme, tout ce qu'il feroit en ce genre paſſeroit pour des fictions adjoûtées au plan de la fable, capables d'amuſer quelques lecteurs, & peut-eſtre d'en choquer d'autres : mais pourquoy en aurions-nous cette idée ? Parce que nous ſçavons que ce ſont toutes choſes controuvées, impoſſibles & déraiſonnables. Il n'en eſtoit pas de même au temps d'Homére ; les actions des Dieux pouvoient entrer dans le plan de la fable comme les actions des hommes,

parce que les unes & les autres paroiſſoient également vrayſemblables : tout ce qu'il pouvoit y avoir de différence entre elles, conſiſtoit en ce que la religion même diſpoſoit les Grecs à recevoir avec une admiration reſpectueuſe ce qu'on attribuoit aux objets de leur culte.

Il eſt vray qu'il s'eſt trouvé parmi les payens mêmes des écrivains, qui ont voulu inſinuer que toutes ces fictions eſtoient allégoriques. Platon n'auroit pas eſté fâché qu'on le crût de quelques-unes, qu'il permettoit aux perſonnes ſages de conſerver; il s'eſt même attaché dans le Cratyle, & ailleurs, à montrer par des exemples comment on devoit entendre une partie de ce que l'on diſoit des Dieux. Je dis plus, il me paroît évident qu'Homére eſtoit pleinement convaincu de la fauſſeté des actions qu'il leur a prêtées, & je ne doute pas qu'il ne penſât d'eux comme Héſiode, avec qui il eſt preſque toûjours d'accord, & qui n'a pas compoſé la Théogonie uniquement pour avoir le plaiſir de débiter des fables, mais pour tranſmettre à la poſterité ſous ces emblemes l'Hiſtoire de la Religion des Grecs, & de ce qui s'eſtoit paſſé anciennement de plus remarquable parmi eux. C'eſt ce que j'eſpére montrer un jour : mais on n'en peut rien conclure avec la moindre apparence de raiſon contre ce que j'ay avancé dans ce diſcours. Car ce n'eſt pas pour un petit nombre de philoſophes ou de perſonnes éclairées comme luy, qu'Homére a compoſé ſes Poëmes, c'eſt pour tous les hommes de ſa Nation ; gens capables d'en ſentir les beautez, il ne falloit pour cela qu'un goût naturel, mais qui ne devoient pas s'aviſer d'y rien chercher au-delà de ce que diſoit le Poëte. Et qu'eſt-ce qui pouvoit les engager à l'y chercher? Des Dieux capables d'aimer des femmes mortelles, & de commettre des adultéres, pouvoient bien ſans doute avoir toutes nos vertus & tous nos vices ; & dès qu'on leur avoit attribué quelqu'une de nos paſſions, ſans que la vrayſemblance en parût choquée, on ne couroit aucun riſque à leur attribuer toutes les autres. Auſſi Ariſtote mettoit-il toutes ces fictions, qu'il regardoit comme impoſſibles, au nombre des choſes qu'un Poëte, quelques lumiéres qu'il eût, pouvoit employer comme vrayſemblables, à cauſe

Liv. 2. de la Repub.

qu'elles paſſoient pour telles, & que c'eſtoit ce que l'opinion commune publioit des Dieux. J'ay déja rapporté ce qu'il a dit là-deſſus.

II. Mais ſi Homére n'a pas eu en vûe la moralité de la meſintelligence, eſt-ce à dire qu'il ne s'en eſt propoſé aucune? C'eſt ce que je n'ay eu garde de prétendre, & ſi j'ay ſoutenu qu'il ne s'en eſtoit point propoſé, ce n'eſt qu'après avoir fait mes réflexions ſur une autre moralité qui paroît mieux convenir à l'action du Poëme, & à laquelle Homére n'a pourtant pas ſongé davantage qu'à la premiére. La colére d'Achille cauſée par l'injuſtice d'Agamemnon, eſtant la premiére choſe que le Poëte met ſous nos yeux, & les malheurs des Grecs dont il nous occupe ſi long-temps, eſtant des ſuites de cette injuſtice, parce que Jupiter prend part au reſſentiment du Prince offenſé; s'il eſtoit vray qu'Homére eût compoſé l'Iliade pour nous inſtruire, il faudroit qu'il eût voulu nous faire comprendre que l'injuſtice attire ſur nous une infinité de malheurs, ou, ce qui revient au même, que le Maître des Dieux prend en main la vengeance de ceux qui ont ſouffert quelqu'injuſtice. Cette moralité paroît propre à faire ſur nous une très-forte impreſſion. Nous ſommes touchez de ce que nous voyons arriver à autruy, à proportion de l'intéreſt que nous y pouvons prendre, c'eſt une ſuite naturelle de l'amour que nous nous portons: ainſi nous verrions avec aſſez d'indifférence le demêlé de deux Princes que le Poëte ne nous a point encore fait connoître, s'il ne s'y trouvoit des circonſtances que nous pûſſions rapporter à nous-mêmes; mais quand il s'y en trouve, elles ébranlent noſtre ame: & la plus capable de produire cet effet, eſt l'injuſtice que l'un commet envers l'autre. La vûe d'un homme offenſé nous émeut, en nous faiſant craindre le même malheur pour nous, & rien n'égale la ſatisfaction que nous avons bientoſt après, en le voyant vengé. Il eſt donc vray que cette maxime convient aux évenements que j'ay dit, & que ce ſeroit celle qu'Homére auroit voulu établir, s'il avoit penſé à en établir quelqu'une, & à compoſer un Poëme pour cela: mais combien s'en faut-il qu'on ne puiſſe luy attribuer cette penſée. Il eſt certain qu'il ne l'a point

cue, premiérement, parce que la moralité dont il s'agit ne peut s'appliquer à l'action entiere, & ne convient qu'au commencement. Une inſtruction qui ſerviroit de fond à la fable, & qui en ſeroit l'objet, auroit la même étendue que la fable: ces deux choſes marchent d'un pas égal dans l'Apologue, elles y commencent & y finiſſent en même temps; il en ſeroit de même dans la fable épique, ſi on la compoſoit pour une moralité. Il eſt certain d'ailleurs que le Poëte n'a point eu cette penſée, parce que ce n'eſt pas la réparation de l'injuſtice qui met fin aux malheurs que l'injuſtice a cauſez. Agamemnon a beau faire porter des paroles à Achille, & luy offrir de magnifiques préſents, les Grecs n'en ſont pas moins accablez de diſgraces, & Jupiter eſt pour Achille opiniâtre dans ſa colére, ce qu'il eſtoit pour le même Achille juſtement offenſé. Bien davantage, ce Dieu n'a aucune part au changement des affaires, Achille avoit eu beſoin de luy pour ſe venger d'Agamemnon, mais ſa valeur & la force de ſon bras luy ſuffiſent pour venger la mort de ſon ami, & pour priver les ennemis de ſa Nation de leur plus ferme appuy. La réconciliation ſe fait, ſans qu'aucun Dieu y prenne part, elle précede même la réparation de l'injure; & ce n'eſt qu'après que le Prince offenſé a déclaré dans l'aſſemblée des Grecs qu'il alloit combattre pour la cauſe commune, qu'Ulyſſe luy fait donner une ſatisfaction à laquelle il ne ſongeoit plus.

Mais s'il eſt évident qu'Homére n'a voulu repréſenter dans l'Iliade, ni les funeſtes ſuites de la meſintelligence, comme on l'a cru long-temps ſur un faux expoſé du plan de ce Poëme, ni les malheurs dont l'injuſtice eſt ſuivie, comme le véritable plan du même Poëme ſemble obliger d'abord à le croire; qui ne voit qu'on perdroit le temps à chercher une autre verité morale qui en eût pû eſtre l'objet? Il s'y en préſente pluſieurs, mais ou elles ſont marquées trop foiblement, ou elles naiſſent des circonſtances pluſtoſt que de la fable, ou, comme la moralité de l'injuſtice, elles ne peuvent s'appliquer qu'à une partie de la même fable, ou bien enfin ce ſont moins des inſtructions ſinguliéres que des tableaux qui renferment différentes inſtructions. Il n'y en a point à laquelle il ne manque une ou pluſieurs des qualitez

requiſes pour eſtre regardée comme l'objet du Poëme. Livrons-nous donc, ſi nous voulons, au plaiſir de les retrouver, mais n'allons pas nous imaginer qu'elles ſont partie des vûes du Poëte, comme s'il ne ſuffiſoit pas pour l'intéreſt de ſa gloire que chacune d'elles fût l'effet de ſon habileté à diſpoſer les évenements, & à repréſenter les caractéres.

Car c'eſt en cela principalement que conſiſte le mérite d'Homére. Si la Critique peut trouver beaucoup de choſes à reprendre dans ſon Iliade, du moins rien n'eſt-il plus magnifique que la ſuite des évenements dont il a formé ſon action, & que ce concours de Héros ſe reſſemblants tous par l'amour de la gloire, & tous différents les uns des autres par leurs qualitez perſonnelles: c'eſt par-là qu'il eſt Poëte & le plus grand des Poëtes. Mais cette varieté même d'évenements & de caractéres, doit nous faire comprendre qu'Homére n'a pû ſe propoſer d'établir une verité particuliére. Il en réſulte ſans contredit une foule d'inſtructions différentes, qui doivent, ou du moins qui peuvent toutes faire une impreſſion d'autant plus vive, que les évenements ſont mieux décrits, & les caractéres mieux repréſentez. Ainſi le Poëte n'a pû raiſonnablement eſpérer qu'il y en auroit une qui frapperoit plus que les autres, à laquelle ſeule on s'arrêteroit; & pour parler avec franchiſe, c'eſt le venger, que de faire voir qu'il n'a pas eu les vûes qu'on luy a prêtées.

III. En effet, on peut bien compoſer quelques chants comme pour produire un effet ſur noſtre cœur, ſans compter beaucoup ſur le ſuccès: mais eſt-il un homme qui voulût s'engager dans un auſſi penible travail que celuy de compoſer un Poëme de l'étendue de l'Iliade, s'il n'eſpéroit pas de réuſſir; & s'il s'en trouvoit un qui formât une pareille entrepriſe, que penſeroit-on de luy, en luy voyant employer un moyen propre à rendre vingt autres veritez plus touchantes, que celle qu'il auroit deſſein d'inſinuer? C'eſt-là pourtant ce qu'on prétend qu'Homére a fait, quand on ſuppoſe qu'il a voulu établir *que la bonne intelligence fait réuſſir les grandes entrepriſes, & que la meſintelligence les fait échouer.* Car en accordant aux partiſans de cette moralité plus qu'ils ne peuvent demander, paſſons leur qu'à la vûe du différend qui

s'éleve entre les deux Princes, on eſt principalement émû de la réſolution que l'un d'eux prend de ne plus combattre pour la cauſe commune. Adjoûtons, s'ils le veulent, que cette émotion ſera aſſez forte pour ſe ſoûtenir au milieu de ce détail d'hommes & de vaiſſeaux, que la querelle de Ménelas a mis en mouvement : détail infiniment amuſant pour les Grecs, quoyqu'il ne puiſſe l'eſtre pour nous. Et pour porter la complaiſance juſqu'à l'excès, diſons encore que ſi les premiers deſavantages des Grecs après la retraite d'Achille, nous donnent une grande idée de ce Prince, auquel la fortune & la gloire de tant de peuples ſemblent attachées, ou s'ils nous font penſer aux ſuites de l'injuſtice, nous ſommes cependant moins frappez de tout cela, que des ſuites de la meſintelligence. Que d'images vont auſſitôt après nous faire détourner la vûë de deſſus cet objet ! Nous ne penſerons guéres aux ſuites de l'abſence d'Achille, quand nous aurons une fois apperçû ce magnifique tableau du pouvoir ſouverain, dont j'ay donné comme une eſquiſſe dans ma premiére diſſertation. Et quand nous verrons la dureté infléxible de ce Héros, ne ſera-ce pas d'elle uniquement que nous ſerons frappez ? J'oſe dire que nous ſerions inhumains, ſi elle ne faiſoit pas ſur nous la plus forte impreſſion. Tout ce qui arrive enſuite ne ſert qu'à entretenir & qu'à fortifier les ſentiments qu'elle a fait naître, & nous devons concevoir d'autant plus d'averſion d'une conduite ſemblable à celle d'Achille, qu'elle produit de plus triſtes effets. Les Grecs ſont près d'eſtre accablez : Patrocle retenu juſques-là par les égards qu'il devoit à ſon maître, ne peut plus cacher ſa douleur, elle luy fait verſer des larmes ; Achille ne ſçauroit le voir ſans émotion : noſtre ame n'eſt-elle pas ravie en cet endroit, & vit-on jamais la force de l'amitié décrite d'une maniére plus touchante ? Vous ſçavez, Meſſieurs, ce que le Poëte fait faire à ſon Héros, & les aventures de Patrocle, auſquelles il nous a fait prendre tant d'intereſt, ſont préſentes à voſtre eſprit. Sa mort produit les plus grands changements, & l'on diroit qu'Homére a ſouhaité qu'on la regardât comme un de ces dévouements pour la patrie, dont on trouve quelques exemples dans l'Antiquité, & dont les ſuites nous paroiſſent

ſurprenantes.

ſurprenantes. Achille ſe réconcilie avec Agamemnon, il fait un horrible carnage des ennemis, Hector, leur plus puiſſant appuy, tombe ſous ſes coups. Ce ſeroit icy qu'il faudroit voir les heureux effets de la bonne intelligence; mais que ce tableau, en le ſuppoſant exact, eſt éloigné de celuy à côté duquel on devroit le regarder! Tant de choſes ſont venues coup ſur coup nous detourner de l'attention aux effets de la meſintelligence, qu'à peine nous ſouvient-il d'y avoir penſé. Sans ce contraſte néantmoins nous n'admirerons en cet endroit que ce qui y eſt vrayment admirable, & qui eſt marqué avec les traits les plus forts, je veux dire, la valeur extraordinaire d'Achille; il eſt luy ſeul une Armée entiére, & tous ces Héros Grecs dont les actions nous ont cauſé tant d'étonnement, ne ſont que les ſpectateurs de ſes combats, ou pour mieux dire, de ſes victoires. Que s'il nous eſt permis d'eſtre frappez en même temps de quelqu'autre choſe, c'eſt de l'attachement du Héros à la mémoire de ſon ami, dont il ne ceſſe de parler, & pour lequel, ſe ſurpaſſant en quelque ſorte luy-même, il fait en un jour plus de prodiges qu'il n'en a fait en neuf années de guerre. Cet attachement eſt ce qui nous occupe enſuite tout entiers; c'eſt pour honorer les manes de Patrocle, & pour luy donner en quelque ſorte l'immortalité, qu'il fait célebrer des Jeux aux Princes Grecs. Enfin nous ne ſçaurions guéres eſtre ſenſibles à ce que le Poëte adjoûte par rapport au corps d'Hector, ce ſont des uſages trop éloignez des noſtres: mais l'action auroit mal fini pour les Grecs, s'ils avoient vû refuſer les honneurs de la ſépulture à un homme tel qu'Hector; & pour les ſatisfaire pleinement, il falloit que le Héros victorieux reçût une récompenſe utile de ſa valeur. Cette ſatisfaction eſtoit pour eux le dernier effet du Poëme, & à quoy l'on ne peut douter qu'ils ne s'arrêtaſſent.

C'eſt ainſi qu'en liſant l'Iliade, on reçoit, comme j'ay dit, une foule d'impreſſions différentes, qui ſe ſuccedent les unes aux autres. S'il y en a quelques-unes de moins fortes, on doit l'attribuer à l'une de ces deux cauſes. Ou le tableau que le Poëte nous préſente eſt compoſé de pluſieurs parties, qui bien que liées

enſemble d'une certaine maniére, ne ſe montrent pas en même temps: ou nous avons en nous des diſpoſitions qui nous éloignent de penſer aux veritez que le tableau devroit nous faire appercevoir. Il ſeroit étonnant que dans cette admiration continuelle où nous tient le Poëte par une ſuite d'excellents tableaux qu'il ne ceſſe de mettre ſous nos yeux, nous ne fuſſions pas moins frappez de ceux qu'il ne nous laiſſe voir que par parties, que des autres ſur leſquels noſtre attention n'eſt point interrompue, & que nous voyons d'abord tout entiers. D'ailleurs il eſt conſtant que nos paſſions nous aveuglent ſur les veritez qui y ſont oppoſées, il faut beaucoup d'art pour nous tourner vers elles, & nous obliger à les enviſager: mais de tous les moyens auſquels on pourroit avoir recours, il n'y en a point de plus foible, & dont on doive attendre moins de ſuccès, que de mêler & de confondre, pour ainſi dire, ces veritez avec beaucoup d'autres, qui ſeront toutes par elles-mêmes également capables de nous émouvoir. Ce qui montre que quand la moralité de la meſintelligence ſeroit moins équivoque, on ne devroit pas ſe preſſer de croire qu'Homére ſe la ſoit propoſée.

En effet, il eſt vray que les Grecs eſtoient diviſez de ſon temps: les Doriens avoient chaſſé les Achéens, & les Achéens s'eſtant partagez en deux corps, il y en avoit un qui avoit chaſſé les Ioniens à ſon tour. Ce n'avoit plus eſté enſuite que trouble & que confuſion, une partie des Grecs avoient eſté contraints d'aller s'établir au-delà des mers, & les animoſitez que ces révolutions avoient produites ne pouvoient pas encore eſtre éteintes. Mais doit-on croire qu'Homére a ignoré la nature des paſſions, juſqu'à s'imaginer qu'il pourroit détruire des haines ſi invéterées, ſi juſtes même de la part de ceux qui avoient eſté chaſſez de leur patrie, par un Poëme où il joindroit le récit d'une meſintelligence entre deux Princes, je dis le récit exact, avec une infinité d'évenements & de caractéres qui étonneroient ſes lecteurs, & feroient ſur eux pluſieurs impreſſions toutes différentes? Je ſoutiens qu'on ne peut luy imputer un projet ſi mal concerté, & s'il falloit oppoſer conjecture à conjecture, j'aimerois encore mieux dire qu'il voulut au contraire animer les Grecs les uns

contre les autres ; car il vivoit au milieu d'hommes qui deſcendoient des Héros dont il a chanté les exploits, & que leur inſinue-t-il? Les choſes du monde les plus propres à leur inſpirer le deſir de retourner en Europe ; car il leur dit, que ceux dont ils tiroient leur origine, regnoient peu de temps auparavant dans un beau pays, que les Athéniens avoient combattu avec eux contre les Troyens, & que ces Héros avoient eu pour ancêtres des hommes illuſtres, & ſinguliérement protegez des Dieux. Or ce beau pays qu'il décrit avec tant de ſoin, les Doriens l'avoient envahi, & ils avoient pour ennemis les Athéniens, avec leſquels tout ce qu'il y avoit d'Achéens & d'Ioniens conſervoient toûjours de grandes liaiſons. On pourroit donc ſoupçonner que le deſſein du Poëte fut de ranimer le courage des Grecs établis en Aſie, & de les porter à ſe conféderer avec les Athéniens & les autres Grecs d'Europe, pour entreprendre la conquête du Péloponneſe, comme leurs peres avoient entrepris celle de Troye. Beaucoup de choſes contribueroient à fortifier ce ſoupçon ; car ces Doriens qui occupoient alors le pays dont je parle, Homére ne leur donne aucune part dans la guerre de Troye, il ne fait même aucune mention d'eux que dans un endroit de l'Odyſſée, pour obſerver qu'ils eſtoient du nombre des étrangers qui s'eſtoient emparez d'une partie de l'Iſle de Crete : & s'il nomme trois deſcendants d'Hercule dans le nombre des Chefs de l'armée qui combattit ſous les ordres d'Agamemnon, ſçavoir, Tlepoleme, Phidippe & Antiphus, ce n'eſt que pour faire mourir le premier de la main de Sarpedon, & laiſſer les deux autres dans l'obſcurité. Mais quoyqu'un pareil projet ne fût pas indigne d'un auſſi grand génie qu'Homére, & qu'il ne ſe trouve rien dans l'Iliade qui n'y puiſſe convenir, je n'ay garde d'aſſûrer que le Poëme ait eſté compoſé dans cette vûe, rien n'eſtant plus difficile que de pénetrer dans la penſée de l'Auteur d'un pareil Ouvrage, & je ne donne tout cecy que comme une conjecture, que ſa nouveauté même eſt capable de rendre ſuſpecte, quoyqu'elle ſoit infiniment plus vrayſemblable que beaucoup d'autres.

Liv. 9. Vers 177.

Iliad. liv. 5.

TROISIE'ME PARTIE.

Je viens préſentement à examiner ce que j'ay dit pour faire voir, qu'il n'y avoit point de raiſon qui pût obliger un Poëte à ſe propoſer une verité morale pour objet de ſon Poëme. J'en ay donné ces deux preuves: que l'idée d'une moralité comme objet n'eſt pas renfermée dans l'idée de l'Epopée, & qu'on ne peut impoſer au Poëte une loy, qu'il eſt impoſſible de mettre en pratique.

I. Je voudrois, Meſſieurs, vous épargner de nouveaux détails, mais ils ſont néceſſaires pour mettre dans tout ſon jour la preuve que j'ay tirée de la nature de l'Epopée. Comme je n'ay conſideré dans ſon action que l'unité, la grandeur & la vrayſemblance, ſans y adjoûter autre choſe que l'harmonie, c'eſt-à-dire, la verſification dont je pouvois ne rien dire; l'idée que j'en ay donnée ne ſçauroit paroître bien exacte aux perſonnes accoûtumées à y joindre quelques autres idées. Il faut, diront-ils, qu'un ſeul homme ait la principale part aux évenements; il y a d'ailleurs une maniére de diſpoſer le récit de ces évenements qui eſt tellement néceſſaire, que ſans cela il n'y auroit point de Poëme épique.

Je leur accorderay volontiers tout cela: j'adjoûteray même que la narration ne doit pas eſtre une narration ſimple, & qu'il eſt abſolument requis qu'elle ſe faſſe en partie par voye d'imitation, pour me ſervir des expreſſions de Platon. Une narration ſimple eſt celle où l'Ecrivain ne ſe cache jamais, & parle toûjours en ſon propre nom: elle ne convient pas au Poëme épique, où le Poëte ne doit pas ſeulement faire des récits, mais comme ſur la Scene, introduire ſes perſonnages, afin de les faire parler eux-mêmes; & par là ce Poëme n'eſt pas moins diſtingué du Poëme dramatique & de l'Hiſtoire, que par l'arrangement des évenements. Mais qui ne voit que l'unité de Héros, ou pour parler plus juſte, de l'intéreſt de ce Héros, eſt compriſe dans l'unité de l'action; & qu'à l'égard de la diſpoſition, & de tout le reſte qui appartient à la narration, ce ſont choſes que l'on conſidére ſéparement de l'action, qui n'en reçoit pas ſon eſtre,

Liv. 3. de la Repub.

mais ſeulement une forme dont elle peut ſi bien ſe paſſer, qu'on la luy donne différente ſelon l'uſage qu'on en veut faire.

Il ne s'agit nullement dans la queſtion préſente de ce qui peut eſtre néceſſaire à la perfection du Poëme épique, ſa fable eſt la ſeule choſe qui demande noſtre attention : & ſi nous voulons en parler avec cette préciſion qui fait le mérite des Ouvrages où l'on traite des Arts, nous devons la dégager de tout ce qui eſt étranger à ſon eſſence, & ſans quoy elle peut ſubſiſter. Les qualitez qu'elle a reçûes après qu'on l'a miſe en œuvre nous ſont indifférentes maintenant, nous ne nous arrêtons qu'à celles dont elle a beſoin pour eſtre employée. Or il n'y en a point d'autres que l'unité, la grandeur & la vrayſemblance. J'ay donc eu raiſon de dire que l'idée d'une moralité n'eſt point renfermée dans celle de l'Epopée, puiſque l'on peut imaginer une action grande & vrayſemblable, ſans ſe propoſer d'établir telle ou telle verité morale. Après tout, le mêlange & la confuſion de ce qui ne regarde que la narration avec ce qui eſt propre à la fable, n'apporteroit icy aucun changement : que l'action ſoit diſpoſée d'une façon pluſtoſt que d'une autre, & que le Poëte puiſſe parler toûjours, ou qu'il ſoit obligé de faire parler ſes perſonnages, comme ces différences ne ſeroient pas capables d'affoiblir la loy de la moralité, ſi elle eſtoit prouvée d'ailleurs, elles ne peuvent non plus ſervir à la prouver.

J'ay déja prévenu une apparence de difficulté à cette occaſion : ſi l'on conſidére, me diroit-on, la nature de l'Apologue, c'eſt le récit d'une action qui n'eſt ni poſſible ni vrayſemblable, ou du moins qui n'a pas beſoin de l'eſtre. Le manque de poſſibilité & de vrayſemblance dans un récit, n'y rend pas la moralité plus néceſſaire que dans un autre qui a ces deux qualitez ; cependant la moralité eſt eſſentielle à l'Apologue : pourquoy donc ne le ſeroit-elle pas à l'Epopée ?

On peut répondre à cela, que le récit d'une action qui nous paroît impoſſible, & qui eſt denuée de vrayſemblance, ne ſçauroit nous plaire par luy-même, & qu'il a beſoin de ſe rapporter à quelque choſe que nous puiſſions reconnoître, ſi on veut que nous l'écoutions avec ſatisfaction. Mais cette réponſe, bien que

très-juſte à mon avis, n'eſt pas ſuffiſante, & l'on doit adjoûter, conformément à ce que j'ay dit, que la moralité eſt eſſentielle à l'Apologue, parce que tous les Fabuliſtes ont compoſé leurs fables dans la vûe d'inſinuer des veritez morales; & qu'elle ne l'eſt pas à l'Epopée, parce qu'aucun Poëte n'a compoſé un Poëme épique dans cette vûe. Il y a deux choſes à conſidérer dans les ouvrages d'eſprit, la nature, & l'art qui adjoûte à la nature. Ce que l'art adjoûte, c'eſt ce que les perſonnes qui ont réuſſi dans une ſorte d'ouvrages, y ont toûjours ou preſque toûjours obſervé, quoyque la nature ne l'exigeât pas: on n'y réuſſira comme eux qu'en obſervant les mêmes choſes, auſquelles nous ſommes accoûtumez; & c'eſt uniquement en ce ſens, qu'on dit qu'elles ſont eſſentielles à tel ou tel ouvrage. La moralité n'eſt donc pas eſſentielle au Poëme épique: je dis plus, elle y eſt impratiquable, & c'eſt par-là que je finis.

II. J'ay obſervé que la grandeur eſt une des qualitez néceſſaires à ce Poëme: mais il s'y trouve deux ſortes de grandeurs, dont l'une conſiſte en ce qu'on y raconte des évenements merveilleux, extraordinaires, ou qui regardent des perſonnes en qui tout nous paroît grand. Cette grandeur eſt tellement néceſſaire au Poëme, qu'il ne laiſſe pas d'admettre beaucoup de faits qui n'ont pas entiérement ces qualitez. L'autre grandeur que ſon action requiert, eſt une qualité qui appartient à cette action conſiderée dans toute ſon étendue, elle réſulte du grand nombre de circonſtances qui accompagnent le ſujet, qui y ſont intimement & néceſſairement liées, qui ne ſont toutes enſemble & avec luy qu'un ſeul & même tout. Si vous ôtez ces circonſtances, l'action ne ſera preſque rien, elle ne pourra nous intéreſſer, & peut-eſtre la trouverons-nous d'autant plus petite, qu'elle ſera racontée plus pompeuſement. Mais dans une action morale, c'eſt-à-dire, dans une action où l'on repréſente des caractéres & des paſſions, la pluſpart des circonſtances doivent eſtre morales: & toutes celles de ce genre ſeront pour nous autant d'occaſions de penſer à un grand nombre de veritez, qui ne ſeront pas moins différentes les unes des autres que les évenements qui les rappelleront. Il eſt donc évident que la regle de la moralité

repugne à la nature de l'Epopée, parce que ſuivant cette regle, la moralité qui réſulte de l'action doit eſtre une, comme l'action même.

L'action de l'Epopée eſt une, quand elle ſe rapporte toute entiére à un intéreſt unique, qui regarde un ſeul homme. L'intéreſt de l'action de l'Iliade eſt la gloire d'Achille, & cette gloire naît du ſein même de l'injure que luy a faite Agamemnon. Ses armes avoient eſté déja accompagnées des plus heureux ſuccès, la Victoire l'avoit ſuivi par-tout, & l'on entrevoyoit que c'eſtoit luy qui devoit terminer la grande entrepriſe qui avoit armé toute la Grece. Juſtement irrité de l'affront que le Géneral luy a fait, il ſe retire, & ſon abſence eſt pour les autres Héros de ſa nation une occaſion de faire paroître une valeur ſurprenante; mais Hector les ſurpaſſe tous, & c'eſt à ſa perſonne que ſont attachées les deſtinées de Troye. Patrocle touché des malheurs de ſes compatriotes, va du conſentement d'Achille, & avec ſes armes, combattre l'ennemi, que la ſeule vûe de ces armes toûjours victorieuſes effraye; il en fait un grand carnage, & paroîtroit invincible, ſi le même Hector ne venoit à ſa rencontre. Sa mort fait craindre aux Grecs les mêmes deſaſtres dont la force de ſon bras ſembloit les avoir délivrez, mais en même temps elle irrite Achille: dès qu'il va au combat, toutes les autres valeurs, paſſez moy Meſſieurs cette expreſſion, diſparoiſſent devant la ſienne, on diroit qu'il diſpoſe à ſon gré de la vie des Troyens, & que leur ſort eſt entre ſes mains, tant il trouve de facilité à les vaincre; Hector ſeul peut ſe ſouſtraire à ſes coups, mais en fuyant; il ſuccombe enfin, & par ſa mort, qui entraîne la priſe de Troye, le Héros qui eſt l'objet du Poëme ayant accompli ſes hautes deſtinées, eſt reconnu le plus vaillant des hommes, l'honneur de ſa patrie, & la ruine de ſes ennemis. Tout de même l'intéreſt de l'action de l'Odyſſée, eſt l'heureux retour d'Ulyſſe dans ſa chére patrie, malgré une infinité d'obſtacles qu'il ſurmonte par ſa prudence: & l'intéreſt de l'action de l'Enéide eſt l'établiſſement d'Enée en Italie, où il ſçait que les deſtinées préparent à ſa poſterité une gloire & une puiſſance extraordinaires; établiſſement qu'il fait malgré une foule de

difficultez qu'il ſurmonte par ſa valeur, & par la protection des Dieux que ſa pieté a meritée. Les circonſtances de ces actions ne nuiſent pas à leur unité, parce qu'elles naiſſent du fond de l'action même, parce que les unes ſuivent néceſſairement ou vrayſemblablement des autres, parce qu'enfin elles contribuent toutes à faire briller les qualitez du Héros qui doivent produire l'heureux effet auquel il s'intéreſſe. Ces trois conditions ſont abſolument néceſſaires pour rendre l'action vrayment une, & ſi l'on a juſqu'icy ignoré la derniére, c'eſt qu'on n'a pas fait aſſez d'attention à l'unité d'intéreſt, pour en decouvrir les conſéquences.

Il ſuit de là, qu'afin que la moralité puiſſe auſſi eſtre vrayment une, il faut que les veritez particuliéres auſquelles les circonſtances du Poëme nous feront penſer, naiſſent du fond de la verité principale, qu'elles ſuivent néceſſairement ou probablement les unes des autres, & qu'elles concourent toutes à rendre plus ſenſible, plus claire, plus touchante la verité que le Poëte ſe ſera propoſé d'établir. Mais les circonſtances morales des actions ne pouvant différer les unes des autres, ſans qu'il y ait des différences dans les caractéres, & dans les actions dont ces caractéres ſeront cauſes; on voit clairement que les veritez que ces actions pourront nous faire appercevoir, n'auront preſque jamais de liaiſon entr'elles, & qu'elles ſe rapporteront, ou à différents vices pour nous en donner de l'horreur, ou à différentes vertus pour nous les faire aimer.

Je ne veux pas nier que l'on ne puiſſe faire un Poëme épique, comme un Roman, qui ſoit propre, par exemple, à former un Prince dans l'art de regner: mais au lieu d'une maxime ce Poëme en contiendra pluſieurs, qui ne ſe reſſembleront qu'en ce qu'elles auront la même fin, je veux dire, en ce qu'elles ſe rapporteront à l'utilité des perſonnes de la même condition; & ce n'eſt pas de quoy il eſt queſtion maintenant. La moralité dont on parle eſt une maxime unique, qui doit tellement dominer dans le Poëme, que s'il s'y en trouve d'autres, elles ne ſervent qu'à l'imprimer plus fortement dans l'eſprit, comme les circonſtances de l'action ne ſervent qu'à rendre l'évenement

plus

plus intéreſſant. C'eſt de la moralité entenduë de cette maniére, que je ſoûtiens qu'il eſt impoſſible de la mettre en pratique: mais quand on le pourroit, loin de donner une nouvelle beauté au Poëme, elle le défigureroit entiérement, & y produiroit un des vices que l'on devroit éviter avec le plus de ſoin; puiſque l'attention du lecteur ſeroit continuellement & également partagée à remarquer la ſuite des faits qui conduiſent à l'évenement, & la ſuite des veritez de détail qui ſerviroient à étendre & à fortifier la verité principale.

Mais le P. le Boſſu n'a peut-eſtre pas entendu parler d'une moralité telle que je la conçois. Je réponds en deux mots: le P. le Boſſu a prétendu que la moralité ſervît de fond à la fable, & qu'elle fût une comme l'action, voilà ſon principe: il importe peu qu'il en ait vû les conſéquences, elles n'en ſont pas moins néceſſaires, & nous n'en ſommes pas moins autoriſez à conclure, que ces conſéquences eſtant oppoſées à la nature de l'Epopée, le principe ne ſçauroit eſtre vray. D'ailleurs quand j'accorderois que l'on peut, en obligeant le Poëte à choiſir une verité qui ſerve de fond à ſa fable, luy laiſſer la liberté d'inſinuer telles autres veritez qu'il voudra dans les différentes parties de l'action, le P. le Boſſu n'y gagneroit rien; car il eſt certain qu'en ce cas la maxime qui ſera l'objet du Poëme, ſera comme étouffée par les autres, ſur leſquelles il faudroit cependant qu'elle eût une ſuperiorité bien marquée, que très-peu de perſonnes l'appercevront, & que pour ce petit nombre même elle n'aura que l'effet d'une ſimple perception, ſans faire aucune impreſſion dans l'ame. Vous en avez vû la preuve dans mes réflexions ſur les veritez auſquelles les différentes circonſtances de l'action de l'Iliade peuvent nous faire penſer.

Concluſion.

Je crois avoir montré ſuffiſamment, qu'Ariſtote n'a jamais eu deſſein d'impoſer aux Poëtes l'obligation d'établir une verité ſinguliére, qui ſervît de fond à l'action de leurs Poëmes; qu'Homére n'a pas compoſé ſes Poëmes dans la vûe d'établir une verité de cette ſorte, & que l'action du Poëme ne requiert rien de pareil. J'ay montré de plus, que ſi on entend bien ce qu'on dit, quand on demande que la moralité ſerve de fond à l'action du

Poëme, c'eſt exiger une choſe impoſſible, ou qui ne ſeroit propre, ſi on pouvoit l'executer, qu'à gâter un Poëme; & qu'au cas où l'on voudroit ſeulement que cette moralité pût réſulter du Poëme entier, on ſe méprendroit encore, parce qu'une verité qu'on ne pourroit demêler que dans un grand nombre de faits, à travers pluſieurs autres veritez qui n'y auroient point de rapport, & qui nous attireroient toutes à elles-mêmes, ne pourroit preſque pas eſtre apperçûe. Maintenant je ne crois pas devoir examiner, ſi une pareille moralité ne contribueroit pas du moins à rendre le Poëme plus regulier, en y rendant l'unité d'action plus remarquable; car il eſt certain après ce que je viens de dire, qu'elle n'y pourroit contribuer aucunement. Ce ſeroit d'ailleurs bien abuſer de la morale, que de choiſir une verité pour ſervir de fond à l'action d'un Poëme, comme ſi on vouloit l'imprimer dans l'eſprit des lecteurs, tandis qu'elle ne pourroit avoir d'autre effet que de donner au Poëme une certaine forme. Enfin l'action de l'Epopée a en elle-même, & ſans un ſecours ſi peu convenable, tout ce qu'il faut pour eſtre parfaitement une. Il eſt vray que ni le P. le Boſſu, ni les autres qui ont traité de l'Epopée, n'ont vû en quoy conſiſtoit la nature de cette unité, & qu'ils n'en ont connu que les proprietez extérieures; mais j'en ay dit aſſez pour ne laiſſer rien, ce ſemble, à déſirer là-deſſus.

RE'PONSE A UN MEMOIRE QUI A POUR TITRE DISSERTATION,

Où l'on examine s'il eſt néceſſaire que la fable du Poëme Epique ait rapport à une verité de Morale.

Par M. l'Abbé VATRY.

22. de Novembre 1731.

DANS un Memoire qu'on a communiqué à la Compagnie, on s'eſt propoſé de combatre le ſentiment du P. le Boſſu au ſujet de la verité de Morale qui doit réſulter de la fable du Poëme Epique. Le ſentiment du P. le Boſſu eſt le même que j'ay eſſayé d'établir par de nouvelles preuves, ainſi cette querelle Litteraire me regarde; & je m'engage d'autant plus volontiers à la ſoûtenir, que l'opinion que j'ay à deffendre me paroît non-ſeulement la plus vrayſemblable, mais que je crois encore qu'elle répand ſur les anciens Poëtes des beautez qu'on n'y apperçoit pas lorſqu'on les lit avec d'autres idées.

Pour ſuivre le même ordre qu'on a gardé, je partageray ce Diſcours en trois parties. Dans la premiére j'examineray le ſentiment d'Ariſtote ſur la fable du Poëme Epique; dans la ſeconde je tâcheray de faire voir qu'Homére a obſervé la regle de la Moralité dans l'Iliade & dans l'Odyſſée: dans la troiſiéme partie enfin, je répondray aux difficultez qu'on a propoſées contre l'obligation qu'ont les Poëtes d'obſerver cette même regle.

Après avoir donné quelques éloges à Ariſtote, on adjoûte *que nous n'aurions pas beaucoup à faire après ce Philoſophe, s'il avoit eu autant d'attention à dire tout clairement, qu'à ne rien dire que de juſte.* J'avoûe que la Poëtique d'Ariſtote eſt remplie de difficultez; ſes Commentateurs preſque toûjours oppoſez les uns aux autres, & recourants ſans-ceſſe à des corrections de texte, ſont une bonne preuve de ſon obſcurité: mais il me ſemble qu'on ne doit pas mettre ce deffaut ſur le compte d'Ariſtote; il

ne paroît au contraire qu'il n'a rien négligé pour l'éviter: il regne beaucoup d'ordre dans ſon Ouvrage, il donne de tout des définitions exactes, & les accompagne d'exemples; d'où vient donc ce deffaut de clarté?

1.° Sa Poëtique ne doit eſtre regardée que comme un fragment qui n'eſt qu'une petite partie d'un ouvrage bien plus conſiderable. Les Anciens, & Ariſtote luy-même en citent un troiſiéme Livre; il ne nous en reſte qu'un ſeul, encore y a-t-il bien de l'apparence que nous ne l'avons point entier. Au commencement du chap. 6. Ariſtote promet de traiter de l'Epopée & de la Comédie, cependant il ne dit rien, ou fort peu de choſes de la Comédie. D'ailleurs il avoit expliqué fort au long pluſieurs choſes qui nous paroiſſent inintelligibles, parce que nous n'avons plus aujourd'huy les endroits qui pourroient les rendre claires. Par exemple, il dit au 8.e Livre de ſa Republique, qu'il a traité dans ſa Poëtique avec beaucoup de ſoin & d'exactitude, ce qui regarde *la purgation des paſſions,* nous n'en liſons cependant rien: or on ſçait que cette *purgation* eſt une des choſes qui a le plus embarraſſé les Interpretes. Enfin lorſqu'il donne des exemples, il les tire de Poëmes fort connus de ſon temps; la pluſpart ſont perdus: il n'eſt pas étonnant qu'Ariſtote nousparoiſſe obſcur, à nous qui manquons des ſecours que ce Philoſophe luy-même jugeoit néceſſaires à ſes contemporains.

Rhet. lib. 3.

La Poëtique eſt une matiére qui, pour eſtre conçûë, demande un certain tour d'imagination que tout le monde n'a pas; l'éloignement des temps, des lieux, la diverſité de mœur, de religion, de gouvernement, apporte dans les idées beaucoup de différence. Les Grecs ne penſoient pas comme nous ſur la Poëſie, cependant nous liſons les Anciens avec les préventions que nous ont données nos Poëtes; nous voulons retrouver nos idées dans leurs ouvrages, & nous diſons qu'ils ne ſe ſont pas bien expliquez, lorſqu'ils n'ont pas parlé à noſtre maniére: on pourroit encore rapporter d'autres raiſons de cette obſcurité ſi ſouvent reprochée à la Poëtique d'Ariſtote, mais celles-cy ſuffiront, je crois, pour faire voir que lorſque nous ne

l'entendons pas, il y a peut-eſtre un peu de noſtre faute, ou qu'au moins les malheurs des temps y ont plus contribué que la négligence de l'Auteur.

Après avoir dit ces deux mots pour la juſtification d'Ariſtote, je viens à l'examen de ſa doctrine ſur la Fable épique. En général, la Fable eſt un diſcours inventé pour former les mœurs, par des inſtructions déguiſées ſous l'allégorie d'une action. Cette définition convient aſſûrément à l'Apologue. Il faut faire voir que ſelon Ariſtote, elle ne convient pas moins à la Fable épique, & je crois que j'auray prouvé ce qui eſt en queſtion. Par la définition que je viens de donner: il eſt évident que la Fable a deux parties qu'il eſt important de bien diſtinguer, ſçavoir, l'action racontée, & l'inſtruction déguiſée ſous l'allégorie de l'action. Ariſtote s'eſt beaucoup étendu ſur la Fable en tant qu'elle eſt le récit d'une action; c'eſt dans ce ſens qu'il la définit ainſi, j'entends par la Fable *la compoſition des choſes*, ἔστι δὲ τῆς μὲν πραξέως ὁ μῦθος μίμησις· λέγω γὰρ μῦθον τοῦτον τὴν συνθέσιν τῶν πραγμάτων. Il repete cette même interprétation du mot de Fable en pluſieurs endroits de ſa Poëtique; quelquefois au mot de *compoſition* σύνθεσις, il ſubſtituë celuy de *conſtitution* σύστασις, qui ne ſert qu'à mieux faire entendre ſa penſée, & à la rendre moins équivoque. Il eſt donc clair que par la Fable Ariſtote a entendu tout le ſujet, toute l'action du Poëme, diſpoſée avec un certain art; & en cela il eſt parfaitement d'accord avec le P. le Boſſu; car ce Pere, auſſi-bien qu'Ariſtote, veut que la fable ſoit le ſujet du Poëme, & tout le tiſſu de l'action. C'eſt même le fondement de toute ſa doctrine; ainſi bien loin que la définition que donne Ariſtote ſoit contraire au P. le Boſſu, comme on le prétend, c'eſt pour luy un premier principe qu'il admet avec toutes les conſéquences que Ariſtote en a tirées: mais, dit-on, ce Pere veut que cette action ſoit allégorique, & qu'elle cache une inſtruction, & c'eſt ce qu'Ariſtote ne dit pas; il eſt vray qu'Ariſtote a traité fort au long de la Fable épique en tant qu'elle eſt le récit d'une action, & qu'il n'a pas parlé avec la même étenduë & la même clarté de la verité cachée ſous l'allégorie de l'action; il n'en eſt pas moins

vray qu'il la ſuppoſoit ; & l'on n'en peut pas douter, dès qu'on le lit avec un peu d'attention.

Si Ariſtote avoit cru que l'action du Poëme ne fût pas allégorique, il n'eût pas dit que le Poëme eſtoit plus philoſophique & plus moral que l'hiſtoire. L'Auteur du Memoire qui nie l'allégorie, dit en pluſieurs endroits, que le Poëme épique ne renferme pas plus de moralité que n'en renferme une hiſtoire; rien en effet ne ſe ſuit mieux de ſes principes. *Tout ce qui eſt poſſible*, dit-il, *dans l'ordre des évenements, & où les paſſions des hommes ont part, eſt inſtructif, & renferme des maximes de conduite.* Or les faits rapportez dans une hiſtoire ſont pour le moins auſſi poſſibles que ce qu'un Poëme raconte; & ſouvent une hiſtoire n'eſt pas moins qu'un Poëme, une peinture des paſſions des hommes : il eſt donc évident que le Poëme n'eſt pas plus inſtructif que l'Hiſtoire. Mais Ariſtote aſſûre le contraire, & veut que le Poëme ſoit plus philoſophique & plus moral que l'Hiſtoire, Φιλοσοφώτερον & σπουδαιότερον ποίησις ἱστορίας ἐστίν. *Poëticæ cap. 10.* Puis donc qu'Ariſtote eſt oppoſé à l'Auteur du Memoire dans les conſéquences, j'en conclus qu'il luy eſt auſſi oppoſé dans les principes.

Et pourquoy, Meſſieurs, Ariſtote veut-il que le Poëme ſoit plus inſtructif que l'Hiſtoire? *c'eſt*, adjoûte ce Philoſophe, *parce que le Poëme dit des choſes générales, & que l'Hiſtoire dit des choſes ſinguliéres ; une choſe ſinguliére, c'eſt ce qu'a fait ou ſouffert Alcibiade ; une choſe générale, c'eſt ce que tout le monde d'un tel, ou d'un tel caractére a dû dire ou faire avec vrayſemblance ou néceſſité, &c.* ἡ μὲν γὰρ ποίησις μᾶλλον τὰ καθόλου, ἡ δ' ἱστορία τὰ καθ' ἕκαστον λέγει : ἔστι δὲ, &c. *Poëticæ cap. 10.* Dire que l'action du Poëme épique eſt générale, & qu'elle n'eſt pas ſinguliére, & que c'eſt pour cette raiſon que le Poëme épique eſt plus inſtructif que l'Hiſtoire, n'eſt-ce pas la même choſe que de dire que l'action du Poëme épique eſt allégorique & morale? Une action allégorique n'eſt qu'une action feinte pour repréſenter ce qui ſe paſſe ordinairement parmi les hommes, & elle n'eſt inſtructive que parce qu'elle ne peint pas tel ou tel en particulier, mais tous les hommes en général, & qu'on peut

l'appliquer à ce qu'on leur voit faire tous les jours. Ainſi lorſque nous diſons que la fable du loup & de l'agneau eſt une allégorie inventée pour inſtruire, c'eſt parce que ce qui eſt raconté du loup & de l'agneau n'eſt pas ce qu'a fait veritablement tel loup ou tel agneau, mais pluſtoſt ce qu'a dû dire ou faire vrayſemblablement un loup à l'égard d'un agneau, c'eſt-à-dire, un plus fort à l'égard d'un plus foible. De même nous diſons que l'Iliade eſt un récit allégorique & moral, parce qu'on n'y raconte pas ce qui eſt arrivé veritablement à Achille & à Agamemnon, mais ce qui a dû vrayſemblablement arriver, & ce qui arrivera toûjours à deux Chefs d'alliez qui vivront en meſintelligence. Jamais on ne fut plus d'accord que le ſont icy Ariſtote & le P. le Boſſu, & j'avouë que je ne conçois pas comment on a pû conclure de ce paſſage, qu'Ariſtote eſtoit perſuadé que l'objet du Poëme n'eſtoit pas d'inſtruire, mais de plaire.

Un Poëte qui ſeroit de ce ſentiment, & qui nieroit la néceſſité de l'allégorie, s'il vouloit compoſer un Poëme épique, iroit ſans doute chercher dans la Fable ou dans l'Hiſtoire, ou il inventeroit luy-même quelque ſujet grand, extraordinaire, & capable de frapper; enſuite après l'avoir diſpoſé ſuivant de certaines regles, il luy donneroit tous les embelliſſements dont il ſeroit ſuſceptible; c'eſt ainſi qu'en ont uſé tous les Poëtes qui ſont venus depuis Virgile: mais ce ne ſont pas là les maximes d'Ariſtote; il veut que le Poëte forme ſa fable avant que d'impoſer les noms: que voudroit dire une fable ainſi iſolée, qui n'auroit aucun rapport à un Héros particulier, qui ne retraceroit aucun fait connu? Il ne dit pas même que la fable doive contenir quelqu'action merveilleuſe, les deux fables dont il nous donne les plans ne renferment rien que de fort ordinaire; c'eſt cependant ce qu'il appelle le principe, l'ame du Poëme: ἀρχὴ δὲ οἷον ψυχὴ μύθος. Les noms n'en ſont que l'acceſſoire, & on ne les impoſe que pour donner à la fable la vrayſemblance qu'elle doit avoir, le P. le Boſſu ne pourroit pas s'exprimer autrement.

L'erreur de ce Pere, dit-on, *vient de ce qu'ayant lû les fables d'Eſope avant que d'avoir étudié la Poëtique d'Ariſtote, il n'y vit pas pluſtoſt le nom de fable donné à l'action du Poëme, qu'il*

conçut que cette action devoit avoir deux parties eſſentielles, ſçavoir, une fiction, & une verité morale. Je ne crois pas que jamais perſonne donne dans cette conjecture, & croye le P. le Boſſu capable d'une pareille bévûë; ſon Livre eſt le fruit d'un grand travail, & de beaucoup de réflexions; une lecture continuelle de l'Iliade, de l'Odyſſée & de l'Enéide, & la comparaiſon de ces Poëmes avec les préceptes d'Ariſtote & d'Horace, ont produit ſon Traité. Il ſeroit étonnant qu'une mépriſe eût eſté le fondement d'un ſyſteme également établi ſur le bon ſens & ſur l'autorité des Maîtres de l'Art, & dans lequel il eſt impoſſible de rien trouver qui ſe démente. Il luy eût eſté bien plus aiſé de diſtinguer des fables de pluſieurs ſortes, que de ramener à un ſeul genre les Fables dramatiques, épiques, & les Apologues; cette diſtinction ſe préſente d'abord à ceux qui n'ont point approfondi la matiére; ce n'eſt qu'en y faiſant réflexion qu'on eſt conduit de conſéquence en conſéquence à convenir que toutes ces fables ſont de même nature, quoyque d'eſpéces différentes.

Mais, adjoute-t-on, *la fable eſt une fiction proprement dite; & de la nature des Apologues, qui n'ont ni poſſibilité ni vrayſemblance, au lieu qu'il eſt eſſentiel à la fable du Poëme épique d'eſtre poſſible & vrayſemblable.* J'avouë que je n'entends pas ce que veut dire une fiction proprement dite quant aux Apologues; il ne me paroît pas vray qu'ils n'ayent ni poſſibilité ni vrayſemblance: ce qui eſt eſſentiel à l'Apologue, c'eſt de cacher une verité ſous une allégorie, λόγος ψευδὴς εἰκονίζων ἀλήθειαν, comme diſent les Anciens; le reſte luy eſt accidentel: qu'un Apologue ſoit poſſible ou non, il n'importe; il y en a pluſieurs dans la Fontaine de très-poſſibles qui n'en ſont pas moins de veritables Apologues: tels ſont celuy de l'Homme aux cheveux gris, celuy du Vieillard & de ſon fils, qui alloient vendre leur âne, celuy de l'Avare & de ſon tréſor, & beaucoup d'autres. Pour la vrayſemblance, bien loin que l'Apologue ne l'admette pas, il l'exige au contraire. *Fabula,* dit Priſcien, *eſt Oratio ficta veriſimili diſpoſitione imaginem exibens veritatis.* Une choſe peut eſtre vrayſemblable qui n'eſt nullement poſſible,

poſſible, tandis qu'une choſe très-poſſible & veritable même, n'a point de vrayſemblance poëtique. Il ne peut pas arriver qu'un loup & un agneau entrent en converſation, cependant il eſt une maniére de rendre leur entretien vrayſemblable, ainſi que l'ont fait Eſope, Phedre & la Fontaine. Cette vrayſemblance conſiſte à ne leur faire dire que ce que ſe diroient ceux dont ils ne ſont que les images; ainſi lorſque le loup dit à l'agneau ce que tous les jours le plus fort dit au plus foible, la vrayſemblance eſt exactement gardée. Pour ce qui eſt de la Fable épique, elle doit bien eſtre vrayſemblable ainſi que l'Apologue, mais auſſi-bien qu'à l'Apologue, il ne luy eſt pas eſſentiel d'eſtre poſſible. Tout ce qu'Homére raconte des Dieux, tout ce qu'il nous dit des enchantements de Circé n'eſt guéres poſſible aſſûrément, & cependant Ariſtote ne fait pas difficulté de propoſer les fables de l'Iliade & de l'Odyſſée pour des modéles de fables vrayſemblables.

Au reſte, l'opinion du P. le Boſſu n'eſt pas un ſentiment géneralement adopté par les Inteprétes d'Ariſtote; j'oſe aſſûrer qu'on ne le trouvera ni dans Robortel, ni dans Victorius, ni dans Heinſius, ni dans Caſtelvétro, ni dans le P. Manbrun, ni dans le Taſſe. Et même cette unanimité des Interpretes à ne point trouver dans la Poëtique d'Ariſtote la regle de la moralité, pouvoit fournir une objection que je ſuis ſurpris qu'on ne m'ait pas faite. Le défaut de la pluſpart des Commentateurs d'Ariſtote, c'eſt de trop s'attacher à la lettre de leur texte, & de ne point chercher à interpreter le Philoſophe par les Poëtes, & par Homére ſur-tout: s'ils s'y fuſſent pris de la ſorte, infailliblement ils ſe ſeroient rencontrez avec le P. le Boſſu.

Voilà en deux mots comment ce Critique prouve que ſon ſyſteme eſt le même que celuy d'Ariſtote. Ariſtote veut que le Poëme épique ſoit plus inſtructif & plus moral que l'Hiſtoire; l'Hiſtoire eſt cependant inſtructive. Il faut donc que le Poëme épique renferme l'inſtruction d'une autre maniére que l'Hiſtoire; Ariſtote nous fait entendre que c'eſt en ce que l'action du Poëme épique eſt génerale, & que celles que rapporte l'Hiſtoire ne ſont que ſinguliéres: eſtre génerale ou eſtre allégorique revient

au même. D'un autre côté, ſuivant le Philoſophe, l'action du Poëme épique doit eſtre une, elle forme donc auſſi une allégorie, qui eſt une; l'inſtruction qu'elle donne eſt donc une auſſi, & réſultant du total de l'action.

A preſent que je crois avoir ſuffiſamment éclairci la doctrine d'Ariſtote, je paſſe à l'examen des deux Poëmes d'Homére, ce qui eſt l'objet de ma ſeconde Partie.

Pour prouver qu'Homére s'eſt propoſé d'établir une verité de morale dans chacun de ſes deux Poëmes, & que la fable de l'un & de l'autre eſt un veritable Apologue, je ne feray qu'appliquer à l'Iliade & à l'Odyſſée les principes que je viens d'établir d'après Ariſtote.

Les fables de l'Iliade & de l'Odyſſée ſeront de veritables Apologues, pourvû qu'elles ayent les deux parties qui ſont l'eſſence de l'Apologue, ſçavoir, une action qui ſoit une & entiére, & une verité génerale qui réſulte de cette action; or c'eſt ce qu'il eſt aiſé de découvrir dans l'Iliade & dans l'Odyſſée. Examinons d'abord l'Iliade. Quelle eſt l'action de l'Iliade? rien n'eſt mieux marqué, rien ne ſouffre moins de conteſtation; c'eſt la colére d'Achille, c'eſt elle qui fait le ſujet de tout le Poëme: en voicy le plan en deux mots, & tel qu'il l'embraſſe tout entier. Achille & Agamemnon ſe querellent, Achille irrité ſe ſépare des autres Grecs, & ne veut plus combattre avec eux; depuis ce moment les Grecs ſont toûjours inferieurs aux Troyens: reduits aux dernieres extremitez, ils députent vers Achille les principaux Chefs de l'armée, & luy font propoſer les conditions les plus honorables & les plus avantageuſes, s'il veut avoir pitié de ſes alliez, & ſe rejoindre à eux. Achille eſt inflexible, il n'eſt touché ni des diſcours des plus éloquents, ni des prieres de ſes meilleurs amis; il mépriſe les préſents qu'on luy offre, & répond avec dureté aux paroles qu'on luy porte de la part d'Agamemnon: Patrocle en eſt outré de deplaiſir, & voyant les Grecs battus de nouveau, & leurs Chefs les plus braves qu'on rapporte du combat à demi-morts, il fait à Achille les reproches les plus vifs; Achille luy permet de ſe revêtir de ſes armes, & d'aller combattre les Troyens: les Troyens reculent d'abord devant

Patrocle, parce qu'ils le prennent pour Achille; mais Hector l'attaque & le tuë: alors Achille entre en fureur, la douleur d'avoir perdu ſon ami l'emporte ſur la haine qu'il a pour Agamemnon; il combat Hector, le tuë, & dès lors ſa colére contre les Grecs eſtant ceſſée, le Poëme finit. Cette colére, comme on le voit, commence avec le Poëme; c'eſt elle enſuite qui en forme tout le nœud, c'eſt elle qui en ceſſant met fin auſſi à toute l'intrigue: il eſt impoſſible de trouver dans l'Iliade une autre action qui regne ainſi dans toutes les parties; d'où il eſt clair qu'elle en eſt veritablement la fable, ſuivant Ariſtote, ουθὲπς τῦ πραγμάτων, & ſuivant le P. le Boſſu, le corps de l'Apologue.

La verité de morale qui en eſt l'ame n'eſt pas moins aiſée à appercevoir, je doute même que dans Eſope il y ait aucune fable dont l'allégorie ſoit plus ſenſible. En voyant les ſuites funeſtes de la querelle d'Achille & d'Agamemnon, & tous les maux dont les Grecs ſont accablez, tandis que ces deux Princes ſont diviſez; à qui ne vient-il pas en penſée que la meſintelligence des Chefs fera toûjours échouer les entrepriſes les mieux concertées? Cette verité ſe fait ſentir par-tout dans l'Iliade, & les malheurs des Grecs deſunis s'impriment dans les eſprits bien mieux que ne le pourroient faire les maximes les plus clairement exprimées. Cette verité d'ailleurs ne dépend pas de quelque partie de l'action; c'eſt le fond du Poëme, c'eſt tout le ſujet, toute l'action qui l'annonce.

L'Auteur du Memoire convient qu'on peut en quelque ſorte appercevoir dans l'Iliade cette verité, mais il ſoutient qu'Homére ne ſe la propoſa pas dans la compoſition de ſon Poëme? qu'Homére ait eu ou n'ait pas eu cette intention, c'eſt de quoy on ſe met peu en peine: qui pourroit cependant croire qu'une vûë ſi belle, ſi relevée, ſi bien ſuivie, fût un pur effet du hazard, & qu'un Poëte ait ſi bien réuſſi à nous inſtruire ſans en avoir eu le deſſein. Homére dans le début de l'Iliade, ne marque-t-il pas préciſément quelle eſt ſa vûë principale? *Muſe*, dit-il, *chantez la colére d'Achille, colére pernicieuſe, qui cauſa mille maux aux Grecs, qui précipita aux enfers avant le temps, les ames d'une infinité*

de Héros, & fit de leurs corps la proye des chiens & des oiſeaux.

Μλῶιν ἀεἰδε Θεὰ, &c.

Pour qu'Homére, adjoûte-t-on, *eût compoſé ſon Poëme dans l'intention d'établir cette verité, il faudroit qu'elle ſe préſentât d'elle-même dans la fable degagée de ſes épiſodes, & qu'il ne s'y en préſentât point d'autres.* J'avouë qu'il faut que la verité morale reſulte de la fable degagée de ſes épiſodes, c'eſt ainſi que je l'ay toûjours conçû; & je n'ay donné le plan en raccourci de l'Iliade, qu'afin qu'on vît ſi en effet il préſentoit quelqu'inſtruction générale, mais il n'eſt pas néceſſaire que dans le cours de la fable miſe en Poëme, il ne ſe préſente point d'autre vûë. Le P. le Boſſu n'a garde de le prétendre, luy qui découvre dans l'Iliade un grand nombre d'inſtructions particuliéres.

Je conviendray donc de toutes les vûës de morale qu'on veut faire appercevoir dans l'Iliade, & de toutes les autres qu'on y voudra encore remarquer; il me ſuffit qu'il en émane une du total de l'action, & que toutes les autres n'ayent lieu que par rapport à quelques circonſtances de cette action.

Par exemple, je veux bien que la douleur d'Achille, pour la perte de Patrocle, faſſe un beau tableau d'une parfaite amitié; mais qui ne voit que cette mort & cette douleur n'ont eſté imaginées par Homére que pour le dénouëment de ſa fable. Rien n'eſt plus naturel qu'un Héros tel que Patrocle s'attendriſſe en voyant les malheurs de ſes alliez, & qu'il veuille les ſecourir; il perit dans ſon entrepriſe: un jeune homme auſſi violent que l'eſt Achille ne peut manquer d'eſtre tranſporté de colére en perdant ſon ami le plus fidéle. Le temps, les malheurs des Grecs, les inſtantes prieres qu'on luy avoit faites avoient diminué ſa haine pour Agamemnon, elle devoit donc ceder au reſſentiment qu'il a de la mort de Patrocle; auſſi oublie-t-il l'injure qu'on luy a faite, il ſe reconcilie avec les Grecs, & court ſe vanger d'Hector; c'eſt ainſi qu'Homére finit ſon action de la maniére du monde la plus vrayſemblable. Mais quelque leçon de morale qu'on puiſſe tirer de cette mort de Patrocle, il y aura toûjours une extrême différence entre une pareille

inſtruction qui ne tient qu'à une petite partie de l'action, & entre une verité qui ſe fait ſentir dans tout le cours de l'action.

Ceci doit ſervir de réponſe aux différentes vûës de morale qu'on indique dans l'Iliade; car ou elles ſont dans le fond les mêmes que celles que nous avons marquées, ou elles ne peuvent eſtre regardées comme des vûës génerales, puiſqu'elles ne commencent pas, ne durent pas, & ne finiſſent pas avec le Poëme, & qu'elles ne réſultent point du corps entier, & du tout enſemble de la fable.

Si ce diſcours n'eſtoit pas déja trop long, je ne manquerois pas de tranſcrire ici, ce qu'on a rapporté des diviſions qui regnoient du temps d'Homére parmi les Grecs; rien ne juſtifieroit mieux ce que nous avons dit du deſſein d'Homére dans la compoſition de l'Iliade; car que pourroit faire un Poëte de plus convenable pour des gens qui eſtoient toûjours en guerre, que de leur chanter des Vers où les malheurs que produit la diſcorde ſont repréſentez par tout. Mais Homére pouvoit-il eſperer que ſes Vers engageroient les Grecs à mettre bas les armes, & à vivre en bonne intelligence, ce Poëte pouvoit douter aſſûrément que ſon Poëme produiſît ce bon effet; car rien n'a eſté plus ordinaire dans tous les temps, que de voir negliger les rémontrances les plus raiſonnables: mais dans cette incertitude, un Ecrivain ſenſé ne doit pas moins dire à ſes concitoyens ce qu'il croit leur eſtre le plus avantageux. Dans ces derniers ſiécles, pluſieurs Ecrivains du premier ordre, mais qui n'avoient pas plus d'autorité qu'Homére, & qui ne devoient pas ſe flatter d'eſtre plus écoutez que luy, ont bien oſé repréſenter aux Princes de leurs temps, combien il leur eſtoit dangereux de vivre toûjours en guerre les uns avec les autres.

Je paſſe à l'examen de la fable de l'Odyſſée; il s'en faut bien qu'elle ait la même ſimplicité que celle de l'Iliade. La fable de l'Odyſſée eſt de celles qui ont une double conſtitution, & qui finiſſent par une double Cataſtrophe, c'eſt-à-dire, par une Cataſtrophe qui eſt heureuſe pour les bons, & funeſte pour les méchans.

En voici le plan. Ulyſſe eſt éloigné malgré luy de ſon pays;

pendant ſon abſence, tout eſt chez luy en déſordre, on diſſipe ſon bien, on en veut à ſa femme, on dreſſe des embuches à ſon fils, luy-même court mille dangers dont ſa ſageſſe le fait échapper: cette même ſageſſe luy fournit le moyen de retourner enfin à Itaque, d'y rétablir ſes affaires, & de ſe venger de ſes ennemis.

On voit en effet une double intrigue dans cette action, ce qui ſe paſſe à Itaque pendant l'abſence d'Ulyſſe en eſt une; l'autre eſt ce qui arrive à Ulyſſe tandis que la colére de Neptune l'empêche d'arriver dans ſon Iſle: ces deux intrigues ont chacune leur dénouëment; la mort des prétendans eſt le dénouëment de la premiére intrigue, le dénouëment de la ſeconde, eſt le retour & le rétabliſſement d'Ulyſſe: ces deux intrigues donnent auſſi lieu à deux inſtructions différentes; les déſordres que commettent les prétendans pendant l'abſence d'Ulyſſe, enſeignent aux Princes de quelle importance eſt leur préſence dans leurs Eſtats; les perils auſquels Ulyſſe eſt expoſé, & dont ſa ſageſſe le tire, font voir de quel ſécours eſt la prudence dans les circonſtances les plus difficiles.

On pourroit cependant dire que la vûë génerale d'Homére dans l'Odyſſée, a eſté de nous donner dans Ulyſſe l'exemple d'une prudence conſommée; car la ſageſſe de ce Prince paroît par tout, & donne lieu au dénouëment des deux intrigues: il ſemble qu'Horace ait penſé de cette ſorte, lorſqu'il dit

— Rurſus quid virtus, quid ſapientia poſſit,
Utile propoſuit nobis exemplar Ulyſſes.

L'Odyſſée eſt donc compoſée, auſſi-bien que l'Iliade, d'une action qui eſt une & entiére; & de cette action il réſulte une moralité génerale, & par conſéquent les fables de ces Poëmes ſont de veritables Apologues J'ay fait ce que j'ay pû pour le prouver; on s'en convaincra bien mieux, ſi l'on veut les lire un peu attentivement & ſans prévention: car j'avouë que dans ces ſortes de matiéres on ne peut amener les queſtions à un dernier degré d'évidence, & qu'il reſtera toûjours des difficultez à faire à qui ne voudra pas abſolument ſe rendre.

L'Auteur du Memoire a voulu prouver dans ſa troiſiéme Partie, que rien n'oblige un Poëte à s'aſſujettir à la regle de la Moralité; j'ay dit dans le dernier Diſcours que j'ay eu l'honneur de lire à la Compagnie, les raiſons qui me paroiſſent les plus convaincantes, pour démontrer qu'on ne pouvoit compoſer un veritable Poëme épique, ſans que la fable en ſoit allégorique & morale: j'y renvoyeray donc, & je me contenteray, pour finir, de répondre à deux difficultez principales qu'on a fait contre mon opinion.

L'Epopée, dit-on en premier lieu, *eſt un récit harmonieux d'évenements grands tout enſemble & vrayſemblables, qui par leur liaiſon font un ſeul tout; or ni l'idée de l'harmonie, ni celle de la grandeur des évenements, ou de leur vrayſemblance, n'ont de rapport avec les veritez de morale, qu'à cauſe qu'il y a peinture des paſſions des hommes, ainſi que dans l'Hiſtoire, d'ou l'on conclud que la moralité n'eſt pas oppoſée, à la verité, à la nature de l'Epopée, mais que ſa nature ne l'éxige pas.*

Ce raiſonnement ſeroit bon, s'il n'y avoit rien à dire à la définition qu'on donne de l'Epopée; mais outre qu'elle n'eſt pas tout-à-fait claire, elle paroît peu exacte. Si l'Epopée n'eſtoit que le récit d'évenements grands tout enſemble & vrayſemblables, non ſeulement la Pharſale de Lucain, & tout autre Poëme pareil ſeroient de veritables Epopées; mais ce nom conviendroit encore aux Poëmes les plus irreguliers, comme à l'*Italia liberata*, & même à l'*Orlando furioſo*. Bien davantage, on n'auroit qu'à choiſir dans Hérodote, ou dans quelqu'Hiſtorien que l'on voudroit des évenements qui ſeroient grands & vrayſemblables, leur donner quelque liaiſon, en rendre le récit harmonieux, & l'on auroit un Poëme épique. Ce n'eſt point ainſi que l'ont penſé Ariſtote & les anciens Maiſtres; je crois même qu'il ſeroit impoſſible de trouver ailleurs cette définition de l'Epopée: & puiſqu'on ne l'a ni prouvé ni expliqué, il ſemble qu'on peut fort bien ne point admettre les conſéquences qu'on en tire.

On objecte en ſecond lieu, la gêne où mettroit les Poëtes, l'obligation de ſe propoſer d'établir dans leurs Poëmes une verité

de morale. Mais la gêne où les regles mettent un Poëte, n'eſt point une raiſon pour l'en diſpenſer : où eſt la regle qui n'embarraſſe pas, & qui ne puiſſe quelquefois réfroidir la verve ? Jamais un bon Poëte ne ſe plaint des difficultez; elles ne ſervent qu'à faire valoir ſon talent, & à augmenter ſa gloire. Homére & Virgile ont bien trouvé le moyen de compoſer des Poëmes admirables en ſuivant cette regle; il n'eſt donc pas impoſſible de réuſſir en s'y aſſujettiſſant. Ce ne ſeroit plus un Poëme épique, qu'un Poëme dont l'action ne ſeroit point allégorique, s'il eſt vray que l'allégorie ſoit eſſentielle au Poëme épique, & c'eſt, je crois, ce que j'ay fait voir dans ma premiére Diſſertation.

J'aurois encore beaucoup de choſes à adjoûter dans celle-cy. J'aurois fort ſouhaité, par exemple, de joindre Virgile à Homére, & de montrer que l'Enéide n'eſt pas moins une imitation de l'Iliade & de l'Odyſſée, en ce qui regarde la fable, que dans tout le reſte, & j'en ſerois venu aiſément à bout. J'aurois pû parler encore des autres Poëmes où la regle de la moralité n'a pas eſté obſervée, appliquer à la Tragédie & à la Comédie les principes que nous avons établis par rapport à l'Epopée; prouver que la meilleure Antiquité n'a porté ſi loin ſon eſtime pour les Poëtes, & pour Homére ſur-tout, que parce qu'elle eſtoit perſuadée que toute leur compoſition avoit pour but d'inſpirer la vertu, & qu'ils cachoient toûjours la verité ſous le voile de leurs fables : mais toutes ces diſcuſſions m'eûſſent mené trop loin, & j'ay cru qu'il me ſuffiſoit de ſuivre l'Auteur du Memoire, & de luy répondre.

DISCOURS

DISCOURS
SUR
L'ORIGINE ET LE CARACTE'RE
DE L'EPITHALAME.

Par M. l'Abbé SOUCHAY.

LE mot Epithalame vient du grec ἐπιθαλάμιον, & ce dernier, en adjoûtant ᾆσμα, ſignifie chant nuptial; θάλαμος en eſt la véritable étymologie.

23. de Novembre 1731. Origine de l'Epithalame.

Or les Grecs nommérent ainſi leur chant nuptial, parce qu'ils appelloient θάλαμος l'appartement des époux, & qu'après la ſolemnité du feſtin, & lorſque les nouveaux époux s'eſtoient retirez, ils chantoient l'Epithalame à la porte de cét appartement.

Procl. apud Phot.

Je n'éxamineray point ce qui les détermina à choiſir par préférence ce lieu particulier; moins encore m'arrêteray-je à refuter divers Ecrivains, qui en alleguent une raiſon peut-eſtre auſſi frivole qu'elle eſt communément reçuë. Quoy qu'il en ſoit, l'uſage dont il s'agit eſt atteſté, indépendamment de l'étymologie du mot, par des témoignages anciens, & par la pratique même de Théocrite; & cette circonſtance du lieu eſt regardée par les modernes, comme ſi importante, ou pluſtoſt comme ſi néceſſaire, que tout chant nuptial qui ne l'exprime pas, ne doit point, ſelon eux, eſtre nommé Epithalame. De là vient qu'ils en diſtinguent pluſieurs eſpéces, l'un proprement dit, & qu'ils ſubdiviſent encore en chant du ſoir, & en chant du matin *; l'autre qu'ils nomment *ſcolion*, & que chantoient les convives couronnez de myrte & de laurier. Un troiſiéme qu'ils appellent Hymenée, & qui ne renfermoit que des préceptes ou des conſeils touchant le mariage. Un quatriéme que l'on employoit à décrire la pompe nuptiale, & auquel ils ne donnent point de nom particulier. Un cinquiéme enfin, qui eſtoit un hymne en l'honneur des nouveaux époux.

If. Tzetz. ad Lycoph. Jul. Scal. Muret. &c.

Epith. Hel. Idyl. 18. Jul. Scal. in Poëtic. Muret. Paſſerat. in Catullum.

* καταικοιμητικὸν, *ſeu concubitorium*, & διεγερτικὸν, *ſeu excitatorium.*

Tzetz. proleg. ad Lycoph. Jul. Scalig. in Poëtic.

Telles ſont à peu-près les diſtinctions que les modernes ont imaginées ; car je n'ay point entrepris de les rapporter exactement : diſtinctions inutiles, & dont la pluſpart ne ſont pas même fondées en autorité.

Heſychius in voce ὑμὴν, ὑμήναιος, ἢ ᾠδὴ ἐπιγαμιος.
Argon. l. 4. verſ. 1160. & ſequentibus.

En effet, Heſychius ne définit point l'hymenée autrement que nous avons défini l'Epithalame, & Proclus dans ſa Chreſtomathie, n'en fait point deux claſſes différentes. Apollonius, l'auteur des Argonautiques, ſemble auſſi les confondre, puiſque en décrivant les noces de Medée & de Jaſon, il fait chanter l'hymenée au ſon de la cithare, à la porte de la caverne où l'on avoit préparé le lit nuptial. D'ailleurs, ſi, comme on le prétend, l'hymenée ne contient que des préceptes ou des conſeils touchant le mariage, il appartient uniquement à la poëſie Didactique, & n'eſt point une eſpéce d'Epithalame.

Je dis le même, à proportion des autres, du *ſcolion* ſur-tout, parce que c'eſtoit ou un ſimple impromptu, & alors il ne mérite pas le nom d'Epithalame, ou un hymne reglé, & dans ce cas, la matiere & l'objet eſtant les mêmes, il ne conſtituë point une eſpéce différente, & la diverſité du lieu ne peut en changer la nature.

Mais j'abandonne ces diſtinctions, & ſans m'arrêter ſervilement à l'étymologie du mot, j'appelleray Epithalame tout chant nuptial qui félicite de nouveaux époux ſur leur union : qu'il ſoit un ſimple récit, ou qu'il ſoit mêlé de récit & de chant; que le poëte y parle ſeul, ou qu'il introduiſe des perſonnages, & quel que ſoit enfin le lieu de la ſcéne, ſi je puis uſer d'une expreſſion ſi impropre.

L'Epithalame eſt, en général, une eſpéce de poëſie très-ancienne; les Hébreux en connurent l'uſage au moins dès le temps de David. Parmi les Odes ſacrées eſt un Pſeaume que ce Prince compoſa dans ſa vieilleſſe, à l'occaſion du mariage de Salomon avec une Princeſſe d'Egypte; & ce Pſeaume que S.t Jerôme appelle un poëme tout divin, eſt, ſelon tous les critiques, un véritable Epithalame *.

Pſal. 44. Joſeph. l. 8. antiq. cap. 2. Euſeb. in Pſal. Pineda, de reb. Salom. lib. 5. cap. 4.

* Madame Dacier l'appelle auſſi dans ſes remarques ſur Homére, l'Epithalame ſacré.

Le Cantique des Cantiques, malgré l'opinion contraire de quelques interprétes, eſt encore un poëme de la même nature, quoyque la forme en ſoit différente. Jamais Origéne, dont l'autorité eſt icy de quelque poids, ne donne à cet ouvrage ſacré que le nom d'Epithalame, & d'Epithalame Dramatique ; à quoy j'adjoûteray en paſſant, qu'il me paroît renfermer trois actes, & que par là-même il eſt d'une eſpéce inconnuë aux Grecs & aux Latins. *Orig. proleg. in Cant. Cant.*

Pour ce qui eſt des Grecs, ſi l'on s'en rapporte à Dictys, ils avoient déja un chant nuptial dans les temps héroïques, & la cérémonie de ce chant ne fut point oubliée aux noces de Thetis & de Pelée. Ce fut Apollon même, ſelon quelques auteurs, qui chanta l'Epithalame en cette occaſion ; & de là vient que dans une ancienne Tragédie, Thetis ſe plaint avec tant d'amertume, que ſon fils ait péri par les traits de ce même Apollon qui luy avoit annoncé, avant ſa naiſſance, une ſi heureuſe deſtinée. *Dictys Cret. lib. 6.* *Hom. Schol.*

Entre les différents ſujets qu'Homére a repréſentez ſur le bouclier d'Achille, on voit de nouvelles mariées ſortir de leurs maiſons, & toute la ville où eſt placée la ſcene de ce tableau particulier, retentit des chants d'hymenée.

——— Πολὺς δ' ὑμήναιος ὀρώρει. *Iliad. 18. v. 490. &c.*

Héſiode décrivant auſſi ſur le bouclier d'Hercule une pompe nuptiale, fait mention de ces mêmes chants ; & ce qui ſemble remarquable, il employe la même meſure & la même expreſſion. *Heſiod. v. 75.*

Or de tous ces paſſages, que j'aurois facilement pû multiplier, il reſulte qu'avant Homére il y avoit des chants, ou du moins une eſpéce d'acclamation conſacrée à la ſolemnité des noces. Je dis une acclamation ; car ſi nul autre genre de poëſie ne fut d'abord porté à la perfection dont il eſtoit ſuſceptible, il eſt à préſumer que l'Epithalame n'eut pas des commencements plus heureux, & que dans la premiére origine, ce fut une ſimple acclamation d'Hymen, ô Hymenée. Le motif & l'objet de cette acclamation ſont évidents. Chanter Hymen, ô Hymenée,

c'eſtoit ſans doute féliciter les nouveaux époux ſur leur union; & ſouhaiter qu'ils n'euſſent qu'un même cœur & qu'un même eſprit, comme ils n'alloient plus avoir qu'une même habitation.

In Chreſt. apud Phot.

Proclus, dans l'ouvrage que j'ay déja cité, dérive le mot *Hymenée* des mots Eoliques ὁμοναίδν & ὁμονοίδν, qui ont préciſément cette ſignification. Mais quoyque j'avouë que tel fut autrefois, & que tel eſt encore aujourd'huy l'eſprit de cette acclamation, puiſqu'elle a paſſé juſqu'à nous des Latins qui l'avoient adoptée, je n'en chercheray point la raiſon dans les étymologies, qui ne ſont que trop ſouvent arbitraires; j'embraſſeray pluſtoſt l'opinion commune, qui fait d'Hymenée un jeune homme d'Athénes ou d'Argos.

Hymenée, dont la Grece fit depuis un Dieu qui préſidoit au mariage, eſtoit d'une beauté accomplie. Né pauvre, & d'une famille obſcure, il ſe laiſſa ſurprendre aux charmes d'une jeune Athénienne, dont la naiſſance égaloit la fortune. La diſproportion eſtoit trop marquée, pour luy laiſſer la moindre eſpérance; cependant, à la faveur d'un déguiſement, dont ſa jeuneſſe & ſa beauté écartoient le ſoupçon, il ſuivoit par-tout la belle Athénienne. Un jour il l'accompagna juſqu'à Eleuſis avec les filles d'Athénes les plus qualifiées, qui alloient offrir des ſacrifices à Cerès. Il arriva qu'elles furent enlevées par des pirates, & que les raviſſeurs, après avoir pris terre dans une iſle déſerte, s'y endormirent. Hymenée ſaiſit l'occaſion, tuë les pirates, revient à Athénes, & déclare que ſi on luy permet d'épouſer celle dont il eſt épris, il ramenera toutes les filles qui ont eſté ravies. Il les ramena en effet, & devint le plus heureux des époux. C'eſt pour cela que les Athéniens ordonnérent qu'il ſeroit toûjours invoqué dans la ſolemnité des noces, avec les dieux qu'ils en regardoient comme les protecteurs.

Serv. ad. I. Æneid. Donat. ad Ter. Adel. Lact. in Stat. Procl. loc. cit.

Voilà, ſelon Servius de qui j'emprunte cette hiſtoire, & ſelon tous les anciens Commentateurs, quelle fut l'origine de l'acclamation d'Hymenée.

Cette acclamation paſſa depuis dans l'Epithalame, & les Poëtes en firent un vers intercalaire, ou une eſpéce de refrain

ajuſté à la meſure qu'ils avoient choiſie ; témoin Catulle, qui ramene ſi ſouvent ce vers :

Hymen, ô Hymenæe, Hymen ades, ô Hymenæe. — *In carm. 63 : edit. Græv.*

Et ces autres :

Io Hymen, Hymenæe io,
Io Hymen, ô Hymenæe. — *In carm. 62 : ejuſdem edit.*

Témoin, dis-je, Catulle ; car il eſt certain que Sappho avoit compoſé pluſieurs Epithalames, dont nous n'avons par malheur que des fragments, & qu'en ce genre de poëſie, Catulle a imité la maniere de Sappho. Témoin encore Ariſtophane, qui, à l'occaſion du mariage de Piſthéterus avec la déeſſe Souveraineté, fait repeter par un demi-chœur des oiſeaux, — *Dion. Halic. in art. Rhet. Ephæſt. de metris. Voſſ. ad Catull.* — *In Avib. act. 5. ſc. 4.*

Υμὴν, ὦ ὑμήναι', ὦ ὑμὴν,

Après que ce même demi-chœur a relevé de la ſorte, ſuivant la traduction de M. Boivin, le bonheur mutuel des époux :

Depuis le jour célébre où la Reine des Dieux
Superbement ornée,
Par les ſœurs du Deſtin fut au maître des Cieux
Avec pompe amenée,
On n'a point encore vû d'Hymen ſi glorieux.
Hymen, ô Hymenée.

Ainſi, ce qui eſtoit le principal devint comme l'acceſſoire, & l'acclamation d'Hymen amenée par intervalles égaux, ne ſervit plus que d'ornement à l'Epithalame, ou pluſtoſt elle ſervit à marquer les vœux & les applaudiſſements des chœurs, lorſque ce poëme eut pris une forme reglée. — *Vid. Catull. Epithal.*

Steſichore paſſe communément pour l'inventeur de l'Epithalame : mais on ſçait qu'Héſiode s'eſtoit déja exercé ſur ce même genre, & qu'il avoit compoſé l'Epithalame de Thétis & de Pelée ; ouvrage que nous avons perdu, mais dont un ancien Scholiaſte nous a conſervé un fragment. — *Strav. in Bib. Al. Sard. de rer. invent.*

Tzetz. in prol. Lycoph. *Plat. in Phæd.* *Conon apud Phot. narr. 18.*

Steſichore avoit maltraité Héléne dans un Poëme fait à deſſein contr'elle. Caſtor & Pollux, au rapport de Platon, vengérent leur ſœur outragée, en frappant d'aveuglement le Poëte ſatirique; & pour recouvrer la vûë, Steſichore fut obligé de chanter la Palinodie. Il compoſa en effet un autre poëme, où ſoûtenant qu'Héléne n'avoit jamais abordé en Phrygie, il louoit également ſes charmes & ſa vertu, & félicitoit Ménélas d'avoir obtenu la préférence ſur ſes rivaux.

Tzetz. l. cit.

Or il eſt vray-ſemblable que s'eſtant aviſé le premier de célébrer un mariage ſi funeſte, on luy aura attribué, ſans autre fondement, l'invention de l'Epithalame. Peut-eſtre auſſi qu'il le perfectionna, & qu'Héſiode n'en ayant fait qu'un ſimple récit, Steſichore y jetta des chœurs; ou qu'à la flute, que l'on employoit déja au temps d'Homére dans les chants d'hymenée, il adjoûta la cithare. Du moins paroît-il certain qu'il introduiſit cet inſtrument dans les chœurs en général, & que pour cela même il fut appellé Stéſichore, au lieu qu'il ſe nommoit auparavant Tiſias.

Et ce qui fortifie ma conjecture ſur la cithare, & ſur les chœurs même adjoûtez par ce poëte* au ſimple récit dans l'Epithalame, c'eſt qu'Apollonius fait mention de la cithare, en parlant d'un chant nuptial, & que Théocrite, qui, à l'imitation de Steſichore, compoſa l'Epithalame d'Héléne, ne parle que pour amener le chœur des filles de Lacédémone, qui chantent enſemble & la beauté d'Héléne & le bonheur de Ménélas.

Lib. 4. Arg.

De tout ce que nous avons dit, il reſulte que l'Epithalame grec eſt un véritable poëme, quoyqu'il n'imite aucune action; car, ſuivant la doctrine d'Ariſtote & de Platon même, cette ſorte d'imitation n'eſt point eſſentielle à toutes les eſpéces de poëſie. Il ſuffit à la pluſpart d'avoir en vûë quelqu'objet qu'elles

Ariſt. in Poët. cap. 1. *Plat. lib. 2. de Legib.*

* On voit à Rome dans le Palais Aldobrandin, une Peinture antique qui repréſente une noce. On y remarque principalement une Muſicienne qui joüe de la Cithare, pendant qu'une autre chante l'Epithalame. Si ma conjecture eſt legitime, on peut en inferer que ce morceau de friſe eſt poſterieur à Steſichore, ou du moins qu'il n'eſt pas plus ancien que ce Poëte, qui a fleuri dans la 42.e Olympiade.

ſe propoſent d'imiter. Or le but de l'Epithalame eſt de faire connoître aux nouveaux époux le bonheur de leur union, par les louanges qu'on leur donne ſucceſſivement, & par les avantages qu'on leur annonce pour l'avenir.

La maniére dont il imite, c'eſt que le poëte y introduit des perſonnages, & ces perſonnages ſont ordinairement ou les compagnes de l'épouſe, comme dans Théocrite, ou les amis de l'époux, comme dans Apollonius. *Theoc. Epith. Helen. Apoll. Argon. lib. 4.*

Le moyen ou l'inſtrument enfin par lequel il imite, c'eſt l'harmonie ou le chant, & la verſification. Au reſte, il paroît que les Latins n'eurent point de meſure affectée à ce genre de Poëſie, mais je n'oſerois aſſûrer le même des Grecs poſtérieurs à Héſiode, de Steſichore & de Sappho principalement. Ils avoient l'un & l'autre embraſſé la Poëſie Lyrique, & il n'eſt guéres vrayſemblable qu'ils ayent employé dans leurs Epithalames une autre meſure que celle qu'ils employoient dans leurs compoſitions ordinaires.

Examinons maintenant quelle fut chez les Latins l'origine de l'Epithalame. J'ay déja remarqué dans un autre diſcours, qu'ils n'eurent très long-temps que des Hymnes & des Annales en vers groſſiers, & qu'ils ne cultivérent les autres genres qu'après que la Grece aſſujettie leur en eut offert des modéles. *Sec. diſc. ſur les Poët. Eleg.*

Pour le genre dont il eſt ici queſtion, divers témoignages hiſtoriques nous apprennent qu'il eut à peu-près la même origine que l'Epithalame Grec; & que comme celuy-cy commença par l'acclamation d'Hymenée, l'Epithalame Latin commença par l'acclamation de Talaſſius: en voicy l'occaſion.

Parmi les Sabines qu'enlevérent les Romains, il y en eut une qui ſe faiſoit remarquer par ſa jeuneſſe & par ſa beauté. Ses raviſſeurs craignant avec raiſon, dans un tel déſordre, qu'on ne leur arrachât un butin ſi précieux, s'aviſérent de crier qu'ils la conduiſoient à Talaſſius. Talaſſius eſtoit jeune, beau, bien fait, vaillant, & ſon nom ſeul imprima tant de reſpect, que loin de ſonger à la moindre violence, le peuple accompagna par honneur, les raviſſeurs, en faiſant ſans ceſſe retentir ce

même nom. Un mariage que le hazard avoit ſi bien aſſorti ne pouvoit manquer d'eſtre heureux; il le fut, & les Romains employérent depuis dans leur acclamation nuptiale le mot Talaſſius, comme pour ſouhaiter aux nouveaux époux une ſemblable deſtinée.

Varro apud Feſt. frag. pag. 75. *Juba in Plut. Romulo.* *Tit. Liv. Hiſt. lib. 1.* *Attil. apud Feſtum.* *Plut. in Pomp.*

Je n'ignore pas que Varron & Juba ont ſuivi une autre opinion, & qu'ils dérivent le mot Talaſſius du Grec Ταλαϑία, *lanificium;* mais j'ay pour mes garants Tite-Live & Attilius, plus ancien que Varron même. Plutarque d'ailleurs, cet Ecrivain ſi judicieux, & ſi parfaitement inſtruit de ces ſortes d'uſages, après avoir balancé les deux ſentiments, ſe détermine en faveur de celuy que j'ay embraſſé.

Sidon. Apoll. Epiſt. 1. 5. *Horat. Epiſt. lib. 2.*

A cette acclamation, qui eſtoit encore en uſage au temps de Pompée, & dont on voit des veſtiges au ſiécle même de Sidonius, ſe joignirent dans la ſuite les vers Feſcennins, vers extrêmement groſſiers & pleins d'obſcenitez.

Les Latins n'eurent point d'autres Epithalames avant Catulle, qui prenant Sappho pour modéle, leur montra de veritables Poëmes en ce genre, & ſubſtitua l'acclamation grecque d'Hymenée à l'acclamation latine de Talaſſius. Il perfectionna auſſi les vers Feſcennins; mais, comme il arrive d'ordinaire, s'il les rendit plus chaſtes par l'expreſſion, ils ne furent peut-eſtre que plus obſcenes par le ſens.

Cat. Epith. Jul.

Nous en avons des exemples dans un Epithalame de Catulle même, dans une petite Piéce qui nous eſt reſtée de l'Empereur Gallien, & dans le Centon d'Auſone principalement. Stace, qui a fleuri ſous Domitien, ne s'eſt permis dans l'Epithalame de Violantille & de Stella aucune expreſſion peu meſurée. Claudien n'a pas toûjours eſté ſi retenu: il s'échappe d'une maniére indécente dans celuy d'Honorius & de Marie.

Claud. in Feſcenn.

Sid. in Epith. Ruric. item in Epith. Polem. *La France conſolée.* *Le Fatiche d'Ercole, &c.*

Pour Sidonius, auſſi-bien que tous les Modernes dont les Poëſies me ſoient connuës, comme Buchanan parmi les Ecoſſois, Malherbe & quelques autres parmi nous, excepté Scarron, ils ſont irreprochables à cet égard. Si pourtant l'on excepte encore parmi les Italiens, le Cavalier Marin, qui mêle, ſans reſpect pour ſes Héros,

Héros, à des louanges quelquefois délicates des traits tout-à-fait licencieux.

Mais je paſſe au caractére de l'Epithalame, où j'auray naturellement occaſion de relever les talents & les défauts de ces différents Poëtes.

Caractére de l'Epithalame.

On pourroit s'imaginer, dit le ſophiſte Himerius, que l'Epithalame admettant des Chœurs & toute la liberté de la Poëſie, il ne peut eſtre aſſujetti à des préceptes. Mais comment arriver à la perfection de l'Art ſans le ſecours de l'Art même, adjoûte incontinent cet Ecrivain? Auſſi Denys d'Halicarnaſſe donnant aux Orateurs les regles de l'Epithalame, ne dit-il pas qu'elles ſoient inutiles aux Poëtes; il les renvoye ſeulement aux Ecrits de Sappho: rien n'eſtant ſi utile en général que d'étudier les modéles, parce qu'ils renferment toûjours les préceptes, & qu'ils en montrent encore la pratique.

Himer. apud Phot. In art. Rhet. cap. 4.

Au défaut de ces modéles que le temps nous a enviez, je hazarderay ici quelques réflexions que je ſoumets à voſtre jugement, Meſſieurs, & que je ſuis bien éloigné de propoſer comme des regles.

Le ſujet en tout genre de Poëſie eſtant ce qu'il y a de principal, il me ſemble que le Poëte qui entreprend de compoſer un Epithalame, devroit chercher une fiction qui fût tout enſemble juſte, ingénieuſe, propre & convenable aux perſonnes qui en ſeroient l'objet. Et c'eſt en choiſiſſant, ſelon le précepte général de Longin, les circonſtances particuliéres qui ne ſont jamais abſolument les mêmes, qu'un Epithalame auroit les qualitez que je demande.

Longin. c. 10.

Les Epithalames de Catulle même, ſi on excepte celuy de Thétis & de Pelée, où tout eſt propre au Héros qu'il s'eſt propoſé de chanter, (je ne craindray point de le dire,) me paroiſſent moins admirables, parce qu'ils ne les ont pas, ces qualitez, tout excellents qu'ils ſont d'ailleurs.

Le ſeul Epithalame françois que je connoiſſe, & qui mérite bien ce nom, ſeroit un modéle achevé, s'il n'avoit pas le même défaut. La fiction eſt très-ingénieuſe, & les refrains variez heureuſement ſont encore plus heureuſement amenez. L'Amour,

ſuivant la ſuppoſition du Poëte, ne fut point invité aux noces de Jupiter & de Junon, malgré les avis de Venus qui crioit à Hymen:

De voſtre Fête, Hymen, voicy le jour;
N'oubliez pas d'en avertir l'Amour.

De là vint qu'il luy fit toûjours la guerre, & qu'il luy déroba même ſon flambeau. L'Amour cependant ſenſible aux larmes d'Hymen, luy dit pour l'appaiſer; tiens, voilà mon arc, va chercher fortune. Hymen ſe met en ſentinelle; il apperçoit auſſitoſt les jeunes époux qui ſont l'objet de l'Epithalame, il tire, & ſi juſte, que l'amour n'eût pû mieux faire, de ſon propre aveu. Leur réconciliation amene cet autre refrain:

Amour, Hymen, vous voilà bien remis;
Mais, s'il ſe peut, ſoyez long-temps amis.

Rien, je le répete encore, de plus ingénieux que cette fiction, ni de plus heureux que ces refrains. Mais la piéce entiére n'eſt-elle pas trop génerale? Et le Poëte n'eſt-il pas toûjours en droit de feindre que ceux dont il chante le mariage ont eſté bleſſez par les mains d'Hymenée, & d'un trait de l'Amour même?

Claudien & Buchanan, que d'ailleurs je ne propoſe point comme des modéles, ont rendu plus propres à leurs Héros les Epithalames qu'ils nous ont laiſſez?

En 398. Tillem. Mem. des Emp. t. 4. Claud. in Epith. Honor.

Stilicon eſtoit dans le Milanois à la tête des Armées, lorſqu'Honorius épouſa Marie fille de ce Géneral & de Serena. Claudien feint que Venus avertie par l'Amour, & portée ſur les flots par un Triton, arrive avec ſon cortege ordinaire à Milan, où le mariage devoit eſtre célebré. La préſence de la Déeſſe inſpire une joye univerſelle. Les Aigles Romaines ſont couronnées de fleurs. Le ſon des flutes ſuccede au bruit des trompettes, & les Soldats après avoir félicité dans leurs tranſports Stilicon leur Géneral, & les manes du grand Théodoſe, chantent les louanges des nouveaux époux, & forment des vœux pour leur bonheur mutuel; & c'eſt par là que finit l'Epithalame.

Buchanan ſaiſit avec la même habileté les circonſtances particuliéres que luy préſente ſon ſujet. Il y avoit dix ans que Marie Stuart eſtoit à la Cour de France, & l'on venoit de reprendre Calais ſur les anciens ennemis de la Nation, lorſque cette Princeſſe épouſa le jeune Dauphin. Buchanan profite de ces différentes circonſtances, & par-là ſon Epithalame, qui paſſe d'ordinaire pour digne des meilleurs ſiécles, devient propre uniquement aux perſonnes Royales qu'il a en vûë. Avril 1558.

Il employe d'abord les circonſtances du temps: les Muſes, dont la voix eſtoit auparavant étouffée par le bruit des armes, recommencent leurs concerts, & font retentir les chants d'Hymenée; puis faiſant alluſion à la coûtume qui regne entre les Souverains, de s'envoyer reciproquement leurs portraits en de ſemblables occaſions: le Dauphin, dit-il, a eu le bonheur de voir croître avec ſon amour la Princeſſe qui en eſtoit l'objet. Il n'a point eu à craindre qu'une peinture infidéle prêtât à Marie des charmes qu'elle n'eût pas, ni que la Renommée qui éxagére toûjours, luy impoſât ſur les qualitez de ſon eſprit & de ſon cœur. Il a jugé par luy-même & par ſes propres yeux des vertus & des graces de Marie: *In Epithal. Franc. Valeſ. & Mar. Scotor. Regin.*

Cera nec in varias docilis tranſire figuras
Suſpendit dubiam trepida formidine mentem.
. . . . . .
Ipſe tibi explorator eras, formæque probator,
Et morum teſtis.

Pour le Cavalier Marin, loin qu'il ſoit heureux dans le choix des circonſtances, ou dans les fictions qu'il ne doit qu'à luy-même, on n'y trouve preſque jamais ni convenance, ni juſteſſe. L'Epithalame qui a pour titre *les Travaux d'Hercule,* & pour objet un Seigneur de ce nom, n'eſt qu'une indécente & froide alluſion aux travaux du Dieu fabuleux. Dans *le Feſtin,* où il a en vûë un autre Seigneur Italien, il introduit un Pêcheur qui chante des choſes très-communes, quoyque, s'il faut l'en croire ſur ſon propre témoignage, les oiſeaux & les vents même

faſſent ſilence pour les écouter. Et dans l'Hymenée où il s'agit des noces de Vincent Caraffe, c'eſt Siléne qui chante tout ſimplement & ſans aucune allégorie, l'Epithalame du Berger Amynte.

Telles ſont ordinairement les fictions du Cavalier Marin: s'il en a d'une autre nature, il les emprunte de Claudien, de Sidonius même, ou il les gâte par ſes deſcriptions.

Dans *la France conſolée,* où il entreprend de chanter le mariage de Louis le Juſte & d'Anne d'Autriche, la France qu'il perſonnifie, déchirée alors par des guerres inteſtines, monte au Ciel pour implorer la protection de Venus. La Déeſſe aſſiſe ſur un trône brodoit un bandeau pour l'Amour, qui dormoit ſur un lit de roſes. Mais touchée des larmes de la France, elle quitte ſon ouvrage, prend une robe magnifique; & volant dans l'Aquitaine où le Dieu de la guerre eſtoit alors, elle appaiſe la fureur de ce Dieu. Puis ils montent ſur le même char, & ſe rendent dans la Capitale du Royaume ſuivis de l'Amour, qui lance ſes traits ſur le Louvre.

La fiction auroit quelque mérite, je l'avouë, ſi elle ne ſe perdoit, pour ainſi dire, dans les deſcriptions dont elle eſt offuſquée. Le Poëte ne laiſſe rien à décrire, ni le trône de Venus, ni le lit de l'Amour, ni le bandeau qui luy eſt deſtiné, ni le char de la Déeſſe, ni les tributs que les divers Elements luy apportent ſur ſon paſſage; ni ſa robe, dont le tiſſu eſt de pierres précieuſes, & dont la couleur eſt changeante. Et la ſeule deſcription de cette couleur occupe une bonne partie du Poëme, qui comprend environ mille vers:

Fuyez de ces Auteurs l'abondance ſtérile;
Et ne vous chargez point d'un détail inutile;

dit un de nos meilleurs Poëtes dans une occaſion toute ſemblable. Ce n'eſt pas que les riches deſcriptions qui n'entrent point dans une matiére lugubre ne puiſſent convenir à l'Epithalame; mais lorſqu'elles ſont & ſi longues & ſi fréquentes, elles rebutent l'eſprit, & font diſparoître le ſujet principal.

Après m'eſtre étendu ſur le ſujet ou la fiction, je toucheray

légerement ce qui regarde les images, ou les peintures. Et d'abord l'Epithalame eſtant par luy-même deſtiné à exprimer la joye, à en faire éclater les tranſports, on ſent qu'il ne doit employer que des images riantes, & ne peindre que des objets agréables. Il peut repréſenter Hymenée avec ſon voile & ſon flambeau; Venus avec les Graces & les Amours; les Graces mêlant à leurs danſes ingenuës de tendres concerts; & les Amours cueillant des guirlandes pour les nouveaux époux.

Mais ramener dans un Epithalame le combat des Geants, & la fin tragique des Héroïnes fabuleuſes, comme fait Sidonius [a], ou le repas de Thyeſte & la mort de Ceſar, comme fait le Cavalier Marin [b]; c'eſt, pour m'exprimer avec un Ancien [c], eſtre en fureur en chantant Hymenée.

Pour les images indécentes ou qui révoltent la modeſtie, quiconque en employe de ce caractére ne peche pas moins contre les regles de l'Art en général, que contre ſes vrais intéreſts. En effet, ſi un terme n'a de veritable beauté qu'autant qu'il exprime une choſe qui fait plaiſir à voir ou à entendre, ou bien qu'il préſente un ſens honnête, comme Theophraſte le ſoutient [d], & comme la raiſon même le perſuade, que doit-on penſer de ces ſortes d'images? Et ſe les permettre dans une matiere ſi chaſte par elle-même, n'eſt-ce pas en quelque maniére imiter Auſone, qui pour avoir traveſti en Poëte ſans pudeur le plus ſage de tous les Poëtes, n'a pû trouver encore depuis tant de ſiécles un ſeul Apologiſte?

Bien différent de tous ces Ecrivains, Théocrite n'offre à l'eſprit que des images agréables; il ne repréſente que des objets gracieux dans l'Epithalame que j'ay tant de fois cité.

Après avoir donné des couronnes de jacynthe aux filles de

[a] *Eſſet ſi præſens ætas, impenderet illi*
Lemnias imperium. . . .
Huic Dido in ferrum, ſimul in ſuſpendia Phyllis,
Evadne in flammas, & Seſtias iret in undas.
Sidon. in Epith. Polem.

[b] Sonnett. Epithalam. 2.

[c] Οὐδεὶς γὰρ ἂν ὑμέναιον ᾄδει ὀργιζόμενος.
Dem. Phal. num. 132. edit. Oxon.

[d] Κάλλος ὀνόματός ἐστι τὸ πρὸς τὴν ἀκοὴν, ἢ πρὸς τὴν ὄψιν ἡδύ, ἢ τὸ τῇ διανοίᾳ ἔνπμον. Apud Demet. num. 175. ibid.

Lacédémone qui chantent l'Hymenée, il leur fait relever en ces termes le bonheur de Ménélas : Vous eſtes arrivé à Sparte ſous des auſpices bien favorables ; ſeul entre les demi-Dieux vous devenez le gendre de Jupiter ; vous épouſez Heléne ! Les Graces l'accompagnent, les Amours ſont dans ſes yeux ; elle eſtoit l'ornement de Sparte, comme le cyprès eſt l'honneur des jardins. Puis venant à Heléne même : uniquement occupées de vous, nous allons, diſent-elles, vous cueillir une guirlande de Lotos ; nous la ſuſpendrons à un plane, & en voſtre honneur nous y répandrons des parfums. Sur l'écorce du plane, on gravera ces mots : Honorez-moy, je ſuis l'arbre d'Héléne. S'adreſſant enſuite aux deux époux ; puiſſe Venus, adjoûtent-elles, vous inſpirer une ardeur mutuelle & durable ! Puiſſe Latone vous accorder une heureuſe poſtérité, & Jupiter vous donner des richeſſes que vous tranſmettiez à vos deſcendants !

Epith. Helen. Idyll. 18.

Ce Poëme au reſte a deux parties qui ſont bien marquées, & qui me paroiſſent eſſentielles à tout Epithalame. L'une qui comprend les louanges des nouveaux époux ; l'autre qui renferme des vœux pour leur proſpérité.

La premiére partie éxige tout l'art du Poëte ; car il en faut infiniment pour donner des louanges qui ſoient tout enſemble ingénieuſes, naturelles, convenables : & voilà ſans doute pourquoy l'on dit ſi ordinairement que l'Epithalame eſt l'écueil des Poëtes.

Les louanges ſeront ingénieuſes, ſi elles ſortent, pour ainſi dire, du fond même de la fiction ; naturelles, ſi elles ne bleſſent pas la vrayſemblance Poëtique ; convenables, ſi elles ſont accommodées ſelon les regles de cette vrayſemblance, au ſexe, à la naiſſance, à la dignité, au mérite perſonnel.

Il en eſt de même, à proportion, des vœux ; ils doivent eſtre naturels, ou ſe renfermer dans la vrayſemblance Poëtique ; & convenables, ou ne pas exceder la vrayſemblance relative, ſi je puis m'exprimer ainſi.

Les bornes qui nous ſont preſcrites ne me permettant pas de m'expliquer davantage, je me contenteray de rapporter en finiſſant, un exemple qui ſeul peut juſtifier en quelque maniére

toutes ces réflexions, & qui va prouver encore que le Pſeaume dont j'ay parlé au commencement de ce Diſcours, eſt un veritable Epithalame. *Pſalm. 44.*

Salomon y eſt loué par ſa dignité, c'eſt un Monarque ſuprême; par ſa valeur, ſes fleches ſont aiguës, & pénétrent le cœur de ſes ennemis; par ſon éloquence naturelle, les Graces habitent ſur ſes levres; & par ſa juſtice, le ſceptre de ſon Empire eſt un ſceptre d'équité. La Reine y eſt repréſentée debout à la droite du Prince, & vêtuë des plus riches habits; mais malgré leur éclat, malgré leur magnificence, tirant toute ſa gloire d'une alliance ſi belle. Enfin, après avoir exalté ſes charmes, & l'amour qu'ils font naître dans le cœur de Salomon, les filles de Jeruſalem qui chantent l'Epithalame, prédiſent aux nouveaux époux qu'il leur naîtra des enfants; & qu'établis Princes ſur toute la terre, ces mêmes enfants perpetuëront leur nom, & le feront benir dans la poſtérité la plus reculée.

Voilà tout ce que j'avois à dire ſur une matiére dont j'ay conçû toute la difficulté; mais vous avez ordonné, Meſſieurs, j'ay dû obéir, & j'ay compté ſur voſtre indulgence.

PREMIER MEMOIRE SUR LES CHANSONS DE L'ANCIENNE GRECE.

Par M. DE LA NAUZE.

5. de Juin 1732.

L'USAGE des Chanſons eſt fort naturel aux hommes. Elles ſont le plaiſir & l'amuſement des enfants comme des vieillards, des pauvres comme des riches, & de ceux qui travaillent comme de ceux qui demeurent dans le repos. Ce goût qui ſe trouve dans le fond même de la nature, a dû eſtre général dans tous les ſiécles, & dans toutes les nations du monde. Les Grecs en le cultivant, ont fait par conſéquent ce qu'avoient déja fait les peuples qui les avoient précédez, & ce qu'ont fait depuis ceux qui ſont venus après eux, avec cette différence, à l'avantage des Grecs, que leurs Lettres s'eſtant répanduës plus loin, & ayant ſubſiſté plus long-temps que les autres, leurs Chanſons ont paſſé plus facilement à la poſtérité.

Ils n'avoient point encore l'uſage des Lettres qu'ils avoient celuy des Chanſons. Faute de monuments où ils pûſſent alors dépoſer leurs Loix & les évenements de leur Hiſtoire, ils les mettoient en chant pour s'en mieux ſouvenir.

Ils chantérent leurs Loix, & c'eſt ce qui fit donner le même nom grec νόμοι, aux Loix & aux Chanſons. Car Ariſtote demandant la raiſon de cette uniformité de nom pour deux choſes ſi différentes, répond luy-même que c'eſt parce qu'avant la connoiſſance des Lettres on chantoit les Loix pour ne les point oublier. Διὰ τί νόμοι καλοῦνται ἃς ᾄδουσιν; ἢ ὅτι πρὸ τοῦ ἐπίστασθαι γράμματα ᾖδον τοὺς νόμους ὅπως μὴ ἐπιλάθωνται. Il eſt vray que Joſephe a cru, & que Plutarque a ſoupçonné que le terme νόμος eſtoit moderne en comparaiſon de ces premiers temps, & qu'il eſtoit poſtérieur au ſiécle d'Homére; ce qui détruiroit le fondement de la remarque d'Ariſtote, & la concluſion qu'on en tire pour établir l'antiquité des Chanſons grecques. Mais Joſephe

Ariſt. probl. 17. 28.

Joſeph. contra Apion.

Plutarch. de Homeri Poët.

Joſephe & Plutarque, parlant ſur-tout avec quelque doute, ne ſçauroient balancer l'autorité d'Ariſtote ſur l'antiquité d'un mot grec, pour ne rien dire d'un hymne à l'honneur d'Apollon, attribué à Homére, où νόμος eſt employé pour ſignifier la loy, ou la méthode du chant.

Hom. hymn. in Apoll. v. 20.

Les mêmes raiſons qui obligérent les anciens Grecs à chanter leurs loix avant l'invention des Lettres, leur firent auſſi chanter les événements de leur hiſtoire, & généralement tout ce qu'ils vouloient tranſmettre à leurs deſcendants. Le chant eſtoit alors le ſeul moyen ſimple & naturel de faire paſſer des peres aux enfants, ce que la Nation avoit intéreſt à ne point oublier. Cette méthode eut donc lieu pour l'hiſtoire, à peu-près comme pour les loix; & l'uſage de chanter toutes ſortes de ſujets gagna tellement dans la Grece, qu'il continua, même après que les Lettres furent introduites; juſques-là que tous les ouvrages des Ecrivains Grecs antérieurs à Cadmus de Milet & à Phérécydes de Scyros, eſtoient des piéces de vers qui ſe chantoient. Ce n'eſtoit pas toûjours de ſimples Chanſons, il eſt vray; mais on doit croire que c'en eſtoit le plus ſouvent, par l'avantage qu'avoit ce genre d'inſtruction, d'eſtre plus qu'aucun autre à la portée de tout le monde, par ſa ſimplicité & par ſa briéveté.

Strab. lib. 1: Plin. lib. 5. cap. 56. & lib. 7. cap. 56. Apul. lib. 2. Florid. Deſcr. Olymp. lib. 1: Orig. c. 37. Suidas in Φερεκύδης.

Lorſque les Lettres reçûës dans le ſein de la Grece, y donnérent naiſſance aux Arts & aux Sciences, les Chanſons firent faire des réfléxions ſur l'air, & ſur les paroles dont elles eſtoient compoſées. Les réfléxions ſur l'air ſervirent d'occaſion aux regles de la Muſique, & les réfléxions ſur les paroles produiſirent peu à peu les préceptes de la Poëſie. La Muſique & la Poëſie à leur tour, relevérent le prix des Chanſons, & les portérent à un point de perfection où elles n'avoient pû aller dans les ſiécles précédents. L'ordre naturel du progrès des Arts fait aſſez ſentir comment la Poëſie, la Muſique & les Chanſons ont eſté dans cette eſpéce de dépendance mutuelle; & ce qui confirme cette vérité, c'eſt que les anciens Grecs confondoient ſous les mêmes noms les Chanſons, les piéces de Poëſie & celles de Muſique. Les unes & les autres s'appelloient indifféremment ᾠδαὶ, ἄσματα, μέλη; & leurs Auteurs, ᾠδοὶ, ᾠδηταὶ, ἀοιδοί.

Ces termes ſont quelquefois naître de la difficulté dans la lecture des Anciens. On ne ſçait s'ils ont voulu parler des Muſiciens ou des Poëtes, ou de ceux qui s'occupoient à des Chanſons. Il y a ſur ce ſujet pluſieurs endroits de l'Odyſſée d'Homére qui peuvent cauſer quelque embarras.

Dans le premier Livre, Phémius chante aux amants de Pénélope la difficulté du retour des Grecs après le ſac de Troye. Dans le troiſiéme paroît un Chantre qu'Agamemnon avoit laiſſé auprès de ſa femme Clytemneſtre pour la divertir, & pour l'inſtruire pendant le temps de ſon abſence. Dans le quatriéme, l'on chante & l'on danſe à un feſtin que Ménélas faiſoit à ſes citoyens. Dans le huitiéme, Démodocus chante chez les Phéaciens les amours de Mars & de Vénus. Dans le douziéme, Ulyſſe trouve le moyen d'écouter ſans danger le chant des Sirenes. Dans le vingt-uniéme, Phémius que les amants de Pénélope faiſoient chanter malgré luy, éxagere à Ulyſſe le mérite de ſon chant, pour éviter la mort.

Athen. lib. 1. cap. 12. Athénée accoûtumé à diſtinguer par leurs propres noms les Muſiciens, les Poëtes & les Chantres, s'il eſt permis d'uſer de ce terme, ne donne que ce dernier titre aux perſonnages de l'Odyſſée qu'on vient de citer; & il parle d'eux aſſez au long à l'occaſion des Chanſons qui ſe chantoient à table, ſans en rien dire dans d'autres endroits fort étendus ſur la Poëſie & ſur la Muſique. Il a donc cru qu'il s'agiſſoit uniquement des Chanſons dans ces récits de l'Odyſſée. Il ſeroit facile de faire voir que des Scholiaſtes d'Homére & quelques autres Sçavants ont penſé comme Athénée. Mais puiſque Cicéron, Strabon, Quintilien & pluſieurs Auteurs après eux, ſemblent rapporter ces chants célébrez par Homére, à la Poëſie ou à la Muſique, nous ne nous y arrêterons pas davantage.

Cicer. Strab. lib. 1. Quintil. lib. 1. cap. 10.

On pourroit encore mettre au rang des Chanſons pluſieurs ouvrages des Poëtes lyriques de la Grece. Mais comme cela même ne ſeroit pas ſans quelque difficulté, il faut ſe borner icy à ce qui porte ſi clairement le caractére de la Chanſon, qu'on ne puiſſe s'y méprendre.

Telles ſont premiérement les Chanſons qu'on diſoit pendant

le repas; on peut les appeller Chanſons à boire, quoyqu'elles ne roulaſſent pas toûjours ſur les plaiſirs de la table. Secondement, celles qui regardoient un genre de vie particulier, & la circonſtance de quelques événements ou de quelques cérémonies.

Je ſuivray cette diviſion dans les deux parties de ce Mémoire, où mon deſſein eſt de ramaſſer non ſeulement ce qu'il y a d'hiſtorique ſur ces Chanſons, mais encore ce qui nous reſte de la matiére & des paroles qui les compoſoient.

Je ne parleray point des Epodes, des Prooemes, des Nomes, des Proſodies, des Pæans, des Dithyrambes, des Parthénies, des Gymnopædies, des Endymaties, des Hyporchemes, des chants Orthiens, & de pluſieurs autres eſpéces de Cantiques, qui différent au moins par quelques nuances de ce que nous appellons ſimple Chanſon. D'ailleurs, tous ces différents ſujets ont eſté déja traitez, ou doivent l'eſtre bientoſt, dans les Mémoires de cette Academie, par M. Burette, ſi verſé dans la connoiſſance de la Muſique des Anciens.

Je n'adjoûteray point, pour la même raiſon, à ce que je diray des Chanſons grecques, ce qui regarde l'air, le rythme & la verſification; & je me contente d'avertir icy, que les unes ſont en vers héroïques ou en vers lyriques, les autres en vers libres, dont il ſeroit difficile de déterminer la juſte meſure; & que pluſieurs reſſemblent à de la pure proſe.

PREMIE'RE PARTIE.

LES CHANSONS DE TABLE.

Dans toutes les Chanſons qui eſtoient en uſage dans l'ancienne Grece, celles dont il nous reſte le plus de monuments ſont les Chanſons de table. Toutes les autres ſe chantoient plus rarement, parce qu'elles eſtoient ordinairement bornées à des circonſtances particuliéres. Les unes eſtoient des Chanſons attachées à un état de vie, comme celles des Bergers & des Moiſſonneurs; les autres dépendoient de certains événements, comme celles du combat & de la victoire. Mais les Chanſons de table n'eſtoient limitées ni par les perſonnes ni par les lieux,

ni par le temps. La néceſſité de boire & de manger eſtant de toutes les conditions, de tous les endroits & de tous les jours, on avoit occaſion de chanter à table plus que par tout ailleurs. Il n'eſt donc pas ſurprenant que cette eſpéce de Chanſon ſoit celle dont la poſtérité a eſté la mieux inſtruite.

Plutarque dans ſes Queſtions de table, & Artémon dans ſon livre de l'uſage des Scolies cité par Athénée, ont remarqué différentes coûtumes des Grecs dans leurs Chanſons à boire; coûtumes qui ont varié ſuivant l'ordre des temps; & ce qu'en ont écrit ces deux Auteurs, ſert à éclaircir Dicéarque, qui en avoit parlé avant eux, & dont le fragment eſt rapporté dans les mêmes termes par le Scholiaſte de Lucien, par celuy d'Ariſtophane & par Suidas.

Schol. Lucian. in lapſu inter Sal. *Schol. Ariſtophan. in ran. v. 1337. & in veſp. v. 1231.* *Suidas in σκολιόν.* *Athen. l. 15. cap. 14.* *Plut. Symp. l. 1. quæſt. 1.* *Athen. l. 11. cap. 15. & lil. 15. cap. 13. in fine.*

Premier Uſage. Tous ceux qui eſtoient à table chantoient enſemble & d'une ſeule voix les louanges de la Divinité. Τὸ μὲν ἐπὶ πάντων ᾄδόμενον, dit Dicéarque. Τὸ μὲν πρῶτον ἦν, dit Artémon, ὃ δὴ πάντας ᾄδειν νόμος. Πρῶτον μέν, dit Plutarque, ἦδον ᾠδὴν τῷ θεῷ κοινὰς ἅπαντες μιᾷ φωνῇ παιανίζοντες. Ces derniéres paroles font voir que les Chanſons à boire eſtoient alors de véritables Pæans, Cantiques ſacrez parmi les Grecs, qui furent auſſi quelquefois chantez à table dans les ſiécles ſuivants, comme il paroît par deux endroits d'Antiphane rapportez par Athénée. Mais comme le Pæan eſtoit par luy-même deſtiné à toute autre choſe qu'à réjouir les buveurs, nous n'en dirons rien icy davantage.

Schol. Ariſtop. & Suid. loc. cit. *Athen. l. 15. cap. 14.*

Second Uſage. Dans la ſuite tous les convives chantérent encore à table, mais ſucceſſivement l'un après l'autre. Καθ' ἕνα ἑξῆς, dit Dicéarque. Ἦν τὸ ᾧ δεύτερον, dit Artémon, ὃ ᾧ πάντες μὲν ἦδον, ἀ μὴν ἀλλάγε κατά τινα τρόπον ἐξ ὑποδιχῆς. Δευτέραν δὲ, dit Plutarque, ἐφεξῆς ἑκάστῳ μυρσίνης παραδιδομένης ὡς ἄσαρκον οἶμαι διὰ τὸ ᾄδειν τὸν δεξάμενον ἑκάστοτε.

Plut. loc. cit.

C'eſt-à-dire qu'on chantoit chacun à ſon tour, en tenant une branche de myrte, qui paſſoit de main en main toûjours au plus proche voiſin, ſuivant le rang de la place qu'on occupoit à table. Quelques-uns, reprend Plutarque, ont prétendu que ce rang n'eſtoit point obſervé, & que la premiére perſonne du

Ibid.

premier lit, après avoir chanté, renvoyoit le myrte & le droit de chanter à la premiére du ſecond lit, celle-cy à la premiére du troiſiéme, & ainſi du reſte, juſqu'à ce que tout le monde eût dit ſa chanſon. Quoyque cette différence du paſſage du myrte en ligne droite ou en ſerpentant paroiſſe aſſez legére, il faut la remarquer, parce qu'elle donne lieu à une diverſité d'opinions ſur l'origine des Scolies, qui ſont les Chanſons dont nous avons ſurtout à parler dans cet article des Chanſons de table.

Troiſiéme & dernier Uſage. Quand la Muſique ſe perfectionna dans la Grece, & qu'on employa la lyre dans les feſtins, il fallut pour une ſimple Chanſon à boire des talents que tout le monde n'avoit pas. Il n'y eut plus, diſent les trois Ecrivains déja citez, que les habiles gens en état de chanter à table, & leurs chanſons s'appellérent des Scolies. τὸ ᾠὸν πάντων τῶν σωφρονεστάτων, dit Dicéarque, ὡς ἔτυχε τῇ τάξει, ὃ δὴ καλεῖ σκολιόν. τρίτον δὲ, dit Artémon, ὃ τὸ ὅπῃ πᾶσι τάξιν ἔχον, ἃ μετεῖχον ὁμοίως πάντες, ἀλλ' οἱ σωφρονοῦντες εὖ μόνοι, ὃ κῶμον τόπον τινὰ εἰ τύχοιεν ὄντες· διόπερ ὡς ἀταξίαν τινὰ μόνον ὠνόμασε· ἄλλα ἔχον τὸ μήθ' ἅμα μήθ' ἑξῆς γινόμενον, ἀλλ' ὅπου ἔτυχεν εὖ, σκολιὸν ἐκλήθη. ὅπερ δὲ τούτῳ, dit Plutarque, λύρας παρεφθαρμένης, ὁ μὲν πεπαιδευμένος ἐλάμβανε, ὃ ἦδεν ἁρμοζόμενος, τῷ δὲ ἀμούσων ὁ παροινούντων, σκολιὸν ὠνομάσθη τὸ μὴ κοινὸν αὐτῷ μηδὲ ῥᾴδιον. Il réſulte de ces divers témoignages, que les Chanſons à boire ayant commencé à ſe perfectionner, on les nomma Scolies du mot σκολιὸς, oblique & tortueux, pour marquer ou la difficulté de la chanſon, au rapport de Plutarque, ou la ſituation irréguliére de ceux qui chantoient, comme le veut Artémon. Car ils ne ſe trouvoient plus rangez de ſuite comme autrefois, mais diſperſez çà & là autour des tables, & placez obliquement l'un par rapport à l'autre.

Schol. Ariſtophan. & Suid. loco cit.

Athen. loc. cit.

Plut. loc. cit.

Il y a une autre opinion ſur l'origine des Scolies. Elle eſt de ceux dont parle Plutarque, qui croyoient que le myrte ne paſſoit pas de ſuite aux plus proches voiſins. Ils croyoient encore, dit-il, que les Scolies avoient tiré leur nom de l'irrégularité du chemin qu'on faiſoit faire à la branche de myrte; & ils rapportoient ainſi l'origine des Scolies au temps du ſecond Uſage

Ibid.

dont nous avons parlé, au lieu de la rapporter au temps du troiſiéme.

Schol. Lucian. de lapſu inter Salut. *Schol. Ariſtophan. in ran. v. 1337. & in veſp. v. 1231.* *Suidas in σκολιόν.* *Schol. Ariſtophan. in veſp. v. 1217.*

Ariſtoxéne & Philon ou Phyllis le Muſicien, citez par le Scholiaſte de Lucien, par celuy d'Ariſtophane & par Suidas, vouloient que les Scolies euſſent tiré leur nom de la ſituation oblique de pluſieurs lits à des feſtins de noces, où les convives tenant à la main des branches de myrte, chantoient l'un après l'autre des ſentences & des chanſons amoureuſes. Le Scholiaſte d'Ariſtophane parle auſſi ailleurs du myrte à l'occaſion des Scolies, & il nomme indifféremment le laurier ou le myrte, pour eſtre à la main de celuy qui chantoit. Mais tout cela doit s'entendre principalement du temps du ſecond Uſage, quand il n'y avoit point encore de véritables Scolies. Ce n'eſt pas qu'on n'ait pû quelquefois chanter par extraordinaire quelque Scolie avec le myrte. Ariſtophane le marque dans un fragment cité par le Scholiaſte, où il eſt dit qu'on chantoit ainſi dans une occaſion la chanſon d'Admete, laquelle eſtoit une veritable Scolie, comme nous le verrons plus bas; mais ce n'eſtoit point l'uſage ordinaire des Scolies. En les chantant on tenoit un verre à la main pluſtoſt que du myrte ou du laurier. Car Tryphon le Grammairien, dans Athénée, fait entendre qu'on donnoit à celuy qui en chantoit quelqu'une, un verre particulier nommé ᾠδὸς, dû nom de la chanſon.

Athen. l. 11. cap. 15.

a Eraſm. chil. 2. cent. 6. adag. 21. *b Phavorin.* *Athen. l. 15. cap. 14.* *Pollux lib. 4. 53. & lib. 6. 108.* *Heſych. in σκολιός.* *Schol. Ariſtophan. in ran. v. 1337. & in veſp. v. 1217.* *Suidas in σκολιόν.* *Euſtath. in 4. Iliad. & in 7. Odyſſ.* *Etym. M.*

La branche de myrte donna lieu, ſuivant Eraſme[a], à un proverbe grec contre les perſonnes ignorantes, ᾄδειν πρὸς μυρρίνην, chanter au myrte. Il l'applique originairement à ceux qui ne ſçavoient pas jouer de la lyre, lorſque l'uſage en fut introduit dans les repas. On les renvoyoit, en badinant, dit Eraſme, à la chanſon du myrte, puiſqu'ils n'eſtoient point en état de chanter des ſcolies.

Les ſcolies furent donc par excellence les Chanſons à boire des Grecs. On peut joindre aux Ecrivains déja citez, Phavorinus[b], Athénée, Pollux, Heſychius, le Scholiaſte d'Ariſtophane, Suidas, Euſtathe & l'Auteur de l'Etymologicon, qui l'aſſûrent en termes exprès. C'eſt pourquoy il ne reſte plus qu'à examiner le progrès de cette eſpéce de Chanſon dans la Grece.

Terpandre en a eſté l'inventeur, s'il en faut croire Pindare cité par Plutarque. Πίνδαρός φησιν, ὅτι τῶν σκολιῶν μελῶν Τέρπανδρος εὕρετής ἐστι. Dans cette hypotheſe, il n'y a qu'à chercher le temps où Terpandre a vêcu, pour fixer l'époque des Scolies. *Plut. de Muſic.*

Hellanicus dans Athénée, dit que Terpandre fut le premier qui remporta le prix aux Fêtes Carnées. Soſimus dans le même Athénée, place l'inſtitution de ces Fêtes dans la 26.e olympiade; par conſéquent Terpandre a vêcu dans le même temps, c'eſt-à-dire, vers l'an 676. avant Jeſus-Chriſt. Les Marbres d'Arondel confirment cette ſupputation. Ils comptent un intervalle de 381. ans entre l'affaire que ſuſcitérent à Terpandre ſes nouvelles méthodes de Muſique, & la derniére époque, qui ſe termine, ſuivant Lydiat, à l'an 293. avant l'Ere Chreſtienne, ce qui fixe l'affaire de Terpandre à l'an 674. avant Jeſus-Chriſt. Ces deux preuves conſtatent le temps de Terpandre, ſans qu'il ſoit néceſſaire de recourir ni à Euſebe, qui place Terpandre dans la 33.e olympiade, ni à Plutarque & à Elien, qui ſemblent le croire auſſi ancien, ou même plus ancien que Thalès de Crete, ni à Hiéronymus de Rhodes, qui dans Athénée, le fait contemporain de Lycurgue; ni enfin à Glaucus d'Italie, qui dans Plutarque, le fait plus ancien qu'Archiloque. Sans donc approfondir icy tous ces ſynchroniſmes, on doit conclurre des deux premiéres preuves ſur l'âge de Terpandre, que les Scolies dont il fut l'auteur peuvent remonter à la 20.e ou 25.e olympiade, c'eſt-à-dire, à l'an 700. ou 680. avant l'Ere Chreſtienne.

Athen. l. 14. cap. 9.

Marm. Oxon. Ep. 35. lin. 49.

Lydiat. annot. ad chronic. Marmor.

Euſeb. Chron. Plut. de Muſic. Ælian. l. 12. Var. cap. 50. Athen. l. 14. cap. 9. Plut. de Muſic.

Pluſieurs Grecs, à ſon exemple, cultivérent ce genre de Poëſie. Athénée l'aſſûre en particulier d'Alcée, d'Anacreon & de la ſçavante Praxilla, qui vêcurent dans les ſiécles ſuivants. Ariſtophane parle des Scolies de Melitus, σκολιῶν Μελίτου. Son Scholiaſte & Suidas adjoûtent que Melitus fut un Poëte tragique, accuſateur de Socrate, & que ſa Poëſie eſtoit froide, & ſes mœurs mauvaiſes. Nous aurons occaſion de nommer quelques autres Auteurs de Scolies, à meſure que nous parcourrons ce qui nous reſte de ces anciennes Chanſons. Il y eut même des ouvrages didactiques ſur cette matiére. Artémon

Athen. l. 15. cap. 14.

Ariſtophan. in ran. v. 1337. Schol. Ariſtophan. loc. citato. Suidas in σκολιον.

avoit fait un livre ſur l'Uſage des Scolies; il eſt cité dans Athénée: & Tyrannion, diſent le Scholiaſte d'Ariſtophane & Suidas, avoit écrit un Commentaire ſur les Scolies, par ordre de Caïus Ceſar.

Athen. l. 15. cap. 14. *Schol. Ariſt. loco cit.* *Suid. loco cit.*

On prenoit pour chanter les Scolies, le temps du repas où tout eſtoit ſervi ſur la table, & où l'on n'avoit plus beſoin de rien. Alors, dit Athénée, on aimoit à voir dans la bouche d'une perſonne ſage quelque chanſon agréable, qui ne faiſoit jamais de meilleur effet, que lorſqu'elle ſe réduiſoit à des maximes de conduite & de morale. τὸ δὲ ζιοδτον ἤδεζ, ὁπότε τὰ κοινὰ ϛ πᾶσιν ἀναληφθα τέλος λάβοιεν. τὰ γὰρ ἤδη τῦ σοφῦ ἕκαστον ᾠδὴν τινα καλὼ εἰς μέσον ἠξίουν φερεσφέρειν. καλὼ δ' ταὐτὰ ἐνόμιζον τὰ ᾠδάμενα τέ τινα ϛ γνώμην ἔχειν δοκοδσαν, χρησίμην τε εἰς τὸν βίον.

Athen. l. 15. cap. 14.

Les ſcolies n'eſtoient pourtant pas toûjours des leçons de ſageſſe. La matiére de ces chanſons ſe diverſifioit à l'infini, comme l'écrit Euſtathe. Les unes eſtoient ſatiriques, les autres rouloient ſur l'amour, & pluſieurs traitoient des ſujets ſérieux. μυρία δὲ ζιαῦτα φέρεσθ'· τὰ μὲν σκωπτικὰ, τὰ δὲ περὶ ἔρωζα, πολλὰ δὲ ϛ ασεδαῖα. Celles des anciens Poëtes faiſoient, au rapport d'Athénée, une fréquente mention du Cottabe. Ce mot ſignifioit tantoſt le reſte de la boiſſon, tantoſt le prix de celuy qui avoit le mieux bû; & plus ordinairement un jeu paſſé de Sicile en Grece, qui conſiſtoit à verſer du vin avec certaines circonſtances, auſquelles on attachoit du plaiſir & du divertiſſement.

Euſtath. in 7. Odyſſ. pagin. 1574. edit. Rom. *Athen. l. 10. cap. 7.* *Idem lib. 15. cap. 1. & 2.*

Les ſcolies Athéniennes ſur-tout eſtoient recommendables par l'ancienneté & par la naïveté de leurs premiers Auteurs. Quand Athénée ne l'aſſûreroit point, les morceaux qui nous reſtent de l'antiquité ſur cette matiére, ſuffiroient pour nous le perſuader. Les ſcolies dont parlent les anciens Ecrivains, ou même celles qu'ils nous ont tranſmiſes en entier, ſont en aſſez grand nombre. Elles regardent les unes la Morale, les autres la Mythologie ou l'Hiſtoire; & quelques autres des ſujets communs & ordinaires. On peut les reduire toutes à ces trois différentes claſſes.

Athen. l. 15. cap. 14.

Premiére

Première Classe. Les Scolies morales. Casaubon prétend que la plusparт des anciennes Scolies rouloient sur les mœurs; qu'elles estoient même faites sur les sentences des sept Sages de la Grece, & que ces sentences s'appellérent autrefois ἀδόμενα, parce qu'on les chantoit dans les repas. De ce genre estoit la Scolie qu'Athenée rapporte en ces termes, sans en déclarer l'Auteur. *Casaub. animad. in Athen. l. 15. cap. 15.* *Athen. l. 15. cap. 15.*

Ἐκ γῆς χρὴ καταδεῖν πλόον,
Εἴ τις δύναται, ἢ παλάμην ἔχοι·
Ἐπεὶ δέ κ' ἐν πόντῳ γένηται,
Τῷ παρέοντι ζέχειν ἀνάγκη.

« Quand on est encore à terre, il faut considerer si l'on a tout ce qui est nécessaire pour entreprendre la navigation ; mais quand une fois l'on est sur mer, c'est une nécessité d'aller selon le vent présent. »

Casaubon est persuadé que ce n'est qu'une allégorie qu'on a voulu faire de ce qu'avoit déja dit Pittacus, que c'est à la prudence de prévenir les difficultez, & au courage d'en venir à bout. σωφρόνων ἐστὶν ἀνδρῶν πρὶν γένεσθαι τὰ δυσχερῆ, προνοῆσαι ὅπως μὴ γένηται· ἀνδρείων δ' γενόμενα εὖ θέσθαι. Il seroit peut-estre facile de ramener de cette façon plusieurs Scolies grecques à des maximes des sept Sages; mais ne s'exposeroit-on point par là à donner des conjectures pour des véritez? Passons donc au détail des autres Scolies, sans y chercher le rapport éloigné qu'elles pourroient avoir à certaines maximes des Anciens. *Casaub. loc. cit.*

Timocreon parle ainsi dans une Scolie sur le mépris des richesses.

Ὦ φέλες, ὦ τυφλὲ Πλοῦτε,
Μήτ' ἐν γῇ, μήτ' ἐν θαλάσσῃ,
Μήτ' ἐν ἠπείρῳ φανήμεναι,
Ἀλλὰ Ταρτησσόν γε ναίειν κ' Ἀχέοντα,
Διά σε γὰρ πάντ' ἐν ἀνθρώποις κακά.

« Vous ne deviez paroître, richesses aveugles, ni sur la terre, ni sur la mer, ni dans le reste du monde visible, mais habiter

» le Tartare & l'Achéron, puiſque c'eſt de vous que tous les maux
» viennent aux hommes.

Iſidor. Peluſ. l. 2. epiſt. 146. Schol. Ariſtoph. in ran. v. 1337. & in Acharn. verſ. 531. Suidas in σκολιόν.

Iſidore de Péluſe indique cette Scolie dans une de ſes Lettres, où il en cite les premiéres paroles. Le Scholiaſte d'Ariſtophane & Suidas l'ont tranſcrite en entier dans leurs Ouvrages : ils adjoûtent que Periclès ſe ſervit de la formule de cette Scolie dans le Decret qu'il porta contre les Mégariens, pour leur interdire tout commerce par terre & par mer avec les Athéniens; & ils alléguent à ce ſujet un Vers d'Ariſtophane, où il eſtoit dit que Periclès portoit des Loix écrites comme des Scolies.

Plat. in Gorg. Lucian. de laps. inter ſalut. Athen. l. 15. cap. 14.

Platon, & après luy Lucien & Athénée, rapportent une Scolie ſur le degré de préférence qui eſt dû aux différents biens de la vie.

Ὑγιαίνειν μὲν ἄριστον ἀνθρώποις ἀνδρὶ, δεύτερον δὲ φυὰν καλὸν γενέσθαι, τρίτον πλουτεῖν ἀδόλως, καὶ τέταρτον ἡβᾶν μετὰ τῶν φίλων.

» Le premier de tous les biens eſt la ſanté, le ſecond la beauté,
» le troiſiéme les richeſſes amaſſées ſans fraude, & le quatriéme
» la jeuneſſe qu'on paſſe avec des amis.

Phocylide a énoncé la même ſentence en termes un peu différents; & Ariſtote l'ayant rapportée de Delphes, l'a miſe avec diſtinction à la tête de ſes Ouvrages de Morale. Anaxandride

Athen. loc. cit.

» n'en faiſoit pas le même cas : « L'Auteur de cette Scolie, dit-il
» dans Athénée, quel qu'il puiſſe eſtre, a eu raiſon de mettre la
» ſanté avant tout le reſte; mais placer les avantages du corps au
» ſecond rang, & le bien au troiſiéme, quelle folie! Après la
» ſanté doit venir le bien. Une belle perſonne mourant de faim
» eſt un vilain animal.

Ὁ τὸ σκολιὸν εὑρὼν, ἐκεῖνος ὅστις ἦν
Τὸ μὲν ὑγιαίνειν, πρῶτον ὡς ἄριστον ἦν
Ὠνόμασεν ὀρθῶς· δεύτερον δ' εἶναι καλὸν,
Τρίτον δὲ πλουτεῖν, τοῦτ' ὀρᾷς; ἐμαίνετο·
Μετὰ τὴν ὑγείαν γὰρ τὸ πλουτεῖν διαφέρει,
Καλὸς δὲ πεινῶν ὄζιν ἀχρεῖον θηρίον.

Carcinus en avoit fait une ſur l'amitié; on la trouve dans Athénée & dans Euſtathe. *Athen. l. 15. cap. 15. Euſtath. in 7. Odyſſ. pagin. 1574. edit. Rom.*

Χαλᾷ τὸν ὄφιν λαβών· εὐθέα χρὴ τὸν ἑταῖρον μὴ σκολιὰ φρονεῖν.

« Prenez dans la main un ſerpent. Il faut qu'un ami vif & « déclaré ne connoiſſe point de détours. «

Caſaubon au lieu de ces paroles, *prenez dans la main un ſerpent*, lit par un ſeul changement d'accent, *lâchez la main quand vous avez pris un ſerpent*, pour marquer, dit-il, avec quelle promptitude il faut rompre les amitiez pernicieuſes. Mais alors le ſecond membre de la Scolie ne feroit plus un ſens ſuivi avec le premier. D'ailleurs, Euſtathe expliquant la Scolie, luy donne la premiére interprétation. *Caſaub. anim. in Athen. l. 15. cap. 15.* *Euſt. loc. cit.*

Athénée & Euſtathe ont encore recueilli cette autre Scolie ſur le choix des amis. *Athen. l. 15. cap. 14. Euſt. loc. cit.*

Εἴθ' ἐξὸν ὁποῖός τις ὢν ἔκαστος τὸ σῆθος διελόντα, ἔπειτα τὸν νοῦν εἰς ἰδόντα πλείσαντα πάλιν, ἄνδρα φίλον νομίζειν ἀδόλῳ φρενί.

« Plût au Ciel qu'on pût voir ce que ſont les hommes, en « leur ouvrant la poitrine; & qu'après avoir connu le fond des « cœurs, & refermé l'ouverture, on pût choiſir un ami fidéle & « ſincére.

On doit compter parmi les Scolies morales, ces deux qu'on lit auſſi dans Athénée.

Ὑπὸ παντὶ λίθῳ σκόρπιος ὢν' παῖρ' ὑποδύεῃ,
Φράζεο μὴ σε βάλῃ, παῖς δ' ἀφανεῖ πᾶς ἔπεται δόλος.
Ὅστις ἄνδρα φίλον μὴ θεοῖσδοσιν, μεγάλως ἔχει τιμὰν ἔντε βροτοῖς, ἔντε θεοῖσιν, κατ' ἐμὸν νόον.

« Ami, le ſcorpion ſe gliſſe ſous toutes ſortes de pierres; pre- « nez garde qu'il ne vous pique: toute fourberie ſe cache dans « l'obſcurité. «

Celuy qui n'eſt point infidéle à ſon ami, mérite, à mon ſens, « de grands honneurs, & devant les Dieux & devant les hommes. «

Seconde Claſſe. Les Scolies ſur la Mythologie ou ſur l'Hiſtoire. Prenons-en d'abord cinq du même Athénée, qui n'en dit point les Auteurs. *Athen. loc. cit.*

Παλλὰς Τριτογένεια, ἄνασσα Ἀθηνῶν, ὄρθου τήνδε πόλιν τὲ & τοὺς ἔνας ἄτερ ἀλγέων τὲ & στάσεων, ἠδὲ θανάτων ἀώρων σύ τε καὶ πατήρ.

Πλούτου μητέρ' Ὀλυμπίαν ἀείδω Δήμητρα στεφανηφόρους ἐν ὥραις. παῖ Διὸς Περσεφόνη χαίρετον, εὖ δὲ τάνδ' ἀμφέπετον πόλιν.

Ἐν Δήλῳ ποτ' ἔτεκε τέκνα Λατὼ, Φοῖβον χρυσοκόμαν Ἀπόλλωνα, ἐλαφηβόλον τ' ἀγροτέραν Ἄρτεμιν, ἃ γυναικῶν μέγ' ἔχει κράτος.

Ἰὼ Παὶ Ἀρκαδίας μελέων πλεεννᾶς ὄρχηστὰ βεβμίας ὀπαδὲ Νύμφαις γελασιᾶς· Ἰὼ Παὶ ἐπ' ἐμοῖς εὐφροσυνάις τᾶις δ' ἀοιδαῖς εἴσιδε κεχαρημένος.

Ἐνικήσαμεν, ὡς ἐβουλόμεθα, καὶ νίκην ἔδοσαν οἱ Θεοὶ φέροντες τῇδε Πανδρόσου ὡς φίλαν Ἀθηνᾶν.

» Pallas qui parûtes pour la premiére fois vers le fleuve Triton,
» maîtreſſe ſouveraine d'Athénes, gouvernez cette ville, & pré-
» ſervez ſes citoyens de malheurs, de ſéditions & de morts pré-
» maturées; & vous auſſi Pere de la Déeſſe.

» A cette heure du repas où l'on eſt couronné, je chante Cerès
» mere de Plutus. Oui, je vous ſaluë Cerès, & vous Proſerpine
» fille de Jupiter. Protegez l'une & l'autre cette ville.

» Latone enfanta autrefois deux enfants dans l'Iſle de Délos,
» le puiſſant Apollon aux cheveux dorez, & Diane qui ſe plaît
» à la chaſſe, qui lance ſes traits à coup ſûr, & qui a un empire
» ſouverain ſur les femmes.

» O Pan, maître & protecteur de l'Arcadie, qui ſçavez ſi-bien
» danſer, & ſi-bien courir après les Nymphes badines qui s'en-
» fuyent avec bruit; ô Pan, paroiſſez toûjours plein de gayeté
» dans nos chanſons joyeuſes.

» Nous avons battu l'ennemi comme nous le ſouhaitions; les
» Dieux nous ont donné la victoire, en la faiſant paſſer du côté
» d'Athénes, cette patrie de Pandroſe qui leur eſt chére.

Il ſeroit difficile de ſçavoir en quelles circonſtances ces Scolies ont eſté faites. Il n'en eſt pas de même des neuf ſuivantes, que nous allons placer ſelon l'ordre des temps.

Praxilla, ſçavante Sicyonienne, qui ſe diſtingua dans ce

genre de chanſon, comme il a eſté dit, en avoit fait un grand nombre, dont il ne reſte preſque rien. On peut regarder comme une de ces Scolies hiſtoriques, la chanſon qu'elle avoit faite ſur Adonis. On n'en a point les paroles ; on n'en ſçait que le ſujet, tel que l'a écrit Zénobius d'après Polémon. Il s'agit d'Adonis nouvellement débarqué aux enfers. On luy demande ce qu'il a quitté de plus beau ſur la terre, & il répond que c'eſt le Soleil, la Lune, les concombres & les pommes. La ridiculité qui ſe trouve à mettre le Soleil en parallele avec ces ſortes de fruits, donna cours à un proverbe contre les ſots. ἠλιθιώτερος Πραξίλλης Ἀδώνιδος, *plus bête que l'Adonis de Praxilla.* *Zenob. cent. 4. adag. 21.*

Praxilla fut encore auteur d'une Scolie ſur Admete, laquelle eſt célebre dans l'antiquité. Un Ecrivain nommé Pauſanias, diſoit dans ſon Dictionnaire familier cité par Euſtathe, qu'on chantoit cette Scolie dans Athénes, & que les uns l'attribuoient à Alcée, les autres à Sappho, & d'autres à Praxilla la Sicyonienne. Mais le Scholiaſte d'Ariſtophane la met, ſans heſiter, au rang des Chanſons à boire de Praxilla. Voicy la Scolie. *Euſtath. in 2. Iliad. p. 326. edit. Rom.* *Schol. Ariſtophan. in veſp. v. 1231.*

Ἀδμήτου λόγον ὦ παῖ μαθὼν, τοὺς ἀγαθοὺς φίλει, τοὺς δειλοὺς δ' ἀπέχου, γνοὺς ὅτι δειλῶν ὀλίγη χάρις.

« Ami, inſtruit de l'hiſtoire d'Admete, chériſſez les gens de « cœur & de mérite, & vous éloignez des perſonnes ſans ſenti- « ment & ſans courage, perſuadé que leur ſocieté a bien peu « d'agrément. «

Athénée & Euſtathe en ont conſervé les paroles. Ariſtophane en avoit parlé long-temps auparavant dans deux endroits de ſes Comédies. Le premier eſt dans les Guêpes, où le chœur parle ainſi au vieux juge. « Quoy ? le flatteur Théorus couché « à table aux pieds de Cléon le prend par la main, & luy chante « la chanſon, Ami, inſtruit de l'hiſtoire d'Admete, aimez les « braves gens. Chantez-luy donc vous auſſi quelque Scolie. « L'autre endroit où Ariſtophane parloit de la Scolie d'Admete, eſtoit dans les Cicognes, dont il reſte ce fragment dans le Scholiaſte. « L'un chantoit au myrte la chanſon d'Admete, Ἀδμήτου « λόγον, & l'autre diſoit avec effort celle d'Harmodius, Ἁρμοδίου « μέλος. » Le même Scholiaſte parle encore de Cratinus, qui, « *Athen. l. 15. cap. 15.* *Euſt. loc. cit.* *Ariſtoph. in veſ. v. 1229.* *Schol. Ariſtop. loco cit.* *Ibid.*

ſuivant Harmodius, faiſoit mention de la chanſon d'Admete.

Les deux premiers mots de la Scolie, Α'δμήτου λόγον, ſervoient donc à la déſigner, & l'on doit les rendre par ceux-cy, *la chanſon d'Admete,* lorſqu'il s'agit ſimplement de marquer le nom de la Scolie. Mais en la traduiſant, les deux mots Α'δμήτου λόγον ſignifient *l'hiſtoire,* & non pas *la chanſon d'Admete;* c'eſt pourquoy la Scolie n'a point de ſens ſuivi dans la verſion latine de Dalechamp, qui dit, *aimez les braves gens quand vous aurez appris la chanſon d'Admete,* au lieu de dire, *inſtruit de l'hiſtoire d'Admete, aimez les braves gens.*

Dalechamp in Athen. lib. 15. cap. 15.

Euſtath. in 2. Iliad. p. 326. edit. Rom.

Euſtathe déclare que les gens de cœur, οἱ ἀγαθοὶ, dont il faut rechercher l'union à l'exemple d'Admete, ſont marquez par Alceſte, qui ne balança pas de mourir pour luy; & que le pere d'Admete, qui n'eut pas le même courage, repréſente les gens ſans ſentiment qu'il faut fuir, τοὺς δειλούς. Cette remarque reſtraint évidemment Α'δμήτου λόγον, à ſignifier l'hiſtoire ou l'exemple d'Admete, & elle détruit toute interprétation de ces paroles, où l'on voudroit faire entrer quelque idée de chanſon.

Schol. Ariſtoph. loco cit.

Le Scholiaſte d'Ariſtophane cite des Auteurs qui diſoient qu'Admete ſe retira chez Théſée le plus jeune des enfants d'Alceſte & d'Ippaſus, qu'il demeura chez luy; & que ce fut le ſujet de la Scolie. Quelques-uns, adjoûte le Scholiaſte, diſent qu'Alceſte ayant racheté par ſa mort la vie de ſon mari Admete, on chanta chez luy des Scolies & des Chanſons lugubres.

Eraſm. chil. 2. cent. 4. adag. 22.

C'eſt ſans doute ſur ce fondement qu'Eraſme a prétendu que la chanſon d'Admete, Α'δμήτου λόγος, avoit paſſé en proverbe chez les Grecs, & qu'elle ſe diſoit originairement des plaintes d'Admete, & par application, de toute chanſon triſte & lugubre. C'eſt auſſi apparemment pour la même raiſon, que Dalechamp ſuppoſe je ne ſçais quelle chanſon d'Admete, qui eſt différente de la Scolie, & qui en fait le ſujet. Mais toutes les idées de ces chanſons prétenduës ſont ſi confuſes & ſi peu fondées, qu'on doit s'arrêter uniquement à l'interprétation claire & préciſe qu'Euſtathe a donnée du ſens de la Scolie.

Caſaub. animad. in Athen. lib. 15. c. 15.

Caſaubon prétend que les termes ἀγαθοὶ & δειλοὶ ſignifient ſimplement dans la Scolie, les bons & les méchants, non ceux

qui ont du cœur, & ceux qui n'en ont point : mais il eſt auſſi réfuté par Euſtathe. L'exemple d'Admete, voyant mourir ſa femme pour luy, au refus de ſon pere, n'apprend point à fuir préciſément les méchants ; il n'eſt point dit que le pere d'Admete le fût : mais cette hiſtoire apprend à ne pas compter ſur les gens ſans courage & ſans ſentiment. Le ſens de la Scolie en eſt plus parfait, & le terme δειλοὶ rendu plus litteralement.

Suidas fait entendre que la chanſon d'Admete, & celle d'Harmodius, dont nous parlerons plus bas, paſſérent en proverbe, pour marquer des choſes faciles. Il aſſûre ailleurs que la chanſon d'Harmodius ſe diſoit des choſes difficiles. De ces deux propoſitions, qui ſont entiérement contraires, il n'eſt pas douteux qu'il faut s'en tenir à la derniére, après tout ce qui a eſté dit des Scolies en général, ſur-tout puiſque Suidas luy-même aſſûre après le Scholiaſte d'Ariſtophane, que Scolie ſe diſoit par antiphraſe d'une choſe facile.

Suidas in Ἀδμήτου μέλος. *Idem in* Ἁρμόδιοι

Idem in σκολιόν. *Schol. Ariſtophan. in ran. v.* 1337.

Les Grecs accoûtumez à chanter les Héros de leur nation, avoient une Scolie ſur Ajax fils de Télamon.

Παῖ Τελαμῶνος Αἶαν αἰχμητὰ, λέγουσί σ' ἐς Τροίαν ἄριστον ἐλθεῖν Δαναῶν μετ' Ἀχιλλέα· τὸν Τελαμῶνα πρῶτον, Αἴαντα δὲ δεύτερον ἐς Τροίαν λέγουσιν ἐλθεῖν Δαναῶν μετ' Ἀχιλλέα.

« Fils de Télamon, vaillant Ajax, on ſçait que vous parûtes devant Troye le plus brave des Grecs après Achille. Télamon eſtoit déja allé auparavant à Troye ; Ajax, le ſecond des Grecs après Achille, y alla enſuite. »

C'eſt ainſi qu'Athénée rapporte la Scolie. Euſtathe en cite la premiére moitié, déclarant que la grande réputation d'Ajax paroît dans ce qui s'appelle chanter le Télamon, proverbe qui vient, adjoûte-t-il, de la Scolie qui commence ainſi : Fils de Télamon. τὸ δὲ μεγαλεῖον τῷ ἥρωος (Αἴαντος) δηλοῖ καὶ τὸ ᾄδειν Τελαμῶνος παροιμιακῶς λεχθὲν ἀπὸ σκολιῶν μέλους, ἧς ἀρχή· παῖ Τελαμῶνος. Antiphane mettoit cette Scolie au rang des anciennes chanſons qu'on diſoit à table. « Prenez l'odos, dit-il dans Athénée, parlant du verre qui accompagnoit les chanſons à boire, mais ne paſſez à aucune des anciennes chanſons, ni au Télamon, ni au Pæan, ni à l'Harmodius. » Théopompe en

Athen. l. 15. *cap.* 15. *Euſtath. in* 2. *Iliad. p.* 285. *edit. Rom.*

« *Athen. lib.* 11. *cap.* 15.

Idem lib. 1. cap. 19. » parle auſſi dans le même Athénée. « Nous bûmes enſuite cou-
» chez mollement ſur des lits, & chantant alternativement la
» chanſon de Télamon.

Quoyque la Scolie portât le nom de Télamon, ce n'eſtoit donc point la perſonne de Télamon qu'on chantoit, mais ſon fils Ajax; & la Scolie par conſéquent n'avoit le nom du pere, que parce qu'on la déſignoit par une des premiéres paroles qui la compoſoient: πᾶϊ Τελαμῶνος. Cette explication d'Euſtathe eſt contraire à celle d'Eraſme, qui prétend que chanter le Télamon, ᾄδειν Τελαμῶνος, eſt chanter la chanſon de Télamon, ᾄδειν τὰ Τελαμῶνος, & que c'eſt un proverbe qui ſe diſoit d'un diſcours triſte & plaintif, parce qu'originairement Télamon n'avoit ceſſé de pleurer la mort d'Ajax ſon fils.

Eraſm. chil. 3. cent. 4. adag. 10.

La tyrannie des Piſiſtratides fut le ſujet d'une Scolie faite à l'honneur de quelques braves d'Athénes, qui, pour deffendre leur liberté, s'eſtoient retirez & fortifiez dans un lieu de l'Attique nommé Lipſydrion. Hérodote écrit que les Piſiſtratides les y pourſuivirent, & les exterminérent enfin après un ſanglant combat. La journée de Lipſydrion paſſa en proverbe, ſuivant Euſtathe, qui adjoûte qu'on chanta une Scolie à l'honneur de ces généreux citoyens. Athénée, Suidas & Euſtathe l'ont rapportée à peu-près dans les mêmes termes.

Herodot. l. 5.

Euſtath. in 4. Iliad. p. 461. edit. Rom.

Athen. l. 15. cap. 15.

Suid. in ἐπὶ Λειψυδρίῳ μάχῃ.

Euſtath. l. cit.

Αἰ, αἰ, Λειψύδριον ὡς ἀπὸ σεῦ τοὺς ἀνδρας ἀπώλεσας μάχῃ ἀγαθοὺς τε καὶ εὐπατρίδας, οἳ τότ' ἔδειξαν οἵων πατέρων κύρησαν.

» Helas! helas! Lipſydrion, qui livras tes amis à la mort; quels
» hommes perdis-tu? des Guerriers pleins de courage, illuſtres
» par le ſang dont ils ſortoient, & qui firent bien voir de quels
» peres ils tiroient la vie.

Cette Scolie nous conduit naturellement à celle d'Harmodius & d'Ariſtogiton, qui ſignalérent auſſi leur courage contre Hipparque & Hippias fils & ſucceſſeurs de Piſiſtrate. Hipparque avoit fait publiquement une inſulte à la ſœur d'Harmodius. Harmodius & Ariſtogiton s'unirent contre le Tyran, l'un pour venger ſa ſœur, & l'autre pour ſeconder ſon ami. Ils le tuérent à la Fête des Panathénées, & ce fut comme le ſignal de

de la liberté d'Athénes. Hippias quelque temps après fut obligé de quitter le pays, & s'eſtant retiré chez les Perſes, il périt les armes à la main contre ſa patrie dans la bataille de Marathon. Cependant l'on dreſſa des ſtatuës à Harmodius & à Ariſtogiton, & l'on fit des chanſons à leur honneur. Thucydide, Hérodote, Démoſthéne, Ariſtote, Trogue-Pompée abrégé par Juſtin, Pline l'ancien, Plutarque, Diogénianus, Pauſanias & pluſieurs enſuite, ont touché leur hiſtoire; & quelques autres Ecrivains ont parlé de leurs Scolies: en voicy quelques unes recueillies par Athénée.

Thucyd. l. 6. Herodot. l. 3. Demoſthen. de Cor. fol. 382. Ariſtot. Politic. lib. 3. Juſtin. lib. 2. cap. 9. Plin. lib. 7. cap. 23. Plutar. de vita decem Rhet. in Antiph. Diogen. Pauſan. Attic. pag. 29. Athen. l. 15. cap. 15.

Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω, ὥσπερ Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων, ὅτε τὸν τύραννον κτανέτην, ἰσονόμους τ' Ἀθήνας ἐποιησάτην.

Φίλταθ' Ἁρμόδι' οὔπω τέθνηκας, νήσοις δ' ἐν μακάρων σὲ φασὶν εἶναι, ἵνα περ ποδώκης Ἀχιλλεύς, Τυδείδην τε φασὶ τὸν ἐσθλὸν Διομήδεα.

Ἐν μύρτου κλαδὶ τὸ ξίφος φορήσω, ὥσπερ Ἁρμόδιος κ' Ἀριστογείτων, ὅτ' Ἀθηναίης ἐν θυσίαις ἄνδρα τύραννον Ἵππαρχον ἐκαινέτην.

Ἀεὶ σφῷν κλέος ἔσεται κατ' αἶαν, φίλταθ' Ἁρμόδιε κ' Ἀριστογείτων, ὅτε τὸν τύραννον κτανέτην, ἰσονόμους τ' Ἀθήνας ἐποιησάτην.

« Je porteray mon épée couverte de feuilles de myrte, comme « firent Harmodius & Ariſtogiton, quand ils tuérent le Tyran, « & qu'ils établirent dans Athénes l'égalité des loix. «

Cher Harmodius, vous n'eſtes point encore mort; on dit « que vous eſtes dans les Iſles des bienheureux, où ſont Achille « aux pieds legers, & Dioméde, ce vaillant fils de Tydée. «

Je porteray mon épée couverte de feuilles de myrte, comme « firent Harmodius & Ariſtogiton, lorſqu'ils tuérent le Tyran « Hipparque dans le temps des Panathénées. «

Que voſtre gloire ſoit éternelle, cher Harmodius, cher Ari- « ſtogiton, parce que vous avez tué le Tyran, & établi dans « Athénes l'égalité des loix. » «

Suidas écrit que les chanſons d'Harmodius eſtoient conçuës en ces termes. Ἁρμόδιος καὶ Ἀριστογείτων ἐπέδεντο τοῖς τυράννοις, καὶ τὸν Ἵππιαν ἀπέκτειναν Ἀθηναῖοι. « Harmodius & « *Suidas in Ἁρμόδιοι.*

» Ariſtogiton ont porté leurs mains ſur les Tyrans, & les Athé-
» niens ont tué Hippias. » Mais toutes ces différentes chanſons reviennent preſque à la même.

Ariſtophan. in veſp. v. 1217. & ſeqq. Ariſtophane parle de la Scolie d'Harmodius dans plus d'un endroit de ſes ouvrages. Dans les Guêpes, le fils du Vieillard, à table avec ſon pere, tâche de le mettre en train, en luy propoſant de chanter des Scolies, & il luy dit; « Je vais chanter
» le premier celle d'Harmodius, écoutez-la: Jamais homme ne
» naquit à Athénes. » C'eſt-là ſans doute le commencement d'une autre Scolie ſur Harmodius, dont il ne nous reſte que ce peu de paroles. Dans les Acharniens, le chœur des citoyens voulant dire que l'homme de guerre ne ſera point reçû à leur table, dit, « Jamais il ne chantera Harmodius chez moy. » Dans la même Piéce, en faiſant le dénombrement des plaiſirs de la table, on y met en rang les airs charmants d'Harmodius. Nous avons déja cité un fragment des Cicognes du même Poëte, où il dit que l'un chantoit au myrte la chanſon d'Admète, & l'autre celle d'Harmodius. Antiphane cité par Athénée, fait deux fois mention de la chanſon d'Harmodius. Il dit, en parlant d'un repas, que l'on y chantoit déja Harmodius & le Pæan, quand quelqu'un prit la grande coupe de Jupiter Sauveur. « Prenez ce verre, »
» dit-il ailleurs, « mais ne paſſez à aucune de ces anciennes chan-
» ſons, ni au Télamon, ni au Pæan, ni à l'Harmodius. » Ariſtide, dans un Diſcours funébre ſur Etéonus, demande s'il ne ſeroit pas bon de le chanter dans les Scolies, comme on y chante Har-
» modius, en diſant, « Vous n'eſtes point encore mort. » Enfin le Scholiaſte d'Ariſtophane aſſûre que l'on chantoit dans les repas la chanſon appellée d'Harmodius, dont le commencement eſt tel; « Cher Harmodius, vous n'eſtes point encore
» mort. » Il paroît par tous ces témoignages, que de toutes les Scolies d'Harmodius, celle qui commençoit par ces mots, *Cher Harmodius, vous n'eſtes point encore mort,* eſtoit la plus célébre.

Ariſtophan. in Acharn. verſ. 977.

Ibidem verſ. 192.

Athen. l. 15. cap. 14.

Idem l. 11. cap. 15.

Ariſtid. Serm. in. Eteon.

Schol. Ariſtop. in Acharn. verſ. 977.

Suid. in Ἁρμοδίου μέλος.

Id. in Ἁρμόδιοι.

Suidas, nous l'avons déja remarqué, a fait de la chanſon d'Harmodius un proverbe, pour marquer des choſes faciles, dit-il dans un endroit, & des choſes difficiles, dit-il dans un

autre. Eraſme adjoûte que la chanſon d'Harmodius ſe diſoit, comme celles d'Admete & de Télamon, des choſes triſtes & lugubres. Il imagine d'abord à ces trois proverbes un principe funebre, & enſuite une application conforme à cette premiére origine. Mais ce n'eſt point l'idée que nous en donnent les Auteurs plus anciens qu'Eraſme.

Eraſm. chil. 2. cent. 6. adag. 22. & cent. 10. adag. 93. & chil. 4. cent. 4. adag. 10. Suid. loc. cit. Euſtath. in 2. Iliad. p. 285. edit. Rom.

Il eſt à croire que la Scolie de Clitagora regardoit auſſi les temps des Piſiſtratides, & les ſecours que les Athéniens reçurent alors des Theſſaliens pour s'oppoſer à la tyrannie. C'eſt la remarque du Scholiaſte d'Ariſtophane, à l'occaſion de la Scolie rapportée par Ariſtophane luy-même en ces termes.

Schol. Ariſtophan. in veſp. verſ. 1238. Ariſtophan. in veſp. v. 1237.

Χρήματα καὶ βίαν
Κλειταγόρᾳ τε καὶ
μοὶ μετὰ Θεσσαλῶν.

« Du bien & de la ſanté pour ma Clitagora & pour moy, avec le ſecours des Theſſaliens. »

Clitagora eſtoit, ſelon le même Scholiaſte, une femme Theſſalienne, qui s'appliquoit à la Poëſie. Suidas parle de Clitagora Lacédémonienne, qui s'appliquoit à la Poëſie, & il dit qu'Ariſtophane en fait mention dans les Danaïdes, piéce que nous n'avons point.

Schol. Ariſtophan. loc. cit. Suidas in Κλειταγόρα.

Athénée nous a laiſſé une Scolie de Pindare, à l'occaſion d'un prix des Jeux Olympiques. Xénophon de Corinthe s'eſtoit obligé, s'il y eſtoit vainqueur, d'offrir à Vénus dans ſon Temple un certain nombre de femmes publiques. Il remporta le prix, & Pindare, après avoir chanté ſa victoire dans l'Ode qui commence par ce mot, Τεισολυμπονίκαν, & qui ſe trouve aujourd'huy la treiziéme du Livre premier, compoſa encore une Scolie ſur l'offrande qui faiſoit la matiére de ſon vœu. Le premier uſage qu'on en fit, ce fut de la faire chanter par ces femmes publiques même au retour de Xénophon, & dans le temps qu'il ſacrifioit dans le Temple de la Déeſſe. Voicy à peu-près le texte de cette Scolie, lequel eſt fort corrompu.

Athen. l. 13 cap. 4.

Ὦ Κύπρε δέσποινα τὸν δεῦτ' ἐς ἄλσος φορβάδων κοράν ἐς ἀγλάαν, ἑκατόγυον, Ξενοφῶν τελείας ἐπήγαγεν εὐχωλαῖς ἰανθείς.

πολύξηναι νεμύσδες ἀμφίπολοι πείθουσ' ἐν ἀφνεῷ Κορίνθῳ, δι' ἅ τε τὰς χείρας Λιβανὸς ξανθὰ δάκρυά τε ἡμῖν πολλάκις ματέρας ἐφόντων ἐρανίαν ἐπ' ἀμβρόσιαι νυκτὶ, ποθὰν Ἀφροδίταν ὑμῖν ἄνωθεν ἀπαρρείας ἔπορεν ὥστε παῖδες ἐρατεινᾶς ὥρας μαλθακώτεραι ἀπὸ καρπὸν δρέπεσθαι σὺν ὄρνιξι παίγνιον· ἀλλὰ θαυμάζω τί με λέξοντι ὁμῶς δεσπόται τοιόνδε μελίφρονος ἀρχὰν εὐρόμβον σκολιῶν Ξωναρέου Ξωναῖς γυναιξί.

On voit par ces derniéres paroles, que Pindare ne laiſſoit pas d'eſtre inquiet de ce que ſes Maîtres penſeroient de luy, & de ſa Scolie trop galante.

Schol. Ariſtophan. in Acharn. verſ. 977.

Il y a une chanſon de Lampon, dont le Scholiaſte d'Ariſtophane remarque ſimplement le nom, ſans rien dire des paroles, ni même du ſujet. On eſt cependant en droit de la mettre au rang des Scolies hiſtoriques, parce que le Scholiaſte joint cette chanſon à celles d'Admete & d'Harmodius, comme ſi elle eſtoit dans le même genre. D'ailleurs, elle porte le nom d'un perſonnage connu dans l'ancienne hiſtoire. Ariſtophane, ſon Scholiaſte & Suidas parlent de Lampon. C'eſtoit un Devin, rigide obſervateur de la loy établie par Rhadamante, de ne jurer que par le nom des plantes ou des animaux. Il fut envoyé avec une colonie Athénienne pour rebâtir Sybaris, après qu'elle eut eſté priſe.

Ariſtophan. in avib. v. 521. & 989.
Schol. Ariſtophan. in nub. v. 331. & in acharn. v. 977. & in avib. verſ. 521. & 989.
Suid. in Θεσμοφάντεις, & in Λάμπων, & in Ῥαδαμάνθυος.

Ariſtote, qu'on ſe contente de regarder communément comme un grand Philoſophe, mérite encore un rang parmi les Poëtes, n'eût-il fait en matiére de Vers, que la Scolie qu'on a de luy ſur la mort d'Hermias Tyran d'Atarne, ſon ami & ſon allié. C'eſt un morceau précieux que Diogéne-Laërce & Athénée nous ont conſervé. Jules-Scaliger a conclu de cette piéce, qu'Ariſtote ne le cedoit point en Poëſie à Pindare, & Caſaubon l'appelle un Ouvrage tout d'or.

Diog. Laert. in Ariſtot.
Athen. l. 15. cap. 16.
Scaliger, I. Poetic. 44.
Caſaubon. animadv. in Athen. lib. 15. c. 16.

Ἀρετὰ πολύμοχθε
Γένει βροτείῳ,
Θήραμα κάλλιστον βίῳ
Σᾶς ὤδε, πάρθενε, μορφᾶς
Καὶ θανεῖν ζηλωτὸς Ἑλλάδι πότμος,

Καὶ πόνοις τλιῶσι μαλερσὶ
Ἀ'κάμαντος· τοῖον
Ἐ'πὶ φρένα βάλλεις
Καρπὸν τ' ἀθάνατον
Χρυσοῦ τε κρέασσι καὶ γονέων,
Μαλακοδρε τοῖοθ' ὕπνου·
Σεῦ θ' ἕνεκεν ὁ διῖος Η'ρακλῆς
Λήδας τε Κοδροι πολλ' ἀνέτλαπαν
Ἔ'ργοις σαὶ ἀρρεύοντις δύναμιν·
Σοῖς ὦ πόθοις Α'χιλεὺς
Α'ίας τ' Α'ίδαο δόμους ἦλθον,
Σᾶς δ' ἕνεκε φιλίας μορφᾶς
Καὶ Α'ταρνέως ἔντροφος
Η'ελίου κρύψεν αὐγάς·
Τοίγαρ ἀοίδιμον ἔρροις
Α'θανάτου τε μὴν αὐξήσουσι Μοδσαι
Μνημοσυνης θυγατέρες,
Διὸς ξενίου σέβας αὔξουσαι
Φιλίας τε γέρας βεβαίας.

« O Vertu, qui malgré les difficultez que vous préſentez aux « foibles mortels, eſtes l'objet charmant de leurs recherches! « Vertu pure & aimable; ce fut toûjours aux Grecs un deſtin « digne d'envie, que de mourir pour vous, & de ſouffrir, ſans ſe « rebuter, les maux les plus affreux. Telles ſont les ſemences d'im- « mortalité que vous répandez dans les cœurs. Les fruits en ſont « plus précieux que l'or, que l'amitié des parents, que le ſommeil « le plus tranquille. Pour vous le divin Hercule & les fils de « Léda eſſuyérent mille travaux, & le ſuccès de leurs exploits « annonça voſtre puiſſance. C'eſt par amour pour vous qu'Achille « & Ajax allérent dans l'Empire de Pluton, & c'eſt en vûë de « voſtre aimable beauté, que le Prince d'Atarne s'eſt auſſi privé « de la lumiére du Soleil. Prince à jamais célébre par ſes actions; «

» les filles de Mémoire chanteront ſa gloire toutes les fois qu'elles » chanteront le culte de Jupiter Hoſpitalier, ou le prix d'une » amitié durable & ſincére. »

Cette Piéce également digne d'un grand Poëte & d'un grand Philoſophe, attira des accuſateurs à Ariſtote. Athénée aſſûre que Démophile & Eurymédon l'accuſérent d'impieté, prétendant que la chanſon eſtoit un vray Pæan, & qu'il n'eſtoit point permis de chanter ainſi dans les feſtins, à l'honneur d'un ſimple mortel, un cantique ſacré, qui eſtoit particulier aux Dieux. Jules Scaliger croit auſſi que c'eſt un Pæan, mais Athénée ſoûtient qu'on n'y trouve pas le moindre veſtige de cette eſpéce d'hymne ſacré, puiſque l'auteur y parle d'Hermias, comme d'une perſonne ſujette à la mort, & qu'il n'a point mis l'acclamation ordinaire au Pæan, ἰὼ Παίαν. Ces deux raiſons d'Athénée ne ſont point ſans replique. Caſaubon oppoſe à la premiére, un Pæan cité par Xénophon, à l'honneur des Dioſcures, qui avoient eſté ſujets à la mort; & Scaliger oppoſe à la ſeconde, une piéce d'Ariphron le Sicyonien ſur la ſanté, qu'Athénée luy-même appelle Pæan, & où l'on ne trouve point l'acclamation. Quoy qu'il en ſoit, on peut toûjours mettre cette chanſon d'Ariſtote au rang des Scolies, après l'autorité d'Athénée, & c'eſt la derniére de nos Scolies hiſtoriques.

Athen. l. 15. cap. 16.

Scal. I. Poetic. 44.

Caſ. animad. in Athen. l. 15. cap. 16.

Xenoph. Cyrop. lib. 3.

Scalig. l. cit.

Athen. l. 15. in fine.

Troiſiéme Claſſe. Les Scolies ſur des ſujets communs & ordinaires. C'eſt icy d'abord la place d'Alcée & d'Anacréon. Ariſtote fait mention des Scolies d'Alcée, & l'on ſçait d'ailleurs qu'Alcée & Anacréon ſe diſtinguérent fort dans ce genre de chanſon, & que c'eſt pour cela, remarque Athénée, qu'Ariſtophane dans ſes Convives, dit ces paroles: Chantez-moy quelque Scolie priſe d'Alcée & d'Anacréon; τῷ ἐπαγωμένων ὅτι τοιούτῃ τῇ ἰδέᾳ τῆς ποιήσεως Ἀλκαίου καὶ Ἀνακρέοντος, ὡς Ἀριστοφάνης παρίστησιν ἐν Δαιταλεῦσιν, ἆσον δή μοι σκολιόν τι λαβὼν Ἀλκαίου ἢ Ἀνακρέοντος. Or il n'eſt pas difficile de ſçavoir ſur quoy roulérent les Scolies de ces deux Poëtes.

Ariſtot. III. 10. Politic.

Athen. l. 15. cap. 14.

Dans le peu de fragments qui nous reſtent d'Alcée, il y en a où il n'eſt parlé que de vin & de bonne chére. Athénée les appelle un ouvrage d'Alcée en matiére de chanſon: λόγον τὸν κατὰ

Athen. l. 10. cap. 8.

τῶ Ἀλκαίω τῶ μελοποιοῦ λεχθέντα. On peut donc les regarder comme autant de fragments de ſes Scolies. Il y recommende, en général, de boire dans toutes les ſaiſons de l'année, & dans toutes les ſituations de la vie.

Premier fragment ſur l'Hyver. Υᾶϊ μὲν ὁ Ζεὺς, ἐν δ' ὠϵανῷ μέγας χειμῶν, πελάγασι δ' ὑδάτων ῥοαὶ, κάβαλλε τὸν χειμῶνα ϑὶς μὲν πιθεὶς πῦρ, ἐν δ' κίρνας οἶνον ἀφϑόνως μελιχρὸν, αὐτὰρ ἀμφὶ κόρσᾳ μαλθακὸν ἀμφὶ γνάφαλλον. *Ibidem.*

« Jupiter envoye de la pluye, le mauvais temps s'annonce dans l'air; le cours des eaux eſt arrêté par la gelée. Chaſſez le froid, non ſeulement en faiſant faire du feu, mais ſurtout en vous faiſant donner du vin en quantité, qui ſoit bon & d'une couleur foncée, pour ne porter que doucement à la tête. »

Second fragment ſur l'Eté. Τεγγὴ πλεύμονας οἴνῳ, τὸ γὰρ ἄστρον ὠρτέλλεται, ἀδ' ὥρα χαλεπὰ, πάντα δ' δειψᾷ κατὰ καύματος. *Ibidem.*

« Humectez les poulmons avec du vin; l'Aſtre brûlant ſe leve, toute la nature eſt dans la ſoif à cauſe de la chaleur. »

Plutarque cite ces paroles d'Alcée: *Humectez les poulmons;* & à leur occaſion il conſacre une de ſes Queſtions de table à examiner ſi la boiſſon deſcend dans l'eſtomac ou dans la poitrine. Il conclud pour cette derniére route, après l'autorité de pluſieurs Anciens, ce qui ne donne pas une grande idée de leur Phyſique & de leur Anatomie. *Plutar. Sympoſ. lib. 7. quæſt. 1.*

Troiſiéme fragment ſur le Printemps. Ἦρος αὐδαμόντος ἔπαγον ἐρχομένοιο ἐν δ' κίρναι τυτϑ μελιαδέος, ὅτι τάχιστα κρατῆρα. *Athen. l. 10. cap. 8.*

« Qu'on m'écoute; aux approches du Printemps qui amene les fleurs, vîte un verre de ce jus délicieux. »

Quatriéme fragment ſur les occaſions de peine & de chagrin. Οὐ χρὴ κακοῖσιν δυμὸν ὀπιζέπειν· ϖϵϱκόφομϑι γὰ ἀδὲν ἀσάμϑοι ὦ Βαχχὲ· φάρμακον δ' ἄριστον οἶνον ἐνϑαμϑέοις μεθυσθῆναι. *Ibidem.*

« Il ne faut point ſe laiſſer aller au chagrin; nous n'y gagnerions rien, ô Bacchis. Le meilleur reméde contre le chagrin, eſt de le noyer dans du vin pris juſqu'à l'yvreſſe. » Horace a dit depuis la même choſe. *Horat. l. 4. Od. 12.*

Spes donare novas largus, amaraque
Curarum eluere efficax.

Cinquiéme fragment ſur les occaſions de plaiſir & de joye. Νῦν χρὴ μεθύσθην, ἢ τίνα πρὸς βίαν πίνω, ἐπειδὴ κάτθανε Μύρσιλος.

» C'eſt préſentement qu'il faut s'enyvrer, & boire de gré ou » de force, puiſque Myrſile eſt mort. » Horace en a dit autant dans plus d'un endroit de ſes ouvrages.

Athen. l. 10, cap. 8. *Sixiéme fragment.* Μηδὲν ἄλλο φυτεύσῃς πρότερον δένδρον ἀμπέλου.

» Ne faites aucune ſorte de plant pluſtoſt que celuy de la vigne.» » Horace l'a rendu mot pour mot.

Horat. lib. 1. Od. 18. *Nullam, Vare, ſacrâ vite prius ſeveris arborem.*

Athen. loc. cit. *Septiéme & dernier fragment.* Πίνωμεν, τί τὸν λύχνον προσμένομεν; ὀλίγον ἐστὶ τὸ ζῆν ἡμέρα, κατάκρανον ἐν κυλίξιν μεγάλαις· καὶ γὰρ ὁ Σεμέλης καὶ Διὸς υἱὸς ἐδωκε τοῖς ἀνθρώποις πρὸς τὸ ἐπιλανθάνεσθαι τῶν πόνων. κέρασον οὖν δύο καὶ τρία, καὶ ἐπὶ τούτοις ἄλλο ποτήριον ἄλλο ποτηρίου ὠθείτω.

» Buvons, pourquoy attendre la chandelle ſans rien faire. Le » jour n'eſt qu'un doigt, (la vie eſt courte,) verſe du vin dans » différentes grandes coupes. Le fils de Jupiter & de Sémélé a » donné le vin aux hommes pour leur faire oublier leurs peines. » Verſe donc un & deux coups, & pluſieurs enſuite; & s'ils por- » tent à la tête, qu'un verre chaſſe l'autre. »

A juger des Scolies d'Alcée par le peu qu'on vient d'en voir, elles n'eurent guéres d'autre objet que les plaiſirs de la table. *Quintil. l. 10. cap. 1.* C'eſt apparemment ce qu'avoit en vûë Quintilien, quand il écrivoit que ce Poëte eſtant propre à chanter de grands ſujets, eſtoit deſcendu à des bagatelles: *In luſus & amores deſcendit, majoribus tamen aptior.* En effet, il reſte de luy pluſieurs autres fragments, qui font voir qu'il ſçavoit quelquefois choiſir les matiéres les plus nobles & les plus ſérieuſes.

Pour ce qui eſt d'Anacréon, nous avons ſoixante-dix de ſes Odes, que leur briéveté & la matiére qu'elles traitent doivent faire prendre pour les Scolies que l'Antiquité luy attribuë. Il y chante tantoſt l'Amour, tantoſt le Dieu du vin, & ſouvent les deux enſemble. A regarder ces piéces du coſté du ſtyle, c'eſt une douceur, une délicateſſe qui peut-eſtre n'a point d'exemple. Tout y eſt beau & naturel; point de penſée qui ne ſoit un ſentiment,

ſentiment, point d'expreſſion qui ne parte du cœur, & qui n'aille au cœur. On y trouve ces graces naïves qui caractériſent la chanſon, & la diſtinguent des autres ouvrages de Poëſie. On y voit ces images riantes toûjours ſûres de plaire, parce qu'elles ſont priſes avec goût & avec diſcernement dans la ſimple nature. L'air ſans doute y eſtoit aſſorti aux paroles; ainſi la Dialecte Ionienne pleine de douceur, & le Mode Ionien plus tendre que tous les autres, devoient rendre ces chanſons d'un agrément parfait. Mais à les enviſager du côté des mœurs, tout y reſpire une débauche outrée, un libertinage qui eſt dans l'eſprit comme dans le cœur; une pareſſe affectée qui éloigne comme autant d'idées frivoles, tout ce qui s'appelle fortune, honneur, vertu, bienſéance.

Pindare, dont j'ay déja rapporté une Scolie ſur un événement hiſtorique, en faiſoit auſſi ſur les plaiſirs de la table. Car Athénée parlant des anciennes Scolies, qui rouloient ſouvent ſur le jeu du Cottabe, met celle-cy dans la bouche de Pindare. *Athen. l. 10. cap. 7.*

Χάειτάς τε ἀφροδισίων ἐρώτων ὄφρα σὺν χειμάρῳ μεθύων,
Ἀγάθωνι ὃν καλῶ πόθεν.

« Allons, que je m'enyvre en hyver à force de boire aux « graces des amours de Vénus; & qu'en jouant du Cottabe, je « l'adreſſe à Agathon. «

Voicy encore quelques Scolies ramaſſées par Athénée, qui n'en dit point les Auteurs. *Idem lib. 15 cap. 15.*

Εἴθε λύρα καλὴ ἐλεφαντίνη,
Καὶ μὲ καλοὶ παῖδες φέροιεν
Διονύσου ἐς χορόν.
Εἴθ' ἅπτερον καλὸν χρυσίον μέγα,
Καὶ μὲ καλὴ γυνὴ Φορεῖν
Καθαρὸν θερμὸν νόον.

Σὺ μοὶ πῖνε, σωθήσα, σωσέρα, σωστεφανηφόρε,
Σὺ μοὶ μαινομένῳ μάνευε, σωσοφρονήσω σόφρονι.

Εἴη Κώθωνι, δάκρυε μηδ' ὀπιλήθου,
Εἰ ὃν χρὴ τοῖς ἀγαθοῖς ἀνδράσιν οἰνοχοεῖν.

« Plût au Ciel que je pûſſe devenir une belle lyre d'yvoire, «

» & que de jolis enfants me portaſſent à une danſe Bacchique.
» Plût au Ciel que je fuſſe un or encore neuf qui n'eût point paſſé
» par le feu, & qu'une femme auſſi aimable par ſa fidélité & par
» ſa ſageſſe, que par ſa beauté, le portât ſur elle.

» Buvez avec moy, vivez avec moy, mettez-vous une couron-
» ne *à table* en même temps que moy; faites des folies quand
» j'en fais, & je ſeray ſage quand vous le ſerez.

» Verſez, ô Cothonis, & m'écoutez. N'oubliez jamais qu'il faut
» verſer du vin aux braves gens.

Athen. l. 15. cap. 15. Athénée en a encore recueilli deux autres fort courtes, dont voicy le texte.

Α' ὗς τὸν βάλανον τὰν μὲν ἔχει, τὰν δ' ἕτερα λαβεῖν·
Κἀγὼ παῖδα καλὼ τὰν μὲν ἔχω, τὰν δ' ἑτέραν λαβεῖν.
Πόρνη δ' βαλανεὺς τοὐτὸν ἔχουσ' ἐμπεδέως ἔθος,
Ἐν ταὐτᾷ πυέλῳ, τὸν ἀγαθὸν, τόν τε κακὸν λοΐ.

Finiſſons par une chanſon militaire d'Hybrias de Crete, que *Ibidem.* quelques-uns, dit Athénée, ont miſe au rang des Scolies.

Ἔστι μοὶ πλῆτος μέγας δόρυ, δ' ξίφος, δ' τὸ καλὸν λαισήϊον
προβλημα χεφτός. Τύτῳ γὰ ἀρῶ, τύτῳ θερίζω, τύτῳ πατέω
τὸν ἁδὺν οἶνον ἀπ' ἀμπέλων· τύτῳ δεσπόζας μνοίας κέκλημαι·
τοὶ δὲ μὴ τολμῶντες ἔχειν δόρυ δ' ξίφος δ' τὸ καλὸν λαισήϊον
προβλημα χεφτὸς, πάντες γόνυ πεπτηότες ἐμὸν κυνέοντι δεσπόταν,
δ' μέγαν βασιλέα φωνέοντι.

» Une lance, une épée & un beau bouclier pour la deffenſe du
» corps, me tiennent lieu de grandes richeſſes. L'une me ſert à
« labourer, l'autre à moiſſonner, & le troiſiéme à fouler la ven-
» dange. Par leur moyen je ſuis le maître de ma maiſon. Ceux
» qui n'ont pas le courage de prendre la lance, l'épée & le bou-
» clier, ſe proſternent à mes genoux, & me traitent de Maître &
» de grand Roy.

SECOND MÉMOIRE SUR LES CHANSONS DE L'ANCIENNE GRECE.

Par M. DE LA NAUZE.

Les Chanſons particuliéres à certaines profeſſions, ou en certaines occaſions.

IL ſemble que chaque profeſſion dans la Grece avoit une eſpéce de Chanſon qui luy eſtoit particuliérement conſacrée. Il nous reſte du moins quelques veſtiges des Chanſons des Bergers, des gens de Journée à la campagne, des Moiſſonneurs, des perſonnes qui piloient le grain, de ceux qui puiſoient l'eau, des Meuſniers, des Tiſſerands, des Ouvriers en laine, des Nourrices & des Baigneurs. Les Grecs avoient encore des Chanſons attachées à des occaſions & à des cérémonies particuliéres, comme la Chanſon ſur Erigone, les Chanſons ſur Théodore, les Iules de Cerès & de Proſerpine, la Philélie d'Apollon, les Upinges de Diane, les Chanſons des Amants, celle des Noces, les Chanſons joyeuſes, & les Chants triſtes ou funebres. 15. de May 1733.

Chanſons des Bergers. L'uſage des Chanſons convient parfaitement à la vie paſtorale. La ſimplicité des Bergers, & le loiſir dont ils jouiſſent, les invitent à chanter; & les images riantes qui les environnent de toutes parts, fourniſſent à leurs chants des ſujets inépuiſables. Auſſi l'idée qu'on ſe forme de leurs amuſements, ou même de leur occupation journaliére, c'eſt qu'ils chantent ſans ceſſe. On imagine de la douceur, de la tendreſſe, de la naïveté dans leurs Chanſons; & ſi l'on ne peut les voir & les écouter eux-mêmes, on aime du moins les Chanſons faites dans le même genre. C'eſt à ce goût que nous devons nos Bergeries & nos Muſettes, & que les autres Nations qui ont cultivé les Arts, ont dû auſſi le bel uſage du Chant paſtoral.

Il faut donc reconnoître deux différentes eſpéces de Chanſons

des Bergers, celles qu'ils chantent eux-mêmes, & celles qu'on fait à leur imitation. Si les unes & les autres ſe trouvent parmi nous, à plus forte raiſon furent-elles en vogue dans la Grece, où la vie paſtorale étoit plus généralement & plus noblement exercée. Cependant il ne reſte peut-eſtre de cet ancien temps aucune piéce qui ſoit une ſimple chanſon de Berger. Théocrite, à la verité, & les autres Poëtes Grecs, font chanter les Paſteurs, & les paroles qu'ils leur mettent à la bouche, à les prendre ainſi détachées, pourroient paſſer pour des Chanſons. Mais je ne dois point les rapporter icy comme telles, puiſqu'elles ſont partie de véritables ouvrages de Poëſie.

Tout ce qui nous reſte de plus particulier ſur les Chanſons » des Paſteurs Grecs, c'eſt « qu'il y en avoit une, appellée Buco- » liaſme, qu'on chantoit en conduiſant le bétail au pâturage. » Diomus berger de Sicile en fut l'auteur, & Epicharme en fai- » ſoit mention dans l'Alcyon & dans l'Ulyſſe faiſant naufrage. »

Athen. l. 14. cap. 3. ὡ῝ δ' ἅ, dit Athénée, τοῖς ἡγουμένοις τῶν βοσκημάτων ὁ Βουκολιασμὸς καλούμενος. Δίομος δ' ὡ῝ ὁ βουκόλος Σικελιώτης ὁ ποιητὴς εὑρὼν τὸ εἶδος· μνημονεύει δ' αὐτοῦ Ἐπίχαρμος ἐν Ἀλκυόνι καὶ ἐν Ὀδυσσεῖ ναυαγῷ. On appelloit encore Bucoliaſme un air à danſer qu'on jouoit ſur la flute. Athénée lui-même le diſtingue de la Chanſon dont nous venons de parler.

Pollux nomme Chanſon ruſtique, ou Muſe ruſtique, celle des Chevriers & des Paſteurs, ſi pourtant ce qu'il en dit ne doit pas s'entendre pluſtoſt du chant & de l'air que de la Chanſon même. [a] εἴποις δ' ἂν καὶ ἀγροικον μέλος, καὶ ἀγροικον ᾠδὴν, τὴν τῶν ἀπόλλων τε καὶ ποιμένων.

[a] *Pollux lib. 9. num. 12.*

[b] *Theocr. Idyl. 10.*

Schol. Theocr. in Idyll. 10. & alter Schol. cit. in lect. Theoc. Caſaub. c. 12. Phavor.

Pollux l. 1. c. 1. & l. 4. c. 7.

Athen. l. 10. c. 3. & l. 14. cap. 3.

Heſych. in Λιτυέρσης.

Suid. in Λιτυέρσης.

Chanſon des gens de journée à la campagne. Athénée obſerve que Téléclide en avoit parlé dans les Amphictyons. καὶ τῶν μισθωτῶν δέ τις ἦν ᾠδὴ τῶν ἐς τοὺς ἀγροὺς ποιούντων, ὡς Τηλεκλείδης φησὶν ἐν Ἀμφικτύοσι. C'eſt tout ce que nous en ſçavons.

Chanſon des Moiſſonneurs, Théocrite [b] & ſes Scholiaſtes, Apollodore cité par l'un d'eux, Phavorinus, Pollux, Athénée, Heſychius & Suidas, font mention de cette eſpéce de Chanſon, & la nomment la Chanſon de Lityersès, ou ſimplement le

Lityerſe, nom qu'elle tiroit de Lityersès fils naturel de Midas, & Roy de Célenes en Phrygie. Ce fut un Prince féroce, fort adonné aux travaux de la campagne, & ſurtout à ceux de la moiſſon. Il obligeoit les étrangers de moiſſonner avec luy & autant que luy; ceux qui n'en avoient pas la force eſtoient mis à mort: enfin il fut tué luy-même par Hercule, du vivant de Midas.

Jules Scaliger accuſe icy les Mythologues d'anachroniſme, prétendant que Midas & Hercule ne furent jamais contemporains; mais il n'en donne aucune preuve, & rien n'empêche, ce me ſemble, qu'ils n'ayent pû vivre dans le même temps. Quoy qu'il en ſoit, le Poëte Soſitheus ou Soſibius eſt le plus ancien Ecrivain connu qui ait marqué ce ſynchroniſme, & parlé des aventures de Lityersès. On a ſur ce ſujet un fragment d'une de ſes Tragédies, rapporté en partie par Athénée & par Tzetzès, & en entier par un Scholiaſte de Théocrite. Ménandre parloit auſſi de Lityersès chantant au retour de la moiſſon.

Jul. Scaliger Hiſtor. Poetic. lib. 1, cap. 4.

Athen. l. 10. cap. 3. Tzetz. chiliad. Caſaub. lect. Theocr. c. 12.

Pollux dit que le Lityerſe eſtoit une chanſon de deuil qu'on chantoit autour de l'aire & des gerbes, pour conſoler Midas de la mort de ſon fils. ᾖδετο δὲ ὁ θρῆνος περὶ τὰς ἅλως ὑπὲρ τοῦ θεοῦ ὅτι Μίδου ἀπεθάμνησε. La chanſon n'eſtoit donc point une chanſon grecque dans ſon origine. Auſſi Pollux la met-il au rang des chanſons étrangéres. περὶ ἀσμάτων ἐθνικῶν; & il adjoûte qu'elle eſtoit particuliére aux Phrygiens, qui avoient reçû de Lityersès l'uſage de l'agriculture. ᾆσμα... Λιτυέρσας Φρυγῶν... γεωργίας εὑρετὴς... Λιτυέρσας δὲ Φρυξίν. Le Scholiaſte de Théocrite aſſûre que de ſon temps les Moiſſonneurs de Phrygie chantoient encore les éloges de Lityersès, comme d'un excellent moiſſonneur. ὅθεν καὶ νυῦ οἱ θερισταὶ τῇ Φρυγίαν, ᾄδουσιν αὐτὸν ἐγκωμιάζοντες, ὡς ἄριστον θερισήν.

Pollux lib. 4. cap. 7.

Schol. Theocr. in Idyll. 10.

Si le Lityerſe a eſté dans ſon origine une chanſon étrangére aux Grecs, qui rouloit ſur les éloges d'un Prince Phrygien, on doit reconnoître que les Moiſſonneurs de la Grece n'adoptérent que le nom de la chanſon, & qu'il y eut toûjours une grande différence entre le Lityerſe Phrygien & le Lityerſe Grec. Ce dernier ne parloit guéres ni de Lityersès ni de Mida[illegible], à en

Theoc. Idyl. 10. juger par l'Idylle dixiéme de Théocrite, où le Poëte introduit » un Moiſſonneur, qui après avoir dit, « Voyez ce que c'eſt que » la chanſon du divin Lityersès, » la rapporte ainſi partagée en ſept couplets.

Δάματερ πολύκαρπε, πολύσαχυ, τοῦτο τὸ λᾶον
Εὔεργόν τ' εἴη, & κάρπιμον ὥς τι μάλιστα.

Σφίγγετ' ἀμαλλοδέται τὰ δράγματα, μή τις ἁμείων τις
Εἴποι, τύφλοι ἄνδρες, ἀπώλετ' χ' ἕδος ὁ μισθός.

Εἰς βορέαν ἄνεμον τᾶς κόρθυος ἁ τομὰ ὔμμιν
Ἢ ζέφυρον βλεπέτω· πάγεται ὁ στάχυς ἔντος.

Σῖτον ἁλοιῶντες φεύγην τὸ μεσαμβρινὸν ὕπνον,
Εὖτ' ἀκαλάμας ἄχρεον τελέθει τημόσδε μάλιστα.

Ἀρχεῦ δ' ἀμῶντας ἐγγεγυῖα κορυδαλλά,
Καὶ λήγην εὖδοντες· ἐλιννύσαι δ' ἅ τὸ κάδμα.

Εὐκτὸς ὁ τῶ βατάχω παῖδες βίος· ἁ μελεδαίνα
Τὸν τὸ πιεῖν ἐγχεῦσα· πάρεστι γὰ ἄφθονον ἄντᾳ.

Κάλλιον ὤ' πιμελητὰ φιλάργυρε τὼς φακὸς ἕψειν,
Μὴ' πτάμεν τὰν χεῖρα καταπείων τὸ κύμινον.

» Cérès, qui multipliez les grains & les épics, faites que cette » moiſſon réüſſiſſe, & qu'elle ſoit des plus abondantes.

» Vous qui faites les gerbes, ayez ſoin de les bien lier, de peur » que les paſſants ne diſent; miſerables ouvriers, voilà du bien » perdu.

» Que le tas de vos gerbes ſoit expoſé au vent du Nord ou du » Couchant; c'eſt le moyen de faire gonfler les épics.

» Vous qui battez le bled, évitez le ſommeil du midy; c'eſt » l'heure où le grain ſe détache plus aiſément de la tige.

» Les Moiſſonneurs doivent commencer leur travail au réveil » de l'allouette, finir quand elle ſe couche, & devenir comme » inſenſibles à la chaleur.

» Enfants, que le ſort de la grenouille eſt à deſirer; elle ne » s'embarraſſe point qui luy donnera à boire, elle en a toûjours » abondamment.

Il vous ſied bien, homme avare, de ne donner pour nourriture à vos ouvriers que des lentilles. Prenez garde à vous bleſſer la main en voulant partager une graine de cumin. »

Telles ſont les paroles que Théocrite fait chanter à un Moiſſonneur. Si ces Vers doivent eſtre regardez comme un morceau de Poëſie, pluſtoſt que comme un veritable Lityerſe, ils ſervent toûjours à faire voir le goût, le ſtyle, & la matiére ordinaire des Chanſons des Moiſſonneurs.

La Chanſon de Lityerſe paſſa en proverbe dans la Grece, pour marquer, dit Eraſme, une chanſon qu'on chantoit à contre-cœur ou par force. *Eraſm. adag. chil. 3. cent. 4. adag. 75.*

Chanſon des Eplucheuſes de grain. Καὶ τῶν πτισσεσῶν, remarque Athénée, ἄλλη τὶς, ὡς Αἰσχυλος ἐν Θεσμοφοριαζούσαις & Νικοχάρης ἐν Ἡρακλεῖ χορηγῷ. « Les Eplucheuſes de grain avoient auſſi la leur, comme le diſent Ariſtophane dans les Prêtreſſes de Cérès, & Nicocharès dans l'Hercule chef de la danſe. » *Athen. l. 14. cap 3.*

Caſaubon a cru que cette chanſon eſtoit la même que le Ptiſtique ou le Ptiſme, dont il eſt fait mention dans Pollux. Cependant Athénée parle d'une ſimple Chanſon, qu'il diſtingue de celles qu'on chantoit ſur les inſtruments; & Pollux parle d'un air de flute. « On en chante ſur la flute, dit-il, un autre nommé Ptiſtique, ainſi que le rapportent Phrynichus dans les Comaſtes, par ces paroles; Je vais chanter pour nous deux un Ptiſtique: & Nicophon dans les Chirogaſtres, en ces termes: Chantez donc avec nous ſur la flute quelque Ptiſme. » & ἕτερον πτισικὸν [αὔλημα] ὡς Φρυνίχος ἐν Κωμασταῖς φησὶν ὁ κωμικὸς, ἐγὼ δ' ὑμῖν δὴ τερπνὸν πτισικόν. & Νικοφῶν ἐν Χειρογάστορσιν, ἀλλ' ἴθι προσαύλησον σὺ ναῖν πτισμόν τινα. *Caſaub. animad. in Athen. lib. 14. cap. 3.* *Poll. l. 4. n. 55.*

Chanſon de ceux qui puiſoient l'eau. Ariſtophane en parle comme d'une Chanſon qui n'eſtoit que dans la bouche des perſonnes les plus viles. Car pour reprocher à quelqu'un un chant de mauvais goût, il luy fait dire; « d'où avez-vous pris cette Chanſon de tireur d'eau? »

Πόθεν σὺ λέξας ἱμονιοστρόφου μέλη.

Ariſtophan. in ran.

Le Scholiaſte d'Ariſtophane remarque à cette occaſion, que *Schol. Ariſtoph. in ran.*

la Chanſon de ceux qui puiſoient l'eau s'appelloit Himée. Τὸ ᾆσμα ὃ ᾄδουσιν οἱ ἀνθλιπταὶ, ἱμαῖον· & il adjoûte l'autorité de Callimaque. Καλλίμαχος, ἀείδει δ' ποῦ τις ἀνὴρ ὑδατηγὸς ἱμαῖον. « Callimaque dit: En quel endroit un tireur d'eau chante-t-il l'Himée? » Ce mot vient du Grec ἱμᾶν, *puiſer*, ſuivant le même Scholiaſte, dont Suidas a copié l'endroit.

Suidas in ἱμαῖον ᾆσμα.

Chanſon des Meuſniers. Les Meuſniers avoient auſſi la leur. Ariſtophane cité par Athénée, la nommoit Himée comme celle des tireurs d'eau. Ἀ'εισοφάνης δ' ἐν Ἀ'τλικαῖς φησὶ λέξεσιν, ἱμαῖος ᾠδὴ μυλωθρῶν. Tryphon dans le même Athénée, l'appelle indifféremment Himée ou Epimulie. ἱμαῖος ἡ ἐπιμύλιος καλουμένη, ἣν ᾖδὰ ἐπὶ τοῖς ἀλέτοις ἦδον. Elle a ce dernier nom d'Epimulie dans Elien & dans Pollux. ᾆσμα ἐπιμύλιον, ἐπιμύλιος ᾠδή. L'étymologie des deux mots ἱμαῖος & ἐπιμύλιος, paroît aſſez viſible. Le premier vient de ἱμᾶν, *puiſer*, comme nous l'avons dit; & le ſecond vient de μύλη, *meule* ou *moulin*. Cependant Athénée ſoupçonne que ces deux mots pourroient bien venir du terme Dorique ἱμαλὶς, auquel il attribuë différentes ſignifications. On peut conſulter cet Ecrivain, & Caſaubon ſon ſçavant Commentateur. Heſychius donne encore à cette eſpéce de Chanſon les noms d'Epantée & d'Epinoſte; & Caſaubon propoſe ſur ces deux noms des corrections, qu'on peut lire dans le même endroit de ſes remarques ſur Athénée.

Athen. l. 14. cap. 3.

Ælian. var. hiſtor. cap. 4.

Pollux lib. 4. num. 53. & lib. 7. num. 180.

Athen. l. 14. cap. 3.

Caſaub. animadv. in Athen. lib. 14. cap. 3. Heſych.

Plutarch. ſept. Sapient. Conviv.

On trouve dans le Feſtin des Sages de Plutarque, une Chanſon de ce genre, la ſeule peut-eſtre qui nous reſte de l'Antiquité.

Ἄ'λφ, μύλα, ἄλφ· ὁ γὰρ Πιτθακὸς ἀλεῖ, μεγάλας Μιτυλήνας βασιλεύων.

» Moulez, meule, moulez; car Pittacus qui regne dans l'auguſte Mityléne, aime à moudre. »

Pittacus l'un des ſept Sages de la Grece, & Maître ou Tyran de Mitylene, faiſoit, dit Elien, de grands éloges du moulin, par l'avantage qu'il a de raſſembler dans un petit endroit un grand nombre de perſonnes obligées d'y recourir pour vivre. Ainſi le cas particulier que Pittacus faiſoit de l'invention & de l'uſage des moulins, avoit donné ſans doute occaſion à la Chanſon rapportée par Plutarque. Il la prend cependant dans un ſens bien

Ælian. Var. hiſt. l. 7. c. 4.

bien différent, la mettant à la bouche de Thalès pour plaiſanter Pittacus de ce qu'il mangeoit beaucoup; car c'eſt ce qu'il faut entendre icy par le terme de *moudre.*

Chanſon des Tiſſerands. Elle s'appelloit Eline, comme l'a dit dans les Atalantes Epicharme cité par Athénée. ἡ δὲ τῶν ἰσουργουώτων ᾠδὴ ἔλινος, ὡς Ἐπίχαρμος ἐν Ἀταλάνταις. *Athen. l. 14. cap. 3.*

Chanſon des Ouvriers en laine. Athénée la nomme Iule. ἡ δὲ Ἰουλος τῶν ἐριουργῶν ἦν. C'eſt en effet le nom qu'Eratoſthéne dans un hymne à l'honneur de Mercure, avoit déja donné à la Chanſon que chantoient les filles en travaillant à la laine. *Ibidem.*

Chanſon des Nourrices. Il ſemble qu'il y en avoit de deux eſpéces différentes, qu'on chantoit, l'une en donnant à teter aux enfants, & l'autre en cherchant à les endormir. Chryſippe parloit de la premiére, quand il aſſignoit une chanſon particuliére aux Nourrices pour le temps qu'elles allaitoient leurs enfants. *Chryſippus etiam,* dit Quintilien, *Nutricum quæ adhibentur infantibus, allectationi ſuum quoddam carmen aſſignat.* D'autres Ecrivains ont parlé de la ſeconde. Athénée obſerve que les chanſons des Nourrices s'appelloient Catabaucaleſes. αἱ δὲ τῶν παιδίων ᾠδαὶ καταβαυκαλήσεις ὀνομάζονται. Or βαυκαλᾶν eſt le même, ſuivant Heſychius, que παιδία μετ' ᾠδῆς κοιμίζειν, *endormir les enfants avec une chanſon.* Le même Heſychius donne à ces chanſons le nom de Nunnie. Elles s'appelloient auſſi ἐπᾴσματα. *Quintil. Inſtit. lib. 1. cap. 10.* *Athen. l. 14. cap. 3.* *Leopard. c. 5. 7. emendat.*

Caſaubon regarde comme une Chanſon de ce genre, trois Vers de Théocrite, que ce Poëte fait chanter à Alcmene mere d'Hercule & d'Iphiclus, pour les endormir à l'âge de dix mois. *Caſaubon. ad Theophr. Charact.* *Theocr. Idyll. 24.*

Εὕδετ' ἐμὰ βρέφεα γλυκερὸν δ' ἐγέροιμον ὕπνον,
Εὕδετ' ἐμὰ ψυχὰ δύ' ἀδελφεὼ, δύο τέκνα,
Ὄλβιοι εὐνάζοισθε, καὶ ὄλβιοι ἀῶ ἵκοισθε.

« Dormez, mes enfants, d'un ſommeil doux & tranquille. « Aimables freres, chers enfants, repoſez en pleine ſanté; endormez-vous heureux, & revoyez heureux le lever de l'Aurore. «

C'eſt ainſi que Nonnus fait endormir Emathion & Harmonie, aux chanſons d'Electre. « Electre, dit-il, faiſant retentir « *Nonn. Dionyſ. lib. 3.*

» aux oreilles de ſes enfants une chanſon qui invitoit au ſommeil,
» elle les endormit tous deux par la vertu de cet art ſi connu
» des Nourrices. »

Καὶ τεκέων πλάζουσα μέλος θελκτήριον ὕπνου,
Ἀμφοτέρους εὖδοντας ἐποίμισε μαιάδι τέχνῃ.

Aux Chanſons des Nourrices on pourroit joindre celles des enfants. *Lala* eſtoit leur chant ordinaire parmi les Grecs comme parmi les Latins, & parmi nous. λάλα παιδικὸν ὄπισθεγμα, obſerve Lucien.

Lucian. in Philopſeude.

Athen. l. 14. cap. 3.

Chanſon des Baigneurs. Καὶ βαλανείων ἄλλαι, dit Athénée, ὡς Κράτης ἐν Τόλμαις. Il y avoit une Chanſon des Baigneurs, comme l'a remarqué Cratès dans les Audaces. Mais s'il eſtoit permis de chanter aux perſonnes qui ſervoient aux bains, il n'eſtoit point honnête à ceux qui ſe baignoient d'en faire autant. Car Théophraſte faiſant la peinture de l'homme groſſier, le repréſente chantant dans le bain. ἐν βαλανείῳ ᾄδων.

Theophr. Caract. cap. 4.

Chanſon ſur Erigone. On la chantoit dans la Fête des Eores ou de l'Eſcarpolette, & on la nommoit *Alétis* ou *la vagabonde.* ἰὼ ᾠδή, remarque Athénée, ὅτι τῆς Αἰώρας τὸ ἐπ' Ἠριγόνῃ, ἰὼ δὲ αὐλῆτιν λέγουσιν ᾠδήν. Erigone eſtoit fille d'Icarius fils d'Œbalus, & couſine des Dioſcures. Son pere diſparut, elle le chercha avec ſoin; & ayant enfin découvert qu'il avoit eſté tué, elle ſe pendit de deſeſpoir. Peu de temps après la peſte ravagea l'Attique; & ſur la réponſe de l'Oracle, les Athéniens conſacrérent la Fête des Eores & la Chanſon Alétis à la mémoire d'Erigone.

Athen. loc. cit.

Hygin l. 2. in Arctophyl. & l. 1. fab. 130.

Nonn. Dionyſ. l. 47.

Leopard. cap. 146.

Mercurial. lib. de Gymnaſtice.

Chanſons ſur Théodore. Voicy ce qu'en dit Athénée. « Ariſtote écrit dans ſon livre de la République de Colophon, que
» Théodore mourut de mort violente. C'eſtoit, dit-on, un
» homme perdu de débauche, comme il paroît par des piéces de
» Vers; car encore aujourd'huy les femmes chantent ſur luy des
» chanſons dans la Fête des Eores. » Ἀριστοτέλης γοῦν ἐν τῇ Κολοφωνίων πολιτείᾳ φησίν· ἀπέθανε δὲ αὐτὸς ὁ Θεόδωρος ὕστερον βιαίῳ θανάτῳ· λέγεται δὲ γλυκέως τρύφων τὶς ὡς ἐκ τῶν

Athen. l. cit.

ποιήσεως ἴδιόν ἐστιν. ἔτι γὰρ καὶ νῦν αἱ γυναῖκες ᾄδουσιν αὐτὰ μέλη περὶ τὰς ἐώας.

Iules de Cérès & de Proſerpine. C'eſt ainſi que ſe nommoient les Chanſons particuliéres à ces deux Divinitez. αἱ ὃ Ἴελοι, dit Athénée, καλούμεναι ᾠδαὶ Δήμητρι καὶ Φερσεφόνῃ πρέπουσιν. Didyme avoit déja remarqué avant Athénée, que l'Iule eſtoit une Chanſon à l'honneur de Cérès. Athénée recherchant l'étymologie du nom de cette chanſon, obſerve que Cérès s'appelloit quelquefois Iulo, que les gerbes d'orge ſe nommoient Ules ou Iules; que les hymnes à l'honneur de la Déeſſe avoient auſſi ces deux noms, & qu'on les appelloit encore Demetrules ou Calliules, ſuivant ce refrain adreſſé à Cérès: πλεῖσον ἅλων ἰή. « Envoyez-nous des gerbes en abondance. » « *Athen. l. 14. cap. 3.* *Athen. loc. cit.*

Philélie d'Apollon. La Philélie, dit Athénée, eſtoit une Chanſon à l'honneur d'Apollon, comme l'enſeigne Teleſilla. ἣν ὃ εἰς Ἀπόλλωνα ᾠδὴ φιληλιάς, ὡς Τελέσιλλα παείσησιν. Elle fut ainſi appellée, obſerve Caſaubon, du refrain propre à cette chanſon: ἔξεχ' ἔξεχε ὦ φίλ' ἥλιε. « Levez-vous, levez-vous, charmant Soleil. » Le ſeul nom de cette chanſon pourra donc terminer la queſtion par laquelle on a quelquefois propoſé, ſi le Soleil eſt dans l'ancienne Fable le même qu'Apollon. « « « *Athen. loc. cit.*

Upinges de Diane. Οὔπιγγοι δὲ εἰς Ἄρτεμιν. C'eſt ainſi que s'exprime Athénée, parlant toûjours de ſimples Chanſons. Les Upinges tiroient leur nom du mot *Upis*, ſurnom de Diane, employé par Callimaque dans un hymne à l'honneur de la Déeſſe. Οὖπι ἄνασσ' ὄμμα. « O Diane, Reine aux beaux yeux. » Paléphate aſſûre que c'eſt ainſi qu'on nommoit Diane chez les Lacédémoniens. Le nom Upis eſt auſſi donné par Virgile & par Nonnus à une des compagnes de Diane. *Athen. loc. cit.* « *Palaph. l. 2.* *Nonn. Dionyſ. lib. 48.*

Chanſons des Amants. L'amour enſeigne la Muſique & la Poëſie. C'eſt une ſentence célébre parmi les Grecs, qui fait le ſujet d'une Queſtion de table dans Plutarque. Les raiſons qu'il apporte pour prouver que cette paſſion donne le goût du Chant & des Vers, conviennent à la Chanſon encore mieux qu'à la Muſique & à la Poëſie. *Plutarc Amator. & Sympoſ. lib. 1. quæſt. 5.*

L'amour, dit-il, ſemblable au vin, inſpire de la vivacité, de

la gayeté & des tranſports. Dans cet état, l'on eſt naturellement porté à chanter, & à mettre de la cadence & de la meſure dans le diſcours. D'ailleurs, adjoûte-t-il, quand on aime, on employe un langage figuré & cadencé, pour relever le merite de ce qu'on dit, comme on employe l'or pour embellir les ſtatuës. Si l'on parle de l'objet aimé, on en publie les perfections & les beautez par des chanſons, dont l'effet eſt toûjours plus vif & plus durable. Si on luy envoye à luy-même des lettres ou des préſents, on cherche à en augmenter le prix par des piéces galantes qui ſe puiſſent chanter. Enfin, continuë Plutarque d'après Théophraſte, trois choſes invitent à chanter; la peine, la joye & l'enthouſiaſme. La peine fait pouſſer des gemiſſements & des plaintes, qui approchent du chant; & voilà pourquoy nous voyons aboutir à une eſpéce de chant la voix des Orateurs dans leurs peroraiſons, & celle des Acteurs de théatre dans leurs lamentations. La joye cauſe des agitations violentes; elle fait ſauter & danſer les perſonnes groſſiéres & indiſcretes: elle invite du moins à chanter les perſonnes qui ont plus de raiſon. L'enthouſiaſme cauſe des accès violents, juſqu'à changer la voix, & même à ôter le corps entier de ſa ſituation ordinaire, comme il paroît dans les clameurs des Bacchantes, & dans les réponſes des Oracles, qui ſe font les unes & les autres en meſure & en cadence. Or on ne doute point que l'amour ne renferme & les peines les plus cuiſantes, & les joyes les plus vives, & les tranſports les plus violents. Il faut donc, conclut ce Philoſophe, que cette paſſion réuniſſant les trois principes du goût du chant, ſoit la plus propre de toutes à faire chanter des chanſons.

Nous avons déja vû quelques exemples de chanſons amoureuſes, dans les Scolies ou Chanſons à boire des Grecs. Il eſt à croire que celles des Bergers rouloient ſouvent ſur la même matiére. Peut-eſtre encore dans les autres profeſſions, ou dans les autres occaſions de la vie, chantoit-on autrefois comme aujourd'huy, des chanſons qui ne reſpiroient que l'amour. Quoy qu'il en ſoit, Athénée a conſervé la mémoire de trois Chanſons de cette eſpéce, qu'il ne faut point oublier icy.

» Premiérement. « Cléarque dans ſon premier Livre des

Erotiques, parle en ces termes de la chanſon appellée Nomion, « qu'Eriphanis avoit compoſée. La chanteuſe Eriphanis aimant « le chaſſeur Menalque, alloit auſſi à la chaſſe, & couroit comme « lui avec ardeur les bêtes féroces. Ses courſes dans les endroits « des montagnes les plus heriſſez d'épines, eſtoient telles, que les « courſes d'Ino miſes en comparaiſon, paſſeroient pour une baga- « telle. Les peines de cette malheureuſe amante inſpiroient de la « compaſſion, & même des ſentiments tendres & amoureux, non « ſeulement aux hommes les plus inſenſibles, mais encore aux « bêtes les plus cruelles. C'eſt à ce ſujet qu'elle fit & qu'elle chanta « dans les ſolitudes la chanſon appellée Nomion, où eſtoient ces « paroles entr'autres : Les chênes élevez, ô Menalque, μακραὶ « δρύες ὦ Μενάλκα. «

Secondement. Ariſtoxéne dans ſon quatriéme Livre de la « Muſique, dit qu'anciennement les femmes chantoient une chan- « ſon appellée Calycé. Nous avons, c'eſt toûjours Athénée qui « parle ; nous avons des vers de Steſichore, où une certaine Ca- « lycé épriſe d'amour pour le jeune Evathle, demande à Vénus « la faveur de l'épouſer ; mais toûjours rebutée par le jeune homme, « elle ſe précipite. L'hiſtoire de cette paſſion ſe paſſe aux environs « de Leucade. «

Troiſiémement. Ariſtoxéne dans ſes Mémoires abrégez, « écrit qu'Harpalyce mépriſée par Iphiclus qu'elle aimoit éperduë- « ment, ſécha de douleur ; & qu'à l'occaſion de cet événement, « on inſtitua des Jeux où les jeunes filles chantoient la chanſon « nommée Harpalyce. » Parthénius parle auſſi de cette eſpéce de « *Parthen. in Amator.* chanſon, & de l'événement qui y donna occaſion.

Chanſon des Noces. Elle s'appelloit Hymenée : ἐν ᾧ γάμοις ὑμέναιος, dit Athénée d'après Ariſtophane. Ce ſeroit icy le lieu *Athen. l. 14. cap. 3.* de parler de l'origine & de l'uſage de l'Epithalame, & de l'acclamation d'Hymenée dans la Grece, ſi M. l'Abbé Souchay n'avoit déja traité la matiére dans ſon Diſcours ſur l'origine & le caractére de l'Epithalame.

Chanſons joyeuſes. C'eſt ordinairement dans le ſein de la joye que s'enfantent les chanſons. Ainſi preſque toutes celles dont nous avons parlé pourroient eſtre miſes au rang des Chanſons

joyeuſes. Il y en avoit pourtant quelques-unes dans la Grece auſquelles on peut donner ce nom plus particuliérement, parce qu'elles ne paroiſſent pas avoir eu d'autre occaſion & d'autre ſujet qu'un mouvement de joye. Telle eſt la chanſon de Datis, rapportée en ces mots par Ariſtophane. Ὡς ἥδομαι, & τέρπομαι, & χαίρομαι, « Que je ſuis aiſe, que je ſuis charmé, que je ſuis tranſporté! » C'eſt ce qu'Ariſtophane appelle la chanſon de Datis; τὸ Δάτιδος μέλος. Le Scholiaſte & Suidas adjoûtent que Datis eſtoit un Général Perſan, qui peu inſtruit de la Langue grecque, diſoit χαίρομαι au lieu de χαίρω, façon de parler qu'on nomma Datiſme. La chanſon de Datis paſſa en proverbe, ſuivant Eraſme, pour marquer quelque événement agréable.

Ariſtophan. in pace.

Chants triſtes & lugubres. Il y en avoit de pluſieurs eſpéces; la Lamentation, l'Ialeme, le Linos ou Elinos.

On appelloit Lamentation, la chanſon qui ſe chantoit dans des occaſions de mort ou de triſteſſe. » ἢ δ' ὅτι τοῖς θανάτοις & λύταις ᾠδὴ, ὀλοφυρμὸς καλεῖται, obſerve Athénée.

Athen. l. 14. cap. 3.

Ialeme eſtoit le nom de celle qui ſe chantoit dans le deuil, témoins Apollodore, Euripide & Ariſtophane cité par Athénée: ἐν ᾗ πένθεσιν ἰάλεμος, dit ce dernier. De là le proverbe grec rapporté par Heſychius; ἰαλέμου οἰκτρότερος, ou bien ψυχρότερος, *plus miſerable*, ou *plus froid qu'un Ialeme.* Adrianus Junius rapporte auſſi comme un proverbe ces mots grecs: εἰς ζυὸς ἰαλέμους ἐγκαπτέος, *digne d'eſtre mis au rang des Ialemes.* Il ſe fonde ſur ce que dit le Poëte comique Ménandre, que « ſi vous ôtez la hardieſſe à un amant, c'eſt un homme perdu qu'il faut que vous mettiez au rang des Ialemes. » Junius adjoûte qu'Ialeme eſtoit le nom d'un homme plein de défauts & de deſagréments, fils de Calliope, & par conſéquent fort différent de ſa mere.

Apollod. l. 4. Euripid. in Troad. Athen. loc. cit. Eraſm. adag. chil. 2. centur. 10. adag. 86. Junius adag. cent. 4. adag. 64.

Le Linos eſtoit auſſi une chanſon grecque. Voicy ce qu'en dit Hérodote, en parlant des Egyptiens. « Ils ont pluſieurs autres uſages remarquables, & en particulier celuy de la chanſon Linos, qui eſt célébre en Phénicie, en Chypre & ailleurs, où elle a différents noms, ſuivant la différence des peuples. On convient que c'eſt la même chanſon que celle que les Grecs

Herod. l. 2.

chantent ſous le nom de Linos. Et ſi je ſuis ſurpris de pluſieurs « autres ſingularitez d'Egypte, je le ſuis ſurtout du Linos, ne « ſçachant d'où il a pris le nom qu'il porte. Il paroît qu'on a chanté « cette chanſon dans tous les temps. Au reſte, le Linos s'appelle « chez les Egyptiens Manéros. Ils prétendent que Manéros eſtoit « le fils unique de leur premier Roy; & que leur ayant eſté enlevé « par une mort prématurée, ils honorérent ſa mémoire par cette « eſpéce de chant lugubre, qui ne doit l'origine qu'à eux ſeuls. » Le texte d'Hérodote donne l'idée d'une chanſon funebre. Sophocle parle de la chanſon Elinos dans le même ſens. Cependant le Linos & l'Elinos eſtoient une chanſon pour marquer non ſeulement le deuil & la triſteſſe, mais encore la joye, ſuivant l'autorité d'Euripide cité par Athénée. λῖνος δ' αἰλινος ὁ μόνον ἐν πένθεσιν ἀλλὰ δ' ἐπ' εὐτυχεῖ μολπῇ κῆ τὸν Εὐριπίδην. Pollux donne encore une autre idée de cette chanſon, quand il dit que le Linos & le Lityerſe eſtoient des chanſons propres aux foſſoyeurs & aux gens de la campagne. Comme Hérodote, Euripide & Pollux ont vêcu à quelques ſiécles de diſtance les uns des autres, il eſt à croire que le Linos fut ſujet à des changements qui en firent une chanſon différente, ſuivant la différence des temps.

Sophocl. in Ajace.

Athen. l. 14. cap. 3.

Pollux lib. 1. cap. 1.

RECHERCHES

Sur les Courſes de Chevaux & les Courſes de Chars, aux Jeux Olympiques.

Par M. l'Abbé GEDOYN.

19. de Février 1732.

JE vous ai promis, Meſſieurs, un troiſiéme Diſcours ſur les Courſes de Chevaux & les Courſes de Chars qui eſtoient en uſage dans la Grece, particuliérement aux Jeux Olympiques, dont ils faiſoient la plus noble partie. Suivant mon engagement, j'y dois traiter des dangers qui accompagnoient ces ſortes de Courſes, & de la récompenſe qui eſtoit le prix de la victoire; mais pour remplir toute mon obligation, j'examineray incidemment quelques points qui n'ont jamais eſté bien éclaircis, & je vous conſulteray vous-mêmes ſur ces difficultez.

Repréſentez-vous donc, Meſſieurs, cette multitude de Chevaux & de Chars que l'on aſſembloit à la Barriére d'Olympie pour donner à toute la Grece un ſpectacle digne d'elle. Imaginez-vous voir tous ces Chars attelez, les uns de deux, les autres de quatre Chevaux; arrêtez-vous particuliérement à ceux-cy, ce ſont les plus dignes de votre attention. Déja les Combattants ſont prêts, les Chevaux n'attendent qu'un paſſage libre pour voler dans la lice; & cependant par l'inquiétude de leurs mouvements, ils témoignent leur impatience & leur ardeur. Un Poëte Latin qui avoit vû à Narbonne une image de ce qui ſe paſſoit chez les Grecs, nous en décrit le Prélude par ces Vers.

Illi ad clauſtra fremunt, repaguliſque
Incumbunt ſimul, ac per obſeratas
Transfumant tabulas, & ante curſum
Campus flatibus occupatur abſens;
Ardeſcunt, ſaliunt, timent, timentur,
Nec greſſum cohibent, ſed inquieto
Duratum pede ſtipitem flagellant.

Enfin

Enfin le ſignal ſe donne, la barriére s'ouvre, & ces chevaux partent comme un éclair, ou pour mieux dire, ils volent, & ne vont pas encore aſſez vîte au gré de leurs deſirs : c'eſt ce que le plus énergique des Poëtes a ſi-bien exprimé par ces Vers.

Nonne vides etiam patefactis tempore puncto
Carceribus, non poſſe tamen prorumpere equorum
Vim cupidam tam de ſubito, quam mens avet ipſa.

Vous avez vû ſans doute ſur les Monuments antiques & ſur les Médailles la forme de ce que nous appellons *un quadrige;* vous ſçavez, Meſſieurs, que c'eſtoit une eſpéce de coquille montée ſur deux rouës, avec un timon fort court auquel on atteloit quatre chevaux choiſis entre tous ceux qui eſtoient le plus en réputation de vîteſſe, rangez de front tous quatre, à la différence de nos attelages, où quatre & ſix chevaux rangez bout à bout ſur deux lignes, ſe gênent, s'embarraſſent, en un mot ſe nuiſent néceſſairement les uns aux autres; au lieu que de front ils déployoient leurs mouvements avec beaucoup plus d'ardeur & de liberté. La ſeule vûe de ces quadriges ſuffit pour faire ſentir qu'il n'y avoit rien de ſi leger, de ſi mobile; & que quatre chevaux devoient les emporter avec une rapidité prodigieuſe. Auſſi les Poëtes, quand ils ont voulu nous donner l'idée d'une impétuoſité extrême, ont-ils tiré leur comparaiſon d'un Char à quatre chevaux, qui couroit dans la lice.

Ut cum carceribus ſeſe effudere quadrigæ,
Addunt ſe in ſpatium, & fruſtra retinacula tendens
Fertur equis auriga, neque audit currus habenas.

Une pierre lancée avec la fronde, un trait d'arbalêtre n'alloit pas plus vîte; ce ſont les ſimilitudes qu'employe Sidonius Apollinaris. Et les Romains qui avoient pris des Grecs cet exercice, tout accoûtumez qu'ils eſtoient à voir ces courſes inſenſées, admiroient encore Ericthonius comme un Héros plein d'audace & de courage, parce qu'il avoit oſé le premier atteler quatre chevaux à ces ſortes de Chars.

Primus Ericthonius currus & quatuor auſus
Jungere equos, rapidiſque rotis inſiſtere victor.

On comprend en effet que des courſes de cette nature ne pouvoient pas manquer d'eſtre fort périlleuſes : tantoſt un cheval s'abbattoit, & le char qui avoit peu de volume, peu de poids, recevoit une ſecouſſe capable de faire trebucher l'Ecuyer, qui tout droit pour l'ordinaire, avoit à peine le dos appuyé ; tantoſt les quatre chevaux pouſſez à toutes brides, s'emportoient, & prenoient le mors aux dents, avec le riſque ordinaire en ces occaſions ; *Fertur equis auriga, neque audit currus habenas :* tantoſt enfin un eſſieu rompoit, & le conducteur venant à tomber, ſe trouvoit heureux s'il n'eſtoit pas foulé aux pieds de ſes chevaux. Homére & les tragiques Grecs nous fourniſſent des exemples de tous ces accidents. Mais c'eſtoit bien pis encore à la rencontre d'un autre char que l'on vouloit devancer ; car alors on faiſoit tout ce que l'on pouvoit pour l'accrocher, pour le renverſer, au hazard de tout ce qui en pouvoit arriver. Silius Italicus nous fait une peinture aſſez vive de cette eſpéce de choc, dont les ſuites eſtoient preſque toujours funeſtes à l'un ou à l'autre.

Donec confiſus primævæ flore juventæ,
Durius obliquum converſis pronus habenis
Oppoſuit currum, atque everſum propulit axem
Atlantis ſenio invalidi ;

Voilà l'un des combattants accroché ; qu'en arrive-t-il ? vous l'allez voir :

Perfracto volvitur axe
Cernuus, ac pariter fuſi, miſerabile, campo
Diſcordes ſternuntur equi.

L'Ecuyer & les chevaux tombent enſemble. La multitude de chars qui couroient en même-temps eſtoit ce qui faiſoit le danger de ces courſes. A Rome dans le grand Cirque, on donnoit en un jour le Spectacle de cent quadriges :

Centum quadrijugos agitabo ad flumina currus,

dit Virgile ; & l'on en faiſoit partir de la barriére juſqu'à vingt-cinq à la fois : c'eſt ce que les Latins appelloient *miſſus, emiſſio,*

& les Grecs ἄφεσις. Nous ignorons combien de chars à quatre chevaux l'on aſſembloit à la barriére d'Olympie; j'ay peine à croire que le nombre en fût auſſi grand qu'à Rome, car on ne peut comparer l'état de la Grece à la ſplendeur de Rome, ſurtout ſous les premiers Empereurs.

Mais quand nous ſuppoſerions qu'il n'y avoit pas plus de vingt ou trente quadriges aux Jeux Olympiques, toûjours eſt-il certain que ces chars ayant à courir enſemble dans une lice qui n'eſtoit pas extrêmement large, & obligez de prendre à peu-près le même chemin pour aller gagner la borne, devoient naturellement ſe croiſer, ſe traverſer, ſe heurter, ſe briſer les uns les autres; & en cela même conſiſtoit le grand plaiſir des ſpectateurs. Car il y a preſque toûjours au fond de noſtre cœur je ne ſçais quelle malignité, qui nous porte à rire du mal d'autrui, ſurtout quand ce mal n'eſt pas exceſſif, & qu'il eſt la ſuite d'une entrepriſe qui n'a que l'oſtentation pour objet. En effet, qu'un homme ſoit tué à la guerre, ou par un accident tragique dont nous ſoyons témoins, noſtre amour propre, ou pour parler plus clairement, le propre amour de nous-mêmes nous inſpire un ſentiment de pitié; mais qu'un homme en diſputant le prix de la courſe dans un carrouſel, tombe de cheval, même aux riſques de ſe tuer, noſtre premier mouvement c'eſt de rire. Quoy qu'il en ſoit, Démoſthene ne feint point de dire qu'aux Jeux de la Grece, dans les courſes de chevaux, rien ne faiſoit tant de plaiſir que de voir une partie des combattants faire un triſte naufrage. πολλὴν θρυλλήτων, ὡς ἐν τοῖς ἱππικοῖς ἀγῶσι ἡδονὴν παρέχεται τὰ ναυαγιώδη. Ces naufrages eſtoient fort fréquents, ſurtout dans un certain endroit de la lice par où il falloit néceſſairement paſſer; c'eſtoit devant l'autel d'un Dieu ou d'un Génie malfaiſant, qui cauſoit ſoudain aux chevaux un tel trouble & une telle épouvante, que de là même il prenoit ſa dénomination: les Grecs le nommoient Taraxippus. Je vous en ay déja entretenus d'après Pauſanias, dans ma précedente Diſſertation; c'eſt pourquoy je n'en diray rien icy davantage. Je paſſe au grand écueil des Courſes de chevaux & des Courſes de chars, je veux dire la Borne.

Pauſanias, le ſeul Auteur ancien qui nous ait laiſſé quelque détail des Jeux Olympiques, nous apprend fort peu de choſes touchant la borne, apparemment par la raiſon que j'ay déja touchée, qui eſt qu'écrivant pour les gens de ſon temps, qui avoient ſouvent ces ſpectacles devant les yeux, il a cru pouvoir ſe diſpenſer de rapporter pluſieurs particularitez dont on eſtoit alors très inſtruit. Il faut donc chercher des lumiéres ailleurs, & tâcher de vous dire au moins ce qu'il y a de certain, & ce qu'il y a d'incertain ſur ce point. La borne eſtoit appellée en latin *meta*, en grec νύσσα & τέρμα; νύσσα, du verbe νύσσω, *pungo*, parce que les chevaux y eſtoient ſouvent bleſſez; τερμα, parce que c'eſtoit la fin de la carriére, & le terme de la courſe. Quelques Ecrivains ont confondu νυσσα avec καμπτὴρ, M. Burette les a ſuivis; je crois pour moy, que ces Ecrivains ſe trompent, & leur mépriſe en a cauſé une conſidérable, que je releveray dans la ſuite, car il n'eſt pas encore temps. Je veux auparavant vous décrire la borne: la ſeule peinture que nous en ayions, eſt celle qu'Homére en fait dans le 23.e Livre de l'Iliade, où il nous repréſente Neſtor parlant ainſi à ſon fils Antiloque. *Dans un endroit où aboutiſſent deux chemins, on trouve un gros tronc de chêne ou de pin, qui ne ſe corrompt point à la pluye; il eſt élevé ſur la terre d'une coudée ou environ, & aux deux côtez il eſt ſoûtenu par deux pierres blanches & polies; tout autour eſt une grande lice pour la courſe des chevaux, & c'eſt ou le tombeau d'un homme mort depuis long-temps, ou une borne établie pour des courſes dans les ſiécles paſſez: c'eſt là juſtement la borne qu'Achille a marquée pour voſtre courſe; fais en approcher tes chevaux le plus près qu'il te ſera poſſible. Pour cet effet, toûjours panché ſur ton char, gagne la gauche de tes rivaux, & en animant ton cheval qui eſt hors de la main, lâche-luy les rênes, pendant que le cheval qui eſt ſous la main doublera la borne de ſi près, qu'il ſemblera que le moyeu de la roue l'aura raſée; mais prends bien garde de ne pas donner dans la pierre, de peur de bleſſer tes chevaux, & de mettre ton char en piéces.* Voilà ce qu'en dit Homére. Nonnus dans ſes Dionyſiaques, nous repréſente un jeune Athlete à qui l'on donne un avis tout pareil à celuy de Neſtor. Ἀλλὰ

λίθον πρόλαξο μὴ ἄξονι νύσσαν ἀράξας, εἰν ἑνὶ δηλήσαιο ἧ ἅρματα, καὶ σεῦθεν ἵππους. *Prenez garde à la pierre qui ſert de borne, car pour peu que voſtre eſſieu touche contre, vous bleſſerez immanquablement vos chevaux, & vous briſerez voſtre char.* Il s'en faut beaucoup que Virgile s'explique auſſi au long qu'Homére ſur un pareil ſujet, mais auſſi écrivoit-il dans un temps où cela n'eſtoit pas néceſſaire; c'eſt pourquoy il ſe contente de dire qu'Enée marqua un chêne, pour ſervir de borne dans cette courſe de vaiſſeaux dont il voulut honorer la mémoire d'Anchiſe.

Hic viridem Æneas frondenti ex ilice metam
Conſtituit lignum nautis pater, unde reverti
Poſſent, & longos circumflectere curſus.

Mais en recompenſe il nous apprend une particularité qu'Homére a omiſe, qui eſt qu'il falloit tourner autour de la borne, *& magnos circumflectere curſus;* particularité qui ſe trouve confirmée par le témoignage de Pauſanias, & par tous ceux qui ont traité de l'Agoniſtique des Anciens. Comme le péril devenoit plus grand ſur la fin de la carriére, c'eſtoit ſurtout alors que les trompettes faiſoient entendre leurs fanfares, pour animer & hommes & chevaux. Cependant il eſtoit encore plus beſoin de dexterité que de vîteſſe, car ſouvent les combattants en pouſſant leurs chevaux à outrance, les mettoient hors d'haleine, & en eſtoient abandonnez lorſqu'il s'agiſſoit de doubler la borne; de là cette comparaiſon qu'employe Ciceron dans le 4.e Livre de ſes Queſtions Académiques: *Ego enim ut agitator callidus, priuſquam ad finem veniam equos ſuſtinebo. Je feray comme un bon écuyer, je ménageray mes chevaux afin de pouvoir fournir toute la carriére.* Calliſthene, dans un fragment que le temps a épargné, rapporte qu'Alexandre en ſon jeune âge diſputa le prix de la courſe des chars aux Jeux Olympiques, & qu'il dut la victoire à ſa prudence. La pluſpart de ſes concurrents l'avoient devancé, mais les uns mirent bientoſt leurs chevaux hors d'haleine, & demeurérent en chemin; les autres en ſuivant leur fougue & leur impétuoſité, ſe heurtérent les uns les autres, & ſe briſérent. Un certain Nicolaus fut le ſeul qui conſerva quelque

temps ſon avantage. Alexandre ne s'en embarraſſa pas, comptant bien que ſon rival auroit le ſort des premiers; en effet, ce Nicolaus alla heurter contre le débris d'un char, ſes chevaux tombérent, & il tomba luy-même avec eux; de ſorte qu'Alexandre gagna la borne le premier, la doubla, & alla victorieux ſe préſenter devant l'un des Hellanodices, qui, en le couronnant, luy dit ces paroles remarquables: *Fiez-vous à moy, Alexandre, comme vous avez eu la victoire à la courſe, vous en remporterez bien d'autres à la guerre;* paroles qui remplirent de joye le jeune Héros, & dont il tira un augure capable de luy élever l'ame, juſqu'à former les grandes entrepriſes qui depuis étonnérent l'Univers. Il eſt donc hors de doute, premiérement, que la borne dans ces ſortes de courſes, eſtoit un écueil contre lequel pluſieurs combattants avoient le malheur d'échouer; témoin Oreſte, dans l'Electre de Sophocle: en ſecond lieu, que malgré le danger manifeſte que l'on couroit, il falloit, pour eſtre couronné, gagner la borne le premier, & la doubler, c'eſt-à-dire, tourner à l'entour; mais combien de fois falloit-il tourner à l'entour? voilà, Meſſieurs, la difficulté, & le point que je veux examiner.

Pindare dans une ou deux de ſes Odes, où il célebre quelques Athletes qui avoient eſté vainqueurs au quadrige, ſe ſert de certaines expreſſions dont il n'eſt pas aiſé de pénetrer le ſens. Il donne à la borne l'épithete de δωδεκάγναμπτον, & aux chevaux des vainqueurs celle de δωδεκάδρομοι, par où il ſemble inſinuer que les chevaux couroient douze fois, & que l'on faiſoit douze tours autour de la borne, c'eſt du moins l'explication que les Interpretes donnent de ces mots grecs; & M. Burette l'a adoptée, en diſant, page 313. du troiſiéme Volume de nos Mémoires, que l'on tournoit douze fois autour de la borne par autant d'allées & de venues. J'avoûe que je ne puis eſtre du ſentiment de ce ſçavant Académicien; je le prie, & vous auſſi, Meſſieurs, de peſer mes raiſons, car il s'agit de relever une erreur génerale ſur ce point, & par conſéquent d'une découverte en fait d'Antiquité Litteraire.

Premiérement. Vous paroît-il vrayſemblable que l'on

aſſujettît les combattants à s'expoſer douze fois en un jour à un auſſi grand danger qu'eſtoit celuy de doubler la borne; danger tel, que d'avoir eu le bonheur ou l'adreſſe de l'éviter, mettoit un homme au comble de la gloire, & l'élevoit, s'il faut ainſi dire, juſqu'au Ciel?

Sunt quos curriculo pulverem Olympicum
Collegiſſe juvat, metaque fervidis
Evitata rotis, palmaque nobilis
Terrarum dominos evehit ad Deos,

dit Horace; comprenez-vous ce que c'eſt qu'un danger dont on peut ſortir heureuſement douze fois en un jour? En ſecond lieu, pourquoy Pauſanias, qui fait un aſſez long détail des Jeux Olympiques & de ce qui s'y pratiquoit, ne dit-il pas un mot de cette prétenduë néceſſité de tourner douze fois autour d'une borne? Suppoſons-la pour un moment; n'eſt-il pas vray que tel Athlete, après avoir fourni heureuſement la carriére ſept & huit fois, aura échoué à la huitiéme, à la dixiéme, à la douziéme? Pauſanias n'en rapporteroit-il pas des exemples, comme il en rapporte de tant d'autres Athletes, qui, vainqueurs dans un genre de combat, avoient eſté vaincus dans un autre? Mais il y a plus, car voicy un endroit de cet Auteur, d'où il s'enſuit manifeſtement que l'on ne doubloit la borne qu'une ſeule fois. *Phidolas*, dit-il, *eſtant tombé au commencement de la courſe, ſa cavalle continua de courir comme ſi elle avoit eſté conduite, elle paſſa toutes les autres; au bruit des trompettes, redoubla de force & de courage, tourna autour de la borne; & comme ſi elle avoit ſenti qu'elle remportoit la victoire, alla ſe préſenter devant les directeurs des Jeux.* Peut-on mieux faire entendre que l'on ne doubloit la borne qu'une fois? car aſſûrément cette cavalle qui n'eſtoit plus montée, n'aura pas parcouru vingt-quatre fois l'hippodrome, pour en tourner douze autour de la borne. C'eſt encore une circonſtance où M. Burette s'eſt trompé; je le remarque d'autant plus librement, qu'il n'a pas prétendu traiter cette matiére à fond, qu'il n'a fait que l'effleurer; & qu'à la ſeconde édition de nos Mémoires, il peut aiſément corriger ces petites

mépriſes. Pindare, dit-il, donne à la borne de la carriére d'Olympie deſtinée à la courſe des chars, l'épithete de δωδεκάγαμπτον, c'eſt-à-dire, *autour de laquelle on tournoit douze fois; ce qui ne ſe pouvoit faire qu'en parcourant vingt-quatre ſtades par diverſes allées & venuës.* M. Burette n'a pas pris garde qu'il s'agit icy, non d'un ſtade, mais de l'hippodrome d'Olympie, deux choſes fort différentes. Le ſtade avoit quelques ſix cens pieds de longueur, mais l'hippodrome ne pouvoit avoir moins de quatre ſtades. Ainſi, parcourir vingt-quatre fois l'hippodrome, c'eſtoit parcourir vingt-quatre fois quatre ſtades, ou quatre-vingt-ſeize ſtades, c'eſt-à-dire, cinq grandes lieuës de France. Quelle apparence que des chevaux toûjours pouſſez à toutes brides, pûſſent fournir une telle carriére? Troiſiémement enfin, Homére décrit une courſe de chars; nous voyons que les combattants doublent une ſeule fois la borne, & qu'enſuite ils retournent à la barriére pour y recevoir les prix qui leur ſont deſtinez. Or les Jeux Olympiques n'eſtoient autre choſe que l'imitation, ou pluſtoſt le renouvellement des anciens Jeux de la Grece décrits par Homére. Pauſanias nous le dit formellement: *Depuis le regne d'Oxylus ces Jeux avoient eſté diſcontinuez juſqu'au temps d'Iphitus, qui les rétablit; on en avoit même preſque perdu le ſouvenir: peu à peu on ſe les rappella, & à meſure que l'on ſe ſouvenoit de quelqu'un de ces ſpectacles, on l'adjoûtoit à ceux que l'on avoit déja retrouvez.* Ce ſont les paroles de cet Auteur. Veritablement les Eléens firent quelques innovations, mais elles ſont remarquées par Pauſanias, qui garde le ſilence ſur la prétenduë néceſſité de tourner douze fois autour d'une borne; d'où je conclus que c'eſt une pure viſion, & j'adjoûte qu'il n'y a jamais eu rien de plus mal imaginé. Mais quel ſens auront donc les endroits de Pindare que l'on cite, quelle explication donnera-t-on à ſon δωδεκάγαμπτον τέρμα, & à ſon δωδεκάδρομοι ἵπποι? Je vais vous en dire ma penſée, qui n'eſt pas ſans fondement, vous en jugerez, Meſſieurs; voicy ce qui a trompé les Interpretes. κάμπτω ne ſignifie point *circumago*, je tourne à l'entour, mais ſimplement *flecto*, je tourne, ou pluſtoſt je detourne. Ainſi καμπτὴρ ne ſignifie point τέρμα, une borne proprement

proprement dite, mais *flexus*, un detour. Quand Pacuve & Pollux ont confondu καμπτὴρ avec τέρμα, ce n'a pû eſtre qu'abuſivement. Ciceron voulant excuſer Celius dont la jeuneſſe avoit eſté fort dereglée, ſe ſert d'une métaphore tirée de la courſe des chars; il employe le mot *flexus* dans la veritable acception de καμπτὴρ: *in hoc flexu ætatis*, dit-il, *fama adoleſcentis hæſit ad metas;* ce qui eſt ſi heureuſement exprimé, qu'en vain tenterois-je de le rendre auſſi-bien en françois. Pourquoy cette obſervation? c'eſt, Meſſieurs, pour vous conduire à une autre, car il faut vous dire que la lice d'Olympie eſtoit partagée en pluſieurs eſpaces, & que chaque eſpace eſtoit appellé καμπτὴρ; en voulez-vous la preuve? la voicy dans le fragment de Calliſthene, dont je vous ay déja parlé: μὴ ὃ δὺο καμπτῆρας σωνδυλίζει ὁ δεξιὸς ἵππος τῶ Νικολάω ἐπὶ τῷ ἅρματι τῷ πρόσθω πεσόντι, καὶ συμπεσόντων τῶν ἵππων καταπίπτει ὁ Νικόλαος. *Nicolaus ayant couru deux eſpaces, ſon cheval de la droite alla heurter contre un char qui eſtoit renverſé; ce cheval s'abbattit, les autres de même, & Nicolaus tomba.* L'Interprete Latin rend μὴ ὃ δὺο καμπτῆρας par ces mots, *poſt duo ſpatia confecta.* Il y a toute apparence que la lice eſtoit diviſée en douze parties ou eſpaces, dont chacun avoit le nom de καμπτὴρ ou de δρόμος; ainſi le char qui parcouroit ces douze eſpaces, avoit à bon droit l'épithete de δωδεκάγαμπτον, & les chevaux qui fourniſſoient la carriére eſtoient veritablement δωδεκάδρομοι. Peut-eſtre auſſi que l'on décrivoit douze cercles concentriques autour de la borne, en approchant toûjours de plus en plus, enſorte qu'au dernier tour on la raſoit de ſi près, qu'il ſembloit qu'on y touchât. L'expreſſion de Virgile, *& magnos circumflectere curſus,* auroit lieu pour lors. Après y avoir bien penſé, je ne crois pas pour moy, qu'il y ait une troiſiéme maniére d'expliquer raiſonnablement les deux paſſages de Pindare.

On peut faire une autre queſtion, ſçavoir, ſi les femmes qui remportoient le prix de la courſe des chars aux Jeux Olympiques, couroient en perſonne, ou par leurs Ecuyers. Le doute vient de ce que d'un côté Pauſanias nous dit que l'on auroit précipité du haut du mont Typée en bas, toute femme que l'on auroit

ſurpriſe aſſiſtant aux Jeux Olympiques, ou même qui auroit paſſé l'Alphée durant ces Jeux; & que de l'autre il nomme trois femmes devenuës célebres, par la victoire qu'elles avoient remportée à la courſe des chars; Cyniſca fille d'Archidame Roy de Sparte, & ſœur du grand Ageſilas, Euryleonis autre femme de Sparte, & Beliſtiche Macédonienne. Dans un autre endroit, il dit que la Prêtreſſe de Cerès Chamyne & d'autres Vierges avoient leur place marquée dans la lice d'Olympie; d'où l'on pourroit inferer, que ſi les femmes n'aſſiſtoient pas aux combats de la Lutte & du Pancrace, à cauſe de l'indécence de ces ſpectacles, rien n'empêcheroit qu'elles ne fûſſent ſpectatrices, & même actrices dans les courſes de chevaux ou de chars, qui n'avoient rien que de noble, rien qui pût bleſſer la pudeur. Pour dire le vray, il n'eſt guéres poſſible de décider cette queſtion, faute de monuments qui nous inſtruiſent; mais je ſuis porté à croire que les femmes ne couroient point en perſonne, & qu'elles envoyoient ſeulement à Olympie leurs chevaux avec un Ecuyer. Les mœurs & l'uſage des Grecs ne ſouffroient point que les femmes s'expoſaſſent au grand jour, encore moins qu'elles ſe donnaſſent en ſpectacle à tout un peuple. Les hommes mêmes, pour eſtre couronnez, n'eſtoient point obligez de conduire un char dans la carriére d'Olympie, non plus qu'aujourd'huy à Londres. Les chevaux remportoient la victoire, & leurs maîtres en avoient tout l'honneur. Nous ſçavons que Philippe fut proclamé vainqueur à la courſe des chevaux de ſelle, dans le temps qu'il eſtoit occupé au ſiége de Potidée. Plutarque rapporte que ce Prince reçut en un jour trois nouvelles plus heureuſes l'une que l'autre; la premiére, qu'il luy eſtoit né un fils, c'eſtoit Alexandre; la ſeconde, que Parmenion un de ſes Lieutenants généraux avoit défait les Illyriens: la troiſiéme, qu'il avoit remporté la victoire aux Jeux Olympiques. Il eut donc la couronne d'olivier, ſans l'avoir diſputée en perſonne.

Il ne me reſte plus, Meſſieurs, qu'à vous parler de la recompenſe qui eſtoit le prix de ces courſes ſi périlleuſes. Je ne m'étendrai pas beaucoup ſur ce point, parce qu'il n'y a perſonne de

vous qui ignore que le prix de ces courſes, comme de tous les autres combats athletiques, eſtoit une couronne d'olivier. Il faut avouer que celui qui a dit le premier, que l'opinion gouverne le monde, avoit bien raiſon. En effet, qui pourroit croire, ſi tant de monuments ne l'atteſtoient, que pour une couronne d'olivier, toute une Nation ſe dévouât à des combats ſi penibles & ſi hazardeux? D'un autre côté, les Grecs, par une ſage politique, avoient attaché tant d'honneur & de diſtinction à cette couronne, qu'il n'eſt pas étonnant qu'un peuple qui n'avoit de paſſion que pour la gloire en géneral, crût ne pouvoir trop payer celle-cy, qui de toutes les eſpéces de gloire eſtoit la plus flatteuſe pour des Grecs. Car nous ne voyons point que ni Miltiade, ni Cimon, ni Themiſtocle, ni Epaminondas, ni Philopœmen, ces grands hommes qui ont fait des actions ſi mémorables, ayent eſté plus diſtinguez parmi leurs concitoyens, qu'un ſimple, ſouvent même qu'un vil athlete qui avoit remporté le prix ou de la lutte, ou de la courſe du ſtade, ou de la courſe de l'hippodrome. Le Héros, le grand Capitaine eſt aujourd'huy plus glorieux dans noſtre eſprit; mais alors, l'Athlete eſtoit en marbre ou en bronze à côté du Capitaine & du Héros. Ce n'eſt donc point une éxageration que ce que dit Ciceron dans ſes Tuſculanes, Livre ſecond, que la couronne d'olivier à Olympie, eſtoit un Conſulat pour les Grecs : *Olympiorum victoria Græcis Conſulatus ille antiquus videbatur:* & dans l'Oraiſon pour Flaccus, que de remporter la victoire aux Jeux Olympiques, eſtoit plus glorieux en Grece, que l'honneur du triomphe pour un Romain : *Olympionicam eſſe apud Græcos, prope majus fuit & glorioſius quam Romæ triumphaſſe.* Le vainqueur eſtoit proclamé par un héraut public au ſon des trompettes; on le nommoit par ſon nom, on y adjoûtoit celui de ſon pere, celui de la ville d'où il eſtoit, quelquefois même celui de ſa Tribu; il eſtoit couronné de la main d'un des Hellanodices, enſuite on le conduiſoit en pompe au Prytanée, où un feſtin public & ſomptueux l'attendoit. Retournoit-il dans ſa ville, ſes concitoyens venoient en foule audevant de lui, & le recevoient avec l'appareil d'une eſpéce de triomphe, perſuadez que la gloire

dont il eſtoit couvert illuſtroit leur patrie, & rejailliſſoit ſur chacun d'eux; il n'avoit plus à craindre la pauvreté, ni ſes triſtes humiliations, on pourvoyoit à ſa ſubſiſtance, on éterniſoit même ſa gloire par ces monuments qui ſemblent braver l'injure des temps: les plus célebres Statuaires briguoient l'honneur de le mettre en marbre ou en bronze avec les marques de ſa victoire, dans le bois ſacré d'Olympie. Je ne ſçais ſi dans les jardins de Verſailles, qui ſont immenſes, on trouveroit cent ſtatuës bien comptées; j'ay voulu voir combien il y en avoit dans l'Attis, ſur l'énumeration que Pauſanias en fait, j'en ay compté juſqu'à cinq cens; & las de compter, j'ay abandonné l'entrepriſe: encore Pauſanias déclare-t-il qu'il ne parle que des ſtatuës érigées aux Dieux, & aux Athletes les plus célebres. Je vous laiſſe à penſer l'effet que produiſoit cette quantité prodigieuſe de belles ſtatuës poſées dans un même lieu, toutes faites par les meilleurs ouvriers de leur temps, qui ne manquoient jamais de mettre leur nom à leurs ouvrages. A chaque pas que l'on faiſoit, en comparant une ſtatuë avec une autre, on diſtinguoit les différentes Ecoles, & l'on apprenoit l'hiſtoire de l'Art même. On voyoit, pour ainſi dire, ſon enfance dans les ouvrages des Eleves de Dipœne & de Scyllis, ſon progrès dans les ouvrages de Calamis, de Canachus, de Myron; ſa perfection dans ceux de Phidias, d'Alcaméne, d'Onatas, de Scopas, de Praxitele, de Polyclete, de Lyſippe, de Pythagore de Rhegium; & enfin ſa décadence dans les monuments du temps poſtérieur, car alors entre l'antique & le moderne il y avoit un âge moyen, où l'Art avoit eſté porté à ſa perfection. Je ne crois pas qu'il y ait jamais eu pour des curieux un plus beau ſpectacle; & c'eſtoit auſſi par ce ſpectacle que les Grecs entretenoient dans l'ame des particuliers cette noble émulation qui leur faiſoit compter pour rien les peines, les fatigues, les dangers & la mort même, quand il s'agiſſoit d'acquerir de la gloire.

Voilà, Meſſieurs, ce que mes lectures m'ont pû fournir touchant ces Courſes de chevaux & ces Courſes de chars qui ont eſté ſi célebres en Grece. M. Burette, qui a ſi bien traité de l'Agoniſtique des Anciens, avoit omis cette partie, & il eſtoit

à propos que quelqu'un la ſupplêât, pour la perfection de nos Memoires. Je vous ay fait voir l'origine & l'inſtitution de ces Courſes, leur différence ſpécifique, leurs dangers, enfin la récompenſe & les diſtinctions qui en eſtoient le prix. Chemin faiſant, j'ay expliqué quelques endroits de Pindare, qui ont fait illuſion à pluſieurs Sçavants, & qui n'ont jamais eſté bien entendus par les Interpretes. Un ſeul point a ſouffert icy quelque conteſtation, ſçavoir, l'époque de l'uſage de monter à cheval parmi les Grecs; j'ay fixé cette époque au temps de Bellerophon, quelques ſoixante-dix ans avant la guerre de Troye; & je me ſuis autoriſé d'un paſſage de Pline, dont pourtant j'aurois bien pû me paſſer. M. Freret, dans un Diſcours ſçavant & bien écrit, que j'ay écouté avec autant de plaiſir que d'attention, a expoſé les raiſons qu'il avoit pour croire que l'uſage de monter à cheval en Grece n'eſtoit pas d'une ſi grande antiquité. Le paſſage de Pline luy a paru peu déciſif, parce que l'hiſtorien dans la même phraſe, entaſſe pluſieurs faits également incertains. Voici le paſſage en queſtion: *Equo vehi Bellerophontem, frænos & ſtrata equorum Pelethronium, pugnare ex equo Theſſalos, qui Centauri appellati ſunt, habitantes ſecundum Pelium montem.* Quelqu'avantage que je puiſſe tirer de cette autorité, qui ſe trouve confirmée par celle de Virgile, je l'abandonne volontiers, mais ſans changer de ſentiment. M. Freret ſuppoſe l'uſage de faire tirer un cheval, anterieur à celui de le monter, parce que, ſelon lui, le premier eſt plus naturel, plus aiſé que le ſecond; & pour preuve, il allegue que l'on trouve un bien plus grand nombre de bons cochers que de bons écuyers. Je tiens, pour moy, que dès qu'on a trouvé le moyen de dompter un cheval, il a eſté auſſi facile de le monter que de le faire traîner. Nous voyons que cet animal, à l'aide d'un mors, devient pour l'ordinaire ſi ſouple & ſi doux, qu'il ſe laiſſe également mener & monter, même par des enfants. Horace ne faiſoit non plus aucune diſtinction entre l'un & l'autre, témoin ces Vers que j'ai déja citez.

Cervus equum pugna melior communibus herbis
Pellebat, donec minor in certamine longo

Imploravit opes hominis, frœnumque recepit;
Sed poſtquam violens victor diſceſſit ab hoſte;
Non equitem dorſo, non frœnum depulit ore.

Il y a beaucoup plus de bons cochers que de bons écuyers. Ouy, à Paris, où l'uſage d'aller en carroſſe a preſque deſaccoûtumé de celui de monter à cheval: les chaiſes de poſte que l'on a tant multipliées, ont achevé de tout perdre; car j'eſtime qu'elles ſont très-préjudiciables à la diſcipline militaire, & qu'elles ne devroient eſtre permiſes aux gens de guerre, que dans le cas d'une extrême néceſſité. Dans les Provinces, où l'on eſt moins en état d'avoir ces ſortes de commoditez, rien n'eſt ſi rare qu'un bon cocher, ni ſi commun qu'un bon Cavalier. Il y a cent ans qu'à Paris les hommes montoient à cheval pour aller rendre des viſites: & dans ma jeuneſſe, j'ay ouy dire à un vieux Seigneur, que de ſon temps les jeunes gens montez ſur un beau cheval, alloient le matin caracoler ſous les fenêtres de leurs maîtreſſes. Alors un bel homme de cheval s'appelloit un beau Gendarme, & ces beaux Gendarmes eſtoient tout communs. Mais ſans tant de raiſonnements, l'Hiſtoire nous fournit des preuves inconteſtables de ce que j'ay avancé. Pauſanias, dans ſes Arcadiques, chap. 4. pag. 140. dit qu'à la mort d'Azan, il y eut des Jeux funebres pour la premiére fois; *Je ſuis ſûr au moins,* adjoûte-t-il, *qu'il y eut une Courſe de chevaux.* Or Azan eſtoit fils d'Arcas, & arriére-petit-fils de Lycaon contemporain de Cecrops. Dans ſes Eliaques, liv. 1. chap. 7. pag. 425. il dit qu'aux Jeux Olympiques donnez par Hercule fils d'Amphitryon, Iaſius Arcadien remporta le prix de la Courſe des chevaux de ſelle, & en conſéquence de cette victoire, il nous dit avoir vû dans la place publique à Tegée, une colomne, ſur laquelle eſtoit une ſtatuë équeſtre de ce Iaſius contemporain d'Hercule. Dans ſes Attiques, il parle des ſtatuës de Caſtor & de Pollux, qui eſtoient repréſentez à cheval; & dans ſes Phociques, il fait mention d'une ſtatuë équeſtre d'Achille, qu'il avoit vûë dans le Temple de Delphes: je laiſſe pluſieurs autres témoignages. On n'eſt pas reçû à dire que les ouvriers qui avoient

Καὶ Ἰάσιος ἀνὴρ Ἀρκὰς πέλητι ἐνίκησεν ἵππου δρόμῳ.

fait ces ſtatuës équeſtres, n'avoient pas obſervé ce que nous appellons *le Coſtume*. Pauſanias en auroit fait une remarque critique, comme quand il parle de Diitrephès, que l'on avoit repréſenté percé de fleches; car il ſçait bien dire que du temps de Diitrephès, les Cretois eſtoient les ſeuls Grecs qui ſe ſerviſſent de fleches, & qu'il ne voit pas pourquoy l'on avoit repréſenté ainſi ce Capitaine Athénien. Je perſiſte donc à croire que l'uſage de monter à cheval en Grece, eſtoit antérieur de pluſieurs générations à la guerre de Troye; & l'on ne peut s'empêcher de ſouſcrire à mon ſentiment.

Dans ſes Attiques, chap. 23.

DISSERTATION

Sur les Places deſtinées aux Jeux Publics dans la Grece, & ſur les Courſes qu'on faiſoit dans ces Places.

Par M. DE LA BARRE.

2. de May 1732.

LEs exercices des Grecs ont attiré l'attention d'un grand nombre de Sçavants, & ne fût-ce que pour l'heureux effet qu'ils produiſirent dans la Grece, il eſt certain qu'ils la méritoient. Peu communs la plûpart avant le ſiége de Troye, l'irruption des peuples de la Doride, qui ſuivit de près ce mémorable évenement, les fit entierement ceſſer ; & peut-eſtre en eût-on perdu la mémoire pour toûjours, ſi Homére qui, à la plus heureuſe imagination joignit l'érudition la plus étendue, ne les eût fait revivre dans ſes Poëmes. Lycurgue qui vit ces Poëmes, & qui en connut le prix, ne ſe contenta pas de les apporter dans le Péloponneſe, voulant qu'il en profitât, il établit en Elide, de concert avec Iphitus, des jeux ſemblables à ceux que le Poëte a ſi magnifiquement décrits ; il y invita tout ce qui portoit le nom Grec, & par là il jetta les fondements d'une ſorte d'union entre des peuples auparavant diviſez : union, dont le rétabliſſement des Lettres en Europe fut le fruit, & qui dans la ſuite produiſit ces grands évenements, qui ſont l'objet de noſtre admiration.

Les courſes ayant toûjours eſté les plus conſidérables de ces Jeux, ce qui les regarde, Meſſieurs, m'a paru digne d'eſtre éclairci dans cette Compagnie, & je m'y ſuis appliqué ; mais, comme on n'en ſçauroit prendre une idée bien juſte, ſi l'on n'en a point des lieux où elles ſe faiſoient, j'ay fait auſſi là-deſſus quelques recherches, dont je dois aujourd'huy vous rendre compte. Ainſi, je diviſeray ce diſcours en deux parties : j'eſſayeray d'abord de déterminer la longueur, la largeur, & la forme des Places où l'on célebroit les Jeux publics ; & après avoir

avoir distingué les différentes sortes de courses, je tâcheray de déterminer l'étendue précise de chacune.

I.re PARTIE. Des Places des Exercices.

Il y avoit deux Places pour les Jeux publics dans tous les lieux célebres de la Grece : l'une estoit destinée pour les courses des gens de pied & pour la lutte, le pugilat ou le javelot, le palet & le saut : on ne faisoit dans l'autre que des courses de chevaux ou de chars, ausquelles on joignit quelquefois des courses de chariots attelez de mules.

Du Stade.

Nous avons peu de choses à observer par rapport aux Places où couroient les gens de pied : par tout on les appelloit Stades ; & bien que dans les premiers temps la mesure qui portoit ce nom variât beaucoup, les Places ausquelles on donna ce même nom differoient peu les unes des autres. Elles estoient à peu près de cent trente-quatre pas Romains ; ce sont environ cent de nos toises ; & si elles n'eurent pas toutes cette étenduë, nous sommes du moins assûrez qu'il n'y en eût point de plus longue.

Aulu-Gell. lib. 1. cap. 1.

On ne peut en déterminer la largeur. Elles avoient toutes une barriére & une borne à leurs extremitez opposées. La barriére n'estoit souvent qu'une corde tenduë dans la largeur de la place : les Athletes se rangeoient dans les places que le sort leur avoit assignées, le long de cette corde qu'on abbattoit au moment marqué pour ouvrir la lice. La borne consistoit en une masse de pierres d'une médiocre largeur. A l'un des côtez de la place estoient les siéges des Directeurs des Jeux, près de la barriére, si bien que c'estoit toûjours en s'arrêtant devant ces siéges qu'on terminoit la course.

Mem. de Litt. tom. 3. p. 297.

De l'Hippodrome.

Sa Longueur.

Vous concevez, Messieurs, que les places destinées aux courses des chevaux & des chars estoient beaucoup plus spacieuses que celles que je viens de décrire. Une course de cent toises à cheval ou sur un char, n'auroit pas mérité qu'on en parlât ; d'ailleurs, on ne comprendroit pas que l'habileté d'un écuyer y eût pû paroître, & si grande qu'eût esté cette habileté, j'ose dire que dans les circonstances ordinaires, elle y auroit esté absolument inutile : car il ne s'agissoit pas de deux ou trois chars que l'on fist partir ensemble, mais d'un grand

nombre de chars, qui laiſſoient peu de vuide dans la largeur de la Place, & qui tendoient tous au même point, je veux dire au côté droit de la borne qu'ils devoient doubler. On ne couroit dans la lice qu'avec des chevaux choiſis, qu'on avoit long-temps exercez; & ceux qui diſputoient le prix, eſtoient ou des écuyers célebres attachez à des perſonnes riches & puiſſantes, au nom deſquelles ils entroient dans la carriére, & de qui ils eſperoient de magnifiques récompenſes, ou des hommes avides de gloire, formez à cet exercice ſous les yeux d'autres écuyers de réputation. De quelle étenduë n'avoient-ils pas beſoin pour prendre quelqu'avantage les uns ſur les autres?

Auſſi, voyons-nous que dans les premiers temps on ne choiſiſſoit que de grandes plaines pour ces courſes, c'eſt l'idée qu'Homére nous a donnée du lieu où coururent cinq Princes Grecs pour les prix qu'Achille avoit préſentez. Ce héros, dit-il*, marqua les bornes de la courſe à une grande diſtance, dans une plaine unie, & demeurant proche du lieu du départ avec les autres Princes, il envoya Phénix ancien ſerviteur de ſa maiſon, en un autre endroit pour obſerver ce qui ſe paſſeroit dans la courſe, & luy en faire ſon rapport. Le Poëte décrit enſuite la chûte d'Eumele, & la conteſtation que cette chûte fit naître: Idomenée ne pouvant diſtinguer dans l'éloignement celuy qui eſt tombé, en parle d'une maniére dont s'offenſe le jeune Ajax, homme impétueux & violent, qui ne ſçait pas mieux ce qui s'eſt paſſé que le vieux héros à qui il dit des injures, & qui luy en répond: Achille les rappelle l'un & l'autre aux loix de la bienſéance, mais ignorant, comme eux, à qui eſtoit arrivé le malheur à l'occaſion duquel ils avoient pris querelle, il les prie d'attendre avec luy un éclairciſſement que l'empreſſement des Athletes pour la victoire ne peut ſuſpendre long-temps. Bientoſt on reconnoît le fils de Tydée qui a devancé tous ſes rivaux; il ſe préſente devant Achille, & le Poëte dépeint ſes chevaux arroſant la terre de la ſueur qui

* Σήμηνε δὲ πέρματ' Ἀχιλλεὺς
Τήλοθεν ἐν λείῳ πεδίῳ, παρὰ δὲ σκοπὸν εἶσεν
Ἀντίθεον Φοίνικα, &c.
Iliad. 23. 358.

leur tombe des crins & des flancs [a]. Ces circonſtances nous obligent, ce ſemble, à donner à cette plaine une très-grande étenduë.

Comme ces courſes n'eſtoient pas ordinaires dans les temps héroïques, & qu'on n'en faiſoit qu'à l'occaſion de quelque évenement remarquable, on pouvoit choiſir pour les faire, des places d'autant plus ſpacieuſes, que ces places demeuroient dans le commerce ordinaire des hommes, & qu'on pouvoit toûjours également les cultiver : ce ne fut plus la même choſe dans les temps poſtérieurs, quand les jeux devinrent périodiques ; les lieux où on les célebroit furent conſacrez comme les jeux mêmes, à des Divinitez ou à des Héros, & par cette raiſon on ne leur donna que l'étendue néceſſaire, quoyque d'ailleurs on ne voulût rien diminuer des courſes que les anciens avoient faites. Ainſi, l'on fixa à quatre ſtades la longueur des places que l'on deſtina aux courſes des chars & des chevaux de ſelle, & que cette deſtination fit nommer Hippodromes. Cette longueur eſt celle que donne à l'Hippodrome d'Œnomaüs, c'eſt-à-dire d'Olympie, un Grammairien que M. Sarrau avoit vû manuſcrit. Et ſi une pareille autorité ne paroît pas ſuffiſante, cette longueur eſt encore celle que Plutarque donne à l'Hippodrome d'Athénes [b]. Ce qui ne laiſſe aucun doute par rapport aux autres Hippodromes, parce que ſi le ſtade ſimple fut par tout la meſure de la courſe à pied, il dut auſſi quatre fois repeté, ſervir dans toute la Grece de meſure pour les courſes à cheval, & pour celles des chars.

Ed. Bernard, de menſ. & ponder. antiq. l. 3. num. 25.

Le même Grammairien donne un ſtade de large à l'Hippodrome d'Olympie, & nous pouvons d'autant moins nous refuſer à ce qu'il en a dit, que cette largeur eſt ce qui convient

Sa Largeur.

[a] Πολὺς δ' ἀνεκάη γ ἰδρὼς
Ἵππων ἔκ τε λόφων ϗ ἀπὸ στέρνοιο χαμᾶζε. *Iliad. 23. 507.*

[b] Τὸ δ' ἱππικὸν δρόμημα τεσσάρων ἐῶ σταδίων. *Plutarch. in Solone.* Il y avoit des Jeux publics à Athénes comme à Olympie, à Delphes, &c. Xenocrate, dont Pindare a fait l'éloge à l'occaſion du prix de la courſe des chars, qu'il avoit remporté aux Jeux de l'Iſthme, avoit remporté auparavant le même prix, ou celuy de la courſe à cheval, à Delphes & à Athénes; & c'eſtoit le même ecuyer, nommé Nicomaque, qui dans tous ces lieux eſtoit entré pour luy dans la carriére.

le mieux avec ce que Pauſanias a écrit d'un édifice qui ſervoit comme de premiére barriére à ce même Hippodrome. Edifice, à la vérité, propre à ce lieu, & avec lequel n'avoient aucune reſſemblance les barriéres des autres Hippodromes, qui apparemment ne differoient pas de celles des ſtades. Mais comme il eſtoit bien moins ancien que le rétabliſſement des Jeux Olympiques, nous pouvons dire que ſon étendue fut déterminée ſur la largeur de l'Hippodrome auquel on l'adjoûta ; & ſi nous reconnoiſſons que la longueur de toutes les places deſtinées aux courſes des chars fut la même, rien ne nous empêche de croire qu'elles eurent toutes auſſi la même largeur.

La barriére de l'Hippodrome d'Olympie avoit quatre cens pieds de long : large à ſon entrée, elle ſe retreciſſoit peu à peu vers l'Hippodrome, où elle ſe terminoit en éperon de navire : elle m'a paru très-bien repréſentée dans la planche qu'en a fait graver M. l'Abbé Gedoyn, & qu'il a jointe à ſon élegante traduction de Pauſanias. On y voyoit dans toute ſa longueur, à droit & à gauche, des remiſes, ſous leſquelles ſe rangeoient les chars & les chevaux, chacun dans celle que le ſort lui avoit aſſignée ; ils y demeuroient quelque temps enfermez par de longues cordes tendues d'un bout à l'autre de la court ; un Dauphin s'abbattoit de deſſus la porte qui conduiſoit à l'hippodrome ; les cordes qui fermoient les remiſes s'abbattoient auſſi, & les chars en ſortant de chaque côté, alloient en deux files occuper leurs places dans la carriére, où ils ſe rangeoient tous ſur une même ligne. Quoyque Pauſanias n'ait rien dit que de géneral de cette marche, on conçoit aiſément qu'elle commençoit par les chars qui ſortoient de deſſous les remiſes les plus proches de la porte, & que ces mêmes chars alloient ſe placer à droit & à gauche dans la lice, dont le milieu eſtoit occupé par ceux à qui les remiſes les plus éloignées eſtoient échûes. Il y avoit ainſi une parfaite égalité entr'eux, puiſqu'ils avoient tous à peu-près quatre cens pieds de chemin à faire : & voilà ce qui m'a fait dire que l'hippodrome devoit avoir la largeur que luy a donnée le Grammairien de M. Sarrau.

Sa Forme. Maintenant je dois déterminer la forme de cette Place.

C'eſtoit un quarré long, à l'extremité duquel eſtoit la borne, placée au milieu de la largeur dans une portion d'un quarré beaucoup plus petit, ou ſi l'on veut, dans un Σῖγμα antique renverſé, qui la reſſerroit tellement, que, ſoit à côté, ſoit derriere, il n'y pouvoit paſſer qu'un ſeul char de front. Je ſuppoſe que cette portion de quarré eſtoit fort petite, parce que la borne elle-même avoit très-peu de largeur. Celle qu'Achille marqua pour la courſe des Princes Grecs eſtoit compoſée d'un tronc d'arbre élevé en forme de colomne, entre deux pierres blanches, ce qui luy donnoit l'apparence d'un tombeau; & Neſtor ne put décider ſi c'en eſtoit un, ou ſi ce n'eſtoit pas pluſtoſt une borne qu'on eût autrefois placée là pour des courſes pareilles à celle qu'on alloit faire. *Iliad. 23. 327.*

Les courſes de chars eſtoient alors extrêmement rares parmi les Grecs, qui avoient peu de bons chevaux. Dans cette nombreuſe armée qui faiſoit le ſiége de Troye, & où l'on comptoit tant de Princes, il ne s'en trouva que cinq qui puſſent prétendre aux deux prix qu'Achille préſentoit; encore fallut-il que Menelas empruntât les chevaux d'Agamemnon, que la bienſéance de ſon rang empêchoit d'entrer dans la carriére, & qu'Antiloque ſe hazardât à courir avec les chevaux de ſon pere, qui n'eſtoient preſque plus de ſervice. Menelas & Antiloque n'avoient point encore vû de ces courſes; mais Neſtor, en qui l'amour de la gloire n'avoit point vieilli, prit ſoin d'inſtruire ſon fils de ce qu'il devoit obſerver par rapport à la borne, le ſeul endroit où l'habileté du conducteur pût ſuppléer à la foibleſſe des chevaux, qui devoient eſtre las en y arrivant; il la luy dépeignit, luy fit remarquer qu'elle eſtoit dans un lieu étroit & reſſerré, ἐν ξυνοχῇσιν ὁδοῦ, ce qu'Euſtache explique d'après les Anciens, en diſant qu'elle eſtoit renfermée dans un Σῖγμα *; luy recommenda de prendre à gauche en approchant de cette *Iliad. 23. 330.*

* Κατὰ δὲ παλαιοὺς εἰπεῖν, συνοχή ἐστι τὸ τῶν στενῶν σχηματοειδὲς· ὅπερ ἐστὶ μάλιστα τὸ κατὰ τὸν καμπῆρα. Il avoit dit auparavant que ξυνοχὴ ὁδοῦ ſignifie proprement ἡ στενότης καὶ ἀπὸ θυρυχωρίας εἰς στενὸν σύμπτωσίς τε καὶ σύγκλεισις. Et bien qu'il croye que ces deux maniéres d'expliquer Homére ſont un peu différentes, il n'en eſt pas moins vray qu'elles reviennent au même.

borne, & de diriger ſa courſe vers elle, de maniére qu'il ſemblât que le moyeu de la roue dût la raſer, en prenant garde cependant de ne point donner contre la pierre; & ſi vous vous conformez à mes avis, luy dit-il, vous laiſſerez derriére vous juſqu'à la fin de la courſe, ceux que vous aurez devancez en cet endroit-là, quelque legers que ſoient leurs courſiers.

L'évenement juſtifia pleinement la ſageſſe des avis de Neſtor, & en les ſuivant, Antiloque remporta un prix, que la vîteſſe des chevaux paroiſſoit devoir aſſûrer à Menelas. En approchant de la borne, il ne fut point ſurpris de trouver une ravine, qui ne laiſſoit dans le terre-plain qu'un défilé où l'on pût paſſer; il detourna à gauche pour éviter cette ravine qui croiſoit ſa courſe, & ne ſe laiſſa point amuſer par Menelas qui luy crioit d'aller plus doucement, de crainte que leurs chars ne vinſſent à ſe briſer l'un contre l'autre. Celuy-cy n'ayant pas eſté prévenu au ſujet de la ravine, y eſtoit deſcendu; il reconnut bientoſt ſa faute, & voulant regagner le terre-plain par le côté, il y vit Antiloque, qui ne couroit auparavant qu'à ſa ſuite, ce qui le mit dans la triſte néceſſité de retenir ſes chevaux prêts à donner contre le char de ſon rival *: il le laiſſa paſſer, & n'eſtant remonté qu'après, il perdit ainſi l'avantage qu'il avoit eu juſques-là, & qu'il ne put dans la ſuite regagner.

Voilà, Meſſieurs, l'Hippodrome des Anciens, & le voilà ſi nettement tracé, que je pourrois, ce ſemble, vous épargner toutes réflexions là-deſſus. Je vous en propoſeray cependant quelques-unes, non ſeulement parce qu'on ne conçoit jamais mieux la maniére d'eſtre d'une choſe, que quand on voit qu'elle devoit eſtre telle qu'elle a eſté en effet, mais parce que toute déciſive que doive eſtre dans le doute l'autorité d'Homére, dont nous ſçavons que les deſcriptions ont eſté la pluſpart comme autant de loix pour les Grecs, quelques perſonnes pourroient s'imaginer qu'il y eut peut-eſtre en ce point de la différence entre la place qu'il a décrite, & les places que la Grece paſſionnée pour les Jeux publics deſtina aux mêmes exercices.

* Αὐτὸς γὸ ἑκὼν μεθέηκεν ἐλαύνϕ,
Μήπως συγκύρσαν ὁδῷ ἐνὶ μώνυχες ἵπποι. *Iliad.* 23. 434.

J'obſerveray donc que la forme que vous venez de voir eſtoit la ſeule qui pût convenir à des places où l'on faiſoit courir à la fois un grand nombre de perſonnes, qui d'une des extrêmitez où ils eſtoient rangez ſur une ligne, s'efforçoient de gagner le côté droit d'une borne, où l'on couroit riſque de ſe bleſſer en en faiſant le tour. Il falloit en effet que cette borne fût très-étroite, & qu'elle fût érigée au milieu de la largeur de l'hippodrome, ſi on vouloit qu'il y eût quelque égalité dans la diſtribution des places d'où partoient les Athletes [a]. On ne l'y trouveroit nullement, cette égalité, ſi la borne avoit eu beaucoup de largeur; en ce cas, ceux qui ſeroient partis de la gauche auroient eu à décrire une ligne beaucoup plus longue que ceux à qui le ſort auroit donné la droite. Il auroit fallu d'ailleurs, qu'ils ſe preſſaſſent de croiſer ceux qui tenoient le milieu, ce qui auroit immanquablement produit une foule de malheurs dès le commencement de la courſe, où il paroît cependant que tout ſe paſſoit aſſez tranquillement juſqu'à ce qu'on approchât de la borne. Et ce n'auroient pas encore eſté là tous les inconvenients d'une place diſpoſée autrement que vous avez vû; il eſt conſtant qu'il n'y auroit point eu de proportion entre le danger auquel ſe ſeroient expoſez les Athletes qui auroient depaſſé la borne les premiers, & l'avantage qui leur en ſeroit revenu, ſi on avoit laiſſé de la largeur au-delà, & au côté gauche de cette borne, dont le côté droit eſtoit ſi reſſerré. Auſſi voyons-nous qu'il n'y avoit aucune différence entre les côtez, & dans cette magnifique deſcription que Sophocle [b] a faite d'une courſe de chars aux Jeux Pythiens, c'eſt contre le côté gauche de la borne, en retournant dans la place, que ſe briſe le char d'Oreſte.

[a] L'égalité ſe trouve dans la diſpoſition que je décris, parce que ſi les Athletes qui occupoient le milieu avoient pour gagner la borne ſix ou ſept pas de moins à faire que ceux qui tenoient les côtez, ils eſtoient auſſi plus gênez dans leur courſe, où ils avoient à craindre tout ce qui les environnoit.

[b] *Sophocl. Elect. verſ. 742.* Je dis que ce fut contre le côté gauche de la borne que le char ſe briſa, parce que les chevaux detachez du char coururent, non derriére la borne, mais au milieu de la place.
Πῶλοι διεσωλήνησαν ἐς μέσον δρόμον.
Verſ. 749.

L'éxactitude d'Homére ne luy a pas permis de ſupprimer deux circonſtances aſſez legeres; l'une, que la place où l'on couroit eſtoit unie [a]; & l'autre, qu'on devoit ſurtout prendre garde à bien applanir les environs de la borne [b]. Mais une autre circonſtance bien plus importante, dont nous devons la connoiſſance au même Poëte, & qui réſulte auſſi de la deſcription de Sophocle, c'eſt qu'à la ſuite du terre-plain de l'hippodrome, regnoit une tranchée d'une pente douce, qui le terminoit dans
Il. 23. 420. ſa largeur. Cette tranchée ſemblable à la ravine dont Homére a fait mention, eſtoit abſolument néceſſaire dans le cas où l'un des chars venoit à ſe briſer contre la borne, autrement cet accident auroit mis fin à la courſe: ceux qui ſe trouvoient à la ſuite du char briſé, deſcendoient alors dans le foſſé, & en le parcourant, du moins en partie, ils faiſoient le tour de la borne de l'unique maniere qui leur fût poſſible. Il y avoit des Athletes qui n'eſtant pas aſſez maîtres de leurs chevaux, ou n'ayant pas bien dirigé leur courſe vers la borne, eſtoient emportez dans cette tranchée, comme Menelas le fut dans la ravine, & comme luy ils regagnoient le haut le pluſtoſt qu'ils pouvoient; mais ils paſſoient avec raiſon pour eſtre moins habiles que ceux qui entroient d'abord dans le défilé; & d'ailleurs ils eſtoient ſujets à ſe laiſſer enlever par ceux qui les ſuivoient de près, l'avantage qu'ils avoient eu ſur eux dans la plaine: on voyoit ſe renouveller alors ce qui s'eſtoit paſſé entre Menelas & Antiloque. C'eſt pour cela qu'on eſtoit obligé d'employer toute ſon adreſſe pour enfiler juſte la borne, & c'eſt pour la même raiſon que Sophocle voulant donner une haute idée d'Oreſte, dit qu'à toutes les revolutions il raſoit la borne [c]. Quelques-uns de ſes rivaux avoient de meilleurs chevaux que luy; il y en avoit trois qui le devançoient, mais il ſe diſtinguoit par ſon éxactitude à depaſſer la borne par le défilé: il falloit donc qu'on la pût depaſſer autrement, car on ne conſervoit de prétention au prix,

[a] Σήμηνε δὲ πέρματ' Ἀχιλλῆος
Τήλοθεν ἐν λείῳ πεδίῳ. *Il. 23. 358.*

[b] Dans la deſcription de la borne: λεῖος δ' ἱππόδρομος ἀμφίς. *v. 330.*

[c] Κεῖνος δ' ὑπ' αὐτῷ ἐχάτῳ σήλῳ ἔχων
Ἐχειμπὶ' ἀεὶ σύειγλα. *Sophocl. Elect. 721.*

qu'en

qu'en en faiſant le tour. Par là, ſi je ne me trompe, la néceſſité d'un foſſé tel que j'ay dit, à la ſuite de l'hippodrome, eſt demontrée.

Siéges des Directeurs.

Homére nous apprend encore, que ceux qui préſentoient le prix eſtoient aſſis à l'une des extremitez de la Place, à côté de l'endroit où ſe terminoit la courſe. C'eſt-là qu'Achille eſtoit aſſis avec la pluſpart des Princes Grecs. Idomenée (ſouffrez, Meſſieurs, que je rappelle encore cet endroit) Idomenée s'eſtoit éloigné de quelques pas, & d'une hauteur il obſervoit les mouvements qui ſe faiſoient dans la Place [a]. Ce qu'il en vient dire aux autres Princes ayant eſté une occaſion de diſpute, Achille l'engage, luy & le jeune Ajax, à s'aſſeoir auprès de luy, *parce que les Athletes*, leur dit-il, *paſſionnez pour la victoire, ne tarderont pas de venir icy* [b]. Diomede arrive en effet; il deſcend de ſon char [c], & au même moment on luy livre la jeune captive, & les trepieds qu'Achille avoit promis pour le premier prix. Que les ſiéges des Directeurs fuſſent placez de même dans les hippodromes, nous en pouvons d'autant moins douter, que Pauſanias l'aſſûre de l'hippodrome d'Olympie [d].

Voilà ce que mes réflexions jointes à mes recherches, ont pû m'apprendre au ſujet des places de la Grece, dont l'enceinte eſtoit fermée par un mur à hauteur d'appuy, ou par une ſimple barricade, le long de laquelle ſe rangeoit la foule des ſpectateurs. Je ne dis rien des monuments qu'on pouvoit y avoir érigez, parce qu'ils n'y apportoient aucun changement, eſtant toûjours placez aux extremitez. Il y en avoit un dans le ſtade d'Olympie, qu'on diſoit eſtre le tombeau d'Endymion, mais il eſtoit à la barriére: c'eſtoit auſſi à la ſortie de la barriére de l'hippodrome [e] qu'on voyoit un autre monument, auquel une folle ſuperſtition

[a] Ἦστο γὰρ ἐκτὸς ἀγῶνος ὑπέρτατος ἐν πεδιοπῇ. *Iliad.* 23. 451.

[b] Ἀλλ' ὑμεῖς ἐν ἀγῶνι καθήμενοι, εἰσορόωσθε
Ἵππους· οἱ δὲ τάχ' αὐτὶ ἐπειγόμενοι περὶ νίκης
Ἐνθάδ' ἐλεύσονται. *vers.* 495.

[c] Μέσῳ ἐν ἀγῶνι. *v.* 507.

[d] Ὑπερβάλλοντι δὲ ἐκ τῷ σταδίῳ, καθ' ὅπου οἱ Ἑλλανοδίκαι καθέζονται ἐς τῶν ἵππων ἀνειμένον τοῖς δρόμοις, ἢ ἄφεσίς ἐστι τῶν ἵππων. *Pauſan. loco cit.*

[e] Κατὰ πύλὰς ἔξοδον.

attribuoit la proprieté de troubler les chevaux [a]; ailleurs ils auroient cauſé de furieux deſordres. Car il ne faut pas en juger par le Cirque de Rome, au milieu duquel on avoit érigé des obeliſques & d'autres monuments, mais qui différoit des hippodromes par ſon uſage autant que par ſa diſpoſition génerale: le nombre de ceux qui y couroient à la fois eſtoit déterminé, d'où vient que Domitien y donna cent courſes de chars en un jour; & cette différence pouvoit elle ſeule en amener pluſieurs autres [b].

Suet. in Domit. cap. 4.

II.me PARTIE. Des Courſes.

Je viens maintenant à ce qui regarde les courſes, dont je dois, s'il eſt poſſible, déterminer l'étendue.

Soph. Elect. verſ. 701.

J'ay ſuppoſé plus d'une fois que le nombre de ceux qui couroient enſemble dans la carriére eſtoit grand; & la deſcription de Sophocle dont j'ay déja fait uſage, ne permet pas de ſe refuſer à cette ſuppoſition, puiſqu'il y donne à Oreſte neuf rivaux. Mais pour lever nos doutes, ſi nous en avions, il ne faudroit que jetter les yeux ſur la barriére d'Olympie, édifice de quatre cens pieds de long, & qui ne conſiſtoit qu'en deux rangs de remiſes, d'où partoient en deux files les chars, ou les chevaux qui devoient courir dans la place.

Il. 23. 352.

Dans la deſcription de la courſe des chars, Homére fait tirer au ſort les places que les Athletes devoient occuper au lieu du départ; & pour la courſe à pied, il ne dit rien de pareil, peut-eſtre parce qu'il ne s'y en eſtoit préſenté que trois. Quoy qu'il en ſoit, nous ſçavons qu'on tiroit au ſort les remiſes de la barriére d'Olympie.

Cet uſage venoit peut-eſtre en partie de ce qu'au lieu du départ les Athletes ſe rangeoient non de front, mais en file; & c'eſt encore d'Homére que nous tenons cette particularité, qui

[a] Ce trouble avoit une cauſe naturelle; il eût eſté difficile que de fiers courſiers ne s'agitaſſent pas en paſſant de deſſous des remiſes, & d'une court étroite, dans un lieu ſpacieux, où la vûe de ce monument érigé en face de la porte, les frappoit d'abord, & dans lequel on les contraignoit de detourner ſur les côtez.

[b] Ce qu'on dit du Cirque de Rome convient à l'Hippodrome de Conſtantinople, & même à celuy d'Athénes, tel que l'a vû M. l'Abbé Fourmont; ce qui montre qu'on a fait quelques changements dans le dernier, pour y obſerver les mêmes loix que dans la Capitale de l'Empire.

eſtoit commune à l'une & à l'autre courſe. En les décrivant ſéparement, il employe la même expreſſion Στὰν δὲ μεταστοιχὶ, & ſi l'on en croit Euſtathe, cette file ſe formoit dans la longueur de la place, mais rien ne ſeroit moins raiſonnable; au lieu qu'il eſtoit très-conforme à la raiſon de la former dans la largeur de la même place, en rangeant les Athletes à la ſuite les uns des autres, de maniére que préſentant le côté à la borne, ils euſſent tous la face tournée vers l'endroit où l'on devoit donner le ſignal du départ. Je ſuppoſe que l'on conſerva cet uſage, parce qu'Homére fut, pour ainſi dire, le premier Legiſlateur des Jeux publics de la Grece. Vous l'avez vû, Meſſieurs, dans la deſcription de l'hippodrome, & vous l'allez voir dans celle des courſes, qui furent d'abord auſſi conformes à ce qu'il en a écrit, que le permettoit la différence des temps, jointe à la néceſſité de donner moins d'étendue aux places où on les faiſoit. *Il. 23. 358. & 757.*

Il n'y eut dans les temps héroïques que deux ſortes de courſes: la courſe à pied, & celle des chars. M. Freret a prouvé ſolidement, que l'art de monter à cheval eſtoit alors inconnu aux Grecs. En ayant acquis la connoiſſance, ils voulurent, comme il eſtoit naturel, joindre cet exercice aux autres; il y eut ainſi trois ſortes de courſes, & dans la ſuite on y en adjoûta encore trois, en diminuant de moitié la courſe à cheval, & en diverſifiant la courſe à pied ſur le modéle de ce qui ſe faiſoit dans l'hippodrome; c'eſt-à-dire, en joignant à l'ancienne courſe de ce genre, qui eſtoit ſimple, une courſe double, ſemblable à la courſe à cheval, & une autre courſe qui eut le même nombre de révolutions que celle des chars. *Mem. de Litt. tom. 7. p. 286.*

La courſe ſimple eſtoit celle qu'on nommoit courſe du ſtade; elle conſiſtoit à parcourir un eſpace marqué par deux bornes. Je dis que c'eſt la plus ancienne courſe à pied, parce que c'eſt la ſeule qu'Homére ait décrite, & la ſeule auſſi que l'on ait faite dans les treize premiéres Olympiades: car je ne ſçaurois, par rapport à Homére, eſtre du ſentiment de Madame Dacier, & je dois convenir qu'en s'éloignant, comme elle a fait, de tous les Interpretes, pour trouver dans ce Poëte une double courſe, elle en a mal rendu le ſens. Homére ayant nommé les trois Courſe ſimple.

Princes qui s'eſtoient préſentez pour la courſe à pied, & ayant dit qu'Achille leur en marqua les bornes, adjoûte que de l'une de ces bornes, c'eſt-à-dire, dès l'inſtant du départ, ils coururent avec beaucoup de vivacité, & que le jeune Ajax eut bientoſt devancé ſes concurrents.

Il. 23. 758. Τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος. ὦκα δ' ἔπειτα
Ἔκφερ' Ὀϊλιάδης.

Mais comme le mot νύσσα ne ſignifie dans les Ecrivains poſtérieurs que la borne dont on faiſoit le tour, Madame Dacier a cru qu'il en eſtoit de même icy : & parce qu'il auroit eſté ridicule que les trois Athletes n'euſſent commencé à courir avec force qu'après avoir fait le tour de la borne, elle a prétendu que la penſée du Poëte eſt qu'Achille doubla leur courſe en la prolongeant de la borne, en ſorte que ces mots,

Σήμηνε δὲ τέρματ' Ἀχιλλεύς·
Τοῖσι δ' ἀπὸ νύσσης τέτατο δρόμος,

doivent eſtre rendus à la lettre par ceux-cy : *Achille leur marqua le but de la courſe, & cette courſe devoit s'étendre, ou eſtre prolongée de la borne.* Voilà ce qu'a ſoûtenu M.e Dacier, & c'eſt ainſi qu'elle a trouvé une double courſe dans Homére. Ce qu'elle n'eût pas fait, ſi elle eût obſervé qu'en décrivant la courſe des chars, le Poëte avoit employé une partie des mêmes expreſſions dans un ſens très-différent, qui eſt celuy que j'ay ſuivi. Il y repréſente une courſe très-vive & très-animée, mais nullement comparable à celle qui commença à l'approche de la borne. *Près de finir cette courſe*, dit-il, *les chevaux prirent une vigueur nouvelle, & coururent avec une extrême rapidité :*

Verſ. 375. Ἄφαρ δ' ἵπποισι ταθὴ δρόμος.

Et comme s'il avoit voulu que cet endroit ſervît à expliquer l'autre, il adjoûte,

Ὦκα δ' ἔπειτα
Αἱ Φηρητιάδαο ποδώκεες ἔκφερον ἵπποι,

Ce qui revient ſi bien à ce que j'ay rapporté :

Ὦκα δ' ἔπειτα
Ἔκφερ' Ὀϊλιάδης.

Le vray ſens d'Homére ſe trouve ainſi déterminé par Homére luy-même, qui d'ailleurs ne s'exprime jamais d'une maniére auſſi obſcure & auſſi peu naturelle que le ſuppoſeroit l'interpretation de Madame Dacier. Et le nom de νύσσα qu'il donne à la borne d'où partirent les trois Athletes, loin de devoir embarraſſer, nous decouvre un uſage que ſans cela nous ignorerions, car il ne luy donne ce nom qu'à cauſe que les Athletes partirent de la borne la plus éloignée du lieu où Achille devoit adjuger le prix. Cet éloignement luy donnoit une ſorte de reſſemblance avec la borne de la courſe des chars, à laquelle ce nom convenoit proprement; & c'eſtoit en effet, ſi nous y regardons de près, la borne la plus éloignée des Directeurs des Jeux, devant leſquels il falloit ſe préſenter pour recevoir le prix, que devoit commencer la courſe ſimple: d'où vient qu'il y avoit à l'entrée des places quelques monuments propres à ſervir de borne, tels que le tombeau d'Endymion dans le ſtade d'Olympie, & le Taraxippe dans l'hippodrome du même lieu.

La courſe ſimple à pied eſtoit d'uſage dans tous les lieux de la Grece où l'on avoit établi des Jeux publics: à l'égard de la courſe ſimple à cheval, je ne veux point aſſûrer qu'elle fût admiſe ailleurs qu'aux Jeux Neméens, où on l'accordoit à de jeunes gens qui y parcouroient, dit Pauſanias, deux diaules. *Lib. 6. c. 16.* La maniére dont s'eſt exprimé cet Auteur, ne doit point faire naître de doute, comme s'il avoit peut-eſtre eu deſſein de faire entendre que ces jeunes gens parcouroient le ſtade quatre fois, en regagnant la barriére à chacune des deux revolutions qu'ils faiſoient. Il eſt vray que la plus ancienne acception du mot δίαυλος détermineroit à ce dernier ſens, le diaule eſtant proprement un eſpace parcouru deux fois, en allant & en venant: mais avec cette ſignification qu'il conſerva toûjours, il en prit une autre, & l'on nomma Diaules des places qui avoient deux ſtades de long *. Nos voyageurs ont fait mention du Diaule de Smyrne, & de quelques autres. Ainſi l'expreſſion de Pauſanias eſt du même genre que cette autre expreſſion, *bis ſeptem*, dont on n'inferera jamais que Virgile, qui l'a employée, n'a peut-eſtre pas voulu parler du nombre de quatorze.

* Δίαυλος, στάδιον δίπλεθρον, ἢ τόπος δισταδιος. *Pollux, Suidas.*

Les perſonnes du ſexe célebroient tous les cinq ans à Olympie une Fête en l'honneur de Junon, où l'on faiſoit courir des filles, diſtribuées en trois claſſes: les plus jeunes couroient les premiéres, & les plus âgées n'entroient dans la lice qu'après toutes les autres. Ces courſes ſe faiſoient dans le ſtade, mais on n'y donnoit aux filles que cinq cens pieds: la foibleſſe de leur ſexe avoit paru demander ce ménagement.

Courſe double. La double courſe avoit également lieu dans le ſtade pour les courſes à pied, & pour les courſes à cheval dans l'hippodrome: il n'y ſuffiſoit pas d'atteindre la borne, on eſtoit obligé d'en faire le tour par la droite, & de revenir à la barriére. Cette courſe eſt celle qu'on appelloit δίαυλος. On apprend de Pauſanias, qu'elle ne fut admiſe dans le ſtade qu'en la quatorziéme Olympiade, ce qui me fait croire qu'on l'inſtitua à l'imitation des courſes à cheval. Il eſt vray que nous ne trouvons aujourd'huy aucune autorité bien préciſe pour déterminer l'étendue de celle-cy, mais nous pouvons du moins la reconnoître dans l'hiſtoire de cette cavale nommée Aura, dont parle Pauſanias: celuy qui la montoit eſtant tombé dès le commencement de la courſe, elle fournit la carriére, doubla la borne, & de là revint devant les Directeurs, qui luy adjugérent le prix: vous voyez qu'elle avoit parcouru deux fois la longueur de l'hippodrome.

Longue Courſe. Les courſes de chars ne ſe faiſoient pas autrement dans les temps héroïques; mais, comme je l'ay montré dès le commencement de ce Diſcours, on les faiſoit dans toute la longueur d'une grande plaine. Les Grecs ne pouvant donner aux places qu'ils y deſtinérent une longueur qui auroit rendu cette maniére d'honorer les Dieux & les Héros trop onéreuſe aux hommes, y ſuppléérent, en convenant que dans ces places on feroit ſix fois le tour de la borne, & que ſix fois on retourneroit à la barriére pour faire le tour du monument qu'on y avoit érigé. Ce changement, qui eſtoit néceſſaire dès que les Jeux devenoient périodiques, me paroît auſſi ancien que leur rétabliſſement. On convint auſſi dans la ſuite de faire de ſemblables courſes à pied dans le ſtade, & celles-cy on les nomma δολιχοὶ δρόμοι; mais le temps où l'on introduiſit cette nouveauté eſt inconnu.

Je ſçais qu'on n'a pas de ces courſes la même idée que j'en ay conçue; on veut qu'au lieu des ſix revolutions que j'admets, on y en ait fait douze, & pour le prouver, on allegue des autoritez qui paroiſſent capables de faire impreſſion. C'eſt Suidas, qui parlant de la longue courſe à pied, dit qu'elle eſtoit de vingt-quatre ſtades. C'eſt Pindare, qui dit des chevaux attelez aux chars, & courants à la victoire, qu'ils vont avec rapidité vers la douziéme courſe, πρὸς δωδέκατον δρόμον γ' ἐλαυνόντεσσιν, qui appelle ces chevaux δωδεκάδρομοι, & qui nomme ποδαρκέων δωδεκαδρόμων τέμενος *, ou la place des Jeux, ou le temple de Delphes, dans le voiſinage duquel on faiſoit les courſes en l'honneur du Dieu, dont le culte y eſtoit particuliérement établi. C'eſt le même Pindare enfin qui donne l'épithete δωδεκάγναμπτον à la borne, qu'il appelle τέρμα δρόμου. Voilà ſur quoy l'on ſe fonde, & ce qui a eſté cauſe que M. l'Abbé Maſſieu traduiſant le ſecond paſſage de Pindare que je viens de citer, où ce Poëte dit que Theron & ſon frere avoient remporté en commun le prix de la courſe des chars aux Jeux de Delphes & à ceux de l'Iſthme: κοιναὶ χάριτες ἄνδρα τεθρίππων δωδεκαδρόμων ἄγαγον, il a cru rendre ſa penſée, en diſant *qu'un bonheur commun couronna leurs deux chars dans cette carriére fameuſe, où les vainqueurs ſont obligez de faire douze fois le tour de la*

In voce δολιχός.

Olymp. 6.

Olymp. 2.

Pyth. 5.

Olymp. 3.

* Le mot τέμενος pouvant faire croire que Pindare a parlé du Temple de Delphes, j'ay ſuppoſé que cet endroit eſtoit ſuſceptible des deux interpretations différentes que j'en ay données; cependant je ne doute point qu'il ne s'y agiſſe de l'hippodrome, à qui le nom τέμενος convenoit d'autant mieux, qu'il eſtoit fermé d'une enceinte. Homére, dit Euſtathe, (*in Il. 23. 148.*) appelle τέμενος toute place ſéparée des environs, ἀποτμὴν τῶν πέριξ ἔχων, c'eſt-à-dire, qui a de tous côtez ſes bornes fixes; & rien n'eſt plus certain: il ne faut pour s'en convaincre pleinement, que jetter les yeux ſur l'endroit où Achille veut detourner Enée de meſurer ſes forces avec les ſiennes. *Les Troyens*, luy dit Achille, *ont-ils marqué un champ fertile & bien planté d'arbres, vous l'ont-ils promis, au cas que vous euſſiez le bonheur de me vaincre!*

Ἦ νύ τοι Τρῶες τέμενος τάμον ἔξοχον ἄλλων,
Καλὸν φυταλιῆς καὶ ἀρούρης, ὄφρα νέμοιντο
Αἴκεν ἐμὲ κτείνῃς; (*Il. 20. 183.*)

On y peut joindre un aſſez grand nombre d'autres endroits du même Poëte, d'où il faut conclure que ποδαρκέων δωδεκαδρόμων τέμενος eſt un champ, une place, où les chevaux font douze courſes, & non pas un temple dans le voiſinage de cette place.

borne. Mais je l'avoueray, ce ſont les expreſſions de Pindare luy-même qui m'ont fait concevoir une idée oppoſée. Et pourquoy, Meſſieurs? parce qu'elles conviennent parfaitement au ſentiment que je vous propoſe, & ne peuvent convenir à aucun autre. Je ne voudrois en effet pour l'établir, ce ſentiment, que l'épithete δωδεκάγαμπτον donnée à la borne, car le verbe γάμπτειν ou κάμπτειν, ne ſignifiant pas tourner autour, mais ſeulement plier ou flechir [a], il eſt viſible qu'on faiſoit, non douze fois, mais ſix fois ſeulement le tour d'une borne à laquelle on ſe plioit, s'il eſt permis de parler ainſi, douze fois, partie en tournant derriére, & partie en rentrant dans la place. Mais je trouve quelque choſe de plus fort encore, & quand je vois que Pindare appelle τέρμα δρόμου, *terme ou fin de la courſe*, une borne où il eſt certain que la courſe priſe en géneral ne ſe terminoit jamais, je vois auſſi clairement, que dans ce Poëte δρόμος ne ſignifie pas une revolution, ou deux courſes faites ſucceſſivement ſur deux lignes paralleles, mais une courſe ſur une ligne, la ſeule qui pût ſe terminer à la borne; que δωδέκαπος δρόμος eſt la douziéme & derniére courſe de ce genre, & que des chevaux δυωδεκάδρομοι, ſont des chevaux qui parcourent douze fois la longueur d'une place, moitié en allant à la borne, & moitié en revenant à la barriére.

On ne peut en effet attacher une autre idée au mot δρόμος; & l'uſage qu'ont fait de ce mot les deux Poëtes qui ont excellé dans le Tragique & dans l'Epopée, nous convainc que la courſe qu'il déſigne, ſoit directement, ſoit indirectement, eſt toûjours une courſe ſimple. Dans un aſſez petit nombre de vers, Sophocle nomme juſqu'à trois fois δρόμος la place où l'on couroit [b]:

[a] Ἐν δὲ γόνυ γάμψεν. (*Iliad.* 23. 731.) Il flechit ou plia le genouil. ἐνὶ γαμπτοῖσι μέλεσσιν. (*Il.* 11.668.) dans les membres ſouples ou flexibles.

[b] *Soph. in Elect. verſ.* 692. 714. & 749. Je ne fais point uſage de ce paſſage, vers 726.

Ἐκ δ' ὑποστροφῆς
Τελοῦσ' ἕκτην ἑβδόμαν τ' ἤδη δρόμον,

parce qu'il eſt embarraſſé, & que, ſi je l'oſe dire, il préſente un ſens louche. On peut le traduire: *finiſſant la ſixiéme courſe, où ils retournoient à la barriére, & eſtant près de commencer la ſeptiéme.* Mais on le traduiroit auſſi bien, & peut-eſtre mieux: *ſe retournant à la fin de la ſixiéme courſe pour commencer la ſeptiéme.*

or on

or on conſidere une place dans ſa longueur une fois priſe. De plus, Homére appelle également extremité de courſe, πύματος δρόμος, l'approche de la borne, & l'approche du lieu où l'on ceſſoit de courir. Dans un endroit, ayant dépeint les chevaux volant dans la plaine, il leur prête une nouvelle vigueur à l'inſtant où ils approchent d'une borne, d'où ils doivent retourner vers le lieu du départ; & cet inſtant il le marque, en diſant:

Α'λλ' ὅτε δὴ πύματον τέλεον δρόμον ὠκέες ἵπποι. *Iliad. 23. v. 373.*

Dans un autre endroit il employe la même expreſſion,

Α'λλ' ὅτε δὴ πύματον τέλεον δρόμον, *Verſ. 768.*

en parlant de la courſe à pied près de finir. Je ne crois pas que l'on puiſſe ſe refuſer à de pareilles autoritez.

J'y joindray cependant l'autorité d'un Grammairien, qui a montré qu'il eſtoit inſtruit de la vraye ſignification du mot δρόμος & de ſes compoſez. Tzetzès a parlé d'une longue courſe qu'il a décrite en ces termes: ὁ δολιχὸς ἑπτάδρομος· τρεῖς γὰρ καμπτῆρας εἶχεν, καὶ καμπτῆρος ἥμισυ: & dans cette deſcription vous ne reconnoiſſez pas ſans doute la courſe dont je parle, mais vous n'avez pas de peine à découvrir qu'il a voulu parler des courſes qui ſe faiſoient à Rome dans le cirque*, & peut-eſtre auſſi de celles qu'on faiſoit dans l'hippodrome de Conſtantinople. Or je n'éxamine point s'il les a bien décrites, & je laiſſe à qui voudra traiter du Cirque, le ſoin de rechercher ſi on y faiſoit ſept révolutions, ou ſi on ſe contentoit d'en parcourir ſept fois la longueur: ce qu'il y a de certain, c'eſt que Tzetzès s'eſt attaché à la derniére idée, puiſqu'il aſſûre que dans ces courſes on faiſoit trois fois le tour de la borne, avec un demy tour de plus; & qu'en leur donnant l'épithete ἑπτάδρομοι, il a fait voir que les courſes appellées δωδεκάδρομοι par Pindare, conſiſtoient, non à faire douze fois le tour de la borne, mais ſeulement à parcourir ce nombre de fois la longueur de l'hippodrome. Ce qui eſt d'autant plus conforme à la raiſon, que la

* *Phoſphore, clamoſi ſpatioſa per æquora circi* | *Septenas ſolitus victor obire vias.* Auſon. Epitaph. 35.

nature elle-même ſemble demander que l'on regarde toutes les courſes qui ſe font ſucceſſivement ſur des lignes paralleles comme autant de courſes diſtinctes, parce qu'après une courſe un peu longue, & faite avec quelque vivacité ſur une ligne droite, ſi l'on veut décrire une autre ligne, on ne court jamais avec la même force en ſe détournant *.

Mais ſi des preuves tirées de la proprieté des termes employez par les meilleurs Ecrivains, par Sophocle, par Pindare, par Homére même, & ſoûtenues du raiſonnement, ne paroiſſent pas ſuffire, & ſi on en exige de celles qu'on regarde communément comme plus préciſes, quoyqu'elles ne le ſoient pas davantage à mon gré; je vous diray, Meſſieurs, que le même Grammairien de M. Sarrau, qui a déterminé, comme vous avez vû, la longueur de l'hippodrome, a dit en termes exprès, que le Dolique eſtoit de douze ſtades; & que la même choſe a eſté écrite par Héron, l'un des hommes du monde qui a le mieux connu les meſures des Grecs. Ce dernier, ſuivant ſa methode de marquer de plus d'une maniére la valeur de chaque meſure, a donné au Dolique douze cens Orgyes, ou quatre cens coudées grecques: & comme il eſtoit d'Alexandrie, il y a lieu de croire qu'il s'eſtoit aſſûré par luy-même de la juſteſſe de cette évaluation. Car s'il eſt vray qu'il n'y eut point d'abord d'autre place que le ſtade pour la courſe appellée Dolique, il eſt du moins très-vrayſemblable que dans la ſuite on y fit ſervir les cours dont on orna les avenues des grandes villes, comme Alexandrie, & qu'on parcourut alors ſur une ligne la même étendue qu'on parcouroit autrefois en ſix revolutions dans le ſtade. En effet, les anciens Interpretes d'Homére auroient-ils dit ſans cela, que la courſe à pied décrite par le Poëte eſtoit une courſe Dolique, où tout au contraire des courſes doubles, on partoit de la borne la plus

Ed. Bernard, de menſ. & pond. r. Antiq. lib. 3. n. 32.

* En ces rencontres l'action de ſe détourner eſt une eſpéce de repos, d'autant plus ſenſible, que la courſe a eſté plus animée: auſſi le remarquoit-on ſi bien dans les courſes des Jeux publics, qu'on diſoit que les Athletes s'arrêtoient. Iſidore de Damiette appelle cela στάσις ἢ ἐφησύχασις, *ſtation & repos.* l. 3. epiſt. 144. Ὥσπερ γὰρ ἐν τοῖς σταδίοις στάσις ἢ ἐφησύχασις τὴν ἐναντίαν πίπτει κάμψιν· εἰ μὴ γὰρ σταίη, οὐκ ἂν εἰς τοὐναντίον χωρήσειεν, &c.

éloignée? Ils ſe ſont trompez ſans doute, & la courſe d'Homére n'eſt que la courſe du ſtade; mais on ne croira pas aiſément que celle pour laquelle ils l'ont priſe, & qu'ils ont caractériſée par le point du départ, n'ait jamais eſté que dans leur imagination: & pour moy, j'aime mieux dire avec Euſtathe [a], que la courſe nommée δολιχὸς par quelques-uns, eſtoit apparemment la même que d'autres appelloient κάμπος, laquelle eſtoit longue, & ſur une ligne droite, comme ſon nom même le montre.

Si l'on trouve donc que Suidas a marqué vingt-quatre ſtades pour la longue courſe, cela ne prouve autre choſe ſinon qu'il s'eſt mépris en ce point comme en beaucoup d'autres, ſoit que des expreſſions équivoques l'ayent induit en erreur, ou qu'ayant eu connoiſſance des cours dont je viens de parler, il ſe ſoit imaginé qu'on les parcouroit deux fois. Et ſon autorité n'eſt pas plus conſidérable à cet égard, que lorſqu'il a reduit la même courſe à vingt ſtades. Cette derniére idée, qui luy eſt commune avec quelques Scholiaſtes, n'eſt fondée que ſur une trop ſubtile interprétation de l'endroit où Sophocle dit, qu'Oreſte courut dans le ſtade de Delphes avec un ſuccès digne de luy. Quoyque le Poëte eût rendu ſa penſée très-nettement [b], on l'a ſi peu entendu, que pour l'expliquer on a ſuppoſé qu'Oreſte avoit vingt ans quand il alla à Delphes, & qu'ayant remporté le prix du Dolique, il égala le nombre des courſes à celuy de ſes années. Cette interprétation eſt démentie par la Tragedie même, qui donne au moins trente ans à ce Prince: n'importe, il s'eſt trouvé un homme capable de la produire avec confiance, & dès lors il n'eſt pas étonnant que d'autres hommes l'ayent adoptée.

Il me reſte deux mots à adjoûter pour la ſatisfaction de quelques perſonnes d'eſprit, qui ont peine à concevoir que l'on fiſt ſix fois le tour de la borne, parce qu'il ne leur paroît pas vrayſemblable qu'on exposât ainſi des perſonnes de mérite & de

[a] Εἰς δὲ τὸ, ἀπὸ νύσσης, φασὶν ὅτι δολιχὸς ἦν ὁ δρόμος, καὶ ἡ ἄφεσις ἀπὸ τοῦ καμπτῆρος ἐγίνετο ἄνω πρὸς τὴν ἀφετηρίαν. καὶ ἴσως οὗτός ἐστιν ὁ λεγόμενος ἀκάμπτος δρόμος, οὗ μέμνηται Παυσανίας, εἰπών· ἀκάμπτος, δρόμος μακρὸς καὶ δι' εὐθείας πεπαπος. *Euſtath. in Iliad. 23. 758.*

[b] Δρόμῳ δ' ἰσώσας τῇ φύσει τὰ πέρματα. *Sophoc. Elect. v. 697.* V. les Scholies de Triclinius.

naiſſance au riſque que l'on couroit dans cet endroit-là. Je n'ay garde de vouloir diminuer de l'idée qu'ils en ont conçue, mon deſſein au contraire eſt de les prier d'obſerver que toute la courſe eſtoit une ſuite de dangers continuels. Oreſte perit à la borne, vers la fin de la courſe que décrit Sophocle, mais long-temps auparavant, au milieu de la même courſe, les chevaux mal embouchez d'un Eniane, l'emportent malgré luy, & vont heurter le char d'un Barcéen; les deux chars ſont froiſſez, & ceux qui les conduiſoient, ne pouvant ſoûtenir un ſi rude choc, ſont précipitez ſur la place. Voilà ce qui arrivoit ſouvent, & nous voyons des accidents à peu-près pareils dans la courſe décrite par Homére. Les chevaux d'Euméle ſe détachent, ſon char tombe ſur le devant, il tombe luy-même, & ſe bleſſe. Diomede ayant laiſſé échapper ſon fouet, eſt expoſé aux plus grands malheurs, & n'en eſt delivré que pour avoir eu la précaution de prendre un autre fouet. Il eſt naturel que des gens de Lettres ſoient frappez à la vûe de ces dangers, mais ceux qui s'y expoſoient, les enviſageoient bien moins que la gloire qui en eſtoit le prix; & pour decider des bornes qu'on y devoit mettre, il faut entrer dans les vûes de gens qui n'y en mettoient point, parce que l'honneur eſtoit proportionné à la grandeur & à la multiplicité des périls. Ils s'étourdiſſoient ſur la mort même, dont leurs fautes pouvoient eſtre ſuivies; & Neſtor ne craint pour un fils qu'il aime que la honte, au cas qu'il ait le malheur de briſer ſon char & de bleſſer ſes chevaux *.

Soph. Elect. 726.

Il. 23. 392.

* Μήπως ἵππους τε τρώσῃς καταΐξ' ἄρματα ἄξῃς·
Χάρμα δὲ πῆς ἄλλοισιν, ἐλεγχείη δὲ σοι αὐτῷ.
Ἔσσεται. *Iliad. 23. 341.*

DISSERTATION HISTORIQUE SUR LA BIBLIOTHEQUE D'ALEXANDRIE.

Par M. BONAMY.

Assemblée publique 3. d'Avril 1731.

PLUSIEURS Auteurs ont parlé de la Bibliothéque d'Alexandrie, mais je n'en connois aucun qui en ait donné une hiſtoire ſuivie. Juſte-Lipſe en a traité dans ſon Livre des Bibliothéques, & ce qu'il en dit eſt peu étendu : les ſçavantes Diſſertations de Gronovius & de M. Kuſter ſur le Muſée ou l'Academie d'Alexandrie ſont plus étendues, mais comme ils ſe ſont bornez à ce qui regardoit en particulier le Muſée, & que la plus grande partie de leur ouvrage eſt employée à examiner en Grammairiens les paſſages de quelques auteurs qui ont parlé de ce qui regarde cette demeure des Sçavants d'Alexandrie, j'ay cru qu'en profitant des lumiéres & des recherches de ces habiles critiques, je pouvois entreprendre d'écrire une hiſtoire de cette fameuſe Bibliothéque.

Dans la vie de Demetrius de Phalére, que j'ay eu l'honneur de lire à la Compagnie, j'ay prouvé que ce Legiſlateur ayant eſté obligé de ſortir d'Athenes, s'eſtoit retiré à Thebes, où il demeura pluſieurs années. La vie triſte & obſcure qu'il y mena, ſelon Plutarque, ne contribua pas peu à le déterminer à quitter la Grece : mais ce ne fut qu'après la mort de Caſſander Roy de Macedoine, qu'il ſe retira en Egypte auprès de Ptolemée Soter ou le Lagides ; il y vêcut tranquillement pendant 19 ou 20. ans, & mourut, comme le dit Hermippus, de la picquûre d'un aſpic, au commencement du regne de Ptolemée Philadelphe.

Lib. de adul. & amici diſcrim. pag. 69.

Diog. Laerce.

Le temps de cette mort eſtant fixé, la Bibliothéque d'Alexandrie, dont Demetrius a eſté le premier Surintendant, a dû avoir ſon commencement, au pluſtard, dans le temps que Ptolemée le Lagides avoit aſſocié au trône de l'Egypte Ptolemée Philadelphe ſon fils. C'eſt le ſentiment d'Anatolius de Laodicée :

Euſeb. hiſtor. Eccleſ.

ſentiment qui a eſté embraſſé par J. Lipſe, Iſaac Voſſius, le P. Petau, Riccioli, & par d'autres modernes ; ils ont prétendu par là concilier quelques anciens, dont les uns mettent l'établiſſement de la Bibliothéque d'Alexandrie ſous Ptolemée Soter, & les autres ſous Ptolemée Philadelphe. Si l'autorité d'Hermippus, cité par Diogene Laërce, a fait embraſſer aux Sçavants modernes que je viens de nommer, le ſentiment qui fait commencer la Bibliothéque au temps que les deux Ptolemées regnoient enſemble, la même autorité a fait embraſſer à Scaliger un ſentiment tout contraire. Car ce célebre critique en admettant la vérité de ce que dit Hermippus touchant le temps de la mort de Demetrius, mais voulant en même temps que la Bibliothéque n'ait eſté eſtablie que par les ordres de Ptolemée Philadelphe, il en conclut que Demetrius ne peut avoir préſidé à cet eſtabliſſement. Les raiſons qu'il apporte pour ſoûtenir ce ſentiment ſont, que ſelon Hermippus, Demetrius eſtant mort peu de temps après Ptolemée le Lagides, il n'a pû préſider à l'établiſſement de la Bibliothéque d'Alexandrie, puiſque Vitruve & Pline diſent que cette Bibliothéque n'a eſté établie qu'à l'imitation de celle de Pergame, fondée par Eumenes neveu de Phileterus, après la vingt-troiſiéme année du regne de Ptolemée Philadelphe.

Mais Scaliger s'eſt trompé à l'égard d'Eumenes fondateur de la Bibliothéque de Pergame. Cet Eumenes, que Pline ne déſigne point, n'eſt pas Eumenes neveu de Phileterus, mais c'eſt, ſelon Strabon, Eumenes fils d'Attalus I. qui commença à regner la ſeptiéme année de Ptolemée Epiphanes. Or il eſt certain qu'il y avoit à Alexandrie une Bibliothéque avant la ſeptiéme année du regne de Ptolemée Epiphanes. Auſſi Pline ne parle-t'il point de l'établiſſement d'une Bibliothéque, mais ſeulement de l'émulation qui regnoit entre Ptolemée & Eumenes, pour augmenter le nombre de leurs livres ; émulation qui donna lieu à l'invention du parchemin, parce que Ptolemée avoit deffendu de tranſporter du papier hors de l'Egypte. *Æmulatione*, dit Pline, *circa Bibliothecas regum Ptolemæi & Eumenis, ſupprimente chartas Ptolemæo. . . . . Varro membranas Pergami*

tradidit repertas. Pour ce qui eſt de Vitruve, la Bibliothéque dont il parle ne peut pas eſtre la grande Bibliothéque d'Alexandrie, mais une autre, que S. Epiphane appelle la petite ou la fille, & dont je parleray dans la ſuite.

Je mettray donc le commencement de la Bibliothéque d'Alexandrie ſous le regne des deux Ptolemées. Mais on peut croire que Ptolemée le Lagides avoit déja fait les préparatifs néceſſaires, ſoit pour les bâtiments où on devoit mettre les livres, dont il avoit peut-eſtre déja acquis un bon nombre, avant qu'il partageât la royauté avec ſon fils, ſoit pour les bâtiments qui devoient eſtre la demeure des Sçavants du Muſée, deſtinez à avoir ſoin de la Bibliothéque & à perfectionner les ſciences par leurs recherches : au moins il me paroît que c'eſt de Ptolemée Soter qu'il faut entendre ces paroles de Plutarque, Πτολεμαῖος ὁ θεὸς συναγαγὼν τὸ μουσεῖον. *Adverſ. Colot. pag. 1095.*

L'Egypte a eſté renommée de tout temps par les Sciences qui y avoient toûjours eſté en honneur, & les Grecs ne détruiſirent pas le goût pour les belles Lettres & les Arts où ils le trouvérent établi. Ptolemée le Lagides avoit cultivé les belles Lettres, comme cela paroît par la vie d'Alexandre le Grand qu'il avoit compoſée : & ſelon le ſentiment d'Arrien, c'eſtoit un des Auteurs les plus exacts à qui on pût adjoûter foy pour ce qui regardoit les expéditions de ce Prince. Demetrius d'un autre côté, auſſi diſtingué par ſon caractére de Philoſophe & de Sçavant, que par le rang qu'il avoit tenu dans le monde, & par ſes autres talents, donne tout lieu de croire qu'il fut le premier qui forma le projet de la Bibliothéque & du Muſée, ou de l'Academie d'Alexandrie, & qui le fit goûter au Roy. Il avoit, ſelon Plutarque, conſeillé à ce Prince de compoſer une Bibliothéque d'auteurs de Politique, & de rechercher tous les livres qui traitoient du gouvernement des Royaumes & des Républiques, pour les lire, parce qu'il y trouveroit des conſeils qu'aucun de ſes amis n'oſeroit luy donner. Quand ce Prince eut une fois goûté cet excellent avis, & qu'il fut en train d'amaſſer des livres, il n'eſt pas difficile de croire qu'il donna aiſément les mains à ce que luy propoſa Demetrius, d'établir une *Initio Hiſtor.*

Bibliothéque qui fût composée de toute sorte de livres. Ils avoient vû en Grece des exemples de pareils établissements, je veux dire la Bibliothéque des Pisistratides, & celle d'Aristote, mais la premiére n'estoit composée que de Poëtes & d'autres Auteurs Grecs ; celle d'Aristote estoit une Bibliothéque particuliére, qui n'estoit guéres ouverte qu'aux Peripatéticiens.

Dodwel, annotat. in tom. 1. Dion. Halic. p. 324. tom. 2.

Une Bibliothéque publique, fournie abondamment de toute sorte de Livres, & des Histoires de toutes les Nations, estoit néceſſaire, afin que les studieux pussent contenter leur curiosité, perfectionner les Sciences, & comparer, pour la connoissance de l'Histoire, les différentes traditions de chaque peuple qui se prêtent mutuellement des lumiéres pour dissiper les ténébres de l'antiquité. Ce fut pour fournir ces secours à la societé des Sçavants du Musée, que Demetrius de Phalére entreprit, sous les ordres de Ptolemée Soter, d'amasser des livres à Alexandrie.

Lib. 1. p. 31.

Mais si ce que dit Diodore de Sicile de la Bibliothéque du Roy Osimanduas est vray, les Ptolemées n'eurent pas besoin de chercher hors de l'Egypte des exemples d'un semblable établissement.

Strab. l. 13. p. 608.

Cependant Pisistrate, selon Aulu-Gelle & Tertullien, & Aristote, selon Strabon, furent les modéles que les Rois d'Egypte se piquérent d'imiter. Mais qui que ce soit qui ait inspiré à ces Princes de fonder une Bibliothéque, la postérité leur est redevable d'avoir établi des dépôts publics, d'où sont venus quantité d'ouvrages, malgré les injures des temps. Car les Bibliothéques estoient des ressources où l'on avoit recours, non seulement pour y lire les Livres, mais encore pour les y faire copier, lorsque la guerre ou le feu les avoient détruits ailleurs, ou lorsque l'utilité publique le demandoit. De sorte que si nous avons aujourd'huy de grandes obligations à ceux qui employent leurs richesses à amasser un grand nombre de volumes, on ne peut assez louer ceux qui, dans l'antiquité, ont établi ces Bibliothéques fameuses par le nombre des volumes qui les composoient, dans un temps où l'impression n'avoit pas rendu les livres communs, & où il falloit beaucoup de temps

pour

pour les tranſcrire : c'eſt ainſi, pour me ſervir des paroles de Pline, qu'ils ont rendu publics les genies des hommes. *Primus*, dit cet Hiſtorien, en parlant d'Aſinius Pollion, *Bibliothecam dicando ingenia hominum rempublicam fecit.* *Lib. 35. c. 2.*

Demetrius de Phalére ayant donc eſté établi Surintendant de la Bibliothéque, fit rechercher de tous coſtez des Livres. Toutes les Nations contribuérent à l'enrichir, Egyptiens, Juifs, Ethiopiens, Chaldéens, Perſes, Indiens & Grecs. Les Romains mêmes, ſi on en croit S. Epiphane, fournirent de leurs ouvrages, mais ſans doute que ce ne fut point la Nation qui augmenta alors le plus la Bibliothéque. Ptolemée Philadelphe ayant demandé un jour à Demetrius combien il y avoit déja de volumes dans la Bibliothéque, il luy répondit, ſelon S. Epiphane, qu'il en avoit environ 54800. & ſelon Joſephe, 200. mille, & ce dernier Auteur dit, que Demetrius adjoûta, qu'il eſperoit dans peu en avoir 500. mille. Si ce que dit Joſephe eſtoit vray, il auroit pu ſe faire que Ptolemée Philadelphe eût fait en différents temps la même queſtion à Demetrius, & de là viendroit la diverſité des réponſes. *Epiph. lib. de menſur. & pond. n. 9. & 11.* *Idem ibid.*

Cependant, loin d'eſtre aſſûré que ce Bibliothécaire amaſſa, avant que de mourir, ces cinq cens mille volumes, on ne ſçait pas même s'il y a eu dans la Bibliothéque d'Alexandrie 200. mille volumes du vivant de Demetrius. Car Euſebe dit qu'à la mort de Ptolemée Philadelphe on n'y comptoit que cent mille volumes. Ces Livres furent mis dans le quartier de la Ville appellé Bruchion, à l'Orient du grand port, du coſté de la porte de Canope. Car, ſelon Strabon, l'Hippodrome & le Stade eſtoient auprès de cette porte, du coſté de Nicopolis; or ces lieux d'exercice faiſoient partie du Bruchion. Ce quartier eſtoit ainſi nommé d'un mot Grec corrompu βρούχιον pour πνευχείον, qui ſignifie magaſin de bled, parce que ce magaſin eſtoit effectivement dans ce quartier. On y voyoit encore le Palais des Rois, pluſieurs autres Palais & des Temples magnifiques. Le Muſée, ſelon Strabon, faiſoit partie des Palais, c'eſtoit un grand bâtiment qui avoit des portiques & des galeries pour ſe promener, de grandes ſales pour conférer des matiéres de *Euſeb. in chronic. pag. 66. Syncell. pag. 271. & Cedr.* *Epiph. l. cit.* *Lib. 17. pag. 795.* *Strab. lib. 17.*

Litterature, & un lieu où les Sçavants mangeoient enſemble.

Strab. lib. 17. Le Muſée avoit ſes revenus particuliers pour l'entretien des bâtiments, & de ceux qui y habitoient. Un Preſtre nommé par les Rois d'Egypte y préſidoit. Ceux qui demeuroient au Muſée ne contribuoient pas ſeulement de leurs ſoins à l'utilité de la Bibliothéque, mais encore par les conférences qu'ils avoient entre-eux, ils entretenoient le goût des belles Lettres, & excitoient l'émulation de ceux qui deſiroient ſe rendre habiles. Nourris & entretenus de tout ce qui leur eſtoit néceſſaire, les Sçavants de cette Académie pouvoient ſe livrer tout entiers à l'étude: de là cette comparaiſon que Timon de Phliûs faiſoit du Muſée, avec ces cages où on enferme les volailles pour les engraiſſer. Cette vie heureuſe dont on jouiſſoit dans le Muſée eſtoit la recompenſe, & en même temps la preuve du mérite & de la ſcience; μουσεῖον, dit Philoſtrate, ὧι τραπέζα Αἰγυπτία συνηλδσα ζωὴ ἐν πάσῃ τῇ γῇ ἐλλογίμου. Dans la ſuite cependant, on y donna quelquefois place à des perſonnes dont la ſcience ne faiſoit pas tout le mérite.

Tel eſtoit l'état de la Bibliothéque & du Muſée, lorſque Ptolemée Soter mourut. Demetrius ne luy ſurvêcut pas longtemps. Ptolemée Philadelphe n'avoit pas laiſſé paroître, tandis que ſon Pére vivoit, le reſſentiment des mauvais offices que Demetrius luy avoit rendus, mais il fit éclater ſa vengeance dès qu'il fut mort. Demetrius fut chaſſé de la Cour, & envoyé dans un lieu écarté, où il mourut de la maniére que j'ay dit. La perte de Demetrius n'entraîna pas celle du plan qu'il avoit donné à Ptolemée Soter pour le Muſée & la Bibliothéque : Philadelphe le continua. La curioſité que ce Prince eut pour les Sciences, ſa paſſion pour les Livres, la protection qu'il accorda aux Sçavants, & ſa magnificence, luy attirérent de tous coſtez quantité de perſonnes qui ſe diſtinguérent par leur mérite: Callimaque Poëte & Grammairien, enſeignoit à Alexandrie ſous le regne de Philadelphe, & Manethon écrivit toute l'Hiſtoire Egyptienne qu'il dédia à ce Prince. Zenodote qui avoit étudié avec Ptolemée Philadelphe ſous Philetas *, Poëte & Grammairien, natif de l'Iſle de Cos, fut nommé pour

Athen. l. 12. 10.

* *Suidas Zenodot. μαθητὴς τοῦ Φιλήτα ἐπὶ Πτολεμαίου γεγονὼς τοῦ αρώτου.*

remplir la place de Surintendant de la Bibliothéque : Ptolemée Philadelphe fit acheter des Livres à Athénes & à Rhodes : la Bibliothéque d'Ariſtote, très-nombreuſe pour un particulier, avoit paſſé à Theophraſte qui l'avoit jointe à la ſienne, elle méritoit l'attention de ce Prince : auſſi la retira-t-il des mains de Nelée qui en avoit hérité de Theophraſte, mais les ouvrages d'Ariſtote dont Nelée n'avoit pas apparemment voulu ſe deſſaiſir, ne furent point apportez dans la Bibliothéque d'Alexandrie. *Athen. liv. 1.* *Idem ibid.*

La 9.e année du regne de Philadelphe naquit Eratoſthenes. Il eut pour maître Callimaque, que Lomeier dit avoir eſté Bibliothécaire d'Alexandrie après Zenodote, mais il n'en donne point de preuves. Eratoſthenes après avoir demeuré quelque temps à Alexandrie, alla à Athénes. Il y eſtoit encore lorſque ſa réputation parvint juſqu'à Evergetes premier, ſucceſſeur de Philadelphe. Ce Prince profitant des douceurs de la paix s'appliquoit à cultiver les Sciences dans ſes Etats, & à augmenter la Bibliothéque d'Alexandrie, il fit venir Eratoſthenes pour en eſtre le Surintendant. On ne pouvoit choiſir une perſonne plus capable de remplir ce poſte. C'eſtoit un homme d'un ſçavoir univerſel, comme il paroiſſoit par ſes propres ouvrages, qui ne ſont point parvenus juſqu'à nous. Les principaux eſtoient ceux qu'il avoit faits ſur la Géographie & l'Hiſtoire, il eſtoit auſſi Grammairien, Poëte & Philoſophe : mais ſelon le témoignage de Strabon, on ne remarquoit pas dans ſes traitez de Philoſophie un auteur qui eût fait ſon capital de cette ſcience, il paroiſſoit ne s'y piquer que de paſſer pour Philoſophe, & de ſçavoir quelque choſe de plus que le commun en ce genre. μέσος ἰὼν ὥστε βελτιόνως φιλοσοφεῖν, καὶ τῷ μὴ θαῤῥοῦντος ἐγχειρεῖν ἑαυτὸν εἰς τὴν ὑπόθεσιν ταύτην, ἀλλὰ μόνον τῷ δοκεῖν φρονοῦντος. Et ſi on en veut croire Strabon, on remarquoit la même choſe dans ſes autres ouvrages, mais il faut avouer auſſi que Strabon cenſure ſouvent mal à propos Eratoſthenes. Il n'y a donc point à s'étonner que ceux qui préſidoient au Muſée luy euſſent donné le ſurnom de *Beta*, pour faire entendre qu'Eratoſthenes ne tenoit que le ſecond rang dans toutes les ſciences. C'eſt Heſychius de Milet qui nous *Voſſius de hiſt. Græcis.* *Idem ibid.*

apprend la raiſon de ce ſurnom. Mais M. Prideaux veut qu'on ne l'ait appellé ainſi, que parce qu'il eſtoit le ſecond Bibliothécaire d'Alexandrie, après Zenodote : car M. Prideaux croit que la ſimple qualité de Bibliothécaire eſtoit au-deſſous de Demetrius de Phalere. Quoy qu'il en ſoit de la raiſon qui a fait donner à Eratoſthenes le nom de Beta, on ne peut luy refuſer la qualité d'homme ſçavant ; c'eſt de quoy on peut ſe convaincre par ce qui nous reſte de luy dans différents Auteurs, & principalement pour ce qui regarde la Géographie. Il s'y eſtoit rendu très-habile, ayant à ſa diſpoſition, ſelon Hipparque, une Bibliothéque fournie d'une grande quantité de relations de différents pays: cette Bibliothéque eſtoit ſans doute celle d'Alexandrie. On ne ſçait pas en quelle année du regne d'Evergetes I. il vint en Egypte ; il a dû eſtre long-temps Bibliothécaire du Bruchion, puiſqu'il a vêcu juſqu'à 80. ans, ſelon Suidas, & même juſqu'à 82. ſelon Lucien. C'eſt-à-dire, qu'il eſt mort la ſeptiéme ou la neuviéme année du regne de Ptolemée Epiphanes.

Strab. lib. 2. pag. 69.

Il eut pour ſucceſſeur dans la Surintendance de la Bibliothéque, Apollonius. C'eſt celuy dont nous avons encore l'expédition des Argonautes. Il eſtoit de Naucratis ville d'Egypte, & le ſurnom d'Alexandrin que luy donne Suidas, luy avoit eſté donné pour la même raiſon que celuy de Rhodien, parce qu'il avoit demeuré long-temps à Rhodes. Comme il eſtoit contemporain d'Eratoſthenes, il devoit eſtre âgé lorſqu'il remplit ſa place de Bibliothécaire, ſuppoſé qu'il luy ait ſuccedé la neuviéme année du regne de Ptolemée Epiphanes.

Suidas.

Ælian. l 15. animal. Hiſt. c. 23. Strab lib. 13. pag. 624.

Ariſtonyme Poëte comique, fut Bibliothécaire après Apollonius, c'eſt-à-dire, vers la 14.e ou 15.e année de Ptolemée Epiphanes. Car il n'y a pas d'apparence qu'Apollonius ait eſté long-temps Bibliothécaire, à cauſe de ſon grand âge. Pour Ariſtonyme, il avoit 64. ans quand il prit ſoin de la Bibliothéque. C'eſt de ſon temps qu'Eumenes Roy de Pergame, fils d'Attalus I. établit à Pergame une Bibliothéque, qui dans la ſuite fut la rivale de celle d'Alexandrie. Ariſtonyme, ſoit de luy-même, ſoit qu'il fût appellé par Eumenes, prit la réſolution

de ſe retirer ſecretement à Pergame. Mais ſon deſſein ayant eſté découvert, Ptolemée Epiphanes le fit mettre en priſon, & l'en fit ſortir quelque temps après. Suidas, qui nous apprend cette particularité de la vie d'Ariſtonyme, ne nous dit point s'il fut rétabli dans ſa place, mais il dit qu'il mourut âgé de 77. ans, c'eſt-à-dire, vers la troiſiéme année de Ptolemée Philometor. Je ne ſçais ſi ce fut ce Prince ou ſon Pére, qui fit la deffenſe de tranſporter du papier hors de l'Egypte, à l'occaſion de l'établiſſement de la Bibliothéque de Pergame. Car les Rois d'Egypte, ſucceſſeurs d'Evergetes I. le dernier de la race des Ptolemées qui ait eu de la modération, & quelque vertu, ces Rois, dis-je, malgré le déreglement de leurs mœurs, ſembloient hériter de l'amour des ſciences, & du deſir d'augmenter leurs Livres, en même temps qu'ils héritoient du Royaume d'Egypte. Leur émulation ſe trouva donc encore excitée à la vûe de la Bibliothéque de Pergame, dont les volumes commençoient à ſe multiplier ; c'eſt pourquoy ne voulant pas qu'aucun Prince pût ſe glorifier d'en avoir une plus nombreuſe que celle d'Alexandrie, ils deffendoient le tranſport du papier hors de l'Egypte. Je n'ay trouvé dans aucun Auteur celuy qui fut nommé Bibliothécaire pour remplir la place d'Ariſtonyme après ſa mort. Lomeier met un Ariſtonicus, mais on ne voit pas ſur quelle autorité il ſe fonde.

Quoy qu'il en ſoit, la Bibliothéque d'Alexandrie n'aura pas eſté long-temps ſans Surintendant, s'il faut, avec Uſſerius, rapporter à la onziéme année de Ptolemée Philometor, ce que dit Vitruve d'une Bibliothéque établie à Alexandrie après celle de Pergame. Ptolemée Philometor ayant regné onze ans, fut détrôné par Antiochus Epiphanes, & les Alexandrins mirent à ſa place ſon frere Evergetes II. ſurnommé Phyſcon. C'eſt ce Phyſcon qu'Uſſerius croit avoir eſté l'auteur d'une Bibliothéque différente de celle du Bruchion. Il avoit eſté diſciple du Grammairien Ariſtarque, & il compoſa des Commentaires hiſtoriques, dont Galien & Athenée font mention. S. Epiphane luy donne le ſurnom de Philologue. Ce Prince, le plus méchant, le plus cruel, & le moins capable de regner de tous

Athen. lib. 2. cap. 23. Galen. Comment. 2. ad Epidemicor. lib. 3. Hippocratis.

les Ptolemées, témoigna une grande paſſion pour augmenter les Livres de la Bibliothéque, & par un eſprit de jalouſie contre la Bibliothéque de Pergame, il réſolut d'en amaſſer auſſi une à Alexandrie. *Reges Attalici,* dit Vitruve, *cum egregiam Bibliothecam Pergami ad communem delectationem inſtituiſſent, tunc item Ptolemæus infinito zelo cupiditatiſque incitatus ſtudio, non minoribus induſtriis ad eumdem modum contenderat Alexandriæ comparare.* Selon Galien, il exigeoit de ceux qui abordoient au port de cette Ville, qu'ils luy apportaſſent des Livres pour les faire copier, mais il gardoit les originaux, & donnoit les copies à la place. On mettoit ces mots Grecs τῶν ἐκ πλοίων ſur ces originaux, pour faire voir qu'ils eſtoient venus ſur les vaiſſeaux. Les Athéniens, ſur la priére que leur en fit Phyſcon, luy envoyérent les ouvrages de Sophocles, d'Euripide & d'Eſchyle, à condition qu'on ne feroit qu'en prendre copie, & qu'on leur renvoyeroit les originaux en bon état. Ptolemée le leur promit, & pour ſûreté de ſa promeſſe il conſigna quinze talents. Mais après avoir fait copier ces ouvrages en beaux caractéres, il en uſa à l'égard des Athéniens comme il en uſoit à l'égard de tous ceux qui luy envoyoient des Livres. Les Athéniens furent contraints de ſe contenter des copies qu'on leur rendit, & Phyſcon conſentit ſans peine qu'ils gardaſſent les quinze talents. Ce Prince amaſſa par ce moyen une grande quantité de Livres ; mais il s'aviſa encore, ſuivant Vitruve, d'un autre expédient pour augmenter ſa Bibliothéque. Il inſtitua des Jeux en l'honneur des Muſes & d'Apollon, & propoſa des honneurs & des récompenſes à toute ſorte d'Ecrivains qui auroient remporté le prix. Le Roy vouloit qu'il y eût ſept Juges pour décider du mérite des ouvrages, & on n'en trouva que ſix parmi les gens de Lettres qui eſtoient alors à Alexandrie : ces ſix Juges propoſérent au Roy de choiſir pour ſeptiéme Juge un certain Ariſtophanes, occupé continuellement à lire les livres de la Bibliothéque : le Roy y conſentit.

Vitruv. lib. 7. præfat.

Galen. ibid.

Vitruv. l. cit.

Les Poëtes lurent les premiers leurs ouvrages. Six Juges avoient déja décidé en faveur de quelques-uns, pour qui le peuple avoit témoigné du penchant. Mais Ariſtophanes

accorda le premier prix à un Poëte qu'on n'avoit preſque pas daigné écouter, il ſoûtint qu'il étoit le ſeul qui eût lu les ouvrages qu'il avoit compoſez, & que tous les autres eſtoient des plagiaires. Il les en convainquit publiquement, ayant fait apporter de la Bibliothéque des Livres, où il montra les endroits qu'ils avoient pillez. Ce jugement d'Ariſtophanes fut une preuve de ſa capacité, & luy mérita la place de Surintendant de la Bibliothéque. Comme il y avoit à Alexandrie une Bibliothéque avant que les Rois de Pergame, *Attalici Reges*, en euſſent établi une, il faut néceſſairement entendre ce que dit Vitruve d'une autre Bibliothéque que de celle du Bruchion. Et cette autre Bibliothéque ne peut eſtre que celle du temple de Serapis. Aucun Auteur ancien n'a marqué le temps précis de ſon établiſſement: quelques Modernes ont prétendu que Cleopatre, fille de Ptolemée Auletes, l'avoit fondée, mais il eſt certain, par les témoignages de Tertullien, d'Am. Marcellin, & de S. Chryſoſtome, qu'elle ſubſiſtoit avant l'embraſement; elle eſtoit moins conſidérable que la Bibliothéque du Bruchion, auſſi l'appelloit-on la fille, au rapport de S. Epiphane. Elle eſtoit dans les appartements du Temple de Sérapis: ce Temple eſtoit auprès du petit port que Strabon appelle Εὐνόστου, dans le quartier de la ville nommé Rhacotis; il eſtoit par conſéquent éloigné du Muſée, dont il eſtoit ſéparé par les deux ports de l'Heptaſtadium. Ainſi Gronovius s'eſt trompé dans ſa ſçavante Diſſertation ſur le Muſée, lorſqu'il place le Sérapeon avec le Muſée dans le quartier Bruchion. Au reſte, cette diſette de Sçavants, dont parle Vitruve, me feroit croire que la Bibliothéque du Sérapeon auroit eſté établie pluſtard que ne le dit Uſſerius, c'eſt-à-dire dans le temps que Ptolemée Phyſcon ayant exercé ſa cruauté ſur les habitants d'Alexandrie, répandit ſi fort la terreur dans cette ville, que la pluſpart des habitants ſe réfugiérent dans les pays étrangers. Ces éxils furent un avantage pour ces pays; car, ſelon le témoignage de Menecles de Barcé, & d'Andron dans ſes Annales d'Alexandrie, deux Auteurs citez par Athénée, les Grecs & les Barbares furent inſtruits par les Alexandrins, dans un temps où les Sciences & les Arts eſtoient

Lib. de menſ. & ponderibus.

Lib. 4. pag. 184.

tombez à cauſe des guerres continuelles des ſucceſſeurs d'Alexandre. Les ſciences commencérent donc à revivre ſous Ptolemée VII. Roy d'Egypte, que les Alexandrins appellérent à juſte titre κακεργέτης. Ce méchant Prince, continuent ces deux Auteurs, ayant fait mourir un grand nombre de citoyens d'Alexandrie, & ayant éxilé la pluſpart de ceux qui avoient eſté élevez avec ſon frere (Ptolemée Philometor,) il remplit les villes & les iſles de Grammairiens, de Philoſophes, de Géometres, de Muſiciens, de Maîtres qui inſtruiſoient la jeuneſſe, de Peintres, de Medecins, & d'autres perſonnes habiles dans les Arts liberaux. La néceſſité contraignit toutes ces perſonnes à enſeigner ce qu'ils ſçavoient pour gagner leur vie, & par là ils firent revivre les ſciences & les arts dans les différents lieux de leur éxil.

On voit par là quelle devoit eſtre Alexandrie pour les ſciences. C'eſtoit le fruit de l'établiſſement du Muſée & de la Bibliotheque, qui avoit attiré à Alexandrie tout ce qu'il y avoit de perſonnes de mérite dans la Grece, & dans les autres pays. Si tous ces Sçavants ne revinrent point à Alexandrie après la mort de Ptolemée Phyſcon, il y en eut d'autres qui les remplacérent, & qui ſoûtinrent la réputation où cette ville eſtoit, d'eſtre une Ecole publique de toutes les ſciences. Les Rois qui ſuccedérent à Ptolemée Phyſcon, juſqu'à Cleopatre, ſe picquérent de la même émulation que leurs prédeceſſeurs. La paſſion d'accroître le nombre des livres de la Bibliotheque, fut toûjours la même: comme les Ptolemées n'épargnoient rien pour en avoir, ils donnérent par là occaſion à des gens avides de gain de ſuppoſer quantité de livres à des Auteurs célebres, ſous le nom de qui on faiſoit paſſer des ouvrages qu'ils n'avoient point compoſez, afin de les vendre plus cher. C'eſt ce que Galien nous apprend, & il ſe plaint que cela avoit donné lieu de mettre parmi les ouvrages d'Hippocrate des livres qui ne ſont point de ce ſçavant Medecin. Enfin le nombre des volumes alloit juſqu'à ſept cens mille, lorſque la Bibliotheque fut brûlée.

Comment. 2. ad lib. 3. Epidemior. Hippocrat.

Mais il eſt bon de remarquer icy, que les volumes des Anciens, qui n'ont aucune reſſemblance avec nos volumes pour la forme, ne peuvent non plus leur eſtre comparez pour la quantité

quantité des choſes qu'ils pouvoient contenir. Les Metamorphoſes d'Ovide faiſoient quinze volumes, c'eſt-à-dire, que chaque livre rempliſſoit un volume. Origenes dit que Didyme ſurnommé Χαλκέντερος, qui vivoit à Alexandrie du temps de Jules-Ceſar, avoit compoſé ſix mille volumes; Seneque ne luy en donne que quatre mille, & Athenée trois mille cinq cens: mais quand on ne compareroit ces trois mille volumes qu'avec nos in-douze, on ne comprendroit pas comment un ſeul homme auroit pû tant écrire, ſi ces volumes n'avoient eſté moins étendus que les nôtres. Ainſi il ne faut point conclurre des ſept cens mille volumes de la Bibliotheque d'Alexandrie, qu'elle fût plus nombreuſe que cette riche Bibliotheque qui, par la magnificence du Roy, & les ſoins de M. l'Abbé Bignon, fait tous les jours des acquiſitions nouvelles.

Tout le monde ſçait ce qui obligea Jules-Ceſar aſſiegé dans un quartier de la ville d'Alexandrie où eſtoit le Muſée, à faire mettre le feu à la flotte qui eſtoit dans le port. Malheureuſement le vent porta les flammes plus loin que Ceſar ne vouloit, & le feu ayant pris aux maiſons voiſines du grand port, ſe communiqua de là au quartier du Bruchion, aux magaſins de bled, & à la Bibliotheque, qui en faiſoient partie, & cauſa l'embraſement de la Bibliotheque. C'eſt cet incendie que Lucain a ainſi exprimé dans ces Vers: *Lib. 10.*

——— Nec puppibus ignis
Incubuit ſolis: ſed quæ vicina fuere
Tecta mari, longis rapuere vaporibus ignem,
Et cladem fovere noti: percuſſaque flamma
Turbine, non alio motu per tecta cucurrit
Quam ſolet ætherio lampas decurrere ſulco,
Materiaque carens, atque ardens aëre ſolo.

Oroſe dit qu'il n'y eut que quatre cens mille volumes qui furent conſumez dans l'incendie que cauſa l'embraſement de la flotte; *ea flamma cùm partem urbis invaſiſſet, quadringenta millia librorum proximis fortè ædibus condita exuſſit.* Ce que Plutarque *Lib. 6.* *In Cæſar. p. 731.*

paroît confirmer, car il dit que Ceſar ayant eſté contraint de ſe delivrer par le feu, du danger où il eſtoit, la grande Bibliotheque fut conſumée par le feu qui s'y eſtoit communiqué de l'Arſenal de la marine. De là on pourroit conclurre, qu'il n'y avoit que quatre cens mille volumes dans la Bibliotheque du Bruchion, qui eſtoit plus conſidérable que celle de Serapis. Et comme Aulu-Gelle, Ammien-Marcellin & Iſidore comptent ſept cens mille volumes dans les Bibliotheques d'Alexandrie, il devoit y en avoir trois cens mille qui furent brûlez dans la Bibliotheque du Serapeon qu'on appelloit la petite, ou la fille: mais je ne ſçais ſi l'incendie de cette Bibliotheque a eſté cauſé par l'incendie de la flotte. Les combats qu'il y eut entre les Soldats des deux partis, donnérent auſſi lieu à l'embraſement & au pillage. *Ea omnia,* dit Aulu-Gelle, parlant des ſept cens mille volumes, *bello priore Alexandrino dum diripitur civitas... à militibus fortè auxiliaribus incenſa ſunt;* & c'eſt ce qu'on lit auſſi dans Dion. Malgré les témoignages précis de l'embraſement entier des Bibliotheques d'Alexandrie, il y a eu des Auteurs modernes qui ont voulu ſauver de l'incendie la Bibliotheque de Serapis. Il eſt vray que les Anciens qui ont parlé du nombre des volumes qui compoſoient la Bibliotheque, ne s'accordent pas entr'eux, car quelques-uns, comme Seneque & Oroſe, n'en comptent que quatre cens mille, & les autres, comme Aulu-Gelle, Ammien-Marcellin & Iſidore, en mettent ſept cens mille; mais ils s'accordent tous à dire que toute la Bibliotheque d'Alexandrie fut brûlée.

Lib. 22. Lib. 6. origin.

Lib. 42. pag. 202.

Le ſçavant M. Prideaux, dans ſon Hiſtoire des Juifs, cite Tertullien, S. Epiphane, S. Chryſoſtome & Oroſe, pour prouver que la Bibliotheque du Serapis avoit eſté épargnée par les flammes. Mais les trois premiers ne diſent autre choſe ſinon que la Bibliotheque du Serapeon ſubſiſtoit de leur temps; ce qui ne prouve point que les livres qui la compoſoient du temps de Jules-Ceſar, n'euſſent point eſté brûlez ou diſſipez: pour ce qui eſt d'Oroſe, il nie abſolument qu'il ſoit reſté aucune Bibliotheque après l'incendie, il prétend même qu'il eſt plus convenable de croire qu'on avoit recherché d'autres livres pour

remplacer ceux qui avoient eſté perdus, que de s'imaginer qu'il fût reſté une autre Bibliotheque outre les quatre cens mille volumes qui avoient eſté brûlez: *Honeſtius creditur alios libros fuiſſe quæſitos, qui priſtinas ſtudiorum curas æmularentur, quam ullam aliam fuiſſe tunc Bibliothecam quæ extra quadringenta millia librorum fuiſſe, ac per hoc evaſiſſe credatur.* Telle fut donc la fin de la célebre Bibliotheque d'Alexandrie, le fruit du bon goût & des ſoins des Rois d'Égypte, comme parle Tite-Live; *elegantiæ Regum, curæque id opus.* *Lib. 6.* *Senec. lib. de tranquil. animi.*

Je ne nie point cependant qu'on n'ait pû derober aux flammes une grande quantité de livres, & que ces livres n'ayent ſervi de fondement à la nouvelle Bibliotheque du Serapeon, qui devint en peu de temps très-nombreuſe. Les deux cens mille volumes de la Bibliotheque de Pergame, dont Marc-Antoine fit préſent à Cléopatre, réparérent auſſi en partie la perte qu'avoit cauſée l'embraſement. Les Auteurs ne parlent plus de la Bibliotheque du Bruchion depuis qu'elle fut brûlée. Pour ce qui eſt du Muſée, ou il ne fut point brûlé, ou il fut rétabli. Strabon qui écrivoit ſa Géographie les premiéres années de Tibére, parle du Muſée comme ſubſiſtant de ſon temps; & il eſt certain que le quartier du Bruchion fut encore la demeure des Sçavants, & le lieu des Ecoles publiques d'Alexandrie, juſqu'à l'Empereur Aurelien. *Amm. Marcell. lib. 22.*

Les Empereurs Romains eſtant devenus les maîtres de l'Egypte, s'attribuérent le droit de nommer le Prêtre qui préſidoit au Muſée, comme avoient fait les Ptolemées. *Strabon.*

L'empereur Claude fonda encore un nouveau Muſée à Alexandrie, & luy donna ſon nom: il ordonna qu'on y lût alternativement les Antiquitez d'Etrurie & des Carthaginois, qu'il avoit écrites en grec; ainſi les Empereurs Romains n'eurent pas une moindre attention pour exciter l'émulation des Sçavants d'Alexandrie, qu'avoient eu les Rois d'Egypte. *Sueton.*

La Bibliotheque ſe multipliant de jour en jour, fut encore une reſſource pour les ouvrages perdus, car l'Empereur Domitien voulant réparer les pertes que le feu avoit cauſées à pluſieurs Bibliotheques de l'Empire, envoya à Alexandrie des perſonnes

pour copier des livres. On trouve auſſi ſous cet Empereur un
Suidas. Surintendant de la Bibliotheque. C'eſtoit Denys d'Alexandrie, diſciple du Philoſophe Chæremon, qui profeſſoit la Philoſophie dans cette ville ſous l'Empereur Claude. Denys fut Bibliothecaire juſqu'à l'Empire de Trajan.

Les Princes ne dédaignoient point d'aſſiſter aux conferences & aux leçons des Profeſſeurs du Muſée. Sans parler icy de Jules-
Hirtius. Ceſar, Spartien nous apprend que l'Empereur Hadrien eſtant venu à Alexandrie, propoſa luy-même des queſtions aux Profeſſeurs, & répondit à celles qu'ils luy firent. Ce fut pendant qu'il eſtoit dans cette ville, qu'il accorda à pluſieurs perſonnes des places dans le Muſée, & entre autres à un Poëte nommé
Athen. l. 15. Panerates. Mais la fade adulation qui luy procura cette place, ne luy fait pas plus d'honneur qu'à l'Empereur qui la luy donna. Ce Poëte ayant trouvé une fleur de Lotos rouge, l'apporta à ce Prince comme une choſe extraordinaire; & pour luy faire ſa cour, il dit qu'il falloit donner à cette fleur le nom d'Antinoë: pour la couleur rouge qu'elle a, adjoûta-t-il, elle luy vient du ſang de ce lion de Libye que vous avez tué il n'y a pas long-temps à la chaſſe. Il faut croire, pour l'honneur des Lettres, que les Sçavants du Muſée regardérent avec mépris celuy qu'une pareille flatterie avoit mis au nombre de leurs confréres.

Mais le Muſée du Bruchion fut détruit ſous l'Empire d'Aurelien. La ville d'Alexandrie s'eſtant revoltée, le quartier du
Aphthonius in deſcription. arcis Alexandr. Bruchion où eſtoit la citadelle fut aſſiegé. *Alexandria,* dit Ammien-Marcellin, *Aureliano imperium agente, civilibus jurgiis*
Lib. 22. c. 16. *ad certamina internecina prolapſis, diruptiſque mœnibus, amiſit regionum maximam partem quæ Bruchion appellabatur.* Anatolius, un des plus ſçavants hommes de ſon temps, & qui fut après Evêque de Laodicée, eſtoit dans le Bruchion pendant le
Euſebii hiſt. l. 7. cap. 32. ſiége; il y enſeignoit la Philoſophie d'Ariſtote. Ainſi fut détruite cette partie de la ville d'Alexandrie qui eſtoit depuis long-temps la demeure de tant de grands hommes, comme dit
Ibidem. Ammien-Marcellin: *Diuturnum præſtantium hominum domicilium.*

Le Bruchion eſtoit abſolument deſert du temps de Saint

Epiphane ; ce qui y reſta de maiſons qui portérent ce nom dans la ſuite, & qui eſtoient éloignées de la ville, ne fut plus que la demeure de quelques Solitaires, comme on l'apprend de S. Jerôme : *quia nunquam*, dit-il, en parlant du Moine Hilarion, *ex quo cœperat eſſe monachus in urbibus manſerat, divertit ad quoſdam fratres ſibi notos in Brutio haud procul ab Alexandria.*

Le Temple de Serapis & ſon Muſée furent dans la ſuite la demeure des Livres & des Sçavants ; & on peut voir dans Ammien-Marcellin l'état floriſſant où eſtoient les ſciences de ſon temps à Alexandrie, & ſurtout la Medecine. Il ſuffiſoit à un Medecin d'y avoir étudié, pour eſtre aſſûré que ſon habileté ne luy ſeroit point conteſtée ; on ne luy demandoit point quelles guériſons il avoit operées, avant que de ſe mettre entre ſes mains. *Medicinæ autem . . . ſtudia ita augentur in dies, ut licet opus ipſum redoleat, pro omni tamen experimento ſufficiat Medico ad commendandam artis auctoritatem, ſi Alexandriæ ſe dixerit eruditum.*

Tel eſtoit alors l'état des ſciences dans cette ville ; mais environ vingt ans après, la tranquillité des Sçavants du Paganiſme fut troublée. Théophile Patriarche d'Alexandrie, ayant pris la réſolution de ruiner abſolument l'idolâtrie dans la Capitale de l'Egypte, fit tout ce qu'il put pour obtenir des ordres afin de mettre en execution ſon deſſein. Il obtint en effet de l'Empereur Théodoſe, en 390. un Edit, qui luy permettoit de démolir tous les Temples.

L'expedition de Théophile ſe fit avec tout le zéle dont il eſtoit capable, & il n'eſtoit pas petit. Les choſes ne ſe paſſérent pas ſans tumulte ; les Payens, au rapport des Auteurs Eccleſiaſtiques, outrez de ce qu'on vouloit abolir leurs anciennes ſuperſtitions, ſe retirérent dans le Temple de Serapis, comme dans une citadelle ; de là ils livrérent combat, & attaquérent les Chreſtiens dont ils tuérent un grand nombre. Quelques Philoſophes & quelques Grammairiens s'eſtoient auſſi mêlez mal à propos dans cette émeute en faveur des Payens ; mais Théophile ſoûtenu du Prefet d'Alexandrie & du Commandant des troupes, ayant eu enfin l'avantage, un grand nombre de Sçavants

Socrat. lib. 5. cap. 26. Sozomen. l. 7. cap. 15. Rufin. lib. 2. c. 22. & ſeqq. Theodoret. lib. 5. cap. 22.

du paganiſme furent obligez de prendre la fuite, & de ſe diſperſer dans pluſieurs villes de l'Empire, entr'autres le Philoſophe Olympus, & les Grammairiens Ammonius & Helladius. Ce dernier, ſelon Socrate, ſe glorifioit d'avoir tué neuf perſonnes dans le combat. Le Temple de Serapis fut détruit; & quelque temps après on bâtit à la place une Egliſe, à laquelle on donna le nom de l'Empereur Arcadius. Des livres de la Bibliotheque qui eſtoient dans les Temples voiſins furent pillez; & Oroſe qui eſtoit à Alexandrie vingt ans après l'expedition de Théophile, vit dans ces Temples les tablettes vuides: *quæ & nos vidimus armaria librorum . . . exinanita . . . à noſtris hominibus . . . noſtris temporibus.*

Oroſ. l. 6. hiſt.

La Bibliotheque, malgré ſes pertes, s'eſtoit toûjours rétablie, & les Sçavants ſoûtinrent la réputation du Muſée juſqu'à l'entiére deſtruction de la Bibliotheque & des Sciences à Alexandrie: quelque temps avant que cette ville tombât ſous la puiſſance des Sarazins, on y enſeignoit encore la Philoſophie, la Géometrie, l'Aſtronomie, la Grammaire & la Juriſprudence. Enfin vers l'an 650. le Géneral Amri prit Alexandrie; un Grammairien luy demanda les livres de la Bibliotheque qui traitoient de la Philoſophie: Amri crut devoir conſulter là-deſſus le Calife Omar, & voicy ce qu'Abulpharage nous apprend qu'Omar manda au Géneral Amri. Quant aux livres de la Bibliotheque ſur leſquels vous me conſultez, s'ils ne contiennent que des choſes qui ſoient conformes à ce qui eſt dans le Livre de Dieu (c'eſt l'Alcoran,) ce ſeul livre nous ſuffit; ſi au contraire il y a des choſes qui repugnent au Livre de Dieu, les livres de la Bibliotheque nous ſont encore moins utiles. Ainſi, ordonnez qu'on s'en défaſſe abſolument, & qu'il n'en ſoit plus parlé. Cet ordre dicté par la ſuperſtition fille de l'ignorance, ne fut que trop bien executé. Amri commanda de diſtribuer les livres de la Bibliotheque dans les bains d'Alexandrie, & ils ſervirent à les chauffer pendant ſix mois. *Juſſit ergo Amrus Ebno las diſpergi per balnea Alexandriæ, atque illis calefaciendis comburi; ita ſpatio ſemeſtri conſumpti ſunt.*

Hiſt. Dynaſt. Dynaſt. 9. pag. 114. in-quart.

On peut juger du nombre prodigieux des volumes de la

Bibliotheque, non-ſeulement par le temps qu'il fallut pour les conſumer, mais encore par la quantité des bains dans leſquels on les diſtribua; car on en comptoit alors quarante mille à Alexandrie. C'eſt ainſi, pour me ſervir des paroles de l'hiſtorien Oroſe, au ſujet du premier embraſement, c'eſt ainſi, dis-je, que fut détruit ſans reſſource, ce monument de l'étude & des ſoins des Anciens, qui y avoient ramaſſé les ouvrages de tant d'hommes illuſtres. *Monimentum ſtudii curæque Majorum, qui tot ac tanta illuſtrium ingeniorum opera congeſſerant.* *Lib. 6. hiſt.*

DESCRIPTION

De la Ville d'Alexandrie, telle qu'elle eſtoit du temps de Strabon.

Par M. BONAMY.

31. d'Aouſt 1731. *Vit. Jul. Cæſ.*

L'EMBRASEMENT de la Bibliotheque d'Alexandrie, qui s'eſtoit communiqué, ſelon Plutarque, du Port au quartier où eſtoit cette Bibliotheque, m'a conduit naturellement à examiner la ſituation des différents quartiers de cette Ville; & les recherches que j'ay faites m'ont mis en état d'en donner une Deſcription détaillée. Cette Deſcription confirmera ce que j'ay dit contre le ſentiment de Gronovius, que la Bibliotheque du Bruchion n'eſtoit point dans le même quartier d'Alexandrie où eſtoit la Bibliotheque du Serapeon. Cette diſcuſſion ne paroît pas fort intéreſſante, il eſt vray; auſſi n'eſt-ce point le but principal que je me ſuis propoſé en travaillant à la Deſcription d'Alexandrie. Ceux qui ont lû avec un peu d'attention ce que Hirtius, Dion & d'autres Auteurs diſent de la Guerre que Jules-Ceſar enfermé dans le quartier des Palais d'Alexandrie, eut à ſoûtenir contre les Egyptiens, ont dû ſentir qu'il n'eſtoit preſque pas poſſible d'entendre ces Auteurs, ſans avoir préſente à l'imagination une Deſcription des lieux dont ils parlent, & principalement des Ports de cette Ville ſi renommée, la ſeconde de l'Empire Romain.

De Muſæo Alex. tom. 8. antiq. Græcar.

J'avois d'abord eu deſſein de ſuivre la narration d'Hirtius; & de marquer en même temps les endroits où ſe ſont paſſées les choſes que cet Hiſtorien raconte; mais il auroit fallu ſouvent interrompre la narration, & me jetter dans des digreſſions, non-ſeulement par rapport à la ſituation des lieux, mais encore par rapport aux contradictions qui ſe rencontrent dans les Auteurs qui ont décrit la Guerre d'Alexandrie. J'ay donc cru qu'il eſtoit plus à propos de commencer par une ſimple Deſcription, & d'en

ALEXANDRIA ANTIQUA

Juxta mentem Diodori Siculi, Hirtii, Strabonis, Josephi, Plutarchi, Dionis et aliorum veterum Auctorum.

* *Regiæ Pars quam Cæsar incoluit.*

BIBLIOTECA

d'en faire enſuite l'application à ce que racontent les Auteurs dont je viens de parler.

« Malgré le changement total d'Alexandrie, le P. Sicard eſt perſuadé qu'un voyageur peut retrouver l'ancienne Alexandrie au milieu même de ſes ruines; il n'a, dit-il, qu'à ſuivre pas à pas la deſcription que Strabon en a faite. « *Mem. des Miſſ. t. 7. p. 142.*

On m'a communiqué au Bureau de la Marine un Plan de la Ville & des Ports d'Alexandrie, tels qu'ils ſont aujourd'huy: c'eſt en ſuivant ce Plan que j'examineray ce qu'en diſent Strabon & les autres Auteurs.

Alexandrie doit ſon origine à Alexandre le Grand. Les anciens Rois d'Egypte contents des richeſſes de leur Royaume, ne deſiroient point celles qu'on pouvoit leur apporter du dehors par la Mediterranée: ainſi, dit Strabon, ne permettoient-ils point l'abord de l'Egypte aux Etrangers, & ſurtout aux Grecs, que la pauvreté de leur pays portoit à piller, & à chercher ailleurs ce que la nature leur refuſoit. Ces Rois firent donc fortifier le rivage qui eſt vis-à-vis de l'Iſle du Phare, & mirent une garniſon dans le village de Rhacotis, ſitué ſur le port d'Eunoſte; le terrein qui eſtoit aux environs, & qu'on appelloit βουκόλια, eſtoit habité par des Paſtres, qui avoient auſſi des forces ſuffiſantes pour s'oppoſer à la deſcente des étrangers: ἐπέτρεπον φυλακὴν τῷ τόπῳ τούτῳ, πελεύσαντες ἀπείργειν τοὺς προσπλέοντας· κατοικίαν δὲ αὐτοῖς ἔδοσαν τὴν προσαρουμένῳ Ῥακῶτιν, ἣ νυνὶ μὲν τῆς Ἀλεξανδρέων πόλεως ἐστὶ μέρος τὸ ὑπερκείμενον τῷ νεωρίῳ· τότε δὲ κώμη ὑπῆρχε, &c. Ce terrein, ſelon Plutarque, eſtoit une bande ou langue de terre en forme d'Iſthme, d'une largeur proportionnée à ſa longueur; elle ſéparoit un grand lac d'avec la mer, qui formoit un golphe dans cet endroit: τοιαύτη γάρ ἐστιν ἰσθμῷ πλάτος ἔχοντι σύμμετρον ἐπιεικῶς διείργουσα λίμνῃ τε πολλῇ καὶ θαλάσσαν ἐν λιμένι μεγάλῳ τελευτῶσαν. Les eaux du Nil ſe dechargeoient dans le lac par des canaux, dont les uns, dit Strabon, venoient des parties ſupérieures, & les autres des côtez; c'eſt-à-dire que ces canaux tirez du Nil, aboutiſſoient au Midi & à l'Orient du lac Maréotis: πλησίον δὲ τούτου (λίμνης) πολλαῖς διώρυξιν ὁ Νεῖλος, ἄνωθεν *Strab. l. 17. Strabon, ibid. Tacit. hiſt. lib. 4. Heliodor. Æthiop. lib. 1 Strab. l. 17. pag. 792. Vit. Alexand. Lib. 17. pag. 193.*

δὲ κὴ ἐν πλαγίων. Alexandre eſtant venu à Canope, deſcendit dans le lac Maréotis dont il fit le tour, & ayant débarqué à ſon bord ſeptentrional, il fut frappé de la beauté de cet endroit, & de l'avantage de ſa ſituation. ἐλθὼν δὲ ἐς Κάνωβον κὴ κύκλῳ τὴν λίμνην τὴν Μαρίαν περιπλεύσας. Ce Prince y fit tracer une ville qui embraſſoit, ſelon Quinte-Curce, tout le terrein renfermé entre la mer Mediterranée & le lac : *complexus quidquid loci eſt inter paludem & mare.* Diodore de Sicile avoit dit la même choſe. Les Architectes tracérent donc avec de la farine ſur ce terrein noir, un demi-cercle, dont les extremitez eſtoient appuyées ſur deux baſes droites, qui enfermoient ainſi l'étenduë du terrein de la ville. ἐν πεδίῳ μελαγχοίῳ κυκλοτερῆ πόλιν ἦγον, ἔξ τὴν ἐντὸς περιφέρειαν εὐθείας βάσεις ὑπελάμβανον, ἐξ ἴσου σωτέχουσαι τὸ μέγεθος. Cette enceinte, ſelon tous les Hiſtoriens, repréſentoit un manteau à la Macédonienne. L'enceinte de la ville meſurée par l'architecte Dinocrates, avoit quinze mille pas : *Metatus eſt eam Dinocrates architectus, plurimis modis memorabili ingenio, quindecim millia paſſuum laxitate inſeſſa ad effigiem Macedonicæ chlamydis orbe gyrato lacinioſam, dextra lævaque anguloſo procurſu.*

Arrian. lib. 3.

Diod. lib. 17. pag. 589.

Plutarch. vit. Alexand.

Plin. hiſt. l. 5. cap. 10.

Quinte-Curce ne luy donne que quatre-vingt ſtades; *octoginta ſtadiorum muris ambitum deſtinat,* ce qui ne fait que les deux tiers de l'enceinte meſurée par Dinocrates. Mais Quinte-Curce n'a compté apparemment que la longueur & la largeur d'Alexandrie, ſans faire attention aux ſinuoſitez de la mer & du lac ; car, ſelon Joſephe, la longueur d'Alexandrie eſtoit de trente ſtades, & la largeur d'environ dix ſtades. μῆκος μὲν γε αὐτῆς τριάκοντα σταδίων· εὖρος οὐκ ἔλαττον δέκα, & Strabon dit auſſi que la longueur des deux côtez de la ville baignez par la mer & par le lac, eſtoit de trente ſtades : ἔστι ὁ χλαμυδοειδὴς τὸ σχῆμα τῶν ἐδάφους τῆς πόλεως, οὗ τὰ μὲν ἐπὶ μήκους πλευρὰ ὄξει τὰ ἀμφίπλευτα, ὅσον τριάκοντα σταδίων ἔχοντα διάμετρον. Dans la diſtribution des ruës, Dinocrates qui conduiſoit ce grand ouvrage, eut ſoin qu'elles fuſſent tirées de telle ſorte, que les vents Etéſiens qui ſoufflent du Nord, pûſſent raffraîchir la ville, & y cauſer une temperature d'air qui contribuât à la ſanté des habitants ;

Lib. 2. c. 16. excid.

Lib. 17. pag. 793.

c'eſt-à-dire que la ville eſtoit coupée dans ſa largeur par des ruës du Nord au Sud, qui aboutiſſoient d'un côté à la mer, & de l'autre au lac. εὐσχία ὴ τῆς ῥυμοτομίας ποιήσας διατνεῖσθαι τὴν πόλιν ἐτησίοις ἀνέμοις· ἢ τούτων πνεόντων μὴν διὰ τὸ μεγίστου πελάγους, καταψυχόντων ὴ τὸν ἢ τὴν πόλιν ἀέρα, πολλὴν τοῖς κατοικοῦσιν εὐκρασίαν ἢ ὑγίειαν κατεσκεύασε. Toutes ces ruës eſtoient larges ; les chevaux & les voitures y pouvoient paſſer ſans embarras. ἅπασα μὴν ὁδοῖς καθατέτμηται, ἱππηλάτης ὲ ἁρματηλάτης. Il y en avoit ſurtout deux remarquables, non-ſeulement par la beauté & la magnificence des édifices, mais encore par leur largeur, qui eſtoit d'un plethre, ou de cent pieds ; elles ſe coupoient à angles droits. δυσὶ ὴ πλατυτάτης· ὅπὶ πλέον ἢ πλέθρου ἀναπεπταμένας, αἳ δὴ δίχα ὲ πρὸς ὀρθὰς τέμνουσιν ἀλλήλας. Diodore de Sicile convient avec Strabon de la largeur. Pour ce qui eſt de la longueur, Diodore donne quarante ſtades à celle qui traverſoit la ville dans ſa longueur, depuis une porte juſqu'à l'autre. ἔχει πλατεῖαν μέσην χιλὸν τὴν πόλιν τέμνουσαν, ὲ τῷτε μεγέθει ὲ πλάτει θαυμασήν· ἀπὸ γὸ πύλης ὅπὶ πύλην διήκουσα τεσσαράκοντα μὴν σαδίων ἔχει τὸ μῆκος, πλέθρου ὴ τὸ πλάτος, οἰκιῶν ὴ ὲ ἱερῶν πολυτελέσι καταπευαῖς πᾶσα κεκόσμηται. C'eſt-à-dire, comme l'explique Strabon, depuis la porte de Necropolis juſqu'à la porte de Canope : ἀπὸ ὴ τῆς Νεκροπόλεως ἡ ὅπὶ τὸ μῆκος πλατεῖα διατείνει .... μέχρι τῆς πύλης τῆς Κανωβικῆς. Mais comme Strabon & Joſephe ne donnent que trente ſtades de longueur à Alexandrie, il faudroit ſuppoſer que cette ruë s'étendoit encore l'eſpace de dix ſtades dans le fauxbourg de Necropolis, pour faire les quarante ſtades de Diodore, ſi on ne ſçavoit que les ſtades dont ſe ſert cet Auteur ſont plus petits que ceux de Strabon & de Joſephe.

Diodor. l. 17.

St ab. lib. 17.

Idem ibid.

Diodor. loc. cit.

Strab. loc. cit.

A l'égard de la grande ruë qui traverſoit la ville dans ſa largeur, je crois qu'elle commençoit aux ports du fleuve ſur le lac, & qu'elle s'étendoit juſqu'au quartier des Palais ſur le grand port. Philon dans ſon livre contre Flaccus, parle des armes dont on eſtoit obligé de faire la recherche tous les trois ans dans les maiſons des Egyptiens ; on portoit ces armes à Alexandrie par le

lac Maréotis, & on les débarquoit aux ports du fleuve: on pouvoit voir alors, dit cet Auteur, les bêtes de ſommes & les chariots chargez de ces armes, qui ſe ſuivoient à la file dans cet eſpace d'environ dix ſtades, qui eſt depuis les ports du fleuve jusqu'à l'arſenal, dans le quartier des Palais. *Philo, in Flacc. pag. 757.* αλλ' ἦν τοτε ἰδεῖν ὅλον μὲν πολὺν νεῶν καταπεπλεικότα, & ἐνορῶντα τοῖς τῶ ποταμῶ λιμέσιν γέμοντα παντοίων ὅπλων, ἀχθοφόρα δ' ὑποζύγια παμπληθῆ σωσδεδεμένων δοράτων φορμηδὸν ἀφ' ἑκατέρας πλευρᾶς εἰς τὸ ἰσόῤῥοπον, τὰς δ' ἀπὸ τῶ στρατοπέδου πάσας χιλίων ἁμάξας μεσὰς πανοπλιῶν, αἳ σοιχηδὸν ἐπὶ μίαν ὄψιν & τὸ αὐτὸ σωτάξιν ἐν κόσμῳ φερόμεσαν· τὸ δ' μεταξὺ τῆς λιμένων & τῆς ἐν τοῖς βασιλείοις ὁπλοθήκης εἰς ἣν ἔδει καταθεῖναι τὰ ὅπλα, δέκα σαδίων τοῦ διάσημα σύμπαν ἔχον. Cette ruë de près de dix ſtades de long, qui eſt la largeur que Joſephe donne à Alexandrie, me paroît eſtre la même ruë ornée de colomnes, dont il eſt parlé dans le Roman de Clitophon & de Leucippe; & c'eſt auſſi le ſentiment de M. Cuper dans ſon explication du manteau à la Macedonienne: car Achilles-Tatius fait aborder Clitophon à Alexandrie par le lac Maréotis, & par conſéquent aux ports du fleuve. En entrant dans Alexandrie par la porte du Soleil, dit Clitophon, mes yeux furent agréablement frappez de la beauté de cette ville; car depuis la porte du Soleil juſqu'à la porte de la Lune, on voyoit des deux côtez des rangs de colomnes, & au milieu eſtoit une place, apparemment dans l'endroit où les deux ruës ſe coupoient à angles droits; car, continuë Clitophon, il y avoit une longue ruë qui traverſoit cette place, & les habitants en la parcourant, paroiſſoient entreprendre un voyage: *Apoth. Hom. pag. 158. in-quarto.* *Achill. Tat. lib. 5. init.* ἀνιόντι δέ μοι κῆ τας ἡλίου καλουμένας πύλας σωλωτᾶτο εὐθὺς τῆς πόλεως ἀσπάσιον τὸ κάλλος... σάθμη μὲν κιόνων ὄρθιος ἑκατέρωθεν ἐπὶ τῆς ἡλίου πυλῶν ἐς τὰς σελήνης πύλας.... ἐν μέσῳ δ' τῆς κιόνων, τῆς πόλεως πεδίον. ὁδὸς δ' διὰ τὸ πεδίον πολλὴ, & ἐνδημος ἀποδημία. Telle eſtoit en géneral la ville d'Alexandrie, qui d'abord embraſſa un vaſte terrein, & qui, ſelon la remarque d'Ammien-Marcellin, ne s'accrut pas peu à peu comme les autres villes. *Alexandria non ſenſim ut aliæ urbes, ſed inter initia prima aucta per ſpatioſos ambitus.* *Diod. Sic. lib. 17.* *Lib. 22.*

Alexandrie eſtant bornée au Nord par la mer, & au Midy par le lac, on ne pouvoit y arriver du côté de la terre que par deux iſthmes formez par la mer & par le lac. Ces deux iſthmes eſtoient étroits, ſelon Diodore de Sicile, & par conſéquent faciles à deffendre: ἀνὰ μέσον γὰρ ὧν μεγάλης λίμνης καὶ τῆς θαλάττης, δυο μόνον ἀπὸ τῆς γῆς ὁδοὺς στενὰς ἔχει καὶ παντελῶς εὐφυλάκτους. Strabon donne à ces deux iſthmes ſept ou huit ſtades de largeur, τὰ δ' ἐπὶ πλάτος οἱ ἰσθμοὶ ἑπτὰ ἢ ὀκτὼ σταδίων ἐκάτερος, σφιγγόμενος τῇ μὲν ὑπὸ θαλάττης, τῇ δ' ὑπὸ τῆς λίμνης. Ces deux iſthmes ne paroiſſent plus aujourd'huy; ainſi ſi ce que Diodore & Strabon diſent eſt veritable, comme il eſt néceſſaire de le ſuppoſer, il faut que les eaux du lac, qui s'approchoient plus près de la mer du côté de la porte de Canope, ſe ſoient retirées, ce qui a pû ſe faire aiſément; mais, ſelon ce que dit Hirtius, il ne paroît pas au moins que les deux iſthmes fuſſent égaux. Car il parle d'une partie de la ville, comme eſtant plus reſſerrée par le lac que les autres parties; & cette partie eſt celle qui eſt du côté de la porte de Necropolis: *quam anguſtiſſimam partem oppidi palus à meridie interjecta efficiebat.* On comptoit du temps de Philon cinq quartiers à Alexandrie, qui avoient chacun le nom des premiéres lettres de l'Alphabet grec; les Juifs avoient donné leur nom à deux de ces quartiers, où ils habitoient en plus grand nombre que dans le reſte de la ville. Philon ne marque point la ſituation de ces quartiers; on ſçait ſeulement par Joſephe, que les Juifs occupoient une partie du quartier des Palais ſur le bord de la mer. On donnoit encore d'autres noms à ces quartiers. Les plus renommez ſont ceux des Palais ou du Bruchion, & de Rhacotis. Le quartier des Palais eſtoit ſitué entre le grand port & la porte de Canope; il eſtoit fort étendu, puiſqu'il faiſoit la quatriéme ou même la troiſiéme partie de la ville: καὶ τὰ βασίλεια, τέταρτον, ἢ καὶ τρίτον τῶν παντὸς ἀφιδρύλου μέρος. Avant que d'entrer dans Alexandrie par la porte de Canope, on trouvoit à main droite un grand fauxbourg, & l'hippodrome qui s'étendoit juſqu'à la ville de Nicopolis ſur la mer, éloignée, ſelon Strabon, de trente ſtades d'Alexandrie, & ſeulement de vingt, ſelon

Lib. 17.

Lib. 17.

De bello Alexandr.

In Flacc. pag. 753.

Lib. 2. cap. 3. contra Apion.

Strab. lib. 17.

Joſephe; & à main gauche, pluſieurs ruës qui aboutiſſoient au canal de Canope: ce canal communiquoit au lac Maréotis.

Strab. lib. 17. εἶθ' Ἱππο δρόμος καλούμενος ἐστὶ, καὶ αἱ ἀδημοσίευμεναι αἱ ἄλλαι (πλατεῖαι) μέχρι τῆς διώρυχος τῆς κανωβικῆς. ἐν δεξιᾷ δ' τῆς κανωβικῆς . . . πύλης ἐξιόντι, ἡ διώρυξ ἐστὶν ἡ ἐπὶ Κάνωβον συνάπτουσα τῇ λίμνῃ. *E Canopica porta exeunti, ad dextram eſt foſſa quæ lacui jungitur, & Canopum fert.*

En entrant dans la ville on trouvoit à main droite le quartier des Palais ou du Bruchion; je ne ſçais ſi ce quartier s'étendoit au-delà de la grande ruë. Il eſtoit le plus magnifique de la ville, par la ſomptuoſité des Palais, des Temples, & par les bois

Idem ibid. ſacrez: τὰ ἐνδοτέρω βασίλεια πολλὰς καὶ ποικίλας ἔχοντα διατάξεις καὶ ἄλση. C'eſtoit auſſi le mieux fortifié, puiſque la citadelle

Aphthonius in deſcript. Arcis Alexandrinæ. y eſtoit; ainſi il ne faut point s'étonner s'il a ſoûtenu de longs ſiéges ſous l'Empire de Claude II. & ſous celuy d'Aurelien; il fut ruiné & détruit en partie ſous le regne de ce dernier Empereur,

Lib. 22. comme on l'apprend d'Ammien-Marcellin: *Alexandria . . . amiſit maximam regionum partem quæ Bruchion appellatur.* On y voyoit du temps de Strabon, le Muſée, le Théatre, la Paleſtre,

Lib. 15. Excerpt. le Manége, que Polybe appelle *Mæandros*, le Stade, le Forum,

Strab. lib. 17. où on rendoit la juſtice, l'Amphithéatre, le Gymnaſe, le Soma,

Plut. vit. Ant. qui eſtoit la ſépulture d'Alexandre & des Rois d'Egypte, le Temple d'Iſis & d'autres Temples. Je n'ay point entrepris d'aſſigner éxactement à chacun de ces lieux leur ſituation, il auroit fallu trouver dans les Auteurs plus de lumiéres que je n'en ay trouvé, pour deſcendre dans ce détail. Je me contenteray ſeulement d'en marquer quelques-uns. Le Soma ou Sema eſtoit au milieu de la ville, & Clitophon eſtant arrivé à la place dont

Achilles-Tat. lib. 5. init. j'ay parlé, dit qu'après avoir fait quelques ſtades, il arriva dans un lieu qui portoit le ſurnom d'Alexandre. ὀλίγους δ' τῆς πόλεως σταδίους παρελθὼν, ἦλθον εἰς τὸν ἐπώνυμον Ἀλεξάνδρου τόπον. De là il vint à une autre ville, dont les ruës eſtoient formées par des rangs de colomnes qui eſtoient tellement diſpoſez, que ſoit qu'on les regardât en droite ligne, ſoit qu'on les conſi-

Idem ibidem. derât obliquement, ils avoient une égale étenduë: εἶδον δ' ἐντεῦθεν ἄλλην πόλιν, καὶ χιζόμενον ταύτῃ τὸ κάλλος· ὅσος γὰρ

κιόνων ὄρχατος ἐς τὴν εὐθυωρίαν, ζοῦτος ἕτερος εἰς τὰ ἐγκάρσια. Cette ville dont parle Clitophon, eſt la citadelle, dans l'intérieur de laquelle Aphtonius place ces rangs de colomnes dont il fait la même deſcription que Clitophon. Le Gymnaſe eſtoit compoſé de galeries élevées, & ſoûtenuës ſur des colomnes l'eſpace d'un ſtade, ſelon Strabon: καλλιστον δὲ τὸ γυμνάσιον, μείζους ἢ σταδιαίας ἔχον τὰς στοὰς ἐν μέσῳ. Il n'eſtoit pas éloigné de la porte de Canope, puiſque ce Géographe dit que la grande ruë s'étendoit juſqu'à cette porte, au-delà du Gymnaſe; πλατεῖα διατείνει ὅλον τὸ γυμνάσιον μέχρι τῆς πύλης τῆς κανωβικῆς.

Progymn. deſcript. arcis Alexandrinæ.

Strab. lib. 17.

Idem ibid.

Ce qu'on appelloit proprement le Palais des Rois, commençoit à la pointe du Lochias, & s'étendoit enſuite le long du port & à l'Orient. Alexandre avoit ordonné qu'on bâtît un Palais, dont l'étenduë du terrein, & la beauté des bâtiments, répondît à la grandeur de ſa nouvelle ville: ce Palais, ſelon Aphtonius, eſtoit au milieu de la citadelle. Les Rois d'Egypte ſes ſucceſſeurs firent conſtruire d'autres Palais & des Temples aux environs, & tous ces bâtiments avoient communication les uns avec les autres: προσέταξε δ' ὁ Ἀλέξανδρος καὶ βασιλεῖα κατασκευάσαι θαυμαστὰ κατὰ τὸ μέγεθος καὶ βάρος τῶν ἔργων. οὐ μόνον δ' ὁ Ἀλέξανδρος, ἀλλὰ καὶ οἱ μετ' αὐτὸν βασιλεύσαντες Αἰγύπτιοι μέχρι τοῦ καθ' ἡμᾶς βίου σχεδὸν ἅπαντες πολυτελέσι κατασκευαῖς ηὔξησαν αὐτὰ βασίλεια. C'eſt ce qu'a écrit Diodore de Sicile, & Strabon a dit la même choſe; τῶν δὲ βασιλέων ἕκαστος ὥσπερ τοῖς κοινοῖς ἀναθήμασι φιλοκαλεῖ τι καὶ κόσμον, ἕτερος δ' οἴκησιν ἰδίαν προσβάλλεται πρὸς τοῖς ὑπαρχούσαις.

Ut ſupra.

Diod. Sic. lib. 17. pag. 590.

Strab. loc. cit.

On ne peut pas ſe tromper ſur le lieu où ils eſtoient, il n'y a qu'à ſuivre la deſcription que Strabon en fait, pour reconnoître leur ſituation & celle du grand port, ſur le plan moderne d'Alexandrie. En entrant dans le grand port, on voyoit à main droite l'Iſle & la Tour du Phare; ἔστι δὲ ἐν τῷ μεγάλῳ λιμένι καὶ μᾶλλον τὸν εἴσπλουν, ἐν δεξιᾷ κεῖται νῆσος ὁ πύργος ὁ Φάρος: ainſi parle Strabon, & Joſephe s'accorde parfaitement avec luy. ἐν δεξιᾷ δέ, κεῖται προσαγορευομένη Φάρος νῆσος πρόσθεν), πύργου ἀνέχουσα μέγιστον. A main gauche eſtoient des rochers & le promontoire Lochias, ſur lequel eſtoit un Palais: καὶ δὴ τὸν

Idem ibid.

Joſeph. lib. 5. de bello Judaico.

Strab. loc. cit.

ἑτέραν χεῖρα αἵ τε χοιράδες, & ἡ Λοχιὰς ἄκρα ἔχουσα βασίλειον. On avoit adjoûté à ce promontoire une jettée ou mole, qui rendoit l'entrée du port plus étroite; c'eſt ce que Strabon appelle Acrolochias, ou la pointe du Lochias, & que Joſephe nomme une jambe faite de main d'homme, qui fermoit le port. *Lib. 5. de bello Judaïco.* & τὸ μὲν ἀριστερὸν ὡς πέφυκε) χειροποιήτοις συνέλεσιν. Lorſqu'on eſtoit entré dans le port, on découvroit à main gauche les Palais intérieurs qui eſtoient joints à celuy du Lochias, & qui s'étendoient à l'Orient; ces Palais intérieurs avoient un petit port qui n'eſtoit que pour l'uſage des Rois, & qu'on appelloit le port fermé: après ce port Strabon en met un autre, qu'on avoit creuſé vis-à-vis une petite Iſle nommée Antirrhodos, dans laquelle eſtoit auſſi un Palais & un petit port. Au-deſſus du port fermé, en avançant vers le Midy, eſtoit le Théatre, qui avoit, ſelon Polybe, une communication avec le Palais qui eſtoit dans la citadelle, par le moyen d'une galerie, que cet Auteur appelle *Polyb. l. 15. Excerpt.* Syrinx. Cette galerie eſtoit entre la Paleſtre & le Manege; & λαβόμενος αὐτῆς τῆς χειρὸς, ἀνέβαινεν εἰς τὸ σύριγξα τὸ μεταξὺ τοῦ μιμάδρου & τῆς παλαίστρας κειμένου, & φέρουσαν ὑπὸ τὸ τοῦ θεάτρου πάροδον. Après le Théatre eſtoit le Poſidium ou Temple de Neptune, ſitué ſur un coude de terre qui s'avançoit dans le port, & qui commençoit à *l'Emporium*. Marc-Antoine avoit adjoûté à cette langue de terre une levée, ſur laquelle il avoit fait bâtir une maiſon qu'il appella *Timonium*; après le Timonium, Strabon met le Cæſarion, l'Emporium, & ce qu'il appelle *Apoſtaſes*. Je n'ay rien trouvé dans les Auteurs qui m'ait appris ce que ſignifie ce mot; on pourroit l'entendre du lieu où eſtoit le meilleur mouillage pour les vaiſſeaux, de ſorte que ce mot ἀπόστασις ſignifieroit la même choſe que le mot latin *Statio;* car Philon place cet endroit auprès du Sebaſtium *De Legat. ad Caium, p. 724.* ou Cæſarium: ὑπὸκρὺ τῆς εὐορμοτάτων λιμένων μετέωρος ἵδρυ) μένος & ὑπερανέστηκος. Je place auſſi ce Temple dans l'endroit où ſont aujourd'huy les aiguilles de Cleopatre; ces deux aiguilles ou obeliſques, dont l'une eſt encore ſur pied, & l'autre à moitié *Lib. 36. cap. 9.* enterrée, peuvent eſtre celles dont parle Pline: *Duo obeliſci ſunt Alexandriæ in portu ad Cæſaris templum.* Le reſte du port juſqu'à l'Heptaſtadium;

l'Heptaſtadium, eſtoit occupé par l'arſenal de la Marine, & c'eſtoient-là, dit Strabon, tous les édifices qui environnoient le grand port. Comme Strabon ne met point le Muſée le long du port, il y a apparence qu'il eſtoit plus dans l'intérieur des Palais, auſſi bien que la Bibliotheque, qu'Aphtonius place dans la citadelle.

L'Heptaſtadium eſtoit une levée qui joignoit l'Iſle du Phare au continent : ce mot ſignifie une étenduë de ſept ſtades, mais les Auteurs ne ſont point d'accord ſur ſa longueur; Hirtius luy donne neuf cens pas, *(Pharus inſula) . . . in longitudinem paſſuum DCCCC. in mare jactis molibus, anguſto itinere & ponte cum oppido conjungitur.* Elle ſeparoit les deux ports d'Alexandrie qui eſtoient ſur la Mediterranée, en laiſſant cependant une communication de l'un à l'autre port, par le moyen de deux canaux qui coupoient ces piles énormes bâties au milieu de la mer. Il y avoit un pont ſur chacun de ces canaux; de là vient que Dion donne le nom de pont à l'Heptaſtadium. Ce mole, ſelon Strabon, s'étendoit du continent vers la partie occidentale de l'Iſle du Phare; ce qui ne paroît pas ſur le plan qu'on m'a communiqué, au contraire, l'Heptaſtadium s'approche plus de la partie orientale de l'Iſle. Οὗτοι ὁ συνεχὴς ἐν βάθει ἐκείνῳ τῷ ἑπταστα-δίῳ καλουμένῳ χώματι διειργόμενοι ἀπ' ἀυτοῦ, πλὴν ἀπ' ἐλάχιστον. τὸ ὃ χῶμα ἔστιν ἀπὸ τῆς ἠπείρου γέφυρα ἐπὶ τὴν νησον καὶ τὸ ἑωσφόριον αὐτῆς μέρος ἐκτεταμένη, δύο σταδίους ἀφιεῖσα μόνον εἰς τὸν Εὐνόστου λιμένα καὶ αὐτοὺς γεγεφυρωμένους. S'il n'y a point de faute dans le paſſage de Strabon, je ne vois point d'autre maniére d'expliquer ce qu'il dit, qu'en ſuppoſant que l'Iſle du Phare formoit un angle à ſa partie meridionale du Nord-Oueſt au Sud-Eſt, & que l'Heptaſtadium aboutiſſoit au côté occidental de cet angle, dont le ſommet eſtoit tourné vers la ville : quoy qu'il en ſoit, cette levée eſt abſolument changée aujourd'huy; elle a deux cens toiſes de large, & la nouvelle ville eſt bâtie deſſus, au lieu qu'au temps de Ceſar elle eſtoit étroite : *Inſula anguſto itinere cum oppido conjungitur.*

De bello civili, l. 3. c. 102.

Lib. 42.

Hirt. lib. 3. de bello civili, cap. 102.

A la tête de l'Heptaſtadium du côté de la ville, il y avoit une grande place qui eſtoit jointe à l'Heptaſtadium par un pont,

Hirt. de bello Alexand. cap. 19. *Contra munitiones pontis latiore loco conſtiterunt (Alexandrini)... ab illis pugnabatur ex area quæ erat adverſus pontem.* Au-delà du pont il y avoit un petit fort conſtruit ſur l'Heptaſtadium. Au bout de la levée du côté de l'Iſle, eſtoit encore un autre fort, & un pont qui joignoit l'Heptaſtadium avec l'Iſle du Phare.

Idem ibidem. *Caſtellumque ad pontem qui propior erat Pharo (Cæſar) communivit: fortiorem illum propioremque oppido Alexandrini tuebantur... jamque eos qui præſidio eum locum tenebant tormentis... depulerat, atque in oppidum redegerat: quo facto, imperat pontem adverſus hoſtem prævallari.*

A la ſortie de l'Heptaſtadium, on trouvoit un bourg, qui pour ſa grandeur pouvoit paſſer pour une ville; car il y avoit encore pluſieurs habitations dans l'Iſle, dont les habitants faiſoient le métier de Pirates: *In hac inſula ſunt domicilia Ægyptiorum, & vicus oppidi magnitudine: quæque ubique naves imprudentia aut tempeſtate paululum ſuo curſu deceſſerint, has more prædonum diripere conſueverant.* Ce bourg, dont les bâtiments eſtoient preſqu'auſſi beaux que ceux d'Alexandrie, eſtoit environné de tours élevées qui ſe joignoient les unes aux autres: *erat non diſſimile atque Alexandriæ genus ædificiorum, turreſque editæ & conjunctæ muri locum tenebant.* Il fut détruit par Jules-Ceſar, dans la guerre d'Alexandrie, & n'a pas eſté rétabli depuis, non plus que l'Aqueduc qui conduiſoit l'eau du continent dans l'Iſle par l'Heptaſtadium.

Ilem de bello civili, l. 3. cap. 112.

Idem ibidem.

Idem, de bello Alexand. c. 19.

Strab. lib. 17. ἦν ὃ ἀ γέφυρα μόνον ὅτι τὸν νῆσον τὸ ἔρυμα τοῦτο, ἀλλὰ ⸗ ὑδραγώγιον ὅτε γε ὠκεῖτο. νυῦ ὃ ἠρήμωσεν αὐτὸν ὁ θεὸς Καῖσαρ.

L'Iſle du Phare s'étendoit en longueur devant les deux ports, & ſes deux promontoires avec ceux du continent, en formoient les entrées. Le promontoire oriental de l'Iſle s'approchoit plus près du promontoire Acrolochias, que le promontoire occidental ne s'approchoit de celuy qui luy eſtoit oppoſé.

Idem ibidem. Ἡ δ' ὃ Φάρος νησίον ὄξι προσφυμκες προσεχέσατον τῇ ἠπείρῳ, λιμένα προς αὐτὸν ποιῶν ἀμφίσομον. νῆσον γάρ ὄξι κολπώδης, ἄκρας εἰς τὸ πέλαγος προβεβλημένη δύο· τούτων ὃ μεταξὺ ἡ νῆσος ἵδρυ) κλείσασα τὸν κόλπον, προβέβλη) γὸ αὐτὸν κῆ μῆκος· τῆν δ' ἄκρων τῆς Φάρου τὸ μὲν οὖν ἐῶον μᾶλλον ὄξὶ

προσεχὲς τῇ ἠπείρῳ & τῇ κατ' αὐτὸν ἄκρᾳ· καλεῖται δ' Ἀκρωλοχιαί. Cette proximité des deux promontoires jointe à des rochers qui eſtoient au milieu, rendoient l'entrée du grand port très-difficile, comme elle l'eſt encore aujourd'huy. πρὸς δὲ τῇ στενότητι τὸ μεταξὺ πόρου & πέτραι εἰσὶν, αἱ μὲν ὕφαλοι, αἱ δὲ & ἐξέχουσαι, τραχύνασαι πᾶσαν ὥραν τὸ προσπίπτον ἐν τῷ πελάγους κλυδώνιον. Pour empêcher que les vaiſſeaux qui abordoient à Alexandrie ne ſe briſaſſent, on avoit bâti la tour du Phare au promontoire oriental de l'Iſle. Cette tour ſi fameuſe par la beauté de ſon architecture, eſtoit l'ouvrage de Soſtrate de Cnide, qui vivoit ſous le regne de Ptolemée Philadelphe: elle eſtoit bâtie ſur un rocher environné des eaux de la mer, & revêtuë d'épaiſſes murailles, contre leſquelles venoient ſe briſer les flots. Elle avoit pluſieurs étages conſtruits les uns ſur les autres, & ſi élevez, que le feu qu'on allumoit en haut pendant la nuit, ſe découvroit de trois cens ſtades en mer: ἔστι δὲ & αὐτὸ τοῦτο νησίδος ἄκρον πέτρα προύκλυστος, ἔχουσα πύργον θαυμαστῶς κατεσκευασμένον λευκοῦ λίθου πολυόροφον, ὁμώνυμον τῇ νήσῳ: ainſi en a parlé Strabon, mais Joſephe en donne encore une plus grande idée; Φάρος νῆσός . . . πύργον ἀνέχουσα μέγιστον, ἐκπυρσεύουσα τοῖς καταπλέουσιν ὅτι τριακοσίους σταδίους . . . πρὸ τοῦ τοῦ τὴν νησίδα, καταβέβληται χειροποίητα τείχη μέγιστα. Le Phare ne ſervoit que pour l'embouchure du grand port; car quoyque l'entrée du port d'Eunoſte fût difficile, cependant on pouvoit y entrer plus aiſément que dans le grand: & τὸ ἐπιεικὲς ὃ σῶμα οὐκ εὐείσβολόν ἐστιν· ἐ μὲν τοσαύτης γε δεῖται προφυλακίας. La tour ne ſervoit pas ſeulement à éclairer les vaiſſeaux pendant la nuit, elle ſervoit encore de deffenſe au port: les vaiſſeaux qui venoient du large eſtoient obligez de ranger cette forteresſe, pour éviter les rochers qui eſtoient de l'autre côté, comme ils ſont encore aujourd'huy; de ſorte qu'on ne pouvoit entrer dans le grand port malgré ceux qui gardoient la tour: *iis autem à quibus Pharus tenetur invitis non poteſt eſſe, propter anguſtias, navibus introïtus in portum.* Le dedans du port eſtoit auſſi tranquille que l'entrée en eſtoit dangereuſe; le mouillage y eſtoit excellent dans le fond, & la mer y eſtoit ſi haute, que

Strab. lib. 17.

Idem ibidem.

Idem ibidem.

Joſeph. lib. 5. de bello Judaïco, cap. 11.

Strab. loc. cit.

Hirt. de bello civ. lib 3. cap. 112.

les plus grands vaiſſeaux pouvoient s'approcher des degrez pour débarquer leur charge : ὁ γοῦν μέγας λιμὴν πρὸς τῷ κεκλεῖσθαι κωλῶς τῇ τε χώματι & τῇ φύσει ἀγχιβαθής τε ἐστὶν, ὥστε τοὺς μεγίστην ναῦν ὑπὸ πλήθους ὁρμεῖν. *Strab. l. 17.* Joſephe donne trente ſtades d'étenduë à ce port ; τριάκοντα σταδίων τὸ μέγεθος, ce qu'il faut entendre de ſon contour. *Lib. 5. de bello Judaïc. c. 11.*

De l'autre côté de l'Heptaſtadium, eſtoit le port d'Eunoſte ou du bon retour, & au-deſſus un port creuſé qu'on appelloit κιβωτὸς, ou de l'arche, auprès duquel il y avoit un arſenal pour la Marine. Ἑξῆς δ' Εὐνόστου λιμὴν μετὰ τὸ ἐπισκάφιον· & ὑπὲρ τούτου ὀρυκτὸς, ὃν & Κιβωτὸν καλοῦσιν, ἔχων & αὐτὸς νεώρια. *Strab. loc. cit.* Le reſte du rivage eſtoit une plage qui s'étendoit juſqu'au promontoire, qui avec le promontoire occidental de l'Iſle du Phare, formoit l'entrée du port d'Eunoſte, comme la tour du Phare avec le promontoire oppoſé, formoit celle du grand port. ποιεῖ δ' & τοῦτο ἄλλον λιμένα τὸν τοῦ Εὐνόστου καλούμενον .... ὁ μὲν δὴ ἐκ τοῦ λεχθέντος πύργου τοῦ Φάρου τὸν εἴσπλουν ἔχων, ὁ μέγας ὅδε λιμήν. *Idem ibidem.* Le long des ports d'Eunoſte & de Κιβωτὸς, s'étendoit le quartier Rhacotis ; κατοικίαν δ' αὐτοῖς ἔδοσαν τῷ περιοικουμένῃ Ῥακῶτιν, ἣ νῦν μὲν τῆς Ἀλεξανδρέων πόλεως ὅδε μέρος τὸ ὑπερκείμενον τῶν νεωρίων. *Idem ibidem.* Le fameux Temple de Serapis qui nous fait connoître la ſituation de ce quartier, en eſtoit le plus bel ornement. Ptolemée fils de Lagus l'y fit bâtir, ſelon Tacite, dans un lieu où il y avoit eu long-temps auparavant une chapelle conſacrée à Serapis & à Iſis : *Templum pro magnitudine urbis extructum loco cui nomen Rhacotis.* *Hiſtor. lib. 4. cap. 84.* Sozomene dit qu'il eſtoit ſitué ſur une petite éminence ; ὑπὶ γεωλόφῳ κείμενος, *in colliculo ſitum :* je l'ay placé auſſi à l'endroit où il y a une colline qui domine aujourd'huy ſur le vieux port, & il ne devoit pas eſtre aſſûrément dans un autre lieu, puiſque Strabon le met à l'orient du canal qui faiſoit la communication du lac Maréotis avec le port d'Eunoſte : ἐντὸς δὲ τῆς διώρυγος τό τε Σαράπιον & ἄλλα τεμένη ἀρχαῖα. *Lib. 7. c. 15.* *Strab. loc. cit.* Il y avoit encore dans le même quartier pluſieurs autres Temples. Ruffin qui eſtoit à Alexandrie quelques années avant que le Temple de Serapis fût détruit par le Patriarche Théophile, en

fait une deſcription magnifique. C'eſt un lieu élevé, dit-il, non par la nature, mais de main d'homme; il eſt, pour ainſi dire, ſuſpendu en l'air. Ce vaſte bâtiment eſt quarré, & ſoûtenu ſur des voutes depuis le rès de chauſſée juſqu'à ce qu'on ſoit arrivé au plain-pied du Temple, auquel on monte par plus de cent degrez: ces voutes ſont partagées en pluſieurs appartements ſeparez les uns des autres, qui ſervent à différents miniſtéres ſecrets. Sur ces voutes, en dehors, ſont de grandes ſales pour conferer, des refectoires, & la maiſon où demeurent ceux qui ont la garde du Temple, & ceux qui vivent dans la chaſteté: en dedans regnoient des portiques, qui compoſoient une eſpéce de cloître autour de ce bâtiment quarré. C'eſtoit au milieu de ce cloître que s'élevoit le Temple de Serapis, orné de colomnes, & dont les murs eſtoient de marbre. *Locus eſt non naturâ ſed manu & conſtructione, per centum aut eo amplius gradus in ſublime ſuſpenſus, quadratis & ingentibus ſpatiis omni ex parte diſtentus: cuncta verò quo ad ſummum pavimentorum evadatur opere forniceo conſtructa: quæ immenſis deſuper liminaribus & occultis aditibus invicem in ſemet diſtinctis, uſum diverſis miniſteriis & clandeſtinis officiis exhibebant. Jam verò in ſuperioribus extrema totius ambitus ſpatia occupant exhedræ & paſtophoria, domuſque in excelſum porrectæ, in quibus vel æditui vel hi quos appellabant ἀγνεύοντας, id eſt qui ſe caſtificant, commanere ſoliti erant. Porticus quoque poſt hæc omnem ambitum quadratis ordinibus diſtinctæ intrinſecus circumibant. In medio totius ſpatii ædes erat pretioſis edita columnis, & marmoris ſaxo intrinſecus amplè, magnificeque conſtructa.* En avançant du côté de la porte de Nécropolis, on trouvoit le canal qui faiſoit la communication du lac Maréotis avec le port d'Eunoſte, & qui ſe déchargeoit entre le port Cibotos & le port d'Eunoſte: ἐνδοτέρω ὁ διῶρυξ πλωτὴ μεταξὺ τῆς λίμνης τεταμένη τῆς Μαρεώτιδος. Strabon ne marque point où eſtoit la bouche de ce canal du côté du lac, mais il y a toute apparence que celle qui eſtoit du côté du port, eſtoit dans l'endroit où ſe décharge aujourd'hury le Kalits, puiſque c'eſt-là où Strabon la place. La ville finiſſoit un peu au-delà du canal, & là commençoit auſſi le fauxbourg de Necropolis, compoſé de

Hiſtor. lib. cap. 23.

Strab. lib. 17.

plusieurs jardins, de sépulcres, & de maisons destinées à ensevelir & a embaumer les morts. ἔξω μὲν οὖν τῆς διώρυχος μικρὸν ἐπι λείπειν τῆς πόλεως. εἶτ' ἡ Νεκρόπολις, ἐν τὸ προάστειον ἐν ᾧ κῆποί τε πολλοὶ καὶ ταφαὶ καὶ καταγωγαὶ πρὸς τὰς ταριχείας τῶν νεκρῶν ἐπιτήδειαι. La partie meridionale de la ville, comme je l'ay déja dit, estoit baignée par le lac Maréotis, sur lequel il y avoit des ports appellez par Philon les ports du fleuve, parce que tout ce qui y abordoit venoit du Nil par le moyen des canaux. Ces ports estoient plus fréquentez & plus marchands que les ports de la Mediterranée. Le lac Maréotis avoit plus de cent cinquante stades de large, & environ trois cens de long; on y comptoit huit Isles, & ses bords estoient fort peuplez: πλάτος μὲν ἔχει πλειόνων ἢ πεντήκοντα καὶ ἑκατὸν σταδίων, μῆκος δ' ἐλαττόνων ἢ τριακοσίων. ἔχει δ' ὀκτὼ νήσους, καὶ τὰ κύκλῳ πάντα οἰκούμενα καλῶς. La partie occidentale d'Alexandrie estoit traversée par le canal dont je viens de parler, & auquel Hirtius donne le nom de fleuve du Nil: *Hoc tamen flumen (Nilus) in ea parte urbis erat quæ ab Alexandrinis tenebatur.* Comme il faut nécessairement supposer avec Diodore de Sicile, Strabon, Pline & Plutarque, que les eaux du lac s'avançoient dans les terres du côté de la porte de Canope pour former l'Isthme oriental, le fleuve dont parle Hirtius, & que je crois estre le Kalits, devoit entrer dans le lac, d'où il sortoit à la porte du Soleil pour aller se jetter dans le port d'Eunoste. C'est ce que le P. Sicard dit du fleuve *Calito,* qui se déchargeoit dans le port *Eunostos:* il seroit à souhaiter qu'il nous eût cité les Auteurs qui ont parlé de ce fleuve *Calito.* Quoy qu'il en soit, ce canal ou ce fleuve rempliſſoit les citernes d'Alexandrie; elles y estoient en si grande quantité, que presque toute la ville estoit bâtie sur des voutes: l'eau y entroit dans le temps des accroissements du Nil, elle devenoit claire, & se purifioit après s'y estre reposée quelque temps. Le petit peuple qui n'avoit point de citernes, estoit obligé de se contenter de l'eau du fleuve, parce qu'il n'y avoit point de fontaines dans toute la ville d'Alexandrie; cette eau trouble & pleine de limon, causoit beaucoup de maladies à ceux qui en buvoient. *Alexandria est ferè tota*

Strab. lib. 17.

De legat. ad Caium.

Strab. loc. cit.

Ibidem.

De bello Alexand. cap. 5.

Hirt. d. bello Alexand. c. 5.

ſuffoſſa, ſpecuſque habet ad Nilum pertinentes, quibus aqua in privatas domos inducitur, quæ paulatim ſpatio temporis liqueſcit ac ſubſidit. . . . Nam quæ flumine Nilo fertur, adeo eſt limoſa & turbida, ut multos varioſque morbos efficiat: ſed eo plebes ac multitudo contenta eſt neceſſario, quod fons urbe tota nullus eſt.

Corneille le Brun dit que les ciſternes d'Alexandrie ſont encore remplies aujourd'huy, par le moyen d'un canal ſous-terrein qui eſt hors la porte de Roſette, & qui, environ à un quart de lieuë de la ville, reçoit ſon eau du Kalits de Cléopatre; ce Kalits ſubſiſtoit avant Cléopatre, ainſi elle ne doit point en eſtre regardée comme l'auteur, non plus que de l'Heptaſtadium & de la tour du Phare, quoyqu'Ammien-Marcellin & pluſieurs Anciens luy attribuent ces ouvrages. *Tome 2. du Voyage au Levant, p. 124. in-quarto.* *Lib. 22.*

Le nombre des habitants d'Alexandrie répondoit à ſa grandeur: dans le temps que Diodore de Sicile y demeuroit, on y comptoit plus de trois cens mille perſonnes libres, ce qui fait dire à Clitophon, que quand il conſideroit cette multitude d'hommes, il ne pouvoit comprendre qu'il y eût une ville aſſez grande pour la contenir, comme il ne pouvoit s'imaginer qu'il y eût aſſez de monde à Alexandrie pour la remplir, quand il faiſoit attention à l'étenduë de ſon terrein. On découvroit toute la ville & les ports du haut du Panium; c'eſtoit un bâtiment ſemblable à un rocher, au haut duquel on montoit par un eſcalier qui regnoit autour en dehors: je l'ay placé, avec le P. Sicard, à l'endroit où eſt aujourd'huy la butte de Nathour. Comme je ne me ſuis propoſé que de décrire Alexandrie telle qu'elle eſtoit du temps de Strabon, je ne parleray point des différents changements qui ſont arrivez à cette ville fameuſe, qu'on cherche aujourd'huy au milieu de ſes ruines. *Diod. lib. 17.* *Achilles-Tat. lib. 5.*

EXPLICATION TOPOGRAPHIQUE

De la Guerre de Ceſar dans Alexandrie, après la défaite de Pompée.

Par M. BONAMY.

Aſſemblée publique 22. d'Avril 1732.

LE but principal que je me ſuis propoſé dans la Deſcription d'Alexandrie, que j'ay eu l'honneur de vous lire, Meſſieurs, a eſté de faciliter l'intelligence des Auteurs qui ont décrit la guerre que Ceſar enfermé dans cette ville y ſoûtint. J'ay cru reconnoître ſur le plan moderne d'Alexandrie la ſituation de ſes quartiers & de ſes ports, celle de l'Iſle du Phare & de l'Heptaſtadium, telles que Strabon les décrit. Mais rien n'eſtoit plus propre à me confirmer dans mes conjectures, que le détail des mouvements, des attaques par mer & par terre, & des paſſages d'un lieu de cette ville dans un autre, rapportez par les Hiſtoriens, puiſque de la conformité de ces actions, avec la ſituation des lieux où elles ſe ſont paſſées, réſultoit la preuve de l'exactitude de ma Deſcription. Juſques là, je ne pouvois la regarder que comme ces ſyſtemes de Phyſique dont les parties, quoyque bien liées, ne ſuffiſent pas pour en prouver la bonté, il faut encore qu'ils ſervent à expliquer facilement les Phénomenes qui arrivent.

Vous jugerez, Meſſieurs, par l'application que je feray de ce que j'ay dit dans ma Deſcription d'Alexandrie & de ſes ports, ſi elle peut ſervir à expliquer ce que vous avez lû de la guerre que Ceſar ſoûtint dans cette ville.

Deux hiſtoriens, Hirtius & Dion, ſont entrez plus que les autres Auteurs dans le détail de cette guerre : quoyque ces deux Hiſtoriens ne ſe contrediſent point dans les faits, il n'eſt pas cependant toûjours aiſé de les concilier pour la ſuite des évenements, l'un mettant devant ce que l'autre met après, & donnant pour cauſe d'une action ce qui, ſelon l'autre, n'en eſt que l'effet. Comme je n'ay point entrepris d'écrire l'Hiſtoire de

la

la guerre d'Alexandrie, mais ſeulement de m'arreſter aux faits qui regardent la Topographie de cette ville, je ne me ſuis point attaché à concilier ces Hiſtoriens pour toute la ſuite des évenements, il m'a ſuffi de reconnoître dans Dion les faits qu'Hirtius raconte, & que j'ay cru devoir ſervir d'éclairciſſement à mon ſujet. Enfin j'ay ſuivi l'ordre de la narration de ce dernier, dont l'autorité ſans doute eſt préferable en ce point à celle de Dion. Et à proprement parler, ce que je vais avoir l'honneur de vous lire, n'eſt qu'un commentaire Topographique du texte d'Hirtius.

Après la bataille de Pharſale, Ceſar pourſuivit Pompée en Egypte, il entra dans le port d'Alexandrie avec dix vaiſſeaux longs de l'Iſle de Rhodes, & quelques-uns d'Aſie, qui portoient trois mille deux cens hommes d'infanterie, & huit cens chevaux; il n'oſa cependant y débarquer, ſelon Dion, juſqu'à ce que le Roy Ptolemée luy eût envoyé de Peluſe, où il eſtoit, la tête & l'anneau de Pompée. Les faiſceaux que Ceſar fit porter devant luy dans la ville, parurent aux Egyptiens une injure faite à la Majeſté de leurs Rois. De là naquirent les differends entre les deux partis: on deſarma quelques ſoldats de Ceſar, & il y en eut pluſieurs de tuez dans les differents quartiers de la ville où ils s'eſtoient logez. Quant à luy, il s'eſtoit retiré dès le commencement du tumulte, dans le quartier des Palais à l'orient du grand port, il y occupoit une maiſon ſituée auprès du Theatre au ſud du Lochias. Ce Théatre luy tenoit lieu de citadelle, & avoit une ſortie pour aller au port & aux arſenaux de la marine: *hoc tractu oppidi pars erat regiæ exigua, in quam ipſe habitandi cauſa initio erat inductus, & Theatrum conjunctum domui, quod arcis tenebat locum, adituſque habebat ad portum & ad reliqua navalia.* Il ne ſe repentit point, dit Dion, de s'eſtre refugié dans cet endroit αὐτὸς μὲν ἀγαπητῶς ἐς τὰ βασίλεια ἀνεκατέφυγε. C'eſt donc de ce lieu qu'on voit partir Ceſar pour toutes ſes expeditions: & il eſt néceſſaire de le remarquer pour les bien entendre, car on ne peut abſolument expliquer Dion & Hirtius, en ſuppoſant la demeure de Ceſar dans un autre endroit.

Hirt. l. 3. de bello civili, cap. ultimo.
Dio lib. 42.

Les vents Etesiens qui soufflent du nord l'empêchérent de sortir du port d'Alexandrie, pour aller chercher luy-même les Legions d'Asie, dont il prévit qu'il auroit besoin. *Ipse enim necessario Etesiis tenebatur, qui Alexandria navigantibus sunt adversissimi venti.* Cependant il s'occupa à regler les differends de Ptolemée & de sa sœur Cleopatre. Cette Princesse ayant obtenu de Cesar la permission de venir le trouver, entra dans le grand port par la Tour du Phare dont elle avoit gagné le Gouverneur. *Corrupto custode Phari laxare catenas*, & se fit descendre pendant la nuit dans le Palais où Cesar estoit logé, ἐς τε τὴν πολιν ἅμα, ἔξω γὰρ ἐκείνη ἦν, καὶ ἐς τὰ βασίλεια λάθρᾳ τῷ Πτολεμαίῳ ὑπὸ ἐσῆλθεν. La partialité trop marquée que Cesar fit paroître pour elle, luy attira l'indignation des Egyptiens. Achillas, qui commandoit alors à Peluse l'armée du Roy, composée de vingt mille hommes d'infanterie, & de deux mille hommes de cavalerie, arriva à Alexandrie, dont il se rendit le maistre, excepté de la partie de la ville où Cesar s'estoit retranché avec la plus grande partie de ses troupes. *His copiis fidens Achillas, paucitatemque militum Cæsaris despiciens, occupat Alexandriam præter eam oppidi partem quam Cæsar cum militibus tenebat.*

Lucan. lib. 10.

Dio lib. 42. pag. 201.

Hirt. de bello civ. c. 3. l. 3.

Achillas ne fut pas long-temps sans les y venir attaquer. Mais les Romains deffendus par l'assiete du lieu, où ils ne pouvoient estre accablez par le grand nombre, repoussérent les attaques des Egyptiens, & brûlerent les maisons voisines d'où on leur lançoit des traits. Parmi les édifices brûlez, Dion marque les greniers publics & la Bibliotheque, à laquelle, selon Aulu-Gelle, des soldats auxiliaires mirent le feu, quoyque selon Plutarque, il s'y fût communiqué de l'arsenal de la marine; car dans le même temps qu'on combattoit dans les differents quartiers de la ville, Cesar estoit aussi attaqué par mer du costé du grand port. Les ennemis jugeant que s'ils pouvoient une fois se rendre maîtres de la flotte, ils empêcheroient qu'on ne luy apportât du secours & des vivres, & le contraindroient ainsi de se rendre, firent tous leurs efforts pour se saisir de 72. vaisseaux qui estoient tous appareillez dans le grand port.

Flor. hist. lib. 4. cap. 2. Dio lib. 42.

Noct. Attic. lib. 6. cap. 17. Plut. in Cæsare.

On combattit de part & d'autre avec toute l'ardeur que demandoit la ſuite d'un évenement qui devoit décider du ſort des deux partis. Ceſar, enfin, repouſſa les Alexandrins, & fit mettre le feu à tous ces navires, & à ceux qui eſtoient dans les arſenaux, ne pouvant les garder avec auſſi peu de monde qu'il en avoit. *Quas (naves) ſi occupaſſent (Ægyptii) claſſe Cæſari erepta, portum ac mare totum in ſua poteſtate haberent: commeatu auxilioſque Cæſarem prohiberent. Itaque tanta eſt contentione actum, quanta agi debuit... ſed rem obtinuit Cæſar, omneſque eas naves, & reliquas quæ erant in navalibus incendit, quod tam late tueri tam parva manu non poterat.* Il y eut dans cette occaſion 110. vaiſſeaux brulez. Tous ces navires eſtoient dans le grand port, car on en va voir reparoître d'autres dans le port d'Eunoſte. Si cet incendie fut la cauſe du ſalut de Ceſar, il fut en même temps celle de la perte de la Bibliotheque d'Alexandrie, le feu s'eſtant communiqué, comme le dit Plutarque, de l'arſenal de la marine aux bâtiments qui eſtoient aux environs. Hirtius ne parle point de cette perte, il parle ſeulement en general des incendies qui défigurérent cette belle ville. *Turpiſſimis incendiis deformata.* Pendant que les Alexandrins eſtoient occupez à attaquer les Romains dans la ville & dans le port, Ceſar toûjours actif & prévoyant fit débarquer des ſoldats à la Tour du Phare dont il s'empara : *hoſtibus in pugna occupatis, militibus expoſitis Pharum apprehendit atque ibi præſidium poſuit.* Cette priſe le rendit maître de l'entrée du grand port, & le mit en eſtat de recevoir les vivres & les ſecours qu'on luy ameneroit par mer, & d'empêcher les Egyptiens d'y entrer avec une flotte. C'eſt ce que Lucain exprime par ces vers :

De bello Alex.

Illa duci geminos bellorum præſtitit uſus,
Abſtulit excurſus & fauces æquoris hoſti,
Cæſaris auxiliis aditus & libera Ponti
Oſtia permiſit.

Lucan. lib. 10.

Il ne reſta donc plus aux Egyptiens pour venir troubler Ceſar dans le grand port, que les deux canaux de l'Heptaſtadium,

dont ils ne manquérent pas de profiter, pour envoyer du port d'Eunoſte de petits bâtiments qui enleverent ſouvent, ou brulerent les vaiſſeaux de charge de Ceſar.

Les combats durerent encore pendant la nuit dans les differents quartiers de la ville, mais enfin les combattants ſe ſéparerent avec un avantage égal, & chacun demeura en poſſeſſion des lieux dont il s'eſtoit emparé. *Reliquis oppidi partibus ſic eſt pugnatum, ut æquo prælio diſcederetur & neutri pellerentur.* C'eſt-à-dire, ſelon Dion, qu'Achillas demeura maître de tout le continent, excepté du quartier que les Romains avoient enfermé de fortifications, & que Ceſar reſta maître de la mer; Dion en excepte le port, ἐκράτει ὁ τῆς μὲν ἠπείρου ὁ Ἀχιλλᾶς, χωρὶς ἂν ὁ Καῖσαρ ἐνετετείχιστο· τῆς δὲ δὴ θαλάσσης ἐκεῖνος, πλὴν τοῦ λιμένος. Sur quoy il faut remarquer, 1.° que le port dont Ceſar n'eſtoit pas le maître, ſelon Dion, eſt le port d'Eunoſte, ſeparé du grand port par l'Heptaſtadium. Car, quoyqu'il ne fût pas le maître de tous les édifices qui bordoient le grand port, & que les Alexandrins ne ceſſaſſent d'y envoyer des navires par les ponts, pour y faire des excurſions ſubites, & brûler les vaiſſeaux qui apportoient des vivres à Ceſar, (*Conſueverant (Ægyptii) navigia per pontes ad incendia onerariarum emittere,*) cependant il en eſtoit le maître par la Tour du Phare dont il s'eſtoit ſaiſi, & par ſa flotte qui y fut toûjours à l'ancre pendant la guerre, les Alexandrins depuis l'incendie de leur flotte n'y ayant eu aucun vaiſſeau. 2.° Lorſque Dion dit qu'Achillas eſtoit le maître de toute la ville, il en faut excepter non-ſeulement la partie du quartier des palais que Ceſar occupoit, mais encore quelques autres lieux dont les ſoldats de Ceſar, diviſez par pelotons, s'eſtoient alors emparez dans differents quartiers, comme il paroît par la narration d'Hirtius. Mais on ne peut pas dire préciſement quels eſtoient ces lieux. Ce qu'il y a de certain, c'eſt que les Romains n'eſtoient pas les maîtres du quartier Rhacotis, ni de la partie de la ville qui eſtoit à la tête de l'Heptaſtadium, ni de celle qui eſtoit vers la porte de Canope, ni enfin de la partie de la ville où paſſoit le canal, auquel Hirtius donne le nom du Nil, &

Hirt. de bello civ. i.

Lib. 42.

Hirt. de bello Alexand.

qui alloit ſe décharger dans le port d'Eunoſte. Ceſar eſtant donc renfermé dans le quartier des Palais avec la plus grande partie de ſes troupes, étendit ſon terrein le plus qu'il put, en abbattant les maiſons voiſines, & en ſe rendant maître de celles qui eſtoient de quelque deffenſe; *quantumque aut ruinis dejicitur aut per vim recipitur loci, in tantum munitiones proferuntur.* Il environna le Palais & ces maiſons d'un mur & d'un foſſé juſqu'à la mer: Ὁ τὰ βασίλεια τά τε ἄλλα τὰ πλησίον αὐτῶν οἰκοδομήματα διετάφρευσε Ὁ ἀπετείχισε μέχρι τῆς θαλάσσης. C'eſt-à-dire qu'il avoit au Nord la Mediterranée, à l'Orient le quartier des Juifs, à l'Occident le grand port; & je ne crois pas que ſes fortifications au Midy s'étendiſſent au-delà de la grande ruë qui traverſoit la ville, au moins peut-on entendre de cette ruë & de celle qui la traverſoit, ce que dit Hirtius de ces hautes tours à dix étages, que les Alexandrins faiſoient conduire par les grandes ruës dans tous les lieux où il eſtoit beſoin: *alias ambulatorias (turres) . . . . confinxerant, ſubjecliſque eas rotis, funibus jumentiſque objectis directis plateis in quamcumque erat viſum partem movebant.*

Hirt. de bello Alexand.

Dio lib. 42.

Mais une choſe que Ceſar deſiroit fort, eſtoit de s'emparer du quartier de la ville que le lac Maréotis retreciſſoit davantage du côté du Midy, c'eſtoit le quartier du Serapeon ou Rhacotis, & de le ſéparer du reſte de la ville, en avançant ſes travaux & ſes machines. Il eſperoit par là, que la ville eſtant diviſée en deux, ſes Soldats auparavant diſperſez dans les quartiers de la ville, ſeroient en état d'agir de concert, eſtant ſoumis à un même commandement, & qu'enfin il pourroit les ſecourir plus aiſément, en faiſant de ſon côté diverſion dans l'autre partie de la ville. Ce qui l'avoit engagé encore plus à former cette entrepriſe, c'eſtoit d'avoir en abondance du fourrage dont il manquoit abſolument, & de l'eau qu'il n'avoit qu'en petite quantité; or le lac Maréotis luy pouvoit fournir ces deux choſes. C'eſt ainſi que j'explique ces paroles d'Hirtius: *Cæſar ſtudebat maxime ut quam anguſtiſſimam partem oppidi palus à meridie interjecta efficiebat, hanc operibus vineiſque agendis à reliqua parte urbis excluderet: illud ſpectans primùm ut cum eſſet in duas partes*

De bello Alexand. cap. 1.

urbs diviſa, acies uno conſilio atque imperio adminiſtraretur; deinde ut laborantibus ſuccurri atque ex altera oppidi parte auxilium ferri poſſet, imprimis verò ut aquâ pabuloque abundaret, quarum alterius rei copiam exiguam, alterius nullam omnino facultatem habebat.*

Mais toute la narration d'Hirtius fait voir que Ceſar ne put venir à bout de ſon deſſein. Cependant Achillas, ſelon Dion, avoit reduit Ceſar à une grande diſette d'eau, en interceptant la communication des ciſternes du quartier des Palais avec celles de la ville, que les eaux du Nil rempliſſoient dans le temps de ſes inondations, & c'en eſtoit alors le temps; car Ceſar eſtoit abordé à Alexandrie ſur la fin de Juillet: τὸν δὲ αὐτὸν ὕδρειαν ὁ Ἀχιλλᾶς σφᾶς ἀφήρητο, τοὺς ὀχετοὺς διακόψας. Je ne parleray point des différentes attaques que les deux partis ſe livrérent dans la ville, depuis l'incendie de la flotte juſqu'au combat de la Cherſonneſe. Elles ne nous apprennent rien de l'intérieur d'Alexandrie; mais il faut remarquer que le terrein de la partie ſeptentrionale de la ville, le long de la mer juſqu'au port d'Eunoſte, eſtoit plus élevé que celuy du reſte de la ville, & que les ciſternes d'Alexandrie recevant l'eau du Nil du côté de la porte de Canope, le terrein alloit en pente depuis cet endroit juſqu'au canal de communication du lac Maréotis au port d'Eunoſte, où l'eau des ciſternes devoit avoir ſon écoulement.

Lib. 42.

Ganymedes homme hardi, actif & entreprenant, qui avoit ſuccedé à Achillas dans le gouvernement, ayant reſolu de faire couler l'eau de la mer dans les ciſternes des maiſons que les ſoldats Romains habitoient, & dont Achillas avoit déja fermé la communication avec celles du reſte de la ville, tira avec des machines de l'eau de la mer, & l'ayant fait couler des parties ſupérieures, c'eſt-à-dire, du côté du quartier des Juifs, dans les ciſternes qui eſtoient plus bas, elles ſe remplirent ſucceſſivement de cette eau ſalée; les Romains ſe crurent perdus alors: *hanc*

* Je conçois le deſſein de Ceſar, dont le quartier s'étendoit juſqu'à la porte de la Lune, comme s'il avoit eu en vûe de pouſſer ſes travaux le long des deux ports juſqu'au canal de communication, & de là s'étendre juſqu'au lac Maréotis.

(aquam) locis ſuperioribus fundere in partem Cæſaris non intermittebat: quamobrem ſalſior paulo præter conſuetudinem aqua trahebatur ex proximis ædificiis, magnamque hominibus admirationem præbebat quam ob cauſam id accidiſſet, nec ſatis ſibi ipſi credebant quum ſe inferiores ejuſdem generis ac ſaporis aqua dicerent uti, atque ante conſueſſent. Ils demandérent à ſe rembarquer, mais Ceſar leur fit voir la difficulté de cet embarquement, qui ſeroit retardé par les Egyptiens, logez avec eux dans le quartier des Palais, & qui feignoient d'eſtre dans leur parti. Il leur repréſenta qu'en creuſant des puits le long du rivage, on trouveroit de l'eau douce, comme on en trouvoit ſur tous les bords de la mer. Que ſi le rivage d'Egypte eſtoit différent des autres rivages, il leur reſtoit encore une reſſource, c'eſtoit d'envoyer faire de l'eau à Paretonium, qui eſt à main gauche d'Alexandrie, ou dans l'Iſle qui eſt à main droite; on pouvoit, diſoit-il, aller tous les jours dans l'un ou l'autre de ces endroits, où deux vents contraires ne pouvoient en même temps empêcher d'aborder. Je ne ſçais quelle eſt l'Iſle dont parle icy Ceſar, ſi ce n'eſt celle dont Pline fait mention, qu'il dit eſtre ſituée à l'embouchure Canopique, & qu'il diſtingue de l'Iſle du Phare: *Inſularum ante Aſiam prima eſt in Canopico oſtio Nili.* Peut-eſtre auſſi Ceſar vouloit-il parler du Delta, auquel Strabon donne le nom d'Iſle. Mais enfin les Romains ayant trouvé de l'eau douce, rendirent inutiles les travaux des Egyptiens. Pendant qu'ils eſtoient occupez à creuſer des puits, la trente-ſeptiéme Legion arriva ſur les côtes d'Afrique. Domitius Calvinus l'avoit envoyée à Ceſar avec du bled, des armes, des traits & des machines. Elle demeura long-temps ſur cette côte, un peu au-deſſus d'Alexandrie, à l'occident du port d'Eunoſte. *Eo biduo Legio XXXVII. ad littora Africæ paulo ſupra Alexandriam delata eſt.* Car un vent d'Eſt qui ſouffla pendant pluſieurs jours, l'empêcha d'aborder dans le grand port. Comme elle manquoit d'eau, elle envoya à Ceſar un vaiſſeau d'avis, pour luy repréſenter l'état où elle eſtoit. Ceſar partit luy-même avec ſa flotte, ſur laquelle il n'avoit embarqué que les gens néceſſaires pour la manœuvre des vaiſſeaux, ne voulant point dégarnir ſes fortifications. Il débarqua à un

Hirt. de bello Alex. cap. 6.

Plin. hiſt. lib. 5. cap. 31.

Lib. 17.

lieu appellé la Cherſonneſe, où ſes matelots firent de l'eau. La Cherſonneſe, comme nous l'apprend Strabon, eſtoit une forteresſe éloignée de ſoixante-dix ſtades d'Alexandrie, à l'occident du port d'Eunoſte. Mais quelques matelots s'eſtant écartez pour piller, furent pris par les Alexandrins, qui apprirent par leur moyen, que Ceſar eſtoit venu ſur ſa flotte ſans ſoldats, ce qui leur fit prendre la réſolution de ſortir par l'embouchure du port d'Eunoſte à la rencontre de Ceſar, avec tous les vaiſſeaux qu'ils pûrent équiper. *Omnes naves quas paratas habuerant ad navigandum propugnatoribus inſtruxerunt, Cæſarique redeunti cum claſſe occurrerunt.* Ils furent battus, & auroient perdu toute leur flotte, ſans la nuit, qui leur donna le temps de ſe retirer dans le port d'Eunoſte. Ceſar ramena dans le grand port les vaiſſeaux de charge, les ayant remorquez à ſes navires: le vent d'Eſt s'eſtoit un peu appaiſé. Il y a dans Dion une circonſtance qu'on ne trouve point dans Hirtius, parce qu'il y a une lacune dans cet endroit. Mais ce qui reſte fait voir qu'après le combat de la Cherſonneſe, les Egyptiens craignoient une deſcente de la flotte des Romains: *noſtræ claſſis oppugnationem etiam ad terram verebantur.* Dion dit donc que Ceſar ayant remporté la victoire dans un combat naval, les Egyptiens craignant qu'il n'eût intention d'entrer dans leur port, en bouchérent l'entrée, n'y ayant laiſſé qu'un petit eſpace libre; mais que Ceſar le ferma entiérement, y ayant fait enfoncer des vaiſſeaux pleins de pierres, en ſorte que les Alexandrins n'eurent plus la faculté de ſortir de leur port, ni d'empêcher qu'on apportât à Ceſar les choſes néceſſaires, & ſurtout de l'eau: dans ce cas, il faudroit ſuppoſer que les puits de Ceſar eſtoient taris; & en effet, on vient de voir que Ceſar deſcend à la Cherſonneſe pour faire de l'eau: Καὶ ναυμαχίᾳ τε ἐνίκησε, καὶ ἐπειδὴ δι' ἃ τοῦτο φοβηθέντες οἱ Αἰγύπτιοι μὴ ἐς τὸν λιμένα σφῶν ἐκπλεύσῃ, τὸ στόμα αὐτοῦ πλοίῳ βεβαίως ἔχωσαν, καὶ ἐκεῖνο ἀφοσιωσάμενος ἔλυσε, δηλήσας λίθων πλήρεις ἀφοσιωσαμένους, ὡς αὐτοὺς μηδ' εἰ πάνυ τοι βέλοιντο ἐκπλεῦσαι δυνηθῆναί ποι ἀπᾶραι. ποιήσας δ' οὖν τοῦτο, ῥᾷον τὰ ἐπιτήδεια τότε ἄλλα καὶ ὕδωρ ἐπήγετο. L'entrée du port dont parle Dion ne peut eſtre que celle du port d'Eunoſte; car Ceſar eſtoit

Strab. lib. 17. pag. 799.

Hirt. de bello Alexand.

De bello Alex. cap. 12.

Dio lib. 42. pag. 203.

eſtoit le maître de celle du grand port, qu'il ſe conſerva toûjours libre. Les Alexandrins, malgré les pertes qu'ils avoient faites, ne perdirent point la penſée d'équiper une nouvelle flotte; les avantages qu'ils avoient eus par le moyen de leurs petits vaiſſeaux, qu'ils envoyoient continuellement par les ponts faire des excurſions ſubites dans le grand port, les excitoient encore à entreprendre quelque choſe de plus conſidérable. Ils firent revenir à Alexandrie les vaiſſeaux qui eſtoient aux embouchures du Nil; ils radoubérent de vieux vaiſſeaux qui n'avoient pas ſervi depuis long-temps, & qui eſtoient reſtez dans les arſenaux de la marine: *in occultis Regiæ navalibus*, dit Hirtius. Le mot *Regiæ* marque un endroit des Palais, & Strabon parle d'un port qu'il appelle κρυπτὸς λιμὴν ἐκ πλοίου: il le place auprès du Théatre. Mais s'il y avoit un endroit du grand port dont Ceſar dût eſtre le maître, c'eſtoit aſſûrément de celuy-là, puiſque c'eſtoit dans ce lieu qu'abordoient les vaiſſeaux de charge qui luy apportoient du ſecours. On pourroit encore entendre par ces mots, les arſenaux du grand port, qui, ſelon Strabon, s'étendoient juſqu'à l'Heptaſtadium, ſi Hirtius ne nous apprenoit que tous les vaiſſeaux qui y eſtoient avoient eſté brûlez avec la flotte; ainſi, comme les éditions varient ſur le mot *Regiæ*, & qu'on lit dans les unes *Regis*, & dans d'autres *Regionis*, j'aime mieux entendre par ces mots, l'arſenal du port d'Eunoſte, où ſe faiſoient les préparatifs de la flotte, & où eſtoit le rendez-vous de l'armée navale des Egyptiens. Dion adjoûte aux vaiſſeaux qu'on fit venir du Nil, ceux qui eſtoient dans le lac Maréotis: ἐκ τὰ πλοῖα ὅσα ἐν τῷ ποταμῷ ἐκ ἐν τῇ λίμνῃ ἦν, & dit que Ganymedes les fit conduire à la mer par les canaux; c'eſt-à-dire que ceux du Nil entrérent par les canaux tirez du Nil au lac dans le lac même, & de là ils entrérent dans le port d'Eunoſte par le canal qui communiquoit du lac à ce port: πάντα αὐτὰ ἐς τὴν θάλασσαν διὰ τῶν διωρύχων κομίσας. Ils ne pouvoient entrer dans le port d'Eunoſte par un autre endroit, puiſque ſon entrée eſtoit encore fermée du côté de la Mediterranée. Les Alexandrins ne travailloient avec tant d'ardeur à l'équipement de leur flotte, que parce qu'ils voyoient qu'il ne

Dio lib. 42. pag. 203.

Dio loco cit.

s'agiſſoit pas d'entreprendre une longue navigation, mais de combattre dans leur port même; *poſtremo non longam navigationem parabant . . . & in ipſo portu confligendum videbant.* Enfin contre l'attente des Romains, les Egyptiens eurent en peu de jours vingt-deux navires à quatre bancs de rames, cinq à cinq bancs, ſans compter les moindres vaiſſeaux & les barques; après avoir fait faire la manœuvre à ces vaiſſeaux dans le port d'Eunoſte, afin de voir ce que chaque vaiſſeau pouvoit executer, ils y mirent des ſoldats, & ſe préparérent au combat: *& in portu periclitati remigio quid quæque earum efficere poſſet, idoneos milites impoſuerant.* Ganymedes attaqua inopinément les Romains, ce qu'il ne put faire que par les ponts de l'Heptaſtadium; brûla une partie de leurs vaiſſeaux de charge, & emmena l'autre: enſuite il alla ouvrir l'entrée du port d'Eunoſte, & y ayant fait reſter à l'ancre ſes vaiſſeaux, il cauſa beaucoup de peine aux Romains, ſoit en troublant la navigation des navires qui apportoient du ſecours à Ceſar, & qui eſtoient obligez de relâcher ſur les côtes d'Afrique, ſoit en les allant attaquer dans le grand port. τοῖς τε Ῥωμαίοις ὑπ' ἀφυλάκτοις ἐπιπεσόντας, καὶ τὰς μὲν κατέπρησε τῶν ὁλκάδων αὐτῶν, τὰς δ' ἀνεδήσατο, καὶ μετὰ τοῦτο τότε εἰσπλοῦν τοῖς λιμέσιν ἐξεκάτηρε, καὶ ταῦτα ναυλοχῶν, πολλὰ σφᾶς ἐλύπει. Cet avantage qui rendoit les Alexandrins maîtres de la mer, ſelon Dion, fit qu'ils ſe tinrent moins ſur leurs gardes; c'eſt pourquoy Ceſar eſtant entré ſubitement dans le port d'Eunoſte, il leur brûla beaucoup de navires, & vint enſuite attaquer l'Iſle du Phare: πρίσας δέ ποτε αὐτοὺς ὁ Καῖσαρ ἀμελῶς διὰ τὸ κρατεῖν ἔχοντας, ἐς τε τὸν λιμένα ἀφυλάκτως ἐπεισέπλευσε, καὶ συχνὰ πλοῖα καύσας ἐς τε τὴν Φάρον ἀπέβη. Hirtius ne parle point de l'attaque inopinée des Alexandrins dans le grand port, mais il s'étend beaucoup ſur l'entrée de Ceſar dans le port d'Eunoſte. Comme on en fut venu, dit-il, à avoir de part & d'autre confiance dans ſes forces, Ceſar ſortit du grand port, & ayant fait le tour de l'Iſle du Phare, il plaça ſes vaiſſeaux à l'oppoſite de ceux de l'ennemi: *Cæſar Pharon claſſe circumvehitur, adverſaſque naves hoſtibus conſtituit.* Sa flotte eſtoit rangée en bataille vis-à-vis de l'entrée du port d'Eunoſte, & celle de

Hirt. de bello Alexand.

Dio lib. 42. p. 203.

Ganymedes eſtoit dans le port d'Eunoſte même. Il y avoit entre les deux armées des bas fonds, qui eſtoient retrecis d'un côté par l'Iſle du Phare, ou pluſtoſt par le banc qui eſt à l'occident de ce promontoire, & de l'autre, par le promontoire oppoſé. Ces bas fonds eſtoient de l'Afrique, car les Egyptiens diſoient que la moitié de la ville d'Alexandrie appartenoit à cette partie de terre : . . . *erant inter duas claſſes vada tranſitu anguſto, quæ pertinent ad regionem Africæ, ſic enim prædicant partem eſſe Alexandriæ dimidiam Africæ.* On attendit long-temps à qui paſſeroit ce détroit, parce que ceux qui s'y engageroient les premiers auroient de la peine à étendre leur flotte, & à ſe retirer s'ils avoient du deſavantage. Euphranor qui commandoit les vaiſſeaux Rhodiens, voyant que Ceſar héſitoit, dans l'appréhenſion, s'il entroit dans le port, d'eſtre contraint à combattre avant qu'il pût étendre le reſte de ſa flotte, pria Ceſar de luy confier cette affaire, & luy répondit du ſuccès, pourvû qu'il fût ſuivi par les autres vaiſſeaux : il entra en effet dans le port d'Eunoſte avec quatre navires Rhodiens ; les Alexandrins le vinrent attaquer auſſi-toſt : *progreſſas ultra vadum IV. Rhodias naves circumſiſtunt Alexandrini.* Pendant qu'Euphranor combattoit vaillamment, les autres vaiſſeaux de Ceſar entrérent dans cette partie du port qui eſt entre le grand banc triangulaire à l'occident de l'Iſle du Phare & la plage oppoſée ; ce fut dans cet endroit que commença le combat naval, où le peu d'eſpace qu'il y avoit ôta aux Rhodiens le moyen de faire voir leur adreſſe à manœuvrer ; le courage & la valeur ſuppléérent à l'art : *tum neceſſario diſceſſum ab arte propter anguſtias loci, atque omne certamen in virtute conſtitit.* Les Alexandrins pouſſez peu à peu dans le port, combattoient ſous les yeux de leurs concitoyens, auſſi n'y eut-il perſonne dans Alexandrie qui ne montât ſur les édifices les plus élevez, pour jouir du ſpectacle que leur offroit ce combat, & qui ne fiſt des vœux en faveur de ſon parti. Cependant la partie n'eſtoit pas égale entre les combattants, car ſi les Romains avoient eſté vaincus, ils ne pouvoient ſe ſauver ni par mer ni par terre ; & ſi au contraire ils eſtoient victorieux, les choſes reſtoient encore au même état, au lieu que les

Hirt. de bello Alexand.

Ibidem.

Alexandrins vainqueurs, ſeroient reſtez les maîtres de tout, & que vaincus, ils pouvoient encore tenter une ſeconde fois la fortune : *noſtris enim prorſus neque terra neque mari effugium dabatur victis . . . illi ſi ſuperaſſent, navibus omnia tenerent.* Enfin après un combat fort opiniâtre, les Alexandrins furent battus ; on leur prit un vaiſſeau à cinq bancs de rames, un à deux bancs, & il y en eut trois qui furent coulez à fond. Les autres vaiſſeaux ſe ſauvérent ſous les maiſons de la ville du Phare & ſous l'Heptaſtadium, d'où ils furent deffendus par les traits des Pharites, qui empêchérent les Romains d'approcher : *reliquæ naves propinquam fugam ad oppidum capiunt, quas protexerunt ex molibus atque ex ædificiis eminentibus, & noſtros adire propius prohibuerunt.* J'ay entendu le mot *oppidum* dont ſe ſert icy Hirtius, du bourg du Phare, que le même auteur dit avoir eſté auſſi grand qu'une ville, & dont les bâtiments eſtoient auſſi beaux que ceux d'Alexandrie : *vicus oppidi magnitudine. Erat non diſſimile atque Alexandriæ genus ædificiorum.* Et ce qui me confirme dans cette explication, c'eſt la réſolution que prit Ceſar, d'attaquer l'Iſle du Phare & l'Heptaſtadium en même-temps, afin, dit Hirtius, que ce qui eſtoit arrivé n'arrivât pas davantage, c'eſt-à-dire, que les Alexandrins, ſuppoſé que Ceſar les voulût attaquer encore dans le port d'Eunoſte, ne pûſſent ſe retirer ſous la ville du Phare & ſous l'Heptaſtadium, pour s'y mettre à couvert des attaques des Romains : *hoc ne ſæpius accidere poſſet, omni ratione Cæſar contendendum exiſtimavit, ut inſulam molemque ad inſulam pertinentem in ſuam redigeret poteſtatem.* En effet, après avoir achevé de ſe fortifier dans le quartier des Palais, il ſe crut en état d'attaquer en même-temps l'Iſle du Phare & la ville d'Alexandrie ; *& illam & urbem uno tempore tentari poſſe confidebat :* il fit donc embarquer ſur de petits vaiſſeaux & ſur des chaloupes, dix cohortes Romaines, & quelques Cavaliers Gaulois qu'il crut propres à cette entrepriſe. Hirtius ne marque point expreſſément l'endroit où ſe placérent ces vaiſſeaux pour attaquer la levée, mais la ſuite de l'évenement ſuppoſe que cette petite flotte ſe rangea le long de l'Heptaſtadium dans le grand port, vers l'Iſle du Phare, où elle attaqua la levée,

Hirt. de bello Alexand.

Ibidem.

De bello civili, cap. ult.

De bello Alexand. cap. 1 &.

Ibidem.

& le château qui deffendoit le pont. Cependant Ceſar, pour faire diverſion, monta ſur des vaiſſeaux pontez, & eſtant ſorti du grand port, vint attaquer l'Iſle du Phare par l'autre côté; il promit de grandes récompenſes au premier qui deſcendroit à terre: *alteram inſulæ partem diſtinendæ manûs cauſâ, cum conſtratis navibus aggreditur, præmiis magnis propoſitis qui primus inſulam cepiſſet.* Cette autre partie de l'Iſle du Phare où Ceſar, ſelon Hirtius, tenta de faire une deſcente, eſt, je penſe, la partie où deux petites anſes forment une preſqu'Iſle à la tête de l'Iſle au Nord: j'en diray la raiſon. Les habitants ſoûtinrent l'attaque des Romains, ils lançoient des traits du haut des maiſons, pendant que des gens armez deffendoient le rivage, où l'on ne pouvoit aborder facilement à cauſe qu'il eſtoit eſcarpé; *uno enim tempore & ex tectis ædificiorum propugnabant, & littora armati deffendebant:* outre cela, il y avoit des chaloupes & cinq vaiſſeaux longs, qui deffendoient avec adreſſe l'eſpace reſſerré de ce lieu, *ſcaphis navibuſque longis quinque mobiliter & ſcienter anguſtias loci tuebantur.* Mais les Romains ayant ſondé le rivage, *vadis pertentatis,* il y en eut quelques-uns qui deſcendirent à terre; d'autres les ayant ſuivis, ils pouſſérent ſi vigoureuſement les Pharites, qu'ils leur firent tourner le dos: ceux-cy eſtant repouſſez, les Alexandrins qui eſtoient dans les vaiſſeaux abandonnérent l'entrée du port, & s'eſtant approchez du rivage & du bourg, ils deſcendirent à terre pour en deffendre les édifices: *his pulſis, cuſtodia portus relicta, ad littora & vicum applicaverunt, ſeque ex navibus ad tuenda ædificia ejecerunt.* Ce port eſtoit non le port d'Alexandrie, mais le port particulier de l'Iſle du Phare. Car il s'agit icy d'un lieu de l'Iſle où il y a un port, dont l'entrée étroite eſtoit gardée par des vaiſſeaux d'Alexandrie, & dans lequel les Romains abordérent. Or ce lieu ne pouvoit eſtre du côté du grand port, où les Alexandrins n'avoient point de vaiſſeaux, ni du côté du port d'Eunoſte, où les Romains n'entrérent point pendant l'attaque de l'Heptaſtadium, puiſqu'ils n'auroient point manqué de faire diverſion de ce côté-là, & d'empêcher les Alexandrins d'approcher de l'Heptaſtadium, d'où ils chaſſérent les Romains le jour ſuivant. L'endroit donc

Hirt. de bello Alex. cap. 18.

Ibidem.

Ibidem.

que Cesar attaqua en personne, estoit au Nord de l'Isle du Phare. On ne peut disconvenir qu'il n'y eût alors un port dans cette Isle habitée par des Pirates, qui pilloient les vaisseaux que la tempête ou l'ignorance des lieux faisoient écarter de leur route; *quæque ubique naves imprudentiâ aut tempestate paululum suo cursu decesserint, has more prædonum diripere consueverant (Charitæ:)* il subsistoit même du temps d'Homére; car c'est ainsi que Mene-
Lib. 4. las dans l'Odyssée parle à Telemaque.

Νῆσος ἔπι τὰ τις ἐστὶ πολυκλύστῳ ἐνὶ πόντῳ
Αἰγύπτῳ πρόπαρ θε (Φάρον δέ ἑ κικλήσκουσι)
Ἐν ᾗ λιμὴν εὔορμος ὅθεν τ' ἀπὸ νῆας ἐίσας
Ἐς πόντον βάλλουσιν.

Les Egyptiens ne se deffendirent pas long-temps dans le bourg du Phare, quoyqu'il fût environné de tours qui formoient son enceinte; troublez par la fuite des Pharites, ils se jettérent dans la mer de dessus l'Heptastadium, & se sauvérent dans Alexandrie, en nageant l'espace de huit cens pas dans le port d'Eunoste. Il semble qu'ils auroient dû se sauver le long de la levée dans la ville; mais les dix cohortes qui attaquoient l'Heptastadium, & qui avoient déja chassé les Pharites du château qui deffendoit le pont le plus près de l'Isle, les empêchérent de prendre ce chemin, par les fleches qu'ils tiroient sur l'Heptastadium, & par les machines qui lançoient des traits. Cesar ayant abandonné au pillage le bourg du Phare, s'avança sur l'Heptastadium, & après avoir mis garnison dans le château que les Pharites avoient abandonné, il attaqua le lendemain de la même maniére, le château qui estoit du côté de la ville, parce qu'en se rendant maître de ces deux châteaux, il empêchoit que les navires ne sortissent pour faire des excursions dans le grand
Hirt. de bello Alexand. port; *hunc (pontem qui propior erat Pharo) Pharitæ reliquerant, fortiorem illum propioremque oppido Alexandrini tuebantur: sed eum postero die simili ratione aggreditur, quod his obtentis duobus, omnem navigiorum excursum & repentina latrocinia sublatum iri videbatur.* Les Egyptiens furent bientost chassez de ce second château, par les fleches & les machines de guerre des vaisseaux

qui estoient dans le grand port; ils se retirérent dans la ville. Aussi-tost Cesar ayant fait monter sur l'Heptastadium environ trois cohortes des dix dont j'ay parlé, il leur commanda de se fortifier à la tête du pont du côté de la ville, pendant que le reste des troupes estoit dans les vaisseaux à l'ancre: *jamque eos qui præsidio eum locum tenebant tormentis è navibus sagittisque depulerat, atque in oppidum redegerat, & cohortium trium instar in terram exposuerat.* Il ne put mettre plus de troupes sur l'Heptastadium, à cause de son peu de largeur; *non enim plures consistere angustiæ loci patiebantur:* Cesar fit encore boucher l'arche qui soûtenoit le pont, en sorte que les chaloupes même ne pussent passer; mais pendant que les soldats Romains se fortifioient à la tête de l'Heptastadium, les Alexandrins qui virent le péril où ils estoient, si Cesar estoit une fois le maître des ponts, sortirent de la ville pour s'opposer aux Romains. Ils se campérent dans un lieu plus spacieux que la levée, vis-à-vis des fortifications du pont, & en même temps ils firent approcher de l'Heptastadium du côté du port d'Eunoste, les navires qu'ils avoient coûtume d'envoyer par les ponts brûler les vaisseaux de charge des Romains, qui estoient dans le grand port: *omnes Alexandrinorum copiæ ex oppido se ejecere, & contra munitiones pontis latiore loco constiterunt, eodemque tempore, quæ consueverant navigia per pontes ad incendia onerariarum emittere, ad molem constituerunt.* Dion ne s'exprime pas assez éxactement, lorsqu'il dit que les Egyptiens vinrent au secours des Pharites par les ponts; ἰδόντες ὃ τοῦτο οἱ ἐν τῇ ἠπείρῳ Αἰγύπτιοι, κατά τε τὰς γεφύρας ἐπεβοήθησαν αὐτοῖς. Car ce n'estoit pas pour secourir les Pharites, mais pour repousser les Romains qui s'estoient emparez de la tête de l'Heptastadium: ce fut là que les Romains furent attaquez avec vigueur par les Alexandrins par mer & par terre; car les Romains avoient à se deffendre du côté de la ville des attaques des Alexandrins qui estoient dans la place vis-à-vis de l'Heptastadium, & de dessus l'Heptastadium, contre les navires qui estoient dans le port d'Eunoste: *pugnabatur à nostris ex ponte & ex mole; ab illis (Alexandrinis) ex area quæ erat adversus pontem, & ex navibus contra molem.* Pendant que Cesar

Hirt. de bello Alexand.

Lib. 42. pag. 203.

Idem ibidem.

estoit occupé à exhorter ses soldats, un grand nombre de matelots & de soldats de la marine, qui estoient sur les vaisseaux longs de Cesar dans le grand port, montérent sur l'Heptastadium; la curiosité & l'envie de combattre les avoient portez à s'y jetter, & la grande quantité de traits qu'ils lancérent, servit à repousser de l'Heptastadium les vaisseaux des Egyptiens qui estoient de l'autre côté dans le port d'Eunoste. Mais ces vaisseaux s'estant avancez plus loin vers l'Isle du Phare, où il n'y avoit point de soldats pour les repousser, quelques Alexandrins, d'abord en petit nombre, eurent la hardiesse de monter sur l'Heptastadium: *sed postquam ultra eum locum ab latere eorum militum Romanorum aperto, ausi sunt egredi ex navibus Alexandrini pauci.* Les soldats de marine épouvantez, commencérent alors à regagner leurs vaisseaux; leur fuite excita les Alexandrins à monter en plus grand nombre sur l'Heptastadium, & à poursuivre avec plus d'ardeur ces fuyards: en même temps les Romains qui estoient dans les vaisseaux longs, craignant que les ennemis ne s'en saisissent, les éloignérent de l'Heptastadium, après avoir ôté les échelles qu'on avoit posées pour monter dessus. Le trouble se mit dans l'esprit de tous ceux qui estoient sur l'Heptastadium, les soldats des trois cohortes qui estoient sur le pont & sur la premiére partie de la levée, entendant le bruit que faisoient les Alexandrins derriére eux, & ayant à soûtenir les efforts des Egyptiens qui les attaquoient du côté de la ville, craignirent d'estre enveloppez, & que l'éloignement de leurs vaisseaux ne leur ôtât totalement la liberté de se retirer; c'est pourquoy ils abandonnérent les fortifications qu'ils avoient commencées à la tête du pont, & se mirent à courir précipitamment pour regagner leurs vaisseaux: *quibus omnibus rebus perturbati milites nostri cohortium trium quæ in ponte ac prima mole consliterant . . . veriti ne à tergo circumvenirentur . . . munitionem in pontem institutam reliquerunt.* Ceux qui purent atteindre les vaisseaux qui estoient proches, s'y jettérent en si grand nombre, qu'ils les firent couler à fond; d'autres furent assez heureux pour se sauver à la nage, les autres qui ne sçavoient quel parti prendre, & qui combattoient toûjours, furent tuez par les Alexandrins;

Hirt. de bello Alex. cap. 20.

Alexandrins, du côté de la ville. Cesar abandonné de tous ses soldats, malgré les exhortations qu'il leur fit, de tenir ferme à la tête du pont, fut enfin obligé de se jetter dans son vaisseau, estant resté seul sur le pont: *solus in ponte intercluſus*, dit Appien, *premente hoſte . . . in mare deſiliit.* ἀπολειφθεὶς ὑπὸ γεφύρας μόνος ⁊ καταπαθὼν . . . ἐς τὴν θάλασσαν ἐξήλατο. *Appian. l. 2. de bello civili p. 523.*

Il sortit bientost de son vaisseau pour se sauver à la nage dans d'autres vaisseaux plus éloignez dans le grand port, parce qu'il prévit que son vaisseau alloit couler à fond, comme il arriva. On comprend aisément le grand danger où il se trouva alors, & dont parlent tous les Historiens; car comme on ne put éloigner de l'Heptastadium son vaisseau, tant il estoit chargé par le grand nombre de soldats qui y estoient, il fut contraint de se jetter dans la mer, au pied de l'Heptastadium même, & par conséquent exposé aux traits des Alexandrins qui estoient dessus, & à la tête du pont. Aussi, selon Appien, fut-il souvent obligé de plonger, & de nager entre deux caux, afin de se dérober à la vûë des ennemis, qui lancérent des traits sur sa cotte d'armes qu'il avoit laissé flotter: *ut illud*, dit Florus, *ingruentibus hoſtium telis ſaxiſque peteretur.* Il nagea l'espace de deux cens pas, au rapport de Suetone & d'Orose, qui adjoûtent, aussi bien que Plutarque & Dion, que pendant ce temps il eut toûjours la main gauche élevée hors de l'eau, afin de ne pas mouiller les papiers qu'il tenoit. Cette circonstance ne s'accorde guéres avec le témoignage d'Appien, qui fait nager Cesar entre deux eaux. Les Egyptiens estant les maîtres de l'Heptastadium, fortifiérent le château qui estoit du côté de la ville, débouchérent l'arche du pont, & continuérent comme auparavant à faire des courses dans le grand port: *Alexandrini eo loco caſtellum magnis munitionibus multiſque tormentis confirmaverunt, atque egeſtis ex mari lapidibus, liberè ſunt uſi poſtea ad mittenda navigia.*

App. ut ſupra.

Lib. 4. c. 2.

Sueton. in Jul. cap. 64. Oroſ. lib. 6. cap. 15. Plutarc. in C. Ceſar. Dio lib. 42.

Les Romains soûtinrent encore divers assauts dans leur quartier des Palais; mais Hirtius & Dion n'entrent point dans le détail de ce qu'ils firent. Le Roy Ptolemée, que les Egyptiens avoient demandé à Cesar, ne fut pas plustost parmi eux, qu'oubliant les promesses qu'il luy avoit faites, il se mit à la tête de

ſes troupes pour empêcher le paſſage du Nil à Mithridates de Pergame, qui venoit au ſecours de Ceſar par le Delta. Le Roy remonta le Nil avec ſa flotte qui eſtoit à l'embouchure Canopique; Ceſar ne voulut pas prendre la même route pour aller au ſecours de Mithridates, mais il vint deſcendre à la Cherſonneſe, à l'occident du port d'Eunoſte: *ſed circumvectus eo mari quod Africæ partis eſſe dicitur.* Il feignit cependant, ſelon Dion, d'aller vers Canope, mais quand il fut à une certaine diſtance, il fit éteindre ſes feux, changea de route, paſſa devant la ville d'Alexandrie; & après avoir débarqué ſes troupes à la Cherſonneſe, fit le tour du lac Maréotis, vint attaquer Ptolemée campé à l'orient du lac, & le défit: ὡς δὲ παρέπλευσε τὴν πόλιν, καὶ τὴν Χερρόνησον καὶ τὴν Λιβύην ἔσαν κατῆρε, κἀνταῦθα τοὺς στρατιώτας ἐκβιβάσας ἐπῆλθε τῷ λίμνῃ· καὶ τοῖς Αἰγυπτίοις ἀπροσδοκήτως ἐπὶ τὸν ἕω προσπεσὼν, εὐθὺς τε αὐτοὺς κατέπληξεν, &c. Ceſar après avoir défait ſes ennemis, revint avec ſa Cavalerie par terre à Alexandrie par le chemin le plus court; il y entra donc par la porte de Canope, au travers des fortifications des Alexandrins, à qui il pardonna, & arriva ainſi dans le quartier des Palais, où les ſoldats qu'il y avoit laiſſez le reçurent avec joye. *Cæſar magnæ victoriæ fiduciâ proximo terreſtri itinere Alexandriam cum equitibus contendit, atque ea parte oppidi victor introiit quæ præſidio hoſtium tenebatur . . . in fidem receptos (Alexandrinos) conſolatus, per hoſtium munitiones in ſuam partem oppidi magna gratulatione venit ſuorum.*

Lib. 42. pag. 205.

Hirt. de bello Alexandrino.

Fin du Tome neuviéme.

BIBLIOTECA • SEVILLA • ARIA

210

HISTOIR
DE
LACADEM

TOM * IX *

36

colorchecker CLASSIC

calibrite

mm